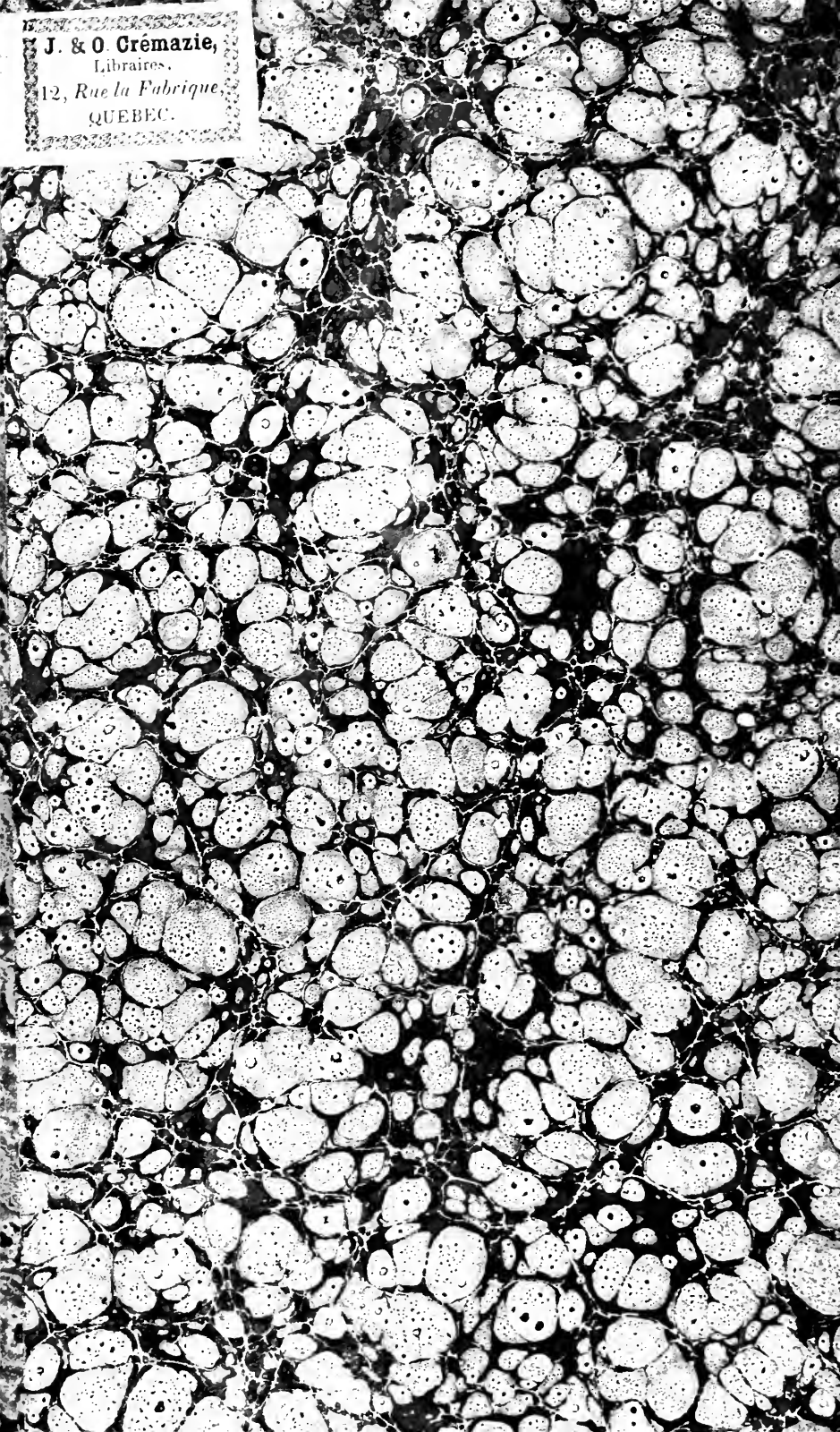
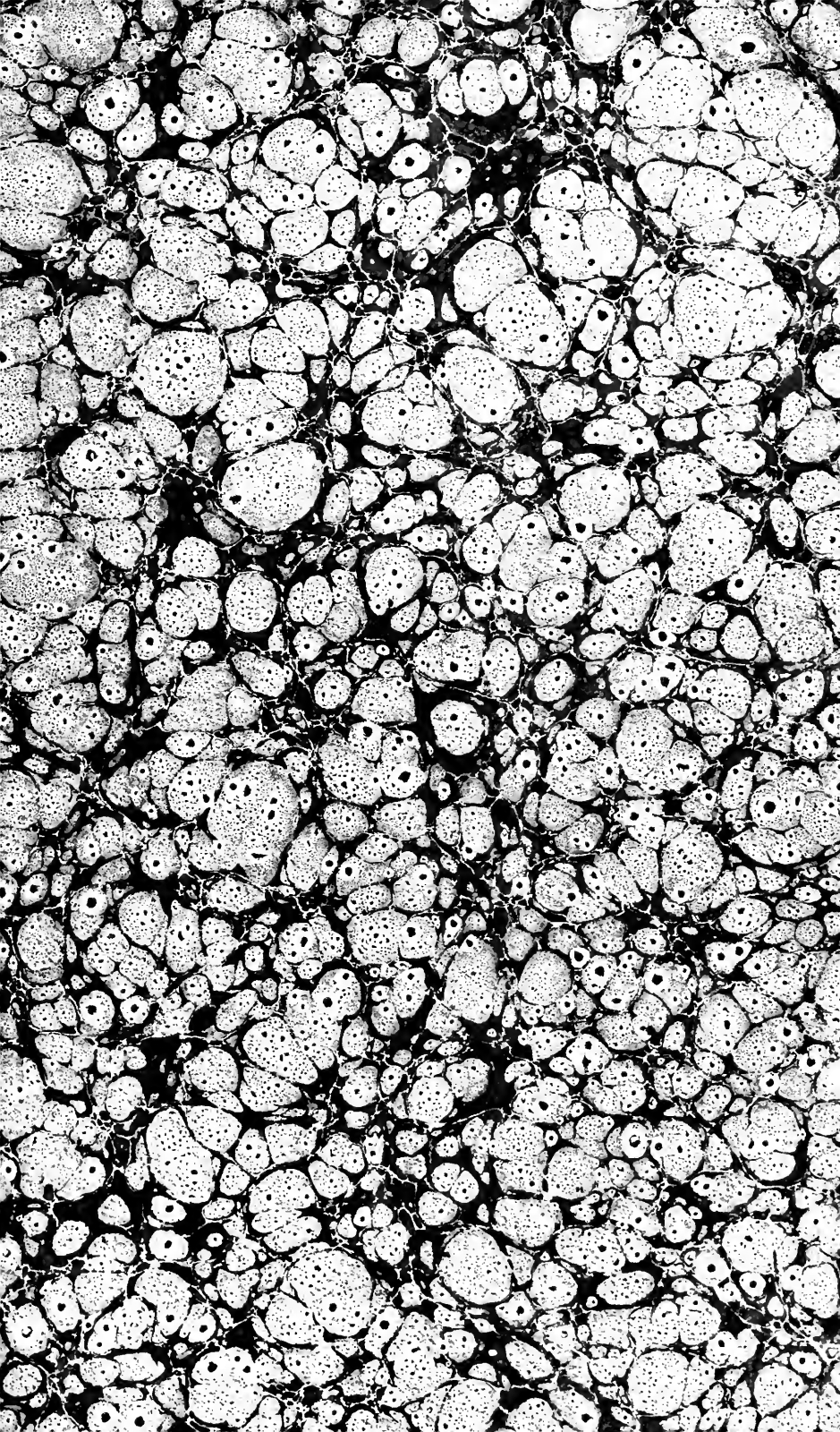


J. & O. Crémazie,
Libraires,
12, Rue la Fabrique,
QUEBEC.







REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET C^{ie}.

REVUE
DES
DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS
PÉRIODIQUES.

TOME SECOND. — 1841.



Bruxelles,
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,
RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, n° 74.

1841

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LA

DIVINE ÉPOPÉE,

PAR M. ALEXANDRE SOUMET.

Les Français n'ont pas la tête épique! — Telle est la plainte déjà bien ancienne et bien usée qui se formule à l'apparition de chaque épopée; c'est là une de ces assertions en manière d'axiome que nous ne discuterons pas. Toujours est-il que, si les Français n'ont pas la tête épique, cela ne les empêche cependant pas de faire des épopées. On dirait que la nation s'est piquée d'honneur et de tout temps ait essayé de combler cette lacune déshonorante dans notre littérature; en effet, il est douloureux pour un peuple bien situé sur la carte de l'Europe d'être entièrement dénué de poème épique. — Les Grecs ont *Illiade* et *Odyssée*, les Latins *l'Enéide*, les Italiens *la Divine Comédie*, le *Roland furieux*, la *Jérusalem délivrée*; l'Angleterre a le *Paradis perdu*, l'Allemagne les *Nibelungen* et *la Messiade*, le Portugal *la Luslade*, l'Espagne *l'Araucana*, l'Inde *Nal* et *Damayanti*, la Perse *le Livre des Rois*; nous autres nous n'avons rien, c'est-à-dire *la Henriade*.

Pourtant la liste des poèmes épiques connus en France, à partir de *la Franciade* de Ronsard, tiendrait à elle seule un volume, si l'on avait la patience d'en faire le relevé. Sous le règne de Louis XIII, cette idée de doter la France de l'épopée qui lui manquait agita les cerveaux de tous les poètes : de mémoire nous en citerions une douzaine, *la Pucelle* de Chapelain, le *Saint Louis* du père Le Moine, le *Clovis* de Desmarets, le *Moïse sauvé* de Saint-Amant, *l'Ataric* du sieur de Scudery, la *Madeleine au désert* du père Pierre de Saint-Louis, le *Constantin* du père Mambrun, le *Martel* de M. de Boissat, le *Saint Paul* de monseigneur l'évêque de Vence, et bien d'autres enfoncés au plus profond des eaux noires de l'oubli, tous parfaits, tous construits selon les lois de l'architectonique, de la symbolique, de l'ésotérique, et autres recettes admirables, chefs-d'œuvre auxquels il ne manque, pour pouvoir

être lus, qu'une toute petite chose bien dédaignée, bien repoussée aujourd'hui par les mystagogues et les rêveurs à grandes prétentions.... la forme, rien que cela!

Sous l'empire et au commencement de la restauration, il y eut recrudescence d'épopées; Néponucène Lemercier, novateur malheureux que l'absence de style empêcha d'être un poète, en a fait trois ou quatre à lui seul, *l'Atlantide*, *Attila*, les *Chants cataloniques*, *Alexandre*, *Homère* et la *Panhyppocrisiade*, poème bizarre où se joue devant les démons la grande comédie du xvi^e siècle. On cite encore le *Philipp-Auguste* de M. Parceval de Grand-Maison, la *Pucelle d'Orléans* de M. Lebrun des Charmettes, la *Caroleide* de M. d'Arincourt, la *Philippide* de M. Viennet.

Les contemporains ont aussi tenté le poème épique. Il n'est pas besoin de frapper aux lecteurs de cette *Revue* l'*Ahasvérus*, le *Napoléon* et le *Prométhée* de M. Edgar Quinet. M. de Lamartine a fait, outre *Jocelyn*, la *Chute d'un Ange*, poème dont l'étendue et le style sont des plus épiques. Il nous semble, d'après cela, que nous ne sommes pas si dénués d'épopées que nous en avons l'air.

M. Alexandre Soumet a-t-il enfin doté la France de l'épopée si impatiemment attendue? c'est là la question, *that is question*, comme dit Hamlet.

Nous allons tâcher de faire entrer dans le cadre étroit d'une analyse ce gigantesque poème qui n'a pas moins de deux vol. in-8°.

L'invocation sacramentelle est remplacée par une vision d'apocalypse où le poète voit un aigle symbolique planer et lutter dans un ciel orageux avec une effroyable tempête: à travers la noire épaisseur des nuées, l'aigle tâche de diriger son vol vers le soleil: mais le soleil agonisant pâlit et s'efface, et la tempête triomphante au milieu d'un déluge d'éclairs foudroie l'astre et l'oiseau, car les derniers jours du monde sont arrivés: une plume à demi brûlée s'échappe de l'aile de l'aigle mourant et tombe en tournoyant sur la terre des hommes, et le poète la recueille, comme saint Jean dans l'île de Pathmos, pour qu'elle lui serve à tracer « les récits étoilés de son drame mystique. » — Tu seras peut-être foudroyée de nouveau, s'écrie le poète en s'adressant à la plume, mais nul ne peut se refuser à l'inspiration, et il faut la suivre où elle nous conduit comme Dante suivait le laurier de son maître Virgile; on n'a pas le droit de désobéir à l'esprit évoqué.

L'univers n'est plus. — Dieu a replié la création et l'a serrée dans les magasins du chaos, comme une décoration de théâtre quand le spectacle est fini. Il n'y a plus rien que le paradis et l'enfer, pour que l'éternelle justice puisse s'accomplir. — Le paradis a toujours été l'écueil des opéras et des poèmes épiques. Dante lui-même, et MM. Fenechères, Séchan, Dieterle et Desplechins, y ont médiocrement réussi. Notre terre, qui peut fournir d'innombrables variétés de douleurs, est bien stérile en images heureuses. Quand le poète a peint son ciel avec l'outre-mer le plus pur, qu'il a doré ses étoiles et ses auréoles à neuf, qu'il a illuminé à *giorno* du gaz sidéral le plus éclatant les palais de sa Jérusalem céleste, qu'il a mis un lis de Saron dans la main de chacun de ses bienheureux, qu'il a bourré ses cassolettes et ses encensoirs de toutes sortes de parfums bibliques ignorés d'Houbigant et de Laboullée, il est au bout de ses imaginations, qui ne vont pas au delà des splendeurs d'un bal confortable. Le ciel de M. Alexandre Soumet ne vaut pas mieux que les ciels de ses devanciers, et c'est assurément le morceau le plus faible de son poème. Il y a cependant prodigué les roses et les parfums de manière à contenter les nerfs olfactifs les plus exigeants et les plus délicats. Comprenant lui-même que les délices qu'il décrivait ne suffiraient pas à défrayer une éternité de honneur, il a essayé quelques créations en dehors du monde connu, telles que l'oiseau *Alexanor*, qui

n'a figuré, que nous sachions, dans aucun recueil d'ornithologie; le *meloflore* ou *melosflore*, car il se trouve écrit de deux façons, qui est, autant que nous avons pu comprendre, une espèce d'arbrisseau musical qui a des gammes et des arpèges pour feuilles, des trilles ou des points d'orgue pour fleurs. Dans quelle catégorie Linnée et Reicha placeraient-ils ce piano végétal? Il y a encore un arbre *Niatel*, d'une botanique suspecte, et une certaine matière baptisée *Argyrosc*, dont sont bâtis les palais des anges, que M. Alexandre Soumet prétend avoir été *inconnue aux splendeurs d'Ophyr*, et que nous croyons *inconnue* à des splendeurs moins problématiques que celle d'Ophyr, attendu qu'aucun dictionnaire n'en fait mention. Nous ne parlerons pas du *Nictantès*, de l'*Ixia*, de l'*Osmonde*, et autres végétations élyséennes d'une botanique beaucoup trop recherchée. M. Alex. Soumet ne paraît pas savoir qu'une langue s'appauvrit de tout ce qu'on lui ajoute, et que, s'il est permis de créer des mondes, il ne l'est pas de créer des mots.

Dans ce ciel, outre le Père et le Fils, le Saint-Esprit et la sainte Vierge, personnages indispensables et consacrés, le poète en a placé d'autres qui personnifient les vertus et les gloires humaines : Adam et Eve, Jeanne d'Arc, Dante, Milton, Raphaël, sainte Cécile, chantant le *Stabat* de Pergolèse, plus quelques milliers d'anges musiciens exécutant de colossales symphonies avec accompagnement d'*extascion*, instrument dû sans doute à la fertile imagination de M. Soumet, car nous ne l'avons encore vu figurer dans aucun orchestre de ce globe terraqué. Entre les rameaux touffus de ces plantes fantastiques voltigent et sautillent, au lieu d'oiseaux, les âmes blanches de lait des petits enfants qui sont morts en venant au monde, et dont les yeux ne se sont ouverts qu'à la lumière céleste.

A la place de ce paradis fiévreux et convulsif, où le poète s'épuise en inventions stériles et en mignardises gigantesques, nous aurions mieux aimé un petit paradis gothique tout simple, tout naïf, dans le goût de Giotto ou de Fra Angelico de Fiesole, Dieu le père en habit d'empereur, Dieu le fils avec sa tunique et son manteau traditionnels, le Saint-Esprit, sous la forme d'un pigeon, les pieds et le bec rouges, deux ou trois collerettes de chérubins cravatés d'ailes, quelques anges à longues figures ovales, aux mains fluettes, avec des dalmatiques de brocard et de belles robes blanches se recourbant comme une écume légère autour de leurs pieds d'ivoire, jouant du kinnor, du rebec ou de la basse, une sainte Vierge bien chaste, bien candide, bien étonnée, avec ses grands yeux en amande bordés de cils blonds, exécutés un à un par l'artiste plein de foi et de patience; le tout sur fond d'or gaufré de fers et d'impressions dans le goût byzantin. M. Taillandier, l'auteur de *Béatrice*, poème trop peu connu, a su parfaitement s'approprier cette sobriété calme et naïve des artistes pisans qui ont donné à la mythologie catholique des formes dont on ne doit pas s'éloigner lorsque l'on traite des sujets chrétiens, sous peine de dénaturer des types consacrés désormais, et de commettre en quelque sorte une hérésie iconographique : au lieu de cela, M. Alexandre Soumet semble avoir pris à tâche de transporter dans la poésie les conceptions désordonnées de Martin, qui sont plutôt des cauchemars de titans que de l'art véritable.

Un personnage d'invention, Séuida, antithèse d'Eve, dernier effort de la nature expirante, qui réunit en elle seule toutes les perfections de la femme, la seule qui eût pu sauver le monde et devenir la mère d'une nouvelle humanité, s'ennuie beaucoup dans le paradis de M. Soumet. Elle regrette la création évanouie, songe disparu d'un Dieu qui s'éveille à l'aurore de l'éternité; elle seule, parmi tous les bienheureux, n'a pas perdu le souvenir; Marie-Madeleine, la plus compatissante de

toutes les saintes, en sa qualité de grande repentie, s'inquiète de la mélancolie de Sémida, qui exhale sa tristesse en jouant de la viole au pied d'un *métodore*, et elle l'interroge doucement sur la situation de son cœur. Sémida lui raconte que, même dans les splendeurs célestes, il est un nom qu'elle ne saurait oublier, et elle demande à la sainte de prier pour elle; à quoi Madeleine répond fort judicieusement que les élus ne peuvent pas prier l'un pour l'autre, et qu'elle s'adresse au Christ, le grand consolateur des affligés; Sémida suit ce conseil et dévoile à Jésus les tristesses de son âme; elle lui avoue qu'elle adore toujours Idaméel, l'amant auquel elle a si vertueusement résisté sur la terre, que le monde en a fini. Or, cet Idaméel n'est autre que l'Antechrist, le dernier né du Caucase, un Prométhée, plus impie et plus audacieux encore que le Prométhée antique; Idaméel est irrévocablement perdu, il a lutté avec Dieu et détrôné Satan dans l'enfer; à moins que Sémida ne descende comme Éloa sa cousine vers les sphères infernales et les régions maudites, il n'y a guère de probabilité que les amants se rencontrent jamais. Une grande pitié s'émeut dans l'âme de Jésus à l'aspect de cette douleur que ne peuvent consoler les félicités éternelles; il prend subitement une grande résolution, et monte l'escalier symbolique qui conduit dans les abîmes de l'incrédulité. O prodige! à chaque pas qu'il fait, les stygmates de ses anciennes blessures reparaissent, son flanc saigne, la couronne épineuse de la passion se mêle aux rayons de l'auréole. — Tous les cieux gémissent dans une attente pleine d'anxiété; les chérubins voilent leur face du bout de leurs ailes; la sainte Vierge sent se rouvrir les cicatrices faites par les sept pointes du glaive des douleurs, car une résolution terrible et suprême vient d'être prise dans le triangle mystérieux, celle du rachat de l'enfer! Si nous étions des théologiens, nous tancerions d'importance cette imagination qui sent l'hérésie d'une lieue à la ronde, et qui, au moyen âge, eût fait brûler très-proprement tout vif l'auteur qui s'en serait avisé; mais nous ne sommes qu'un poète, et nous nous contenterons de relever les hérésies poétiques de M. Soumet, qui sont assez nombreuses.

Après le ciel vient l'enfer; c'est dans cette partie du poème que se trouvent les morceaux les mieux réussis, à notre sens, de l'épopée de M. Alexandre Soumet. Selon lui, l'enfer est composé de quatre éléments qui sont la haine, la colère, l'orgueil et la mort. Comme Dante, dont il a bien fait de suivre l'exemple en cela, il divise le royaume funèbre, tout infini qu'il soit, en neuf parts ou cercles. Sans les parcourir les uns après les autres, le poète se contente d'esquisser treize tableaux ou visions, où sont décrits les supplices des principaux damnés; quelques-uns de ces tableaux sont d'une invention vraiment infernale et d'une exécution vigoureuse, quoique déparés çà et là par l'afféterie et la fausse élégance, défauts passés à l'état chronique chez M. Alexandre Soumet. Parmi ces damnés figure Byron, ce qui ne paraît pas charitable de la part d'un poète; les gorgones, les chimères monstrueuses, les méduses au regard pétrifiant, les sphinx à l'œil oblique et cruel, toutes les formes repoussantes et hideuses que l'idée du mal a produites en s'accouplant à la perversité humaine, car Dieu ne peut créer que le beau, grouillent, rampent, sautent et fourmillent dans la brume enflammée qui monte incessamment des lacs de bitume et de soufre en fusion. Mais le poète ne s'arrête pas longtemps aux bagatelles de la porte, et va tout droit au trône où siège Idaméel, l'amant de Sémida: seul entre tous les maudits, il a gardé la beauté, beauté pâle et terrible, plus effrayante peut-être que la laideur. Idaméel, qui a vainement tenté de reculer la fin du monde en tâchant de séduire Sémida, la vierge féconde, la dernière Ève, et

de faire ainsi dévier la volonté de Dieu, s'est proclamé roi de l'abîme et n'a eu besoin que d'un geste pour détrôner Satan, qui languit captif dans un coin obscur de l'enfer. Le nouveau monarque a refait le code des tortures avec une supériorité toute romantique; les vieux supplices ne sont que des délassements en comparaison; il sait à fond ce que peuvent produire d'angoisses le plomb fondu, le fer, la flamme, le poison, la glace, le cauchemar; il trouve pour chacun un tourment spécial, mais il cache à tous le sien, qu'il n'a pas inventé. Bien qu'il souffre une punition égale à son orgueil, aucun signe ne trahit sa douleur, son masque garde une majestueuse immobilité, et les damnés qui l'épient n'ont pas la satisfaction d'y voir passer l'ombre d'une souffrance. Cependant le cœur d'Idaméel est en proie aux agitations les plus tempestueuses; des ouragans de blasphèmes, des trombes de désirs furieux labourent ce noir océan sans fond et sans rivage.

La pensée de Sémida l'agite et le torture; il voudrait s'élançer jusqu'au ciel pour l'arracher du sein de la béatitude, et la faire monter à côté de lui sur le trône brûlant des enfers. — Souvent, le front pensif, il va relire les trois tables d'airain où est écrite en caractères cabalistiques l'histoire de son âme et de son esprit; c'est tout ce qu'il a emporté d'humain au fond de son ténébreux royaume, et la trace de l'existence du monde ne vit plus que sur ces tablettes mystérieuses.

Pour distraire sa mélancolie, Idaméel ordonne une fête, une orgie infernale qui doit dépasser tout ce qu'ont produit de plus violent les énormités cyclopéennes, les vertiges des Lylacq et les monstruosité de Gomorrhe, les raffinements de Sardanaïpale et les tigreries de Néron; tout l'enfer se réveille et se rue aux bacchanales titaniques; les sphinx sournois, les psyllés au vol sifflant, les brucolaques infects, les vampires vermeils, les hydres vertes de poison, les briarées aux bras de polype, les chimères aux ailes onglées, les incubes obscènes, les harpies fétides, les mam-mouths, les dugongs, le *dinothierium giganteum*, toutes les formes hideuses et fourmillantes qu'ébauche le cauchemar sur la toile noire de la nuit, se dirigent vers la salle du banquet en toute hâte. Cela rampe, cela vole, cela se culbute dans un pêle-mêle inimaginable, comme dans le *Walpurgisnachtstourm* de Goethe.

Après ce repas qui laisse bien loin en arrière les magnificences de Balthazar, les princes des damnés se racontent leurs bonnes fortunes et leurs exploits sur un ton de rouerie et de fatuité supérieures. Celui-là a vendu son âme pour séduire une religieuse, ajoutant à la passion le raffinement du sacrilège: Néron prend la parole à son tour, et raconte en vers très-beaux, que l'on peut ranger parmi les meilleurs et les plus irréprochables du poème, ce célèbre festin où les convives furent enterrés sous une pluie de fleurs. Don Juan explique sa dernière aventure: ce n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, le commandeur aux talons tonnants, le spectre au poignet de marbre qui l'a fait plonger vivant dans les flammes bleues de l'enfer; son trépas ne fut qu'un dernier rendez-vous avec une duchesse Esmeralfior de Grenade, morte voluptueuse à qui Satan rend pour une heure la vie et la beauté.

Ces histoires ne manquent pas de saveur; cependant le sphinx les trouve fades, et voudrait quelque chose d'un goût plus relevé. — Maître, dit-il à Idaméel, absolument comme un jeune poète au génie d'une soirée littéraire, tu devrais bien nous lire quelque chose.

Idaméel, qui n'est point un grimaud, ne donne pas dans le piège vulgaire de débiter sa poésie lui-même; il envoie trois cents filles de rois chercher les tables d'airain que l'on expose aux regards de l'assemblée. Le sphinx, en sa qualité d'expert aux choses obscures, est chargé d'expliquer les endroits difficiles; mais, quelque

étrange et singulier que puisse paraître le texte, personne n'a le droit de demander des explications au maître.

Sur la première table d'airain est écrite la biographie d'Idaméel; toutes sortes de présages sinistres ont accompagné sa naissance. Venu au monde par le moyen de l'opération césarienne, il est sorti vivant du sein mort de sa mère. Ce jour-là, son père disparut frappé par la foudre, et, à dater de cette naissance, tous les hymens furent stériles; ces signes non équivoques montraient que la terre, arrivée à sa décrépitude, touchait au jour suprême. Aucune femme ne voulut d'abord nourrir le petit Idaméel; mais enfin, il s'en trouva une qui pleurait auprès d'un berceau vide, et qui, émue de compassion, entr'ouvrit sa tunique et le nourrit moins de lait que de larmes et de sang.

Un vieux rabbin juif, retiré dans les grottes d'Éléphanta, résumant sous son crâne chauve toutes les sciences et toutes les sagesses humaines, fit l'éducation du jeune Idaméel; leur cabinet d'étude était une de ces immenses pagodes souterraines, une de ces seringues vertigineuses de profondeur, noirs abîmes où l'Inde et l'Égypte ont enfui leur symbolisme monstrueux : là, dorment des familles de dieux oubliés, des olympes abolis, c'est comme une espèce de cimetière théogonique où sont enterrées les religions mortes. Idaméel, guidé par le rabbin, lit couramment le secret des hiéroglyphes, interroge les divines momies, relève le voile des Isis, fait parler les mille têtes des dieux indous, déchiffre les stèles, déroule les papyrus, scrute les zodiaques, épèle dans l'alphabet d'or des constellations, combine les chiffres de la cabale, évoque les ombres, les démons et les esprits, et devient plus savant à lui seul que toutes les académies du monde. L'histoire, la philosophie, la science, n'ont plus de mystères pour lui; il n'a pas même dédaigné le magnétisme et la phrénologie, il raisonne sur les crânes des races caucasienne, éthiopienne et mongole, comme Camper lui-même; il sait sur le bout du doigt son saint Jean, son Swedenborg et son Jacob Bœhme; toute l'intelligence humaine semble s'être réfugiée, avant de fuir la terre, dans cette tête encyclopédique. Les sombres problèmes de l'âme, tous les écueils de la mer intellectuelle, sont explorés par ce rude plongeur que n'effraient ni les suçoirs des poulpes, ni l'épée des narvals, ni les dents des requins, ni les inextricables entrelacements de la Flore océanique. Un problème plus difficile à résoudre que tout cela occupe les forces de son esprit : il voudrait parvenir à réchauffer le soleil, qui se refroidit, à retenir l'âme de la terre qui s'en va; il voudrait remettre de l'huile aux rouages inconnus de la vieille machine du monde qui se détraque. Prométhée plus vaste et plus hardi, il songe à dérober le flambeau céleste, non pour l'appliquer au flanc d'une poupée d'argile, mais pour redonner la vie à l'univers défaillant. S'il arrivait à ce résultat, il verrait avec joie tomber sur sa tête la foudre de tous les Jupiter, et s'ouvrir, dans le ciel enflammé, les ailes du vautour que rien ne rassasie : non pas qu'il soit sincèrement épris d'un grand amour de l'humanité, mais l'idée de contrarier les desseins de Dieu sourit à son orgueil de titan.

Dans ce dessein impie, Idaméel commence un voyage d'exploration; il examine les endroits qui ont besoin d'être réparés, les mers qu'il faut tarir, les steppes et les déserts de sables qu'il faut rendre fertiles, etc. Tout en voyageant, il arrive au pied du mont Arar; le printemps y fleurit encore, les arbres y verdissent, les fleurs s'y épanouissent et s'y reproduisent. La mort et la stérilité, qui règnent en maîtresses sur le reste du globe, n'ont pu envahir la montagne sacrée; un pieux solitaire nommé Cléophanor, de l'aspect le plus patriarcal, habite sous une tente au flanc de

la montagne. Il offre l'hospitalité à Idaméel; quoique celui-ci étale une impiété voltairienne, Cléophanor ne désespère pas de le convertir. Le vieux mage a une fille parée de toutes les perfections imaginables, qui n'est autre que cette Sémida que nous avons déjà vue languissante au milieu des joies célestes, et attristant de sa mélancolie l'azur de l'éternelle sérénité.

Idaméel ne manque pas de devenir amoureux de Sémida, la seule femme dont les flancs ne soient pas maudits et qui ait la possibilité de perpétuer l'espèce humaine; Sémida répond à l'amour d'Idaméel, mais elle sait résister aux enivrements dont il l'entoure, et garde avec soin sa virginité providentielle : Sémida ne doit avoir d'autre époux que l'époux immortel. Son amant, que le baptême administré par le vieux Cléophanor n'a pas rendu beaucoup plus religieux, monte jusqu'au sommet de l'Arar, malgré les défenses célestes, les avalanches et les éclairs. Sur le sommet, inaccessible jusque-là, repose l'arche sainte au même endroit où elle s'est arrêtée aux jours du déluge. L'audacieux y pénètre, en fouille les profondeurs, et en ressort triomphant : il a trouvé le plan du monde, la sphère aux cercles d'or qui a servi de modèle à la création; il était temps, car trois volcans s'étaient ouverts dans le disque de la lune, et des taches grandissantes couvraient de leur lèpre la face du soleil, et s'étendaient comme les taches de la putréfaction sur la peau d'un cadavre. Le nouveau Prométhée, initié par ce sacrilège à la plus secrète pensée de Dieu, et maître de la puissance cosmogonique, raccommode les planètes avariées, répétrit la terre à sa fantaisie, bâtit des villes géantes pour les générations de l'avenir, car il ne doute pas que Sémida, éblouie de tant de splendeurs et de gloire, n'accorde au dieu ce qu'elle a refusé à l'homme; en quoi il se trompe, car le génie ne sert pas à grand'chose en amour, et l'infériorité est souvent une raison de réussite, car l'on aime mieux donner que recevoir. Après avoir raffermi la création chancelante, Idaméel, qui se trouve être tout bonnement l'Antechrist, retourne au mont Arar pour tenter un suprême effort sur la pudeur de Sémida; Cléophanor est au moment de rendre l'âme, il est couché à terre, dans une grotte, ayant pour oreiller le grand lion symbolique, le fauve ami des saints Jérôme, le sauvage fossoyeur des anachorètes, dont la crinière, épanchée à grands flots, sert de cheveux au crâne dépeuplé du mourant, et mêle ses mèches jaunes aux touffes d'argent de sa barbe. Le vieillard recommande bien à sa fille de garder sa vertu et de se souvenir de son serment; puis il rend l'âme, et le lion creuse avec ses ongles d'airain une large fosse; Idaméel y roule un énorme quartier de roche, et enlève dans ses bras la pauvre Sémida tout en larmes, sans se laisser effrayer le moins du monde par l'apparition fulgurante d'Éloïm, l'ange gardien de la jeune fille; le ravisseur d'un coup d'œil fait reculer l'archange, qui s'évanouit dans les immensités du ciel et n'ose engager le combat...

L'enfer en est là de sa lecture, lorsqu'il se sent remué jusque dans ses profondeurs; trois éléphants de fer roulent de leur piédestal jusqu'au pied d'Idaméel, qui, toujours impassible, fait signe de la main que l'on continue. — Cette commotion est produite par la résurrection du Christ, rédempteur clandestin, comme l'appelle M. Soumet, qui du fond de l'infini descend déjà vers l'abîme que veut combler son inépuisable miséricorde.

L'Antechrist a beau faire des miracles et déployer un génie surhumain, il ne peut vaincre la résistance de Sémida, protégée en outre par le lion de son père, qui pousse des hurlements horribles, se bat les flancs avec sa queue, fait craquer ses mâchoires, creuse le sable avec ses griffes, et commet tous les excès habituels aux

lions de mauvaise humeur, lorsque Idaméel approche de sa maîtresse. Celui-ci, se ressouvenant du père Enfantin, exerce sur le lion la puissance du regard : la bête fauve, pétrifiée par cette prunelle magnétique et fascinatrice, se trouble, recule, se sent subjuguée malgré elle, et, faisant un suprême effort pour se soustraire à cet ascendant vainqueur, enfonce ses ongles dans ses yeux, et s'aveugle volontairement, — excellent moyen de déjouer les magnétiseurs ; — puis, toute sanglante, elle s'élançait sur son adversaire pour le mettre en pièces, mais celui-ci l'évite aisément, l'enchaîne et l'attache à un rocher.

Il ne sert pas de grand chose à Idaméel d'avoir dompté et vaincu ce farouche gardien de la virginité de Sémida ; il a beau la promener d'éblouissements en éblouissements, la tenir suspendue sur des gouffres de splendeurs, lui montrer des entassements de Babylones, des étages de palais fabuleux et des superpositions de tours d'orgueil : il ne peut parvenir à triompher de sa pudeur. Sémida l'aime, mais d'un amour trop épuré pour perpétuer le monde. Le titan tente un effort suprême ; Sémida invoque Eloïm, son ange gardien, et n'hésite pas, pour échapper aux poursuites du démon qu'elle adore, à se jeter dans le sein étincelant de l'archange, foyer de lumière et de flamme où elle est consumée à l'instant comme un papillon qui traverse un flambeau. Avec Sémida finit le genre humain ; les anges de l'air, des mers, des forêts et des fleuves, chantent l'hymne funèbre de la terre dans une longue complainte alternée ; Idaméel se couche sur le sol infertile, sûr de se réveiller roi des enfers ; là s'arrêtent naturellement les trois tables d'airain.

Le chant qui suit est intitulé : *Apparition de Jésus-Christ aux régions de l'abîme*. Les peuples de l'enfer ont achevé la lecture des tables d'airain et se préparent à envahir le ciel pour enlever la blonde Sémida, la maîtresse de leur roi ; mais l'effroi s'est mis dans les rangs, un inconnu s'est introduit au séjour où l'on n'attend plus personne, puisque le monde est fini et que le grand jugement a été rendu. Quel est cet inconnu à l'air calme et radieux qui d'un geste apaise tous les monstres de l'enfer, à l'aspect duquel les roues à pointes d'acier s'arrêtent, les fers s'élargissent, les chaînes se descellent et les tortures se suspendent ? On le conduit devant le sombre monarque qui, étonné de cette puissance, le fait asseoir sur le trône vide de Satan et entame avec lui une longue discussion théologique ; l'inconnu ne sourcille pas un instant des inexprimables douleurs attachées au trône de Satan, et, tout en parlant, écrase du talon la tête de l'hydre qui voulait se remettre à l'œuvre. Pour savoir le nom de l'inconnu, Idaméel fait appeler les trois plus grands criminels de ses Etats, Caïn, Sémiramis et Robespierre. C'est Abel, dit Caïn, c'est Abel qui vient m'absoudre ; c'est Ninus, s'écrie Sémiramis, Ninus qui m'a pardonné ; c'est Louis, murmure Robespierre, qui m'accorde ma grâce. Peu satisfait de cette triple solution, Idaméel conduit l'inconnu vers Satan, qui n'hésite pas une minute et crie aux réprouvés : — Mes fils ! c'est Jésus-Christ. — Ah ! dit Idaméel, l'ennui du paradis te pousse jusqu'aux enfers. Tu veux essayer de nos supplices et connaître aussi l'infini des douleurs, tu seras satisfait. Nous allons exercer notre savoir-faire sur toi, et tu vas voir comme ton père nous apprit à punir. — Le chant se termine sur cette menace impie. — L'autre chant, intitulé : *le Drame*, nous fait voir Sémida dans le paradis, soutenant un dialogue fort coquet d'abord avec la viole céleste, ensuite avec Marie-Madeleine. L'absence du Christ étonne et inquiète les élus ; qu'est-il devenu ? dans quel coin de l'éternité et de l'infini se cache-t-il ? Sémida veut aller à sa recherche, et elle part accompagnée d'Eve et de Mehala, car Marie-Madeleine avec sa foi imperturbable, a préféré attendre son bien-aimé comme autrefois. lors-

qu'elle s'assit sur la pierre du tombeau, certaine qu'il reviendrait. — Les trois bienheureuses descendent perçant les voiles d'hyacinthes de tous les paradis, et arrivent bientôt aux limites de la béatitude. Eve et Méhala, effrayées du vide incomparable qui s'ouvre devant elles, refusent d'aller plus loin; mais Sémida, entraînée par son amour, continue à descendre; elle descend si bas, que son ange la quitte et remonte. Sémida, craintive, s'arrête un moment sur le bord du chaos, et, dans une langoureuse élégie, invite son infernal amant à venir la rejoindre; elle est si près de l'abîme, que son chant parvient à l'oreille du maudit.

Idaméel a reconnu la voix de la sainte, et il s'avance jusqu'aux limites du chaos, à l'endroit extrême où l'atmosphère cesse d'être respirable pour lui, car l'air de la vie le tuerait. Il ne peut exister que dans la mort. Il s'établit entre l'élué et le réprouvé un dialogue mêlé d'amour et de reproches; le démon se montre fort jaloux de l'ange Eloïm, qu'il menace de plumer tout vif s'il le rencontre jamais sur son chemin; il accuse, ce qui est une fort bonne méthode, la pauvre Sémida de ne l'avoir jamais aimé, et d'avoir, par ses scrupules de dévote, tué en germe l'œuvre de son génie: Sémida se défend de son mieux, et tâche d'inspirer au réprouvé des sentiments de repentir; elle lui conseille de s'adresser au Christ pour obtenir sa grâce. — Ton Christ, répond Idaméel entr'ouvrant les voiles du chaos, il est ici prisonnier dans mon enfer. Regarde-le; il ne peut rien ni pour toi ni pour moi. Sémida, éperdue, veut voler vers le divin martyr, qui lui crie: — Remonte, Sémida, remonte chez mon père; n'ajoute pas à mes douleurs le poids de ta rédemption: le sillon de mes souffrances ne peut s'allonger d'un pas! Mais Sémida s'est trop avancée, elle fait de vains efforts pour regagner les régions supérieures; elle tomberait sur le sein d'Idaméel comme le rossignol qui descend de branche en branche, fasciné par les yeux fauves du crapaud ou l'haleine musquée du serpent, si le Satan détrôné, si l'antique Lucifer, touché de la grâce d'en haut, ne s'interposait entre le séducteur et la victime, et, d'un coup de son aile puissante, ne la reportait aux sphères des pures splendeurs.

Ici commence une effroyable parodie de la Passion. Les angoisses du Gethsemani sont reproduites sur une grande échelle. Tout ce que l'imagination en délire peut inventer de plus atroce et de plus monstrueux est entassé là avec une furie incroyable; ce sont des Ossa et des Pélion de douleurs, des tortures démesurées; on ne voit que torrents de sang, chairs bleues de meurtrissures, jets de flamme et de soufre; la croix est une montagne de granit taillée en gibet; un océan de fiel gonfle l'éponge d'amertume; les dards de cent mille aspics hérissent les nœuds de la couronne d'épines; les damnés, pâles d'épouvante à l'aspect de ces terribles supplices, sentent se fondre les glaçons et les rochers de leur âme; ils pleurent comme de simples femmes sur les souffrances de l'adorable victime, et comprennent l'énormité de leurs forfaits à la rigueur de l'expiation. Idaméel seul n'est pas touché; il raille le divin crucifié, et, prenant une lance au fer de laquelle sont attachés les feux de neuf enfers, il la plonge et la retourne dans le flanc de la victime. Jésus-Christ, vaincu par l'insoutenable douleur de cette dernière blessure, se détache de la croix et se réfugie tout sanglant et tout mutilé dans le sein de son père, avouant que son amour n'égale pas la haine du coupable. Les cieux sont dans la consternation de cet échec; Sémida, plus désolée que jamais, éteint de ses larmes la flamme des trépieds... Tout à coup un épouvantable coup de tonnerre se fait entendre; une lumière dévorante illumine jusqu'aux derniers recoins de l'infini; Jehovah se révèle plus fulgurant encore que sur l'Horeb ou le Sina; les trônes, les principautés et

toutes les dominations angéliques attendent dans un recueillement plein de frisson et de terreur!... Le chaos n'existe plus, l'abîme est comblé, l'enfer s'est dissipé comme un brouillard du matin, et dans une brume de lumière montent des légions d'esprits transfigurés. — L'incréé s'est ouvert un instant aux regards du révolté; il a vu ce que nulle langue ne peut redire, et sa conversion a été complète. — Ève a retrouvé son fils Caïn, désormais réconcilié avec Abel; Sémida s'unit à son amant, qui ne sera plus jaloux d'Éloïm, l'ange gardien. Marie-Madeleine verse de nouveau la myrrhe et le nard sur les pieds de son bien-aimé, qu'elle essuie avec sa longue chevelure d'or. Lucifer reprend sa place parmi les archanges, le poème se termine par un hosannah général, où le cygne du ciel, Éloïm, Sémida, la vierge Marie, les enfants nouveau-nés, exécutent chacun leur partie, et l'épopée se clôt par ces mots écrits en lettre de soleils : — SALUT ÉTERNEL!

Voici, autant qu'il est possible de réduire en quelques pages deux gros volumes in-8°, l'analyse exacte du poème de M. Soumet : le choix du sujet ne nous paraît pas heureux, et l'épigraphe placée au frontispice du livre,

La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve,

n'est pas une excuse suffisante pour de si grandes audaces; le rachat de l'enfer est une idée inadmissible dans la donnée chrétienne; c'est une hérésie condamnable, un schisme complet; le sacrifice déjà offert suffit et ne doit pas être renouvelé; et d'ailleurs nous sommes de l'avis de Nicolas Boileau :

De la foi du chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Si l'on emploie la religion comme machine poétique, il faut en respecter les dogmes et suivre exactement les traditions; M. Alexandre Soumet, s'il traitait un sujet mythologique, ne ferait pas Neptune dieu du jour, et ne donnerait pas Saturne pour fils à Jupiter : tout ce christianisme d'interprétation nouvelle nous déplaît singulièrement; la foi et la poésie y sont également compromises. A considérer la question sous le pur rapport de l'art, aucun écrivain ne peut espérer d'embellir la poésie du christianisme, et comme nous l'avons dit, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de reproduire les types perfectionnés par la piété et le génie de tant de siècles, dont l'effort constant a été de formuler l'idéal rêvé de tous. M. Soumet, condamnable comme orthodoxie, n'a pas tiré de son sujet, une fois accepté, des conséquences logiques : Idaméel ne se repent pas un seul instant, ce qui ne l'empêche pas d'être sauvé par l'intervention supérieure de Dieu le père; les trois personnes de la Trinité sont parfaitement égales en puissance et en gloire : le fils a autant de pouvoir que le père. Cette mystique génération n'a rien de commun avec la génération terrestre : le Père et le Fils sont co-éternels ainsi que l'Esprit; les trois faces du triangle symbolique ont la même valeur, et ne forment qu'une seule figure dont la signification est Dieu. Admettre une hiérarchie dans les personnes de la Trinité est une erreur très-grave. Mais laissons tout cela, qui est du ressort des synodes et des conciles, et arrivons à la critique purement littéraire.

L'idée première du poème de M. Soumet a été inspirée visiblement par *le Dernier homme* de Grandville, sublime ébauche en prose, grandiose conception révélée par un brillant article de M. Charles Nodier, inséré il y a quelques années dans la

Revue de Paris; la Sémida est bien proche parente de l'Eloa de M. de Vigny, cette ange née d'une larme du Christ, qui descend du ciel par pitié pour Satan, et de cette Rachel de l'*Ahasvérus*, qui se souvient de la terre dans les félicités du paradis. L'Idaméel appartient plus particulièrement à M. Soumet, quoique le Satan de Milton et le Prométhée de M. Quinet aient bien jeté çà et là quelques reflets sur lui; mais ce n'est pas à ces ressemblances plus ou moins sensibles que s'adresseront nos critiques, — les idées s'engendrent les unes les autres, et ont chacune leur généalogie : en cherchant bien, on trouve des aïeux à tous les hommes et à toutes les pensées, — mais elles porteront sur le style et la forme.

L'on a beaucoup agité, dans ces derniers temps, la question de la prééminence de la pensée sur la forme, l'on a beaucoup parlé du spiritualisme et du matérialisme, de la synthèse et de l'esthétique. Nous croyons que l'on s'est mépris sur la véritable portée de l'art; l'art, c'est la beauté, l'invention perpétuelle du détail, le choix des mots, le soin exquis de l'exécution; le mot poète veut dire littéralement *faiseur*; tout ce qui n'est pas bien *fait* n'existe pas. Lisez la préface de la *Pucelle* de Chapelain, et vous verrez que de mythes, que de symboles, et de hautes intentions métaphysiques sont cachés sous cette enveloppe coriace; le plan de son poème, si justement oublié, est d'une régularité et d'une sagesse infinies. La composition de l'*Iliade* est à coup sûr plus défectueuse, et cependant un seul vers d'Homère, contenant une de ces épithètes qui font tableau, vaud mieux que les douze énormes chants du malencontreux rimeur. — La métaphysique n'est pas l'art, il ne faut pas s'y tromper, et Kant n'a rien à faire avec les poètes.

On ne peut refuser à M. Alexandre Soumet une grande habileté à manier le rythme; son poème est plein de *beaux vers* dans la plus mauvaise acception du mot; c'est quelque chose de creux, de brillant et de sonore, qui éblouit les oreilles et les yeux sans satisfaire l'esprit; le dessin est lâché et la couleur de convention; nulle part on ne sent l'étude de la nature, nulle part le désir d'appliquer exactement le mot sur la chose; les descriptions sont vagues, sans arrêt, et n'évoquent pas les objets qu'elles devraient représenter; le style passe de l'afféterie la plus maniérée à la boursoufflure la plus asiatique, et rien n'est plus désagréable que ce mélange du mignard et du gigantesque. Les métaphores manquent de logique, et arrivent rarement à bien; les comparaisons ne se rapportent pas aux choses qu'elles expriment, et détruisent l'effet des vers qui les précèdent. Par exemple, dans la description de l'enfer, il est dit : dans chaque antre, dans chaque puits, quelque forme hideuse, quelque monstre enfoui,

Tremble comme une perle au fond des mers de l'Inde,
Ou comme un beau lotus dans les lacs de Mélinde.

Quel rapport y a-t-il entre une perle, un beau lotus, et des dragons accroupis au fond d'un puits de ténèbres? Cette faute se retrouve encore dans l'orgie infernale, où M. Soumet compare les tourbillons des damnés aux jeux de deux vertes demoiselles qui dansent dans un rayon de printemps, égratignent les eaux de l'étang, et agacent les fleurs de nénuphar! Cette suite d'images agréables distraît la pensée et détruit tout l'effet du tableau. Ces disparates se représentent fréquemment chez M. Alexandre Soumet, qui, emporté par sa facilité de versification, oublie aisément son point de départ et perd de vue son dessein primitif. L'horreur du mot propre, bien naturelle à un académicien, fait commettre

à M. Soumet une foule de vers tels que celui-ci, en parlant d'un éléphant :

Il écrase sa fête,
Et de ses bords puissants *promène la tempête.*

Ou celui où il est question de la foudre :

Le volcan voyageur qui s'élançe avec lui.
Les larges diamants
Qui sur ses bras d'albâtre *incrument les tourments.*

Il est d'une très-mauvaise grammaire d'accoupler ainsi un verbe positif à un substantif métaphysique : on n'incruste pas une souffrance, on ne promène pas la tempête d'un bond.... Cette phraséologie est familière aux auteurs du temps de l'empire, aux pseudo-classiques de la restauration, et ce n'est pas le moindre des nombreux défauts qu'on peut leur reprocher. Cet inconvénient est d'autant plus sensible chez M. A. Soumet, qu'il enlumine son style des couleurs les plus crues de la nouvelle école. Souvent un vers commence par un hémistiche que Delille pourrait revendiquer, et se termine par quelque image violente et démesurée, quelque exagération biblique et gigantesque, dont on ne pourrait trouver l'équivalent que dans la *Sémiramis trimegiste* de M. G. Desjardins, poëme malsain, où le vertige du grandiose est poussé à ses dernières limites. Novateur venu trop tôt, M. A. Soumet n'a pu surmonter les difficultés de cette fausse position ; il a imité des poètes plus jeunes que lui, et n'a su prendre que leurs défauts, car la nécessité de monter de ton une manière devenue trop pâle pour soutenir la comparaison avec l'éclat des ouvrages plus récents, a déterminé le poète académique à ce sacrifice beaucoup plus que le sentiment de respectueuse admiration qui porte les jeunes poètes à l'étude du grand homme à la mode. Il résulte de là quelque chose à la fois de suranné et trop moderne qui contrarie le lecteur à chaque instant. *La Divine Epopée* pourrait aisément être réduite à un volume, sans qu'on eût besoin de resserrer l'action ; les descriptions sont d'une longueur interminable, les discours n'en finissent pas, et il faut vraiment une volonté robuste pour arriver au bout de l'ouvrage. — Le manque d'intérêt d'une action qui se passe en dehors des temps et de l'espace aurait dû avertir M. Soumet d'être plus sobre de développements la plupart inutiles. Dans ces douze énormes chants, il n'y a rien de vraisemblable, rien d'humain, rien qui se rapporte à nos sensations et à nos idées ; les abstractions ne suffisent pas à la poésie. Pour retrouver ses forces, il faut que de temps en temps le poète touche la terre, comme Anthée dans son combat avec Hercule ; il peut quelquefois fendre les nuages d'un vol hardi, mais il ne doit pas y demeurer, sous peine d'y rester seul. Dante, qui a traité aussi un sujet hors des possibilités humaines, est cependant un des écrivains les plus réels. Plus la matière est abstraite, plus la phrase est sensible, d'un dessin exact et d'une application rigoureuse. Les ombres impalpables, assises dans une attitude de résignation douloureuse, sont comparées à des cariatides de marbre ployant la tête sous un entablement. Le monde réel est sans cesse rappelé par des comparaisons inattendues ; les gestes, les discours, les physionomies de toutes les figures monstrueuses ou fantastiques qui peuplent la funèbre spirale où tournoie le poète, sans jamais oublier qu'il a étudié le beau style d'après Virgilius Maro, sont possibles, naturels et vrais dans le sens de l'art. Rien de vague, rien de

flottant ; la fumée de la flamme éternelle n'estompe pas un seul contour ; les obscurités proviennent toutes d'allusions mystiques ou historiques dont le sens est perdu, et non du style du poète, qui est toujours fermement sculpté, arrêté et précis, comme si le soleil des vivants éclairait les scènes qu'il décrit.

M. Alexandre Soumet a cru qu'un style vague et gigantesque convenait davantage à l'ordre d'idées surnaturelles qui composent son poème, oubliant que c'est surtout lorsque la pensée est obscure que la forme doit être claire, et que des images énergiquement modelées doivent mettre en relief les ombres insaisissables de la métaphysique : donner un corps à l'idée, incarner le verbe, telle est la fonction du poète. Assurément, l'on ne peut pas être très-intelligible lorsqu'on parle de mystères, tels que l'infini, l'incrée, l'éternité, etc. ; mais que la syntaxe soit toujours respectée à défaut de la théologie.

A ce reproche, nous en joindrons un autre, c'est le faux goût qui règne dans quelques parties de l'ouvrage, et qui surprend de la part d'un académicien, d'un homme nourri dans les graves études et la familiarité des modèles. Une grâce maniérée, bleuâtre et froide comme l'Endymion de Girodet, vient gêner, par ses grimaces et ses mines, les endroits les plus sérieux et les plus solennels. Les recherches de Gongora et de Marini ne sont rien à côté de cela : c'est un entassement de mignardises puérides, de naïvetés précieuses, de coquetteries de vieille Cécimène dont on n'a pas l'idée : les roses, les lis, l'albâtre, la neige, les parfums pétris ensemble y sont prodigués à chaque pas. L'héroïne est vêtue d'une tunique bleu de ciel nouée d'une faveur, et porte à son cou une croix de *saphyrine*, que le dictionnaire assure être une variété de calcédoine, mais qui est certainement une pierre d'un goût *pharamineux* et *supercoquentieux*, s'il nous est permis de nous servir nous-même de néologismes en reprochant à M. Soumet d'en commettre. Ce costume donne la mesure du reste ; élégance de pension, idéal de petite fille, afféterie de boudoir, voilà ce que l'on trouve le plus souvent où il faudrait les lignes chastes, la couleur sobre, l'exécution délicate et naïve des premiers maîtres catholiques. Nous ne saurions mieux caractériser ce style qu'en disant : — C'est du Dorat au point de vue du peintre Martin, — du joli colossal, du mignard démesuré.

Les passages terribles sont traités avec l'exagération la plus monstrueuse ; on ne peut aller au delà en fait d'excès et d'ambitions. Chaque phrase avec ses mots est comme une armée de titans qui veut escalader le ciel. Les rimes se haussent l'une sur l'autre, et les métaphores au pied hardi montent jusqu'au sommet d'incommensurables adjectifs pour atteindre le grandiose et le gigantesque. Le *sesquipedalia verba* d'Horace semble avoir été inventé tout exprès pour M. Soumet. Le *nouveau Gethsemani*, que nous avons mentionné au courant de notre analyse, dépasse en ce genre tout ce que l'on peut imaginer ; ce n'est plus ni de l'ivresse ni de l'inspiration, c'est du délire et de la fièvre chaude poétique.

Une malheureuse imitation de l'orientale du *Feu du Ciel* de M. Victor Hugo et de l'orgie babylonienne de la *Chute d'un Ange* se fait sentir dans les descriptions architecturales qui remplissent l'*enfer* et la *première table d'airain d'Idaméel*, et l'on voit que le souvenir des idoles de jaspe à têtes de taureaux a beaucoup préoccupé M. Soumet.

L'ambition effrénée du sujet a fait illusion au poète ; il a cru que l'hyperbole la plus violente était faible en pareille occurrence, et qu'il ne saurait rien inventer qui fût assez bizarre et assez énorme. En quoi il s'est mépris complètement. L'exagération engendre la lassitude ; on est étonné d'abord, mais bientôt tout ce tapage

vous abasourdit, et vous êtes obligé de fermer le livre et de reprendre haleine.

Tout ceci n'empêche pas que l'épopée de M. Soumet ne renferme des passages remarquables; l'auteur de *Clytemestre*, d'*Une Fête de Néron*, et de tant d'autres ouvrages recommandables à plusieurs égards, ne peut faire dix à douze mille vers sans qu'il y en ait quelques-uns de bons; les treize visions sont des morceaux d'un grand mérite, et le tableau de la coquette brûlée par ses pierreries et contente de son supplice, pourvu qu'elle garde sa beauté, est, à part quelques légères taches, un morceau d'un éclat et d'une élégance peu communs. — L'homme qui monte du fond d'un puits le long d'une chaîne dont chaque anneau représente un de ses crimes, est une invention digne du poète florentin. Le récit de Néron a vraiment la grandeur et la simplicité antiques, et montre tout ce que pourrait faire M. Soumet s'il voulait ne pas se laisser emporter par sa facilité, et s'il purgeait son style de tous ces mots fabriqués et de tous ces néologismes barbares dont il devrait s'abstenir plus que tout autre.

Sommes-nous enfin dotés de l'épopée en question? nous ne le pensons pas. Il manque à la *Divine Épopée* de M. Soumet ce qui manquait aux poèmes dont nous avons fait la liste en commençant, le style, cet émail indestructible qui fait durer éternellement la pensée qu'il recouvre : la longueur et la dimension ne font rien pour l'immortalité d'un ouvrage. L'on surprendrait sans doute M. Soumet en lui disant qu'un fragment d'André Chénier contenant une douzaine de vers sur un jeune berger qui joue de la flûte à sept trous, une blanche jeune fille entrevue à la fenêtre, une naïade endormie dans son lit de cresson et de graviers, a plus de valeur et de chances de durée que bien des poèmes compacts. Le vers est une matière étincelante et dure comme le marbre de Carrare, qui n'admet que des lignes pures et correctes, et longtemps méditées. L'on a dit que la peinture était sœur de la poésie, cela serait bien plus vrai de la sculpture; en effet, le poète et le statuaire cachent dans une forme réduite d'énormes travaux d'idéalisation; ni l'un ni l'autre ne peuvent se passer de dessin, la couleur peut pallier les défauts du prosateur ou du peintre, mais en poésie et en sculpture il faut le style et la perfection de chaque chose. Toute statue qui, brisée en morceaux, n'est pas toujours admirable, ne vaut rien; tout poème dont une dizaine de vers pris au hasard ne font pas dire de l'auteur qu'il est un grand poète, peut être considéré comme non avenu. Quand l'on écrit des vers, il faut songer que ce seront peut-être précisément ceux-là seuls qui resteront de nous dans mille ans, car on ne retrouve de toute civilisation disparue que des fragments de statues et des lambeaux de poèmes, — du marbre et des vers!

Ces réserves une fois faites, nous louerons M. A. Soumet d'avoir eu le courage, en ce temps de travail menu et dispersé, de se renfermer dans son œuvre, et d'avoir accompli sans faiblir une tâche de cette longueur. Il est beau de pouvoir s'isoler des préoccupations du jour et de renoncer à cette petite gloire du moment, si facile maintenant que le poète a vingt journaux pour mettre sa carte chez le public. Dans l'abandon où git aujourd'hui la littérature sérieuse, c'est vraiment un acte plein d'héroïsme que de publier un poème épique, et l'on doit pardonner beaucoup à l'auteur en faveur de l'intention. Toute tendance élevée, tout élan vers le beau, même lorsqu'il n'est pas couronné de succès, doit être encouragé et mérite les égards de la critique; nous aimerons toujours mieux un poème épique manqué qu'un vaudeville réussi. Les visiteurs sont si peu nombreux sur les hauts sommets de l'art, qu'ils doivent être salués respectueusement et comptés parmi les

natures d'élite. *La Divine Épopée* de M. Alexandre Soumet restera, sinon comme une œuvre accomplie, du moins comme une noble tentative vers le but le plus escarpé que puisse tenter la pensée humaine, comme un louable effort pour arriver au sommet olympien, qui n'a gardé sur son front, depuis tant de siècles, que l'empreinte ineffaçable de la sandale d'Homère.

THÉOPHILE GAUTIER.



SCÈNES

DE

LA VIE PRIVÉE

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

THE CLOCKMAKER, BY HALIBURTON. 1

C'est une curiosité assez piquante qu'un livre et un excellent livre composé, imprimé, publié dans une des villes du globe les plus inconnues, entre le cap Breton et les Apalaches, sur les bords de l'Océan atlantique, dans le giron d'une civilisation endormie, que le voisinage des États-Unis achève de décourager, d'étouffer et d'engourdir. Qui se doute de l'existence d'une petite capitale composée de cinq ou six grandes maisons blanches et de deux ou trois cents mauvaises petites maisons rousses, sous le 40° degré de latitude nord, le tout dominé par la vaste maison du vice-roi anglais, sir George Campbell, gouverneur de la Nouvelle-Écosse ?

Cette capitale se nomme Halifax, et ce gouverneur n'a rien à faire. Heureux souverain ! Sous ses fenêtres un cimetière abandonné, où l'on n'enterre plus personne, étend son vaste silence, et le nouvel écrivain prétend que l'administration du vice-roi n'a pas de symbole plus exact.

A l'ombre de l'ennui que doit répandre cette société sans vie, sans avenir, sans industrie, sans richesse, sans émulation, au bruit de la mer murmurante, et sous un

(1) Halifax et Londres ; Paris, chez Baudry.

climat tantôt rigoureux, tantôt brûlant, il s'est récemment trouvé, non comme vous pourriez le croire, un poète lyrique inspiré, un romancier créateur de féeries, un chanteur épique, sublime comme l'Océan, mais ce qui est plus rare, un grand observateur et un philosophe original. Si l'on me disait qu'un ouvrage possédant un grain, un seul grain, un pauvre et misérable scrupule d'originalité, vient de paraître à Java ou à Madagascar, j'aurais, je pense, le courage d'apprendre le madécasse ou le javanais. Ici la peine était moins grande et la moisson plus fertile; il ne s'agissait, pour jouir de ce naïf et nouveau plaisir, que de s'habituer au dialecte anglo-américain, espèce de patois composé de soustractions et de multiplications de syllabes, de redoublements de consonnes et d'ellipses de voyelles, qui n'ont rien de bien formidable. Le patois d'Écosse, si habilement transformé en langue poétique par Robert Burns et Ramsay, offre cent fois plus de difficultés.

C'était donc acheter bon marché une jouissance vive et inconnue. Je me mis à étudier de très-près l'ouvrage de M. Haliburton : tel est le nom de l'écrivain colonial. En moins d'une semaine, on peut se rendre maître de toutes les finesses du patois anglo-américain; même sous le point de vue philologique, c'est là un travail très-amusant et très-utile. Les philologues qui cultivent avec une patience si exemplaire et une assiduité plus méritoire que profitable le jardin des racines grecques, hébraïques et sanscrites, devraient bien s'occuper un peu des changements actuels que les langues modernes subissent sous nos yeux. Ils saisiraient au passage quelques-uns des faits les plus curieux de la science difficile à laquelle ils se livrent. Au lieu d'opérer sur des cadavres étymologiques, ils s'exerceraient sur le sujet vivant. C'est plaisir de prendre sur le fait les variations que le génie des peuples différents introduit dans le langage, soit sous le rapport des idiotismes, soit quant à la prononciation. Il ne s'agit plus ici d'hypothèses, mais de réalités, ni de conjectures inventées et superposées, mais de faits incontestables.

La véritable science philologique est là. Bien peu de personnes s'en doutent. On rédige des dictionnaires celtiques, sans daigner s'abaisser jusqu'à ramasser les mots et les phrases qui se forment et se déforment chaque jour. Aucun Anglais, que je sache, n'a pensé à remuer et à grouper dans un lexique commun les dialectes de la langue anglaise, qui sont encore aujourd'hui à l'état de patois, et qui n'ont pas droit au titre de langue spéciale : les dialectes du Cumberland, du Lancashire, du Somersetshire, l'écossois, l'irlandais, le dialecte des Etats-Unis, et l'argot bizarre que les métis hindostaniques parlent aujourd'hui. Le livre de M. Haliburton, intitulé *le Marchand d'Horloges*, ou si l'on veut *l'Horloger*, quoique la première de ces désignations lui convienne mieux, ne laisse rien à désirer à ceux qui veulent embrasser d'un seul coup d'œil toutes les élégances américaines. D'ailleurs, je l'ai dit, c'est un fort bon livre.

N'y cherchez pas un roman, une histoire, un drame, un traité philosophique, un voyage, un récit, une déclamation; ce livre-patois, écrit par un colon d'Halifax, livre tout rempli d'adages à la Sancho Pança et de contes dignes de Bonaventure Desperiers, est tout bonnement le meilleur et le plus curieux ouvrage que la littérature anglaise, aujourd'hui si pauvre, ait produit depuis cinq ans. Il explique à la fois la civilisation ébauchée et vivante des Etats-Unis, la civilisation étiolée et nouée du Canada, et la profonde torpeur des possessions britanniques voisines. Il entre dans le détail secret des mœurs privées (1) et fait comprendre tout ce que

(1) « No, if you want to know the ins and outs of the Yankees, — I've wintered them

les voyageurs anglais laissent dans l'ombre. La plupart des voyages aux États-Unis sont fort peu satisfaisants. Un Anglais tory accoutumé au respect et à la vénération de ce qui l'entoure, une actrice à la mode qui vient exploiter l'enthousiasme lucratif des républicains, une économiste romanesque qui regrette de ne pas trouver par-delà l'Océan Atlantique la réalité de ses illusions, ce sont là des guides peu dignes d'estime et de foi; leur observation s'arrête à fleur de peau; ils n'ont guère que des épigrammes stériles et de frivoles satires à nous offrir comme renseignements sur un état de civilisation dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple, et sur une société à peine formée, mais dont nul ne peut contester la singulière grandeur.

Il y a, on ne peut trop le répéter à l'Europe et à ses hommes d'Etat préoccupés, deux nations et deux vastes espaces qui méritent l'observation la plus attentive: elles sont maîtresses de la puissance inconnue; l'avenir est à elles: nations jeunes sans doute et contrées mal peuplées, mais qui ont tout à faire et qui grandissent: je veux parler de l'Amérique et de la Russie.

L'une et l'autre sont trop occupées de leur croissance pour s'en rendre compte; l'une et l'autre sont trop peu naïves pour qu'on les croie sur parole quand elles parlent d'elles-mêmes.

Les productions américaines manquent spécialement d'originalité. On dirait que les peintres, les orateurs, les poètes, les sculpteurs, les historiens des États-Unis, tenant leurs regards fixés sur l'Europe et comme écrasés par tant de beaux souvenirs, perdent le courage nécessaire pour puiser à la source vive des idées personnelles et des sentiments naïfs. Le burin du graveur est froid, la disposition du peintre est méthodique; l'éloquence du prédicateur rappelle les amplifications du collège, les débats parlementaires offrent une succession indéfinie de harangues pompeusement vulgaires. Le lieu-commun, cette affreuse contagion de la servitude intellectuelle, se répand comme un nuage gris sur toute une littérature vague, pâle, diffuse, décrépète dans son berceau. La muse répète avec une douceur fade les tristesses de William Cowper et les moralités de Wordsworth. Le patriotisme local de chaque province condamne l'historien à une minutieuse et lente exactitude, qui, ne lui permettant pas d'écrire des annales, mais seulement des inventaires, dévoue six volumes in-octavo à la généalogie de Pittsburgh ou de Nashville, sans compter six autres volumes envahis par les documents. Le meilleur écrivain dont puissent être fiers les États-Unis, Washington Irving, homme de goût et de savoir, d'un style élégant, fin et poli, s'attache plutôt à continuer Addison et Robertson, ses maîtres, qu'il ne prétend marquer d'une nouvelle et radieuse empreinte une littérature naissante. Fenimore Cooper, imitateur évident de Walter Scott, peintre exact et hardi de l'Océan et des forêts, pêche par la stérilité de l'invention et par cette exagération du détail que l'art ne peut admettre sans descendre jusqu'à l'esclavage patient qu'exigent les œuvres mécaniques. Lorsque, tout récemment,

» and summered them; I know all their points, shape and breed; I 've tried them alongside
 » of other folk; and I know where they fall short... where they mate' em, and where they
 » have the advantage... » — « Quant aux Yankies (Américains du sud des États-Unis), si
 vous voulez connaître leur endroit et leur envers, — je les sais par cœur; — je les ai pra-
 tiqués hiver comme été; — je connais tout ce qui les regarde, leur généalogie et leurs
 formes; — je les ai expérimentés à côté d'autres peuples. — Je sais en quoi ils sont in-
 férieurs, ou supérieurs, ou égaux. »

(LE MARCHAND D'HORLOGES. — *Ses tristesses*, chap. xi.)

une revue anglaise (1), dans sa bienveillance sympathique pour le cousin Jonathan (2), voulut mettre en relief le talent des orateurs américains, le rédacteur se laissa engager dans une contradiction assez plaisante; la résolution laudative de sa critique était sans cesse démentie par les fragments qu'il était forcé de citer. On y trouvait des océans de mots répandus sur des déserts d'idées, des torrents de métaphores communes se précipitant comme la pluie du ciel, la foudre de l'expression mélodramatique tonnant au milieu de cette solitude et de cette brume; aucune nouveauté, aucune simplicité, aucune énergie, aucune finesse, à peine le sentiment du rythme et du nombre. L'absence du goût n'étonnerait peut-être pas chez une nation qui déploie et essaie pour la première fois ses vastes ailes; c'est la hardiesse, la spontanéité, la grandeur des idées et du style, que l'on est surpris de lui demander en vain. Ses fondateurs furent des hommes énergiques. Le grand mot *liberté* remplit de son bruit et de sa splendeur tout l'espace compris entre la Floride et le Maine, entre l'Atlantique et les montagnes Rocheuses. Là vivent des républicains, fils de Washington, petits-fils des puritains indomptables, arrière-neveux des Saxons et des Teutons. L'énergique activité qui, depuis des siècles, précipite le mouvement de ces générations athlétiques, n'a rien perdu de son impulsion première. Partout on bâtit des ponts, des villes s'élèvent, on creuse des canaux, la machine à vapeur vole, les assemblées populaires se forment, de nouveaux districts sont arrachés à la vie sauvage, le désert cède, les landes sont cultivées, les forêts s'éclaircissent, les bâteaux s'ouvrent, les manufactures sortent de terre, le triomphe de la civilisation saxonne continue. On ne peut pas soutenir que les héros de ce triomphe manquent de génie; mais leur génie, ils ne l'écrivent pas : ils s'en servent. Aujourd'hui et pour longtemps encore, ils vivent dans la mêlée de l'industrie, ils sont dans le feu du combat. Penser est un métier d'oisifs. Ils n'ont pas le temps. Leur littérature est factice et ne tient pas à eux : ils ne possèdent pas ce loisir national, fonds nécessaire d'une littérature nationale. Ils ne reçoivent pas encore l'impression de cette nature grandiose qui les environne; ou si cette impression les frappe, elle n'a point de force; rien ne la concentre dans le foyer ardent et silencieux qui, par une magnifique alchimie, transformant la sensation et la pensée, fait naître les arts, la poésie et l'éloquence, couronne des peuples mûrs, couronnement des sociétés achevées.

Ce n'est donc pas eux qu'il faut consulter, car ils ne se comprennent pas encore. Ce ne sont pas les Anglais, leurs aristocratiques ennemis, qui s'attachent à nier la puissance des démocrates, leurs anciens colons. Dans l'ouvrage qu'il vient de publier, M. Haliburton suppose qu'un Anglais parcourant les possessions britanniques fait rencontre d'un colporteur et fabricant d'horloges, Samuel Slick, de Slickville, dans le Connecticut; ils se mettent à voyager ensemble. Tantôt sur une petite carriole, tantôt à cheval, Slick et son nouvel ami, qui ne joue guère d'autre rôle que celui de comparse, visitent la Nouvelle-Écosse, l'Acadie, le Maine, et toute cette portion contestée de l'Amérique septentrionale qui appartient aux États-Unis et à l'Angleterre. On frappe à la porte des chaumières, on entre dans les fermes, on s'arrête dans les auberges; on ne laisse échapper aucune occasion de juger les hommes et de les observer sans en avoir l'air, presque sans le vouloir. Rien n'échappe à Slick des originalités et des singularités de cette société nouvelle. Il a des rapports de commerce

(1) Le *Quarterly Review*.

(2) Le peuple des États-Unis.

avec tout le monde, et il débite une quantité prodigieuse d'horloges de bois, grâce à la souplesse de sa parole; il se vante surtout de connaître la nature humaine; aussi comme il juge les hommes et les choses!

Depuis les personnages de Walter Scott, on n'a rien inventé de mieux que Samuel Slick. Ce marchand d'horloges du Connecticut est une excellente et spirituelle créature, n'ayant pas d'esprit à notre manière, de cet esprit déjà vieux, cent fois retourné, un peu rance, un peu usé, flétri par ses métempsycoses, ayant traversé le collège, Rome, la Grèce, l'Égypte et quelque trente siècles de filiations, mais un bon esprit naïf et natif, qui sort de l'expérience comme l'étincelle pétillante en sortant du rocher; vif, bref, pénétrant, ne s'embarrassant pas des mots; quelque chose de Sancho Pança devenu homme politique, Sancho républicain. C'est le seul observateur sensé des mœurs américaines.

Cet homme traverse les États-Unis en long et en large, semant sur la route et pour de grosses sommes ses horloges de bois; véritable Ulysse américain. Son nez est pointu, son front haut, sa taille droite et fine, sa physionomie riante et madrée, son teint bronzé par l'intempérie des saisons qu'il affronte, son œil étincelant de pénétration et de vanité. Il réunit les qualités du marchand, du voyageur, du diplomate, du courtisan et du sauvage. Membre d'une société qui n'admet point de maîtres et qui n'a que des maîtres, il flatte tout le monde, sûr de tromper tout le monde. Actif, industriel, d'une trempe d'esprit et de corps vigoureuse et flexible, il ne cède à personne, et n'a besoin de personne. Dans un pays de commerce, et qui ne peut se soutenir et s'élever que par un effort continu d'industrie, d'agriculture et de négoce, il sait que l'intérêt de tous est de respecter la loi; aussi a-t-il toute la probité du marchand, toute la régularité du banquier, toute l'exactitude du commis. Il ne friponne jamais ses pratiques. Il les *met dedans* (*he takes them in*). Son bonheur consiste à user de sa pénétration pour engager ceux avec lesquels il trafique, à venir s'enfermer et se duper eux-mêmes: il a de merveilleux traquenards pour la cupidité d'autrui; il est ravi quand un chaland qui essaie de le duper, se vole tout seul. Il excelle dans cet art difficile de présenter un appât à la spéculation de ses concitoyens, d'exciter leur désir, d'irriter leur ardeur, de cacher un moment l'hameçon, de le laisser reparaitre, de les entraîner tout haletants, et de leur livrer enfin une proie dont eux-mêmes sont la proie. Il n'attrape personne; il n'est pas si sot. Il fait le naïf, excellent rôle dans la vie, et s'arrange de façon à ce que les autres veuillent bien s'attraper eux-mêmes. S'il était moins vantard et moins patriote, on le prendrait pour un Normand; moins futé et moins processif, pour un Gascon. Tel que nous le voyons, c'est un délicieux personnage.

Samuel Slick ne s'est point marié; il dit que c'est un marché trop chanceux, et il ne spéculé jamais qu'à coup sûr. Les grâces du beau sexe ne le trouvent pas insensible; mais il cède à la séduction modérément, maître de ses passions et de ses goûts, jouissant de la vie selon la mode américaine, sans trop risquer de son capital. Cette portion de bon sens pratique et expérimental, qui le rapproche de Sancho, s'est aiguisée chez lui par l'habitude du négoce. Il aime son cheval sans faiblesse; il courtise les beautés de la route, sans leur livrer son cœur; il savoure le grog et le *mint-julip* (1), sans jamais s'enivrer. C'est un sage. On regrette qu'il soit un peu fripon, et même ralliné. Mais que voulez-vous? C'est le commerce. Si vous le comparez à Sancho, vous le trouvez moins ingénu, mais plus avancé: un

(1) Eau de menthe.

Sancho qui ne peut avoir de don Quichotte. Aucune imagination décevante, nulle illusion lointaine, nulle brillante hallucination, ne jettent Samuel Slick en dehors de ce raisonnable et utile sillon de l'observation intéressée, de la flatterie calculatrice et de la séduction commerciale. Art plutôt que métier pour lui, il en estime la philosophie plutôt que les bénéfices. Il méprise les hommes, parce qu'il les attrape souvent, et cela le relève à ses yeux.

Il tend ses pièges comme le chasseur et l'homme politique, attachant plus de prix à réussir qu'à gagner beaucoup d'argent. Quand le poisson est pris, la pêche terminée, l'argent dans sa poche, il rit, moins par avarice que par amour-propre, et il examine alors, pièce à pièce, d'un œil charmé, cette horloge à mille rouages, cette âme humaine dont le *moi* est le grand ressort. Son analyse vaut toutes celles de Dugald Stewart et même d'Emmanuel Kant. Il aime sincèrement son pays, dont les institutions, perfectionnant toutes les belles facultés dont nous parlons, ont fait du colporteur marchand d'horloges un personnage national, un symbole, un résumé, un type. Mais son patriotisme ne l'empêche pas de voir clair. Ultra-Américain, ami véhément de la république fédérale, méprisant les autres peuples, certain de la supériorité qui place les Etats-Unis à une distance énorme de l'Europe, il n'en a pas moins les yeux très-ouverts sur les abus, les fautes, les dangers, les misères de sa patrie. Il en raisonne, comme de tout le reste, pertinemment, froidement, simplement, sans détours, sans rhétorique, allant au fond des choses, prenant les faits pour des faits, et les phrases pour des phrases. Quand le raisonnement lui manque, les anecdotes lui viennent en aide. Après les anecdotes affluent les proverbes. Quand il ne trafique pas, il raconte, et fume, et chevauche, et se prélasse dans sa finesse, et se réjouit de ses bons tours, et se rit de ses dupes, pressant de l'éperon sa fidèle monture, et endoctrinant le voyageur anglais auquel il fait comprendre ses théories, ses souvenirs, ses supercheries, ses espérances, l'état du pays, les Américains, les Canadiens, les New-Brunswickois, et les *nez-bleus*, c'est ainsi qu'il nomme les habitants de la *Nouvelle-Ecosse*, pays très-peu connu auquel appartient par parenthèse l'auteur de ce charmant livre.

Notre Anglais et Samuel Slick suivent les bords de l'Atlantique, et, après avoir parcouru la Nouvelle-Ecosse, ils entrent dans le Maine, qui appartient, comme on le sait, aux Etats-Unis. Chemin faisant, tous les individus qu'ils rencontrent, toutes les anecdotes que la présence des lieux rappelle au marchand d'horloges, tous les souvenirs dont son expérience est armée, lui servent à expliquer la situation morale des possessions britanniques et des Etats républicains, leur passé, leur avenir et leurs progrès. Il ne s'en tient jamais à la théorie et ne s'adresse qu'aux faits; c'est la méthode de Franklin, le Socrate de son pays. On voit entrer en scène vingt personnages qui valent mieux que ceux de Cooper, empruntés non à la vie exceptionnelle des bois et des déserts, mais à la société réelle qui s'agglomère et se forme dans les villes à peine construites et dans les fermes clairsemées; ces acteurs ne tiennent point de longs discours sur la politique, la religion, le commerce ou l'agriculture, mais ils représentent avec exactitude la marche des intérêts et le développement des esprits.

Comme Samuel, ils parlent le dialecte des classes inférieures américaines. Ce patois du calcul, de la prudence, de l'intérêt, de la spéculation commerciale, de la ruse suspendue entre la fourberie illicite et la probité, est fort curieux en lui-même; je le recommande aux philologues. On voit, en étudiant, comment les passions des hommes entrent dans le dictionnaire des peuples, et par quel procédé

inaperçu les idiomes changent de forme en traversant de nouvelles mœurs. Le bonhomme Samuel Slick ne répond jamais à une question par une assertion assez positive pour le compromettre et l'engager. — « D'où venez-vous, et où allez-vous? lui demande d'un ton rude un vieil Anglais, précepteur de son état, nomade par nécessité, et qui s'occupe à se griser sérieusement dans une taverne de la côte. Je crois me souvenir vous avoir vu quelque part. — Je *devine*, répond Slick (*I guess*), que vous pouvez m'avoir vu quelque part en effet; mais je ne *calcule* pas (*I don't calculate*) exactement dans quels parages. — Ni moi non plus. — Et d'où venez-vous comme cela, de Lunembourg? — Je ne *prétends* pas dire que je n'aie pas été à Lunembourg. — Joli endroit, mais on n'y parle que le hollandais; je déteste le hollandais; la langue anglaise est le seul idiome digne d'un homme. Vous disiez donc que vous veniez... je ne me rappelle plus d'où. — Je *n'estime* pas exactement vous avoir cité le lieu particulier d'où j'arrive... — A votre santé; je vois que vous êtes Anglais, vive la vieille Angleterre! — Je ne *spécule* pas (*I don't speculate*) vous avoir dit que j'étais Anglais. — Tant pis pour vous. D'où diable venez-vous donc? — On dit, *généralement parlant* (*in a gin'ral way*), que je suis des Etats. — J'aurais dû le deviner à vos spéculations, estimations, divinations, calculations, et à toutes vos misérables évasions. » — Mais dès qu'il s'agit des Etats-Unis, de la République, de Daniel Webster, de Clay, de Jefferson, de John Adams, de Bunker's Hill et des héros de la révolution américaine, ce dialecte oblique et bizauté, ce langage qui marchande constamment la pensée, ces réponses qui escamotent la moitié de leur sens, se réservant toujours une issue dérobée, font place aux assertions les plus positives et au mélange le plus amusant des expressions de la boutique et de l'emphase du collège. — « Calculez de votre mieux, mon cher précepteur; il est certain et définitif que parmi les peuples, nous avons aujourd'hui le numéro 1, lettre A, première colonne, sans tare, sans déduction, sans soustraction et sans avarie. Je spécule que ceux qui ne conviennent pas de cela ne savent pas faire une addition complète, et qu'ils n'entendent rien aux premières règles des chiffres. Il est clair que nous avons la plus splendide *location* (*the most splendid location*) qui soit entre les deux pôles; c'est généralement reconnu. Le plus grand homme de ce temps-ci est assurément le général Jackson; il passe Napoléon Bonaparte d'un grand *bout de craie* (*by a long chalk*). Je ne parle pas de Van Buren, de Daniel Webster, d'Amos Kindle, et de tout un radeau (*a whole raft*) d'hommes d'Etat qui *vont à tout* et sont capables de tout (*up to every thing*). L'Angleterre donne le fouet au monde, et nous donnons le fouet à l'Angleterre. » Cette dernière sentence est la bien-aimée de Samuel Slick, et revient au bout de toutes ses harangues.

— « Savez-vous, dit le marchand d'horloges, pourquoi les gens de la Nouvelle-Ecosse, les *nez-bleus*, comme on les appelle, ne réussissent à rien, tandis que tout nous réussit? C'est qu'ils parlent toujours, et nous, nous agissons toujours. C'est un fait. Quand nous voulons des paroles, nous en avons pour notre argent. Nous payons les avocats et les orateurs, ceux-là s'en vont au congrès ou devant les juges, et ils s'acquittent diablement habilement de leur mission. C'est un fait. Un *nez-bleu* dit : « Il est question de partir pour l'ouest; j'y songerai. » Un Yankee ne dit rien que ces mots : « Vers l'ouest! » — Et en avant! Il est parti, droit et vite, comme l'éclair. Chez nous, quand les gens ne travaillent pas, nous ne plaisantons guère, nous les pendons. C'est la loi de la lanterne (*lynch-law*). Les cinq joueurs de Vixburg ont passé par là. Les bons citoyens font l'émeute, mais une émeute bien organisée, et ils n'y vont pas de main morte, à ce que je soppote. »

« Aussi je calcule que nos citoyens sont les plus éclairés, les plus honnêtes et les plus libres qui soient sur la face du globe ! — Et les plus modestes, interrompit le voyageur. — Ce qui est un fait, reprit Slick sans se démonter, c'est que nous avons le bon bout. Nous allons de l'avant ; nos voisins vont de l'arrière. Nous battons tous les peuples du monde. Nous mangeons vite, nous marchons vite, nous bâtissons vite, et nous vivons vite. Nous avons tant de choses à faire ! Celui-là se lèvera de bon matin et aura ses dents de sagesse bien poussées et bien venues qui nous dépassera. C'est un fait.

— Eh bien ! dit l'étranger, vous êtes satisfaits du présent, sûrs de l'avenir, et votre confiance me charme. La crainte du mal est pire que le mal, mon cher Slick !

— Oh ! reprit le marchand d'horloges (c'était après souper, dans une petite auberge, sur les bords de la rivière Philippe, et Slick avait ingurgité quelques douzaines d'huîtres de Shyittaïack, renommées dans le pays, mais sujettes à une digestion mélancolique) ; oh ! je devine que les choses de ce monde ne vont pas toujours droit et bien, la main haute, sur le comptoir, sans tricherie et sans marchander. Les États-Unis, le plus beau pays du monde, ne sont pas sans leurs petites douleurs intestines. Nous avons d'abord les *noirs* et les *blancs*, deux partis qui se montrent les dents et qui grommellent. Les *protestants* et les *catholiques* dressent les oreilles et lèvent la queue, tout prêts à ruer. Les *abolitionistes* et les *planteurs* ne ressemblent pas mal à deux taureaux dans un pâturage. Il y a encore deux points assez dange-reux, l'*émeute* et la *lanterne* ; et gare à ceux qui passeront par là. La *nullification* et le *tarif* brûlent en dedans, comme un trou à charbon d'où la fumée sort, en attendant mieux. Les partisans du *gouvernement central* et du *gouvernement provincial* s'escarmonchent de temps à autre, et, quand on en sera venu à la grande mêlée, vous en verrez de belles. L'*excédant* du revenu est encore un autre os à ronger, ajouta-t-il en se balançant tristement sur sa chaise et en allumant son cigare.

— Voilà un tableau peu séduisant, reprit l'étranger ; mais je doute qu'il soit fidèle. Si cela était, pourquoi donc les États-Unis exerceraient-ils, et sur les populations voisines et sur l'Europe elle-même, un pouvoir d'attraction si formidable ?

— Attraction irrésistible ! s'écria le marchand d'horloges en frappant sur la table. Irrésistible, vous dis-je ! C'est une puissance de suction ; c'est une activité qui absorbe ; c'est un mouvement violent et attractif. Vous avez vu cela dans certaines rivières. On n'y échappe pas, tout y vient, tout s'y porte, tout s'y perd. Si nous possédons les éléments de combustion, nous avons aussi ceux de la force. C'est un fait !

Après avoir ainsi philosophé, il reprit son cigare.

— Mais, lui dit l'interlocuteur, le témoignage de tous les voyageurs est contre vous, mon cher Slick.

Samuel fit un geste d'ineffable mépris :

— *Les voyageurs !* Les voyageurs anglais ! De jolis garçons, à ce que je suppose. Lieutenants en congé, actrices en tournée, qui brûlent le terrain et traversent cinq mille milles en cinq semaines pour rapporter chez eux un paquet d'anecdotes gros comme les Alleghanis, et faire connaître au monde le vrai caractère des Américains du Nord ! Ils nous ont étudiés comme j'ai étudié le français chez mon précepteur de Boston, en deux jours. La première fois que j'allai à la Nouvelle-Orléans, j'accostai un Français dans la rue, et je lui dis, calculant que je me ferais comprendre : *Polly woos a french shay* (1) ? — Je n'entends pas l'indien, me répondit-il. — Ne me

(1) Parlez-vous français ?

parlez pas de vos voyageurs... — Cela n'empêche pas, reprit-il après un moment de silence, que nous autres Américains, nous damons le pion à l'univers. Je calcule que plus une machine à vapeur est chauffée, plus elle va vite, et la chaudière, à ce que je devine, peut éclater. C'est là notre affaire. Nous allons vite, nous allons bien, et cela chauffe en diable. Les Anglais battent le monde, et nous battons les Anglais. Nous perfectionnons tout ; nous avons perfectionné la nature humaine. L'Américain des États-Unis a du fonds, de la vitesse et de l'apparence ; c'est tout muscle : vif comme le renard, souple comme l'anguille, fin comme la belette. Je ne devrais pas le dire ; mais c'est reconnu. Il éclipse la création ; il vaut l'argent monnoyé. »

A ce dernier mot, Slick se tut, comme si cet effort de son éloquence eût touché le dernier terme de la persuasion et de la métaphore, et, par un sentiment de condescendance très-délicat, il changea de conversation.

Slick avait raison de se montrer modeste. Jamais la véritable situation des États-Unis, si dangereuse, si florissante, si active, n'a été exprimée et résumée avec une plus spirituelle et plus naïve profondeur. C'est ainsi qu'il traite tous les sujets : « Mes règles de conduite, dit le philosophe marchand d'horloges, ne sont pas en grand nombre, mais elles sont d'un effet certain ; elles vont droit au but, c'est un fait. *Tout se chiffre*, voilà mon premier axiome. Il n'y a pas d'homme ou de femme inaccessible à la *poudre de perlimpinpin* (*soft sawder*), voilà mon second ; enfin le grand mot, le mot maître du monde entier, c'est : *Qu'est ce que cela me fait ?* Avec ces trois principes, vous irez au bout du monde, à ce que je calcule, et sans vous tromper de route. »

Il n'a pas la bonhomie de professer pour la vie politique cette estime et cette admiration que nous Français, tout neufs en ce genre, nous lui vouons naïvement. « Quand on s'est habitué à la vie politique, dit le marchand d'horloges, on ne marche jamais droit, c'est impossible.... La politique nous tourne, nous retourne et nous tortille.... Du diable s'il faut se fier jamais aux gens qui font ce métier-là ! Ils vont de travers, comme les colporteurs, forcés de se courber sous leur pacotille ; à la longue, ils se déforment. L'homme politique, loyal pour ses amis, honnête, sincère, généreux, est une merveille. — Vous est-il arrivé de nettoyer vos couteaux avec de la poudre de briques ? (ajoute le marchand d'horloges en son patois). C'est long et c'est un mauvais procédé ; la lame devient brillante, mais *l'acier s'en va*. Ainsi de la politique ; elle détruit l'énergie et la droiture : notre *acier s'en va*. »

Alabama est une de ces nouvelles villes qui sont sorties de terre comme par un coup de baguette, et qui ont plus de rues que de maisons, plus de maisons que d'habitants. Là, comme dans le reste des États, il n'y a de culte et de clergé que ceux dont une congrégation quelconque fait les frais. Si un ministre est abandonné de ses ouailles, le presbytère tombe en ruines, l'église devient un magasin, et tout est dit : c'est ce qu'on appelle le « système volontaire. » Un jour que Samuel Slick, après avoir vendu ses horloges, sortait de cette ville commencée, il s'arrêta devant une belle maison blanche, avec jalousies vertes et ornée dans le dernier goût américain. Deux rangées de peupliers blancs conduisaient à la porte d'entrée, et l'on apercevait, à droite et à gauche, au milieu d'un double parterre, une statue d'Ève couleur de chair, très-bien peinte, qui servait de pendant à une statue du premier homme, exécutée avec le même talent. « Devinez-vous, demanda Slick au premier passant, quel peut être le propriétaire de ce bijou de maison ? — Je suppose, répondit le passant, que vous n'êtes pas du pays. — Je ne présume pas que j'en sois, reprit Slick. Qui diable demeure là ? — Le révérend Achab Meldrum, ministre d'Ala-

bama, autant que je puis calculer. — Est-ce possible? Achab, le plus mauvais sujet de l'école où j'ai appris le français. Je calcule qu'il était destiné à devenir membre d'une congrégation de prisonniers d'État, plutôt que chef d'une congrégation spirituelle. Je vais voir ce qu'il en est. »

Slick souleva le marteau de cuivre qui ornait la porte, et un petit nègre, bien vêtu et bien botté, vint lui ouvrir. Il fut introduit dans un parloir élégant, tout rempli de ces inutilités ravissantes dont les Américains sont aussi curieux que nos duchesses. L'horloger avait peur de remuer, tant les fauteuils étaient beaux, brillants et merveilleux à voir. De longs rideaux de soie répandaient sur tous les objets une douce et profonde obscurité; c'était la résidence d'une femme du monde plutôt que d'un ministre du culte. Enfin entra le révérend Achab Meldrum, d'un pas doux et moelleux, et tenant à la main une Bible reliée magnifiquement. « A qui puis-je avoir le plaisir de parler ce matin? demanda-t-il.

— Si vous voulez relever un de ces magnifiques rideaux, lui dit-il, vous n'aurez pas de peine à me reconnaître. Quant à moi, je ne me trompe pas; c'est la voix d'Achab Meldrum, quoique vous cherchiez à l'adoucir. Je suis Samuel Slick, votre condisciple. — En vérité, ami Samuel, je suis ravi de vous retrouver... » Et le ministre commença un pathétique et agréable commentaire sur les joies du retour, les plaisirs de l'enfance, les souvenirs du premier âge, les anciens amis, et une foule de sujets élégiaques de la même nature, qui ressemblaient moitié à une page de sermon et moitié à une page de roman. — Dites donc, Achab, reprit Slick, d'un air et d'un ton narquois, je calcule que vous avez considérablement pratiqué l'art de faire descendre sur les yeux du prochain le bonnet de coton de votre éloquence; mais j'y vois clair malgré vous, mon très-cher ami. Vous souvenez-vous d'une pauvre fille qui avait vingt ans quand vous avez quitté le pays, qui en a vingt-sept aujourd'hui, et qui se nomme Polly Bacon; son fils a sept ans; c'est un charmant petit garçon, et qui doit vous intéresser.

— Chut, chut, dit Achab effrayé, et il imposa silence à son vieux condisciple. Puis il le fit entrer dans une petite chambre secrète, située tout au fond d'un corridor, au bout de la maison, sans tapis, sans dorure, sans luxe, et réservée au grand plaisir des Américains, qui est de fumer. Les deux amis allumèrent deux pipes, et la confession du ministre commença. — Savez-vous, lui dit Slick, que selon mon calcul, vous avez bien mené votre barque? La maison est jolie, et votre revenu se trouve sans doute d'accord avec l'aisance que cette maison atteste. — Trois mille dollars par an. — Jolie affaire. La spéculation est bonne; je ne savais pas que la prédication se vendit si bien. J'aurais pris ce genre de commerce-là. — Si vous me promettez de vous taire, Samuel, je vous instruirai là-dessus. — Silencieux comme le tombeau, dit Slick. — Eh bien! mon cher ami, je n'ai eu besoin que d'une nouvelle règle de grammaire, et la voici: le féminin est au-dessus du masculin, et le masculin au-dessus du neutre. Je flatte les femmes, elles me donnent les hommes. Il n'est pas toujours commode de faire avaler la flatterie à notre honorable sexe, surtout dans ce pays d'intérêt. Mais l'homme dont on flatte la femme, vous est acquis. Il n'y tient pas, c'est une affaire faite; il vous suit où vous voulez. La femme est la roue de devant. Faites-la bouger, tout le reste marche. Hier, je prêchais sur la mort d'un enfant, fils d'une veuve; je fis un tableau si doux, si charmant, si triste, si merveilleux, si touchant, de la tendresse maternelle veillant près du lit du jeune malade, de la vertu féminine, de la bonté féminine, du pardon féminin (par parenthèse, c'est la seule créature au monde qui ne pardonne jamais), j'introduisis dans mon

oraison tant d'anges, de larmes, de vertus et de tendresses, toujours au féminin; je citai un si grand nombre de beaux vers tirés de Scott et de Byron, que mon succès fut complet. C'était touché à merveille. « Ah! me dit une de ces dames après le sermon, jamais, depuis que vous avez pris ici votre *location*, jamais vous n'avez aussi bien parlé. — Madame, lui dis-je en serrant sa main, j'ai peint d'après nature. — Rien de plus pathétique, dit une autre. — Mon modèle n'est pas éloigné, repris-je. » — Elles étaient toutes enchantées. Le lendemain, je reçus à peu près cent dollars en numéraire et cinquante en nature; les chères créatures étaient à moi. Voilà comme on prêche, mon ami Samuel. C'est là le résultat du système volontaire. Croyez-vous qu'elles seraient assez niaises pour ouvrir leur bourse à un critique, à un moraliste qui leur apprendrait que la chair est faible, et le sexe aussi. Elles le laisseraient prêcher dans le désert, et s'étendre à son aise sur les vices humains. Je reste célibataire, et je calcule que c'est là le seul moyen de conserver la faveur publique; toutes les filles à marier comptent m'avoir un jour, et toutes les mères me portent aux nues. — Quand je retournerai dans notre pays, reprit le marchand d'horloges, je ne manquerai pas de dire à notre vieux précepteur quel raffiné coquin vous êtes devenu, mon camarade Achab, et quel escroc de qualité superflue vous faites aujourd'hui. — C'est le système et non pas moi, qu'il faut accuser. Le système me fait ce que je suis! Je ne le fais pas. — Système ou non, Achab, vous êtes un drôle. Mais je calcule qu'il vaut mieux n'en rien dire à personne, et laisser les pauvres femmes à qui vous servez votre *poudre de perlimpimpin*, continuer leur métier de dupe. Servez une rente de cinquante dollars par an à la pauvre Polly Bacon, et je ne dirai pas un mot de ce qui vous regarde. Allons, soyez bon enfant; passez-en par là. Je suis sérieux. Sacrifiez-vous. »

Achab Meldrum baissa la tête, maugréa tout bas et paya la rente.

Une année après, Slick et son compagnon se trouvaient à la porte de Thèbes, non pas de Thèbes l'égyptienne, ni de Thèbes la ville grecque, mais d'un petit hameau formé de cinq ou six huttes de bois, auxquelles la singulière prétention des habitants, préparant des tortures aux géographes de l'avenir, avait imposé cette dénomination grandiose. Toutes les portes étaient fermées; pas un habitant dans les rues. On voyait, au milieu de ce silence général, la truette du maçon plantée dans son baquet de plâtre, l'échafaud dressé, l'établi du menuisier sur lequel on avait déposé le rabot, et tous les symptômes d'une interruption subite et momentanée des travaux commencés. A force de chercher, Slick découvrit une auberge entr'ouverte, et dans l'unique chambre dont elle se composait, l'aubergiste lui-même assis et fumant. — « Je calcule que vous n'êtes pas, lui dit Slick en entrant, le seul habitant de cette *location*. — Je calcule que non, lui répondit l'aubergiste; ils sont tous allés dans la forêt, écouter le prédicateur des nouveaux korkornaites. — Je ne présume pas avoir encore entendu parler de ces gens-là, qu'est-ce qu'un korkornaité? — Ils pourront vous le dire eux-mêmes, je n'en sais rien; je sais seulement que c'est aujourd'hui le jour de la grande *abeille religieuse* (*religious bee*), qu'on appelle encore rassemblement, ou bien « remuement de piété » (*stir*). Tous les peuples ont leurs stimulants; les Chinois l'opium, les Hollandais le skidam, les Anglais le gin, les Irlandais le whiskey. Nous autres Américains, qui allons de l'avant (*go ahead*), nous les réunissons tous; nous avons le tabac, le rhum, le thé vert, la politique et le remuement de piété. Chaque secte nouvelle opère son remuement. J'ai quatre enfants dont l'un est hixaité, le second universitaire, le troi-

sième socialiste, le quatrième grelotteur, et je calcule que le cinquième, si Dieu m'en donne un cinquième, sera un korkornaïte.

— Je me sens curieux de voir la chose, dit Slick, et il suivit avec son compagnon de route les indications du maître d'auberge qui lui montra le chemin. Près d'un pont, sur le domaine d'un colon qui ne l'avait pas encore défriché complètement, et près de la lisière d'une forêt dont les arbres gigantesques versaient leur ombre sur cette scène bizarre, on avait élevé une vingtaine de tentes semblables aux wigwams des Indiens, et l'on y débitait des liqueurs, du tabac, des gâteaux, du vin, comme dans une foire. Au centre, une sorte de grange, bâtie de planches, servait de théâtre aux chefs du « remuement de piété, » dont la voix perçante et criarde frappait au loin les échos des rochers, de la rive et des bois; quelques centaines d'hommes, assis sur les vieux troncs des arbres que la hache avait abattus, causaient religion ou politique, buvaient l'eau de menthe et le grog, et attendaient le retour de leurs femmes ou de leurs filles qui remplissaient la grange. Slick et l'Anglais trouvèrent moyen de pénétrer dans le temple, et de s'asseoir sur un banc de bois, au moment où un nouveau prédicateur montait sur la table qui servait de chaire ou de tribune. C'était un personnage maigre, pâle, exténué, l'œil cave, le front entouré d'un foulard rouge qui semblait redoubler sa pâleur de cadavre, le cou nu et l'air si profondément douloureux et résigné, qu'on l'eût pris pour un condamné marchant au supplice et non pour un ministre de l'Évangile. Il faisait peine à voir. Tout se tut. Il prononça lentement quelques mots, puis des murmures entrecoupés, puis un axiome, puis un autre, et, sa voix s'élevant par degrés, il entra dans son sujet, qui n'était autre qu'une effroyable peinture des supplices réservés aux damnés. Ses gestes s'animent, son œil s'enflamma, sa parole devint aigre et véhémence; on le vit suer à grosses gouttes, et enfin ôter son habit. Cette cérémonie achevée, il recommença son infernale description, dont toutes les images, empruntées à ce qu'il y a de révoltant et de hideux dans la vie physique, inspiraient un si profond dégoût et étaient tellement dénuées de raison, de sens et de philosophie, que Slick et son compagnon quittèrent leurs places et sortirent de la grange, pendant que les femmes, épouvantées, tombaient dans des convulsions hystériques, poussant de longs hurlements et se jetant dans les bras les unes des autres. — « Je spéculé, dit Slick en sortant, que j'ai vu ce gaillard-là quelque part; on prétend qu'il s'appelle Concorde Fisher; mais c'est un faux nom, j'en suis sûr. » Il ne se trompait pas.

Le lendemain, il vit entrer dans la chambre de sa taverne ce terrible prédicateur, qui avait quitté le mouchoir rouge et qui lui dit tout bas : « Samuel, je vous ai reconnu hier; c'est bien vous, et vous êtes précisément l'homme que j'ai le plus besoin de retrouver. Je suis Achab Meldrum. Mon cher ami, nous prêchons ici l'abstinence : il n'y a que cela qui réussisse dans ces cantons; mais c'est ma foi plus facile à prêcher qu'à pratiquer. Je n'en puis plus; au nom du ciel, faites-moi donner un verre d'eau-de-vie.

— Je calcule que c'est bien fait, répondit Slick, éternel hypocrite que vous êtes. Pourquoi diable ne buvez-vous pas votre eau-de-vie comme tout le monde, comme un homme, la main haute, au-dessus du comptoir, sans barguigner et sans niiserie? Je n'approuve pas toutes vos parades.

Cependant le brave marchand d'horloges fit apporter à son ancien condisciple la liqueur reconfortante; et, lorsqu'il le vit un peu ranimé : — Ah çà! lui dit-il, Achab, que diable venez-vous faire ici? La dernière fois que je vous ai vu, votre

commerce de sermons allait merveilleusement bien, et vous tiriez un bon parti de votre règle grammaticale sur le féminin supérieur au masculin... Allons, ne pleurez pas, Achab; à quoi cela sert-il? Avalez-moi cette eau-de-vie, et faites-moi l'histoire de votre nouvelle règle grammaticale et de ses résultats. — Hélas! reprit Achab en sanglottant, cela n'a pas bien fini; les pères et les mères se sont formalisés de ce que leurs filles venaient trop souvent me soumettre leur conscience et lutter avec moi contre le mauvais esprit. Le juge *la lanterne* se mettait en route, et je crois que l'on m'aurait accroché à ma porte, selon votre justice républicaine, sans autre forme de procès, quand je fus averti de ce qui me pendait à l'oreille, et je levai le pied. Je me suis alors enrôlé parmi les *korkornaïtes*, et j'ai un succès magnifique. Mais la vie que je mène est une vie du diable, et je m'exténue à crier, à boire de l'eau et à jouer le mélodrame. Je crois que je vais me faire socialiste. Ces gens-là ne sont pas si serrés, et leur règle me convient assez: il s'agit de faire tout ce que l'on veut. Qu'en pensez-vous, Samuel? Y a-t-il quelque fonds à faire là-dessus? Est-ce une bonne affaire? Cela durera-t-il? Quand je spécule, j'aime à mettre toutes les chances de mon côté.

— Achab, reprit Samuel, vous me faites trembler. Vous êtes devenu un vrai démon. Faites-vous fermier ou marchand, et quittez le métier de prêtre. — Moi! reprit Achab, qui était plus d'à moitié ivre, je ne ferai jamais de métier vulgaire. Va pour le socialisme, c'est facile, c'est libre, c'est à la mode... — Et il tomba sous la table.

C'est par des exemples de ce genre, la plupart beaucoup plus comiques et tous puisés dans la vie intime et privée, que Samuel initie le lecteur au génie populaire de cette nation. Il visite les manufactures en sa qualité de dessinateur, et *croque* les ouvrières (*taking off the factory girls*). La politique, les arts, le commerce, s'offrent à lui, personnifiés et vivants: excellente méthode qui ne livre rien à l'hypothèse et donne tout à l'expérience.

Que résulte-t-il de ce travail d'observation, le plus attentif, le plus profond et le plus naïf auquel on ait encore soumis cette nouvelle partie du monde; travail qui ne se contente pas de généraliser philosophiquement certains résultats et d'appuyer des déductions sur des conjectures, mais qui pénètre dans le secret des mœurs, cherchant les plus petits mobiles de l'élaboration actuelle et pesant avec soin tous les éléments constitutifs de la société américaine? — Qu'il n'y a rien encore d'achevé dans cette région, et que la formation qui s'y opère, avançant avec une rapidité formidable, dévorant l'espace, mais trouvant encore devant elle beaucoup d'espace et de temps, est à peine parvenue à la moitié de son œuvre. Nous autres Européens du midi, auxquels Rome, déjà languissante et dégénérée, a transmis sa langue que nous avons mutilée, ses institutions que nous avons déformées, et ses souvenirs que nous avons adorés comme des pédants, nous avons des rides dans notre berceau. Les Américains n'héritent d'aucune civilisation matérielle. Ils ont devant et derrière eux la forêt et l'Océan. Aussi leur activité physique est-elle sans bornes. Mais ils ont hérité de tant de civilisations intellectuelles, qu'ils en sont écrasés; aussi ne peuvent-ils avancer d'un seul pas dans cette voie. Ils dirigent la civilisation industrielle et marchent à la suite de la civilisation intellectuelle. C'est dans l'ouvrage de M. Haliburton qu'il faut étudier comme dans un miroir ce prodigieux mouvement et cette complète nullité.

Par quelle singularité, dira-t-on, vous avisez-vous de chercher, aux limites du monde civilisé, non loin de Terre-Neuve et du Labrador, un livre qui n'a rien de littéraire, dont aucun journal ne parle, qui n'est pas écrit en anglais et qui ne

traite point des grands intérêts de l'humanité? La vie des planteurs dans la province de Tenessée, et celle des colons de la Nouvelle-Écosse, nous importent assez peu. Quelle nouvelle législation, quel système ingénieux nous apportez-vous? Quelle recette inconnue sur les destinées humaines se trouve, comme le disent les penseurs récents, *formulée* dans cet ouvrage inutile? — Aucune, sûrement. Mais en fait de systèmes et de théories, rien ne nous manque; ces ballons qui flottent dans notre atmosphère, les uns plus haut, les autres plus bas, pour les menus plaisirs de nos yeux, en vérité doivent nous suffire. Continuez cet amusement facile, dernier charme des esprits impuissants, et faites beaucoup de lois; l'Europe en attend beaucoup encore. Bâissez avec enthousiasme ces édifices de papier et ces sublimes châteaux de cartes. Laissez à d'autres esprits leurs plaisirs.

Aucune époque avant la nôtre n'a été visible et transparente dans son mouvement intime de chaque jour et de chaque nuit. Si l'on parvient à se détacher des grandes petitesse de la veille, on peut écouter le mouvement secret du monde. sentir battre ce pouls gigantesque, surveiller avec un intérêt triste et ardent les palpitations de ce point central et vivant, qui est le cœur de l'humanité, et que l'on appelle, faute d'un autre mot, la civilisation; observer si ce point vital se déplace, et dans quelles régions se portela vie; enfin, saisir au passage et sténographier au moment même où il éclôt le drame éternellement improvisé qui s'appelle l'histoire et que d'autres essaieront d'écrire un jour. Dans les époques anciennes, les intelligences les plus rares ne pouvaient y réussir; on ne voyait qu'à deux pas de soi. Jules César savait très-mal ce qui se passait dans la Perse ou dans l'Arménie, et les mouvements intérieurs de l'Inde ou de la Samothrace étaient presque inconnus de Rome souveraine. Maintenant tous les ressorts qui meuvent cette grande machine des sociétés font leur œuvre à ciel ouvert, et le monde entier est de cristal. C'est un plaisir magnifique et grandiose de prêter l'oreille au bruit sourd et mesuré de ses ronages, et d'assister aux transformations régulières que l'on prenait jadis pour des phénomènes inattendus et mystérieux. Tel est ce miracle, facilement explicable, de l'Amérique septentrionale, qui se peuple et se fertilise, attirant à elle la vie et la force de l'Europe vieillissante, et sur le point d'absorber ou d'anéantir les possessions étrangères qui l'environnent. Vaste ruche de travailleurs, magasin, boutique, ferme, arsenal, manufacture, atelier, elle se croit démocratie et n'est qu'une fabrique. Ses heures de loisir ne sont pas venues, et le géant n'a pas encore de muscles. Mais ce qui recule démesurément la solution du problème, c'est qu'elle étend ses limites par le magnétisme et la séduction de son exemple. Le Texas est à elle, les vieux Français du Canada penchent vers elle, la Nouvelle-Écosse, languissante, espère retrouver la vie, si elle devient à son tour républicque. Ainsi se multiplient les termes du problème. Par-delà les mers, tout est avenir, espérance et ardeur, tandis que le passé pèse sur nous et que nous nous agitons sur nos cendres.

Des deux sociétés nouvelles et menaçantes qui se forment, l'une sous la loi du czar, l'autre sous l'invocation de Washington, la plus intéressante par son énergie, ses traditions, sa filiation teutonique et sa forme libre, c'est l'Amérique septentrionale. L'ouvrage de M. Haliburton exprime admirablement l'esprit des masses qui habitent les Etats-Unis, non leur esprit de parade et de convention, mais le vrai mouvement qui les anime; activité insatiable, ardeur d'acquiescer, besoin de dévorer l'espace et le temps. Un vaste fragment de l'avenir est donc contenu dans ce petit livre écrit au bout du monde.

DE

LA PUISSANCE ANGLAISE

EN CHINE ET DANS L'INDE EN 1840.

I.

EXPÉDITION DE CHINE.

En Asie comme en Europe, de grandes questions ont été décidées ; de plus grandes sont en suspens. La France a permis que le sort de l'Égypte et de la Syrie fût réglé provisoirement sans son intervention. La Russie, après avoir fait un pas vers l'Asie centrale, a rétrogradé devant l'action mystérieuse de l'Angleterre bien plus qu'elle n'a cédé à la rigueur inaccoutumée du climat, et semble abandonner au commerce et à la politique de son habile rivale l'influence qu'elle se croyait naguère appelée à exercer sur les destinées de l'Afghanistan, de la Tartarie, de la Chine peut-être (1). Il y a dans ces événements quelque chose d'étrange et d'imprévu qui ré-

(1) Les journaux anglais ont annoncé que le capitaine Shakespear, qui avait été envoyé à Khiva après le capitaine Abbott, et de là à Saint-Pétersbourg, à l'effet de réconcilier la Russie avec le khan de Khiva, avait été présenté à l'impératrice le 29 novembre dernier. Le bruit a couru à Bombay que la mission de ces deux officiers (les capitaines Abbott et Shakespear) se rattachait à une convention secrète en vertu de laquelle la Russie, moyennant une somme stipulée, avait renoncé à sa nouvelle expédition contre Khiva, et laissait le champ libre à l'Angleterre dans l'Asie centrale. Des personnes haut placées avaient, disait-on, entre les mains copie de la correspondance des deux cabinets à cet égard, correspondance où les vues et les intérêts de la Grande-Bretagne et de la Russie étaient exposés et discutés avec la plus entière franchise, et l'on ne doutait pas que le gouverneur de Bombay n'eût été autorisé à diriger l'action de la presse dans le sens de la politique nouvelle. Il faut convenir que la soumission du khan de Khiva et l'active intervention de l'Angleterre,

vèle l'action de causes encore imparfaitement étudiées, ou tout à fait incomprises. Cependant les véritables intérêts des peuples sont les mêmes; le fond des grandes questions n'a pas changé; les solutions sont modifiées ou ajournées par des accidents : voilà tout. Si des tendances rivales font halte en quelque sorte d'un commun accord, c'est qu'on a besoin, de part et d'autre, de gagner du temps : la rencontre n'est que différée, le choc aura lieu un jour, et c'est dans le calme qui précède l'orage qu'il faut que les nations se préparent aux luttes de l'avenir. Étrange spectacle que celui que présente le monde à la fin de l'année 1840! En Europe, la paix armée; en Asie, la guerre, mais reléguée aux extrémités du grand continent, et ne se montrant, pour ainsi dire, qu'en parlementaire pour demander, au nom d'une reine européenne, à l'antique empire de Chine, réparation de l'insulte faite à la dignité d'un peuple, et garantie pour les intérêts du commerce et de la civilisation! Quelles sont les causes véritables qui ont amené l'insulte? Comment ces intérêts ont-ils été compromis? Ce sont là des questions dont l'examen est plein d'enseignements pour quiconque les étudie de sang-froid, et dont la cupidité insouciant des contrebandiers a pu seule méconnaître l'importance. Le gouvernement anglais ne nous semble cependant pas avoir donné assez tôt aux affaires de Chine toute l'attention qu'elles méritaient, et sa prévoyance habituelle s'est trouvée en défaut non moins que son habileté, quand il a négligé, en 1854, de se mettre en garde contre les éventualités dont l'abolition du privilège exclusif de la compagnie et l'introduction d'un nouvel ordre de choses menaçaient les relations de l'Angleterre avec le gouvernement chinois. D'ailleurs, plusieurs dispositions du nouveau bill (*China bill*) étant de nature à mécontenter les Anglais, tout en offensant les Chinois, on devait craindre que l'application de la mesure ne soulevât tôt ou tard de graves difficultés.

Nous sommes, au reste, porté à croire que la question de Chine, même au moment où nous écrivons, est encore ouverte à certains égards, et que la solution définitive pourra tromper plus d'un calcul; mais nous pensons que le sens général de cette solution est désormais hors de doute, que les intentions et les actes du gouvernement anglais, en ce qui touche le commerce de l'opium et les droits respectifs comme les intérêts politiques des deux empires, ont été l'objet d'une appréciation inexacte ou partielle, et que l'issue de la lutte engagée sera profitable non-seulement à l'Angleterre, mais au monde entier. Ainsi le différend entre l'Angleterre et la Chine aura eu, selon nous, une portée autre que celle qu'on lui attribuait généralement; la contrebande de l'opium n'aura été qu'une des causes inévitables d'une rupture dont il fallait chercher le véritable caractère dans la question générale des relations de l'Europe avec la Chine, relations basées sur un système vieilli, qu'une secousse devenue nécessaire pouvait seule rajeunir et faire tourner à l'avantage réel de la civilisation et du commerce. C'est de ce point de vue qu'il faut envisager les affaires de Chine.

Depuis un grand nombre d'années, l'opium est importé en Chine non-seulement acceptées inopinément par la Russie, sont des faits de nature à justifier les bruits dont nous parlons. La Russie, avec sa réserve ordinaire, n'a autorisé que la publication des documents qui ne pouvaient porter aucune atteinte à sa dignité. Le général Perowski, dans une proclamation que les journaux de Saint-Pétersbourg n'ont reproduite qu'au mois d'octobre 1840, fit connaître que « le chef de Khiva, envisageant sous leur véritable jour les intérêts de son khanat, s'était empressé de faire un appel à la magnanimité de sa majesté impériale, après avoir toutefois satisfait sans condition aux principales demandes de la Russie. »

des possessions anglaises dans l'Inde, mais encore de plusieurs autres parties du globe, tant par les Européens que par les Américains. Les autorités chinoises avaient ostensiblement prohibé l'importation et l'usage de cet article; mais jusqu'en 1859 la cour céleste n'avait pris aucune mesure décisive pour mettre fin à ce trafic. Le commerce de l'opium était par le fait une contrebande non pas seulement tolérée, mais soutenue et protégée pour ainsi dire en plein jour par des officiers chinois de tous les rangs, dont la connivence se payait par une commission de 60 à 120 piastres par caisse d'opium (selon que l'opium était livrable à Macao ou à Canton), commission réglée et perçue presque aussi ouvertement que s'il se fût agi de tout autre article d'importation étrangère. Cette contradiction monstrueuse entre la solennité des décrets prohibitifs et les faits devait avoir pour résultat inévitable l'accroissement rapide du mal que signalaient ces décrets journellement éludés. Cependant, après l'abolition du privilège de la compagnie, le gouvernement anglais, pressant le danger qui pourrait résulter de l'extension illimitée de ce trafic prohibé, prit des mesures pour en obtenir la législation ou pour le supprimer entièrement. Le gouvernement chinois examina sérieusement la question de son côté. Plusieurs conseils furent tenus à la cour impériale de Péking, afin de décider si l'opium serait admis en payant un certain droit; l'avis contraire prévalut définitivement à la petite majorité, dit-on, de deux ou trois voix. Selon quelques versions, un grand nombre d'officiers de l'Etat, consultés à ce sujet, donnèrent leur opinion formelle en faveur de l'importation, moyennant le paiement d'un droit; mais les ministres de l'empereur, influencés peut-être, soit directement, soit indirectement, par les agents de la Russie, rejetèrent cet avis. Aussitôt que lord Palmerston eut connaissance de ce résultat, il donna l'ordre au surintendant anglais à Canton d'informer tous les négociants de sa nation et tous les capitaines de vaisseaux marchands « que le commerce était illégal, que le gouvernement britannique ne pouvait intervenir dans le but de mettre ses sujets à même de violer les lois du pays avec lequel ils commerçaient, et que, s'ils persistaient à faire la contrebande, ils devaient en subir les conséquences. » Conformément à ces instructions, le capitaine Elliot (1) ne négligea aucune des mesures que commandait la gravité des circonstances, se montrant disposé à donner toute satisfaction raisonnable aux autorités chinoises, et évitant de la manière la plus marquée, comme représentant du gouvernement anglais, toute relation avec les contrebandiers. Une proclamation à cet effet fut publiée en 1858. La contrebande néanmoins se faisait comme par le passé, les autorités chinoises se prêtant au trafic, tandis que le gouvernement impérial et le surintendant anglais continuaient à l'interdire par leurs décrets.

En février 1859, cependant, les injonctions les plus sévères envoyées de Péking prescrivirent de faire exécuter les ordres de l'empereur, et, conformément à ces ordres, un Chinois, convaincu d'avoir participé au trafic de l'opium, fut pendu le 26 devant les factoreries étrangères. Cet acte violent d'une justice tardive, acte complètement inattendu au milieu des habitudes d'impunité qui avaient réglé jusque-là tous les rapports des parties intéressées, fut regardé par les

(1) Le principal surintendant (*chief superintendent*) du commerce anglais en Chine, M. Charles Elliot, est capitaine de vaisseau. M. Johnstone est le second surintendant. Les autorités chinoises ont traité longtemps M. Elliot avec beaucoup d'égards, et paraissent même avoir admis dans leurs rapports officiels avec lui (faveur toute spéciale chez un peuple si orgueilleux) l'assimilation de son rang politique à celui de mandarin de troisième classe.

Européens comme une insulte, et les factoreries amenèrent leurs pavillons.

Le 10 mars, le commissaire impérial Linn arriva à Canton avec la mission spéciale d'abolir sans délai et de déraciner complètement ce commerce illicite. Le 18, il rendit deux décrets, l'un adressé aux marchands *hongs*, l'autre aux étrangers; ce dernier exigeait, sous peine de mort, que tout l'opium chargé, tant sur les navires-entrepôts (*store-ships*) que sur les vaisseaux mouillés au dehors, fût livré au gouvernement. Le surintendant Elliot et les autres résidents européens à Canton, qui n'avaient jamais pris la moindre part au commerce de l'opium, furent saisis, privés de nourriture, et menacés d'une mort certaine, si le décret n'était pas exécuté sous trois jours. Le représentant de la reine d'Angleterre n'avait devant les yeux que l'alternative du supplice ou d'une soumission entière et immédiate; il prit ce dernier parti. Le 27 mars, le capitaine Elliot requit tous les sujets anglais résidant en Chine de livrer l'opium qu'ils pouvaient avoir en leur possession, se rendant responsable des valeurs ainsi livrées pour le compte du gouvernement. De cette manière, vingt mille deux cent quatre-vingt-onze caisses d'opium furent remises aux autorités chinoises. Le 21 mai, à deux heures du matin, la remise était complétée; mais les conditions consenties par les Chinois ou n'avaient point été exécutées ou ne l'avaient été que partiellement. Ces conditions étaient, 1^o que les serviteurs des prisonniers seraient relâchés quand le quart de l'opium aurait été livré; 2^o que les embarcations pourraient aller et venir pour le service des Anglais après livraison du second quart; 3^o que les relations commerciales interrompues seraient rétablies après livraison des trois quarts; 4^o que les choses reprendraient en tout leur cours ordinaire quand la livraison de l'opium serait complétée.

Faisant allusion à la violation de ces promesses, le surintendant Elliot, dans un document que nous avons fait connaître l'année dernière (1), et que l'on assure avoir été communiqué à l'empereur, s'exprimait ainsi : « L'empereur a été trompé... Il est certain que les dernières mesures du commissaire ont retardé l'accomplissement de la volonté impériale, ont donné une immense impulsion au trafic de l'opium, qui était, plusieurs mois avant son arrivée, dans un état de stagnation, et ont ébranlé la prospérité de ces provinces florissantes. Il est probable que le résultat de ces mesures sera de semer l'agitation sur toutes les côtes de l'empire, de ruiner des milliers de familles étrangères et indigènes, et d'interrompre les relations de paix qui ont existé depuis près de deux siècles entre la cour céleste et l'Angleterre. » Ce langage, tout mesuré qu'il est, fait pressentir une rupture sérieuse; mais le paragraphe suivant va droit au but en menaçant respectueusement le grand empereur de lui faire connaître la vérité et d'exiger réparation des insultes et outrages dont les sujets de la reine ont été l'objet. Il résulte même de ce passage, que nous reproduisons textuellement, qu'à l'époque où il a été écrit, le surintendant devait savoir que le gouvernement de la reine avait déjà pris son parti. « Le temps approche, dit le capitaine Elliot, la gracieuse souveraine de la nation anglaise fera connaître la vérité au sage et auguste prince qui occupe le trône de cet empire, et toutes choses seront réglées selon les principes de la plus juste raison. »

Les vingt mille deux cent quatre-vingt-onze caisses d'opium furent solennellement ouvertes, et leur contenu, réduit en pâte et délayé dans des cuves construites à cet effet sur la plage, fut jeté à la mer, en présence d'un immense concours de peuple, le 7 juin. A dater de cette époque, bien que le surintendant se fût flatté

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1840.

pendant quelques jours de l'espérance de rétablir les relations commerciales sur un pied amical, et de les mettre à l'abri de nouvelles secousses par l'adoption de certains règlements concertés avec les autorités chinoises, les choses ne firent qu'empirer, et une collision sanglante entre deux corvettes anglaises et vingt-neuf jonques chinoises, près de l'embouchure de la rivière de Canton, fit évanouir, au commencement de novembre 1859, tout espoir d'accommodement. Cependant le trafic de l'opium, depuis la saisie opérée par le commissaire Linn, reprit une activité prodigieuse, et les spéculateurs anglais trouvaient leur salut dans la violence même des mesures que les autorités chinoises venaient de diriger contre eux. C'est ici le lieu d'examiner quelle est la part que le gouvernement de la compagnie a prise à la production de l'opium, et quelle peut être la véritable extension de la culture du pavot dans les possessions anglaises de l'Inde.

Le monopole de l'opium, considéré comme mesure administrative, avait été le sujet d'une enquête rigoureuse de la part de la commission nommée par le parlement pour examiner l'état des affaires de la compagnie antérieurement à la nouvelle charte, et la correspondance officielle entre les autorités de Londres et celles de l'Inde, au sujet de cette branche de revenus, depuis 1816 jusqu'en août 1850, a été publiée dans un appendice à l'un des rapports de la commission. Ces documents montrent distinctement les vues et les principes adoptés par le gouvernement au sujet du monopole.

En 1817, la cour des directeurs, faisant allusion aux vains efforts du gouvernement de l'Inde pour empêcher la culture du pavot dans certains districts, et à la nécessité de s'assurer à l'avenir d'un approvisionnement permanent pour la consommation intérieure, s'exprimait ainsi : « Notre seul but (et certainement c'en est un honorable) est de substituer une culture autorisée à une culture illégale, de restreindre un mal qui ne peut pas être entièrement réprimé, de régulariser une habitude entraînant de laquelle on ne peut sevrer le peuple, et d'employer le monopole moins comme un instrument de gain, que comme un préservatif pour la santé et les principes de la communauté. Nous devons faire observer que notre désir est non-seulement de ne pas encourager la consommation de l'opium, mais encore d'en diminuer l'usage ou plutôt l'abus, et dans ce dessein, comme en vue de l'augmentation de nos revenus (prenant en considération les effets d'un commerce illicite dans nos propres possessions, et la concurrence que peut nous faire à l'étranger l'opium produit dans d'autres pays), nous pensons qu'il est convenable que le prix, tant au dehors qu'à l'intérieur, soit aussi élevé que possible. S'il dépendait de nous d'empêcher l'usage de l'opium, nous le ferions de grand cœur par compassion pour l'espèce humaine; mais cela étant absolument impraticable, nous ne pouvons qu'employer tous nos efforts pour régulariser et pallier un mal qui ne peut pas être déraciné. »

La commission parlementaire à laquelle l'examen de cette importante question était renvoyé quinze ans après (en 1852), arrivait aux conclusions suivantes : « Dans l'état actuel des finances de l'Inde, il n'est pas prudent de renoncer à une source aussi importante de revenus, un droit sur l'opium étant un impôt qui tombe principalement sur l'étranger, et qui parait au total moins sujet à objection que tout autre qu'on pourrait lui substituer. » — « Il ne faut pas perdre de vue, dit ailleurs le rapport, qu'une saine politique exige que cette dépendance éloignée de l'empire soit soumise à un système d'impôts aussi modéré que les besoins de son gouvernement peuvent l'admettre. » Ces mêmes considérations ont été reproduites

avec force pendant la dernière session du parlement, dans le cours de la discussion relative aux affaires de Chine.

La compagnie a donc pu croire qu'en se rendant maîtresse de la production, elle agissait d'après des principes de saine administration, et même, en ce qui concernait ses propres sujets, avec une sollicitude toute paternelle. Une fois la nécessité du monopole admise, il faut reconnaître que la compagnie se trouvait dans l'obligation de fournir aux besoins de la consommation. Elle n'a pu, il est vrai, s'avouer sur l'existence de ce fait, que la plus grande partie de l'opium acheté à ses ventes publiques était importée en contrebande en Chine, en opposition avec les lois du pays, et contribuait nécessairement à l'abrutissement des populations; mais la connaissance de ce fait, quelque déplorable qu'il pût être, n'imposait pas au gouvernement de l'Inde anglaise l'obligation de suspendre ses ventes, ou de prohiber une culture profitable à ses sujets. Si la culture eût été parfaitement libre, et que l'opium exporté eût payé un droit à l'exportation, comme d'autres marchandises, la Chine eût été inondée plus promptement, à meilleur marché, et d'un opium de qualité inférieure. Voilà ce qui paraît certain. Ce que la compagnie pouvait et devait éviter, c'était de se rendre complice d'un trafic illégal, et c'est une règle qu'elle a observée d'une manière scrupuleuse. Empêcher l'introduction clandestine et illégale de l'opium en Chine et en d'autres pays était évidemment l'affaire et le droit exclusif des gouvernements de ces pays. Il serait, il faut en convenir, plus raisonnable de mettre sur le compte de nos gouvernements tous les excès causés par l'ivrognerie et la démoralisation dégradante qui résulte de l'abus des liqueurs fortes, dont la consommation (source importante de revenus) est légalisée dans nos climats, que de déclamer, comme on le fait, contre la compagnie des Indes anglaises, au sujet du monopole de l'opium. Nous pensons même que, si la compagnie eût repoussé avec une vertueuse horreur ce revenu net de 50 à 40 millions que lui procure l'opium aux dépens des étrangers, et eût cherché à remplacer cette source de revenu par un impôt levé sur ses propres sujets, une pareille conduite eût été stigmatisée comme le comble de la folie et de l'hypocrisie à la fois. On s'est beaucoup apitoyé sur les maux qu'imposerait à la population indienne une production forcée de cette drogue pernicieuse, et on a imprimé plusieurs fois que les misères qui résultent, pour les Indiens employés à la culture du pavot, de la contrainte exercée à leur égard, et de l'insuffisance du prix des journées, sont comparables aux souffrances des esclaves dans les pays les moins civilisés de la terre. Ces assertions sont contredites par des documents officiels et par le témoignage des personnes les mieux instruites de ce qui se passe. Il n'est pas moins inexact de prétendre que la culture du pavot ait pris une extension tellement prodigieuse dans l'Inde, qu'elle menace d'envahir la presque totalité du sol arable. On peut estimer à deux cent cinquante mille hectares environ la superficie occupée par cette culture dans l'Inde anglaise. Cela suppose une production d'environ quarante mille caisses. La consommation n'avait pas encore atteint ce chiffre en Chine, mais elle avait augmenté dans ces dernières années de manière à causer les inquiétudes les plus légitimes au gouvernement chinois, moins touché des effets pernicieux de la drogue sur la santé et le moral des sujets du céleste empire, qu'effrayé de la quantité de numéraire que l'habitude, comparativement récente, de payer l'opium en argent, enlevait à la circulation. La question, envisagée sous ce point de vue, avait été mise dans tout son jour par les hauts fonctionnaires que l'empereur avait consultés. Les ressources financières de son vaste empire semblaient menacées en effet par le

progrès de cette consommation, dont les documents publiés à Canton même ont donné une idée exacte pour les années antérieures à 1858. Il résulte de la comparaison de ces documents que la consommation avait presque triplé en neuf ans (mais il faut bien se garder d'en conclure qu'elle pourrait tripler ainsi tous les neuf ou dix ans); que l'importation de l'opium *Malwâ* avait presque doublé depuis l'abolition des privilèges de la compagnie en Chine (1855); que l'importance relative des exportations d'opium *Malwâ* et d'opium *Bengale* (c'est-à-dire celui récolté sur les terres de la compagnie) était dans la proportion de 15 à 11, et que les sommes réalisées par les ventes d'opium en Chine (indépendamment des importations d'opium de Turquie qui se font principalement par navires américains) s'élevaient, en 1856, à plus de 92 millions de francs (1).

Nous sommes sans renseignements exacts ou complets pour les années 1858 et 1859. On a calculé cependant que la quantité d'opium exportée de l'Inde en 1859 aurait pu être de trente-cinq à quarante mille caisses sans l'interruption des relations commerciales (2). Mais il ne faut pas perdre de vue que l'opium était à peu près invendable à l'époque de l'arrivée du commissaire impérial Linn, et que, sans son intervention et la destruction des vingt mille caisses confisquées, le trafic aurait rétrogradé au lieu d'avancer (3). Nous ajouterons que, sur les vingt mille deux cent quatre-vingt-onze caisses confisquées par les autorités chinoises en 1859, un tiers seulement provenait des ventes de la compagnie, douze mille caisses environ venaient du Malwâ (par Bombay), et mille caisses de Turquie. Nous croyons ces détails suffisants pour mettre le lecteur à même de juger du véritable caractère des relations entre la Chine et l'Angleterre, en ce qui touche le commerce de l'opium. Revenons aux relations générales entre les deux gouvernements et aux événements qui les ont si puissamment modifiées.

La déclaration du capitaine Elliot, du 21 juin, était le résultat d'un système arrêté. Après cet engagement solennel de demander et d'obtenir réparation, une fois surtout que les discussions et les actes des représentants des deux gouvernements eurent pris le caractère d'hostilité permanente dont ils furent marqués à la fin de l'année 1859, il n'y avait plus possibilité de traiter sur les anciennes bases, et une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre devenait inévitable. Dans la ré-

(1) La diminution du commerce direct entre Bombay et la Chine, par suite de la rupture entre les deux gouvernements, a été énorme; mais le commerce avec Calcutta, Singapour, Manille, a augmenté considérablement de 1858-59 à 1840, et il en a été de même du commerce direct avec l'Angleterre, Bombay ayant presque doublé ses expéditions de coton pour les ports de la Grande-Bretagne en 1859-40, comparativement à l'année précédente. L'importance des affaires avec le Sindh augmentait aussi rapidement.

(2) Admettons le chiffre de 40,000 caisses, et prenons pour poids moyen d'une caisse d'opium 65 kil. 05 : évaluant de plus la quantité d'opium brut qui doit être réduit et préparé pour fournir à la consommation d'un fumeur ordinaire à 2 *mace* (prononcez *méce*) ou 7 gr. 5 par jour, on trouve que 40,000 caisses représentent la consommation annuelle d'un million de fumeurs tout au plus. Supposons ce nombre doublé, triplé même : il n'y aura pas encore, selon toute probabilité, en Chine, un individu sur cent qui fume l'opium, ou au moins qui en use avec excès, puisque 5 gr. 5 quarts d'extrait d'opium à fumer (*smokable extract*) sont considérés comme une dose fort ordinaire (dix à douze pipes par jour; chaque pipe ne fournit que deux ou trois bouffées).

(3) « He found the traffic stagnant; he has made it flowish in a degree and to an extent it had never reached before. » — Lettre du surintendant à lord Palmerston, en date du 28 novembre 1859. — *Additionnal papers respecting China*, Londres, avril 1840.

daction du document dont nous avons cité les principaux passages, on voit cependant l'intention manifeste de rejeter sur les intermédiaires les torts qu'on pourrait reprocher directement au gouvernement impérial. — L'empereur a été trompé; le gouvernement anglais se chargera de lui faire connaître la vérité; il ne doute pas d'avance que justice ne soit rendue, et que *toutes choses ne soient réglées selon les principes de l'équité et de la raison*. — C'est là un parti pris, habilement et sagement pris selon nous, et on peut être assuré que toutes les déterminations et tous les actes du gouvernement britannique, quel que soit le caractère apparent d'hostilité dont ils soient revêtus, seront désormais subordonnés à cette conviction officielle de l'ignorance où se trouvait l'empereur des infractions au droit des gens et aux principes les plus sacrés de l'humanité et de la justice, commises par ses délégués à Canton. L'Angleterre avait, en effet, un intérêt immense à amener, par la combinaison de mesures énergiques avec les ressources ordinaires de la diplomatie, le rétablissement du commerce légal entre elle et la Chine.

Le commerce de la Chine est lié si étroitement, depuis quelques années, avec celui de l'Inde, qu'on ne peut guère les séparer dans l'évaluation des ressources de l'empire hindo-britannique. C'est cette combinaison intime des intérêts mercantiles des Indes et de la Chine qui a donné à la rupture momentanée entre l'Angleterre et le céleste empire une importance beaucoup plus grande qu'on n'aurait dû s'y attendre, si l'on n'eût envisagé que l'état plus ou moins prospère du trafic de l'opium. La Chine était, par le fait, le milieu principal par lequel s'opéraient les grands échanges commerciaux entre l'Inde, l'Amérique et l'Europe, ce qui faisait dire à l'un des membres de la commission nommée par la chambre des lords pour s'enquérir de l'état commercial de l'Inde, qu'interrompre le commerce de Canton, c'était interrompre le commerce du monde entier (1). En 1857-58, on pouvait estimer la masse des exportations de l'Inde et de la Chine pour la Grande-Bretagne à 9,600,000 livres sterling (environ 245,000,000 de francs). L'indigo figure dans ce compte pour environ 2,000,000 liv. sterl. (à peu près 50,000,000 de francs), le thé pour près de 60,000,000 de francs, le coton pour plus de 20,000,000, etc. Les exportations se balançaient, du côté de l'Angleterre, 1° par les remises annuelles faites par l'Inde anglaise, soit pour compte du gouvernement, soit pour compte des particuliers, se montant à plus de 90,000,000 de francs; 2° par les importations de produits de manufactures anglaises (dans l'Inde et en Chine) s'élevant à 79,000,000; du côté de l'Inde anglaise, par la vente de l'opium et du coton qui réalisaient au profit de cette balance de 76 à 80,000,000 de francs. ►

En présence de ces faits, on se figure aisément quels dangers entraînait pour l'avenir du commerce anglais, et conséquemment pour la Grande-Bretagne elle-même, la suspension de la bonne intelligence entre les deux Etats, et on comprend de quelle importance il était d'asseoir les rapports futurs de l'Angleterre et de la Chine sur des bases plus larges et plus durables. Mais si l'on tombait d'accord en Angleterre sur cette nécessité d'imposer au gouvernement chinois un traité de commerce qui protégeât l'avenir des spéculations auxquelles l'Inde anglaise et la Grande-Bretagne ne voulaient pas renoncer, on ne s'entendait pas aussi bien sur les moyens d'exécution de cette grande mesure. Dans l'opinion de plusieurs per-

(1) Le rapport de la commission des lords a été imprimé par ordre de la chambre des communes, le 4 juin 1840. Un premier rapport de la commission nommée par les communes a également été imprimé le 21 juillet dernier. — 2 vol. in-8°.

sonnes qui avaient été à même d'étudier d'assez près le caractère chinois et les ressources de la Chine, ou plutôt les éléments de résistance dont elle pouvait disposer, les Anglais devaient rencontrer des obstacles plus sérieux que ceux auxquels on s'était attendu. En France, cette opinion comptait de nombreux partisans : notre consul-général à Manille, M. Adolphe Barrot, dans un travail remarquable publié par la *Revue des Deux-Mondes* (1), avait examiné la question avec soin, et se croyait autorisé à prédire que les Anglais échoueraient dans toute tentative de représailles. Mais en ne tenant compte que des difficultés de l'invasion, des dangers de l'occupation présumée d'une partie du territoire et de l'obstination d'un gouvernement qui ne recule devant aucun sacrifice pour résister à une agression étrangère, on paraissait oublier ce que peuvent l'énergie, l'intelligence et la science militaires, l'artillerie et les navires à vapeur de l'Europe, opposés à la vanité indolente, à l'ignorance puérile, aux armes inutiles, aux jonques des Chinois. On ne réfléchissait pas que le gouvernement chinois lui-même avait intérêt à ce que l'interruption des relations commerciales ne se prolongeât pas sans nécessité; qu'enfin, dans un pays où la vénalité des fonctionnaires publics est un fait universellement reconnu, l'argent répandu à propos peut au besoin aplanir bien des obstacles. D'ailleurs on s'était mépris jusqu'à un certain point et sur les causes véritables de la rupture entre les deux gouvernements, et sur les moyens que l'Angleterre devait mettre en usage pour faire accepter à l'empereur les conditions qu'il était prudent de lui offrir avant de pousser les choses aux dernières extrémités.

Le plan d'opérations adopté par le gouvernement anglais est fort analogue à celui dont nous avons donné une idée l'année dernière (2), d'après un petit écrit de M. H. Lindsay, ancien employé de la compagnie des Indes à Canton.

Dès le 4 novembre 1859, des instructions avaient été envoyées au gouvernement supérieur des Indes anglaises, pour préparer avec toute la célérité possible une expédition destinée à venger les insultes faites par les autorités chinoises au représentant de la reine et aux sujets anglais (5). On équipait en même temps, en Angleterre, une escadre et des bâtiments de transport destinés à joindre l'expédition de l'Inde, avec un supplément de troupes de débarquement. Toutefois la déclaration officielle des intentions du gouvernement de la reine ne fut promulguée que dans les premiers jours d'avril 1841. Un ordre de la reine en conseil, portant la date du 4 avril, autorise la haute cour de l'amirauté et les cours coloniales instituées à cet effet à prononcer sur toutes captures, prises et saisies, qui pourraient être faites de tous vaisseaux, navires et cargaisons chinois, par les bâtiments de guerre anglais, dans le cas où la saisie et la détention provisoire desdits vaisseaux, navires et cargaisons ne détermineraient pas le gouvernement chinois à accorder la satisfaction et la réparation demandées. Le cas échéant, les navires et cargaisons ainsi détenus provisoirement seraient confisqués et vendus, pour le montant en être appliqué ainsi qu'il serait statué ultérieurement. La reine en conseil justifiait dans les termes suivants la détermination d'user de représailles envers le gouvernement chinois : « Attendu que nous avons pris en considération les torts et injures (*injurious pro-*

(1) Livraison de 1859. — M. Barrot insistait surtout sur la résistance passive que la Chine n'hésiterait pas à opposer aux Anglais.

(2) N° de la *Revue* déjà cité.

(5) Return to an order of the honorable the house of commons, dated 9 april 1840. — *Parliamentary papers*, n° 241.

ceedings) faits dernièrement par certains officiers de l'empereur de la Chine à certains de nos officiers et sujets, et attendu que nous avons donné des ordres pour qu'il fût demandé au gouvernement chinois satisfaction et réparation de ces procédés injurieux; attendu en outre qu'il est à propos, dans le but d'obtenir lesdites satisfaction et réparation, que les vaisseaux, navires et cargaisons appartenant à l'empereur de la Chine et à ses sujets soient saisis et détenus provisoirement, etc... à ces causes, notre conseil privé entendu, il nous a plu ordonner, etc. »

Du mois d'octobre 1859 au mois de mars 1840, les détenteurs des obligations souscrites par le surintendant Elliot au profit des négociants anglais qui avaient livré aux autorités chinoises, par l'intermédiaire de cet officier, l'opium détruit le 17 juin 1859, en présence du commissaire impérial Liun, s'efforcèrent d'obtenir du gouvernement de la reine d'abord le paiement des traites dont ils étaient porteurs, ensuite la promesse d'une compensation. Ces démarches n'eurent d'autre résultat officiel qu'une déclaration formelle de la part du ministère qu'il n'avait à sa disposition aucuns fonds applicables au paiement des traites du capitaine Elliot, qu'il ne pouvait s'engager à indemniser les parties lésées qu'avec l'autorisation du parlement, et qu'il n'avait nullement l'intention de soumettre aucune proposition au parlement à cet effet. On devait s'y attendre; mais d'un autre côté le principe de la compensation était implicitement compris dans les résolutions adoptées à l'égard du gouvernement chinois, et il devenait évident que la Chine aurait à payer, si les plans de l'Angleterre devaient réussir, non-seulement les frais de la guerre, mais l'indemnité réclamée par le commerce anglais à Canton.

Le 7 avril, après une discussion très-animée sur la motion de sir James Graham, tendant à ce que la conduite du ministère dans la direction des affaires de Chine fût blâmée par la chambre des communes, les dispositions hostiles annoncées par le gouvernement de la reine furent sanctionnées par un vote qui ne justifiait cependant qu'à une bien faible majorité, celle de dix voix, les mesures adoptées par les ministres pour la protection des grands intérêts qui leur étaient confiés.

Le 27 juillet, la chambre des communes vota un crédit provisoire de 175,442 livres sterling pour les dépenses de l'expédition de Chine (environ 4 millions et demi de francs). Dans la discussion qui s'établit sur ce vote, les ministres eurent à se défendre contre des attaques très-vives qui portaient principalement sur le défaut de prévoyance du gouvernement, qui avait négligé, disait-on, d'envoyer des instructions positives et complètes au surintendant Elliot. Toutefois la détermination prise de demander satisfaction au gouvernement chinois des actes de violence et des outrages de ses délégués obtint l'assentiment de la grande majorité de la chambre. Avant cette époque, l'expédition, dont le rendez-vous avait été indiqué à Singapour, était complètement organisée et avait commencé ses opérations dans les mers de Chine. Elle était placée sous le commandement supérieur du contre-amiral George Elliot, arrivé à Singapour, sur *le Melville*, de 74, le 16 juin. L'amiral remit à la voile le 18 avec plusieurs autres bâtiments de guerre. Il avait été précédé de quelques jours par le commodore sir Gordon Bremer, commandant la première division de l'escadre. On estimait, au mois de juillet, les forces de l'expédition à dix-sept navires de guerre et quatre grands *steamers*, également armés en guerre; les troupes de débarquement fournies par l'Inde anglaise s'élevaient à 6,666 Européens et 2,175 cypahis ou lascars (plus 1,080 non combattants). Il était venu d'Angleterre environ 5,000 hommes, soldats et matelots, en sorte que le personnel atteignait à peu près le chiffre de 15,000 hommes de toutes armes et non combattants.

Les plans du gouvernement avaient été tenus aussi secrets que possible. Cependant on s'attendait généralement à un strict blocus de la rivière de Canton, peut-être à la destruction des ports à l'entrée de la rivière, au blocus de quelques autres ports dans l'est, et à l'occupation d'une portion du territoire chinois; on supposait assez communément que ce serait un des principaux points de l'île Formose. On avait aussi parlé de la plus grande des îles du groupe de Chusan comme du but préliminaire de l'expédition; l'événement justifia cette dernière conjecture.

Les premiers bâtiments de la flotte anglaise arrivaient à la bouche du Tigre au moment où les Chinois essayaient vainement, pour la troisième fois, d'incendier, à l'aide d'une flottille de brûlots, les navires marchands en rade de *Capsingmoun*. Le blocus de la rivière de Canton fut officiellement proclamé par le commodore Bremer, le 22 juin, pour prendre effet à dater du 28. Le commodore laissa, pour former le blocus, cinq des bâtiments de sa division, et remit à la voile le 23. Le 28, l'amiral Elliot, arrivant à son tour, prit le surintendant Elliot à son bord et fit voile vers le nord pour rallier sa division d'avant-garde. Elle était concentrée le 2 juillet près de l'île du Buffle (*Buffalo island*), située au sud de l'archipel de Chusan, et où le général Oglander, commandant les troupes de l'expédition, mort de la dysenterie dans les derniers jours de juin, fut enterré. Le brigadier Burrel le remplaça dans le commandement. Enfin la flotte se dirigea sur la grande île de Chusan, et jeta l'ancre, le 4, dans la rade *Ting-haé-hiin*, sous les murs de la ville de ce nom, chef-lieu de l'île et de tout le groupe. Le gouverneur, sommé de se rendre, et tout en alléguant l'impossibilité d'opposer aucune résistance sérieuse aux forces anglaises, vint à bord du commodore exposer lui-même la nécessité où il se trouvait, pour sauver l'honneur des armes chinoises et le sien, comme aussi pour sauver sa tête, de ne point livrer la place sans coup férir. On lui donna jusqu'au lendemain à la pointe du jour pour réfléchir, en le pressant de se rendre à discrétion et de ne pas obliger les vaisseaux anglais à faire feu sur la ville; mais on n'entendit plus parler de lui, et le lendemain, 5 juillet, les troupes anglaises débarquèrent sous la protection du feu des vaisseaux. Les Chinois soutinrent à peine quelques instants ce feu terrible, et abandonnèrent précipitamment les jongues de guerre mouillées près de terre et les positions qui dominaient la ville. Pendant la nuit, ils évacuèrent la ville elle-même, que des fortifications très-étendues défendaient cependant contre un coup de main; et quand le général anglais, ayant fait ses dispositions pour l'assaut, fit reconnaître la place le 6 à la pointe du jour, on acquit la certitude que non-seulement les troupes chinoises, mais toute la population, avaient pris la fuite. Les dispositions arrêtées par le brigadier Burrel pour l'occupation de *Ting-haé* ne paraissent pas avoir été dictées par un esprit de prévoyance même ordinaire, ou du moins il n'a pas su faire respecter ses ordres, s'il est vrai, comme le disent toutes nos correspondances, que cette ville désertée à la hâte, et où le mobilier des maisons particulières et les magasins du gouvernement étaient encore intacts, ait été pillée et dévastée par les troupes de débarquement, les soldats européens ayant malheureusement trouvé l'occasion de se livrer avec excès à leur penchant pour les liqueurs fortes. La ville de *Ting-haé* et ses faubourgs contenaient plusieurs distilleries et un immense approvisionnement de cette boisson spiritueuse qui paraît former une branche d'exportation considérable pour le commerce de Chusan, et qui est connue sous le nom de *sam-chou*. Ces entrepôts furent découverts dès l'abord, et il s'ensuivit des désordres déplorables. Le brigadier Burrel, dans son rapport officiel, fait allusion au pillage, dont il affecte de rejeter tout le tort sur

la populace chinoise, lors de l'évacuation de la ville par les habitants; mais il ne dit pas un mot des honteux excès auxquels se sont livrés ses propres troupes. Les tentatives faites pour rassurer les populations et déterminer les habitants de Ting-haé à rentrer dans leurs foyers restèrent longtemps sans succès. La santé des troupes souffrit beaucoup et du changement de climat et de la rareté des provisions, et, il faut le croire, des suites de ces excès que nous avons signalés. Chusan ne doit être considéré que comme un point d'occupation temporaire. Les Anglais l'avaient visité pour la première fois en 1700, et y avaient été bien accueillis; ils avaient commencé à y faire un trafic assez considérable, mais en 1701, un ordre de l'empereur leur interdit toutes relations avec ce port. Cependant un vaisseau anglais, le *Northumberland*, paraît avoir obtenu la permission du gouvernement chinois de jeter l'ancre devant Ting-haé en 1704, et lord Macartney y envoya chercher des pilotes en 1795.. La population de tout le groupe des îles Chusan s'élève à environ soixante mille âmes; l'intérieur de la grande île est bien cultivé et produit beaucoup de grains, du thé, du coton pour la consommation locale. Les habitants sont adonnés à l'usage de l'opium; ils font un commerce assez actif avec le continent chinois, principalement avec le port de Ningpo, d'où ils reçoivent, en échange de leur *sam-chou*, des étoffes de soie, de la poterie, etc. Pendant que les troupes anglaises débarquaient à Chusan, une frégate était envoyée à Amoy (lieu où les Anglais ont eu une factorerie qui ne fut abandonnée qu'à la fin du xvii^e siècle), dans le but d'ouvrir par cette voie des communications avec Péking. Mais l'insolence et les provocations des Chinois, qui tirèrent sur un officier envoyé en parlementaire, amenèrent une collision dont le résultat fut la destruction du fort d'Amoy par quelques bordées de la frégate. L'amiral Elliot, arrivé le 6 à Chusan, en était bientôt reparti pour tenter de faire parvenir de Ningpo (ville considérable située dans l'ouest et à environ neuf lieues marines de Chusan) l'ultimatum de son gouvernement à l'empereur de la Chine, et établir avant tout le blocus des ports d'Amoy, Ningpo et Ting-haé. L'amiral devait ensuite se rendre dans le golfe de *Pé-Tchi-Li*, se rapprocher autant que possible de Péking, et ouvrir de gré ou de force des communications directes avec le gouvernement impérial.

Nous avons toujours pensé que des démonstrations vigoureuses, comme celles qui se résuinaient, aux premiers jours de juillet, dans l'occupation de l'île de Chusan, la destruction du fort d'Amoy par la frégate *la Blonde*, et le blocus des principaux ports chinois, suffiraient pour déterminer la cour céleste à négocier avec les représentants de la reine d'Angleterre sur des bases favorables aux intérêts britanniques et aux intérêts du commerce et de la civilisation en général. La marche des événements a justifié complètement ces prévisions.

Les premières nouvelles de l'ouverture des négociations entre l'amiral Elliot et la cour de Péking avaient été apportées à Calcutta, le 16 novembre, par le navire de guerre *le Croiseur* (*Cruizer*, corvette de 16 canons). Le gouvernement n'avait pas jugé à propos de publier le résultat des opérations de l'amiral, mais on savait positivement qu'accompagné du capitaine Elliot, surintendant du commerce anglais en Chine et chargé de conduire les négociations, il s'était présenté avec son escadre à l'entrée du *Pey-ho* (1), dont un *steamer* et plusieurs embarcations armées avaient franchi la barre par ses ordres, se rapprochant ainsi de Péking (2); que ces deux

(1) *Pey-ho*, rivière du nord.

(2) Péking ne se trouve pas sur le *Pey-ho* même, mais sur l'un de ses affluents, à vingt milles environ dans l'ouest du confluent.

officiers avaient réussi à se faire reconnaître comme les représentants de la reine d'Angleterre et à traiter comme tels avec un des grands dignitaires de l'empire. L'empereur avait désavoué les mesures prises par le commissaire Linn, qui avaient amené la rupture entre les deux nations. Annonçant les intentions les plus bienveillantes pour l'avenir, et rejetant sur ses délégués à Canton la responsabilité du passé, il avait consenti à adopter pour bases d'un traité définitif les conditions présentées par M. Elliot, c'est-à-dire la reconnaissance formelle du gouvernement anglais par le gouvernement chinois, le paiement à l'Angleterre d'une indemnité considérable, l'autorisation d'importer l'opium moyennant un droit qu'on fixerait plus tard, et la cession d'une île à l'entrée de la rivière de Canton, faite par la Chine à l'Angleterre, qui restituerait l'île de Chusan. Le traité définitif devait se discuter, non à Péking, mais à Canton, où l'empereur avait envoyé à cet effet un mandarin d'un rang très-élevé, Ké-shen, vice-roi de la province de Pé-tchi-li, et le troisième personnage de l'empire. Quant à l'expédition de l'amiral Elliot dans le golfe de Pé-tchi-li et aux négociations entamées avec la Chine, bien que la presse anglaise et la presse française s'en soient beaucoup occupées, nous croyons devoir en donner un récit complet, en nous servant tant de la relation publiée sous le nom de lord Jocelyn que de nos renseignements particuliers, venus de l'Inde, et des journaux de Calcutta. Ce récit servira peut-être à rectifier à certains égards les versions diverses qu'on a déjà pu lire.

L'escadre, composée d'un vaisseau de 74, le *Wellesley*, de la frégate la *Blonde*, de 46, des corvettes la *Modeste*, de 18, le *Volage*, de 28, le *Pylade*, de 20, le *Madagasear*, steamer armé, le *Dadid-Maleolm* et l'*Ernaad*, transports armés (1), fit voile de Chusan le 28 juillet, et entra dans la baie de Pé-tchi-li le 8 août. Le *Wellesley*, portant le pavillon de l'amiral Elliot, avait à bord le capitaine Charles Elliot, plénipotentiaire adjoint à l'amiral, lord Jocelyn, secrétaire militaire, MM. Astell et Clarke, employés civils de la compagnie, le lieutenant Cotton, du génie, appartenant à l'armée de Madras, et M. Morrison, interprète pour la langue chinoise. Le 9 août, on se rapprocha de l'embouchure du Pey-ho. La *Modeste*, le *Volage* et le *Pylade* furent envoyés en reconnaissance; le reste de la flotte mouilla le 10, par 58° 55' 20'' lat. N. et 118° 0' 40'' long. E. de Greenwich, à la distance d'environ onze milles de la terre, qu'on pouvait apercevoir de la pomme du grand mâât du *Wellesley*. Le même jour, l'interprète prépara une lettre adressée au principal mandarin du district le plus voisin, annonçant le but de l'arrivée de l'amiral dans ces parages avec la flotte, et exprimant le désir qu'une personne dûment accréditée fût envoyée pour recevoir des mains de l'amiral la lettre adressée par le gouvernement de sa majesté britannique à la cour de Péking. Une flottille de six canots bien armés, mais ayant la précaution de cacher leurs armes, fut envoyée le lendemain à l'embouchure du Pey-ho avec la lettre de l'amiral. Les instructions étaient d'obtenir, s'il était possible, une conférence, et de s'assurer de l'état des choses. A l'entrée de la rivière, on remarqua, sur chaque rive, un fort mal construit, à moitié ruiné, et qui n'était armé que de quelques canons en apparence hors de service. Cependant à mesure que les canots approchaient, on put s'apercevoir que tout était en mouvement sur les forts. On voyait apporter des *djendjals* (2), qu'on plaçait à intervalles le long des remparts, et tout semblait prendre une apparence hostile. Le souvenir de ce qui venait de se passer à Amoy (3), dans des circonstances semblables, fit songer à s'emparer de quelque indigène pour porter une lettre à terre, et attendre le résultat. Mais l'extrême terreur causée par l'apparition des embarcations anglaises ne permit pas de communiquer avec le petit nombre de bateaux pêcheurs qu'on avait vus, et la flottille continua à avancer, quand enfin on aperçut un bateau monté par deux mandarins, fai-

(1) Lord Jocelyn porte à dix le nombre des transports armés.

(2) On nomme ainsi dans l'Inde de petits caoues ou pierriers.

(3) Postérieurement à l'expédition dans le golfe de Pé-tchi-li, une autre action assez sérieuse a eu lieu à Amoy entre les batteries chinoises et deux corvettes anglaises.

sant voile à la rencontre de la flottille; on agita le pavillon parlementaire pour les encourager, et ils vinrent immédiatement le long du bord de l'embarcation montée par M. Morrison, et entrèrent en conférence avec lui. Ils consentirent à se charger de la lettre de l'amiral, expliquant en même temps que le vice-roi de Pé-tchi-li, Ké-shen, se trouvait à *Ta-kou* (1), ville située à quelques milles de distance, et que la lettre lui serait envoyée pour qu'il y fit réponse. Ils ajoutèrent que les embarcations pouvaient jeter l'ancre à l'endroit où elles se trouvaient, ou retourner aux vaisseaux, où l'on ferait parvenir la réponse du vice-roi. En conséquence, le capitaine Elliot, qui accompagnait la flottille incognito, donna l'ordre à quatre des embarcations de mouiller à la distance d'un mille environ des forts, tandis que les deux autres suivraient le bateau mandarin dans la rivière. Un des mandarins fut bientôt mis à terre, et se dirigea à cheval vers l'intérieur. Après un laps de temps considérable et au moment où les bateaux allaient s'en retourner, on vit un nouveau dignitaire s'approcher du rivage, et comme d'après la nature boueuse de la plage, il eût été fort incommode, pour ne pas dire presque impossible d'y débarquer, il fut décidé que le mandarin se rendrait à bord d'une vieille jonque de guerre mouillée tout près de là, et que les officiers anglais s'y rendraient de leur côté. On avait d'abord invité ces derniers à venir conférer avec un fonctionnaire qui se trouvait dans le fort, ce à quoi ils s'étaient refusés par le motif indiqué ci-dessus. A l'entrevue qui eut lieu sur la jonque de guerre, le mandarin annonça simplement qu'il était chargé d'un message verbal de Ké-shen, à l'effet de prévenir l'officier anglais (porteur de la lettre de l'amiral), qu'il n'avait pas le temps de répondre immédiatement à la lettre comme il l'aurait désiré, que sa réponse serait envoyée le lendemain par une personne autorisée à recevoir la dépêche destinée à l'empereur, pour qu'elle fût transmise à Péking. Les manières du mandarin paraissent avoir été peu courtoises, bien que son langage n'eût rien d'offensant; il affecta de ne point se lever et de ne pas saluer les officiers anglais à leur arrivée à bord, et après avoir délivré le message du vice-roi, il ajouta que, s'ils avaient quelque chose à dire, ils feraient bien de le dire tout de suite, attendu qu'on ne leur accorderait pas une autre occasion de le faire.

D'après les observations qu'on put faire pendant que la flottille était à l'ancre dans la rivière, on pensait qu'il n'aurait pas fallu plus d'une demi-heure aux équipages des six embarcations pour se rendre maîtres des deux forts. Il n'y avait qu'un très-petit nombre de soldats ou de gens armés soit dans ces forts, soit aux environs; mais on y remarquait une vingtaine ou une trentaine de mandarins de différents ordres (comme on en pouvait juger par leurs *boutons*), évidemment envoyés pour cette occasion particulière, attendu qu'il n'y avait d'autres habitations visibles sur les rives du fleuve que quelques misérables huttes. On remarqua que quelques hommes étaient occupés à élever une espèce d'épaulement avec fossés. Ce retranchement s'étendait depuis le fort placé sur la rive méridionale du fleuve, jusqu'à une sorte de plate-forme élevée, flanquée d'un fossé communiquant à la rivière et sur laquelle, à une visite subséquente, on fut assez étonné de voir six pièces de campagne en cuivre de bonne apparence, montées sur leurs affûts, et que l'on eut toute raison de croire être les mêmes canons dont lord Macartney, lors de son ambassade, avait fait présent au céleste empereur. Ainsi, par une de ces étranges révolutions dans les affaires humaines que l'histoire a eu à enregistrer depuis un demi-siècle, ces canons se trouvaient aujourd'hui tournés contre les donateurs, quarante-sept ans, presque jour pour jour, après l'arrivée de l'ambassade de lord Macartney dans ces mêmes parages. Il est vrai que les Chinois n'affectent de voir dans les autres peuples que des *tributaires*. Au reste, d'après tout ce qu'on put observer, il parut évident que la visite de la flotte avait été un événement tout à fait inattendu. Les mandarins envoyés aux forts, et ces préparatifs guerriers poussés en apparence avec tant d'activité à l'embouchure de la rivière, tout cela ne pouvait guère en imposer sur la pauvreté et l'insuffisance des moyens de défense.

Les embarcations revinrent au mouillage dans la soirée. Le jour suivant, dans la matinée, un mandarin vint à bord du *Wellesley* avec une lettre de Ké-shen à l'amiral, annonçant qu'il recevrait avec plaisir la dépêche dont l'amiral était porteur, et serait prêt à la

(1) Lord Jocelyn écrit *Tai-kou*; mais nous suivons de préférence l'orthographe de lord Macartney.

transmettre à Péking pour qu'elle fût soumise à l'empereur et qu'on prît les ordres de sa majesté impériale à cet égard, mais qu'il faudrait dix jours pour qu'on pût recevoir et faire parvenir à l'amiral la réponse. Le vice-roi faisait observer que les gouverneurs des provinces de Ning-po et Amoy, étant d'un rang inférieur, n'avaient pas qualité pour prendre une décision à l'égard des lettres destinées à la cour impériale, et que c'était à cette cause qu'il fallait attribuer le refus fait dans ces deux endroits de recevoir la lettre envoyée par le gouvernement de sa majesté britannique; mais que lui, Ké-shen, étant d'un rang supérieur, pouvait prendre sur lui de l'expédier et s'en chargerait en conséquence. La distance à laquelle on se trouvait de la côte, le peu de vent qui soufflait, et d'autres considérations importantes, déterminèrent l'amiral à renvoyer le messager sur le steamer; il s'ensuivit quelque retard dans l'expédition de la lettre, qui ne put être transmise à Péking que le 15. A dater de cette époque, un délai de dix jours fut accordé par les plénipotentiaires, selon ce qui avait été stipulé par Ké-shen, pour les délibérations de la cour impériale et pour la transmission de l'ultimatum. Le mandarin qui avait été envoyé à bord du *Wellesley* parut aux Anglais être un homme remarquablement intelligent et dans des dispositions bienveillantes. Lord Jocelyn le désigne sous le nom familier de capitaine *Blanc*, d'après son *bouton*, et peut-être aussi d'après la signification de son nom, *Pi*. C'était une espèce d'aide-de-camp de Ké-shen et un officier de cavalerie; ses idées, sa manière de juger et de décrire les choses amusèrent beaucoup les officiers anglais. Selon lui, les employés civils ne demandaient pas mieux que de voir les affaires arrangées à l'amiable, tandis que tous les militaires étaient pour la guerre, où ils espéraient mériter des distinctions, des honneurs, des *boutons*, etc. En arrivant à bord, il lui fut impossible de maîtriser entièrement l'émotion de surprise que lui cause la vue de cet ensemble imposant que présentent le pont et la mâture d'un 74; mais, quand on lui montra les batteries hautes et basses avec leurs longues lignes de canons de 52 et l'appareil de guerre dont ils étaient entourés, il trouva moyen de se contenir et ne manifesta ni surprise ni admiration. On s'est assuré depuis que cet officier était musulman. Après cet arrangement avec Ké-shen, la flotte se dispersa. Quelques vaisseaux allèrent croiser sur la côte de Tartarie, d'autres aux îles du sud et à l'est du mouillage, pour faire provision d'eau et de vivres, tous avec l'ordre de se retrouver au mouillage vers le 26, époque à laquelle on attendait la réponse de sa majesté chinoise. Deux ou trois des vaisseaux passèrent en vue de la grande muraille et à peu près à la même distance que l'*Alceste* en 1810. La *Blonde* alla croiser devant les côtes de Tartarie, où elle put se procurer des provisions en abondance, et où elle fit aussi, à un endroit nommé *Too-tchou* (situé lat. 59° 20' 18" et long. 121° 48 est), la curieuse découverte de l'existence d'un commerce de charbon de terre. On trouva à l'ancre trois navires chargés de ce minéral, dont on se procura quelques échantillons, mais trop peu considérables pour qu'on pût juger de la qualité. On crut pouvoir conclure cependant de l'examen des petits échantillons apportés à bord que c'était une espèce d'anhracite (1).

Le 27, l'escadre se trouva de nouveau réunie au premier mouillage; mais, comme on ne voyait venir aucune jonque du côté de la terre, l'ordre fut donné de se préparer à l'offensive. On avait découvert un chenal par lequel on pensait que la *Modeste*, que l'on pouvait alléger de manière à ce qu'elle ne tirât qu'un peu moins de douze pieds d'eau, entrerait dans le *Pey-ho*, attendu que le steamer le *Madagascar*, tirant onze pieds neuf pouces, y avait déjà passé et avait évité le banc de sable qui ferme en partie l'embouchure de la rivière. La corvette fut envoyée à l'entrée du passage, où elle jeta l'ancre, prête, avec ses

(1) Un ancien employé civil de la compagnie en Chine, M. Clarke, se trouvait à bord de la *Blonde* pendant cette croisière, et par son entremise on put obtenir quelques renseignements sur le gisement de cette houille, les frais d'extraction, etc. Il paraît que les mines sont situées dans l'intérieur, mais à la distance d'un mille et demi seulement d'un point où de grandes embarcations arrivent au moyen d'un enfoncement de la mer. L'exploitation est encore peu considérable, la demande étant limitée à une place dans le nord, appelée *Kai-tchou*, distante d'environ soixante à soixante-dix milles de *Too-tchou*, où l'on expédie tous les ans environ vingt cargaisons de trente à quarante tonneaux chaque. Le prix de ce combustible, livre à bord, est de 160 *cash* par *picul* (133 livres angl.) ou environ 12 *shellings* 6 *pence* par tonneau, et à *Kai-tchou* il se vend 320 *cash* par *picul*. Il paraîtrait que cette croisière a été l'occasion d'observations intéressantes sur la géologie et les productions de ces contrées.

embarcations, à passer la barre et à agir contre les forts dans la matinée suivante. (Lord Jocelyn assure que la corvette n'aurait pu franchir cet obstacle, son tirant d'eau étant encore trop considérable, et que le steamer lui-même n'aurait pu pénétrer dans la rivière qu'à la faveur des plus fortes marées.) En même temps, on prépara et on arma toutes les embarcations de l'escadre, et on fit l'appel d'environ sept à huit cents hommes de troupes de débarquement, dont cent cinquante soldats de marine. Cependant, le matin de très-bonne heure, l'escadrille d'avant-garde signala une jonque mandarine gouvernant sur la flotte, ce qui eut pour effet de refroidir considérablement l'ardeur et les espérances belliqueuses de ceux qui avaient déjà rêvé l'invasion de Péking. La jonque vint le long du bord du *Wellesley* ; l'aide-de-camp parut bientôt, et, produisant la lettre promise de Ké-shen, annonça qu'il était venu le jour précédent au rendez-vous, mais que, ne voyant aucun des vaisseaux au mouillage, il était reparti pour passer la nuit à terre. Tout devint donc de nouveau couleur de rose. La lettre annonçait qu'on avait pris les ordres de l'empereur, mais que dans une affaire aussi compliquée on devait s'attendre à ce qu'il se présentât de nombreuses difficultés qu'on pourrait espérer résoudre plus aisément dans une conférence; qu'en conséquence le vice-roi proposerait que l'un des plénipotentiaires lui fit la faveur de le visiter à terre, et qu'il aurait l'honneur de le recevoir dans ses tentes, où l'on pourrait discuter à l'aise le sujet important qui les avait amenés. Il paraît que les termes et les expressions dont se servait Ké-shen dans sa lettre étaient parfaitement convenables. Il proposait que ce fût le capitaine Elliot qui prit la peine de se rendre à terre, et il expliquait cette proposition en faisant observer que, « selon les usages de son pays, il ne pouvait, sans déroger à la dignité de son rang (qui, comme vice-roi de Pé-tchi-li, province métropolitaine, le constitue le troisième personnage de l'État), quitter le territoire de l'empire pour aller en mer rendre une visite de cérémonie à un dignitaire étranger, et qu'il concluait que la même cause empêcherait un chef du rang des plénipotentiaires, et plus spécialement l'amiral, de quitter son vaisseau dans un but analogue. Néanmoins comme il savait que le capitaine Elliot était familiarisé depuis longtemps avec les manières et les usages des Chinois, et reconnaîtrait sans doute de quelle importance serait une conférence, il espérait qu'il voudrait bien, dans cette circonstance, mettre le cérémonial de côté et accéder à sa proposition. » Ainsi donc, le barbare Elliot, dont les lettres, tout dernièrement encore, auraient été rejetées par les subordonnés de Linn (lui-même un commissaire d'un rang inférieur), si elles n'eussent été endossées de ce mot odieux *pim* (supplique), est aujourd'hui pressé de la manière la plus respectueuse, par le troisième grand dignitaire de l'empire, de venir au rendez-vous que celui-ci propose, et de traiter avec lui d'égal à égal ! La proposition fut, comme on le pense bien, acceptée, et le 50 août au matin six embarcations bien armées, mais avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas causer d'alarme, nagèrent vers la rive du Pey-ho avec le capitaine Elliot, M. Morrison, l'interprète, et un nombreux détachement d'officiers de différentes armes en grand uniforme. Quand la flottille approcha de la barre, un bateau vint avec deux mandarins pour escorter les embarcations anglaises ; et, tandis que l'un des mandarins retournait dans un canot pour faire les derniers préparatifs du débarquement, l'autre alla trouver le capitaine Elliot qu'il accompagna à terre, où l'on s'aperçut bientôt que les Chinois, avec leur activité ordinaire, avaient su tirer parti du temps qui s'était écoulé depuis la dernière visite des embarcations, pour effectuer de grands changements et des améliorations importantes. Les deux forts avaient été réparés et mis en état de défense ; le parapet et le fossé, sur la rive méridionale, avaient été complétés et armés de *djenjals* et d'autres pièces légères ; les approches du fort avaient été rendues plus difficiles à l'aide de fossés creusés de part et d'autre ; on voyait en arrière de nouveaux ouvrages de campagne sur la rive opposée, et près de la ville, située à une assez grande distance, de longues lignes de tentes. On calcula qu'il y en avait assez pour abriter environ deux mille hommes de troupes, quoiqu'on ne vit que peu de soldats sous les murailles du fort, et aux environs des tentes qui avaient été dressées pour la réception de ces visiteurs incommodes. Sur la partie la plus élevée de la plage boueuse qui s'étendait entre le fort, sur la rive méridionale du fleuve et le bord de l'eau, on avait formé un enclos rectangulaire à l'aide de *quandis* (espèce de paravents en toile ou coutil), et au centre de cet espace se trouvait la tente occupée par

Ké-shen, dont les dimensions et l'apparence n'avaient rien d'extraordinaire, et quelques autres tentes pour servir de salle à manger, d'office, etc. On avait fait écouler les eaux de l'enclos à l'aide de tranchées pratiquées tout autour, et l'on avait établi un pont de bateaux depuis l'enclos jusqu'à la rivière, en sorte que le capitaine Elliot, suivi de son état-major, put se rendre de pied sec dans la tente de Ké-shen. Celui-ci se leva en apercevant le capitaine Elliot, et reçut les officiers anglais avec les salutations ordinaires en Chine; il les engagea à passer dans les tentes voisines où il avait fait préparer un repas composé de tout ce que la saison et la cuisine chinoise pouvaient fournir de plus excellent et de plus délicat, avec abondance de confitures, gâteaux, thé, etc. Il eut ensuite une conférence avec le capitaine Elliot, M. Morrison servant d'interprète. Cette conférence dura plusieurs heures; voici ce qui a transpiré des résultats. Le capitaine Elliot avait eu soin d'apporter un *fac-simile* en cire du grand sceau royal d'Angleterre, qu'il montra à Ké-shen comme preuve des pleins pouvoirs dont il était revêtu, en l'invitant à produire de son côté une preuve semblable du pouvoir qui lui avait été délégué. Ké-shen montra d'abord quelque émotion de curiosité en voyant le grand sceau de la commission britannique, mais il retomba bientôt dans cette apathie apparente que les mandarins de haut rang croient un attribut nécessaire de leur dignité; puis il fit observer que, ne s'étant pas attendu à pareille demande, il ne pouvait en ce moment exhiber la preuve qui lui était demandée. Mais, comme le capitaine Elliot insista sur la nécessité (en cas d'une autre entrevue pour prendre des arrangements définitifs) que chacun des plénipotentiaires se présentât muni de ce qui paraissait si essentiel pour établir leurs caractères respectifs et maintenir une parfaite intelligence entre les parties contractantes, Ké-shen n'hésita pas à admettre que la demande était parfaitement raisonnable, et promit d'y satisfaire en temps et lieu.

Entrant alors dans la question générale, il dit que le désir de l'empereur était que les choses reprissent leur cours habituel et que le commerce continuât comme par le passé, évitant surtout une guerre de laquelle il ne pouvait résulter que pertes et malheurs des deux côtés; qu'un haut commissaire impérial (lui-même selon toute probabilité) allait être envoyé à Canton, où les Anglais seraient invités à se rendre également, et qu'ainsi tous les arrangements et toutes les mesures nécessaires au rétablissement de la paix pourraient être pris sur les lieux mêmes qui avaient été le théâtre des événements causés par l'imprudente conduite de Linn; que ce dernier avait excédé ses instructions et serait puni ou même (aurait ajouté Ké-shen) mis à la merci des Anglais. Ké-shen écouta avec la plus grande attention et le plus vif intérêt les explications qui lui furent données dans cette entrevue sur le véritable état de la question relative à l'exportation de l'argent *sycee* (1); il parut réfléchir profondément sur le fait avancé par le capitaine Elliot, qu'en conséquence du prix élevé de l'opium et de l'impossibilité d'empêcher qu'il ne se vendit le long de la côte pour de l'argent comptant, il était sorti de l'empire, dans ces derniers temps, une bien plus grande quantité de ce précieux métal que lorsque le commerce se faisait ouvertement et que l'on recevait du thé et de la soie en échange de l'opium. Ké-shen demanda si le gouvernement britannique serait disposé, de son côté, à mettre un terme au commerce de l'opium et était en mesure de le faire. On lui fit comprendre, probablement pour la première fois, l'impossibilité où se trouvait le gouvernement anglais d'empêcher l'exportation par aucun moyen légitime. A la fin de la conférence, Ké-shen annonça que, pour l'édification complète de l'amiral aussi bien que pour la satisfaction et la commodité des plénipotentiaires, il s'engageait à récapituler dans une lettre, qu'il enverrait le jour suivant, les vues de l'empereur sur cette grande question, et les mesures que la cour céleste se proposait d'adopter dans les circonstances présentes. On remarqua que pendant toute la durée de la conférence, Ké-shen fit invariablement usage des termes les plus convenables et les plus respectueux en parlant de la reine et de la nation anglaise, ayant soin d'employer précisément les mêmes expressions, toutes les fois qu'il avait à faire allusion au rang et à la dignité de la reine ou de l'empereur. Il n'est pas moins remarquable que dans les forts et dans le camp rien n'indiqua, au sujet de cette entrevue, le désir si ordinaire aux Chinois d'en imposer par

[1. On prononce *Sa-see*.

la profusion des étendards aux couleurs éclatantes, les mouvements de troupes, la musique assourdissante des *gongs*, et autres symptômes de la vanité nationale; il semblait au contraire que tous se fussent donné le mot pour traiter cette rencontre comme une affaire sérieuse et de grande importance. Il paraît que les officiers anglais cherchèrent à obtenir la permission de pénétrer dans les forts et à s'assurer par leurs propres yeux de l'état des choses; mais on ne leur en donna pas l'occasion, et tout ce qu'ils purent faire fut d'estimer à peu près le nombre de tentes dressées dans la plaine et de pièces en position. On estima qu'il pouvait y avoir quinze pièces en batterie, y compris les six canons de cuivre de lord Macartney, et environ vingt canons de rempart, et tout cela si mal établi, que quelques bordées de *la Modeste* auraient probablement suffi pour tout démolir.

Le capitaine Elliot avec sa suite prit enfin congé de Ké-shen, retourna à ses embarcations et rejoignit la flotte au mouillage, où l'on vit arriver peu de temps après d'amples provisions de toute espèce, vingt bœufs, deux cents moutons, trois cent quatre-vingt-huit volailles, de l'huile, de la farine, etc. Le jour suivant, la dépêche promise fut apportée au vaisseau amiral, et après avoir dûment considéré et le contenu de cette dépêche et la substance de ce qui avait été avancé par Ké-shen à l'entrevue du 50, les plénipotentiaires expédièrent une lettre où ils donnaient avis au vice-roi qu'ils n'avaient encore reçu aucune réponse précise aux propositions et demandes des ministres de sa majesté britannique, et que, comme l'arrangement proposé par le commissaire impérial ne semblait contenir que de vagues promesses de concessions de la part de la cour de Péking, les plénipotentiaires se voyaient dans la nécessité de terminer toute négociation et de commencer les hostilités, selon les ordres qu'ils avaient reçus, à moins que le gouvernement céleste ne leur donnât un gage immédiat de sa sincérité en autorisant le nouveau commissaire impérial, qu'il annonçait vouloir envoyer à Canton, à consentir à certaines propositions définies, et à mettre à exécution les mesures que ces nouveaux arrangements rendraient nécessaires.

Cette déclaration péremptoire amena une prompte réplique de Ké-shen, qui suppliait les plénipotentiaires de suspendre encore leur décision pour lui donner le temps de prendre de nouveau les ordres de l'empereur, ne doutant pas qu'on ne reçût promptement une réponse satisfaisante de tout point. On eut égard à cette demande, et un délai de six jours, porté ensuite à dix, à la demande expresse et urgente de Ké-shen, fut accordé. Pendant la trêve, une partie de l'escadre alla croiser sur différents points. L'amiral, sur le steamer, alla reconnaître la grande muraille, dont il se trouvait à moins de deux milles, quand il releva l'extrémité orientale de cette construction prodigieuse, qui venait se terminer à la plage par un fort carré dont la position fut déterminée par des observations prises à bord du *Madagascar*. On trouva pour la longitude de ce point 120° 2' ouest, et pour sa latitude 40° 4' nord. La vue de la grande muraille paraît avoir produit une très-vive impression sur toutes les personnes qui étaient à bord, et qui, à la distance où se trouvait le *Madagascar*, pouvaient embrasser de l'œil un grand développement de cette ligne imposante. On la voyait distinctement couronner le sommet d'une chaîne de montagnes parallèles à la côte, et, à la distance de cinq ou six milles, descendant dans la plaine qui s'étend entre ces montagnes et la mer, se terminer au rivage par le fort assez considérable dont nous venons de parler. On distinguait des tours élevées à des intervalles égaux, se détachant en saillie sur toute la ligne, et on put remarquer, en examinant les parties de l'ouvrage qui pouvaient donner pour ainsi dire une idée de la section de la muraille, qu'elle était flanquée d'un parapet de part et d'autre. On voyait dans l'intérieur du fort des tentes et des soldats, et un petit camp près de la porte du côté de la Tartarie; le tout, selon les témoins oculaires, ayant l'air d'être arrangé pour l'occasion.

Il paraît que la dépêche contenant la réponse définitive du gouvernement chinois fut apportée au *Wellesley* par l'aide-de-camp du vice-roi le 12 ou le 15 septembre. Ké-shen écrivait aux plénipotentiaires en leur envoyant copie des instructions qu'il avait reçues du gouvernement impérial. On s'occupa immédiatement de la réponse, qui fut envoyée le lendemain matin par le steamer. L'aide-de-camp avait supplié, dit-on, l'amiral de ne pas repartir avant que Ké-shen eût le temps de communiquer une dernière fois avec lui, mais l'amiral ne voulut pas y consentir, et le 15 (ou le 15, selon quelques correspondances), toute la

flotte mit à la voile, gouvernant sur un petit groupe d'îles près de l'entrée de la baie. On mouilla sous une de ces îles, celle de To-kay, et on envoya quelques embarcations à terre. M. Morrison trouva en ce lieu une affiche qu'il reconnut être une des nombreuses proclamations du gouverneur de la province, au sujet de l'expédition de Chusan. La proclamation, faisant allusion à la prise de cette île par les troupes anglaises, ordonnait, au nom de l'empereur, que sur toute la côte on fit des préparatifs pour résister à l'invasion; que dans les lieux fortifiés on se hâtât de réparer les fortifications et de les augmenter; que là où il n'y en avait pas, on en élevât sans délai; que si dans quelques villes ou villages de la côte il se trouvait peu ou point de soldats, toute la jeunesse vigoureuse fût prête à s'armer pour la défense nationale, les autorités ayant reçu les armes et l'argent nécessaires à cet effet, etc. A quelques heures de navigation de ces îles, sur la terre ferme, se trouve *Tong-tchéou* (1), ville assez considérable et fortifiée, d'où l'on vit venir une jonque ayant à bord une espèce de mandarin qui savait quelques mots d'anglais; il était porteur des compliments du gouverneur de la place, qui paraissait fort empressé de se concilier la bienveillance des *barbares* et de leur fournir ce dont ils pourraient avoir besoin. Son envoyé fut reconnu pour avoir été employé, par une maison anglaise, à Canton, comme *comprador* pendant les crises de 1859, en sorte que tous les détails de la grande affaire entre Elliot et Linn lui étaient familiers. Il donna quelques détails intéressants sur l'état actuel du pays et sur les moyens que le gouvernement chinois pouvait mettre en usage pour défendre ses côtes contre les incursions des barbares. Selon lui, le *Yang-tsé-kiang* étant considéré comme pouvant conduire aux points les plus vulnérables de l'empire (2), on faisait de grands préparatifs de résistance tant à Nanking que dans les autres villes situées sur la rivière. Le gouvernement avait annoncé qu'une armée de 50,000 hommes était rassemblée dans la province; mais la majeure partie de ces forces n'existait que sur le papier, et les troupes réelles étaient mal armées et sans artillerie. Parlant de Péking, il dit que c'était une ville beaucoup plus pauvre et contenant beaucoup moins de grands édifices (le palais impérial et autres palais exceptés) que la ville de Canton; qu'on s'était attendu à une attaque dirigée contre cette dernière ville, et qu'on avait rassemblé beaucoup de troupes dans le voisinage. Par l'intermédiaire de ce personnage, des communications s'établirent entre l'escadre et la ville de *Tong-tchéou*, et la *Modeste* ayant été envoyée près de terre pour faire quelques observations, les autorités chinoises se montrèrent extrêmement polies et empressées. Le capitaine Eyres passa la nuit à terre dans une tente qu'on fit dresser pour lui près d'un camp, et où les mandarins vinrent lui rendre visite. La ville parut être d'une grande étendue, entourée d'un mur tant soit peu endommagé, et dont un angle était baigné par la mer. A cet endroit, la *Modeste* aurait pu s'approcher jusqu'à demi-portée de pistolet du rempart.

L'escadre rallia les bâtiments en rade de Chusan, le 28 septembre. Le capitaine Elliot se rendit le 2 octobre, sur le steamer *l'Atalante*, à l'embouchure de la rivière de Ning-po, et eut à terre, dit-on, une entrevue avec le ministre de la guerre E, arrivé de Péking depuis quelques jours (5). On ne savait pas précisément ce qui s'était passé à cette conférence; mais il semblerait que le gouvernement chinois se serait refusé à rendre immédiatement quelques prisonniers que le naufrage du transport armé *le Kite* et d'autres circonstances accidentelles avaient fait tomber en son pouvoir. Parmi ces prisonniers se trouvaient

(1) Ou plus probablement *Ten-tchou-fou*, l'un des points visités par lord Macartney. Il y a une ville *Tong-chou-fou*, non loin de Péking, où l'ambassade s'arrêta un jour, et d'où elle se rendit par terre à la capitale de l'empire.

(2) Le *Conway* et l'*Algérine* avaient été envoyés en reconnaissance à l'embouchure du *Yang-tsé-kiang* avec ordre de remonter le fleuve; ces bâtiments paraissent avoir poussé leur exploration hydrographique jusqu'à un point éloigné d'environ cinquante milles de la jonction du fleuve avec le grand canal, et situé par 120° 28' longit. et 31° 49' lat. Le fleuve, à cet endroit, n'avait pas moins de sept à huit milles de largeur. Le chenal, large de trois quarts de mille à un mille et demi, était profond de six brasses. Ces résultats sont d'une grande importance en ce qu'ils établissent la possibilité, pour une escadre légère anglaise, de pénétrer au cœur même de l'empire en cas de reprise des hostilités.

(3) E ou I. Il faut convenir que jamais homme, et surtout grand dignitaire, n'a porté un nom plus bref. Le nom du surintendant des finances de Henri III (M. d'O) est le seul qui, pour la concision monosyllabique, puisse lui être comparé.

le capitaine Anstruther, enlevé de Chusan pendant qu'il était occupé, à peu de distance de la ville, à la levée d'un plan, et transporté à Ning-po, et le lieutenant Douglas, de la marine royale, l'un des naufragés du *Kite*. Les prisonniers, au reste, paraissent avoir été traités avec toutes sortes d'égards, et on s'attendait à ce qu'ils fussent envoyés à Canton et rendus à leurs compatriotes aussitôt l'ouverture des conférences entre les plénipotentiaires.

Cependant la division anglaise de blocus devant Canton avait détruit, le 19 août, après une action plus sérieuse que l'affaire de Chusan, les lignes fortifiées établies par les Chinois sur le petit col qui joint la presqu'île de Macao au continent. On avait répandu le bruit que cet acte d'hostilité avait été suivi de l'attaque et de la destruction des forts situés à l'entrée de la rivière de Canton; mais, à dater de cette époque, toutes démonstrations hostiles de part et d'autre avaient cessé. L'amiral Elliot et le surintendant, après avoir conclu une trêve avec le gouverneur de la province de Tehi-kiang (dont les îles Chusan font partie), avaient fait voile pour Canton avec le *Melville*, le *Wellesley*, le *Blenheim* et la *Moderste*, laissant à Chusan une forte division pour la protection de cet établissement. Ils étaient arrivés le 20 novembre à *Toun-kou-bay*, et le 21 le steamer *Queen* s'avança, avec le surintendant Elliot, à l'entrée du Bogue (*Bocca Tigris*), et envoya un canot avec pavillon parlementaire pour communiquer avec les autorités chinoises. Les batteries chinoises firent feu sur cette embarcation; le steamer riposta, et l'amiral se rapprocha de l'entrée de la rivière avec toute son escadre et des troupes de débarquement prêtes à agir contre les forts du Bogue, si les Chinois ne faisaient pas d'amples excuses. Ces excuses ne se firent pas attendre. « Toute cette affaire, dirent et écrivirent les mandarins, était le résultat d'une méprise. Les ordres les plus stricts avaient été donnés pour que les bâtiments anglais fussent respectés. » Linn avait été disgracié et sa conduite soumise à une enquête rigoureuse. Le haut commissaire impérial Ké-shen avait fait son entrée solennelle à Canton le 29 novembre, et les négociations s'étaient ouvertes presque aussitôt. On parlait d'offres d'indemnité qui auraient été rejetées par le capitaine Elliot, comme insuffisantes. L'amiral Elliot, à qui sa santé, altérée subitement, ne permettait plus de prendre une part active aux négociations ou aux opérations navales, avait remis le commandement de l'escadre au commodore sir Gordon Bremer, et s'était embarqué pour l'Europe.

L'escadre de blocus devant l'embouchure de la rivière de Canton comptait dix-huit bâtiments de guerre ou steamers (1). La division devant Ting-haé était forte de sept bâtiments. La garnison continuait à souffrir beaucoup par les maladies; cependant les dernières lettres reçues annonçaient une amélioration dans l'état sanitaire des troupes, et mentionnaient positivement que les provisions étaient plus abondantes; la confiance des populations renaissait par degrés, et les habitants rentraient dans la ville. L'amiral Elliot avait fait fortifier l'île, ce qui indiquait qu'on avait l'intention de s'y établir pour longtemps. On attendait à Chusan sir Hugh Gough, envoyé de Madras sur le *Cruizer*, pour prendre le commandement à la place du brigadier Burrell.

(1) Le blocus de la rivière de Canton avait été peu strict jusqu'au retour de l'escadre de l'amiral Elliot, probablement pour laisser le temps au commerce anglais d'exporter de Chine un grand approvisionnement de thé. De juillet 1839 à la fin de juin 1840, on a calculé qu'il a dû être exporté environ quinze millions de kilog. de thé, qui rapporteront à l'Échiquier plus de 90 millions de francs. La livraison des thés de 1840 a dû être complétée vers le mois d'octobre dernier.

Les frais de l'expédition de Chine sont payés par le gouvernement de la reine. La compagnie paraît avoir supporté provisoirement une partie de ces frais; mais elle a reçu l'assurance positive que ses avances lui seraient remboursées, et qu'aucune portion de la dépense ne resterait à sa charge.

Tel est le résumé exact de ce que l'on connaît jusqu'à ce jour des affaires de Chine.

A en croire les journaux de Calcutta et de Bombay, particulièrement ces derniers, les conditions offertes par l'amiral et le surintendant Elliot, ou consenties par eux, seraient défavorables aux véritables intérêts de l'Angleterre, et honteuses pour son gouvernement. En admettant que le traité doive en effet reposer sur les bases énoncées plus haut, et réduit, comme nous le sommes encore, à des conjectures sur ce qui s'est passé dans le voisinage de Péking entre l'amiral et le gouvernement impérial, nous ne verrions plus qu'un point de grande importance à éclaircir : celui de savoir si les Anglais ont stipulé qu'il leur serait accordé l'autorisation d'avoir à l'avenir un ambassadeur résidant à Péking. Quant au reste, si réellement les Chinois cèdent aux Anglais un point d'occupation permanente à leur convenance dans le voisinage de Canton, l'île de Chusan, qui n'a aucune importance commerciale, ni par elle-même, ni par son voisinage d'un port où les Anglais trouvent en ce moment à commercer avec avantage, peut être restituée sans hésitation, aussitôt que les conditions relatives à l'indemnité et à la régularisation du commerce de l'opium auront été remplies. Les journaux anglais affectent de déplorer l'influence que le surintendant Elliot a exercée et pourra encore exercer dans les négociations entamées avec les Chinois. C'est un homme, disent-ils, qui a toujours été dupe des Chinois et le sera encore, un homme qui ne comprend pas que le seul système qui puisse réussir avec le gouvernement chinois, c'est celui de l'intimidation : un homme qui a compromis, par ses hésitations, sa crédulité, son défaut de caractère, les intérêts du commerce et la dignité de la nation anglaise, etc.

Il peut y avoir quelque chose de vrai dans les reproches qu'on adresse au surintendant, mais il ne faut pas perdre de vue que le capitaine Elliot ne pouvait, à lui seul et de sa propre autorité, changer le système des relations établies depuis tant d'années entre le gouvernement anglais et les Chinois, système qui soumettait les Anglais, comme toutes les autres nations européennes, aux humiliations d'un protocole à la faveur duquel leurs commerçants réalisaient d'immenses bénéfices. Il faut bien se persuader aussi que le gouvernement anglais n'aurait pas maintenu le capitaine Elliot dans ses importantes fonctions de surintendant, et l'aurait encore moins chargé de conduire les négociations délicates que l'Angleterre voulait ouvrir avec la cour céleste, s'il se fût élevé des doutes raisonnables sur la capacité de ce fonctionnaire et sa connaissance des véritables intérêts de son pays dans la question pendante entre les deux gouvernements. Malgré les déclamations des journaux de l'Inde, nous persistons à croire que les négociateurs anglais peuvent traiter avantageusement *sur les bases annoncées*. L'impression déjà faite sur le commerce à Singapour, à Calcutta et à Bombay, par les nouvelles de la conclusion d'un arrangement entre l'Amiral Elliot et le gouvernement impérial, justifie nos conclusions. A Londres même, on compte sur la reprise prochaine du commerce direct avec la Chine. On a en Angleterre un approvisionnement de thé suffisant à la consommation de dix-huit mois. Avant l'expiration de ce délai, on s'attend à recevoir directement du thé de Chine à des conditions avantageuses. Il faut donc croire en somme que les résultats obtenus par les agents du gouvernement anglais en Chine sont satisfaisants.

Les journaux de l'Inde ont publié, d'après des lettres et des journaux de Canton, divers édits ou actes émanés du gouvernement impérial, et dont le ton et même le sens politique semblent contredire jusqu'à un certain point les déclarations toutes pacifiques du haut commissaire Ké-shen. Les Chinois veulent probablement gagner du temps, et les Anglais, de leur côté, évitent de recourir à des mesures extrêmes qui compromettraient de plus en plus les intérêts de leur commerce, et dont l'exécution serait peut-être entravée par la saison. Nous ne sommes pas encore, nous le répétons, suffisamment informé; mais deux points importants sont bien établis, l'ouverture des conférences pacifiques à Canton avec le haut commissaire impérial Ké-shen sur un pied d'égalité, et la désapprobation officielle donnée par le gouvernement chinois à la conduite de Linn.

Il est peut-être à propos que nous disions ici ce que nous pensons du degré de confiance qu'il faut ajouter aux journaux de l'Inde, quant au jugement qu'ils portent sur les mesures ou les actes du gouvernement suprême, comme aussi du degré d'exactitude avec lequel la presse française reproduit, analyse ou commente les journaux anglais en ce qui concerne la Chine. La presse est libre dans l'Inde, et les journaux de l'opposition n'y sont ni moins nombreux (proportion gardée) ni plus modérés qu'ils ne le sont chez nous. A Bombay en particulier, la presse est mal disposée à l'égard du gouvernement de Calcutta, et cela par diverses causes tant politiques que commerciales, qui peuvent se résumer dans un désir toujours croissant à Bombay de s'affranchir de la tutelle impériale de Calcutta, qui nuit, à en croire les journaux de Bombay, au développement légitime des ressources et de l'influence de cette dernière présidence. Les mécontents ont trouvé des sujets spéciaux de plainte dans les vexations et délais de toute espèce dont, à ce qu'ils assurent, le gouvernement suprême s'est rendu coupable au sujet de l'établissement de la banque de Bombay; dans l'interdiction dont est frappé le gouvernement de Bombay quant à la publication des rapports officiels sur les opérations militaires à l'ouest de l'Indus, rapports qui doivent, avant tout, être envoyés au gouvernement suprême, etc. Il résulte de cet état de choses une disposition habituelle, dans les journaux de Bombay, à interpréter de la manière la plus défavorable les actes du gouvernement, à plus forte raison ses intentions, et une sorte de parti pris d'envisager sa politique intérieure et extérieure comme imprudente, inhabile et aussi injuste qu'imprévoyante. Les journaux du nord de l'Inde, et en particulier le *Agra Akbar*, ne sont pas moins hostiles que les journaux de Bombay et en partie par la même cause : jalousie des avantages de centralisation politique et commerciale dont jouit la présidence du Bengale. Ces journaux accueillent naturellement de préférence les lettres des mécontents de toutes les classes; or, comme les nouvelles de l'Inde nous viennent par Bombay, et que les journaux de Bombay sont les seuls qu'on reçoive à Paris, on comprend que, hormis les rapports des fonctionnaires publics et autres pièces officielles, on ne peut espérer trouver dans ces journaux des récits bien exacts des faits, ou une appréciation impartiale des actes du gouvernement.

Quant à nos journaux, nous ne sachons pas qu'on puisse s'attendre encore à ce que les *extraits* ou les *traductions* qu'ils contiennent de temps à autre, relativement aux nouvelles de l'Inde et de la Chine, donnent une idée générale de ce qui se passe réellement ou au moins probablement dans ces régions lointaines. C'est un sujet trop imparfaitement étudié et compris jusqu'à présent; les détails de certains événements qui intéressent la politique ou le commerce sont souvent inexactement reproduits, faute de connaître l'histoire du pays, les principales habitudes

sociales et commerciales, et le sens de certaines expressions. Le mieux renseigné comme le plus circonspect de nos journaux trahit souvent son ignorance de certaines notions premières indispensables à l'intelligence de l'Inde; il s'est fait, selon nous, l'opinion la plus fautive sur l'état des affaires dans l'Inde et même en Chine. Pour ce qui concerne les affaires de Chine, nous nous bornerons à dire que la presse française n'a suffisamment étudié ni la question du commerce de l'opium, ni celle des véritables causes de la rupture entre l'Angleterre et la Chine. Selon nous, les autorités chinoises ont plus contribué au développement du commerce de l'opium que les spéculateurs anglais eux-mêmes. L'impulsion donnée à la production d'un côté, à la consommation de l'autre, est devenue irrésistible pour longtemps peut-être: et comme il est tout aussi impossible de supprimer ce trafic aujourd'hui qu'il le serait d'obliger certaines classes de nos populations européennes à s'abstenir de l'usage des liqueurs fortes, ce qu'il y a de mieux et de plus sage à faire en ce moment, c'est de régulariser le débit de cette drogue. D'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que l'Angleterre s'imposerait un sacrifice non-seulement immense, mais complètement inutile, en renonçant à la culture du pavot. D'autres nations ne manqueraient pas de s'occuper d'une branche de revenus aussi productive, et exploiteraient, avec une avidité plus déplorable peut-être que tout ce que l'on s'est cru en droit de reprocher à l'Angleterre dans cette question, la passion des Chinois pour l'opium. Quant à la prétendue futilité des motifs qui ont déterminé l'Angleterre à faire la guerre à la Chine, ou plutôt à appuyer ses négociations par des démonstrations belliqueuses, nous croyons en avoir dit assez en résumant les événements qui ont amené la rupture pour prouver qu'il faut bien se garder de croire nos journaux ou les journaux anglais sur parole. Les torts ne sont pas tous du côté de l'Angleterre. Les Chinois, dans plusieurs circonstances, ont montré dans leurs relations avec les Anglais, surtout depuis deux ans, le mépris le plus complet pour les plus simples règles de l'humanité et de la justice. Il est entièrement inexact de dire qu'ils ne se sont jamais rendus coupables d'aucun acte de violence et de barbarie à l'égard des sujets britanniques, et quant à la conduite générale des affaires, aux relations de gouvernement à gouvernement, surtout depuis l'arrivée du commissaire Linn à Canton, nous n'hésitons pas à dire que l'Angleterre l'a emporté de beaucoup sur la Chine en modération, en longanimité, en prudence et en justice.

Le seul reproche grave qu'on puisse adresser aux agents du gouvernement anglais en Chine, c'est d'avoir manqué, dans plusieurs circonstances, de résolution, et, dans l'ensemble de leur conduite, de dignité; ce qu'il faut attribuer surtout à la crainte de compromettre les immenses intérêts confiés à leurs soins, intérêts qui n'étaient pas suffisamment protégés par l'attitude politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine. Voyez quelle avait été l'impression produite par la conduite du surintendant Elliot, dans l'Inde et en Chine, parmi les Anglais qui y résident! C'est à qui blâmera la modération et la politesse exagérées de son langage! — « Que dira-t-on en Angleterre, s'écriaient les journaux de l'Inde, quand on verra que le représentant de notre gouvernement déclare que le peuple anglais vénère une nation qui admet comme parties légitimes de sa tactique militaire l'empoisonnement (1) et l'incendie, et dont le gouvernement professe hautement le plus souverain mépris pour

(1) Les Chinois avaient essayé d'introduire à bord des navires anglais en rade de *Capsingnour* des caisses de thé empoisonné.

le gouvernement anglais, pour la nation anglaise et pour notre auguste reine? »

Au reste, il faut voir, si nous ne nous trompons, la question de plus haut. L'Europe actuelle ne pouvait conserver plus longtemps avec la Chine des rapports que le commerce n'avait maintenus qu'à l'aide d'un système d'humiliante résignation à des formes insultantes, d'expédients temporaires et de la contrebande. Les Anglais, ayant la part la plus considérable de beaucoup dans le commerce de la Chine, devaient être les premiers à secouer le joug de ces honteuses habitudes et à chercher à établir leurs relations politiques et commerciales avec la Chine sur des bases durables. Ils se sont trouvés, par la force des choses, à la tête de la colonne, et c'est par eux qu'a commencé le grand mouvement qui s'opère, et auquel toutes les puissances maritimes sont appelées à contribuer. Le premier contact réel entre la Chine et l'Europe vient d'avoir lieu. C'est le commencement inévitable d'une ère nouvelle pour la politique et le commerce dans l'extrême Orient. L'Angleterre a de grands intérêts dans l'Inde et en Chine. Elle a senti la nécessité de les protéger; elle le fait, si nous en jugeons par l'ensemble de ses mesures, avec énergie, avec intelligence. Que les autres nations qui peuvent et qui veulent participer à l'extension du commerce dans ces mers lointaines, au lieu de déclamer contre l'Angleterre, imitent son exemple. La cause de l'humanité et de la civilisation ne peut, selon nous, qu'y gagner.

Au moment où nous terminions ces pages, la malle de l'Inde, arrivée à Marseille le 4 du courant, apportait la nouvelle d'une convention conclue avec la Chine et les détails des hostilités qui avaient précédé cette convention. Les détails donnés par le *Bombay overland Courier*, reçu à Paris le 8 avril, justifient pleinement nos prévisions. Les derniers avis apportés à Calcutta par le steamer *Entreprise*, le 14 février, sont du 24 janvier. Les lenteurs étudiées et (selon les journaux de Canton) le manque de franchise (*insincerity*) du commissaire impérial avaient déterminé le plénipotentiaire Elliot à donner l'ordre d'attaquer les ouvrages extérieurs des forts du Bogue, le 7 janvier au matin. Environ sept cents cypahis, deux cents soldats européens et quatre cents matelots et soldats de marine, sous le commandement du major Pratt, du 26^{me} régiment, furent débarqués par les steamers *Entreprise*, *Némésis* et *Madagascar* au pied du fort de Tchuenpé. En même temps, les vaisseaux de guerre *Calliope*, *Larne* et *Hyacinth* s'embossèrent en face de la batterie basse du fort, contre laquelle ils ouvrirent leur feu, pendant que les steamers *Némésis* et *Queen* lançaient des obus dans le fort supérieur, ou tour de garde, qui commandait les autres batteries. Les troupes, ayant réussi à gravir la côte, prirent possession du fort supérieur, et ouvrirent de là un feu meurtrier de mousquetterie sur les batteries basses, qui furent bientôt abandonnées par les Chinois. On les voyait, des navires, essayant de se sauver en passant au travers des embrasures, et s'élançant sur les rochers d'une hauteur de vingt pieds, parti désespéré qui fut fatal à plusieurs d'entre eux, tués ou gravement blessés dans la chute. A onze heures et demie, les Anglais étaient en possession du fort, et le pavillon britannique flottait sur ses murailles. La perte des Chinois a été immense. On évalue le nombre de leurs morts à six ou sept cents. Celle des Anglais ne paraît pas avoir excédé trois hommes tués et trente-trois blessés. Les bâtiments de guerre n'ont souffert en aucune manière, quoique le fort fût armé de trente-cinq canons, dont dix dans la partie supérieure et le reste dans les batteries basses.

Tandis que ces événements avaient lieu à Tchuenpé, quatre autres navires, les frégates ou corvettes le *Samarang*, le *Druide*, la *Modeste* et la *Colombine*, prenaient position vis-à-vis du fort de Ty-cock-tao, à trois milles environ au sud de Tchuenpé, et ouvraient sur ce fort le feu le plus nourri. Les Chinois y répondirent, mais leurs canons furent bientôt hors de service, et un détachement de soldats de marine débarqua pour monter à l'assaut. Les Chinois firent une résistance vigoureuse, et le premier lieutenant du *Samarang* fut blessé à la poitrine d'un coup de pique. Cependant, à onze heures, les marins avaient complète-

ment mis en fuite les soldats chinois, et le pavillon anglais flottait aussi sur ce point. Après la prise des forts, les steamers furent mis en mouvement pour aller détruire la flotte des jonques de guerre dans la baie d'Anson. Un seul de ces bâtiments, toutefois, la *Némésis*, put approcher suffisamment de la flotte chinoise pour lui causer quelque dommage. La *Némésis* donnait la remorque à dix ou douze embarcations armées, fournies par les vaisseaux de guerre. La première fusée tirée de la *Némésis* atteignit la soute aux poudres d'une jonque, qui sauta aussitôt. Les dix-huit autres furent incendiées par les équipages des embarcations anglaises, et sautèrent successivement en l'air. Malgré les efforts des Anglais, plusieurs jonques parvinrent à se sauver par une crique qui va joindre les eaux du Bogue. Le 8 janvier au matin, le vaisseau le *Blenheim* (74) s'était déjà embossé vis-à-vis le fort principal d'Anunghoy, et le bateau à vapeur *Queen* avait commencé à lancer des obus sur les batteries de Wántong, lorsque le capitaine Elliot reçut du commandant en chef chinois un message, en conséquence duquel le *Wellesley* (74) fit signal à la division d'attaque de suspendre les hostilités.

Le 20 janvier, le plénipotentiaire anglais publia une circulaire, adressée aux sujets de sa majesté britannique, dont nous reproduirons les passages les plus importants :

« Le plénipotentiaire de sa majesté britannique annonce la conclusion des arrangements préliminaires entre le commissaire impérial et lui-même, renfermant les conditions suivantes : 1° la cession de l'île et du port de Hong-Kong à la couronne d'Angleterre ; toutes les charges et tous les droits à percevoir pour l'empire sur le commerce établis dans cette île seront payés comme si le commerce se faisait à Whampoa ; 2° le paiement d'une indemnité au gouvernement anglais de 6 millions de dollars, dont un million payable immédiatement, et le reste en paiements égaux qui se termineront en 1846 ; 3° relation directe officielle entre les deux pays sur le pied de l'égalité ; 4° le commerce du port de Canton sera ouvert dix jours après la nouvelle année chinoise, et se fera à Whampoa jusqu'à ce que des arrangements ultérieurs soient devenus praticables dans le nouvel établissement. Les détails de l'arrangement seront l'objet de négociations ultérieures... »

» Le plénipotentiaire ne terminera pas sans déclarer que le règlement pacifique des difficultés doit être surtout attribué à la scrupuleuse bonne foi (*to the scrupulous good faith*) du très-éminent personnage avec lequel les négociations sont encore pendantes. »

Une autre circulaire annonce que le plénipotentiaire britannique ne négligera rien auprès du gouvernement de la reine et du gouverneur général des Indes pour faire valoir les droits des sujets anglais aux indemnités qu'ils ont réclamées.

Ainsi se trouvent confirmées les conclusions générales que nous avons tirées de l'examen des faits accomplis avant l'arrivée de la malle de l'Inde du 1^{er} mars. Il est à remarquer que le plénipotentiaire Elliot ne fait pas la plus légère allusion, dans le document que nous venons de reproduire, au règlement prochain de l'importante question du commerce de l'opium. — Une foule d'autres questions devront être agitées et résolues, et on ne saurait guère douter qu'elles ne le soient toutes à l'avantage de l'Angleterre. — Quelle influence ces importants changements, aujourd'hui certains, dans les rapports de l'Angleterre et de la Chine, auront-ils sur la politique des autres nations que le commerce met en relation journalière avec le céleste empire, sur la politique de la Russie et de l'Amérique en particulier ? Ce sont là des questions d'un intérêt immense, et dont les solutions ne sont pas aussi aisées à prévoir.

II.

LES INDES ANGLAISES EN 1840.

Pendant que l'amiral Elliot allait porter à l'empereur Tao-Kwang le cartel de la reine Victoria, les Chinois pouvaient profiter des relations que l'on sait exister entre

la cour de Péking et les souverains d'Ava et de Napâl, pour exciter ceux-ci à attaquer les Anglais dans un moment où l'élite de leurs troupes achevait de soumettre l'Afghanistan et surveillait le Pandjâb, moment qui semblait favorable à l'invasion du Bèhar et de l'Assam. Mais le gouverneur général était prêt à tout événement, et la manière dont il a dirigé cette grande affaire d'Afghanistan est la preuve la plus complète qu'aucune crise n'eût trouvé sa vigueur en défaut. « En supposant que le but de la Chine eût été atteint, disait dernièrement la *Revue d'Édimbourg*, les Anglais eussent pu avoir à livrer bataille à une armée de Tartares dans les plaines de Bèhar, au milieu de ces champs de pavots qui ont fait une si mauvaise réputation à la compagnie, ou parmi les plantations rivales du haut Assam, qui doivent bannir le thé de Chine des marchés européens. » Lord Auckland avait la conscience de sa force, et rien ne prouve mieux, selon nous, qu'il était à la hauteur de la mission que lui avait confiée l'Angleterre, que la modération de son langage et son attention constante, dans ses rapports officiels avec les princes du pays, à faire ressortir les avantages de la civilisation et du commerce, et à placer la gloire du législateur et de l'administrateur éclairé bien au-dessus de celle du conquérant.

L'Angleterre doit beaucoup à lord Auckland, pour la fermeté avec laquelle il a su, depuis 1857, maintenir une politique pacifique dans ses discussions avec le souverain birman. Le résident anglais à la cour d'Ava, le commissaire chargé de l'administration des provinces méridionales (cédées par les Birmans en 1825), et plusieurs des autorités civiles ou militaires, qui connaissaient ou prétendaient connaître le caractère et les vues du nouveau souverain (1), et les intérêts du gouvernement britannique dans ses relations politiques avec l'empire birman, proclamaient hautement et avec instance la nécessité absolue de venger l'honneur anglais par un appel immédiat aux armes. L'armée, naturellement avide des chances d'un service actif, de promotions et de butin, prêtait sa puissante voix à ces manifestations entraînant. La presse fit son possible pour appuyer les efforts de la passion et de l'égoïsme; elle n'avait pas de termes assez durs pour stigmatiser la soumission honteuse du gouvernement, ou l'imprudence de sa politique, en permettant au roi d'Ava d'insulter les Anglais avec impunité, en lui donnant le temps de consolider son pouvoir, de rassembler et de discipliner ses troupes, et de se préparer à sa convenance une guerre ouverte. Lord Auckland, sans s'émouvoir de ces clameurs, continua tranquillement ses préparatifs, et fit signifier aux Birmans qu'il était en mesure non-seulement de repousser toute agression, mais de châtier les agresseurs. Depuis cette époque, Tharawadi a jugé à propos de rester dans l'inaction. Les relations du gouvernement suprême avec la cour d'Ava ne sont pas amicales; mais le souverain birman a reçu, de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes anglaises, un avertissement utile dont l'influence durera probablement quelques années.

Cependant, pour quiconque a étudié le caractère birman, il ne pourrait être douteux que dans un avenir peu éloigné, les relations de l'Inde anglaise avec ce pays prendront un caractère décisif d'hostilité. L'ignorance et l'arrogance de la cour d'Ava sont au-dessus de tout ce que nous pouvons nous figurer en Europe. Quand Maha-Baudoua, le général favori du dernier roi, envahit le district de Tehit-

(1) Tharawadi, roi actuel des Birmans, est frère du dernier roi. Une révolution, amenée par l'état de faiblesse et d'imbécillité où était tombé ce prince dès 1824, a placé Tharawadi sur le trône. Ils descendaient tous deux du grand Aloupra, qui régna sur ce vaste empire avec gloire, il y a près d'un siècle.

tagong au commencement de la dernière guerre, il apportait avec lui des chaînes en or destinées à lord Amherst, et il avait ordre, une fois Calcutta pris, de *marcher sur Londres, et de s'en emparer!* Les défaites succédèrent aux défaites, sans dissiper cette ivresse d'aveugle orgueil qui caractérise si particulièrement les Hindo-Chinois. Les officiers birmans, fuyant devant l'armée anglaise, qui s'avancait sur la capitale, tout persuadés qu'ils dussent être enfin de l'inutilité d'une lutte prolongée, ne s'en croyaient pas moins obligés (ainsi que leurs lettres interceptées l'ont prouvé) de pallier par les rapports les plus absurdes leur impuissance à arrêter l'ennemi; et le malheureux général qui commandait dans la dernière occasion où les Birmans essayèrent de tenir, à un endroit nommé *Pughammiou*, fut condamné à être foulé aux pieds des éléphants, quand il apporta la nouvelle de sa défaite. Les yeux du roi ne s'ouvrirent sur le danger de sa situation que lorsque les troupes anglaises n'étaient plus qu'à trois marches de la capitale (mai 1825). Il fallut céder alors; cependant il est peu probable que la terrible leçon que reçurent les Birmans ait suffi à leur donner une idée exacte de l'immense supériorité de leurs adversaires. Quinze ans ont passé sur ces événements; un nouveau souverain est monté sur le trône, et ne rêve que l'affranchissement des stipulations honteuses imposées par le canon anglais à son prédécesseur. On ne peut sans une extrême difficulté négocier avec un peuple aussi orgueilleux que les Birmans, ni résister aux provocations continuelles de leur stupide insolence, et du pillage auquel ils se livrent parfois, en empiétant sur les limites que ce traité leur a assignées; néanmoins le gouvernement de l'Inde a sagement évité jusqu'à ce jour d'accepter les occasions de rupture que l'imprévoyante ambition de Tharawadi lui a offertes. Le succès des armes anglaises dans l'Afghanistan a aidé lord Auckland à se maintenir dans cette ligne difficile. Pourtant les Anglais se verront contraints, nous n'en doutons pas, de se rendre maîtres du cours de l'Irrawadi, et quand nous disons que les Anglais seront contraints d'étendre leur domination dans ces contrées, nous exprimons la conviction où nous sommes en effet qu'ils ne sauraient se soumettre sans répugnance à la nécessité d'une guerre comme celle dont les menace l'ignorante présomption des Birmans. « Il n'y a ni profit, ni honneur, disait naguère un de leurs écrivains politiques, à gagner dans une pareille guerre. La nature du pays, l'éloignement de ses parties vitales qu'il faudrait cependant occuper, rendront à la fois la campagne longue et dispendieuse. Amahrapoura, siège actuel du gouvernement, est situé à l'extrémité supérieure de la longue vallée de l'Irrawadi, à six ou sept cents milles de la mer. La partie inférieure de cette vallée est un marais pestilentiel pendant une portion considérable de l'année, et bien que la route la plus courte par les montagnes d'Arrakân fût indubitablement celle que choisirait notre armée, les frais de transport d'un matériel aussi considérable que celui que nécessiteraient des opérations de cette importance, munitions et provisions de toute espèce, pour avancer dans un pays que les Birmans (comme ils l'ont déjà prouvé) sauraient si bien dévaster; la dépense, en un mot, qu'entraînerait cette expédition gigantesque, serait nécessairement énorme. » Quant au résultat d'une semblable expédition, il ne saurait être douteux, si les Birmans combattent seuls, ou s'ils n'ont pour auxiliaires que les autres populations bouddhistes de l'extrême Orient. La dernière guerre leur a enlevé de vastes contrées que la conquête avait placées dans leur dépendance, mais cette accession de territoire n'a eu d'autre avantage réel pour l'Inde anglaise que celui d'empêcher ce contact immédiat qui menaçait chaque année les fertiles provinces du Bengale. Le gouvernement anglais avait été fatalement en-

trainé à cette guerre par l'insolence et l'agression de la cour d'Ava. Les plus ambitieux parmi les gouverneurs généraux de l'Inde n'avaient pas songé à étendre l'empire de ce côté. Lord Hastings, à la fin de son administration, avait soigneusement évité la lutte en affectant de rejeter sur l'imposture les torts d'une provocation indirecte, mais menaçante (1). Cependant lord Amherst, le plus modéré, le plus pacifique de ces vice-rois, fut obligé, peu de temps après, d'ajouter à l'empire, déjà si énorme des Indes anglaises, de vastes provinces couvertes pour la plupart de forêts impénétrables, presque désertes, malsaines, en dehors des limites naturelles de cet empire. On ne pouvait douter qu'il ne s'écoulât bien des années avant qu'aucune de ces provinces pût payer les dépenses auxquelles cette prise de possession entraînerait le gouvernement; mais il n'y avait pas à reculer. Il était absolument nécessaire d'interposer cette barrière entre les paisibles sujets de la compagnie et leurs barbares voisins, et de procurer en même temps un asile aux tributaires forcés ou sujets à moitié soumis des Birmans qui avaient franchement aidé les Anglais pendant la guerre. Il n'était pas moins nécessaire d'infliger aux Birmans un châtiment dont ils pussent se souvenir. Ces diverses conditions, auxquelles il a fallu satisfaire, ont placé les Anglais comme maîtres d'Assam, Arrakân et Tanasserim, parmi les souverains de l'Hindo-Chine. L'Angleterre, après avoir franchi l'Indus, a donc aussi désormais de hautes destinées à accomplir au delà du Barrhampoutter, et peut-être de grands dangers à courir, car la tête tourne quand il faut voir de si haut et si loin. L'œil de l'homme ne peut envisager sans crainte un pareil avenir.

Quant au Napâl, quoique sa puissance ait été considérablement amoindrie par le traité que lui imposa lord Hastings, au mois de décembre 1815, après deux campagnes assez meurtrières, c'est encore un voisin formidable pour la compagnie. Les Ghaurkas, race dominante du pays, ont toute la fierté, le courage, l'ardeur impétueuse de caractère qui distinguent généralement les montagnards. Le pays, naturellement fort par sa configuration plastique, oppose sa redoutable inertie à la science militaire et à la haute discipline de l'armée anglaise. Toute la population libre dans le Napâl a une éducation essentiellement militaire, et est soumise à un système de recrutement à la fois efficace et populaire. Elle a des communications sûres et secrètes avec les Birmans, d'un côté, et les passes de ses montagnes peuvent la conduire inaperçue, de l'autre, à l'entrée des grandes et fertiles provinces de Bénarès et de Patna. Les dispositions belliqueuses des Napâlais, et la confiance tant soit peu orgueilleuse qu'ils ont dans les ressources stratégiques de leur pays, les entraîneront peut-être à essayer de laver dans le sang anglais l'outrage du traité de 1815. Mais l'état politique de ces contrées donne plutôt à penser que les Anglais auront à intervenir dans des dissensions intestines, et finiront par établir d'une manière définitive leur influence suzeraine sur ces populations désunies. Le prince régnant, jeune homme d'une intelligence bornée, se laisse gouverner par les femmes; il a mis à mort un ministre habile, et le général distingué aux talents duquel on devait attribuer principalement la résistance prolongée des Napâlais devant les armes britanniques dans les campagnes de 1814 et 1815. Tous les hommes de quelque distinction ont été disgraciés ou exilés. Le peuple, sous cette domina-

(1) Lord Hastings renvoya au souverain birman les pièces qui avaient été saisies et qui prouvaient ses intentions hostiles, en l'assurant qu'il ne lui ferait pas l'injure de regarder ces documents comme émanés de son autorité.

tion inhabile et oppressive, se démoralise rapidement, et l'intervention anglaise serait peut-être accueillie comme un bienfait par la masse des habitants.

L'Afghanistan a été le théâtre d'événements importants depuis que Shâh-Shoudjâ, rentrant à Kaboul, sous l'escorte d'une armée anglo-indienne, est remonté sur le trône de ses pères (1). La fin de l'année 1840 a surtout été marquée par le renouvellement de la lutte que l'on pouvait croire terminée entre l'amir Dost-Mohammed-Khan et le souverain dont les Anglais avait épousé la cause. Cette lutte, dans sa courte durée, a offert quelques incidents remarquables qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler.

Nous devons rappeler, avant tout, que le pays au nord du fleuve de Kaboul, où pénétra une des divisions de l'armée d'Alexandre, est connu aujourd'hui sous le nom de *Kohéstan de Kaboul*. Les Anglais ont eu à livrer plusieurs petits combats dans ces mêmes districts, où l'autorité du Shâh-Shoudjâ n'est pas encore fortement établie ; mais le véritable danger qui menaçait la restauration avait sa source dans le nord-ouest du Kohéstan, au delà de Bâmiân, à Khoulonm, où le Dost (comme les Anglais dans l'Afghanistan désignent familièrement Dost-Mohammed-Khan) avait trouvé un appui dans le *wali* ou chef ouzbek de cette province, et rassemblé quelques milliers d'hommes, à la tête desquels il espérait pénétrer dans le Kaboul, soit par Bamiân, soit par le Kohéstan. Les négociations entamées depuis longtemps avec ce redoutable vaincu n'avaient eu pour résultat que de déterminer son frère, le nawab Djabbar-Khan, et quelques autres personnes de sa famille, à se placer sous la protection du gouvernement anglais. Il ne cherchait pour lui-même dans ces négociations qu'un avantage, celui de gagner du temps et d'étendre son influence parmi ses compatriotes, plus disposés à ressaisir les habitudes d'une vie aventureuse qu'à se rallier autour d'une légitimité qui leur était imposée par la civilisation ambitieuse d'un peuple européen. Dost-Mohammed-Khan, chef brave, habile et longtemps heureux, était regretté par d'anciens compagnons d'armes qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se ranger de nouveau sous son étendard ; plusieurs avaient déjà déserté la cause de Shâh-Shoudjâ, et quand il fut avéré que le vieux serdar Barekzâï approchait de Bamiân par la passe Ak-Robât, que les avant-postes des troupes anglo-afghanes venaient d'abandonner pour se replier sur le quartier-général, une compagnie tout entière d'un régiment afghan, commandée par un officier anglais, décampa pendant la nuit et passa à l'ennemi. Cependant les mouvements de Dost-Mohammed ne pouvaient échapper à la vigilante surveillance de sir William Macnaghten, et quand il ne fut plus permis de douter qu'il approchait des passes, des troupes furent envoyées de Kaboul pour renforcer la brigade de Bamiân, sous le commandement du brigadier Dennie. Cet officier général, ayant poussé une forte reconnaissance dans la direction où il s'attendait à rencontrer seulement l'avant-garde du corps ennemi, se trouva inopinément, le 18 septembre dernier, en présence de la petite armée que l'ex-amir de Kaboul dirigeait en per-

(1) Shâh-Shoudjâ aura longtemps encore, aux yeux des Afghans, le tort d'être remonté sur le trône à l'aide d'une invasion étrangère. Sa position sous ce rapport est délicate et dangereuse, et il nous est impossible de ne pas trouver une analogie frappante entre Louis XVIII écrivant au prince-régent qu'après Dieu il doit la couronne de France à l'intervention de l'Angleterre, et Shâh-Shoudjâ déclarant à la reine Victoria, dans le solennel et pompeux langage de l'Orient, qu'il est, « par la faveur divine et l'extrême bienveillance du gouvernement anglais, » remonté sur le trône de ses pères, et qu'il veut, par l'institution d'un ordre de chevalerie, éterniser le souvenir de ce grand événement.

sonne contre Bamiân. Sans hésiter un instant, et malgré l'infériorité numérique de ses troupes (puisqu'il n'avait que cinq cents hommes d'infanterie régulière, moitié hindoustanis, moitié ghourkas, trois à quatre cents hommes de cavalerie et deux pièces de canon à opposer à cinq ou six mille Ouzbeks et déserteurs afghans), le brigadier marche droit à l'ennemi, le déloge en un instant de ses positions, le met dans une déroute complète, et lance à sa poursuite sa cavalerie, qui en fait un grand carnage. Dost-Mohammed-Khan, blessé dans l'action, s'échappe à grand'peine avec un de ses fils et quelques centaines de cavaliers; les tentes et tous les équipages de l'armée tombent au pouvoir des vainqueurs. Le résultat de cette brillante affaire du 18 septembre fut de déterminer le chef ouzbek de Khouloum à traiter immédiatement avec les Anglais. Dost-Mohammed, abandonné de ses alliés et voyant ainsi les débris de sa petite armée réduits à deux ou trois cents cavaliers, voulut encore, par une tentative désespérée, se placer subitement au milieu de ses partisans du Kohéstan proprement dit. Il pénètre dans cette province à la fin d'octobre, parvient à rassembler un corps de trois mille cinq cents fantassins et de cinq cents chevaux, et le 2 novembre il engage une dernière lutte avec les troupes anglaises à un endroit nommé *Parwar* ou *Parwân*, à égale distance à peu près de Bamiân et de Kaboul. Dans ce combat, le 2^{me} régiment de cavalerie légère anglo-indienne, chargé par le Dost en personne à la tête de deux cents cavaliers d'élite, est ramené avec une perte considérable; une terreur panique des *sawars* (1), qui abandonnent leurs officiers à l'attaque furieuse de Dost-Mohammed. Le docteur Lord, agent politique dans le nord-ouest, et plusieurs autres officiers, sont tués dans cette charge meurtrière. Cependant cet effort désespéré de l'ennemi ne pouvait le sauver; l'amir est forcé de battre précipitamment en retraite devant l'infanterie et l'artillerie, dont les manœuvres savantes et le feu terrible ont en un instant réparé l'échec éprouvé par l'avant-garde anglaise. Dost-Mohammed, voyant ses dernières espérances anéanties, disparaît après l'action, galope droit à Kaboul, accompagné d'un seul cavalier, se présente inopinément le 5 novembre au soir à sir William Macnaghten, se nomme, et, trop fier pour rendre hommage à un souverain dont il a porté quinze ans la couronne, remet son sabre au représentant de la puissance anglaise dans l'Afghanistan, et se déclare son prisonnier. Sir William, surpris et touché de cette démarche chevaleresque et de la noble confiance qu'elle indique, rend à l'amir son sabre, fait dresser une tente pour lui près de la résidence, et le traite avec toutes sortes d'égards. Ainsi finit la carrière politique de Dost-Mohammed. Ce prince, devenu à son tour l'objet de l'admiration et de la sympathie tardive des Anglais, atteint en ce moment, avec toute sa famille, et sous une nombreuse escorte, le lieu qui lui a été assigné pour résidence dans l'intérieur de l'Hindoustan.

Dans le Bélouchistan, les armes de la compagnie avaient éprouvé quelques échecs assez sérieux, qu'il fallait attribuer à une confiance prématurée de la part des Anglais dans la terreur de leurs armes et dans la soumission apparente des anciens vassaux de la couronne de Kaboul. Les Anglais n'avaient pas pourvu avec leur prudence ordinaire, ou n'avaient pourvu qu'imparfaitement à l'occupation militaire des points principaux du pays. Ces échecs sont aujourd'hui réparés; ils ont été, au reste, considérablement exagérés par les journaux, et n'ont jamais eu pour résultat, ainsi qu'on l'a imprimé et réimprimé, soit en France soit en Angleterre, d'inter-

(1) Cavalerie indigène. A la suite d'une enquête sur la conduite de ces troupes, le numéro du régiment a été effacé des cadres de l'armée anglo-indienne.

rompre sérieusement et pour longtemps les communications de l'armée d'Afghanistan avec l'Indoustan. Kélat, tombé pour quelques jours au pouvoir du jeune fils de Mehrâb-Khan, est occupé de nouveau par les Anglais, depuis le 5 novembre dernier. Le 1^{er} décembre, le jeune khan, Nasser, à la tête d'un corps considérable composé en grande partie de Brahoïs, l'une des plus redoutables tribus du Béloutchistan, attaqué par un corps anglo-indien fort de neuf cents baïonnettes, soixante chevaux et deux pièces de canon, a été mis dans une déroute complète. Nasser-Khan prit la fuite au commencement de l'action; quatre des principaux chefs et cinq cents hommes de ses troupes restèrent morts sur le champ de bataille. Le général brahoïs, *Mir Bohar*, est au nombre des prisonniers. Les opérations militaires destinées à soumettre définitivement quelques tribus à demi barbares du voisinage, ou les petits chefs rebelles sur divers points de l'Afghanistan, continuent jusqu'à présent avec un plein succès (1), et on s'attend d'un jour à l'autre à ce que le jeune khan fugitif viendra se mettre à la merci du gouvernement anglais.

Quant au Sindh, la tranquillité de cette province n'a jamais été sérieusement troublée, et d'ailleurs elle est placée, politiquement parlant, et par sa position géographique, dans la dépendance immédiate de la présidence de Bombay (2). Tout fait donc présumer que Shâh-Shoudjâ va pouvoir régner paisiblement sur l'Afghanistan, car la soumission complète du Kohéstan est moins que jamais douteuse depuis que Dost-Mohammed s'est rendu sans condition.

Autant que l'Afghanistan, et plus que le Napâl, le Pandjâb, depuis la mort de Randjit-Singh, et celles toutes récentes de son fils et de son petit-fils, appelle l'attention et la surveillance incessantes du gouvernement suprême. Karrak-Singh et No-Nahâl-Singh, son fils, ont succombé presque en même temps, victimes, assure-t-on, d'un empoisonnement. Le prince Shère-Singh, que Randjit n'avait jamais voulu reconnaître pour un de ses fils, mais auquel il avait cependant accordé le rang et les honneurs de prince de son sang, paraît devoir succéder à la couronne. Une des princesses, veuve de Karrak-Singh, disputait à Shère-Singh le pouvoir souverain, qu'elle voulait retenir au profit d'un enfant dont elle se prétendait enceinte, et les principaux chefs, ainsi que quelques officiers européens, paraissaient s'être rangés de son côté (3); mais les derniers avis nous montrent Shère-Singh triomphant

(1) Dans une des affaires partielles qui ont eu lieu avec les Béloutchis, ceux-ci, fuyant devant les troupes anglaises, ont égorgé le malheureux lieutenant Loveday, tombé au pouvoir du jeune khan, lorsque le chef nommé par les Anglais pour gouverner cette province lui avait abandonné la ville de Kélat et le *Masnad*.

(2) Nous devons saisir l'occasion qui se présente ici de rectifier quelques détails que nous avons donnés l'année dernière sur la famille des Talpouiris, qui règne dans le Sindh. Mir-Motrad-Dally est mort depuis plusieurs années; son successeur, Mir-Nour-Mohammed, vient de mourir. Le frère de celui-ci, Mir-Nasser-Khan, occupera probablement après lui le Masnard; mais les autres chefs de la famille élevaient aussi des prétentions, dont le gouvernement anglais sera l'arbitre.

(3) L'influence que les officiers français et italiens au service du roi de Lahore ont exercée du temps de Randjit-Singh était peu considérable. Cette influence n'a pas dû augmenter sous Kharrak-Singh, qui s'était toujours montré, du vivant de son père, peu bienveillant à l'égard de nos compatriotes. Shère-Singh, nous le croyons, est dans des dispositions bien différentes; il n'aura rien négligé pour s'assurer le puissant concours de ces chefs braves et intelligents; mais on doit s'attendre, dans le cas d'une intervention directe des Anglais dans les affaires du Pandjâb, à ce que les officiers européens de l'armée sikhe soient pensionnés, peut-être sous la garantie du gouvernement anglais. Il serait possible qu'on se contentât de

après une lutte sanglante de quelques jours. Son pouvoir cependant ne semble pas s'appuyer sur les sympathies des chefs les plus influents, et le seul fait certain pour nous, en ce moment, est l'existence de prétentions rivales sur lesquelles le gouvernement anglais aura à prononcer.

Le royaume du Pandjâb a été formé par l'habileté et l'énergie de Randjît-Singh, et il est probablement destiné à survivre bien peu d'années, comme Etat indépendant, à l'homme extraordinaire dont l'ambition, tolérée et même appuyée dans ces derniers temps par les Anglais, lui a donné naissance. C'est la seule partie de l'ancien empire Moghol qui ne soit pas, par le fait, sous la domination immédiate de l'Angleterre. La domination sikhe s'étend sur des pays essentiellement favorisés par la nature, tant sous le rapport de la fertilité que sous celui des moyens de transport. Elle tient dans Peshawar la clef de l'Afghanistan, commande la navigation de l'Indus, et, sans l'intervention des Anglais, qui venaient de songer sérieusement à la restauration de Shâh-Sondjâ, Randjît-Singh se serait rendu maître de tout le cours de ce fleuve.

Ce prince, dont la sagacité savait contenir son ambition subtile dans les bornes de la discrétion, paraît avoir eu de bonne heure confiance dans sa fortune ; mais en même temps il comprit la nécessité d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement anglais (1). Ainsi, lorsque sir Charles Mitcalfes, agissant d'après les instructions de lord Merito, contraignit Randjît à abandonner le dessein qu'il avait formé de s'approprier les petites principautés sikhes, à l'est du Sutlegde, toutes les vues de Randjît se dirigèrent vers l'extension de ses possessions du côté opposé. Là encore, les Anglais intervinrent pour protéger le Sindh, Etat mahomé-tan, que sa position sur le cours inférieur de l'Indus rendait une acquisition des plus tentantes pour l'ambition du chef sikh ; il se résigna à cet échec, et ce qui prouve le mieux la haute intelligence et le tact politique de Randjît, c'est que, tout fier qu'il était de la force effective de son armée, et de la supériorité évidente qu'elle lui donnait sur les autres souverains indigènes, il a eu la conscience de sa faiblesse relative à l'égard de ses redoutables amis de Calcutta, et a toujours fini par se soumettre aux exigences de leur politique. Mais il est à présumer que son fils et son petit-fils (ce dernier exerçait de fait l'autorité souveraine sous le nom de son père, et annonçait la prétention d'étendre la puissance sikhe bien au delà de ses limites actuelles) n'auraient pas été aussi prudents, et qu'ils se seraient laissés entraîner à la folle tentative d'essayer leurs forces contre les Anglais. En ce cas, le résultat inévitable de la collision eût été l'extension de l'empire anglo-indien jusqu'à sa limite naturelle, l'Indus, et Shâh-Shoudjâ, profitant de la chute du royaume sikh, aurait repris, par la main de l'Angleterre, cette belle province de Peshawar, que Randjît avait enlevée aux Afghans. Les revenus ainsi que le commerce de l'Inde anglaise se seraient accrus considérablement par cette accession du riche territoire

les réduire à des fonctions purement honorifiques près de la personne du souverain nominal ; mais cela nous paraît douteux.

(1) M. Vigne, dans l'ouvrage qu'il a publié dernièrement à Londres (*A personal narrative of a visit to Ghizni, Kaboul, etc.*, London, 1840), raconte que les officiers français au service de Randjît-Singh ont contribué, par leurs conseils, à le maintenir dans cette ligne politique. Quand le chef de Bhurtpour le fit presser de faire cause commune avec lui contre les Anglais en 1826, le général Ventura dissuada Randjît-Singh de prêter l'oreille à ces propositions, qui indubitablement causeraient sa ruine. Sur son refus d'entrer dans cette alliance, on lui envoya de Bhurtpour un habillement de femme.

du Pandjâb. Peut-être les événements inattendus qui viennent de se passer à Lahore amèneront-ils immédiatement et l'intervention directe des Anglais et le remaniement au profit de Shâh-Shoudjâ, de ces deux monarchies dont l'Inde anglaise veut faire ses barrières au nord et à l'occident.

Le Pandjâb est depuis trois ans, au reste, sous la dépendance réelle de l'Inde anglaise, et nous ne serions pas étonné que les Anglais montrassent peu d'empressement à se saisir de l'administration directe des affaires dans ce pays. Ils préfèrent, en général, familiariser par degrés, les populations avec leur intervention, à titre d'alliés; ils arrivent ensuite à exercer les droits de suzeraineté, et à les faire reconnaître, et enfin, ils succèdent presque naturellement et sans secousses aux souverains indigènes. Quel que soit le parti que le gouvernement suprême juge à propos d'adopter à l'égard du Pandjâb dans les circonstances actuelles, on peut se faire une idée exacte des rapports qui existent entre les deux Etats. par le résultat suivant de l'enquête parlementaire, commencée l'année dernière, sur la situation actuelle et les ressources commerciales de l'Inde anglaise. Nous trouvons, page 78 et suivantes, du rapport fait à la chambre des communes, le 21 juillet 1840 (interrogatoire de M. Trevelyan, ancien sous-secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères dans l'Inde), les passages que voici :

Question 1458. — Quand vous avez quitté l'Inde, notre influence dans le royaume d'Aoudh était-elle précisément la même que celle dont nous jouissons maintenant dans l'Afghanistan et le Pandjâb?

Réponse. — Oui, généralement la même; peut-être moindre alors dans le Pandjâb qu'à Lacknow; cette influence varie avec le cours des événements politiques.

Question 1444.—La position du royaume d'Aoudh et celle du Pandjâb, à l'égard du gouvernement de l'Inde, sont-elles les mêmes politiquement parlant?

Réponse. — Non. *Nominativement* les positions sont très-différentes, mais en *réalité* le souverain du Pandjâb est tout aussi bien soumis à notre influence que le roi d'Aoudh.

Question 1451. — Cette circonstance (le traité qui existe entre la compagnie et le roi d'Aoudh et qui diffère de celui conclu avec le Pandjâb) ne constitue-t-elle pas, selon vous, une grande différence dans nos relations avec ces deux pays?

Réponse.—Non, et ceci me force à entrer dans quelques détails. La classe influente dans le Pandjâb est celle des sikhs, mais ils sont en minorité; outre la population ordinaire, il existe une population mahométane puissante et nombreuse. La domination de Randjit-Singh était entièrement nouvelle, formée par lui-même et maintenue par la seule puissance de ses grands talents personnels. La première occasion qu'il eut de nous connaître fut lorsque lord Lake chassa Holkar à travers le Pandjâb; la seconde, lorsque sir Charles Metcalfe, alors un très-jeune homme, fut envoyé pour former un traité d'alliance avec lui contre les Français. La grande fête mahométane du ramadân eut lieu pendant son séjour à Lahore; il n'avait pour escorte qu'une seule compagnie dans laquelle se trouvaient quelques soldats mahométans, qui, selon l'usage, firent un *razia*, ou image de la tombe de Hussein à Karbalâ, qu'ils promènèrent en procession. Ceci irrita les sikhs, et quelques milliers d'entre eux se précipitèrent pour nous écraser; mais notre petite bande se forma en carré, et, après un feu roulant qui dura quelque temps, finit par les mettre en fuite. Randjit-Singh vint féliciter les vainqueurs sur leurs succès, et se tournant vers ses serdars: « Voilà donc, leur dit-il, les gens auxquels vous me conseillez de faire la guerre, lorsque quelques milliers d'entre vous n'ont pu battre une seule compagnie? » Depuis cette époque, Randjit-Singh avait adopté pour règle invariable de sa conduite à l'égard de notre gouvernement de céder toutes les fois qu'il nous voyait déterminés sur quelque question que ce fût. Nos derniers exploits dans le voisinage ont confirmé ses successeurs dans l'adoption de cette ligne politique.

Question 1452. — L'influence anglaise dans le Pandjâb reposerait donc sur la conviction

où était le chef des sikhs (Randjît-Singh) de la supériorité de notre pouvoir et des avantages qui résulteraient pour lui d'une intime alliance avec nous ?

Réponse. — Oui, et connaissant les vices de l'organisation intérieure de son pays, il avait le sentiment de sa propre faiblesse. Ces vices d'organisation étaient tels que, si nous nous fussions déclarés ses ennemis par proclamation, sa domination se fût écroulée à l'instant. Il n'y avait aucun respect héréditaire pour sa famille; un grand nombre de chefs puissants qu'il avait humiliés ou dépossédés se seraient levés contre lui au moindre signe d'encouragement de notre part. Les Mahométans étaient ses ennemis invétérés, et tous regardaient d'un œil d'envie la prospérité et la paix dont jouissaient sous notre protection les Etats sikhs entre le Sutledge et la Djamma.

Un corps d'armée considérable escortant un convoi a traversé dernièrement le Pandjâb pour se rendre dans le Kaboul. D'autres troupes sont toujours concentrées à Firosepour, prêtes à se porter sur Lahore. On continuait à regarder les hostilités entre les Napâlais et la compagnie comme imminentes. Il nous semble peu probable que les Napâlais se hasardent à envahir le territoire anglais, surtout en présence des derniers événements dont les mers de Chine ont été le théâtre, et dont le contre-coup s'est fait sentir à Katmaudon. En tout cas, il est évident que le gouvernement suprême est en mesure. Des troupes sont rassemblées au pied des montagnes; le Napâl serait occupé au besoin en quelques semaines.

Nous dirons quelques mots des relations actuelles du gouvernement suprême avec les princes qui sont dans une dépendance plus ou moins absolue de ce gouvernement, et dont les Etats sont compris dans les limites générales de l'empire. Les principaux parmi eux sont le roi d'Aoudh ou de Laknow, et le Nizam, dont la capitale est Hyderabad (qu'il ne faut pas confondre avec un autre Hyderabad, capitale du Sindh); ces princes sont mahométans; Scindiah et le radjah de Berar, dont les capitales sont respectivement Gualior et Nagpour; ces chefs sont hindous, d'extraction mahratte; enfin les princes Radjpoutes, Hindous de haute caste, chez lesquels cette illustration séculaire s'unit à une réputation incontestée de franchise, d'honneur et de courage militaire. Les dynasties mahométanes d'Aoudh et d'Hyderabad sont entièrement usées. Les principales familles princières mahrattes ne valent guère mieux. Les radjahs du Radjpoutana seuls semblent avoir assez de vitalité politique pour qu'on puisse espérer de les ressusciter, et le gouvernement anglais paraît n'avoir pas renoncé à l'espoir de faire revivre dans les principautés de Djeypour et de Djodpour, en particulier, un sentiment national et un esprit d'indépendance qui ne seraient pas incompatibles avec la confiance et la déférence que réclamerait ce gouvernement comme ami et comme protecteur à la fois. Cependant il nous semble bien difficile que les rapports du gouvernement suprême avec les chefs du Radjpoutana puissent reposer sur une base plus libérale que celle d'une intervention pour ainsi dire toujours dominante, et ce qui s'est passé il y a un an, précisément à Djodpour, est une indication très-significative de ce qu'on peut attendre de l'avenir. Quoi qu'il en puisse être, il ne saurait s'élever un doute raisonnable sur l'état de nullité dans lequel sont tombés les soi-disant souverains mahométans de l'Inde, nullité dangereuse et déplorable dans ses effets, attendu que le gouvernement anglais est obligé par les traités, ou se croit obligé le plus longtemps possible, à défendre chacun de ces petits tyrans contre tout ennemi *intérieur* ou *extérieur*.

Ces populations opprimées sont ainsi condamnées à souffrir tous les maux qu'entraîne à sa suite un gouvernement faible et corrompu, et le joug sous lequel elles

gémissent est maintenu par l'irrésistible force d'inertie du gouvernement anglais. « Le remède ordinaire d'un mauvais gouvernement dans l'Inde, disait sir Thomas Mauro (gouverneur de Madras), dans une lettre au marquis de Hastings, est une révolution qui s'accomplit tranquillement dans l'intérieur du palais ou en dehors par la violence, c'est-à-dire par la révolte ou l'invasion étrangère; mais la présence des forces anglaises détruit toute chance de remédier ainsi au mal, en maintenant le prince sur le trône contre toute opposition intérieure ou extérieure. Cet appui le rend insolent en lui apprenant à se reposer sur nous du soin de sa sûreté, cruel et avare en l'assurant qu'il n'a rien à craindre de la haine de ses sujets. » Cela peut donner une idée des misères que le système *subsidaire* (*subsidiary system*), système né de la nécessité de priver ces soi-disant princes des moyens de recouvrer la souveraineté réelle qu'exercent les Anglais, a infligées aux plus belles provinces de l'Hindoustan. Les hommes d'Etat, en Angleterre et dans l'Inde, ont très-bien compris que tout l'odieux de ce despotisme retomberait sur le gouvernement anglais, que d'ailleurs les dépenses inévitables qu'entraîne une pareille situation augmentent considérablement les charges de l'État, obligé de maintenir une force armée qui puisse suffire à toutes les éventualités. Chacun de ces mannequins couronnés entretient un corps de troupes commandé par des officiers anglais, et il a en outre à sa solde un ramassis de troupes irrégulières qui, en temps de paix, ne sont redoutables qu'aux paisibles sujets de leur maître, mais qui, en cas de guerre sur la frontière, ou d'insurrection, ou de mutinerie, surtout si les troupes anglaises éprouvaient quelque échec partiel, peuvent devenir et deviendraient infailliblement la cause de désordres et de maux infinis. Tels sont les dangers de cette position anormale où les hésitations d'une politique longtemps entravée par les étroites exigences du monopole ont placé le gouvernement suprême des Indes anglaises. Le gouvernement n'a aujourd'hui que le choix entre deux maux. Il faut que, dans son respect pour les traités, il consolide l'oppression, ou qu'il attende au moins en silence que les effets du despotisme, devenus désormais intolérables, nécessitent son intervention; sinon il faut qu'il manque à la foi jurée, et qu'il ait le courage de montrer plus de respect pour les droits imprescriptibles de l'humanité que pour des traités dont l'ambition et l'intérêt matériel pouvaient seuls non pas justifier, mais expliquer l'origine. Ce serait là sa gloire, et, nous n'hésitons pas à le dire, ce serait également une des plus précieuses garanties du bonheur et de la prospérité de ces vastes et populeuses contrées. L'examen des ressources commerciales de l'empire hindo-britannique, commencé par la chambre des communes à l'occasion de la pétition présentée au parlement par la compagnie dans l'intérêt de l'Inde agricole et industrielle (pétition sur laquelle nous reviendrons bientôt), a mis cette vérité dans tout son jour.

L'opinion formelle des fonctionnaires qui ont été consultés par la chambre des communes, sur les moyens politiques à employer pour donner au commerce de l'Inde l'extension dont il est susceptible, est que l'Inde entière en deçà de l'Indus devrait, le plus tôt possible, être considérée et traitée, sous le rapport de la législation commerciale, comme un seul empire, ce qu'elle est en effet. L'Inde anglaise comprend aussi bien, en réalité, les Etats *natifs* indépendants (*native states*), que les divers territoires placés sous l'autorité immédiate du gouvernement anglais. Ces Etats sont unis et comme incorporés à l'empire, par les liens étroits de l'alliance *subsidaire*; ils fournissent des contributions régulières soit en troupes, soit en argent, pour les dépenses générales de cet empire, et doivent se conformer aux in-

structions qu'ils reçoivent du gouvernement suprême, dans toute affaire relative au bien de l'État, que le cas ait été prévu par la lettre des traités ou non. Des devoirs inséparables de l'exercice du pouvoir suzerain dans l'Inde prescrivent d'appuyer par la force l'exécution des mesures d'utilité générale, et entraînent la coopération de tous les États de l'Inde, qui, sous le rapport de leurs intérêts particuliers et de leurs rivalités, ont constamment besoin de la faveur et de la protection du gouvernement anglais. Nul doute que l'influence de ce gouvernement n'ait amélioré à un degré très-remarquable la situation générale, politique et commerciale de l'Inde. Ainsi les Anglais, du moment que leur suprématie a été reconnue, sont intervenus constamment pour le maintien de la paix entre les princes indigènes; ils ont mis un terme aux pillages et aux dévastations des *Pindaries*; ils ont poursuivi sans relâche et achèveront d'exterminer (l'humanité l'espère au moins) les abominables associations des *Thugs*; ils ont vigoureusement et noblement usé de leur influence pour abolir le *satti* et l'infanticide. Ils ont apaisé bien des révoltes intérieures soulevées dans les États *natifs* par la turbulence des chefs puissants; ils ont, par de vives remontrances, réprimé d'innombrables actes d'oppression de la part des gouvernements indigènes, ces gouvernements sachant bien que leur désobéissance aux instructions émanées du pouvoir suprême les priverait de ce redoutable, mais indispensable appui, et que la désorganisation et la destruction de leur propre puissance en seraient la suite inévitable. Les efforts du gouvernement anglais ont été parfois utilement dirigés vers la réduction des taxes exorbitantes et l'amélioration de certaines routes qui présentaient de grands obstacles au commerce. Cependant les mesures prises sous ce rapport n'ont été jusqu'à présent, de l'aveu même des principaux agents du gouvernement, ni très-judicieuses ni très-suivies, et, jusqu'à une époque très-récente, le commerce dans l'Inde anglaise a été entravé, dans les territoires mêmes de la compagnie, par l'existence d'un système de douanes pire que celui d'aucun Etat indigène, le Pandjâb excepté. Les droits de transit perçus autrefois dans les territoires de la compagnie ont été abolis pour les présidences de Calcutta et de Bombay; ils ne tarderont pas à être supprimés également dans toute l'étendue de la présidence de Madras.

Lord Wellesley avait négocié des traités de commerce, sur le principe européen de réciprocité, avec les Etats de Lacknau, de Napâl, d'Hyderabad et de Nagpou; mais les clauses de ces traités étaient ou trop compliquées dans leur rédaction pour s'adapter à l'intelligence des natifs, ou peut-être (et cela nous paraît plus probable) trop assujettissantes pour leur convenir; et l'attention du gouvernement ayant été bientôt après dirigée sur d'autres points, les traités furent oubliés. Après six années de négociations avec les Etats qui bordent le cours du Sutledge et celui de l'Indus, on parvint enfin à s'entendre sur les moyens de rouvrir la navigation de ces deux fleuves. Le principe adopté fut celui de substituer aux exactions infinies et arbitraires du passé un droit unique de transit modéré dans son chiffre, percevable à un seul endroit, et le même pour tous les bateaux de quelque dimension qu'ils fussent, et quelle que fût la nature de leur chargement. Ainsi les bateaux ne sont forcés de s'arrêter qu'à un seul endroit, Mitthun-Kote, situé au confluent des rivières du Pandjâb avec l'Indus, et entre les points extrêmes de la navigation utile (1). Au reste, tous les Etats natifs sont obligés par l'usage, et plusieurs d'entre

(1) Le gouvernement a cherché également à donner un point de ralliement à toutes les branches de commerce descendant ou traversant l'Indus, et l'espoir manifesté par lord Auck-

eux par les traités en vigueur, à laisser passer, libres de tous droits, les approvisionnements de toute espèce, expédiés pour le service du gouvernement suprême, et il ne paraît pas qu'en aucune circonstance ils aient essayé de contrevenir à cette règle.

En résumé, le gouvernement suprême des Indes anglaises a déjà beaucoup fait pour la sécurité et l'extension du commerce intérieur, mais il lui reste plus encore à faire pour atteindre le but. Or, nous ne voyons qu'un moyen, à la fois loyal et efficace, d'y parvenir : c'est d'user largement, ouvertement, et avec toute la promptitude que la prudence peut autoriser, de l'influence que les traités et (ce qui est plus fort encore que les traités) les besoins et les vœux des populations donnent au gouvernement pour intervenir, à l'égard des Etats indépendants de l'Hindoustan, dans les matières relatives au commerce. Les agents du gouvernement suprême reconnaissent eux-mêmes que les traités existants ont cette tendance. « Dans une confédération comme celle de l'Inde, disent-ils, il doit exister une autorité qui ait le pouvoir de remédier au mal et de travailler au bien commun; tous les traités avec les Etats natifs reconnaissent plus ou moins le gouvernement anglais comme investi de cette autorité qu'il a été plus d'une fois forcé d'exercer, non-seulement dans les cas expressément reconnus par les traités, mais encore dans des cas nouveaux, tel qu'il s'en est montré, et doit nécessairement s'en montrer de temps à autre. »

La sécurité et le développement de la navigation de l'Indus et de ses affluents doivent être aujourd'hui le principal objet de la sollicitude du gouvernement, en ce qui touche aux grands intérêts du commerce intérieur (1). Mais le gouvernement de l'Inde ne peut se promettre l'accomplissement de la tâche qui lui est imposée qu'autant que l'Angleterre elle-même comprendra qu'il est de son honneur et de son intérêt de s'y associer. Si le gouvernement de Calcutta encourage d'un côté la production, il faut que le pouvoir législatif, à Londres, encourage à son tour l'exportation des produits de l'Inde. Il est bien démontré aujourd'hui qu'obligée à des remises annuelles qui s'élèvent en moyenne à 5,200,000 livres sterling (environ 81 millions de francs), l'Inde ne peut trouver les moyens de fournir pendant longtemps à ses dépenses intérieures et extérieures que dans le développement normal de son industrie agricole et manufacturière. Traiter l'Inde en pays conquis, et lui imposer un tribut éternel sans compensation, au moins probable, dans l'avenir, c'est à la fois de l'oppression et de la mauvaise administration, à la fois un crime et une faute politique. La compagnie, sur qui pèse la responsabilité immédiate de cet avenir de l'Inde britannique, a senti que le moment était venu d'appeler, par un vigoureux effort, l'attention du parlement sur l'état actuel de l'agriculture et du commerce de

land dès 1856, relativement à l'établissement d'une foire annuelle (ainsi que sir Alex. Burnes l'avait suggéré), paraît s'être réalisé. La foire a dû s'ouvrir à Sakkar en janvier dernier (1841), et devait durer un mois. Le système de foires annuelles a été adopté par les Russes avec un très-grand succès.

(1) Au mois d'avril 1840, deux *steamers*, le *Snake* (*le Serpent*), de la force de dix chevaux seulement, et *Comet* (*la Comète*), de la force de soixante chevaux, avaient accompli successivement le trajet du Bas-Indus à Firozepour, et avaient effectué leur retour avec des passagers et des marchandises; mais on n'a pas encore de détails suffisants sur ces voyages. Plusieurs nouveaux *steamers* ont été construits pour la navigation de l'Indus et du Sutledge, et il est probable qu'au moment où nous écrivons, les communications et les moyens de transport sont complètement organisés ou sur le point de l'être dans tout le domaine fluvial de l'Indus.

cette immense colonie. La pétition formulée à cet effet, a été présentée à la chambre des communes le 11 février 1840, le 14 à la chambre des lords. La commission nommée par la chambre des communes (le 25 février) pour examiner cette importante affaire, et procéder à une enquête complète sur tous les points indiqués par la pétition, n'avait pu terminer son travail pendant la session de 1840, et a dû se borner à publier les premiers résultats de ses démarches. La commission nommée par la chambre haute conelut, le 2 avril, son enquête commencée le 2 mars, et fit son rapport, qui fut envoyé à la chambre des communes le 2 juin. Les conclusions de ce rapport sont, en somme, favorables aux pétitionnaires, et les vœux qu'il exprime et qu'il appuie ne sauraient manquer d'être accueillis par le parlement dans le cours de la session qui vient de s'ouvrir. Déjà le ministère, répondant aux observations faites par lord Ellenborough, en déposant une pétition de *l'Association des Indes Orientales et de la Chine* (pour la réduction des droits sur les produits de l'Inde), a pris l'engagement de présenter très-prochainement un projet de loi qui consacrerait le principe de l'égalisation des droits sur le rhum des Indes Orientales et Occidentales.

La compagnie, en même temps qu'elle place les grands intérêts commerciaux de l'empire indien sous la protection du pouvoir législatif, ne néglige aucun des moyens d'action directe dont elle peut disposer pour l'encouragement de l'agriculture et du commerce dans ses vastes possessions. Elle s'est occupée surtout, dans ces derniers temps, des perfectionnements à apporter à la culture du coton et dans les détails de la récolte et du nettoyage. Le coton en effet, comme article d'exportation, est un des plus importants des produits de l'Inde, et peut devenir le plus important de tous si la qualité est suffisamment améliorée pour pouvoir rivaliser avec les belles qualités de coton américain. Aujourd'hui, les importations de cotons des Indes s'élèvent, année commune, à quarante-huit millions de livres pesant, ce qui représente un capital d'au moins 20 millions de francs. C'est environ le huitième de la quantité nécessaire à la consommation des manufactures anglaises (1).

Il en est du bien-être actuel et de l'avenir des nations comme du bien-être et de l'avenir des familles. Les intérêts matériels ne sont pas tout; un bon gouvernement doit se préoccuper avec une égale sollicitude des intérêts moraux et intellectuels des peuples. Sous ce rapport, il y a encore beaucoup à faire dans l'Inde, et la difficulté de subordonner à un plan général toutes les modifications de détail qui se présentent comme également nécessaires, bien qu'à des titres si différents selon les localités, dans un si vaste empire, cette difficulté est immense; peut-être est-elle insurmontable! La Providence y pourvoira par ces interventions inattendues qui remédient aux fautes de l'humanité. Mais il faut le reconnaître, jamais les conjectures de l'homme d'Etat, jamais les méditations du philosophe, n'ont dû embrasser des éléments plus importants et plus divers, et on se demande involontairement ce que deviendra l'Inde sous la domination mercantile et guerrière de l'Angleterre, et sous la triple influence des lois de Brahma, de Mahomet et de Jésus-Christ.

(1) Ce sont les Américains qui fournissent les marchés de la Grande-Bretagne de la majeure partie du coton employé dans les filatures. On conçoit combien l'Angleterre doit être désireuse de s'affranchir de ce tribut qu'elle paie à l'Amérique. L'accroissement de la production dans ce dernier pays a été prodigieux. En 1784, huit balles de coton, apportées à Liverpool par un navire américain, furent saisies, attendu qu'on ne voulait pas croire que ce coton fût d'origine américaine. En 1852, la récolte du coton en Amérique était d'environ 400 millions de livres, dont 228 millions furent expédiés en Angleterre.

Quelle complication étrange! que d'éléments de vie! que de germes de mort! Ne semble-t-il pas que ce corps gigantesque soit condamné à grandir irrégulièrement sans relâche et à se briser enfin sous son propre poids? Lord Clive avait été le premier des délégués du pouvoir souverain dans l'Inde anglaise à prévoir et à prédire hautement ce développement fatal. Quelques années avaient à peine passé sur les prophétiques paroles de ce grand homme, que le parlement anglais déclarait solennellement que « les plans de conquête et d'agrandissement dans l'Inde étaient contraires au désir, à la politique et à l'honneur de la nation (1). » Les événements sont venus donner le plus éclatant démenti à ces théories parlementaires, et confirmer les prévisions du vainqueur de Plassey. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à dater de cette protestation contre toute entreprise ambitieuse, les accroissements de territoire sont devenus plus considérables et plus fréquents. Quand lord Cornwallis arriva dans l'Inde, en 1786, il trouva sir John Macpherson engagé dans des négociations avec les Mahrattes et le Nizâm, négociations qui devaient entraîner le gouvernement suprême dans une guerre avec Tippe-Saïb. Le premier acte de lord Cornwallis fut de rompre ces négociations, en déclarant que les Anglais ne s'engageraient que dans des guerres strictement défensives. Son second acte fut de proposer une alliance à ces mêmes Mahrattes, à ce même Nizâm, et de commencer de concert avec eux une lutte dont le résultat fut un agrandissement considérable du territoire de la compagnie (2). Ce n'était pas la faute de lord Cornwallis, mais bien celle des circonstances dont le torrent l'a entraîné malgré ses efforts. Comme lui, la plupart de ses successeurs, loin de placer pour ainsi dire les événements dans la dépendance de leur politique, ont dû se résigner à voir leur politique tomber dans la dépendance des événements. Dans un intervalle de moins d'un siècle, l'Angleterre a planté son pavillon sur la citadelle de Ghizni et sur les murs de Rangoun, et toutes les contrées intermédiaires ont été rangées sous sa domination immédiate, ou reconnaissent sa suprématie. Voilà les résultats acquis, les faits accomplis, et l'activité infatigable de la race britannique prépare à l'histoire de nouveaux et immenses matériaux dans l'extrême Orient. Cette race ambitieuse et prudente à la fois, qui a pu commander l'estime ou exciter l'admiration du monde sans mériter les sympathies de l'humanité, saura-t-elle consolider son œuvre en Asie, ou devra-t-elle remettre en d'autres mains le flambeau de la civilisation nouvelle qui luit sur ces vastes contrées? Voilà la question. Il ne nous appartient pas d'y répondre; mais nous avons rempli, selon nos forces, la mission qui nous était imposée de recueillir en quelques pages les données principales de ce grand problème.

Ainsi donc, en résumant les faits principaux qui pendant l'année 1840 ont marqué les progrès de la domination ou de l'influence anglaise dans l'extrême Orient, nous trouvons : l'Afghanistan soumis, Dost-Mohammed, le jeune khan de Kélat et les principaux chefs barekzaïs et beloutchis, prisonniers, morts ou dispersés; le Pandjâb passé sous la dépendance politique immédiate du gouvernement suprême; le Napâl, à la veille d'être réuni au territoire de la compagnie; l'empire birman maintenu dans l'inaction; l'empire chinois lui-même, humilié par les armes anglaises, forcé de traiter d'égal à égal avec la reine de la Grande-Bretagne et de rouvrir ses ports au commerce de l'Inde.

(1) Act the 24th, George III, chap. xxv. 1784.

(2) *Edinburgh Review*, n° cxliv, 1840.

Quant aux puissances de troisième ordre que l'Angleterre décore du titre d'alliées, les renseignements précis que nous avons donnés, et des déclarations aussi positives que celles que nous avons reproduites à l'égard du Pandjâb, ne sauraient laisser aucun doute sur la nature réelle des relations du gouvernement anglais avec ces Etats auxquels on donne encore pour la forme le nom d'*indépendants*. Il ne saurait y avoir non plus la moindre incertitude sur l'opinion que se font les Anglais du degré de résistance que les princes indigènes pourraient opposer à leurs volontés. On voit qu'ils se croient trop forts et trop redoutés pour appréhender en aucun cas une résistance sérieuse, et il faut avouer que, dans l'état actuel de l'Inde, ils ont raison. Mais ils auraient grand tort d'oublier que les dominations durables se fondent bien plus sur la confiance que sur la crainte, et que les éléments de résistance ou de révolte ne disparaîtront du territoire de ce vaste empire que lorsque les populations auront foi, pour leur bien-être matériel et moral, dans l'avenir de la civilisation nouvelle que l'Angleterre leur impose.

Cette civilisation a pour tendance inévitable l'introduction d'un système d'idées religieuses dont la beauté et l'utilité resteront longtemps incomprises et dédaignées. Certaines formes du christianisme, il est vrai, s'éloignent moins des habitudes de la masse de la population indienne que celles de l'islamisme; mais la religion protestante, simple et froide, surtout dans le rite de l'église anglicane, s'adressant bien plus à la raison qu'à l'imagination ou au cœur de l'homme, trouve peu de sympathie sur les rives de l'Indus et du Gange, et la domination chrétienne sous cette forme soutient une lutte dangereuse avec les habitudes séculaires, les préjugés superstitieux, la foi passionnée des Hindous et des musulmans. Ce ne sera qu'à l'aide de ménagements extrêmes et d'immenses bienfaits qu'elle parviendra à se faire accepter. On la subit aujourd'hui, on se réfugie dans son sein comme le voyageur dans le creux d'un rocher pendant l'orage; les peuples ont même, jusqu'à un certain point, le sentiment de son intelligence et de sa force, mais elle n'a pas encore su se faire aimer.

L'Angleterre a donc à soutenir, sous ce dernier rapport, une lutte morale; elle le sait et ne recule pas. Bien que dans ces derniers temps on ait beaucoup parlé de sa décadence, et que ce prétendu déclin de la puissance britannique ait même servi de texte à divers écrits, jamais la Grande-Bretagne n'a dépensé plus d'énergie et n'a triomphé de plus d'obstacles. Victorieuse dans l'Inde, en Chine, en Syrie, elle conserve ses anciennes possessions et augmente les ressources de son avenir. C'est peut-être dans les complications redoutables de la situation intérieure du royaume-uni qu'il faut chercher le secret de son attitude extérieure. Voué à l'action, il accepte résolument ce rôle périlleux, car il comprend que pour les nations l'immobilité, c'est la mort. Quoi qu'il en soit, l'exemple de l'Angleterre prouve ce que l'on peut faire avec ce gouvernement représentatif qu'elle possède, dont nous ne lui avons guère emprunté que la forme, et qui chez elle, loin de favoriser l'indifférence et l'apathie publiques, encourage et avive une activité incessante, infatigable, féconde en lumières, en acquisitions et en conquêtes.

M^{ME} DE LA GUETTE.

I.

Il y avait en 1612 un gentilhomme d'un âge déjà mûr, qui était une vraie figure de ce temps-là : barbe rousse, moustaches longues, visage maigre, la peau comme du parchemin, l'œil rond, petit et flamboyant, le justaucorps de buffle, les bottes en toute saison, et la rapière à l'ancienne mode. Il avait vu plus de vingt batailles, et son corps s'était desséché, en plein vent, au service du roi ; il était dur et violent, il se serait fait hacher plutôt que de changer d'opinion sur quoi que ce fût, et levait à tout propos la canne sur ses valets ; il se nommait Meurdrac. A quarante-cinq ans, sa constitution étant ruinée par les rhumatismes, il quitta l'armée, et se retira en Brie, près de Gros-Bois, où demeurait le vieux duc d'Angoulême, à qui il avait longtemps appartenu. Ce duc d'Angoulême était le fameux bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, dont on a dit qu'il eût été l'un des plus grands hommes de son temps, s'il eût pu se défaire de l'habitude de voler et de fabriquer de la fausse monnaie.

Meurdrac se fit bâtir à Mandres, près de Gros-Bois, une bicoque avec tourelles et grenouillères, qu'il appela son château, et quand il y eut mis des meubles, il voulut aussi avoir une femme ; on lui trouva une demoiselle de Paris, âgée de vingt-cinq ans, jolie, bonne et douce. Ils se marièrent, et, dès le mois de février 1615, le ciel leur accorda une petite fille qui eut le bon esprit de prendre pour elle la beauté de sa mère, mais qui hérita aussi du caractère endiablé de M. son père, ce qui en fit une de ces personnes comme on n'en voit plus, et qu'on appelait alors femmes vaillantes.

M^{lle} Jacqueline de Meurdrac montra dans sa petite jeunesse ce qu'elle serait un jour, car elle nageait intrépidement dans la rivière d'Yères, montait à cheval comme un lansquenet, et se moquait des filles de M. de Varannes, qui avaient peur des armes à feu, et n'osaient pas tirer au mousqueton avec elle. Son père lui ayant demandé ce qu'elle voulait apprendre en arts d'agrément, elle le pria bien fort de lui donner

un maître d'escrime. Il y consentit, et, au bout d'un an, elle était déjà si habile, que les gentilshommes du voisinage venaient jouter au fleuret avec elle, et ne s'en allaient point sans avoir reçu quelque botte dans le corps.

A dix-huit ans, comme elle était d'une beauté remarquable, et qu'au milieu de ses lutineries elle conservait toutes les grâces de son sexe, beaucoup de jeunes gens qui entendirent parler d'elle dans le pays, vinrent rôder à Gros-Bois, pour la rencontrer. Lorsqu'elle allait à la messe, on voyait sur la place de l'église plus de chevaux de selle et de chapeaux à plumes qu'il n'y en avait à deux lieues à la ronde, ce qui prouve qu'on venait de fort loin exprès pour elle. A cette heure-là, elle se tenait modestement à côté de sa mère, et lisait dévotement ses prières; l'on n'aurait guère reconnu en elle une amazone turbulente. Aussi les jeunes gens que la curiosité ou l'envie de railler avait conduits à l'église s'en retournaient les uns édififiés, les autres amoureux. Trois ou quatre de ces cavaliers la firent demander en mariage à M. de Meurdrac; mais elle supplia son père de ne pas la presser encore, et, comme ces épouseurs n'avaient pas de grands biens, le bonhomme n'insista point. A force de faire réponse à ceux qui parlaient amour et mariage, que son cœur ne lui disait rien, elle s'était déjà imaginé qu'elle voulait vivre et mourir vierge; c'est une idée que les filles adoptent volontiers, quand elles sont bien sûres d'y pouvoir manquer aussitôt qu'il leur plaira. Soit à cause de ces propos, soit pour sa ressemblance avec Jeanne d'Arc, on l'appelait par toute la Brie la pucelle de Gros-Bois. M. d'Angoulême l'aimait beaucoup; il invitait souvent les Meurdrac à venir manger chez lui, et s'amusait à taquiner la demoiselle, en équivoquant sur les mots; mais elle, qui n'aimait pas les discours malhonnêtes, répondait en pucelle et non pas en femme vaillante. Elle relevait si décemment les équivoques du prince, sans toutefois lui manquer de respect, qu'il finissait toujours par être confus de sa grossièreté, et lui donnait quelque petit présent pour faire sa paix.

Cependant l'époque était proche où cette fière beauté devait se montrer moins inhumaine et trouver un maître. Dans la plaine de Brie demeurait un brave et aimable gentilhomme nommé La Guette, ayant la figure belle, vingt-huit ans, une bonne réputation, un nom respecté des gens de l'endroit, et auquel il avait donné récemment de l'éclat, en se battant dans la campagne de Lorraine. Il était bien fait, généreux et entreprenant; ces qualités-là regardaient la fille, et, pour contenter le père, il avait du bien; mais son seul défaut était grave, il était violent et avait le cœur si haut placé dans la poitrine, qu'au moindre mot il ne se connaissait plus. Cet emportement était dangereux dans le métier de prétendant, avec un beau-père colérique; on le savait si bien aux environs, qu'on disait: Si jamais Meurdrac et La Guette ont maille à partir ensemble, il y aura du vacarme à Gros-Bois.

La première fois que Jacqueline vit M. de La Guette, ce fut chez le duc d'Angoulême; ce jeune cavalier se trouvait dans le cabinet du prince, lorsque tous les Meurdrac y vinrent en visite un matin. La Guette ne dit mot, mais il ne quitta point la demoiselle du regard, et, au bout de cinq minutes, lorsqu'il se retira, il adressa un salut si courtois à la mère et à la fille, que Jacqueline en rougit jusqu'aux yeux. Cependant, quand elle fut remise de son trouble, elle demanda tout bas à une dame qui était ce gentilhomme qui sortait. M. d'Angoulême entendit la question, et fit lui-même la réponse:

— C'est, dit-il, un cavalier riche et que j'aime bien; je suis charmé qu'il vous plaise. La rougeur que je vois sur vos joues prouve que vous le trouvez beau, et vous avez le goût excellent. Je lui dirai l'effet qu'il a produit sur vous.

On peut juger à ces paroles si la pucelle de Gros-Bois devint plus rouge encore; le vieux Meurdrac se mit à rire, et les assistants répétèrent que La Guette avait bonne chance. A quelques jours de là, notre gentilhomme ayant rencontré le père à la chasse, l'aborda civilement et fit amitié avec lui. Ils entrèrent ensemble au château, ce qui transporta de joie la demoiselle qui les vit par sa fenêtre; La Guette resta deux heures à Meurdrac, et causa en homme de bonne compagnie. Les jours suivants, il revint encore, et, à l'une de ses visites, il trouva enfin occasion de parler en particulier à Jacqueline, en promenant dans le jardin.

— Excusez-moi, mademoiselle, dit-il; je suis trop franc du collier pour prendre des détours; cet instant est précieux. Je suis venu pour vous déclarer que je vous aime; bien des fois j'avais juré de ne jamais me marier, et dès que je vous ai vue, j'ai senti qu'il fallait rabattre de mes serments et tomber parmi les esclaves de l'amour.

Jacqueline ne fit d'abord que balbutier, comme le doit une honnête fille. Elle reprit ensuite ses sens, et répondit que c'était une folie que de jurer de n'aimer jamais; qu'elle avait aussi commis une faute, mais qu'elle s'en repentait déjà; et le cavalier lui ayant demandé avec feu si c'était à cause de lui, elle lui dit fort gentiment que, si c'était pour un autre qu'elle eût le cœur troublé, ce serait à cet autre et non pas à lui qu'elle en ferait la confidence. Ils en vinrent tout de suite aux serments de fidélité, comme des gens qui sentent le prix du temps, et on convint que le lendemain le jeune homme ferait sa demande au père.

La Guette avait son château à Suilly, qui était un village à deux lieues de Mandres. Il ne vint pas le lendemain; Jacqueline en était fort inquiète, lorsqu'elle reçut en cachette, par un garçon de ferme, un billet de son amant. Il lui annonçait avec un grand désespoir que l'ordre de rejoindre son régiment lui était arrivé, et qu'il avait la douleur de partir sans revoir sa maîtresse, mais qu'elle entendrait parler de lui, si Dieu le permettait, et qu'aussitôt la campagne achevée, il reviendrait l'épouser. Jacqueline pleura un peu d'abord, puis elle prit son grand courage, et se réjouit d'aimer un brave militaire, qui rapporterait de la gloire pour lui faire plus d'honneur, et qui penserait à elle au milieu des batailles. Afin de passer le temps de l'absence selon ses goûts, elle prit de l'exercice, monta beaucoup à cheval, sauta les fossés et les rivières comme un démon, et tira des coups de mousqueton aux chevreaux, dans le parc de M. d'Angoulême.

C'était à l'époque de l'affaire de Nancy. La campagne de Lorraine dura environ trois mois, au bout desquels La Guette revint couvert d'applaudissements et capitaine d'une belle compagnie d'ordonnance. Dès le lendemain de son retour en Brie, notre gentilhomme s'habilla galamment et se présenta au château de Mandres. Les voies lui étaient préparées d'avance. Jacqueline avait tout conté à sa mère, qui approuvait ce mariage. La bonne dame était une personne de grand sens; elle conseilla au jeune homme de faire lui-même sa proposition au père, et lui recommanda surtout d'y mettre beaucoup de douceur, et de ne pas s'effrayer si M. de Meurdrac commençait par refuser; elle assura qu'il ne fallait point heurter de front un caractère aussi têtu, et qu'on obtiendrait tout de lui par longueur de temps. La Guette promit qu'il serait soumis. Le respect dont il était pénétré pour le père de son amie était un sûr garant de sa patience, au cas où il s'éleverait quelque obstacle. On lui ouvrit donc la porte du cabinet où M. de Meurdrac comptait avec son fermier. Notre gentilhomme y entra sur la pointe du pied, en faisant signe au père de ne pas se déranger, et il s'assit dans un coin en attendant que le compte fût achevé.

— Je suis à vous sur l'heure, dit le bonhomme.

Et tout en écrivant ses chiffres, il demanda poliment au cavalier s'il était satisfait de sa campagne. Cependant il s'embrouilla dans les calculs en écoutant la réponse; il jeta sa plume au nez du fermier, en lui disant de revenir plus tard, et se tourna vers La Guette en s'écriant, avec une impatience que le désir d'être civil déguisait fort mal :

— Causons donc de sornettes, puisque les affaires sont interrompues!

Notre jeune homme sentit le fen lui monter aux oreilles, mais il se contenta de toutes ses forces, et débita un compliment dont il se tira de travers. Entre gens de même caractère, il faut qu'on s'aime dès l'abord ou qu'on se prenne en aversion. Il n'y a point de milieu entre les sentiments extrêmes, et c'est souvent un hasard de rien qui décide si la balance penche pour l'amitié ou pour la haine. Le succès de notre cavalier tenait donc à un cheveu; d'un mot, il pouvait gâter ses affaires et se mettre à lui-même cent bâtons dans les jambes, faute d'un peu de douceur.

II.

La Guette n'était pas un sot. Il savait qu'on ne plaît pas aux pères de même qu'à leurs filles, et que de bons écus et de belles terres avaient plus de prix aux yeux de Meurdrac que les qualités du cœur et les agréments de la figure. Il s'y prit donc en homme habile, et dit au bonhomme qu'il lui venait demander un conseil. Il parla ensuite de ses biens, en donna le détail, et cela se montait assez haut; puis il dit qu'il voulait se marier.

— Eh bien! répondit le père, ce n'est pas à moi qu'il faut expliquer quelle est votre fortune, mais aux parents de votre belle.

— C'est que vous êtes précisément le père de celle que j'aime, reprit le cavalier.

— Et vous pensez qu'avec tant d'argent on ne saurait être refusé? Vous vous trompez, monsieur. Votre demande m'honore et me flatte. Je vous en ai la reconnaissance que je dois, ma fille ne mérite pas les hommages d'un gentilhomme comme vous; mais vous arrivez trop tard. J'ai donné parole à un autre il y a huit jours, et je ne puis m'en dédire.

— Monsieur, reprit La Guette, considérez, je vous prie, que j'aime mademoiselle votre fille depuis trois mois. Je suis donc le plus ancien en date.

— Oui, auprès d'elle, mais non pas avec moi, et je passe le premier.

— Vous n'aurez pas, monsieur, la cruauté de m'ôter l'espérance.

— J'en suis fâché, monsieur. Pour n'avoir pas cette cruauté, il faudrait être malhonnête envers un autre, et je ne veux point de cela.

— Une parole de huit jours n'est pas d'un grand poids.

— Elle vaut une parole de dix ans quand c'est moi qui la donne.

— Je croirais plutôt que l'autre prétendant a plus d'argent que moi, et que, si j'étais à sa place et lui à la mienne, vous me manqueriez de foi sans scrupule.

— Ce que vous croyez est impertinent, mais je ne m'en soucie guère.

— Et moi je ne me soucierais point de vous si vous n'étiez le père d'une charmante personne.

— Cette personne-là ne sera point pour vous.

— C'est ce qu'on verra, mordieu! Je vous dégagerai bien de votre parole malgré vous.

— Tarare! je vous en défie.

— Mordieu! je crèverai le ventre à votre gendre.

— C'est moi qui vous le crèverai à vous-même, mordieu!

En parlant ainsi, le père donna un grand coup de poing sur la table. Le cavalier y répondit en renversant une chaise d'un coup de pied. Ils se mirent alors à crier comme des aigles, tous deux à la fois. Meurdrac disait qu'il jetterait son homme par la fenêtre, et l'autre qu'il mettrait la maison à feu et à sang, si bien que la demande en mariage eût fini par une bataille, sans M^{lle} Jacqueline, qui accourut avec sa mère pour mettre le holà.

— Voilà donc, dit-elle avec colère, comme vous tenez votre promesse d'être calme? Sortez d'ici, monsieur, et n'achevez pas de perdre nos affaires.

Mais La Guette ne se connaissait plus, et jura qu'il ne sortirait pas sans avoir assommé quelqu'un. De son côté, le père, comprenant que sa fille était d'accord avec le cavalier, eut un redoublement de fureur. Il menaça Jacqueline de la battre si elle disait un mot de plus à ce jeune fou. La pucelle, qui était aussi une Meurdrac, se fâcha en s'écriant qu'on ne battait que des servantes, et que, si on levait la main sur une fille de sa qualité, elle partirait du logis pour n'y jamais rentrer. Le père, ivre de rage, courut à son bâton; La Guette tira sa rapière, et Jacqueline prit un grand pistolet qui pendait au mur. Cependant ils demeurèrent tous trois un peu interdits de se voir ainsi le poing armé. M^{me} de Meurdrac sauta au collet de son mari, tandis que sa fille poussait La Guette par les épaules et l'entraînait au dehors. Jacqueline sermonna son amant et l'assura qu'elle ne serait point à lui qu'il n'eût corrigé l'emportement de son caractère, mais au fond c'était pour cela qu'elle l'aimait. Il s'apaisa et fit serment d'être plus sage à l'avenir, puis il retourna chez lui en déchirant de l'éperon les flancs de son cheval, et gesticulant comme un démoniaque tout le long du chemin. M^{me} de Meurdrac avait fini par remettre aussi le bonhomme dans son sang-froid. Jacqueline promit qu'elle ne reverrait plus La Guette sans le consentement de son père. On soupa de bonne intelligence le soir, et la tempête fut dissipée, mais les intérêts du jeune cavalier semblaient ruinés pour toujours.

Le dimanche suivant, La Guette rencontra le vieux Meurdrac à la porte de l'église. Il lui adressa un salut et mit le genou en terre devant lui en présentant le manche d'un poignard.

— Tuez-moi, monsieur, lui dit-il, si vous ne voulez me pardonner mes fautes; la mort me sera une peine moins cruelle que votre colère et la perte de mes espérances.

— Levez le genou, monsieur, répondit le père un peu radouci. Je ne veux ni vous tuer ni vous donner ma fille. Je vous pardonne votre faute, pourvu que vous ne songiez plus à vos espérances.

Et se tournant vers Jacqueline, il ajouta :

— Regardez ce jeune cavalier qui a de la bonne volonté pour vous; c'est la dernière fois que vous le voyez d'aussi près, car je vous défends de l'aimer.

La Guette se releva et mordit un moment ses moustaches, tandis que sa belle lui adressait de loin un regard languissant; puis il enfonça son chapeau sur ses oreilles en s'écriant qu'il fallait donc accepter la guerre, puisqu'on ne voulait pas de ses soumissions. La campagne de Flandre n'était alors qu'à moitié. L'armée sortit de ses quartiers d'hiver, et notre gentilhomme y fut rappelé. Une tierce personne, amie de Jacqueline, se chargea de recevoir les lettres de nos amants. On suspendit toutes les démarches à faire jusqu'au retour de La Guette, et la pucelle de Gros-

Bois reprit fort à contre-cœur le rôle naturel des filles contrariées, qui est d'attendre et de soupirer.

Il n'y avait pas huit jours que le jeune homme avait quitté le pays, lorsque Meurdrac reçut un billet de l'abbesse de Gersi, dont le couvent était à Brie-Comte-Robert. Le père fit réponse verbalement qu'il irait le lendemain voir madame la supérieure avec sa famille. Jacqueline, n'ayant pas de frère, ne s'imagina pas qu'on voulût la mettre en religion; cependant ce couvent et cet air mystérieux lui donnèrent du souci. Elle demanda au bonhomme ce qu'il voulait faire chez l'abbesse. Meurdrac répondit que c'était une cérémonie de prise de voile à laquelle il devait assister. Le lendemain on monia en carrosse de grand matin et on s'en alla au couvent. Jacqueline, toujours sur le qui-vive, prit la tourière à part et s'informa de la cérémonie. La tourière, ne sachant ce qu'elle voulait dire, battit la campagne et se troubla. Tout cela semblait tourner au sombre, lorsque la supérieure fit entrer ses hôtes au parloir, où l'on trouva de la compagnie des environs et une collation servie où il n'y avait que du fruit et du laitage. Les yeux de la jeune fille avisèrent tout de suite trois cavaliers bien faits et de bonne mine qui causaient dans un coin et qui saluèrent à son entrée. Meurdrac marcha droit à l'un d'eux, lui prit les mains, et le caressa de telle sorte, que Jacqueline flaira aussitôt le complot : c'était un mari qu'on lui destinait. En effet, on se mit à table, et le gentilhomme prit place à côté d'elle sur un signe du père dont elle s'aperçut. La surprise lui eût été pénible dans un autre instant; mais comme Jacqueline avait craint le couvent, qui est un parti plus fâcheux aux jeunes filles que le pire des maris, elle ne fit pas trop la cruelle pendant le repas. Elle daigna sourire des bons mots du jeune cavalier, et le remercia de la peine qu'il se donnait à lui servir le meilleur de chaque morceau. Quand on eut mangé, on alla dans les jardins. Meurdrac emmena sa fille un peu à l'écart pour lui dire tout bas :

— Ce gentilhomme qui vous a parlé se nomme le chevalier de Voisenon. Il est de mes amis et il a du bien. Traitez-le comme il faut. Il sera votre mari. Faites selon mon plaisir, je vous prie.

On se rapprocha aussitôt, et M. de Voisenon poursuivit ses galanteries pendant la promenade. La nuit étant venue et les carrosses étant prêts, Jacqueline saisit l'instant où son père s'occupait des chevaux pour adresser au prétendant cette allocution un peu brusque :

— Est-il vrai, monsieur, que vous soyez mon serviteur et que vous attachiez un grand prix à mon estime?

— Assurément, mademoiselle, répondit Voisenon.

— Désirez-vous savoir, monsieur, le seul moyen de m'être agréable qui soit en votre pouvoir?

— Sans doute, mademoiselle; je brûle de le connaître afin de gagner plus vite votre amitié.

— Eh bien! monsieur, le moyen est de ne pas songer à moi, de ne point prétendre à me plaire, car j'en aime un autre que vous. Je serai à M. de La Guette. ou je ne me marierai jamais. Si vous êtes galant homme, vous ne rechercherez plus un cœur qui s'est donné. Vous pouvez me rendre malheureuse en usant du crédit que vous avez sur mon père, mais vous ne réussirez ainsi qu'à vous attirer ma haine, tandis que si vous êtes généreux, vous aurez mon estime et ma reconnaissance.

— Je vous remercie de cette franchise, mademoiselle. Je ne suis pas homme à vous épouser malgré vous, car je veux être aimé de celle qui sera ma femme; et

pour vous montrer que je mérite votre amitié, je cesse de prétendre à votre main, quoique je vous trouve aimable et belle. Je ne dirai rien à votre père de cet entretien, et vous offre mes services de tout mon cœur.

Il était convenu que M. de Voisenon viendrait le lendemain à Mandres. Il envoya le matin un exprès pour dire qu'on ne l'attendit pas, et comme le père s'en formalisa, la rupture s'ensuivit naturellement sans autre explication. La Guette était alors au siège de Lamotte en Lorraine. Une lettre de sa maîtresse le mit au courant de cette affaire. Malgré les assurances qu'elle lui donnait de sa fidélité, il fut tout remué des entreprises qui se faisaient contre son bien, et résolut de parer aux dangers de l'absence. Il obtint du maréchal de La Force un congé d'un mois et revint chez lui à la hâte. M. d'Angoulême parla au père en sa faveur; mais Meurdrac ne voulait rien entendre et suppliait le prince de disposer de lui pour toute autre chose. Nos amants renoncèrent aux voies de la douceur et de la patience; ils avaient tous deux la tête chaude. La Guette entra un soir par escalade dans le jardin, et à la suite d'une grande conversation ils arrêtèrent qu'ils se marieraient secrètement. Jacqueline y consentit, parce que c'était le seul parti certain pour vaincre l'obstination de son père; mais elle déclara qu'elle ne sortirait point de la maison, et que le mariage ne serait pas consommé tant que le vieux Meurdrac n'aurait point pardonné.

— Jusque-là, disait-elle, nous vivrons comme frère et sœur, et je vous aimerai d'un amour chaste et pudique, car, si je savais que ce mariage secret me dût entraîner à perdre le trésor de l'honneur, je mourrais plutôt que de passer outre.

La Guette, riant de sa simplicité, lui laissa croire et promit tout ce qu'elle voulait, sachant bien que la nature, l'expérience et le temps changent assez les idées des jeunes filles. Il fut prudent et bien avisé; aussi le ciel, voyant qu'il s'aidait si bien lui-même, eut pitié de lui et l'aida aussi un peu, comme on le verra tout à l'heure.

III.

Nos jeunes gens n'avaient pas envie de se marier à demi ni de s'exposer à voir leur union cassée quelque jour par des arrêts de justice. La Guette s'y prit de façon à faire les choses selon les règles. Il confia son projet à M. d'Angoulême, qui l'approuva et lui donna des lettres pour les gens dont il avait besoin. Le cavalier s'en alla trouver l'archevêque de Paris et obtint de lui une dispense pour se marier sans l'autorisation du père. Avec cette dispense et de l'argent, il gagna le curé du village. Ce curé publia les bans à une basse-messe, devant quelques bonnes femmes qui n'entendirent pas ce qu'il disait. On en mit une affiche par écrit dans un coin de l'église. Meurdrac passa devant sans avoir l'idée d'y jeter les yeux, et les neuf jours de rigueur s'étant écoulés sans malheur, nos amants audacieux rendirent grâce à leur bonne étoile en attendant l'heure favorable.

Cependant le bonhomme eut des soupçons. Il mit Jacqueline prisonnière dans sa chambre, fit veiller un laquais pendant la nuit, et lâcha ses chiens dans les cours et le jardin; mais il n'est pas de précaution qui suffise à retenir les filles qui veulent s'en voler. Le laquais s'endormit; les chiens connaissaient Jacqueline et ne l'auraient point mordue. La demoiselle sortit avec sa femme de chambre par une fenêtre basse et se rendit sans bruit à l'église, où l'attendait son amant. La messe fut dite à deux

heures après minuit et la bénédiction nuptiale donnée en présence de six témoins choisis parmi les amis de La Guette, et qui étaient des gens les plus notables des environs. Les époux s'embrassèrent ensuite, et l'on rentra chacun chez soi comme on était venu. C'est ainsi que Meurdrac se réveilla un beau matin pourvu d'un gendre, sans se douter qu'il fût si riche.

La mère trembla de tous ses membres en apprenant le coup de tête de sa fille. Elle gronda la femme de chambre, qui se mit à pleurer; mais comme le mal était sans remède, Jacqueline eut le bon esprit de ne pas s'en repentir. Pendant trois semaines, La Guette eut des entrevues à la dérobée avec sa femme, en présence de la camériste. Il observa religieusement la convention de vivre chastement, et sa loyauté inspira beaucoup de tendresse à Jacqueline, en sorte qu'au bout de ce temps, lorsqu'il parla du désir qu'il avait d'emmener sa femme chez lui, elle eut compassion de son ennui et consentit à faire déclarer son mariage au père par M. d'Angoulême. La Guette alla donc au château de Gros-Bois et pria le prince de se charger de faire sa paix avec Meurdrac. M. d'Angoulême réfléchit un moment, puis il demanda si la jeune femme était enceinte. A cette question, le gentilhomme un peu confus avoua que le mariage n'était point consommé.

— Corbleu! dit M. d'Angoulême, êtes-vous fon? Si Meurdrac apprend cela, il mettra sa fille au couvent, et vous ne la reverrez plus. Allez-vous-en à vos affaires, comme un mari de chair et d'os, et non comme un simulacre. Vous reviendrez quand je pourrai dire à Meurdrac qu'il est grand-père; autrement je ne m'en mêle pas.

— Monseigneur, répondit le gentilhomme, je vous obéirai.

Et il s'en retourna auprès de sa femme. Sans doute Jacqueline comprit qu'il fallait obéir à M. d'Angoulême, car, à quinze jours de là, le prince, en sortant à cheval, aperçut La Guette et lui cria de loin :

— Eh bien! me donnez-vous un filleul?

— J'ai tout lieu de le croire, répondit le cavalier.

— On le voit à votre air satisfait. Demain j'enverrai quérir Meurdrac. Soyez chez moi au coup de midi.

La Guette n'eut garde d'y manquer. On le cacha dans un cabinet d'où il pût entendre la conversation et se présenter à l'improviste si l'affaire tournait à bien. L'écuyer du prince était allé chercher M. de Meurdrac, qui arriva sans rien soupçonner de ce qu'on lui voulait.

— Mon ami, lui dit M. d'Angoulême, je m'intéresse à La Guette, et je vous prie de me dire quelles raisons vous avez de mettre empêchement à son mariage. Il est riche; il plaît à votre fille. Vous exposez ces jeunes gens à mal faire par votre cruauté.

— Je n'ai point de raisons, répondit Meurdrac, si ce n'est que je déteste La Guette. Il est colère, et il m'a manqué de respect.

— Il vous sied mal de lui reprocher ses colères, à vous qui entrez en fureur trois fois la semaine.

— C'est vrai, monseigneur, mais je ne puis vaincre mon aversion pour ce garçon-là.

— Allons, je suis content de voir que vos raisons ne valent rien et que vous avez tort, car le mariage est fait et consommé. Vous êtes grand-père.

A ces mots le bonhomme recula d'un pas, comme si la foudre l'eût frappé.

— Je suis grand-père! murmurait-il suffoqué; je ne le serai pas longtemps si cela est. Je tuerai tout à l'heure la mère et l'enfant du même coup.

Et puis, oubliant le lieu où il était, il se mit à jurer et tempêter comme un homme ivre. M. d'Angoulême, voyant qu'il ne se calmait pas, fit dire à La Guette d'enlever sa femme de peur d'accident. Le gendre partit au galop, avec des chevaux qu'il prit dans les écuries du prince, et tandis que l'on retenait le père à Gros-Bois, Jacqueline, qui était bonne cavalière, enfourcha gaillardement sa monture et traversa la plaine à franc étrier, pour se mettre en sûreté chez son mari.

C'était un rude homme que le vieux Meurdrac, et il le montra bien en faisant décréter contre son gendre, contre les six témoins qui l'avaient assisté, contre sa fille elle-même, avec le dernier acharnement. Heureusement le mariage avait été selon les formes; on ne trouva aucun motif de nullité. Des personnes pieuses et respectables reprochèrent à Meurdrac le scandale de ces querelles; mais son ressentiment était implacable. Pendant ce temps-là M^{me} de La Guette vivait fort doucement avec un mari qu'elle chérissait de tout son cœur. Le ménage allait le mieux du monde, à cela près que les époux se querellaient environ une fois la semaine; l'amour y gagnait en définitive, et leurs caractères et leurs goûts s'accordaient parfaitement. Jacqueline prit tous les jours plus d'empire sur M. de La Guette. Les querelles devinrent plus rares, et on finit par s'aimer de cette tendresse paisible qui ne trouble point l'âme et fait le charme de la vie.

Au bout de neuf mois, M^{me} de La Guette accoucha d'un garçon. Le père, transporté de joie, prit l'enfant et lui mit au cou son baudrier en disant :

— Tu auras le cœur d'un bon militaire; tu aimeras les armes comme moi, ou bien je te renie pour mon fils.

— Ne craignez rien, dit Jacqueline, il faudrait que le diable fût bien malin pour donner à des gens comme nous un fils poltron.

Ces pronostics que la volonté des parents porte sur l'avenir de leurs enfants ne manquent jamais leur but, parce qu'ils proviennent de leur humeur qui passe dans le sang de leur progéniture. L'éducation et l'exemple achèvent le reste: aussi Henri IV fut-il un bon compagnon, non pas seulement parce qu'on lui fit boire du vin à sa naissance, mais parce que M. de Bourbon son père était un gaillard et lui enseigna par lui-même la galanterie, l'amour, la bonne chère et le courage.

Quand le vieux Meurdrac sut qu'il avait un petit-fils, sa rigueur fut un peu ébranlée, sans qu'il en voulût convenir. Des dames qui avaient vu l'enfant lui disaient souvent que rien au monde n'était si joli.

— Qu'il ne paraisse jamais devant moi! s'écriait le bonhomme. Je lui donnerais ma malédiction.

Mais en parlant ainsi, les larmes lui venaient aux yeux. L'enfant était en nourrice dans un village à une lieue de Mandres. On sut que le grand-père l'était allé voir en cachette, et qu'il l'avait pris dans ses bras en soupirant à fendre les rochers.

Sur ces entrefaites, M^{me} d'Angoulême tomba malade et sentit bien qu'elle n'en relèverait pas. Elle envoya chercher Meurdrac un matin :

— Mon vieil ami, lui dit-elle, je m'en vais retourner à Dieu et je veux faire, avant que de partir, une action qui lui soit agréable. Il faut pardonner à vos enfants pour l'amour de moi.

— Pour l'amour de vous, madame, répondit le père, il n'est rien que je ne veuille faire; mais comment surmonter la haine? Je puis bien pardonner à ma fille à cause du sang; quant à ce pendard qui me l'a enlevée, je ne l'aimerai jamais.

— N'importe ; vous le verrez et vous l'embrasserez à ma prière.

— Eh bien donc ! qu'il vienne, je l'embrasserai.

La porte s'ouvrit alors. M. d'Angoulême entra tenant Jacqueline par la main ; la fille se jeta aux genoux de son père en pleurant, et la paix fut signée. Pour M. de La Guette, les choses se passèrent plus en cérémonie. Il parut avec une mine très-fière, et le duc d'Angoulême fut obligé d'appuyer la main sur son épaule pour l'obliger à saluer aussi bas qu'il le devait. Cependant, après le salut, on s'embrassa ; le gendre descendit jusqu'à dire qu'il avait du regret d'avoir offensé le père de sa femme, et Meurdrac répondit qu'il tâcherait de l'oublier. On causa un moment avec beaucoup de froideur, puis on se sépara presque aussi fâchés qu'auparavant ; mais un jeu du hasard acheva ce que le crédit de la princesse n'avait qu'ébauché.

En traversant la cour du château, La Guette rencontra un groupe d'au moins quinze gentilshommes appartenant à M. d'Angoulême, et ces messieurs riaient entre eux en prononçant son nom. Il leur demanda ce qui les divertissait si fort.

— C'est, lui dirent-ils, que votre accommodement est la chose la plus drôle du monde. Vous avez fait avec votre beau-père comme ce personnage de Francisco Santos dans la *Nuit de Madrid*, qui disait : « On nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et depuis ce jour nous sommes ennemis mortels. »

— De quoi vous mêlez-vous ? répondit La Guette que la vérité offensait. Est-ce à dire que je suis un homme faux ? Apprenez que si j'embrasse mon beau-père, c'est qu'il me plaît de l'embrasser ; si je lui demande pardon, je pense ce que je dis, et celui qui donterait de mes paroles, je l'appellerais un fat.

— Nous sommes donc tous des fats, car nous croyons que votre réconciliation est un semblant, que vous détestez votre beau-père, et que vous vivrez avec lui plus mal que jamais.

— Mordieu ! vous m'en rendrez raison, s'écria La Guette. Je vous apprendrai à me traiter de fourbe !

Il mit l'épée au vent en disant cela. Les autres dégainèrent aussi. M. d'Angoulême, entendant un grand bruit d'armes, de cris et d'injures, accourut avec M. d'Alais son fils. Le vieux Meurdrac et Jacqueline les suivirent. Ils arrivèrent comme La Guette croisait le fer contre la troupe, qui ne faisait heureusement que parer ses coups.

— Ah ! je suis un fourbe ! disait-il hors de lui ; ah ! je donne des baisers de Judas ; je n'aime pas mon beau-père ! Mordieu ! je vous ferai rentrer ces mots-là dans la gorge. Vous en avez menti : j'aime M. de Meurdrac ; je l'estime et le respecte, entendez-vous ? et je vous éventrerai tous si vous n'en convenez pas sur l'heure.

On eut bien de la peine à l'apaiser ; cependant M. d'Angoulême, qui fut pris pour arbitre, jugea que La Guette avait raison de se croire offensé. Le vieux Meurdrac se fâcha aussi contre les railleurs, et voulait en tuer un ou deux. L'accord se fit après beaucoup de pourparlers, et lorsqu'on se quitta, il se trouva que le gendre et le beau-père, mal satisfaits des excuses qu'on leur avait faites, s'en allèrent dîner ensemble à Mandres bras dessus bras dessous. Pendant le reste du jour, ils répétèrent dix fois ensemble :

— Les marauds ! se moquer de nous quand nous sacrifions nos inimitiés à notre dévouement pour le prince ! rire d'une chose aussi grave et qui nous a coûté autant ! oser dire que nous jouons la comédie !

Et à force de maugréer et de pester de compagnie contre les autres, ils finirent par devenir les meilleurs amis du monde et par boire à leur bonne intelligence éternelle. Nous laissons à penser si cette soirée fut douce pour M^{me} de Meurdrac et pour

Jacqueline, qui voyaient enfin l'humeur emportée de leurs maris amener d'elle-même ce changement si souhaité que ni la tendresse filiale ni l'amour conjugal n'avaient pu faire naître.

IV.

Pendant cinq ans environ, M^{me} de La Guette n'eut d'autre occupation que celles d'une épouse fidèle et d'une tendre mère de famille. Son mari, sa maison et ses enfants remplirent assez sa vie pour tenir en bride son génie. On le comprendra, lorsque nous dirons qu'elle donna le jour, dans un court espace de temps, à deux garçons et quatre filles, ce qui n'est pas une petite affaire. Elle négligeait ses exercices favoris; elle perdait l'habitude et le maniement des armes, et les bonnes gens de la vallée auraient oublié la pucelle de Gros-Bois, si elle n'eût encore porté les bottines et enfourché quelquefois son cheval comme un franc courrier, quand elle allait dîner à Mandres ou chez M. d'Alais. Le ciel s'indigne de voir les grandes âmes dans l'oisiveté. Il sut également arracher à la mollesse Achille et M^{me} de La Guette, qui n'était point née pour végéter au milieu des soins domestiques.

La France possédait alors un héros dont la renommée portait le nom à tous les bouts du monde. Le prince de Condé venait de gagner ses premières batailles. Un jour, en revenant de Nordlingen, le front chargé de ses jeunes lauriers, il s'arrêta au bourg de Suilly avec sa suite; il logea ses gens et ses officiers dans le village, et demanda l'hospitalité pour lui et le comte de Marsin à M. de La Guette, qu'il connaissait. Jacqueline n'entendait jamais sans émotion le nom de Condé. L'arrivée de ce prince dans sa maison était le plus grand honneur que le ciel pût lui accorder. Elle mit tout en œuvre pour recevoir dignement un hôte aussi illustre, et s'y prit de si bonne grâce, qu'il demeura chez elle deux jours au lieu d'un. On chassa le daim; M^{me} de La Guette courut elle-même, conduisit les meutes, et galopa dans les bois en piqueur et en cavalier consommé. M. le prince, ravi de son intrépidité, lui disait qu'il la voudrait avoir pour aide-de-camp ou pour cornette un jour de combat.

— Ne riez pas, monseigneur, répondit-elle; je serais capable de vous rejoindre un matin sur quelque champ de bataille comme volontaire.

— Faites-le, je vous en prie, dit son altesse; je vous mettrai au poste d'honneur, et nous brûlerons ensemble la moustache à l'ennemi.

Tout en plaisantant de la sorte, le feu de la guerre montait aux joues de Jacqueline et s'échappait de ses yeux noirs en flammes si vives, que le prince en était ébloui. M. de Marsin surtout conçut tant d'estime pour sa belle hôtesse, qu'il était désolé lorsqu'il fallut partir.

— Madame, dit-il en montant à cheval, votre mari est un trop brave gentilhomme et vous une trop honnête personne pour qu'on songe à être amoureux de vous; sans cela, je vous assure que je remuerais le monde entier pour vous plaire. Mais choisissez-moi une femme, et je l'épouserai de votre main les yeux fermés, fût-ce une gardeuse de moutons.

— Je vous chercherai cela, répondit-elle.

En effet, à quelque temps de là, M^{me} de La Guette maria le comte de Marsin avec M^{lle} de Clermont-d'Entrague.

Quand M. le prince et ses amis eurent quitté Suilly, la châtelaine resta pensive et agitée, nourrissant au fond de son âme un ardent désir d'acquérir de la gloire,

comme l'aurait pu faire le garçon le plus ambitieux. Elle en perdit le sommeil durant trois mois entiers, et répétait sans cesse le nom du grand Condé. Son mari se moquait d'elle. Lorsqu'il lui vit dans les mains le *Traité de la Guerre*, et qu'il la trouva penchée sur des cartes, suivant point à point les campagnes de Duguesclin et de Bayard, il tâcha de lui calmer la cervelle et de la ramener à ses enfants et à son ménage; mais il était trop tard : le coup avait porté.

Les brouilleries du parlement et de la cour remuaient alors les esprits. Les premières séditions de la Fronde eurent un retentissement prodigieux dans les provinces, et on comprit que les troubles n'étaient pas près de finir. Tous les grands noms de France prenaient parti d'un côté ou de l'autre. M. de La Guette sentit qu'il ne pouvait demeurer oisif au milieu de tant d'agitation. Il s'attacha tout de suite à M. le prince, et courut à Saint-Maur lui offrir ses services. Jacqueline resta et promit de bien garder sa famille, qui était nombreuse et en bas âge; mais, dans son cœur, elle enrageait de ne pas être homme.

On sait que la fronderie commença par être dans les mains du duc de Beaufort et du coadjuteur de Retz, et que le duc d'Orléans et le prince de Condé vinrent après. Les rebelles tenaient la ville, et les gens du roi la campagne. Les pillards de l'armée se répandaient de tous côtés; il en venait souvent dans les plaines qui s'étendaient de Gros-Bois à Lagny. Un matin, les cloches sonnèrent l'alarme au village de Mandres. On y avait brûlé une maison, dévalisé des paysans et forcé des femmes. Une troupe de ces malheureux se réfugia chez M. d'Alais, et une autre vint chercher un asile à Sully. Jacqueline assembla ses valets et les rangea en bataille devant sa maison. Elle n'avait que dix hommes déterminés à vendre chèrement leur vie. La bande des pillards arriva bientôt. Ils étaient une trentaine, la plupart ivres et furieux, mais en désordre. Sans entrer en pourparlers, M^{me} de La Guette les chargea si impétueusement, qu'ils se dispersèrent. Elle en tua deux à coups de pistolet et désarma le cornette qui les commandait. Pendant la première moitié de la fronderie, elle eut ainsi plusieurs occasions de se battre contre les gens de l'un et l'autre parti. Ces exploits n'étaient pas d'une grande importance, mais ils éveillèrent tout à fait la passion guerrière de Jacqueline et servirent de prélude à d'autres plus sérieux. Elle fit comme ces petits lions qu'on apprivoise aisément quand ils sont jeunes, et qui retombent dans leur férocité naturelle une fois qu'ils ont goûté du carnage. Un beau jour, M^{me} de La Guette, ne pouvant plus tenir au logis, conduisit ses enfants à Gros-Bois; elle pria M. d'Alais d'en avoir soin, puis elle se mit en campagne avec deux de ses gens bien montés et équipés en guerre. N'étant pas de force à porter le casque, elle mit le chapeau à larges bords avec les rayons de fer, qui était la coiffure des cavaliers d'ordonnance. Elle porta sa jupe retroussée, ne voulant pas dissimuler son sexe; mais elle prit le haut-de-chausses d'homme, les grands gants, les bottes de Roussi, le baudrier large et l'épée de combat. Elle avait trois plumes vertes au chapeau et l'écharpe de même couleur. Dans cet équipage, elle traversa le pays un dimanche, après avoir entendu la messe dévotement. Les honnes gens lui souhaitèrent une heureuse campagne, et elle s'enfonça dans la plaine, aussi avide de gloire et d'aventures qu'un preux de l'ancienne chevalerie.

Il ne faut pas croire que M^{me} de La Guette eût le cerveau dérangé, comme le fameux héros de Michel Cervantes. Elle ne songeait pas à dompter des monstres, à détruire des armées entières ou à incendier des flottes à elle seule; elle ne s'attendait pas à dîner tous les jours dans ces palais de cristal qui se trouvent à point

nommé sur les pas des chevaliers, au centre d'une forêt ou bien au fond d'un lac, et dont un vieillard à barbe blanche ou une princesse victime d'un enchantement font délicieusement les honneurs. Jacqueline avait toute sa raison. Son plan était d'entrer dans Paris, afin de rejoindre M. le prince, et de courir les mêmes chances que son mari; mais, comme elle était bonne Française, elle pensa, chemin faisant, qu'il serait louable d'employer le pouvoir de son éloquence et de sa beauté à ramener les chefs des rebelles dans le devoir. Elle se persuada que la chose serait facile et que son pays lui devrait la conclusion de la guerre civile qui le déchirait.

Tandis qu'elle berçait dans son imagination cet honnête projet, notre amazone aperçut devant elle sur la route de Brie l'arrière-garde du duc de Lorraine. Elle demanda aussitôt à parler à quelque officier. On la conduisit devant un major du régiment. Ce major était un homme galant et civil.

— Ma belle dame, lui dit-il, si vous venez pour vous battre ou pour jouir seulement du spectacle de la guerre, vous arrivez à propos, car nous tenons en flanc les gens du roi; le combat va leur être funeste. Il n'en échappera pas un. et nous comptons que M. de Turenne lui-même sera prisonnier.

En effet, l'armée royale, pressée entre la rivière et l'avant-garde, ayant contre elle des forces doubles des siennes, se trouvait en danger de périr. Cependant, au nom de M. de Turenne, Jacqueline éprouva la même émotion qu'elle avait ressentie à celui du prince de Condé. Celui-là était aussi un héros, et de plus il servait la cause la meilleure. M^{me} de La Guette fut saisie de compassion à l'idée que ce grand capitaine allait peut-être succomber sous les coups de ces Lorrains dont le jargon allemand lui fit horreur. Les sentiments de son sexe lui revinrent pour un instant; elle résolut de sauver M. de Turenne par un stratagème féminin en demandant tout bas pardon à Dieu d'employer la ruse et le mensonge. Jacqueline était montée sur un four à chaux, d'où l'on pouvait voir au loin. Elle aperçut les enseignes de l'armée du roi, et son cœur en fut remué.

— Courez, dit-elle au major, avertir le duc de Lorraine de ma venue. Je lui apporte un avis d'importance. Qu'il m'envoie ici au plus vite une personne sûre à qui je communiquerai ce que je sais. Le sort de cette journée en dépend.

Au bout d'un moment arriva M. de Fauques, aide-de-camp du duc.

— Votre armée, dit Jacqueline avec cet air de vérité que les femmes savent si bien jouer, n'est pas aussi en sûreté ici que vous pourriez le croire. Vous êtes étrangers et ne connaissez pas le pays. M. de Turenne est trop habile homme pour se mettre en mauvaise position, si ce n'est afin de vous tendre un piège. Je viens de Gros-Bois, où il y a de l'infanterie royale cachée dans la forêt. Faites de ceci l'usage que vous voudrez.

— Madame, répondit l'officier, il faut me suivre, s'il vous plaît, auprès de son altesse. Elle décidera si on doit tenir compte de votre avis.

Jacqueline vit bien que son stratagème pouvait l'entraîner fort loin; mais une fois embarquée, elle ne voulut pas reculer. Elle répéta devant le duc ce qu'elle venait d'avancer. On se méfiait de sa bonne foi; cependant tout en hésitant, on ne sonna pas l'attaque, et en moins de trois heures que dura l'indécision, M. de Turenne passa la rivière et fut sauvé. Notre héroïne demeura cette nuit-là au camp, et se coucha sur la paille dans une grange, en vrai militaire. Le lendemain, elle obtint la permission de parcourir les lignes de l'armée de Lorraine avec un officier qui la conduisait. Elle remarqua des gens qui épiaient ses regards et ses mouvements, et comprit qu'elle était surveillée. Sans rien perdre de son assurance, elle s'approcha

jusqu'aux frontières du camp qui touchaient au pont de Charenton. Là, elle fit un signe à ses domestiques, et s'adressant ensuite à son guide, elle lui dit :

— Vous n'avez pas besoin de passer outre, monsieur, je m'en irai toute seule à Paris.

— Ne faites point cela, madame, dit l'officier, je serai obligé de commander à mes gens de tirer sur vous.

— Eh bien ! tirez sur moi. J'ai servi le roi et mon pays, Dieu me protégera.

Jacqueline traversa le pont avec la vitesse de l'éclair. Elle touchait terre de l'autre côté, lorsqu'on fit une décharge de mousqueterie contre elle ; mais elle n'eut qu'un de ses valets blessé légèrement. Une heure après, elle était dans Paris.

V.

M^{me} de La Guette, ne voulant pas reprendre les habits de femme, se logea dans une hôtellerie des faubourgs, afin d'y vivre incognito. Elle envoya quérir un carrosse de louage et se mit à la recherche de son mari. Son déplaisir fut grand lorsqu'elle apprit que M. le prince, le comte de Marsin, le duc de Longueville et leur suite fuyaient vers le midi de la France. La rébellion vaincue à Paris se réfugiait en Guienne, tandis que la cour rentrait au Louvre. Jacqueline, sans perdre courage, s'apprêtait à courir les risques du voyage. Elle fût partie à l'instant même, si la blessure de son valet ne l'eût obligée à un retard. L'aventure du four à chaux et la fausse alarme donnée au duc de Lorraine avaient eu de l'éclat. La reine mère elle-même se fit raconter cette histoire dans sa ruelle. On donna beaucoup d'éloges à la dame inconnue qui avait si bien servi le roi et M. de Turenne ; on voulait savoir qui elle était, et comme la vie de M^{me} de La Guette avait déjà servi de texte à plus d'un roman, il se trouva par hasard un gentilhomme qui la reconnut au portrait qu'on en faisait. On comptait alors en France plusieurs femmes vaillantes ; mais on n'en savait que deux qui fussent proches de Paris : l'une était la dame de Saint-Balmont, qu'on appelait le dragon de la Champagne, et l'autre était notre héroïne. Un matin, M^{me} de La Guette, en traversant à cheval le quartier du Marais, tomba au milieu de la place Royale, sans se douter que ce fût la promenade à la mode. Des gens de la cour qui passaient l'abordèrent le chapeau à la main, et, lui ayant demandé son nom, la prièrent de les accompagner jusque chez la reine. On la mena au Val-de-Grâce, où demeurait Anne d'Autriche. Sa Majesté embrassa la belle amazone, la caressa beaucoup, lui donna les louanges qu'elle méritait pour avoir servi le roi utilement, et lui promit qu'on la récompenserait lorsque les troubles seraient finis. Jacqueline parla de son envie de ramener le prince de Condé dans la bonne voie, et demanda la grâce de M. de La Guette, qui lui fut accordée d'avance.

— Par ma foi, dit la reine. si nous avions toutes autant de cœur que cette gentille guerrière, les séditeux ne nous résisteraient pas. Pour l'honneur de notre sexe, il faut que nous l'aidions dans ses projets.

Et se tournant vers sa suite, elle ajouta :

— Messieurs, lequel de vous veut se charger d'accompagner M^{me} de La Guette jusqu'au terme de son voyage ?

Un gentilhomme, qu'on nommait Saint-Olive, répondit qu'il le ferait volontiers. La reine lui donna les papiers nécessaires pour avoir la protection des gens du roi pendant le chemin, et il fut convenu qu'on partirait dans huit jours. Cette entrée à

la cour pouvait compter comme un succès. M^{me} de La Guette reçut des visites à son hôtellerie. On parlait d'elle en bons lieux, et ceux qui ne l'avaient pas vue n'étaient pas à la mode. Elle retourna plusieurs fois chez la reine. On la mena au spectacle et on lui fit toutes les chères du monde, en sorte qu'elle passa une semaine à se divertir avant que d'entreprendre son grand voyage. Cependant elle apprit une nouvelle qui gâta fort ses amusements. Une jeune dame qui avait trempé dans la sédition fut reçue en grâce par la reine un soir que Jacqueline faisait sa cour. M. de Guitaut, lieutenant des gardes, qui avait l'esprit méchant, dit tout bas à M^{me} de La Guette :

— Vous voyez bien cette jolie personne? c'est à vous qu'elle devrait demander pardon et faire ses humbles soumissions, car elle a plus frondé sur vos biens que sur ceux du roi.

— Comment l'entendez-vous? demanda notre héroïne.

Le lieutenant se laissa un peu prier et finit par raconter que, pendant le siège de Paris, on avait jâsé sur cette dame et sur M. de La Guette.

— Voilà ce que c'est, ajouta Guitaut, que de courir les chemins chacun de son côté.

Jacqueline feignit de prendre la chose en riant, mais l'humeur colérique qu'elle tenait du vieux Meurdrac lui mit le feu dans le sang. Guitaut s'en aperçut.

— Il ne faut pas vous agiter pour si peu, lui dit-il. Ce n'était qu'une galanterie en l'air. La dame a maintenant pour serviteur ce jeune homme qui est auprès d'elle. Il se nomme d'Avaugour et est son cousin.

Outre la rudesse naturelle d'une femme vaillante, Jacqueline avait encore celle d'une campagnarde. Elle entendait mal les manéges et le savoir-vivre des gens de cour. L'impatience la prenant, elle s'approcha de la dame :

— Vous maniez fort bien l'éventail, lui dit-elle à brûle-pourpoint; savez-vous aussi bien tenir une épée?

— Non, répondit la dame; je vous laisse les ustensiles de guerre et ne me pique pas d'être amazone.

— J'en suis fâchée, car je vous aurais proposé de nous couper la gorge ensemble.

— Vous me faites trop d'honneur; excusez-moi si je n'accepte pas la partie. J'ai peur des armes et je n'ai pas envie d'être estropiée.

— Quand on a peur des armes, on ne doit pas chasser sur les terres des femmes comme moi. Puisque vous avez eu affaire à mon mari, il faut, s'il vous plaît, que nous ayons à démêler ensemble.

— On chasse où l'on peut, madame, et si votre mari fait l'empresé ailleurs que chez lui, c'est apparemment que sa femme ne lui plaît guère; il faut donc avoir vos démêlés avec lui et non pas avec moi.

La reine entendit qu'on se querellait et demanda ce que c'était.

— Votre Majesté, dit Jacqueline, devrait mettre à la Bastille ces caillettes qui excitent ses sujets à la révolte et qui nous débauchent encore nos maris. Si j'étais la mère du roi, je les enverrais aux Filles repenties, au lieu de leur donner l'embrassade.

La reine était disposée à rire; elle prit gaiement cette incartade et voulut qu'on se raccommoât; mais M^{me} de La Guette n'était pas facile à mener :

— Je veux bien, dit-elle, laisser la vie à cette poltronne; cependant il me faut une vengeance, et je la tirerai de son cousin. M. d'Avaugour se battra demain avec moi.

— Impossible, s'écria d'Avaugour; je ne tuerais pas une femme aussi aimable. Vous êtes trop fine lame pour ma cousine, mais pour moi vous ne l'êtes pas assez.

— C'est ce que nous verrons à l'épreuve. Je supplie Sa Majesté de permettre que nous tirions l'épée.

M. de Guitaut était ravi du courage de Jacqueline. Il s'offrait à lui servir de second. Tous les assistants se mouraient d'envie de voir un duel aussi bizarre, et la reine elle-même en eut peut-être la curiosité; mais heureusement Anne d'Autriche avait trop de sens et de dévotion pour risquer la vie de deux personnes sur une fantaisie. Elle cessa de badiner, et sermonna si bien madame de La Guette que l'accommodement eut lieu. Afin que le divertissement du combat ne fût point perdu, Guitaut proposa pour le lendemain une joute au fleuret. Notre héroïne y consentit, et comme elle donna la première botte à M. d'Avaugour, elle fut beaucoup applaudie. On prit ensuite la collation dans le jardin du Val-de-Grâce. Jacqueline se vit fêtée par tout le monde. Elle apprit alors le nom de la dame qu'elle avait provoquée; c'était une des premières de la cour, et qui depuis eut de la bonté pour elle et s'employa en faveur de ses enfants.

Cependant la semaine consacrée au repos étant écoulée, on se dit adieu. Jacqueline partit en carrosse pour gagner Bordeaux. M. de Saint-Olive la mena sans mauvaise rencontre jusqu'à Angoulême. On entra ensuite dans un pays désolé par la guerre civile, où l'on ne savait plus en quelles mains on pouvait tomber. Après avoir traversé par des villages fort ravagés, on arriva devant la Tour-Blanche qui tenait pour M. le prince. Tandis que Jacqueline attendait sous la poterne, Saint-Olive fut conduit par quatre hommes au gouverneur de la citadelle. Cet officier connaissait M. de La Guette. Il vint en personne chercher la voyageuse et la fit monter chez lui. Il apprit à notre héroïne que son mari devait être à une journée de marche de la Tour-Blanche avec le régiment de Marsin; mais il ne voulut pas souffrir qu'elle allât plus loin sans faire un repas, car les vivres étaient si rares, qu'elle risquait d'en manquer en route.

Le gouverneur, qui s'appelait La Roche-Vernay, promit de conduire lui-même M^{me} de La Guette à son mari; Jacqueline remercia Saint-Olive et lui conseilla de retourner à Angoulême, ce qu'il fit sans difficulté, car il regardait sa commission comme achevée. En cela, ils furent imprudents tous deux; on ne sait jamais bien ce qui peut advenir d'une femme, une fois qu'on la quitte d'une semelle seulement.

La guerre de la fronde n'était pas fort meurtrière. Il y avait plus de pillages et d'escarmouches que de véritables batailles. On s'interrompait quelquefois pour se donner les violons, et l'amour allait son train ordinaire; beaucoup de dames suivaient les gens des deux partis; celles de la province feignaient de se passionner pour la politique afin d'avoir aussi leur part des divertissements. M. de La Roche-Vernay était un homme à succès et donnait encore plus dans la galanterie que dans la rébellion. Cependant ce qui prévint M^{me} de La Guette en sa faveur, c'est qu'il portait bien la moustache et qu'il avait la mine d'un franc guerrier. Comme il admirait aussi l'air martial de notre héroïne, ils se prirent d'amitié l'un pour l'autre. Au lieu de se remettre en chemin tout de suite, Jacqueline consentit à visiter les dames de la ville. On fit une partie de plaisir dans un beau jardin où l'on pêcha des carpes. On soupa du poisson qu'on avait pris, et la nuit se trouva venue sans qu'on y eût pensé. Notre amazone amusa la compagnie en racontant sa querelle et son combat au fleuret avec M. d'Avaugour.

— Vous n'êtes pas au bout de vos duels, dit M. de La Roche-Vernay. Il paraît que votre mari est fort porté vers le beau sexe.

Ce mot suffit pour jeter du trouble dans l'esprit de M^{me} de La Guette. Elle devint rêveuse et ne trouva plus à rire de la soirée. Lorsqu'on fut de retour au château, Jacqueline pressa le gouverneur de s'expliquer.

— Volontiers, répondit-il. Votre mari est accompagné d'une demoiselle de ce pays qui le suit partout, et votre arrivée va un peu troubler ses plaisirs.

M. de La Roche-Vernay, voyant que notre amazone, déjà rouge de colère, parlait de donner de sa cravache dans la figure de cette demoiselle, lui conseilla d'abord de ramener son mari par la douceur et de pardonner une faute dont l'absence était la véritable cause; mais le dépit alla toujours en croissant. La beauté de Jacqueline n'était jamais si remarquable que dans ces transports de passion. Le gouverneur finit par en être frappé; quoique la dame fût confiée à sa garde, il la jugeait de taille à savoir se garder elle-même. Au lieu de calmer M^{me} de La Guette, il changea de langage et tâcha de l'exciter à la vengeance. Il se mesurait avec une vertu de bon aloi. Aussitôt qu'il se risqua jusqu'à mettre le genou en terre et à faire l'amoureux, Jacqueline le soupçonna d'avoir calomnié son mari. Elle prit tout uniment un pistolet, et le posant sur la poitrine du galant, elle lui dit d'un air résolu :

— Vous me trompez, monsieur, et vous m'allez avouer votre fourberie, ou bien je vous jure que je vous tue sur la place.

M. de La Roche-Vernay fut un peu étourdi par cette brusquerie et ce canon de pistolet : cependant il avait du courage, et il était fort de son innocence. Il se remit et répondit en découvrant sa poitrine :

— Tuez-moi donc, madame, pour avoir pris trop d'intérêt à votre infortune. Si mon cœur s'est ému, c'est la pitié qui a ouvert le chemin à l'amour, et puisque vous me regardez comme un imposteur, le déplaisir que j'en ressens est pire que la mort. Je vais mourir satisfait en pensant aux regrets que vous aurez demain.

M^{me} de La Guette détourna son arme; mais sa colère ne fut pas plus tôt envolée, que son rôle devint embarrassant. Elle avait outragé M. de La Roche-Vernay par ses soupçons. Les femmes peuvent être injustes pour un mari ou un amant, cela ne leur coûte pas beaucoup, et il n'est point de dettes qu'elles ne puissent nier à celui qui les aime; mais à l'égard d'un homme qui ne leur fut jamais rien, il n'y a pas de tribunal plus équitable que leur cœur, ni de débiteur plus exact à payer. Dès ce moment, le jeune cavalier eut affaire à la générosité de notre héroïne. C'est la position la meilleure que doive souhaiter un amoureux.

— Madame, disait-il, je vous pardonne de m'avoir accusé de perfidie. Ce n'est pas cette injure qui me touche le plus cruellement; c'est plutôt le malheur d'avoir rencontré une personne aussi aimable que vous et de n'avoir su que lui déplaire.

Jacqueline pleura et son courage s'amollit. M. de La Roche-Vernay paraissait désespéré de ses larmes. On lui devait une réparation, et il l'obtint. Voilà comme le démon tente plus habilement les femmes par les bons sentiments que par les mauvais.

VI.

Aussitôt que le jour parut et que la raison eut repris son empire, Jacqueline eut horreur de sa faute. Elle se jeta sur le carreau à deux genoux, et levant ses bras vers le ciel, elle s'écria :

— Mon Dieu, voyez le repentir amer d'une faible créature. Pardonnez-lui, et

daignez encore vous servir d'elle, toute indigne et toute coupable qu'elle est, pour l'accomplissement de vos desseins. Brisez ensuite ce vil instrument une fois que vous l'aurez employé; mais faites qu'avant de mourir j'aie exécuté mon projet d'éteindre la guerre civile.

M. de La Roche-Vernay avait été touché de la douleur sincère de Jacqueline. Il promit d'agir désormais comme s'il ne fût rien arrivé des événements de la veille. On apprêta les chevaux et on partit à six heures du matin pour la ville de Bourdeille, où on présumait que M. de La Guette se trouverait avec le régiment de Marsin. Il en était décampé depuis deux heures lorsque Jacqueline y arriva; mais comme le gouverneur de Bourdeille assura qu'on le rencontrerait infailliblement dans la ville de Serlac, notre amazoue dit adieu à M. de La Roche-Vernay et continua son voyage. A Serlac, on ne trouva personne encore. Il y avait eu dans la nuit un coup de main. Des traîtres avaient livré une porte aux troupes royales. Beaucoup de frondeurs étaient massacrés. Jacqueline entra dans la ville au moment où le tumulte s'apaisait. A peine se fut-elle installée dans une hôtellerie, qu'un officier du roi, suivi de quatre hommes armés, vint l'interroger par l'ordre du nouveau commandant; on dressa procès-verbal de ses réponses, et il fut décidé que notre héroïne n'était autre que le comte de Marsin lui-même sous un déguisement de femme. Il fallut perdre encore un jour avant qu'une assemblée composée de six dames de la ville eût vérifié le sexe de M^{me} de La Guette. On lui demanda ensuite pardon de la méprise, on lui donna un guide pour Bordeaux, et elle partit enfin plus confiante que jamais dans le succès de son ambassade.

Jacqueline n'avait fait qu'une lieue au sortir de cette ville, lorsqu'elle vit au coin d'un bois huit cavaliers démontés qui lui présentèrent à bout portant les canons de leurs mousquets. Le guide et les valets tournèrent bride et s'enfuirent au galop. M^{me} de La Guette, abandonnée au milieu de ces brigands, fut obligée de se rendre pour éviter une mort certaine. On lui prit son cheval, sa valise et son argent; on lui laissa seulement ses armes pour qu'elle eût l'honneur sauf. Une autre femme moins vaillante qu'elle eût perdu le courage au milieu de tant de traverses; M^{me} de La Guette montra toute la constance et l'énergie de son caractère en résistant aux coups d'un destin acheminé. Rien ne put ébranler son âme. Elle continua son chemin à pied comme une simple pèlerine, et marchait avec autant d'ardeur que ces croisés des temps anciens qui sentaient en eux l'esprit divin les guidant à la délivrance de la terre sainte. Elle se consola de la lenteur du voyage en préparant le discours qui devait convertir M. le prince. Des paysans lui donnèrent asile le soir. On la conduisit tantôt sur des ânes, tantôt dans quelque charrette. Partout on lui faisait bon accueil et on s'empressait à la servir, parce qu'elle gagnait tous les cœurs par son air résolu, son parler cordial et sa gentillesse. Elle mangea du pain noir le plus gaiement du monde, se coucha sur le foin quand elle ne trouva pas de lit, et dormit dans son fourreau, comme disent les gens de guerre.

Un matin, après bien des fatigues, elle atteignit enfin la Dordogne, et s'apprêtait à passer cette rivière dans un bateau, quand tout à coup les sons des trompettes et les roulements du tambour frappèrent son oreille. Elle vit à peu de distance une troupe de cavaliers qui venaient au galop. Le premier qu'elle reconnut fut M. le prince lui-même.

— Eh! dit son altesse, n'est-ce pas madame de La Guette que je vois? Courez-vous après votre mari, ou bien venez-vous remplir votre serment de me servir d'aide-de-camp?

— L'un et l'autre, monseigneur, répondit Jacqueline. Faites-moi donner un cheval, et si je puis combattre à vos côtés, cette journée sera la plus belle de ma vie.

— Je ne saurais refuser un aussi joli volontaire. Puisque le ciel vous a conduite ici, vous allez voir l'ennemi de près.

Un écuyer amena un cheval, et toute la bande piqua des deux. A un quart de lieue environ étaient embusqués deux régiments du parti des princes qui attendaient un détachement de troupes royales. L'ennemi parut presque aussitôt dans une gorge. On marcha vers lui à l'improviste. Le feu était bien nourri des deux parts. Tous les bruits de la guerre éclataient à la fois, et portaient dans l'âme de notre héroïne cette joie furieuse à laquelle on reconnaît le vrai courage. Dans un moment où les balles sifflaient en l'air, M. le prince regarda sa voisine dont le cheval se cabrait :

— Eh bien ! mon cavalier, dit son altesse en riant, cela ne vous fait pas peur ? Si vous avez assez de bataille comme cela, vous pouvez vous retirer ; on ne vous en grondera pas.

— Je regrette au contraire d'être si près de vous, monseigneur, car je vois bien que les autres achèveront la besogne sans moi. Vous n'avez pas besoin de vous signaler, vos preuves sont faites ; mais moi, j'ai mes éperons à gagner.

— Venez donc, reprit son altesse ; je me donnerai pardieu le plaisir de vous mener au bon endroit. Allons, mon beau cornette ! la bride au pommeau de la selle, le pistolet dans la main gauche, l'épée dans la droite, et ferme sur l'étrier. Voilà une compagnie de cheval-légers qui nous résiste encore ; il faut l'enfoncer nous-mêmes. En avant, messieurs, et place pour M^{me} de La Guette ! nous voulons le premier rang.

A ce cri tout l'état-major s'ébranla. M. le prince et Jacqueline ouvraient la marche. La première ligne des ennemis venait de faire feu : on la rompit sans peine ; mais la seconde avait les armes chargées. M. le prince, voyant qu'on l'ajustait, cria :

— Baissez la tête, ma voisine.

M^{me} de La Guette eut ses plumes coupées par les balles. Elle se jeta aussitôt sur le capitaine de la compagnie et lui tua son cheval d'un coup de pistolet. Avant qu'il se fût dégagé des étriers, elle lui posa la rapière sur la gorge en lui ordonnant de se rendre.

— Rendez-vous, dit M. le prince, et remettez votre cœur en même temps que votre épée, car le vainqueur est une femme.

Le capitaine, voyant sa compagnie en déroute et la résistance inutile, se déclara prisonnier. M. le prince était dans le ravissement. Il voulait récompenser son aide-de-camp. Il ôta ses éperons et les attacha lui-même aux pieds de notre héroïne ; puis il lui commanda de s'agenouiller, et lui frappant l'épaule du plat de son épée, il lui dit :

— Je vous fais chevalière ! Donnons-nous, s'il vous plaît, l'accolade.

Jacqueline, ivre de joie, sauta au cou de son altesse, qui l'embrassa sur les deux joues, et jamais cérémonie ne fut plus glamment exécutée.

— Ne vous gênez point, monseigneur, dit une voix que notre amazone reconnut.

C'était M. de La Guette, qui arrivait avec le régiment de Marsin. Il eut son tour à caresser la belle guerrière, et on reprit ensuite le chemin de Bordeaux. On rencontra le prince de Conti et M^{me} de Longueville qui venaient au-devant de leur frère, en sorte que le retour fut une espèce de triomphe. Tout en devisant avec ces grands personnages, les époux eurent ensemble un petit démêlé conjugal. Jacque-

line pardonna les fautes de son mari par souvenir des siennes, et la bonne intelligence ne fut point troublée. Le reste du jour se passa dans les repas et les fêtes. M^{me} de La Guette reçut toutes sortes d'honneurs et de compliments ; mais elle ne perdit pas de vue son dessein. Si l'amour de la guerre l'avait entraînée un peu loin, elle pensait aussi que son crédit s'en augmenterait, et l'occasion ne pouvait tarder à s'offrir de porter le grand coup qui devait sauver la France.

Sur ces entrefaites la désertion se mit dans l'armée des rebelles. M. le prince venait d'en recevoir l'avis, au moment où notre héroïne lui demanda une audience. Jacqueline ignorait cette éloquence bourelée qu'on apprend dans les universités et parla d'abondance, sans suivre précisément les divisions qu'elle avait arrangées dans sa tête. Elle s'étendit sur la peinture des horreurs de la guerre civile ; sans aller jusqu'aux reproches, elle appuya sur la fausse gloire qu'on en tirait, et fit valoir le mérite inestimable de celle qu'on gagnait à combattre les ennemis du roi. Elle termina en posant le genou en terre pour supplier son altesse de renoncer à ses projets contre la cour et de ramener la paix et le bonheur dans le royaume. Nous ne savons pas ce qui fût advenu si la guerre n'eût pas été finie par force, car l'émotion de M^{me} de La Guette avait gagné le noble cœur du prince. Il voulut du moins donner à notre héroïne le plaisir de penser qu'elle avait réussi à souhait. Il l'obligea de se relever, lui prit les mains tendrement, et profita de l'occasion pour l'embrasser encore, en assurant que sa haine était évanouie. On ouvrit alors les portes. M. le prince déclara devant tous les chefs du parti qu'il allait à Paris faire ses soumissions à la reine, et qu'il recommanderait ses amis à la clémence royale. Pendant le reste de cette journée, tandis que chacun songeait à sa propre sûreté, Jacqueline entendit parler de la désertion des troupes ; mais son altesse lui dit que cela n'eût point suffi pour changer ses résolutions, et que c'était elle seule qui avait amolli son âme. Elle en demeura toujours persuadée, et cette croyance aurait fait la joie de sa vie entière, si l'emprisonnement de M. le prince au donjon de Vincennes n'eût changé pour un temps son plaisir en remords.

Les détails du retour de notre amazone n'auraient point de prix après la lecture de son premier voyage ; elle était cette fois protégée par son mari. On courut bien quelques petits dangers ; Jacqueline se fit une blessure au visage, en roulant sur des pierres avec son cheval ; elle tomba aussi dans une rivière où elle faillit se noyer : elle se démit un bras : ce sont là de ces petits événements sans conséquence, dont la vie d'une femme vaillante est parsemée. En arrivant au Louvre, M^{me} de La Guette s'attendait à être reçue comme l'ange sauveur de la cour ; cependant la reine et M. le cardinal l'accueillirent assez froidement ; on l'avait desservie en racontant son exploit contre les troupes royales. M. de La Guette fut encore plus maltraité. Le dépit les prit tous deux ; le mari partit pour la Flandre avec M. de Marsin, et Jacqueline se retira dans sa maison, qui se ressentait fort de l'absence des maîtres.

M^{me} de La Guette avait alors plus de quarante ans ; c'est l'âge des passions mâles, et le plus beau pour faire la guerre. Le logis et le gouvernement de son ménage lui devinrent insupportables ; rien ne put apaiser son ambition, ni la tendresse de ses enfants, ni les agréments de la compagnie des environs, qui était pourtant choisie, puisqu'on y comptait les Molé, les dames de Coulanges et la fameuse M^{me} de Sévigné ; Jacqueline serait tombée en consommation si le calme eût duré. Un matin, sa tête s'échauffa ; elle mit ses filles au couvent, prit ses garçons avec elle, et s'en alla rejoindre son mari, qui était sous les drapeaux du prince d'Orange. La Hollande était un pays turbulent, toujours enfoncé dans quelque ligue politique, et se que-

rellant avec ses voisins ; nul séjour ne convenait mieux à une amazone. M^{me} de La Guette suivit les troupes, fit le coup de main en plusieurs occasions, et ajouta quelques rameaux à ses lauriers. On sait trop de quoi elle était capable en ce genre, pour qu'il soit nécessaire de dire toutes ses prouesses ; nous raconterons seulement celle qui mit fin à son humeur martiale, en lui rendant les sentiments plus doux qui conviennent au beau sexe :

Le fils aîné de M^{me} de La Guette faisait alors ses premières armes ; c'était un grand plaisir pour sa mère, que de l'accompagner au régiment. Un jour qu'il y eut une escarmouche contre une compagnie de Suisses, le jeune La Guette en vint aux prises avec un ennemi plus robuste que lui, qui le serrait de fort près. Jacqueline reconnut le danger de son fils, et, comme elle tirait bien le mousquet, elle en prit un des mains d'un soldat, et coucha l'ennemi par terre d'un coup de feu dans le côté. M^{me} de La Guette, emportée par l'ardeur du combat, se précipita tout en fureur sur le blessé, de peur qu'il ne voulût encore résister ; mais ce malheureux était mourant. En se jetant sur lui, elle trempa ses doigts dans le sang qui coulait à flots ; elle vit un beau garçon, qui tourna vers elle des yeux obscurcis par les voiles de la mort. Le regard de ce jeune homme était plein de douleur et de désespoir ; il pénétra dans l'âme de Jacqueline. Ce qui acheva de la troubler, c'est que le pauvre diable, en reconnaissant une femme, se méprit sur ses intentions, et pensa qu'elle venait à son aide :

— N'essayez point de me secourir, madame, lui dit-il ; je suis un homme perdu. Tirez seulement de ma ceinture cette bourse et ce papier où vous verrez la demeure de ma mère à Genève. Envoyez-lui ce peu d'argent ; c'est ma solde d'un mois. Je servais pour nourrir ma famille. Le ciel ne m'a point favorisé.

Puis en pressant la main de Jacqueline d'un air qui exprimait de la reconnaissance, il ajouta : — Vous êtes bonne ! Dieu vous récompensera ! — Et il mourut étouffé par le sang qui lui vint jusqu'au bord des lèvres. Jacqueline sentit de l'horreur et de la pitié. Cette triste scène se grava dans son imagination et y détruisit le prestige de la vie des camps. Elle rêvait souvent que ce jeune homme revenait lui dire avec son regard mourant : « Vous avez fait le malheur de ma pauvre mère ! Les femmes ne doivent point tuer. Quittez ces mœurs barbares, ou bien vous saurez aussi ce que c'est que de perdre ses enfants. » Elle voulut d'abord fermer l'oreille aux cris de sa conscience, mais ils finirent par triompher de son goût naturel pour les batailles, et dans la suite elle attribua les chagrins qui l'accablèrent à la résistance qu'elle avait opposée aux ordres d'en haut.

VII.

A quelque temps de là, M^{me} de La Guette eut le plaisir de voir son fils aîné se marier avec une demoiselle de bonne maison. Elle apprit aussi que l'une de ses filles était recherchée à Paris par le chevalier de Saint-Hubert qui l'avait vue dans son couvent. Ce chevalier descendait directement du patron des chasseurs, puisqu'il avait le don de guérir de la rage en touchant les gens mordus par des chiens. Il était fort pauvre ; mais comme il avait touché la reine qui craignait d'enrager, on espérait que le roi lui donnerait une pension. La seconde fille de Jacqueline, étant portée à la dévotion, prit le voile volontairement. Toutes ces choses promettaient à la mère un avenir heureux. Cependant, en peu de jours, ces biens se changèrent en

maux. Saint-Hubert fut oublié du roi, et le mariage ne se fit pas. La fille aînée vint rejoindre sa mère à Gand, et comme rien ne put dissiper sa mélancolie, toute la famille qui l'aimait en fut affligée. Une troisième fille mourut chez M. d'Alais. M. de La Guette lui-même prit les fièvres dans une campagne d'hiver et rendit son âme à Dieu après quatre mois de souffrances et de langueur. Enfin, pour dernier coup, et celui-là fut le plus cruel de tous, le fils aîné reçut au siège de Maestricht un boulet qui lui enleva les deux cuisses. Tant de secousses ébranlèrent la fermeté de Jacqueline. Son caractère s'amollit par l'habitude des larmes. Elle perdit sa vivacité, sa belle humeur; sa beauté même en fut endommagée. Une révolution aussi considérable dans son esprit et sa personne l'étonna elle-même, et souvent elle répétait que son heure dernière devait être proche. Malgré ces pressentiments fâcheux, elle eût pu vivre longtemps encore, car elle avait une constitution de fer. Une aventure où elle se jeta inconsidérément mit fin à cette carrière romanesque, comme si le sort eût désiré par amour de l'art que M^{me} de La Guette mourût héroïquement.

La tendresse de Jacqueline s'était reportée entièrement sur son second fils, qui était un aussi beau et brave garçon que l'aîné. Tout en craignant pour ses jours, la mère n'eût voulu pour rien au monde le détourner de la guerre et des devoirs d'un honnête gentilhomme. Elle le mit sous les drapeaux, et se contentait de pleurer lorsqu'il allait aux camps; mais elle lui disait au milieu des caresses et des pleurs : « Battez-vous bien, mon enfant; faites qu'on parle bien de vous, et que Dieu vous préserve d'accident! »

On ne sait jamais ce qu'on doit souhaiter, tant la mauvaise fortune est habile à nous frapper par le côté où nous y pensons le moins. Ce fut dans un temps de paix, et au sein du repos, que la mort vint encore s'abattre sur cette maison malheureuse. Le petit La Guette était, comme son père, d'une complexion amoureuse; il avait les passions et la fougue qu'on excuse dans les jeunes gens. Il gagna les bonnes grâces d'une dame assez jolie, de la ville de Gand; cette personne était coquette et galante. Notre garçon eut plusieurs rivaux aussi bouillants que lui, quoique moins courageux. Ils le prirent en haine parce qu'il était favorisé, et ils se concertèrent pour se défaire de lui à l'italienne, en l'assassinant. Le jeune homme aimait fort la chasse et s'en allait souvent courir tout seul dans la campagne. On paya des estafiers pour l'attendre au coin d'un bois et le tuer.

Un jour que son fils était hors du logis, M^{me} de La Guette fut réveillée de grand matin par un paysan qui accourait tout en nage pour lui parler.

— Madame, lui dit cet homme, je suis le maître d'un cabaret de village. Il est venu hier trois spadassins qui ont couché dans ma maison; je les ai entendus causer entre eux d'une personne qu'ils doivent tuer ce matin. Ils ont prononcé le nom de votre fils, ce doit être lui qu'ils attendent au détour d'un chemin. Envoyez-y du monde; je conduirai vos gens; ne perdez pas un instant.

Dans son émotion, M^{me} de La Guette voulut courir elle-même au-devant de son fils. Elle mit à la hâte ses habits d'amazone, chargea ses armes et appela ses valets. La prudence et le bon sens voulaient qu'elle emmenât plus de monde avec elle qu'il n'en fallait pour empêcher le coup; mais sans y songer, et par cette habitude scrupuleuse des âmes vaillantes, elle ne prit que deux laquais bien courageux, afin d'être trois contre trois, de même que s'il se fût agi d'une affaire d'honneur. On monta aussitôt à cheval, le paysan à la tête de la troupe, et l'on traversa par le milieu des champs pour arriver plus vite.

Lorsqu'on fut au détour où le guide avait compris que le guet-apens se devait

faire, on ne vit personne ; il ne semblait point, en regardant l'herbe et les buissons, qu'il se fût passé là une scène de violence. La terre n'était pas remuée comme après un combat. Le paysan ne savait plus que dire : il pensait qu'il fallait demeurer, et que les estafiers allaient venir bientôt. M^{me} de La Guette tomba dans une indécision mortelle. Il se pouvait que son fils fût attendu dans un autre lieu, et qu'il y mourût sans recevoir de secours. Elle laissa un de ses hommes au détour du chemin, l'autre monta sur un tertre d'où l'on voyait au loin dans les champs. Elle leur commanda de l'appeler à grands cris s'ils découvraient quelqu'un, puis elle s'avança pour battre les bois sous la conduite du paysan. Des pas d'hommes qu'elle trouva sur une terre molle lui firent penser que les assassins y avaient marché tout nouvellement ; elle suivit ces traces aussi vite qu'elle put, mais une lande considérable se présenta, où l'on ne voyait plus la marque des pas. Jacqueline visita la lisière du bois, tandis que le paysan battait la bruyère. Enfin elle aperçut des chevaux attachés à un arbre : elle courut au galop de ce côté ; les trois estafiers étaient assis par terre à deux pas de là.

— Que faites-vous ici ? leur dit-elle ; vous êtes des brigands. Remontez à cheval, et allez à la ville sur-le-champ.

— Passez votre chemin, répondit le chef de ces spadassins, nous avons affaire ici.

— Je sais ce que c'est, reprit Jacqueline ; vous venez pour tuer M. de La Guette, mais vous ne le tenez point ; je suis sa mère !

— Nous vous connaissons ; vous êtes une vaillante. Mais puisque vous savez de quoi il s'agit, vous devinez bien, madame, que nous avons reçu de l'argent ; il nous faudrait le rendre, et cela ne fait pas notre compte. Donnez-nous parole, sur l'honneur, de nous payer cent pistoles demain matin, et nous partons à la minute. Le marché vous plaît-il ?

Les craintes et la tendresse maternelle ne purent étouffer ni la vivacité du sang ni l'humeur guerrière de notre amazone.

— Je n'entre pas en marché avec des canailles de votre espèce, dit-elle.

— Songez que nous sommes trois contre vous.

— Prétendez-vous m'effrayer ? Mes gens sont là-bas, et je n'ai qu'à tirer ce pistolet pour les voir accourir.

— Allons-nous-en, disaient les deux spadassins.

— Un moment ! reprit le chef. Combien avez-vous de laquais avec vous ?

— Deux seulement, mais qui en valent six comme vous autres coquins.

— Voilà où gît l'erreur. Nous ne sommes pas de ces vauriens qui volent l'argent du monde en manquant leurs coups ; nous tenons à le bien gagner, et pour preuve, nous ferons aujourd'hui double besogne en vous tuant d'abord, et votre fils après. Quant aux laquais, ce sont des poltrons.

Le bandit ajouta quelques mots dans une langue étrangère, que M^{me} de La Guette n'entendait point. Elle comprit que ces gens s'apprétaient à l'attaquer. Une autre qu'elle eût pris la fuite sans scrupule et sans honte ; mais les instincts de nature triomphèrent encore une fois dans cette personne courageuse. Jacqueline prévint les brigands, en lâchant un coup de pistolet ; elle en blessa un à la main gauche. Alors ces trois coquins se jetèrent sur elle et la prirent en même temps de trois côtés. Notre héroïne maniait aussi admirablement le cheval que l'épée ; elle renversa un des bandits sur le dos, avec le poitrail de sa monture, et fit tant de voltes faces, que les autres n'osaient plus approcher. Cependant l'un d'eux courut à l'arbre où étaient les chevaux et en rapporta une espingole chargée de douze balles ; il tira

sur Jacqueline, qui roula par terre blessée mortellement. Les assassins tombèrent ensuite sur notre héroïne, et furent assez lâches pour la percer encore de cinq coups de rapière. Elle résista jusqu'au dernier soupir. Le chef de ces misérables, qui l'avait achevée, raconta par la suite qu'en mourant elle l'avait regardé d'un air si furieux et si terrible, qu'il n'en avait point dormi de trois semaines.

Ainsi périt M^{me} de La Guette, comme elle avait vécu, c'est-à-dire intrépidement, l'épée au poing et la face tournée vers l'ennemi. Si son grand cœur ne suffit pas à la préserver de la mort dans cette mauvaise rencontre, elle eut du moins, en l'autre monde, la satisfaction de voir qu'elle avait sauvé son fils, car les bandits prirent la fuite et s'enfoncèrent dans la forêt, de peur d'être poursuivis par les gens de M^{me} de La Guette, qui accouraient au bruit du combat. Le corps de notre amazone fut rapporté à Gand; on lui fit un service très-beau, où assistèrent le comte de Marsin, M. de Monterey et bien d'autres grands seigneurs. On lui éleva un tombeau de marbre, aux frais des bourgeois de la ville, sur lequel on grava en abrégé les traits les plus sublimes de sa vie et l'énumération de ses vertus.

Puisse le lecteur bienveillant avoir trouvé quelque délassément au récit des hauts faits de Jacqueline de La Guette, et nous pardonner de l'avoir tenu aussi longtemps pour lui donner une faible idée de ce que nos pères appelaient une *femme vaillante*.

PAUL DE MUSSET.



LE CAPITAINE GUEUX.

On aurait difficilement obtenu de voir les lettres en vertu desquelles Jérôme Harbour, — que plus loin nous ne nommerons plus que Grenouille pour nous conformer aux traditions locales, — prenait ou se laissait donner le titre de capitaine. Sur les bords de la Manche, depuis Cherbourg jusqu'à Saint-Valéry et fort au delà, personne n'a jamais connu Jérôme Harbour; et qui n'y a pas entendu parler du capitaine Grenouille? Son oncle, honnête tisserand de Vannes, lui dit au moment de mourir : « Je te lègue vingt mille francs honorablement gagnés, mais à la condition que tu les emploieras ou dans le commerce des chanvres, ou dans celui des toiles, ou dans celui... » Le vieil oncle mourut avant d'avoir pu achever la série des clauses conditionnelles, en sorte que le neveu se crut en droit, sans léser sa conscience d'héritier, de ne s'arrêter à aucune, et de donner aux vingt mille francs une destination plus à sa guise. Quoique Jérôme Harbour n'eût alors que vingt-quatre ans, il ne comptait pas moins de quatorze années de navigation. D'abord mousse, il avait été ensuite matelot, puis il était resté matelot. Il s'était arrêté là, point extrême, borne presque infranchissable pour les marins qui n'unissent pas la théorie à la pratique. Ce n'est pas que ses parents ne l'eussent cent fois engagé à apprendre les mathématiques, afin de pouvoir passer ses examens; il avait sans cesse trouvé des prétextes pour éloigner toute étude sérieuse. Il n'était qu'un matelot, mais un matelot de toute pièce, accompli, ayant navigué sous toutes les latitudes et résisté aux variations de tous les climats, supportant les fatigues et les privations de la mer avec insouciance, et tout aussi propre au dur service d'une pêche à la baleine dans les glaces du pôle, que capable de s'élancer à l'abordage, la hache d'armes d'une main, le pistolet de l'autre.

Quand nous disons qu'il était un matelot accompli, nous n'entendons parler que de sa force physique, de ses connaissances pratiques et de son courage; de graves défauts ternissaient ses quelques bonnes qualités. Il jouait beaucoup, il buvait tout ce qu'il ne perdait pas au jeu et tout ce qu'il y gagnait, et il avait en outre le plus grand vice dont un marin puisse être affecté, il détestait la discipline. La hiérarchie

lui faisait horreur. Le mot de capitaine lui déchirait la bouche. Ce n'était qu'en frémissant qu'il portait la main à son chapeau ciré, lorsque, enrôlé par force dans la marine militaire, il était obligé de saluer ses chefs de tous les grades. Combien de fois n'avait-il pas été mis aux fers pour leur avoir manqué de respect ou pour cause de désobéissance ! Le marin, pour lui, c'était le matelot ; le reste ne comptait pas. Qui ferle les voiles pendant les gros temps ? se disait-il, qui pèse sur les cordages raidis par le froid ? qui tourne au mouillage la roue du cabestan ? qui arrache l'ancre du fond rocailleux de la mer ? qui tient d'une main ferme le gouvernail ? n'est-ce pas le matelot ? Il eût été parfaitement inutile de lui faire observer que sans l'intelligence du capitaine les voiles, les cordages, le gouvernail et l'ancre fonctionneraient sans but comme sans utilité ; il n'eût pas écouté, il n'aurait pas voulu comprendre. S'il eût compris, il aurait été obligé de soumettre sa capacité à celle d'un autre, de reconnaître des supériorités, et, les ayant reconnues, de leur obéir. Précisément c'était là l'incurable infirmité de son caractère.

A l'époque où il hérita des 20,000 francs de son oncle le tisserand de Vannes, somme énorme en Bretagne et en Normandie, la France était en guerre à peu près avec tout le monde ; c'était en 1802 ou 1805. Le moment était peu favorable au commerce. D'ailleurs notre personnage ne l'aimait pas plus qu'il n'y était propre. Quel écoulement ménagerait-il à ses 20,000 francs ? Libéré du service, il n'avait plus rien à démêler avec la conscription ou la levée des matelots. Après un an de séjour à terre, il commença pourtant à se lasser de la vie des désœuvrés. Chaque jour d'ailleurs le nombre de ses compagnons d'oisiveté diminuait autour de lui. Les uns allaient se fondre dans la grande armée et se battre avec les Autrichiens, les autres prenaient du service à bord des bâtiments de guerre.

Comme il habitait un petit port de mer, il entendait parler presque à toutes les heures soit des nombreuses prises que les corsaires anglais faisaient sur nous, soit des captures que ramenaient les corsaires français dans les ports de la Manche. Tous ces récits enflammaient son imagination. Battre les Anglais ! prendre sur eux d'infemales revanches, et couvrir la plage de marchandises précieuses conquises à coups de mousquet ! quelle belle vie ! se disait-il.

C'était une belle vie en effet, toute moralité philosophique à part, celle des corsaires, pendant nos terribles luttes avec les Anglais ! Du fond de la Méditerranée jusqu'en Chine, la mer était couverte de bâtiments légers, attaquant avec une audace inouïe, la promptitude et la voracité du vantageur, des convois de vaisseaux chargés de poivre, de café, de toiles, de sucre, d'écaille ou d'or, et les prenant, les remorquant avec des hourras, des cris de victoire et de joie, derrière quelque rocher où le partage se faisait entre les vainqueurs. Le capitaine, lorsqu'il ajoutait à son titre celui d'armateur, prélevait un tiers de la prise, l'équipage réclamait le second tiers, l'autre tiers ne revenait pas toujours à l'Etat. Le vaisseau vidé était ensuite brûlé ou coulé bas, l'équipage vaincu devenait ce qu'il pouvait. Pris près des côtes amies, il était fait prisonnier, sinon on le débarquait sur quelque plage, la première venue, de peur d'avoir à nourrir trop longtemps des gens inutiles et souvent dangereux par leur nombre. C'était la guerre.

Décidément, voilà le métier qui me convient, se dit Jérôme Harbour, le métier de corsaire. En le prenant, je n'irai pas contre la volonté de mon oncle, puisqu'il a fermé la bouche, le cher homme, avant d'avoir terminé la liste des professions parmi lesquelles il désirait que je fisse un choix. Le choix est décidé.

Pour exercer cette périlleuse industrie, il ne se mit en quête ni d'un beau navire

ni d'un navire neuf. Offrir peu de surface, beaucoup de longueur, tenir la mer par tous les temps, fendre la vague avec facilité, déplacer peu d'eau, afin d'aborder le plus près possible des côtes, et s'échouer au besoin sur le sable, aller comme le vent pour ceux qui vont vite, aller comme l'éclair pour ceux qui vont comme le vent, telles étaient les qualités essentielles du navire qui remplirait ses vues. En ces temps d'agonie commerciale, les bâtiments coûtaient peu; les ports en regorgeaient, et ils pourrissaient dans les ports. Jérôme en avisa un d'une physionomie assez heureuse, pas trop vieux, assez pourtant pour affronter la mer avec quelque expérience. C'était une goëlette démesurément longue, pointue comme la tête d'un poisson, et que le pouce d'un enfant faisait balancer rien qu'en s'appuyant un peu le long du bord. Il traita sans peine avec le propriétaire, pauvre armateur ruiné par la guerre; il eut la goëlette pour moins de 15,000 francs. Pendant qu'il s'occupait d'avoir une lettre de marque, c'est-à-dire le titre légal pour être corsaire et non pirate, il fit raser la goëlette, déjà fort peu élevée au-dessus de l'eau, descendre le pont d'un demi-pied, et changer le système de mâture. La goëlette, en perdant un mât et son niveau, devint un cutter, un vaisseau d'une coupe prodigieusement élancée, et bien nommé de l'anglais *cutter*, qui veut dire *coupeur*. Avec ces sortes de bâtiments, on coupe l'eau, c'est assez exprimer leur foudroyante vitesse.

Cette rapidité fabuleuse donnée au vaisseau de Jérôme Harbour avait les inconvénients de ses avantages. Même dans un temps calme, le cutter était destiné à filer presque toujours entre deux eaux. Jamais le pont ne serait sec. Il complétait sa construction par une voilure qui effrayait les plus hardis marins. Cette voilure consistait en une seule voile, en une brigantine de la hauteur d'un cinquième étage. Rien qu'à la déployer, le cutter penchait de côté et d'autre au milieu du port comme un berceau. Une si belle pièce d'architecture navale méritait à tous les titres le surnom dont la baptisèrent les marins prudents : ils l'appelèrent, avec une ironie significative, *la Grenouille*. Ils comptaient que *la Grenouille* ne tarderait pas à descendre au fond de l'eau.—Soit ! je l'appellerai aussi *la Grenouille*, s'écria Jérôme Harbour. Et il fit écrire à l'arrière du cutter, en grosses lettres blanches sur un fond noir : *la Grenouille*; au beaupré une grenouille fut sculptée et peinte en beau vert ; lui-même, Jérôme Harbour, permit qu'on ne le nommât plus que le capitaine *Grenouille*. Sa lettre de marque était arrivée; il s'occupa de recruter son équipage.

Chaque époque a ses types particuliers que l'époque suivante brise pour voir les siens brisés à leur tour. La fin de nos démêlés avec l'Angleterre a entraîné la disparition de ces hommes de mer auxquels ressemblent si peu, quoique de la même profession, les marins d'aujourd'hui, et le défaut d'analogie n'est nullement regrettable.

Jérôme Harbour, au courant des bons endroits, alla de taverne en taverne, remuant des pièces de six livres au fond de son chapeau goudronné. « Qui veut venir avec moi en pèlerinage ? disait-il. *La Grenouille* appareille ce soir. — Ou bien : Qui veut se marier avec *la Grenouille* ? C'est une demoiselle fort gentille qui n'a rien, mais qui possède de jolis talents. — Ou bien encore, entassant calembours sur calembours : Le capitaine Grenouille offre de la grenouille à qui montera sur *la Grenouille*. C'est un peu engageant ce que je vous dis là !

— Qu'es-tu, toi ? disait-il tour à tour à ceux que le bruit des écus alléçait.

— Un père de famille qui cherche du travail.

— Pas de pères de famille ! je n'en veux pas. Ils ont toujours peur de laisser des veuves, des orphelins. Reste au logis. Et toi, l'autre ?

— Les Anglais ont tué mon frère...

— Bien! bien! assez! passe à l'arrière, tu es reçu matelot de *la Grenouille*. Et toi, le pas manchot?

— Je suis en froid avec le gouvernement.

— Tu es un déserteur.

— Oui, capitaine Grenouille.

— Rien que cela.

— Rien que cela pour le moment.

— Voilà 40 francs, file à bord. — Et toi qui as un emplâtre sur l'œil?

— Capitaine, je crains un coup de serain de la police.

— Tu es un réfractaire?

— Oui, capitaine.

— Allons! mon agneau, passe à tribord et à bâbord de mes joues, et reçois l'accolade. Tu as l'honneur de faire partie de l'équipage de *la Grenouille*. — Et toi, que sais-tu faire, là-bas, le sérieux?

— J'étais comptable à bord d'un navire de l'État, lorsque des brigands m'ont accusé...

— Tu nous raconteras cela plus tard. Je te réintègre dans tes fonctions à bord de *la Grenouille*; mais, au premier zéro auquel tu ajouteras une queue pour faire un neuf, moi je te couperai la tête pour faire de toi un zéro. Ah! ceci n'est pas trop mal, j'espère.

Toutes les bouteilles, tous les flacons, tous les pots, tous les verres tremblèrent au formidable rire qui salua comme une décharge d'artillerie la facétie arithmétique du capitaine Grenouille.

Sa tournée dans les tavernes de la ville lui procura, bien avant la fin du jour, l'équipage le plus digne de la haute mission à laquelle il le destinait.

Quand tous ces matelots, dont le plus doux n'eût pas rassuré un ours, furent à bord, il les fit ranger autour de lui, et il leur parla ainsi : — Je vous ai donné de l'argent, mais en bonne règle je ne vous devais rien; les matelots embarqués à bord d'un corsaire, vous le savez, ne sont payés que par la Providence une et indivisible. Qui prend, a; qui a, tient; qui tient, tient bien. Vos gages sont vos parts de prise, vos prises sont sous l'horizon où nous allons les agraffer. Cependant, eu égard à votre détresse si peu méritée, je vous ai gratifiés de quelques piastres. C'est pour acheter du tabac, de l'eau-de-vie et quelques objets de toilette sans lesquels il est de toute impossibilité à des gens comme vous de voyager. Ce vaisseau est votre maison; voilà votre jardin, il est vert comme un pré; sur ce pont, vous vous battez, vous ferez fortune ou vous vous ferez tuer; cela, quand il plaira à Dieu; dans un mois peut-être, demain, s'il le veut.

— Largue la brigantine! cria ensuite le capitaine Grenouille.

— Le cap à l'ouest ou à l'ouest-quart-d'ouest? demanda le gigantesque timonier, dont les pieds nus de pachyderme se plaquaient sur le pont comme les pattes de lion de nos meubles pèsent sur le parquet.

— Le cap sur l'or! répondit le capitaine Grenouille, à qui cette réponse attira des applaudissements arrosés de petits verres d'eau-de-vie.

Comme il ventait fort au moment où le cutter parut en rade pour gagner le large, toute la population accourut sur la grève. La curiosité générale fut bien payée. Tout le corps du navire passait et repassait sous l'eau comme la navette du tisserand court entre deux toiles, et la voile, cette monstrueuse voile, prenait un espace si grand,

que son ombre avait plus d'un quart de lieue sur la mer. Les habitants frémissaient de terreur quand ils virent passer tout près d'eux, à quelques pieds des rochers sur lesquels ils se tenaient debout, le cutter qui prolongeait une dernière bordée, celle que les marins appellent la bonne. Tout était submergé. On ne soupçonnait le pont, d'ailleurs incliné à donner le vertige, que par les jambes des marins qui s'y appuyaient. En étendant leurs mains sous le vent, ils touchaient l'eau dont l'écume avait mouillé aux deux tiers la voile. Eux pourtant étaient calmes ; accroupis le long des sabords, le menton appuyé sur la culasse des canons, ils fumaient ou causaient entre eux tranquillement.

Un vieux lieutenant de vaisseau, en voyant le cutter se jouer ainsi du vent, de l'eau et des rochers, lui cria du fond de ses deux mains réunies en conque : Camarades ! je ne vous confierais pas mon chien pour une nuit.

Le lendemain au soir, ils rentraient au port au bruit du canon et de la mousqueterie, remorquant après eux un brick anglais chargé de sucre et de tabac.

— Si votre chien avait été à bord, dit le capitaine Grenouille au vieux lieutenant de vaisseau qui l'avait apostrophé la veille sur les rochers, il toucherait aujourd'hui mille francs pour sa part de prise.

Pendant trois ans, *la Grenouille* réussit au delà de toute prévision ; elle était devenue la terreur des ennemis, des Anglais surtout. Quand elle mettait le cap sur un navire de commerce, il était rare qu'il lui échappât. Aussi agile à fuir qu'à attaquer, elle évitait la poursuite des bâtiments de guerre avec une adresse surprenante. Si elle sentait l'impossibilité de lutter de vitesse avec quelque frégate qui lui donnait la chasse, elle tâchait de se mettre hors de la portée de ses canons pendant tout un jour, et le soir, changeant de route, elle se perdait dans la brume ou se réfugiait derrière des rochers inabordables pour la frégate. Encore un danger de passé. Le lendemain, la course recommençait avec de nouvelles chances.

Jusqu'ici, les bénéfices de la profession n'avaient été mêlés d'aucun malheur sérieux ; qu'étaient-ce, pour en parler, que quelques trous de boulets dans la voilure, que quelques volées de mitraille reçues en fuyant ? Par combien de satisfactions positives, de jouissances illimitées, ces petits malheurs ne se rachetaient-ils pas ? Comment dire la vie de l'équipage, quand il avait réalisé en écus ou en pièces d'or sa part du butin ? A leur tour, les pièces d'or se changeaient en vins de toutes sortes de pays ; rien n'était trop bon, rien n'était trop cher. Quand les corsaires, au retour d'une campagne heureuse, descendaient à terre, ils s'installaient dans quelque cabaret fameux, et ils juraient de n'en sortir que le jour où il n'y aurait plus un jambon au grenier, plus une goutte de vin dans la cave. L'Anglais régalaient, c'est tout dire.

De bon sang normand, le capitaine Grenouille avait senti se développer en lui un certain amour de la propriété, à mesure qu'il s'était enrichi dans son commerce. Il acheta d'abord un petit morceau de bien, comme disent ses compatriotes, puis un autre ; à un champ de pommiers il ajouta un champ de blé ; il s'arrondit en proportion de ses succès. De la propriété à l'ordre, il n'y a qu'un pas ; il aima l'ordre, mais en corsaire ; son espoir, son envie, son ambition, lorsqu'il courait maintenant sur quelque inoffensif bâtiment de commerce, c'était de se procurer, avec le fruit de la victoire, un petit moulin à cidre, quelque carré de foin, une dizaine de belles vaches. Ces pensées doubtaient sa témérité ; un corsaire économe doit être un terrible phénomène. Le capitaine Grenouille était ce phénomène.

Il n'était pas écrit que cette belle prospérité suivrait un cours régulier jusqu'à la fin. Nous n'étions pas la seule nation qui armât des corsaires. Les Anglais en lan-

gaient beaucoup sur nos côtes. Parmi les corsaires anglais qui donnaient le plus de mauvaises nuits à nos négociants bretons, on en distinguait un dont le nom a mérité de rester lié dans les souvenirs contemporains à celui du capitaine Grenouille. Malheureusement ce nom n'est qu'un sobriquet comme celui de notre capitaine, dont le nom réel nous a été du moins révélé. Le sobriquet du corsaire anglais correspondait parfaitement au nom de la goëlette qu'il commandait. C'était la goëlette *la Faim* (*Hunger*), capitaine Gueux.

Si les corsaires français n'étaient pas brillants sous le double rapport des mœurs et de la discipline, ils ne méritaient pas moins d'échapper à toute comparaison avec les corsaires anglais, dont les équipages offraient l'assemblage bizarre, discordant, d'hommes peu faits pour se rencontrer, quoique dignes les uns des autres. Il est établi que tout Anglais est marin, paradoxe auquel la Grande-Bretagne et l'Amérique doivent l'avantage d'être les deux nations qui comptent annuellement le plus de vaisseaux naufragés. Aussi l'équipage d'un corsaire anglais se composait de contrebandiers, de voleurs, de joueurs ruinés, de banqueroutiers, mêlés de quelques véritables marins. Le capitaine Gueux lui-même avait été avocat; mais il est juste de dire qu'il avait quitté d'assez bonne heure cette profession pour qu'elle ne nuisît pas plus tard à sa condition de corsaire. Au contraire, le capitaine Gueux apportait souvent, grâce à ses études du droit, une très-remarquable sagacité dans certaines difficultés du métier, ainsi qu'on va le voir bientôt.

On imagine sans peine avec quelle soif de capture ces hommes, rejetés par tous les rangs de la société anglaise, fouillaient les replis de la mer, afin d'y découvrir de l'or ou de quoi en faire. Ils fondaient sur tout ce qu'ils voyaient flotter à sa surface, semblables aux requins qui mangent, qui avalent tout, le bois, les pierres, le fer. Au bâtiment marchand ils enlevaient l'argent monnayé d'abord, puis les vins, les liqueurs, les choses de prix; au pêcheur, son poisson frais; aux bâtiments des côtes, le beurre, les œufs, les légumes, les fruits. Ils gâtaient malheureusement les vices qu'ils avaient en commun avec les corsaires des autres nations, par leur goût pour l'assassinat. L'équipage du capitaine Gueux surtout ne s'emparait jamais d'un vaisseau français sans y commettre quelque meurtre.

Quoi qu'il en soit, le capitaine Gueux balançait seul sur la Manche la réputation du capitaine Grenouille, et ces deux hommes pourtant ne s'étaient pas encore vus. Ils n'avaient, il est vrai, aucune raison de se chercher, car, malgré le proverbe *corsaires contre corsaires*, en se rencontrant l'antipathie des deux nations devait se manifester chez eux par un combat terrible. Le capitaine Grenouille n'était pas d'un caractère à l'éviter, et l'équipage de *la Faim*, quoi qu'en eût décidé l'ex-avocat, leur capitaine, l'aurait accepté sans hésiter.

Puisque les deux personnages sont descendus du fond de la scène jusqu'au bord du théâtre, il est temps de donner quelques traits de leur physionomie. Grenouille était un gros petit homme blond, aux bras courts, aux épaules rondes. Il n'avait rien de commun avec les pirates si sveltes et si poétiques, trop poétiques, des romans modernes. A peine s'il pouvait voir ses pieds perdus sous la rotondité de son ventre, quoiqu'il n'eût pas trente ans. Son petit nez, sa petite bouche, ses petits yeux bleus, se perdaient dans la largeur de son visage. Malgré le poids de cet embonpoint précoce, le corps n'entraînait point chez lui les facultés de l'esprit. Son intelligence et sa volonté le faisaient le maître de ses compagnons, autrement souples et déliés que lui. Quand il commandait, il fallait obéir; et si, parmi ses matelots il s'en trouvait un qui élevât la voix ou le bras, il l'appelait dans sa chambre, il lui

versait un verre de rhum de sa plus vieille bouteille, et il lui disait ensuite avec beaucoup d'aménité : « Je t'en prie, conduis-toi mieux avec un camarade plein de bonnes intentions pour toi. Tu le vois, je suis sans colère, je n'ai pas de rancune, je t'excuse ; mais, mon cher ami, si tu recommences, je serai forcé, et tu ne m'y obligeras pas, n'est-ce pas, mon vieux ? je serai forcé de te brûler la cervelle avec ce pistolet. C'est entendu ; encore un petit verre, et va reprendre l'ouvrage. »

Le capitaine Grenouille connaissait d'autant mieux l'effet de ces sortes d'exhortations, qu'il avait déjà prouvé deux fois à son équipage qu'il joignait sans gauchir, quand on l'y contraignait, l'exemple à l'explication.

Sorti d'une classe moins obscure, le capitaine Gueux avait conservé de ses bonnes études, et c'était tout, la maigreur scolastique des collèges, le déhanché osseux d'un sous-professeur d'Oxford, et particulièrement l'habit noir et la cravate noire de satin tordue en corde autour du cou. Il n'était guère plus grand ni plus âgé que le capitaine Grenouille. Au milieu d'une affaire, sa bravoure froide cessait de ressembler au courage, tant elle paraissait exclure toute participation de sa volonté. Buvant sans cesse du gin quand il commandait le feu, de plus en plus pâle à mesure que la boisson ardente descendait et fermentait dans sa poitrine, il n'était plus, vers la fin du combat, qu'une colère figée, qu'une extase terrible, aux mains crispées, aux grands yeux noirs ouverts. Mais ce fantôme débraillé avait tout fait. Son regard, sa main, son silence, son sang-froid, son ivresse observatrice, avaient conçu, allumé, remporté la victoire. Après le combat il s'affaissait aussitôt, et ce n'était plus alors qu'un chiffon trempé dans l'eau-de-vie. On le jetait dans un hamac, où il restait trois jours à se dégriser.

La première fois que le capitaine Gueux et le capitaine Grenouille se rencontrèrent dans les mêmes eaux, ce fut à la hauteur du cap de la Hogue, et par une circonstance fort singulière. Toutes voiles dehors, le corsaire anglais donnait depuis le matin la chasse à un brick français, qui s'efforçait de gagner avec une vitesse désespérée le port de Cherbourg. Déjà des coups de canon tirés en ligne annonçaient la crise à laquelle le malheureux brick essayait de se soustraire. Tout à coup le cercle liquide où les deux navires s'agitaient s'ouvrit à un autre point opposé de l'horizon, à un peu moins de trois lieues de distance, pour laisser passer deux autres bâtiments dont les manœuvres inquiétèrent beaucoup le capitaine Gueux. De ce double point noir rapproché sans cesse partait aussi le bruit sourd du canon. A ne pas en douter, une des deux voiles courait sur l'autre dans des intentions hostiles, et dans ces parages deux voiles en hostilité signifiaient hautement la collision d'un navire anglais et d'un navire français. Le capitaine Gueux ne continua pas moins sa chasse contre le brick français dans la direction du groupe aperçu, lequel grossissait et se canonnait toujours. Au bout d'une heure, quatre navires furent en présence : le corsaire français *la Grenouille*, en train de déchiqeter un trois mâts anglais chargé jusqu'aux sabords, et le corsaire *la Faim*, traquant son brick à demi rendu. Qu'allait-il résulter maintenant de la rencontre des deux corsaires, surpris l'un et l'autre au moment de capturer, celui-ci un navire français, celui-là un trois mâts anglais ? Dans quelle occasion, bien faite pour irriter leur antipathie, se voyaient face à face ces deux rois de la mer, ces deux représentants de la haine de deux nations qui s'abhorrent, et qui seront toujours ennemies, quoi qu'on fasse ? Par quel côté allaient-ils se dévorer ?

Comme à un signal exactement obéi, le feu des deux corsaires cessa. Le capitaine Gueux et le capitaine Grenouille employèrent cette minute de trêve à une médita-

tion d'une parfaite similitude. Ce que l'un se dit, l'autre se le dit, et voici ce que chacun des deux pensa :

— Si j'abandonne ma prise pour me battre avec le corsaire ennemi, la prise profitera de l'occasion et s'en ira. Le bâtiment dont j'ai à soutenir le pavillon s'en ira également, je le sais ; mais quoi ! j'aurai risqué de perdre mon navire pour en sauver un, au cas toutefois où je serai vainqueur, qui ne couvrira pas mes frais d'avarie ?

Raisonnement très-juste et à la taille des corsaires, qui préférèrent toujours prendre un bâtiment ennemi que d'en sauver un de leur nation. Le mieux, réfléchièrent-ils, est de considérer le coup comme nul, et de n'avoir pas l'air de s'être vus.

Afin de s'assurer que le capitaine Grenouille partageait son avis, le capitaine Gueux fit avec beaucoup de circonspection l'essai d'une manœuvre significative. Il abandonna le travers du brick français, sa prise un instant auparavant assurée, et il tira au large ; au moment même, voyant cela, le capitaine Grenouille exécuta une manœuvre semblable, en sorte que les deux corsaires s'éloignèrent d'un commun mouvement de leur double capture, pour faire voile dans une direction contraire. De part et d'autre, il y avait jusque-là intelligence et bonne foi parfaites ; mais, à un quart de lieue d'éloignement, l'Anglais décrivit une courbe, dont la pointe, en se prolongeant, devait finir par passer dans le plan du corsaire français. Celui-ci mit aussitôt en panne, découvrit ses batteries et attendit. Il se repent, se dit-il. A tout pêcheur miséricorde. Canonniers, à vos pièces !

Quand les deux corsaires furent à portée de pistolet, *la Faim* mit à la mer une embarcation où le capitaine Gueux descendit avec un seul matelot. — Ce n'est qu'une simple explication, pensa le capitaine Grenouille ; on ne sera pas en reste avec lui : la yole à la mer ! cria-t-il.

La yole et l'embarcation furent bientôt bord à bord, et les deux capitaines parlèrent.

Il serait trop naïf d'expliquer comment ils se comprirent, l'un Anglais de nation, l'autre Français ; la guerre, on le sait, avait familiarisé entre les habitants des côtes de la Manche, de l'un et l'autre côté du détroit, une langue mixte plus que suffisante aux relations.

— Je ne vous crains pas, dit d'abord l'Anglais au Français.

— Moi non plus, répondit le Français.

— Si nous nous battons, ce sera long, capitaine Grenouille.

— Très-long, capitaine Gueux.

— L'un de nous prendra l'autre, et les deux bâtiments marchands ne seront plus là. Si je suis vainqueur, que ferai-je, capitaine Grenouille, de votre canaille d'équipage ? Cela ne vaut pas trois livres sterling !

— Et moi, que ferai-je, capitaine Gueux, de vos brigands de matelots, dont je ne donnerais pas deux sardines ?

— Nous ne nous serons pas rencontrés, voulez-vous ?

— Soit !

— Voulez-vous mieux ?

— Parlez, capitaine Gueux.

— J'ai quelque intérêt à sauver de la griffe des vôtres, capitaine Grenouille, dix bâtiments anglais attendus par les boutiquiers de la Cité. Voici l'intérêt que j'y ai : chaque propriétaire de ces navires m'a promis mille livres sterling, vingt-cinq mille francs de votre monnaie, pour chaque vaisseau qui, escorté, défendu ou sauvé par moi, arrivera à bon port.

— Je vous écoute, capitaine Gueux.

— Parmi les chances fatales, vous n'êtes pas la moins à craindre. Si mes pauvres vaisseaux tombent sous votre grappin, j'ai peu d'espoir à la gratification. N'avez-vous pas de votre côté quelques bâtiments français à me recommander? J'aurais pour eux les mêmes attentions que vous auriez pour mes protégés.

— Mais c'est une affaire, dit le capitaine Grenouille. Je ne vois pas pourquoi les négociants français ne m'assureraient pas les mêmes bénéfices sur leurs vaisseaux, sur dix de leurs vaisseaux dont je leur garantirais leur retour au port?

— Une très-belle affaire! ajouta le capitaine Gueux, et très-facile surtout. Chaque fois que vous rencontrerez un des dix vaisseaux anglais dont voici les noms sur cette liste, vous le laisserez passer sain et sauf; et chaque fois que je rencontrerai un des dix bâtiments français que vous allez me désigner, j'userai des mêmes égards. Donnez-moi votre liste, capitaine Grenouille.

— C'est du pain assuré pour mes vieux jours, dit le capitaine Grenouille en dictant au capitaine Gueux les noms des dix bâtiments français compris dans ce traité conclu de bonne foi par-devant le ciel et l'eau, en présence de l'horizon.

— Touchez là, capitaine Grenouille.

La main du capitaine Grenouille tomba dans celle du capitaine Gueux.

— Mais quant aux autres navires en dehors du traité?...

— Tâchez de les pincer, capitaine Grenouille, c'est votre affaire.

— Je n'y manquerai pas.

— Sur tout ceci, capitaine Grenouille, le plus grand secret.

— Si je ne le gardais pas, je serais fusillé.

— Et moi pendu, ajouta le capitaine Gueux. Cela suffit à deux hommes d'honneur.

Les deux embarcations s'éloignèrent, et les deux corsaires firent voile dans des directions opposées. Telle fut la première entrevue des deux chefs qui les commandaient.

De part et d'autre, les conventions furent fidèlement observées pendant six mois: le capitaine Gueux relâcha quatre navires français dont il aurait pu s'emparer, et de son côté, le capitaine Grenouille ne fit aucun mal à dix navires anglais qu'en d'autres circonstances il eût traités avec infiniment moins d'égards. Il était en avance de six vaisseaux sur le capitaine Gueux, mais c'était là un effet du hasard.

Sans violer la lettre du traité tout commercial passé avec le capitaine Gueux, le capitaine Grenouille avait le droit de continuer, et il n'avait garde d'y manquer, ses courses heureuses contre les navires anglais non compris dans le cercle de la convention. Lui et son équipage regorgeaient d'or; mais, tandis que l'équipage jetait à poignée les pièces de vingt francs sur la table et souvent sous la table des cabarets, le capitaine ajoutait des biens-fonds à sa terre. Il faisait bâtir, boiser des terrains, exploiter des carrières. Un vieux château d'émigré, situé dans les environs, lui plaisait beaucoup, mais la commune en tenait le prix bien haut. C'étaient 100,000 francs à trouver. Je les trouverai dans la poche des Anglais, se dit-il; encore trois ou quatre bonnes courses dans le détroit, et le château m'appartendra.

Les calculs du corsaire, on va le voir, ne se vérifièrent pas entièrement. Il partit de nouveau. Il avait déjà battu en tous sens quarante ou cinquante lieues de côte sans rien rencontrer qui valût la peine d'être pris, d'indignes vaisseaux chargés de foin ou de planches, lorsqu'il aperçut aux dernières lignes de l'horizon un navire d'honnêtes dimensions et taillé dans des proportions tout à fait inoffensives. Quelle

est cette diligence ? pensa-t-il. Rendrons-nous une visite de simple politesse à ce roulier ? Allons ! honorons-le d'un abordage. Le cap sur cette maison bourgeoise ! ordonna-t-il.

Plus le corsaire approchait du but où il tendait, et plus il riait du flegme de ce bonhomme de bâtiment qu'on chargerait le mousse d'aller reconnaître. Il ne bougeait pas plus qu'une île. Les plaisanteries ne tarissaient pas. — C'est peut-être une baleine endormie, peut-être une grosse tortue ; nous la mangerons à dîner. — Nous serions pourtant bien attrapés si c'était un vaisseau de la compagnie des Indes, bourré de thé, — le thé, ne plaisantons pas, se vend 100 francs la livre en France, ou de cannelle, — la cannelle s'achète au poids de l'or maintenant. Pendant le cours ironique de tous ces propos où brillait l'esprit particulier aux corsaires, *la Grenouille* glissait à pleines voiles par un bon vent large et une mer unie sur le vaisseau déjà coulé bas à coups d'épigrammes. Son attitude n'avait pas changé. Quoique ses voiles gonflassent, il semblait ne pas remuer, tant le corsaire courait rapidement sur lui. Le corsaire cargua sa brigantine, car, en vérité, c'était pitié de chercher à atteindre cette masse autrement que par le simple élan déjà communiqué à la quille. — Je ne vois sur le pont qu'un chien et un matelot en bonnet de coton, s'écria le capitaine, quand il fut à un simple jet de pierre du bâtiment. Ohé ! cria Grenouille dans le fond de sa trompette marine ; ohé ! de vous deux, s'il vous plaît, quel est le capitaine ?

— C'est moi qui suis le capitaine, lui cria l'homme en bonnet de coton, moi, le capitaine Gueux. — Et huit pièces de canon et cent mousquets tirèrent à la fois sur le corsaire, dont le pont fut à l'instant même couvert de sang et d'éclats de bois. Attaqué de si près, à bout portant, toute résistance était impossible. Ceux des matelots qui n'étaient pas morts étaient blessés, ceux qui n'étaient pas blessés avaient perdu toute présence d'esprit. Une seconde décharge à mitraille fit raison de ces derniers. Le capitaine Grenouille n'eut pas la douleur de se rendre. Une balle de fer qui lui était entrée dans l'œil gauche l'avait étendu sans connaissance sur le pont.

Il ne rouvrit l'œil droit que dans la prison de Plymouth. Il était prisonnier des Anglais.

Son premier mot, en posant d'une manière expressive un doigt de sa main droite sous le seul œil qui lui restât, fut celui-ci, prononcé en bon normand :

— Je pardonne au marin, c'est un brave ! mais l'associé me le paiera. Non, je ne lui pardonne point.

Parmi les prisonniers français devenus célèbres par leurs efforts, leur adresse, leur patience dans la recherche des moyens de sortir de leurs cachots, séjour véritablement horrible, le capitaine Grenouille réclame une place méritée. Nous ne citerons que deux faits relatifs à sa captivité à Plymouth. L'un et l'autre, par leur bizarre hardiesse, attestent à quel degré de cruauté s'élevait le traitement réservé aux malheureux prisonniers de guerre.

Chaque semaine, un fonctionnaire spécial venait visiter la prison, afin de voir si les Français étaient aussi durement traités que de coutume, si les lits étaient aussi durs, le pain aussi noir, les légumes aussi mauvais. Après avoir constaté l'infection de l'air et le nombre des malades et des morts, il dressait son rapport et partait. Ce commissaire, membre sans doute de quelque société philanthropique, se faisait toujours suivre, par luxe ou par humanité, de deux superbes lévriers d'Ecosse, et de l'un de ces bouledogues à tête ronde passée dans un collier hérissé de pointes

de fer. Rien de ce qui venait du dehors n'échappait au regard si peu distrait des prisonniers. Avec quelle envie ils admiraient, pendant la visite du commissaire, ces opulentes bêtes, ces chiens grands seigneurs, gras, lustrés, libres, et mangeant si bien! Tant de bonheur versé sur des créatures inintelligentes, tandis qu'eux, des hommes utiles et braves, des hommes enfin, n'assouissaient jamais leur appétit! La comparaison les indignait. Ces chiens avaient fini par les irriter à un point extraordinaire; ils les détestaient autant que le commissaire des prisons. Le capitaine Grenouille promit à la série de prisonniers dont il faisait partie, la plupart pris avec lui sur le cutter, de tirer une vengeance prompt et adroite de la prospérité insultante des trois chiens. Les nombreuses cours de la prison de Plymouth étaient séparées par des murs hauts de cinq ou six pieds, larges d'autant, sur lesquels des sentinelles se promenaient et veillaient pendant les heures de récréation accordées le matin et l'après-midi aux prisonniers. Ces murs étaient le chemin par où passait le commissaire lorsqu'il voulait embrasser d'un coup d'œil les masses de captifs répandus dans les différentes cours.

Le jour de visite attendu par les fauteurs de la conspiration tramée contre les trois chiens arriva enfin. Chacun se tint à son poste. Vêtu de son habit rouge, ceint de son écharpe noire à passements d'or, le commissaire paraît à l'extrémité du mur d'inspection. Ses trois chiens le suivent. Il atteint enfin le double carré du préau, que divise le mur, d'où il examine lentement, tantôt à droite, tantôt à gauche, les prisonniers. Derrière lui, et tandis qu'il marche, une corde très-fine, blanche, peu visible, est lancée d'un côté à l'autre du mur. Le bouledogue en reçoit un coup vif dans les pattes; il trébuche, tombe; il roule en bas du mur. Point de bruit, pas un abolement. De nouveau la corde est tendue, et les deux lévriers, qui vont par couple, en sont cinglés: ils roulent par couple. Une balle élastique descend moins vite. Qui les reçoit? Comment étouffe-t-on leurs cris? Enchantement familier aux prisonniers de guerre, qui non-seulement ont la seconde vue, mais la troisième main, celle avec laquelle les voleurs, ces hommes de génie, ouvrent toutes les portes et trassent sans chanvre, sans laine, sans rien du tout, des cordes pour descendre du haut de ces tours qui ont cent pieds d'élévation.

Après l'inspection, le commissaire s'aperçut de l'absence des trois chiens. On les appela aussitôt de tous leurs noms, de leurs plus doux surnoms, on les siffla à toutes les distances, aucun des trois ne répondit. Alors le commissaire, très-attaché à ses chiens, ordonna une perquisition générale dans les cachots. La plaisanterie n'étant pas de son goût, il se fâcha, s'irrita, parla de punition, comme si une punition était encore possible envers les prisonniers français! Sa colère n'amena rien. Furieux de la perte de ses deux beaux lévriers et de son bouledogue, il allait enfin partir, lorsqu'un des geôliers vint à lui, portant dans une main les colliers des trois chiens et dans l'autre un panier où il y avait des os blancs comme de l'ivoire: — Voilà ce qui reste à votre seigneurie de ses trois chiens, lui dit tristement le geôlier.

— Ils les ont mangés! s'écria le commissaire.

— Oui, monsieur le commissaire, et à la broche.

En une heure, le capitaine Grenouille et ses compagnons avaient pris, tué, dépouillé, rôti, mangé les trois chiens de l'inspecteur des prisons.

On défendait sous des peines sévères à tout prisonnier de se procurer des instruments tranchants, des couteaux ou des ciseaux, même des aiguilles. A cet égard, la rigueur allait jusqu'à la démente. On craignait de leur fournir des moyens de ré-

volte, d'assassinat, d'évasion. Aussi était-il presque impossible à un prisonnier de se procurer un clou.

Ce fut donc avec leurs mains que le capitaine Grenouille et dix de ses compagnons, rien que dix, car un plus grand nombre pouvait cacher un espion ou un traître, creusèrent à coups d'ongles dans leur cachot un chemin large de quatre pieds, long de quatre-vingts ! Ce chemin souterrain passait sous la prison, sous les fossés, et allait aboutir à vingt pieds de la sentinelle extérieure. Quand le geôlier entrait, on jetait vite une couverture, et l'on se couchait sur l'orifice de ce puits, creusé en grande partie pendant la nuit.

Le capitaine Grenouille avait résolu une immense difficulté avant d'entreprendre cet admirable travail de creusement, une difficulté où était venue s'épuiser et mourir l'énergie de tous ceux qui, avant lui, avaient eu la pensée, d'ailleurs fort commune, de s'évader en tentant le percement d'une voie souterraine. La difficulté était celle-ci : Comment se débarrasser de la terre enlevée en faisant un trou si grand, et où la mettre cette terre ?

Deux fois par jour les prisonniers se rendaient dans ce préau si fatal aux trois chiens de l'inspecteur des prisons ; deux fois par jour, avant de s'y rendre, le capitaine Grenouille et ses dix complices versaient la terre dans leurs poches, et lorsqu'ils étaient assis l'un près de l'autre dans la cour, ils la laissaient couler peu à peu et la tassaient avec leurs mains. Ils allaient ensuite plus loin et ils recommençaient leur distribution, évitant d'être toujours ensemble.

Six mois de peine furent employés à ce travail, bien souvent sur le point d'être découvert. Enfin une nuit d'hiver, nébuleuse et glacée, les onze prisonniers s'évadèrent de la prison de Plymouth et atteignirent sans péril les bords de la mer où les attendait un pêcheur anglais qui les transporta sur les côtes de France. Après leur évasion seulement, on remarqua que le terrain de la cour où ils venaient chaque jour se promener deux fois s'était exhaussé de trois pieds. Ces trois pieds d'élévation étaient le total des poignées de terre versées par eux grain à grain lorsqu'ils creusaient leur trou.

Depuis trois ans, le capitaine n'avait revu ses chers pommiers de Normandie qui avaient fleuri trois fois ; ses foins, ses blés l'attendaient aussi ; on lui rendit des comptes exacts. Il se trouva très-riche, il aurait pu être heureux avec les revenus amassés dont il entra en possession. On le pressait de se marier, la fin la plus honnête que les braves gens et les corsaires doivent s'empresser de faire. Non ! dit-il, non ! j'ai encore une toute petite affaire à régler avant de songer au repos. Il pensait au tour que lui avait joué le maudit capitaine Gueux, et la colère est comme le café ; il faut servir chaud, si l'on tient à ne pas perdre l'arôme. Il quitta donc son village, ses moulins à cidre, ses amis, la famille dans laquelle il avait choisi une femme ; il régla enfin tous ses intérêts d'argent et de cœur, déposa son testament chez le notaire de l'endroit, et il se rendit à Brest. On était au commencement de l'année 1814. Le capitaine Grenouille n'était plus maintenant le jeune homme indécis entre plusieurs projets ; il alla droit au but. Une brick-goëlette prise sur les Anglais par les corsaires bretons languissait désarmée dans le port de Brest. Marché conclu avec le propriétaire, il l'équipa en peu de jours, en changea le nom, et *le Duc d'York* devint, à l'aide de quelques coups de pinceau, *la Grenouille de 1814*. A aucune époque, l'Anglais n'avait été autant haï des marins de notre nation, qui commençaient à lui faire payer cher ses succès de hasard obtenus pendant les années de la république, lorsque de stupides représentants du peuple, des ânes tricolores,

s'arrogeaient le commandement de nos flottes et mettaient de l'héroïsme à les entraîner au fond de la mer. Corps à corps, nos vaisseaux maintenant triomphaient toujours et en tous lieux, comme ils triomphèrent toujours à nombre égal des vaisseaux anglais. Ils reprenaient en détail les avantages perdus par l'ignorance sauvage de la Convention et du Directoire. Ces outres pleines de gin, ces ignobles défenseurs de la patrie, ces matelots qu'on ramasse à coups de fouet dans les mauvais lieux de Londres, ne tenaient pas devant la bravoure éclairée de nos marins, ces hommes qui sont tout : soldats, savants, matelots; aujourd'hui Suffren, demain Bougainville ou Durville.

On ne demandait pas aux équipages de nos corsaires ce choix d'hommes d'élite. Leurs campagnes n'étaient ni longues, ni difficiles. C'était une chasse où il s'agissait de tuer à coups de fusil ou à coups de harpon le plus d'Anglais possible, une battue de quelques heures sur un lac infesté par des corbeaux. L'unique pensée de notre capitaine, et il la cachait soigneusement aux matelots qu'il enrôla, n'était plus, comme autrefois, de mettre à contribution les vaisseaux marchands de la Grande-Bretagne. Il était assez riche. Son espérance la plus chère, son ambition vivace, celle qui lui faisait risquer sa fortune, sa liberté, son repos, c'était de découvrir, de provoquer, d'exterminer ce serpent de mer, l'inférial capitaine Gueux, dût-il le poursuivre sans manger ni boire jusqu'aux limites du globe. Il battait des ailes en pensant qu'il n'irait pas si loin pour le rencontrer. Il en avait des nouvelles. Des renseignements sûrs lui avaient appris qu'il continuait ses croisières dans les eaux de la Manche. L'avis lui suffisait. Placé entre un galion d'Espagne aussi facile à prendre qu'une tortue endormie sous le soleil de l'équateur, et la vieille carcasse du capitaine Gueux, dont un déchireur de bateaux n'aurait pas donné dix francs, y compris le capitaine Gueux et son équipage, il ne balancerait pas, il laisserait le galion pour briser, écarteler le corsaire anglais.

Vers la fin de janvier, *la Grenouille de 1814* fut en état de prendre la mer; il n'y avait pas un jour à perdre. A ceux qui montraient à notre capitaine le ciel dévasté par des coups de vent terribles, la mer et les nuages ne formant qu'un seul nuage noir et glacé, il répondait en hissant son pavillon de corsaire. Les autres observations, il ne les entendit pas, il était au large. Pendant trois jours, il perça de son beaupré aigu comme une vrille les couches de brouillard amoncelées d'une porte à l'autre du détroit. Le temps était vraiment sinistre. Il bruinaient noir. La mer était fatigante à tenir. Une moitié du bâtiment semblait quitter l'autre moitié à chaque tangage. Rude métier! On ne distinguait pas un homme de l'arrière à l'avant, tant la brume pesait sur le pont où elle déposait une croûte de glace fine, froide et glissante. A peine la voix résonnait-elle, étouffée dans cet air spongieux. Dire au juste dans quelle partie du détroit naviguait *la Grenouille*, serait donner un démenti à la boussole, au quart de cercle et au loch. On changeait souvent de route, le quart de cercle servait autant qu'un tourne-broche, et le diable lui-même n'aurait pas lancé et maintenu le loch à la mer. La quatrième nuit, la tempête s'aggrava : le corsaire courut à sec et vent arrière au milieu des ténèbres : — le plus beau et le plus terrible spectacle qu'on puisse désirer de voir! Les mâts ploient, les cordes crient, sifflent, cassent de temps à autre; si le bout d'une de ces cordes plombées par le goudron touche à la tête d'un homme, il la lui fend comme une grenade; le gouvernail remonte et retombe dans ses gonds; la proue éperdue plonge dans l'eau, et lui fait un pont pour arriver en belles nappes vertes et écumeuses jusqu'à l'autre bout du navire. En passant, la souveraine enlève sa dime : une chaloupe, un ton-

neau, un homme. La poupe, qui était au ciel, s'abîme, et la proue s'élève et crève l'espace; on ne voit plus que la proue, son dard. Tout crie, tout pleure, tout gémit, les clous grincent mélancoliquement dans le bois, les bordages souffrent, l'eau clapote dans la pompe. Mais c'est beau, l'homme est tranquille. Depuis le départ, le capitaine n'avait pas quitté le pont. Il voulait être le premier à découvrir son Amérique.

A deux heures après minuit, il se fit un tremblement terrible dans le corsaire, qui recula, craqua et s'affaissa dans l'écume. Du choc, le mât de misaine tomba sur le beaupré, le beaupré cassa, et l'un et l'autre refluèrent, fouillis de cordes et de bois, au milieu du pont, qui fut défoncé; le capitaine Grenouille bondit; il était debout, il regardait, il croyait rêver. Il ne rêvait pas : son navire descendait, descendait, descendait dans l'eau; il avait été abordé par un autre bâtiment, et si fort et si rudement, que les vergues de l'un et de l'autre navire se croisaient, et que leurs cordages s'étranglaient et se nouaient d'une façon à ne se défaire que sous le tranchant de la hache. Peine inutile : l'autre navire coulait aussi; celui-ci et celui-là n'étaient plus qu'à deux pieds du niveau de la mer, qui avait déjà étouffé, par une invasion soudaine, les deux équipages endormis dans l'entrepont. — La chaloupe à la mer! cria le capitaine Grenouille, ou nous buvons tous à la grande tasse! — Les huit matelots de quart coupèrent les liens de la chaloupe, et s'y jetèrent à la hâte, suivis de dix matelots et du capitaine de l'autre navire submergé. — Tout le monde y est-il? — demanda le capitaine Grenouille, et il s'élança à son tour dans la chaloupe. Les deux navires coulèrent ensemble, et si peu de temps après l'embarquement des vingt naufragés, qu'ils faillirent être entraînés dans le trou ouvert par le grand déplacement d'eau. Tout le reste de la nuit, les naufragés des deux bâtiments gardèrent le plus profond silence, ne s'occupant que du soin le plus pressant, celui d'égoutter sans cesse la chaloupe. Le capitaine Grenouille s'était couché dans le fond de la barque, roulé dans son paletot; il jurait comme un païen de ne plus être en état de consommer sa vengeance. Au petit jour, le froid le saisit; il se leva et regarda autour de lui; était-il bien éveillé? une voix lui dit : Bonjour, capitaine Grenouille! — C'était le capitaine Gueux. Le corsaire normand s'empara de la hache de l'un de ses matelots et veut fendre l'Anglais; les dix marins de celui-ci se lèvent : tous les bras sont en l'air.

La réflexion ramena bien vite le calme parmi ces hommes aussi intéressés les uns que les autres à s'épargner, à s'aider de leurs forces, à mettre en commun leur énergie pour se tirer du pas périlleux où ils étaient engagés. Chacun reprit sa place : le capitaine Gueux en offrit une auprès de lui au capitaine Grenouille; celui-ci la refusa sèchement et passa à l'autre bout de la chaloupe.

— Avez-vous du biscuit? lui demanda quelques heures après le capitaine Gueux.

— Nous n'avons rien, lui répondit le capitaine Grenouille.

— Je vous en offre autant, dit l'autre; mais je donnerais tout le biscuit de la terre, poursuivit-il, quoique j'aie faim, et tout le vin de la Bourgogne, quoique je me meure de soif, pour une chique de tabac.

— Il m'en reste deux, dit le capitaine Grenouille : une que je mets dans la bouche, pour paraître devant le Père Éternel; quant à l'autre, j'aime mieux la donner à un requin qu'à toi. Crève, chien. — Il la jeta dans la mer. Le capitaine Gueux tira de sa poche une carotte entière de tabac, et en coupa une belle tranche qu'il logea dans sa bouche.

— Le brigand! murmura le capitaine Grenouille; il en avait, et il vient de me faire jeter ma dernière chique.

— Ah çà ! prenons conseil, dit ensuite le capitaine Gueux ; nous sommes entre l'île de Guernesey et Cherbourg, entre l'Angleterre et la France, mais plus près cependant de Guernesey que de Cherbourg ; mon avis est de piquer dans l'ouest, et d'aborder cette île anglaise.

— Ton avis est donc que je sois encore prisonnier de l'Angleterre ? Vogue à l'est ! cria Grenouille ; le cap sur la France !

— Où je serai ton prisonnier, moi, n'est-ce-pas ? répliqua le capitaine Gueux.

— Je l'espère bien.

— A l'ouest !

— A l'est !

— A Cherbourg !

— A Guernesey !

— Non !

— J'ai deux matelots de plus que vous, fit observer le capitaine Gueux, et six d'entre eux ont leurs pistolets chargés à la ceinture ; les vôtres n'ont que des haches ; la partie n'est pas égale. — A moi, mes matelots ! cria le capitaine Grenouille, et mort à ces chiens, s'ils ne veulent pas voguer vers la France !

Les matelots anglais étaient passés à l'arrière de la chaloupe, les matelots français à la proue ; un choc terrible allait enfin trancher la question.

— Un instant, dit le capitaine Gueux.

— Derrière ce gros nuage, j'aperçois un navire ; tenez, il vient sur nous.

Un coup de canon retentit.

— Ah ! il nous a aperçus, cria le capitaine Grenouille. C'est un navire français : tu vas la danser, capitaine.

— C'est un bâtiment anglais, au contraire. Capitaine Grenouille, vous reprendrez, s'il vous plaît, votre chambre à Plymouth.

Dans l'alternative, il y eut suspension d'armes ; amis et ennemis ne quittèrent plus des yeux le navire qui, les ayant vus en détresse, venait sur eux. A portée de pistolet, il mit en panne et déploya le pavillon de la Hollande. Ce n'était ni un Anglais ni un Français.

La question de liberté et de salut ne devenait pas plus claire pour l'un que pour l'autre capitaine, car à cette époque on ne connaissait pas trop les sympathies de la Hollande, comprise dans le système du blocus continental et recevant pourtant de toutes mains les marchandises anglaises.

— Quel est celui de nous qui est prisonnier de l'autre ? demandèrent les deux audacieux capitaines en touchant le vaisseau hollandais.

— Vous n'êtes prisonniers de personne, leur fut-il répondu : Napoléon a cessé de régner. La France a signé une paix perpétuelle avec l'Angleterre.

— En voilà une, dit le capitaine Grenouille, à laquelle j'étais loin de m'attendre.

— Entendez-vous ! dit le capitaine Gueux, une paix perpétuelle ! Votre main ?

— Perpétuelle ! dit Grenouille en retirant la main... j'attendrai.

On les débarqua tous les deux à Dunkerque.

Un an après, le capitaine Gueux envoyait au capitaine Grenouille, au nom de la Société des naufrages de Londres, une médaille d'or sur laquelle était gravé ceci :

Donnée au capitaine français Grenouille pour avoir sauvé dans sa chaloupe, malgré la guerre, le capitaine anglais surnommé le capitaine Gueux.

Et de l'autre côté de la médaille, on lisait :

Donnée au capitaine anglais Gueux pour avoir, malgré la guerre, épargné la vie du capitaine français Grenouille.

Au cordon de la médaille, on lisait encore :

Amitié éternelle entre ces deux hommes comme entre leurs deux nations.

Le capitaine Grenouille est vieux, mais il a trois enfants au service de la marine. L'histoire pourrait bien ne pas être finie.

LÉON GOZLAN.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

50 avril 1841.

Le ministère anglais vient de recevoir un échec en apparence très-rude dans la chambre des communes. Dans la question électorale de l'Irlande, un amendement repoussé par le cabinet vient d'être adopté à une majorité de 21 voix. Le cabinet va-t-il se retirer? nullement. Il faut bien se persuader que les anciennes traditions parlementaires, les traditions des parlements aristocratiques, sont profondément modifiées, même en Angleterre. Elles supposaient des assemblées divisées en deux partis fortement organisés et soumis à une discipline sévère. Dans les assemblées fractionnées, il peut y avoir défaite sans victoire. On est battu par des coalitions; qui peut profiter du combat? personne, puisque l'armée qui a vaincu est, pour ainsi dire, dissoute avant de quitter le champ de bataille.

Les tories de lord Lindhurst, les tories de sir Robert Peel, le parti Stanley, le parti Grey, sont hors d'état maintenant de s'emparer du pouvoir, et n'ont aucune envie de le donner à un de leurs alliés du moment. Ils préfèrent temporiser, épier des occasions plus favorables, plus décisives, lorsqu'ils pourront espérer, à l'aide d'une élection générale, de fonder une administration durable. Il faut bien le reconnaître, les tories modérés gagnent tous les jours du terrain en Angleterre. En Angleterre, ils sont plus populaires qu'on ne pourrait le croire de ce côté-ci de la Manche; mais ils sont en présence de l'Irlande, qui les déteste. Là est la force de l'administration actuelle, administration du reste que la reine n'abandonnera que lorsqu'il lui sera absolument impossible de la conserver plus longtemps. Cette détermination de la reine ne tient pas à des pensées politiques, mais à des convenances d'intérieur, à des relations de cour. La reine est fort attachée aux dames dont elle est entourée, et, dans les idées anglaises, elle devrait s'en séparer si un nouveau cabinet prenait la place du cabinet Melbourne. Il ne supporterait pas à Windsor des influences qui lui seraient hostiles.

Au surplus, ces débats de politique intérieure, en Angleterre, sont d'un faible intérêt pour nous. Au fait, quel que fût le ministère, la politique extérieure de l'Angleterre n'en recevrait pas de changement essentiel. Les partis s'en occupent fort peu, et les hommes qui peuvent être appelés à la diriger pourraient en modifier les formes, ils n'en changeraient pas le fond. La route de l'Angleterre est profondément tracée; elle ne peut ni en dévier ni s'arrêter.

Une mort inattendue vient d'enlever à la confédération américaine son président. Selon la constitution du pays, il est remplacé par le vice-président. C'est la première fois que cette charge purement honoraire et nominale devient tout à coup une fonction réelle. Il est difficile de dire si ce changement soudain, imprévu, aura une influence sensible sur la marche des affaires aux Etats-Unis. Nous ne connaissons pas assez les hommes de ce pays et la situation actuelle des partis politiques qui le divisent. M. Tyler, Virginien, représentant des idées, des intérêts, des états

du sud, remplace tout à coup le général Harrison, que la faveur des états du nord avait porté à la présidence. En partant de cette donnée, on a pu faire des conjectures sur les tendances de la nouvelle administration. On imagine que le nouveau président sera moins enclin à un arrangement facile avec l'Angleterre que ne l'était M. Harrison. On dit que les principes de liberté commerciale, si favorables aux états du sud, repousseront dans les conseils de la nouvelle administration les tendances prohibitives des manufacturiers du nord. On oublie que l'influence du président, déjà fort limitée par la constitution du pays, sera encore affaiblie par les circonstances particulières où se trouve M. Tyler, arrivé aux affaires par un accident et en quelque sorte contre le vœu de la majorité des électeurs. Il a des ménagements à garder; il doit se créer des forces qui lui soient propres avant de songer à s'en servir. Au surplus, on le dit habile, instruit, modéré. Si tout ce qu'on affirme de lui est vrai, la mort n'aura pas dérangé les affaires des États-Unis.

Les affaires de l'Orient sont toujours en suspens. La révolution ministérielle de Constantinople n'aura pas une grande portée; on l'a attribuée à lord Ponsonby, aux Autrichiens, aux Russes, à Méhémet-Ali, aux *ultrâ* Turcs, à tout le monde, même à deux écrivains français qui auraient, par leurs publications, bien accueillies de Reschid-Pacha, effrayé le divan et alarmé les conservateurs mahométans.

Ici le vrai est dans l'éclectisme. Il y a eu un peu de tout cela dans la chute de Reschid-Pacha. Le sérail le détestait, car le sérail n'aime guère le progrès, et la sultane Validé n'était pas fort éprise de nos chartes constitutionnelles. Reschid-Pacha avait à expier la comédie de Gulhané et toutes les imprudences et les folies qu'il laissait dire autour de lui. Lord Ponsonby le détestait, parce que le ministre turc avait eu la rare impertinence de vouloir être autre chose que l'humble commis du noble lord, et qu'il s'était avisé de faire je ne sais quels actes sans lui demander au préalable son *exequatur*. L'œil perçant des antagonistes de Reschid n'a pas tardé à découvrir les signes de la colère du diplomate. C'était là le nœud de la question. Une fois assurés que le bras puissant de l'ambassadeur ne s'étendrait pas pour empêcher la chute du ministre, les ennemis de Reschid n'ont plus hésité. L'internonce autrichien n'a pas nui à l'entreprise; son maître désirant avant tout le pacifique arrangement de l'affaire égyptienne, il espérait plus de condescendance de la part d'une administration étrangère au premier hattî-schériff. Enfin, il paraît également positif que l'ambassadeur russe a secondé l'attaque par ses menées souterraines. C'est toujours un *imbroglio* de plus à Constantinople, et les idées de nationalité, de réforme, d'indépendance, dont Reschid-Pacha était venu s'inspirer dans les salons libéraux de Londres et de Paris, ne pouvaient pas lui concilier la faveur de Nicolas.

On dit que le nouveau cabinet turc s'en remet à la conférence de Londres pour l'arrangement définitif de la question égyptienne. On conçoit, sans l'approuver, cette abdication du ministère ottoman. La décision était embarrassante pour lui. Maintenir les restrictions imposées à Méhémet-Ali et le provoquer ainsi à la résistance, c'était contrarier les vues des puissances, en particulier de l'Autriche et de la Prusse, qui désirent, avant tout, pouvoir considérer le traité du 15 juillet comme un fait accompli, comme un acte consommé. Révoquer directement ces restrictions, c'était donner prise sur lui au parti anti-égyptien, au parti qui se prétend seul énergique et national. En tout pays, c'est un mauvais début pour une administration qu'un acte de faiblesse, réel ou apparent. La Porte a pris un *mezzo-termine* qui, à la vérité, n'est ni plus courageux ni plus digne; mais il déplace la difficulté, il la fait passer de Constantinople à Londres, du divan à l'ambassadeur; on gagne du temps; si la décision est favorable au pacha, on dira aux Turcs que ces chiens d'Européens l'ont

impérieusement exigée ; si elle n'est pas nette, impérative, on se réserve *in petto* le droit de l'expliquer, de l'interpréter, de l'éluder ; et puis, un Oriental compte toujours beaucoup sur l'avenir, sur l'imprévu, sur les coups du destin. L'essentiel, pour lui, est de trouver un moyen quelconque, noble ou ignoble, prudent ou périlleux, peu importe, de ne pas terminer une affaire tant que les termes de la conclusion lui déplaisent.

Au fait, la Porte se montre de plus en plus impuissante, incapable. L'Europe voudrait galvaniser ce cadavre. Elle lui rendra quelque mouvement, mais ce mouvement n'est pas la vie. D'ailleurs, si on voulait essayer de la rappeler à une sorte d'existence politique, ce n'était pas en la surchargeant de population et de provinces qu'elle est hors d'état de gouverner, que ce but pouvait être atteint. Au contraire, il lui était utile de se restreindre et de se concentrer. Ce qu'il fallait, ce qu'il faudrait encore, pour lui rendre un peu de vie, c'est un traité solennel de garantie européenne pour son intégrité et son indépendance, un traité qui l'aurait placée dans le giron de l'Europe comme la Suisse, le Piémont, la Belgique, un traité qui, la délivrant une fois pour toutes de ses terreurs à l'endroit de l'Angleterre et de la Russie, lui aurait laissé pleine liberté d'action et d'esprit pour sa réorganisation intérieure. Et nous entendons par là, non une imitation servile, ridicule, de lois et d'institutions européennes qui ne prendront jamais racine dans le sol de la Turquie, sous les inspirations du Coran, mais des réformes appropriées aux mœurs, aux croyances, au génie des musulmans.

C'est là ce qu'il fallait à la Porte plus encore que la Syrie, Saint-Jean-d'Acre ou Candie. Mais si lord Palmerston a trouvé quatre signatures pour un coup de main, pour un acte de violence, en un mot, pour une imprudence qui aurait pu mettre l'Europe en feu, à coup sûr M. de Metternich et M. Guizot n'en trouveraient pas autant pour un acte qui assurerait pour de longues années le repos du monde. Qu'on demande à la Russie et à l'Angleterre si elles veulent signer une garantie positive et formelle de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman ! C'est là la pierre de touche. C'est là ce que la Porte, s'il lui restait quelque sentiment de ses intérêts et de sa dignité, devrait demander aux puissances, à l'Europe, puisque l'Europe sait bien se mêler de ses affaires. La Russie et l'Angleterre refuseraient, et la Porte, la France, l'Autriche et la Prusse, sauraient à n'en plus douter et pourraient dire au monde entier ce que signifient et les traités qu'on a signés et ceux qu'on voudrait signer encore.

En attendant, la Syrie est livrée à tous les maux du despotisme et de l'anarchie ; les populations chrétiennes ont le droit de maudire le jour où des pavillons chrétiens ont paru sur les côtes de l'Asie.

Des troubles de plus en plus graves agitent l'île si importante de Candie. La nationalité grecque s'est éveillée. Contenue jusqu'ici par la main puissante de Méhémét-Ali, elle repousse la domination stupide et violente des Turcs. Certes, nos vœux sont pour les insurgés, à une condition cependant : c'est que le but de l'insurrection soit ou la réunion de l'île au royaume de Grèce, ou, si cela est, comme nous le pensons, impossible, son indépendance absolue, ou du moins une administration séparée, ne reconnaissant d'autre suzerain, d'autre protecteur que le sultan. Il y a là une proximité qui, quoi qu'on dise, nous est fort suspecte. Il ne faut pas que Candie grossisse le noyau des Sept-Iles. Ce n'est pas là de la nationalité grecque. Il circule à cet égard des bruits que nous ne pouvons ni garantir ni approfondir. Il importe que le gouvernement français redouble d'attention et de vigilance. Qu'on ne vienne pas un jour, à propos de Candie, nous parler de faits accomplis.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

I.

AUGUSTIN THIERRY.

Lorsqu'il y a vingt ans environ une sorte de réaction et de révolte éclata tout à coup contre la pâle et terne littérature que nous avait léguée l'empire, on ne se borna pas à demander le rajeunissement du système poétique: on s'efforça encore de faire pénétrer la réforme dans la méthode historique. En effet, le règne de Napoléon n'avait pas été plus favorable à l'histoire qu'à la poésie. Pendant que le nouveau Charlemagne promenait son épopée ossianique de l'Escurial au Kremlin, écrivant l'histoire avec la pointe de son épée sur la carte de l'Europe, la préoccupation des esprits fascinés par ce spectacle était si complète, qu'il ne restait plus nulle part en France, sauf peut-être dans la seconde classe de l'Institut, d'attention disponible à reporter sur le passé. Comme les individus dans les grandes crises de passions ne sentent que la peine ou la joie présente, la France, pendant ce paroxysme de gloire, fut absorbée tout entière par l'effort ou l'émotion de la lutte. Mais quand,

après le dénoûment funeste de ce drame prodigieux, elle fut retombée dans le calme et eut repris le courant des traditions nationales, elle se trouva, par la conscience même des grandes choses auxquelles elle avait assisté ou concouru, mieux préparée qu'auparavant à l'intelligence des événements de même nature qui se sont accomplis dans l'histoire. Cette active génération de la république et de l'empire qui avait vu des transformations sociales, des démembrements d'États, des chutes et des restaurations de dynasties, des chocs violents de castes et de peuples, cette génération qui avait fait, ou avait vu faire, de l'histoire et de la poésie en action, sentit, dans son repos plein de souvenirs, le besoin d'une littérature plus poétique et d'une histoire plus réelle. Les compilations sans couleur de Velly, Garnier, Millot, Anquetil, ne lui parurent qu'une solennelle et insipide déception. La jeunesse surtout se prit d'un dégoût immense pour ces récits uniformes, glacés par l'étiquette moderne, et où toutes les nuances de lieux, de temps et de races disparaissaient sous des formules banales et convenues. Le même besoin d'émotions qui demandait à la poésie de nous donner une plus saisissante et plus vive perception du beau, demandait non moins impérieusement à l'histoire une plus franche et plus sensible manifestation du vrai. Alors aussi Walter Scott dans *Waverley* et dans *Ivanhoe*, et, longtemps avant, un écrivain qu'on trouve toujours sur le seuil des grandes idées de notre siècle, M. de Châteaubriand, par *les Martyrs*, avaient ajouté l'autorité de leurs exemples à l'impulsion déjà si puissante qui provenait de la disposition des esprits.

La réforme historique a donc eu les mêmes causes et s'est déclarée dans les mêmes circonstances que la réforme poétique. L'une et l'autre, en effet, tendaient à un but analogue. Il s'agissait de rendre le mouvement et la vie au drame et à l'histoire, d'en finir avec l'uniformité traditionnelle et les types de convention, de revenir à la poésie par l'observation des faits, l'étude des hommes, la peinture intelligente et nuancée des lieux, des temps et des mœurs.

Mais, quoique semblable à plusieurs égards, la tâche de l'école historique était bien plus sûrement réalisable que celle de l'école poétique. Sans doute, il n'est pas plus donné à l'homme d'arriver à la complète expression du vrai qu'à la complète réalisation du beau; mais l'art peut approcher du premier beaucoup plus que du second, peut-être parce que la matière du vrai existe dans les choses et dans l'homme, tandis que le beau, si on le veut parfait, absolu, n'existe que dans la pensée. De plus, le poète est dans l'obligation de combiner et de réunir le vrai et le beau, ces deux éléments de l'idéal, au lieu que l'historien n'a besoin de se préoccuper que du vrai. Il est assuré que les figures qu'il copie et qu'il s'efforce de ranimer seront d'autant plus belles, ou, du moins, satisferont d'autant mieux aux conditions de l'art (même s'il s'agissait d'Isabeau de Bavière ou de César Borgia), qu'elles seront plus ressemblantes et plus vraies, ce qu'on ne saurait dire, avec la même assurance, de la monstrosité volontaire dans les libres créations de la poésie.

D'autre part, si le but de l'historien est plus simple et plus sûrement réalisable que ne l'est celui du poète, la route que doit suivre le premier est plus rude et plus fatigante. La vérité historique ne se découvre pas par l'instinctive observation de soi-même ou des autres, comme la vérité psychologique et poétique. Le modèle que l'historien doit reproduire n'est ni en lui-même ni sous ses yeux. Il doit, pour retrouver l'image des anciens temps, fouiller péniblement les archives, compulsuer les chartes, déchiffrer les textes, interroger les monuments. Et quand il a achevé ces explorations patientes, quand il a mesuré dans tous les sens les colosses du passé

(laborieux préliminaires qui répondent à l'invention des caractères et au choix des incidents chez le poète), il est à craindre que, fatigué de ces labours, il n'ait plus le temps ou la force de rendre la vie et le mouvement à cette poussière des siècles et des hommes qu'il vient de contempler dans leurs tombeaux. Tel est, cependant, l'heureux privilège de la plastique historique, que lors même que l'artiste n'aurait pu terminer son œuvre, lors même qu'il n'aurait ébauché que quelques parties incomplètes du personnage ou de l'époque dont il a fait choix, s'il a bien observé, s'il a su voir et traduire exactement ce qu'il a vu, ces fragments de vérités seront encore d'un grand prix; rien de son travail ne périra, et il sera d'autant plus assuré de la durée de son ouvrage, que, dans l'interprétation ou l'exposition des faits, il aura su mettre moins du sien et aura laissé glisser dans la fusion du bronze antique moins d'alliage du temps présent.

Il était donc certain que le mouvement de réforme historique qui éclata vers 1820, et qui poussait à l'étude sérieuse des textes originaux et des monuments une foule d'esprits jeunes et actifs, devait produire des résultats heureux et indubitablement profitables, tandis qu'il y aurait eu peut-être quelque témérité à prédire un pareil avenir à la réforme poétique. La réussite pour celle-ci était possible, comme l'événement l'a prouvé à plusieurs égards, mais elle était moins certaine; les chutes dans cette voie risquaient d'être sans compensations; le succès, même en partie atteint, devait être longtemps contestable. De plus, il était difficile qu'avec un but complexe l'école poétique ne fit pas quelquefois fausse route. C'est ainsi que trop influencée, pendant un certain temps, par la popularité acquise aux procédés de l'école historique, elle se passionna pour le *vrai*, à l'exclusion du *beau*; et, dans cette recherche exagérée de la vérité à tout prix, elle rencontra la laideur beaucoup plus souvent que la beauté. De là, comme on sait, certains écarts notables, que de plus heureuses et plus pures créations n'ont pas complètement amnistiés.

Aujourd'hui que vingt ans nous séparent de nos juvéniles élans de réforme et, comme nous disions alors, de notre 14 juillet littéraire, il semble qu'il soit temps de constater les progrès accomplis, d'enregistrer les solutions définitivement acquises, de glorifier les chefs de cette généreuse croisade, surtout de rattacher respectueusement les conquêtes récentes aux grands résultats précédemment obtenus par les générations antérieures, générations studieuses et glorieuses aussi, dont on oublie trop les services dans la première ardeur des réformes.

Mais dresser un pareil bilan, ce ne serait rien moins qu'écrire l'histoire littéraire de la première moitié du XIX^e siècle. Une plume dont tout le monde reconnaît l'autorité en matière de goût (un pinceau plein de finesse et d'éclat, devrais-je dire), a commencé dans cette *Revue* et a fort avancé la première partie de cette tâche, en composant une série de portraits consacrés à nos principaux poètes et romanciers. Il y aurait, si je ne me trompe, une série analogue à faire de nos principaux historiens. J'émet ce vœu avec l'espoir que de plus habiles et de plus compétents que moi l'entendront et l'accompliront. Sans doute, les difficultés d'une pareille œuvre seraient très-grandes: il faudrait, dans la communauté d'instincts, de tendance et de but, qui a présidé au rajeunissement de toutes les branches de notre histoire, distinguer soigneusement les diversités d'esprit, de méthode et de manière. Quand on aurait bien établi ce qui forme le fonds commun, et, pour ainsi dire, le capital social de la nouvelle école historique, il faudrait tenir compte de chaque apport particulier, et s'appliquer à mettre en saillie chaque physionomie individuelle; il faudrait, au milieu de tant de problèmes historiques, isolément ou collectivement ré-

solus, attribuer à chaque écrivain sa juste part de démonstration ou de découverte : partage épineux et délicat vis-à-vis de chacun et vis-à-vis de soi-même.

L'histoire, suivant les temps et suivant les hommes, se produit sous des aspects indéfiniment variés; cependant on peut, je crois, ramener toutes les diversités de formes à deux principales. Il y a, d'une part, la discussion, l'interprétation des faits, en un mot, la dissertation; d'une autre part, il y a l'exposition animée, naïve, pittoresque, c'est-à-dire le récit. M. de Barante a donné, comme on sait, un bel exemple de narration historique dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*. M. Guizot, dans trois célèbres cours improvisés à la Faculté des Lettres (1), et auxquels répondent trois ouvrages éminents de philosophie historique, les *Essais sur l'histoire de France*, l'*Histoire de la civilisation européenne*, l'*Histoire de la civilisation française*, a jeté sur les principales révolutions de la société en Gaule les lumières de l'érudition la plus ingénieuse et de la critique la plus savante. M. Augustin Thierry, dont nous allons essayer d'exposer les travaux, a su passer alternativement, et avec une égale fermeté de jugement et de touche, de l'histoire interprétative et philosophique à l'histoire proprement dite.

Quiconque a vu M. Augustin Thierry, ce champion vaincu, quoique mutilé, de la réforme historique, ce Milton jeune encore de l'érudition et de la science, dont la vue s'est usée sur les vieux textes; quiconque a contemplé cette tête si sereine et si forte qui domine un corps et des membres si affaiblis, n'a pu que sentir redoubler son admiration pour une gloire si chèrement achetée. A la sympathie respectueuse qu'inspirent toujours les hommes éminents se joint l'intérêt qui s'attache à un grand malheur. Certes, elle devait être bien riche et bien puissante cette organisation dont la sève à demi épuisée, ou plutôt refoulée tout entière dans le siège de l'intelligence, produit chaque jour des œuvres d'une portée plus haute, d'un éclat plus vif, d'une raison plus ferme et plus éclairée, comme si, par une compensation providentielle, M. Thierry, à mesure que s'affaiblit l'énergie extérieure de ses organes, sentait croître au-dedans de lui l'énergie de cette seconde vue, qui est le génie véritable et la lumière intime de l'historien.

L'anecdote suivante va nous révéler tout ce qu'il y avait de sensibilité poétique et de vigueur, en quelque sorte musculaire, dans cette constitution aujourd'hui languissante, mais qui s'électrisait en 1810 à la lecture solitaire d'une page de M. de Châteaubriand :

« J'achevais, dit-il, mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collège; ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputons le livre; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignis de m'être fait mal au pied, et je restai seul à la maison; je lisais ou plutôt je dévoirais les pages, assis devant mon pupitre, dans une salle voûtée, qui était notre salle d'études et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant. J'éprouvai d'abord un charme vague et comme un éblouissement d'imagination; mais quand vint le récit d'Endoxe, cette histoire vivante de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain, de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Batavie, et de sa rencontre avec une armée de Francs.

(1) En 1821 et 1822 et de 1828 à 1830.

» J'avais lu dans l'histoire de France, à l'usage des élèves de l'école militaire, notre livre classique : « Les Francs ou Français, déjà maîtres de Tournay et des rives de l'Escaut, s'étaient étendus jusqu'à la Somme... Clovis, fils du roi Childéric, monta sur le trône en 481, et affermit par ses victoires les fondements de la monarchie française... » Toute mon archéologie du moyen âge consistait dans ces phrases et quelques autres de même force, que j'avais apprises par cœur : *Francs, trône, monarchie*, étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. Rien ne m'avait donné l'idée de ces terribles Francs de M. de Châteaubriand, *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des sangliers, de ce camp retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs, de cette armée rangée en triangle où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus*. A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs, eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétais à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé : « Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée! — Nous avons lancé la francisque à deux tranchants; la sueur tombait du front des guerriers et ruisselait le long de leurs bras. Les aigles et les oiseaux aux pieds jaunes poussaient des cris de joie; le corbeau nageait dans le sang des morts; tout l'Océan n'était qu'une plaie; les vierges ont pleuré longtemps. — Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec l'épée (1)! » Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir; je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi; mon attention ne s'y arrêta pas, je l'oubliai même pendant plusieurs années; mais lorsque après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision; aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans (2). »

Du collège de Blois, M. Thierry passa à l'École Normale, cette oasis intellectuelle, où, malgré la consigne impériale, la haute parole de M. Royer-Collard faisait germer l'indépendance. Témoin des excès du gouvernement militaire et des souffrances inouïes que la France eut à subir pendant les dernières années de l'empire, M. Thierry a dû vraisemblablement à cette expérience personnelle, autant peut-être qu'à la fermeté de sa raison, l'avantage de ne s'être jamais incliné devant ce despotisme impitoyable, et de n'avoir jamais cédé aux entraînements de béate admiration où sont tombés de nobles esprits, faute d'avoir senti le poids de ce régime qu'ils croient si regrettable. En 1814, M. Thierry dut, comme tout ce qui aimait la liberté, trouver en partie l'expression de ses sentiments dans le livre de Benjamin Constant, *De l'Esprit de conquête*. Malgré l'horreur que lui inspira, en 1815, la double violation de notre territoire, il ne vit dans Bonaparte revenant, sans coup férir, de l'île d'Elbe aux Tuileries, qu'un nouveau Guillaume III, expulsant, par la connivence de l'armée, un autre Jacques II (3), moins dans un intérêt national que

(1) Voy. *les Martyrs*, livre VI, tome V des œuvres choisies, pag. 268-271.

(2) Voy. *Récits des temps mérovingiens*, préf., pag. xvii et suiv.

(3) Voy. *Censeur européen*, n° du 17 novembre 1819, et *Dix ans d'études historiques*, 5^e édit., pag. 143.

pour rassurer, contre l'avidité des émigrés, les barons de l'empire et les barons de la république. Préoccupé, depuis 1814 jusqu'à 1817, des problèmes les plus ardues de l'organisation sociale, M. Thierry retira de sa coopération aux travaux d'un économiste alors aussi injustement ignoré, que plus tard démesurément et follement exalté, l'habitude des études graves et des méditations sérieuses. Il avait, d'ailleurs, instinctivement l'aversion des tyrannies, même révolutionnaires, la haine des prétentions nobiliaires ou sacerdotales, un désir ardent de garanties individuelles, sans préférence marquée pour aucune forme de gouvernement, et, ce qui était plus rare alors, un dégoût très-prononcé pour les institutions anglaises, dont la charte octroyée par la monarchie deux fois restaurée ne lui paraissait qu'une hypocrite et ridicule singerie.

Attaché, en 1817, à la rédaction du *Censeur européen*, la plus grave et la plus intelligente des publications libérales de cette époque, il s'y distingua par le mérite de ses articles et la variété des sujets qu'il y traita.

Une chose remarquable, quoiqu'au fond très-naturelle, c'est que M. Thierry, qui devait être un des premiers (le premier peut-être) à lever l'étendard de la réforme historique, M. Thierry, qui devait reprocher si vivement aux disciples de l'abbé de Mably et à l'école philosophique de chercher dans le passé, non la réalité des faits, mais des preuves à l'appui de tel ou tel système, non des événements à ranimer par une étude sérieuse et féconde, mais des arguments de circonstance et des instruments de guerre; M. Thierry est entré, lui aussi, par la voie de la controverse politique dans cette carrière de l'histoire, où il a conquis un si grand nom comme peintre et comme artiste. Emu par l'imprudente provocation de M. de Montlosier, dont le long et véhément pamphlet, intitulé *De la Monarchie française*, eut, de 1814 à 1816, un si bruyant retentissement, M. Thierry se hâta de demander à l'histoire des armes contre ces rodomontades de l'émigration. La théorie de M. de Montlosier, qui partait des prémisses de l'abbé Dubos pour arriver à une conclusion identique à celle du comte de Boulainvilliers, cette théorie, glorification continuelle des lois, des mœurs, et surtout de la descendance de la race conquérante, poussa ce jeune publiciste dans une exagération en sens opposé. Il crut, lui, dans l'établissement des barbares et dans l'affreux désordre qui, au VI^e siècle, succéda dans presque toute l'Europe à la civilisation romaine, apercevoir la cause toujours subsistante de la plupart des maux de la société moderne. Il essaya, entre autres applications de cette idée, de réduire à une suite de violences et de ruses, pratiquées par les envahisseurs normands, tous les prétendus avantages de la constitution actuelle de l'Angleterre. Dès 1817, il écrivit dans le *Censeur européen* un article où il développait ingénieusement cette thèse, et où il exposait avec une verve moqueuse, et, comme on dit de l'autre côté du détroit, avec *humour*, les diverses formes d'*exploitations* auxquelles les conquérants normands et leurs fils, à partir de Guillaume-le-Bâtard et ses compagnons, jusqu'à Charles I^{er} et sa chambre des lords, soumirent ou essayèrent de soumettre la race anglo-saxonne. Ce morceau de pure polémique, élevé, dix ans après, à toute la gravité de l'histoire, devint dans la *Revue trimestrielle*, à propos de l'ouvrage de Henri Hallam, *Constitutional history of England*, une judicieuse exposition de la constitution anglaise, et a mérité d'entrer en partie dans la *conclusion* qui couronne si dignement l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*.

L'entraînement de la polémique n'a pas conduit seulement M. Thierry vers l'important sujet de la conquête normande, où il trouva l'occasion d'acquérir une si

haute renommée; la revendication exclusive que le parti ultra-aristocratique osait faire, à son profit, de la nationalité franque, appelait naturellement les représailles des descendants supposés de la nationalité gauloise. Né roturier, comme il le dit, M. Thierry se hâta de relever le gant jeté à la roture avec tant de jactance. Il fit plus, il regarda, en quelque sorte, comme un devoir de piété filiale de restituer aux classes moyennes et inférieures leur part de gloire dans nos annales, de recueillir les souvenirs d'honneur plébéien, d'énergie et de liberté bourgeoises. A ceux qui ressuscitaient dans une intention hostile les souvenirs, qu'on pouvait croire depuis longtemps effacés, de la conquête germane, il crut qu'il était de bonne guerre de répondre par le souvenir des soulèvements populaires et de l'affranchissement des communes. En 1817, M. Augustin Thierry, rendant compte dans le *Censeur* de la correspondance de Benjamin Franklin, invoquait déjà la mémoire de nos aïeux, « ces artisans énergiques qui fondèrent les communes et imaginèrent la liberté moderne. » Cette assertion, précisément inverse de la fameuse proposition de Montesquieu, M. Thierry l'a commentée de toutes les manières, comme publiciste et comme historien, par la dissertation et par le récit, par des articles de journaux et par des livres. Il a voulu prouver, par toutes les voies, qu'en France *personne n'est l'affranchi de personne*, et qu'historiquement, aussi bien que rationnellement, l'égalité des droits n'est pas un vain mot.

Et qu'on ne dise pas que dans cette lutte il n'a montré de sympathie que pour la bourgeoisie des villes, et qu'il a oublié ceux qui avaient eu à supporter la plus grande part de souffrances. Non, cette accusation n'est pas fondée. M. Thierry n'a établi aucune distinction dans la sympathie qu'il éprouve pour toute la masse roturière soit de condition libre, soit de condition servile. Relisez ces mots écrits en 1820 dans le *Censeur* à propos des *Mélodies irlandaises* de Thomas Moore : «... Nous qu'on appelle des hommes nouveaux, sachons nous rattacher par des souvenirs populaires aux hommes qui, avant nous, ont voulu ce que nous voulons, aux hommes qui ont compris comme nous les libertés de la terre de France.... Mais ne nous y trompons pas, ce n'est point à nous qu'appartiennent les choses brillantes du temps passé; ce n'est point à nous de chanter la chevalerie; nos héros ont des noms plus obscurs; nous sommes les hommes des cités, les hommes des communes, les hommes de la glèbe, les fils de ces paysans que les chevaliers massacrèrent près de Meaux, les fils de ces bourgeois qui firent trembler Charles V, les fils des révoltés de la Jacquerie... »

Mais M. Thierry n'était pas doué seulement du génie de la polémique; il possédait, et à un plus haut degré, le sentiment et le génie de l'histoire. A l'emportement sauvage et à l'érudition de seconde main de M. le comte de Montlosier, le jeune patriote résolut d'opposer des textes et de la science de bon aloi. Une partie de l'année 1819 fut employée à lire et à extraire tout ce qui avait été publié sur l'ancienne monarchie française, Pasquier, Fauchet, Mably, Thouret et les juriconsultes, et les feudistes, et les commentateurs du droit coutumier, tous ces écrits froids, secs, insipides et durs, qu'il faut pourtant dévorer, selon l'expression de Montesquieu, comme la fable dit que Saturne dévorait les pierres. De plus, il étudia à fond, dans l'admirable glossaire de Du Cange, la langue politique du moyen âge, et s'efforça même de remonter par la connaissance de l'allemand et de l'anglais modernes aux anciens idiomes germaniques et scandinaves. Enfin, en 1820, il aborda la grande collection des historiens originaux de la France et des Gaules. De ce moment, le passé, le présent, l'avenir, tout prit à ses yeux un nouvel aspect; sa vocation était trouvée.

Il ne demanda plus que subsidiairement aux vieilles annales de l'Europe des preuves et des arguments pour les besoins journaliers de la discussion politique; il se prit à aimer le passé pour lui-même, pour en jouir d'abord, puis pour le ranimer et le faire revivre aux yeux de tous. Les deux grandes questions qui l'avaient préoccupé dès son entrée dans la carrière, la persistance de l'hostilité entre les races conquérantes et conquises, et le soulèvement et l'affranchissement des communes, restèrent toujours les deux points culminants de ses recherches, en se dépouillant, toutefois, peu à peu de ce que la polémique y avait mêlé d'exagération. En effet, pour M. Thierry l'horizon s'était agrandi; un rayon de la réalité historique l'avait illuminé. Sans peut-être discerner bien nettement encore comment et dans quelle mesure il est permis d'atteindre à la vérité de l'histoire, il sentait vivement, et non sans un mouvement de colère, tout ce qui manquait d'érudition et de talent aux historiens que l'ignorance et le mauvais goût publics plaçaient au rang de classiques (1). Un morceau *sur quelques erreurs de nos historiens modernes*, à propos d'une histoire de France à l'usage des collèges, parut en 1820 dans le *Censeur*. C'était le prélude d'une série d'articles que M. Thierry préparait sur nos origines nationales, et le signal de la guerre à outrance qu'il comptait entreprendre dans ce recueil contre les mesquines complications extraites de Velly et de ses continuateurs. La censure, qui fut rétablie alors, en mettant fin à l'honorable entreprise de MM. Comte et Dunoyer, obligea M. Thierry à chercher une autre tribune, pour y exposer ses opinions sur notre histoire et sur la meilleure manière de l'écrire. Cette tribune fut le *Courrier français*.

Depuis le mois de juillet 1820 jusqu'au mois de janvier 1821, M. Thierry inséra hebdomadairement dans le *Courrier* des lettres qui, par le jour tout nouveau dont elles éclairaient les rapports des conquérants germains et de la population gallo-romaine, eurent le plus grand succès auprès de tous les lecteurs sérieux et amis de la science. Mais l'espèce d'apaisement politique qui gagnait M. Thierry, à mesure que croissait son amour pour l'histoire, l'amenait à traiter de préférence des points d'une érudition de plus en plus spéciale. Exposé, d'une part, aux tracasseries de la censure, qui se faisait l'auxiliaire de la presse anti-libérale, et s'apercevant, d'une autre part, que ses dissertations scientifiques ne répondaient pas suffisamment aux besoins de la presse militante, M. Thierry crut devoir, au mois de janvier 1821, discontinuer ces publications, qui dans les colonnes d'un journal ne se trouvaient pas, il faut le dire, à leur véritable place.

Cette rupture amiable, quoique pénible, du jeune écrivain avec la publicité quotidienne, fut un événement heureux pour l'histoire. Libre de s'abandonner à ce qu'il regardait, avec raison, comme sa destinée, M. Thierry n'eut désormais qu'un but, à savoir, de mettre en pratique la théorie de rénovation historique qu'il venait d'exposer dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, de faire, comme il disait, à la fois de l'art et de la science, et d'être dramatique en n'employant que des matériaux obtenus par des recherches directes et scrupuleuses.

Deux grands sujets s'offraient à sa plume, deux sujets qu'il avait déjà étudiés, médités, sur lesquels il avait même, à plusieurs reprises, risqué des tentatives partielles : l'histoire de l'établissement des races germaniques sur le sol de la

(1) M. Thierry reconnaissait, pourtant, dès lors de grandes et honorables exceptions. Il rendait, entre autres, pleinement justice, dans un article du *Censeur européen* du 21 juin 1819, aux qualités éminentes de l'*Histoire de Cromwell*, de M. Villedieu.

France, et l'histoire de l'établissement des Normands sur le sol de l'Angleterre.

Quand je parle ici de ces deux événements comme de deux sujets distincts, je n'entre pas suffisamment dans le point de vue de M. Thierry. Pour lui, ces deux révolutions ne sont que deux épisodes d'un fait plus vaste et plus général, deux applications de la marche suivie par les barbares dans l'invasion et la conquête de l'Europe. Ne pouvant traiter, dans toute son étendue, le grand sujet des invasions barbares, ni suivre ce fait immense dans toutes ses ramifications, M. Thierry dut faire un choix et s'arrêter d'abord à la partie de ce vaste ensemble qui pouvait le mieux donner l'idée du tout. Il inclina vers la conquête de l'Angleterre par les Normands, la dernière en date des conquêtes barbares et celle qui se trouve, à ce titre, la plus riche en documents variés et certains. Il la préféra comme étant la plus propre à montrer, dans la dépossession d'un peuple par un autre peuple, l'histoire et en quelque sorte la loi de toutes les dépossessions territoriales. Il se livra tout entier à ce travail qui lui permettait à la fois de démontrer ses vues d'historien et de réaliser ses théories d'artiste.

Bien que les années 1821 et 1822 aient été marquées en politique par un redoublement de violence entre les partis, et que la portion la plus énergique de la jeunesse libérale, débusquée des brochures et des journaux par la censure, se fût réfugiée dans des affiliations secrètes, il est permis de croire que M. Thierry, tout en prenant part à ce mouvement, auquel il ne put ni ne voulut rester étranger, n'éprouva, cependant, de cette effervescence momentanée qu'une assez faible distraction. Ses idées, ses méditations, ses efforts, tendaient à un autre but. Sans doute aucune de ses convictions n'avait fléchi; mais une passion nouvelle le possédait presque tout entier. Pendant ces deux années silencieuses et solitaires, plongé dans un nombre infini de recherches préparatoires, courant d'une bibliothèque publique à une autre bibliothèque, réunissant, classant, disposant ses matériaux, courbé, des journées entières, sur les chroniques danoises et anglo-saxonnes dont les grandes pages prenaient sous son regard un corps, une voix, une âme, enivré de ce délire de Pygmalion, de cette joie créatrice de l'artiste qui sent s'animer sa pensée, s'identifiant avec ce qu'il appelait *ses vainqueurs* et *ses vaincus*, sympathisant avec toutes les souffrances de la population subjuguée, s'indignant des moindres avanies éprouvées par ces hommes morts depuis sept cents ans, M. Thierry était alors sous le charme de sa première intimité avec son œuvre, sous ce charme qu'il a si heureusement défini, en comparant l'union mystérieuse qui se forme entre l'auteur et son ouvrage au premier mois, au mois le plus doux du mariage.

Alors la communauté de leurs études et le besoin de confident qu'éprouve toute passion véritable, formèrent ou plutôt resserrèrent l'amitié de M. Thierry et de M. Fauriel. Celui-ci avait sur son jeune ami l'avantage de l'âge et d'études depuis longtemps commencées. Quoique les scrupules d'un goût trop sévère n'aient permis à M. Fauriel de publier qu'en 1856 son principal ouvrage, *l'Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, partie détachée d'un ensemble beaucoup plus vaste et dont le monde savant attend impatiemment la complète publication, il avait naturellement beaucoup d'avance sur M. Thierry. On devine sans peine tout ce que celui-ci dut puiser de forces nouvelles dans ses conversations quotidiennes avec un ami, un conseiller d'un esprit si éclairé et si sagace. Il faut lire dans la préface même d'un livre de M. Augustin Thierry (*Dix ans d'études historiques*), auquel nous empruntons ces détails, ce qu'il raconte de ces entretiens de chaque soir, de ces longues promenades sur les boulevards extérieurs,

où s'échangeaient tant de précieuses confidences, où se débattaient tant de graves questions, où s'éclaircissaient tant de minutieux problèmes.

Cependant les difficultés de rédaction et de forme, les hésitations entre les divers modes d'exposition, les corrections, les refontes, toutes ces laborieuses angoisses qu'éprouvent seuls les écrivains de talent, retardèrent de deux ans encore l'achèvement de son ouvrage. Enfin, au printemps de 1823, M. Thierry put mettre au jour son épopée!

Son épopée! Ce mot est le plus juste que l'on puisse employer pour caractériser cette narration si vive, si animée, d'une couleur si vraie, ce tableau dont le sujet réunit à la fois tant de grandeur et d'unité, et qui offre des mœurs si nouvelles, cette histoire dont les matériaux ne se trouvaient pas seulement dans les chroniques, mais qui étaient épars dans les poètes, dans les chants populaires, dans les bardits du Nord, les ballades galloises et les rimes de nos trouvères. Le succès de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* fut immense; il surpassa les espérances du jeune écrivain.

Toutefois, ce qui constitue surtout le mérite et l'originalité de cette histoire, l'application heureuse et fréquente du principe fécond et vrai de la distinction des races, a été, par la prédominance un peu exclusive que lui accorde l'auteur, l'occasion de quelques critiques. Si un grand nombre de questions obscures reçoivent une explication inattendue de cette nouvelle lumière historique, il est d'autres questions où l'antagonisme des races ne se montre que comme un élément secondaire. Peut-être, dans quelques parties de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, M. Thierry a-t-il un peu trop subordonné les éléments principaux à cet élément qui n'est pas toujours le premier. Ainsi, pour citer un des épisodes les plus frappants et les plus dramatiques de cette histoire, dans la longue querelle de Henri II et de Thomas de Canterbury, dans cette lutte de deux grands principes, dans ce duel à mort de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, les intérêts de races n'eurent, en réalité, qu'une part assez restreinte. L'habile historien n'a pas manqué, sans doute, d'indiquer les autres intérêts, les autres passions, qui animaient les acteurs de cette sanglante tragédie, dont le dénoûment fut l'assassinat d'un archevêque par un roi; cependant M. Thierry n'a peut-être pas assez montré toute la grandeur de la tâche qu'entreprit Thomas Becket, ce saint dont le tombeau au moyen âge fut presque aussi visité que le Saint-Sépulchre, non pas seulement parce qu'il était de race saxonne et qu'il avait défendu les intérêts saxons, mais parce qu'il se montra le champion intrépide de l'Église universelle, alors abandonnée par la papauté, et le défenseur populaire des libertés du genre humain. D'ailleurs, ce n'est que dans un très-petit nombre de cas qu'on peut regretter que M. Thierry fasse prédominer son idée favorite de l'opposition des races. Presque toujours l'usage qu'il fait de ce principe l'amène aux plus heureuses restitutions, et lui permet de rendre à des faits restés insignifiants jusqu'à lui une physionomie vivante et nouvelle.

Malheureusement, par suite d'un si dur labeur, sa santé s'était détruite, sa vue s'était éteinte; son courage seul ne fléchit pas. Après un voyage en Suisse et en Provence, il se remit, dès les premiers mois de 1826, à de nouvelles études. Mais il lui fallait lire par les yeux d'autrui et dicter au lieu d'écrire. « La transition toujours si rude d'un procédé à l'autre, dit M. Thierry, me fut rendue moins pénible par les soins empressés d'une amitié dont le souvenir m'est bien cher. » Cette main, cette voix, cette amitié qui lui vinrent en aide dans ce moment critique, c'étaient celles d'un jeune homme alors obscur, connu seulement par un *Résumé de l'Histoire d'Ecosse*, auquel

M. Thierry avait mis quelques pages d'introduction. Ce jeune homme devait, lui aussi, se faire bientôt un nom illustre comme historien de *la Contre-Révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II*, et comme écrivain politique de premier ordre. C'était Armand Carrel, ce champion si pur et si éloquent de l'honneur national, que nous avons vu si chevaleresquement démocrate, et qui succomba peut-être sous le poids des chagrins politiques autant que sous la balle d'un accidentel adversaire.

Un projet de publication qui, malgré un commencement d'exécution, est demeuré à l'état de projet, fut alors sur le point de réunir dans un même travail deux hommes également éminents, quoique d'un esprit fort dissemblable. M. Thierry et M. Mignet s'associèrent pour la mise en œuvre d'une pensée commune. Il s'agissait d'extraire du texte des chroniques et des mémoires contemporains un récit continu d'histoire de France. M. Thierry rédigea un premier volume; mais les difficultés que présentait cette entreprise étaient, sans doute, insurmontables, puisqu'elles découragèrent deux esprits aussi fermes et aussi clairvoyants.

Forcé de choisir un autre sujet d'ouvrage, M. Thierry songea à étendre, à corriger, à compléter les *Lettres sur l'Histoire de France* qu'il avait adressées autrefois au *Courrier Français*. Mais, depuis que M. Thierry avait commencé à prêcher la réforme historique, cette révolution s'était à peu près accomplie. D'une part MM. Guizot, Sismondi, de Barante, d'une autre MM. Thiers et Mignet, avaient ou achevé ou commencé de publier leurs grands travaux. M. Trognon avait, dans deux ingénieux essais (1), tenté de faire revivre les parties les plus effacées de l'époque mérovingienne; M. Michelet avait traduit la *Science nouvelle* de Vico, et préludait déjà, dans une remarquable préface, à l'histoire idéaliste. M. Monteil venait de faire paraître les premiers volumes de son *Histoire des Français des divers Etats*; M. Amédée Thierry, émule de son frère, mettait sous presse son *Histoire des Gaulois*. Ce fut donc bien moins la partie polémique et, en quelque sorte, révolutionnaire des lettres adressées en 1820 au *Courrier Français*, que leur partie scientifique et positive, que M. Thierry se proposa d'étendre et de perfectionner. Ses études, de plus en plus solides, sur l'histoire des deux dynasties franques, et son talent de narration, accru encore et assoupli par la pratique, lui permirent de faire de ses douze premières lettres la meilleure et la plus savante introduction à la véritable histoire de France, à cette histoire qui ne commence à mériter ce nom qu'à l'avènement de la troisième race. Dans les treize autres lettres qui paraissaient pour la première fois dans ce volume de 1827, l'affranchissement des communes, ce problème qui préoccupait M. Thierry depuis 1817, est traité *ex professo*, avec calme et gravité, bien qu'avec une passion qui, pour être contenue, n'en est pas moins profonde. Trois grands récits de révolutions communales, l'insurrection de Laon, celle de Reims, celle de Vézelay, sont, indépendamment de leur extrême importance historique, des chefs-d'œuvre de narration, comparables, sinon supérieurs, aux plus belles pages qu'ait laissées en ce genre l'auteur des *Puritains d'Ecosse* et de *la Prison d'Edimbourg*. Dès l'année suivante (1828), la réimpression de ces lettres, qui comptent aujourd'hui six éditions, permit à l'auteur de se livrer à un nouvel et complet remaniement de son ouvrage.

(1) Ces deux morceaux ont été réunis sous le titre suivant : *Manuscrit de l'ancienne abbaye de Saint-Julien à Brioude; Histoire du Franc Harderard et de la vierge Avelia*, légende du VII^e siècle, et le *Livre des Gestes du roi Childébert III*, chronique du VIII^e siècle, retrouvées et traduites par un amateur d'antiquités françaises. Paris, Brière, 1824, 2 vol. in-12.

De si grands travaux recommandaient leur auteur à l'estime et à la reconnaissance publiques. Presque aussitôt après la publication de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, le gouvernement du roi Charles X s'honora en prenant, en faveur du jeune historien, l'initiative d'une rémunération qui fut approuvée de tous. Au commencement de 1850, la classe d'histoire de l'Institut (l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) appela M. Thierry, dont les souffrances s'étaient aggravées et qui vivait retiré depuis 1828 dans une ville de province, à une place de membre titulaire vacante dans son sein. Après la révolution de juillet, il fut attaché, quoique absent, à la maison du jeune duc d'Orléans par un titre littéraire. Enfin, en 1851, et ce n'est pas ce qui dut lui être le moins sensible, il fut loué presque sans réserve dans le dernier chef-d'œuvre imprimé de M. de Châteaubriand, dans la préface des *Études historiques*.

M. Augustin Thierry signale l'année 1829 comme ayant été la fin de sa carrière d'activité et de jeunesse, et le commencement d'une carrière nouvelle, où il regrette de ne pouvoir avancer que d'une marche beaucoup plus lente. Quant à moi, si je ne me trompe, cette seconde carrière qui, après un temps d'arrêt, s'est rouverte avec éclat, en 1855, par l'insertion dans cette *Revue* d'une nouvelle série de *Lettres sur l'Histoire de France*, me paraît plus belle encore que la première et dans un progrès continu. En effet, de retour à Paris dans une disposition d'esprit de plus en plus calme et résigné à ses souffrances, ayant, comme il le dit si éloquemment lui-même, fait amitié avec les ténèbres, entouré de toutes les compensations que peuvent fournir l'estime universelle, les affections de famille et les soins d'une compagne digne de le comprendre et quelquefois de l'imiter (1), M. Thierry, dans la demi-solitude que lui ont faite à la fois sa situation et ses habitudes de travail, partage la puissance de son esprit entre plusieurs grandes tâches, dont il poursuit l'accomplissement, et dont il nous reste à montrer la direction et l'importance.

D'abord il s'occupa avec une persévérance qu'on ne peut trop admirer, de la correction et de la révision définitive de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Faisant ensuite un choix parmi ses mélanges, il les recueillit en un volume, sous le titre de *Dix ans d'Études historiques*. C'était, en quelque sorte, la liquidation de son passé; une série nouvelle de travaux allait réclamer son zèle.

À la fin de 1856, M. Thierry fut appelé par la juste confiance de l'autorité à la surveillance d'une entreprise immense et qu'on pourrait appeler bénédictine, devant laquelle son dévouement à la science n'a pas reculé. M. Guizot, qui, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, avait acquis tant de titres à la reconnaissance des lettres, en publiant, vers 1824, la traduction des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIII^e siècle, ministre de l'instruction publique en 1855, pensa avec raison que les efforts isolés de quelques particuliers ne pouvaient suffire à la mise en lumière des pièces innombrables qui intéressent notre histoire et que renferment les bibliothèques, les archives et les divers dépôts publics du royaume. Il institua près le ministère de l'instruction publique, à la fin de 1854, un comité chargé de la recherche et de la publication des monuments inédits de l'histoire de France. Ce comité reconnut

(1) On n'a pas oublié sans doute des fragments pleins de vérité d'observation et d'une grande finesse de pensée qui ont été insérés dans cette *Revue*, par M^{me} Augustin Thierry, sous le titre de *Philippe de Morvelle*. Ces morceaux, recueillis et complétés, ont paru en un volume in-8°, sous le titre de *Scènes de mœurs aux dix-huitième et dix-neuvième siècles*.

bientôt la nécessité de former une collection des chartes des communes et des statuts municipaux des villes de France, collection assez complète pour rivaliser avec les grands recueils consacrés à l'histoire de la noblesse et du clergé, et se trouver à la hauteur de la fortune politique de ce troisième ordre, le dernier en date, longtemps le moindre en pouvoir, mais que la Providence, dit M. Thierry, destinait à vaincre les deux autres et à les absorber dans une seule masse nationale, désormais compacte et homogène (1). Désigné par la nature de ses travaux à la direction de cette entreprise, M. Augustin Thierry fut ainsi ramené vers cette importante question des communes, par laquelle nous l'avons vu entrer dans la carrière de l'histoire. Mais, à présent, ce ne sera pas avec un nombre plus ou moins limité d'exemples et de documents partiels, c'est en présence de tous les titres originaux, recueillis de toutes les parties du royaume, qu'il va porter sur ce problème un jugement complet et solennel. Dans ces modifications, ou, pour mieux dire, dans cet agrandissement progressif de sa pensée, on ne peut qu'admirer la force d'intelligence, l'impartialité d'esprit et la parfaite bonne foi de l'écrivain. Laissons-le parler :

« Il y a, certes, un grand mérite d'à-propos dans l'intention de recueillir et de rassembler en un seul corps tous les documents authentiques de l'histoire de ces familles sans nom, mais non pas sans gloire, d'où sont sortis les hommes qui firent la révolution de 1789 et celle de 1830.... De grandes leçons et de beaux exemples pour le siècle présent peuvent sortir de la révélation de cette face obscure et trop négligée des dix derniers siècles de notre histoire nationale. Il y avait chez nos ancêtres de la bourgeoisie, cantonnés dans leurs mille petits centres de liberté et d'action municipales, des mœurs fortes, des vertus publiques, un dévouement naïf et intrépide à la loi commune et à la cause de tous; surtout ils possédaient à un haut degré cette qualité du vrai citoyen et de l'homme politique qui nous manque peut-être aujourd'hui, et qui consiste à savoir nettement ce qu'on veut, et à nourrir en soi des volontés longues et persévérantes.

» Dans toute l'étendue de la France actuelle, pas une ville importante qui n'ait eu sa loi propre et sa juridiction municipale, pas un bourg ou simple village qui n'ait eu ses chartes de franchise et ses privilèges communaux; et, parmi cette foule de constitutions d'origine diverse, produit de la lutte ou du bon accord entre les seigneurs et les sujets, de l'insurrection populaire ou de la médiation royale, d'une politique généreuse ou de calculs d'intérêts, d'antiques usages rajournés ou d'une création neuve et spontanée (car il y a de tout cela dans l'histoire des communes), quelle infinie, j'allais dire quelle admirable variété d'inventions, de moyens, de précautions, d'expédients politiques! Si quelque chose peut faire éclater la puissance de l'esprit français, c'est la prodigieuse activité des combinaisons sociales, qui, durant quatre siècles, du XII^e au XVI^e, n'a cessé de s'exercer pour créer, perfectionner, modifier, réformer partout les gouvernements municipaux, passant du simple au complexe, de l'aristocratie à la démocratie, ou marchant en sens contraire, selon le besoin des circonstances et le mouvement de l'opinion. Voilà quel spectacle digne d'intérêt et de méditation m'ont présenté les deux mille pièces ou sommaires de pièces authentiques dont j'ai déjà pris connaissance (2).... »

Mais, comme on le pense bien, le triage et le classement méthodique des pièces de cette vaste collection, où l'art ne peut entrer que pour peu de chose, ne suffi-

(1) Voy. *Rapport au ministre de l'instruction publique*, 10 mars 1837.

(2) Voy. le *Rapport* du 10 mars 1837.

saient pas aux besoins d'une pensée et d'une imagination aussi actives que celles de M. Thierry. Il entreprit donc parallèlement un autre travail, dont il a terminé et publié, l'année dernière, la première moitié. Je veux parler des deux volumes intitulés *Récits des temps mérovingiens*, livre de science et de style, le plus achevé, suivant moi, qui soit sorti de cette plume si habile, et qui a reçu des mains de l'Académie française la couronne historique que le legs de M. le baron Gobert a autorisé cette compagnie à décerner.

Ce dernier ouvrage se compose de deux sections bien distinctes. La première, qui remplit presque un volume, consiste en de nouvelles *Considérations* sur nos origines sociales; la seconde contient six *Récits* ou épisodes, destinés à faire revivre la Gaule du VI^e siècle.

Il ne s'agit point ici, comme on voit, de la première invasion ni de la fouguese arrivée des conquérants germains sur notre sol. Cette peinture, après M. de Châteaubriand (1), n'était plus à faire, et M. Thierry lui-même a raconté ailleurs plusieurs des scènes les plus caractéristiques de cette terrible collision (2). Ce qu'il veut peindre dans ces *Récits*, c'est la seconde période de la conquête franque, celle où commence une sorte d'échange de mœurs ou plutôt de vices entre les deux races; c'est ce moment de civilisation indécise et complexe où la physionomie germanique et la physionomie gallo-romaine semblent se confondre dans un état intermédiaire, qui n'est ni la franche barbarie du Nord, ni la vieille corruption romaine, situation nouvelle, qu'on pourrait appeler la barbarie gallo-franque.

Ces *Récits* n'offrent point une histoire continue des événements arrivés sous la première race. A la suite exacte des faits et à l'unité de composition, très-difficiles à conserver au milieu des complications politiques de cette époque, M. Thierry a préféré le récit par masses détachées, ayant chacune pour fil la vie ou les aventures de quelque personnage célèbre. L'auteur n'a donné, dans les deux volumes déjà publiés, que six tableaux épisodiques; il ne lui faut pas moins de deux nouveaux volumes pour compléter cette histoire ou plutôt cette série d'histoires disposées par groupes et fractionnées par petits centres d'action, à peu près comme l'était elle-même la société mérovingienne.

Nous n'insisterons pas sur le mérite de ces six morceaux, qui nous montrent, sous toutes les faces, la vie politique, civile et religieuse du VI^e siècle, l'intérieur de la maison des rois francs, la condition périlleuse et turbulente des seigneurs et des évêques, les guerres civiles et privées, la misère et les intrigues des vaincus, les violences qui éclataient jusque dans les basiliques et dans les monastères de femmes. Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ont ces *Récits* trop présents à la mémoire pour que j'en parle plus longuement. On ne peut oublier, quand une fois on les a vus, ces grandes figures, types gradués de toutes les nuances de la barbarie, Fredegonde, Hilperick, Mummolus, Leudaste, Brunehilde. Je dirai seulement que nulle part l'auteur n'a employé un mode d'exposition plus grave, plus vrai, une touche plus large, plus harmonieuse. Chaque groupe, si artistement détaché du fond des chroniques, est en soi une narration parfaite. Quant à l'ensemble et à l'impression totale qui doit en résulter, il est aisé dès à présent de la prévoir. Aussi aspirons-nous bien vivement au moment où nous jouirons de la vue entière de l'édi-

(1) Voy. les *Martyrs*, livres VI et VII, et les *Études historiques*, étude sixième, Mœurs des barbares.

(2) Voy. les *Lettres sur l'histoire de France*, lettres VI, VII et VIII.

fice, et où nous pourrions d'un coup d'œil en embrasser toute l'ordonnance.

On ne remarque pas un moindre progrès dans les *Considérations* dogmatiques qui sont placées devant les *Récits*. Ce que M. Thierry avait fait dans un ouvrage précédent à propos des livres d'histoire narrative, il le complète aujourd'hui en jugeant les livres d'histoire systématique. Il soumet au plus scrupuleux examen les théories fondamentales et les diverses formules qu'on a essayé d'époque en époque d'imposer aux origines de la société française. Dans cette appréciation vraiment impartiale des faits et de leurs commentaires, on n'aperçoit aucune trace de polémique, aucune passion que celle du vrai. De tant de livres où le bien et le mal sont à tout moment confondus, M. Thierry ne cherche à dégager que les choses bonnes. On dirait un *affineur*, uniquement occupé à extraire de la mine l'or le plus pur. Jamais, il faut le dire, l'auteur n'avait procédé avec une méthode aussi exacte, aussi large, aussi véritablement scientifique; jamais il n'avait prononcé de jugements qui eussent, à un aussi haut degré, le caractère de décisions définitives. M. Thierry ne s'est non plus montré nulle part aussi juste appréciateur des travaux de ses devanciers. Tout en énumérant les résultats obtenus depuis vingt ans par la nouvelle école historique, il témoigne, dans les termes les mieux sentis, sa reconnaissance et son respect pour l'ancienne et grande école des Bénédictins et pour celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est à cette dernière compagnie, en effet, et à un de ses plus illustres membres, à Fréret, que semble remonter l'honneur d'avoir éclairé le premier les ténèbres des origines franques. M. Thierry analyse un admirable mémoire lu dans la séance publique de 1714 par Nicolas Fréret, qui n'avait alors que le titre d'élève. Dans ce mémoire, le jeune savant traitait de l'établissement des Francs au nord de la Gaule, et résolvait les principales difficultés du sujet dans le sens de la vérité. D'autres mémoires étaient préparés et devaient suivre. Mais ce beau travail, qui renversait sans pitié l'hypothèse plus patriotique que judicieuse des colonies gauloises, et qui restituait à la conquête son caractère purement german, souleva d'inconcevables susceptibilités. L'auteur fut arrêté par lettre de cachet et enfermé quelque temps à la Bastille. Dès lors ses travaux académiques prirent un autre cours, et la connaissance des véritables bases de l'histoire de notre pays fut retardée de plus d'un siècle.

Il ressort de l'ensemble des *Considérations* de M. Thierry non-seulement une foule de vérités particulières, mais une vérité plus générale, que l'auteur n'a pas expressément formulée, mais qui est la conclusion et en quelque sorte la morale de son ouvrage. C'est que les réformes ne sont pas, comme on le croit quand on les commence, une rupture complète avec toutes les traditions du passé. Non, une réforme n'est pas un sentier fantastique à travers le vide; ce n'est pas le pont de Milton jeté sur le chaos. Au contraire, une réforme légitime est presque toujours la reprise d'une voie antérieurement suivie et délaissée à tort. En 1825, par exemple, quand le terrain manquait sous les pas des imitateurs de la tragédie de Voltaire, on aurait voulu voir la nouvelle école retourner avec audace aux libertés du drame antique ou du moins au dialogue si net et si nerveux de Corneille. En un mot, une réforme n'est pas nécessairement un élan vers l'inconnu. Ce peut être, et souvent ce doit être, un retour à de grandes lignes, qu'on reprend au point où elles ont été abandonnées, pour les conduire et les prolonger par-delà. Pourquoi n'en serait-il pas des révolutions de la poésie et de l'histoire comme de celles du commerce et de la navigation du monde? Après avoir quitté au xv^e siècle la route de l'Inde par l'Égypte, et avoir appris à doubler le cap de Bonne-Espérance, l'Europe, n'est-elle

pas à la veille de délaïsser la voie ouverte par Gama, et de reprendre, en l'accélé-rant, celle de l'Egypte, frayée par Alexandre? La nouvelle école ne pouvait remonter à un sentier plus sûr que celui qu'avait indiqué Fréret. Aujourd'hui, grâce à tant de travaux et d'efforts, elle est bien loin du point de départ. Au reste, tous nos lecteurs auront été, je l'espère, frappés, comme nous le sommes, de la marche ascendante qu'a suivie, d'un pas si ferme, le talent de M. Thierry; ils auront admiré cette perfection croissante de jugement et de style, cette vocation précoce, cette impartialité qui est née et qui a grandi au milieu des orages politiques, ce génie presque divinatoire dont le souffle a rendu la vie à toutes les populations obscures qui ont, sans presque laisser de traces, foulé le sol de l'Angleterre et de la France. Plusieurs de nos contemporains se sont illustrés par l'histoire; mais nul, je le crois, n'a considéré le passé sous autant d'aspects divers. M. Thierry a traité l'histoire en publiciste, en critique, en philologue, en artiste. Ajoutons que personne ne s'est plus religieusement renfermé dans le cercle de la science; personne ne s'est consacré plus pieusement au culte de l'histoire nationale; personne n'a donné à la réforme historique une impulsion plus efficace. A Dieu ne plaise que j'aie la prétention d'assigner des rangs, ou que je veuille diminuer en rien les statues qui nous restent à élever; je désire seulement que l'on comprenne bien comment, au moment d'ouvrir une galerie des historiens modernes, le nom de M. Thierry s'est présenté le premier à notre plume.

CHARLES MAGNIN.



L'ÉCOSSE

EN 1840.

L'Écossais Chambers, ce patient et ingénieux érudit, qui a consacré sa plume à décrire son pays, emploie une image singulière pour donner une idée de la configuration physique de l'Écosse : « Elle n'offre, dit-il (1), ni la forme hexagone de l'Espagne, ni le profil rectangulaire de la France; elle ne ressemble pas à une botte comme l'Italie, à une pomme de terre comme l'Irlande, à un tronçon de serpent comme la Suède, ni enfin, comme la Russie, à une baleine dont la gueule béante menacerait l'Europe, et la queue la Chine et l'Amérique. Elle a l'apparence assez grotesque d'une vieille femme accroupie qui se chaufferait devant un bon feu. Le Sutherland pourrait figurer son visage, Ross sa guimpe, dont Cromarty serait l'agrafe; Caithness représenterait sa toque, à laquelle l'archipel des Orcades et des Shetland s'attacherait comme un panache flottant. L'île de Skye formerait sa main droite et l'île de Mull sa main gauche, étendues toutes deux vers les Hébrides occidentales comme vers la flamme du foyer; Perth, Argyle, Inverness, Angus et les autres comtés des *Highlands* composeraient le corps monstrueux de la géante, que termineraient les comtés des *Lowlands*, représentant ses jambes et ses genoux ployés. »

Laissons le lecteur juger du plus ou moins d'exactitude de cette étrange comparaison, nous envisagerons l'Écosse sous un point de vue plus sérieux. Si ses noirs rivages se profilent bizarrement sur la nappe bleue de l'Océan, cette contrée septentrionale n'en a pas moins une sorte d'austère magnificence qui lui est tout à fait propre. Ses montagnes incultes, couvertes de marécages et de vastes bruyères, revêtues çà et là de forêts de sapins, se colorent d'un azur sombre et violâtre; à leurs pieds, dans l'intérieur du pays, des baies profondes et des lacs couleur d'ardoise prenant la place des vallées; un ciel lourd et d'un gris plombé pèse sur leurs som-

(1) *Picture of Scotland*, tom. I, pag. 12.

mets arrondis; une mer orageuse semée d'îles noires, et que labourent les vents puissants de l'Atlantique, les enveloppe d'une ceinture d'écume et ronge incessamment leurs bases décharnées. Cette nature sauvage est pleine de tristesse et de majesté. La nudité de ces montagnes, le petit nombre d'habitants qui vivent sur leurs pentes abruptes ou dans leurs vallons retirés, ce ciel même si rarement égayé par un beau jour, tout concourt à donner aux solitudes des Highlands cette mélancolique grandeur qui manque aux paysages de contrées plus favorisées de la nature; c'est le calme et la sublimité du désert, c'est la solennité de la mort.

Tel est l'aspect des cantons montagneux du centre et du nord de l'Écosse; les plaines entrecoupées de collines qui s'étendent des montagnes bleues aux Cheviot-Hills et au golfe de Solway, frontières du pays vers le sud, ont une physionomie moins tranchée; si la population des campagnes était plus considérable, l'étranger qui les parcourt pourrait se croire encore en Angleterre; mais ces districts méridionaux de l'Écosse, non plus que le reste du pays, ne sont pas peuplés en raison de leur étendue. L'Écosse, dont la superficie égale la moitié de celle de l'Angleterre, a sept fois moins d'habitants; des dix-neuf millions d'acres de terre que renferment ses limites, quatre millions à peine sont cultivés.

Depuis le commencement du siècle, mais particulièrement depuis la grande révolution littéraire préparée par les critiques écossais et accomplie par Walter Scott, révolution qui a jeté tant d'éclat sur cette petite contrée, on s'est beaucoup occupé de l'Écosse; on a parcouru ses montagnes, on s'est arrêté dans ses villes, on a étudié les mœurs des habitants. Les Écossais eux-mêmes ont reporté un œil curieux sur leur pays; ils ont consulté les traditions de leurs ancêtres, interrogé leurs usages, fouillé leurs archives, étudié leurs penchants. Ils se sont jugés, et, comme on l'imagine aisément, ce jugement n'a pu qu'infirmier celui que l'Angleterre avait témérairement porté contre des voisins qu'elle n'aimait pas. On les avait trop dépréciés pour que beaucoup d'exagération ne se mêlât pas à cette réhabilitation qu'ils faisaient d'eux-mêmes. Ils se sont bien donné de garde surtout de contredire les étrangers que la curiosité avait conduits chez eux, et qui, obéissant la plupart aux impérieuses exigences de la mode, exaltaient peut-être outre mesure un peuple dont l'existence littéraire et philosophique venait de leur être révélée par des chefs-d'œuvre. Pendant les trente premières années du siècle, un singulier engouement pour tout ce qui touchait à l'Écosse succéda en France à l'anglomanie du siècle précédent. On ne prononçait plus qu'avec enthousiasme les noms de Burns, de Walter Scott, de Dugald Stewart, de Reid, ou même du poète Hogg. Abbotsford, la vallée d'Ettrick, le lac Lomond et le lac Katrine avaient leurs visiteurs et leurs chroniqueurs quotidiens. Cette ferveur ne tarda pas à se ralentir. En France, on se passionne aisément, mais en revanche on oublie vite. Ce vif enthousiasme qu'avait inspiré la brillante et subite civilisation de l'Athènes du nord a fait place à un sentiment d'indifférence très-marqué. Walter Scott dans la tombe, notre attention, distraite par les événements fort peu littéraires qui se succédaient autour de nous, s'est attachée à d'autres objets.

L'Écosse ne méritait ni ce fracas d'enthousiasme ni le dédain qui l'a suivi. La civilisation, trop hâtée peut-être dans ses grandes villes, ne s'y est pas subitement arrêtée, comme les Anglais affectent de le dire. Le puritanisme n'y a pas détruit toute poésie, et l'étincelle du génie n'y est pas étouffée à jamais sous le raisonnable et l'utile. Au contraire, ce pays et ses habitants gardent encore l'originalité native qui, à défaut d'autres titres, suffirait seule pour exciter vivement la curiosité. Des

circonstances spéciales nous ont permis de bien étudier cette contrée, et nous nous efforcerons d'être juste envers elle.

On a remarqué avec raison que l'Écosse est le seul pays de l'Europe où la culture des arts libéraux ait précédé celle des arts mécaniques. Sous le règne de David II (1370), lorsqu'un ambassadeur français, accompagné d'une suite brillante et nombreuse, se rendit à la cour de ce prince, il fut impossible de loger tant d'étrangers dans la ville d'Édimbourg; il fallut les cantonner dans les bourgades du voisinage, où ces Français, fort arriérés eux-mêmes, si nous les comparons aux Italiens de la même époque, furent bien surpris de trouver une population misérable, habitant des huttes faites de mottes de terre et de branchages entrelacés, se nourrissant des produits de la chasse ou de la pêche, comme aux temps des Romains et d'Agricola, et méprisant comme indigne d'elle l'agriculture et le commerce. Ces hommes à demi sauvages faisaient cuire leurs bœufs et leurs moutons sans les dépouiller, se servaient d'écuelles de bois pour toute poterie, connaissaient à peine l'argent monnayé, et ne savaient pas tanner le cuir. Déjà cependant ils avaient des poètes qui chantaient les grandes actions de leurs guerriers, des savants qui s'occupaient de la culture des lettres sacrées et profanes, et qui recherchaient curieusement les manuscrits antiques. Leurs architectes, dès le commencement du ^{xii}^e siècle, avaient construit les magnifiques chapelles d'Holyrood et de Dryburgh, et les abbayes de Melrose et de Roslin, ces prodiges de l'art gothique.

Cent années plus tard, le luxe n'avait pas fait de progrès sensibles en Écosse; l'or et l'argent étaient à peu près inconnus dans ce pays. On ne se servait de ces métaux précieux que pour les calices et les ornements d'église. Vers cette époque, le roi d'Écosse, Jacques III, fut obligé de faire venir de Londres, à grands frais, pour l'usage de sa maison, huit douzaines de plats et d'assiettes d'étain, cent douzaines de tasses de bois, une selle, une aiguière et un bassin. Ces princes aimaient cependant les lettres. L'un d'eux, Jacques IV, promulguait un décret portant que chaque baron et franc tenancier serait tenu d'envoyer au collège son fils aîné, héritier de son nom, afin d'y apprendre le latin et d'y étudier la jurisprudence et la philosophie. Ces connaissances mettaient ces jeunes gens à même de remplir les emplois de juges, de sheriffs, ou de suivre toute autre carrière exigeant une certaine culture d'esprit.

Ces princes étaient pauvres; ils ne pouvaient donc encourager les arts et les lettres que par des décrets, et bien rarement par des actes de munificence. Les savants écossais se consolait de ces commodités de la vie, si appréciées plus tard, en vivant, le plus qu'ils pouvaient, dans l'intimité des grands hommes de l'antiquité, Homère, Platon, Virgile, Cicéron, Plutarque. Ils étaient en outre en correspondance avec les savants de l'Italie, dont plusieurs venaient les visiter, et dans le nombre Éneas Sylvius, depuis Pie II, Poggio, et Cardan. Ces étrangers applaudissaient à leurs travaux, s'étonnaient de leur savoir; mais, sourds aux offres séduisantes que leur faisaient les souverains du pays, ils s'empressaient de quitter la contrée sauvage où ces hommes supérieurs, perdus au milieu de peuples à demi barbares, habitaient des huttes enfumées, pareilles à celles des Lapons d'aujourd'hui, se nourrissaient de gâteaux d'avoine et de viandes grossières, et se chauffaient à des feux de tourbe ou de gazon. Ces offres *séduisantes* se réduisaient sans doute à la promesse d'honoraires très-modestes; nous pouvons en avoir une idée d'après le traitement que recevait Boëce, l'ami et le correspondant d'Érasme, et l'un des premiers savants du siècle. Boëce, supérieur de l'université d'Aberdeen, ne touchait qu'un

revenu annuel de 40 marcs d'Écosse (2 livres sterling 4 shillings, ou 55 francs). Cette faible somme était cependant proportionnée à ses besoins et à sa dignité.

On conçoit que ces visiteurs italiens aient dû trouver l'Écosse bien misérable, bien en arrière de la civilisation de Florence ou de Venise; on comprend moins aisément qu'ils se soient tant récriés au sujet de la barbarie des habitants et des mœurs astucieuses et sanguinaires des grands seigneurs. Il n'y avait là rien qui dût les surprendre, ces mœurs différant peu, au fond, de celles de l'aristocratie italienne. Dans le courant des xv^e et xvi^e siècles, longtemps même avant l'arrivée de la reine Marie Stuart et de sa cour en Écosse, le caractère des hautes classes de la nation avait déjà une frappante analogie avec celui des nobles italiens. Il était à la fois implacable et souple, audacieux et réservé, féroce et cultivé. Une aristocratie insolente, relevant d'un chef unique au lieu d'obéir à une foule de petits tyrans, dominait dans les Highlands, et, dans les basses terres, contrebalançait le pouvoir royal. L'assassinat était la suprême raison des premiers personnages de l'Etat et des rois eux-mêmes. A l'exemple des guelfes et des gibelins de l'Italie, ces grands seigneurs, rangés sous des bannières opposées, ensanglantaient dans leurs rixes continues les rues de Stirling ou d'Édimbourg. Sous Marie Stuart, l'analogie fut plus grande encore. C'étaient les mœurs de l'Italie, moins le luxe et les arts. C'étaient ses vices et sa politique tortueuse, plus l'audace et le courage militaire. L'homme d'État écossais comme l'homme d'État italien ne connaissait d'autre mobile que son intérêt. Il n'hésitait jamais à se parjurer quand ce parjure devait perdre son ennemi. Cruel de sang-froid, il ne reculait devant aucun crime utile, et ne renonçait jamais à l'occasion de se venger. Si cette occasion tardait trop à s'offrir, il savait la faire naître, eût-il dû, pour le mieux attirer dans ses pièges, envoyer à son ennemi un sauf-conduit scellé du grand sceau, eût-il dû le recevoir dans sa propre maison et le faire asseoir à sa table. Il faisait plus : comme le roi Jacques II, l'assassin de Douglas, il s'expliquait amicalement avec sa victime sur des griefs passés, il le consultait même sur ses projets à venir, et si son hôte lui répondait avec franchise que son opinion était toujours la même, et qu'il ne voulait pas renoncer à des prétentions légitimes : — « De par Dieu ! s'écriait-il comme le violent et perfide monarque, en frappant mortellement son contradicteur d'un coup de poignard ; de par Dieu ! voilà qui saura bien te faire changer ! »

Ce qui distinguait peut-être un tel homme de l'Italien, c'était le mépris du danger, c'étaient des nerfs moins délicats qui le rendaient moins sensible à la douleur physique, moins accessible aux appréhensions morales, et qui ne lui permettaient ni d'avouer, ni même de connaître, comme l'Italien, le sentiment de la peur. Il avait le courage des champs de bataille. Il aimait mieux mourir que de racheter sa vie par un acte de faiblesse. Un crime lui coûtait moins qu'une lâcheté.

Nous pourrions pousser plus loin ce rapprochement sans craindre qu'on nous accuse de paradoxe, ces défauts et ces qualités appartenant en quelque sorte à tous les hommes d'Etat de l'époque, Italiens ou Écossais, Anglais ou Français. Chaque siècle a ses vices caractéristiques, et chaque nation participe, plus ou moins, de ces vices de son âge. Les farouches politiques de l'Écosse, qui se servaient si volontiers du poignard, étaient contemporains des massacreurs de la Saint-Barthélemy. Le même siècle voyait naître les Borgia, les Henri VIII, les Christiern, les Médicis et les Philippe II.

Les mœurs du peuple, également barbares, furent néanmoins plus originales et moins soumises aux influences du dehors. Celles des habitants des hautes terres

(*Highlanders*) sont trop connues, et ont été trop bien décrites, pour que nous en présentions ici le tableau. Les récits de Walter Scott ont naturalisé parmi nous ces sauvages montagnards. Ils nous ont fait connaître leur goût pour les aventures, leurs haines implacables, leurs vengeances affreuses, leur mépris pour l'industrie et les arts, et leur soif du pillage. L'esprit de clan n'a plus eu de mystère pour nous ; nous avons compris ces mœurs patriarcales et féroces, ces haines et ces amitiés de famille transportées à la tribu tout entière, cette obéissance au seigneur considéré comme père, ce dévouement sans bornes pour tout ce qui le touchait, dévouement qui faisait partager à chacun des membres de la tribu ses inimitiés ou ses affections, et qui, les précipitant à la suite de quelques chefs résolus, les engageait dans une lutte désespérée contre toutes les forces de l'Angleterre. Ce dévouement au chef s'étendait jusqu'au prince qu'il servait. Les Stuarts n'eurent pas de partisans plus dévoués que les membres des clans à demi sauvages des Highlands. « Ils ont ravagé mon pays, dévasté mon champ, massacré mon père, enlevé mes frères ; ils ont ruiné ma famille, ils ont brisé le cœur de ma mère, mais tous ces malheurs, je les aurais soufferts sans murmure, si j'avais vu mon roi restauré, » chantaient en chœur ces montagnards longtemps encore après l'expulsion de ces princes dont l'aventureuse folie avait causé tous leurs malheurs.

L'union des deux royaumes, la destruction des clans, la proscription momentanée du costume, l'émigration, et, s'il faut tout dire, la persécution et les abus de pouvoir du vainqueur, ont entièrement modifié cet état de choses. Les anciennes mœurs ont disparu. Les vices et les vertus énergiques des montagnards ont fait place aux vices mesquins et aux froides vertus d'une civilisation avancée. Incorporés dans la grande famille, ces hommes, si redoutés autrefois, ne s'en distinguent plus que par leur costume plus tranché, leur misère plus profonde, et par un reste d'énergie souvent assez mal employée. Ne pouvant plus faire la guerre civile, ils font la contrebande ; ne pouvant plus piller l'habitant des basses terres, ils mendient ses secours, ou se livrant, à son exemple, aux travaux de l'agriculture et de l'industrie, ils l'emportent presque toujours sur lui en intelligence et en activité. En revanche, leur antique franchise s'est changée en rudesse, leur dévouement a fait place à l'égoïsme, et leurs vertus hospitalières sont devenues intéressées.

La seule nuance caractéristique de l'esprit des montagnards que le temps n'ait pas effacée, c'est la crédulité. Cette crédulité, chez eux comme chez tous les peuples du Nord, se combine avec une puissance d'imagination singulière ; ils se persuadent aisément ce qu'ils se sont figuré, et croient aux fantômes qu'eux-mêmes viennent de créer ; il n'est donc pas surprenant que l'Écosse soit toujours le pays de la *seconde vue* (1). Les montagnards qui se prétendent doués de cette faculté merveilleuse à l'aide de laquelle ils voient les choses éloignées ou futures comme si elles étaient présentes et actuelles, sont, à ce que l'on nous a assuré, aussi communs dans le pays que par le passé. Beaucoup de villages ont leurs poètes et leurs sorciers ; bien qu'on ait cessé de brûler ces derniers, l'espèce ne s'en est pas perdue ; la tolérance ne leur a pas été plus funeste que la persécution. Les gens que les *Highlanders* appellent *poètes*, bien différents des bardes ou *senachies* d'autrefois, ne composent plus les poèmes qu'ils chantent. Ce sont d'ordinaire de jeunes montagnards qui ont une belle voix et qui répètent des couplets appris à la ville voisine, ou conservés traditionnellement dans leurs villages. C'est donc plutôt dans leurs

(1) *Second sight, taisch* en langue gallique.

récits que dans leurs chansons qu'ils sont vraiment poètes. Le merveilleux et le fantastique jouent un grand rôle dans ces histoires dont les croyances superstitieuses de l'Écosse forment toujours le fonds.

Les ministres presbytériens ont eu beau faire, leurs doctrines positives et raisonnables n'ont pu détruire absolument certains rites étranges, certaines cérémonies cabalistiques, restes de l'idolâtrie qui régna si longtemps dans ces montagnes. On ne fait peut-être plus le dimanche de libations de lait et de Whiskey en l'honneur de *Greogach*, le vieillard à la longue barbe; on n'invoque plus, en se plaçant au gouvernail d'un bateau, le *Kelpie*, cet esprit des laes; on n'enterre plus sous la cendre le petit gâteau pour le *Brownie*, ce génie robuste et serviable; et néanmoins dans certains districts reculés de Highlands, particulièrement sur les versants des montagnes qui font face aux Hébrides, et sans doute dans ces îles, les mêmes paysans qui vont à la messe et au prêche, font encore, à des êtres animés ou inanimés, de ces sacrifices annuels qu'on appelle dans le pays l'offrande du *Bel tein*. A cet effet, les habitants de plusieurs fermes ou hameaux se rassemblent dans la montagne à un endroit convenu. Chacun apporte ses provisions, l'un ses gâteaux d'avoine ou *cakes*, l'autre des galettes miellées, un troisième de la bière ou du whiskey; personne ne peut venir les mains vides. Quand tous sont réunis, des jeunes gens, qui se sont munis de bûches, taillent de larges dalles de gazon qu'ils assemblent en forme d'autel, et sur lesquelles ils disposent plusieurs lits de *peat* ou tourbe; ils y mettent le feu et placent sur ce brasier une grande chaudière où on jette le lait, le beurre, les œufs et le miel qu'on a apportés. Lorsque ce mélange a longtemps bouilli, chacun des assistants en remplit un verre et le répand autour de soi, faisant à haute voix une invocation aux esprits invisibles de l'univers. A la suite de ces libations préliminaires, les assistants tirent de leur *sprochan*, ou bissac suspendu au côté, des gâteaux votifs (*votive cakes*). Sur ces gâteaux sont figurés des nœuds au nombre de neuf. Chacun des montagnards se tourne du côté du brasier, brise ces nœuds un à un, et les jette l'un après l'autre, par-dessus l'épaule, dans le feu, en faisant un vœu aux esprits surnaturels : « A toi, esprit, afin que tu preserves mes chevaux! s'écrient-ils; à toi, esprit, afin que tu preserves mes bœufs! à toi, esprit, afin que tu preserves mes moutons! » — La liste des esprits qui préservent épuisée, les montagnards s'adressent de la même manière aux esprits qui détruisent et qui tuent, s'efforçant de les séduire et de les rendre propices par leurs dons : « Voilà pour vous, souris et rats, mais vous ne mangerez plus mes gâteaux et mon fromage! répètent-ils tour à tour; voilà pour vous, helettes, mais vous ne croquerez plus mes œufs! voilà pour toi, bon renard, épargne désormais mes agneaux! voilà pour toi, corbeau au capuchon noir, ménage le blé de mon champ! voilà pour toi, aigle aux grandes ailes, ne dévore plus mes poules et mes pigeons! » Quand ce sacrifice et ces vœux sont achevés, tous ceux qui y ont participé s'asseient en cercle sur le gazon et se partagent le reste de leurs provisions, arrosant le repas d'ale mousseuse et de whiskey.

Comme chez toutes les nations de l'Europe, mais principalement chez les nations d'origine germanique, chaque corps de métier a ses superstitions traditionnelles; les tanneurs, les forgerons, les mineurs, les charpentiers, ont les leurs, assez prosaïques d'ordinaire, comme toutes celles des corps de métiers sédentaires. Les matelots, les pêcheurs, les bergers et les chasseurs, gens nécessairement plus aventureux, et sur lesquels l'imagination a plus de prise, sont beaucoup plus amis du merveilleux, et leurs légendes sont plus poétiques. Celles des marins et des pê-

cheurs leur sont communes avec les peuplades norvégiennes; les légendes des bergers et des chasseurs ont quelque chose de plus tranché et de plus national. Walter Scott, dans ses poèmes et ses ballades (1), en a popularisé quelques-unes. Il en est beaucoup d'autres qui sont restées inédites et qui ne sont pas moins intéressantes. Les sorciers, les fantômes et les êtres surnaturels sont les principaux acteurs de ces récits dramatiques dont la terreur semble toujours le mobile. On retrouve dans chacune de ces légendes les idées superstitieuses du peuple, superflu de croyance qui s'attache surtout à la religion, opinions erronées et bizarres qui prennent cependant leur source dans la vérité, ombres fantastiques que l'imagination, ce flambeau mobile et vacillant, fait courir à l'entour de l'immobile réalité.

Il y aurait un curieux recueil à faire de ces légendes oubliées ou négligées. Nous ne voulons en choisir qu'une seule, qui nous paraît plus propre qu'aucune autre à faire comprendre comment, dans l'imagination du peuple écossais, les superstitions de la mythologie septentrionale se mêlent aux idées chrétiennes. C'est la légende des *Femmes vertes* (*Green women*).

Deux jeunes chasseurs ont passé tout le jour dans la montagne. L'ardeur de la chasse les a entraînés bien loin de tout endroit habité; la nuit vient; ils se réfugient dans uneasure abandonnée, située au fond d'un ravin qu'ombragent des sapins aux formes fantastiques et qu'environnent de tous côtés d'horribles précipices.

Les deux chasseurs profitent des dernières clartés du crépuscule pour entasser dans le centre de la cabane des branches de sapin et de hêtre auxquelles ils mettent le feu. Tirant ensuite de leur *sprochan* les meilleures pièces du gibier qu'ils ont tué, ils les attachent à de longs bâtons et les approchent du feu pour les faire rôtir. Le gibier cuit, ils le tirent du feu, et tous deux, égayés par la flamme qui pétille, commencent un bon souper, buvant de copieuses rasades de whiskey et chantant de toutes leurs forces les plus joyeux couplets qu'ils peuvent se rappeler; il est déjà minuit, et les échos du vallon solitaire répètent encore leurs chansons bruyantes.

Tout à coup, au moment où leur appétit commence à se calmer et où leur gaieté est arrivée à son plus haut point, l'un d'eux s'arrête, et regardant son compagnon en riant: — Nous avons du bon feu, du whiskey, et par-dessus le marché une musique fort passable, lui dit-il. Ne trouves-tu pas cependant qu'il nous manque encore quelque chose?

— Oui, réplique son ami; tu as raison, il nous manque deux jolies filles qui veuillent bien s'asseoir à nos côtés et partager notre souper.

— Chut, chut! répond le chasseur qui a parlé le premier; chut! n'entends-tu pas, tout près de notre maisonnette, des voix douces qui semblent répéter les airs que nous venons de chanter?

— Je les entends, et j'entends en même temps le bruit harmonieux de leurs pas; tiens, les voici qui entrent.

En effet, la porte de la chaumière s'ouvre seule, et deux jeunes filles d'une merveilleuse, mais singulière beauté, entrent dans la chambre en chantant et en dansant. La mise de ces folâtres beautés était étrange comme leurs charmes; toutes deux étaient vêtues d'une robe de soie d'un vert éclatant. Leurs blanches épaules et leur sein d'ivoire semblaient vouloir s'échapper des plis de la robe, comme l'écume d'un torrent se soulève et se répand sur le rivage. Toutes deux étaient si jeunes,

(1) Voy. *The Minstrelsy of the Scottish border*.

qu'on eût dit des enfants, et cependant, à leur taille élevée et au gracieux contour de leurs visages, on reconnaissait des femmes. Leurs cheveux noirs et abondants étaient retenus par des nœuds de rubans verts. Tandis qu'elles dansaient et folâtraient autour des chasseurs, les yeux bleus des deux femmes brillaient tout à la fois d'un éclat étrange et d'une voluptueuse ardeur. Sans ce regard tout à fait terrestre, les chasseurs eussent pris ces créatures si belles pour des anges du ciel; mais d'où venaient-elles ainsi parées? et à quel propos leur faisaient-elles cette visite nocturne?

Les jeunes gens questionnent avec empressement les deux visiteuses, qui ne leur répondent que par les sourires les plus agaçants et les regards les plus lascifs. C'est alors que l'un des chasseurs, plus téméraire que son compagnon et attiré par le feu de ce regard, comme le papillon par la flamme de la lampe, saisit la plus voisine des jeunes filles et la presse dans ses bras; mais, quelle que soit sa hardiesse, son cœur bat tout à la fois d'émotion et de terreur. Un cri joyeux suivi d'un long éclat de rire l'a bientôt rassuré : la belle danseuse vient d'échapper à son étreinte; le jeune homme, qui croyait baiser sa blanche épaule, n'a rencontré que le vide; il veut la saisir de nouveau, l'inconnue glisse entre ses bras comme la couleuvre entre les ormeaux de la prairie, et se précipite hors de la chaumière en lançant au chasseur un regard plein de flammes. Le malheureux ne peut résister à de si séduisantes avances; vaincu, il s'élance à sa suite et disparaît comme elle dans les ténèbres de la nuit.

— Allons voir ce qu'ils sont devenus, s'écrie la jeune fille qui est restée seule avec l'autre chasseur.

— Non, de par saint André! je n'aurais garde de les troubler.

— Sans les troubler, nous pouvons bien les suivre et faire comme eux, dit la belle inconnue avec un accent plein d'amour et de coquetterie; la vallée est assez large pour eux et pour nous.

— La nuit est bien noire, et il fait froid dans la campagne; viens plutôt t'asseoir à mes côtés près de ce bon feu.

— La lune brille avec tant d'éclat sur les cimes azurées des monts, la cascade roule avec tant de splendeur ses masses d'argent fluide, viens, viens. — Et en disant ces mots elle s'approche de la porte; son œil brille de lueurs si profondes, si ardentes, il y a tant de décision et de voluptueuse impatience dans sa démarche, que le jeune homme se lève tout tremblant; il commence à soupçonner que c'est une créature surnaturelle, une des *femmes vertes* qu'il a devant lui; prêt à franchir le seuil de la porte, il s'arrête :

— Attendons que mon camarade soit de retour, dit-il à la jeune fille.

— Il peut rester longtemps dehors, et tout à l'heure je dois partir; allons, suis-moi, donne-moi ta main!

— Un moment; laisse-moi appeler mon ami. — Et le chasseur pousse un long cri, puis il écoute. Une effrayante pâleur couvre tout à coup son visage. C'est qu'il a entendu bien loin, au fond du ravin, une voix sourde et étouffée. Serait-ce la voix de son ami? Un cri de détresse et des plaintes déchirantes suivent ce premier cri; mais les chants de la jeune fille deviennent si bruyants, qu'ils couvrent cette voix et qu'ils étouffent ces plaintes. Néanmoins le chasseur voit avec effroi dans quel piège il a failli tomber. Comme sa volonté est chancelante, qu'il ne se sent plus le maître de ses actions et que son âme semble sur le point de s'échapper, il invoque la protection de la Vierge et murmure l'hymne qui lui est consacrée. C'est le *Salve Re-*

gina qu'il chante. A chaque strophe, sa voix devient plus claire et plus vibrante, tandis que celle de la mystérieuse visiteuse s'affaiblit et tombe. La forme de son corps, comme sa voix, devient d'instant en instant plus vague et plus indécise; mais, si le chasseur s'arrête et que l'hymne cesse de retentir, les chants, les sourires et la tentation renaissent aussitôt.

Le jeune homme chanta donc toute la nuit le cantique sacré, et néanmoins ce ne fut que vers le point du jour, au moment où les premières lueurs de l'aube naissante blanchissaient la cime des munts d'alentour, que les formes de la tentatrice s'évanouirent, et que le bruit de sa voix cessa de se faire entendre.

Le soleil se levait au moment où le chasseur sortait de la chaumière. Tout le jour il parcourut le vallon appelant à haute voix son ami. Vers le soir, comme il se penchait au-dessus du précipice au fond duquel tombe la cascade, il aperçut des lambeaux de chair et le plaid du malheureux chasseur tout souillé de sang et flottant au-dessus du précipice. Plus de doute, la fatale beauté l'avait entraîné après elle au fond du gouffre. Le chasseur s'enfuit glacé d'épouvante, et jamais dans ses courses aventureuses il ne remit le pied dans le vallon des femmes vertes.

Ces légendes et ces traditions sont propres surtout aux montagnards; la tournure d'esprit des habitants des basses-terres est beaucoup moins poétique, et, depuis la récente invasion de l'industrie et le triomphe du positif, l'imagination chez eux s'est tournée vers des objets plus réels. Leurs mœurs, étant originairement moins tranchées que celles des montagnards, ont subi des modifications moins apparentes. Le caractère du peuple proprement dit est à peu près aujourd'hui ce qu'il a toujours été. L'Écossais des *Lowlands* saura toujours supporter patiemment la gêne et la souffrance, pour arriver à une meilleure situation. Il aura plus de justice que de générosité, plus de gaieté que de finesse d'esprit, plus d'instant poétique et musical que de sûreté de goût. Il aimera les aventures comme l'habitant des montagnes, et il n'hésitera jamais à quitter son pays et à courir le monde dans l'espoir de s'enrichir. Quelles que soient sa fierté, sa hauteur même, il s'y mêlera souvent quelque chose de servile, surtout lorsque ses intérêts seront en jeu.

La classe moyenne en Écosse a de hautes prétentions au spiritualisme, et néanmoins la morale des intérêts et le goût du positif, qui ne sont après tout que du matérialisme déguisé, ont beaucoup trop d'influence sur ses actions lorsqu'il s'agit d'acquiescer ou seulement de faire un peu plus rapidement son chemin. Dans une circonstance donnée, ces Écossais, si moraux en paroles, ne se feront pas faute de petites trahisons nécessaires, de petites lâchetés utiles, et parfois ne craindront pas de passer pour ingrats. Dans la foule d'exemples que nous pourrions citer comme preuve de ce que nous avançons, nous ne choisirons que le suivant, qui nous prouvera que le génie lui-même n'est pas toujours étranger à certaines faiblesses.

L'administration qui précéda celle de Fox avait promis à Walter Scott, qui débutait alors dans la carrière littéraire, une place secondaire dans la magistrature. A la chute de ce ministère, le solliciteur fit volte-face et adressa ses suppliques au puissant du jour, c'est-à-dire à Fox lui-même. Fox prit à cœur la réussite de la candidature du poète, et, comme un de ses collègues s'opposait à sa nomination, disant que c'était là une méchante affaire : « Ce sera du moins une affaire en faveur du génie, le précédent ne peut être dangereux, » répartit Fox avec sa liberté ordinaire. Walter Scott eut donc sa place. On croit peut-être après cela que le grand romancier garda pour son patron cette reconnaissance inaltérable qui, après tout, n'aurait témoigné que de la droiture de son cœur; nullement : à la mort de

Fox, les tories étant revenus au pouvoir, des banquets eurent lieu dans toutes les grandes villes d'Écosse en l'honneur de la nouvelle administration. Au lieu de se tenir convenablement à l'écart, Walter Scott n'hésita pas à s'asseoir à ces banquets à côté des ennemis de son bienfaiteur. Il fit plus : dans l'une de ces réunions, il réclama le silence, et, après avoir porté un toast à la nouvelle administration, il entonna une chanson qui avait pour titre *The death of the Fox* (la mort du renard), dans laquelle, à l'aide d'allusions perfides, il insultait à la fois et le ministère déchu et l'homme généreux auquel il devait sa récente élévation.

Ce besoin de s'enrichir et de parvenir, de *se pousser*, comme on dit ailleurs, est devenu plus impérieux encore depuis la révolution qui s'est opérée dans les usages et dans le caractère écossais vers la fin du dernier siècle. L'émigration qui suivit l'abolition du régime des clans, la dépopulation des campagnes, l'agrandissement des villes, le mouvement imprimé au commerce et aux transactions industrielles par suite de communications plus directes établies entre l'Écosse et l'Angleterre, ont été les mobiles les plus puissants de cette révolution qu'on pourrait, à juste titre, appeler sociale.

Vers le milieu du xviii^e siècle, un vieux chef montagnard s'écriait avec un accent d'amère indignation : « Quand j'étais jeune, un gentilhomme de nos montagnes estimait son importance d'après le nombre d'hommes que ses domaines pouvaient nourrir et mettre sous les armes ; bientôt après, on ne s'est plus inquiété que de savoir la quantité de bétail noir (*black cattle*) que ces mêmes domaines pourraient faire vivre. A présent, il n'est question que du nombre de brebis qu'on pourrait y élever ; encore une génération, et nous verrons ces fermiers des grands seigneurs calculer le nombre de rats et de souris que pourra engraisser la même étendue de terrain ! » La prédiction du vieux montagnard ne s'est pas encore réalisée, mais ses plaintes n'étaient que trop fondées.

Lorsqu'à la suite de la rébellion de 1745, l'Angleterre décréta l'abolition des juridictions seigneuriales et des clans, elle se proposait seulement de désarmer le pays et de licencier de petites armées permanentes, toujours prêtes à suivre un chef héréditaire ; elle ne croyait en aucune façon décréter la dépopulation des montagnes. Ce résultat, tout imprévu qu'il était, ne se fit cependant pas attendre. *Clan*, en langage gallique, voulait dire enfants ; le clan était la famille du chef. Le chef, quelque grand personnage qu'il fût, était donc obligé de traiter paternellement chacun des membres de sa nombreuse famille. Il ne pouvait, en conséquence, songer à augmenter le prix de leurs fermages, encore moins à les déposséder pour établir à leur place des étrangers qui paieraient plus et qui paieraient mieux. Une fois le lien de famille rompu, et l'autorité du père et celle du magistrat détruites du même coup, tous scrupules de ce genre cessèrent ; une révolution complète s'opéra dans l'administration des grandes propriétés. Les chefs, qui autrefois subdivisaient leur terres autant que possible, louant chacune de ces parcelles à bas prix, afin d'accroître le nombre de leurs vassaux, et de leurs soldats en cas de guerre, augmentèrent tout à coup le prix de ces loyers, réunirent ces parcelles en bloc, et dépossédèrent les fermiers qui ne pouvaient les payer ; ces fermiers renvoyèrent leurs tenanciers, ces tenanciers les manœuvres et les gens de ferme. Une effrayante secousse fut subitement donnée à la population des montagnes ; la moitié de cette population se trouva tout à coup sans pain, et le quart émigra.

La concurrence des fermiers des basses terres, souvent même de fermiers étrangers pouvant disposer de petits capitaux, contribua par-dessus tout à élever le prix

des hauts ; cette élévation eut lieu dans des proportions si rapides, que tels de ces grands propriétaires qui ne tiraient de leurs vastes domaines qu'un revenu de cinq à six mille livres sterling vers 1750, en obtenaient quatre-vingts à cent mille livres vers 1800. Quelques terres, plus avantageusement situées que les autres de ces domaines, rapportèrent même cinquante fois plus qu'auparavant ; j'ai vu par exemple, dans le duché d'Argyle, des terrains qu'on louait deux shellings l'acre il y a soixante ans, et qui produisent aujourd'hui deux et trois livres sterling. La fortune des grands propriétaires fonciers fut donc décuplée, mais aux dépens des anciens fermiers, qui ne pouvaient lutter contre la concurrence accablante des Lowlanders et des Anglais, cultivateurs ou propriétaires de troupeaux. Ces malheureux, ainsi déposés, furent réduits aux plus cruelles extrémités ; quelques-uns de leurs anciens seigneurs, il est vrai, se sont efforcés d'apporter tous les adoucissements possibles à leur déplorable condition (1), prenant soin des infirmes, donnant quelques secours à ceux que le désespoir poussait à l'émigration ; mais d'autres, en plus grand nombre, il faut le dire, endurcis par l'absence (*the absenteeism*), ou par ce mépris de l'humanité trop commun dans certaines castes, loin de compatir au sort de leurs anciens fermiers, se félicitaient de se trouver débarrassés de leurs réclamations importunes. — « Nous ne faisons que changer de bêtes, disait l'un d'eux, à qui l'on parlait d'une émigration considérable des paysans de son comté ; et, ma foi, j'aime mieux encore les brebis et le bétail noir que ces montagnards : c'est plus facile à mener. »

Vers l'époque de cette révolution dans les fermages, révolution dont les montagnards ne parlent encore qu'avec un sombre désespoir, les troupeaux prirent souvent dans ces vallées des Highlands la place des hommes. Le nombre d'acres de terre ne pouvait se calculer dans ces districts montagneux, remplis de fondrières, de marécages et de rochers ; ces nouveaux fermages se réglaient par le nombre de moutons ou de bœufs noirs qu'une certaine étendue de terrain pouvait nourrir. Ces animaux, de petite espèce, supportent fort bien les froids de l'hiver, qui, d'ailleurs, ne sont jamais très-rigoureux en Écosse ; ils restent, hiver comme été, dans la campagne, la neige séjournant rarement plus d'un jour sur le sol.

Dans les terres moins élevées et plus fertiles, la révolution agricole s'était opérée d'une autre manière ; les grands seigneurs réunissaient les petites fermes de dix à cinquante acres pour en former des fermes de deux à trois cents acres. Le travail, moins divisé, entraînait moins de frais, mais cette réunion des fermes contribua, au moins autant que l'établissement des pâtures, à la dépopulation des campagnes. Beaucoup de maisons isolées furent abandonnées par leurs habitants, qui émigraient ou se retiraient dans les villes pour y travailler comme journaliers. Cette dépopulation fut d'autant plus apparente qu'elle eut lieu dans des vallées antérieurement bien peuplées.

Depuis soixante ans, l'émigration a donc été fort considérable en Écosse. Le Canada, la Nouvelle-Écosse et bien des districts des États-Unis se sont peuplés aux dépens des îles et des comtés du nord. Ces pauvres paysans émigraient d'autant plus volontiers, qu'en partant ils ne renonçaient à aucun avantage, à aucune jouis-

(1) Le duc de Buccleuch, par exemple. Ce grand seigneur emploie journellement jusqu'à mille ouvriers dans ses divers établissements agricoles. On a calculé que dans certains hivers les gages de ces journaliers avaient nourri jusqu'à trois mille personnes. En Écosse, les descendants des plus grandes familles ne croient pas déroger en se faisant agronomes et quelquefois même industriels.

sauce qu'ils ne fussent assurés de retrouver ailleurs. Ils ne pouvaient être plus misérables dans leur nouvelle patrie que dans celle qu'ils délaissaient. L'émigration avait souvent lieu en masse; tous les habitants d'un canton envahi par le bétail noir ou les fermiers anglais partaient ensemble et se fixaient dans un même lieu; ils n'avaient fait que changer leur ciel triste et brumeux contre un ciel plus favorable, qu'abandonner un sol ingrat qui ne leur appartenait pas, pour des terres fertiles dont ils devenaient facilement les propriétaires. Ils emportaient en outre avec eux leur patrie morale, c'est-à-dire leurs opinions, leur religion, leurs chansons nationales, leur gaieté héréditaire, leurs habitudes, et même leurs relations. Ceux qui se trouvèrent dans ces conditions ne furent certainement pas trop à plaindre.

Peu à peu, cependant, l'émigration a diminué dans les Highlands. Le sort du peuple s'est amélioré; le mouton est devenu une nourriture peu coûteuse; le poisson a repeuplé les lacs; la culture de la pomme de terre, introduite en Écosse vers la fin du dernier siècle (1), a fourni aux moutagnards un aliment abondant et qui remplace le pain au besoin. Le prix de la main-d'œuvre s'est élevé par suite même de l'émigration. Un journalier, qui ne pouvait trouver d'ouvrage il y a quarante ans, gagne aujourd'hui de 2 à 5 shillings par jour. Il peut, en outre, nourrir sa famille avec un acre de pommes de terre; il a le *peat* ou la tourbe à discrétion. Il est donc moins misérable que par le passé.

Toutefois, comme les Écossais ont conservé cette sorte d'inquiète imagination qui semble appartenir en propre aux peuples d'origine germanique, il suffit souvent d'un incident des plus simples pour mettre en mouvement et transporter d'un bout du monde à l'autre des familles entières. Un récit brillant, qui arrive de l'autre côté de l'Atlantique, fait naître tout à coup, dans quelque coin des montagnes, d'excessives espérances. Il n'est pas sans exemple que la lettre d'un colon heureux, tombée au milieu d'un hameau, y ait opéré une sorte de levée en masse. Jeunes et vieux quittent la chaumière où ils ont passé la moitié de leur vie, avec la même facilité que l'Arabe met à lever sa tente dressée pour un jour; puis ils s'acheminent sans regret vers des contrées que leur imagination pare des couleurs les plus attrayantes. Ils ont vu la fortune leur sourire de l'autre côté de l'Océan, et ils s'empressent d'y courir; mais, hélas! ce besoin de changement leur est plus souvent funeste que profitable; au lieu de la fortune qu'ils poursuivaient, c'est la mort qu'ils rencontrent. D'avidés spéculateurs les entassent par centaines dans de mauvais navires, et parfois même les beaux rêves, les brillantes espérances des émigrés se sont abîmés avec eux dans les flots avant qu'ils aient perdu de vue les rivages de la patrie. Lorsque nous nous trouvions en Écosse, il y a peu d'années, tout le pays était ému par des catastrophes de ce genre répétées coup sur coup. Dans l'espace de quelques semaines, cinq navires (2) chargés d'émigrés s'étaient perdus corps et biens sur les écueils des mers d'Irlande et d'Écosse. Un millier de ces malheureux avaient péri dans ces divers naufrages.

On croirait que ces émigrations, en quelque sorte permanentes (3), ont dû con-

(1) Par M. Prentice, dans le voisinage de Kilsyth. — *Transactions de la société royale d'Édimbourg.*

(2) *Le Bristol, le Mexico, la Jane, le Glasgow et le Margaret.* Ces cinq naufrages eurent lieu de janvier à avril 1857.

(3) *La Sarah Bostford* vient dans ce dernier mois (avril 1841) de partir de Greenock avec deux cents émigrés de tout âge et de tout sexe, que ce navire conduit à Montreal (Canada).

sidérablement diminuer la population de l'Écosse; tout au contraire, depuis 1755 cette population a doublé, et, de 1821 à 1851, dans l'espace de dix années, elle s'est accrue de près d'un septième. La vaccine d'un côté, le rapide développement de l'industrie manufacturière de l'autre, peut-être aussi l'augmentation du bien-être résultant, pour ceux qui restaient, du départ de malheureux trop souvent à charge à leurs concitoyens, telles sont les principales causes de la marche progressive de la population. Les Highlands même ne sont pas restés absolument en dehors de ce mouvement. Leurs vallées centrales ont été, il est vrai, transformées en vastes solitudes que parcourent de nombreux troupeaux gardés par un petit nombre de pâtres; mais les bourgades du littoral et toutes les petites villes manufacturières voisines des Lowlands ont vu le nombre de leurs habitants s'augmenter d'une manière sensible (1).

L'accroissement de la prospérité agricole du pays a dû surtout contribuer à ce développement de la population. L'agriculture, en effet, n'est pas restée en arrière de l'industrie; un seul fait nous en donnera la preuve. Il y a soixante ans, les comtés du sud de l'Écosse ne produisaient pas assez de grains pour nourrir leurs habitants; les cultivateurs lowlanders récoltent aujourd'hui plus de blé que la population de l'Écosse tout entière n'en peut consommer, et cependant, comme nous venons de le voir, depuis soixante ans cette population a doublé.

Les progrès de l'industrie manufacturière et agricole en Écosse ne datent que de l'union de ce pays avec l'Angleterre. Avant l'union, l'Angleterre, voisine puissante et jalouse, apportait toutes sortes d'entraves à l'agrandissement de sa rivale. Au moyen de lois prohibitives, elle repoussait les produits des comtés du sud, et à l'extérieur elle arrêtait le plus qu'elle pouvait le développement du commerce de ses ports. Elle s'opposait surtout, avec une singulière persistance, à l'établissement des colonies que l'Écosse eût voulu fonder. A l'aide des Espagnols qu'elle excitait sous main, elle était même parvenue à détruire cette belle colonie de l'isthme de Darien qu'avaient fondée Paterson et Fletcher, et dont les Écossais se promettaient tant d'avantages. Quand l'union des deux royaumes eut été consommée, les lois prohibitives furent successivement rapportées; les rivaux d'autrefois étaient devenus des compatriotes; l'industrie et le commerce furent même encouragés avec une sorte de libéralité dont les Écossais s'étonnent. Ces sages mesures et ces encouragements ont porté leurs fruits; la prospérité du pays a suivi une marche rapide, et la richesse a décuplé. Tels furent les bienfaits de cette union, si longtemps maudite, et contre les promoteurs de laquelle Glasgow s'était soulevé. Cette ville elle-même lui doit sa fortune. En 1707, année de l'union, elle ne comptait que 14,000 habitants; cent ans plus tard, en 1807, elle en comptait 147,000; de 1807 à 1840, dans l'espace de trente-trois ans, cette population, déjà si considérable, s'est encore accrue de moitié; Glasgow compte aujourd'hui 280,000 habitants. Cette ville, comme place de commerce, est la quatrième de l'Angleterre. En 1840, la douane de son port a perçu 898,579 liv. de droits (22,464,575 fr.) (2). Lors de l'union, les douanes de l'Écosse tout entière produisaient à peine 54,000 liv. sterling.

(1) De 1811 à 1821, cette augmentation a été d'un onzième, et de 1821 à 1851 d'un dixième.

(2) Voici pour 1840 le revenu annuel du *Custom-Duty* des six principaux ports de commerce du royaume-uni :

Londres.	41,116,685 livres.
Liverpool.	4,607,526 —

L'industrie, comme le commerce, a marché à pas de géant; Glasgow a des fonderies dans ses faubourgs qui rendent annuellement 200,000 tonnes de fer fondu, c'est-à-dire le cinquième de tout le fer obtenu dans les trois royaumes. Cette ville a de plus 80 grandes filatures et fabriques qui mettent en mouvement un million de fuseaux; elle a encore 50,000 métiers que la vapeur et la main de l'homme font mouvoir. Ses calandriers peuvent calandrier par jour 160,000 mètres de tissus, et ses imprimeries en teindre un nombre à peu près égal. Les usines de toute espèce que cette ville renferme ne peuvent se compter; elles fabriquent des acides, des soudes, des savons, en un mot des produits chimiques de tous genres, mais surtout de magnifiques couleurs qui servent à la teinture des étoffes de ses manufactures.

A Édimbourg et à Aberdeen, quoique la ferveur industrielle soit loin d'être la même qu'à Glasgow, la richesse et la population ont également pris un accroissement des plus notables. Édimbourg compte aujourd'hui 180,000 habitants, et Aberdeen 70,000. Ce merveilleux développement industriel ne s'est pas arrêté aux seules grandes villes; il a atteint les villes du second ordre et les bourgades, et les a placées au premier rang: Leith, Greenock et Dundee sont devenus des ports considérables. Leith, par ses revenus, est le sixième des ports de la Grande-Bretagne; Dundee n'a pas moins de 50,000 habitants, et Greenock en compte 55,000. La nature avait tout fait pour que l'Écosse devint un pays maritime du premier ordre; depuis cinquante ans, l'homme a su tirer parti de ces avantages qu'il avait trop longtemps négligés. Deux grandes voies de communication intérieure, le canal de *Forth and Clyde* et le *Caledonian canal*, ont réuni l'Atlantique et la mer du Nord, et conduisent en quelques heures, en franchissant des montagnes, de l'une à l'autre de ces mers, les navires du commerce et, au besoin, des bâtiments de guerre du deuxième ordre. Le canal de *Forth and Clyde*, qui joint Édimbourg à Glasgow, a 40 milles de long. Son lit, pendant l'espace de 16 milles, est tracé sur des collines élevées de 150 pieds au-dessus du niveau de l'Océan; 59 écluses, 20 du côté du Forth et 19 du côté de la Clyde, élèvent les navires à cette hauteur; un aqueduc de 400 pieds de long leur fait traverser une vallée profonde de 70 pieds.

Le *Caledonian canal* est un ouvrage plus surprenant encore. Il est formé par cinq bassins naturels, le loch Linnhe, le loch Lochy, le loch Oich, le loch Ness et le loch Beaully, et par quatre tranchées ouvertes de l'un à l'autre de ces lacs. La longueur de ces quatre tranchées est de 54 kilomètres et demi, et celle des lacs, ou bassins naturels, est de 60 kilomètres, en tout 94 kilomètres et demi. La largeur du canal à la ligne d'eau est de 15 mètres. Ses écluses, au nombre de 22, ont 12 mètres de large et 55 mètres de long. La profondeur de l'eau est au moins de 6 mètres. Des frégates de 52 canons peuvent naviguer sur ce canal, qui franchit en quelques endroits des collines élevées de 80 à 100 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. A l'extrémité du canal, du côté de l'Atlantique, 8 écluses s'étagent sur un escarpement de 65 pieds. Ces 8 écluses s'appellent l'*Escalier de Neptune*. Rien de plus étrange que de voir un grand navire descendre ou monter successivement les degrés de cet escalier. Les frais du *Caledonian canal* se sont élevés à 800,000 liv. sterl. (20 millions de francs). Il a été ouvert le 22 octobre 1822. Quand le temps est

Bristol	1,027,160 livres.
Glasgow.	898,579 —
Dublin.	889,564 —
Leith.	602,999 —

favorable le voyage d'une mer à l'autre se fait en douze heures; il fallait autrefois plus de douze jours pour exécuter le même trajet et arriver des eaux du bassin d'Inverness dans celles des îles de Mull et de Jura, en franchissant le périlleux détroit de Pentland et en doublant le cap de la Colère (*Cap Wrath*), fameux par tant de naufrages.

La prospérité industrielle de l'Écosse ne s'est pas arrêtée à ses seuls rivages. Dans l'intérieur des terres, d'obscures bourgades se sont transformées, comme par miracle, en villes populeuses et d'une haute importance. Paisley, qu'on pourrait à juste titre appeler le Manchester de l'Écosse, est l'exemple le plus frappant de ce développement hâtif et pour ainsi dire *américain*. La chronique industrielle de cette ville est de date récente; deux femmes en sont les héroïnes. L'une d'elles, miss Shaw, vivait à la fin du xvii^e siècle; elle avait environ onze ans quand, une servante l'ayant battue, elle se mit tout à coup à pousser des cris effroyables et prétendit que cette fille avait voulu l'ensorceler. A la suite de cette scène, elle fut saisie d'affreuses convulsions, causées sans doute par la colère, mais que l'on ne manqua pas d'attribuer au sortilège. La servante fut arrêtée; dans sa frayeur, elle crut se justifier en dénonçant plusieurs de ses compagnes et d'autres individus. Un procès criminel eut lieu, à la suite duquel vingt personnes furent convaincues du crime de sorcellerie et condamnées à diverses peines. Cinq d'entre elles furent brûlées sur la place publique du bourg de Paisley. Un domestique mâle, qui devait subir le même sort, s'étrangla dans sa prison. « Le diable, dit Crawford, historien du Renfrewshire, lui tordit le cou pour qu'il ne fit pas une confession préjudiciable aux intérêts de Satan. » Ces abominations judiciaires se passaient il n'y a guère plus d'un siècle et demi, et dans un pays qui se croyait civilisé. Miss Shaw, se reprochant sans doute sa coupable dénonciation, se condamna désormais à une retraite absolue, s'occupant, dans ses longues heures de loisir, à filer le lin et le chanvre. Elle excella bientôt dans ce métier. La finesse des fils qu'elle obtenait faisait l'admiration des connaisseurs. Lady Blantyre, grande dame du Renfrewshire, qui faisait un voyage à Bath, porta dans cette ville des pelotons de ce fil, les premiers échantillons de fil d'Écosse qui eussent peut-être passé la Tweed. Les fabricants de dentelles de Bath les employèrent avec avantage et adressèrent sur-le-champ de nouvelles demandes à miss Shaw, qui s'empressa de les satisfaire. Aidée de ses jeunes sœurs et de quelques voisines, elle forma même une sorte de petite manufacture qui prit bientôt une extension considérable. C'est alors que miss Shaw, ayant expié par une fondation utile la criminelle étourderie de sa jeunesse, épousa le ministre de Kilmaurs.

A peu près vers le même temps, une brave Écossaise, qui s'appelait mistress Wittar, vivait dans la bourgade de Renfrew, voisine de Paisley. Mistress Wittar fit avec son mari, homme à projets comme beaucoup de ses compatriotes, un voyage en Hollande, et rapporta de ce pays divers procédés pour la fabrication du fil blanc (dit fil de Hollande). Comme elle avait un peu d'argent, à son retour en Écosse, elle établit une petite manufacture qui prospéra. Les voisins de mistress Wittar l'imitèrent, et le pays se couvrit peu à peu d'établissements analogues. Non contents de fabriquer le fil, de plus adroits ouvriers le tissèrent, et employèrent au même usage le coton, la laine et la soie. Les profits étaient considérables, et plusieurs manufactures se formèrent bientôt sur une plus grande échelle dans tout le Renfrewshire, mais surtout à Paisley. C'est donc autant à mistress Wittar qu'à miss Shaw que cette ville doit sa richesse et son rapide accroissement. Aujourd'hui, Paisley fabrique pour 450,000 livres sterling de fil blanc, dit fil d'Écosse, et peut-être pour

plus de 2,500,000 livres sterling de gazes, batistes, mousselines, et toiles de toute espèce.

Paisley ressemble plutôt à une manufacture établie sur une échelle gigantesque qu'à une ville, chaque quartier et presque chaque rue étant le siège d'une industrie différente. Il ne faut donc pas être surpris des noms caractéristiques des principales rues de cette ville. Si vous sortez de la rue du *Fil*, c'est pour entrer dans la rue de *Batiste*; de la rue de *Batiste*, vous passez dans celle de la *Gaze* qui vous conduit à celle du *Ruban* ou de la *Toile*, et ainsi de suite. Paisley est bien la terre classique de l'industrie manufacturière, le beau idéal de la fabrique; cette ville qui, vers 1700, n'avait pas 1,200 habitants, en compte aujourd'hui 65,000 environ. Ses maisons, dont la plupart n'ont guère qu'un étage, couvrent un vaste espace de terrain; nos vieilles cités manufacturières, Lille ou Ronen, n'ont pas une étendue aussi considérable que cette ville née d'hier; leur mouvement commercial ne peut non plus se comparer à celui de ce grand atelier écossais.

La réforme parlementaire de 1852 n'a pas changé la situation politique respective de l'Écosse et de l'Angleterre. L'Écosse a conservé ses 16 pairs élus par les 84 membres de la pairie nationale (1), qu'ils représentent à la chambre des lords. Avant la réforme, elle envoyait 45 membres à la chambre des communes; elle en nomme aujourd'hui 55; 50 d'entre eux sont élus par ses 55 comtés, et 25 par les villes et bourgs. Matériellement, son influence politique est proportionnellement la même, moralement elle s'est accrue, l'accord entre ses 55 députés, presque tous d'opinion whig modérée, étant plus complet que par le passé.

« Les Écossais, disait Johnson, acquièrent presque tous une médiocrité de connaissances qui tient le milieu entre le savoir et l'ignorance, et qui est très-convenable dans la conduite ordinaire de la vie. Ces connaissances, le sentiment de l'émulation raisonnablement développé, et quelque chose d'entreprenant dans le caractère, les conduisent rapidement à la fortune et aux honneurs. » Les Écossais n'ont pas changé sous ce rapport depuis Johnson. Leurs députés aux communes se créent la plupart une grande influence. L'un des membres pour Édimbourg, M. James Abercromby, est président de la chambre (*speaker*), et siège sur le sac de laine; un bon nombre des premiers emplois de l'État sont occupés par des Écossais; en un mot, l'Écosse, qui, d'après l'acte d'union de 1707, n'est taxée pour l'impôt territorial qu'à la quarantième partie de ce que paie l'Angleterre, exerce au parlement, par ses 16 pairs et ses 55 députés, le huitième du pouvoir législatif, et prend peut-être le douzième des hauts emplois de l'administration.

L'Écosse, en s'appuyant sur l'Angleterre comme le lierre sur le chêne, se nourrit en partie de la sève de son robuste soutien. Elle s'est soumise, il est vrai, aux lois anglaises concernant les douanes, les accises et le commerce, mais ces lois lui ont été plus profitables que nuisibles; elles ont établi les choses sur un pied d'égalité et d'équité qui n'existait pas auparavant. Quels que soient les droits que l'industrie et le commerce ont eu à payer, ils sont loin d'être aussi onéreux qu'une prohibition absolue.

L'Angleterre elle-même croyait si bien que l'union allait porter un notable préjudice à la prospérité de l'Écosse, qu'elle lui laissa un certain nombre d'avantages

(1) Le *peerage* écossais se compose de 7 ducs, 4 marquis, 39 *earls* ou comtes, 5 comtesses, 6 vicomtes, 24 barons et 1 baronne, en tout 84 pairs. De ce nombre, 55 sont pairs du royaume-uni et 16 sont pairs représentatifs à la chambre haute.

comme dédommagement. L'Écosse garda, par exemple, ses lois municipales, *common laws*, ses privilèges universitaires, son amirauté, ses tribunaux, et une législation particulière. Elle conserva sa cour de session, composée de quatorze membres, *lords of session*, jugeant en dernier ressort toutes les affaires civiles, sauf appel devant les pairs. D'un autre côté, le jury fut établi sur des bases différentes; ses jugements ne s'appliquèrent qu'au criminel, et la simple majorité fut suffisante pour condamner ou pour absoudre. Si l'unanimité, exigée en Angleterre pour condamner, est trop favorable à l'accusé, en Écosse cette simple majorité lui est beaucoup trop défavorable. L'Écosse conserva en outre certaines superfluités honorifiques dont elle se serait fort bien passée, car elles ne sont profitables qu'à très-peu de personnes, que ces hautes sinécures enrichissent aux dépens de la masse; nous voulons parler de ces *grands officiers de la couronne*, maintenus quand la couronne n'existait plus. Ces grands officiers, au nombre de huit, perçoivent environ 20,000 livres sterling d'appointements (1). L'ordre du Chardon d'Écosse fut également maintenu. Il ne se compose que de douze chevaliers et du roi. Les chevaliers portent un cordon vert et une plaque décorée d'un chardon avec cette devise : *Nemo me impune lacesset*; vulgairement : *Qui s'y frotte s'y pique*. Tous les chevaliers du Chardon doivent être pairs écossais.

L'Écosse est peut-être celle des provinces du royaume-uni où le savoir solide est aujourd'hui le plus universellement répandu. L'homme politique, le juriconsulte, le manufacturier, le commerçant et le campagnard possèdent, chacun dans sa sphère, une somme de connaissances pratiques qu'en France les mêmes classes n'ont pu encore acquérir, l'initiation chez elles étant moins ancienne et les moyens d'expansion plus récemment et moins sagement mis en œuvre. L'Écosse est, ainsi que l'Angleterre, le pays pratique des lieux communs raisonnables en politique, en morale, en législation, en économie politique ou domestique.

On a dit avec raison des Français qu'ils valaient mieux que leurs discours; on pourrait en dire autant des Écossais, mais pour des raisons fort différentes. Si les Français sont moins légers que leurs paroles, souvent imprudentes, ne pourraient le faire croire, les Écossais sont moins lourds que leurs longs raisonnements et leur pesante manière d'étudier les questions les plus frivoles en apparence ne pourraient le faire supposer.

Il est un fait que nous constaterons avec empressement, comme un bon exemple à suivre chez nous; c'est qu'en Écosse, comme en Angleterre, l'esprit de parti, tout passionné qu'il paraisse, ne marche qu'à la suite de l'intérêt national, qu'il ne fait jamais oublier. Quant à l'Irlandais, il a trop souffert pour avoir pardonné; au besoin, il se servirait de l'épée de l'étranger pour briser le lien national, qu'il regarde comme une chaîne. L'Écossais n'aura jamais recours à ces moyens extrêmes. Au plus fort des troubles qui agitaient les districts du sud et de l'ouest de l'Écosse, au début de la réforme, quand Muir, Palmer et Gérard déployaient le drapeau de l'insurrection et appelaient leurs concitoyens aux armes, jamais il ne fut question de faire intervenir l'étranger dans ces querelles domestiques. Toute allusion au rappel de l'union des deux royaumes fut même soigneusement écartée. L'Écossais,

(1) Ces grands officiers de la couronne sont : le garde-des-sceaux, recevant 5,000 livres d'appointements; le garde du sceau privé, 5,000; le lord *registrar* (enregistreur), 2,000; le lord vice-amiral, 1,000; le lord grand-justicier, 5,000; le président de la cour de session, 2,000; le chef de l'échiquier, 2,000; le lord avocat, 1,500.

tout mécontent qu'il pouvait être, se rappelait qu'il habitait la même île que l'Anglais. Les deux peuples ont pu se combattre pendant des siècles; aujourd'hui les mêmes intérêts les rapprochent comme le même sol les fait vivre. A Édimbourg et à Glasgow, comme à Londres, on trouve tous les amours-propres d'accord pour dénigrer aux yeux de l'étranger le côté faible de la nation. La haute opinion que ces insulaires ont d'eux-mêmes, la supériorité qu'ils s'accordent comme peuple sur toute autre nation, les défauts même de leur caractère, cette raideur et cette contrainte qui vont quelquefois jusqu'à l'impolitesse, sont peut-être les principaux mobiles du patriotisme anglais; mais, quelque puérides que soient ces causes, l'effet n'en est pas moins à envier. L'amour-propre, se trouvant ainsi sur un continuel qui-vive, rend sans nul doute la société peu agréable, disons plus, peu supportable. Qu'est-ce que cela, si le même amour-propre fait faire de grandes choses à chaque individu pris isolément, et si, s'aidant du concours de chacun, il ne tend qu'à placer la nation au premier rang?

A Édimbourg et à Glasgow, ainsi qu'à Londres, le gouvernement a su tirer un merveilleux parti de cette susceptibilité nationale; il s'est surtout bien gardé de la dédaigner, et souvent il renonce à faire sentir son action plutôt que d'y porter atteinte. Nous nous étonnons de la violence des publications réformistes de M. Tait et des feuilles démocratiques de Glasgow, d'Édimbourg et des comtés du sud; les déclamations de M. Urquhart nous effraient: le gouvernement anglais ne s'en est jamais inquiété. Cette tolérance porte un coup mortel au prosélytisme, qui a besoin de persécutions; elle a de plus pour effet de diminuer la fougue des attaques: les gens qu'on ne poursuit pas, qu'on n'écoute pas, ne peuvent crier à la tyrannie. Ajoutons que c'est encore un moyen de gouvernement de savoir fermer l'oreille à propos. La police ne se montre pas plus en Écosse qu'en Angleterre; elle s'efface à propos et permet le tumulte à certaines doses. Elle ressemble à ce maire d'une petite ville qui, la nuit, entendant du bruit dans la rue, sort de son lit, court à sa fenêtre, et, l'ouvrant, demande aux tapageurs: « Qu'y a-t-il? messieurs; me lèverai-je? » Le peuple écossais répond presque toujours: « Ne vous levez pas; » car il sait s'arrêter à volonté et à temps.

Le prodigieux développement que l'industrie a pris dans les villes du sud de l'Écosse résulte d'une tolérance analogue. On s'effrayait vivement au début, on criait à l'imprudence, à la folie; les intéressés étaient prêts à réclamer une direction modératrice; effrayés eux-mêmes du mouvement qui les emportait, ils eussent voulu que la main du pouvoir en ralentit la furie. Le pouvoir, plus calme parce qu'il était désintéressé, ne s'est pas ému de ces vaines terreurs. Il a senti que le meilleur moyen de protéger, c'était de laisser faire. L'expérience a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. Sa sécurité, son indifférence même, ont fait naître la confiance; l'impulsion donnée s'est continuée, et l'industrie a vaincu.

En littérature, cet amour-propre individuel et national a eu pour effet d'empêcher le dévergondage et la folie qu'entraîne trop souvent la liberté de tout dire. Si depuis Walter Scott on a publié en Écosse peu d'excellentes choses, on en a publié encore moins de mauvaises ou de tout à fait médiocres. Ce fonds de fierté et de respect pour soi-même qui distingue chaque individu l'empêche de se compromettre et de faire de ces débauches d'esprit non moins déplorables que dégradantes. Ailleurs la vanité remplace l'amour-propre; la vanité ose beaucoup plus, parce qu'elle est plus confiante; malheureusement sottise et vanité se touchent de près.

On fait peu de sottises et encore moins de folies à Édimbourg, ville raisonnable par excellence ; peut-être même y est-on trop sage et trop réservé. La raison et la réserve, qualités fort estimables dans le cours ordinaire de la vie, ne sont pas tout à fait suffisantes dans les travaux de l'esprit. Elles ont sans doute pour effet de diminuer le nombre des défauts d'un ouvrage, elles n'augmentent pas celui des beautés et ne produisent qu'une perfection négative. Aussi, depuis Walter Scott, la belle époque littéraire semble-t-elle passée pour l'Écosse. Comme il arrive aux moments de ralentissement dans les arts, je ne veux pas dire de décadence, ses poètes sont ingénieux, ses historiens érudits et enclins au paradoxe. Ces derniers cherchent moins à exposer les faits tels qu'ils se sont passés qu'à les présenter sous un autre point de vue que leurs devanciers. Les romanciers, fatigués de la demi-vérité de Walter Scott, sont tombés dans la caricature historique ou dans le mélodrame. La science elle-même et la philosophie sont devenues plus conjecturales qu'elles ne l'avaient jamais été. Cependant la séve n'est pas tarie ; elle pousse de temps à autre des rejetons vigoureux, et bien des branches sont encore en fleurs.

Une des causes de la suprématie intellectuelle de l'Écosse et de l'éclat que depuis un demi-siècle Édimbourg a jeté comme ville scientifique et littéraire, c'est la concentration. La société de cette ville, moins fractionnée que celle de Londres, a des limites qu'on peut facilement embrasser. L'homme d'un vrai talent est à peu près sûr de n'être jamais perdu dans la foule ; il trouve sans peine des personnes qui apprécient son mérite. Chacun dans son camp et dans sa caste occupe aisément le rang auquel il a droit. A Londres, c'est autre chose ; la situation des gens de lettres, même de ceux dont la valeur est incontestable, y est précaire et misérable ; un monde entier les étouffe et les écrase (1) ; ils ne parviennent que bien rarement à se dégager de la cohue qui les enveloppe et à se placer au rang qui leur appartient. Avides d'une renommée à laquelle ils ne peuvent atteindre, leur amour-propre, toujours mis en jeu, s'aigrit et s'irrite ; leur timidité susceptible et vaniteuse souffre ; le marasme des gens de talent méconnus les dévore : méfiants, jaloux, ombrageux, insupportables comme individus, dangereux comme citoyens, ils n'ont pour cette société qui les repousse, que des malédictions et des anathèmes. Un écrivain à Londres n'a jamais cette haute estime de sa profession, nécessaire avant tout pour y exceller ; s'il est riche, il sera plus fier encore de sa fortune que de son talent ; si, comme Byron, il est noble, il n'oubliera jamais de placer sa couronne de baronnet en tête de ses ouvrages.

Nous savons bien qu'Édimbourg est trop voisine de Londres, et que le mélange entre les deux peuples est aujourd'hui trop complet pour que la nuance soit tout à fait tranchée, et que les mœurs littéraires n'aient pas de nombreux traits de ressemblance. Sans doute le même besoin de renommée, la même avidité de distinctions domine dans l'une et l'autre ville. Walter Scott soupira pendant vingt ans de sa vie après le titre de baronnet, et fut plus heureux le jour où il put mettre le *sir* devant son nom, que le lendemain de la publication de *Waverley* ou d'*Ivanhoe*. D'un autre côté, M. Jeffrey lui-même, le directeur de la revue whig, cet écrivain satirique si brillant et si nerveux, s'est montré singulièrement jaloux des hautes dignités de

(1) A Londres, en effet, le *West-End* seul est habité par huit mille familles jouissant de 5,000 liv. sterl. (75,000 francs) au moins de revenu. Le nombre des personnes ayant au-dessus de 50 livres (1,500 francs) de rentes est de cent cinquante-quatre mille. Il y en a six cents qui ont au-dessus de 5,000 livres (125,000 francs) de rente.

la magistrature écossaise (1). Mais si les gens d'esprit qui écrivent ont, dans la capitale de l'Écosse, les mêmes faiblesses que les littérateurs de profession à Londres, ils trouvent à Édimbourg plus de moyens de les satisfaire: si leur vanité est excessive, du moins elle n'est pas souffrante et tracassière. Chacun d'eux trouve à qui parler, et sait qu'il est écouté. A Édimbourg et à Glasgow, l'homme le plus médiocre aurait son cercle, mais l'homme médiocre renoncera à se produire, de peur de se donner un ridicule. Les gens d'esprit n'ont qu'à gagner à cette retenue, la concurrence est moins grande, et l'on est à peu près certain que le bon grain ne sera pas étouffé sous l'ivraie.

La force d'affinité qui tend à rapprocher les talents isolés a d'autant plus d'énergie en Écosse, qu'elle agit dans un espace plus resserré. C'est elle qui a donné naissance à cette foule d'établissements littéraires et scientifiques qui distinguent Édimbourg de toute autre ville (2). Plus de vingt de ces sociétés y tiennent leurs réunions périodiques et correspondent entre elles. Ces sociétés publient les procès-verbaux de leurs séances, et quelquefois ont leur journal. Leurs membres, nombreux et instruits, répandent dans le monde le goût des sciences et des lettres. Cette même force d'affinité rassembla, vers le commencement du siècle, des esprits d'élite qui partageaient les mêmes opinions littéraires, philosophiques et politiques. Jaloux de communiquer leurs croyances et leurs sympathies au public, ils se mirent en correspondance périodique avec lui. De là l'origine des revues. Les écrivains écossais n'en sont pas tout à fait les inventeurs; ils n'ont fait qu'élargir la route que la revue de Daniel de Foë, le *Teller*, le *Spectator* et le *Rambler* leur avaient ouverte. Les rédacteurs du *Mirror*, du *Lounger* et du *Monthly Magazine*, les premiers recueils de ce genre qui aient paru en Écosse, vers la fin du dernier siècle, cherchèrent, dans le principe, à combiner, dans un ouvrage périodique, la forme philosophique des compositions de Johnson et d'Addison avec la forme critique et analytique du *Mercur de France* et du *Journal des Savants*. L'*Edinburgh Review*, qui est encore aujourd'hui le meilleur recueil critique de la Grande-Bretagne, les suivit, vers 1804, dans ce chemin récemment frayé. Ses premiers pas furent des pas de géant. On vit avec surprise un petit groupe de jeunes écrivains, inconnus la plupart, se jeter intrépidement à la suite de l'esprit humain qui, vers cette époque, tendait au mieux avec tant de fougue et de persistance. La première moitié du XIX^e siècle sera peut-être la grande époque littéraire et scientifique de l'Angleterre, et grâce aux écrivains de talent de la revue écossaise, la critique, depuis quarante ans, a marché de pair avec la philosophie, la poésie et la science. Il y avait loin en effet des premiers articles de l'*Edinburgh Review* aux historiettes moitié morales, moitié frivoles, et à la critique superficielle et bornée du *Spectator* et du *Lounger*. Le succès de ce recueil fut prodigieux (3), et comme, dans le principe, les écrivains de cette revue parlaient

(1) M. Jeffrey a été fait lord de session en 1854. C'est aujourd'hui lord Jeffrey. Les appointements d'un membre de la cour de session (*court of session*) sont de 2,000 livres par an (50,000 francs).

(2) *Royal society, Vernerian society, Society of Antiquaries, Speculative society, Society of Arts, School of Arts, Royal medical society, Royal physical society, Scottish academy of the Fine Arts, Advocate's library, Library of Writers, Highland society, Caledonian society, Astronomical institution, Royal college of Surgeons, Royal college of Physicians, etc.*; nous sommes forcé d'abrégier la liste de ces sociétés, parmi lesquelles il faut citer encore comme établissements d'éducation l'Université, l'Académie et la Haute-École.

(3) L'*Edinburgh Review* s'imprimait, au bout de trois ans, à plus de douze mille exem-

sans contradicteurs, leur influence fut immense. Ils opérèrent une sorte de révolution sociale en Écosse, en renversant les barrières qui séparaient les gens de lettres et les savants des gens du monde, et en leur donnant ce droit de bourgeoisie dont ils jouissaient depuis si longtemps en France, et qu'en Angleterre ils n'ont pu encore conquérir. Le goût des lettres et des sciences philosophiques, déjà naturel aux Écossais, devint une passion. L'Athènes du nord se transforma en une sorte de vaste académie, où les questions littéraires et scientifiques du jour furent discutées avec le même intérêt que les questions politiques et industrielles. Édimbourg, le centre du mouvement, devint le Birmingham de la littérature. De 1804 à 1810, la production littéraire fut doublée, et la consommation s'accrut dans les mêmes proportions.

Le mystère qui dans le principe voilait la publication de l'*Edinburgh Review*, le mordant et la vivacité de sa critique à la fois personnelle et philosophique, le choix de ses articles, la diversité des sujets qu'ils embrassaient, cette sorte d'indépendance d'opinions que professaient les dix ou douze hommes supérieurs qui la rédigeaient (1), l'étendue et la variété de leurs connaissances, l'adresse et la vigueur de leur dialectique, le scepticisme de leurs doctrines, contribuèrent singulièrement au succès de leur tentative hasardeuse. L'absence d'un plan régulier qui laissait à chaque numéro de ce recueil tout le charme de l'imprévu, ce mode de critique qui, loin de s'attacher à tout enregistrer et à tout juger, ne choisissait dans la foule des productions du jour que les ouvrages d'un mérite incontestable ou d'un ridicule transcendant, furent autant de garanties de plus pour son succès. Libre dans ses allures, le critique d'un goût sûr pouvait tour à tour sympathiser avec l'écrivain de génie dont il partageait en quelque sorte l'inspiration et l'émotion créatrice, ou se divertir aux dépens de la sottise présomptueuse et du faux enthousiasme qu'il jetait en pâture aux moqueries du public. Parfois même, s'emparant du titre du premier ouvrage venu, comme d'une sorte de prétexte à l'exposition de ses doctrines et de ses opinions, un habile et savant écrivain condensait, dans un petit nombre de pages, ses idées sur la matière qu'un auteur inexpérimenté avait délayée dans un lourd volume, montrant de cette façon à l'homme médiocre ce qu'il aurait dû faire et ce qu'il n'avait pas fait, redressant ses opinions erronées, lui apprenant à penser ou même seulement à faire valoir ses idées par la nouveauté de la forme et l'éclat de

plaires. Depuis, malgré la concurrence, ce nombre augmenta encore. On a calculé que les *revues* et *magazines* de toute espèce qui se publient dans les trois royaumes répandaient deux cent mille exemplaires au moins par trimestre. Beaucoup de ces recueils sont mensuels. L'Angleterre ne peut suffire seule à toute cette consommation; l'Inde et surtout les États de l'Amérique du Nord leur offrent de vastes débouchés.

(1) Le révérend Sidney Smith, qui conçut le premier l'idée de ce recueil; M. Jeffrey, depuis lord Jeffrey; M. Brougham, depuis lord Brougham; sir James Mackintosh, MM. Herbert, Hazlitt, Hallam et G. Lamb. Il faut ajouter à ces noms ceux des professeurs Leslie, Pillans et Playfair, enfin ceux de lord Aberdeen et de lord Holland; mais ce dernier fut plutôt un protecteur honoraire qu'un rédacteur de la revue écossaise. Lord Byron accuse cependant lady Holland de n'avoir pas été étrangère à la rédaction de l'*Edinburgh Review*.

My lady skims the cream of each critique;
Breathes o'er the page her purity of soul,
Reforms each error and refines the whole,

dit-il, en parlant de lady Holland, dans sa satire contre les *reviewers* écossais.

l'expression; ne se servant, en un mot, de son ouvrage que comme d'une sorte d'introduction à des vues nouvelles sur le même sujet, que comme d'une occasion favorable de déployer les ressources de son intelligence et de faire briller la vivacité de son esprit.

Comme tous ceux qui ont en main un grand pouvoir, ces redoutables critiques en ont quelquefois abusé; on connaît leur rigueur à l'égard de Byron et les querelles qui s'ensuivirent. L'injustice de la critique porte néanmoins avec elle un remède à peu près sur; elle sert mieux le talent que la prostitution de l'éloge. Qui sait si le trait que décochèrent en se jouant les critiques d'Édimbourg, et qui blessa si cruellement l'amour-propre du jeune poète, ne devint pas pour lui l'aiguillon de la gloire, et ne fit pas franchir d'un seul bond à son génie impétueux ces landes du médiocre où il eût pu longtemps s'égarer? Walter Scott les craignait et songeait à eux en composant ses chefs-d'œuvre. Les capitulations de l'auteur de *Marmion* avec les critiques de la *Revue d'Édimbourg* sont curieuses. N'étant pas du même parti politique, le barde écossais ne se confiait pas dans son génie seul pour amortir les traits de leur causticité. Les négociations sur les termes d'un traité de neutralité entre M. Jeffrey et lui durèrent longtemps, et, vers 1810, occupaient les salons d'Édimbourg comme ferait aujourd'hui le projet d'un canal ou d'un rail-way. Du moins, dans ces occasions, ces critiques audacieux s'attaquaient à de dignes champions; trop souvent ils se sont servis de cette même puissance pour atteindre un but moins noble.

M. Jeffrey, le directeur de l'*Edinburgh Review*, le chef du *clan* des critiques (*chieftain of the critic clan*), comme disait Byron en raillant, fournit, dit-on, dans le principe, à cette publication, près du quart de ses articles. Cette surprenante fécondité s'explique cependant, si l'on vient à considérer la nature du talent de M. Jeffrey, avocat extrêmement habile, mais qui, dans ses travaux littéraires, conserve toujours quelque chose des habitudes de prolixité familières au barreau. M. Jeffrey, par suite de ces mêmes habitudes judiciaires, reporte trop volontiers au tribunal de l'opinion des causes déjà gagnées pour avoir le plaisir de plaider de nouveau et d'emporter de faciles triomphes. Le même reproche pourrait s'adresser à la plupart des critiques écossais. Nous nous ferions difficilement en France à cette lenteur d'esprit et à cette logique si rigoureusement redondante. Il n'est pas jusqu'à leur gaieté qui n'ait quelque chose de didactique et d'apprêté (1). En France, on procède par ellipses : la clarté rapide, le laconisme énergique, sont les qualités caractéristiques de l'esprit de la nation. Nous avons confiance dans le lecteur, et nous lui laissons volontiers quelque chose à faire; nous ne supposons pas au public moins d'esprit que nous n'en pouvons avoir. Comme nous lui croyons au contraire une portée d'intelligence au moins égale à la nôtre, certains d'être toujours suivis et compris, nous tendons le plus possible à la perfection. En Écosse, de même qu'en Angleterre, on a moins de respect pour le public. On se croit obligé de tout

(1) On peut citer comme exemple la dissertation légale sur la minorité de Byron, qui commence l'article critique des *Heures de Loisir*. Byron avait intitulé son recueil : *Hours of idleness by George Gordon lord Byron* à Mixor. « La loi qui règle les droits des mineurs est parfaitement claire, dit le critique; le défendeur peut seul l'invoquer, le plaignant ne peut s'en prévaloir. Si donc on intentait un procès à lord Byron pour l'obliger à déposer devant la cour telle quantité de poésie, et si un jugement était rendu, il est très-certain qu'il ne serait pas reçu à présenter comme *poésie* le contenu de ce recueil. » La plaisanterie continue une page entière sur ce ton, qu'on a très-justement qualifié de *pure stippancy*.

dire; on ne peut se décider à laisser le lecteur compléter une idée; on n'est satisfait que lorsqu'on lui a présenté la question la plus simple sous toutes ses faces. On arrive ainsi à faire des livres très-compactes, mais très-vides, *forts de choses* si l'on veut, mais de *choses* que l'on n'a nul intérêt à savoir. Pour ma part, je dois l'avouer, j'ai souvent trouvé cette prolixité fatigante à l'excès. Quand une chose m'a été dite et prouvée de deux manières, et que je vois poindre un troisième raisonnement, j'ai besoin de faire un grand effort pour ne pas jeter le livre, et je ne résiste jamais à la tentation de tourner la page.

Un autre reproche que l'on pourrait adresser aux critiques écossais et qu'ils méritent surtout aujourd'hui, c'est d'abuser de l'analyse dogmatique et minutieuse et de trop généraliser. On l'a dit avec raison, pour eux, comme pour tout Écossais, les variétés de caractère, les bizarreries des passions, toutes ces nuances en un mot qui composent l'individualité humaine, ne paraissent pas exister. L'homme, tel qu'ils le comprennent ou le veulent, n'est plus qu'une machine vivante qui doit penser et qui doit agir d'après des lois inflexibles; toute intelligence qui tend à s'échapper de ce cercle fatal qu'ils ont arbitrairement tracé leur paraît condamnable. C'est là le côté aride et désespérant de l'esprit écossais. Lord Brougham dans son genre, M. Jeffrey dans le sien, sont de ces caractères absolus, de ces hommes *tout d'une pièce*, qui deviennent déplaisants et nuisibles par l'excès même de leurs qualités. Le spirituel Hazlitt a remarqué, avec beaucoup de justesse, que cette rigueur philosophique, que cette sécheresse calculée avait singulièrement nui à l'esprit si fécond et si vif de M. Jeffrey, auquel il manqua seulement un peu plus de souplesse dans la manière, pour devenir le premier des écrivains de la Grande-Bretagne.

La variété des matières qu'embrasse un recueil du genre de l'*Edinburgh review*, auquel chaque livre et chaque fait intéressant appartiennent de droit, et la diversité de talent des écrivains d'élite qui concourent à sa rédaction, corrigent ce que cette tendance systématique aurait à la longue de fastidieux et de monotone. Ces hommes, indépendants la plupart, et de professions libérales, médecins, légistes, professeurs et membres du parlement, résident non-seulement à Édimbourg, mais encore à Londres, et dans toutes les parties du royaume-uni. Quoique marchant sous un même étendard et adoptant certains principes généraux, ils ne font pas néanmoins le sacrifice absolu de leur individualité aux doctrines de la *revue*. Un esprit aussi ingénieux que celui de M. Macaulay, et aussi fécond que celui de MM. Pillans et Jameson, un caractère aussi entier que celui de lord Brougham, ne se plieraient pas aisément à la discipline écossaise. Si la grâce manque quelquefois, l'indépendance et la variété la remplacent.

L'*Edinburgh Review* peut aujourd'hui se glorifier d'un succès de près de quarante années. L'arrivée au pouvoir du parti que ce recueil appuyait, a, dans ces derniers temps, comblé la mesure de ses prospérités et accru son immense influence. Cette influence balance à elle seule celle des trente recueils qui marchent à la suite du *Quarterly Review*, du *Westminster Review*, et des *Magazines* de Blackwood, Tait ou Fraser. Cette influence, que personne ne songerait aujourd'hui à mettre en doute, est regardée par quelques esprits chagrins comme funeste à la littérature. Une salutaire censure ne peut cependant qu'activer ses progrès. Ces détracteurs en conviennent; aussi n'est-ce pas leur critique plus ou moins acerbe qu'on reproche à ces recueils, on les attaque comme accapareurs, comme tendant à absorber à leur profit toute la sève littéraire du pays et à remplacer les grands écrivains par les *essayists*. Les hommes d'un vrai talent, disent ces censeurs des *revues*, séduits par

l'appât d'une gloire facile et prompte, par la certitude d'un bénéfice immédiat, résumement en quelques pages tel sujet d'un grand intérêt qu'ils eussent dû développer dans un volume; le public prend goût à ces rapides et brillants aperçus, et comme, dans la peinture, les esquisses et les aquarelles ont détrôné les grands tableaux, en littérature, les résumés et les essais prendront la place des compositions plus importantes, devenues désormais impossibles. Cette accusation est grave, mais elle n'est fondée qu'en partie; nous croyons en effet que les grandes compositions didactiques et critiques seront plus rares que par le passé, mais les œuvres d'imagination, les poèmes, les romans, le drame, échapperont à l'action absorbante des revues, qui ne peuvent non plus faire entrer dans leur cadre, nécessairement restreint, les grandes compositions historiques et les travaux philosophiques d'une certaine portée.

Les faits viennent d'ailleurs combattre cette accusation. Un spirituel faiseur de statistique (1) proclamait naguère que jamais on n'avait publié en Angleterre autant de livres qu'aujourd'hui. Il résultait de ses calculs, dont personne n'a contesté l'exactitude, que les libraires d'Édimbourg et de Londres, *the book-manufacturing districts*, disait-il, éditaient quotidiennement dix volumes, ce qui fait près de quatre mille volumes à l'année. Dans ces quatre mille volumes, les romans entraînent pour près d'un quart, et, qui le croirait? la poésie pour près d'un douzième! Les livres spéciaux, les récits de voyages, les compositions historiques, les mémoires, et enfin les ouvrages de littérature proprement dite, complétaient ce chiffre énorme. Nous savons bien que dans cette dernière catégorie les *essayists* dominent : Charles Lamb, Hazlitt, Sidney Smith, Wilson et Gifford ont fait école chacun dans son genre, et s'il fallait citer les plus renommés des hommes d'imagination vive et d'esprit si varié qui marchent à leur suite, à commencer par l'étrange et fougueux Carlyle et à finir par M. Charles Dickens et lady Blessington, leurs noms seuls rempliraient des pages entières. Cette brillante et légère colonne traîne à sa suite de pesants bagages. Ce sont pour la seule Écosse les histoires érudites des Patrick Fraser Tytler, des Donald Gregory, des Fife et des Milman; les lettres demi-savantes, demi-mystiques, du professeur Nichol sur l'architecture des cieux; les travaux philosophiques des J. Hamilton et des Wilson, et enfin une foule d'ouvrages de statistique pittoresque ou de biographie critique, tels que *les Highlanders*, de M. Skene, *l'Italie et les Italiens*, de M. William Spalding, et les *Mémoires* de M. Lockhart sur la vie et les ouvrages de Walter Scott.

Les Highlanders et l'Italie sont des livres érudits, pleins de recherches curieuses, supérieurs à beaucoup d'ouvrages analogues, et qui n'ont qu'un défaut, capital il est vrai, de manquer de style, tout en visant à l'effet. M. Lockhart, dans ses mémoires sur Walter Scott, semble avoir voulu faire une sorte d'application du daguerréotype à la biographie littéraire. Dans cette longue étude, qui ne comporte pas moins de six gros volumes compactes, comme on les publie à Édimbourg et à Londres, les détails les plus minutieux, les lettres et les billets les plus insignifiants sont enregistrés à leur date; il n'est pas de particularité, si puérile qu'elle soit, qui ne trouve sa place dans cette diffuse publication, du moment qu'elle concerne l'auteur de *Waverley* et de *Guy Mannering*. On ne peut certes plus appeler Walter Scott *le grand inconnu*.

On a dit qu'il n'y avait pas de héros pour son valet de chambre. M. Lockhart,

(1) M. Forbes.

homme d'esprit cependant, s'est fait en quelque sorte le valet de chambre posthume de Walter Scott. Il habille et déshabille le grand homme au moral et au physique. Il nous dévoile les mystères les moins intéressants de sa vie privée, nous initie aux plus petits détails de sa toilette, et nous introduit dans les recoins les plus détournés de ses habitations de Londres et d'Abbotsford, nous faisant asseoir à sa table, et se plaisant à nous montrer combien ses sens étaient obtus, afin de compléter sans doute à leurs dépens l'éloge de sa brillante intelligence. « La musique, dit-il, le laissait insensible, une pièce de venaison dont l'odeur mettait en fuite ses convives n'offensait pas son odorat.—Qu'y a-t-il? demandait Scott naïvement en voyant ses voisins reculer avec dégoût.—Son palais manquait également de délicatesse; il ne pouvait distinguer le madère du sherry; le claret et le champagne lui paraissaient des vins assez agréables, mais, le barbare qu'il était! il avouait hautement qu'il préférerait à ces boissons si vantées un verre de whiskey chaud (*whiskey toddy*). »

Un panégyrique si cruellement minutieux devait tuer celui qui en était l'objet; aussi Walter Scott en a été tout meurtri. La partie intellectuelle de l'homme, demeurée secrète pour le biographe, qui n'a pu fouiller dans ses mystères, y découvrir l'origine et la filiation de chacune de ses idées, et nous faire assister au travail souvent si ingrat et si vulgaire de la composition, cette partie seule est restée intacte. L'homme politique, l'homme privé même, n'ont pu résister à cette redoutable épreuve, et sont sortis du creuset souillés et en lambeaux. A travers ces spéculations intéressées et ces négociations misérables qui semblent avoir occupé la vie entière de Scott, et que M. Lockhart, aveuglé sans doute par l'amitié, nous raconte si longuement et si naïvement, l'homme de génie ne nous apparaît plus que comme un vaniteux bourgeois qui rêve des titres nobiliaires, ou comme un avide et besogneux écrivain qui, en publiant ses plus beaux ouvrages, a toujours beaucoup plus songé à l'argent qu'à la gloire (1).

Walter Scott, dans une rapide esquisse de sa vie, que par respect pour sa mémoire on n'eût pas dû tenter de refaire, nous raconte à quel propos l'idée lui vint de substituer le roman historique au roman poétique. « Comme Bobadill, nous dit-il, j'avais appris mes tours à une centaine de messieurs et de dames, qui les faisaient aussi bien que moi; il n'y avait pas de remède à cela. Le rythme paraissait monotone, et l'inventeur et ses inventions allaient devenir méprisables.... Je cherchai donc un moyen de satisfaire mon goût pour les lettres soit publiquement, soit en me cachant sous le voile de l'anonyme; c'est alors que je publiai mon premier roman. » Aujourd'hui le public est tout aussi fatigué de romans qu'il a jamais pu l'être de poèmes. Ce n'est pas seulement une centaine de messieurs et de dames, mais un millier de personnages de toute espèce, qui ont étudié les nouveaux tours du grand romancier, et qui les font presque aussi bien que lui. Le roman fashionable et le roman économique ont fait diversion pendant quelques années et ont réveillé le lecteur qui commençait à s'assoupir; c'étaient le galoubet et la crécelle qui se mêlaient aux timbales et aux cornemuses; aujourd'hui la cornemuse a repris le dessus, à Édimbourg du moins. M. Wilson, l'auteur des *Border-Tales*, et M. Lauder (2),

(1) Les frères Ballantyne, et Constable lui-même, gémirent plus d'une fois de l'avidité d'Aldiborontiphosphornio, nom sous lequel ils désignaient Walter Scott lorsqu'ils voulaient en médire.

(2) *Legendary Tales of the Highlands a sequel to Highlands Rambles*, by sir T. D. Lauder, 5 vol., 1841.

ont recommencé le concert interrompu. Les revues écossaises se plaignent, il est vrai, de l'invasion du genre *pseudo-sentimental* qu'ils qualifient d'immoral, de morbide et de malsain (*unhealthy*), et qu'ils appellent nécessairement le genre *français* (1). Les critiques écossais se sont trompés, ce n'est pas de l'invasion du genre *français*, mais de l'invasion du genre ennuyeux qu'ils devraient gémir. Rien de moins français en effet que ces stupides histoires de souterrains et de spectres, que ces longs mélodrames dialogués que MM. James et Ainsworth ont mis à la mode. Ces récits d'une immoralité si maniérée, tout ce babil aristocratique et ce prétentieux commérage qui remplissent maints volumes publiés à Édimbourg ou à Londres, sont également tout à fait du pays. Chez nous, le vice est moins fardé, et les défauts et les qualités ont quelque chose de plus naturel et de plus franc. Que messieurs les critiques d'Édimbourg et de Londres déclament tant qu'il leur plaira contre le *genre français*; pour notre part, nous ne voudrions pas échanger un seul des romans de MM. Mérimée et George Sand, ni la plus petite nouvelle de M. Alfred de Musset, contre la masse compacte de tous les romans écossais ou anglais du dernier semestre, dût-on encore nous donner en retour les poèmes de M. Sterling et les chants et ballades de M. Imlah, les deux lions poétiques du moment. Les journaux écossais font cependant grand bruit du recueil de ce dernier, qui n'est, après tout, qu'un très-faible imitateur de Burns, poète plus inimitable qu'aucun autre.

Si l'on songe à la rapidité des communications entre l'Écosse et l'Angleterre, on ne peut que s'émerveiller du grand nombre de feuilles périodiques paraissant tous les dimanches ou de deux jours l'un, qui ont cours dans le pays. L'Écosse qui n'a que 2,400,000 habitants, n'a pas moins de cinquante journaux. Le *Scotsman*, le *Caledonian Mercury*, l'*Evening courant* et le *Weekly journal*, sont les plus répandus de ces feuilles. Le *Scotsman* et le *Caledonian Mercury* sont whigs, de couleur plus ou moins tranchée, selon la direction du jour. Le *Scotsman* a eu longtemps pour directeur M. Mac-Culloch, l'économiste, puis M. William Retchie, et enfin M. Maclean; ses opinions sont loin d'être aussi prononcées qu'elles l'étaient il y a quinze ans. Le *Scotsman* attaque avec énergie les chartistes et les réformistes républicains, fort peu nombreux en Écosse, où ils n'ont pu jusqu'à ce jour régulariser leur action. Le *Weekly journal* et l'*Evening courant*, tous deux Tories, ont, le premier, environ 5,000, et le second 2,000 abonnés. Le *Weekly journal* existe depuis cinquante ans; il a eu pour patrons pendant plusieurs années Walter Scott et les frères Ballantyne.

Glasgow et les autres comtés ont aussi leurs journaux, dont les annonces forment le plus clair du revenu. Ces feuilles, même celles qui s'impriment dans les comtés du nord, dans le Sutherland et les îles Shetland, sont de dimensions colossales, comparées surtout à nos journaux; leur grand art est de satisfaire les opinions qui règnent en majorité dans le canton, de manière à gagner le plus possible d'abonnés. Ils ne cherchent donc ni à former ni à diriger l'opinion comme en France, ils la consultent et se mettent à sa suite; ce rôle est plus modeste, mais aussi plus lucratif.

On a calculé qu'en Écosse les frais de publication d'un journal coûtaient moitié moins qu'à Londres; la distribution, en revanche, est plus onéreuse, les communi-

(1) *A production of this class which disgrace modern France.* (*Tait's Magazine*, vol. IV, p. 554.)

cations étant plus difficiles, surtout dans les montagnes et dans les îles. A Londres, l'éditeur ou directeur d'une feuille périodique accréditée reçoit de quatre cents à mille livres sterling d'appointements par an; il est rare qu'en Écosse le directeur d'un journal touche plus de quatre cents livres; les émoluments ordinaires sont de cent cinquante à trois cents livres. Les directeurs sont souvent des écrivains de mérite, mais dont le talent brille plutôt par la raison froide et la méthode que par le mouvement et l'élevation. Les rédacteurs à la colonne sont fort peu rétribués; ils ne sont plus tenus néanmoins, comme dans l'origine du journalisme écossais, de rendre au patron une foule de petits services en dehors de leur métier, comme de montrer à lire à ses enfants, de nettoyer ses bottes, de panser son cheval. Écrire dans un journal, c'est, de nos jours, exercer une profession libérale.

Une des causes de la prospérité des journaux et des entreprises littéraires en Écosse, c'est que tout le monde sait lire; c'est le pays de l'Europe où l'instruction primaire est le plus également et le plus généralement répartie. Suivant le recensement de 1851, la population de l'Écosse serait de 2,565,114 âmes (1); dans ce nombre, il y avait environ 550,000 enfants au-dessous de quinze ans; 200,000 d'entre eux fréquentaient les écoles; les colléges, à eux seuls, renfermaient 5,000 étudiants. Il ne faut donc pas s'étonner si en Écosse on trouve des livres et des journaux dans les chaumières les plus misérables.

Les voyageurs qui parcoururent l'Écosse dans le courant du dernier siècle, et Johnson entre autres, s'accordent pour vanter la politesse des Écossais, politesse que, de l'avis de ce dernier, on doit regarder comme une des vertus caractéristiques de la nation. Nous sommes tout à fait de l'avis de Johnson. On a dit, je ne sais trop à quel propos : *fier comme un Écossais*; cette hauteur, qui résulte d'un amour-propre exalté et maladif, est plus rare en Écosse qu'à Londres, et la raideur (*stiffness*) y est moindre. Il y a certainement plus de bienveillance dans l'accueil, plus de prévenance dans les relations ordinaires de la vie à Édimbourg qu'à Londres, l'élégance y est moins glaciale, la politesse moins gourmée.

Si la politesse en Écosse n'a rien de hautain ni de contenu comme en Angleterre, elle n'est pas non plus familière à l'excès comme en France, où souvent l'inconnu de la veille est traité sur le même pied qu'un ami d'enfance; elle est naturelle, franche, et, envers les étrangers, elle va parfois jusqu'à l'hospitalité la plus dévouée. Les Écossais se dévouent à leur égard de toute méfiance et de toute froideur; ils feront, pour leur plaisir et leur être utiles, le sacrifice de leurs affaires, de leur temps, quelquefois même de leurs scrupules. Ce dernier sacrifice doit être regardé comme extrêmement méritoire; ces scrupules, en effet, sont nombreux, et, tout en se cou-

(1) Sur ces 2,565,114 habitants, 1,126,591 sont employés aux travaux de l'agriculture; 207,559 aux manufactures, métiers, fonderies, mines, etc.; 168,451 vivent de leurs revenus ou de divers emplois non spécifiés. Le nombre des maisons habitées était de 569,595 en 1851, et la valeur de la propriété immobilière était estimée 6,652,655 livres sterl. Voici la marche ascendante de la population depuis 1755, et cela malgré l'émigration continuelle d'une partie des montagnards :

1755.	1,255,665	habitants.	—	1811.	1,805,688	habitants.
1791.	1,514,999	—	—	1821.	2,095,456	—
1801.	1,599,068	—	—	1851.	2,565,114	—

Nous ne serions pas étonné que la population, qui depuis quarante années s'est toujours accrue de 15 à 20 pour 100 tous les dix ans, montât aujourd'hui à 2,500,000 habitants.

formant aux plus minutieuses convenances du monde, il est bien difficile de n'en pas heurter quelques-uns; la plupart proviennent de croyances opposées. L'Écosse, ainsi que l'Amérique, est le pays des sectaires; l'esprit de secte prend souvent à Édimbourg et à Glasgow la place de l'esprit de parti. Les coteries religieuses y sont tout aussi ardentes que les coteries politiques. Elles en ont, du reste, les passions, les petitesesses et toutes les allures. L'esprit de secte exige un renoncement complet de soi-même. Du moment qu'en fait de doctrines on adopte un système, il faut en admettre les conséquences, tout absurdes qu'elles paraissent. L'une des manières les plus certaines de faire naître le prosélytisme et de commander la confiance, c'est de se montrer très-exclusif. Un chef de secte doit toujours l'être, par cela même qu'il est convaincu et qu'il veut convaincre; mais, tout détaché de la terre qu'il paraisse, tout sublime que soit son but, les moyens qu'il emploie pour y atteindre sont toujours vulgaires et humains. L'obligation imposée au sectaire de se conformer à certaines règles absolues, à certaines pratiques minutieuses, ou, en d'autres termes, l'exagération du puritanisme, est le moyen le plus souvent employé; nous ne doutons pas qu'il ne soit très-efficace, mais nous le tenons aussi pour tout à fait contraire à l'harmonie sociale. Il condamne le sectaire à une défiance continuelle de soi-même et des autres et à une réserve exagérée. Il met en outre l'homme le plus méticuleux dans l'impossibilité absolue de ne pas blesser, soit en paroles, soit en actions, les convictions ostensibles ou cachées de quelqu'une des personnes avec lesquelles il se trouve fortuitement en rapport. Cette tendance au puritanisme exagéré ajoute encore au peu d'attrait de cette société aristocratique, où chacun se classe selon sa caste, sa fortune et son rang.

La parcimonie écossaise est devenue proverbiale chez les Anglais, qui, pendant près de deux siècles, se sont plu à donner aux Écossais tous les défauts et tous les ridicules possibles, comme ils donnent aujourd'hui aux Irlandais tous les vices sans exception. A les en croire, au delà de la Tweed, l'avarice s'étend à toutes les classes de la société; la bourse du ministre ne s'ouvre pas plus pour le pauvre que celle du grand seigneur et du bourgeois. Nous ajoutons peu de foi à ces médisances nationales; nous taisons donc cette foule d'anecdotes caractéristiques à l'aide desquelles les railleurs de Londres s'efforcent de les justifier. Nous nous bornerons à citer la suivante, qui nous semble assez ingénieusement imaginée: Un indigent rencontre un jour dans une des rues d'Édimbourg un ministre qui passait pour très-riche, et lui demande une guinée. — Une guinée! mon ami; comment veux-tu que je te donne une si forte somme? lui répond le prêtre. — Alors donnez-moi un shelling? — C'est encore beaucoup trop. — Alors un farthing? — Pas plus un farthing qu'un shelling, on ne peut faire la charité au premier venu. — Vous me donnerez du moins votre bénédiction? — Soit, mon enfant, passe pour la bénédiction. — Fi donc! s'écrie le mendiant, qu'ai-je besoin de votre bénédiction? si elle eût valu un farthing, vous ne me l'auriez pas donnée!

Il peut y avoir un fonds de vérité dans ces épigrammes; il y aurait cependant beaucoup d'injustice à les prendre à la lettre. Fort souvent l'Écossais n'est économe que parce qu'il est obligé de l'être; il sacrifiera beaucoup moins au *paraître* que l'Anglais; en revanche, il ne se refusera aucune des jouissances du *confort* le plus étendu. Au lieu de dépenser fastueusement les trois quarts de son revenu en trois mois, et de vivre misérablement pendant les neuf autres mois, caché dans ses terres ou dans quelque bicoque du continent, il aimera mieux vivre toute l'année sans faste, mais en même temps sans privations, préférant aux plaisirs de la vanité l'ai-

sance paisible, la médiocrité heureuse, et le luxe du commode et de l'utile au luxe des inutilités ruineuses. L'Écossais, sous ce rapport, est plus sage que ses voisins. Une chose pour lui n'est pas belle par cela seul qu'elle est chère, et, s'il est pauvre, il ne craint pas de l'avouer. Aujourd'hui, en France, la pauvreté est un vice; en Angleterre, c'est un crime.

L'Écossais applique à tout ces qualités solides qui composent le fonds de son caractère. Quand un homme de la classe moyenne a fait fortune, il sait s'arrêter et se régler; il est rarement atteint de cette maladie des enrichis qu'on a nommée la *folie du nabab*. Il ne dépense pas follement, en quelques années, la fortune qu'il a mis les deux tiers de sa vie à acquérir. Il songe, avant tout, à s'établir solidement dans le présent et à s'assurer le plus qu'il peut de l'avenir. Souvent même (car l'Écossais est au fond aussi aristocrate que l'Anglais) il cherchera à perpétuer la durée de son nom. Pour cela, il fonde une famille, et, comme disent les Anglais, *il fait un aîné*. Où nous découvrons une criante injustice, il ne voit, lui, qu'une nécessité sociale, et ce sont de ces nécessités auxquelles on se soumet d'autant plus volontiers, qu'elles caressent la vanité nationale et flattent l'amour-propre de l'individu.

Par des motifs analogues, les substitutions sont plus fréquentes en Écosse qu'en Angleterre, et embrassent un avenir bien plus étendu. Les substitutions anglaises ne sont pas toujours perpétuelles, comme on le croit généralement; d'habitude elles ne s'étendent guère au delà de l'époque où l'héritier, encore à naître, du dernier des individus vivants qui doit recueillir le majorat, aura atteint sa majorité. Les substitutions ne s'appliquent, en outre, qu'à la propriété foncière; elles n'atteignent pas les rentes, les actions industrielles et toutes les valeurs mobilières qui peuvent être partagées. Il y a plus; la loi relative aux substitutions n'est souvent applicable qu'en cas de mort *intestat*. Un père qui possède une fortune mobilière considérable peut la partager plus également qu'on ne le pense entre ses enfants, et n'a même le droit de déshériter absolument aucun d'eux. En Écosse, la loi relative aux substitutions est beaucoup plus rigoureuse; les substitutions perpétuelles, reconnues par cette loi, sont très-fréquentes dans les familles considérables (1). Les grandes fortunes ne se peuvent donc partager; de là l'étendue immense des propriétés territoriales de certaines familles, des ducs de Sutherland, de Buccleuch, d'Argyle, d'Athol et autres. Ces propriétés, renfermant des comtés entiers, dont quelques-unes ont l'étendue d'un de nos départements, sont quelquefois fort négligées, mais souvent aussi elles sont tenues avec le même soin qu'un jardin anglais de quelques arpents. Le duc d'Athol, par exemple, a cinquante jardiniers occupés seulement à l'entretien des cinquante milles d'allées sablées et des soixante milles d'allées de gazon et de mousse de son parc de Dunkeld, qui renferme peut-être la plus belle vallée des Highlands. Le même duc d'Athol a planté en bois plus de trente-six milles carrés de ses vastes domaines.

Une conséquence naturelle de cet état de choses, c'est que la démarcation des classes est peut-être plus profonde encore en Écosse qu'en Angleterre. Le besoin des distinctions sociales y est tout aussi impérieux. L'aristocratie y étale le même orgueil et les mêmes prétentions qu'à Londres, mais en mêlant à sa hauteur une sorte de simplicité et de bonhomie, reste des mœurs patriarcales des clans abolis. D'ailleurs, les mêmes armoiries fastueuses remplissent les panneaux des voitures

(1) Les cadets auxquels un père lègue une somme équivalente à une année des revenus de la fortune laissée à l'aîné se trouvent très-bien partagés.

chargées de grands laquais poudrés, portant la canne, signe distinctif de la noblesse de leurs maîtres. Le même esprit d'exclusion préside aux réunions de plaisir. Telle personne de la caste inférieure ne pourra, par exemple, figurer au même quadrille que telle autre de la caste supérieure; et si les noms des Wilson, des Murray et des Lockhart se mêlent, sur la liste des commissaires d'un bal, à ceux des Buccleuch, des Lothian, des Wemyss et des Melville, c'est que ce bal est une œuvre de charité, et qu'un motif d'humanité doit rapprocher tous les rangs.

Toutefois, cette hauteur aristocratique n'exclut jamais la politesse, et n'est offensante que d'une manière toute négative. Ces vanités bourgeoises, qui sèchent de douleur de ne pouvoir jouir de quelques privilèges insignifiants attachés au titre de noble, de ne pouvoir se mêler avec une autre classe de la société que la leur, en sont seuls affectées. On ne rencontre guère dans l'aristocratie écossaise de ces grands seigneurs impolis de propos délibéré, insolents avec calcul. Les hommes d'une haute naissance laissent aux parvenus ces ridicules odieux. L'orgueil timide et la hauteur maladroite, si communs autrefois, corrigés par les voyages et des relations plus fréquentes avec cette société de Londres, que naguère encore les Écossais accusaient de mollesse et de fadeur (*soft and washy* (1)), ont fait place à plus d'aisance et à plus de liant. On ne rencontre plus que rarement, dans certaines classes de la société, de ces tartufes de mœurs, gens de noblesse douteuse, et par cela même pleins de morgue et d'insolence, qui, tout à la fois altiers et fourbes, ambitieux et parasites, avec du savoir-faire et de l'audace, régentaient la société qu'ils effrayaient et qui les méprisait. L'original de sir Pertinax Mac-Sycophant, qu'à Londres l'acteur Cooke jouait si admirablement, est aujourd'hui tout à fait perdu.

La vie est beaucoup plus réglée à Édimbourg qu'à Londres; les jouissances simples et naturelles de l'intérieur et de la famille semblent suffire à ces esprits contemplatifs chez qui l'imagination même a des allures raisonnables. On se trouve bien chez soi (*at home*), et on ne se figure pas qu'on pourra être plus agréablement ailleurs. Le coin du feu absorbe donc la meilleure partie des soirées écossaises, et ce n'est que fort accidentellement que l'on va chercher des distractions au dehors. Aussi la musique est-elle cultivée avec plus de succès chez les Écossais que chez les Anglais, la musique comme la conversation et la lecture étant de ces plaisirs que l'on se procure aisément chez soi. Le piano est à peu près le seul instrument dont les Écossais sachent tirer parti. Je sais bien que les gémisséments aigus de la cornemuse excitent chez les *dilettanti* d'Édimbourg un singulier enthousiasme; mais je me figure qu'il y a là beaucoup de cet esprit de nationalité, de ce patriotisme un peu étroit que les habitants du royaume-uni appliquent à tout. J'ai entendu jouer de la cornemuse par des *pipers* renommés; la cornemuse dans leurs mains, comme dans celles du premier souffleur venu, est un instrument de sauvages ou de démons; ses sons aigres, sifflants, monotones, agacent affreusement les nerfs; en fait de musique, c'est l'abomination de la désolation.

Par les mêmes raisons, le goût des spectacles n'existe pas chez les Écossais. Je suis persuadé qu'ils préfèrent de beaucoup le plus mauvais sermon au plus beau drame de Shakespeare et à la meilleure comédie de Sheridan. Aussi, à parler fran-

(1) Simon, *Voyage en Angleterre*, tom. I, pag. 504. — Ce reproche que les Écossais adressaient aux Anglais vers 1800 est des plus singuliers. Que devait donc être la société écossaise, il y a cinquante ans, avant l'invasion de la mollesse et de la fadeur anglaise?

chement, il n'y a pas de théâtre à Édimbourg (1). Quelquefois, il est vrai, des acteurs de passage se réunissent dans une petite salle noire et enfumée qui ferait honte à une de nos villes de province de troisième ordre, Calais ou Grenoble, et jouent, devant une cinquantaine d'auditeurs déceimment vêtus et une centaine de pauvres diables déguenillés, quelque drame insipide, tiré d'un roman de Walter Scott, quelques farces anglaises ou écossaises bien grossières, souvent aussi d'effroyables mélodrames remplis d'incidents horribles où certaine vérité atroce et triviale paraît dans toute sa laideur et sa nudité repoussante. Dans telle de ces affreuses pièces, l'héroïne arrivait sur la scène tenant en main l'épée qui venait de percer le cœur de son bien-aimé. Cette épée était teinte de sang; la malheureuse passait sa main sur cette lame et la retirait toute rouge; elle la regardait d'un œil fixe, puis la montrait aux spectateurs avec égarement. Ce n'était pas tout encore : elle étendait le sang dans sa main, sur ses bras nus, le regardait de nouveau avec désespoir, le montrait encore aux assistants, l'essuyait enfin avec ses longs cheveux flottants, et se jetait à la renverse en poussant de ces éclats de rire sardoniques d'un effet prodigieux quelquefois, mais dont les acteurs médiocres font en Angleterre un abus vraiment déplorable. Voilà où en est encore le drame en Écosse, pays essentiellement littéraire, qui cependant n'a jamais eu et qui probablement n'aura jamais ni théâtre, ni acteurs, ni poètes dramatiques.

Les critiques écossais reconnaissent d'un commun accord la nullité de leur théâtre, et s'en consolent; ils ne disent pas, comme M. Bulwer : Ce n'est pas le génie dramatique, mais ce sont les bons drames qui nous manquent; ils avouent franchement qu'ils n'ont ni bons ouvrages dramatiques, ni aptitude à rien produire dans ce genre qui soit supportable. En France, disent-ils, le drame assassine et viole; il vole en Angleterre. La perspective n'est pas assez séduisante pour exciter de bien grands regrets. Les critiques écossais se sont donc contentés de railler plus ou moins amèrement M. Bulwer sur ses naïves recettes pour restaurer le drame moderne et pour rouvrir les sources taries de l'intérêt dramatique; la *simplicité* et la *magnificence*, ces deux bases du drame futur, à en croire l'écrivain anglais, leur ont paru bien ruineuses pour porter un édifice d'une architecture si fantasque et si terrible. Ils n'ont pas cru non plus, comme l'auteur de *Pelham* et de *Mademoiselle de La Vallière*, que le germe du drame futur reposât tout entier dans le mélodrame actuel. Ils pensent que c'est plutôt au fond de l'âme humaine, sous l'amas de ses ardentes passions, qu'il faut chercher ce germe créateur, et nous sommes tout à fait de leur avis.

Les Écossais avouent d'autant plus volontiers leur infériorité dramatique, que

(1) Dryden nous a laissé une description de la troupe comique qui jouait de son temps à Édimbourg, à laquelle nous ne pensons pas qu'il y ait aujourd'hui un mot à changer :

With bonny blue cap there they act all night
For Scotch half-crowns, in English three pence hight.
One nymph to whom fat Sir Falstaff's lean, etc.

(Dryden, *les Déserteurs d'Oxford*.)

« C'est là qu'ils jouent toute la nuit en bonnet bleu pour gagner les demi-couronnes écossaises, qui valent les pièces de trois sous d'Angleterre. Une nymphe qui ferait paraître maigre le gros sir John Falstaff, occupe à elle seule toute la scène... Notre antique et fidèle portier déclame et se démène héroïquement... Enfin, ce qui tout à l'heure servait de queue à un chapon, devient la plume d'un empereur indien. »

sous tout autre rapport ils ont une excellente opinion d'eux-mêmes, et que, comme poètes, philosophes ou critiques, ils se croient sans rivaux. Cette prétention a pu être légitime un instant ; mais aujourd'hui les grandes lumières sont éteintes, l'illustration véritable a fait place au mérite secondaire, et ces hautes prétentions ne sont plus fondées que sur des titres rétroactifs. En un mot, le génie littéraire de l'Écosse est remarquable encore, mais moins puissant que son génie industriel, qui paraît bien autrement assuré de l'avenir.

La civilisation, comme l'eau d'une mer que déplacerait un mouvement d'oscillation insensible, tend à se porter, en effet, d'une extrémité à l'autre du vaste bassin de l'Europe : après avoir débordé pendant des siècles vers le Midi, elle abandonne ces contrées longtemps privilégiées, et incline, de nos jours, vers le Nord. Des provinces entières de l'Espagne et de l'Italie méridionale redeviennent incultes et semblent retourner à la barbarie, tandis que les steppes de la Russie voient des villes s'élever dans leurs solitudes, et que les montagnards de l'Écosse, que naguère on distinguait à peine des nations sauvages de l'Amérique du Nord, ont peuplé d'ouvriers industriels les comtés de l'ouest du royaume-uni. Là, tout est nouveau, tout est prodigieux. L'industrie, comme une de ces fées des légendes scandinaves, a frappé la terre de sa verge de fer, et en a fait sortir, comme par enchantement, de riches bourgades, des cités florissantes et des légions de travailleurs. Telles de ces villes, comme Édimbourg, Aberdeen et Glasgow, ont vu leurs limites s'étendre et leur population s'accroître dans de rapides et merveilleuses proportions; d'autres villes secondaires, comme Dundee, Greenock, Leith et Paisley, ont pris la place d'obscur villages, et promettent de rivaliser un jour avec Manchester, Birmingham ou Liverpool. Les forces de la vapeur, régularisées par Watt, ont centuplé les forces de l'homme. Les accidents du pays même ont été mis à profit par de hardis ingénieurs, les Stevenson, les Baird, les Jardine. Les lacs du centre de l'Écosse, réunis par des canaux, conduisent des flottes entières à travers des montagnes élevées, et l'on voit avec étonnement glisser des voiles rapides sur leurs pentes abruptes, et des forêts de mâts se mêler aux forêts de sapins qui les couvrent. Des chemins de fer courent en même temps dans les vallées et dans les plaines, et joignent les villes entre elles. L'impulsion civilisatrice, une fois donnée, a pu se ralentir par instants, elle a pu même s'arrêter; mais toujours elle a repris son élan avec une incalculable puissance et une énergie sans pareille. A la suite de l'union des deux royaumes, l'Écossais, dépossédé de ses lois antiques et de sa nationalité, s'agitait dans son inquiète et aventureuse ambition; l'industrie, l'intelligence et la liberté, ces trois magiques sœurs des temps modernes, l'ont rencontré à la limite de ses bruyères incultes, au bord d'une houillère entr'ouverte; elles l'ont salué comme Macbeth dans les champs de Forres, et lui ont crié : Travaille, et tu seras roi!

FRÉDÉRIC MERCEY.

DE LA DOMINATION DES CARTHAGINOIS ET DES ROMAINS

EN AFRIQUE

COMPARÉE

AVEC LA DOMINATION FRANÇAISE.

Quatre dominations ont précédé en Afrique la conquête française : la domination carthaginoise, la domination romaine, la domination vandale, la domination musulmane, et ces quatre dominations ont été durables. L'une a duré plus de sept cents ans (880-146 avant J.-C.) ; l'autre près de six cents ans, jusqu'à la conquête de l'Afrique par les Vandales, en 429 (146 avant J.-C. , 429 après J.-C.) ; les Vandales eux-mêmes, quoique barbares, ont su fonder en Afrique un empire qui a duré plus de cent ans (429-534 après J.-C.), et cet empire a succombé sous les armes de Bélisaire, et non sous les armes des populations africaines : car, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en Afrique ce ne sont jamais les habitants du pays qui ont détruit les dominations étrangères. Depuis longtemps l'Afrique est comme l'Orient, elle n'a plus de nationalité, elle ne fait plus que changer de maîtres, et ces maîtres sont toujours étrangers ; les côtes de l'Afrique sur la Méditerranée sont comme l'Asie Mineure, comme la Syrie, comme l'Égypte, elles appartiennent à tous les vainqueurs.

La conquête musulmane a même eu ceci de curieux, c'est qu'elle s'est plusieurs fois renouvelée en Afrique ; les tribus et les dynasties arabes se sont renversées les unes les autres sur cette terre féconde en révolutions, sans que jamais il y ait eu de dynastie qui soit née du pays. La dernière conquête musulmane a été celle de Barberousse qui fonda la régence d'Alger, ce singulier gouvernement militaire que nous avons renversé en 1850.

Peut-être n'est-il point inutile d'étudier rapidement l'histoire de ces anciennes

dominations et de chercher à expliquer le secret de leur force et leur stabilité. Cette recherche peut nous éclairer sur les difficultés que notre domination rencontre en Afrique.

Une première leçon, que je tire de l'étude des auteurs grecs et latins qui ont traité de l'Afrique, c'est qu'il faut du temps et beaucoup de temps pour s'emparer d'un pays. Carthage a mis plus de trois cents ans à s'établir solidement en Afrique; Rome a mis plus de deux cents ans à la conquérir, et nous, nous voudrions que tout fût fini en dix ans. En Europe les guerres se font vite, surtout depuis le dernier siècle; une campagne quelquefois achève une guerre. Trompés par ces souvenirs, nous avons cru qu'il nous suffirait aussi d'une campagne ou deux pour faire la conquête de l'Afrique.

Ajoutez que, pour augmenter nos illusions à cet égard, nous nous emparâmes, pour notre début, de la capitale de la régence, et que dans nos idées européennes, quand on a la capitale, on a tout. L'erreur était grande: l'expérience l'a prouvé. Alger n'est que la capitale nominale de la régence; la régence n'a point de capitale, par cette excellente raison que la régence ne fait point un État, que les nations qui l'habitent ne font point corps, comme nos nations européennes, que chaque ville vit à part, chaque tribu de même, et que la force et la puissance nationale, n'étant rassemblées nulle part, ne peuvent non plus être saisies nulle part. Alger était le séjour du dey; c'était de là que sortaient les expéditions qu'il envoyait pour lever les impôts et pour faire reconnaître sa douteuse autorité; c'était la forteresse ou le corps de garde principal de la milice turque: ce n'était point la capitale de la régence, qui est fort éloignée de cet état de civilisation où les nations ont assez de cohésion et d'unité pour avoir une capitale.

L'état social d'une nation influe puissamment sur le genre de guerre qu'il faut lui faire. Les peuples sauvages n'étant point sensibles aux mêmes choses que les peuples civilisés, il faut les combattre et les contraindre autrement que ces derniers. La guerre d'Afrique de nos jours et la guerre d'Espagne sous l'empire ont enseigné cela de la manière la plus curieuse. En Espagne, qui est, comme on l'a dit souvent, une sorte d'Afrique européenne, il n'a guère été plus utile à Napoléon de prendre Madrid qu'à nous en Afrique de prendre Alger. C'était la capitale, mais la capitale d'un pays sans unité qui ne se croyait pas le moins du monde vaincu pour avoir perdu ce qu'on appelait sa capitale. Or, il n'y a de vaincus que ceux qui croient l'être, et c'est ainsi qu'en Espagne on peut dire que la guerre ne commença véritablement qu'au moment même où en France nous la croyions finie par la prise de Madrid. En Espagne comme en Afrique, les villes prises et les armées vaincues ne comptent jamais pour la soumission du pays. Ce n'est pas de nos jours seulement que l'on a reconnu ce caractère des guerres que l'Espagne a eu à supporter. Les Romains, qui se connaissaient en conquêtes, puisque ayant eu affaire à tous les peuples de la terre, ils avaient dû varier leurs systèmes de conquête selon leurs adversaires, les Romains disaient de l'Espagne qu'il n'y avait pas de pays plus propre à ranimer sans cesse la guerre, grâce à la nature des lieux et des hommes; aussi a-t-elle eu ce privilège, dit Tite-Live, qu'ayant été la première province qu'ait attaquée les Romains, elle a été la dernière soumise (1).

(1) « Nulla pars terrarum bello reparando aptior, locorum hominumque ingenii: itaque ergo prius Romanis inita provinciarum, postremo omnium, nostra demum ætate, ductu auspicioque Augusti Cesaris, perdonata est. » (Tite-Live, 28-12.)

Le temps, voilà donc la première force à l'aide de laquelle les Carthaginois et les Romains ont vaincu l'Afrique. Mais le temps ne sert que ceux qui savent s'en servir. Quels sont donc les moyens employés par les Romains, et avant eux par les Carthaginois, pour soumettre l'Afrique? Quels sont les moyens employés après eux par les Vandales, par les Arabes et par les Turcs?

I.

DE LA DOMINATION CARTHAGINOISE.

Nous connaissons peu l'histoire de la domination carthaginoise. Cependant, quand on lit avec attention les guerres puniques dans Tite-Live et dans Polybe, et la guerre de Jugurtha dans Salluste, on finit par se faire une idée exacte de la domination des Carthaginois en Afrique et des moyens qu'ils employaient pour assurer cette domination.

D'abord cette domination n'était ni aussi étendue ni aussi incontestée qu'on le suppose. Carthage n'occupait en Afrique que les côtes. Au commencement même de la seconde guerre punique, c'est-à-dire aux jours de sa plus grande splendeur, elle s'étendait sur les bords de la Méditerranée, en Afrique, depuis la petite Syrte jusqu'aux Colonnes d'Hercule; en Europe, sur les côtes d'Espagne, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Pyrénées; et enfin, dans les guerres puniques, il s'agissait de la possession de la Sardaigne et de la Sicile, c'est-à-dire des îles de la Méditerranée. C'est dans ces îles que les Carthaginois rencontrèrent les Romains. S'ils ne les eussent pas trouvés là, ils eussent été les chercher en Italie. Carthage, en effet, visait à la possession du bassin occidental de la Méditerranée. Le bassin oriental appartenait aux Grecs; mais son empire ne devait s'étendre que sur les côtes de la mer. Carthage ne voulait point s'enfoncer dans les terres; elle visait à la domination des mers, et non à la domination du continent. Elle laissait volontiers aux habitants la possession de l'intérieur, les côtes lui suffisaient; et ce qu'il faut remarquer sur ce plan d'empire maritime, c'est qu'il répondait parfaitement, d'une part, à la situation de Carthage en Afrique, à la configuration même de cette ville, et, de l'autre, à l'état de l'Occident, lorsque Carthage commença à se développer.

En Afrique, en effet, Carthage, dans ses commencements, n'avait dû songer qu'à posséder un port. L'intérieur du pays était occupé par des peuples barbares qui eussent opiniâtrément défendu la possession des terres qu'ils cultivaient pour vivre ou qui leur servaient à faire paître leurs bestiaux, mais qui, n'ayant aucune habitude ni aucune science de la navigation, délaissaient volontiers aux étrangers un rivage dont ils ne faisaient rien. De plus, le rivage touche de près aux montagnes; à peine reste-t-il aux bords de la Méditerranée une longue et étroite terrasse. Un empire sur les côtes de l'Afrique septentrionale manquera donc toujours de profondeur; car, parvint-il à soumettre les habitants du pays, il rencontre comme obstacles d'abord les montagnes, et au delà des montagnes le grand désert. Carthage comprit admirablement ce pays, et elle se borna à la possession des côtes, sans se soucier même d'aller jusqu'aux montagnes, les laissant aux Numides qui les habitaient.

La configuration de la ville de Carthage semblait elle-même exprimer le genre

de son empire. Carthage, nous dit Polybe (1), s'avance du fond du golfe où elle est placée sur une étroite langue de terre et fait une sorte de péninsule, ayant d'un côté la mer, de l'autre un lac qui communique à la mer. L'isthme qui la joint à l'Afrique n'a que trois mille pas de largeur. Cette position péninsulaire détourna naturellement Carthage de l'idée de fonder en Afrique un empire continental.

Enfin l'état de l'Europe occidentale à l'époque où Carthage commença à s'agrandir devait la confirmer encore dans l'idée de chercher plutôt sa puissance sur les mers que sur le continent. A cette époque l'Europe occidentale était barbare. Les Grecs avaient fondé des colonies sur quelques-unes des côtes de l'Italie et de la Gaule; mais la civilisation grecque n'avait point pénétré dans l'intérieur de ces contrées. Les Carthaginois ne se mirent point en tête de les conquérir pour les civiliser. Ils laissèrent les habitants à leur barbarie, firent avec eux un commerce d'autant plus avantageux qu'ils avaient affaire à des ignorants, y achetèrent des soldats pour recruter leurs armées, des esclaves pour recruter leurs flottes, pensant même peut-être que ces soldats et ces esclaves étaient d'autant plus braves et d'autant plus dociles qu'ils étaient moins instruits et moins civilisés; ils voulurent enfin avoir en Espagne, en Corse, en Sardaigne et en Gaule, ce qu'ils avaient en Afrique, l'empire de la mer et de ses rivages, et sur terre, pour voisins, des barbares robustes et ignorants qu'ils divisaient aisément et qu'ils affaiblissaient.

Cette politique était bonne; cependant elle avait aussi ses labours. Ainsi cette ceinture de peuples barbares qui, en Afrique comme en Europe, pressait de toutes parts les établissements des Carthaginois, pouvait, en se resserrant, les écraser. L'union, il est vrai, manquait aux barbares; mais, à défaut d'une invasion générale, il y avait les incursions soudaines et le pillage. La domination des Carthaginois en Afrique était puissante, mais elle était contestée, et c'est à quoi doit se résigner tout empire limitrophe des barbares. Les Numides ne cessaient de harceler leur territoire, et même, quand, après la seconde guerre punique, Rome, déjà toute-puissante en Afrique, eut ôté aux Carthaginois et aux Numides le droit de se faire la guerre, la lutte entre les deux peuples ne cessa pas pour cela, et Rome, d'ailleurs, n'eût pas aimé qu'elle cessât; elle s'accommodait trop bien de la division entre les Numides et les Carthaginois. Seulement ces guerres devinrent alors des procès jugés devant le sénat romain, et c'est dans les plaidoyers des parties que nous voyons la vieille antipathie des Numides contre les Carthaginois. « Si l'on invoque les droits anciens, disaient les Numides (2), y a-t-il un seul territoire qui appartienne légitimement aux Carthaginois en Afrique? Ces étrangers ne peuvent revendiquer que le peu de terrain qu'ils ont obtenu de la pitié de nos ancêtres, et, hors de ce terrain, qu'ils n'ont agrandi que par ruse et en découpant en étroites lanières la peau d'un bœuf qui devait servir de mesure à leur enceinte, hors de ce terrain, tout ce qu'ils possèdent est une usurpation et un vol. »

Je trouve dans Polybe un témoignage plus curieux encore de la lutte que l'Afrique soutenait contre Carthage (3). Après la première guerre punique, Carthage devait plusieurs années de solde à ses troupes mercenaires. Elle tardait à les payer, parce qu'elle était épuisée par les dépenses de la guerre. Les soldats se soulevèrent. Ils appelèrent à l'indépendance les villes numides, qui répondirent avec empresse-

(1) Polybe, livre I^{er}, chap. 75.

(2) Tite-Live, 34.

(3) Livre I^{er}.

ment à ce cri de révolte, et bientôt Carthage fut près de sa ruine. Voilà les secousses qu'éprouvait souvent la domination carthaginoise, secousses qu'il est bon de rappeler, ne fût-ce que pour prouver que, même sous les Carthaginois, même pendant cette domination qui a duré sept cents ans, l'Afrique s'est toujours remuée sous le joug.

Le récit que Polybe fait de cette guerre des mercenaires montre de quelle manière Carthage gouvernait l'Afrique. « Les Carthaginois, dit Polybe (1), perdaient tout à cette guerre, et les revenus que les particuliers tiraient de la culture des campagnes, et ceux que l'État tirait des villes et des tribus africaines, et enfin leur armée, que la révolte les empêchait de recruter comme à l'ordinaire parmi les Numides. » Cette phrase est importante; elle nous apprend deux choses : 1° que les Carthaginois possédaient une portion des terres et les faisaient cultiver à leur profit ; 2° que les villes et les populations africaines leur payaient le tribut.

On a beaucoup vanté dans ces derniers temps le système qui interdit aux Européens en Afrique la possession des terres; c'est ce système qui a été appliqué dans la province de Constantine, et il a réussi. Au premier coup d'œil, en voyant les Carthaginois maîtres des villes de la côte, et livrés surtout au soin du commerce et de la navigation, j'aurais été tenté de croire que les Carthaginois s'étaient aussi interdit le droit de posséder des terres en Afrique. La phrase de Polybe contredit cette idée; les Carthaginois étaient à la fois propriétaires et cultivateurs, ici gouverneurs et percepteurs du tribut, le tout selon les lieux; cette organisation était raisonnable et naturelle. En effet, si nous laissons de côté les systèmes opposés des colonisateurs et des anti-colonisateurs, que voyons-nous en Afrique? Ici des villes qui, placées sur la côte, n'ont autour d'elles qu'une plaine fort étroite entre la mer et les montagnes; mais cette plaine, elles peuvent aisément la défendre, car elle est à leur portée. Pourquoi donc dans cette plaine les Européens ne seraient-ils pas propriétaires et cultivateurs? Pourquoi ne pas introduire la propriété et l'agriculture européenne dans le rayon de défense des villes européennes? Ailleurs, au contraire, les villes sont placées non plus sur la côte, mais au milieu des terres, entourées de toutes parts par la population africaine, et habitées aussi par elle. Si ces villes sont conquises par les Européens, que devront faire les conquérants? se contenter d'être gouverneurs et de lever le tribut sur la population indigène, en se gardant bien de l'exproprier, car le tribut payé aux étrangers ne blesse que le sentiment national, et ce sentiment est faible dans les pays où il y a des tribus et des familles plutôt qu'il n'y a une nation; mais l'expropriation blesse chaque famille et chaque individu. Ajoutez qu'isolés entre les indigènes, les colons européens seraient sans cesse exposés; il faudrait sans cesse les défendre ou les venger. Sachons-le bien : l'expropriation doit amener l'extermination; il ne faut donc exproprier que dans les lieux où l'extermination est possible. Elle est possible et utile dans le rayon des villes maritimes; elle est impossible et funeste dans les villes continentales.

Les Carthaginois suivirent cette politique, qui naît, pour ainsi dire, de la nature des choses et des lieux. Autour des villes de la côte, autour de Carthage, ils étaient propriétaires et cultivateurs (2); plus loin et dans les provinces de l'intérieur, ils se contentaient de gouverner et de lever des tributs.

(1) Livre I^{er}, chap. 71.

(2) « *Suam plebem imbellem in urbe, imbellem in agris esse*, disaient-ils en tremblant à l'aspect de Scipion qui marchait sur Carthage. Le peuple carthaginois n'était pas habitué

Nous avons fait de même en Algérie. Autour d'Alger, les Européens sont propriétaires, car là nous pouvons aisément défendre et cultiver la terre; et l'administration supérieure a eu raison, je crois, en 1857, d'annuler un arrêté du général Damrémont qui interdisait aux Européens, dans la province d'Alger, le droit d'acquérir des terres. Dans la province de Constantine, au contraire, qui est une province intérieure, les Européens ne peuvent pas posséder. Là, nous nous contentons de gouverner et de lever le tribut.

Il y a encore une raison qui a dû nous engager à varier, pour ainsi dire, l'exercice de notre domination selon les provinces, comme l'avaient fait les Carthaginois. Autour des villes de la côte, occupées de temps immémorial par des Européens et fréquentées par eux, la propriété avait à peu près le caractère de la propriété européenne; elle était individuelle. Dans l'intérieur, au contraire, la propriété est collective; c'est la tribu qui possède et non l'individu, et cela tient à la différence du régime de vie. Autour des villes, les habitants sont surtout cultivateurs; dans l'intérieur, ils sont pasteurs. Or, la pâture comporte surtout la propriété collective. En devenant propriétaire autour des villes, l'Européen ne choquait pas les habitudes établies, tandis que dans l'intérieur il n'eût pas dépossédé seulement un individu, il eût dépossédé une tribu entière (1).

L'organisation de la domination française en Afrique ne diffère donc pas sous ce rapport de celle de la domination carthaginoise. Comme gouverneurs et intendants souverains des provinces intérieures, nous avons même, je l'espère, un avantage sur les Carthaginois; nous sommes moins avides d'argent. Polybe dit qu'aux yeux des Carthaginois, le meilleur gouverneur de province était celui qui levait les plus gros tributs et envoyait au trésor public les plus grosses sommes. Jusqu'ici ce n'est assurément pas sur ce que l'Afrique envoie au trésor public que nous jugeons nos gouverneurs généraux.

Nous avons vu comment les Carthaginois possédaient et gouvernaient en Afrique les provinces qu'ils s'étaient soumises. Voyons maintenant comment ils s'y prenaient pour combattre les populations africaines restées indépendantes, et comment ils parvenaient même à les soumettre peu à peu. Nous connaissons leur administration; essayons d'expliquer leur politique.

Pour résister aux Numides et pour les vaincre, les Carthaginois avaient deux armes puissantes, l'habileté et l'or. Leur politique fomentait la désunion entre les diverses tribus numides et entre les Numides et les Maures ou Gétules (2). Les Numides se partageaient ordinairement entre deux rois ou deux chefs, ainsi, au temps de la seconde guerre, entre Syphax et Massinissa. Il n'était pas difficile à Carthage d'exciter la guerre entre ces deux royaumes et de les affaiblir l'un par l'autre. Outre leur lutte, ces deux royaumes avaient encore d'autres causes de faiblesse. Selon les usages numides, la couronne passait de l'oncle au neveu, au lieu de passer du père au fils. De là, des rivalités et des guerres perpétuelles. Les prétendants ne manquaient pas de briguer à l'envi l'appui des Carthaginois, et ceux-ci, pour être mêlés de plus près encore à toutes ces querelles et les mieux entretenir, donnaient sou-

à manier les armes, ni dans la ville où il s'occupait de commerce, ni dans la campagne où il s'occupait de la culture des terres. » (Tite-Live, 29-4.)

(1) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, distribué aux chambres, février 1858. Voir page 257.

(2) Sall., 21-22.

vent les filles de leurs principaux citoyens en mariage à quelques uns de ces princes numides. Ainsi OEsalces, oncle de Massinissa, avait épousé une nièce d'Annibal, et cette nièce d'Annibal, après la mort d'OEsalces, épousa Mezetulus, un autre chef numide qui disputait le trône à Massinissa. Ainsi la belle Sophonisbe, fille d'Asdrubal, épousa Syphax et ensuite Massinissa. Ces filles de Carthage, plus belles, plus habiles, plus instruites que les filles des Numides, acquéraient bientôt sur l'esprit de leurs maris un pouvoir absolu qu'elles employaient au profit de leur patrie originaire.

Ces mariages feraient croire que les Carthaginois visaient à s'unir avec les Numides et à ne faire qu'un seul peuple, comme avaient fait avec les Numides les Perses et les Mèdes de l'armée de cet Hercule que Salluste fait bénir et mourir en Afrique (1). Ce n'était pas là le système des Carthaginois. Ils voulaient être en Afrique un peuple privilégié et dominateur plutôt que se confondre peu à peu avec les habitants du pays, et ils acceptaient les Africains pour sujets et pour soldats, mais non pour concitoyens. Une histoire racontée par Tite-Live donne à ce sujet quelques renseignements curieux. Il y avait dans l'armée d'Annibal un chef nommé Mutinès; il était de la race des Libyphéniciens, c'est-à-dire d'une race formée du mélange des Phéniciens et des Numides. Élève d'Annibal, il était brave, habile, entreprenant, et, à cause de son origine, chéri surtout par les Numides que Carthage avait à sa solde. Il fut envoyé en Sicile par Annibal pour servir sous les ordres d'Hannon et d'Épycides, qui commandaient dans cette île l'armée des Carthaginois. Bientôt Mutinès remplit la Sicile du bruit de son nom : il battit plusieurs fois les Romains, et ses succès excitèrent la jalousie d'Hannon, son général, qui se plaignait avec colère qu'il lui fallût obéir à Mutinès, à cette moitié d'Africain et de Phénicien, lui général carthaginois, chargé des pouvoirs du sénat et du peuple carthaginois (2). L'armée d'Annibal était composée d'hommes de races et de langages différents, parce qu'Annibal tenait plus à la bravoure qu'à la pureté de l'origine, et qu'ayant quitté Carthage à neuf ans (il n'y rentra qu'à quarante-cinq ans) (3), il se souciait peu des maximes de gouvernement ou des préjugés de sa patrie. Mutinès était un des représentants de cette armée aventureuse. Hannon, plus Carthaginois qu'homme de guerre, et surtout jaloux de Mutinès, lui ôta le commandement des Numides, et Mutinès irrité livra Agrigente aux Romains. Je ne veux faire sur cette histoire qu'une réflexion, c'est que les Carthaginois semblaient avoir, à l'égard de ces Libyphéniciens, nés du mélange des Phéniciens ou Carthaginois et des Africains, et qui étaient pour ainsi dire les mulâtres du pays, le même système que les Turcs d'Alger à l'égard des Coulouglis, qui étaient aussi une race née du mélange des Turcs eux-mêmes avec les femmes arabes. Ils ne les admettaient pas au partage du pouvoir militaire, c'est-à-dire de l'autorité souveraine, persuadés que, par le moyen de cette race intermédiaire, l'autorité passerait bientôt des mains de la race turque aux mains des habitants du pays, et que ce serait la chute du gouvernement des régence barbaresques. L'esprit de corps et l'orgueil de race l'emportait sur l'amour paternel, toujours faible d'ailleurs dans les pays de polygamie. La milice turque d'Alger, pour rester souveraine, excluait ses enfants du pouvoir. L'aristocratie commerçante de Carthage faisait de même à l'égard des Libyphéniciens. Il y avait des deux côtés dans cette exclusion un système politique

(1) Sall., *Bellum Jugurth.*, chap. 21.

(2) Tite-Live, 23-40.

(3) Polybe, 15-19.

suivi avec persévérance, parce qu'il reposait sur cette idée de la supériorité et de l'infériorité des races humaines les unes à l'égard des autres, idée fausse assurément, mais qui pourtant gouverne encore l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, et qui, en Europe même, est le principe des vanités nationales et des vanités aristocratiques.

J'ai parlé de l'or des Carthaginois comme de l'autre de leurs armes contre les Numides. Avec cet or, ils faisaient deux choses : ils leur achetaient des hommes, et ils leur achetaient du blé. C'est avec ces soldats mercenaires que les Carthaginois recrutaient leurs armées. S'il y avait eu chez les Numides le moindre sentiment d'unité nationale, ce recrutement aurait eu pour Carthage de grands dangers, car l'armée aurait pu s'emparer du pouvoir, et substituer en Afrique les Numides aux Carthaginois ; mais avec leur idée de tribu et de famille, avec leur organisation morcelée et parcellaire, les Numides étaient incapables d'une pareille entreprise. Le service carthaginois était pour les tribus, divisées par leurs haines intestines, une occasion de se battre les unes contre les autres, et elles la saisissaient sans comprendre qu'en s'affaiblissant ainsi mutuellement, elles contribuaient à la grandeur de Carthage. Carthage, d'ailleurs, avait soin de composer ses armées de soldats pris dans des pays différents et parlant des langues différentes ; de cette façon, ils ne pouvaient pas se concerter ensemble. Polybe (1) remarque avec raison que cela rendait les conspirations presque impossibles, mais qu'aussi, quand il y avait une sédition, il était difficile aux généraux d'apaiser les soldats, car il fallait parler à chacun dans sa langue, chose impraticable. C'est ce qui arriva dans la révolte des mercenaires : Hannon et Giscon ne pouvant pas se faire entendre de l'armée entière, la révolte recommençait d'un côté quand elle s'apaisait de l'autre. Il n'y avait dans cette foule furieuse qu'un mot, dit Polybe (2), un seul qui fût compris de tout le monde : Frappe! (Βελλε), et quand un chef haranguait dans une langue pour apaiser les soldats, Βελλε! s'écriaient les soldats d'une autre langue, craignant d'être trahis, et le chef était aussitôt lapidé. Rien ne peint mieux l'instinct de la sédition populaire que ce genre d'intelligence et d'union.

Dans ces armées mercenaires, les séditions étaient fréquentes, car il n'y avait aucun lien d'affection qui les attachât à la patrie, mais ces séditions étaient peut-être moins dangereuses que les révoltes d'une armée nationale. Une armée nationale, s'éprenant d'amour pour un général, eût pu créer une tyrannie durable. Avec une armée mercenaire, il n'y avait à craindre que des séditions. Ainsi, ce genre de recrutement, malgré ses dangers, convenait à une république de marchands comme était Carthage ; il était dans les goûts du peuple, qui n'aimait pas le service militaire, et il était dans les intérêts de l'État. Il s'accommodait aussi aux mœurs des Numides, et cela est si vrai, que tous les peuples qui ont conquis l'Afrique, ont pris des Numides ou Maures à leur service. Nous avons aussi dans notre armée d'Afrique des corps d'indigènes, et le *Tableau des établissements français en Algérie* porte l'effectif de ces corps, pour 1857, à 5,825 hommes. Malheureusement, l'appendice qui suit ce tableau nous apprend que dans les corps indigènes il y a beaucoup de Français. Ainsi, dans les trois bataillons de zouaves, sur un effectif de 1,525 hommes, il n'y a que 281 indigènes. Dans la cavalerie, la proportion entre les indigènes et les Français paraît plus forte en faveur des indigènes, quoique l'appendice n'en donne

(1) Livre I^{er}, chap. 67.

(2) Id., chap. 69.

pas le détail exact. Cependant il ne paraît pas que jusqu'ici le recrutement indigène nous ait beaucoup réussi en Afrique.

Outre des soldats, Carthage achetait aussi du blé aux Numides; par là elle avait encore prise sur eux; de plus, ce commerce de blé était pour Carthage une affaire importante. Dans tous les temps en effet, dans l'antiquité comme de nos jours, le transport du blé des pays qui en regorgent dans les pays qui en manquent a été un des principaux soins du commerce, et dans tous les temps aussi, les blés de la mer Noire et les blés de l'Afrique septentrionale ont nourri l'Europe. Ce sont ses deux grands greniers d'approvisionnements. Les Carthaginois se firent les facteurs d'un de ces grands greniers, intéressant de cette manière à leur prospérité l'avarice des Maures. Nous voyons dans Tite-Live, entre la deuxième et la troisième guerre punique, quand les Carthaginois vaincus et Massinissa se disputent la faveur des Romains, nous voyons quelles immenses quantités de grains Carthage et Massinissa offrent à l'envi l'un de l'autre aux Romains. Cette abondance de grains contredit ce que nous sommes habitués à entendre dire de la stérilité de l'Afrique. Comme tous les pays du monde, l'Afrique est stérile quand elle est mal cultivée. Polybe dit, dans l'éloge qu'il fait de Massinissa (1), que ce qu'il y a de plus beau dans la vie de ce prince, c'est qu'il démontra que la Numidie, qui jusqu'alors passait pour stérile, était, si on savait la cultiver, aussi fertile que tout autre pays. Il enseigna des champs d'une immense étendue, et ces champs devinrent d'une admirable fertilité. L'Afrique, sous les Romains, continua d'être avec l'Égypte le principal grenier de l'Italie, et lorsque Constantin donna à l'empire une seconde capitale, il décréta qu'Alexandrie et l'Égypte seraient chargées d'approvisionner Constantinople, et Carthage d'approvisionner Rome. Jusque dans ces derniers temps, l'Afrique a toujours fourni du blé à l'Europe. Avant 1789 (2), la compagnie française d'Afrique achetait sur les côtes de l'Algérie, et principalement sur celles de la province de Constantine, des quantités considérables de grains; c'était là une de ses principales sources de gain. De 1792 à 1796, nos provinces méridionales furent approvisionnées par les blés de la Régence. En 1829, un seul négociant d'Oran expédiait sur Gibraltar soixante-dix mille fanègues de blé et d'orge (la fanègue a cent deux litres). Ce n'est assurément pas là un pays stérile. Dans la province de Constantine, les Maures, protégés contre la concurrence des colons européens par la défense faite à ces colons de s'établir dans cette province, les Maures continuent de produire des grains qu'ils nous vendent, et de cette manière nous intéressons les populations indigènes à notre domination. C'était une des parties du système des Carthaginois.

Les Carthaginois ont eu de moins que nous deux grandes difficultés : d'abord le siège de leur domination était plus à l'est que le nôtre, et ils avaient affaire à un pays moins rude et à des peuples moins barbares, et cela est si vrai, que jusqu'ici notre domination a mieux réussi à Constantine, la plus orientale des provinces de la Régence, que partout ailleurs. De plus, ils n'ont pas eu à lutter contre le fanatisme religieux, et la différence de cultes n'envenimait point la guerre.

Quoi qu'il en soit, leur domination en Afrique a duré sept cents ans, et quand ils ont succombé, ce n'est point sous les coups des populations africaines, tant ces populations étaient affaiblies : c'est sous les coups de la fortune romaine, loin d'avoir

(1) Livre XXXVII, chap. 5.

(2) *Établissements français*, 825.

jamais eu rien à craindre de l'Afrique, c'est à l'aide de l'Afrique elle-même qu'ils ont failli conquérir le monde, tant ils avaient su s'y créer de forces. Dans les guerres puniques, il ne s'agissait de rien moins en effet que de l'empire du monde, et Polybe proclame hautement (1) que, quel que fût des deux peuples celui qui eût vaincu, il était le maître de l'univers. La Grèce en décadence ne pouvait pas résister au vainqueur. Carthage succomba sous la puissance de Rome, non pas parce qu'elle fut attaquée en Afrique et qu'elle y était plus faible qu'ailleurs, car ce n'est pas Scipion qui le premier s'avisait de porter la guerre en Afrique; Régulus l'avait fait avant lui, et Agathocle l'avait fait avant Régulus. Carthage, selon la réflexion de Polybe, succomba parce qu'à l'époque des guerres puniques, elle touchait déjà à la vieillesse, tandis que Rome était encore dans toute la verdure de la jeunesse, parce qu'il y a pour les États comme pour les hommes un âge de force et un âge de faiblesse. Mais comme un historien moraliste tel que Polybe ne peut guère se contenter de cette fatalité des choses humaines, il se hâte d'expliquer que ce qui faisait la faiblesse de Carthage et sa caducité, c'est que le peuple à Carthage s'était emparé du pouvoir, tandis qu'à Rome le sénat avait encore toute l'autorité, si bien que d'un côté c'était tout le monde qui gouvernait, et que de l'autre côté, c'étaient les meilleurs et les plus sages. Ajoutez que Rome avait encore toutes ses vieilles vertus, tandis que Carthage avait déjà poussé jusqu'à l'extrémité les vices de sa constitution sociale, l'esprit de gain, d'avarice et de vénalité. Ce que j'aime dans les historiens de l'antiquité, c'est que chaque peuple y fait sa propre destinée par ses vices ou par ses vertus; ils expliquent tout par la morale. Cela vaut mieux que d'expliquer tout par la nécessité, et cela même est plus clair.

II.

DE L'AFRIQUE SOUS LES ROMAINS.

De tous les conquérants de l'Afrique, les Romains sont ceux qui ont eu la meilleure chance, et c'est nous qui avons la plus mauvaise. Voici ce que je veux dire.

Les Romains prirent l'Afrique des mains des Carthaginois, et ce fut pour eux un grand avantage. Le travail de la civilisation était fait; ils n'eurent qu'à en hériter. Entre leurs mains, cette civilisation s'accrut d'une manière merveilleuse, et les plus beaux jours de l'Afrique sont assurément ceux de la domination romaine. Carthage, qu'Auguste avait rebâtie (29 avant J.-C.), devint bientôt la seconde ville de l'empire, et sa prospérité ne nuisit pas à la grandeur de Rome, comme l'avaient craint ceux qui reprochaient aux Gracchus l'idée qu'ils eurent les premiers de rebâtir Carthage. Placée au milieu de la contrée de l'Afrique la plus anciennement civilisée, à l'abri des invasions des Maures et des Garamantes, cette ville jouit pendant plus de quatre cents ans d'une paix et d'une sécurité admirables; car ce ne fut qu'en 424, et quand l'Afrique allait bientôt échapper aux Romains, qu'elle fut fortifiée. Ces jours de paix et de jouissance que Carthage partageait avec toutes les villes de l'empire romain n'étaient interrompus que par l'avarice des gouverneurs romains, et encore la province pillée avait-elle la consolation de pouvoir souvent faire con-

(1) Livre XXXVII, chap. 1.

damner pour crime de concussion son prêteur ou son proconsul. Parfois encore quelques courtes émeutes populaires troublaient le repos de la ville, et les anciens n'ont pas dédaigné de mentionner, comme un trait distinctif des émeutes de Carthage et d'Alexandrie, la part tumultueuse qu'y prenaient les enfants (1), et ce trait, qui ne nous étonne plus, sert encore à montrer que Carthage et Alexandrie étaient vraiment des capitales, c'est-à-dire des villes où la curiosité et le goût du bruit triennaient dans les séditions plus de place que la colère et la haine.

Les loisirs de la paix eurent à Carthage l'effet qu'ils ont toujours : ils développèrent les esprits, favorisèrent les lettres et les arts et corrompirent les mœurs. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, peint Carthage comme une ville pleine des plus impurs amours, et Salvien, censeur plus violent que saint Augustin qui n'accuse les autres qu'en s'accusant d'abord lui-même, Salvien représente cette ville comme l'égout des vices du monde entier, et prétend même qu'il est aussi extraordinaire de voir un impudique qui ne soit pas Africain qu'un Africain qui ne soit pas impudique. Cette licence de mœurs tenait au climat, mais elle tenait aussi au mélange des populations établies sur la côte d'Afrique. En effet, les peuples, ce qui est triste à dire, se mêlent plus par leurs vices que par leurs vertus. A côté de cette corruption, les lettres fleurissaient à Carthage, et il est à remarquer que quelques-uns des noms les plus éclatants de la littérature latine, dans les derniers temps, appartiennent à l'Afrique; ainsi Apulée, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, saint Augustin enfin. L'amour et le génie des lettres, languissants et presque morts à Rome, semblaient s'être ranimés en Afrique; et si les écrivains de l'Afrique n'ont pas la correction et l'élégance des rhéteurs de la Gaule, alors célèbres, ils ont plus de vivacité et plus d'énergie. Ils sont à la fois recherchés et forts; recherchés, parce qu'ils parlent une vieille langue; forts, parce qu'ils ont une véritable originalité qu'ils tiennent, les uns de leur climat et de leur génie, comme Apulée, les autres du climat, du génie et de la religion, comme saint Augustin. Ajoutons que les arts n'étaient pas moins cultivés que les lettres. Partout s'élevaient des monuments dont les ruines aujourd'hui frappent d'étonnement les soldats de notre armée d'Afrique, et je lisais dernièrement, dans une histoire de l'Algérie, par le docteur Wagner, écrivain allemand qui a fait, par curiosité, l'expédition de Constantine avec nos troupes, je lisais l'admiration de nos soldats, quand, marchant sur Constantine et fatigués de la tristesse de la route, ils découvrirent tout à coup les ruines de l'ancienne Calama, Ghelma. Personne, dit le docteur Wagner, ne s'attendait à cette rencontre, et ces grandes ruines jetées dans la solitude ranimèrent l'esprit de l'armée, qu'elles avertissaient d'une façon solennelle qu'avant la France il y avait eu un peuple qui avait conquis et civilisé cette terre, et qu'il n'y avait pas un coin de l'Afrique septentrionale, si stérile qu'il parût être, qui n'eût quelque monument imprévu du haut duquel Rome contemplait la France. Ainsi l'armée trouvait, pour ainsi dire, partout des témoins inattendus de son courage et de sa patience; ainsi les Romains avaient su pacifier et organiser l'Afrique. Mais Carthage, ne l'oublions pas, avait préparé cette grande œuvre.

La France en Afrique a eu plus mauvaise chance. Les Romains, en effet, n'avaient qu'à continuer l'œuvre commencée; nous avons tout à faire. Ils succédaient à un peuple civilisé; nous succédons à un peuple barbare. Depuis les Vandales, qui furent les premiers destructeurs, la civilisation n'a eu en Afrique que quelques mo-

(1) Polybe, livre XV, chap. 50.

ments à peine; mais ces trêves de la barbarie ont été courtes, et depuis le *xvi^e* siècle surtout, depuis la fondation des régences barbaresques, l'Afrique n'a plus déchu par degrés de son ancienne prospérité; elle a été précipitée plus profondément chaque jour dans la barbarie. C'est à cette destruction progressive que nous succédons pour l'arrêter. De là, les efforts que nous avons à faire; de là, les difficultés que nous rencontrons. Le passé aidait les Romains; il lutte contre nous.

Quelle que soit la différence entre l'état de l'Afrique en 1850 et son état à l'époque de la conquête romaine, essayons pourtant d'expliquer les causes et les moyens de la domination romaine en Afrique, et recherchons surtout quels sont parmi ces moyens ceux qui sont encore applicables aujourd'hui.

Quand Scipion débarqua en Afrique, il connaissait déjà le caractère de ces Numides, dont Rome allait d'abord se servir contre Carthage et que plus tard elle devait combattre sous Jugurtha. Scipion savait déjà quelle haine divisait les deux royautes numides, celle de Syphax et celle de Massinissa. Lorsque Massinissa combattait sous les drapeaux des Carthaginois, Syphax était du côté des Romains; lorsque Syphax quitta les Romains pour Carthage, Massinissa alors quitta Carthage pour les Romains. L'histoire de Massinissa suffisait aussi pour montrer à Scipion avec quelle mobilité les tribus numides passaient d'un roi à l'autre. Cette histoire est un véritable roman (1). Forcé de revendiquer son royaume les armes à la main, d'abord vainqueur, bientôt vaincu, poursuivi avec acharnement jusque dans le désert, échappant avec peine à cette poursuite opiniâtre, cru mort, et sauvé des coups de ses ennemis par le bruit même de sa mort, Massinissa n'avait avec lui que deux mille cavaliers quand le lieutenant de Scipion, Lelius, aborda en Afrique, et c'est ainsi qu'il vint le joindre en fugitif plutôt qu'en allié. Mais dès qu'il marchait à côté des légions romaines, Massinissa ne doutait plus de sa victoire contre Syphax; il savait en effet l'irrésistible ascendant de l'infanterie romaine sur les Numides. Les Numides étaient excellents pour faire la guerre comme la faisaient entre elles les tribus africaines, une guerre de surprise et d'incursion; mais ils ignoraient l'art des batailles rangées, ils n'avaient pas d'infanterie, et la fougue de leurs cavaliers venait se briser contre l'immobilité des légions romaines.

Syphax avait la même idée que son rival Massinissa sur cette infériorité des Numides contre les Romains, faute d'infanterie régulière. Abd-el-Kader, de nos jours, en s'efforçant de créer une infanterie régulière, semble aussi faire le même aven, et il est curieux de comparer les tentatives qu'avait faites Syphax pour remédier à cette cause de faiblesse, et celles qu'Abd-el-Kader fait maintenant dans la même pensée.

Syphax, dix ans avant la bataille de Zama, voulant passer du parti des Carthaginois dans le parti des Romains, envoya des agents aux deux Scipions, père et oncle de l'Africain, qui commandaient alors les armées romaines en Espagne. Les Scipions, à leur tour, envoyèrent à Syphax trois centurions, ne voulant pas sans doute risquer des ambassadeurs de plus haut rang, et ces trois centurions étaient chargés de promettre à Syphax l'amitié du peuple romain. Le roi barbare, s'entretenant avec eux de la manière dont les Romains faisaient la guerre et de leur discipline, comprit bientôt combien de choses il ignorait sur ce point, et il pria les centurions de lui rendre un grand service, comme à un ami et un allié du peuple romain; ce service était qu'un d'entre eux restât auprès de lui pour instruire ses troupes à la

(1) Tite-Live, livre XXIX, chap. 29 et suiv.

discipline romaine; les deux autres retourneraient rendre compte de leur mission. « Les Numides, disait Syphax (1), ne savent pas combattre comme fantassins; ils ne connaissent que les combats de cavalerie, et c'est ainsi qu'il avait appris lui-même à faire la guerre, selon les usages de ses ancêtres. Mais aujourd'hui, ayant à combattre les Carthaginois, qui avaient une infanterie redoutable, il fallait qu'il leur opposât une force égale, il fallait donc qu'il eût de l'infanterie. Il ne manquait pas d'hommes pour faire des soldats, mais il n'avait personne qui pût les instruire aux manœuvres militaires; son infanterie n'était qu'une masse confuse qui combattait au hasard et sans règle. » Les centurions consentirent à la demande de Syphax, et Satorius, l'un d'eux, resta près du roi. Il instruisit les Numides dans la discipline romaine, les habitua à garder leurs rangs, à manœuvrer régulièrement, et parvint à créer une infanterie qui, dès la première bataille entre Syphax et les Carthaginois, décida la victoire en faveur de Syphax.

C'est à ce moment que les Carthaginois, fidèles à leur système d'opposer toujours les Numides aux Numides, décidèrent Gala, père de Massinissa, à s'allier avec eux, et Massinissa, âgé alors de dix-sept ans, unissant ses troupes aux *légions* des Carthaginois, c'est le mot dont se sert Tite-Live, vainquit Syphax dans un grand combat.

Cette prompte défaite de Syphax après sa première victoire prouve que cette infanterie formée par le centurion romain, et dont Syphax était fier, était encore très-médiocre : elle était bonne contre les Numides, habitués au pêle-mêle de la guerre africaine; mais, quand elle rencontrait l'infanterie européenne et ces *légions carthaginoises*, comme dit Tite-Live, recrutées en Espagne et en Gaule, elle ne pouvait pas soutenir le choc. Cela s'est vérifié de nos jours non-seulement en Afrique, mais en Syrie, où les troupes égyptiennes, instruites par des officiers européens, ont battu aisément les troupes turques, et ont été battues à leur tour par les Européens. La barbarie, quand elle est encore toute pure, résiste souvent à la civilisation, parce qu'elle la déconcerte par la sauvage brusquerie de ses attaques; mais la demi-civilisation est toujours vaincue par la civilisation complète. Si les Carthaginois furent battus la première fois par Syphax, c'est qu'ils ne s'attendaient pas à combattre une infanterie régulière, et qu'ils s'étaient préparés seulement à une guerre d'Afrique; cette surprise causa leur défaite (2).

Venons maintenant au détail des tentatives faites par Abd-el-Kader pour créer une infanterie régulière, et voyons si ces essais de civilisation européenne ont quelque chose de dangereux pour nous.

Abd-el-Kader a élevé sa puissance à l'aide des mœurs et des idées arabes, et il veut la maintenir et l'étendre à l'aide des arts et de la science de l'Europe. Cette tentative est hardie, mais elle est contradictoire. Abd-el-Kader parviendra-t-il à concilier cette contradiction, ou viendra-t-il y échouer et s'y perdre? C'est une grande question. Quoi qu'il en soit, il y a des choses de l'Europe et de la civilisation qu'il a voulu avoir, et avoir promptement, avec l'impatience de désirs naturelle aux barbares et

(1) Tite-Live, livre XXIV, chap. 48.

(2) Je remarque en passant que pareille chose leur était déjà arrivée dans leur guerre contre les mercenaires. Un jour, Hannon battit les mercenaires révoltés; mais, habitué qu'il était à combattre les Numides, qui, une fois dispersés, ne reprenaient plus leurs rangs, il ne songea point qu'il avait cette fois à combattre des troupes qui avaient fait la guerre en Sicile et en Espagne. Il ne poursuivit pas ses ennemis battus, et ceux-ci alors, reprenant leurs rangs, se retournèrent et battirent Hannon, qui se croyait trop tôt vainqueur.

aux sauvages, et qu'il a eues. Il a une infanterie régulière avec des tambours et de la musique, et cette infanterie manœuvre tant bien que mal à la manière européenne; il a des ingénieurs, des usines, des fonderies; mais quelle est la qualité de tout cela? la civilisation en effet a de nombreux degrés, et il y a une variété infinie dans la qualité des biens qu'elle procure. Tantôt son attirail est un moyen de force et de puissance, tantôt il n'est qu'un vain amusement et une trompeuse apparence, et, disons-le en passant, ce genre de duperie est ordinairement le propre des princes barbares qui, se prenant tout à coup d'une belle passion pour la civilisation, veulent l'imiter sans la connaître. C'est ce qui était arrivé au sultan Mahmoud, qui souhaitait avec une ardeur despotique toutes les merveilles européennes dont il entendait parler, et qu'on satisfaisait par des simagrées ou des miniatures de civilisation dont il ne comprenait pas la fausseté et le ridicule, faute d'avoir vu l'Europe. J'ai souvent entendu comparer le sultan Mahmoud à Pierre-le-Grand, et on mettait les échecs de Mahmoud sur le compte de l'inaptitude et de l'apathie de ses sujets. C'est une grande erreur selon moi. Pierre-le-Grand, quand il voulut civiliser la Russie, vint en Europe étudier la civilisation qu'il voulait imiter. Il ne la jugea pas, du fond de son palais, sur des échantillons apportés par des aventuriers ou des charlatans; il vint la voir, et de cette façon il échappa aux duperies. C'est la grande différence entre Pierre-le-Grand et le sultan Mahmoud, qui n'a connu et n'a emprunté de la civilisation européenne que ses dehors et ses trompe-l'œil, et parmi ces trompe-l'œil je mets sans hésiter la charte elle-même de Gulhané, qui est, pour ainsi dire, une œuvre posthume (et aujourd'hui morte) du sultan Mahmoud.

La réflexion que je viens de faire sur le sultan Mahmoud ne m'éloigne pas d'Abd-el-Kader, car, selon moi, les tentatives de civilisation européenne faites par Abd-el-Kader se rattachent à ce pervertissement de l'Orient, qui semble l'œuvre réservée à notre siècle. L'Orient, en ce moment, se corrompt plus qu'il ne se civilise, car, s'il gagne quant à la civilisation matérielle, il perd chaque jour quelques-uns des éléments de sa civilisation morale. Dirai-je enfin toute ma pensée? L'Europe assurément est assez savante pour instruire l'Orient; mais elle n'est pas assez vertueuse pour le civiliser, et les airs de moralité que nous prenons avec ce pauvre Orient ne nous vont guère, je le crains du moins. La régénération religieuse et morale de l'Europe devrait, de bonne foi, précéder la civilisation de l'Orient; alors nous aurions droit de nous ériger en législateurs. Enfin, je remarque dans l'histoire que, lorsque l'Orient est venu civiliser l'Occident, cela a toujours bien réussi pour deux raisons: la première, c'est que l'Orient apportait toujours à l'Occident une religion, *sacra deosque dabo*, dit Énée aux Latins: le culte est la forme, pour ainsi dire, nécessaire de toutes les civilisations introduites par l'Orient; la seconde, c'est que le génie européen est éminemment propre à perfectionner et que l'Europe a toujours su élever et épurer, même pour le culte, la civilisation qu'elle recevait de l'Orient. Au contraire, toutes les fois que l'Occident, devenu fort et puissant à l'aide des dons de l'Orient, a voulu à son tour civiliser l'Orient, cela a toujours médiocrement réussi, soit que l'Occident n'ait pas en lui la vertu génératrice et qu'il n'ait que la puissance de culture et de perfectionnement, soit que la civilisation, quand il la reporte en Orient, soit déjà vieillie et épuisée; et ce qui est curieux, c'est que la forme de la civilisation occidentale, c'est toujours la science et la politique et non la religion et le culte, l'idée de l'homme enfin plutôt que l'idée de Dieu. L'histoire de la Grèce vérifie ces remarques. Voyez les belles

et grandes choses qu'a faites la Grèce avec le principe de civilisation qu'elle reçut primitivement de l'Orient; et lorsque, sous Alexandre, cette même Grèce se mit à civiliser l'Orient, que lui donna-t-elle? le règne des Lagides en Égypte et des Séleucides en Syrie, c'est-à-dire une époque sans force et sans vertu, où il n'y a plus de ces grands caractères qui élèvent l'histoire au ton du poëme épique et la gravent dans la mémoire des peuples. Je sais qu'en parlant ainsi je contrarie l'école des publicistes qui regardent l'unité du monde grec ou du monde romain comme un grand bien, et qui espèrent pour l'Europe un avenir de ce genre. Cet avenir est possible et prochain, j'en ai peur; mais ces grands aplatissements de l'humanité sous le même niveau ne me tentent nullement, et même il n'y a de noms dans l'histoire, sachons-le bien, que pour ceux qui ont fait ces terribles nivellements, Alexandre, Scipion, César, Napoléon, parce que l'homme se souvient de ce qui l'écrase, et pour ceux qui y ont résisté et qui sont morts avec les lois et la liberté de leur pays, Démosthènes, Annibal, Aratus, Philopœmen, pour ceux enfin qui ont mieux aimé périr que s'incliner, quoiqu'il ne manquât pas aussi de gens pour leur dire qu'ils ne s'inclinaient que pour entrer dans la communion de la même civilisation.

La vie d'Abd-el-Kader depuis dix ans représente en miniature ces diverses phases du monde. Il est né et a grandi à l'aide de la civilisation orientale; il veut vivre et grandir encore à l'aide de la civilisation européenne. C'est le drame de l'humanité resserré dans la vie d'un homme. Fils d'un marabout respecté, c'est par une sorte d'inspiration religieuse que son père l'a désigné aux tribus qui cherchaient un arbitre dans leurs querelles; car Abd-el-Kader était un de ses derniers enfants. Il est petit, il est maigre, il a l'air faible; mais c'est un saint, c'est un prophète. Sa vie est pure et rigide; il a fait le pèlerinage de la Mecque et il en a rapporté une amulette mystérieuse qui l'a sauvé déjà deux fois des mains des Français. C'est là ce qui a fait son autorité. Les tribus n'avaient pas besoin d'un chef militaire; elles avaient besoin d'un juge, et d'un juge inspiré par Dieu. C'est à ce titre seulement qu'elles pouvaient lui obéir. Abd-el-Kader n'a point de tribu particulière qui marche sous son étendard, et même il ne porte pas d'armes et ne combat pas. Il prie et il juge, voilà ses fonctions; mais c'est là le souverain pouvoir. Chef de tribu, il aurait des rivaux; prêtre et juge, il n'a que des fidèles et des clients, tant la religion domine toutes choses en Orient, même la force. C'est donc par la religion et selon les mœurs et les idées orientales qu'Abd-el-Kader s'est élevé. C'est en prêchant la guerre sainte contre les Français, c'est en se faisant l'apôtre et le vengeur du mahométisme, qu'il s'est rendu puissant parmi les siens, redoutable parmi ses ennemis. Dans les commencements d'Abd-el-Kader, tout est de l'Orient, rien n'est de l'Europe. Mais Abd-el-Kader avait vu la civilisation européenne; il avait vu quelle force elle donnait à ceux qui la possédaient, et il avait conçu l'idée de s'en servir pour consolider sa puissance. La civilisation orientale l'a fait prêtre souverain; il veut que la civilisation européenne le fasse roi. Pour cela, il faut une armée régulière et permanente, recevant une solde, et qui défende son pouvoir contre les armes des Français et contre la jalousie des chefs de tribus. Pour avoir une armée soldée, il faut des impôts réguliers; de là la nécessité d'un système administratif. De plus il faut des armes pour équiper cette armée; de là la nécessité d'établir des fonderies, d'exploiter les mines de l'Atlas; de là le besoin d'ouvriers et d'ingénieurs habiles; de là enfin un perpétuel recours à l'Europe.

Le malheur pour Abd-el-Kader, et ce malheur est celui de presque tout l'Orient, c'est qu'il n'a eu pour premiers initiateurs venus de l'Europe que des ignorants ou

des charlatans. L'Église, quand elle envoie des missionnaires, choisit dans son élite. Je ne sais pourquoi les missionnaires de la civilisation moderne en Orient n'en sont ordinairement que le rebut. Ceux qui n'ont pas pu réussir en Occident, faute de talent ou faute de bonne conduite, vont instruire et civiliser l'Orient; l'Europe ne donne que ce qu'elle ne veut pas. Ainsi les instructeurs des troupes régulières d'Abd-el-Kader ne sont que des soldats qui désertent par esprit de vagabondage, ou des condamnés militaires qui fuient leur peine. Avec de pareils maîtres, l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader n'est guère instruite. Elle est bonne peut-être à la parade et pour faire la guerre aux tribus arabes; mais, quand vient le jour du combat contre l'infanterie européenne, le Bédouin, n'ayant point confiance dans une discipline qu'il connaît mal, laisse là les manœuvres européennes, et reprend sa vieille manière de combattre. C'est à peu près l'histoire de l'infanterie régulière du roi Syphax, battant les Numides et battu par les légions carthaginoises. Même genre de maîtres : ici un centurion, qu'à Rome on traitait dédaigneusement de moitié soldat et moitié valet (1); là des déserteurs et des condamnés. Même résultat aussi : une demi-instruction qui vient échouer devant une instruction plus complète.

Abd-el-Kader n'a pas en la main plus heureuse pour les ouvriers et pour les ingénieurs que pour ses instructeurs militaires. Quand, après le traité de la Tafna, Mouloud-Ben-Arach vint à Paris, comme envoyé d'Abd-el-Kader, il parvint à engager quelques ouvriers fondeurs et mécaniciens, et une sorte de contre-maître ou de chef d'atelier, nommé Guillaumin, se décida, par l'appât du gain, à se mettre à leur tête. Ils arrivèrent auprès d'Abd-el-Kader; mais les ouvriers ne savaient que la pratique de leur état; et le contre-maître n'en savait guère davantage. Or, dans un atelier de Paris ou de Londres, la pratique suffit, parce que tous les instruments et tous les moyens de travail étant préparés d'avance, l'ouvrier peut aisément suivre sa routine. Mais, en Afrique, tout manque; il faut suppléer à tout par l'esprit d'industrie et d'expédient. Les ouvriers et le contre-maître de Ben-Arach furent déconcertés; ils perdirent confiance et ils perdirent crédit. Les Arabes ne crurent plus à une science qui avait besoin de tant de secours et de tant d'aides divers. Guillaumin découragé voulut quitter Abd-el-Kader, et, comme on le retenait presque captif, il s'enfuit; mais il fut assassiné dans le désert.

Un autre renégat français vint remplacer Guillaumin auprès d'Abd-el-Kader. Celui-là était le contraire de son devancier; il n'avait que la théorie des sciences; il avait tout appris dans les livres, et au nom de ses livres promettait monts et merveilles. Ainsi, l'émir a eü d'abord affaire aux deux défauts opposés de notre civilisation, la routine qui se trouble dès qu'elle ne retrouve plus ses habitudes, et la théorie bavarde et présomptueuse, qui croit savoir tout faire parce qu'elle n'a jamais rien pratiqué. La fièvre européenne des travaux publics sembla un instant avoir gagné les Arabes. Le renégat français, qui, pour mieux témoigner son dévouement, avait voulu porter le nom d'Abd-el-Kader, allait cherchant les chutes d'eau pour établir des usines, sondait les terres pour découvrir des mines, mesurait, alignait des terrassements; puis, quand il fallut construire un fourneau pour fondre le minerai, il savait fort bien, il est vrai, de quelle manière le fourneau devait être construit pour perdre le moins possible de chaleur; mais il ne put pas fabriquer de bonnes briques pour faire son fourneau. On prétend cependant que, grâce à un vieil ouvrier maure qui savait de père en fils l'art de fabriquer la brique, la civili-

(1) Tite-Live, livre XXX, chap. 28.

sation est parvenue à construire son fourneau, et que l'émir a aujourd'hui une fonderie et une fabrique d'armes.

Le propre de cette civilisation vantaise et gasconne qui s'est introduite auprès d'Abd-el-Kader, c'est de faire fermenter les imaginations. C'est ainsi qu'un autre renégat français, qui semblait remplir auprès d'Abd-el-Kader les fonctions de publiciste, et qui lui traduisait, dit-on, quelques-uns des articles de nos journaux, lui avait suggéré l'idée d'une ambassade et d'une alliance avec la Russie : tant il est vrai que les idées les plus chimériques et ce don de faire croire à l'impossible, qui est un des talents de la politicomanie moderne, ont déjà été essayés auprès d'Abd-el-Kader. Le malheur pour ces chefs à moitié barbares de l'Orient ou de l'Afrique qui veulent être civilisés, c'est qu'ils ne peuvent pas, faute d'expérience, pénétrer le vide de tous les projets qui les assaillent. Cherchant à expliquer les mœurs et les idées européennes, qu'ils ne connaissent pas, par les mœurs et les idées de l'Orient, ils font, quelle que soit leur intelligence, les plus singulières bévues. On me contait par exemple qu'une espèce de courtier italien, chargé par Abd-el-Kader d'aller lui acheter des fusils en Europe, avait reçu de lui une grosse somme d'argent; et pour garantir à l'émir son retour, l'Italien lui avait laissé en dépôt deux femmes qui l'accompagnaient, deux aventurières qu'Abd-el-Kader accepta comme un excellent cautionnement, croyant qu'en Europe comme en Orient la femme est la propriété la plus sacrée de l'homme. A ce marché, l'Italien a gagné l'argent qu'il emporte et le gage qu'il laisse.

J'ai parlé avec quelques détails des essais de civilisation faits par Abd-el-Kader pour deux raisons : la première, c'est que nous verrons, en étudiant les moyens de domination des Romains en Afrique, combien le désir des princes numides d'être initiés à la civilisation a aidé à leur soumission; la seconde raison, c'est que je crois qu'Abd-el-Kader, en cherchant à fonder un État civilisé, loin de devenir plus redoutable pour nous, devient plus faible. Cette infanterie régulière qu'il forme à grand-peine, ces forteresses qu'il bâtit avec d'énormes dépenses, tout cela sont des prises que nous avons sur lui. Ce que je crains dans Abd-el-Kader, c'est l'Arabe, c'est l'arbitre religieux des tribus, c'est l'apôtre qui prêche la guerre sainte. Ce qui me rassure, c'est le civilisateur européen, c'est l'organisateur des impôts réguliers, c'est le novateur dupe. Le sultan Mahmoud s'est perdu par ce système. Le vice-roi d'Égypte n'y a réussi que tant qu'il a eu affaire aux Orientaux, et il a échoué dès qu'il a eu contre lui les Européens. Avant ces exemples récents, les rois numides en Afrique avaient enseigné par leur chute que la civilisation ne recule pas devant ses imitateurs, et qu'elle est toujours plus forte que ceux qui la contrefont.

La première chose que je remarque de la conquête romaine en Afrique, c'est sa marche : les Romains s'avancent de l'est à l'ouest, ils vont des Carthaginois aux Numides et des Numides aux Maures, et, grâce à cet ordre de leurs conquêtes, ils vont d'un peuple plus civilisé à un peuple moins civilisé, de manière qu'ils sont plus forts à mesure aussi qu'ils trouvent plus d'obstacles dans leurs ennemis. La défaite de Carthage civilisée aide à la défaite de la Numidie demi-barbare, et la soumission de celle-ci aide à contenir dans l'obéissance la sauvage fierté des Maures. Notre marche en Afrique a été moins régulière et moins avantageuse, car, débarqués à Alger, nous avons eu affaire dès le début aux populations les plus barbares, et nous avons à dompter dans nos commencements les ennemis que Rome n'a domptés qu'à la fin de sa conquête.

Une fois les Carthaginois écartés de la lice par la bataille de Zama, Rome n'avait

plus devant elle en Afrique que les Numides. Jusqu'à Jugurtha cependant, la guerre n'éclata pas entre Rome et les Numides. Ce n'est pas que Massinissa lui-même, ce fidèle allié des Romains, ne comprit le sort que l'avenir gardait à la Numidie; mais il comprenait en même temps que cet avenir était inévitable. Parfois néanmoins il espérait être soulagé du poids de l'amitié romaine: ainsi Tite-Live (1) raconte qu'au moment de la guerre entre Rome et le roi de Macédoine, toutes les nations étant attentives à l'issue de cette lutte qui devait décider de l'empire du monde, Massinissa, qui envoyait aux Romains du blé, des troupes auxiliaires, des éléphants de guerre et son fils Misagenes, avait cependant fait ses plans pour l'une et l'autre fortune; « si Rome était victorieuse, il resterait tel qu'il était, car les Romains, qui alors soutenaient Carthage contre lui, ne permettraient pas qu'il envahit le territoire des Carthaginois; tandis que si les Romains étaient défaits, l'Afrique tout entière tomberait en sa puissance. » Rome l'emporta, et la politique du sénat continua à façonner peu à peu l'Afrique à son joug, tantôt poussant Massinissa contre Carthage, tantôt le contenant. Pendant ce temps-là, les chefs numides s'instruisent aux mœurs et aux idées romaines. Vermina, fils de Syphax, Gulussa, Masgaba, Misagenes, fils de Massinissa, s'étudient à qui sera le plus Romain, à qui prendra le mieux le ton de la civilisation. Les fils de Massinissa viennent même plusieurs fois à Rome. Le sénat aimait que les fils des rois étrangers vissent faire leur éducation à Rome. Il avait (2) accueilli avec plaisir les envoyés d'Ariarathe, qui amenaient à Rome le fils de ce roi de Cappadoce, afin, disaient-ils, qu'il s'habitua dès l'enfance aux mœurs et aux idées romaines. Jugurtha lui-même, pendant la guerre de Numance, avait servi sous le second Africain; il connaissait la civilisation romaine, surtout il en connaissait les vices, et c'est à l'aide de ces vices, à l'aide de la vénalité romaine, qu'il résista aux Romains. Il ne chercha pas à combattre la civilisation avec les forces maladroitement empruntées à cette civilisation; il la combattit par ses faiblesses, et voilà pourquoi il soutint si longtemps la lutte.

Après la défaite de Jugurtha, les Numides devinrent de plus en plus Romains, et quoique, sous Auguste, Rome ait encore laissé debout un royaume de Mauritanie (composé de la province d'Alger et d'Oran), elle eut soin de donner ce royaume à Juba, un descendant de Massinissa, mais élevé à Rome, un savant, un littérateur, et dont Pline l'ancien a dit qu'il fut plus célèbre comme savant que comme roi (3). C'est ainsi que finissaient dans les loisirs de la littérature et dans une servitude parée du nom de royauté ces vieilles races barbares de la Numidie, peu à peu énervées par l'influence de la civilisation romaine.

J'ai parlé de Jugurtha: je ne veux faire sur la guerre que ce Numide soutint contre Rome, et qui fut le dernier effort de l'indépendance africaine, je ne veux faire qu'une seule réflexion. Je laisse de côté les ressemblances de tactique entre Jugurtha et Abd-el-Kader. Ce que je veux remarquer, ce sont les contre-coups que cette guerre avait dans le forum romain. J'ai souvent entendu dire à la chambre des députés, à l'occasion même de nos expéditions d'Afrique, qu'il était impossible de faire la guerre avec le genre de gouvernement que nous avons. Cette façon de discuter la justice et l'à-propos des expéditions, le talent et la conduite des généraux, affaiblit, dit-on, le ressort du commandement. Si quelques personnes ont jamais été

(1) Livre XLII, chap. 29.

(2) Tite-Live, livre XLII, chap. 19.

(3) « Studiorum claritate memorabilior etiam quam regno. » (Pline l'ancien, 5-1-16.)

tentées de se laisser aller à cette idée, qu'elles lisent la guerre de Jugurtha de Salluste, et elles seront bien étonnées de voir que la tribune romaine ne s'est pas fait faute d'attaquer les généraux qui commandaient contre Jugurtha, et que, loin qu'elle ait rien gâté par ses attaques, elle a servi les intérêts de la république. Jamais les partis ne furent plus acharnés qu'à ce moment. Ainsi un tribun du peuple ayant proposé une loi contre les fauteurs de Jugurtha, les patriciens voulurent éluder la loi par des délais et des ajournements; mais, dit Salluste (1), le peuple, avec une obstination incroyable, délibéra, vota et sanctionna la loi, séance tenante, bien plus par haine de la noblesse que cette loi menaçait que par amour de la république. Tel est l'acharnement des partis. *Magis odio nobilitatis cui mala illa parabantur quam cura reipublicæ : tanta libido in partibus!* Eh bien! ces agitations et ces violences populaires eurent un bon effet sur la guerre de Jugurtha, car, au lieu des généraux envoyés jusque-là en Afrique, et que Jugurtha achetait d'abord et battait ensuite, Rome envoya Metellus et Marius; et quand ce dernier, avant son départ, disait au peuple (2) : « Ayez bonne confiance, Romains, dans l'issue de la guerre de Numidie, car vous avez écarté tout ce qui jusqu'ici protégeait Jugurtha, la cupidité, la sottise et l'orgueil, » il avait raison, quoiqu'il eût raison avec l'insolence de l'esprit de parti. Dès que les Romains surent contenir leurs vices, Jugurtha perdit sa principale force, et il fut vaincu. Grâce à Dieu, les torts de nos généraux ne ressemblent pas aux torts des généraux romains, et ils n'ont pas besoin, pour être réparés, des remèdes énergiques et violents qu'invente la colère populaire. Les discussions tempérées de nos chambres suffisent à réparer le mal, quand il y en a; et, selon moi, ces discussions aident au succès de nos expéditions, au lieu de leur nuire. Si le gouvernement n'avait pas trouvé dans les chambres une ferme résolution de garder l'Afrique, je suis persuadé qu'il n'aurait pas pu maintenir notre conquête, comme il l'a fait, et ces chambres qui discutent sur les expéditions et sur les généraux, ce qui déplaît à quelques adeptes du gouvernement militaire, ce sont elles qui ont sauvé Alger, au lieu de le perdre.

Nous venons de voir de quelle manière Rome a conquis l'Afrique. Les causes de sa conquête furent son habileté à opposer les Numides aux Carthaginois et les Carthaginois aux Numides, la supériorité de sa discipline, l'influence de la civilisation, qui corrompt ses ennemis, et enfin sa persévérance, qui fut infatigable. Voyons maintenant de quelle manière Rome a organisé et administré sa conquête; c'est ici surtout que nous trouverons des exemples à suivre et quelques-uns aussi à éviter.

Rome fut patiente pour conquérir l'Afrique, et elle fut patiente aussi pour la posséder. Ainsi, après la bataille de Zama, elle ne cherche pas à s'établir en Afrique, elle se contente d'étendre le royaume de Massinissa aux dépens du territoire de Carthage, sans cependant donner à son allié une trop grande prépondérance. On sait combien elle aimait à fonder des colonies dans les pays qu'elle avait conquis; c'étaient des garnisons et des forteresses contre ses ennemis. Cependant, après la seconde guerre punique, elle ne donne pas encore des terres à ses soldats en Afrique, mais en Italie, dans le Samnium et dans l'Apulie (3). Avant de coloniser l'Afrique, Rome veut d'abord que l'Italie soit tout entière romaine; ce n'est que plus tard,

(1) *Bellum Jugurth.*, chap. 44.

(2) *Ibid.*, chap. 87.

(3) « De agris veterum militum relatum est qui in Africâ bellum perfecissent; emensus divisisque ager Appulus et Sannes. » (Tite-Live, 51.)

entre la troisième guerre punique et la guerre de Jugurtha (146-118 avant J.-C.), que Rome ouvrit l'Afrique aux Romains et aux Italiens. Ils s'y jetèrent avec empressement : près de cent ans d'influence ou même de domination romaine avait préparé leur arrivée, et ils s'établirent dans les villes principales de l'Afrique. Quand Adherbal, poursuivi par Jugurtha, qui venait de faire tuer Hiempsal, s'enfuit à Cirtha (Constantine), ce sont des Romains ou des Italiens (1) qui défendaient la ville contre Jugurtha (2). Il y avait donc dès cette époque à Constantine (118 avant J.-C.) un grand nombre d'Italiens établis, plutôt sans doute comme commerçants que comme propriétaires, car Salluste dit plus bas (3), en parlant de Vacca ou Vaga, ville numide qui était le principal marché de la Numidie, que beaucoup d'Italiens y habitaient et y faisaient le commerce. Les commerçants italiens précédèrent donc en Afrique les propriétaires romains ; et quand ceux-ci s'y installèrent enfin, la conversion de la Numidie aux mœurs et aux idées romaines était déjà à moitié faite. Sous l'empire, au commencement du règne de Vespasien, il y avait dans la Mauritanie césarienne (province d'Alger) treize colonies romaines, et dans la Numidie (qui comprenait la province de Constantine) douze colonies (4). Mais il ne faut pas croire que ces vingt-cinq colonies représentent en Afrique tout ce qui appartenait aux Romains ; la propriété romaine en Afrique était à cette époque bien plus étendue ; les grands de Rome y possédaient des domaines immenses, et Pline dit qu'il y avait six propriétaires qui possédaient, entre eux six, la moitié de l'Afrique, quand Néron les fit périr. Cette phrase curieuse nous explique à la fois l'étendue de la propriété romaine en Afrique et sa constitution.

Que résulte-t-il de ces faits ? d'abord que la propriété romaine fut lente à s'établir en Afrique, et que les Romains attendirent prudemment que la conquête fût complète pour se substituer aux propriétaires du pays. Mais une fois commencée, cette substitution fut rapide, et la propriété romaine s'organisa en Afrique comme elle était alors organisée en Italie, c'est-à-dire qu'il y eut d'immenses domaines appartenant à un très-petit nombre de grands, et cultivés pour eux par des esclaves. La grande propriété, dit Pline, a fait la ruine de l'Italie, *latifundia Italianam perdidere*, parce que, substituant la grande exploitation à la petite, il arriva de là que le jour où le grand propriétaire était, ou proscrit par les empereurs, ou forcé d'aller s'établir à Byzance, ou ruiné par les incursions des barbares (et ce furent là, selon les temps, les trois causes principales de la chute des grandes familles romaines), ce jour-là, il y avait la moitié ou le quart d'une province livrée à l'abandon et à la stérilité, et la campagne romaine ne s'est jamais relevée de ce coup porté à sa vieille fécondité. En Afrique, le genre de culture du pays se prêtait fort bien à la grande propriété, car c'était un pays à blé : l'aristocratie romaine s'y fit donc aussi de vastes domaines dont le revenu était sûr, car c'était le blé de l'Afrique qui nourrissait Rome et l'Italie. Ici nous touchons à un des plus curieux rapports établis entre Rome et l'Afrique.

(1) Des Italiens plutôt que des Romains, Salluste disant, chap. 28 : « *Italicî quorum virtute mœnia defensabantur.* »

(2) « *Et nisi multitudo togatorum fuisset quæ Numidas insequentibus mœnibus prohibuit...* » (Sall., chap. 24.)

(3) Chap. 51.

(4) Introduction de M. Dureau de La Malle aux *Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger*, Imprim. royale, 1855, pag. 14.

En agriculture comme en politique, les Romains avaient l'avantage, en Afrique, d'hériter des œuvres des Carthaginois. Carthage honorait toutes les sources de la richesse, l'agriculture comme le commerce; et un de ses plus grands hommes, Magon, après avoir longtemps commandé les armées, revint cultiver ses champs et écrivit sur l'agriculture un ouvrage si estimé, qu'après la prise de Carthage le sénat ordonna qu'il fût traduit en latin. Rome trouva donc l'Afrique fertile et cultivée, grâce aux soins des Carthaginois, non que ceux-ci eussent cherché à introduire partout en Afrique les meilleurs procédés de culture et à changer brusquement les habitudes de l'agriculture indigène. Les peuples qui veulent fonder quelque chose ne commencent pas par tout déranger. Carthage laissa aux peuples indigènes leur vieille agriculture, et elle les obligea à cultiver assidûment leurs terres, en se faisant payer en blé le tribut qu'elle leur avait imposé. Mais autour de Carthage, et dans les lieux où les Carthaginois n'avaient ni périls ni ennemis, l'agriculture était plus parfaite : c'est là qu'on suivait les préceptes savants de Magon; c'est là que, selon sa manière fondamentale, les citoyens de Carthage venaient s'établir dans leur maison des champs, après avoir d'abord vendu leur maison de ville, afin de n'être point moitié citadins et moitié campagnards, ce qui est la manière de ne faire de bonnes affaires nulle part. Il y avait donc, en Afrique, sous les Carthaginois, en allant des côtes vers les montagnes qui fermaient l'intérieur du pays, il y avait plusieurs degrés d'agriculture, depuis l'agriculture savante des Carthaginois, jusqu'à l'agriculture plus grossière des indigènes. Mais peu à peu, et par le progrès naturel du temps, ces degrés se touchaient de plus près, et l'agriculture s'améliorait de proche en proche. Après la conquête romaine, comme la propriété ne passa pas tout à coup entre les mains des Romains, et que la substitution se fit lentement, il n'y eut point de secousse ni d'interruption dans la culture du pays : la terre fut toujours cultivée, et l'Afrique garda sa fertilité.

A la même époque, les campagnes de l'Italie se changeant peu à peu en jardins de plaisance pour satisfaire au luxe des patriciens de Rome, l'Afrique fut chargée, avec la Sicile, de nourrir l'Italie, devenue trop fière pour gagner son pain à la sueur de son front. Rome ne demandait plus à ses empereurs que du pain et des spectacles, et l'Afrique était excellente pour ces deux choses, car elle avait beaucoup de blé et beaucoup de bêtes féroces, qui venaient, dans les jeux du cirque, se déchirer entre elles ou déchirer des hommes pour amuser les Romains. De là, l'importance qu'avait pour les empereurs la province d'Afrique. L'Afrique tenait, pour ainsi dire, entre ses mains le destin des empereurs; en effet, quand le peuple romain était affamé ou oisif, il se révoltait et détrônait ses maîtres. C'était une femme qui, sous Néron, avait la première compris ou révélé ce secret d'État. Crispinilla, qui (1) avait été la première maîtresse de débauche de Néron, passa en Afrique pour faire révolter Claudius Macer, et sa première arme contre Galba était d'affamer Rome en arrêtant l'annone (l'envoi annuel du blé destiné à la nourriture du peuple). Quand Vespasien disputa l'empire à Vitellius, ce fut aussi en s'emparant de l'Égypte et de l'Afrique, les deux greniers de l'empire, qu'il chercha à détruire son adversaire (*clausis annonæ subsidiis, inopiam ac discordiam hosti facturis*). Non-seulement la vie du peuple romain et le repos de l'empire dépendaient des récoltes de l'Afrique; ils dépendaient aussi des flots et des vents. Sous Claude, les vents ayant retardé l'arrivée du blé d'Afrique, Rome n'avait plus que quinze

(1) Tacite, *Hist.*, I.

jours de vivres (1), ce qui causa une sédition. Le peuple entourra Claude, qui rendait la justice sur son tribunal, et le poussa avec des cris tumultueux jusque dans un coin du forum, où le pauvre empereur fut à grand'peine délivré par les préteurs, qui dispersèrent la foule. Autrefois, s'écrie Tacite à ce sujet, c'était l'Italie qui nourrissait les pays les plus éloignés; aujourd'hui, elle ne peut même plus se suffire à elle-même; ce sont les sueurs de l'Afrique et de l'Égypte qui nous nourrissent, et la vie du peuple romain est livrée aux hasards de la mer!

Jusque dans les derniers temps de l'empire, l'Afrique garda le privilège de nourrir Rome. A cette époque, Rome, déjà moins fière, ne demandait plus à ses maîtres que du pain (2), et ce pain, Gildon le retenait, s'étant révolté en Afrique contre l'empereur Honorius. C'est alors aussi que Salvien disait avec une cruelle ironie que les barbares, en prenant l'Afrique, avaient pris l'âme de la république, parce qu'aux yeux du censeur chrétien, cette vieille société matérialiste n'avait d'âme que le pain qu'elle mangeait.

L'annone africaine étant un des ressorts du gouvernement impérial, je m'explique aisément comment Néron fit périr les six propriétaires de la moitié de l'Afrique. Néron gagnait doublement à leur mort : d'abord il se débarrassait d'hommes qui pouvaient, par la famine, exciter une sédition à Rome, et de plus, par la confiscation de leurs biens, il enrichissait le domaine impérial et le mettait en état de satisfaire à la faim du peuple romain, la faim, seule et dernière mais terrible puissance qu'eût gardée le peuple romain. Les domaines confisqués faisaient en Afrique une administration particulière dont le chef s'appelait le préfet des fonds patrimoniaux, *prefectus fundorum patrimonialium*, tant on s'inquiétait peu de dissimuler l'origine de ces biens. Je m'explique aussi comment on interdisait l'Afrique aux exilés; ce n'était pas seulement parce qu'ils y auraient trop retrouvé les douceurs de la civilisation romaine : c'est parce que les empereurs ne se souciaient guère de peupler de mécontents une province dont dépendait le repos de l'empire.

Ainsi, sous les Romains, l'Afrique était admirablement fertile, puisqu'elle nourrissait l'Italie. Ainsi la propriété était entre les mains des Romains, puisque les empereurs reprenaient par la confiscation ce que les grands de Rome avaient pris peut-être aux indigènes par l'expropriation; mais l'expropriation, j'ai besoin de le répéter, s'était faite lentement et à mesure que la puissance romaine s'était consolidée.

Nous venons de voir l'état de l'agriculture et l'état de la propriété; voyons maintenant l'organisation du gouvernement des Romains en Afrique. Je ne parle pas ici de la hiérarchie administrative des employés romains en Afrique; je parle des moyens à l'aide desquels le pays était gouverné.

Ce qui fait, à mes yeux, le mérite principal du gouvernement des Romains, c'est sa diversité infinie. Ils ne s'étonnaient pas des différences de mœurs, de lois et d'institutions, et ne cherchaient pas à établir l'uniformité. Ils avaient le génie de gouvernement et non l'esprit de système. Rome laissait à chaque peuple et à chaque cité ses lois et ses institutions locales. Sous les Romains, les Grecs avaient encore leurs places publiques, leurs orateurs, leurs luttes de paroles; ils avaient des partis et des haines; ils s'exilaient, ils se condamnaient les uns les autres; ils se trouvaient

(1) Tacite, *Hist.*, XII.

(2) Nunc pabula tantum, dit Claudien,
Roma precor!

presque libres, se sentant toujours divisés et ennemis. Sous les Romains, les villes de l'Italie avaient gardé leurs municipes. Le monde enfin avait été conquis sans être dérangé, et voilà pourquoi il obéissait aisément. Nulle part cette sage diversité du gouvernement des Romains n'est plus sensible qu'en Afrique. Comme il y avait en Afrique, entre les diverses populations, différents degrés de civilisation, les Romains ne songèrent pas à gouverner les unes comme les autres, et ils approprièrent leurs moyens de domination ou d'influence au caractère de la population et de la contrée. Jusqu'à la conquête définitive de l'Afrique, c'est-à-dire jusqu'à la réduction en provinces romaines de la Mauritanie césarienne et de la Mauritanie tingitane (45 ans après Jésus-Christ), Rome eut pour politique de gouverner le pays par l'entremise de princes indigènes. Ainsi, après la prise de Carthage, elle fit, il est vrai, d'une partie des possessions carthaginoises une province romaine ; mais elle agrandit le royaume de Numidie. Après la destruction de Jugurtha, elle conserva encore ce royaume de Numidie, qu'elle affaiblit seulement en augmentant le royaume de Mauritanie, que possédait Bocchus, qui lui avait livré Jugurtha. César, après la défaite de Juba 1^{er}, fit de la Numidie une province romaine, et Auguste des deux Mauritanies, la Césarienne et la Tingitane (les provinces d'Alger et d'Oran), fit aussi une province romaine ; mais bientôt il reconnut qu'il s'était trop hâté, et, alors prenant une portion de la province de Numidie, il en créa un royaume qu'il donna à Juba II. Puis, quand l'influence de cette ombre d'un pouvoir national eut apaisé les haines qu'avait excitées contre Rome le gouvernement de l'historien Salluste, qui pilla effrontément sa province et revint à Rome écrire de belles phrases contre les patriciens déprédateurs du siècle de Jugurtha, Auguste reprit à Juba ce royaume de Numidie et lui en fit un autre des deux Mauritanies, encore quelque peu barbares. Juba les façonna à leur tour au joug de Rome, et, l'œuvre accomplie, Rome reprit à son fils Ptolémée ce nouveau royaume. Après la réduction de ce royaume en province romaine, Rome ne renonça même pas encore à se servir en Afrique de l'entremise des chefs indigènes.

Sur les côtes, tout était Romain, les magistrats et les habitants, les lois et les mœurs ; mais dans l'intérieur du pays, et surtout dans les deux Mauritanies, le pouvoir était partagé avec les chefs des tribus indigènes. Là, le gouvernement était mixte comme la population elle-même. L'histoire de la révolte de Firmus sous Valentinien fait connaître l'état singulier de ce pays. Nous y voyons des espèces de principautés désignées par les Romains sous le nom de *fundi*, ayant une petite forteresse qui sert de centre et où habite le chef. Ce chef paie tribut aux Romains ; il est pourtant presque indépendant. Ainsi Firmus est fils d'un petit roi maure de ce genre, nommé Nubal, et ce Nubal a beaucoup d'enfants, dont les uns sont au service des Romains, comme Zamma et Gildon, et dont les autres sont des chefs de tribus, tantôt soumises aux Romains et tantôt révoltées. Parmi ces tribus habitent des Italiens, des chrétiens, dont les évêques sont même employés par Firmus auprès du général Théodose pour obtenir la paix. Souvent aussi la même peuplade a un chef indigène et un préfet romain. C'est enfin le plus singulier mélange d'autorités diverses et d'idées contradictoires, car les mêmes tribus qui se révoltent contre Rome semblent cependant lui reconnaître une sorte de suprématie et le droit de conférer le pouvoir. Ainsi, quand Firmus (1) se déclare indépendant, c'est un tribun des troupes romaines, passé sous les drapeaux des rebelles, qui le couronne avec un col-

(1) Ammien Marcellin, liv. XXIX, chap. 5.

lier militaire, et cet ornement semble un diadème légitime, parce qu'il est romain. Il y a plus : les tribus indépendantes des montagnes ne reconnaissent pour chef que celui à qui l'empereur a conféré les insignes du commandement (1). Singulier hommage rendu à la grandeur romaine, et qui n'a point droit de nous étonner, car au moyen âge il fallait que les empereurs d'Allemagne allassent aussi se faire couronner à Rome, qui semblait encore le sanctuaire du pouvoir. Les empereurs pouvaient combattre le pontife romain, mais ils devaient recevoir de lui l'investiture souveraine.

Qu'il me soit permis, à ce sujet, de faire un rapprochement et une réflexion.

Cette idée que les Maures avaient des Romains et de leur droit de suprématie, nous l'avons retrouvée en Afrique, et nous nous en sommes servis; mais nous ne nous en sommes pas servis avec assez de confiance. Habités à obéir au maître d'Alger, les Arabes, après la conquête, nous demandaient des chefs, et nous leur en avons donné. Malheureusement ils se sont bien vite aperçus que nous n'avions pas, en leur donnant des chefs, la même idée qu'ils avaient en nous les demandant. Comme c'est le peuple le moins révolutionnaire du monde, quoique le moins docile au joug, ils paraissent croire que le pouvoir n'est pas quelque chose d'humain et peut créer à volonté. Aussi ils le cherchent non point en eux-mêmes, non point dans la tribu rassemblée, ils le cherchent dans ce qu'ils sentent au-dessus d'eux, dans la force victorieuse et conquérante qui brise les murailles, ou dans la religion qui inspire les prophètes, dans les Français qui ont conquis Alger, ou dans le descendant des marabouts, dans Abd-el-Kader. Quant à nous, notre tort peut-être, c'est de n'avoir pas cru davantage à la légitimité de notre pouvoir. Mais, hélas! comment croire en Afrique que le pouvoir est quelque chose de divin quand on vient à Paris de le briser en trois jours comme quelque chose d'humain, et de le briser justement, si bien que contre l'idée de la divinité du pouvoir il y avait pour nous les deux plus puissants arguments de la terre, le souvenir de son injustice et l'exemple de sa faiblesse? Voilà, disons-le franchement, ce qui nous a trompés; voilà pourquoi il nous a paru tout simple, à la Tafna, de traiter avec Abd-el-Kader. N'était-ce pas un pouvoir légitime, puisque c'était un pouvoir né du pays et créé par le consentement des tribus? Aussi l'avons-nous reconnu, et par là nous lui avons, pour ainsi dire, donné l'investiture qui lui manquait, et nous l'avons donnée, ce qu'il y a de pis, en révélant du même coup aux Arabes que nous ne croyions pas avoir le droit de la donner.

Mieux avisés que nous de ce côté, les Romains ont toujours paru penser qu'il y avait en eux je ne sais quel droit mystérieux de commandement.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Ils se sont crus nés pour l'empire; aussi ont-ils régné. Dès la république, le sénat, quand il voulait récompenser les rois alliés, leur envoyait quelques insignes des magistratures romaines, une chaise curule, un bâton d'ivoire (2), comme pour consacrer et fortifier par là leur pouvoir, et c'est dans ce sens que ces emblèmes d'au-

(1) « C'est la loi chez les Maures, même quand ils sont en guerre avec les Romains, de ne prendre pour chef que celui que l'empereur a investi de ce titre. » (Procope, *de Bello Vandalico*, livre I^{er}, chap. 25.)

(2) Voyez Tite-Live, 50-15. — « Tibère donne au roi de Mauritanie Ptolémée *scipionem eburnum, togam pictam, antiqua patrum munera.* » (Tacite, 4-26.)

torité étaient reçus. Plus tard, les empereurs conféraient aussi aux rois barbares les titres de patrice et de consul, avec les marques distinctives de ces dignités, et ces rois croyaient que cela ajoutait quelque chose à leur puissance, tant le pouvoir suprême semblait appartenir naturellement à Rome.

Au surplus, la domination romaine en Afrique n'était pas seulement représentée par cette investiture que les chefs maures venaient lui demander; elle avait d'autres moyens de force. Outre les légions qui campaient en Afrique, il y avait, sur les frontières des possessions romaines, des colonies militaires sous le nom de *milites limitanei*, qui cultivaient et défendaient le sol. Ces soldats se mêlaient par des mariages aux habitants du pays et formaient une population mixte, mais où dominaient les mœurs et les idées romaines.

Ainsi, dans le gouvernement des Romains en Afrique, il n'y avait rien de systématique; tout était divers, parce que le pays lui-même avait des degrés fort divers de civilisation: sur la côte où les Romains avaient depuis longtemps remplacé les Carthaginois, tout était romain, lois, mœurs et langage, et quand saint Augustin haranguait les habitants de ces villes maritimes, il traduisait en latin les proverbes puniques, parce que son auditoire n'entendait pas le punique (1). Autour de ces villes, les terres appartenaient aux grands propriétaires romains ou au fise, qui les faisaient cultiver par les anciens possesseurs, déjà réduits à l'état de serfs. Au delà de cette bande plus ou moins large des villes et des terres romaines en Afrique, étaient les *fundi*, habités par des tribus sédentaires gouvernées par des chefs du pays, et parmi ces chefs, les uns se faisaient tout à fait romains et servaient sous les drapeaux des empereurs, les autres restaient plus isolés et plus indépendants. Outre les Maures sédentaires des *fundi*, il y avait des Maures nomades qui dépendaient aussi des Romains, car les Maures étaient tour à tour nomades ou agriculteurs, selon la nature de la contrée qu'ils occupaient. A côté des *fundi*, étaient les colonies militaires, sorte de garnisons romaines placées sur la frontière. Au delà, enfin, étaient les populations indépendantes, qui, pourtant, n'avaient de chefs que ceux que Rome investissait du commandement. Il y avait donc en Afrique trois zones différentes, la zone civilisée, celle de la côte et des terres placées autour des villes, la zone demi-civilisée et demi-barbare, celle des *fundi* et des colonies militaires, et enfin la zone barbare.

Avec quelque sagesse que le gouvernement des Romains fût approprié à ces différentes zones, il y a une chimère cependant que Rome n'a jamais possédée, je veux dire cette Afrique tranquille et calme que nous rêvons impatiemment, cette Afrique pleine de tribus maures résignées au joug, et de villes européennes vivant doucement sous la loi de gouverneurs toujours justes et toujours honnêtes. Pendant la domination romaine, l'Afrique civilisée se plaignait fort souvent de ses gouverneurs, tantôt à tort, tantôt avec raison, et l'Afrique barbare se révoltait aussi fort souvent. C'est par ces deux derniers traits que je veux finir le tableau de la domination romaine en Afrique, ne fût-ce que pour nous engager à ne pas croire trop de mal de nous et de nos efforts en Afrique, en croyant trop de bien de nos devanciers.

Les plaintes que les villes africaines adressaient à l'empereur et au sénat romain accusaient parfois la cruauté des gouverneurs, mais plus souvent leur cupidité; car c'est là le vice dominant des vieilles civilisations. La cruauté était ordinairement

(1) « Proverbum nostrum est punicum, quod quidem latine vobis dicam, quia punice non omnes nostis. » (Serm. 25.)

condamnée, et la cupidité acquittée. Tacite explique cela d'une façon piquante et d'un mot : « Silvanus, dit-il, fut absous, il était riche, sans enfants et vieux; mais sa vieillesse dura plus que la vie de ceux qui l'avaient absous pour en hériter. » Quelquefois aussi le gouverneur était accusé parce qu'il était juste et ne voulait pas céder aux prétentions des habitants; ainsi les Cyrénéens, s'étant emparés des terres qui faisaient partie du domaine public, accusaient vivement Acilius Strabon qui les revendiquait au nom de l'État (1).

Pendant que l'Afrique civilisée faisait des procès à ses gouverneurs, l'Afrique barbare se révoltait. La révolte de Tacfarinas, sous Tibère, a cela de curieux, qu'elle éclata au moment où la puissance romaine semblait le plus affermie, comme pour montrer qu'il y a dans toutes les dominations établies en Afrique un coin d'instabilité qu'on ne peut pas éviter, mais qu'il ne faut pas s'exagérer par la crainte. Tacfarinas était un Numide qui avait servi d'abord sous le drapeau des Romains, mais qui, ayant déserté, s'était mis à la tête d'une bande de pillards. Quelques incursions heureuses ayant enrichi sa bande, il eut bientôt une petite armée, et enfin il devint le chef des Musulans, nation puissante qui, selon Tacite, vivait près des déserts de l'Afrique et ne connaissait pas l'usage des villes et des maisons. Furius Camillus, proconsul d'Afrique, marcha contre lui et le vainquit. Depuis le sauveur de Rome, les Furius Camillus étaient restés obscurs. « Cette obscurité, dit Tacite, fit que Tibère loua volontiers Camille dans le sénat, qu'il lui fit accorder les insignes du triomphe, et que même cette gloire ne lui coûta pas la vie. » Mais le propre des guerres d'Afrique, nous le savons, c'est que les victoires y sont inutiles. Tacfarinas, quoique vaincu, reparut bientôt, et évitant le combat, fuyant quand il était attaqué, attaquant quand les Romains rentraient dans leurs camps fortifiés, il prolongeait la guerre et les périls de l'Afrique. Il fallut envoyer de Rome des troupes et un général, et Tibère choisit Blesus, l'oncle de Séjan. Le succès justifia ce choix de faveur. Avant l'arrivée de Blesus en Afrique, Tacfarinas, enorgueilli de ses succès, avait osé proposer la paix à l'empereur en demandant des terres pour lui et pour ses troupes. Nous reconnaissons là la demande que feront plus tard les barbares du Nord, et voilà comment l'empire sera, pour ainsi dire, disloqué et pénétré de tous côtés par les barbares avant d'être conquis. Blesus reçut de Tibère l'ordre de chercher à gagner les soldats de Tacfarinas par l'espoir du pardon ou des récompenses, mais de s'emparer du chef, à quelque prix que ce fût. J'aime cette colère de Tibère à l'idée de traiter avec Tacfarinas, et ce soin qu'il met à ne pas reconnaître en Afrique d'autre puissance que celle de Rome. Blesus fit la guerre dans cet esprit, et ce qui était de bonne politique fut aussi une bonne stratégie. L'art de Tacfarinas était d'éviter les batailles rangées, de partager son armée en petites bandes et de multiplier ses attaques. Blesus l'imita pour le vaincre. Il lui fit, si je puis ainsi parler, une guerre de gendarmerie; il avait d'abord partagé son armée en trois corps; il la partagea bientôt en petits détachements, avec un centurion d'une valeur éprouvée à la tête de chaque détachement, et le pays fut couvert d'un réseau de soldats romains, qui rendit vaines toutes les ruses de Tacfarinas. Cependant Blesus ne prit pas Tacfarinas; il retourna à Rome, et eut une statue couronnée de lauriers. « Mais, dit Tacite, il y avait déjà à Rome trois statues couronnées de lauriers en mémoire de nos victoires en Afrique, et cependant Tacfarinas ravageait encore la province. » Tibère, après le succès de Blesus, s'était attaché à faire croire que la guerre était

(1) Tacite, 14-18.

finie; il avait même rappelé une légion, et Dolabella, proconsul d'Afrique, n'avait pas osé la retenir, craignant moins les échecs d'une guerre que la colère du prince. Tacfarinas alors, profitant de cette faute, répandit partout que « l'empire romain était attaqué de toutes parts, et que c'était pour cela que les légions abandonnaient peu à peu l'Afrique; que le moment était venu de changer en fuite cette retraite. » Dolabella, quoiqu'il eût peu de troupes, marcha hardiment contre lui, et, s'aidant des troupes de Ptolémée, roi de Mauritanie, il partagea, comme Blesus, son armée en plusieurs corps, et enfin, grâce à la rapidité de ses marches, il parvint à surprendre son ennemi. Le combat fut sanglant, mais les Romains furent vainqueurs, et surtout Tacfarinas y périt. Sa mort mit fin à la guerre.

La révolte de Tacfarinas était une révolte tout africaine, et ce n'était point de cette manière que Rome devait perdre l'Afrique, puisqu'il semble être dans la destinée de ce pays de ne jamais s'appartenir. Les révoltés que Rome devait craindre en Afrique, c'étaient ses propres généraux. Les usurpateurs étaient plus dangereux pour elle que les libérateurs. Boniface fut l'usurpateur qui (en 427) ôta l'Afrique aux Romains. Mais ce que nous devons remarquer en finissant et ce qui revient au sujet de nos recherches, c'est que la révolte de Boniface ne profita ni à lui ni aux Maures, ni à lui qui, étant à la tête d'une de ces armées romaines composées de Romains et de Numides, pouvait fonder en Afrique une sorte de puissance mixte (et déjà sous Valentinien Firmus avait fait cette tentative), ni aux Maures, qui ne purent pas non plus, à cette occasion, fonder une puissance africaine. Alors, comme toujours, ce fut une puissance étrangère, les Vandales, qui vinrent s'installer en Afrique. Il n'y a que celles-là en effet qui peuvent s'y établir et y durer, mais à la condition de toujours combattre.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(La seconde partie à un prochain numéro.)

DU

GOVERNEMENT

REPRÉSENTATIF

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE,

PAR M. L. DE CARNÉ.

Il y aurait, sous ce titre, un beau livre à faire. Comparer le gouvernement représentatif en Angleterre et en France dans son origine et dans ses développements; rechercher jusqu'à quel point, chez chacun des deux peuples, il est en harmonie avec les mœurs, avec les lois, avec l'état social tout entier; découvrir, en s'appuyant du raisonnement et de l'expérience, quelles sont, dans les deux pays, ses ressemblances et ses différences, ses conditions communes et ses conditions particulières; arriver ainsi à bien comprendre les difficultés diverses qu'il doit rencontrer et les obstacles qu'il doit vaincre, tel serait le sujet de ce livre, un des plus instructifs et des plus intéressants que l'on puisse concevoir. Malheureusement, pour être digne du sujet, un tel livre exigerait deux choses fort rares de notre temps et peu conciliables avec la vie politique, de longues études et une parfaite impartialité.

M. de Carné, qui dans de nombreux écrits a prouvé qu'il ne manque ni de l'une ni de l'autre de ces deux choses, aurait pu tenter l'œuvre. Il ne l'a pas fait, et s'est contenté de réunir, en les complétant, plusieurs articles déjà publiés. Mais à défaut de l'unité et de l'enchaînement rigoureux qu'on ne peut demander à un livre ainsi composé, celui de M. de Carné se distingue par des aperçus souvent très-justes, surtout en ce qui concerne l'Angleterre. Il est aisé de voir que les institutions an-

glaises, ces institutions dont on parle tant, et que l'on connaît si mal, ont été étudiées par M. de Carné, non à la surface et dans leur apparence, mais au fond et dans leur réalité. Rien de ce qu'elles ont d'obscur et de compliqué ne lui échappe, et il paraît en posséder l'esprit non moins bien que la lettre. Son livre, tout incomplet qu'il est, mérite donc l'attention sérieuse et réfléchie des hommes politiques, de ceux surtout qui, par une comparaison éclairée, veulent se rendre compte des imperfections absolues ou relatives de nos institutions, et des moyens de les améliorer. Pour ma part, c'est sous ce point de vue uniquement que je me propose de l'examiner. Presque toujours d'accord avec M. de Carné sur le mal, je le suis plus rarement sur le remède. Mais ce sont là des questions que la controverse éclaire, et à l'égard desquelles toute opinion sincère a besoin de faire ses réserves. Quelles que soient d'ailleurs sur plusieurs points les dissidences qui nous séparent, M. de Carné et moi, nous voulons tous deux le gouvernement représentatif vrai, c'est-à-dire un gouvernement représentatif qui ne soit pas chaque jour dénaturé et faussé. Il s'agit donc entre nous du moyen, non du but, ce qui facilite et simplifie beaucoup la discussion.

Quand on examine le jeu du gouvernement représentatif en Angleterre et en France, il est impossible de n'être pas frappé, avec M. de Carné, de tout ce qu'il a, dans un de ces deux pays, de plus régulier, de plus puissant que dans l'autre. Là deux grands partis, fortement constitués, le premier qui gouverne, le second qui aspire à gouverner, mais qui tous deux ont leurs principes établis, leurs chefs avoués, leur drapeau déployé; ici une multitude de coteries sans drapeau, sans chefs, presque sans principes, qui se rapprochent et se séparent, s'unissent et se divisent, arbitrairement et confusément; là une lutte organisée et sérieuse dont l'issue laisse le pouvoir dans les mains où il se trouve, ou le fait passer en d'autres mains, mais sans ébranler le pouvoir lui-même, sans affaiblir les hommes, sans porter atteinte aux caractères et aux opinions; ici des combats, ou, pour mieux dire, des escarmouches sans motif et sans but, où le pouvoir périt, où les hommes s'usent, où les opinions et les caractères s'énervent et se dégradent; là enfin une transaction large et féconde entre les grands principes et les grands intérêts sociaux qui se partagent le pays; ici de mesquins compromis entre des ambitions personnelles et des intérêts particuliers: tel est, dans ses lignes principales, le triste tableau que trace M. de Carné, tableau un peu chargé peut-être, mais qui, malheureusement, est loin de manquer de vérité. Il faut ajouter que ce qui s'est passé récemment n'est guère propre à rendre la confiance à ceux qui l'ont perdue. En mettant le pouvoir au concours entre toutes les opinions et toutes les capacités, le gouvernement représentatif, plus que tout autre, exige que les opinions se groupent, que les capacités se classent, et que de petites dissidences et de pauvres jalousies ne viennent pas chaque jour rompre le faisceau à peine formé, et interrompre l'œuvre à peine commencée. Il exige aussi que les ambitions restent subordonnées aux principes, et non les principes aux ambitions. Or, est-ce ainsi que le gouvernement représentatif est aujourd'hui pratiqué? Il est, tout le monde le sent, parfaitement absurde d'ériger l'immobilité en règle absolue, et de prétendre qu'une fois entré dans une association politique, on est tenu d'y rester toute sa vie, même quand on croit qu'elle s'égaré. Mais quand on appartient à un parti, il faut de graves motifs pour en changer; et quand on en a changé, il en faut de plus graves encore pour en changer de nouveau. Supposez donc que l'on prenne l'habitude d'aller et venir d'un camp à l'autre au gré de son caprice ou de son intérêt; supposez que l'on porte aujourd'hui la ma-

majorité à droite, demain à gauche, selon qu'à droite ou à gauche on espère rencontrer moins de rivalité et plus de chances personnelles; supposez en un mot que l'on donne au pays le spectacle d'évolutions aussi rapides qu'imprévues, et qui n'ont d'autre raison que les calculs d'une ambition impatiente ou les conseils d'un amour-propre jaloux : n'est-il pas évident qu'il en résultera deux choses fort graves, l'une que, flottant au milieu de tant d'oscillations, le gouvernement ne parviendra pas à s'asseoir, l'autre, que le pays perdra toute foi dans les hommes et dans les institutions? Alors le gouvernement représentatif pourrait réellement descendre, selon l'expression de M. de Carné, à n'être plus qu'une table de jeu où de petits groupes, pressés derrière quelques joueurs, parieraient pour les uns ou pour les autres, selon la fantaisie du moment et le vent de la fortune. Alors aussi il ne faudrait pas s'étonner, pour parler encore comme M. de Carné, que des tentatives hardies jusqu'à la témérité aboutissent à des résultats mesquins jusqu'au ridicule.

Assurément une telle situation, si elle existe, est déplorable, et l'on ne peut trop s'affliger de voir les passions personnelles prévaloir à ce point sur les intérêts généraux. Pour être juste, il faut pourtant convenir qu'il est des temps plus favorables que d'autres à cette altération du gouvernement représentatif. Le gouvernement représentatif, on ne doit pas l'oublier, donne aux opinions et aux partis le moyen de se produire et de lutter régulièrement; mais il ne crée ni les opinions ni les partis. Quand il y a dans les uns et dans les autres épuisement et confusion, il est donc naturel que les ambitions, plus à l'aise, se donnent plus librement carrière, et que les questions de personnes jouent un rôle excessif. Or, c'est là, sous quelques rapports, notre situation actuelle. Pendant les années qui ont précédé et celles qui ont suivi la révolution de 1830, le gouvernement représentatif a fonctionné en France aussi bien qu'en Angleterre. C'est qu'alors il y avait entre des idées et des intérêts considérables une dissidence sérieuse et un véritable combat. Dans les années qui ont précédé 1830, c'était la lutte organisée, systématique, ardente, de la monarchie constitutionnelle contre l'ancien régime, et des classes moyennes, dans l'acception la plus large du mot, contre l'aristocratie. Après 1830, c'était la lutte de la monarchie constitutionnelle contre la république et des classes moyennes contre une démocratie turbulente. De là, aux deux époques, des partis sérieux, sincères, et qui offraient chaque jour à la discussion un terrain solide et nettement défini. Chacun alors, selon ses opinions ou ses tendances, était forcé de se ranger dans l'un ou l'autre des deux camps; mais, en 1834 et 1835, la république a été vaincue, comme l'avait été l'ancien régime en 1830. La monarchie constitutionnelle et les classes moyennes sont donc restées maîtresses du terrain, maîtresses comme on l'est après une lutte longue et pénible, c'est-à-dire presque sans contre-poids. Alors les vieux cadres se sont brisés, sans que de nouveaux se soient formés, et le pêle-mêle a commencé. Deux questions pourtant étaient restées, celles de la puissance parlementaire à l'intérieur et de la dignité nationale à l'extérieur, questions graves, qui, nettement posées, coupèrent pour un moment la chambre en deux, et rendirent au gouvernement représentatif un peu d'action et de vie. Mais, après avoir rallié une majorité dans les élections, ces questions, trop abstraites peut-être pour devenir facilement populaires, disparurent dans la mêlée des rivalités personnelles et des querelles intestines. La confusion recommença donc, et avec elle le règne des intérêts privés et l'abaissement du gouvernement représentatif.

Maintenant, une telle situation peut-elle, doit-elle durer? Je ne saurais le penser. Déjà, au milieu de la lassitude et de l'indifférence générale, on voit poindre cer-

taines idées et certains sentiments qui doivent rendre à la lutte politique, dans les chambres et hors des chambres, le terrain qui lui manque. Malgré les efforts que l'on a faits et que l'on fait encore pour l'obscurcir, la question extérieure s'est fort éclaircie depuis six mois, et tout annonce qu'elle est à la veille de s'éclaircir plus encore. Quant à la question intérieure, il est impossible que, sous une forme ou sous l'autre, le combat bientôt ne s'engage pas franchement entre ceux qui aiment la révolution de 1830 et ceux qui la tolèrent, entre ceux qui croient au gouvernement représentatif et ceux qui n'y croient pas, entre ceux qui veulent marcher en avant et ceux qui s'efforcent de revenir en arrière. Or, une fois ce combat engagé, il est bien clair qu'il restera moins de place aux passions égoïstes et aux calculs individuels.

Quoi qu'il en soit, et tout en reconnaissant que l'état actuel n'est point et ne saurait être l'état normal et permanent du gouvernement représentatif, est-il permis d'espérer que ce gouvernement accomplisse ses fonctions en France exactement comme en Angleterre, avec autant de précision et de régularité? En d'autres termes, peut-on demander à nos assemblées législatives un classement d'opinions et d'hommes aussi systématique, aussi fixe, aussi durable, que celui dont les assemblées législatives anglaises donnent encore aujourd'hui un exemple éclatant? Je ne le pense pas, et, bien que le mécanisme des deux gouvernements soit à peu près semblable, il est facile d'apercevoir, soit dans l'origine et le développement de chacun d'eux, soit dans le milieu où ils existent, des différences notables, et qui doivent nécessairement modifier leur manière d'être. Ce sont les principales de ces différences que je vais essayer de signaler.

On sait comment, en Angleterre, le gouvernement représentatif est né et s'est développé. Quand la conquête normande vint détruire les vieilles libertés saxonnes et leur substituer le régime féodal et militaire, il y eut d'abord entre le peuple conquérant et le peuple conquis séparation absolue et radicale. Le peuple conquérant alors commandait; le peuple conquis obéissait ou s'insurgeait, et chacun restait dans son camp. Mais le jour où les Saxons, définitivement soumis, n'eurent plus l'espoir de recouvrer leur indépendance, il ne tarda pas à se manifester au sein même du peuple vainqueur, entre le roi et la noblesse, une scission et une lutte dont le peuple vaincu profita, en faisant acheter tantôt à l'un, tantôt à l'autre, son concours et son appui. Néanmoins c'est à la cause de la noblesse surtout que le peuple lia le sien; c'est par la noblesse et le peuple réunis que s'opèrent toutes les grandes conquêtes du droit commun et de la liberté depuis la grande charte de Jean-Sans-Terre jusqu'à la fameuse pétition de 1628, et jusqu'au bill des droits de 1688. A vrai dire, dans toutes ces luttes, du moins jusqu'aux Stuarts, la bourgeoisie, ailleurs si puissante et si considérable, ne joua jamais le premier rôle. Pendant les *xiv^e* et *xv^e* siècles, les villes et bourgs se défendaient encore d'envoyer des députés au parlement. Pendant le *xvi^e* siècle, une portion importante de la classe moyenne, les légistes, étaient les auxiliaires ardents et systématiques de la prérogative royale contre la prérogative parlementaire.

Vers la fin du règne d'Élisabeth, et sous Jacques I^{er}, les dissidents, qui appartenaient en général à la bourgeoisie, commencèrent pourtant à apporter dans la chambre des communes un esprit nouveau et à y parler un langage inaccoutumé. Pendant la révolution, ils en devinrent les maîtres, et pour quelque temps l'aristocratie sembla disparaître de la scène politique. Mais à cette époque même, les idées aristocratiques, sinon les personnes, continuèrent à exercer sur les affaires une très-grande influence. La preuve, c'est que les fiers républicains qui coupaient la tête

d'un roi et proclamaient le règne de l'égalité, laissèrent en paix le sol, et ne touchèrent que faiblement aux institutions auxquelles l'aristocratie devait toute sa puissance. Aussi, la bourrasque une fois passée, l'aristocratie ne tarda-t-elle pas à reprendre ses avantages et à faire de nouveau sentir sa vieille prépondérance. Ce fut elle qui dirigea le mouvement de 1688, et qui mit la couronne sur la tête de Guillaume. Ce fut elle qui, sous les règnes suivants, tint le gouvernement en ses mains. Sous George II, M. de Carné le remarque avec raison, la chambre des communes, par voie de nomination directe ou d'influence, était devenue en quelque sorte une annexe de la pairie. A titre de pouvoir électif, la chambre des communes, dès cette époque, avait nominalemeut la part la plus active et la plus considérable dans le gouvernement du pays; mais la majorité de la chambre des communes appartenait à la chambre des pairs, qui gouvernait ainsi indirectement et par procuration.

On peut prétendre, je le sais, que tout cela était vrai avant le bill de réforme et ne l'est plus aujourd'hui; cependant il faut se garder de prendre l'apparence pour la réalité. Depuis le bill de réforme, il est incontestable que l'Angleterre offre le spectacle tout nouveau d'un ministère qui se maintient à l'aide de quelques voix de majorité dans la chambre des communes, malgré l'opposition systématique et permanente des deux tiers de la chambre des lords. Mais outre que la chambre des lords, composée en majorité de pairs nommés depuis soixante ans, ne représente peut-être pas exactement l'aristocratie du pays, il faut se demander encore à quoi tient cette situation et combien de temps elle durera. Or, si l'on va au fond des choses, on voit d'une part que l'aristocratie whig n'est guère moins attachée à ses prérogatives que l'aristocratie tory; de l'autre, que chaque année, depuis le bill de réforme, cette dernière gagne du terrain, et qu'aux prochaines élections son triomphe n'est pas douteux. Ainsi, des deux fractions de l'aristocratie anglaise, la plus libérale, celle qui a fait le bill de réforme, est à la veille d'être vaincue avec ses propres armes et sur son propre terrain. N'est-ce pas une preuve évidente que le gouvernement appartient pleinement encore à l'aristocratie?

Voilà pour le gouvernement. Quant à la société au milieu de laquelle le gouvernement existe, personne n'ignore à quel point l'élément aristocratique l'a envahie et pénétrée. La propriété, l'Église, l'administration, l'armée, la justice même, tout en Angleterre est organisé de manière à donner à l'aristocratie une autorité immense et une prépondérance décisive. C'est à peine si, depuis le bill de réforme, quelques pierres se sont détachées de cet édifice si solide et si complet. Maîtresse presque absolue dans les campagnes, l'aristocratie anglaise ne l'est sans doute pas autant dans les villes, surtout dans les villes manufacturières. Là, elle rencontre de vives résistances et se voit sans cesse menacée par une démocratie ardente et turbulente. Mais cette démocratie ne serait en état de remporter la victoire que si les classes moyennes se mettaient franchement à sa tête. Or, les classes moyennes imprégnées elles-mêmes d'idées et de sentiments aristocratiques, paraissent peu se soucier jusqu'ici du dangereux honneur qui leur est offert. D'une part, la démocratie les effraie par ses violences; de l'autre, l'aristocratie est toujours prête à leur ouvrir ses rangs. Elles aiment donc mieux en définitive se laisser absorber paisiblement par l'aristocratie que de risquer, en la combattant, d'être entraînées dans sa ruine.

En Angleterre, je le répète, le gouvernement représentatif est né de l'aristocratie et vit par elle. C'est tout le contraire en France, où, depuis bien des siècles, la royauté et le peuple se sont souvent unis contre l'aristocratie, jamais le peuple et l'aristocratie contre la royauté. Aussi, quand à la fin du dernier siècle la tutelle royale pesa

aux classes moyennes, ces classes n'hésitèrent-elles pas à se mettre à la tête du peuple pour abattre, non la royauté d'abord, mais l'aristocratie, qu'elles considéraient comme leur véritable ennemie. C'est, on le sait, contre l'aristocratie que furent dirigés les premiers coups, les coups les plus sûrs de l'assemblée constituante. Dans les grandes et terribles luttes qui suivirent, un roi périt, mais non la royauté. L'aristocratie, au contraire, était morte avant qu'un seul aristocrate eût succombé. A vrai dire, c'est là le caractère commun de tous les essais de constitution royale, républicaine ou impériale, qui se succédèrent avec tant de rapidité. Despotiques ou libres, ces constitutions concoururent toutes à poursuivre jusque dans les recoins les plus cachés de nos institutions et de nos lois tout ce qui pouvait y rester encore d'éléments aristocratiques; et quand la vieille race royale reparut en 1814, elle trouva l'œuvre si bien faite, que force lui fut de l'accepter et de la consacrer. Quelques années plus tard, à la vérité, une tentative eut lieu, tentative timide et incomplète, pour jeter de nouveau dans la société française quelques germes aristocratiques. Mais cette tentative échoua de tout point. Depuis, d'ailleurs, est survenue la révolution de 1850, qui, en effaçant de la constitution et des lois les dernières apparences aristocratiques, a tranché définitivement la question. Aujourd'hui, quoi qu'on en puisse dire, la prépondérance en France appartient sans contestation aux classes moyennes, c'est-à-dire à tout ce qui, dans la nation, sait et peut, par l'intelligence et le travail, s'élever à l'aisance et conquérir l'indépendance. C'est là le résultat le plus certain de nos cinquante années de révolution.

A Dieu ne plaise que je songe un instant à me plaindre de ce résultat! Je l'accepte au contraire comme heureux, comme salulaire, comme glorieux pour mon pays. Tout en l'acceptant ainsi cependant, je ne puis méconnaître qu'il n'apporte dans la pratique du gouvernement représentatif quelques difficultés sérieuses. Si les aristocraties, même éclairées et ouvertes, ont pour les peuples qu'elles dirigent de notables inconvénients, elles ont aussi, on ne peut le nier, de grandes et nobles qualités, des qualités merveilleusement propres au gouvernement des états. Sans parler de la persévérance et de l'esprit de suite qui les distingue d'ordinaire, c'est quelque chose que de posséder dans un pays libre un certain nombre de familles dont les membres, par devoir et par honneur, se préparent dès l'enfance à la vie publique, étudient la science politique comme on étudie toute autre science, et se plient de bonne heure aux idées et aux habitudes qui rendent le jeu du gouvernement facile et régulier. De qui, au contraire, se compose en France la classe qui se trouve appelée à gouverner? D'hommes nés pour la plupart dans une condition médiocre, et qui, au sortir de l'enfance, ont été saisis par une profession libérale ou industrielle à laquelle ils ont voué leurs plus belles années; d'hommes par conséquent pour qui, dans les temps ordinaires, la politique est un intérêt secondaire, et qui aiment le gouvernement représentatif sans pouvoir en approfondir toutes les conditions. Qu'une telle classe, touchant par tous les points à la nation tout entière, soit bien plus que l'aristocratie anglaise en mesure de reproduire les idées, les sentiments, les instincts véritables du pays, je le crois, et c'est pourquoi je n'applaudis de voir le pouvoir entre ses mains; mais il est impossible d'attendre d'elle cette unité, cette fixité, cette connaissance réfléchie des vraies conditions du gouvernement, qui résultent en Angleterre de traditions non interrompues et d'une éducation spéciale. De là, dans la pratique, si ce n'est dans la théorie, des anomalies singulières et qui se manifestent tous les jours.

Je n'en citerai qu'un exemple, le plus frappant de tous. Assurément si, parmi les conditions du gouvernement représentatif, il en est une essentielle et fondamen-

tale, c'est l'obligation pour chacun de ceux qui participent à ce gouvernement de faire un choix entre les deux grands partis qui se disputent le pouvoir, et une fois ce choix fait, de subordonner souvent son opinion propre à celle de l'association dont on fait partie. Méconnaître cette obligation, c'est rendre le gouvernement impossible, ou du moins annuler le pouvoir parlementaire au profit d'un autre pouvoir. En Angleterre, cela est parfaitement compris, et chaque fois qu'une question de parti se présente, on peut, à cinq ou six voix près, faire d'avance le compte de tous ceux qui voteront dans un sens ou dans l'autre. Mais, il en faut convenir, une discipline si rigoureuse a quelque chose qui blesse au premier abord des sentiments naturels et honorables. Prendre ainsi le mot d'ordre et reconnaître des chefs, n'est-ce pas renoncer à son libre arbitre et abdiquer toute indépendance personnelle? Voilà ce que l'on se dit et ce que l'on doit se dire dans un pays où l'éducation politique manque, où l'esprit d'association est faible, où l'idée de hiérarchie existe à peine. Il en résulte qu'à la seule pensée d'une majorité et d'une opposition organisées et systématiques, la conscience se révolte, l'amour-propre souffre, et que, par un mélange de bonnes et de mauvaises raisons, la confusion se maintient.

Ce n'est pas tout, et il y a au fond même des choses, et indépendamment des préjugés personnels, des difficultés non moins sérieuses. On parle beaucoup de l'incohérence et de la complication des institutions et des lois de l'Angleterre. On a raison, si on descend aux détails et à la lettre; on a tort, si on s'arrête à l'ensemble et à l'esprit. Quand on étudie avec quelque soin les institutions et les lois de l'Angleterre, on ne peut manquer de voir qu'elles découlent d'une même source, qu'elles tendent vers un même but, et que, malgré une foule d'anomalies plus apparentes que réelles, elles sont coordonnées dans une même pensée. Cette pensée est celle du gouvernement parlementaire, sous la direction prépondérante de l'aristocratie. En France au contraire, il y a cinq ou six gouvernements superposés l'un à l'autre, et dont chacun a laissé des traces dans les institutions et dans les lois. De ces gouvernements, les plus puissants, les plus vivaces, sont sans contredit la monarchie administrative telle que l'empire l'avait fondée, et la monarchie constitutionnelle telle que l'ont établie 1814 et 1830. Or il n'est pas toujours facile de faire vivre ces deux monarchies en bonne intelligence et de les mettre d'accord. Quoi que l'on fasse pour les concilier, de leur coexistence il naît sans cesse des conflits à régler et des problèmes à résoudre. Parmi ces conflits et ces problèmes, j'indiquerai brièvement ceux qui me paraissent le plus dignes d'attention.

La loi du gouvernement représentatif, il faut toujours le répéter, c'est que les opinions politiques se classent et se disputent la majorité dans les chambres et dans le pays; celle qui obtient la majorité prend le pouvoir : elle le perd, et devient à son tour opposition, le jour où la majorité lui échappe. Sur ce point, tout le monde est d'accord en France comme en Angleterre; mais il s'en faut que dans les deux pays les conséquences soient les mêmes. En Angleterre, rien de plus simple et de mieux réglé d'avance. Comme les partis existent dans le pays, chacun avec sa clientèle propre et ses moyens d'attaque et de défense; comme de plus le gouvernement, à titre de gouvernement, n'a presque point d'influence et que le nombre des fonctionnaires qui relèvent et dépendent de l'autorité centrale est très-peu considérable, le pouvoir peut passer d'un parti à l'autre sans trouble, sans commotion, sans réaction véritable. Dans la chambre des communes et dans la chambre des lords, on change, sans aucune espèce de contestation, une quarantaine de fonctionnaires politiques et d'officiers de la maison royale; après quoi l'opposition va s'asseoir sur

les bancs ministériels, le parti ministériel sur les bancs de l'opposition, et tout est fini. Dans le pays, il y a, s'il est possible, moins à faire encore. Partout en effet les fonctions sont électives ou appartiennent collectivement et sans distinction d'opinion aux principaux propriétaires. Tout au plus, quand le ministère change, remarque-t-on sur la liste annuelle des lords lieutenants et des sheriffs quelques noms de plus ou de moins. Quant aux électeurs, que le drapeau qu'ils suivent par choix ou par nécessité soit pour le moment celui du ministère ou celui de l'opposition, ils n'y gagnent pas plus qu'ils n'y perdent; ceux qui sont honnêtes trouvent d'un côté comme de l'autre le moyen de défendre leur opinion, ceux qui ne le sont pas le moyen de vendre leur vote. Chaque parti conserve donc sa force relative, et aucune existence n'est sérieusement dérangée.

Voyons maintenant si en France il en peut être de même. En France, au lieu d'institutions provinciales et locales, il y a la centralisation; au lieu d'une administration gratuite, une administration salariée; au lieu d'une justice rendue par l'aristocratie et par le peuple, une justice rendue par des magistrats au choix royal et disséminée sur tous les points du territoire; au lieu enfin de fonctions électives ou confiées presque exclusivement à certaines familles, des fonctions dont le ministre est le distributeur et auxquelles tout le monde peut prétendre. Ajoutez que ces fonctions sont innombrables, et que, dans la modicité actuelle des fortunes, elles se trouvent naturellement enviées et recherchées par les classes moyennes, c'est-à-dire par les classes qui composent en grande majorité les collèges électoraux et qui remplissent la chambre.

La première conséquence d'un tel état de choses, c'est qu'il y ait dans les chambres un très-grand nombre de fonctionnaires publics. La seconde, c'est qu'à chaque changement ministériel une grave difficulté surgisse inévitablement. Peut-on exiger en effet qu'à chaque changement ministériel tous les fonctionnaires publics, ceux du moins qui sont amovibles, donnent leur démission et soient remplacés par d'autres? Personne n'oserait le dire. En France, les fonctions publiques, pour la plupart de ceux qui les occupent, ne sont point l'accessoire, mais le principal. C'est une carrière comme celle du commerce, du barreau ou de la médecine, que l'on embrasse à son entrée dans la vie, et dont on attend son existence et celle de sa famille. Il serait donc souverainement injuste d'interrompre ou de briser cette carrière chaque fois qu'une opinion politique enlève à l'autre le pouvoir. Aussi, en dépit de toutes les théories, le corps des fonctionnaires, à l'exception d'un petit nombre d'hommes politiques qui entrent et sortent avec leurs amis, reste-t-il précisément le même, quel que soit le ministère. De là, pour plusieurs de ces fonctionnaires, pour ceux qui participent jusqu'à un certain point à l'action politique, une situation délicate et fâcheuse. Si, fidèles à leur opinion, ils se placent franchement dans l'opposition, il en résulte le relâchement de tous les liens hiérarchiques, et l'affaiblissement du pouvoir dans un temps où les liens hiérarchiques sont déjà si peu solides et où le pouvoir a besoin de toute sa force. Si, plus fonctionnaires que députés, ils prêtent successivement leur appui à tous les ministères, il s'ensuit pour eux-mêmes, pour la chambre dont ils font partie, la plus déplorable déconsidération. Les fonctionnaires dont je parle se trouvent donc obligés de naviguer entre deux écueils également dangereux, et, quelle que soit leur dextérité, il est bien difficile qu'ils ne touchent pas l'un ou l'autre. Ce n'est point à eux qu'il faut s'en prendre, mais à la situation qui leur est faite, situation tellement fautive, que les plus habiles et les meilleurs n'y peuvent échapper entièrement.

Comment sortir de là, et par quel moyen guérir un mal si profondément enraciné? Cela, je le sais, est fort difficile, et quand avec un des ministres actuels on a dit « qu'il y a quelque chose à faire, » on n'est pas beaucoup plus avancé. Il me semble pourtant que la première de toutes les opérations devrait être un classement méthodique et raisonné des fonctionnaires publics. Ainsi, il y a des fonctionnaires purement politiques qui tout naturellement entrent et sortent en même temps que l'opinion à laquelle ils appartiennent. Il y a des fonctionnaires administratifs et judiciaires qui peuvent sans inconvénient et sans désordre conserver à l'égard de tous les cabinets la plénitude de leur indépendance. Il y a enfin des fonctionnaires mixtes, en quelque sorte, dont les fonctions ne sont pas assez exclusivement politiques pour qu'on puisse exiger d'eux, à chaque crise ministérielle, le sacrifice de leur état, pas assez exclusivement administratives et judiciaires pour qu'une opposition décidée et systématique de leur part n'introduise pas au sein même du pouvoir un élément de trouble et de désorganisation. De ces trois catégories, les deux premières, à des titres divers, sont très-bien placées dans la chambre. La troisième, dans son propre intérêt, comme dans celui de la chambre, devrait en être exclue. En 1831, certains fonctionnaires ont déjà été déclarés inéligibles, entre autres les préfets, et dans la dernière discussion sur ce sujet, plusieurs adversaires du principe des incompatibilités ont paru le regretter. Comprend-on pourtant un préfet faisant à Paris une opposition systématique au ministère dont en province il est en quelque sorte la personnification? Or, ce qui est vrai des préfets l'est également de plusieurs autres fonctionnaires, bien qu'à un moindre degré.

Quoi qu'il en soit, en supposant ce classement opéré, il ne le sera jamais assez bien pour que la monarchie administrative et le gouvernement représentatif ne se heurtent plus d'une fois encore dans la personne des fonctionnaires publics membres de la chambre. Si maintenant de la chambre on passe au corps électoral, on voit apparaître d'autres difficultés.

L'administration est ainsi organisée en France, que chaque jour, à chaque heure, les localités comme les individus ont quelques bienfaits à attendre du pouvoir central. Secours pour les églises, pour les écoles, pour les bureaux de bienfaisance, tout se distribue à Paris avec une justice qui n'exclut pas toute faveur. De plus, dans l'état de notre société et de nos mœurs, il n'est peut-être pas une famille qui ne sollicite pour un ou pour plusieurs de ses membres soit l'entrée dans une carrière publique, soit un avancement qui peut tarder plus ou moins longtemps. Or, comme, par une pente bien naturelle, les ministres sont plus disposés à écouter leurs amis que leurs adversaires, il est évident que la situation des localités et des individus est loin d'être la même quand le député qui les représente est ministériel ou de l'opposition. Dans le premier cas, on obtient quelquefois même ce qui n'est pas dû. Dans le second, on n'obtient pas toujours même ce qu'on a droit d'obtenir. Et qu'on ne dise pas que les choses se passent de même en Angleterre. En Angleterre, où le droit électoral est placé bien plus bas, le trafic des votes et des consciences se fait presque publiquement, et la corruption, malgré toutes les lois qui la condamnent, marche le front levé. C'est un grand mal, un mal honteux; mais, en Angleterre, je l'ai déjà dit, le ministère et l'opposition disposent des mêmes moyens et se battent à armes égales. En France, tout l'avantage est pour le parti ministériel, quel que soit le ministère.

Ici, qu'on le remarque bien, je touche à quelque chose de très-sérieux, et qui, dans un avenir peu éloigné, peut avoir des conséquences auxquelles on songe peu.

Depuis dix ans, le parti qu'on appelle conservateur a été presque constamment en possession du pouvoir, et les élections se sont toujours faites sous ses auspices. C'est donc à lui qu'a appartenu presque exclusivement la dispensation de toutes les faveurs publiques et l'influence qui en est la conséquence. Mais il est impossible qu'un jour ou l'autre le parti conservateur ne soit pas, comme le parti tory en Angleterre, rejeté pour quelques années dans l'opposition. Que dira-t-il quand il verra tourner contre lui tous les moyens dont il s'est servi jusqu'ici? Beaucoup de personnes pensent que le parti conservateur ne résistera pas à l'épreuve, et qu'il se laissera vaincre presque sans combat. Cependant, c'est une chance que le parti conservateur doit prévoir; c'est une lutte à laquelle, dans un temps plus ou moins éloigné, il ne saurait échapper.

Il y a donc là, non pour un parti seulement, mais pour tous, un grave sujet de réflexion. Malheureusement, il est plus facile de signaler le mal que le remède. C'est quelque chose, ainsi qu'on l'a déjà tenté, que d'assujettir à des règles aussi fixes que possible la distribution des faveurs et des emplois publics. Mais, pour être justes et applicables, ces règles doivent encore laisser à l'arbitraire ministériel une très-grande latitude. Il faut donc absolument que les mœurs viennent au secours des lois; s'il en était autrement, le jour arriverait peut-être où, entre les électeurs et les députés d'une part, entre les députés et les ministres de l'autre, il s'opérerait le plus déplorable partage, celui par lequel les électeurs et les députés abandonneraient le gouvernement aux ministres, les ministres l'administration aux députés et aux électeurs. On pourrait dire alors que la monarchie administrative de 1804 et la monarchie constitutionnelle de 1850 ont péri sous les coups l'une l'autre, et qu'il ne reste plus de chacune d'elles que de vaines formes et un déplorable simulacre.

Il est enfin, au sein même de l'administration, pour la dignité comme pour la liberté de son action, un dernier problème à résoudre. On reconnaît assez généralement que les fonctionnaires politiques ont le droit d'exercer tout autour d'eux, surtout à l'époque des élections, une certaine influence. En France, dit-on avec quelque raison, ceux qui soutiennent le gouvernement ont l'habitude de se reposer sur lui. Si le gouvernement paraît s'abandonner, ils s'abandonnent eux-mêmes. Il est donc nécessaire autant que juste que le gouvernement, par ses agents confidentiels, use, pour se défendre et pour faire triompher sa politique, de tous ses moyens honorables et légitimes d'influence et d'action. Renfermée dans de certaines limites, cette théorie est inattaquable. Qu'on voie pourtant où elle conduit. Il existe en France quatre-vingt-six préfets et près de trois cents sous-préfets. Ce sont les fonctionnaires politiques par excellence, ceux à qui s'applique surtout la théorie dont il s'agit. Tant que le pouvoir, bien qu'il change de mains, reste dans le même parti, la situation est fort simple. Les quatre-vingt-six préfets et les trois cents sous-préfets parlent et agissent pour le parti qui gouverne, soutiennent ses amis et combattent ses adversaires. Mais un beau jour, à la suite d'une élection générale, le pouvoir se déplace et passe d'un parti au parti contraire; aussitôt, selon le cours naturel des choses et la loi du gouvernement représentatif, les ministériels deviennent membres de l'opposition, les membres de l'opposition ministériels; le pouvoir a d'autres principes, un autre langage, d'autres amis. Que feront alors les quatre-vingt-six préfets et les trois cents sous-préfets? Faut-il les renvoyer tous? ou bien doivent-ils soudainement, changeant de principes, de langage, d'amis, approuver tout ce qu'ils blâmaient, blâmer tout ce qu'ils approu-

vaient, et transporter des uns aux autres l'appui de leur influence? Dans le premier cas, quel trouble dans l'administration! Dans le second, quelle déconsidération pour les administrateurs!

On dit qu'en arrivant au pouvoir, chaque ministre de l'intérieur a soin d'adresser une circulaire aux préfets et aux sous-préfets pour leur demander une profession de foi explicite et une éclatante adhésion. En moins de cinq ans, les préfets et sous-préfets ont donc été invités à adhérer successivement au 22 février, au 6 septembre, au 15 avril, au 12 mai, au 1^{er} mars et au 29 octobre, bien qu'entre ces divers cabinets il y ait eu non-seulement de notables dissidences, mais des luttes acharnées. Ajoutez que, pour l'instruction et l'édification des ministres futurs, toutes les réponses restent bien et dûment classées à chaque dossier. Mais ce qui est possible dans le secret des cartons du ministère ne l'est pas au grand jour et dans la pratique journalière. Quand un fonctionnaire veut servir une opinion politique aux dépens d'une autre, il ne peut éviter de se prononcer à chaque instant par ses actes, par ses paroles, même par son silence. Il ne peut éviter de froisser ceux-ci en même temps qu'il est agréable à ceux-là. Comment donc veut-on que tout cela se fasse aujourd'hui dans un sens, demain dans l'autre, selon que le vent souffle, et que le ministre de l'intérieur vient de la gauche, de la droite ou du centre? Comment veut-on qu'ouvertement, publiquement, on avoue ainsi qu'on est un pur instrument, sans opinion comme sans volonté? En vérité, c'est faire aux fonctionnaires une condition trop dure, trop abaissée, et je ne sais à ce prix quel homme honorable voudrait servir le gouvernement.

Qu'on creuse le sujet tant qu'on le voudra, et on arrivera toujours à une double impossibilité, celle de renouveler tous les deux ou trois ans le personnel de l'administration, celle de maintenir son influence en déconsidérant ses agents. La conséquence, c'est que, malgré toutes les circulaires et tous les ordres du monde, les fonctionnaires, quels qu'ils soient, bornent leur action politique à combattre les partis ennemis du gouvernement lui-même, ceux qui n'ont aucune espèce de chance d'arriver régulièrement au pouvoir; c'est qu'ils restent au contraire à peu près neutres entre les partis constitutionnels que le jeu des institutions appelle successivement au ministère. Ainsi, par la force des choses, se réalisera une théorie fort contestée et fort contestable à titre de théorie politique, mais dont l'application peut seule donner au pays une administration stable et considérée; j'ajoute qu'il en résultera pour tous les partis la nécessité de ne compter que sur eux-mêmes, et que c'est là un progrès qui, plus que tout autre, doit fortifier et vivifier l'esprit politique.

De tout ce que je viens de dire, faut-il conclure avec quelques écrivains que le gouvernement représentatif soit impossible en France, et qu'il ne puisse se maintenir qu'à condition d'être dénaturé? Pas le moins du monde. Il faut conclure seulement que le gouvernement représentatif en France n'est point encore arrivé à sa maturité, et qu'avant de s'être mis en harmonie parfaite d'une part avec l'état social et les mœurs, de l'autre avec la législation, il a encore bien des expériences à faire et des épreuves à subir. Ce n'est pas du premier coup que le gouvernement représentatif en Angleterre est arrivé au point où nous le voyons aujourd'hui, et plus d'une fois, pendant le courant du dernier siècle, ses plus fervents admirateurs ont pu douter de sa puissance et de sa vitalité. Or, quand l'aristocratie anglaise a mis cent cinquante ans pour compléter son œuvre, il n'est pas fort étonnant que la classe moyenne française n'ait pas achevé la sienne en moins de vingt-cinq ans. Au lieu

de répéter, à chaque embarras nouveau qui se révèle, que « décidément le gouvernement représentatif n'est pas fait pour ce pays-ci, » qu'on sache donc se demander si cet embarras est accidentel ou fondamental, transitoire ou permanent. Dans le premier cas, qu'on en prenne son parti et qu'on laisse faire le temps; dans le second, qu'on cherche soigneusement, consciencieusement à résoudre le problème, à remédier au mal. Pour cela, j'en conviens, il ne faut pas partir de cette supposition que tout est parfait dans notre code politique aussi bien que dans notre code administratif, même quand ils se contredisent et se paralysent l'un l'autre. J'ai, pour ma part, beaucoup d'admiration pour le système administratif si fortement lié, si vigoureusement organisé que la France doit à l'empire; j'ai beaucoup de foi dans le système représentatif tel que l'ont fait les vingt-cinq et surtout les dix dernières années; mais je crois qu'on n'a pas encore assez étudié ces deux systèmes dans leurs rapports et dans leur enchaînement. Pris à part, chacun d'eux pourrait être excellent, tandis que pris ensemble tous deux seraient imparfaits: il y aurait alors dans l'un ou dans l'autre, peut-être même dans l'un et dans l'autre, quelques modifications à introduire pour qu'ils ne se détruisissent pas mutuellement.

Si j'ai justement apprécié les causes principales par lesquelles le gouvernement représentatif est entravé et faussé, il est clair que ces causes gisent au cœur de notre société, et que les lois spéciales qui constituent les deux chambres y sont pour peu de chose. On se trompe donc étrangement quand on croit qu'en réformant ces lois, on affranchira subitement le gouvernement représentatif de tous les liens qui le garrottent. Je suis pourtant loin de dire que les lois dont il s'agit soient parfaites, et que tel ou tel changement partiel, habilement conçu et prudemment exécuté, ne puisse produire sur l'ensemble de nos institutions un excellent effet. Mais c'est ici que j'éprouve le regret de me trouver en dissentiment complet avec M. de Carné. A mon sens, il se méprend sur la nature du mal, et les réformes qu'il propose ou qu'il indique aggraveraient la situation au lieu de l'améliorer. Je vais en très-peu de mots tâcher de le prouver.

Des trois pouvoirs qui constituent en France le pouvoir législatif, il en est un, la chambre des pairs, dont la condition actuelle paraît à M. de Carné aussi fautive que fâcheuse. En droit, la chambre des pairs a certainement les mêmes prérogatives que la chambre des députés. En fait, selon M. de Carné, ces prérogatives lui échappent. Quel est le ministère que, depuis dix ans, la chambre des pairs ait formé ou renversé? Quelle est la grande question politique qu'elle ait résolue contrairement à l'opinion de la chambre des députés? On lui permet bien de rejeter la loi du divorce, ou la loi de conversion des rentes; on ne lui permet pas de participer au gouvernement, ainsi qu'elle y est appelée par la constitution. M. de Carné déplore tout cela, et en conclut que l'organisation de la chambre des pairs est radicalement mauvaise. Or, comme il croit l'hérédité impuissante et impossible, il propose l'élection.

Avant d'examiner ce système et d'en apprécier les conséquences, il importe de bien se fixer sur le rôle que la chambre des pairs est appelée à jouer dans nos institutions, et de voir si réellement on l'a dépouillée, au profit de la chambre élective, de ses attributions naturelles et légitimes. M. de Carné n'est pas de ceux qui pensent avec Montesquieu que la beauté et l'excellence du gouvernement représentatif consistent dans la pondération exacte des pouvoirs. Il reconnaît qu'une telle pondération est impossible, et qu'en Angleterre même, où Montesquieu avait cru la trouver, elle n'a jamais existé. Quand il y a trois pouvoirs, il faut absolument

qu'un des trois soit plus fort que les deux autres, et qu'en cas de dissidence la prépondérance lui appartienne, soit en droit, soit en fait. Or si les uns croient qu'en France le pouvoir prépondérant doit être la chambre élective, les autres la royauté, il n'est encore venu à l'esprit de personne que, dans l'état actuel de notre société, ce puisse être la chambre des pairs. En Angleterre même, où il existe une chambre des pairs riche, puissante, héréditaire, c'est indirectement, par l'intermédiaire de la chambre des communes, que cette chambre a si longtemps gouverné le pays. Aujourd'hui la chambre des communes est d'un autre avis que la chambre des pairs, et, depuis plusieurs années, il faut que celle-ci subisse des ministres qu'elle déteste, une politique qui lui est antipathique. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de retenir ces ministres sur la pente où ils sont placés, et d'empêcher cette politique d'arriver à ses dernières conséquences.

Quand tel est en Angleterre le rôle de la chambre des pairs, ne serait-il pas absurde de rêver pour la chambre des pairs en France un rôle plus important et plus brillant? Qu'on ne vienne donc plus dire que la chambre des pairs est atteinte dans ses droits légitimes, parce que la chambre élective contribue plus qu'elle à faire des cabinets et à donner au gouvernement telle ou telle direction. Cela doit être, et s'il en était autrement le gouvernement représentatif n'atteindrait pas son but. La chambre des pairs est, par son essence même, un pouvoir modérateur avec lequel doit compter sérieusement tout ministère et toute politique. Ce n'est point un pouvoir directeur duquel doivent émaner en premier lieu la politique et le ministère. Quand l'un ou l'autre lui déplaît elle a, comme en Angleterre, mille moyens de le faire sentir, mais sans jamais en venir à la dernière extrémité, celle d'un vote systématiquement hostile. Si elle voulait faire davantage, elle ne pourrait manquer de se heurter et de se briser contre une volonté plus forte que la sienne.

En rappelant ces vérités élémentaires, je ne crois pas le moins du monde faire injure à la chambre des pairs. Dans la machine politique comme dans toute autre machine, chaque rouage a ses fonctions spéciales et son utilité déterminée, ce qui n'empêche pas tous les rouages d'être également nécessaires. Le mal serait de les confondre et de vouloir les appliquer tous au même usage. Tant que la chambre des pairs consentira à rester dans le rôle qui lui est assigné par la nature de nos institutions et par la force des choses, elle y sera forte, utile, respectée. Ces avantages ne lui échapperaient que le jour où, par un sentiment de rivalité mal entendue, elle voudrait imiter la chambre des députés et jouer le même rôle qu'elle.

Supposez maintenant que, comme M. de Carné le propose, la chambre des pairs fût élective, et voyez ce qui en résulterait. De deux choses l'une : ou la chambre des pairs serait nommée par les électeurs qui nomment la chambre des députés, ou elle le serait par des électeurs qui représenteraient d'autres idées et d'autres intérêts. Dans le premier cas, vous avez une chambre unique en deux fractions ; dans le second, vous créez au sein du gouvernement une lutte sans terme et un désordre permanent. Une chambre qui doit son pouvoir au choix royal ou au privilège de la naissance, comprend en définitive que la représentation directe du pays ne peut s'incliner devant elle, et doit à la longue faire prévaloir sa pensée et sa volonté. Si elle ne le comprenait pas, il y aurait des moyens constitutionnels de terminer la lutte et de rétablir l'harmonie. Mais entre deux chambres toutes deux élues et directement représentatives, quel peut être l'arbitre, et qui aura le dernier mot? Chacune ne pourra-t-elle pas prétendre qu'elle est l'expression légale des

vœux du pays, et qu'il lui est interdit de céder? Le gouvernement représentatif ainsi entendu, c'est l'anarchie organisée.

Il est, à la vérité, tel mode d'élection qui, en affaiblissant dans la chambre des pairs le caractère de représentation directe, diminuerait les inconvénients et les dangers que je signale ; il manquerait toujours cependant le dernier moyen constitutionnel de rétablir l'harmonie entre les deux chambres, le moyen dont lord Grey fut autorisé à se servir en 1852 pour faire passer le bill de réforme. Ce moyen sans doute doit être rarement employé, mais il est nécessaire qu'il existe, et qu'on le sache.

Je ne m'arrête point à une autre idée, indiquée en passant par M. de Carné, celle d'une chambre des pairs qui se renouvellerait elle-même, par voie d'élection intérieure, comme une académie. On sait combien, au sein des académies, les idées jeunes ont peine à se faire jour, et quels obstacles la routine oppose à l'innovation. Que serait-ce d'un corps politique où une majorité une fois formée aurait un intérêt personnel à se maintenir telle quelle, et à empêcher toute autre majorité de se former? Si la chambre des pairs cesse d'être au choix du roi, il faut qu'elle soit directement ou indirectement à la nomination d'un corps électoral quelconque, et ce jour-là même elle devient, non l'auxiliaire, mais la rivale de la chambre élective. Que les amis de la chambre des pairs n'aillent donc pas, dans leur zèle imprudent, l'affaiblir eux-mêmes chaque jour, sous prétexte de la défendre ; qu'ils n'aillent pas, à force de répéter qu'elle est mal constituée, détruire toute son autorité morale et toute sa légitime influence. S'il est quelque réforme à introduire dans l'organisation de la chambre des pairs, ce n'est, j'en suis convaincu, que par l'élargissement ou par la suppression des conditions actuelles d'admissibilité. Par l'effet de ces conditions, la chambre des pairs, si l'on n'y prend garde, finira par ne plus guère se composer que de fonctionnaires militaires ou civils en retraite ou en activité de service. Or, il serait bon d'y introduire quelques éléments un peu plus jeunes, un peu plus actifs, et qui remplaceraient utilement les restes chaque jour moins nombreux de l'ancienne chambre des pairs. Ce serait là une réforme bien modeste, bien facile, et qui aurait l'avantage de fortifier la chambre des pairs sans porter atteinte à l'article 27 de la charte.

En ce qui concerne la chambre des députés, M. de Carné indique un système nouveau et complet. Ce n'est rien moins que de faire nommer les conseils municipaux par les plus imposés de chaque localité, les conseils d'arrondissement par les conseils municipaux, les conseils de département par les conseils d'arrondissement, la chambre des députés par les conseils de département. Grâce à ce mécanisme, les corps électifs s'engendreraient l'un l'autre, ils se supporteraient comme les étages divers d'un même édifice ; ce qui, selon M. de Carné, serait bien préférable à leur isolement actuel.

Quand une idée se produit pour la première fois, il faut, je le sais, se garder de la repousser aveuglément et sans examen. J'ai pourtant peine à croire que M. de Carné lui-même attache à celle-ci beaucoup d'importance. Dans notre ordre constitutionnel, M. de Carné le sait aussi bien que moi, la chambre élective est, sinon hiérarchiquement, du moins en réalité, le premier des pouvoirs, celui qui, lorsqu'il a une volonté, est certain de la faire prévaloir. La chambre élective ne possède cette grande puissance qu'à titre de représentation fidèle des vœux et des intérêts du pays. Or, comment voir la représentation réelle et sincère des vœux et des intérêts du pays dans un corps qui ne recevrait ses inspirations que de quatrième main?

Les élections à plusieurs degrés ont toujours été un moyen à peu près infaillible d'éteindre et d'amortir l'esprit public. C'est ce qui fait qu'instinctivement elles sont acceptées par presque tous les ennemis du gouvernement représentatif, combattues par presque tous ses amis. Mais le système de M. de Carné a quelque chose de bien plus fâcheux encore, c'est que chacune des assemblées qui forment les divers degrés de l'élection, sont, en outre, investies de fonctions propres, et qui, par elles-mêmes, ont une importance toute spéciale. Or, tout le monde comprend que l'on peut choisir, comme membre d'un conseil municipal, d'un conseil d'arrondissement ou d'un conseil de département, telle personne dont on ne partage pas l'opinion politique, et que l'on ne choisirait pas comme électeur. De ces deux caractères, lequel prévaudra, lorsqu'on sera appelé à donner sa voix? Si c'est le premier, il en résultera que l'élection sera faussée; si c'est le second, que les corps intermédiaires dont il s'agit prendront, au détriment de la bonne gestion des affaires, une couleur exclusivement politique. Il est même probable que les deux inconvénients se réuniront, et que l'on aura à la fois de mauvais conseils et de détestables électeurs.

Il est une autre réforme plus sérieuse et plus praticable dont M. de Carné ne paraît pas éloigné; c'est celle qui réunirait au chef-lieu tous les électeurs de chaque département. Cette réforme, assurément, aurait l'avantage de donner à l'élection un caractère plus politique, et de diminuer notablement l'espèce de patronage local qui tend à faire des députés les hommes d'affaires incommutables d'un petit nombre de commettants. Je ne sais cependant si cet avantage compenserait suffisamment les graves inconvénients du scrutin de liste, et de toutes les combinaisons auxquelles il peut se prêter. Quant à l'adjonction de certaines professions libérales à la liste électorale comme à la liste du jury, j'en suis d'avis pour ma part, et je comprends difficilement qu'on s'y oppose. Mais personne ne pense qu'il en résulte dans les habitudes électorales, dans la composition de la chambre et dans la marche du gouvernement représentatif, un changement notable et significatif. Ce sont pourtant là les seules réformes dont l'opinion soit frappée et que la raison publique admette. Ce sont les seules qui aient quelque chance de prévaloir dans un temps peu éloigné.

Il est bon de le redire, le mal n'est point dans les lois qui constituent la chambre des pairs ou la chambre des députés. Il est dans les anomalies et les contradictions que présentent nos institutions et nos lois de diverses origines et de diverses époques. Il est surtout dans des idées, des mœurs, des habitudes, que le gouvernement parlementaire n'a point encore suffisamment conquises et façonnées. Cela est si vrai, que les meilleurs amis de ce gouvernement ne savent pas ou ne veulent pas encore le pratiquer dans toutes ses conditions. Ainsi, dans le gouvernement parlementaire, la situation des chefs de l'opposition, parallèle et presque égale à celle des chefs du ministère, donne à peu de chose près la même influence dans le pays et impose les mêmes devoirs. Aussi, en face de lord Melbourne, de lord John Russell et de lord Palmerston, voit-on s'asseoir chaque soir le duc de Wellington, sir Robert Peel et lord Stanley, qui, à la tête de leur parti, examinent, de leur point de vue, toutes les mesures présentées, et n'en laissent pas passer une de quelque importance sans dire leur mot et sans exprimer leur avis. Ce n'est pas qu'ils aient, par ces débats journaliers, l'espoir de changer la majorité qui les écoute. Nulle part plus qu'en Angleterre chaque membre n'arrive à la séance avec un parti pris, et il est bien rare que le compte des voix fait avant le débat ne se trouve pas exact après. Mais le duc de Wellington, sir Robert Peel, lord Stanley, savent que, comme chefs

de l'opposition, ils ont un rôle à jouer, une opinion à défendre, un parti à maintenir. Ils savent qu'une portion notable du pays, minorité aujourd'hui, mais qui demain peut devenir majorité, a les yeux fixés sur eux, et qu'ils doivent parler pour elle. Ils savent enfin que la lutte quotidienne, incessante, sur les petites comme sur les grandes choses, est la vie même du gouvernement représentatif. Plus ambitieux que vains, ils n'aiment d'ailleurs le pouvoir que pour en faire un usage réel, et ne veulent y arriver qu'à leur temps et dans des conditions satisfaisantes de force et de durée. Cette conduite, qu'on le remarque bien, est commune à tous les partis. Elle est aujourd'hui celle des tories; elle sera celle des whigs le jour où le duc de Wellington, sir Robert Peel et lord Stanley se seront emparés du pouvoir.

Est-ce ainsi qu'en France l'opposition comprend et pratique le gouvernement représentatif? Malheureusement non. Chez nous, l'idée de conquérir le ministère à la pointe de l'épée, en quelque sorte, et par des combats journaliers, paraît encore à beaucoup une idée étrange et presque révolutionnaire. D'autres la croient juste et bonne en théorie, mais à condition de la pratiquer le moins possible. Excepté dans quelques grandes occasions, on aime mieux s'effacer, se taire, et attendre qu'un incident inattendu arrache le pouvoir aux mains qui le possèdent. La conséquence, c'est que les discussions s'éteignent, que les opinions s'engourdissent, que les influences se perdent, que les partis se décomposent. Pour tenir longtemps unis un certain nombre d'hommes, il faut autre chose que quelques souvenirs, et quelques espérances. Il faut, par la discussion publique, remuer sans cesse en leurs âmes les sentiments qui leur sont communs, réveiller en leurs esprits les idées qui leur servent de lien; il faut, en un mot, donner à l'association que l'on veut faire vivre un aliment quotidien. Autrement le découragement s'empare des plus fermes, et le pays regarde avec indifférence un spectacle auquel il ne comprend plus rien.

Avant de nous en prendre aux institutions et aux lois, sachons donc, députés et électeurs, majorité et opposition, réformer nos propres habitudes, et nous servir des instruments que la constitution met entre nos mains. Cherchons aussi si l'organisation administrative telle que l'empire nous l'a léguée, et le gouvernement représentatif tel que nous le concevons d'après l'exemple de l'Angleterre, sont conciliables de tout point. Travaillons enfin à faire pénétrer dans toutes les classes, dans celle surtout qui est appelée à gouverner, l'intelligence aussi nette que possible des devoirs que cette destinée lui impose, et des conditions auxquelles elle peut l'accomplir utilement pour le pays, et glorieusement pour elle. En supposant les circonstances les plus favorables, le succès, nous devons nous y attendre, ne peut être que lent, pénible, incomplet. Mais même pour un tel succès, ce n'est pas trop de tous nos efforts, de toute notre persévérance. Il y a seize mois à peine, la chambre des députés, dans son adresse, proclamait à la presque unanimité le triomphe du gouvernement parlementaire; aujourd'hui des voix ministérielles, dans l'une et dans l'autre chambre, dénoncent ce gouvernement à la France comme déplorable et funeste. N'est-ce pas la preuve évidente que depuis seize mois le gouvernement parlementaire, loin de gagner du terrain, en a perdu, et que nous recueillons le fruit de nos tristes divisions. Au point où en sont venues les choses, toutes récriminations seraient vaines, et il ne servirait à rien de rechercher à qui, dans l'avortement d'un mouvement qui promettait d'être si fécond, appartient la part principale et la plus lourde responsabilité. Ce ne sera si l'on veut la faute de personne, ou ce sera celle de tout le monde, pourvu que désormais personne ne fléchisse, pourvu que tout le monde se réunisse pour arracher le gouvernement parlementaire à la funeste

langueur qui le consume et le détruit. Il y a là, qu'on y songe bien, un intérêt commun à toutes les opinions sincèrement constitutionnelles, un intérêt de beaucoup supérieur aux petites querelles personnelles qui nous ont divisés et qui nous divisent encore. Espérons que, dans la prochaine session, cet intérêt prédominera, et que la chambre de 1859, avant de terminer sa carrière, voudra se souvenir de la mission qu'elle avait reçue et des engagements qu'elle avait pris.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1841.

La discussion du budget de la guerre a fait naître à la chambre des députés un de ces débats aussi fâcheux qu'inutiles qui caractérisent notre politique toute de personnalités et de haines. Le ministère du 1^{er} mars avait organisé dans l'infanterie douze régiments nouveaux. Le cabinet du 29 octobre avait adopté et consacré cette mesure, lorsqu'au lieu de dissoudre ces régiments, il avait demandé aux chambres les fonds nécessaires pour 1840 et 1841, et porté la dépense des nouveaux cadres dans le budget de 1842. La commission de la chambre des députés fait des critiques et n'amende pas; elle maintient la mesure sans l'approuver; elle dispense avec une égale largesse le blâme et l'argent. Elle dit aux états-majors des régiments nouveaux : Voilà votre solde; mais vous n'en êtes pas moins une superfétation dans l'armée, une charge inutile pour le pays, une fantaisie de M. Thiers. — La question une fois portée devant la chambre, on pousse les choses plus loin. La mesure n'est pas seulement inutile, mauvaise; elle est inconstitutionnelle, elle blesse les prérogatives de la chambre. Le gouvernement ne pouvait pas organiser des régiments nouveaux sans une loi; organiser et demander ensuite les fonds nécessaires, c'est enlever à la chambre la liberté de son vote, car, dit-on, elle n'ose pas détruire brusquement un fait accompli, anéantir des existences qui paraissaient assurées.

Au milieu de ces débats, nous aurions désiré voir le cabinet du 29 octobre se présenter à la tribune avec cette parole haute et ferme que M. le président du conseil a su trouver pour répondre à M. Lherbette. Nous l'aurions désiré dans l'intérêt de la chose publique, ainsi que dans l'intérêt de son propre avenir et de sa dignité.

Il appartenait, avant tout, au ministère de démontrer qu'en organisant des régiments nouveaux, le gouvernement n'empiète nullement sur le domaine de la législation.

Il lui appartenait de défendre sans embarras et sans hésitation une mesure qu'il avait adoptée, et contre laquelle, avant les inspirations hostiles de la commission de la chambre, il n'avait pas élevé d'objections.

Le droit des chambres, c'est le vote annuel des contingents de l'armée. Quant à l'effectif, qu'il ne faut pas confondre avec le contingent, et aux formes de l'orga-

nisation, les chambres en ont sans doute le contrôle, par cela seul que toute organisation suppose et entraîne une dépense, dépense que les chambres sont libres d'accorder ou de refuser; mais il n'y a rien d'inconstitutionnel en soi à appeler sous les drapeaux le contingent voté et à modifier par ordonnance l'organisation de l'armée. Les faits d'administration sont matière de responsabilité, comme tout acte quelconque de gouvernement, mais n'ont rien d'inconstitutionnel, rien qui porte atteinte aux prérogatives de la chambre. C'est un acte de gouvernement qui peut être bon ou mauvais, opportun ou intempestif, digne d'éloges ou digne de blâme, selon les circonstances; un acte qui peut donner lieu à l'accusation des ministres, mais qui ne touche point aux droits de la législature. Il n'en serait pas de même si une ordonnance venait modifier les règles de la loi sur les appels, l'avancement, l'état des officiers, leur activité, leur disponibilité, leur réforme, leur retraite. Il y aurait alors usurpation, empiétement. Sur ces matières, le droit de la législature est direct; elle n'intervient pas seulement par droit de contrôle, à l'aide du budget.

La liberté du vote! c'est un argument qui nous conduirait fort loin. Il s'appliquerait, avant tout, aux négociations diplomatiques, aux traités. On pourrait dire avec plus de raison qu'on ne le dit d'un fait d'administration intérieure: Pourquoi présenter aux chambres un traité déjà conclu, signé, en certains cas ratifié? C'est un fait accompli, le vote n'est pas libre. On n'ose pas rendre vaine la signature du roi ou celle de ses représentants. — Faudra-t-il donc initier les chambres aux négociations pendantes, et leur demander un assentiment préalable?

Au reste, n'insistons pas trop. Nous pourrions bien, par le vent qui souffle, rencontrer des hommes se disant sérieux, voire même conservateurs par excellence, qui nous prendraient au mot. Ils trouveraient peut-être qu'une consultation diplomatique à huis-clos, en comité secret, qu'une confiance déposée dans l'oreille de six ou sept cents législateurs, ne serait pas un expédient à dédaigner. On en rencontrerait un plus grand nombre encore qui trouveraient bon que le gouvernement fût obligé, avant de conclure un traité, de consulter du moins une commission de la chambre.

Ce qu'on veut aujourd'hui, le but vers lequel on marche à grands pas, les uns le sachant et le voulant bien, les autres parce que

E l'una fa quel che le altre fanno,

c'est l'administration du pays par la chambre, ou, pour mieux dire, par les commissions de la chambre. Nous revenons à la polisynodie, et à la moins heureuse des polisynodies; car le tirage au sort des bureaux rend toujours plus ou moins aléatoire la formation des commissions, et souvent c'est le hasard qui décide de l'esprit et des tendances de ces puissants comités.

D'un autre côté, avouons-le, les ministères se rapetissent de plus en plus devant les commissions. Est-ce là un mal sur lequel les amis sincères de nos institutions puissent fermer les yeux? Voyez plutôt, regardez autour de vous, et décidez. Le gouvernement de la France a-t-il gagné en force, en éclat, en énergie? A-t-il tiré du concours des chambres, de nos belles et nobles institutions, toute la vie, toute la grandeur qu'elles auraient dû lui communiquer? Certes, il est permis d'en douter. Est-ce la faute des institutions et des hommes? On se plaît à accuser les institutions; c'est une accusation qui demande peu de courage, et qui n'a pas de conséquence.

Pour nous, ce sont les hommes que nous accusons. Les assemblées délibérantes ne fonctionnent régulièrement que lorsqu'elles se trouvent en présence d'une administration forté, courageuse, tout aussi prête à s'incliner respectueusement devant le droit de la chambre qu'à se redresser fièrement et à défendre en toute occasion envers et contre tous, coûte que coûte, la prérogative royale et les attributions du gouvernement. Si les ministres de la couronne ne se sentaient pas très-haut placés; si, au lieu de demander le vote des chambres, ils le mendiaient; si, au lieu de donner l'impulsion, la direction, ils la recevaient, eux qui seuls peuvent connaître tous les écueils au milieu desquels le vaisseau de l'État doit faire route; si, au lieu de s'occuper des choses et de songer à l'avenir, ils ne pensaient qu'au présent et ne s'occupaient que des personnes, des mille combinaisons qu'enfantent les coteries, et des misères infinies de l'esprit de parti, la monarchie représentative ne serait plus qu'une forme qui envelopperait un tout autre gouvernement, qui ne servirait qu'à déguiser une sorte d'anarchie légale qu'on ne saurait définir. Tout le poids se trouvant dans un des bassins de la balance, l'équilibre serait impossible. Où en serions-nous si, pour toutes les mesures d'administration, il fallait sur-le-champ convoquer les chambres, étaler à la face du public toutes les données, toutes les conjectures, toutes les craintes, toutes les espérances du gouvernement, et jouer avec l'Europe ayant nous seuls cartes sur table? Sans doute, même dans les questions qui ne sont pas de la compétence directe des chambres, l'administration fait acte de prudence, lorsque, le pouvant sans inconvénient pour la chose publique, elle pressent les intentions de la législature. Cela est possible et convenable dans un grand nombre de cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de créer un emploi, de distribuer d'une manière plus efficace, plus régulière peut-être, mais plus coûteuse, certains travaux administratifs. Ces communications préalables entretiennent l'harmonie des pouvoirs. Tout dépend des circonstances. L'administration est juge, à ses périls et risques, de l'urgence, de la convenance, de l'à-propos; mais qu'on ne vienne pas lui prescrire de règle absolue, lui enlever toute liberté d'action, lui ôter tout courage. C'est préparer l'abaissement du pays ou l'anarchie.

Soyons du moins équitables et conséquents. S'il doit en être ainsi, supprimons la responsabilité ministérielle. Si les ministres n'étaient plus que des agents subalternes qui dussent, tous les jours et pour tout acte de quelque importance, recevoir le mot d'ordre comme des préfets ou des commandants de place, la responsabilité ministérielle, cette appréciation plus encore politique que judiciaire de leur gestion, serait exorbitante et répugnerait aux idées les plus élémentaires de la justice.

Au reste, pour en revenir à la question des douze régiments, la chambre n'a pas attaché d'importance à l'accusation d'inconstitutionnalité. Elle a senti que c'était au budget que son droit de contrôle devait s'exercer, que là son droit était de blâmer ou d'approuver, d'accorder ou de refuser la dépense; rien de plus, rien de moins. C'est le fond de la question qui a le plus occupé la chambre, et ici encore nous ne pouvons pas dissimuler que M. le ministre de la guerre nous paraît avoir manqué une belle occasion de montrer que les hommes éminents savent grandir encore et s'honorer eux-mêmes en rendant pleine justice à leurs adversaires politiques. Qu'on n' imagine pas que c'est là de la niaiserie; c'est de l'habileté. Préférât-on Machiavel à Aristide, c'est encore le parti qu'il fallait prendre, parce que seul il réunissait la dignité et la force. En politique pas plus qu'à la guerre, on ne suit pas les hommes perplexes, embarrassés, et qui paraissent douter de leur propre pensée. Pour marcher le premier, il faut montrer aux partis qu'on ne redoute ni les adversaires qu'on

a en face, ni ceux qu'on a laissés derrière soi; et la meilleure preuve qu'on ne les redoute pas, c'est de leur rendre hautement justice, envers et contre tous, sur les points où ils ont bien mérité du pays. Le vrai public, la partie saine, respectable, puissante du public, n'appartient à aucun parti, n'est à la suite d'aucun homme; elle ne connaît que la France, la chambre et la monarchie. C'est là le public dont il faut prendre souci, et ce public-là est impartial, sincère, sensé. C'est à ses yeux qu'il ne fallait pas avoir l'air de vouloir et de ne pas vouloir, d'adopter et de livrer, de maintenir et de blâmer. Ce sont là subtilités qu'il ne comprend pas, embarras qui l'étonnent; et s'il cessait de s'étonner, s'il parvenait à comprendre, à coup sûr il n'approuverait pas.

Au surplus, quelle est cette grande querelle qui a tant agité la chambre des députés et qui recommencera, dit-on, un de ces jours, à la chambre des pairs? Il est question de savoir si la France aura douze cadres de plus ou de moins pour ses régiments d'infanterie. Quelle énormité! Ne dirait-on pas qu'il y va du salut de la monarchie?

« Il fallait à la place ne créer que des quatrièmes bataillons. » — En effet, on aurait épargné 400,000 francs. Voilà l'importance du débat, pour ceux du moins qui ne pensent pas qu'après le traité du 15 juillet on dût laisser notre état militaire dans l'état déplorable où il était tombé.

Quant à nous, qui prévoyons une diminution de notre effectif pour le soulagement de nos finances, nous remercions d'autant plus le cabinet du 4^{er} mars d'avoir porté à cent le nombre des régiments d'infanterie. Il n'est pas besoin d'être homme de guerre pour savoir que les bons cadres font promptement les bonnes armées, surtout lorsque les soldats qui viennent remplir ces cadres sont des Français, et qu'ils y trouvent d'habiles officiers, des hommes d'expérience et de glorieuses traditions. Que nous importe l'effectif en temps de paix, si les cadres subsistent, s'il ne s'agit, la guerre menaçant d'éclater, que d'en remplir les vides par nos admirables conscrits? Multiplions les congés, rendons un grand nombre de bras à l'agriculture; nous le voulons bien. La grande guerre n'éclate pas du jour au lendemain. En trois mois, avec les cadres, vous aurez une excellente infanterie: si le nombre des cadres était insuffisant, s'il fallait, comme l'an dernier, les briser pour les multiplier, désorganiser pour accroître, la confusion serait dans tous les rangs, et l'armée ne serait pas, au bout de six mois, en état de repousser l'ennemi avec la certitude d'un prompt et brillant succès. Ce sont là de ces vérités de bon sens qu'on ne peut obscurcir, des vérités politiques; la politique n'est que du bon sens. Tant que nous nous trouverons en présence de nations fortement armées, et dont les intérêts et les sympathies ne seront pas sincèrement d'accord avec nos sympathies et nos intérêts, ce serait un crime que de désarmer la France. Or il n'est qu'un moyen de l'armer sans épuiser ses finances, de pourvoir à sa sûreté sans paralyser sa prospérité; c'est d'entretenir, je parle surtout de l'infanterie, beaucoup de cadres et seulement le nombre de soldats strictement nécessaire à l'instruction de ces cadres et aux besoins de l'état de paix; c'est d'avoir une organisation qui nous permette l'économie, tout en nous donnant les moyens de passer facilement, sans désordre et sans trouble, du désarmement à l'armement, de l'état de paix à l'état de guerre, et cela d'une manière conforme à la grandeur et à la puissance française. Des cadres nombreux peuvent seuls résoudre la question dans un pays où, quoi qu'on fasse, la guerre ne sera jamais qu'une profession, une profession hautement honorée, conforme au génie national, mais une profession particulière, savante, qui est

entièrement perdue de vue par ceux qui se destinent aux carrières civiles. Pourrions-nous, comme dans quelques pays, appeler chaque année, pendant un mois, deux mois, les hommes voués à ces carrières, les réunir dans des camps d'exercice, dans des écoles militaires, instruire ainsi les uns au commandement, plier les autres au joug de la discipline? Ce serait un rêve. Si on essayait de le réaliser, nos finances ne s'en trouveraient certes pas soulagées.

Ajoutons qu'en cas de guerre il nous faudrait mobiliser une partie de la garde nationale; et il serait fort utile de pouvoir, au lieu d'en former des régiments à part, l'incorporer sous forme de quatrièmes bataillons aux anciens régiments de l'armée. Cela serait cependant impossible si on restreignait le nombre des cadres: la place des quatrièmes bataillons serait alors occupée par la ligne.

Ces considérations, dont l'importance sera de plus en plus sentie à mesure que s'amortiront les luttes du moment, ont été développées à la tribune par M. Thiers avec une puissance de talent, une autorité de langage, une vivacité de sentiment, qui ont vivement ému ses adversaires eux-mêmes: ils ont dû en faire l'aveu. On sentait dans la parole si vive, si pressante de l'orateur, l'homme d'État qui a profondément médité sur les institutions militaires de son pays.

Nous sommes peu touchés des projets de je ne sais quelle transformation qu'on paraît méditer. Certes nul ne place plus haut que nous l'autorité de M. le maréchal Soult en pareille matière; mais nous sommes trop sincères pour ne pas avouer hautement que cette transformation ne nous a paru jusqu'ici qu'un moyen, fort ingénieux sans doute, d'obtenir des résultats analogues, tout en faisant quelque chose de différent, un moyen de ne pas perdre les bénéfices du 1^{er} mars, tout en donnant une vaine satisfaction à ses ennemis, à ces hommes qui lui font sans doute l'honneur de le croire bien vivant, car ce serait un goût trop ignoble que de s'acharner ainsi sur un mort. Nous craignons que ces changements et ces transformations n'ajoutent à la fin quelques millions de plus à ces dépenses qui font aujourd'hui jeter de si hauts cris. Mais il serait téméraire à nous de préjuger des mesures que nous ne connaissons pas, et sur lesquelles, en tout cas, notre avis devrait s'éclairer au préalable de l'opinion des juges compétents.

Le ministère anglais s'est montré à l'intérieur, dans son intérêt personnel, ce qu'il a été, dans les questions extérieures, à l'égard de ses alliés: imprudent, téméraire, sacrifiant sans scrupule l'avenir à l'intérêt ou à la passion du moment. Nous ne faisons pas de vœux pour un ministère tory. Un ministère whig, un ministère libéral, modéré, progressif, aurait eu droit à toutes nos sympathies; mais, quand une administration est dirigée par des esprits aussi peu mesurés que celui de lord Palmerston et par des caractères aussi faibles que celui de lord Melbourne, que nous importe en vérité la couleur générale du cabinet?

Quoi qu'il en soit, c'est un singulier spectacle qu'un cabinet whig se faisant révolutionnaire pour vivre, ou du moins pour préparer à ses adversaires des jours difficiles, une vie agitée.

Expliquons-nous. Les mesures que le ministère a proposées sont justes et bonnes au fond. Elles sont de plus pour l'Angleterre une nécessité à laquelle elle ne pourra pas plus se soustraire qu'elle n'a pu éviter l'émancipation des catholiques.

Saturée de capitaux et de produits, l'Angleterre est arrivée la première au point auquel arriveront fatalement toutes les nations qui s'obstinent dans le système prohibitif. Quand les eaux que vous avez fait monter artificiellement menacent de couvrir votre tête et de vous étouffer, il faut bien lâcher les écluses. Le système prohi-

bitif est condamné au suicide. Plus il triomphe, plus il s'exagère, et plus le jour de sa mort approche. Ce jour est venu pour le système anglais.

Quant aux céréales, qui a jamais pu imaginer que les consommateurs anglais se résigneraient à payer éternellement un impôt énorme, scandaleux, à leurs propriétaires fonciers? car c'est là le résultat de la loi sur les céréales. C'est un grand malheur pour une aristocratie que d'avoir placé sur une base de cette nature une grande partie de sa puissance. Affamer ses inférieurs, au lieu de les nourrir, c'est un rôle qui n'est pas de notre siècle.

Mais plus le mal est grand, plus le remède est difficile, périlleux. Ces questions en Angleterre, pays de grands propriétaires, d'aristocratie, d'église établie, d'une nombreuse population agricole, d'une population manufacturière plus nombreuse encore, touchent maintenant aux entrailles même de la société. Dans un pays moins sensé, moins attaché à ses lois, à ses traditions, à ses us et coutumes, moins habitué à se contenir, à patienter, à se contenter en toute chose d'une honnête transaction, il n'y aurait au bout de ces questions rien moins qu'une révolution. Est-ce à dire que même en Angleterre il fallait jeter ces terribles questions dans l'arène politique, sans préparation, sans ménagement, en attisant les passions de la multitude par des propositions extrêmes, et cela lorsque le gouvernement, faible, chancelant, serait hors d'état d'éteindre l'incendie qu'il aurait allumé? Ce n'est pas là gouverner; c'est jouer, jouer sa dernière carte, en hommes désespérés. C'est prendre tristement congé des affaires que de se préparer au moyen d'opposition qui peut compromettre profondément l'avenir du pays.

C'est probablement aujourd'hui qu'on apprendra l'issue du débat sur les sucres et les bois de construction. On dit que, si la majorité contraire au cabinet dépasse vingt voix, il se retirera sans tenter la dissolution. Il paraît avoir déclaré à la reine qu'il serait imprudent, dans ce cas, de pousser les choses plus loin; qu'il valait mieux subir les tories, leur faire naître toutes sortes de difficultés et d'embarras, et attendre. Si la majorité contraire était plus faible, il aborderait alors, au 51 mai, la question des céréales. Nous ne voulons pas faire ici des conjectures sur un fait qui probablement sera résolu au moment où nous livrerons ces lignes à l'impression. Attendons.

Ces vicissitudes ministérielles doivent sans doute retarder la conclusion de tout traité sur les affaires d'Orient. Pourquoi signer avant de savoir à qui l'on aura affaire demain, quels seront les principes et les vues de la nouvelle administration, si réellement un nouveau cabinet parvient à se former? Certes, nous sommes loin d'être fâchés de ce retard; nous nous en félicitons au contraire, et nous en félicitons le ministère.

En attendant, il est plus que jamais démontré que le traité du 15 juillet et l'expédition qui en a été la suite, ont porté un coup funeste à cet empire ottoman qu'on avait la prétention de sauver et de consolider. Le canon de Saint-Jean-d'Acre a ébranlé le vieil édifice, réveillé tous les opprimés, et fait naître des espérances et des tentatives dont il est difficile jusqu'ici de prévoir les conséquences. Les troubles de l'île de Candie ne sont pas apaisés; la Syrie est toujours mécontente, inquiète, agitée; les populations chrétiennes de la Bulgarie lèvent la tête et osent regarder en face leurs oppresseurs. Il est possible que ces mouvements soient réprimés; il est possible qu'une pensée politique ne vienne pas animer, organiser, diriger les révoltes qu'a fait naître l'administration brutale et stupide des agents de la Porte. C'est là l'espérance des amis du *statu quo* à tout prix. Nous ne sommes pas de cette

école. Nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir saluer le retour de ces populations à la vie civile, de les voir entrer dans le giron de la civilisation européenne. D'ailleurs, qui pourrait consolider l'empire turc? L'Europe seule le pourrait, pour longtemps du moins, l'Europe unie, sincère, unanime à l'égard de l'Orient, l'Europe, si elle était ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle ne peut être. C'est dire que la consolidation de l'empire ottoman n'est en réalité qu'un rêve.

Pendant, quels que soient nos vœux pour l'affranchissement des peuples courbés sous le sabre des Turcs, nous ne pouvons pas ne pas suivre d'un œil très-attentif tous ces mouvements insurrectionnels. La pensée politique qu'on ne découvre pas aujourd'hui peut apparaître demain et leur donner une vie, une forme, une tendance inattendues. Si nous sommes bien informés, des agents européens n'ont pas été étrangers, par leurs conseils et leurs instigations, à ces mouvements, surtout dans l'île de Candie. L'abaissement de Méhémet-Ali, il faut bien l'avouer, a donné à l'influence anglaise une grande prépondérance en Orient, et les agents subalternes de lord Palmerston et de lord Ponsonby ne doivent certes pas être des hommes remarquables par leur modération et leur retenue. L'Autriche, la Prusse, la France, sont les seules grandes puissances dont le désintéressement puisse être tenu pour sincère dans les affaires d'Orient. Mais le désintéressement n'est pas l'abandon; il ne serait qu'une niaiserie politique, s'il n'était pas accompagné d'une grande vigilance et de la résolution bien arrêtée de s'opposer à tout agrandissement de l'une ou de l'autre des grandes puissances européennes.

Au milieu de ces agitations et de ces incertitudes, la position du gouvernement grec devient délicate et difficile. Trop faible pour exercer une influence directe sur des affaires qui cependant le touchent de très-près, il est exposé à mille intrigues, à mille séductions, à des pièges sans nombre. Il n'a pour lui que le temps, la prudence et l'intérêt que lui portent tout naturellement celles des puissances qui ne voient dans la chute, plus ou moins prochaine, de l'empire ottoman, d'autre moyen de sauver la paix de l'Europe, que la prompte organisation de nationalités nouvelles, d'États nouveaux sérieusement indépendants.

Le prince Mavrocordato va, dit-on, prendre les rênes de l'administration grecque; il est nommé ministre des affaires étrangères, président du conseil. C'est un homme d'esprit, instruit, connaissant fort bien les choses et les hommes de l'Europe, et par là les difficultés de sa mission. Il passe pour être fort attaché à l'Angleterre, où il a longtemps résidé. Nous n'avons pas à nous occuper de ses penchants d'homme privé. Nous sommes convaincus que, comme ministre, il ne sera que Grec. Le salut et l'avenir de la Grèce sont à ce prix.

La chambre des députés doit bientôt s'occuper de la loi relative à notre traité avec la Hollande. Nous désirons vivement que la loi soit adoptée. Nous ne voulons pas affirmer que le traité ait été fait et rédigé avec tout le soin désirable. Loin de là. Il y aurait beaucoup de choses à reprendre, beaucoup d'améliorations à y faire, si une convention diplomatique pouvait être révisée et amendée comme un projet de loi ordinaire. En général, on néglige trop la discussion et la rédaction de ces conventions commerciales, d'ailleurs si importantes; elles sont trop souvent l'ouvrage d'hommes peu compétents en ces matières délicates et compliquées.

Mais, quel qu'il soit, le traité doit être accueilli avec faveur, surtout comme *précédent*, comme un premier pas dans une carrière où il importe d'avancer, et d'avancer tous les jours, sans relâche. C'est là un but essentiel de la politique de notre temps. Il y a une belle et grande tâche à remplir; nous l'avons négligée trop long-

temps; le cabinet devrait y songer sérieusement. Imaginer que l'état des relations commerciales dans le monde puisse rester longtemps tel qu'il est, ce ne serait pas gouverner. Ce serait vivre au jour le jour; pis que cela, ce serait préparer la décadence à la fois politique et commerciale de notre pays.

Nous tirons d'une lettre écrite récemment de Bombay de piquants détails sur un procès qui vient d'être jugé au tribunal suprême de cette ville. On ne lira pas sans intérêt, nous le croyons, la relation de cette affaire, où la presse de Bombay, appuyée par le commerce indien, se trouvait en présence de la justice anglaise.

« Pointe Malabar, près de Bombay, le 28 mars 1841.

» Je suis sur ce cap qui domine la rive de l'Océan indien, depuis quelques heures, afin de me calmer et de fuir un peu la chaleur de Bombay, qui est à 27 degrés Réaumur de dix heures du matin à trois heures après midi. Pour aujourd'hui, j'en ai subi quelques-uns de plus de mon propre penchant, et vous saurez que je me suis plongé à souhait dans cette fournaise d'où je suis sorti en martyr, pour entendre plaider une cause au tribunal suprême de Bombay.

» Il s'agissait d'une affaire de presse. Il faut que vous sachiez que sous le 75° de longitude, à Bombay enfin, il y a un nombre de journaux assez bien rédigés et assez tracassiers pour être dignes de figurer sur une table près de nos plus respectables journaux d'Europe. La Providence, toujours sage et prévoyante, a placé également à Bombay, d'accord en cela avec la compagnie des Indes, qui ne manque pas non plus de sagesse, un ou deux tribunaux, un avocat-général et tout ce qui s'ensuit. C'est cependant le chef de cette armée en robes qui a amené le procès en question : je parle du premier magistrat (*chief-justice*) de Bombay. C'est un petit homme fin, spirituel, poli, passionné, comme le sont en tous pays les représentants de l'impassible justice, qui n'a guère que 200,000 francs d'appointements et qui tient une très-bonne table, je puis vous l'assurer. Sir Henri Roper, en sa qualité de chef de la magistrature, est indépendant de la compagnie (ici quand on parle de la compagnie, cela veut toujours dire le gouvernement des Indes). C'est un véritable roi dans son genre, et, entre autres attributions royales qui lui sont dévolues, il a surtout celle d'être détesté de tout le monde, à peu d'exceptions près. Je me range, tout étranger que je sois dans l'Inde, parmi les exceptions.

» Jugeant du haut de son trône (c'est vraiment un trône, et je tiens d'autant plus à le constater que j'ai eu l'honneur insigne d'y prendre place publiquement ce matin), jugeant donc une cause de succession, sir Henri Roper eut dernièrement la fatale idée de blâmer une maison de banque de Bombay en raison de je ne sais quelle peccadille de banquier, et de le faire en termes qui seraient tout à fait du goût de notre excellent ami M. Dupin. Il a imité même son trop franc devancier au point de généraliser le blâme. Tout le commerce de Bombay s'est ému, et voilà la guerre allumée ! Celle-ci a fait oublier pendant vingt-quatre heures à Bombay celles du Pandjab, du Kaboul, de Hérat et de la Chine.

» Il y a ici diverses espèces génériques de banquiers : les uns sont Anglais, ou soi-disant tels, et c'est le petit nombre : d'autres Portugais, c'est-à-dire descendants directs du grand Albuquerque, mais par les femmes noires, ce qui a un peu altéré la couleur déjà très-peu claire de leur sang primitif; il y en a de Musulmans, d'Hindous; mais les plus riches et les plus influents sont des Parsees. Ces Parsees sont

tout simplement des prêtres chassés de la Perse en leur qualité de disciples de Zoroastre, et venus dans l'Inde où ils continuent d'adorer le feu, et surtout l'argent qu'ils s'entendent très-bien à gagner. Imaginez maintenant que sir Henri Roper s'était mis tout ce monde sur les bras.

» Il est bon que vous sachiez que le *Times* et le *Courier* de Bombay ont pour propriétaires un grand nombre de ces messieurs. Les deux feuilles prirent la défense de ce qu'elles appellent le commerce, et parlèrent à la justice de la reine, représentée par sir Henri Roper, d'une manière qui fut trouvée peu révérencieuse par le susdit *chief-justice*. De là citation, procès et séance à quarante degrés de chaleur, mitigés par le jeu de trois éventaux de dix-huit pieds de long, manœuvrés de manière à briser les têtes de la moitié de l'auditoire. Je ne parle pas de moi qui siégeais sur le *bench* de sa majesté britannique, à droite et imperceptiblement au-dessous de son premier magistrat.

» Enfin, nous voilà assis chaudement et en séance. La salle est pleine de turbans bleus, rouges, verts, dorés, et de figures parfaitement diverses qui appartiennent depuis des siècles à chaque espèce de ces turbans. Rien n'a changé, rien ne s'est altéré depuis la dernière transformation de Vishnou, ni les traits du visage, ni les plis, ni la couleur de l'étoffe. Et cependant, ces idolâtres sont des actionnaires de journaux politiques; ils ont leurs avocats en robe noire pour les défendre dans un procès de presse, car le statut de je ne sais quelle année du règne de je ne sais quel Guillaume ou George autorise les juges à mettre en cause les propriétaires et les imprimeurs en même temps que les éditeurs reconnus. C'est ce que n'a pas manqué de faire sir Henri Roper.

» Je vous ai dit que la puissance judiciaire est indépendante de la compagnie; il en résulte nécessairement que le gouverneur, ses aides-de-camp et tout ce qui l'environne verraient avec plaisir abaisser cette puissance, la seule qui s'élève dans l'Inde devant la volonté des directeurs. La cour, passez-moi le mot, faisait donc foule avec la banque parsee et autres, et s'intéressait vivement à l'issue du procès. Comme je vis avec cette cour, je vous dirai le raisonnement qu'elle caressait pendant toute cette matinée vraiment intéressante pour un voyageur comme moi. — Ou sir Henri Roper, qui s'est constitué juge et seul juge dans sa propre cause, se livrera à son ressentiment, et condamnera rigoureusement les deux journaux et leurs propriétaires, se disait la petite cour élégante de Bombay; ou la défense sera si nette et si bien appuyée par des citations de *légistes* fameux, que sir Henri sera forcé de prononcer un acquittement. Dans le premier cas, des hommes qui ont des millions de roupies et qui en gagnent tous les jours, ne regarderont pas aux frais d'un appel en Angleterre. Là on en fera une question de liberté de la presse dans l'Inde; les feuilles anglaises seront en feu, et le gouvernement de la reine, qui évite avec soin les difficultés inutiles, rappellera sir Henri. Ce sera toujours un homme d'esprit de moins dans l'Inde, où il n'y en a pas beaucoup, ajoutait-on en soi-même en se frottant les mains. Dans le second cas, sir Henri, en acquittant les accusés cités par lui-même, prononcera sa propre condamnation, et la place ne sera plus tenable pour lui. Pour le commerce, il ne disait rien; mais il est aussi puissant dans le conseil des directeurs que le sont les banquiers de Londres dans le parlement. C'est le commerce indien qui exige le renouvellement des hostilités en Chine. et elles vont avoir lieu. C'est tout dire.

» Une cour de justice anglaise n'est pas, vous le savez, un lieu où l'on s'adresse aux passions; à peine si les raisonnements y prennent place; et, pour les sentiments,

il n'en est pas question. Chez nous, le juge prononce; dans les pays de jurisprudence anglaise, c'est la loi. Or, la loi anglaise se complique des statuts de tous les règnes et des décisions de tous les grands jurisconsultes, pourvu qu'ils soient morts, comme la loi, qui est une lettre morte qu'on applique aux accusés religieusement, les yeux fermés. On discute donc dans un tribunal, non pour savoir si l'accusé a eu telle ou telle intention plus ou moins coupable ou criminelle, mais pour trouver la loi applicable à son cas. Chaque procès semble ainsi une thèse défendue par l'avocat et attaquée par le juge, puis *vice versa*, et un spectateur étranger entre si bien dans cette fiction, que, la lutte finie, au lieu d'une réception de docteur en droit qu'il s'attend à voir, il est bien surpris de se retrouver devant un accusé qu'il avait perdu de vue, et qui attend qu'on le condamne ou qu'on l'absolve.

» Donc, ce matin, sur la grande table placée devant les trois avocats, étaient rangées en bataille quelques centaines de gros volumes que sept ou huit pauvres nègres avaient péniblement apportés. Sir Henri Roper, de son côté, avait un pareil arsenal sur son banc. Je m'attendais à voir recommencer le combat classique du *Lutrin*. Mais à ce jeu-là sir Henri Roper n'eût pas été le plus fort, malgré l'avantage de sa position élevée. Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? Heureusement, le combat ne devait avoir lieu qu'à coups de citations. Chaque avocat cita successivement des statuts de différents règnes, et les décisions de William Cook, de Blackstone, de lord Ellenborough, et de tous les légistes célèbres, découvrant habilement au milieu de l'amas de livres celui dont il avait besoin, et dictant au magistrat l'indication de la page, de la ligne et du chapitre, que celui-ci recueillait avec soin. Les plaidoiries continuèrent ainsi trois longues heures, et je me plaisais souvent à admirer l'air fier et matamore dont le plus jeune des avocats s'appuyait du coude sur l'in-quarto qu'il venait de citer, à peu près comme un Spartiate ou un Romain de feu David se repose de la glorieuse fatigue d'une victoire. Pendant tout ce temps, sir Henri Roper se bornait à prendre note des passages qu'on lui jetait ainsi à la tête, mais très-respectueusement pourtant. Enfin, la bibliothèque de la défense s'est trouvée épuisée, et le *chief-justice* a levé la séance, *une demi-heure*, a-t-il dit, pour aller préparer le jugement.

» Cette demi-heure a duré deux grandes heures du tropique, plus une heure et demie environ pour lire le jugement composé à l'aide de la bibliothèque du tribunal, encore plus nombreuse que celle des avocats, et rédigé en manière de réfutation de la plaidoirie. A chaque texte des défenseurs, le juge en opposait deux. A ceux qui lui avaient prouvé par William Cook, par Blackstone et par lord Ellenborough, qu'il n'avait pas le droit de mettre en cause les propriétaires et les imprimeurs des journaux, il prouva par lord Ellenborough, par Blackstone et par William Cook, que non-seulement il pouvait les citer devant lui conjointement avec les éditeurs, mais encore les mettre à l'amende, les expulser, et, ce qui est plus, les emprisonner. Le jugement s'appuyait encore sur vingt textes, plus brutaux les uns que les autres, pris dans ces mêmes livres, d'où les défenseurs avaient fait couler comme miel tant de bénins arguments.

» Au mot d'emprisonnement, appuyé du grand nom de Blackstone, je vis une certaine terreur se marquer sur les diverses nuances faciales du commerce musulman, hindou, parsee, portugais et anglais. Les deux éditeurs étaient seuls calmes. Sir Henri Roper, se prononçant à leur égard, avait dit que pour eux il s'en tiendrait au système de générosité et de douceur, *generosity and feeling*, qu'il suivait depuis longtemps, mais que, pour les propriétaires, ils étaient trop riches, trop considérés,

trop influents pour qu'il leur passât les attaques dont il avait été l'objet. J'admiraïs ce courage; mais ici, à Bombay, dans l'Angleterre de l'Inde, je ne savais comment l'expliquer.

» Le courage, un courage inutile, j'en conviens, n'était ni d'une ni d'autre part. Il n'y avait pas de Hampdens sous les turbans de la banque, pas plus qu'il n'y avait d'Algernon Sydney sur le fauteuil du tribunal. Personne ne se souciait de voir le fond de la question, de marquer la limite des prétentions souveraines du juge, ou de placer des bornes aux exigences de la presse, les uns au prix d'une réclusion peu confortable, l'autre au risque d'aller recevoir en Angleterre des honneurs beaucoup moins bien rétribués que ceux de l'Inde. Sir Henri Roper avait vu sortir de la poche des banquiers un petit bout de désaveu; il termina ses foudroyantes citations, en disant que la simple expression du regret de ce qui s'était passé lui suffirait, et aussitôt cette expression écrite, préparée d'avance, lui fut présentée par chacun des accusés. Ils déclaraient tous que l'article incriminé s'était glissé dans leurs feuilles à leur insu.

» — Ceci finit comme l'affaire de la Chine, nous dit en sortant le vieux colonel H., qui ne peut se débarrasser de la fièvre qu'il a rapportée de la campagne du Chusan. Voulait-il dire que cela recommencera ? »



LE

CARDINAL XIMENÈS.

Il y a un moment, dans la vie de tous les peuples, où, leur premier travail de formation terminé, ils passent par une crise qui fixe leur constitution et décide de leurs destinées. Dans la confusion des origines, les éléments de toute société naissent à la fois, mais sans ordre, et participent de la vitalité ardente qui pousse la nation elle-même à se produire ; plus tard, quand la nationalité en travail a forcé les obstacles qui s'opposent à tout enfantement, ces éléments, jusqu'alors mêlés dans une impulsion unique, tendent à se séparer, à se classer, à s'organiser enfin. Une lutte intérieure s'établit, et de la victoire des uns, de l'abaissement des autres, de la combinaison de tous, se forme une société définitive qui a désormais son caractère propre et sa marche distincte.

Ce moment solennel est plus ou moins apparent dans l'histoire des diverses nations de l'Europe moderne ; mais chez aucune il n'a été aussi nettement marqué qu'en Espagne, où il coïncide avec la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième. A cette époque, l'Espagne venait de finir l'œuvre exclusive qui avait absorbé toutes ses forces durant huit siècles : les Maures étaient vaincus dans leur dernière ville. Une nouvelle ère commença dès lors pour la Péninsule ; cette nation, qui n'avait été longtemps qu'une armée, s'arrêta sur son sol reconquis, et dut songer à se constituer autrement que pour la longue croisade qui avait rempli sa jeunesse. A l'héroïque pêle-mêle de la guerre, elle dut faire succéder un travail régulier d'organisation, car il n'est jamais donné aux peuples de se reposer, même dans la victoire.

La situation de l'Espagne était extrêmement brillante à la fin du xv^e siècle. Tous les royaumes qui s'étaient longtemps partagé le territoire morcelé de la Péninsule venaient de se confondre dans les deux royaumes d'Aragon et de Castille, et le mariage de l'héritière de Castille avec l'héritier d'Aragon avait achevé de ne faire qu'un seul État de tant de petits États indépendants. Dix millions d'hommes habi-

taient ce beau pays, ce qui était hors de proportion avec la population du reste de l'Europe à cette époque. Deux races se rencontraient sur son sol ; l'une vaincue, mais encore vivace, l'autre victorieuse, mais toujours ardente, et avec elles, deux civilisations, deux religions et deux mondes.

Les Maures avaient joué un grand rôle dans l'histoire; ils avaient failli couvrir l'Europe entière de leur débordement, et forcés de se replier sur la Péninsule, ils y avaient fait des établissements admirables. Amollis alors par la prospérité, ils consentaient à oublier la gloire de leurs armes; passionnément attachés à leurs délicieuses vallées andalouses, dont le souvenir les a poursuivis plus tard dans l'exil, ils acceptaient sans résistance la domination des chrétiens, et ne demandaient qu'à se livrer en paix à l'industrie et aux arts; la *huerta* de Valence, la *vega* de Grenade, merveilleusement cultivées par eux, enrichissaient le pays entier des produits d'une agriculture vraiment admirable, et des restes magnifiques de palais et de mosquées, derniers monuments d'une splendeur qui fut longtemps sans rivale, montrent encore aujourd'hui de quels chefs-d'œuvre ils savaient embellir leur patrie adoptive.

Pendant que les Maures se résignaient à s'énerver dans les travaux matériels et les jouissances d'imagination qui sont les consolations de la servitude, la race chrétienne, frémissante encore de ses combats, respirait tout l'emportement de la lutte et toute l'ivresse de la victoire. Le peuple, la noblesse, les communes, le clergé, la royauté, ces principes nécessaires de toute société au moyen âge, s'excitaient mutuellement à de grandes choses par le souvenir des succès communs, et cette émulation féconde était entretenue, fortifiée, agrandie, par le plus puissant mobile des nations, la liberté.

Jamais plus fières institutions n'ont fait l'honneur d'un peuple libre que celles que s'étaient données, à la faveur de leurs guerres, les diverses principautés de l'Espagne. En Navarre, en Castille, en Catalogne, à Valence, des états particuliers ou cortès, en possession d'immenses privilèges, assuraient à tous les ordres la jouissance de leurs droits. L'Aragon surtout se distinguait par l'indépendance jalouse de ses mœurs républicaines : non-seulement l'exercice de la souveraineté y avait été réservé aux cortès nationales, mais des précautions extraordinaires avaient été prises contre les empiètements du pouvoir, par l'établissement de cette magistrature si originale des grands justiciers, qui avaient mission de juger les rois, et par la régularisation légale de l'insurrection dans cet étrange droit d'*union*, qui permettait aux sujets de se confédérer contre leur souverain.

Le peuple proprement dit est encore en ce moment ce qu'il y a de plus grand en Espagne : que devait-il être dans ces temps primitifs où aucune des vertus nationales n'avait encore été comprimée! Nulle part le sentiment de l'égalité humaine n'a été plus vivant que sur cette terre de moines et de bandits. L'orgueil d'une supériorité satisfaite s'était répandu de bonne heure dans les derniers rangs de la population chrétienne, et y portait une confiance patriotique qu'aucun revers n'a pu ébranler depuis. Des poésies chevaleresques, partout apprises, partout répétées, vulgarisaient les épisodes les plus guerriers et les plus touchants de la longue épopée nationale. Des Pyrénées à Gibraltar retentissaient des voix de laboureurs, de muletiers, de soldats, d'ouvriers, de marins, qui chantaient les exploits du Cid et la chute des villes arabes, et il n'y avait pas de cœur, si humble qu'il fût, qui ne palpitât à ces glorieux souvenirs.

Quant à la noblesse, elle était la plus puissante de l'Europe. Les *ricos hombres*

ou hauts barons, qui ont pris plus tard le nom de *grands*, avaient longtemps joui d'une puissance à peu près indépendante. Tant que les royaumes avaient été petits, les vassaux avaient été presque les égaux des rois; et quand la royauté, devenue plus forte, avait fini par les dominer, ils étaient restés les maîtres de presque toutes les terres d'Espagne qu'ils avaient conquises pour leur propre compte. Derrière eux se pressait l'immense famille des *hidalgos* ou *caballeros*, cette seconde ligne de gentilshommes qui se groupe dans tous les pays autour des grandes seigneuries féodales, et qui était plus nombreuse en Espagne qu'ailleurs, parce que l'état de guerre qui la produit et la multiplie y avait été en quelque sorte permanent.

Si les nobles étaient puissants et superbes, les villes ne l'étaient pas moins. Les villes sont nées en général de la nécessité de s'enfermer dans des asiles fortifiés contre les incursions armées qui dévastaient les campagnes; il avait dû naturellement s'en élever en foule sur toute l'Espagne. On en comptait quatre cents dans le seul royaume de Grenade. La plupart de ces villes étaient très-riches, très-peuplées, très-attachées à leurs anciens droits. L'esprit communal, qui a été partout si vivace en Europe, n'a nulle part été poussé plus loin que dans ces nobles cités castillanes, aragonaises, catalanes, dont les noms retentissent si haut dans l'histoire. Leurs représentants étaient nombreux et influents dans les cortès, et leurs prétentions hautaines et respectées, si bien qu'il y en a eu dont les magistrats ont aspiré à l'honneur, réservé aux *grands*, de se couvrir en présence du roi.

Le commerce et l'industrie, si déchés depuis, florissaient à l'ombre de leurs murailles; les produits de leurs manufactures, lames de Tolède, cuirs de Cordoue, draps de Ségovie, soieries de Séville, étaient célèbres par toute l'Europe: chacune de ces villes occupait des milliers de métiers, pendant que d'innombrables vaisseaux sortaient sans cesse de Barcelonne, de Valence, de Carthagène, de Malaga, de Cadix, pour les exportations en Italie, en France, en Afrique, dans le Levant. Les marchands de la Péninsule jouissaient de grands avantages dans les pays voisins, et les usages maritimes de ses ports étaient adoptés dans les ports de toutes les nations, comme les règles du droit commercial. Les historiens nationaux ne tarissent pas sur les prodiges de cette activité industrielle, et sur les richesses qu'elle attirait alors de toutes parts dans ces régions aujourd'hui désertées par le travail.

Tant d'abondance, d'ardeur et de liberté donnait à la nation entière une puissance d'expansion extraordinaire. Par le plus heureux concours de circonstances, un nouveau monde venait d'être livré à l'Espagne. La découverte de l'Amérique avait suivi de près la conquête de Grenade. En même temps que les armes espagnoles menaçaient l'Europe, elles abordaient le Mexique, le Pérou, ces régions merveilleuses où l'imagination rêvait encore plus de trésors qu'elles n'en ont produit. Un besoin d'aventures, de gain, de gloire, de plaisir, de danger, de mouvement, gagnait toutes les âmes et enflammait tous les courages. Rien n'était assez lointain, assez hardi, assez grand, pour suffire à l'ambition nationale; le reste de la terre admirait avec effroi cette magnifique effervescence d'un seul peuple qui semblait appelé à dominer tous les autres.

Pour régler et conduire tant d'activité, l'Espagne avait deux croyances; elle était profondément catholique et monarchique.

Le clergé espagnol avait été, dans les premiers siècles, à la tête de la civilisation du pays: c'était à ses évêques que la Péninsule devait sa législation première et ses antiques libertés. Plus tard, quand les chrétiens avaient été obligés de reconquérir leur sol pied à pied, c'était encore le clergé qui avait marché devant eux, la croix

à la main. L'union de l'esprit sacerdotal et de l'esprit militaire avait inspiré les trois ordres religieux de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, ainsi que cet ordre de moines errants particulier à l'Espagne, ces terribles Almogavares qui se vouaient à vivre seuls comme des bêtes fauves, ermites et bandits à la fois, pour donner la chasse aux infidèles. Dans aucune autre partie de l'Europe, la foi religieuse n'avait été mêlée aussi profondément à toutes les habitudes, à toutes les idées, à la vie la plus intime de la nation.

Il en était de même de la royauté : c'était la plus populaire qu'il y eût au monde. Le peuple la connaissait et l'aimait pour l'avoir vue de près ; il avait vécu familièrement avec elle. C'est surtout dans les comédies espagnoles, admirables peintures pour la plupart de cette société si originale, qu'il faut étudier le rôle du roi dans la vieille Espagne. Le roi est justicier principalement ; il fait rendre à chacun ce qui lui appartient. Il n'a autour de lui aucune force matérielle ; il erre le soir par les rues, comme un simple gentilhomme, mettant souvent l'épée à la main pour défendre les faibles et les opprimés. Sa puissance est toute morale, et elle n'en est que plus sacrée ; dès qu'il se nomme, chacun se découvre ; dès qu'il parle, chacun obéit. Au milieu de ces scènes violentes, de ces catastrophes, de ces mœurs si passionnées et si tragiques, il passe comme le représentant du droit sur la terre ; il juge, récompense, punit, et sa mission est acceptée de tous, car il l'a reçue de la nécessité.

Telle était l'Espagne quand elle dut s'occuper de son organisation définitive. Sous ces diverses formes s'agitait dans son sein la lutte éternelle qui fait le fond de toute société humaine, la lutte de l'autorité et de la liberté. Si elle avait su satisfaire à la fois ces deux grands principes en les pondérant l'un par l'autre, tous deux auraient grandi, et la nation avec eux. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. Au lieu d'une alliance, ce fut une guerre, une guerre à mort, comme les aime l'inflexibilité espagnole. Le clergé et la royauté s'allièrent seuls pour abattre toute résistance, et ils n'y réussirent que trop ; l'élan que l'Espagne avait pris au moyen âge la soutint encore un siècle après, et lui donna aux yeux du monde un grand air de force et de puissance, mais après cet effort désespéré elle retomba sur elle-même et s'affaissa. Toute source de vie était épuisée en elle ; elle avait perdu sa liberté.

Chez toutes les nations de l'Europe, la même lutte s'est produite, mais presque nulle part elle ne s'est terminée, comme en Espagne, par la défaite absolue de l'un des principes rivaux. En Angleterre, les nobles ont vaincu, mais les communes et la royauté sont restées debout, et le clergé, après avoir été abattu, s'est reconstitué dans l'Église anglicane. En France, la royauté l'a emporté, mais les communes se sont élevées en même temps qu'elle, et ont fini plus tard par dominer à leur tour. En Allemagne, des combinaisons très-diverses ont eu lieu, mais ni l'autorité, ni la liberté, n'ont disparu absolument. Il n'y a peut-être que la Pologne qui ait présenté aussi ce spectacle de la domination exclusive d'une seule idée, et l'on sait ce qu'est devenue la Pologne, malgré la bravoure héroïque et les vertus souvent sublimes de ses nobles enfants. La société humaine veut être complexe comme l'homme lui-même ; dès qu'elle devient trop simple, elle périt.

Quand des impulsions opposées sont ainsi aux prises, il suffit quelquefois, pour décider la victoire au profit de l'une d'elles, qu'elle s'incarne dans une grande et forte individualité qui la résume. Or, un de ces hommes dont le caractère personnel est la représentation de toute une forme sociale, n'a pas manqué en Espagne à la tendance qui a fini par triompher. Cet homme, ce n'est ni un roi, ni un noble, c'est un moine ; c'est François Ximenès de Cisneros, qui de simple cordelier devint ar-

chevêque de Tolède, primat, grand chancelier de Castille, inquisiteur-général, cardinal, confesseur de la reine Isabelle, ministre de Ferdinand-le-Catholique et régent d'Espagne pour Charles-Quint, et qui, dans une vie qui a duré près d'un siècle, a été fortement mêlé au mouvement général de son pays, dont il a été tour à tour le produit et le guide.

Aucun personnage historique n'a été peut-être plus que Ximenès la personnification exacte d'une révolution politique; il y a une identité singulière entre sa nature intime et l'ordre d'idées qui a vaincu en lui; il a fait l'Espagne à son image. Avant lui, l'Espagne ressemblait à cet archange de Raphaël qui, les ailes étendues, les pieds au vol, la chevelure flottante, les yeux animés d'un feu divin, le corps couvert d'une armure resplendissante, passe en triomphant sur l'ange du mal pour s'élançer où l'appelle encore la voix de Dieu. Après lui, elle ressemble à ce moine de Zurbaran qui, les yeux ternes, le front pâle, les reins ceints d'une corde, la robe déchirée, prie à genoux dans un caveau humide et obscur, en pressant une tête de mort dans ses mains amaigries.

Nous savons qu'en jugeant ainsi Ximenès, nous heurtons bien des idées reçues, mais la vérité ne prescrit pas. L'histoire n'est que trop souvent complice du succès. Cet homme a été grand par la double puissance de l'esprit et de la volonté; il a réussi dans ce qu'il a entrepris, c'est assez pour expliquer sa renommée. Mais est-il heureux qu'il ait réussi? telle est la question éternelle que tout succès laisse après lui. Surtout qu'on ne donne pas pour le défendre cette raison banale, que ce qu'il a fait était nécessaire; il n'y a de nécessaire que le plan général des choses; toutes les combinaisons humaines sont libres. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la vie de Ximenès, pour voir combien il a fallu d'efforts, dans l'élaboration douloureuse de l'Espagne au xv^e siècle, pour étouffer ce qui a péri et faire vaincre ce qui a survécu. On n'aura pas de peine à comprendre, à l'aspect même de la lutte, qu'une autre victoire aurait été possible, et qu'un ordre tout différent aurait pu en sortir, s'il s'était rencontré un tel homme dans les rangs opposés.

Ximenès était né en 1457, à Torrelaguna, petite ville de Castille, d'une famille obscure. Ses commencements furent longs et pénibles, et il mit soixante ans à s'élever, comme l'Espagne avait mis près de huit cents ans à chasser les Maures.

Son père était un simple receveur de contributions, qui le destinait d'abord à suivre la même carrière, mais le génie inquiet de Ximenès s'accommodait peu d'une condition aussi humble. Il manifesta de bonne heure une extrême aversion pour l'exécution des projets de son père; on fut obligé de le laisser étudier à Alcala de Hénarès, et ensuite à l'université de Salamanque, la plus célèbre de toute l'Espagne. C'était alors une nécessité pour les jeunes gens pauvres qui voulaient se livrer à l'étude, d'embrasser l'état ecclésiastique; une fois entrés dans les ordres, ils trouvaient facilement les moyens de vivre en suivant les universités. Ximenès se fit prêtre, et mena pendant quinze ans la vie de l'étudiant au moyen âge, vie d'aumônes, de privations et de travail, mais en même temps d'enthousiasme et de rêverie exaltée. Quand il revint de Salamanque, tout pénétré des connaissances singulières qu'on y puisait alors et qui donnaient à l'esprit les habitudes les plus agitées, il était moins propre que jamais à accepter le calme d'une existence vulgaire.

Il chercha quelque temps autour de lui un moyen de sortir de la foule, et, ne trouvant rien dans son pays, il résolut de partir pour Rome. La capitale de la chrétienté était alors le point où tendaient toutes les ambitions et d'où partaient toutes les grandes fortunes. Ximenès était pauvre, Rome était loin, et la route présentait à

cette époque bien des difficultés et des dangers. Aucun obstacle ne le rebuta ; il donna publiquement des leçons de droit, recueillit ainsi un peu d'argent, et partit. Il traversa sans encombre l'Espagne, les Pyrénées et le Languedoc ; mais arrivé en Provence, il fut attaqué par des voleurs qui le dévalisèrent. Dénué de tout, il fut forcé de s'arrêter à Aix. Là, il eut le bonheur de rencontrer un gentilhomme castillan qui avait étudié avec lui à Salamanque, et qui le prit pour compagnon de voyage. Ce fut ainsi qu'il parvint jusqu'à Rome.

Il y trouva ce que les nouveaux venus trouvent toujours dans ces grands centres où tout afflue, un extrême encombrement. Le pape qui occupait alors le saint-siège, Sixte IV, était par lui-même un exemple du chemin qu'on pouvait faire par l'Église. Fils d'un pêcheur de Savone et simple cordelier, il s'était élevé de proche en proche jusqu'au trône pontifical. Mais à côté de ces grands succès, de ces avancements éclatants, il y avait bien des efforts avortés et des tentatives impuissantes. Une circonstance particulière ajoutait encore aux obstacles ; c'était alors le moment où la ruine récente de Constantinople et de Trébisonde avait forcé beaucoup de Grecs illustres à se réfugier en Italie. Toutes les faveurs de la papauté étaient réservées à ces nobles étrangers qui apportaient avec eux la tradition des lettres antiques, et il en restait peu pour les Italiens, moins encore pour les Espagnols.

Tout ce que Ximenès put obtenir, après avoir quelque temps plaidé pour ses compatriotes devant les tribunaux romains, ce fut une bulle d'expectative pour le premier bénéfice qui viendrait à vaquer dans le diocèse de Tolède. Ces sortes de bulles, qui disposaient par avance des emplois ecclésiastiques, étaient naturellement fort peu en faveur auprès des évêques diocésains. Mais Ximenès voulait absolument emporter quelque chose de son voyage ; il n'était pas d'ailleurs de caractère à laisser un titre quelconque sans effet entre ses mains. Il repartit donc pour l'Espagne, bien résolu à faire valoir son droit, quel qu'il fût. L'archiprêtre du bourg d'Ucèda étant devenu vacant peu après son arrivée, il s'empressa d'en prendre possession. De son côté, l'archevêque de Tolède avait pourvu un de ses aumôniers de cet archiprêtre. Ximenès, sommé de déguerpir, refusa. L'archevêque, qui n'était rien moins que le fameux Carillo, le hautain ministre des rois catholiques, le fit enlever de vive force et enfermer, sans autre formalité, dans la tour d'Ucèda.

Cette affaire est la première où se révèle l'inflexible opiniâtreté du caractère de Ximenès. Accablé de mauvais traitements, menacé d'un procès criminel, transféré de prison en prison, il ne cessa pas de protester, et se refusa obstinément à reconnaître la nullité de ses prétentions. Cette lutte dura plus de six ans. Enfin, soit que l'archevêque eût peur de se brouiller avec la cour de Rome, soit qu'il fût touché, comme on l'a dit, des prières de sa nièce, il céda, et le prisonnier fut rendu à la liberté et à son bénéfice. Les historiens de Ximenès racontent que, pendant qu'il était dans la tour d'Ucèda, un vieux prêtre captif lui prédit ses grandeurs futures ; mais il faut peu croire à toutes ces prophéties supposées après coup sur l'avenir des grands hommes. Ximenès ne fut probablement soutenu, dans sa résistance contre le puissant archevêque de Tolède, que par l'énergie de sa volonté, et c'est plutôt diminuer qu'accroître l'honneur de sa constance que de l'appuyer d'un secours surnaturel.

Le cardinal Gonzalès de Mendoza, celui qu'on a appelé en Espagne le grand cardinal, était alors évêque de Sigüenza. C'était un prélat illustre et qui aimait à s'entourer d'hommes de mérite. L'aventure de Ximenès avait attiré les yeux sur

lui et rebassa la réputation qu'il s'était déjà acquise. Le grand cardinal lui proposa, pour l'attirer dans son diocèse, la grande chapellenie de l'église cathédrale de Siguenza. Ximenès accepta, pressé sans doute de servir sous un maître plus bienveillant que le superbe et vindicatif Carillo, et sut si bien se concilier la confiance de Mendoza, qu'il devint bientôt son grand-vicaire. Il avait quarante-cinq ans.

On était alors au plus fort de cette dernière lutte contre les Maures, qui devait se terminer quelques années après par la prise de Grenade. On n'entendait parler que d'incursions des infidèles sur les terres des chrétiens et de coups de main des chrétiens sur les terres des infidèles; ce n'étaient chaque jour que défis héroïques, surprises de châteaux, embuscades dans les défilés, rencontres, batailles, massacres, prises et captivités d'alcaïdes maures et de chevaliers espagnols. Il arriva que, dans un de ces engagements qui eut lieu en 1485, au milieu des montagnes de Malaga, et qui tourna au grand dommage des chrétiens, le vaillant comte de Cifuentes, porte-étendard royal et gouverneur de Séville, un des meilleurs compagnons d'armes des deux héros de cette guerre, le marquis de Cadix et don Alonzo d'Aguilar, fut fait prisonnier par les Maures commandés par El-Zagal. Le comte avait besoin d'un homme sûr et habile pour diriger ses vastes domaines pendant sa captivité; il fit choix de Ximenès. Ce choix montre à quel point la renommée de Ximenès était déjà parvenue. C'est encore de nos jours en Espagne une situation très-briguée que celle d'administrateur-général des biens ou États (*estados*) d'un de ces grands qui possèdent quelquefois des provinces entières; elle l'était bien plus encore dans ces temps où le régime féodal subsistait dans toute sa force et assurait à chaque seigneur tous les droits de la souveraineté dans ses terres.

On aurait dit que la fortune de Ximenès était faite. Tout autre que lui aurait joué en paix des emplois éminents dont il était revêtu et du brillant avenir qui s'ouvrait devant lui. Ce fut au contraire le moment qu'il choisit pour prendre tout à coup une résolution éclatante et extraordinaire. Il résigna tous ses bénéfices à Bernardin de Cisneros, le plus jeune de ses frères, et se fit cordelier. Il entra comme novice dans le couvent de San Juan de los Reyes à Tolède, récemment érigé par Ferdinand et Isabelle, en exécution d'un vœu qu'ils avaient fait durant la guerre.

Ce fait est encore un de ceux qui caractérisent le plus Ximenès et qui peuvent le mieux expliquer son influence sur les destinées de son pays. Ses panégyristes ont attribué à la seule ferveur de sa foi cette brusque vocation pour le cloître; mais la piété la plus vive peut facilement se satisfaire dans les pratiques du clergé séculier, et il paraît plus naturel de supposer que Ximenès fut poussé à prendre ce parti par un tour particulier de son caractère. Il était triste, disent les contemporains, et enclin à la mélancolie; ce que sa vie avait eu jusqu'alors de chanceux avait dû développer en lui le goût du fantasque et de l'imprévu. L'excessive sévérité de la règle répondait seule à ce besoin de son esprit, qui le portait à rechercher l'extrême en toute chose. C'est par ces divers côtés qu'il s'associa si fortement à une des plus puissantes tendances du génie espagnol de son temps, celle qui a dominé avec lui et par lui, la tendance à l'esprit monastique.

L'esprit monastique est l'abîme où est venue tomber l'Espagne du moyen âge, avec ses brillantes qualités et ses défauts plus brillants encore peut-être; c'est là qu'ont abouti, par une fatalité singulière, cette aspiration vers un idéal de gloire et de grandeur, cette soif d'indépendance, cette ardeur de dévouement, cette inquiétude sublime, toutes ces vertus presque divines des temps héroïques. Le danger

d'une pareille fin était imminent au xv^e siècle, le courant des croyances y portait directement; mais il n'était pas tout à fait inévitable, et, pour peu que l'entraînement national eût rencontré une autre issue, il aurait pu tourner l'écueil. Au lieu de se modérer en se répandant au dehors, l'Espagne satisfit sur elle-même cette passion de l'excès qui la tourmentait, et elle ne trouva que l'esprit monastique qui lui fournit un aliment suffisant pour l'exaltation romanesque de ses idées.

Il y a beaucoup de bien et beaucoup de mal à dire de l'esprit monastique. Il a été pendant un temps à la tête de l'Europe moderne; c'est de lui que sont sortis dans l'origine les arts, les sciences, le gouvernement, tout ce qui fait la puissance et l'honneur des nations. Quand cette première et glorieuse période a été passée, il n'a pas cessé de rendre de grands services à la civilisation. De nos jours même, il peut encore être utile, en ouvrant des retraites aux âmes blessées, et en doublant par la force de l'association les efforts individuels pour la conservation et la propagation de la foi. Mais là s'arrêtent ses avantages et commencent ses inconvénients. Tant qu'il ne prétend qu'à être libre, il a droit à tous les respects; dès qu'il aspire à la domination, il mérite d'être refoulé. Les vertus qu'il prêche sont exceptionnelles et ne doivent servir que comme protestation contre les passions opposées. Qu'il tienne éternellement ouvertes dans la solitude ces sources d'expiation où l'acier des âmes peut se retremper à l'écart, rien de mieux; mais quand il veut imposer au monde la pieuse folie de son abnégation, il ne peut que détruire dans leur principe les ambitions légitimes qui font la vie de l'humanité.

Ximenès ne se contenta pas de prendre le froc; il exagéra encore les austérités habituelles de la nouvelle vie qu'il avait adoptée; il se distingua, dit un historien, par toutes ces ingénieuses variétés de mortifications dont la superstition a enrichi l'inévitable catalogue des souffrances humaines. Il couchait sur la terre nue ou sur le pavé, avec une bûche grossière pour oreiller. Il portait un cilice sur la peau, et pour les jeûnes, les veilles, les coups de fouet sur la chair saignante, il égalait, s'il ne les surpassait même, les rudes pratiques du fondateur des ordres mendiants. Quand l'année de son noviciat fut finie, il fit profession dans le monastère de Talavera, et changea son prénom d'Alphonse en celui de François, empruntant ainsi jusqu'à son nom au patron de son ordre, comme il avait essayé déjà de le rappeler par ses épreuves. Puis il revint à Tolède, où il se livra à la prédication. Son succès devait être immense; il le fut en effet. Chacun voulait entendre cet homme qui avait quitté pour le cloître les dignités ecclésiastiques, et qui reparaisait au monde édifié des sévérités de sa vie. Le nombre de ses pénitents devenait chaque jour plus considérable, quand il prit tout à coup une seconde résolution aussi inattendue que la première. Il quitta Tolède, la chaire, les témoignages de vénération de la foule, et alla s'enfermer dans l'ermitage solitaire de Notre-Dame de Castanar, ainsi nommé d'une forêt de châtaigniers où il était enseveli.

Cette nouvelle rupture avec le monde fit beaucoup de bruit. L'ermitage de Notre-Dame était dans un site sombre et sauvage, au milieu de montagnes inhabitées. Ximenès s'y bâtit de ses propres mains une étroite cabane, et y demeura trois ans entiers, consumant les nuits et les jours en méditations et en prières, et vivant à la manière des anciens anachorètes, de l'herbe des rochers et de l'eau des ruisseaux. Que se passait-il dans cette âme profonde pendant les longues heures de sa solitude? C'est ce que nul ne peut dire. Était-ce réellement l'exaltation religieuse qui avait poussé Ximenès à se jeter ainsi par deux fois, après avoir passé l'âge de cinquante ans, dans toutes les rigueurs volontaires de l'expiation? Ce qui avait suffi aux an-

uées agitées de sa jeunesse ne suffisait-il donc plus aux jours habituellement plus calmes d'un âge plus avancé? Voulait-il écarter par une aspiration constante vers le ciel quelque passion secrète qui le ramenait sans cesse vers la terre? Était-il poursuivi jusque sous la discipline de rêves ambitieux et dominateurs qu'il essayait d'étouffer? N'était-ce enfin pour lui qu'un besoin vague et confus d'étonner les hommes, d'attirer sur lui de plus en plus l'attention de l'Espagne, et de flatter son temps par le spectacle qui répondait le plus à l'ardeur des passions religieuses?

L'orgueil humain est bien ingénieux dans la diversité des formes qu'il peut prendre. Le vœu d'abnégation et d'humilité n'a été souvent, au moyen âge, que le préliminaire des plus grandes fortunes. Plus un homme célèbre et admiré affectait de se cacher dans les profondeurs du cloître, plus les populations enthousiastes étaient entraînées à l'y chercher pour le mettre à leur tête, et les retraites les plus sévères étaient en même temps les plus illustres. De tous côtés, les regards étaient tournés vers ce toit de feuilles perdu dans un désert affreux, vers cet homme seul qui creusait sa tombe, et toutes les voix prononçaient avec respect le nom du pauvre ermite de Castanar. Il est permis de croire que Ximenès n'était pas insensible à cet éclat et à ce bruit qui se formaient de loin autour de son silence et de son obscurité; des retours violents vers ce monde qui l'appelait venaient sans doute de temps en temps troubler ses extases solitaires. Il devait alors redoubler de mortifications, car rien ne nous donne le droit de douter de l'énergie de sa foi, et les sentiments les plus opposés peuvent se confondre dans cet abîme obscur du cœur de l'homme; mais toutes les rigueurs de la pénitence ne devaient pas suffire à vaincre des orages toujours soulevés.

Il serait injuste de l'accuser complètement d'hypocrisie, il ne serait pas juste non plus de l'en disculper tout à fait. Les caractères comme le sien sont très-complexes. Il a dû être tour à tour et quelquefois en même temps hypocrite et de bonne foi. Ardent et agité, il avait besoin de lutte, tant avec lui-même qu'avec les autres. L'exaltation religieuse et l'ambition mondaine se nourrissaient et se combattaient à la fois au fond de lui-même.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la retraite fut pour lui le chemin de la puissance. Ses supérieurs, voulant le détourner des austérités qui pouvaient abrégier sa vie, lui ordonnèrent de se rendre au couvent de Salzeda, où il fut bientôt élu père gardien. Sa remarquable aptitude pour les affaires se montra de nouveau dans ce poste. Le grand cardinal Mendoza, devenu, par la mort de Carillo, archevêque de Tolède et ministre de Ferdinand et d'Isabelle, avait coutume de dire qu'un tel homme ne pouvait pas rester toute sa vie dans un couvent. L'occasion de l'en tirer se présenta bientôt. Le frère Fernando de Talavera, confesseur de la reine, fut nommé archevêque de Grenade, et le poste qu'il occupait devint vacant. Isabelle consulta le grand cardinal sur le choix qu'elle devait faire; ce choix était important, car la reine avait des scrupules de conscience qui la portaient à prendre la direction de son confesseur pour les affaires du gouvernement aussi bien que pour ce qui regardait son salut. Mendoza désigna Ximenès. La reine le fit venir, l'interrogea, fut frappée de la fermeté modeste de ses réponses, et le choisit.

On dit que, lorsque le nouveau confesseur se montra pour la première fois à la cour, les courtisans, frappés de son aspect, crurent voir apparaître dans cet homme au corps exténué, au front pâle, à l'œil cave et ardent, un des anachorètes primitifs d'Égypte et de Syrie. Cette ressemblance, qui répandait autour de Ximenès une

terreur superstitieuse, était plus apparente que réelle. Les saints solitaires du christianisme naissant avaient été poussés au désert par un entraînement naturel, et, s'ils en sortaient, c'était pour souffrir le martyr, non pour gouverner des royaumes. Ainsi vont les temps s'imitant les uns et les autres; mais nul ne peut reproduire exactement son modèle, et le souvenir sacré du passé entoure d'une auréole mensongère un présent qui le rappelle sans lui ressembler.

Voilà donc Ximènès appelé à diriger la conscience de la première reine de son temps. Dès ce moment, sa vie appartient à l'histoire politique, et son influence commence à agir sur les événements contemporains. C'était en 1492; Ferdinand et Isabelle régnaient ensemble depuis vingt ans, et le plus grand fait de leur règne, la prise de Grenade, venait de s'accomplir. On sait quels troubles sanglants avaient agité l'Aragon et la Castille avant l'avènement de ces deux souverains; mais depuis que les deux moitiés de la monarchie espagnole avaient été réunies en leurs personnes, un ordre politique commençait à se faire jour dans le désordre séculaire de la Péninsule. L'autorité royale fortifiée avait pris un ascendant qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors; l'administration régulière de la justice avait été organisée pour la première fois par l'établissement de la fameuse *Hermudad*; les lois du royaume avaient été recueillies et codifiées; la puissance démesurée des nobles avait été diminuée par plusieurs mesures fermes et habiles, et en particulier par la réunion à la couronne des trois grandes maîtrises militaires de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara; les droits de l'administration ecclésiastique du pays avaient été défendus contre les empiètements du saint-siège; le commerce et l'industrie avaient été protégés: bienfaits immenses qui recommanderont toujours à la reconnaissance de l'Espagne la première moitié de ce règne illustre.

Malheureusement deux funestes tendances se mêlaient à tous ces biens et devaient finir un jour par en détruire les effets. Les nations et les hommes savent rarement s'arrêter à propos. Le triomphe de l'unité monarchique sur l'anarchie du moyen âge avait été légitime, mais ce premier succès ne suffisait plus, et l'autorité royale était poussée encore à étouffer autour d'elle toute liberté; d'un autre côté, la foi religieuse, exaltée par les victoires sur les infidèles, tendait à devenir intolérante, fanatique et oppressive: double exagération qui devait tout perdre. La chute de Grenade, qui fut si glorieuse pour l'Espagne, fut en même temps un accident malheureux, par l'excitation qu'elle donna aux idées monarchiques et aux passions pieuses. Une circonstance qui paraît bien peu importante aujourd'hui, mais qui fut immense alors, vint encore ajouter à cette impulsion déjà si puissante. Les Espagnols appelaient Ferdinand et Isabelle *les rois*, par allusion à la distinction des deux couronnes de Castille et d'Aragon; le pape y ajouta l'épithète de *catholiques*, un seul mot qui a eu des conséquences incalculables pour l'avenir de l'Espagne. Ce n'était pas en effet un vain titre que Rome avait entendu conférer: c'était un droit et comme une fonction. Il y avait sous ce nom de royauté catholique (les documents du temps en font foi) une idée de monarchie universelle et de suprématie religieuse; c'était quelque chose comme l'ancienne notion du saint empire romain, sous une forme plus précise et plus régulière.

On comprend tout ce qu'un pareil titre dut ajouter d'éclat à la royauté espagnole victorieuse. Les populations chrétiennes vénéraient en elle la mandataire de Dieu même et la souveraine désignée de la catholicité. La découverte de l'Amérique, de ce nouveau monde ouvert aux conquêtes de la foi, ajouta une gloire de plus à tant de gloires. Il n'est pas étonnant qu'à ce faite des grandeurs humaines et divines,

lès rois catholiques aient pu se faire une idée démesurée de leurs devoirs et de leurs droits.

Il est certain cependant que l'Espagne ne partagea pas l'ivresse de ses souverains. Ses vieilles libertés résistèrent. Les nobles se défendirent dans leurs domaines, les cortès maintinrent leurs privilèges. C'était dans la grande réunion des cortès à Tolède, en 1480, que la plupart des réformes introduites par la couronne avaient été consacrées; ces assemblées, qui avaient donné force à l'autorité royale quand elle avait voulu faire le bien du pays, luttèrent à leur tour pour la liberté, quand la liberté fut menacée. L'opposition qui se manifestait dans l'ordre politique, éclata aussi dans l'ordre religieux. Dès les premières années de l'avènement de Ferdinand et d'Isabelle, la tendance qui devait dominer plus tard s'étant déclarée par l'établissement du tribunal de l'inquisition, tout le pays l'avait combattue. Les cortès avaient protesté; le peuple avait pris les armes; le premier inquisiteur d'Aragon, Pierre Arbués, avait été assassiné dans la cathédrale de Saragosse. Cette double résistance dura longtemps; il fallut beaucoup d'efforts et de sang pour l'étouffer. Livré à lui-même, Ferdinand n'aurait pas voulu aller jusqu'au bout de la lutte, mais il y fut entraîné par la reine.

Dans leur admiration traditionnelle pour les rois catholiques, les Espagnols font une place à part à Isabelle. Cette prédilection se conçoit aisément. Isabelle est une des figures les plus intéressantes du moyen âge, en même temps qu'elle est une des plus fières; ses qualités et ses défauts sont en parfaite harmonie avec les qualités et les défauts du génie national. Froid, pratique, positif, profondément politique, Ferdinand n'avait aucun de ces traits brillants qui commandent l'admiration des Espagnols. Isabelle, au contraire, était ardente, chevaleresque, pleine d'entraînement, d'une imagination vive et exaltée. Ce caractère a beaucoup contribué à donner à son temps la singulière grandeur qui le distingue, mais il a eu aussi des résultats dangereux que toute l'habileté de Ferdinand n'a pu prévenir. Sans Isabelle, Christophe Colomb, ce chercheur sublime, n'aurait pas obtenu les moyens de trouver un monde; mais les institutions qui ont fait depuis la perte de l'Espagne, n'auraient pas non plus pris naissance. Fatale compensation qui fait quelquefois douter des plus grandes choses et des plus généreux sentiments.

Il faut être bien profondément pénétré des sévères devoirs de l'histoire pour se résoudre à parler ainsi d'Isabelle. Plus d'un trait de sa vie montre en elle tout ce qui peut faire aimer la femme et la reine. Elle passa ses premières années dans la tristesse et presque dans l'indigence, et, quand elle eut été tirée de son obscurité pour monter sur le trône, elle ne cessa pas d'être malheureuse. Son nom servit de drapeau à un parti qui déshonora son frère Henri IV, prince misérable et odieux. Elle fut unie par la politique à un homme qui avait seize ans de moins qu'elle, et dont le caractère fut en opposition constante avec le sien. Son fils unique, don Juan, périt à la fleur de l'âge; sa fille aînée, dona Isabelle, le suivit de près; son petit-fils, don Michel, qui devait réunir sur sa tête les trois couronnes de Castille, d'Aragon et de Portugal, mourut au berceau. Il ne lui resta qu'une fille dont le déplorable surnom montre combien elle dut exciter les douleurs maternelles, Jeanne-la-Folle. D'une piété naturellement enthousiaste, Isabelle ne put que courber de plus en plus son âme brisée sous la main de Dieu qui la frappait ainsi. De là cette faiblesse passionnée qui la livrait sans défense aux conseils les plus violents, quand ils lui étaient donnés au nom du ciel.

Ferdinand eut soin toute sa vie de ne pas trop contrarier la reine, dont il con-

naissait la sensibilité malade. La part qu'Isabelle avait apportée dans l'union des deux couronnes était d'ailleurs la plus grande et la plus belle. Ce qu'on appelait alors le royaume d'Aragon était composé de l'Aragon proprement dit, de la Catalogne et de Valence; le royaume de Castille, bien plus étendu, comprenait les deux Castilles, le royaume de Léon, la Biscaye, les Asturies, la Galice, l'Estramadure, Murcie, et toute la portion de l'Andalousie déjà conquise sur les Maures, près des deux tiers de l'Espagne actuelle. Ce puissant royaume avait conservé ses lois et son administration à part, et ne reconnaissait d'autre autorité que celle d'Isabelle. L'Aragon, comme le plus faible, était amené tôt ou tard à adopter les mesures de gouvernement qui avaient d'abord été prises en Castille. Le génie sombre et sévère de cette province, personnifié par sa reine, finit ainsi par s'imposer à toute l'Espagne.

Voici un exemple de la lutte secrète qui existait entre Isabelle et Ferdinand. L'année même de la prise de Grenade, le 51 mars 1492, fut rendu le fameux décret qui chassait tous les juifs de la Péninsule. On raconte que les juifs, ayant été prévenus d'avance de ce qui se préparait contre eux, firent offrir à Ferdinand 50,000 ducats pour les frais de la guerre, s'il renonçait au projet d'expulsion. Ce prince calculateur fut ébranlé par ces offres séduisantes, et il est probable qu'il aurait fini par ramener Isabelle, si le grand-inquisiteur Torquemada n'avait pas été averti à temps. Le fougueux dominicain se présenta, un crucifix à la main, devant le roi et la reine, et leur dit : « Judas a le premier vendu son maître pour trente deniers; vous pensez à le vendre une seconde fois pour trente mille pièces d'argent. Le voici; prenez-le, et hâtez-vous de le vendre. » Ces fanatiques paroles ne firent sans doute que peu d'impression sur Ferdinand; mais la conscience d'Isabelle s'en effraya, et le décret fut rendu. Huit cent mille juifs quittèrent l'Espagne, emportant pour la plupart des trésors considérables, malgré la défense qui leur en avait été faite. En comptant les Maures qui passèrent en Afrique avec Boabdil, l'émigration qui eut lieu dans l'année passa un million d'hommes. Le fatal système qui a dépeuplé l'Espagne commençait à s'établir.

Ces dispositions d'Isabelle ne purent que s'accroître par le choix d'un confesseur tel que Ximenès. Le frère Fernando de Talavera, qui avait dirigé auparavant la conscience de la reine, était un prêtre doux et tolérant dont l'influence avait toujours tendu vers la modération. Ximenès se déclara au contraire pour toutes les mesures excessives, tant en politique qu'en religion. On s'étonne que le cardinal Mendoza, qui était un prélat de mœurs brillantes et faciles, ait pu désigner un homme aussi différent de lui-même. Ce cardinal, qu'on avait coutume d'appeler le *troisième roi d'Espagne*, exerçait le plus grand ascendant sur les rois catholiques. Il était en tiers dans tous les actes d'habile administration qui avaient précédé. Associé à la gloire de ses souverains comme à leurs travaux, sa croix archiépiscopale avait été le premier étendard chrétien arboré sur l'Alhambra pour annoncer l'occupation de Grenade. Le nom de Mendoza a été longtemps justement vénéré en Espagne, et si sa gloire s'est effacée pour la postérité dans celle du successeur qu'il s'est choisi, c'est que les oppresseurs des peuples ont toujours jeté plus d'éclat que leurs bienfaiteurs.

Dès l'arrivée de Ximenès à la cour, Isabelle voulut toujours l'avoir auprès d'elle. Partout où elle allait, elle lui faisait préparer un appartement auprès du sien. Mais lui, fidèle aux pratiques sévères qui avaient fait sa réputation, ne voulut jamais se relâcher, au milieu de la cour, de ses habitudes du cloître. Il n'occupait, hiver comme été, qu'une mauvaise chambre aux murailles nues, et où il n'y avait pour

tous meubles qu'une table, une chaise et une paille. Il allait à pied dans tous ses voyages, vivant d'aumônes, accompagné d'un seul moine de son ordre, François Ruiz, qu'il avait pris pour compagnon, et dont il fit plus tard un évêque. Il ne souffrait jamais qu'on eût pour lui de soins particuliers. Si, contre sa défense, on lui servait dans les maisons de son ordre où il s'arrêtait quelque plat plus recherché qu'à l'ordinaire, il l'envoyait aux malades du lieu. Le spectacle d'une pareille sainteté agissait vivement sur l'imagination timorée de la reine, et Ximenès prit ainsi sur elle un ascendant illimité.

L'usage qu'il devait faire de cette influence se fit sentir surtout quand il fut nommé, deux ans après, provincial de son ordre. Les franciscains avaient depuis longtemps renoncé, en Castille comme ailleurs, à suivre les règles austères de leur institution. Éludant la loi qui leur défendait de rien posséder, plusieurs de leurs communautés avaient de riches domaines, de magnifiques maisons. Ceux qui en faisaient partie se nommaient conventuels, par opposition à ceux qui étaient restés plus soumis à la règle, et qu'on appelait observantins. Ximenès était de ces derniers; il entreprit de réformer les abus et de ramener l'ordre tout entier à la sévérité qu'il pratiquait pour lui-même. A cette nouvelle, le soulèvement contre lui fut général dans les monastères. Après avoir vainement employé les exhortations, il fit usage de la force. Sur l'ordre de la reine, un couvent de Tolède fut assiégé en forme; les moines, forcés d'en sortir, entonnèrent le psaume *In exitu Israël*, et se retirèrent en procession. Les efforts qui furent faits à cette occasion pour ébranler Ximenès dans l'esprit de la reine ne firent que consolider son crédit.

Il y avait trois ans à peine que Ximenès était confesseur d'Isabelle, quand le grand cardinal Mendoza, archevêque de Tolède, tomba malade et mourut. L'archevêché de Tolède était alors la première dignité ecclésiastique du monde après la papauté. L'autorité de l'archevêque, immense dans l'Église, n'était pas moindre dans l'État. Il était de droit chancelier de Castille et primat d'Espagne; dans toutes les affaires qui se traitaient en conseil, il opinait immédiatement après le roi. Il possédait un si grand nombre de fiefs et de bénéfices, que ses revenus étaient énormes. Les rois de Castille avaient souvent brigué cet archevêché pour les princes leurs enfants, car la puissance qui y était attachée était rivale de celle de la couronne. Dès que le siège fut vacant, Ferdinand exprima le désir d'y voir nommer son fils naturel, don Alphonse d'Aragon, qui était déjà archevêque de Saragosse; mais Isabelle, de qui seule dépendait le choix du nouveau prélat, refusa de se rendre au vœu de son mari. Malgré l'usage, qui avait toujours voulu que ce poste éminent ne fût rempli que par des hommes de la plus haute naissance, elle y appela Ximenès. Cette nomination fut accompagnée de circonstances caractéristiques qu'il est curieux de rappeler.

Les historiens de Ximenès disent que la reine, s'attendant à une grande résistance de la part de son confesseur, garda soigneusement le secret de la résolution qu'elle avait prise. Elle écrivit elle-même à Rome, sans en parler à personne, pour presser l'expédition des bulles. Dès qu'elle les eut reçues, elle fit venir Ximenès un jour de quadragésime, et lui remit brusquement une lettre du pape qui portait pour suscription : *A notre vénérable frère François Ximenès, archevêque de Tolède*. A la lecture de cette adresse, Ximenès changea de couleur, baisa respectueusement la lettre sans l'ouvrir, et la rendit à la reine en disant : « Cette lettre ne peut être pour moi. » Puis il sortit de l'appartement, et partit en toute hâte de Madrid, où s'était passée cette scène, pour aller assister, selon sa coutume, à l'office de la semaine sainte, dans un couvent de son ordre à Ocana.

La reine le laissa d'abord sortir sans mot dire, mais elle dépêcha bientôt après lui plusieurs des plus grands seigneurs de la cour. « Ceux-ci étant bien montés, n'eurent pas beaucoup de peine, dit un historien de sa vie, à joindre un homme qui marchait à pied, qui était chargé d'habits pesants, et qui était affaibli par le jeûne du carême. » On eut besoin de très-grands efforts pour obtenir de lui qu'il reprît le chemin de Madrid; arrivé là, ni les instances de la reine ni celles de ses amis ne purent le fléchir; il refusa. Son seul désir, disait-il, était de passer le reste de ses jours dans la pratique de ses devoirs monastiques, et il se sentait moins de goût et de capacité que jamais pour la vie publique. Sa résolution fut inébranlable pendant six mois entiers; il ne fallut rien moins pour le décider qu'une seconde lettre du pape, qui lui ordonna impérieusement d'accepter la première dignité du royaume. Il obéit alors, mais avec une grande répugnance, réelle ou affectée. C'était en 1495; il avait près de soixante ans.

Son sacre eut lieu dans une église de son ordre avec une magnificence extraordinaire. L'église était parée des plus riches meubles de la couronne. Ferdinand et Isabelle y assistaient avec tous les grands d'Aragon et de Castille. Après la cérémonie religieuse, Ximenès s'approcha du roi et de la reine, et leur demandant leur main pour la baiser : « Ce n'est pas, leur dit-il, pour vous remercier de m'avoir fait archevêque, mais parce qu'en étendant vos mains vers moi, vous me promettez de me les donner pour appuis dans l'exécution de mes devoirs. » Les rois catholiques voulurent baiser eux-mêmes la main du nouveau primate, et après eux tous les grands du royaume en firent autant. Ximenès sortit de l'église suivi de toute la cour en cortège, et fut accompagné jusqu'à sa demeure par les acclamations du peuple. Le peuple a toujours aimé ces caractères à part qui l'étonnent par leur singularité.

Même après qu'il fut devenu ainsi le plus riche et le plus puissant prélat de la chrétienté, Ximenès ne changea rien à ses austérités ordinaires, si bien que la reine Isabelle se crut encore obligée de lui faire écrire par le pape, qui était alors Alexandre VI, qu'il eût à prendre un genre de vie plus conforme à sa haute dignité. Toujours porté à l'extrême, il répondit à cette injonction du saint-père en déployant un luxe excessif pour tout ce qui pouvait frapper les regards. Le nombre de ses domestiques et la splendeur de sa maison éclipsèrent tout ce qu'on avait vu sous ses prédécesseurs, mais il conserva la même sévérité dans ses habitudes personnelles. Au milieu des magnificences de sa table, il demeura fidèle au jeûne et à l'abstinence. Sous sa robe de soie et de pourpre, il gardait jour et nuit le sale froc de saint François, qu'il raccommoait de ses propres mains quand il était déchiré. Il ne porta jamais de linge, et dans les somptueuses tentures de son lit de parade, était caché un misérable grabat qui lui servait de couche.

On ne voit pourtant pas que ce pouvoir qu'il n'avait accepté que malgré lui, il l'ait exercé avec faiblesse. Nul ne parut jamais plus jaloux de son autorité. Un trait entre mille montrera combien, dès le début, il fut impérieux et habile à la fois. Le gouvernement de Cazorla était la plus considérable des places qui étaient alors à la nomination de l'archevêque de Tolède. Avant de mourir, le grand cardinal en avait disposé en faveur de son plus jeune frère, don Pedro Hurtado de Mendoza. A l'avènement de Ximenès, toute la cour lui demanda de confirmer cette nomination; on fit valoir auprès de lui la reconnaissance qu'il devait garder à la mémoire de son bienfaiteur, on alla même jusqu'à invoquer l'autorité de la reine, qui intervint avec chaleur. C'était s'y prendre mal pour obtenir quelque chose de l'ombrageux

Ximenès; il refusa obstinément, disant qu'il ne céderait jamais à aucune considération pour distribuer les fonctions et les honneurs de l'Église. Sa résistance lassa les sollicitations. Depuis longtemps, il n'était plus question de cette affaire, et la reine elle-même avait cessé ses instances, quand Ximenès, ayant un jour rencontré Mendoza dans une des avenues du palais, le salua gracieusement du titre d'*alcayde* ou gouverneur de Cazorla. Mendoza, qui avait tourné la tête pour affecter de ne pas voir l'archevêque, se retourna avec étonnement, et Ximenès répéta son salut, en lui disant que, depuis qu'il était bien constaté qu'il n'obéissait à aucune influence étrangère, il était heureux de lui rendre une place qu'il n'avait jamais voulu lui enlever.

Cette conclusion inattendue eut le succès qu'elle devait avoir. Ximenès y gagna de se réserver tout l'honneur du procédé et de décourager en même temps pour l'avenir toute intervention de la faveur royale dans les choses de son domaine. Ce n'était pas mal calculer pour un moine. Les autres affaires qu'il se fit par l'inflexibilité de son caractère n'eurent pas un dénoûment aussi pacifique; mais, dans toutes, il finit aussi par l'emporter à force d'opiniâtreté et de rudesse.

Libre désormais de se livrer à ses goûts de réforme, son premier soin comme archevêque fut de porter un examen sévère sur le clergé de son diocèse; il commença par le chapitre de Tolède. Les chanoines, qui avaient pris depuis longtemps l'habitude de n'être pas inquiétés dans la molle vie qu'ils s'étaient faite, résolurent d'envoyer à Rome un des leurs pour se plaindre au pape des manies réformatrices de leur prélat. Celui qui fut choisi pour cette mission délicate était un homme adroit et intelligent nommé Albornoz. Il ne put pourtant pas mettre assez de secret dans son départ pour échapper à la vigilance de Ximenès. Albornoz avait à peine quitté Tolède, qu'un officier était déjà envoyé sur ses traces pour l'arrêter. Cet officier avait l'ordre, dans le cas où le chanoine aurait déjà pris la mer, de fréter au plus vite un bâtiment léger et de le devancer autant que possible en Italie. C'est ce qui eut lieu. Quand Albornoz arriva à Ostie, le ministre d'Espagne, Garcilazo de la Vega, avait déjà reçu ses instructions. L'émissaire du chapitre de Tolède fut arrêté et envoyé prisonnier en Espagne, où une captivité de vingt-deux mois lui apprit à ne plus contrarier les projets de l'archevêque. Cette leçon suffit pour mettre fin à la résistance du clergé séculier.

Celle du clergé régulier fut plus vive sans être plus heureuse. On a déjà vu comment les premières tentatives de réforme avaient été reçues par les diverses communautés de franciscains. L'opposition ne fit que s'accroître à mesure que l'inexorable résolution de Ximenès multipliait les moyens de la réduire. Plus de mille moines, au dire de certains documents, quittèrent le pays et passèrent en Barbarie, aimant mieux vivre parmi les infidèles que céder aux exigences de leur provincial. Les autres se plainquirent si haut à la cour papale, que le général des franciscains, qui résidait à Rome, anticipa sur l'époque régulière du voyage qu'il devait faire en Castille pour examiner les affaires de son ordre. Ce général était lui-même un conventuel, et il espérait faire reculer Ximenès en attaquant son crédit sur les lieux mêmes, mais il ne connaissait ni Isabelle, ni son intrépide confesseur. Après avoir en vain cherché de toutes parts des appuis contre Ximenès, il demanda une audience à la reine, et lui exprima ses griefs avec une extrême violence. C'était, selon lui, un véritable scandale que les prétentions de cet homme sorti de rien, qui portait dans les plus hautes dignités de l'Église les manières brutales de son origine, et dont la sainteté prétendue n'était qu'un masque pour couvrir l'ambition la plus

inquiète et la plus infatigable; si la reine avait quelque soin de sa réputation et des intérêts de son trône, elle n'avait qu'à retirer à cet insolent parvenu l'appui qu'elle lui prêtait, pour le laisser rentrer dans son obscurité native.

Isabelle eut, dit-on, beaucoup de peine à se contenir pendant cette harangue hardie du général des franciscains. Elle le laissa pourtant aller jusqu'au bout, et, quand il eut fini, elle se contenta de lui demander avec calme s'il avait tout son bon sens, et s'il songeait devant qui il parlait. *Oui, madame*, répondit le général, *je suis maître de mes sens, et je sais que je parle devant la reine de Castille, qui n'est qu'une poignée de poussière comme moi.* A ces mots, il sortit de l'appartement en fermant la porte derrière lui avec violence. Il repartit aussitôt pour Rome, et obtint du pape Alexandre VI un bref, rendu le 9 novembre 1496, sur l'avis unanime du collège des cardinaux, pour interdire aux rois catholiques de donner suite à la réforme commencée tant que le pape n'aurait pas examiné l'affaire par lui-même. Ximenès ne fut ni étonné ni effrayé; toujours soutenu par la reine, dont il avait intéressé la conscience à l'entier accomplissement de ce qu'il avait entrepris, il persista, envoya à Rome messages sur messages, et parvint dès l'année suivante à obtenir du saint-siège un nouveau bref qui lui conférait un pouvoir des plus illimités pour mener à bien cette œuvre si contestée.

L'irritation des moines fut si grande, qu'elle alla jusqu'à menacer la vie de Ximenès. Dans leur désespoir, ils suscitèrent contre lui son propre frère, Bernardin de Cisneros, le même à qui il avait donné tous ses bénéfices quand il avait voulu entrer dans le cloître. Bernardin commença par écrire un pamphlet injurieux où il accumulait toutes les accusations passionnées dont l'archevêque était alors l'objet dans les couvents. Ximenès, averti à temps, fit supprimer le manuscrit, et pardonna à son frère; cependant il paraît qu'il mit à son pardon des conditions si dures, que l'exaspération de Bernardin ne fit que s'accroître. Un jour que Ximenès était au lit malade, ses domestiques l'ayant laissé seul pour qu'il prît un peu de repos, son frère entra dans sa chambre, et après une vive altercation, saisissant, tout hors de lui, l'oreiller, il le lui pressa sur la bouche avec violence, de manière à l'étouffer; puis il sortit, effrayé de lui-même, et alla se cacher dans un des coins de la maison. Quand les domestiques de l'archevêque rentrèrent dans sa chambre, ils le trouvèrent sans pouls et presque sans vie. On eut beaucoup de peine à lui rendre ses sens. Échappé comme par miracle à cet attentat, il ne voulut plus revoir son frère de sa vie; on dit même qu'il le fit enfermer dans un monastère, avec les fers aux pieds et aux mains, et qu'il ne lui fit rendre la liberté que plusieurs années après, à la prière du roi lui-même.

Malgré toutes ces résistances, la réforme commencée s'exécuta avec la dernière rigueur. Les panégyristes de Ximenès ont beaucoup vanté sa persévérance dans ce dessein, et des écrivains plus éclairés et plus modernes ont fait en effet de cette entreprise un de ses principaux titres de gloire. Une réforme était sans doute nécessaire à la fin du xv^e siècle dans les mœurs du clergé en Espagne comme dans toute l'Europe, et, en portant le premier la main sur des abus depuis longtemps établis, Ximenès détruisit d'avance dans son pays la principale cause qui devait faire éclater, dès le siècle suivant, dans plusieurs États, une si grande opposition contre l'Eglise catholique elle-même. On peut conclure cependant de la résistance désespérée qu'il rencontra, qu'il dut porter dans cette tentative salutaire l'extrême âpreté qui lui était naturelle, et qu'il passa souvent le but à force de zèle. C'était une grande question politique dans les siècles catholiques que celle du plus ou moins de

richesse des ordres religieux. En diminuant la rigueur de la règle, les grands monastères étaient devenus des institutions puissantes qui jouèrent un grand rôle dans la société confuse du moyen âge, et qui furent souvent très-utiles. Il était sage de poursuivre les désordres qui s'y étaient glissés, mais il était peut-être imprudent de substituer trop complètement à l'esprit de grandeur l'esprit d'humilité. C'était bouleverser l'état social de l'époque, lui enlever un de ses principaux éléments, et le laisser ainsi sans pondération et sans équilibre.

De tous les ordres monastiques, les ordres mendiants sont ceux dont l'utilité peut être le plus contestée, et dont l'institution est le plus ouvertement en lutte avec les formes ordinaires de la société humaine. Ce sont aussi les ordres mendiants que Ximenès s'efforça de ramener à la rigueur de leur principe, et qui sont devenus, grâce à lui, dominants en Espagne. Or, rien n'était plus propre à éteindre dans une nation tout élan vers les biens de ce monde, que cette armée de frères grossiers, vagabonds, mal vêtus, qui se répandaient partout, prêchant la frugalité, la soumission, l'isolement, et rendant la misère sainte aux yeux des populations. Les peuples du midi sont trop naturellement disposés à la paresse pour qu'il puisse être indifférent de consacrer à leurs yeux la mendicité. Les ordres mendiants ont marqué de leur empreinte toutes les habitudes de l'Espagne; leur esprit a pénétré partout, et ce qui devait être une exception rare parmi les hommes, est presque devenu la règle des mœurs nationales. Un homme d'État plus occupé des intérêts terrestres aurait peut-être prévu cette facile contagion de l'exemple; il aurait mieux aimé tolérer quelques abus, et conserver aux antiques corporations le caractère de magnificence qui pouvait être moins conforme à la pensée de leur fondation primitive, mais qui était plus en rapport avec les progrès de l'activité publique, et qui aidait à l'excitation générale vers le grand.

Quoi qu'il en soit, Ximenès donna bientôt une nouvelle preuve de cette intempérance de volonté qu'il mettait à toute chose, et s'il peut y avoir quelque doute sur le jugement à porter de sa réforme des établissements religieux, il ne peut pas en être de même de cette autre mission qu'il se donna avec non moins d'obstination et d'emportement, la conversion des Maures.

Depuis la prise de Grenade, les Maures vivaient en paix sur la foi de la capitulation qui leur garantissait le libre exercice de leurs lois et de leur religion. L'alcaïde ou gouverneur de Grenade pour les rois catholiques, le comte de Tendilla, était un homme aussi prudent que ferme, aussi expérimenté que brave, et qui mettait tous ses soins à ménager la population vaincue et soumise. Auprès de lui siégeait un de ces hommes divins qui ne semblent envoyés sur la terre que pour en apaiser les douleurs, le frère Fernando de Talavera, religieux hiéronymite, autrefois confesseur de la reine, et alors archevêque de Grenade. Science, pitié, douceur, véritable charité, Talavera avait toutes les vertus qui pouvaient faire vénérer l'épiscopat par les infidèles. Après avoir appris l'arabe ainsi que son clergé, il avait eu soin de faire traduire l'Évangile dans cette langue. Avec l'aide de ce livre saint, qu'il répandait en grand nombre parmi le peuple, il n'employait d'autres armes pour amener les Maures au christianisme, que la persuasion affectueuse, la bienveillance paternelle, les consolations, les aumônes, les bonnes œuvres de tout genre, et l'exemple de la plus admirable pureté.

De temps en temps, quelques Maures touchés demandaient le baptême; mais ces conquêtes pacifiques n'allaient pas assez vite au gré de l' impatient Ximenès. Dans un voyage que les rois catholiques firent à Grenade dans l'automne de 1499, il les

accompagna, et proposa à Talavera de se joindre à lui pour poursuivre en commun l'œuvre de la conversion. Le modeste prélat accepta cette assistance qui devait en peu de temps détruire tout son ouvrage. Ferdinand et Isabelle ne furent pas plus tôt partis, que Ximenès entreprit ses prédications. Il fit venir les *alfaquis* ou docteurs musulmans, et eut avec eux plusieurs conférences pour leur démontrer les vérités de la religion chrétienne. A la puissance de ses enseignements il ajouta celle des présents, qu'il distribua avec profusion parmi eux, et à force de flatteries, de caresses et de caresses, dit naïvement un historien espagnol, il les amena à la connaissance du vrai Dieu. Le nombre des Maures qui se convertissaient à sa voix fut si considérable, dit-on, qu'il était obligé de les baptiser à la fois par milliers, en secouant l'eau sainte sur leur multitude prosternée.

Malheureusement de si belles apparences ne se soutinrent pas longtemps. Des signes certains ne tardèrent pas à montrer que ces nombreuses conversions étaient peu sincères. Une sourde fermentation se répandit dans le quartier le plus populeux de Grenade, appelé l'Albayzin. Les mécontents disaient à haute voix que la capitulation n'était pas observée, et que leur liberté religieuse avait droit à plus de respect. Ximenès alors changea de ton; de flatteur et de caressant, il devint impérieux et oppresseur. Les mesures les plus violentes furent prises pour étouffer les plaintes. Un des chefs de l'opposition était un noble Maure, nommé Zegri, qui avait lutté pendant la guerre avec Gonzalve de Cordoue, et qui était devenu le frère d'armes du grand capitaine. Ximenès le fit enlever et le livra à un de ses officiers qu'il appelait *son lion*, et qui était en effet, dit un historien, lion par le caractère aussi bien que par le nom. Le lion retint Zegri en prison, et lui fit subir de tels traitements, qu'au bout de quelques jours le Maure implora la clémence de l'archevêque. Ximenès lui fit donner alors un appartement magnifique, et fit tant par menaces et par promesses, qu'il le décida à recevoir le baptême. Ce succès fatal fut un encouragement pour la conduite mêlée de ruse et de force que Ximenès avait adoptée.

Un jour il fit élever un grand bûcher sur la place de Grenade et y fit brûler environ cinq mille copies de l'Alcoran et d'autres livres religieux des Maures, que les nouveaux chrétiens avaient remis entre ses mains. La plupart de ces livres étaient remarquables par la beauté de l'écriture et la richesse des ornements dont ils étaient couverts. Ximenès n'en garda qu'un seul, qu'il fit transporter dans la bibliothèque de l'université d'Alcala. Le reste fut consumé. Cet acte de fanatisme poussa à son comble la colère des Maures. Deux des domestiques de Ximenès furent arrêtés dans l'Albayzin par la populace; l'un d'eux fut tué, l'autre eut beaucoup de peine à se sauver. Une fois soulevée, la multitude de l'Albayzin appela à son secours le reste de la ville, et en moins de deux heures il y eut plus de cent mille hommes sous les armes.

Ximenès était dans son palais, avec ses domestiques pour uniques défenseurs. La nuit survint avant qu'il eût le temps de se réfugier dans l'Alhambra, qui était la forteresse de Grenade. Les révoltés investirent sa maison avec des cris de mort. Dans ce péril imminent, il montra le plus grand courage. Soit par véritable dévouement, soit par calcul d'intérêt, le Maure Zegri, que l'archevêque avait converti récemment par des moyens si étranges, entra dans le palais par une porte secrète, et lui offrit de le mettre en sûreté, s'il consentait à sortir seul et déguisé. Ximenès refusa et répondit qu'il était prêt à recevoir la couronne du martyr. Cependant la résistance de ses gens tenait en échec les assaillants. Le comte de Tendilla eut le temps d'accourir avec quelques hommes. De son côté, Zegri monta à cheval, et, se

montrant aux séditions, leur représenta avec force que, s'ils se portaient à quelque extrémité sur la personne de l'archevêque, ils attireraient infailliblement sur eux les terribles vengeances des rois catholiques. La multitude ébranlée abandonna sa proie, au moment où elle allait mettre le feu à des matières combustibles entassées à la porte du palais, et se retira dans l'Albayzin.

Elle y fut suivie par Zegri, le comte de Tendilla et l'archevêque Talavera. Ces trois personnages, respectés à divers titres, n'épargnèrent rien pour éteindre le feu que Ximenès avait allumé. Tendilla n'avait amené avec lui que quelques soldats : il promit aux insurgés qu'il intercédait pour obtenir leur pardon auprès de Ferdinand et d'Isabelle, et laissa même en otage parmi eux sa femme et ses deux fils, dont l'un devait être un jour l'historien de la dernière catastrophe des Maures de Grenade. Quant à l'archevêque, précédé de sa croix pastorale, il traversa les divers quartiers comme un ange sauveur, partout accueilli par des témoignages de vénération et d'amour. Les derniers flots de la sédition s'apaisèrent sur ses pas, et les Maures revinrent de toutes parts à leurs travaux. Mais l'illusion de la confiance avait disparu, et le fond des cœurs gardait un levain qui ne devait pas se contenir toujours.

Ximenès pensa bien que cet événement pourrait ébranler son crédit auprès de la reine. Il s'empressa de faire à sa manière une relation des faits et l'envoya à Isabelle par un Éthiopien qui passait pour le premier marcheur de l'Espagne. Ce noir messenger s'enivra en route et perdit du temps ; la rumeur publique fut la première qui porta aux rois catholiques le bruit de ce qui s'était passé, grossissant les faits suivant son usage, et le roi Ferdinand, qui avait toujours été du parti de la modération et de la clémence, fut informé le premier des résultats qu'avait eus la brusque interruption de la sage conduite qu'il avait ordonnée.

Ce prince n'avait jamais aimé Ximenès. Son esprit réfléchi et politique ne pouvait s'accommoder du caractère ardent et opiniâtre du confesseur d'Isabelle. Dans plusieurs occasions, ils s'étaient déjà trouvés en présence, et Ferdinand avait toujours été forcé de céder devant l'ascendant supérieur de l'archevêque. Dès que les premières nouvelles de l'insurrection de Grenade arrivèrent à Séville, où la cour s'était rendue en partant de Grenade, Ferdinand alla trouver la reine et lui dit : « Eh bien ! madame, ne vous détrompez-vous donc jamais de votre Ximenès ? Comprenez-vous enfin que ses violences nous feront perdre en un jour le fruit de tant de travaux, de tant de dépenses et de tant de sang répandu par nous et pas nos ancêtres ? » Isabelle fut frappée de ces paroles et des détails que le roi lui donna. Elle écrivit à Ximenès deux lettres de reproches ; mais celui-ci, lui ayant envoyé le cordelier Ruys, ce confident qui l'accompagnait dans tous ses voyages, la pieuse Isabelle se laissa persuader encore une fois, et sa faiblesse pour Ximenès l'emporta sur l'intérêt évident de sa politique.

L'archevêque lui-même suivit de près son envoyé. Dès qu'il parut en présence de la reine, il voulut se justifier ; Isabelle se hâta de lui dire qu'il n'avait pas besoin de justification, et qu'elle était toujours également contente de ses services. L'accueil de Ferdinand ne fut pas moins affectueux ; ce prince avait pris le parti qui lui était habituel, de subir la volonté de la reine et de dissimuler son opposition. Un conseil fut assemblé ; toutes les propositions de Ximenès sur la conduite à tenir à l'égard des Maures furent adoptées. Au système de mansuétude et de conciliation suivi jusqu'alors succéda un système de persécution et de tyrannie. Ximenès revint lui-même à Grenade, et signifia aux habitants de l'Albayzin qu'ils eussent tous à

embrasser la religion chrétienne, s'ils ne voulaient pas être châtiés sans pitié. Ces malheureux se soumièrent. La traduction arabe de l'Évangile fut supprimée. Il fut avéré pour tous que le bon archevêque Talavera avait usé envers les infidèles d'une condescendance coupable. Ni ses lumières, ni ses vertus, ni sa haute dignité, ne purent plus tard le mettre à l'abri d'une procédure de l'inquisition, qui fut dirigée par l'inquisiteur Lucero, et qui ne fut abandonnée que sur un ordre formel du pape.

Ainsi s'accomplit cette violation de la foi jurée qui jeta une haine irréconciliable entre les Maures et les chrétiens. Une chaîne de montagnes s'élevait entre Grenade et la mer; c'est dans ces redoutables Alpuxarras, coupées de pics neigeux et de vallées profondes, que se réfugia pour combattre et mourir la nationalité musulmane. Au lieu de cette fusion pacifique que le temps aurait amenée nécessairement entre les deux races, il n'y eut plus qu'une guerre éternelle et acharnée; au lieu de cette prospérité qui aurait dû régner à jamais dans ces régions favorisées, dont les habitants avaient coutume de dire que le paradis se trouvait dans cette partie du ciel qui répondait au royaume de Grenade, il n'y eut que ravage, meurtre, dépopulation, incendie. Une première révolte fut étouffée par Ferdinand en personne, mais la lutte fut sanglante et la victoire chèrement achetée; ce fut alors que périt don Alonso d'Aguilar, frère du grand capitaine Gonzalve de Cordoue, et un des plus parfaits chevaliers de son temps. Des insurrections sans fin se succédèrent, chaque soulèvement devenant le prétexte de nouvelles violences, et chaque nouvelle violence provoquant un soulèvement plus terrible, jusqu'à ce qu'enfin les Maures fussent chassés de cette terre qu'ils avaient fertilisée. Leurs arts, leur industrie, leur agriculture, disparurent avec eux, non sans laisser des traces qui distinguent encore du reste de l'Espagne les pays qu'ils ont habités.

Ximenès est le premier auteur de tant de maux. C'est à lui que remonte cette chaîne de mesures oppressives qui poussèrent à bout les peuples amollis de Grenade. S'il ne s'était pas rencontré auprès d'Isabelle un homme de fer comme lui, l'ascendant de Ferdinand aurait pu l'emporter, et l'habile modération qui, durant huit ans entiers, maintint le calme à Grenade après la conquête, aurait continué à assoupir les vengeances nationales. Quand on pense à tout ce que l'intervention de Ximenès eut de funeste alors, on se demande avec étonnement comment un pareil homme a pu jouir en Espagne d'une renommée si éclatante. C'est que malheureusement les peuples n'admirent dans leurs grands hommes que ce qui les frappe et les subjugue. La gloire est comme la puissance; il s'agit moins de la mériter que de s'en saisir.

Ce n'est pas que Ximenès n'ait fait preuve des plus grandes qualités d'un homme d'État. Son talent pour le gouvernement est incontestable. Il lui est même arrivé d'en faire un bon usage, comme quand il fit réduire la taxe connue sous le nom d'*alcabala*, et quand il introduisit des adoucissements notables dans la perception des deniers publics. Mais ce n'est pas par là qu'il fut surtout admiré et qu'il l'est encore. Ce qui a fait sa réputation, ce sont ses fautes même. Il a contribué par son exemple et par son autorité à développer dans le caractère national de son pays des défauts analogues à ceux de sa violente nature. C'est par là que sa gloire s'est établie. Jamais personne n'a eu plus d'historiens et de panégyristes. Il a été longtemps l'objet d'une sorte de culte, et ses plus fanatiques admirateurs ont voulu faire de lui un saint. Éternelle faiblesse des jugements humains, qui ne distribuent que comme au hasard les malédictions et les couronnes!

Il semblait que la mort d'Isabelle, qui survint le 26 novembre 1504, devait

ébranler cette puissance de Ximenès. Il n'en fut rien. La reine avait paru de tout temps l'unique point d'appui du hautain archevêque contre les ennemis innombrables qu'il s'était faits par ses manières despotiques. Les grands le haïssaient comme le plus mortel ennemi de leurs privilèges. Le clergé ne lui pardonnait pas ses prétentions de réformateur. On savait enfin que le roi Ferdinand l'avait toujours vu avec une jalousie secrète. Quand Isabelle succomba à l'âge de cinquante-quatre ans, accablée de chagrins domestiques, on put croire que c'en était fait de l'ascendant de son confesseur. Mais cet humble cordelier, qui n'avait accepté le pouvoir qu'avec tant de répugnance; se trouva tout à coup doué d'une rare habileté et d'une résolution infatigable pour conserver et accroître encore, s'il était possible, l'autorité dont il était revêtu. Il s'y appliqua avec un art infini qui déjoua toutes les menées contraires. La vénération que le peuple avait pour lui, lui servit à contenir l'animosité des nobles; sa haute situation comme primate d'Espagne maintint le clergé dans le respect; et, ce qui paraîtra le chef-d'œuvre de sa politique, il sut se donner pour principal soutien l'homme qui lui avait été le plus opposé du vivant de la reine, le roi Ferdinand lui-même.

Après la mort d'Isabelle, Ferdinand avait résigné le titre de roi de Castille et fait proclamer sa fille Jeanne comme souveraine de ce royaume; mais il avait pris en même temps le titre de régent, que lui donnait le testament de la reine. L'archiduc Philippe, mari de Jeanne, qui était alors dans les Pays-Bas, ne voulut pas reconnaître le droit de Ferdinand à la régence. Un grand parti se forma en Castille contre le roi, et quand Philippe et sa femme débarquèrent à la Corogne, tout le pays reconnut leur autorité. La cour de Ferdinand fut subitement désertée par tous les Castillans. Ximenès saisit ce moment pour se rapprocher de lui; il se porta comme intermédiaire entre les deux princes, et parvint à négocier un accommodement. Le roi Ferdinand consentit à abandonner la régence et à se retirer dans ses États héréditaires d'Aragon, à condition qu'il conserverait la grande maîtrise des ordres militaires et la moitié des revenus de la couronne de Castille, qui lui avaient été assignés par le testament de la reine. Philippe accepta ces conditions, et un traité fut signé entre le beau-père et le gendre. Tant que dura la courte administration de Philippe, Ximenès eut peu d'influence en Castille, où gouvernait sous le nom de ce prince un ministre favori, don Juan Manuel; mais le souvenir de son intervention dans un moment difficile le protégea contre les réactions qui marquent habituellement un nouveau règne, et il gagna de plus en plus en crédit auprès de Ferdinand, qui détestait Juan Manuel.

Au bout de quelques mois de règne, Philippe mourut d'un transport au cerveau, à la suite d'un violent exercice au jeu de paume; il avait vingt-huit ans. La faible raison de la reine Jeanne, qui l'aimait éperdument, fut tout à fait détruite par ce coup inattendu. Leur fils aîné, qui devait être plus tard Charles-Quint, était presque au berceau. Il fallut donc encore une fois pourvoir au gouvernement de la Castille. Les deux prétendants naturels à la régence étaient l'empereur Maximilien, père de Philippe, et le roi Ferdinand, père de Jeanne. La lutte s'établit entre Juan Manuel, qui tenait pour l'empereur, et Ximenès, qui se déclara pour le roi d'Aragon. Les nobles de Castille auraient préféré Maximilien, parce qu'ils espéraient reprendre, sous un régent étranger et loin du pays, une partie de leur ancienne indépendance; mais Ximenès mit du côté de Ferdinand le clergé et les villes. Ce dernier parti l'emporta; Ferdinand fut élu par les cortès régent du royaume. Cette nouvelle fut d'autant plus agréable à ce prince, qu'il la reçut à Naples, où il était allé

avant la mort de Philippe, et sans qu'il eût eu le temps de venir défendre sa cause lui-même. Sa reconnaissance pour Ximenès n'en fut que plus pressée de se manifester. Il sollicita et obtint pour lui, du pape Jules II, le chapeau de cardinal, et, la place de grand inquisiteur-général étant devenue vacante par la démission du dominicain Déza, successeur de Torquemada, il s'empessa de la lui donner.

Ainsi la fortune de Ximenès, au lieu de descendre, n'avait fait que s'élever encore. Arrivé à ce point de grandeur, il montra un tact non moins admirable que celui qui l'avait porté si haut, en se retirant volontairement des affaires pour laisser le champ libre à Ferdinand. Ce monarque ambitieux était l'homme du monde le plus jaloux de son pouvoir, et si Ximenès avait persisté à se mêler du gouvernement, la bonne intelligence qui régnait entre eux n'aurait probablement pas duré longtemps. On sait comment Ferdinand, libre de toute entrave et parvenu enfin à réaliser le rêve de toute sa vie, la réunion véritable des deux couronnes de Castille et d'Aragon sous son commandement, employa les dix ans qui s'écoulèrent entre son avènement à la régence et sa mort. A l'intérieur, il maintint dans les deux royaumes un ordre et une tranquillité dont on n'avait pas eu d'idée jusqu'à lui; à l'extérieur, il acheva la conquête du royaume de Naples, dont il se fit donner l'investiture par le pape; il prit une part active aux guerres d'Italie, qui eurent pour résultat l'expulsion des Français et l'abaissement de Venise; il envahit sous un prétexte frivole le royaume de Navarre et le réunit à la monarchie espagnole.

De son côté, Ximenès n'obtenait pas moins de succès dans l'administration de son diocèse de Tolède, qui était une sorte de royaume. Il porta une économie si bien entendue dans la perception de ses revenus, qu'il les augmenta dans une proportion considérable. Ce surcroît de richesse lui donna les moyens de se montrer de plus en plus magnifique dans ses dépenses. Il dota la ville et le diocèse de superbes établissements qui existent encore; le plus beau de tous fut l'université, dont il fut le fondateur. On sait que Ximenès avait commencé ses études à Alcalá, près du lieu où il était né, mais il n'y avait pas alors d'université proprement dite à Alcalá. Il résolut plus tard d'en établir une, et obtint en effet la bulle d'érection du pape Alexandre VI. Il y fit construire des bâtiments somptueux, et y attira par ses libéralités les principaux savants de l'Espagne. Son palais d'Alcalá était son séjour de prédilection; il y jouissait de la conversation des hommes célèbres qu'il y avait réunis, et prenait part lui-même à leurs études. On dit qu'il travailla activement à la fameuse Bible polyglotte qui porte son nom, et qui comprend le texte hébreu, la paraphrase chaldaique, la version grecque des septante et la vulgate latine, ouvrage colossal pour le temps où il fut fait, et où les recherches étaient si difficiles et si dispendieuses.

Mais ce qui lui fit à juste titre le plus d'honneur, ce fut l'expédition qu'il dirigea en personne contre Oran. Il l'entreprit avec ses seules ressources, et la mena à bien sans aucun secours. Le roi Ferdinand était alors trop occupé de ses projets sur l'Italie et sur la Navarre, pour se jeter dans une nouvelle affaire; il ne donna que son consentement. Ximenès équipa à ses frais une armée qui n'était pas moindre de quatre mille chevaux et de dix mille hommes de pied, avec une flotte de quatre-vingts bâtiments de transport et de dix gros galions armés en guerre; il appela auprès de lui, pour les mettre à la tête de ses troupes, deux des plus célèbres condottieri de ce siècle, Pierre de Navarre et Jérôme Vianelli, le premier qui avait commencé par être pirate, et qui avait servi successivement les Florentins et les Espagnols, le second qui, né à Venise, passait pour un des meilleurs marins sortis de

cette puissante cité, et qui connaissait parfaitement tous les rivages de la Méditerranée. Le rendez-vous de l'armée fut fixé à Carthagène pour la fin de février 1509, et celui de la flotte à Malaga. L'hiver se passa en préparatifs, et au commencement du printemps tout était prêt.

Ximenès avait alors soixante-douze ans, mais il était encore si vigoureux, qu'il présida en personne à tous les préliminaires de l'expédition. Il passait des revues à cheval et surveillait de près les immenses détails d'une pareille organisation. Il rencontra des obstacles de tout genre dans l'exécution de son projet. Ses ennemis tournaient en ridicule cette folle tentative d'un vieux moine qui s'imaginait de commander des armées quand il aurait dû ne songer qu'à son salut. Les soldats, recrutés de toutes parts, à la mode du temps, montraient quelque étonnement de servir sous un religieux, et riaient les premiers du chef étrange qu'on leur proposait. Les aventuriers que Ximenès avait été forcé de prendre pour généraux en agissaient cavalièrement avec lui, et affectaient de ne tenir nul compte de ses instructions. Le désordre qui régnait parmi les officiers se répandit dans les rangs des soldats; une sédition générale éclata dans l'armée au moment de l'embarquement; on aurait dit qu'il était impossible de continuer une campagne commencée sous de si fâcheux auspices. Ximenès arrêta la sédition en faisant pendre le premier mutin qui lui tomba sous la main; à force d'argent, d'habileté et de résolution, il parvint à se faire obéir des chefs, et l'expédition mit à la voile, suffisamment pourvue de vivres et de munitions, le 16 mai 1509.

La ville d'Oran était à cette époque une des plus fortes places de la Méditerranée. Elle formait une espèce de république sous la protection des rois de Tlemcen. Son territoire n'était pas fort étendu; mais les Maures, chassés d'Espagne, s'y étant retirés en assez grand nombre, elle pouvait mettre sur pied des forces considérables de terre et de mer. Elle était parvenue à un haut degré d'opulence par le commerce étendu dont elle était le centre, et par les hardies excursions de ses pirates. L'expédition arriva, dès le lendemain de son départ d'Espagne, au port de Mers-el-Kebir, sur la côte d'Afrique. Le débarquement eut lieu dans la nuit. Au lever du jour, le cardinal descendit de son galion, revêtu de ses ornements pontificaux, bénit l'armée rangée en bataille sur la plage, et parcourut les rangs, précédé d'un moine de son ordre qui portait devant lui sa croix archiépiscopale. Il se retira ensuite dans la forteresse de Mers-el-Kebir, où il passa la journée en prières, pendant que l'armée marchait sur Oran, qui n'est qu'à une lieue de ce port. La cavalerie maure essaya vainement plusieurs fois de rompre les rangs des chrétiens en se jetant sur eux avec de grands cris; elle fut reçue piques baissées et repoussée avec de grandes pertes. Arrivées devant Oran, les troupes chargèrent à leur tour avec impétuosité, pendant que le canon des vaisseaux foudroyait les murailles. Deux Maures et un juif, gagnés d'avance par Ximenès, ouvrirent une des portes; les assaillants se répandirent dans la ville, et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Hommes, femmes, enfants, tout fut égorgé. La nuit mit fin au carnage. Les soldats, ivres de vin, de sang et de pillage, se couchèrent en désordre dans les rues et sur les places publiques, au milieu des cadavres de leurs ennemis.

Ximenès fit une entrée solennelle dans Oran; il y arriva par mer. Dès qu'il vit, du haut de sa galère, sa belle conquête se déployer devant lui, il répéta plusieurs fois les paroles du psalmiste : *Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, c'est à votre nom qu'il faut rapporter cette gloire.* Il fut reçu à la descente de sa galère par Vianelli; Pierre de Navarre l'attendait à la porte de la ville pour lui

remettre les clefs. Une double haie d'infanterie et de cavalerie bordait le chemin depuis la mer jusqu'à l'alcazar. Trois cents esclaves chrétiens, que la prise d'Oran avait délivrés, se jetèrent à ses pieds en lui présentant leurs chaînes brisées. Les acclamations de l'armée et les détonations de l'artillerie retentissaient de toutes parts sur son passage. Après avoir pris possession de l'alcazar, il se rendit sur la grande place où tout le butin avait été entassé, il mit les objets les plus précieux à part, et les envoya au roi par un courrier, avec la nouvelle de sa victoire ; puis, ne se réservant que quelques livres arabes qu'il destinait à la bibliothèque d'Alcala, il abandonna le reste à l'armée. La valeur totale de cette riche proie fut estimée à cinq cent mille écus d'or.

L'admiration qu'a excitée cette prise d'Oran a été si grande dans son temps, qu'on ne s'en est pas tenu aux moyens humains pour expliquer une victoire si prompte et si complète. Quelques-uns des historiens de Ximenès ont mêlé des miracles dans leur récit. Pendant la traversée, les vents qui avaient paru d'abord contraires, étaient tout à coup devenus favorables. Au moment du combat, une nuée s'était arrêtée sur les chrétiens pour les rafraîchir, pendant que leurs adversaires restaient exposés aux rayons brûlants du soleil d'Afrique. Des bandes de corbeaux et de vautours n'avaient pas cessé de voltiger autour des Arabes ; les lions de l'Atlas, frappés au fond de leurs antres d'une terreur divine, avaient rempli le désert de longs et douloureux rugissements. Nouveau Josué, Ximenès avait arrêté le soleil et rendu le jour plus long de trois ou quatre heures, pour laisser à l'armée le temps d'occuper la ville. Ces traditions épiques se perpétuèrent à Oran, et pendant les sièges que les Espagnols eurent à soutenir dans ses murs, on crut voir plusieurs fois dans l'air le bienheureux archevêque, vêtu en religieux, l'épée d'une main et le crucifix de l'autre, défendant lui-même sa ville comme il l'avait prise.

Ce qui est moins poétique et plus sûr que toutes ces merveilles, c'est l'indiscipline qui régnait dans l'armée, et qui, après avoir failli compromettre l'expédition elle-même, finit par lasser Ximenès. Sans cesse obsédé des prétentions de ses généraux, et pressé de s'y soustraire, le cardinal ne passa que quelques jours à Oran. Il se rembarqua pour l'Espagne, après avoir dédié lui-même la plus grande mosquée d'Oran, transformée en église, à Notre-Dame-de-la-Victoire, laissant à Pierre de Navarre et à Vianelli, pour de nouvelles conquêtes, toutes les munitions qui restaient sur les vaisseaux. Ces deux généraux attaquèrent d'abord et prirent Bougie, capitale du royaume de ce nom ; ils se portèrent ensuite sur Tripoli, dont ils se rendirent maîtres également. Leur nom était devenu la terreur de toute l'Afrique, quand ils furent battus dans une nouvelle tentative. Vianelli fut tué dans cet engagement ; quant à Pierre de Navarre, il passa en Italie, où il porta successivement les armes pour les Espagnols et les Français, et mourut prisonnier de Charles-Quint. De toutes les conquêtes que les Espagnols avaient faites sur la côte d'Afrique, ils ne conservèrent que la ville d'Oran, qui avait été réunie par Ximenès à l'archevêché de Tolède, et qui a appartenu à l'Espagne jusqu'en 1792.

Si Ximenès avait l'audace dans les entreprises et la persévérance dans les desseins, il n'avait pas le génie qui fonde et qui organise. Il porta dans la conquête d'Oran la même préoccupation exclusive qui dirigeait toutes ses actions. Son unique soin fut d'y établir des églises, des monastères et un tribunal d'inquisition. Quelques historiens lui ont attribué des projets de colonisation, mais rien ne prouve que ces projets aient été réels ; ils n'ont du moins jamais reçu de commencement d'exécution. La pensée que d'autres documents lui prêtent d'établir à Oran un

ordre de Saint-Jacques, sur le modèle de celui de Rhodes, pour faire la guerre aux infidèles, paraît plus vraisemblable; dans tous les cas, il mourut avant d'avoir pu la réaliser. Il ne fit donc rien à Oran pour prendre véritablement possession du pays. La population musulmane avait été exterminée tout entière ou réduite en esclavage; aucune mesure ne fut prise pour y appeler la population chrétienne. Après une occupation stérile et dispendieuse de près de trois cents ans, les Espagnols durent bénir l'affreux tremblement de terre qui leur servit de prétexte pour l'évacuer. Cette ville était pourtant riche et puissante quand Ximenès s'en était emparé, et il eût suffi d'un peu de prévoyance pour lui conserver sa prospérité; mais l'esprit qui dépeuplait l'Espagne n'était pas propre à peupler l'Afrique.

Pour retrouver Ximenès tout entier, il faut le suivre comme inquisiteur-général. Dans son *Histoire de l'Inquisition*, Llorente suppose, on ne sait sur quel fondement, que Ximenès est l'auteur d'un manuscrit précieux conservé dans la bibliothèque royale de Saint-Isidore de Madrid, et qui contient, sous la forme d'un roman allégorique, un véritable plaidoyer contre l'inquisition. Le douzième livre est consacré tout entier à rapporter ce que fit le roi *Prudentianus*, dans le *royaume de la vérité*, pour y remédier aux maux qu'avait causés le pieux tribunal. S'il en était ainsi, Ximenès serait bien coupable, car, après avoir senti mieux que personne l'horreur de la persécution, il aurait plus tard changé d'avis en devenant lui-même inquisiteur. Mais l'hypothèse de Llorente est peu vraisemblable, et il est plus naturel de croire que Ximenès se montra dès l'origine ce qu'il devait être jusqu'à sa mort, admirateur passionné des rigueurs du saint-office. Le même Llorente raconte que, dans les onze années de son ministère, Ximenès fit condamner cinquante-deux mille huit cent cinquante-cinq personnes, dont trois mille cinq cent soixante-quatre subirent la peine du feu, immense holocauste que rien ne peut excuser, mais qui deviendrait plus épouvantable encore si celui qui l'ordonnait avait eu des doutes sur la légitimité de ses jugements.

Quand le bruit se répandit, dit encore Llorente, que Ferdinand allait faire la guerre au roi de Navarre, en 1512, les nouveaux chrétiens lui offrirent 600,000 ducats d'or pour les frais de cette entreprise, à condition qu'une loi de l'État établirait la publicité pour tous les procès de l'inquisition. Le roi était sur le point de traiter avec eux, quand Ximenès, qui en fut instruit, mit à sa disposition une forte somme d'argent. Le roi l'accepta, et renonça à tout projet de réforme. En la lui remettant, Ximenès lui représenta que, si le changement que les nouveaux chrétiens avaient demandé leur était accordé, il n'y aurait plus personne qui voulût être délateur ou témoin, ce qui ne pourrait manquer de compromettre les intérêts de la religion. Une autre fois, il ordonna qu'à l'avenir la croix en sautoir serait substituée à la croix ordinaire sur le *san-benito*, sous prétexte que les condamnés déshonoraient en le portant le signe sacré de notre rédemption.

Ceux qui croient que l'inquisition s'est naturellement établie en Espagne comme un produit spontané du sol, se trompent; elle n'y a été fondée que par la violence. Dans les premiers temps qui suivirent son institution, elle fut à tout moment sur le point de succomber sous la répulsion universelle qu'elle soulevait. Il ne fallut rien moins que toute l'autorité des rois catholiques pour la maintenir. Nul doute que Ximenès ne fut un de ceux qui firent le plus pour sa défense; ce que nous venons de rapporter en fait foi. L'inquisition avec ses formes terribles, l'arbitraire de ses arrestations, le secret de ses procédures, l'appareil effrayant de ses supplices, le nombre de ses familiers qui la rendaient présente partout à la fois, était le complément

nécessaire du système religieux et politique dont Ximenès fut le plus zélé promoteur. Sans l'épouvante dont elle a pénétré l'Espagne, le despotisme qui a suivi n'aurait peut-être pas été possible. Or, l'archevêque de Tolède était trop convaincu des avantages de l'unité absolue, son caractère était trop ami de la force, pour qu'il eût pu hésiter un moment devant l'adoption d'un si formidable moyen.

Cependant Ferdinand-le-Catholique approchait de sa fin. Bien qu'agé lui-même de près de quatre-vingts ans, Ximenès était destiné à voir s'éteindre avant lui le mari d'Isabelle, et à survivre seul de ce siècle illustre. Il devait encore attacher son nom à un dernier acte, le plus grave de tous, et prendre sa part de responsabilité dans la solution de la plus grande question politique qui eût encore été posée pour l'Espagne.

Jeanne-la-Folle, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle, avait eu de son mariage avec Philippe-le-Beau deux fils. L'aîné, Charles, avait déjà succédé à son père dans le gouvernement des Pays-Bays; le second, Ferdinand, résidait en Castille. A la mort de Ferdinand-le-Catholique, Jeanne-la-Folle, qui vivait encore, devait hériter de l'Aragon, comme elle avait déjà hérité de la Castille par la mort de sa mère. Il s'agissait de savoir lequel de ces deux fils succéderait après elle à ses deux couronnes. La coutume désignait Charles, mais la politique désignait Ferdinand. Charles était un étranger élevé en Allemagne, investi déjà des riches possessions de la maison de Bourgogne, et destiné à régner un jour sur une grande partie de l'Europe; Ferdinand au contraire était Espagnol, élevé en Espagne, et n'avait d'autre patrimoine que les droits qui lui seraient reconnus par les Espagnols. Il n'était pas sans exemple, et tout récemment encore, que les cortès, trouvant des inconvénients à la succession naturelle, déférassent la couronne à un autre héritier que l'héritier direct; mais l'adoption de cette mesure, qui n'avait jamais été aussi légitime que lorsqu'il s'agissait d'écarter un prince pour qui l'Espagne ne devait être qu'une annexe à d'autres domaines, présentait de grandes difficultés, et la solution était incertaine.

Ferdinand-le-Catholique se montra très-préoccupé, pendant les dernières années de sa vie, de cette question délicate de sa succession. Prudent et réfléchi comme il était, il avait pressenti tout ce qui pouvait résulter pour l'Espagne de la réunion de tant d'États sous un seul maître, et il fit tout ce qu'il put pour disputer à son petit-fils une large part de son héritage. Quand les états de Castille eurent reconnu Charles comme prince des Asturies, Ferdinand voulut du moins lui enlever l'Aragon et Naples. Dans cette pensée, il se maria avec Germaine de Foix, et sa joie fut extrême, dit un historien, lorsque sa jeune épouse lui donna un héritier. A la mort prématurée de ce fils, il montra par le même motif un désir si immodéré d'avoir d'autres enfants, que cette impatience lui devint funeste. Il eut recours à des médecins qui lui firent prendre une de ces potions qu'on supposait propres à venir au secours d'une constitution épuisée. Ce breuvage pernicieux produisit un tel effet sur lui qu'il en eut une violente maladie et qu'il n'y survécut que peu de temps.

Alors, ce qu'il n'avait pu obtenir de la nature, il chercha à le réaliser par son testament. N'osant pas déshériter explicitement Charles, il légua au prince Ferdinand la régence de ses royaumes, et lui conféra en même temps la dignité de grand-maître des ordres militaires, ce qui était un moyen détourné de le créer candidat au trône contre son frère. Si ce testament avait été exécuté et que le roi catholique eût pu laisser après lui des dépositaires de son projet, les destinées de l'Espagne et de l'Europe entière auraient été changées.

Malheureusement il ne se trouva pas, parmi les conseillers du roi mourant, un seul politique qui partageât ses vues. Le jeune Ferdinand avait un parti considérable dans la nation, mais tous les hommes d'État s'étaient déclarés pour Charles. Ximènès surtout avait embrassé avec chaleur ce dernier parti. C'était en effet un entraînement irrésistible pour un esprit dominateur comme le sien, que la perspective de l'immense empire qui allait se former. La Castille, la Navarre, l'Aragon, la Sicile, le royaume de Naples, les possessions espagnoles en Amérique et en Afrique, venant s'ajouter à ce que Charles possédait déjà du chef de son père et à ses chances d'élection à l'empire, devaient constituer la puissance la plus formidable qu'on eût encore vue depuis Rome, et préparer les voies à l'établissement de l'unité universelle de gouvernement et de foi. Cette idée grande et magnifique séduisait Ximènès et tous les autres ministres, et leur fermait les yeux sur les légitimes défiances de la nationalité espagnole. Quant à ce qu'auraient à redouter les vieilles libertés du pays de l'ascendant irrésistible d'un prince aussi puissant, c'était pour eux une raison de soutenir ses droits, et non de les combattre. La lutte de la royauté contre l'anarchie du moyen âge était encore trop récente pour qu'on ne songeât pas à affermir la victoire au lieu de la réduire.

Et cependant ce n'était pas là un des moindres intérêts menacés par l'avènement du jeune archiduc. Pendant que Ferdinand s'inquiétait surtout de cette confusion de couronnes qui allait enlever à la royauté catholique la place à part qu'il lui avait faite, les divers ordres de Castille et d'Aragon devaient s'inquiéter aussi de ce que deviendraient leurs privilèges. Quelques symptômes de mécontentement montrent que les deux pays eurent le pressentiment de ce qui les attendait, mais ils ne remuèrent pas. Le temps des libertés turbulentes était passé, celui de l'obéissance commençait. Il n'y avait que l'intervention de quelque personnage considérable qui pût donner un corps à ces résistances cachées, et tous ceux qui auraient eu assez d'influence pour organiser l'opposition confuse de l'instinct national conspiraient contre ses justes répugnances. C'est là une des erreurs de Ximènès que l'histoire doit le plus lui reprocher; c'est peut-être celle qui a fait le plus de mal à son pays, et elle a pris naissance comme les autres dans son goût natif pour tout ce qui était exclusif, démesuré, plus frappant que possible, et plus romanesque que raisonnable.

Les plus anciens ministres de Ferdinand-le-Catholique, Carvajal, Zapata, Vargas, n'eurent pas de repos, de concert avec Ximènès, qu'ils n'eussent fait révoquer par le roi le testament qu'il avait fait en faveur du plus jeune des deux princes. Ferdinand résista longtemps à leurs instances, mais enfin, voyant que personne autour de lui ne s'associait à ses idées et qu'il ne léguerait à l'Espagne qu'une guerre civile entre les deux frères, au lieu de lui assurer l'indépendance qu'il avait rêvée pour elle, il céda. Il déclara par un nouveau testament que Charles était le seul héritier de tous ses États; il retira au jeune Ferdinand la grande maîtrise des ordres militaires, qui en aurait fait à tout événement un embarras pour son frère, et légua la régence de Castille à Ximènès; après quoi il mourut, le 25 janvier 1516. Ximènès prit aussitôt la direction des affaires.

À part l'erreur fondamentale qui l'avait porté là, on doit reconnaître qu'il déploya dans cette situation presque royale les plus hautes qualités de gouvernement. À un âge où les autres hommes ne pensent plus qu'à mourir, il fut hardi, entreprenant, infatigable, fécond en ressources. Il y avait longtemps que toutes les passions de cette âme ardente s'étaient éteintes au profit d'une seule, la passion sévère du

commandement. Pendant les vingt-deux mois que dura sa régence, il fit ce que d'autres et des plus habiles n'auraient pas accompli dans des années. Il était régent, comme il avait été moine, sans relâche et sans ménagement. Obstiné au travail comme auparavant aux austérités, il se délassait des affaires par les affaires, passant à l'œuvre les nuits et les jours. Cette dure vie n'avait rien qui pût l'effrayer, il s'était formé à une école plus rude encore. En voyant dans un vieillard de quatre-vingts ans cette activité prodigieuse, cette intelligence des difficultés, cette application, cette vigilance qui n'était jamais en défaut, toutes ces facultés supérieures, l'Espagne entière fut frappée d'une sorte de superstition et se livra à cet homme extraordinaire qui paraissait soutenu par un appui surnaturel.

On ne saurait trop regretter qu'un homme de cette trempe n'ait pas embrassé la bonne cause. S'il avait employé pour sauver l'Espagne des mains de Charles-Quint la moitié seulement de tout le génie dont il a fait usage pour l'y jeter, tout porte à croire qu'il n'aurait pas moins réussi, et la reconnaissance de l'Espagne aurait pu être égale à son admiration. Mais l'indépendance et la liberté sont sœurs : qui étouffait l'une devait méconnaître l'autre.

A mesure que les yeux s'ouvrirent en Castille sur des conséquences qu'on n'avait pas assez prévues d'abord, le parti de l'indépendance nationale grossit ; il était trop tard, tout effort d'insurrection fut contenu par la vigoureuse administration du cardinal. Son premier soin fut de s'assurer de la personne du prince Ferdinand. Il le fit venir auprès de lui, composa lui-même sa maison pour l'entourer de surveillants dévoués, et ne le quitta pas un seul instant, poussant la précaution jusqu'à l'emmener avec lui dans ses voyages. Le prince réclama plusieurs fois, mais inutilement ; ses partisans voulurent l'enlever, ils échouèrent.

Comme seconde mesure de sûreté, Ximenès établit à Madrid le siège du gouvernement, qui avait été mobile jusqu'alors. On a dit souvent et avec raison que ce choix étrange d'un lieu désert comme Madrid, pour en faire la capitale de l'Espagne, n'avait pas été sans suites fâcheuses pour l'avenir. Partout ailleurs qu'à Madrid, la royauté aurait été en rapport constant avec les forces vivantes du pays ; elle aurait eu à compter avec l'esprit communal, la noblesse, le commerce, les états, la nation enfin. A Madrid, au contraire, elle devait être isolée, séparée de tout, loin des puissants domaines des grands de Castille, hors des cités actives et populeuses, absolue sans doute, mais inféconde. Ximenès ne songea qu'au présent. Il était seigneur spirituel de Madrid, et aucune autorité n'y pouvait rivaliser avec la sienne. C'était d'ailleurs une entreprise qui lui plaisait que celle de fonder une capitale dans une solitude, caprice hautain, égoïste, digne en tout de cette monarchie idéale qu'il rêvait et qu'il ne réalisa que trop. La capitale indiquée par la nature était Séville ; située sur le plus grand fleuve de l'Espagne, cette ville était désignée pour devenir le centre des relations nouvelles avec l'Amérique, l'Afrique et l'Italie, en même temps qu'elle dominait les plus riches provinces de la Péninsule ; mais elle n'était pas dans le diocèse de Ximenès, et elle avait trop d'importance par elle-même pour qu'il la choisit. C'est dans un même esprit que Louis XIV devait plus tard quitter Paris pour Versailles.

Une troisième mesure plus décisive encore que les deux premières fut l'établissement d'une armée permanente. De tout temps, la noblesse s'était réservé le droit de porter les armes ; Ximenès rendit une ordonnance qui étendait ce droit à la bourgeoisie. Les communes de Castille étaient si puissantes alors, qu'elles eurent bientôt mis sur pied une armée de trente mille hommes. Ximenès leur donna des officiers,

des drapeaux, le droit de passer des revues et de faire l'exercice les jours de fête. Les nobles de Castille protestèrent, mais le cardinal n'en tint nul compte; il négligea les plaintes, brava les menaces, dissimula les obstacles. Certes, c'était un trait de la plus habile politique que de chercher dans le tiers-état un point d'appui contre les grands. Il est malheureux seulement que ce moyen n'ait été employé par Ximenès que comme calcul de force, et qu'il n'ait servi, en armant l'un des ordres contre l'autre, qu'à préparer leur commun abaissement. La création de l'infanterie bourgeoise aurait pu être le signal d'une réorganisation politique : elle ne fut qu'un instrument de domination. A la mort du cardinal, l'institution fut abandonnée, et le tiers-état n'en retira aucun profit.

Quand Ximenès eut ainsi toutes ses forces dans la main, il prit le ton haut et mena les affaires en maître. Charles avait exprimé le désir d'être proclamé roi, quoique sa mère vécût encore; cette prétention n'était pas seulement une infraction à l'usage, c'était encore, aux yeux des Espagnols, l'acte d'un mauvais fils. L'opposition fut tellement vive en Aragon, que don Alphonse, archevêque de Saragosse, à qui Ferdinand avait laissé la régence de ce royaume, ne put parvenir à la vaincre. Quant à la Castille, ce fut différent; Ximenès commença par rassembler les états à Madrid, afin de leur demander leur consentement. La discussion fut très-orageuse; le ministre Carvajal soutint que, la malheureuse infirmité de la reine Jeanne augmentant de jour en jour, il n'y avait aucun espoir qu'elle cessât jamais, et qu'il devenait alors naturel de reconnaître immédiatement son fils comme roi. L'amiral de Castille, le duc d'Albe et d'autres orateurs soutinrent au contraire que, la couronne devant tôt ou tard revenir à Charles, il n'y avait ni droit ni convenance à profiter du triste état de la reine pour la dépouiller avant sa mort du titre sacré qui lui appartenait. Les esprits s'échauffaient, et la querelle prenait un caractère de passion toujours croissant, quand Ximenès, qui présidait, mit fin à tout par un mot. « Les états, dit-il, étaient rassemblés non pour délibérer, mais pour obéir; leur souverain n'avait aucun besoin d'eux pour prendre la qualité de roi. S'il avait bien voulu leur demander leur approbation, c'était par une simple formalité; la lui refuser serait mal répondre à l'honneur qu'il avait fait à l'assemblée. » Et sans s'arrêter à prendre les suffrages, il commanda au corrégidor de Madrid d'aller proclamer la reine Jeanne et l'archiduc Charles son fils, conjointement rois de Castille. Le corrégidor sortit sur-le-champ; tout était prêt pour l'exécution de cet ordre; on entendit bientôt retentir près de la salle des états les fanfares de la proclamation. Ce coup d'autorité jeta l'étonnement et le désordre parmi les assistants; il eût été insensé de songer à la résistance dans une résidence comme Madrid, où le cardinal disposait de tout. Ximenès fit expédier, séance tenante, les lettres qui ordonnaient à toutes les villes de Castille de suivre l'exemple de Madrid, et congédia l'assemblée, qui se retira sans opposition. Les états de Castille venaient d'expirer.

Le régent ne s'en tint pas à cet acte de vigueur. Les grands, qui étaient restés les seuls représentants de l'esprit de liberté depuis que les communes avaient fait alliance avec Ximenès contre leurs propres intérêts, essayèrent plusieurs fois de secouer le joug; ils furent toujours battus. L'un d'eux et des plus puissants, don Pedro Porto-Carrero, avait obtenu du pape des provisions secrètes pour la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques. Il convoqua sous main le chapitre général de l'ordre pour se faire reconnaître. Les chevaliers s'empressèrent de s'y rendre, dans l'espoir de voir renaitre l'antique splendeur de leur institution. Ximenès en fut averti; il y envoya des forces supérieures sous le commandement de l'alcayde Villafanno, et

força le chapitre à se séparer sans avoir rien fait. Il ne montra pas moins d'énergie dans une autre occasion qui se présenta bientôt après. Un des plus hardis seigneurs d'Andalousie, don Pedro Giron, ayant des prétentions sur le duché de Medina-Sidonia, avait osé mettre le siège devant la ville de San-Lucar, qui appartenait à ce duché. Ximenès fit rassembler en diligence toutes les troupes qui étaient dans le pays pour la défense des côtes contre les Maures, et les dirigea contre l'entrepreneur Giron qui fut obligé de prendre la fuite. Ainsi périssait l'anarchie féodale, mais en emportant avec elle l'esprit de liberté.

Ximenès ne se contenta pas de réduire ainsi le pouvoir des nobles, il voulut encore les dépouiller d'une partie de leurs domaines. Pendant les troubles des règnes précédents, les nobles avaient mis à profit la faiblesse des rois pour s'emparer de presque toutes les terres conquises. Le régent prétendit que ces terres appartenaient originairement à la couronne, et menaça de faire examiner les titres de leurs détenteurs. Si cette mesure radicale avait été exécutée dans toute sa rigueur, il ne s'en serait suivi rien moins que la dépossession presque totale de la noblesse, ce qui aurait infailliblement soulevé des tempêtes formidables, mais Ximenès la borna politiquement au règne de Ferdinand. Il retira par un seul acte toutes les terres qui avaient été aliénées par ce prince, et supprima toutes les pensions qu'il avait données comme ayant été éteintes par sa mort. Il en résulta une grande augmentation de revenus pour la couronne. Ximenès fit servir ces ressources nouvelles et d'autres qu'il obtint par son économie, à payer les dettes que Ferdinand et Isabelle avaient laissées, à équiper des flottes, à fortifier des places, à bâtir des arsenaux, à établir des magasins de toute sorte d'armes, enfin à augmenter autant qu'il le put les moyens matériels de la puissance royale.

On raconte qu'un jour l'amiral de Castille, le duc de l'Infantado et le comte de Bénévent furent députés vers lui par les grands pour lui faire des représentations contre les formes despotiques de son administration. Ximenès les aurait, dit-on, reçus froidement, et leur aurait opposé d'abord le testament de Ferdinand, qui l'avait investi de la régence; mais les députés ayant répondu que cet acte n'avait pu lui donner une autorité absolue que le roi lui-même ne pouvait pas exercer, il les aurait amenés vers un balcon d'où l'on découvrirait un corps de troupes sous les armes, avec un train formidable d'artillerie, et leur aurait dit d'un ton fier : *Vous me demandez mes pouvoirs; les voilà !* Cette anecdote n'est pas certaine; mais, vraie ou fausse, elle résume admirablement le système de Ximenès. Celui de ses historiens qui la raconte ajoute que Ximenès saisit en outre son cordon de saint François et dit en le montrant : *Voilà ce qui suffit pour brider l'orgueil des nobles de Castille.* Image plus brutale encore, mais non moins exacte, de son absolutisme monacal.

Le moment approchait pourtant où Ximenès devait être la première victime de cette autorité étrangère qu'il avait tant contribué à importer en Castille. Charles était entouré à Bruxelles de conseillers flamands qui prétendaient régenter l'Espagne sans la connaître. Déjà, quand le cardinal avait pris possession de la régence, le doyen de Louvain, Adrien d'Utrecht, précepteur de Charles, le même qui devint plus tard pape sous le nom d'Adrien VI, avait essayé de la lui disputer en produisant des pleins pouvoirs de l'archiduc. Mais Ximenès n'avait pas eu de peine à faire repousser ces prétentions par le conseil de Castille; il avait reconnu nominalement, par simple déférence, le titre d'Adrien d'Utrecht, et s'était réservé toute l'autorité, soutenu qu'il était par l'aversion des Espagnols pour le gouvernement d'un étranger. Les Flamands ne se tinrent pas pour battus par ce premier échec: ils obtinrent

encore de Charles qu'il donnât pour adjoints à Ximenès un gentilhomme flamand nommé Lachau, et un noble hollandais nommé Amerstoff. Le cardinal reçut ces nouveaux venus avec les mêmes témoignages de considération, mais il ne les admit pas plus qu'Adrien d'Utrecht au partage du pouvoir.

Tant que Ximenès fut heureux dans ses entreprises, il contint aisément l'ambition de ces étrangers qui convoitaient l'Espagne comme une proie. L'ancien roi de Navarre, Jean d'Albret, ayant tenté de reprendre son royaume par surprise, le régent envoya des troupes contre lui et le força à repasser les Pyrénées. Dans une querelle qu'il eut avec Gènes à l'occasion d'une rencontre de galères, il le prit avec tant de hauteur, que les Génois furent forcés de faire leurs excuses à Bruxelles par une ambassade. Il avait besoin de tous ces succès pour se défendre auprès de Charles; une échec s'y mêla, qui ébranla son crédit et prépara sa ruine.

Le fameux pirate Horue Barberousse venait de s'emparer d'Alger. Il menaçait de là Oran et l'Espagne. Ximenès envoya une flotte contre lui sous le commandement de Diego Vera, qu'il avait éprouvé au siège d'Oran. Vera fut battu complètement par Barberousse. Son armée fut détruite. Il n'en ramena en Espagne que les restes. Quoique Ximenès eût reçu avec une fermeté remarquable la nouvelle de ce désastre, ses adversaires levèrent la tête; Adrien d'Utrecht, Lachau et Amerstoff, le croyant plus abattu qu'il ne voulait le paraître, prirent avec lui plus de libertés. Un jour, ils s'avisèrent de signer avant lui l'expédition d'une pièce, et de la lui envoyer ensuite pour qu'il mit son nom après les leurs. Ximenès déchira froidement l'expédition, ordonna au secrétaire d'État de la refaire, et la signa tout seul. Depuis ce jour, il n'envoya plus rien à signer à ses collègues. Ceux-ci s'en irritèrent, et, profitant du malheur qui venait d'arriver aux armes espagnoles, n'épargnèrent rien pour lui nuire auprès de leur maître. Les prétentions de la cour de Bruxelles s'accrurent. Le régent eut à répondre tous les jours à de nouvelles exigences. Il tint tête d'abord sans se troubler à ces difficultés sans cesse renaissantes, mais les Espagnols ne furent pas aussi patients que lui, et leur irritation précipita la crise.

Le mécontentement était devenu général en Castille contre les Flamands. On savait que Ximenès envoyait souvent de fortes sommes d'argent à Bruxelles, et que ces tributs qui épuisaient l'Espagne ne contentaient pas encore la cupidité des ministres de Charles. Le bruit se répandait en même temps que toutes les fonctions publiques ne tarderaient pas à être confiées à des étrangers, et qu'on s'exprimait hautement à la cour du jeune roi sur les espérances qu'on ne craignait pas de former à cet égard. La rumeur fut si forte, que plusieurs villes s'assemblèrent pour en délibérer; il fut décidé que des remontrances seraient adressées au roi pour le supplier de ne gouverner l'Espagne que par des Espagnols. Ximenès fit de vains efforts pour arrêter le mouvement. Il fut bientôt obligé d'écrire lui-même à Charles que, s'il ne se pressait d'accourir, il risquait de voir son frère Ferdinand élevé sur le trône; que l'autorité du régent ne suffisait plus pour contenir les esprits, et qu'il n'y avait d'autre moyen de les calmer que de prendre l'engagement réclamé à grands cris par tous les ordres de la nation espagnole.

Ces lettres perdirent Ximenès. Charles s'en offensa. On apprit bientôt en Castille que le roi allait arriver. Le cardinal équipa une flotte qu'il lui envoya pour lui servir d'escorte. Lui-même partit, malgré son âge, pour aller au-devant du maître qu'il avait préféré. Ce fut pendant ce voyage qu'il fut saisi un jour, après son dîner, d'une indisposition violente qui fit soupçonner un empoisonnement. L'animosité était alors si grande contre lui des deux parts, que ceux qui crurent au crime ne

surent à qui l'attribuer, des Espagnols ou des Flamands. Dans tous les cas, il n'était pas nécessaire d'avoir recours au poison pour le tuer ; une simple lettre de Charles devait suffire. Dès que ce prince eut mis le pied sur le territoire espagnol, il affecta de ne plus prendre les conseils du cardinal. Ximenès sollicita la permission de le voir, mais cette grâce lui fut refusée, sous prétexte que sa santé ne lui permettait pas de faire le voyage. Il insista et se plaignit vivement. Charles lui répondit en le remerciant de ses longs services et en l'autorisant à prendre désormais, dans son diocèse de Tolède, un repos dont il devait avoir besoin après une vie si bien remplie.

Cette lettre fatale arriva à Ximenès malade, le 8 novembre 1517. Quelques heures après, il était mort.

Nous n'essaierons pas de démêler les sentiments qui l'assaillirent alors et le brisèrent. En recevant cette récompense de tant de travaux, Ximenès fit-il un retour sur lui-même ? Eut-il un regret profond et tardif de ce qu'il avait fait ? Comprit-il par son propre exemple qu'il avait désarmé et livré l'Espagne ? Fut-il enfin saisi de ce remords poignant que doit donner à l'heure suprême le sentiment de toute une vie perdue et faussée ? Ou bien ne fut-il sensible qu'à la perte subite d'un pouvoir longuement acquis ? Le cordelier ne sut-il trouver dans sa piété d'autrefois aucune consolation au coup qui le frappait ? Après avoir longtemps affecté de repousser l'autorité, s'y était-il attaché avec cette âpre et rude manie qui fait qu'on ne peut la quitter sans mourir ? Qu'était devenu ce saint amour des austérités qui n'avait rien trouvé d'assez difficile, et qui ne pouvait résister à l'humiliation d'un moment, à une disgrâce de cour, à un caprice de jeune homme ? Cette humilité n'était donc plus qu'orgueil, cette pauvreté qu'ambition, cette abnégation que soif de gloire, vertus impossibles qui s'étaient usées par leur excès même !

Cette triste fin de Ximenès porte avec elle un double enseignement. S'il était juste que cette âme superbe, qui avait toujours prétendu n'avoir rien de naturel et d'humain, laissât enfin pénétrer la lumière dans ses replis et se montrât à ses derniers moments avec ses faiblesses cachées, il était juste aussi que le politique, qui avait tant fait pour le pouvoir absolu, fût puni de son aveugle passion par ce pouvoir lui-même. C'est une grande leçon que celle-là pour les ambitieux. Si Ximenès avait compté sur la reconnaissance de Charles-Quint, il s'était trompé. Quelque maître qu'on serve, il ne faut jamais se faire illusion sur ce qu'on doit en attendre ; les rois ne sont pas moins ingrats que les peuples, et la faveur n'est pas plus durable que la popularité. Pour peu que l'on sacrifie son devoir à l'une de ces fragiles espérances, on se prépare des désenchantements amers. Le plus sûr est encore de n'écouter que la voix sévère de la conscience, et de ne chercher que dans le contentement de soi-même la récompense de ses efforts.

Ainsi vécut et mourut François Ximenès de Cisneros. Est il besoin maintenant de rappeler, pour achever de le faire connaître, ce que devint l'Espagne après lui ?

L'arrivée de Charles fit taire tous les murmures, apaisa toutes les séditions, et commanda sinon l'amour du moins l'obéissance. Ce prince avait à peine passé deux ans dans ses nouveaux États, qu'il fut élevé à l'empire. Déjà étranger à l'Espagne par sa naissance et par son éducation, il le devint plus encore par l'élection germanique. En même temps qu'il s'éloignait de toute communication avec ses sujets de la Péninsule, il grandissait en majesté et en puissance. Jeune, ambitieux, chargé d'héritages, il devait rêver et il rêva la domination universelle ; ces belles couronnes d'Aragon, de Valence, de Léon, de Castille, dont chacune avait coûté tant de

guerres et fait l'orgueil de tant de rois, paraissaient à peine sur sa tête parmi vingt autres plus enviées. Ce qu'il avait été facile de prévoir arriva : il ne se souvint de l'Espagne que pour l'opprimer de loin.

Dès que l'ambassade solennelle des électeurs impériaux vint le chercher à Barcelone pour son couronnement, les Espagnols prévirent le sort qui les attendait, et ils essayèrent de s'en affranchir. Des soulèvements éclatèrent partout à la fois : Charles n'en tint nul compte et partit. Après son départ, les germes de division que Ximenès avait entretenus entre les diverses classes de l'État, portèrent leurs fruits ; les nobles et les communes ne surent pas s'entendre pour combattre ensemble, et les libertés espagnoles s'éteignirent elles-mêmes dans leur dernier effort. Le malheur de l'Espagne se perdit dans l'éclat incomparable du règne de Charles-Quint, mais dès ce moment commença la décadence de ce peuple, qui aurait été si grand, s'il avait su rester plus libre.

Les communes périrent les premières, et par l'épée des nobles. Ce fut en vain qu'un héros, don Juan de Padilla, se mit à la tête de la sainte ligue des villes de Castille. Ce fut en vain que, dans l'impuissance de se donner pour chef Ferdinand, que son frère avait eu la précaution de faire passer en Allemagne, les communes proclamèrent de nouveau pour leur reine la fille d'Isabelle-la-Catholique, la mère de Charles-Quint, Jeanne-la-Folle, cette image débile et touchante de leur vieille nationalité. Ce fut en vain que d'éloquentes remontrances, un des plus admirables monuments des institutions expirantes du moyen âge, furent adressées au jeune souverain. Charles refusa de recevoir les députés des révoltés, les nobles battirent les communes à Villalar, Padilla fit une mort sublime, et Jeanne retomba dans la folie, l'isolement et l'imbécillité. C'en était fait des communes espagnoles.

A leur tour, les grands furent aisément réduits. Le peuple y aida. A Valence, une association populaire s'était formée, sous le nom de la *Germanada*, pour faire la guerre à la noblesse. Charles la laissa faire. Plus tard, il ôta lui-même à cet ordre puissant une grande partie de ses privilèges. Ce fut sous lui que la grandesse commença à devenir ce qu'elle a été complètement depuis : un corps fastueux et imposant, mais inutile ; des richesses immenses et des noms illustres, mais point d'autorité dans l'État, point d'activité ; une éternelle représentation du passé, glorieuse comme lui et comme lui morte ; le culte des ancêtres, la garde oisive des souvenirs ; le luxe et l'éclat déguisant la plus profonde nullité politique ; des titres sans portée, des honneurs sans résultat ; le droit puéril d'être tutoyé par le roi et de se couvrir devant lui comme devant un égal ; beaucoup de popularité à la condition de beaucoup d'impuissance ; quelque chose de fier et de froid, de magnifique et d'immobile comme un musée de statues couchées sur des tombeaux.

Après Charles-Quint vint Philippe II. Celui-ci fut le véritable continuateur de Ximenès, le moine-roi. Tout ce que le confesseur d'Isabelle avait commencé, le pénitent de l'Escurial l'acheva. Lui aussi persécuta les Maures, encouragea l'inquisition, étendit à tout l'étroit empire de la règle, et comprima sous une main de fer le libre génie de l'Espagne. Il fut puissant, sans doute, et son siècle fut grand, mais les sources de cette grandeur étaient hors de lui, et il les ferma ; il cueillit le fruit en coupant l'arbre. Le plus éminent produit de son règne fut un monastère, et ce monastère qui résume toute une époque, avec son site nu et triste, son sol aride, l'aspect désolé de ses environs, ses bâtiments d'une symétrie inflexible, sa grandeur sans goût et sans vie, son silence, sa solitude, son ennui, tout ce qu'il y a d'horreur dans sa sombre masse, d'obscurité sous ses voûtes, de vide dans ses cours, de nu-

dité sur ses murailles, semble avoir été choisi par la Providence pour rester à jamais l'image de ce que peut devenir une nation quand elle s'enferme dans un cloître.

Ce n'est pas à lui seul, comme on voit, que Ximenès a accompli cette œuvre de ruine; mais il en a été le premier instrument et le plus puissant, c'est lui surtout qui doit en porter la responsabilité devant l'histoire. Sans lui, la crise qui marqua la fin du xv^e siècle aurait pu suivre un autre cours. Quand on revient par la pensée à ces temps si intéressants et si décisifs, on se prend à rêver pour l'Espagne une autre direction et d'autres aventures. Si la victoire de Ximenès n'avait pas été aussi complète, si l'esprit de tolérance, de liberté, de nationalité, qui lutta contre lui, s'était fait un peu plus de jour, tout était changé. La noblesse et les communes auraient pu conserver ces allures hardies qui avaient fait si longtemps la gloire du pays, sans que la royauté, devenue centrale, eût dû cesser de rallier toutes les forces éparses, et le clergé catholique, s'unissant aux nouvelles destinées comme il s'était uni aux efforts passés, aurait pu continuer à pénétrer cet ensemble de son génie enthousiaste et spiritualiste, sans qu'il fût nécessaire d'étouffer tout esprit d'indépendance religieuse. Que de combinaisons eussent été possibles, qui, tout en portant l'ordre dans le sein de cette société singulière, lui auraient conservé tous ses éléments!

Qu'est-il arrivé, au contraire? Que l'ardent esprit de liberté, qui était inhérent au génie espagnol du moyen âge, violemment exclu de la direction générale du gouvernement, s'est réfugié dans les détails, et y a porté le désordre. Quoi qu'on fasse, on ne peut étouffer chez un peuple tout sentiment de lui-même, et quand il ne peut satisfaire légitimement les nobles besoins de sa nature, il cherche à leur donner cours par d'autres voies, au risque de faire un nouveau principe de mort de ce qui aurait dû être un germe de vie. La véritable constitution des états est celle qui porte la liberté au centre du grand tout, et qui assure ensuite l'obéissance de toutes les parties. C'est l'inverse qui a eu lieu en Espagne. Plus l'autorité royale s'est faite oppressive, plus l'indépendance locale et individuelle a réagi, et une immense confusion s'est établie sous les apparences de l'ordre le plus absolu. Ximenès et ses successeurs, uniquement occupés du faite, ont négligé les bases de leur organisation politique; à l'excès de leur autorité sans contrepoids, ils ont laissé les mœurs opposer un autre excès, et ils n'ont fait que superposer l'absolutisme à l'anarchie, deux fléaux au lieu de deux bienfaits.

Il faut qu'il y ait eu bien des ressources dans cette puissante nature de l'Espagne pour qu'elle ait pu résister si longtemps à tant de causes réunies de dissolution. Après avoir repoussé avec énergie la forme sociale dont elle subissait l'étreinte, elle a fini par s'y habituer, par s'y attacher même, si bien qu'on a pu croire que c'était vraiment son génie qui la lui avait librement donnée. Elle-même a paru s'y tromper pendant plusieurs siècles, et les éloges qu'elle a donnés à ceux qui l'avaient asservie ont assez témoigné de son erreur. Mais un vague instinct s'était conservé au milieu de cette société arrêtée dans son développement naturel. De tous les souvenirs de leur histoire, les Espagnols n'ont jamais aimé véritablement que ceux de l'époque des rois catholiques. Les moindres détails de ces temps favoris sont restés populaires et toujours vivants parmi eux, tandis que des faits plus récents s'effaçaient aisément de la mémoire publique, comme s'il y avait eu le sentiment que ce siècle était vraiment le seul où l'Espagne eût été elle-même, et que tout ce qui avait suivi ne procédait pas directement de l'impulsion nationale. Ximenès lui-même n'a été

tant vénéré que pour avoir vécu sous un règne dont il avait méconnu les promesses.

On a souvent comparé le cardinal Ximenès au cardinal Richelieu. Il y a, en effet, entre ces deux hommes des signes généraux de ressemblance qui frappent au premier coup d'œil. Tous deux sont arrivés par l'Église à la puissance politique, tous deux ont gouverné despotiquement un grand État. Portés au pouvoir dans des circonstances analogues, ils se sont proposé un but identique, la fondation de l'autorité royale. Mais si les ressemblances sont frappantes entre eux, les différences sont encore plus profondes, et la comparaison est tout en faveur du Français sur l'Espagnol. Richelieu est prêtre, Ximenès est moine. L'un a dans l'esprit toute la grandeur du génie temporel des papes, l'autre toute la rigueur de son ordre. Ximenès s'enferme dans ses idées comme dans une cellule; Richelieu voit plus loin et embrasse de plus haut. L'un est un sectaire, l'autre un homme d'État. Ximenès poursuit sans relâche les nouveaux chrétiens, Richelieu fait alliance avec les protestants d'Allemagne. Tous deux cultivent les lettres; mais le premier ne cherche guère dans les travaux d'esprit que l'étude et la reproduction des livres saints: le second s'applique à créer le théâtre, la langue, la littérature entière de la France.

C'est surtout par la différence des résultats que l'on peut juger ces deux célèbres ministres. Richelieu a pris son pays dans un moment de faiblesse et d'anarchie pour l'élever à un haut point de puissance et d'organisation; Ximenès a reçu l'Espagne prospère et triomphante, et il a préparé sa longue décadence. Après Ximenès, Philippe II; après Richelieu, Louis XIV. Si Richelieu a été souvent trop loin dans sa longue lutte contre l'aristocratie féodale, il a du moins préparé la grande unité française, ce qui peut faire pardonner bien des violences. Rien de pareil n'excuse Ximenès; il n'a pas même songé à établir en Espagne la véritable unité, l'unité politique et nationale; il a fait un roi, et non un État. On doit, il est vrai, tenir compte à l'un et à l'autre de la différence des temps et des pays; mais cette différence n'explique pas tout. Il y a plus: l'Espagne, au temps de l'un, présentait plus de ressources que la France du temps de l'autre. Il a fallu autant d'habileté et de persévérance à Ximenès pour détruire qu'à Richelieu pour fonder. D'ailleurs le ministre de Louis XIII n'a trouvé qu'en lui seul son dessein; le régent de Castille n'a fait que gâter en l'exagérant l'œuvre de Ferdinand-le-Catholique.

Ce dernier prince était contemporain de Ximenès; il était Espagnol aussi, et la comparaison avec lui est encore moins favorable au cardinal que la comparaison avec Richelieu. On a vu quelle constante opposition a toujours régné entre eux, sauf le cas unique où ils se sont entendus pour leur fortune commune. Ximenès n'a qu'un avantage sur Ferdinand; il est aussi franc dans sa violence que l'autre est fourbe et astucieux; mais comme politique, le roi catholique est bien supérieur à son ministre. Ferdinand sait admettre des mesures dans l'exercice de son autorité; Ximenès n'en connaît pas. Le premier ménage les Maures; le second les réduit au désespoir. L'un veut conserver à l'Espagne son indépendance; l'autre lui impose le joug mortel d'une domination étrangère. Tout ce que cette époque a produit d'utile est de la main de Ferdinand; tout ce qu'elle a laissé de nuisible a été soutenu contre lui par Ximenès. Il n'y a pas jusqu'à l'expédition d'Oran qui ne serve à montrer ce qui les distingue; pendant que le cardinal s'obstine à recommencer les croisades et à poursuivre sans utilité les infidèles de la côte d'Afrique, le roi s'empare de Naples et de la Navarre, traite avec le pape, le roi de France et la république de Venise, et fait entrer l'Espagne dans la politique de l'Europe dont son épée tranche les différends.

Avons-nous prétendu nier le rare caractère de force qui distingue Ximenès parmi tous les hommes célèbres de l'histoire moderne? Non sans doute. Nous avons voulu seulement montrer à quoi cette force a servi, pour qu'on s'en laisse moins éblouir, s'il est possible. Nous avons cru rendre à ce moine-ministre ce qui lui était dû, et s'il pouvait être permis de citer cette rude figure des temps passés devant le libre examen qui est le privilège de notre temps, il nous semble que l'historien serait en droit de lui adresser ces sévères paroles :

Vous avez été grand, Ximenès; vous avez eu tous les dons éclatants qui commandent l'admiration des hommes; vous êtes sorti de peu pour arriver à tout; vous avez eu pour vous la nature et la fortune; vous avez gouverné, vous avez dominé, vous avez vaincu. Mais ce n'est pas tout que d'être illustre, il faut être utile. Vous n'avez travaillé qu'à l'abaissement des hommes, et vous avez tout sacrifié à votre passion pour la domination. Vous avez trompé votre pays par des vertus factices; vous l'avez égaré à votre exemple; vous avez flatté en lui ce goût de l'excès qui devait lui être si funeste. Voyez maintenant ce que vous avez fait et ce qui a succédé à cette Espagne que vous avez vue si belle. Votre gloire même est une accusation de plus contre vous. Vous ne vous êtes pas contenté de vous donner les grandeurs du présent; vous avez voulu vous assurer aussi celles de l'avenir. Vous avez asservi jusqu'à l'esprit national lui-même, ce qui est un des plus grands attentats qui puissent être commis contre la liberté humaine. Heureusement, si fort que vous soyez, vous n'êtes pas le maître éternel des consciences. Vous serez enfin jugé à votre tour, vous qui avez tant condamné, et la liberté sera plus juste pour vous que vous ne l'avez été pour elle : elle reconnaîtra votre génie, tout en le maudissant.

LÉONCE DE LAVERGNE.

ANCIENS

POÈTES FRANÇAIS.

JEAN BERTAUT.

M. de Saci, le traducteur de la Bible et le saint confesseur, avait coutume de dire que les anges, quand ils sont une fois entrés dans un sentiment et qu'ils ont proféré une parole, la répètent durant l'éternité; elle devient à l'instant leur fonction, leur œuvre et leur pensée immuable. Les saints ici-bas sont un peu de même. Chez la plupart des hommes, au contraire, les paroles passent, et les mouvements varient. Entendons-nous bien pourtant; c'est au moral qu'il est difficile et rare de rester fixe et de se répéter; dans l'ordre des idées, c'est trop commun. Le monde se trouve tout rempli, à défaut d'anges, d'honnêtes gens qui se répètent; une fois arrivé à un certain point, on tourne dans son cercle, on vit sur son fonds, pour ne pas dire sur son fumier.

Ainsi ai-je tout l'air de faire à propos du xvi^e siècle; je n'en sortirai pas. J'en prends donc mon parti, c'est le mieux, et j'enfonce, heureux si je retrouve quelque nouveauté en creusant.

Plus d'une circonstance incidemment, et presque involontairement, m'y ramène. Ayant reparlé par occasion de Du Bellay, il est naturel de suivre. Or Bertaut a été le second de Desportes, comme Du Bellay l'avait été de Ronsard : voilà un pendant tout trouvé. Du Bartas aura son tour. Dans le *Tableau de la Poésie française au seizième Siècle*, je les avais laissés au second plan, le tout étant subordonné à Ron-

sard; je tiens à compléter sur eux ma pensée et à faire sortir mes raisons à l'appui, avant que M. Ampère, qui s'avance avec toutes ses forces, soit venu régler définitivement ces points de débat, et qu'il y ait clôture. On aurait tort d'ailleurs de croire que ces sujets ne sont pas aussi actuels aujourd'hui que jamais. J'ai dit combien Du Bellay, et dans sa patrie d'Anjou, et à Paris même, avait occupé de studieux amateurs en ces derniers temps. Il y a quelques mois, M. Philarète Chasles écrivait de bien judicieuses et spirituelles pages sur Desportes (1). L'autre jour, je tombai au travers d'une discussion très-intéressante sur Bertaut entre deux interlocuteurs érudits, dont l'un, M. Ampère lui-même, avait abordé ce vieux poète à son cours du Collège de France, et dont l'autre, M. Henri Martin, en avait traité non moins *ex professo* dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Caen (2). Je survins *in medias res*, en plein Bertaut; j'étais tout préparé, ayant justement, et par une singulière conjonction d'étoiles, passé ma matinée à le lire. Il m'a semblé, en écoutant, qu'il y avait à dire sur Bertaut, à me défendre même à son sujet, et que c'était une question *flagrante*.

Bertaut, qui n'avait que quatre ou cinq ans de plus que son compatriote Malherbe, mais qui appartient au mouvement poétique antérieur, a-t-il été, en effet, une espèce de Malherbe anticipé, un réformateur pacifique et doux? A-t-il eu, en douceur, en harmonie, en sensibilité, de quoi présager à l'avance le ton de Racine lui-même? Bertaut était-il un commencement ou une fin? Eut-il une postérité littéraire, et laquelle? Doit-il nous paraître supérieur, comme poète, à Desportes, son aîné, et qu'on est habitué à lui préférer? A-t-il fait preuve d'une telle valeur propre, d'une telle *qualité* originale et active entre ses contemporains les plus distingués? Ce sont là des points sur quelques-uns desquels je regretterais de voir l'historien littéraire plier. J'ai été autrefois un peu sévère sur Bertaut; je voudrais, s'il se peut, maintenir et modifier tout ensemble ce premier jugement, le maintenir en y introduisant de bon gré des circonstances atténuantes. Ce à quoi je tiens sur ces vieux poètes, ce n'est pas à justifier tel ou tel détail de jugement particulier trop court, trop absolu, mais la ligne même, la courbe générale de mon ancienne opinion, les proportions relatives des talents. Dans la marche et le départ des écoles littéraires, l'essentiel pour la critique qui observe, ou qui retrouve, est de battre la mesure à temps.

Ronsard, au milieu du xvi^e siècle, avait eu beau hausser le ton, viser au grand, et écrire pour les *doctes* : la poésie française était vite revenue avec Desportes à n'être qu'une poésie de *dames*, comme le disait assez dédaigneusement Antoine Muret de celle d'avant Ronsard (3). Desportes passa de l'imitation grecque à l'italienne pure; il sema les tendresses brillantes et jolies. Je me le représente comme l'*Ovide*, l'*Euripide*, la décadence fleurie et harmonieuse du mouvement de Ronsard. Bertaut en est l'extrême queue trainante, et non sans grâce.

Que de petits tous ainsi, que de décadences après une courte floraison, depuis les commencements de notre langue! Sous Philippe-Auguste, je suppose, un je ne sais quoi de rude et d'énergique s'ébauche, qui se décore plus vivement sous saint

(1) *Revue de Paris*, n° du 20 décembre 1840.

(2) Année 1840.

(3) « Qui se vernaculo nostro sermone poetas perhiberi volebant, perdidit ea scripsere, quæ delectare modo *otiosas mulierculas*, non etiam eruditorum hominum studia tenere possent. Primus, ut arbitrator, Petrus Ronsardus..... » Préface en tête des *Juvenilia* de Muret (1552).

Louis, pour s'alourdir et se délayer sous Philippe-le-Bel et les Valois. On recommence à grand effort sous Charles V le sage, le savant; on retombe avec Charles VI, on est détruit, ou peu s'en faut, sous Charles VII. Sous Louis XII, on se ressaie; on fleurit sous François I^{er}; Henri II coupe court et perce d'un autre. Et ce qui s'entame sous Henri II, ce qui se prolonge et s'asseoit sur le trône avec Charles IX, va s'affadir et se *mignonner* sous Henri III. Ainsi d'essais en chutes, de montées en déclin, avant d'arriver à la vraie hauteur principale et dominante, au sommet naturel du pays, au plateau. Traversant un jour les Ardennes en automne, parti de Fumay, j'allais de montées en descentes et de ravins en montées encore, par des ondulations sans fin et que couvraient au regard les bois à demi dépourillés; et pourtant, somme toute, on montait toujours, jusqu'à ce qu'on eût atteint le plateau de Rocroy, le point le plus élevé. Ce Rocroy (le nom y prête), c'est notre époque de Louis XIV.

A travers cette succession et ces plis de terrain dont M. Ampère aura le premier donné la loi, on peut suivre la langue française actuelle se dégageant, montant, se formant. On n'a longtemps connu d'elle, en poésie, qu'un bout de lisière et un lointain le plus en vue, par Marot, Villon, le *Roman de la Rose*. Il ne faudrait pas trop mépriser cet ancien chemin battu, maintenant qu'on en a reconnu une foule d'autres plus couverts. Il suffit qu'on l'ait longtemps cru l'unique, pour qu'il reste le principal. Quoi qu'il en soit, la langue française ressemble assez bien, en effet, à ce vénérable noyer auquel la comparait récemment M. Delécluse (1). Elle a eu quatre siècles de racines, elle n'a guère que trois siècles encore de tronc et d'ombrage.

Ici, pour me tenir aux alentours de Malherbe et à Bertaut, je voudrais simplement deux choses :

1^o Montrer que Bertaut n'a rien innové d'essentiel, rien réparé ni réformé, et qu'il n'a fait que suivre ;

2^o Laisser voir qu'à part cette question d'originalité et d'invention dans le rôle, il est effectivement en plus d'un endroit un agréable et très-doux poète.

Jean Bertaut était de Caen; il y naissait vers 1552, comme Malherbe vers 1556, de sorte que dans le conflit qu'on voudrait élever entre eux deux, la Normandie ne saurait être en cause, pas même la basse Normandie; ce n'est qu'un débat de présence entre deux natifs, une querelle de ménage et d'intérieur. Son article latin dans le *Gallia christiana* (2) le fait condisciple de Du Perron, qui fut un poète de la même nuance. Il n'avait que seize ans (lui-même nous le raconte dans sa pièce sur le trépas de Ronsard), lorsqu'il commença de rêver et de rimer. Les vers de Desportes, qui ne parurent en recueil pour la première fois qu'en 1575, n'étaient pas publiés encore. Dès que le jeune homme les vit, déçu, nous dit-il, par cette apparente facilité qui en fait le charme, il essaya de les imiter. Desportes n'avait que six ans plus que lui; jeune homme lui-même, il servit de patron à son nouveau rival et disciple en poésie; il fut son introducteur près de Ronsard. Mathurin Regnier, neveu de Desportes, dans cette admirable satire V, sur les humeurs diverses d'un chacun, qu'il adresse à Bertaut, a dit :

Mon oncle m'a conté que, montrant à Ronsard
Tes vers étincelans et de lumière et d'art,

(1) François Rabelais, imprimerie de Fournier, 1841.

(2) Tome XI, *Ecclesia sagiensis, Johannes VI*, parmi les évêques de Sécz.

Il ne sut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit pour un poète trop sage (1).

Et dans le courant de la satire qui a un air d'apologie personnelle, il oppose plus d'une fois son tempérament de feu, et tout ce qui s'en suit de risqué, à l'*esprit rassis* de l'honnête Bertaut. Celui-ci, dans une élégie de sa première jeunesse, a pris soin de nous exprimer ses impressions sur les œuvres de Desportes lorsqu'il les lut d'abord ; c'est un sentiment doux et triste, humble et découragé, une admiration soumise qui ne laisse place à aucune révolte de novateur. Ainsi, pensait-il de Desportes,

Ainsi soupireroit au fort de son martyre
Le dieu même Apollon se plaignant à sa lyre,
Si la flèche d'Amour, avec sa pointe d'or,
Pour une autre Daphné le reblessoit encor.

La pièce est pour dire qu'une fois le poète avait promis à *celle qu'il adore* d'immortaliser par l'univers sa beauté ; mais, depuis qu'il a lu Desportes, la lyre lui tombe des mains, et il désespère :

Quant à moi, dépouillé d'espérance et d'envie,
Je pends ici mon luth, et, jurant, je promets
Par celui d'Apollon, de n'en jouer jamais.

Puis il trouve que ce désespoir lui-même renferme trop d'orgueil, que c'est vouloir *tout ou rien*, et il se résigne à chanter à son rang, bien loin, après tant de divins esprits :

Donc adore leurs pas, et, content de les suivre,
Fais que ce vin d'orgueil jamais plus ne t'enivre.
Connois-toi désormais, ô mon Entendement,
Et, comme étant humain, espère humainement... (2).

Cependant la beauté de son esprit et l'aide de ses bons patrons attirèrent et fixèrent le jeune poète à la cour. Il suivit Desportes dans la chanson et dans l'élégie plutôt que dans le sonnet ; il se fit une manière assez à part, et, à côté des *tendresses* de l'autre, il eut une poésie polie qu'il sut rendre surprenante par ses *pointes* (3). On le goûta fort sous le règne de Henri III ; il dessinait très-agréablement, dit-on ; on peut croire qu'il s'accompagnait du luth, en chantant lui-même ses chansons. Il fut pendant treize ans secrétaire du cabinet ; on le trouve qualifié, dans quelques actes de l'année 1585, secrétaire et lecteur ordinaire du roi. A la mort de ce prince, il tenait de la cour une charge de conseiller au parlement de Grenoble dont il se défit. Il passa le mauvais temps de la Ligue, plus sage que Desportes et plus fidèle, abrité chez le cardinal de Bourbon, à l'abbaye de Bourgueil, en Anjou. Ce lieu resta exempt des horreurs de la guerre. Faisant parler en un sonnet la reconnaissance des habitants, qui offraient au cardinal un présent de

(1) *Poète* ne faisait alors que deux syllabes.

(2) Voir cette élégie au tome I^{er} des *Délices de la Poésie française*, par F. de Rosset, 1618.

(3) Chap. X de la *Bibliothèque française*, par Sorel, qui touche assez bien d'un mot rapide le caractère de chacun des poètes d'alors.

fruits, Bertaut disait que c'était rendre bien peu à qui l'on devait tout, que c'était payer d'une humble offrande une dette infinie :

Vous qui savez qu'ainsi l'on sert les immortels,
Pensez que c'est encor au pied de leurs autels
Présenter une biche au lieu d'Iphigénie.

Les paysans de Bourgueil s'en tiraient, comme on voit, très-élégamment.

Bertaut sortit de ces tristes déchirements civils avec une considération intacte. Il échappa aux dénigrements des pamphlets calvinistes ou royalistes, et on ne lui lança point, comme à Desportes, comme à Du Perron, comme à Ronsard en son temps, toutes sortes d'imputations odieuses qui se résumaient vite en une seule très-grossière, très-connue de Pangloss, l'injure à la mode pour le temps. Ses poésies même amoureuses avaient été décentes; il avait passé de bonne heure à la complainte religieuse et à la paraphrase des psaumes. Il contribua à la conversion d'Henri IV, qui lui donna l'abbaye d'Aulnay en 1594, et plus tard l'évêché de Séez, en 1606. Il fut de plus premier aumônier de la reine Marie de Médicis. On doit la plupart de ces renseignements à Huet (1), qui, né à Caen aussi, fut abbé d'Aulnay comme Bertaut, et, comme lui, encore, évêque, après avoir sinon fait des poésies galantes, du moins aimé et loué les romans. L'évêque de Séez assista, en 1607, au baptême du dauphin (Louis XIII) à Fontainebleau, et, en 1610, il mena le corps de Henri IV à Saint-Denis. On a l'oraison funèbre qu'il prononça en prose oratoire, moins polie pourtant que ses vers (2). Il survécut de peu à son bienfaiteur, et mourut dans sa ville épiscopale, le 8 juin 1611, après cinq ans à peine de prélature; il n'avait que cinquante-sept ans, suivant le *Gallia christiana*, et au plus cinquante-neuf.

Ses poésies, qui circulaient çà et là, n'avaient pas été recueillies avant 1601; cette édition, qui porte en tête le nom de Bertaut, ne contenait que des *Cantiques*, des *Complaintes*, des *Hymnes*, des *Discours funèbres*, enfin des pièces graves, très-peu de sonnets, point d'élégies ni de stances amoureuses. Ces dernières productions, les vraies œuvres de jeunesse, ne parurent que l'année suivante, 1602, sous le titre de *Recueil de quelques vers amoureux*, sans nom aucun, et avec un simple avertissement du frère de l'auteur; il y est parlé de la violence que les amis ont dû faire au poète pour le décider à laisser imprimer par les siens ce qui aussi bien s'imprimait d'autre part sans lui : *Marie ta fille, ou elle se mariera*, dit le proverbe.

Ce sont ces deux recueils, accrues de quelques autres pièces, qui ont finalement composé les *Œuvres poétiques* de Bertaut, dont la dernière édition est de 1625, de l'année même de la grande et suprême édition de Ronsard. Il vient une heure où les livres meurent comme les hommes, même les livres qui ont l'air de vivre le mieux. Le mouvement d'édition et de réimpression des œuvres qui constituent l'école et la postérité de Ronsard est curieux à suivre; cette statistique exprime une pensée. Joachim Du Bellay, le plus précoce, ne franchit pas le xvi^e siècle, et ne se réimprime plus au complet à partir de 1597; les œuvres de Desportes, de Du Bartas, expirent en 1611; Bertaut, le dernier venu, va jusqu'en 1625. c'est-à-

(1) *Origines de Caen*, pag. 558.

(2) « Donc la misérable poincte d'un vil et meschant couteau remué par la main d'une charongne enragée et plustot animée d'un démon que d'une ame raisonnable, etc. » C'est le début : il est vrai que le reste va mieux.

dire presque aussi loin que Ronsard, le plus fort et le plus vivace de la bande; le dernier fils meurt en même temps que le père; c'est tout ce qu'il peut faire de plus vaillant. N'admirez-vous pas comme tout cela s'échelonne par une secrète loi, comme les générations naturelles se séparent! A suivre les dates de ces éditions complètes finales, on dirait voir des coureurs essoufflés qui perdent haleine, l'un un peu plus tôt, l'autre un peu plus tard, mais tous dans des limites posées. A ceux qui nieraient que Bertaut soit du mouvement de Ronsard et en ferme la marche, voilà une preuve déjà.

Bertaut n'a rien innové, ai-je dit; jusqu'à présent, dans tous les détails de sa vie, dans les traits de son caractère qui en ressortent, on n'a pas vu germe de novateur en effet. Et d'abord, quand on innove, quand on réforme, on sait ce qu'on fait, quelquefois on se l'exagère. Bertaut ne paraît pas se douter qu'il fasse autre chose que suivre ses devanciers. Dans un réformateur qui réussit, il y a toujours plus qu'on n'est tenté de voir à distance, même dans un réformateur littéraire; les réformes les plus simples coûtent énormément à obtenir. Souvent l'esprit y sert encore moins que le caractère. Malherbe, Boileau, avaient du caractère; Racine, qui avait plus de talent à proprement parler, plus de génie que Boileau, n'aurait peut-être rien réformé. Nous avons sous les yeux un bel exemple de cette dose de qualités sobres et fortes dans M. Royer-Collard, qui restaura le spiritualisme dans la philosophie. Eh bien! Malherbe, en poésie, avait de ces qualités de fermeté, d'autorité, d'exclusion; Bertaut aucune. Quatre ou cinq doux vers noyés dans des centaines ne suffisent pas pour tirer une langue de la décadence; il ne faut que peu de bons vers peut-être pour remettre en voie, mais il les faut appuyés d'un perpétuel commentaire oral: tels, encore un coup, Malherbe et Boileau.

Un autre signe que Bertaut n'aurait pas du tout suppléé Malherbe et ne saurait dans l'essentiel lui être comparé, c'est qu'il s'est trouvé surtout apprécié des Scudéry et de ceux qui se sont comportés en bel-esprit comme si Malherbe était très-peu venu. L'oncle de M^{me} de Motteville eût été avec Godeau, et mieux que Godeau, un fort aimable poète de l'hôtel de Rambouillet où se chantaient ses chansons, encore, sur luth et téorbe. Et n'eût-il pas très-justement fait pâmer d'aise l'hôtel de Rambouillet, le jour où étant malade, et recevant d'une dame une lettre où elle lui disait de ne pas trop lire et que son mal venait de l'étude, il lui répondit:

Incrédule beauté, votre seule ignorance,
Non une si louable et noble intempérance,
Par faute de secours me conduit au trépas;
Ou bien si la douleur qui m'abat sans remède
Procède de trop lire, hélas! elle procède
De lire en vos beaux yeux que vous ne m'aimez pas.

L'opinion des contemporains, bien prise, guide plus que tout pour avoir la vraie clef d'un homme, d'un talent, pour ne pas la forger après coup. Or, sous forme de critique ou d'éloge, ils semblent unanimes sur Bertaut, *sens rassis*, bel-esprit *sage*, *honnête* homme et *retenu*: « M. Bertaut, évêque de Séez, et moi, dit Du Perron, fimes des vers sur la prise de Laon; les siens furent trouvés ingénieux; les miens avoient *un peu plus de nerfs, un peu plus de vigueur*. Il étoit fort *poli*. »

Mais l'opinion de Malherbe doit nous être plus piquante; on lit dans sa *Vie* par Racan: « Il n'estimoit aucun des anciens poètes françois *qu'un peu Bertaut*: en-

core disoit-il que ses stances étoient *nichil-au-dos*, et que, pour mettre une pointe à la fin, il faisoit les trois premiers vers insupportables. » Ce *nichil-au-dos* s'explique par un passage de l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne : on appelait de la sorte un pourpoint dont le devant avait environ deux doigts de velours et rien sur le dos, *nihil* ou *nichil-au-dos*; et ce mot s'appliquait de là à toutes les choses qui ont plus de montre que d'intérieur. Le caustique Malherbe trouvait ainsi à la journée de ces bons mots redoutables, et qui emportaient la pièce : c'est un rude accroc qu'il a fait en passant aux *deux doigts de velours* du bon Bertaut (1).

Ce qu'en retour Bertaut pensait de Malherbe, je l'ignore ; mais il a dû éprouver à son endroit quelque chose de pareil à ce que Segrais éprouvait pour Boileau, tout ménagé par lui qu'il était. Il devait sentir, même sous la caresse, que l'accroc n'était pas loin.

Malherbe n'a lâché qu'un mot sur Bertaut, et à demi indulgent si l'on veut, tandis qu'il a biffé de sa main tout Ronsard, et qu'il a commenté injurieusement en marge tout Desportes. Tout cela est proportionné au rôle et à l'importance. Plus on se sent sévère contre Ronsard, plus on doit se trouver indulgent pour Bertaut qui est un affaiblissement, et qui, à ce titre, peut sembler faire une sorte de fausse transition à une autre école.

Je dis fausse transition, et d'école à école, même en littérature, je n'en sais guère de vraie. Le moment venu, on ne succède avec efficacité qu'en brisant. Bertaut ne faisoit que tirer et prolonger l'étoffe de Desportes; il n'en pouvait rien sortir. Malherbe commença par *découdre*, et trop rudement : c'était pourtant le seul moyen.

Que si de ces preuves, pour ainsi dire extérieures et environnantes, nous allions au fond et prenions corps à corps le style de Bertaut, il nous serait trop aisé, et trop insipide aussi, d'y démontrer l'absence continue de fermeté, d'imagination naturelle, de forme, le prosaïsme fondamental, aiguisé pourtant çà et là de pointes ou traversé de sensibilité, et habituellement voilé d'une certaine molle et lente harmonie. Mais, mon rôle et mon jeu n'étant pas le moins du monde de déprécier Bertaut, et tout au contraire tenant à le faire valoir comme aimable dans les limites du vrai, je ne le combattrai qu'en choisissant chez ses autres devanciers des preuves de l'énergie, de la touche vraiment poétique ou de la forme de composition qu'il n'avait pas, qu'il n'avait plus, et j'en viendrai ensuite à ses propres qualités et nuances.

Ronsard, le maître, avait le premier en France retrouvé les muses égarées; il y a dans son *Bocage royal* de bien beaux vers enfouis et qui n'ont jamais été cités;

(1) Si Malherbe, en causant, aimait ces sortes de mots crus et de souche vulgaire, je trouve en revanche, dans une lettre de Mosant de Brieux, son compatriote, lequel (par parenthèse) jugeait aussi Bertaut assez sévèrement, la petite particularité suivante, que le prochain Dictionnaire de l'Académie ne devra pas oublier, et qui peut servir de correctif agréable : « Entr'autres mots, Malherbe en avoit fait un, qui étoit ses plus chères amours, qu'il avoit perpétuellement en la bouche, ainsi que M. de Grentemesnil me l'a dit, et qui, en effet, est doux à l'oreille et ne se présente pas mal; ce fils de sa dilection, ce favori, c'est le mot de *fleuraison*, par lequel il vouloit qu'on désignât le temps qu'on voit fleurir les arbres, de même que, par celui de moisson, l'on désigne le temps qu'on voit mûrir les blés. » (A la suite des poésies latines de Mosant de Brieux, édition de 1669.) On ne s'attendait guère sans doute à trouver Malherbe si printanier, si habituellement en *fleuraison*; mais le mot de *gracieux* n'a-t-il pas eu pour champion le plus déclaré Ménage?

ils expriment ce sentiment de grandeur et de haute visée qui fait son caractère. Le poète feint qu'il rencontre une troupe errante, sans foyer, avec des marques pourtant de race royale et généreuse : c'est la *neuvaine* des doctes pucelles. Il leur demande quel est leur pays, leur nom ; la plus habile de la troupe répond au nom de toutes :

MUSES.

. Si tu as jamais veu
Ce Dieu qui de son char tout rayonnant de feu
Brise l'air en grondant, tu as veu notre père :
Grâce est notre pays, Mémoire est notre mère.

Au temps que les mortels craignoient les Dées,
Ils bastirent pour nous et temples et cités ;
Montagnes et rochers et fontaines et préés
Et grottes et forests nous furent consacrées.
Notre mestier estoit d'honorer les grands rois,
De rendre vénérable et le peuple et les lois,
Faire que la vertu du monde fust aimée,
Et forcer le trespas par longue renommée ;
D'une flamme divine allumer les esprits,
Avoir d'un cœur hautain le vulgaire à mespris,
Ne priser que l'honneur et la gloire cherchée,
Et tousjours dans le Ciel avoir l'âme attachée(1).

Quelle plus haute idée des Muses ! ce sont bien celles-là qu'a courtisées Ronsard. Marot et les Gaulois d'auparavant s'en seraient gaussés, comme on dit.

Bertaut, esprit noble et sérieux, sentait cette poésie, mais il n'y atteignait pas. Dans des stances de jeunesse, à son moment le plus vif, s'enhardissant à aimer, il s'écrie :

Arrière ces désirs rampans dessus la terre !
J'aime mieux en soucis et pensers élevés
Être un aigle abattu d'un grand coup de tonnerre,
Qu'un cygne vieillissant ès jardins cultivés.

Cet aigle abattu d'un grand coup de tonnerre, ce fut Ronsard. Lui, il ne fut que le cygne vieillissant dans le jardin aligné, près du bassin paisible.

Desportes lui-même, dans le gracieux et dans le tendre, a bien autrement de vacuité, de saillie, de prestesse : Bertaut, je le maintiens, n'est que son second. La vie seule de Desportes, ses courses d'Italie et de Pologne, ses dissipations de jeunesse, ses erreurs de la Ligue, ses bons mots nombreux et transmis, ses bonnes fortunes voisines des rois (2), accuseraient une nature de poète plus forte, plus active. Mais en m'en tenant aux œuvres de l'abbé de Tiron, le brillant et le nerf m'y frappent. Par exemple, il décoche à ravir le sonnet, cette *flèche d'or*, que Bertaut ne manie plus qu'à peine, rarement, et dont l'arc toujours se détend sous sa main.

(1) *Dialogue entre les Muses deslogées et Ronsard.*

(2) *Tallemant des Réaux*, tom. I^{er}, et aussi *Teissier* dans ses *Éloges tirés de M. de Thou*, tom. IV.

Bertaut, jeune, amoureux, ne s'éleva guère au-dessus de la stance de quatre vers alexandrins, laquelle plus tard, lorsqu'il devient abbé et prélat, s'allonge jusqu'à six longs vers cérémoniellement. On a dit que Desportes est moins bon que Bertaut dans ses psaumes. Mais on me permettra de compter pour peu dans l'appréciation directe des talents ces éternelles traductions de psaumes, œuvres de poètes vieillissants et repentants. Une fois arrivés sur le retour, devenus abbés ou évêques, très-considérés, ces tendres poètes amoureux ne savaient véritablement que faire : *plus d'amour, partant plus de joie*, se seraient-ils écrié, s'ils avaient osé, avec La Fontaine ; et encore ils auraient dit volontiers comme dans la ballade :

A qui mettoit tout dans l'amour,
 Quand l'amour lui-même décline,
 Il est une lente ruine,
 Un deuil amer et sans retour.
 L'automne traînant s'achemine ;
 Chaque hiver s'allonge d'un tour ;
 En vain le printemps s'illumine :
 Sa lumière n'est plus divine
 A qui mettoit tout dans l'amour !

En vain la beauté sur sa tour,
 Où fleurit en bas l'aubépine,
 Monte dans l'aurore et fascine
 Le regard qui rôde à l'entour.
 En vain sur l'écume marine
 De jour encor sourit Cyprine :
 Ah ! quand ce n'est plus que de jour,
 Sa grace elle-même est chagrine
 A qui mettoit tout dans l'amour !

Et puis Bertaut, dans ce genre non original des paraphrases, a tout simplement sur Desportes cet avantage d'être plus jeune en style et d'écrire une langue qui est déjà plus la nôtre. L'onction réelle qu'il y développe paraît mieux.

Dans ses poésies du bon temps, Desportes a plusieurs petits chefs-d'œuvre complets (ce qui est essentiel chez tout poète), de ces petites pièces, chansons ou épigrammes, à l'italienne et à la grecque, comme Malherbe les méprisait, et comme nous les aimons (1). Je ne sais pas une seule pièce, complète et composée, à citer chez Bertaut, seulement çà et là des couplets. La plus célèbre chanson de Desportes est, avec *Rozette*, sa jolie boutade *contre une nuit trop claire* ; tout le monde durant près d'un siècle la chantait. Ce n'est qu'une imitation de l'Arioste, dit Talle-
 mant, mais en tous cas bien prise, bien coupée, et mariée à point aux malices gau-
 loises. L'amant en veut à la lune qui l'empêche d'entrer chez sa maîtresse, comme
 Béranger en veut au printemps qui ramène le voile de feuillage devant la fenêtre
 d'en face, comme Roméo sur le balcon en veut à l'alouette qui ramène l'aurore. Il
 y a là un *motif* plein de gentillesse et de contraste :

O nuit, jalouse nuit contre moy conjurée,
 Qui renflames le ciel de nouvelle clairté,

(1) Il en a même à la gauloise, à la Mellin de Saint-Gelais : témoin l'épigramme *sur une Philis trop chère* (*Délices de la Poésie française*, de Rosset, tome I). Elle pourrait être du neveu Regnier aussi bien que de l'oncle.

T'ay-je donc aujourd'huy tant de fois désirée,
Pour estre si contraire à ma félicité?

Pauvre moy, je pensoy qu'à ta brune rencontre
Les cieus d'un noir baudeau deussent estre voilez ;
Mais, comme un jour d'esté, claire, tu fais ta monstre,
Semant parmi le ciel mille feux estoilez.

Et toy, sœur d'Apollon, vagabonde courrière,
Qui, pour me découvrir, flammes si clairement,
Allumes-tu la nuit d'aussi grande lumière,
Quand sans bruit tu descens pour baiser ton amant?

Hélas ! s'il te souvient, amoureuse Déesse,
Et si quelque douceur se cueille en le baisant,
Maintenant que je sors pour baiser ma maîtresse,
Que l'argent de ton front ne soit pas si luisant !

Ah ! la fable a menty, les amoureuses flammes
N'eschauffèrent jamais ta froide humidité :
Mais Pan, qui te conneut du naturel des femmes,
T'offrant une toison vainquit ta chasteté (1).

Si tu avois aimé, comme on nous fait entendre,
Les beaux yeux d'un berger de long sommeil touchez,
Durant tes chauds désirs tu aurois peu apprendre
Que les larcins d'Amour veulent être cachez.

Mais flamboye à ton gré ; que ta corne argentée
Fasse de plus en plus ses rais estinceler :
Tu as beau découvrir ta lumière empruntée,
Mes amoureux secrets ne pourras déceler.

Que de fascheuses gens ! mon Dieu ! quelle coustume
De demeurer si tard en la rue à causer !
Ostez-vous du serein ; craignez-vous point la reume,
La nuit s'en va passée, allez vous reposer.

Je vay, je vien, je fuy, j'écoute et me promeine,
Tournant toujours mes yeux vers le lieu désiré.
Mais je n'avance rien ; toute la rue est pleine
De jaloux importuns dont je suis éclairé.

Je voudrois être Roy, pour faire une ordonnance
Que chacun deust la nuit au logis se tenir ;
Sans plus les amoureux auroient toute licence :
Si quelque autre faillloit, je le feroys punir.

(1)

Munere sic niveo lanae (si credere dignum est)
Pan, deus Arcadiae, captam te, Luna, fecellit,
In nemora alta vocans : nec tu aspernata vocantem.

(VIRG., *Georgiq.*, III.)

Je ne crains pas pour moy : j'ouvrerois une armée,
 Pour entrer au séjour qui recelle mon bien ;
 Mais je crains que ma Dame en peust estre blasmée ;
 Son repos mille fois m'est plus cher que le mien...

Et le va-et-vient continue; le poète pousse le guignon jusqu'au bout; j'abrège. Je ne relèverai de cette jolie pièce que ce vers, selon moi délicieux,

Les beaux yeux d'un berger de long sommeil touchez.

Comment mieux peindre d'une seule touche courante la beauté, la mollesse et la fleur amoureuse d'un Endymion couché? Voilà un vers essentiellement poétique; le tissu du style poétique se compose à chaque instant de traits pareils. Ce qui constitue le vraiment beau vers, c'est un mélange, un assemblage facile et comme sacré de sons et de mots qui peignent harmonieusement leur objet, une tempête, un ombrage flottant, la douceur du sommeil, le vent qui enfle la voile, un cri de nature. Homère en est plein, de ces vers tout d'une venue, et qui rendent directement la nature; il les verse à flots, comme d'une source perpétuelle. En français, hélas! qu'il y en a peu! On les compte. Ronsard les introduisit; André Chénier et les modernes avec honneur les ont ravivés. Hors de là, j'ose le dire, et dans l'intervalle, si l'on excepte La Fontaine et Molière, il y en a bien peu, comme je l'entends; le bel-esprit et la prose reviennent partout.

Bertaut n'en a déjà plus de ces vers tout de poétique trame et de vraie peinture; il n'a que bel-esprit, raisonnement, déduction subtile : heureux quand il se rachète par du sentiment!

Tout cela dit, et ayant indiqué préférablement par d'autres ce qu'il ne possède pas lui-même, venons-en à ses beautés et mérites propres. Il a de la tendresse dans le bel-esprit. L'espèce de petit roman qu'il déronle en ses stances, élégies et chansons, ne parle pas aux yeux, il est vrai, et n'offre ni cadre, ni tableau qui se fixe; mais on en garde dans l'oreille plus d'un écho mélodieux :

Devant que de te voir, j'aimois le changement,
 Courant les mers d'Amour de rivage en rivage,
 Désireux de me perdre, et cherchant seulement
 Un roc qui me semblât digne de mon naufrage.

On en détacherait des vers assez fréquents qui serviraient de galantes devises :

Esclave de ces mains dont la beauté me prit...
 Le sort n'a point d'empire à l'endroit de ma foi...
 Si c'est péché qu'aimer, c'est malheur qu'être belle...
 J'ai beaucoup de douleur, mais j'ai bien plus d'amour...
 Ou si je suis forcé, je le suis comme Hélène,
 Mon destin est suivi de mon consentement....

Et ceux-ci encore, sur un embrassement de sa dame à un départ :

Si le premier baiser fut donné par coutume,
 Le second, pour le moins, fut donné par amour.

Cette espèce de douceur et de sensibilité dans le bel-esprit n'est pas rare. Racine

l'eut d'abord ; ses stances à *Parthénisse* (qu'on les relise) semblent dériver de l'école directe de Bertaut. L'un finissait presque du ton dont l'autre recommence (1).

Mais une qualité que je crois surtout propre à notre auteur, c'est une certaine note plaintive dans laquelle l'amour et la religion se rejoignent et peuvent trouver tour à tour leur vague expression touchante. Je cite, en les abrégant, comme il convient, les quelques couplets, dont le dernier fait sa gloire :

Les Cieux inexorables
Me sont si rigoureux,
Que les plus misérables,
Se comparans à moy, se trouveroient heureux.

Mon liet est de mes larmes
Trempé toutes les nuits ;
Et ne peuvent ses charmes,
Lors mesme que je dors, endormir mes ennuy.

Si je fay quelque songe,
J'en suis espouventé ;
Car mesme son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité.

La pitié, la justice,
La constance et la foy,
Cédant à l'artifice,
Dedans les cœurs humains sont esteintes pour moy.

En un cruel orage
On me laisse périr,
Et courant au naufrage,
Je voy chacun me plaindre et nul me secourir.

(1) Voiture lui-même a des éclairs de sensibilité dans le brillant. Un très-bon juge en si délicate matière, M. Guttinguer, a fait ce sonnet, qui vaut mieux qu'un commentaire critique, et qui complète en un point le nôtre :

A UNE DAME,

EN RENVOYANT LES OEUVRES DE VOITURE.

Voici votre Voiture et son galant Permesse :
Quoique guindé parfois, il est noble toujours.
On voit tant de mauvais naturel de nos jours,
Que ce brillant monté m'a plu, je le confesse.
On voit (c'est un beau tort) que le commun le blesse
Et qu'il veut une langue à part pour ses amours ;
Qu'il croit les honorer par d'étranges discours ;
C'est là de ces défauts où le cœur s'intéresse.
C'était le vrai pour lui que ce faux tant blâmé ;
Je sens que volontiers, femme, je l'eusse aimé.
Il a d'ailleurs des vers pleins d'un tendre génie :
Tel celui-ci, charmant, qui jaillit de son cœur :
« Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie. »
Saufrez-vous comme moi comprendre sa douceur ?

Félicité passée
 Qui ne peux revenir,
 Tourment de ma pensée,
 Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir!

De ces couplets, le dernier surtout (fortune singulière!) a survécu durant deux siècles; nos mères le savent encore et l'ont chanté. Léonard et La Harpe à l'envi l'avaient rajeuni en romance. Fontenelle a remarqué que les solitaires de Port-Royal le trouvèrent si beau, qu'ils le voulurent consacrer en le citant. Dans le commentaire de Job en effet (chap. xvii), à ce verset : *Dies mei transierunt, cogitationes meae dissipatae sunt torquentes cor meum*, « on pourrait peut-être, pour expliquer cet endroit, dit M. de Saci, qui aimait les vers bien qu'il eût rimé les *Racines grecques*, on pourrait se servir ici de ces petits vers qui en renferment le sens : *Félicité passée...* » M^{me} Guyon, dans ses *Lettres spirituelles* (la XXX^e), s'est plus également à appliquer ce même couplet à l'amour de Dieu, dont elle croit voir qu'il n'y a plus trace autour d'elle. Les dévots tant soit peu tendres ont de la sorte adopté et répété, sans en trop presser le sens, ce refrain mélancolique, que les cœurs sensibles pourraient passer la moitié de leur vie à redire, après avoir passé la première moitié à goûter ces autres vers non moins délectables du même Bertaut :

Et constamment aimer une rare beauté
 C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

Le bon évêque a ainsi rencontré la double expression charmante de l'amour durable et de l'éternel regret. Il a dit quelque part encore en une complainte :

Mes plaisirs s'en sont envolés,
 Cédans au malheur qui m'outrage;
 Mes beaux jours se sont escoulez
 Comme l'eau qu'enfante un orage;
 Et s'escoulans ne m'ont laissé
 Rien que le regret du passé.

Bertaut, tout nous le prouve, était de ces natures dont la vivacité dure très-peu et n'atteint pas, et qui commencent de très-bonne heure à regretter. Mais dans ces langueurs continuelles, sous cette mélancolie monotone, il est impossible de méconnaître un certain progrès d'élégance, un certain accent *racinien*, *lamartinien*, comme on voudra l'appeler. *Félicité passée* semble d'avance une note d'*Esther* (1).

On a fort loué la pièce de vers *sur la mort de Caleryme*; sous ce nom, le poète évoque et fait parler Gabrielle d'Estrées; il suppose que, six jours après sa mort, cette *Caleryme* apparaît en songe à son amant, le royal *Anaxandre*, et qu'elle lui donne d'excellents, de chastes conseils, entre autres celui de ne plus s'engager à

(1) Ce qui ne veut pas dire le moins du monde (ceci une dernière fois pour réserve) que Racine soit de la postérité *littéraire* de Bertaut, que Bertaut ait trouvé, ait deviné d'avance la *manière*, le *faire* du maître. Je ne parle plus du Racine des stances à Parthénisse, mais du Racine véritable, de celui d'après Boileau. Ils eurent certains traits en commun dans leur sensibilité, voilà tout. Si Bertaut fit un reste d'école, c'est du côté direct de Phôtel Rambouillet. Racine, en un ou deux hasards, lui ressemble un peu; mais M^{me} de La Suze, dans *tous les jours* de ses élégies, lui ressemble encore plus.

aucune maîtresse, et d'être fidèle à l'épouse que les dieux lui ont destinée. L'idée, on le voit, est pure et le conseil délicat. Dans cet ingénieux plaidoyer, Gabrielle devient une espèce de La Vallière; le prochain aumônier de Marie de Médicis, et qui l'était probablement déjà lorsqu'il recourait à cette évocation, se sert, à bon droit ici, de son talent élégiaque comme d'un pieux moyen. Mais le premier Bourbon se laissa moins persuader aux mânes après coup sanctifiés de sa chère maîtresse, que son dernier successeur qu'on a vu jusqu'au bout demeurer fidèle au souvenir de mort de M^{me} de Polastron. Quant à la pièce même de Bertaut, elle eut sans doute de l'élégance pour son temps; je ne saurais toutefois, dans l'exécution, la distinguer expressément des styles poétiques contemporains de D'Urfé et de Du Perron. J'aime bien mieux, pour faire entier honneur au poète, rapporter les vers les plus soutenus qu'il ait certainement composés, une image naturelle et rare, développée dans une heureuse plénitude. C'est tiré d'une élégie où il exprime ses ennuis quand il perd de vue sa dame, et où il se plaint de leurs tourments inégaux dans l'absence :

Mais las! pourquoi faut-il que les arbres sauvages
Qui vestent les costeaux ou bordent les rivages,
Qui n'ont veines ni sang qu'Amour puisse allumer,
Observent mieux que nous les loix de bien aimer?

On dit qu'en Idumée, ès confins de Syrie,
Où bien souvent la palme au palmier sé marie,
Il semble, à regarder ces arbres bienheureux,
Qu'ils vivent animez d'un esprit amoureux ;
Car le masle, courbé vers sa chère femelle,
Monstre de ressentir le bien d'estre auprès d'elle :
Elle fait le semblable, et pour s'entr'embrasser
On les voit leurs rameaux l'un vers l'autre avancer.
De ces embrassemens leurs branches reverdissent,
Le ciel y prend plaisir, les astres les bénissent,
Et l'haleine des vents souspirans à l'entour
Loue en son doux murmure une si sainte amour,
Que si l'impiété de quelque main barbare
Par le tranchant du fer ce beau couple sépare,
Ou transplante autre part leurs tiges désolées,
Les rendant pour jamais l'un de l'autre exilés ;
Jaunissans de l'ennuy que chacun d'eux endure,
Ils font mourir le teint de leur belle verdure,
Ont en haine la vie, et pour leur aliment
N'attirent plus l'humeur du terrestre élément.

Si vous m'aimiez, hélas ! autant que je vous aime,
Quand nous serions absens, nous en ferions de mesme ;
Et chacun de nous deux regrettant sa moitié,
Nous serions surnommez les palmes d'amitié (1).

Nous tenons la plus belle page, et même la seule vraiment belle page de Ber-

(1) « Cette comparaison, dit M. H. Martin en son mémoire, avait déjà été exprimée avec une heureuse simplicité dans le *Lai du Chevrefoil*, par Marie de France, poète français du xiii^e siècle. Elle a été développée avec une admirable poésie dans l'élégie de Goethe, intitulée *Amyntas*. »

tant. Ailleurs il n'a que des notes éparées; ici il prend de l'haleine; la force de la sensibilité a fait miracle et l'a ramené à la poésie continue de l'expression :

Loue en son doux murmure une si sainte amour.

On croit entendre le bruit des palmiers. Théocrite, en son charmant dialogue entre Daphnis et une bergère, a un vers où se joue, un peu moins saintement, une image semblable. — J'entends du bruit; où fuir? s'écrie la bergère. — Et Daphnis répond :

C'est le bruit des cyprès qui parlent d'hyménée (1).

(1) Ainsi l'a traduit Le Brun. André Chénier a dit :

C'est ce bois qui de joie et s'agite et murmure.

Le vers grec a bien plus de légèreté, de *liquidés*, et celui de Bertaut en douceur le rendrait mieux. Je trouve encore, dans des vers de notre ami Fontaney, une image toute pareille sur les arbres *aux murmures parlants*. C'est au milieu d'une pièce que, comme souvenir, je prendrai la liberté de citer au long. Elle s'adresse à un objet qui n'était pas celui de la passion finale dans laquelle nous l'avons vu mourir.

Quand votre père octogénaire
Apprend que vous viendrez visiter le manoir,
Ce front tout blanchi qu'on vénère
De plaisir a rougi, comme d'un jeune espoir.

Ses yeux, où pâlit la lumière,
Ont ressaisi le jour dans un éclair vermeil,
Et d'une larme à sa paupière
L'étincelle allumée a doublé le soleil.

Il vous attend : triomphe et joie!
Des rameaux sous vos pas! chaque marbre a sa fleur.
Le parvis luit, le toit flamboie,
Et rien ne dit assez la fête de son cœur.

Moi qui suis sans flambeaux de fête;
Moi qui n'ai point de fleurs, qui n'ai point de manoir,
Et qui du seuil jusques au faite
N'ornerai jamais rien pour vous y recevoir;

Qui n'ai point d'arbres pour leur dire
Ce qu'il faut agiter dans leurs tremblans sommets;
Ce qu'il faut taire ou qu'il faut bruire;
Chez qui, même en passant, vous ne viendrez jamais;

Dans mon néant, ô ma princesse,
Oh! du moins j'ai mon cœur, la plus haute des tours;
Votre idée y hante sans cesse;
Vous entrez, vous restez, vous y montez toujours.

Là, dans l'étroit et sûr espace,
Vous monterez sans fin par l'infini degré;
Amie, et si vous êtes lasse,
Plus haut, montant toujours, je vous y porterai!

Ayant atteint ce sommet des *deux palmiers*, cette couronne subsistante de Bertaut, je ne saurais qu'affaiblir en continuant. Je crois n'avoir rien omis de lui qui puisse donner du regret. Il n'y aurait pas, après le naufrage des temps, de quoi former de ses débris un volume, si mince qu'il fût; c'est assez du moins qu'on y trouve de quoi orner un éloge et rattacher avec honneur son nom dans la mémoire des hommes. A cette fin, deux ou trois clous d'or suffisent. J'ai quelquefois admiré, et peut-être en me l'exagérant, la différence de destin entre les critiques et les poètes, j'entends ceux qui ont été vraiment poètes et rien que cela. Des critiques, me disais-je, on ne se rappelle guère après leur mort que les fautes; elles se rattachent plus fixement à leur nom, tandis que la partie vraie, c'est-à-dire qui a triomphé, se perd dans son succès même. Qui donc parle aujourd'hui de La Harpe, de Marmontel, que pour les tancer d'abord, pour les prendre en faute, ces hommes qui avaient pourtant un sentiment littéraire si vif, et qui savaient tout ce qu'on exigeait de leur temps? Ainsi avons-nous fait nous-même en commençant, ainsi à notre tour on nous fera. Des simples poètes, au contraire, quand tout est refroidi, on se rappelle à distance et l'on retient plutôt les beautés.

L'histoire littéraire, quand on l'a prise surtout en vue du goût, en vue de la critique active du moment, est vite renouvelée. Il en est d'elle comme d'un fonds commun, elle appartient à tous et n'est à personne; ou du moins les héritiers s'y pressent. Le procès à peine vidé recommence. Aussi, les jours de printemps et de rêve, on paierait plus cher un buisson, un coin de poésie, une strophe à la Bertaut, où l'on se croirait roi (roi d'Yvetot), que ces étendues littéraires contestées, d'où le dernier venu vous chasse.

SAINTE-BEUVE.



CAPODISTRIAS.

I. — CORRESPONDANCE POLITIQUE ET PRIVÉE DU COMTE CAPODISTRIAS.

II. — MÉMOIRES SUR LE COMTE CAPODISTRIAS.

Il y a, dans l'histoire des cinquante années qui viennent de s'écouler, une vie singulièrement intéressante par le bruit qu'elle a fait et les grands débats auxquels elle s'est trouvée mêlée, mais surtout par l'espèce d'obscurité qui l'environne encore, par le demi-jour diplomatique dont tous les actes qui la composent ont reçu le reflet équivoque, et par la divergence des opinions qu'elle a fait naître. On retrouve ce nom et cette énigme dans tous les événements importants qui ont remué l'Europe depuis 1815, mais presque toujours, comme le dit Saint-Simon, « dans les sapes et les souterrains. » On ne sait jamais ni ce que M. Capodistrias prépare, ce qu'il désire, ni ce qu'il craint. Ami intime de l'empereur Alexandre, très-bien accueilli des libéraux, et enfin presque roi de la Grèce, M. Capodistrias, en éveillant les sympathies passagères de tous les partis, n'a pas échappé à leurs méfiances. C'est, à côté de M. de Talleyrand, le nom le plus essentiellement diplomatique des temps modernes.

Nous ne prétendons pas soulever tous les voiles, dissiper tous les doutes de cette énigme compliquée; nous suivrons pas à pas cette vie singulière, et, nous abstenant également du panégyrique et de la satire, nous contribuerons peut-être à faciliter le travail des esprits curieux qui essaieront un jour de l'expliquer.

Les documents les plus complets que l'on ait encore publiés sur la carrière politique du comte se trouvent réunis dans le recueil de sa *Correspondance*, mis au jour par sa famille et précédé d'une biographie, et dans les *Mémoires sur le comte J.-A. Capodistrias*, par M. André Papadopoulo-Vrétos. Il suffit de jeter les yeux sur le premier de ces ouvrages pour comprendre l'aveugle partialité qui l'a dicté. L'auteur

de la biographie, M. de S., semble s'être proposé un but unique, celui de glorifier la politique russe et son représentant. Les épithètes les plus pompeuses lui sont prodiguées; le mépris n'est point épargné à ses adversaires, et l'on glisse sans trop les analyser sur les points difficiles de sa vie. En fait de pièces politiques, le recueil même n'est pas plus satisfaisant et ne contient guère que des lettres officielles adressées aux fonctionnaires grecs ou aux agents européens; il est à remarquer surtout que la correspondance avec les mandataires de la Russie est réduite à un nombre minime de pièces insignifiantes; peut-être les pièces supprimées étaient-elles trop intéressantes pour qu'on les publiât. Quant aux lettres confidentielles, elles s'adressent à des personnages dont le nom seul commandait à M. Capodistrias une grande réserve. Le président de la Grèce pouvait-il confier toutes ses pensées à M. Eynard ou à d'autres philhellènes, si par hasard ces pensées étaient hostiles à l'indépendance de la Grèce?

Le talent du biographe mérite des éloges. Ami de tous les temps de M. Capodistrias, M. de S., quand il veut ou quand il peut être sincère et explicite, donne à son récit l'empreinte intéressante de la réalité; en général, son style a du mouvement, de la vie, de la noblesse. Il est, sous ce rapport, bien supérieur à M. Papadopoulo-Vrétos, qui ne dissimule pas sa partialité sous les artifices du langage. Le livre de M. Papadopoulo-Vrétos, qui n'a point de valeur sous le rapport de la critique historique, est beaucoup plus complet quant à ce qui touche le séjour de M. Capodistrias en Grèce. M. de S., même absent, jouissait de la confiance et de l'amitié du comte; M. Papadopoulo-Vrétos, témoin oculaire, n'avait pas une aussi grande part dans son intimité. Cette diversité de situation a laissé des traces dans les deux livres. Le premier a passé sous silence certains faits, en a tronqué d'autres, en a laissé plusieurs dans l'obscurité; le second ne semble pas avoir possédé le véritable sens des événements qu'il rapporte.

Appuyé des documents que ces ouvrages renferment, aidé de renseignements inédits que ne possédaient pas les deux biographes, nous allons nous efforcer, à notre tour, de jeter la lumière sur cette existence si remplie et si difficile à définir.

Le comte Jean Capodistrias est né à Corfou, en 1776, d'une famille ionienne inscrite au livre d'or. On sait que les Vénitiens, qui voulaient naturaliser dans tous les lieux de leur domination les formes aristocratiques de leur gouvernement, avaient créé dans les îles une espèce de noblesse qui possédait la suprématie et exerçait quelque influence dans le maniement des affaires.

Élevé à l'ombre du pavillon de Saint-Marc, M. Capodistrias reçut, comme ses frères Viaro, Jean, Augustin et George, l'éducation de tout noble ionien. Des préjugés, favorisés par la politique du gouvernement, leur fermaient la carrière militaire, et les seules professions qu'un gentilhomme pût choisir étaient ou le droit ou la médecine. M. Capodistrias étudia cette dernière science comme l'avait fait son père, le comte Antoine-Marie, homme hautain et opiniâtre, imbu des maximes italiennes, et portant à l'extrême les sentiments et les idées d'un loyal sujet de Venise. Un décret du sénat, qui atteste toute la méfiance inspirée à la métropole par ses provinces, obligeait les jeunes Ioniens à terminer leur éducation à l'université de Padoue; pour prévenir le danger d'une instruction trop libérale et des pensées dont elle peut répandre le germe, on recommandait aux recteurs de se montrer indulgents, d'examiner superficiellement les élèves, et de distribuer les diplômes de docteurs sans rechercher de trop près si les candidats possédaient la science que

la seigneurie aimait mieux savoir absente. M. Capodistrias, après avoir consacré les premières années de sa jeunesse à recevoir des leçons que la politique mutilait, revint dans sa patrie, muni des parchemins les plus glorieux.

Corfou était alors au pouvoir des Français, maîtres des Sept-Iles par l'art. 5 du traité de Campo-Formio. Le comte, à son retour, partagea nécessairement les antipathies que les familles nobles, les Capodistrias surtout, nourrissaient contre les vainqueurs de l'Italie, trop bien vus, à leur avis, du reste de la population. Le gouvernement vénitien, placé en face de l'anarchie turque, avait bien pu obtenir quelque faveur née de la comparaison; mais, exclusivement voué aux intérêts de la métropole, il était peu aimé du peuple ionien, commerçant et navigateur, déjà familier jusqu'à un certain point avec les doctrines françaises, et qui accueillit avec transport les représentants de la démocratie. Aussi, lorsque les armes réunies de la Turquie et de l'empire russe eurent occupé le territoire septinsulaire, le désordre fut-il à son comble. Les nobles et leurs clients voulaient qu'on revint aux formes gouvernementales qui, si longtemps, leur avaient assuré la prépondérance; le peuple s'y refusait; partout l'intrigue était opposée à l'intrigue et la force à la force. Les nouveaux conquérants, que le progrès de l'humanité n'intéressait guère, épargnaient la faction qui leur promettait le succès. Les Turcs, nation à peu près démocratique, soutenaient la noblesse; les Russes se faisaient démagogues, croyant y trouver plus de profit. Tel a toujours été en Orient le système de cette dernière puissance: soutenir les mécontents, augmenter sa clientèle, jeter la perturbation au sein du pays qu'elle veut attirer dans ses filets, et nuire le plus possible à la Turquie, sa bonne alliée.

Les efforts du parti aristocratique l'emportèrent; le comte Antoine-Marie, son chef, rédigea et mit en vigueur une constitution calquée sur celle de Raguse. La Russie, prévoyant que la violence de cette réaction allait bientôt remettre tout en question, se hâta d'y donner les mains. Elle abandonna ses alliés les démocrates, et au mois de mars 1800 elle signa, conjointement avec le sultan et la Grande-Bretagne, une convention qui reconnaissait la validité de la constitution nouvelle et l'indépendance de la république septinsulaire sous la suzeraineté de la Porte. C'est ainsi que Corfou, Zante, Céphalonie, Ithaque, Sainte-Maure, Paxos et Cérigo furent la première portion de la Grèce qui recouvra son indépendance. Chefs de l'aristocratie victorieuse, les Capodistrias triomphaient. Tout paraissait devoir se soutenir ainsi quelque temps encore, lorsque, profitant de la guerre qui venait d'éclater entre elle et les Turcs, la Russie envoya douze mille hommes dans les Iles, dont elle se déclara seule protectrice, en leur octroyant une nouvelle constitution qui accordait aux alliés de l'empereur Paul, aux démocrates, une part, faible il est vrai, mais enfin une part dans le gouvernement de l'État.

On devait s'attendre à voir les Capodistrias suivre le parti vaincu; il n'en fut rien. Ils s'attachèrent avec enthousiasme au nouvel ordre de choses, et M. Jean Capodistrias, président futur de la Grèce, commença sa carrière politique par les fonctions de secrétaire d'État du gouvernement ionien. Il avait alors vingt-sept ans. Ses amis ont vanté le talent qu'il déploya en cette circonstance; mais la situation imposée à la république septinsulaire par la volonté armée de la Russie laissait peu d'espace à la capacité d'un homme d'État. Le jeu de la machine politique ne s'exécutait que sous l'inspection du pouvoir étranger, chargé à la fois de la défense extérieure, de la consolidation intérieure, de l'interprétation des actes constitutifs. Que restait-il donc à faire?

Le jeune secrétaire d'État de la république ionienne eut, dès son entrée en fonctions, des rapports nécessaires avec les agents reconnus ou secrets que la Russie entretenait dans les Iles et sur les côtes de l'Albanie. Il se lia aussi avec un certain Ignatius, prélat épirote, qui, persécuté par Ali-Pacha, s'était réfugié à Corfou. Cet évêque fit connaître à M. Capodistrias les chefs de Klephtes et les Armatolis, qui, tous les hivers, chassés par les neiges des hauteurs du Pinde et de l'Olympe, se réfugiaient à Corfou pour y passer en sûreté la mauvaise saison et reprendre au printemps, dans les parties montueuses du continent grec, leur vie errante et belliqueuse. Ces hommes, persécutés par les pachas, s'étaient habitués à tout souffrir plutôt que de renoncer à leur rude liberté et à l'espoir de chasser quelque jour les musulmans. Ce fut d'eux que M. Capodistrias reçut pour la première fois l'aveu de ces audacieuses espérances, dont la réalisation exerça plus tard tant d'influence sur son sort.

Depuis longtemps des révoltes partielles auraient dû avertir les Turcs du danger qui les menaçait. L'insurrection de la Morée en 1770, plus sanglante et plus significative peut-être que les précédentes, n'avait cependant produit aucune impression sur l'esprit des maîtres. Toujours apathiques après la victoire, ils s'étaient contentés de prendre quelques mesures pour repeupler la péninsule, mise à feu et à sang par les Albanais. Tels étaient leur aveuglement et leur indolence, que, même en 1818 et 1819, on chantait dans les rues de Constantinople les chants patriotiques de Righas, sans que la police y prit garde; on prétend que de riches Turcs et de grands fonctionnaires faisaient répéter devant eux ces hymnes, qu'ils trouvaient fort réjouissants.

Nous venons de nommer Righas. Jeune et poète, créateur de la première *hétairie*, ou association secrète ayant pour but de renverser le pouvoir du sultan et de chasser les Turcs de l'Europe, il adopta avec ardeur les principes de la révolution française, qui venait d'éclater, et noua des relations étendues dans la Grèce, à Constantinople et en Italie. Il allait partir avec ses compagnons pour exécuter son entreprise, quand il fut arrêté à Vienne par ordre du gouvernement autrichien, livré aux ministres ottomans et empalé dans le sérail. Cette première tentative, qui reposait tout entière sur les talents et l'influence du chef, fut ainsi anéantie; mais l'idée qui l'avait conçue était si profondément celle de la nation, que peu d'années après, vers 1806, une seconde *hétairie* se forma dans l'Italie septentrionale. La première s'était appuyée sur la révolution française; la seconde se donna pour appui le pouvoir de Napoléon, qui cependant n'eut connaissance de ses projets que vers 1810. Elle voulait opérer la délivrance de la Grèce, non de cette Grèce séquestrée du continent par la double chaîne de montagnes qui forme sa frontière, mais de la Grèce véritable, augmentée de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, de Constantinople et des côtes de l'Asie Mineure; en un mot, l'hétairie voulait reconstituer l'empire grec; projet gigantesque, mais praticable. Répéter que, sur aucun point du territoire conquis, les Turcs ne tiennent solidement au sol; que partout où ils se sont établis, principalement dans les pays chrétiens, ils n'ont fait que se superposer en dominateurs barbares aux races soumisses, c'est reproduire un lieu commun cent fois répété, mais dont les conséquences immédiates, par rapport à la Grèce, n'ont pas toujours été examinées avec une réflexion sévère et mûrie. Les Hellènes n'avaient jamais pu voir dans les Ottomans que des étrangers oppresseurs, et, le gouvernement n'exigeant de ses raïas que de l'argent, et les laissant du reste s'administrer à peu près comme bon leur semblait, le régime municipal, qui s'était

conservé parmi eux, irritait et vivifiait sans cesse le besoin de l'indépendance. Si l'on réfléchit en outre que toutes les lumières du pays se concentraient en eux, que l'industrie, la navigation, le commerce intérieur et surtout extérieur, se trouvaient dans leurs mains; que, sur les dix millions d'âmes qui peuplent la Turquie d'Europe, ils comptent pour sept millions; qu'enfin dans les îles, dans la Morée, dans les montagnes, certaines portions de la population grecque, telles que les Maïnotes, les Hydriotes, les Psariotes, les Souliotes, n'ont jamais perdu une indépendance, pénible à conserver sans doute et souvent attaquée, mais réelle, on cessera de répudier comme impraticable le plan des hétaires; on nous permettra de le constater ici pour la première fois dans toute son étendue.

Plusieurs des capitaines rouméliotes qui, par l'entremise de l'évêque Ignatius, connurent alors M. Capodistrias, appartenaient à la seconde hétairie; mais, s'il écouta l'expression de leur haine pour les Turcs, il ne fut point instruit de leurs projets: quelque affectueuses que fussent ses manières, on lui soupçonnait déjà pour la Russie un fonds d'attachement qui glaçait les confidences; on fut bientôt à même d'apprécier la sagesse de cette réserve.

La paix de Tilsitt ramena les Français dans les îles; le gouvernement national fut renversé, et la république régie comme dépendance immédiate de l'empire de Napoléon. M. Jean Capodistrias reçut l'invitation officielle de continuer à servir son pays; il refusa. Une somme considérable, offerte par l'empereur de Russie, fut au contraire acceptée; et, paraissant abjurer l'amour du sol natal, il s'embarqua sur un des derniers vaisseaux russes qui s'éloignaient de Corfou. Lorsqu'il traversa l'Italie, quelques hétaires contèrent le projet de l'initier à leurs desseins; leur chef s'y opposa, donnant pour motifs de cette répugnance le dévouement évident du comte à la Russie, ainsi que l'intérêt qu'ils avaient eux-mêmes à se placer sous la protection de la France; la proposition n'eut donc point de suite.

Arrivé à Saint-Petersbourg, M. Capodistrias fut immédiatement admis dans la diplomatie russe. Mais toutes les places étaient occupées, et l'on ne put l'employer qu'en qualité de simple attaché au collège des affaires étrangères, où, malgré l'amitié de M. de Romanzoff, chancelier de l'empire, il resta deux ans, confondu dans la foule et souffrant d'une inaction doublement pénible à sa juste ambition et à la prodigieuse activité de son esprit. Incapable de supporter plus longtemps cette position, il sollicita son envoi aux États-Unis, triste faveur qui l'eût éloigné de la sphère d'action présente. Il allait l'obtenir, quand le chancelier trouva et saisit l'occasion de l'envoyer à Vienne auprès de M. de Stackelberg.

C'était en 1811; nous n'examinerons pas curieusement si la défiance témoignée par l'ambassadeur au nouvel attaché était fondée; les besoins de la légation ne requéraient pas ses services: il n'avait pas été demandé. Cependant rien ne prouve que M. Capodistrias ait rempli, auprès de son supérieur, une mission secrète; l'amitié que celui-ci ne tarda pas à lui accorder infirme d'ailleurs les bruits répandus à cet égard. Quoi qu'il en soit, le comte ne fut pas occupé activement, et l'on se borna à lui demander des mémoires sur différents sujets relatifs à l'Orient, et plus spécialement aux chrétiens de ces contrées, dont les sentiments par rapport aux croyances occidentales sont peu compris de nos publicistes.

Ils supposent volontiers aux Levantins des haines religieuses qui leur sont étrangères, une horreur profonde du culte romain, et par conséquent des sympathies vives pour la seule puissance européenne qui appartienne à leur communion. Tel n'est point cependant l'esprit qui anime les chrétiens d'Orient. Depuis la ruine de

l'empire, les discussions théologiques qui l'ont perdu se sont éteintes ; même de couvent à couvent, et de moine à évêque, cette fatale polémique a complètement disparu. Le nom de chrétien sert en Orient de drapeau politique, et non de bannière religieuse. Toutes les races vaincues et opprimées s'y rallient : Grecs, Arméniens, Nestoriens, Latins, ne sont les uns pour les autres que des raïas de la Turquie. Quant aux subtiles controverses qui ont divisé leurs pères, personne ne les comprend plus ; nul ne se pose, vis-à-vis de l'Europe, en état d'hostilité religieuse et politique ; on l'admire au contraire, on voudrait, peut-être à tort, réédifier, d'après les modèles européens et trop servilement, l'état social que ces populations rêvent pour elles-mêmes. Persuadées que c'est en Angleterre, en France et en Allemagne que se développent avec le plus de liberté les principes féconds dont elles désirent l'application, c'est peut-être vers ces contrées qu'elles tournent le plus volontiers les yeux ; mais la religion n'entre pour rien dans les causes de leur sympathie. La Russie, qui professe la même religion, n'a pu obtenir que la haine des populations grecques. De toutes les puissances, c'est celle qui connaît le mieux l'Orient, celle qui s'est le plus constamment immiscée dans les affaires de ces régions, celle qui a dû proportionner le plus habilement ses efforts à la nature et au caractère des peuples. Dans le royaume hellène, son parti, malgré tant d'intrigues et de violences récentes, est peu nombreux et isolé ; dans les principautés de Moldavie et de Valachie, son nom est exécré, et, malgré les tentatives de l'hospodar Ghika, dont la scandaleuse élévation est son ouvrage, personne, même ceux qui lui sont vendus, n'ose avouer son patronage. En Servie, chaque jour détruit le peu d'influence qui lui reste. Que devient donc la puissance prétendue de ce prestige religieux ? Sous le point de vue ecclésiastique, les Russes devraient sans doute relever de Constantinople ; mais l'empereur a usurpé le pouvoir spirituel : les Grecs ont sur eux l'avantage de l'ancien fidèle sur le néophyte ; les Russes ne sont que des convertis.

Revenons à M. Capodistrias.

Le moment arrivait où le comte allait prendre un rôle actif dans les affaires. C'était au commencement de 1812. Une activité fébrile bouleversait alors toutes les chancelleries de l'Europe. L'Angleterre, pressée d'en finir, remuait ciel et terre pour sauver sa vie en écrasant son adversaire. Le traité de Bukarest venait d'être conclu ; la Bessarabie appartenait à cette Russie contre laquelle marchait Napoléon, et qui se croyait assez forte pour essayer le démembrement de la Turquie, tout en luttant contre son grand antagoniste. L'amiral Tchitchagoff, nommé au commandement de l'armée d'observation du Danube, avait besoin d'un homme habile pour conduire sous ses ordres les négociations que lui imposait officiellement le ministère impérial, et les intrigues ténébreuses dont on le chargeait en secret. Il pensa à M. Capodistrias, et le demanda au comte de Romanzoff, qui se souvint alors du jeune attaché de l'ambassade de Vienne, et qui, félicitant M. Tchitchagoff d'avoir fait un pareil choix, s'empressa de donner au comte l'ordre de quitter son poste, et de partir sur-le-champ pour Bukarest.

Il obéit, et se vit chargé tout à coup des travaux les plus divers et les plus importants. Tout en sollicitant l'alliance armée de la Turquie, ses efforts devaient tendre à attacher à l'empire russe les principautés de Moldavie et de Valachie, et à soulever les Serviens. Il fallait aveugler le divan sur ces démarches, intimider, séduire, entraîner les Moldovalaques. Son ami de Corfou, Ignatius, qu'il retrouva investi de l'archevêché de Bukarest, et protégé par les Russes, seconda les efforts du comte.

qui essaya en vain de soulever l'opinion en faveur de son gouvernement, et de placer l'usurpation qu'il méditait sous la protection d'une garde nationale. Des négociations si compliquées ne réussirent pas ; le corps militaire auquel il était attaché fut réuni à l'armée d'opération dirigée contre les Français ; et, lorsqu'il passa sous les ordres du général Barclay de Tolly, il fut appuyé auprès de ce nouveau chef par les vives recommandations de M. Tchitchagoff, qui rendit justice au mérite du jeune diplomate. Dès lors il prit part aux rudes campagnes de 1812 et 1813, rédigeant les proclamations, écrivant toute la correspondance, et transmettant les nouvelles à Vienne et à Constantinople. Lutzen, Bautzen, Leipsig, tonnèrent à ses oreilles, et lorsqu'il arriva à Francfort, où se trouvait déjà l'empereur Alexandre, il avait mérité de ce souverain une récompense qui ne se laissa pas attendre longtemps. Présenté par le général Barclay comme un homme dont les talents devaient inspirer toute confiance, il fut envoyé en Suisse en qualité d'agent secret.

Son associé dans cette mission fut M. le chevalier de Lebzelttern, député par l'Autriche. Tous deux devaient étudier l'esprit public des cantons, le diriger s'il en était besoin, le rendre favorable aux alliés, puis requérir simplement de la diète une stricte neutralité. Négociation fort épineuse : de nouveaux états, nés sous le pouvoir français, devaient naturellement redouter un ordre de choses ennemi peut-être de leur jeune isonomie ; Berne ne cachait pas son désir de reprendre Lausanne et le pays de Vaud ; les partis catholiques, protestants, démocratiques ou dévoués aux oligarques, s'agitaient dans les cantons. M. Capodistrias conjure toutes les difficultés, et attire à grand-peine la confiance des divers gouvernements locaux. Habitué aux agitations fébriles d'un petit État pressé par des intérêts plus puissants que les siens, il sait dominer à propos, et sans en avoir l'air, les discussions du pouvoir central ; enfin il vient d'obtenir cette neutralité, seul but de sa mission, seule demande qu'il dût présenter en l'appuyant de la promesse solennelle de respecter le territoire, lorsque son collègue reçoit une dépêche : les rois alliés requièrent le passage de leurs troupes à travers les pays de la confédération. C'était un de ces coups de tonnerre qui viennent de temps à autre donner un démenti foudroyant à la véracité des hommes d'État. Le chevalier de Lebzelttern insistait sur la nécessité de remplir ses instructions nouvelles ; le comte pensait, si ce n'est avec douleur, du moins avec embarras, à la foi jurée et si tôt violée. Sans ordre de sa cour, il comprit cependant que ne point se rallier à son collègue et le laisser agir isolément, serait faire soupçonner un manque d'harmonie fâcheux entre les puissances ; il accepta donc la solidarité du fait et signa la note de l'agent autrichien. Aussitôt le corps d'armée du général prince Schwartzenberg passa le Rhin au pont de Bâle, tandis que M. Capodistrias se rendait auprès de l'empereur pour lui exposer sa conduite et les motifs qui l'avaient dirigée. Alexandre le félicita de son heureuse hardiesse, et pour lui donner une preuve irrécusable de sa satisfaction, il le renvoya en Suisse, non plus comme agent secret, mais avec le titre d'ambassadeur. Le chef de chancellerie de l'armée du Danube avait fait en peu de temps un chemin rapide.

En effet, Alexandre avait pris un goût décidé pour le comte. Cet esprit d'une nature si particulière, que l'histoire n'a pas su le définir encore, s'attacha d'autant plus à M. Capodistrias, que le nouveau favori sut adopter à propos le ton mystique que M^{me} de Krüdner commençait à introduire dans le cercle intime du czar. Cette nuance d'ascétisme dans le langage ne contribua pas peu à lui gagner l'affection des Genevois ; leurs dispositions bienveillantes l'aiderent à mener à bien les projets dont la conduite lui était remise, et les titres de bourgeois des cantons de Vaud

et de Genève, pompeusement ajoutés par la suite à la longue liste de ses honneurs, dans les pièces diplomatiques qu'il signa, témoignèrent de son estime et de son affection pour ce pays. On lui doit cette justice, que pendant son séjour en Suisse il ménagea habilement tous les intérêts et acquit des droits à la reconnaissance des nouveaux états par les sentiments libéraux dont il fit preuve et dont il assura le triomphe. Mais il ne devait pas rester longtemps éloigné de l'empereur Alexandre, qui, impatient de le revoir, lui donna l'ordre de le rejoindre. Il arriva à Paris au moment où toutes les stipulations étaient arrêtées, le traité de Fontainebleau signé et la chute de Napoléon accomplie. M. Capodistrias blâma vivement les articles du traité; il s'éleva avec force contre l'imprudence du délai qui remettait à un congrès futur la discussion des intérêts compliqués que les états de l'Allemagne avaient à débattre après tant d'années de perturbation et une victoire à frais communs. Cette liberté d'opinion fut appréciée par Alexandre, et, au grand dépit des courtisans, il conféra l'ordre de Saint-Wladimir à celui qu'il nommait son ami; cependant il ne jugea pas à propos de le retenir longtemps auprès de sa personne, et, après avoir joui quelques jours de sa présence, il le renvoya à son poste.

À côté de l'abdication de l'empereur, une chute beaucoup plus humble ne fut point remarquée. Voisine de la grande catastrophe, cette ruine modeste, ensevelie dans ses débris, fut cependant pleurée en silence par un grand nombre de cœurs dévoués, et peut-être ses cendres pèseront-elles plus dans la balance de l'avenir que les lambeaux du trône impérial. La seconde hétéairie tomba avec Napoléon. Nous l'avons laissée au berceau en 1806. Depuis ce temps elle avait marché à grands pas; ses ramifications s'étendaient sur la Turquie entière; il y avait des hétéaristes dans le divan, Ali-Pacha en était entouré; l'empire français leur avait promis son aide, et, en 1814, lorsque les alliés entrèrent à Paris, 25,000 fusils, déposés à Corfou, allaient armer une population enthousiaste et altérée de liberté, dont une armée française aurait soutenu les efforts. Tout fut dissous; l'hétéairie se sépara une seconde fois, et les patriotes remirent à des temps plus heureux la réalisation de ces espérances que l'on n'abandonne pas une fois qu'on les a conçues.

Le congrès de Vienne venait de s'ouvrir et de livrer carrière à ces inextricables difficultés que M. Capodistrias avait prévues, et que, selon lui, l'on eût beaucoup mieux résolues dans les premiers enivrements de la victoire. Les têtes s'étaient refroidies, les intérêts seuls parlaient haut, et la discorde était près de sortir du chaos des questions relatives à l'avenir de la Pologne et de la Saxe, c'est-à-dire des réclamations les plus vives de la Prusse. Alexandre ne crut pas pouvoir se passer en cette circonstance de l'habileté de son ministre en Suisse. M. Capodistrias, adjoignant au prince Razomowski et à M. le chancelier Hardenberg, y trouva une nouvelle occasion de rendre à son souverain, et spécialement dans des discussions écrites, engagées par le plénipotentiaire anglais, des services qui n'étaient pas sans importance. Nous ne prétendons point suivre pas à pas les négociations épineuses dans lesquelles M. Capodistrias, souvent sans caractère officiel, joua un rôle considérable. Il prit part à la nouvelle organisation de l'Europe, et, lorsque Napoléon eut succombé à Waterloo, le talent du comte était un fait si bien établi, que son souverain n'hésita pas, malgré des oppositions de tous genres, à le nommer son plénipotentiaire pour les nouvelles négociations qui allaient s'ouvrir en France.

On sait comment la Russie se conduisit alors, son adroite modération, ses efforts de conciliation entre les fureurs de l'Angleterre et de la Prusse d'une part, et la France abattue et humiliée de l'autre; M. Capodistrias suivit avec habileté la ligne

que lui traçait la politique de sa cour. Cependant il est permis de croire, d'après le témoignage même de ses confidants, qu'il ne blâmait pas dans son for intérieur les ressentiments des puissances. Ami de l'ordre à tout prix, il comprenait et même partageait les rancunes de l'Europe contre la nation conquérante, et il eût mieux aimé que des expiations plus dures lui eussent été infligées. Néanmoins il s'acquitta scrupuleusement de la mission que lui confiait Alexandre; c'est lui qui, consulté par M. le duc de Richelieu qu'alarmait l'acharnement des alliés, conseilla l'envoi d'une lettre adressée par Louis XVIII au czar. On connaît cette lettre dont le ton est vigoureux et digne; le roi s'y montrait décidé à renoncer au trône plutôt que de se rendre à des exigences infamantes pour le pays. M. Capodistrias communiqua cette pièce à la conférence, en fit ressortir la vérité et la justice, et mit fin aux menaces arrogantes de deux nations d'autant plus irritées, qu'elles s'étonnaient de leur propre salut, et se voyaient avec surprise dégagées tout à coup de l'abîme où elles roulaient quelques mois auparavant, et dont elles n'avaient pas encore secoué la terreur.

Il faut placer au nombre des actes où l'influence de M. Capodistrias fut décisive la cession du protectorat des Iles Ioniennes à l'Angleterre. La Russie, à cette époque, ne pouvait guère laisser apercevoir des vues d'agrandissement personnel; tous ses alliés d'hier avaient les yeux sur elle; pleins de méfiance dans ses intentions, jaloux de sa prépondérance manifeste, ils ne laissaient d'autre rôle à sa prudence que cette modération chevaleresque dont le czar avait si habilement accepté l'honneur. Le ministre russe préféra-t-il les Anglais aux Autrichiens, ou ces derniers refusèrent-ils prudemment les Sept Iles, comme ils ont déjà refusé la Bosnie? c'est ce qu'il est difficile de démêler. Quoi qu'il en soit, la patrie de M. Capodistrias tomba sous le sceptre britannique; il donna, en cette occasion, à lord Castlereagh toutes les instructions qui pouvaient guider les nouveaux gouvernants, et s'applaudit hautement d'avoir placé sous le patronage de la nation industrielle par excellence un peuple qui ne pouvait vivre que par le commerce; raisonnement dont on pourrait contester la rigueur.

Peu favorable, dit-on, à l'idée de la sainte-alliance, fruit des méditations d'Alexandre et de M^{me} de Krüdner, M. Capodistrias fut cependant élevé au poste de secrétaire d'État, et, lorsque l'empereur retourna à Saint-Pétersbourg, il eut l'ordre de le suivre. Instruit par expérience des épreuves que lui réservait la jalousie moscovite, il chercha longtemps, mais en vain, à détourner cette résolution, et représenta à son souverain que ses services seraient plus utiles à l'étranger. Alexandre resta inébranlable, et le diplomate devenu ministre, adjoint à M. le comte de Nesselrode pour les travaux les plus importants du cabinet, se vit chargé personnellement de l'administration de la Bessarabie et des relations si difficiles à entretenir avec le royaume de Pologne. Son influence grandissait de jour en jour.

A peine arrivé à Saint-Pétersbourg, son frère, M. Viaro Capodistrias, était venu le joindre. Ce jeune homme, accueilli par Alexandre avec une distinction empreinte de l'affection que l'empereur portait au comte, fut invité par le monarque à accepter en Russie une place fort considérable. M. Capodistrias s'effraya des suites que pourrait avoir la faveur de son frère, et, redoutant la jalousie déjà inquiète de la noblesse russe, il força le comte Viaro à refuser et à partir sur-le-champ. On ne le voyait se parer d'aucun titre; il n'était rien et menait tout; on pouvait deviner, à la modestie de ses allures, le vif désir qu'il éprouvait de ne servir de but ni aux regards ni à l'envie. Au congrès de Vienne même, où sa participation avait été réelle.

il n'avait pris aucun titre officiel, et ce n'est guère qu'à Paris et dans les affaires de Suisse que l'on voit son nom paraître dans les pièces diplomatiques. Néanmoins il fit partie de l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, régla les différends qui s'étaient élevés entre la Suède et le Danemark au sujet de la dette nationale de la Norvège, et surtout termina seul les contestations dont le grand-duché de Bade était l'objet, lorsque la Bavière et l'Autriche voulaient s'en disputer les fragments.

Depuis la chute de Napoléon, les gouvernements n'avaient montré ni sagesse ni prévoyance; leur avidité aveugle pouvait les rejeter dans les désastres auxquels ils venaient d'échapper. Les chefs des États allemands semblaient surtout oublier l'impopularité qu'ils avaient encourue en déniaut aux peuples les libertés dont la promesse seule venait de décider la victoire; la révolution d'Espagne, les convulsions de l'Italie, les progrès de l'esprit libéral en France, les sociétés secrètes, fantômes qui, plus tard, parvinrent à les effrayer, ne leur semblaient pas assez menaçants pour que la Prusse renoncât à ses idées d'envahissement sur l'Allemagne méridionale, pour que l'Autriche abandonnât ses vues sur l'Italie centrale, pour que les petits États abdiquassent leurs plans ambitieux. Ainsi se détruisait l'harmonie, dont le simulacre était important à conserver en face de gouvernés tous les jours plus menaçants et plus forts. En vain la Russie s'efforçait-elle de calmer cette fièvre d'usurpation; elle ne parvint qu'à irriter la jalousie et la défiance du cabinet britannique. M. Capodistrias semble ne s'être fait aucune illusion sur ces difficultés; mais bientôt un intérêt plus cher et plus immédiat porta ses préoccupations vers l'Orient. Ici commence la période vraiment importante de sa vie politique.

Dès 1816, des patriotes grecs avaient repris l'œuvre déjà avortée deux fois de leur insurrection nationale. Une troisième hétéairie s'était formée; on avait adopté des serments nouveaux, des formules jusqu'alors inusitées. La deuxième hétéairie, qui comptait sur Napoléon, s'était formée en Italie; le siège de la troisième fut placé à Saint-Petersbourg; on espérait s'appuyer sur Alexandre. Righas, pour plaire aux démagogues français, n'avait parlé que de liberté; la deuxième hétéairie, sous l'influence napoléonienne, voulait reconstruire l'empire d'Orient, allié naturel de l'empire français; la troisième, se pliant aux idées du czar, et sentant le besoin de le flatter, mit en avant l'intérêt de la religion orthodoxe. Ces trois modes divers d'organisation insurrectionnelle prouvent évidemment que l'on s'embarassait peu des formes, et que le seul but réel que l'on voulût atteindre, était l'émancipation de la patrie.

Voilà donc l'hétéairie renaissante à Saint-Petersbourg sous la forme d'une croisade. Sans se voiler du mystère impénétrable dont s'était enveloppée l'hétéairie précédente, elle espérait demeurer longtemps cachée; et, si des circonstances funestes et imprévues n'eussent déjoué les intentions prudentes des chefs, elle se serait encore mûrie pendant une quinzaine d'années. Il était surtout nécessaire de répandre l'instruction parmi le peuple. Des écoles grecques existaient dès longtemps dans toutes les villes considérables; celle de Janina jouissait même d'une certaine réputation; beaucoup de jeunes gens allaient puiser en Europe une éducation qui leur rendait le joug des Turcs plus odieux; mais, comme tout cela était insuffisant, on forma en dehors de l'hétéairie la société avouée des *philomuses*, qui, sous la présidence de M. de Guilford et du comte Capodistrias, devait inviter les sympathies généreuses de l'Europe à concourir à une œuvre bienfaisante. Les *philomuses* recueillaient des souscriptions; les sommes perçues pour l'entretien des écoles pouvaient, en cas de besoin, échoir à l'hétéairie. On profitait ainsi des dispositions bienveil-

lantes de plus d'un grand personnage, que le but secret eût effrayé et éloigné.

M. Capodistrias se trouvait donc en quelque façon à la tête de l'hétairie; les agents russes qui se répandaient sur le territoire ottoman recevaient ses instructions. Au mot liberté, mystérieusement murmuré à l'oreille de chaque Hellène, les populations s'animaient : « Mais des armes, mais de l'argent, demandaient-elles, qui nous en donnera? — Le czar, répondait-on, » comme jadis on avait dit : L'empereur! Ce mot suffisait, et l'hétairie comptait un membre de plus. Pendant que toutes ces choses se tramaient, M. Capodistrias dirigeait la politique de la Russie à l'égard du divan de manière à donner grand espoir aux Hellènes. On fomentait les troubles de la Moldavie, on excitait les Serviens, on refusait d'exécuter les clauses du traité de 1812, et, tout en se jouant du sultan et de son impuissante colère, on ne manquait pas de protester de sa modération et de cacher à l'Europe abusée les enlissements projetés.

Mahmoud, que de si graves dangers eussent dû préoccuper, se mit en opposition avec la force même de son empire. Vieux et corrompu, l'Etat turc n'était plus assez vigoureux pour être sauvé par des réformes. Il y a des malades à qui l'on conserve un reste de vie à force de soins et de régime; tout remède héroïque les tuerait. Mahmoud s'attaqua aux janissaires; c'était s'en prendre à la nation. Il voulut saper le pouvoir de ses feudataires, de ceux qui remplissaient ses coffres et formaient ses armées; à la place d'un état de choses radicalement vicieux, il rêva l'éducation européenne de son peuple, et la Russie trouvait trop bien son compte dans de pareilles préoccupations pour essayer de s'y opposer. De cette époque datent les premières menées du divan contre Ali-Pacha de Janina.

Au moment où le congrès d'Aix-la-Chapelle venait de se terminer, M. Capodistrias prit le prétexte de sa santé et de son amour filial pour s'éloigner subitement de Saint-Pétersbourg et se rendre à Corfou. Il s'arrêta d'abord à Vienne, d'où, après des conférences secrètes avec M. de Metternich, il partit, comblé des témoignages d'estime de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, et se rendit à Naples, toujours pour raison de santé, puis enfin à Corfou, où son arrivée fut annoncée et proclamée dans les termes les plus pompeux. Il apportait à M. le comte Antoine-Marie Capodistrias, son père, une lettre du czar, conçue dans les termes les plus flatteurs, lettre qui fut insérée immédiatement dans la seule gazette ionienne, et dont les exemplaires furent répandus avec profusion par toute l'Épire et jusqu'en Morée. Les anciens chefs de Klephtes qui avaient connu jadis M. Capodistrias, les nouveaux capitaines qui s'étaient élevés pendant son absence, accoururent près de lui; dans ces réunions, on traita des chances de succès que présentait l'avenir de l'hétairie, des moyens de rendre son organisation plus compacte, enfin et surtout des secours que devait fournir la Russie, et de son attachement pour la cause grecque.

Mais, si le diplomate russe était en haute estime auprès des Armatolis épirotes, les dominateurs anglais ne le voyaient pas d'aussi bon œil. Le lord haut-commissaire, sir Thomas Maitland, celui-là même qui avait livré Parga, s'inquiétait beaucoup de ses démarches mystérieuses. L'ambition de la Russie, dont le comte de Liverpool avait dit, en 1791, qu'il fallait surtout surveiller la marche menaçante, effrayait de plus en plus le cabinet britannique, et il n'eut de repos que lorsque M. Capodistrias eut quitté les Iles. Celui-ci avait annoncé son arrivée à Naples; changeant brusquement d'itinéraire, il débarqua à Venise, et vint passer le mois de juin tout entier près de Vicence, à Valdagna. Là, tout en prenant les eaux, il se consultait avec l'archevêque Ignatius, qui avait quitté Bukarest à la suite des Russes et s'était retiré en Italie.

où il vivait d'une pension de l'empereur, sans cesser de servir ardemment la cause de l'hétairie.

Le 10 juillet, le comte se trouvait à Paris, où son arrivée mit toute la diplomatie en mouvement. M. le duc de Richelieu quitta sa retraite pour le voir; le roi lui accorda plusieurs audiences, et il eut avec M. le duc Decazes de longues et fréquentes entrevues. Il sortait peu, ne se montrait nulle part, continuait à être uniquement occupé de sa santé, et désespérait la curiosité des journaux par le mystère dont il prenait soin de s'entourer. Il paraît qu'il n'y eut entre lui et le gouvernement français que des explications amicales au sujet de la conduite que M. Pozzo di Borgo avait tenue envers un ministère qu'il n'aimait pas. Après être resté environ un mois à Paris, M. Capodistrias partit pour Londres, où l'on suppose qu'il employa son séjour à des essais de négociations en faveur des Iles Ioniennes. Si ces essais furent tentés, ils restèrent sans résultats, et le gouvernement protectoral ne se relâcha en rien de sa rigueur. Le comte traversa Copenhague, et arriva enfin en octobre 1819 à Varsovie, où l'empereur était venu présider à l'ouverture de la diète de Pologne. Tel est le rapide itinéraire de ce voyage, qui excita la curiosité de l'Europe. Chaque parti l'attribua à l'intérêt que la Russie prenait à ses affaires; car la Russie était le pouvoir que chacun était tenté d'invoquer. Pour ceux-ci, le comte était un allié secret du carbonarisme; pour les autres, un soutien né des opinions absolutistes. Deux mois après son départ de Corfou, une insurrection éclata dans l'île de Sainte-Maure. Elle fut promptement réprimée; mais le gouvernement anglais réclama avec aigreur contre les intrigues du cabinet russe. Après beaucoup de bruit, les récriminations cessèrent, et tout parut oublié. Les cabinets, d'ailleurs, avaient de si justes sujets de rester unis! Les novateurs se remuaient en tous lieux: l'Espagne venait de se soulever, Naples se donnait tumultueusement une constitution. Les libéraux pré-tendaient compter M. Capodistrias parmi leurs défenseurs. En effet, il était beaucoup question de l'affaiblissement de son crédit. Une nouvelle phase allait s'ouvrir dans l'existence multiple du comte.

Le congrès de Troppau, transféré depuis à Laybach, commença ses travaux, et la révolution de Naples fut écrasée malgré l'opposition du comte, qui se déclara ouvertement le défenseur des idées constitutionnelles. A peine cette difficulté est-elle résolue tant bien que mal, que le Piémont s'insurge. Autres efforts de ce côté, autres protestations d'intérêt de M. Capodistrias. On se dit qu'il est disgracié ou près de l'être; on le plaint, on l'admire, et cependant, grâce à son heureuse coopération, les affaires de l'hétairie avaient marché à grands pas.

Très-nombreux dans l'Épire, les hétairistes étaient parvenus à obtenir d'Ali-Pacha la création d'un corps de troupes disciplinées à l'européenne, qui, formé d'hétairistes du quatrième degré ou de la dernière classe, devait être commandé par un homme dévoué à la cause de la liberté et servir de noyau à l'insurrection hellénique. Contre toute probabilité, le temps manqua pour l'accomplissement de ce projet. Mahmoud, en attaquant Ali-Pacha, se chargea de hâter l'explosion de la révolte. En 1820, il fit marcher ses troupes contre son vassal, qui, trompé par tout le monde, égaré par de perfides conseils, trahi par les chefs de ses bandes, fut réduit à s'enfermer avec ses trésors dans la forteresse de Janina. Le bras qui maintenait la Grèce sous le pouvoir du sultan était donc brisé. La guerre civile occupait toutes les forces des Ottomans; les exactions d'Ali ne devaient plus alimenter les caisses du sérail; l'occasion était meilleure qu'on n'eût jamais dû l'attendre. Des traitres, en vendant une partie des secrets, précipitèrent encore un soulèvement

que l'on savait être prématuré. Les principaux hétéairistes se réunirent, et l'élection d'un chef fut la dernière mesure qu'ils discutèrent. La délibération fut longue, comme on peut le penser. Position influente, réputation d'honneur et de talent, dévouement à toute épreuve, telles étaient les qualités nécessaires au chef nouveau. Deux hommes seulement parurent les réunir, M. Capodistrias et le prince Alexandre Ypsilantis. L'on résolut que celui des deux qui accepterait serait reconnu chef de la révolution,

M. Capodistrias reçut fort mal les envoyés et repoussa leur offre ; il blâma avec hauteur la résolution qu'on avait prise, et, ne voulant pas écouter les motifs qui la justifiaient, il déclara que désormais il renonçait à servir l'hétéairie. Le prince Ypsilantis, moins difficile, accepta les pouvoirs dont on l'investissait, et se rendit immédiatement en Moldavie, où il commença cette campagne dont la conduite et l'issue furent si désastreuses pour la population du pays qu'il prétendait délivrer.

A la même époque, il se passait sous les murs de la forteresse de Janina un événement singulier qui est resté inconnu et qui pouvait changer totalement l'avenir de l'insurrection grecque en rendant l'hétéairie maîtresse des trésors d'Ali-Pacha.

L'armée turque qui l'assiégeait, et dont les forces montaient à cinquante-cinq ou soixante mille hommes, se composait, selon la coutume, des éléments les plus hétérogènes. Outre les contingents des provinces du centre, on y voyait des bandes albanaises dont les capitaines avaient été entraînés à combattre Ali-Pacha par des motifs de cupidité ou de vengeance, et sept cents Souliotes, gagnés par la promesse de rentrer en possession de leur territoire. La mésintelligence s'introduisit bientôt dans cette multitude. Ismaïl-Pacha, qui la commandait, retarda sous divers prétextes la cession de la forteresse de Souli, et les malheureux exilés, s'apercevant qu'on les jouait, en conçurent un vif ressentiment. De leur côté, les Arnauts, ennuyés de la longueur du siège, et toujours inconstants, se refroidissaient pour la cause qu'ils avaient embrassée. Trois des principaux hétéairistes de l'Épire conçurent alors le dessein de faire coopérer le vieux despote lui-même à la délivrance de la Grèce.

Ils descendirent des hauteurs du Pinde, et se rendant au camp d'Ismaïl, sous le prétexte de se joindre à ses troupes, ils commencèrent à fomenter la discorde qui existait dans l'armée. En même temps ils entretenaient des intelligences avec la forteresse de Janina, dont la garnison était aux abois et qui accueillit avec empressement l'espoir d'une prochaine délivrance. Chaque soir, deux des hétéairistes, assis dans leur tente, faisaient apporter du café, des pipes, des liqueurs, et réunissaient les capitaines albanais et tous ceux qui voulaient prendre part à leurs divertissements : ils passaient la meilleure partie de la nuit à boire et à voir danser des bohémiens : pendant qu'ils occupaient ainsi l'attention, le troisième hétéairiste, traversant les avant-postes déjà séduits, entrait dans la forteresse, d'où il ne sortait qu'au jour. Si par hasard un indiscret venait à demander : Où donc est Alexis Noutzos ? — Ne voyez-vous pas, lui répondait-on, que, fatigué des plaisirs de la soirée, il se sera couché dans quelque coin ? — L'indiscret était éconduit de cette façon, et dans tout le camp on vantait la bonne humeur des trois Grecs. Ils s'étaient ainsi assurés de trois mille hommes environ ; ils avaient déterminé les Souliotes à rompre avec Ismaïl-Pacha, et ceux-ci s'étaient retirés dans la montagne à quatre ou cinq heures de marche. On était convenu avec Ali qu'à un signal donné par une fusée lancée du haut du château, les canonnières des batteries de siège tourneraient leurs pièces contre le camp. Les Souliotes devaient accourir alors, et les Albanais attaquaient aussitôt le reste de l'armée ; les troupes d'Ismaïl une fois dispersées, les vainqueurs

conduisaient Ali avec les cinquante millions qui formaient son trésor dans la forteresse de Souli. Là se terminait l'œuvre de la conjuration pour les Arnauts et commençait une nouvelle conspiration en faveur des Hellènes, qui, maîtres de la personne d'Ali et de la place, au moyen d'une garnison dévouée, s'emparaient de ses trésors et les employaient au succès de leur cause.

Tout était prêt. La conjuration devait éclater le samedi soir, lorsque l'un des conjurés, Omer-Bey-Brioni, reçoit de Constantinople un firman qui l'élevait à la dignité de pacha. Il va trouver ses complices, leur promet qu'il ne les trahira pas, mais les engage à ne plus compter sur lui, et les avertit que, s'ils poursuivent leur projet, il se verra forcé de les combattre. Malgré cette défection, on ne voulut pas reculer. Cependant le sort semblait s'être déclaré contre l'entreprise : soit erreur, soit précipitation fatale, Ali-Pacha donne le signal le vendredi soir, au lieu d'attendre le samedi, et sort avec deux mille hommes qui lui restent. Les troupes gardant les batteries se joignent à lui; mais les Souliotes, ignorant ce qui se passait, ne paraissent pas, les Albanais ne bougent pas davantage, et le pacha, repoussé avec une perte considérable, est rejeté dans sa forteresse.

Le soupçon s'était éveillé; les trois hétaires durent renoncer au plan qu'ils avaient combiné. Chacun d'eux rentra dans son canton, pour se placer à la tête de ses concitoyens; ils mirent eux-mêmes le feu à leurs maisons, et, préluant ainsi à leur héroïque communauté de misère, firent éclater l'insurrection, qui se manifesta à la fois dans la Moldavie, le Péloponèse et l'Épire.

Lorsque les plénipotentiaires de Laybach apprirent ces mouvements, leur consternation fut profonde. Elle attestait leur ignorance de l'état de l'Orient et le peu de soin que les puissances avaient pris de s'en informer. Un cri général s'éleva contre la Russie : on l'accusa d'avoir fomenté l'esprit de révolte; on prétendit que ses projets contre la Turquie étaient avérés; on nia sa bonne foi, on accusa de mensonge les protestations pacifiques qu'elle ne cessait de mettre en avant depuis 1815. Le czar, effrayé par ce tumulte, désavoua Ypsilantis; tous les organes de sa politique prodiguèrent les invectives et les reproches aux insurgés; il alla même jusqu'à offrir sa coopération au divan, que des preuves manifestes avaient suffisamment édifié sur ses intentions. Quant à M. Capodistrias, il ne tarissait pas en témoignages de douleur et de regret, et, confirmant de toute sa force les assurances données par son souverain, il rédigea lui-même l'acte qui désavouait le général Ypsilantis. « La cour de Russie, disait-il, n'était pas moins consternée que les autres puissances: d'ailleurs l'hétairie n'avait rien de commun avec les sociétés secrètes, armes si redoutées dont se servaient les novateurs, et il eût été fort inexact de confondre une institution parfaitement innocente avec des associations justement détestées. » C'est ainsi qu'en cherchant à disculper son gouvernement, il n'oubliait pas d'appeler sur les Hellènes la compassion des souverains. Bref, au milieu des protestations russes, des reproches, des élans de regret, et des dénis de connivence, le congrès de Laybach, ne sachant plus auquel entendre, ne conclut rien, se sépara, et laissa les choses suivre la route que leur ferait prendre la fortune.

Cependant une nouvelle réunion de plénipotentiaires devait s'assembler à Vérone. La Russie, dans cet intervalle, ne perdit pas son temps, et chercha par mille moyens à persuader, d'abord aux Grecs, qu'elle ne les abandonnait pas (en effet, M. de Strogonoff agissait pour eux à Constantinople), puis à l'Europe, qu'elle ne prenait aucune part à ce qui se passait. Les Grecs avaient créé un gouvernement national. Les principes démocratiques les plus larges en étaient la base: une longue habitude

avait conservé dans l'esprit du peuple l'intelligence des formes municipales, un régime constitutionnel ne fut donc pas, par la suite, une importation complètement étrangère et en dehors des idées du peuple.

M. Capodistrias continuait son double rôle. Au nom de l'humanité, il supplia la Porte de mettre fin aux massacres, et cet ultimatum fut appuyé de la menace de rappeler l'ambassadeur russe. Le sultan, aveuglé, ne vit pas le précipice vers lequel l'entraînait la Russie; il ne voulut rien entendre, et tous rapports furent rompus entre lui et Saint-Pétersbourg. « Vous voyez bien, disait M. Capodistrias aux puissances, que nous sommes les champions de la philanthropie. Notre conduite est éclatante d'abnégation. » Néanmoins la situation devenait fort difficile pour le comte; les Grecs s'indignaient contre la duplicité de la Russie. A leur tour, ils ne voulurent plus entendre parler d'elle. Le diplomate clairvoyant quitta toute participation aux affaires, sacrifiant ainsi le présent à l'avenir. Chacun cria au miracle: mais on nous permettra d'analyser ce prodigieux dévouement.

Dans les premières années de sa carrière, mettant ses talents au service de la Russie, M. Capodistrias les consacre à poursuivre le but qui lui est indiqué, sans autre pensée que de servir qui l'emploie. A peine l'hétairie est-elle née, sa conduite se couvre de plus de mystère, et acquiert plus d'importance. Corfiote, et pouvant se dire Grec, comme un Belge peut se dire Français, il se crée tout à coup des devoirs patriotiques auxquels il n'avait jamais songé jusque-là. Russe et Hellène, il combine les intérêts du czar avec ceux de la Grèce, sert deux maîtres, reste ministre; puis, aussitôt que cette position n'est plus officiellement tenable, il quitte la Russie, mais sans briser ses relations avec elle. Il n'est plus le secrétaire d'État d'Alexandre, mais il est toujours son ami, et il ne rompt que temporairement les liens qui l'attachent à son service. C'est seulement alors qu'entrévoyant l'avenir de l'hétairie, il donne de la suite à ses efforts, veut plaire aux libéraux, et se lie à leurs espérances. Est-il déraisonnable d'admettre que M. Capodistrias ait caressé de loin des idées dont sa haute position rendait déjà la réalisation possible?

On était en 1822. Le congrès de Vérone s'ouvrit. Les affaires de la Grèce n'y furent point traitées. On paraissait craindre de toucher cette question, à l'heureuse solution de laquelle une seule puissance, la France, s'est montrée invariablement favorable. Retiré à Genève, M. Capodistrias entretenait des relations très-actives avec l'empereur Alexandre et les Hellènes; il écrivait en faveur de ces derniers à tous les personnages éminents, sur l'esprit desquels d'anciennes relations pouvaient lui donner quelque influence, et propageait, par tous les moyens, sa réputation d'ami dévoué de la Grèce. On a avancé qu'il était resté complètement étranger aux vicissitudes gouvernementales et aux discussions de ce pays. Pour nous, nous savons de science certaine (et aucun Grec ne nous démentira) que, dès 1824, au congrès d'Astros, les agents de la Russie et le petit nombre de ceux qui s'en disaient les partisans, s'agitaient pour placer M. Capodistrias au pouvoir. M. Capodistrias, à la même époque, présidait une société secrète, formée en faveur de la Russie par lui, MM. de Stourdza et Ignatius, société qui n'est point détruite, et dont l'existence s'est révélée encore il y a quelques mois.

Aux premiers élans, aux élans héroïques de la révolution, à ce brillant enthousiasme qui l'avait animée à son aurore, avait succédé une sorte de découragement. Au lieu de reconstituer l'empire, on se maintenait à grand-peine dans quelques coins de la Morée et de ce que l'on nomme aujourd'hui la Grèce orientale et occidentale. On s'était révolté trop tôt. La guerre civile, fléau inséparable de toutes les révolu-

tions, avait augmenté les malheurs de l'armée ; la famine vint mettre le comble à l'infortune générale. L'argent, les vêtements, le pain, tout manquait ; les chefs du gouvernement n'avaient pas un écu pour payer leurs courriers. Cependant les gouvernants d'Europe discutaient longuement si l'on parlerait de ces malheureux dans les congrès, et nombre de gens, ne se doutant pas que des hommes mourant de tous les genres de mort pour leur liberté ont droit à quelque pitié, les accusaient de piraterie et de pillage.

Les Grecs étaient des pirates ! Cela est vrai. Les bâtiments anglais et autrichiens n'avaient pas imaginé de commerce plus honnête que de fournir aux Turcs des armes et des munitions. Les Ottomans se trouvaient-ils acculés sur le bord de la mer et prêts à mettre bas les armes, aussitôt des navires européens accouraient et prenaient à bord les vaincus pour les jeter en dévastateurs sur une autre plage. Lorsque les forces égyptiennes, réunies à Alexandrie, furent sur le point de passer en Grèce, elles nolisèrent cent cinquante bâtiments autrichiens et anglais. Les Hellènes n'avaient déjà que trop d'ennemis ; le désespoir leur inspira le fameux acte qui déclarait que l'équipage de tout bâtiment porteur de troupes ou de munitions serait passé au fil de l'épée. Ce moyen eut un plein succès. Les deux tiers des bâtiments déjà nolisés se retirèrent, et Ibrahim, retenu en Égypte six mois de plus qu'il ne l'avait pensé, laissa aux Grecs le temps de se préparer à le recevoir.

Les capitaines volaient l'argent du gouvernement, disait-on ; ils demandaient la paie de deux cents hommes et n'en entretenaient que quatre-vingts. Mais comme le gouvernement passait quelquefois six, dix ou douze mois sans donner de solde, il fallait que les capitaines ne laissassent pas leurs troupes se débander, ou les payassent de leurs propres deniers. De telles gens, a-t-on affirmé encore, ne méritaient pas l'indépendance.

Quoi qu'il en soit, on avait enfin consenti à s'occuper des Grecs ; l'Angleterre et la Russie avaient donné l'exemple, tout en s'observant l'une l'autre. La Russie proposait l'érection de trois hospodarats dans les provinces qui avaient secoué le joug ottoman. Cela suffisait, selon elle, pour terminer aisément et complètement les débats : l'Europe n'en crut rien. L'exemple des pays moldo-valaques prouvait que cette proposition n'était pas sérieuse. L'Angleterre, à son tour, avait été tentée d'accepter l'offre des Grecs, qui lui demandaient son protectorat et le prince Léopold de Saxe-Cobourg pour les gouverner. La jalousie universelle s'y opposa. Alors eut lieu l'intervention régulière des trois puissances, puis la guerre de la Russie contre la Porte, guerre où le sultan vit s'anéantir la jeune armée qu'il venait de former à si grande-peine et que semblait redouter le czar, puis la fatale bataille de Navarin, sur laquelle tout a été dit.

Cependant les Grecs, au milieu des protocoles et des maladresses des puissances, s'affaiblissaient de jour en jour. Le moment était venu de prendre une résolution énergique qu'on avait différée tant qu'on avait pu. L'assemblée nationale se réunit à Trézène et décida que, les différentes formes du pouvoir exécutif qu'on avait essayées jusque-là n'ayant pu imprimer aux affaires une direction convenable, on concentrerait l'autorité dans les mains d'un seul. Mais quel serait ce chef unique ? Nul des hommes remarquables qu'avait produits la révolution ne dominait assez ses collègues pour éteindre leurs rivalités. Le comte Roma de Zante, recommandable par de grands services, fut proposé ; malheureusement le comte n'avait aucune relation avec l'étranger, et il fallait arracher enfin la Grèce à son profond isolement. M. Capodistrias, toujours prôné, exalté par ses agents, se trouva le seul que l'on pût

élire. Chacun fit taire ses répugnances, le député de l'armée le recommanda lui-même au choix de ses puissants commettants, et M. Capodistrias, touchant le but qu'il poursuivait depuis tant d'années, fut élu président de la Grèce.

Ce résultat était-il prévu? le lui avait-on annoncé? — Oui, sans doute. — Avant qu'il eût pu en recevoir la nouvelle, il s'était éloigné brusquement de Genève, et s'était mis en route pour le Nord. La notification du décret de l'assemblée de Trézène lui arriva à Berlin, et parut lui causer une surprise extrême. Il ne concevait pas qu'on eût pensé à lui; il écrivait sur ce ton à tous ses correspondants: « Pressé, ajoutait-il, par le besoin d'être utile, n'ayant en vue que les intérêts de Dieu, des Grecs, de l'humanité, il se faisait violence; il consentait à être élu. » Mais, tout en remerciant l'assemblée nationale de l'avoir choisi, il déclara qu'il soumettrait au peuple quelques conditions d'où dépendait tout à fait et en dernier ressort son acceptation ou son refus. On était forcé de subir aveuglément toutes ses exigences, et il savait bien que ses propositions étaient des ordres.

Il se rendit à Pétersbourg, où il ne fit pas un long séjour. Ses instructions, il les avait, d'avance et de longue main, reçues et commentées; l'empereur Nicolas le combla des témoignages de sa faveur, puis le laissa partir pour Londres, où il parut s'occuper exclusivement des intérêts des Grecs. Partout il ranima l'ardeur et la bonne volonté des comités philhelléniques; les promesses abondaient dans sa correspondance avec la Grèce et ses amis, et venaient aussi relever le courage de la nation. « Il était prêt à conclure un nouvel emprunt, disait-il; l'argent n'allait plus manquer; il devait débarquer avec des munitions de guerre, des secours plus précieux encore : trois mille hommes bien armés, bien commandés, levés, avec l'assentiment des trois puissances, en Suisse et en Allemagne, allaient recruter l'armée, sous sa conduite. » La joie régnait en Grèce, quand on apprenait qu'à Paris le président élu avait été bien accueilli des ministres, bien reçu par le roi. Tout le monde reprenait confiance; une vie nouvelle allait commencer, et le gouvernement national, enfin reconnu par l'Europe, ne pouvait manquer de garantir à la nation une existence qu'elle avait si chèrement payée. Il est vrai que le ministère britannique, toujours hostile à la nomination de M. Capodistrias, eut peine à laisser désarmer ses méfiances, et que le comte ne put réussir qu'à demi à calmer les inquiétudes de ce gouvernement soupçonneux. Dans le séjour assez long que le président de la Grèce fit à Londres, à Paris et en Italie, on a, par sa correspondance même, le témoignage du peu d'estime qu'il se plut dès lors à afficher pour la nation qu'il allait gouverner. Lui seul pouvait, annonçait-il, faire cesser la piraterie et discipliner un pays barbare, il demandait qu'on le plaignît de la rude tâche qu'il allait entreprendre. Il ne cachait pas son mépris pour tous les chefs de la nation. Chez un homme politique aussi habile, cette conduite pouvait passer pour une grande faute; chez un patriote, elle mériterait un nom plus sévère.

Enfin, après bien des retards, l'ex-ministre du czar s'embarqua, mais seul, sans l'argent, sans les troupes qu'il avait promises, et sur lesquelles on comptait. Son dessein était de débarquer à Égine, siège du gouvernement; une tempête jeta hors de sa route le *Warspite* qui le portait, et, l'amenant devant Nauplie, le rendit témoin d'un fait que l'on a rapporté d'une manière fort peu exacte.

La ville de Nauplie était alors au pouvoir de trois chefs : le capitaine Théodore Grivas s'était emparé de la forteresse, appelée le Palamidi; le capitaine Jean Stratos occupait un quartier qu'il avait fortifié, et le chef du parti rouméliote, avec une quarantaine de palikares seulement, tenait plusieurs maisons. Placés entre ces trois

camps, les habitants de la ville, inquiets et affamés, restaient plongés dans la plus affreuse misère. Le gouvernement expirant, jaloux de l'influence du général Colettis, attisait la discorde qui existait entre les deux capitaines, persuadant à chacun d'eux que son rival était soutenu par le général, et au peuple que, s'il mourait de faim, c'était encore à Colettis qu'il devait s'en prendre. L'avant-veille de l'arrivée fortuite du président, la populace, excitée par les deux capitaines, entoura la maison de M. Colettis en poussant des cris de mort. Le général sortit de sa maison, marcha au-devant de l'émeute, et eut peu de peine à calmer sa fureur. Il profita de ce moment d'ascendant pour se rendre auprès de Stratos, lui révéla les intrigues au moyen desquelles on semait la désunion entre lui et Grivas, et, après avoir convaincu l'un et l'autre, il les fit consentir à une entrevue dont le résultat fut pacifique. On ne parla plus de bombarder la ville, et la paix était rétablie quand M. Capodistrias arriva. Le tumulte dont il avait failli être témoin fit sur son esprit la plus vive impression. Il pria M. Colettis de maintenir avec soin cette paix chancelante, et le remercia de ses efforts antérieurs; puis, assez mécontent de ce premier coup d'œil jeté dans les affaires domestiques de la Grèce, il fit voile pour Ègine, où il arriva vers le milieu de janvier 1828.

A peine débarqué, il vit se presser autour de lui tous ces vaillants chefs et ces primats qui avaient présidé à la guerre de l'indépendance, et qui ne devaient leur influence sur l'esprit de la nation qu'aux sacrifices faits si souvent pour elle. Au maintien gardé par cette foule de notables accourus pour entourer, mais aussi pour connaître et étudier le chef qu'ils s'étaient volontairement donné, il eût dû comprendre quel serait son rôle nécessaire, celui d'un mandataire, et non pas celui d'un maître. On était heureux de le voir en Grèce. Les différents partis, dont la jalousie n'avait pas voulu se courber sous la loi d'un égal, se mirent avec empressement aux ordres d'un pouvoir qui ne choquait aucun amour-propre, et qui pouvait et devait employer et récompenser le patriotisme de chacun. Le président se trouvait dans une position rare pour un homme d'État : tout le monde était prêt à lui obéir.

Avant même qu'il eût quitté la frégate anglaise qui l'avait amené d'Ancône, il avait déjà ses sympathies russes, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient. Devant plus de soixante personnes, il affirma que ce n'était ni de la France, ni du cabinet britannique, qu'il fallait attendre des secours réels, mais seulement de la généreuse et puissante Russie; déclaration publique, imprévue, inutile, généralement désapprouvée, d'autant plus inconvenante, que, sur le bâtiment anglais, il avait été comblé d'égards pendant la traversée.

Le lendemain de son arrivée, on procéda à son installation, et, conformément à la constitution de Trézène, le nouveau président fut invité à jurer le maintien de l'indépendance hellénique. Il refusa, sous prétexte qu'il ne pouvait promettre de conserver un état de choses qui n'existait pas, et qu'il attendait l'assentiment des puissances européennes. Il repoussa de même la constitution qu'on invoquait, et exposa ses idées gouvernementales; elles étaient simples. En lui seul devait résider le pouvoir, jusqu'à la prochaine assemblée nationale qu'il promettait de réunir au mois d'avril. La chambre législative, créée par la constitution, sanctionna les résolutions anti-constitutionnelles du président, et fut dissoute. Appelé comme dernière ressource, il voulut être maître, maître absolu : il le fut.

Qu'une seule réflexion précède l'exposé de la carrière administrative du diplomate russe. L'assemblée de Trézène, qui avait fait la constitution, avait nommé

M. Capodistrias à la présidence. Infirmier un des deux pouvoirs, c'était enlever toute légitimité à l'autre. M. Capodistrias se plaça dès l'abord dans une position extralégale, en refusant le serment de maintenir l'indépendance, qui, disait-il, n'existait pas en Grèce. Que venait-il donc y faire lui-même? Le sol sur lequel il marchait pouvait sans doute lui être ravi quelque jour par les soldats d'Ibrahim; mais, tant qu'un des défenseurs de la liberté restait debout, la patrie gardait son indépendance, et ce n'était pas à lui de le reconnaître. Un jeu de mots servit de porte à M. Capodistrias pour entrer dans l'arbitraire.

Le voilà libre de toute entrave morale. Cependant, inconnu dans le pays, ne tenant les fils de rien, il fut obligé d'appeler autour de lui, à son corps défendant, ces chefs sur lesquels il sentait bien que son autorité reposait. Il en réunit quelques-uns dans une sorte de conseil d'État, mais il ne leur accorda que voix consultative. Ce corps était divisé en trois sections de neuf membres chacune, une pour les finances, une pour l'intérieur, la troisième pour la guerre. Les présidents de chaque section étaient MM. Mavromichalis, Zaimi, Conduriottis, *Panhellenium*, tel est le nom qu'il donna à l'ensemble. Les trois secrétaires formaient le ministère. Enfin, en dehors de cette assemblée de conseillers, se plaçait un secrétaire d'État, intermédiaire entre elle et le président, et c'est dans la personne de ce dernier que se concentrait tout le pouvoir.

Pour satisfaire aux demandes réitérées des cabinets protecteurs, M. Capodistrias s'occupa d'abord de la piraterie. Il n'y avait qu'une voix sur son inutilité et ses effroyables abus, et personne ne songea à la soutenir. M. Mavrocordato partit pour Grabousa en Candie, son principal foyer, et aussitôt elle cessa. L'Europe admira l'influence immense du président; celui-ci dut reconnaître le pouvoir personnel de son mandataire.

Cependant les troupes, qui depuis longtemps n'avaient pas touché leur solde, étaient à charge aux pays dans lesquels elles se trouvaient cantonnées. Presque entièrement composées de Rouméliotes, ces bandes étaient sur le sol du Péloponèse sans patrie et sans autre ressource que leurs armes et leurs services. On songea à les organiser de manière à pouvoir payer chefs et soldats, chacun selon son grade et en assurant les droits de l'avancement. Mais un grand obstacle s'opposait à l'exécution de ce projet; la haine des palikares pour le service régulier les remplissait de méfiance contre une organisation à laquelle peut-être on chercherait à les plier un jour. Pour obtenir l'assentiment des Rouméliotes, il fallait trouver un homme en qui ils eussent toute confiance. M. Colettis, que le président n'avait pas jugé à propos d'appeler auprès de lui, et que tout le monde lui désignait, fut enfin mandé, et reçut la mission d'organiser les Rouméliotes en chiliarchies, ou corps de mille hommes, commandés chacun par un colonel. La chiliarchie se décomposait en fractions comme nos régiments. Là s'arrêtait la similitude; le soldat conservait ses anciens rapports avec les chefs et gardait son indépendance. En un mot, la mesure qu'adoptait le gouvernement était moins militaire que fiscale. C'était ce qu'il s'agissait de persuader aux troupes. M. Colettis arriva au camp de Trézène, où l'on avait réuni quatre mille hommes. Les chefs se rendirent près de lui pour le complimenter. On causa de la guerre, du nouveau gouvernement, de tout, excepté du but spécial de la mission. Le lendemain, l'envoyé du président rendit les visites qu'il avait reçues; il alla d'abord chez le général Tzavellas, un des héros de Missolonghi, un des hommes les plus considérés de l'armée. Il s'adressa au patriotisme du chef rouméliote, et il obtint de lui que, renonçant à son grade, il accepterait

le commandement d'une chiliarchie avec le titre de colonel. Après un pareil exemple, quel chef eût osé se montrer récalcitrant? Ce que Tzavellas avait fait, ce que le général Colettis conseillait, tout le monde se résigna à le faire, et en huit jours cette nouvelle organisation, jugée à l'avance impraticable, était achevée. M. Colettis revint aussitôt à Égine, où il rendit compte de sa mission.

Le président s'occupait alors de divers points de politique intérieure, essayait de faire renaitre l'agriculture et instituait quelques écoles primaires. MM. Ypsilantis et Church avaient été nommés au commandement des deux divisions de l'armée opérant hors du Péloponèse. On essayait péniblement d'organiser des tribunaux réguliers; les efforts pour se procurer de l'argent du dehors étaient encore plus laborieux. A peine fixé en Grèce depuis trois mois, le président se trouvait déjà en opposition avec les notabilités du pays. Les lettres qu'il écrivait en Europe continuaient cet étrange système de dépréciation de la Grèce qu'il avait adopté depuis sa nomination. Ce dénigrement ne lui suffisant pas, il voulut s'entourer d'étrangers. Au lieu de choisir ces nouveaux soutiens parmi ceux qui avaient donné au pays quelques preuves de leur attachement, il appela sa propre famille et une multitude de Corfiotes affamés, qui se précipitèrent sur les places et sur les honneurs comme une nuée de corbeaux. M. Viaro Capodistrias, son frère, et M. Gennatas, tous deux complètement inconnus en Grèce, parurent les premiers, en qualité de membres du panhellénium, l'un présidant la section de la guerre, l'autre celle de l'intérieur. Pendant ce temps, M. Mavrocordato remplissait une mission tout à fait subalterne à Grabousa, et M. Colettis, nommé commissaire de santé, allait organiser la quarantaine dans la petite île de Spetzia. Les chefs restés à Nauplie étaient mal vus, mal reçus. Une hauteur dédaigneuse, une sécheresse extrême de paroles et de maintien, accueillaient les observations de ces hommes, auxquels une vie libre et presque sauvage, l'habitude du commandement, avaient inspiré une fierté tout antique. Bientôt ils s'aperçurent qu'on les dédaignait et qu'on voulait qu'ils le fussent. De ce moment, tout fut dit entre eux et le président.

M. Capodistrias, qui avait déjà près de lui son frère Viaro, fit venir aussi le comte Augustin, son second frère, dont rien n'égalait la morgue, sinon sa déplorable nullité. Le comte Viaro n'avait, lui, froissé aucun amour-propre, on ne pouvait lui reprocher que le fait seul de sa venue et la haute position qu'il occupait au détriment d'un plus digne; mais la conduite prudente et réservée qu'il garda toujours devait le soustraire à l'animosité publique. Le comte Augustin dédaigna cet exemple honorable. L'excès de son opiniâtreté et de son ambition ne contribua pas peu à dépopulariser le gouvernement.

Bientôt l'assemblée nationale allait se réunir. Des griefs importants pouvaient faire pressentir des réclamations assez vives. M. Capodistrias, pour éviter des explications trop approfondies dont il redoutait les suites, voulut s'emparer des élections. Il prétexta la nécessité d'assurer l'indépendance des électeurs vis-à-vis des primats, et institua un scrutin secret qui devait avoir lieu en présence et sous la direction du commissaire extraordinaire de la province, magistrat revêtu de tous les pouvoirs civils. Il indiqua même à ce fonctionnaire les candidats qui devaient être écartés ou présentés.

L'armée du général Maison entra en Morée; nouvelle occasion pour le président de faire sentir aux Grecs ce que valait le chef qu'ils avaient choisi. « Sans la présence de M. Capodistrias, disaient ses partisans, le roi de France nous eût-il envoyé un seul homme? L'Angleterre, la Russie surtout, ne l'eussent pas permis. C'est lui

qui sauve la patrie. Mais sachez-le bien, ces baïonnettes lui obéissent, et il peut les tourner contre ses ennemis! » Le chef du gouvernement ne voulait pas à toute force se confondre avec la nation; il voulait tenir sa puissance de l'extérieur. Après avoir repoussé les étrangers venus de l'Orient, les Grecs allaient-ils se livrer à un étranger venu du Nord? Peu de temps après l'arrivée en Grèce des troupes d'expédition françaises, les puissances envoyèrent leurs plénipotentiaires à Poros. Là commencèrent ces longs débats qui ne devaient aboutir qu'à l'ajournement d'une question, soluble alors dans un sens pacifique, mais que certains gouvernements par cupidité et quelques autres par aveuglement ne voulaient pas terminer si tôt. La question d'Orient se présentait tout entière dans les discussions qui allaient s'ouvrir. Les Grecs, las d'une domination agonisante, avaient relevé la tête trop tôt; ils avaient engagé le fer avant l'heure.

La puissance turque penchait toutefois vers sa ruine prochaine. En admettant comme certaine sa dissolution, qui recueillerait son héritage? Les Grecs étaient bien les successeurs légitimes de leurs conquérants, successeurs peu dangereux pour le repos européen. Leurs droits sont incontestables. Aptes à posséder le sol, ils le sont également à en tirer les richesses qu'il contient; ils sont tout disposés à entrer dans le système de confédération pacifique auquel les puissances prétendent travailler depuis 1815, et dans lequel elles ont fait tant d'efforts infructueux pour attirer la Turquie. En mettant les Grecs en mesure d'entrer, à la mort du détenteur actuel, en possession de leur domaine, ce n'est pas eux seuls que l'on favorise, ils ne sont pas les seuls qui gagnent; l'Europe entière y trouve un gage de paix et de repos.

A une combinaison si naturelle, la diplomatie préfère le *statu quo* impossible qui laisse un vague espoir à l'ambition de chaque puissance. La Russie ne veut pas perdre de vue Constantinople; l'Angleterre suit la route de l'Inde par l'Égypte et la Syrie. Ces deux grandes rivales se mesurent de l'œil, et, dans l'impuissance où elles sont l'une et l'autre d'éteindre sans retour les prétentions de l'adversaire, elles se disent à demi voix : « Partageons! » Elles savent bien que leur accord factice ne peut être durable, et qu'aussitôt le pillage achevé, lorsque le pavillon britannique touchera le drapeau russe sur la frontière, la guerre commencera; mais on n'en est pas encore arrivé là. On compte sur les événements, on s'en remet au temps, de nos jours si vanté par les hommes politiques. Ingrat par impuissance, le temps n'a réalisé aucune des merveilles que l'on attendait de lui. En ajournant les grands problèmes dont on lui a laissé la solution, il ne les a pas anéantis, mais compliqués.

Les plénipotentiaires de Poros, méconnaissant à demi le caractère irrécusable de la révolution grecque, en ont fait un soulèvement causé par quelques excès du pouvoir; les patriotes hellènes ont été des rebelles heureux, ils les traitèrent en conséquence, et proposèrent d'abord de réduire le territoire du nouvel État au Péloponèse et à quelques îles. Ainsi constituée, la Grèce devait vivre sous le protectorat des trois puissances, n'agir que sous leur approbation, et éviter, sous peine de disgrâce, toute collision avec les Turcs. On rendait Candie au sultan; et la diplomatie, parfaitement satisfaite, se reposait avec orgueil sur une aussi belle conception, qui cependant mérite à peine un sérieux examen. Soumettre la destinée d'une nation aux hasards de l'alliance de trois peuples qui, demain, peuvent ou plutôt doivent s'entr'égorger, désarmer cette nation, méconnaître et l'origine de la lutte qu'elle soutient et la nature de ses droits, est-ce là résoudre une difficulté

politique? Néanmoins, telle était en France l'ignorance des affaires de la Grèce, que les gens les mieux intentionnés n'ont vu dans la décision des plénipotentiaires de Poros qu'un seul vice, celui de trop restreindre les frontières; depuis, ils ont été satisfaits. Les limites ont été élargies; on les a portées jusqu'à la double chaîne de montagnes qui coupent le continent de l'est à l'ouest, entre les golfes d'Arta et de Volo.

M. Capodistrias, en attendant la réunion de l'assemblée nationale, s'occupa de l'instruction publique; mais, dans les établissements qu'il fonda, la science était distribuée d'une main avare, et l'étude religieuse prévalait extraordinairement. On ne laissait lire, dans les écoles, que certains auteurs grecs défigurés ou tronqués. Des tribunaux furent établis, et, sous le prétexte qu'ils n'étaient que provisoires, on décida qu'une formule ajoutée au bas d'un jugement par le président en suspendrait l'exécution jusqu'au temps où des juges réguliers statueraient définitivement. Ainsi, un homme était accusé; un procès se poursuivait devant les juges; le bon droit reconnu et la sentence rendue, il suffisait de la volonté du président pour détruire l'œuvre de la justice. Peut-on concevoir rien de plus monstrueux?

A un régime provisoire la simplicité des rouages convient mieux qu'à tout autre; M. Capodistrias sembla s'attacher à entraver son gouvernement par les décisions les plus arbitraires et les plus difficilement applicables. Des attaques à la liberté de la presse découlaient inévitablement de ce système, et bientôt ce droit, dont les Hellènes usaient largement depuis 1822, fut entouré de mille obstacles, l'exercice en fut gêné par la promulgation d'ordonnances cauteleuses; enfin à de si déplorables errements un espionnage sans exemple vint ajouter ses persécutions. M. Capodistrias se conduisait d'une manière trop imprudente envers les chefs grecs pour ne pas redouter leurs actes et même leurs pensées. A toute heure, à toute minute, des espions observaient leurs démarches et en rendaient compte. Mais à peine les personnes surveillées aperçurent-elles le réseau dont on les enveloppait, qu'elles trompèrent l'espion, opposèrent ruse à ruse, et furent beaucoup mieux servies que le président. Un agent de la police se mettait-il en campagne, il était aussitôt reconnu, traqué, surveillé lui-même, et joué par des confrères plus habiles.

Nous avons dit que Sir Richard Church et le général Démétrius Ypsilantis avaient été promus au commandement des forces grecques; cet acte de justice fut bientôt gâté: on les soumit à un chef, et quel chef? au comte Augustin, qui de sa vie n'avait vu brûler une amorce. La stupéfaction fut générale quand son frère l'eut élevé à ce poste sous le titre de lieutenant-plénipotentiaire. La première mission de ce généralissime fut d'organiser de nouvelles chiliarchies. Il ne fut pas heureux dans son essai. A peine arrivé, il vit éclater la rébellion du chiliarque Hadji-Petro, rébellion qui, malgré le mécontentement à peu près général, fut cependant désapprouvée par tous les bons esprits, tant on voulait la paix, tant on soupirait après la légalité. D'ailleurs une occasion se présentait de faire entendre des plaintes. L'assemblée nationale venait d'être convoquée à Argos; c'était la quatrième fois qu'elle se trouvait réunie depuis 1821.

Les tentatives du président pour dominer les élections n'avaient pas eu grand succès; le parti de l'opposition était plus fort qu'on ne l'aurait souhaité. M. Capodistrias avait réussi, il est vrai, à se faire nommer député par plusieurs conseils municipaux, honneur qu'il avait dû refuser; il voyait aussi siéger, en nombre assez notable, les partisans dévoués dont il avait assuré à grand-peine l'entrée dans la chambre. Néanmoins il trouvait dans une imposante partie de l'assemblée une hos-

tilité inquiétante, et la réprobation complète des actes qui avaient signalé son gouvernement depuis le mois de janvier 1828 : on était au mois de juillet 1829. Pour détourner l'orage, il s'aboucha avec le coryphée de l'opposition et lui dit : « Vous blâmez, je le sais, la marche que j'ai cru devoir suivre ; vous vous préparez à m'attaquer, mais, avant de le faire, examinez bien notre position. Que vous, constitutionnels, vous réussissiez à me renverser, les cabinets vous abandonneront, et les troupes françaises seront rappelées ; si, au contraire, je l'emporte, les libéraux européens cesseront de s'intéresser à la Grèce, et leur argent et leurs déclamations, souvent utiles, manqueront désormais au pays. Pour éviter l'un ou l'autre de ces malheurs, attendons, avant d'entamer des discussions si dangereuses, que notre position se soit améliorée, et rejetons toute explication dans l'avenir. »

L'argumentation de M. Capodistrias était sans réplique. L'opposition baissa la tête et se tut ; les amis du président proclamèrent hautement leur victoire, et déclarèrent que le gouvernement était adoré de la Grèce. Après le triomphe vinrent les avantages réels ; le panhellénium, cependant si commode, fut dissous, et par le décret du 22 juillet (vieux style) 1829, on créa un sénat de vingt-sept membres, dont vingt-un devaient être pris sur une liste de soixante-trois candidats présentés par la docile assemblée. Les six autres étaient abandonnés au choix du président, qui pouvait en outre remplacer à son gré les morts et les démissionnaires. Les articles 5, 6 et 7 bâillonnèrent ce sénat, qui ne conservait voix délibérative qu'en matière de finances, M. Capodistrias n'osant pas, pour le moment, lui enlever cette dernière liberté. Le reste du décret consacra l'omnipotence du chef du gouvernement.

Le sénat installé, la nation ressentit le plus vif étonnement de n'y voir ni Conduriottis, ni Colettis, ni Mavrocordato, ni Zaïmi, ni tant d'autres qui avaient jusque-là dirigé les affaires. L'illusion que conservait peut-être encore la masse du peuple sur les intentions du président, se dissipait rapidement. Cependant on se méprit sur l'éloignement de M. Mavrocordato ; sa scission avec le pouvoir était plus profonde qu'on ne le supposait. C'était lui qui, appelé au sénat, avait refusé d'en faire partie, brisant tout rapport avec un chef qu'il avait contribué à élever. La plupart des notabilités l'imitèrent ; un petit nombre seulement, et spécialement M. Colettis, se retrancha dans une opposition légale, et pour ainsi dire silencieuse, attendant les événements pour agir, et repoussant les propositions d'amis plus impatients qui voulaient appeler la force à décider sur leurs droits. Si M. Capodistrias eût ouvert les yeux en ce moment, sa position n'était pas désespérée encore. En écoutant les avis de patriotes éclairés, il aurait pu, sinon ramener, du moins ne pas craindre M. Mavrocordato et ses amis ; mais, loin de se jeter dans cette voie, il s'enfonça tous les jours davantage dans son système d'isolement et d'arbitraire.

Malgré les protestations de dévouement qu'il prodiguait à l'Angleterre et à la France, il se montrait beaucoup plus porté à user de la protection de la Russie. L'élévation des droits d'importation portée à 10 pour 100 avait vivement mécontenté le commerce anglais, accoutumé à ne payer que 2 pour 100, et n'avait procuré aucun avantage à la nation, encore trop peu avancée en industrie pour profiter de ce bénéfice. Il ne consultait guère la France que pour lui demander des secours d'argent, et le ministre du czar était en toute occasion le conseiller confidentiel pour lequel il témoignait le plus de déférence. Par réciprocité sans doute, cet agent approuvait volontiers ce que faisait le président, et il se plaisait à répéter qu'il n'était en Grèce que pour le soutenir, et que, si l'occasion le requérait, il ne

lui manquerait pas. Les résidents de France et d'Angleterre tenaient officiellement le même langage, dans des intentions certainement plus droites; mais, rentrés dans la vie privée, ils ne pensaient pas autrement que tous les étrangers venus en Grèce, que les officiers même des escadres et de l'armée d'occupation, qui ne partageaient point l'enthousiasme russe pour M. Capodistrias. Il est assez probable que le président de la Grèce conserva ses premières affections pour le gouvernement qu'il avait servi avec tant de succès; il n'est même pas impossible qu'il soit resté fidèle aux instructions du czar. Néanmoins la Russie ne jouissait en Grèce d'aucun avantage particulier. L'armée grecque ne comptait pas d'officiers russes, aucune branche de l'administration ne s'était recrutée d'individus de cette nation. Les relations fréquentes et intimes qui existaient entre M. Capodistrias et M. de Ruckmann, voilà les seules traces de connivence russe qui puissent être signalées à dater de l'arrivée du président en Grèce.

Il y a des allégations que nulle autorité sans réplique ne soutient, mais auxquelles l'examen des faits qui les entourent et les font naître donne un grand caractère de vérité. Aucune pièce écrite et signée ne prouve matériellement que Wallenstein ait aspiré à la couronne de Bohême, et cependant personne ne doute de ce fait. Les démarches, les inconséquences même de l'ambitieux général de l'empire déchirent le voile mystérieux que des faits patents ne sont pas venus soulever. Ainsi, M. Capodistrias, dévoué à la Russie pendant la première partie de sa vie, et agissant évidemment dans ces vues pendant tout le temps que l'hétairie mit à enfanter la révolution, et même jusqu'au jour où il est nommé au gouvernement des Hellènes, peut passer pour être demeuré fidèle à cette puissance. Cependant cette hypothèse laisse quelques doutes; il n'attire pas les Russes dans le pays; il se sert d'eux, mais uniquement pour se soutenir, lui et les siens; il confie les places à des étrangers, qui viennent de chez lui et qui sont à lui; il élève ses deux frères aux plus importantes fonctions de l'État, l'un commandant l'armée, l'autre chargé de rendre la justice. Dès l'abord, il humilie et repousse loin du pouvoir les chefs dont il devine l'influence. Il cherche à les rejeter en dehors de tout rôle politique, en leur confiant des missions inférieures; il flatte les passions populaires, et, tout en concentrant dans ses mains un pouvoir usurpé, il cherche à garder les façons d'un père du peuple.

A l'extérieur, il calomnie la nation et veut qu'on la soumette à un joug de fer; il traite d'intrigants tous ceux qui se plaignent, et se plaint lui-même plus haut qu'eux, afin de justifier la conduite violente qu'il ne cesse de tenir, et à laquelle il se prétend forcé. En s'appuyant sur la Russie, il lui fait entrevoir ce que tout le monde suppose; il la confirme dans cette opinion, et, sous l'égide du czar aveuglé, il continue son œuvre, sans rien craindre de la France ni de l'Angleterre. Bien loin de là: il se félicite, en accordant une préférence, d'avoir créé une rivalité; car, du jour où la Russie verra clair dans ses projets, il jettera loin de lui son pouvoir temporaire pour saisir l'autorité absolue, ou il réclamera l'appui des deux puissances; il excitera leur colère en dévoilant les ténébreux desseins de la cour de Saint-Pétersbourg, et, sûr désormais de leur protection, il ne pourra que profiter de leurs rancunes. En un mot, M. Capodistrias aurait-il trompé la Russie et travaillé pour lui-même? Je le répète, les preuves matérielles manquent à qui veut l'affirmer; examinons cependant les faits qui peuvent justifier cette hypothèse.

Le protocole de la conférence de Londres, du 5 février 1850, vint compliquer la situation de la Grèce, par l'opposition sourde, mais ferme, que M. Capodistrias fit à

l'arrivée du prince Léopold de Saxe-Cobourg, roi des Hellènes. La nation accueillit cette nomination avec enthousiasme. De toutes parts, on s'empressa de signer des adresses au nouveau chef; on était las du régime provisoire, et l'on espérait que le prince adopterait un système plus conforme à l'esprit national. Mais le président avait résolu de rendre impossible une volonté pour laquelle il se déclarait plein de respect.

En donnant au sénat communication de la note des trois puissances, il eut soin de faire ressortir les désavantages évidents de la nouvelle délimitation du territoire; il s'arma avec adresse de l'unanimité des sentiments à ce sujet, et fit envoyer une protestation, formelle sur ce point, au prince Léopold, de sorte que le nouveau souverain, qui s'attendait à une adresse de félicitations, reçut, au contraire, un témoignage imposant du mécontentement public, manifestation peu faite pour lui rendre agréable la couronne qu'on lui offrait. Embarrassé sur la manière dont il devait agir, il crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser à M. Capodistrias, qu'il avait connu dans d'autres temps, et il lui demanda ses conseils. Le président s'empressa, bien entendu, de lui présenter le tableau le plus triste et le plus rembruni de la situation et du pays. Il lui confia toutes les intrigues de ce qu'il nommait les oligarques; il lui dénonça ces hommes comme des misérables habitués à l'emploi des moyens les plus déshonorants pour s'enrichir et pour dominer; enfin il exagéra beaucoup l'importance du débat relatif aux frontières, débat qui pouvait être et qui en effet fut ensuite terminé à l'amiable.

Le prince Léopold renonça sans hésiter à un trône si dangereux. Si du moins les adresses que signait le peuple de tous côtés avaient protesté contre les assertions de M. Capodistrias! Mais toutes les mesures avaient été bien prises, et, sous le prétexte que de telles pièces ne pouvaient avoir cours sans être revêtues d'un caractère légal, cette manifestation de l'opinion publique fut supprimée. A ces adresses on substitua des formules qui témoignaient de la confiance et de l'amour dont les Hellènes entouraient le président, et ces pièces, envoyées à la conférence de Poros, furent un nouveau texte contre les primats, qui, disait-on, cherchaient à détruire les excellentes dispositions du peuple. Les plénipotentiaires, en plaçant sous les yeux de leurs cours de pareils documents, furent trompés ou fermèrent les yeux; on ne croit pas qu'ils aient accordé la moindre attention aux réclamations imposantes, bien que pacifiques encore, d'hommes tels que Mavrocordato, Miaulis, Triconpi et Church. Au reste, un décret venait de payer les services de Church en l'exilant de la Grèce.

L'abdication du prince Léopold mit fin à la longue patience des patriotes. Ils se réunirent, se communiquèrent leurs griefs, et se concertèrent sur les moyens de briser un si dur esclavage. M. Mavrocordato penchait pour l'emploi des mesures violentes, M. Colettis n'acceptait qu'une résistance légale et conseillait d'attendre le futur congrès. La révolution de juillet éclata, et son contre-coup termina toutes les hésitations. Les chefs, se retirant à Hydra, donnèrent le signal d'une résistance ouverte au gouvernement de M. Capodistrias: M. Colettis resta seul à Nauplie.

Un journal, représentant l'opinion des dissidents, fut fondé dans cette ville par M. Antoniadis sous le titre de *l'Aurore*. Cette feuille hebdomadaire, arrivée à sa huitième livraison, fut brusquement supprimée, et le rédacteur emprisonné. Un autre dissident, M. Polyzoidès, annonça un second journal qui devait porter le nom d'*Apollon*. A peine le prospectus avait-il paru, que M. Axiotis, gouverneur civil de Nauplie, se rendit chez M. Polyzoidès, et l'invita à ne pas aller plus loin, par égard, disait le magistrat, pour les susceptibilités des trois puissances, qui pourraient s'en

trouver blessées. On avait beaucoup abusé de cet épouvantail, qui avait perdu son prestige. M. Polyzoidès resta ferme dans sa résolution. La veille de l'apparition du premier numéro, des agents de police se présentèrent à la maison du propriétaire, saisirent les presses et les exemplaires déjà imprimés et les emportèrent. M. Polyzoidès s'adressa au sénat; le sénat resta muet.

La nuit suivante, M. Pierre Mavromichalis, ancien bey de Maïna, l'un des chefs les plus illustres de la Grèce, vieillard vénérable qui avait vu décimer sa famille sur les champs de bataille, fut réduit à sortir clandestinement de Nauplie, où, sans accusation comme sans motifs, on le tenait sous le coup d'une surveillance qui dégénérait en détention; il se retira d'abord à Zante, puis il partit pour Limeni, où s'était organisée une commission constitutionnelle, sous la présidence d'un de ses neveux, M. Élie Mavromichalis. M. Capodistrias, en apprenant cette retraite, adressa au sénat un message qui, plein d'accusations vagues contre la famille du fugitif, n'articulait guère de charges positives; en revanche, il s'empressa d'envoyer une note aux résidents des trois puissances pour leur peindre l'état cruel dans lequel allait tomber la Grèce, si on ne lui donnait pas les moyens d'anéantir les espérances des factieux; puis il écrivit à sir Frédéric Adams pour demander la punition du capitaine ionien qui avait favorisé ce qu'il appelait assez plaisamment *la désertion* du sénateur Mavromichalis.

Ce dernier, arrêté à Catacolo, fut aussitôt transféré à Nauplie et enfermé dans le Palamidi, sans qu'on prit autrement la peine de lui faire connaître son crime. Hydra leva ouvertement l'étendard de la révolte; désormais cette île n'aura plus de rapports avec le gouvernement de M. Capodistrias. Les mécontents qui y affluèrent de toutes parts demandèrent à grands cris la convocation d'une assemblée nationale et le retour à cette constitution de Trézène d'où émanaient les pouvoirs du gouvernement qui l'avait si lestement abrogée. M. Polyzoidès quitte Nauplie, arrive avec ses presses à Hydra, et le premier numéro de *l'Apollon* voit enfin le jour. Les partisans de M. Capodistrias jettent aussitôt feu et flamme contre le journal, le rédacteur et les lecteurs. Pas d'invectives qu'on ne leur prodigue; mais elles ne neutralisent point la puissante influence que *l'Apollon* exerce sur les esprits. On se décide alors à formuler une loi contre la liberté de la presse, et on établit que tout journal politique ne sera publié que moyennant un cautionnement de 4,000 francs. Cette mesure était tardive et illusoire; Hydra se trouvait en rébellion ouverte. Le gouvernement, furieux des attaques de *l'Apollon*, parle d'enlever l'imprimerie par un coup de main. Les Hydriotes se tiennent sur leurs gardes, et cette boutade presque enfantine n'a d'autre effet que de donner le spectacle bizarre d'une presse gardée nuit et jour par soixante marins armés jusqu'aux dents.

L'opposition, désormais constituée, et dont l'ardeur était extrême, refusait au président toute légitimité, l'interrogeant et le jugeant au nom de la constitution. Retranchée dans Hydra contre les ruses de la police, elle entretenait une correspondance active et menaçante avec les patriotes restés sur le territoire continental, et surtout avec la commission constitutionnelle de Limeni. Le président, espérant réduire cette partie des insurgés, était allé lui-même dans le Maïna et n'avait pas eu lieu de se féliciter de ce voyage. Partout où la rébellion n'était pas flagrante, les esprits étaient si irrités, qu'on devait s'attendre aux plus funestes collisions. M. Capodistrias revint donc à Nauplie, probablement assez inquiet, et traînant à sa suite le colonel Constantin Mavromichalis, qu'il ramenait pour le mettre sous la surveillance immédiate de sa police.

Plusieurs fois des troubles avaient éclaté à Égine et sur d'autres points. Entre les soulèvements les plus remarquables, on peut mentionner celui du corps commandé par Tzami-Caratassos, qui était cantonné à Éleusis. Le gouvernement envoya des troupes nombreuses, appuyées par de la cavalerie et de l'artillerie. La victoire resta aux gros bataillons, commandés par M. Augustin Capodistrias. Alors arriva en Grèce un numéro du journal anglais *le Globe*, dont un long article, dirigé contre M. Capodistrias, l'accusait d'attendre le résultat de négociations entamées entre la Porte et la Russie, pour se faire déclarer souverain du Péloponèse, érigé en hospodarat vassal. A cette nouvelle, qui ne parut ni improbable ni controvérsée à personne, on jeta les hauts cris; le gouvernement, ordinairement si dédaigneux et si insouciant des réclamations populaires, se crut obligé de faire démentir les assertions du *Globe* par son organe officiel; mais ce démenti fut articulé avec embarras, et tout le monde sut ce qu'il valait.

Les troubles devenaient chaque jour plus alarmants, et les plénipotentiaires de Poros jugèrent enfin convenable d'en rechercher les causes. Ils se firent autoriser par le président à s'entendre avec les délégués que les Hydriotes proposaient de leur envoyer, et l'on vit débarquer à Nauplie une députation composée de MM. George Conduriottis, Mianlis, Jean Bourdouris et Mavrocordato. Après quelques débats, relatifs aux indemnités de guerre réclamées par les insulaires pour la perte de leur commerce, on attaqua le fond de la question; le rétablissement de la constitution de Trézène, la convocation immédiate de l'assemblée nationale, furent solennellement demandés. Comme on devait s'y attendre, le président repoussa ces propositions avec hauteur; il refusa de céder à des rebelles et donna pour raison concluante que les travaux de la conférence de Londres ne pouvaient qu'être fort compliqués par une accession aux volontés des mécontents. Cette preuve d'égards pour les illustres diplomates réunis dans la capitale du royaume-uni réussit-elle à émouvoir leurs délégués de Poros? On ne sait; mais les députés hydriotes se retirèrent exaspérés, et tout rapport fut rompu entre eux et le gouvernement. La Grèce, trop étendue sans doute, formait dès lors deux pays. Une commission municipale s'organisa, et une circulaire invita en son nom les provinces à envoyer à Hydra des mandataires pour ne pas retarder plus longtemps l'ouverture de l'assemblée nationale.

Peu de jours après, le secrétaire des affaires étrangères et de la marine marchande donna sa démission, et sortit de Nauplie. Le même jour, le secrétaire du sénat fut destitué pour crime de correspondance avec Hydra. Les défections se multipliaient. Des mesures de rigueur parurent nécessaires; plusieurs personnes furent exilées. Mais, comme on était à bout de ressources, il fallut bien en venir au point redouté, et l'assemblée nationale fut convoquée pour le mois d'octobre. On était en juillet 1851, et le résultat des longues réflexions de la conférence de Londres allait bientôt être connu. Le provisoire était donc près de finir, et M. Capodistrias voyait avec douleur s'ouvrir devant lui un avenir qui allait probablement l'annuler. Pour se venger de ceux qui appelaient ce résultat de tous leurs vœux, il fit répandre le bruit que sa flotte, réunie à Poros, allait, avant peu, paraître devant Hydra.

Les insulaires ne lui laissèrent pas le temps d'agir, si réellement il en avait l'intention. L'amiral Miaulis, à la tête de deux cents marins, arrive de nuit, entoure les vaisseaux du gouvernement, et s'en empare avec ses barques. Grand est l'embarras de M. Capodistrias, bien grand aussi celui des commandants français et anglais. L'amiral russe conseilla l'emploi de la force; le capitaine Lyons refusa positivement

son concours, et le capitaine Lalande répondit au colonel Callergis, envoyé par le président, qu'enfant de 95, il se ferait plutôt hacher que de tirer sur des constitutionnels. C'est que la question était bien réellement là, et qu'en hésitant à se faire les instruments du pouvoir, les deux officiers comprenaient qu'ils étaient venus, non pour servir l'ambition d'un homme, mais pour garantir la liberté d'un peuple. En attendant que l'affaire se résolût, on ne négligea pas les notes officielles; le résident russe blâma la conduite de Miaulis avec beaucoup de rudesse et de hauteur; ses deux collègues se mirent nécessairement à sa remorque, mais tous deux ne cachèrent pas, dans l'intimité, ce que leur caractère d'hommes publics leur interdisait de proclamer, l'éloignement que leur inspiraient M. Capodistrias et sa cause.

Pendant l'amiral hydriote et ses marins tenaient la flotte en leur pouvoir. Le président, se voyant privé du secours matériel des commandants français et anglais, dissimula fort peu sa mauvaise humeur, et fit faire à ses ennemis des sommations de se retirer; elles restèrent complètement stériles. Les capitaines Lyons et Lalande, las de jouer le rôle difficile d'observateurs dans cette malheureuse affaire, quittèrent soudainement Poros et se retirèrent à Nauplie; mais l'amiral russe, M. Ricord, resta : les événements se précipitèrent.

Tout à coup les protestations pacifiques de M. Capodistrias cessent; M. Callergis signifie au chef hydriote que, s'il ne se retire pas, on l'empêchera de recevoir des vivres. En même temps des troupes sont dirigées sur Poros : de toutes parts arrivent des renforts; Miaulis, éramponné à sa proie avec deux cents hommes, répond à M. Ricord, qui transmet les menaces dont il doit être l'exécuteur, que, si le lendemain passage n'est pas livré aux Poréotes partant pour Hydra, il tirera sur la flotte russe. Quelques instants sont à peine écoulés, qu'à l'entrée de la rade paraît une goëlette chargée de vivres; le brick russe *le Télémaque* et le lougre *le Chirokin* s'avancent pour barrer le passage: aussitôt le combat s'engage entre les deux vaisseaux et la goëlette, que vient soutenir une simple corvette montée par Miaulis : fortement maltraités, les Russes se retirent : la goëlette mouille sous le fort de Poros.

Les troupes du président n'avaient pas été plus heureuses que leurs alliés dans la tentative qu'à la faveur du combat naval elles avaient faite contre la ville : une fusillade bien nourrie les avait bientôt forcées de s'éloigner; mais tout n'était pas fini. Les Russes revinrent plus nombreux; toute leur flotte, soutenue par deux corvettes du gouvernement grec, engagea le combat. Ils triomphèrent : victoire plus funeste qu'une défaite. La goëlette qui avait causé le premier engagement sauta; la corvette de Miaulis fut désemparée, le fort de Poros mis en cendres, et le vieux amiral grec, voyant ses deux cents hommes décimés, poussé au désespoir, ne voulant se rendre ni au président, ni aux Russes, fit sauter la frégate *l'Hellas* et tous les bâtiments dont il s'était emparé; puis, faisant monter son équipage sur quelques chaloupes, il s'échappa. Les Russes étaient les maîtres; mais, peu consolés par le succès, ils se répandaient en menaces, et ne parlaient de rien moins que d'aller saccager Hydra. MM. Viaro Capodistrias et Gennatas ne voulurent pas être témoins de la catastrophe qui paraissait si prochaine; ils s'embarquèrent et retournèrent à Corfou. Le président fit décréter de haute trahison les principaux habitants de l'île rebelle, qui fut en outre déclarée en état de blocus.

Qu'étaient devenus ce bon accord, cette union de toutes les volontés qui avaient si miraculeusement soutenu les premiers pas de M. Capodistrias dans le gouvernement du pays? La guerre civile recommençait son horrible tragédie : de tous côtés, le désordre et le pillage; les troupes françaises qui occupaient encore la Morée, ne

croyant pas devoir rester spectatrices impassibles des massacres, cherchèrent à s'interposer entre les partis. Mais, comme leurs représentations étaient toutes pacifiques, qu'elles ne tiraient pas le sabre pour soutenir le pouvoir, M. Capodistrias se récria. De peur d'augmenter le trouble, elles restèrent donc dès lors complètement passives, et se contentèrent d'empêcher que le mal ne se fit trop près d'elles. La conduite de l'amiral russe était bien différente. Il parcourait les mers de la Grèce avec son escadre, poursuivant les bâtiments hydriotes, cherchant à venger un peu son déplorable triomphe de Poros, et se mêlant directement dans un débat où il n'aurait dû paraître qu'en pacificateur.

On était en septembre : dès les premiers jours de ce mois, le président perdit encore le dernier des chefs grecs qui n'eût pas brisé avec lui. La conversation qu'ils eurent ensemble dura deux heures ; vive, emportée comme une explication dernière, elle ne tourna pas à l'avantage de M. Capodistrias. Son interlocuteur l'accabla de reproches : « Vous voilà, lui dit-il, arrivé au fond de l'abîme ; les conseils les plus désintéressés, vous les avez méconnus ; les vrais amis du pays ont été, par vous, découragés, dégoûtés, éloignés, révoltés. Pour moi, qui jusqu'ici ne vous avais point abandonné, mais qui ne veux pas vous suivre vers le but où vous tendez, je vous quitte ; allez seul ! » Un moment, M. Capodistrias, reculant toujours devant son partner, fut obligé de rester acculé dans un coin de l'appartement, et de l'écouter sans mot dire.

M. Pierre Mavromichalis, au mépris de toute justice, était toujours écroué au Palamidi. Les Français mécontents, les Anglais dans une défiance sombre, les Russes triomphants, voilà l'état des choses. M. Capodistrias cherchait à ajourner la réunion des députés, réunion qu'il avait si solennellement promise.

Cependant MM. Constantin et George Mavromichalis, l'un frère, l'autre fils du prisonnier du Palamidi, étaient confinés sans jugement dans l'enceinte de Nauplie, et gardés par deux soldats qui avaient mission de ne les jamais perdre de vue et de les accompagner partout. Les deux suspects pouvaient, et par l'importance de leur famille, et par leur conduite personnelle pendant la guerre, être comptés au nombre des personnages les plus remarquables du pays. M. George Mavromichalis surtout, à peine âgé de trente-deux ans, nouvellement marié, était renommé pour sa beauté, son brillant courage, l'ardeur de son patriotisme, et l'élégance achevée de ses mœurs. Comme tous les Grecs, l'imitation des modèles antiques était l'idéal qu'il poursuivait. Profondément touché des malheurs de sa patrie et de la persécution de sa famille, indigné de voir son vieux père, chargé de gloire, l'être aussi d'ignominie ; le souvenir d'Harmodius s'empara de sa pensée ; il proposa à son oncle d'assassiner le président.

Le premier point était de gagner leurs gardes, ce qui ne fut pas difficile ; c'étaient deux soldats, nommés l'un Jean Caraïannis, l'autre André Géorgi, que, par une incurie inexcusable, on avait laissés auprès d'eux depuis quarante jours, au lieu de les changer fréquemment, suivant la règle. Un homme de confiance de la famille Mavromichalis acheta des pistolets, et l'on se tint prêt. Mais le bruit se répandit que l'ancien prince de Maïna allait être élargi. L'amiral russe lui-même avait senti l'odieux de cette détention prolongée. Dans une expédition vers les parages de Liméni, il avait reçu à son bord la femme du prisonnier, et il s'était engagé à intercéder en sa faveur. A peine arrivé à Nauplie, il tint parole, fit de vives remontrances à M. Capodistrias, et finit par obtenir que M. Mavromichalis serait présenté au président le 7 septembre suivant, puis mis en liberté. Malheureusement un ar-

ticle du journal anglais *le Courrier*, qui s'exprimait avec véhémence sur les affaires de la Grèce, parvint le même jour à M. Capodistrias, qui, outré de colère et s'emparant du premier prétexte qui se présenta pour laisser éclater son ressentiment, refusa positivement de délivrer M. Mavromichalis. M. Ricord ne voulut pas décourager son protégé, et, à la première entrevue qu'il eut avec lui (car on lui permettait de le faire venir sous escorte à bord de sa frégate), il l'engagea à prendre patience pendant quelques jours encore. C'était le 6 septembre; le vieux prince de Maïna quitta le vaisseau russe avec beaucoup de tristesse, et, en traversant les rues de Nauplie, il pria ses gardiens de le laisser passer sous les fenêtres de son fils et de son frère, afin qu'il pût au moins leur adresser quelques mots avant de rentrer dans sa prison. Cette demande fut accordée. Il s'arrêta dans la rue, et, levant les yeux vers la croisée, il s'écria : « Adieu, mes enfants ! »

A cette voix, le fils s'élança en disant à son oncle : « C'est le vieillard ! » Ils avancèrent la tête et le virent pâle, amaigri par neuf mois de captivité, élevant son triste visage vers eux. Ils lui dirent : « Comment êtes-vous ? » Il leur répondit d'un air accablé : « Vous le voyez. » Sans le laisser parler davantage, les soldats le forcèrent de continuer son chemin.

C'en fut assez. George Mavromichalis suivit longtemps des yeux son père, et le lendemain, se levant dès l'aurore avec son oncle, ils allèrent à l'église Saint-Spiridion, où le président avait coutume d'entendre la messe. En entrant, Constantin s'appuya contre un des piliers de la porte à droite. George alla embrasser l'image de la Vierge, puis revint se mettre à côté de son oncle; leurs deux gardes se tenaient derrière eux. George était couvert d'une cape noire; Constantin était enveloppé dans un grand manteau blanc, et de la main droite tenait la crosse d'un de ses pistolets.

Au bout de quelques minutes, un léger mouvement se fit dans l'assistance. Un bedeau traversa l'église pour avertir le prêtre de monter à l'autel, et le président parut au bout de la ruelle qui faisait face à la porte. Il s'avancait rapidement, suivi à quelques pas de ses deux gardes ordinaires, Dimitri et George, surnommé *le manchot*, Candiote. Il aperçoit les Mavromichalis, hésite, se tourne vers la maison habitée par un de ses familiers, puis il se remet et s'avance vers l'église. Constantin et George le saluent en portant la main à leurs bonnets. Il ôte son chapeau; Constantin l'ajuste au front, le coup part; M. Capodistrias chancelle, atteint de deux balles; George se jette sur lui et le frappe de son poignard dans le côté. Jean Caraïannis fait feu, mais la balle va s'enfoncer dans le portail. Des cris affreux éclatent dans toutes les parties de l'église; les deux gardes du président s'élancent vers leur maître; George le manchot soutient son corps sur son bras unique et le dépose doucement à terre. Dimitri se précipite sur les pas de Constantin qui fuyait vers une montée rapide située en face de l'église; d'un coup de pistolet, il le blesse à l'épaule, mais pas assez grièvement pour le faire tomber; un coup de feu tiré alors d'une croisée par Fotomara, Souliote, abat Constantin, blessé mortellement. La populace, ameutée par les cris de George le manchot, regarde avec stupeur le blessé, qu'un piquet de cinq soldats transporte au corps de garde, et qui expire en arrivant.

Son neveu avait suivi une route différente; manqué deux fois par Dimitri, il se jeta dans une maison appartenant à un lieutenant-colonel du génie, et attenante à l'hôtel du résident de France. Il eut un instant l'idée de s'y barricader; mais bientôt il changea de résolution, et sautant par-dessus un mur, il demanda asile à M. le

baron Rouen. Sa requête fut accueillie, et, en entrant dans le salon du résident, il détacha son pistolet, le porta à ses lèvres, et le remit au général Gérard, en disant : « Je le confie à l'honneur de la France. »

Cependant le plus grand tumulte régnait dans la ville ; on fermait les portes et les boutiques ; on se préparait comme pour soutenir un siège, et la populace excitée menaçait d'égorger tous ceux qu'il plairait aux meneurs de désigner comme fauteurs de l'assassinat du président. Les partisans de M. Capodistrias s'écriaient qu'une société d'Hereule, dont on venait de découvrir l'existence, s'était formée à Paris, qu'elle avait pour but de reprendre l'œuvre des hétairistes, et que l'assassinat venait d'elle. On désignait les membres de ce corps prétendu de meurtriers ; on voulait des arrêts de mort et des proscriptions. Au milieu de ce désordre, M. Colettis fit prendre les armes aux gens de sa maison, et, suivi de vingt-quatre palikares, se rendit au sénat ; il y trouva le président, pleurant à chaudes larmes la mort de son maître. M. Colettis lui fit observer que ce n'était pas le moment de se désoler, et qu'il fallait, au contraire, conserver tout son sang-froid pour faire tête à l'orage, maintenir l'ordre, et empêcher de nouveaux malheurs. Il proposa donc de réunir immédiatement le sénat ; le président lui répondit que nul sénateur ne voulait sortir de chez lui sans gardes. A l'instant, on leur envoya, à l'un deux, à l'autre quatre des soldats du général ; et, les ayant ainsi rassemblés peu à peu, on nomma, vu l'urgence, une commission de gouvernement, composée de MM. Augustin Capodistrias, Colocotronis et Colettis. C'était tout ce qu'il était possible de faire dans un pareil moment et dans un pareil lieu ; et, une fois ce pouvoir suprême organisé, on prit des mesures actives pour maintenir le bon ordre.

George Mavromichalis restait renfermé dans l'hôtel du résident de France, et, malgré les cris des égorgeurs, M. Rouen n'avait pas voulu consentir à le livrer ; mais lorsqu'on vint le réclamer au nom de la commission administrative, les portes s'ouvrirent. M. le colonel Pélion donna le bras au jeune homme ; les soldats du corps régulier l'entourèrent, et il fut transféré paisiblement au Palamidi.

Les faits étaient trop patents pour donner lieu à de longs débats ; le conseil de guerre permanent des troupes légères du Péloponèse, séant sur les glacis de la citadelle, condamna George Mavromichalis, Jean Caraïannis et André Géorgi à être fusillés. Le jugement fut confirmé dans les vingt-quatre heures par le conseil de révision, et le lendemain, 10 octobre (vieux style), Mavromichalis fut amené sous un platane isolé, entre le bord de la mer et la porte de la ville, où la sentence devait être exécutée. Une population immense, tous les étrangers, officiers et autres qui se trouvaient à Nauplie, couvraient la plaine et les escarpements au sommet desquels est construite la forteresse. L'infanterie régulière et un escadron de cavalerie, rangés en bataille sur les routes qui mènent à Épidaure et à Argos, étaient chargés de maintenir l'ordre.

Le bey de Maïna, des fenêtres de son cachot, regardait cette scène lugubre.

George s'avança d'un pas ferme, vêtu d'un brillant costume. Arrivé, il détacha le cachemire qui lui servait de ceinture, et, le remettant à son confesseur, il le chargea de le porter, comme souvenir, à sa jeune femme, à qui il avait déjà fait dire, au moment de son arrestation, de choisir un beau mari pour le remplacer. Alors, élevant la voix et se tournant vers le peuple, il s'écria : « Mes frères, union et concorde ! » Il tourna ensuite ses regards vers la citadelle, aperçut son père, se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction, et lui fit un signe d'adieu ; puis, commandant le feu lui-même, il tomba.

Ici se termine l'histoire de M. Capodistrias; six mois de perturbations et de malheurs suivirent et couronnèrent son gouvernement. Nulle trace de son passage n'était restée sur le sol de la Grèce.

Diplomate plein de mérite, le comte montra, au début de sa carrière, une grande habileté à conduire des affaires difficiles, un grand tact pour se concilier la bienveillance de ceux qui l'approchaient. Dans l'intimité, on l'aimait; son esprit fin, sa profonde connaissance du monde et des mille détails qui colorent et expliquent la vie des hautes classes à notre époque, rendaient sa conversation très-intéressante et assuraient sa supériorité dans les salons diplomatiques. Une teinte de mysticité imprégnait son langage, sans que sa raison, disent quelques personnes, l'eût réellement adoptée. Lorsqu'il fut à la tête d'un gouvernement, et que, passant de la théorie à la pratique, son occupation ne fut plus de manier des protocoles, mais des intérêt vivants et présents, l'homme habile disparut. Il sembla prendre à tâche de heurter sans nécessité les sentiments de sa nation. A un peuple joyeux, moqueur, ami de l'indépendance, il voulut imposer les assimilations et les classifications qu'il avait admirées dans le Nord. A l'aide de ses projets, et toujours le nom du Très-Haut à la bouche, il ne sut employer que la violence. Avant de s'être assuré que les notabilités grecques ne pouvaient être gagnées, il les éloigna. Il voulut flatter l'esprit des classes inférieures et oublia que les blesser dans leur respect pour les gloires de la révolution était le pire des moyens. Inébranlable dans son système, il mériterait par cela seul des éloges, si ce système eût été rationnel et ne se fût pas appuyé sur les forces insuffisantes de sa famille. Enfin, honorable comme homme privé, intègre, d'un talent reconnu, une fois sorti de l'atmosphère des salons et des bureaux, au grand air du commandement véritable, il a mérité l'oubli plutôt que la haine.

La physionomie d'homme d'État est difficile à dessiner nettement, car tous les résultats de sa carrière sont peu saillants; il est difficile de déterminer avec précision la part qui lui revient dans les transactions politiques de son époque; les faits de sa vie administrative n'ont pas eu le temps de se manifester. Le président de la Grèce a été porté aux nues par ses amis particuliers, par les créatures qu'il s'était attachées en Grèce, et surtout par les partisans de la Russie. Les faits que nous venons de réunir et d'étudier ne nous permettent pas de nous placer à ce point de vue trop favorable. Sans le traiter d'ennemi absolu du pays qu'il gouvernait, nous suspendrons notre jugement au-dessus des deux opinions que nous avons essayé de faire ressortir.

L'ami d'Alexandre, l'admirateur des idées genevoises, si goûtées par son maître, le serviteur dévoué de la Russie, le fonctionnaire qui, dans sa solitude helvétique, conservait de si actives relations d'amitié avec son ancien souverain, le gouvernant, enfin, qui, dédaignant tout autre appui que celui de Pétersbourg, cherchait à plier son peuple à des formes moscovites, M. Capodistrias peut être accusé sans injustice d'avoir rêvé une union plus intime de la Grèce avec l'empire russe.

D'un autre côté, cette volonté persistante de réunir tous les pouvoirs dans ses mains ne pouvait-elle pas provenir d'une ambition plus personnelle? Était-ce pour frayer un chemin facile aux futurs préfets de l'empereur qu'il essayait avec tant de soin d'annihiler les chefs grecs? Les agents qu'il attirait par bandes de Corfou devaient-ils, à un signal donné, déguisés en Grecs qu'ils étaient déjà, endosser un nouvel uniforme, ou plutôt n'étaient-ils pas les soutiens nés de leur compatriote? Le dénoûment de cette singulière énigme n'aurait-il pas déconcerté l'amiral

Ricord plus encore que les commandants de l'escadre anglo-française? C'est là une série de questions que l'on doit poser, mais qu'un seul homme peut résoudre.

Il avait un magnifique rôle à jouer. Il pouvait rendre la vie au peuple grec expirant et peut-être tenir dans ses mains l'avenir de cet Orient tiraillé par les ambitions occidentales. S'il avait compris la grandeur de sa position, et qu'au lieu de s'abandonner aux chimères d'une ambition étroite, il eût tenu les yeux fixés, non sur le pouvoir absolu dans Nauplie, mais sur l'entrée d'un citoyen, chef d'autres citoyens, dans Constantinople régénérée; un Tite-Live, un Tacite, un Machiavel, eussent été fiers plus tard de raconter ses actions. Vienne le jour où la France bien inspirée se souviendra que la révolution grecque attend, l'arme au bras, son signal pour continuer sa route! et le monde entier verra qui doit l'emporter du bon droit ou de la rapacité des vainqueurs de Beyrouth et de Saint-Jean-d'Acre.

Sans projets ambitieux sur des pays que leur position géographique enlève à sa sphère d'action, la France ne peut que désirer les voir, libres et florissants, échanger avec elle les produits de l'industrie et du commerce. Elle n'a que faire, comme la Russie, d'aller chercher la vie sur les rives du Bosphore; comme l'Angleterre, elle n'a pas besoin de se frayer la route de l'Inde, mais elle a besoin de ne pas donner les cent vingt mille matelots de la Turquie et de la Grèce à une puissance qui peut en user contre elle, et y joindre les autres richesses de ce vaste territoire; elle a besoin de soutenir le travail de régénération qui germe dans l'Égypte, et d'empêcher qu'on ne l'étouffe. La France, protectrice née des petits États, doit vouloir que chacun reste chez soi. Qu'on jette les yeux sur la Grèce en ce moment. A quel état l'a réduite la diplomatie européenne! Son commerce extérieur, cerné par les douanes anglaises, autrichiennes, turques, est annulé par mer; les marins d'Hydra, de Spetzia, de Psara, sont ruinés. Par terre, les montagnes et les fleuves derrière lesquels on l'a cachée, sous prétexte de la défendre, l'emprisonnent, et, bien que l'état intérieur se soit amélioré, que la population se soit considérablement accrue par l'influence d'une législation nouvelle, les regards d'envie que jettent les Grecs sur le territoire ottoman disent assez haut leurs désirs et leurs craintes. En effet, la Grèce ne peut échapper à la domination russe que par un changement radical dans sa délimitation.

ARTHUR DE GOBINEAU.

REVUE LITTÉRAIRE.

ETUDES SUR LES RÉFORMATEURS CONTEMPORAINS,

PAR M. LOUIS REYBAUD ¹.

DESTINÉE SOCIALE, par M. Victor Considérant. — EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, par M. de Pompery.—INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA SCIENCE SOCIALE, par M. Paget. — LE FOU DU PALAIS-ROYAL, par M. Cantagrel.—Publications diverses de l'École sociétaire.

Les siècles agités qui doivent aboutir à quelque grande révolution voient toujours apparaître des utopistes, des prophètes et des sauveurs de toutes nuances. Plusieurs messies couraient le monde un peu avant l'époque où le christianisme détermina une des plus profondes modifications qu'aient subies les sociétés humaines. La crise de transition qui rattache le moyen âge aux temps modernes produisit de hardis sectaires dont les hérésies dogmatiques cachaient assurément des plans de réforme radicale. De nos jours, les régénérateurs sont plus nombreux que jamais, et leur ambition va souvent jusqu'au délire. Ils ne tendent à rien moins que refondre d'un seul jet la religion, la morale, les lois, les usages, les sentiments, les idées, à substituer, en un mot, une humanité de leur façon à celle qui occupe présentement le globe. Serions-nous à la veille de ces rudes commotions qui font entrer les peuples en des voies nouvelles? Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une reconstruction fondamentale, si elle doit avoir lieu, ne sera certes pas le fait des ouvriers que nous avons pu voir à la tâche. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que dans cette fièvre d'innovations, dans ces mouvements maladroits dont nous sommes témoins, dans la facilité avec laquelle des doctrines subversives et incohérentes trouvent des sectateurs, il n'y ait

(1) Un beau vol. in-18. Société Typographique Belge.

des symptômes graves et affligeants. Il était vraiment utile de les étudier, et M. Louis Reybaud a rendu un service dont les gens sensés lui tiendront compte en publiant sa remarquable appréciation des réformateurs contemporains.

Les lecteurs de la *Revue des deux Mondes* n'ont pas oublié les intéressantes biographies consacrées aux chefs des trois écoles qui ont éclipsé les autres en ces derniers temps, Saint-Simon, Charles Fourier, Robert Owen. Précédée d'une introduction qui expose l'origine et l'enchaînement des utopies antérieures, résumée par une réfutation vigoureuse des vieux sophismes que les novateurs ne se lassent pas de rajourner, enrichie de pièces piquantes, et de recherches bibliographiques sur les travaux des socialistes, la trilogie historique présentée par M. Reybaud est devenue un livre complet : c'est une idée habilement distribuée dans un bon cadre, circonstance à noter aujourd'hui que le sentiment des proportions est si rare dans les compositions littéraires. Je ne puis mieux faire apprécier les difficultés de la tâche que M. Reybaud a choisie, qu'en transcrivant quelques lignes de son avant-propos : « Les hommes, dit-il, que nous avons nommés *socialistes*, en empruntant ce mot » à l'Angleterre pour en user avec discrétion, ces hommes ont un cachet particulier » qui ne permet pas de les classer et de les confondre dans une catégorie con- » crée. Ils n'aspirent pas à une seule science, mais à toutes. La vie actuelle et la vie » future, Dieu et l'homme, la terre et le ciel, tout est de leur domaine. Ils parcou- » rent le cercle entier de nos relations, et sont à la fois philosophes, législateurs, » révélateurs religieux, organisateurs politiques et industriels, moralistes, philan- » thropes et économistes. » Il n'est pas nécessaire de faire ressortir tout ce que l'étude des caractères de cette trempe peut offrir d'intérêt. On comprendra aussi le sentiment de discrétion qui m'empêche d'insister sur le mérite et le légitime succès d'une œuvre publiée en grande partie dans cette *Revue*. Je dirai seulement, et sans crainte d'être désavoué, que M. Reybaud a déployé tout à coup une intelligence des grands problèmes moraux et économiques, une aptitude à la discussion, et des qualités littéraires qui ont marqué son rang parmi les écrivains vraiment distingués de nos jours.

Les *Études* déjà connues de nos lecteurs ont mis en relief personnellement les réformateurs contemporains. L'analyse des conclusions qui couronnent le livre va nous conduire à un examen comparé des théories et à une appréciation de quelques ouvrages émanés de l'école fouriériste. Je crois juste, avant tout, d'établir nettement un fait sur lequel la narration de M. Reybaud glisse trop légèrement : c'est que Henri, duc de Saint-Simon, ne doit pas encourir la responsabilité des doctrines professées en son nom par une secte devenue célèbre. Saint-Simon, penseur profond, philosophe sincèrement religieux, croyait que le christianisme avait été détourné de ses voies et réduit à l'impuissance par des directeurs inintelligents ou corrompus. Le temps était venu, disait-il, de lui rendre la vitalité, en réalisant politiquement cette parole évangélique : « Aimez-vous les uns les autres, » c'est-à-dire en appliquant tous les efforts sociaux à l'amélioration du sort matériel des classes souffrantes. Les moyens proposés par le réformateur étaient un grand déploiement d'activité industrielle, un classement judicieux des travailleurs, une répartition plus équitable des profits, et enfin le contrôle d'un pouvoir hiérarchique dans le genre de celui qui fonctionnait avec tant d'énergie pendant les beaux siècles de l'Église. Sans m'expliquer présentement sur la valeur pratique de cette combinaison, je ferai remarquer qu'elle n'était pas subversive de la morale religieuse, qu'il n'entra jamais dans la pensée du duc de Saint-Simon de se donner comme un nou-

veau Messie, et qu'au contraire l'ouvrage qu'il écrivit à son lit de mort, la dernière formule de sa théorie politique, peut être considérée comme une adhésion sincère au dogme fondamental du christianisme. Qu'il soit donc bien entendu que Saint-Simon est toujours hors de cause quand on fait le procès de ceux qui ont usurpé son nom et dénaturé ses principes en essayant de féconder ses idées.

Le grand but généralement avoué par les novateurs est l'émanicipation des goûts sensuels, la réhabilitation de la chair, opprimée, disent-ils, par le spiritualisme chrétien. Le christianisme, dont le nom intervient aujourd'hui à tout propos, constitue une grande et mystérieuse science qu'on prend trop rarement la peine d'approfondir. M. Reybaud cède lui-même à un préjugé lorsque, frappé de la conformité des idées de Saint-Simon avec la loi évangélique, et cherchant à se rendre compte de la différence qui peut exister entre les deux doctrines, il ajoute que le christianisme prescrit l'abnégation et la privation, tandis que Saint-Simon conclut à la satisfaction et à la jouissance. Il y aurait eu effet lieu à protester contre une loi qui ordonnerait d'une manière absolue la mortification et la souffrance. Le détachement des biens terrestres, la résignation dans les maux, la résistance aux entraînements de la passion, sont des lieux communs de morale dont les docteurs chrétiens, je l'avoue, ont particulièrement abusé. Mais il ne faut pas chercher le christianisme dans les écrits souvent désavoués des mystiques ou de quelques prêtres ignorants. Il faut l'étudier sévèrement dans les actes des conciles et dans l'histoire, et là on voit que le christianisme, loin de faire une loi de la contrainte douloureuse, a lutté pendant les treize siècles de son existence active pour l'amélioration matérielle du sort des peuples, qu'il a anathématisé plusieurs sectes qui s'imposaient la misère et la privation sous prétexte de pauvreté évangélique; qu'enfin à aucune époque on n'a exclu de la communion chrétienne ceux qui jouissaient convenablement d'un bien-être honnêtement acquis.

Cette prétendue nécessité d'affranchir la chair et de rendre l'essor aux instincts comprimés, est donc au fond la pensée génératrice des utopies contemporaines. C'est pour que chacun puisse assouvir ses appétits sensuels, et réaliser les jouissances de ses rêves, que les saint-simoniens combinent leur féodalité industrielle. Le principe d'éducation, aussi vieux que le monde, qui tend à féconder les bons instincts et à réformer les instincts réputés mauvais, est une erreur, suivant Fourier; c'est le vrai péché originel qui a déchaîné sur l'humanité le crime et la misère. Combiner les sociétés de telle façon que toutes les cupidités obtiennent satisfaction pleine et entière, telle est la grande découverte que Fourier se flatte d'avoir faite, et dont ses nombreux disciples poursuivent ardemment la réalisation. L'homme, dit à son tour M. Owen, n'est ni bon ni méchant par nature; la condition où il prend naissance, l'éducation qu'il reçoit, les influences qu'il subit, déterminent en lui des penchants qui deviennent irrésistibles. Il est donc absurde et odieux de le rendre responsable de ses actes; les châtimens et le mépris sont des injustices, de même que les distinctions et les récompenses sont des abus; tous les hommes, égaux en moralité et en valeur personnelle, apportent en naissant des droits égaux; la conclusion pratique de cette doctrine est le *communisme*, c'est-à-dire la mise en commun et le partage égal de tous les biens et avantages de ce monde.

Je le répéterai : malgré les dénégations obstinées et inconcevables des novateurs, la conséquence fatale de ces diverses théories est le renversement des deux institutions sans lesquelles nous ne concevons plus aujourd'hui l'existence des sociétés, le mariage et la propriété : le mariage, qui contrarie les entraînements sensuels;

la propriété individuelle, qui est pour chacun la mesure des jouissances auxquelles il peut prétendre. Les régénérateurs, je le sais, n'aiment pas qu'on transporte la discussion sur ce terrain; ils s'y trouvent mal à l'aise. Les plus candides se font illusion de bonne foi, et se paient de sophismes pour se persuader à eux-mêmes qu'ils ne portent pas atteinte aux principes tutélaires. Les esprits pénétrants et trop énergiques pour reculer devant les conclusions évitent cependant de les formuler, et se retranchent dans une réserve commandée, disent-ils, par les préjugés de la foule. Cette politique est prudente, sinon généreuse. L'expérience en a déjà été faite : la reconstitution de la famille et de la propriété est l'épreuve définitive dans laquelle ont échoué toutes les théories aventureuses qui promettaient le renouvellement de l'ordre social. On peut s'en convaincre en parcourant cette galerie de portraits qui, sous la main habile de M. Reybaud, sont devenus des tableaux d'histoire.

Lorsque les doctrines saint-simoniennes firent explosion, il y eut dans le public un mouvement de curiosité sympathique. Il était difficile de ne pas s'intéresser à des hommes qui se présentaient avec la double séduction de la jeunesse et du talent, sacrifiaient à leur foi les avantages du présent ou les promesses de l'avenir, bravaient le martyre du ridicule pour faire triompher une doctrine ainsi résumée : amélioration du sort physique, moral et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Il se trouva heureusement des esprits sévères pour rappeler que l'intention ne justifie pas toujours les moyens. Un cri d'alarme retentit jusqu'au sein de l'assemblée nationale, où les saint-simoniens furent accusés de prêcher la communauté des biens et la communauté des femmes. Sous le poids de cette dénonciation, les chefs de la réforme éprouvent le malaise que cause une flétrissure. Ils ont hâte de protester contre le projet qu'on leur attribue : leur intention, disent-ils dans un manifeste, n'est pas d'abolir la propriété, mais seulement de modifier les moyens par lesquels elle se transmet; et quant au mariage, au lieu de le répudier, ils prétendent le réhabiliter en préparant une union plus vive et plus sincère entre les époux. Cette réponse évasive n'était qu'un palliatif pour calmer les inquiétudes de la foule; mais elle n'était pas une solution qu'on pût offrir à la foi des adeptes. La controverse s'établit donc au sein du collège saint-simonien sur la grande question de l'affranchissement de la femme, et le seul résultat de la discussion est une rupture entre les deux chefs de l'école, M. Bazard et M. Enfantin. Ce dernier déploie toute sa puissance de fascination, toute la subtilité de son esprit pour éviter les explications positives, pour assoupir les scrupules et atténuer le mauvais effet des dissidences. Un jour enfin, à cette demande formulée nettement par M. Olinde Rodrigue : Tout enfant pourra-t-il, dans la société saint-simonienne, reconnaître et nommer son père? M. Enfantin oublie sa réserve jusqu'à répondre que la femme *seule* devait être appelée à se prononcer en cette grave question. Aussitôt le scandale fait éclat, et des défections nombreuses entraînent la déroute complète du saint-simonisme.

L'expérience n'est pas moins fatale à la doctrine d'Owen. Chef d'un vaste établissement industriel, le réformateur anglais achète au prix de sa fortune la confiance de ses ouvriers : il combat leurs mauvais penchants avec la persévérance la plus ingénieuse, établit des écoles pour l'enfance, des secours pour les infirmités, des récréations après le travail, associe chaque ménage au bénéfice d'une économie bien entendue, élève enfin les âmes qu'il dirige à ces sentiments de sérénité et de douce expansion auxquels dispose le bien-être. Cette merveilleuse transformation séduit

un instant la société anglaise : on ne daigne pas voir qu'elle est l'œuvre de la patience, du zèle affectueux, du désintéressement, en un mot des vertus évangéliques contre lesquelles le réformateur s'élève si ridiculement dans ses écrits. On ne remarque pas que le beau résultat obtenu par M. Owen est moins favorable à sa propre théorie qu'à l'ancien état de choses, puisqu'il y a à New-Lanark, non pas une communauté réelle, mais un capitaliste et des salariés, un entrepreneur désintéressé et des ouvriers laborieux. Par une illusion fort excusable, le philanthrope anglais ne voit dans la colonisation de New-Lanark qu'une tentative préparatoire, et il se promet des merveilles d'une réalisation pleine et entière de ses principes. Il se rend en Amérique pour y fonder, à ses risques et périls, un établissement où doit régner l'égalité parfaite et la communauté absolue. Un programme aussi séduisant ne manque pas son effet, et le réformateur voit accourir à lui cette partie malade des populations que M. Reybaud a vivement caractérisée, « les âmes enthousiastes » et mobiles, les existences déclassées et suspectes, qui s'agitent toujours à l'entour » de la nouveauté. » Cette fois encore, les qualités sympathiques de M. Owen exercent une certaine influence, et pourtant le miracle annoncé reste imparfait : le régime de la communauté ne peut s'établir franchement, et le mouvement s'arrête faute de ressorts dans cette étrange association, à laquelle on avait enlevé le mobile ordinaire, l'intérêt personnel, sans le remplacer par un autre principe d'action puisé dans les sentiments religieux.

L'école fondée par Fourier n'a pas encore subi l'épreuve de la réalisation. Elle a vu les naufrages des saint-simoniens et des owenistes, et elle manœuvre pour éviter le double écueil contre lequel viennent échouer ordinairement les novateurs. Elle s'épuise en démonstrations pour établir que la propriété est respectée dans le phalanstère, puisque, suivant le vœu du maître, les bénéfices réalisés en commun sont attribués au *capital*, au travail et au talent, et que tout propriétaire doit recevoir un dividende proportionné à l'étendue et à la valeur des terres par lui engagées dans l'exploitation. M. Paget va même jusqu'à affirmer que, quoique les terres ainsi concédées dussent être cultivées dans l'intérêt général, le propriétaire en titre ne serait pas privé du plaisir qu'on trouve à faire valoir son domaine, à y exécuter des travaux de toutes sortes et de capricieux changements ; qu'au contraire, « il jouira » à ce sujet d'un essor vingt fois plus libre et plus complet que dans notre état » actuel de morcellement où il éprouve toujours de nombreuses contrariétés (1). » J'ai peine, je l'avoue, à saisir cette explication : j'ai de même cherché vainement à comprendre à quoi servirait le capital mobilisé dans cette association où le salaire serait aboli, où chacun serait rétribué par sa participation aux avantages de la communauté, où nul ne prêterait ses services à autrui qu'autant qu'il s'y trouverait poussé par l'effet de l'attraction passionnée? Ne pourrait-il pas arriver que le *capitaliste* peu attrayant ne trouvât pas à se faire servir, tandis que son voisin, sans capital, recevrait les soins empressés des *pages* et des *pagesses* (2)? Il y a là une difficulté que je ne chercherai pas même à éclaircir : la constitution de la propriété ne peut être appréciée que relativement à celle de la famille. Or, quelle sera la loi du mariage dans le nouveau monde rêvé par Fourier?

(1) *Introduction à la science sociale.*

(2) Tels sont les noms donnés par Fourier aux membres des groupes qui se livreront par goût aux soins domestiques et réaliseront dans la phalange la *domesticité indirecte et passionnée.*

Une doctrine qui pose en axiome la légitimité des désirs, qui déclare que les misères humaines n'ont pas d'autre cause que la lutte engagée par les moralistes entre la passion et le devoir, une telle doctrine ne peut guère se concilier avec ce qu'on appelle dans l'école le mariage exclusif. Fourier, plein de cette conviction fiévreuse qui touche à la monomanie, n'était pas homme à s'effaroucher des conséquences. Suivons-le donc dans ces régions fantastiques où il se plaisait à vivre; renonçons, s'il le faut, à cette réserve de langage qui est pour le *civilisé* (1) un indice du respect de soi-même, tâchons de connaître enfin la loi du mariage dans la *septième période de la vie humanitaire* (2), période où le mécanisme sociétaire commence à fonctionner, et qui pourtant ne doit être pour le genre humain que l'*aurore du bonheur*. C'est Fourier qui parle (5) et nous fait les honneurs de son nouveau monde :

« La liberté amoureuse commence à naître, et transforme en vertu la plupart de nos vices, comme elle transforme en vices la plupart de nos gentilleses. On en établit divers grades dans les liaisons amoureuses; les trois principaux sont : 1° les favoris et favorites en titre, 2° les géniteurs et génitrices, 3° les époux et les épouses. Les derniers doivent avoir au moins deux enfants l'un de l'autre, les seconds n'en ont qu'un, les premiers n'en ont pas. Ces titres donnent aux conjoints des droits progressifs sur une portion de l'héritage respectif. Une femme peut avoir à la fois, 1° un époux dont elle a deux enfants, 2° un géniteur dont elle n'a qu'un enfant, 3° un favori qui a vécu avec elle et conserve le titre. Plus de simples possesseurs qui ne sont rien devant la loi. Cette gradation de titres établit une grande courtoisie et une grande fidélité aux engagements. Une femme peut refuser le titre de géniteur à un favori dont elle est enceinte; elle peut aussi, dans un cas de mécontentement, refuser à ces divers hommes le titre supérieur auquel ils aspirent. Les hommes en agissent de même avec leurs diverses femmes. Cette méthode prévient complètement l'hypocrisie dont le mariage est la source.... Enfin les titres conjugaux ne s'acquièrent que sur des épreuves suffisantes, et, n'étant pas exclusifs, ils ne deviennent pour les conjoints que des appâts de courtoisie et non des moyens de persécution. »

Les continuateurs de Fourier ont-ils adopté ce singulier code conjugal, ou bien, s'ils le désavouent, par quelle combinaison l'ont-ils remplacé? La lecture des nombreuses publications de l'école sociétaire ne répond pas à cette question d'une manière décisive. M^{me} Gatti de Gamond a la prétention de concilier le régime harmonien avec la morale consacrée, et rêve un phalanstère où doit régner une

(1) Les mots *civilisés* et *civilisation*, qui s'appliquent au régime actuel des sociétés, sont presque toujours employés en mauvaise part dans les écrits de l'école sociétaire.

(2) Fourier et ses disciples partagent l'existence de l'humanité en plusieurs âges, qui doivent correspondre aux âges de la vie individuelle. L'humanité est encore dans son *enfance*, qui se subdivise en sept périodes. Nous sommes maintenant dans la cinquième de ces périodes, qui est celle de la *civilisation*. La période suivante sera celle de la transition, et conduira au septième âge, où l'harmonie sociétaire commencera à être réalisée. L'humanité sortira enfin de l'enfance pour entrer dans l'adolescence, la virilité, etc., pendant lesquelles on jouira d'un bonheur ineffable. Mais viendront ensuite la vieillesse, la décrépitude et la mort du genre humain. La vie totale de l'humanité sera de 80,000 ans.

(5) Fourier, *Théorie des quatre mouvements*, édition de 1808, pag. 169 et suiv. — Nous empruntons au livre de M. Reybaud cette citation, rejetée dans les pièces justificatives, avec d'autres extraits piquants des ouvrages de Fourier.

régularité monacale. Les désordres qui affligent notre société, dit-elle, n'ayant pas ordinairement d'autre cause que la misère, seront bannis d'un monde où l'aisance deviendra si générale, que chacun pourra placer légitimement ses affections, sans descendre à des calculs d'intérêt. Mais on assure que M^{me} Gatti de Gamond est aujourd'hui à la tête d'une petite Église puritaine, en dissidence avec le centre principal de la propagande. Quant aux docteurs de la grande Église, ils sont d'une réserve assez suspecte sur tout ce qui se rapporte aux liens de famille. M. Paget, dont l'esprit lucide et la parole sincère ne consentiraient pas à obscurcir les problèmes pour en cacher les difficultés, se retranche dans un silence absolu. M. de Pompery proteste de son respect pour les sentiments de famille, et repousse énergiquement le soupçon d'immoralité qui poursuit les fouriéristes. On jugera ce que vaut au fond sa profession de foi que je vais transcrire, par les mots qu'il a lui-même soulignés. « De ce que nous légitimons les passions, il n'en faut pas conclure à l'étourdie que nous légitimons leurs excès, et que nous ne reconnaissons pas la nécessité *présente* de la contrainte physique, de la contrainte morale et de la contrainte religieuse.... Nous maudissons les excès de la passion, tant qu'une organisation supérieure de la société à laquelle nous travaillons de tous nos efforts n'en permettra pas l'essor juste, complet, normal et équilibré. C'est alors seulement que l'homme sera LIBRE et franc de tous liens (1). » Dans les *dialogues* où M. Cantagrel a gaspillé beaucoup de verve et d'esprit, le *fou du Palais-Royal* parle assez souvent de *ménage*, mais de *mariage* point. On interroge enfin l'écrivain que M. Cantagrel a appelé dans le livre cité plus haut, le *saint Paul* de la nouvelle religion, et on n'obtient pas un seul mot de M. Considérant en réponse à la question sur laquelle un débat franc et précis aurait dû préalablement s'établir; à la dernière page seulement, on lit en note (2), et en forme de post-scriptum, les lignes que je vais rapporter : « On appelle *équilibres majeurs* ceux qui sont tirés du jeu des deux passions d'*ordre majeur*, amitié et ambition, et qui sont relatifs surtout à l'ordonnance et à la hiérarchie des intérêts industriels. Les *équilibres mineurs* sont ceux que fournissent les deux affectives *mineures*, amour et famille. Ces derniers équilibres ne pouvant être établis d'emblée au début de l'harmonie, parce qu'ils reposent sur des mœurs loyales et autres dispositions inconnues aux civilisés, dispositions qui ne viendront que comme conséquences de l'organisation régulière et sérieuse des affaires du mode majeur, nous nous abstenons d'en parler ici. Du reste, les principes généraux de ces équilibres sont les mêmes que ceux qui concernent le majeur. Nous renvoyons leur étude à l'ouvrage où nous traiterons les questions de haute harmonie. » Ainsi l'école sociétaire ne daigne pas encore nous révéler les sublinités qu'elle nous prépare : nous sommes trop inintelligents pour les saisir, trop déloyaux pour les accepter! ne serait-ce pas plutôt que la doctrine n'ose pas s'avouer, ou bien qu'elle ne se comprend pas elle-même?

S'il était nécessaire de démontrer que la métaphysique n'est pas une science vaine, il suffirait de rappeler l'exemple du fouriérisme. Une seule erreur de métaphysique détermine dans la pratique les plus déplorables aberrations. Toutes celles des phalanstériens découlent de ces six mots qu'ils ont fait graver sur la tombe de leur maître : « *Les attractions sont proportionnelles aux destinées.* » Le commentaire de cette formule, par M. de Pompery, est la critique la plus maligne qu'on en

(1) *Exposition de la science sociale*, pag. 15.

(2) *Destinée sociale*, à la fin du second volume, pag. 550.

puisse faire. « Tout être, dit-il (1), homme, plante, animal ou globe, a reçu une somme de forces en rapport avec sa mission dans l'ordre universel. » Ainsi les forces libres et actives de l'âme humaine sont assimilées aux forces esclaves et passives de la nature inanimée! *Hommes, animaux, plantes et corps célestes*, étant assujettis à une loi fatale, on a tiré cette conclusion : puisque les astres s'attirent, les hommes doivent également s'attirer; pourquoi se fatiguer à peser la moralité des actions, à régler la propriété et le mariage? Qu'on mette les hommes en des conditions convenables d'attraction, et l'harmonie s'établira nécessairement sur la terre, de même qu'elle existe déjà dans les cieux. Persuadé que l'attraction est une loi providentielle à laquelle tous les êtres créés doivent obéir mécaniquement, on est arrivé tout naturellement à légitimer les passions humaines dont le libre essor est la condition de l'équilibre universel. Cet aveuglement, tout étrange qu'il est, devient pour les phalanstériens une sorte de justification. Il explique comment des hommes honnêtes, je n'en doute pas, et consciencieux, se vouent à la propagation d'une erreur des plus funestes; il fait comprendre leur colère naïve au reproche d'immoralité. Leur optimisme est très-sincère, je le veux croire, lorsqu'ils affirment qu'une liberté illimitée ne saurait produire le mal. Assurer que l'homme en état d'attraction peut s'égarer ne les choque pas moins que si on avançait que les planètes peuvent sortir de leur voie et courir capricieusement dans l'espace. *L'homme harmonien*, au contraire, sera beaucoup plus moral qu'auparavant, puisqu'il concourra à l'accomplissement de la volonté divine. « Il faut croire, s'est-on dit, que Dieu fait bien tout ce qu'il fait; donc que l'homme ou ses passions sont bonnes, puisque les passions sont les forces qui le constituent. » Qu'on ne m'accuse pas de prêter à des adversaires une argumentation déraisonnable; j'ai cité les propres paroles de M. de Pompery (2).

Ce n'est pas sans embarras qu'on se trouve forcé de rappeler à des hommes graves ce qu'ils savaient fort bien lorsqu'ils avaient seize ans et qu'ils étaient écoliers. Les passions et les instincts que Dieu a donnés à l'homme ne sont par essence ni bons ni mauvais; ce sont seulement des ressorts au moyen desquels l'homme manifeste sa liberté, use ou abuse, fait le bien ou le mal relativement à la loi qui lui a été enseignée, et aux lumières morales qui sont en lui. Prescrire l'amortissement complet des passions serait une ineptie que jamais aucune religion n'a commise; renoncer à les diriger dans leurs écarts serait une extravagance non moins choquante et beaucoup plus dangereuse. Il y a pour l'âme comme pour les organes corporels un état sain et un dérèglement qui constitue l'état morbide. Dans son tableau du *système passionnel* tracé d'après Fourier, M. Considérant admet douze passions fondamentales qui sont par elles-mêmes fort innocentes; mais que ces mêmes passions soient surexcitées, et elles se changeront en *vices*. Le désir légitime d'assurer son bien-être touche à l'avarice; l'ambition effrénée ne sera plus qu'un odieux despotisme; l'amour immodéré se dégradera jusqu'à la débauche ou deviendra en s'aigrissant de la jalousie, de la haine (3). Se maintenir autant que possible à l'état sain, telle fut en tout temps l'étude des sages, et la morale n'est pas autre chose qu'une sorte d'hygiène appropriée à ce but. Imaginer un ordre de

(1) *Exposition de la science sociale.*

(2) Ouvrage déjà cité.

(3) Les transitions de ce genre sont appelées, dans la langue du fouriérisme, des *récurrences de sentiment*.

choses dans lequel les mouvements de l'âme ne seront jamais désordonnés, affirmer que les passions ne tomberont jamais à l'état maladif, c'est soutenir une prétention aussi insensée que serait celle d'abolir les maladies et les infirmités corporelles.

Tel est pourtant le principe générateur du système phalanstérien. Les passions, ose-t-on nous dire, ne deviennent des vices dans le monde civilisé que parce qu'elles sont contrariées. Mais il en sera tout autrement dans un monde où chacun s'adonnera à l'occupation de son goût et changera de travail vingt fois par jour s'il a le goût du caprice, où nul individu ne sentira les atteintes du besoin, où nulle cupidité ne sera limitée, nul amour-propre humilié. Je ne puis comprendre, je l'avoue, une combinaison assez parfaite pour réaliser ces merveilles. Vous supprimez le mariage exclusif; mais tous les désirs seront-ils nécessairement en correspondance? La femme qui voudra reprendre sa liberté n'excitera-t-elle jamais la colère de son mari? et le mari volage ne froissera-t-il plus la femme aimante? Ne verra-t-on jamais les perfidies, les rivalités entre les prétendants? Y aura-t-il attraction aussi vive pour la vieillesse et la laideur que pour la jeunesse et la beauté? Comment empêchera-t-on les jalousies entre les maris de divers grades, entre les femmes inégales en droits, entre les enfants issus de ces accouplements croisés? Dans l'ordre des intérêts matériels, mêmes difficultés. On admet le capital transmissible et représenté par des actions, mais a-t-on prévu le cas où un capitaliste astucieux et rapace accaparerait presque toutes les valeurs représentatives d'un phalanstère? La fortune qu'on daigne lui laisser ne serait qu'une dérision, si elle ne lui procurait pas quelques avantages interdits aux autres; et s'il fait sentir quelque supériorité, n'excitera-t-il jamais l'envie? Le jour où un seul de nos vices aura fait irruption dans un phalanstère, il ouvrira la porte à toutes les misères de l'état civilisé, et alors qu'advientra-t-il de cette *harmonie* où le devoir, le dévouement, sont systématiquement proscrits, où n'existe aucun moyen de contrainte matérielle? Aux objections de ce genre, qu'on pourrait multiplier à l'infini, les disciples de Fourier opposent une réponse qui tranche le débat. Ils nous disent : Vous intervenez dans notre monde, civilisés que vous êtes, avec les préjugés et la corruption du vôtre. Vous oubliez que l'effet du régime sociétaire sera de changer complètement le milieu où s'exerce l'activité humaine, et que de nouvelles influences modifieront essentiellement l'humanité elle-même.

Je retournerai contre vous cet argument et je vous dirai : Lorsque vous vivez par l'imagination dans vos phalanstères, et que vous y fonctionnez vous-mêmes comme un des rouages du mécanisme général, vous ne vous sentez pas portés à faire abus d'une liberté sans contrepoids. Vous ne craignez pas de déchoir jusqu'à certains dérèglements; votre conduite antérieure et vos sentiments éprouvés vous en assurent. Mais vous êtes dupes d'une étrange illusion. Ne voyez-vous pas que vous entrez aujourd'hui dans le phalanstère avec un ensemble de sentiments et d'idées qui sont précisément votre sauvegarde; que malgré votre révolte, vous êtes encore sous l'empire d'une loi morale qui vous a pénétrés et qui vous gouverne à votre insu? La langue que vous parlez, et qui commande une certaine retenue à votre esprit, les convenances que vous subissez, les mouvements généreux qui vous sont habituels, vos sympathies pour les actes louables, vos répugnances pour d'autres actes réputés malhonnêtes, mille influences inaperçues, quoique de tous les instants, ont agi sur vous dans l'état social, et ont enrichi votre nature. Votre *éducation*, pour tout dire en un mot, vous préserve des conséquences de vos doctrines;

cette civilisation que vous calomniez avec tant d'amertume, vous garantit contre le désordre de vos propres idées. Vous lui devez, non pas seulement votre tendance morale, mais votre constitution physique. Si vous avez l'honneur d'appartenir à une race qui domine les autres; si vous possédez cette ampleur de facultés, dont vos écarts même sont la preuve, ce n'est pas là un simple effet du hasard. Il a fallu qu'avant vous des générations fortes et naïves s'inclinassent sous le joug des principes sévères, sachez-le bien, et sachez aussi qu'en rejetant aujourd'hui ces principes, vous reniez le plus pur du sang de vos pères.

J'admettrai donc qu'un phalanstère fondé présentement, avec des hommes imbus de l'éducation sociale, pourrait fonctionner avec régularité et décence. Mais qu'arrivera-t-il lorsque apparaîtront des générations dégagées de tout frein, et élevées dans cette conviction que la seule faute possible serait de résister à l'impulsion du désir? J'entends les fouriéristes s'écrier qu'alors seulement commencera l'âge d'or promis à l'humanité; alors l'*attraction passionnée*, ne rencontrant plus d'obstacles, produira l'*harmonie universelle*; l'équilibre sera si parfaitement établi, que les écarts deviendront impossibles, que le mal n'existera plus sur la terre! Certes, si la formule de Fourier devait enfanter tant de belles choses, ce serait trop peu que de le placer sur la ligne de Newton, comme font ses disciples: il serait plus qu'un homme et mériterait des autels. En effet, le philosophe anglais n'a pas inventé; il a observé et raconté ce qui était avant lui. Fourier, au contraire, est créateur: il indique ce qui doit être, ce qui sera. Ici une objection se présente. S'il a été dans l'intention de Dieu, comme on nous le dit, que les hommes fussent nécessairement bons et heureux, pourquoi sont-ils devenus malheureux et méchants? Si l'équilibre des passions est une loi divine et *humanaire*, pourquoi les passions ne se sont-elles pas attirées mécaniquement dès l'origine? L'harmonie ne pouvait s'établir que dans un milieu convenablement disposé; je l'accorde; mais je ne puis comprendre pourquoi Dieu, qui, assure-t-on, n'a pu vouloir que le bonheur des hommes, n'a pas créé sur-le-champ le milieu favorable? Il n'a pas attendu Newton pour ordonner l'attraction sidérale: avait-il besoin de Fourier pour combiner l'attraction passionnée?

La genèse des phalanstériens essaie de résoudre cette difficulté: « Dans la première période du monde appelée *Edénisme*, dit M. Considérant, la propriété territoriale individuelle n'existe pas; les amours ne sont pas enchaînés par des convenances sociales et des préjugés; la surabondance des richesses naturelles sur les besoins prévient les luttes d'intérêts (1). » Toutefois l'harmonie n'était pas encore réalisable, parce que les ressources matérielles se trouvaient insuffisantes. La pénurie se fait donc sentir chez les peuples de la première période, et aussitôt « l'égoïsme surgit, la société se dissout..... l'affection de famille survit seule au naufrage de toutes les autres affections: elle devient base étroite et exclusive de la société. Voilà l'inauguration du ménage en couple, et de ce jour l'humanité entre dans l'incohérence par la *sauvagerie* (2). » Après s'être débattu dans la sauvagerie, le genre humain arrive, par le *patriarcat* et la *barbarie*, à la *civilisation*, état présent des sociétés. C'est pendant ces périodes douloureuses qu'on commence à fausser le jeu des passions, à enchaîner l'essor du désir. Il était nécessaire, dit M. Considérant, que l'humanité passât par une crise pour conquérir des instruments de force et de

(1) *Destinée sociale*, tom. I^{er}, pag. 146.

(2) Pag. 152

puissance; « l'enfantement des arts, des sciences et de l'industrie s'opère pendant des périodes incohérentes qui ne peuvent produire ni le bonheur ni l'harmonie, puisqu'elles ont pour mission de créer cette industrie et ces sciences qui en sont les moyens et les matériaux (1). » Maintenant que l'effort des siècles a créé les éléments d'une abondance assez grande pour assouvir le genre humain, il faut passer par une période transitoire appelée *garantisme*, pour réaliser le mécanisme phalanstérien qui doit concilier la liberté de la pure nature avec les raffinements de l'extrême civilisation! Il y a du vrai dans cette théorie. Il est évident que le premier âge, où la passion ne connaissait pas de frein, eût été impuissant à se perpétuer; que c'est seulement dans des conditions de lutte, et en vertu d'un effort moral, que la terre a été fécondée, que les intelligences ont commencé à fleurir, qu'on a fait toutes ces merveilles découvertes qui ont amélioré le sort de l'homme. Jusqu'ici on peut s'accorder. Mais admirez la conclusion. Il faut aujourd'hui que l'humanité se hâte d'abandonner le régime moral auquel elle doit toutes ses conquêtes, pour rentrer sous celui dont la stérilité a été tristement éprouvée. Voilà comme on raisonne assez ordinairement dans le fouriérisme.

La pierre de touche qui sert à éprouver les promesses dorées des novateurs est le sentiment moral; toute doctrine qui le choque n'a pas d'avenir. Je reconnaitrai avec M. Reybaud, dont l'impartialité touche à l'indulgence, que les travaux des utopistes contemporains n'ont pas été sans utilité. Leur sympathie pour les classes souffrantes, les misères qu'ils ont dévoilées, ont fait sentir, même aux cœurs égoïstes, la nécessité de faire descendre le bien-être dans les rangs inférieurs et trop souvent sacrifiés des populations; ils ont développé l'émulation industrielle. Saint-Simon a proclamé le respect de l'autorité et les avantages de la subordination. Owen, apôtre d'une égalité impossible et d'une tolérance périlleuse, a donné par compensation de nobles exemples. Fourier a certainement avancé la solution du problème qui est à l'ordre du jour, la théorie de l'association qui doit remédier aux abus du morcellement et de la concurrence. D'autres points de détail, indiqués par M. Reybaud, pénétreront avec le temps dans nos mœurs et dans nos lois; ce sont là d'incontestables services, et pourtant les écoles auxquelles on en est redevable sont tombées ou tomberont. C'est qu'elles blessent ce mystérieux instinct du bien et du convenable qui se trouve au fond des populations européennes; c'est qu'on n'a pu s'intéresser à des réformes économiques dont le succès eût coïncidé avec un déplorable abaissement moral.

Pour une des trois sectes que nous avons vu naître, le livre de M. Reybaud est déjà de l'histoire ancienne. La comédie saint-simonienne a eu le dénouement que chacun sait. Avec le costume apostolique, les acteurs ont quitté l'allure théâtrale, le ton dogmatique, le regard inspiré. Seulement les principes émis par Saint-Simon, sur l'urgence de restituer au catholicisme des moyens d'action appropriés à l'état des sociétés modernes, ont engagé quelques esprits solides dans un ordre d'idées et de recherches, qui peut-être un jour auront du retentissement. Des trois socialistes contemporains, M. Robert Owen est le seul vivant; si l'on comptait au nombre de ses disciples tous ceux qui professent la doctrine sauvage du communisme, ceux qui croient que tous les bimanes ont des droits égaux aux biens de ce monde, abstraction faite de leur valeur individuelle, le réformateur anglais disposerait d'une clientèle malheureusement nombreuse. Mais M. Owen est un expé-

(1) *Destinée sociale*, tom. 1^{er}, pag. 448.

mentateur plutôt qu'un théoricien; sa doctrine, qui se réduit à nier l'empire de la religion et des lois, a si peu de consistance, qu'on hésite à le considérer comme chef d'école. L'influence qu'il conserve sur la classe ouvrière, il la doit à ses antécédents généreux, à son caractère sympathique; le plus convaincu de ses admirateurs, c'est lui-même, à n'en pas douter. Dans un *manifeste*, publié l'année dernière, et traduit par M. Reybaud, l'inventeur du système de religion et de société rationnelles, c'est ainsi qu'il se qualifie, parle avec une rare complaisance de son dévouement, de ses lumières, de ses succès et de ses divers écrits, et notamment du *Nouveau Monde moral*, « livre qui manquait au genre humain. » Il y a un an environ que M. Owen sollicita et obtint du ministère anglais la faveur d'être admis en présence de la reine. Cette présentation officielle d'un homme qui se fait honneur de professer le renversement des lois divines et humaines, fut dans le parlement l'objet d'un blâme auquel le *manifeste* répond ainsi : « Un mot maintenant sur ma présentation à Sa Majesté la reine. Je le demande, qui d'entre nous trois a été le plus honoré de cette visite? ou d'un homme de près de soixante-dix ans, qui a employé plus d'un demi-siècle à acquérir une rare sagesse, avec la seule pensée de l'appliquer aux créatures souffrantes, et qui, pour arriver à la réalisation de ses desseins, s'est assujéti à s'habiller comme un singe, et à fléchir le genou devant une jeune fille charmante sans doute, mais sans expérience; ou bien d'un ministre qui engagea ce vieillard à subir ces formes de l'étiquette, et qui ensuite, dans un discours plein d'absurdités, désavoua presque un acte dont il était le promoteur, un acte qui, quelque jour peut-être, comptera comme le fait le meilleur et le plus important de son administration; ou bien enfin de la jeune fille devant laquelle un septuagénaire a plié le genou? Quant à moi, je ne tiens point à honneur d'avoir été présenté à aucun être humain, quel qu'il soit. » Malgré la haute opinion que le philanthrope anglais a de lui-même, et qu'il exprime avec cette candeur qui la ferait pardonner, tout porte à croire qu'il ne laissera pas après lui des traces durables.

Quant à la doctrine de Fourier, elle est présentement l'objet d'une propagande très-active. M. de Pompery nous apprend que la *science sociale* est crue et acceptée aujourd'hui par quelques milliers d'intelligences; qu'indépendamment des deux recueils périodiques dont elle dispose à Paris, elle aura bientôt une feuille quotidienne; qu'elle a pour organes, dans les départements, huit journaux accrédités; que d'autres journaux, à Londres, à New-York, à Madrid et à Lisbonne, reçoivent ses inspirations; qu'enfin, avant peu, une expérience pratique sera tentée dans le Portugal. Des démarches très-actives, dit-on, sont faites en France pour appliquer à une grande exploitation la théorie sociétaire; enfin les journaux annonçaient, il y a peu de jours, que trois cents familles de Bordeaux partaient pour l'Amérique, avec l'intention d'y fonder un phalanstère.

Les livres consacrés à la propagation de l'*harmonie* annoncent en général cette chaleur d'âme qui, bien dirigée, fait éclore le talent et l'alimente. Je reprocherai aux phalanstériens d'abuser de la liberté accordée aux novateurs de produire parfois des mots nouveaux. La sévérité et les répugnances de la langue commune offrent un moyen de contrôle dont chacun a besoin pour apprécier la justesse de son esprit : on doit se défier des idées qui ne peuvent pas être exprimées par le vocabulaire qui suffit à tout le monde. Lorsque les doctrines craignent de se comprendre et cherchent, pour ainsi dire, à s'éviter elles-mêmes, elles tombent dans le jargon et le mysticisme; c'est ce qu'on a pu constater vers le déclin de l'école

saint-simonienne. Je n'ai pas remarqué que les doctrines de Fourier eussent été développées ou modifiées par ses disciples. *L'introduction* de M. Paget n'est qu'une analyse exacte jusqu'au scrupule de l'un des écrits du révélateur. M. Paget est particulièrement chargé d'exposer le plan économique et industriel du système. La discussion métaphysique paraît attribuée à M. de Pompery, dont le ton est élevé et l'argumentation subtile. *Le Fou du Palais-Royal* s'adresse aux gens du monde. Ce livre a la vivacité et le piquant nécessaires pour tenir en éveil les esprits paresseux. Il ne faudrait pas toutefois que l'auteur s'exagérât la valeur philosophique de son œuvre. La forme dialoguée, qui a beaucoup de charme, est la moins concluante; cette forme laisse trop sentir qu'on peut se ménager facilement la victoire quand on est maître du terrain, et qu'on commande la manœuvre de ses adversaires. Le socialisme transcendant, les problèmes de haute harmonie, sont du ressort de M. Considérant. Il règne dans la *Destinée sociale* un ton provocateur qui ruinerait le livre, si l'auteur n'avait pas eu la prudence de dire, dans la préface du second volume, que l'*humeur colérique et sauvage* qu'il a manifestée ne lui est pas naturelle, qu'elle n'est de sa part que l'effet d'un calcul, et qu'il en est de même pour les bizarreries et les digressions qu'il se reproche tout le premier. Il est évident que M. Considérant a voulu brusquer le public pour s'en faire remarquer. Il y avait un moyen plus digne et plus sûr de captiver l'attention : c'était de multiplier les pages rapides, colorées, et vraiment séduisantes, car on en trouve de ce genre dans la *Destinée sociale* (1), et on les relit avec d'autant plus de plaisir, qu'on se félicite de sentir parfois dans le style la jeunesse qui est souvent trop apparente dans les idées.

Les novateurs ont recruté beaucoup d'adhérents; je ne m'en étonne pas : ils font une critique violente de tout ce qui existe, et promettent un bonheur ineffable « qui doit se répandre comme un embrasement sur la terre, » dès qu'on aura adopté leurs systèmes. Cette manœuvre est celle de la plupart des hommes politiques dont le but principal est leur avancement personnel; mais elle me semble peu digne de ces philosophes qui, ne voulant amener que le règne du bien, devraient, avant tout, donner l'exemple de la bonne foi. Est-il loyal d'enregistrer toutes les misères, d'aigrir toutes les plaies en les exposant au grand jour? Le mal existe dans l'ordre actuel, qui le nie? Mais n'y a-t-il pas des compensations? Ne serait-il pas juste de faire la part du bien? En bonne conscience, ce n'est pas absolument qu'il faudrait juger les sociétés, mais relativement et par comparaison à ce qui a existé en d'autres pays et à d'autres époques. L'amélioration progressive des choses de ce monde est le ressort de l'activité humaine; si les utopies, réalisées par enchantement, nous donnaient tout à coup le bonheur absolu, ce serait l'immobilisation de l'humanité; la satisfaction certaine, entière, immédiate des désirs, si elle était possible, deviendrait un supplice infligé à l'homme. En dépit du sens commun, ces promesses de félicité idéale ont toujours fait impression sur les esprits malades ou irréflechis. Je ne suis donc pas surpris que les réformateurs de nos jours aient trouvé des adeptes, et, à l'égard des fouriéristes, mon seul étonnement est qu'ils ne soient pas plus nombreux. Lorsqu'on s'aventure à les suivre dans l'un des huit cent mille palais qu'ils bâtissent sur le globe, et que, de leur point de vue, on se représente cette vaste mécanique dont les pièces sont des êtres humains; lorsqu'on voit fonctionner cet engrenage de toutes les passions, qu'on s'arrête au tableau de

(1) Ouvrez, par exemple, le second volume, à la page 182.

cette ivresse perpétuelle, de cette saturation facile de tous les égoïsmes, on finit par éprouver une sorte de vertige, une hallucination que j'ai moi-même ressentie par instants, je l'avoue, et à laquelle on succomberait, si on ne ressaisissait pas au plus tôt certains principes à l'aide desquels on se relève. Aux chimères des régénérateurs, à leurs promesses décevantes, opposons des paroles vraiment éloquents et pleines d'un sentiment élevé qui règne constamment dans les conclusions de M. Reybaud (1) : « Où irions-nous, grand Dieu ! si on ne nous laissait que nos vices, en nous enlevant jusqu'au sentiment de nos dernières vertus ? Ainsi, tout ce qui a jusqu'ici commandé l'estime de la foule, l'honneur, l'héroïsme, le désintéressement, la pauvreté noblement soufferte, la probité irréprochable, le respect de la foi jurée, le détachement, le dévouement au pays, à la famille, toutes ces qualités, qui résultent de l'éducation de l'âme, de la volonté, de la réflexion, ne seraient plus que des sentiments vains, des titres sans valeur, contestables, arbitraires, des puérités indignes de louanges ! Dans aucune des sociétés que l'on nous façonne, il n'y a de place pour ces mérites qui sont le résultat d'un travail et souvent le produit d'un grand combat. On promet à l'homme de le rendre heureux, mais d'un bonheur passif, inerte, indépendant de ses efforts. Nous sommes fatalement condamnés à la félicité terrestre, et chercher des vertus en dehors de nos instincts, c'est résister à nos destinées. Il est à craindre que nos sociétés ne perdent, au contact de ce singulier enseignement, le peu de honte et de pudeur qui leur reste..... Il est temps d'oublier les systèmes fantastiques pour un système réel ; pour le formuler en peu de mots, il suffirait de renverser les termes des trois théories que nous avons parcourues, et de reconnaître comme instruments nécessaires du progrès social, l'autorité dans l'ordre moral, et surtout l'autorité de l'exemple ; dans l'ordre économique, la liberté. »

Un dernier mot sur les disciples de Fourier. Il ne faut pas se flatter de les ébranler par la discussion. Le langage des faits est le seul qu'ils daigneront écouter ; l'expérience seule se fera comprendre. Par une étrange inconséquence, ces mêmes hommes qui défient l'humanité commencent par destituer la raison humaine. Le mépris qu'ils font de tous les arts qui ont pour but de régulariser l'exercice de la pensée, éclate souvent dans les écrits qui émanent de leur école, et particulièrement dans ceux de M. Considérant. « Certes, dit-il, ce ne sont pas les querelles théologiques et politiques, ni les vanités idéologiques, métaphysiques et contradictoires de la philosophie et de la morale, qui ont fait jamais avancer de beaucoup l'odomètre social. » L'odomètre, il est bon qu'on le sache, est un instrument qui pourrait servir à mesurer le progrès. Il me semble que, pour avoir le droit de mépriser une science, il faut prouver qu'on la domine. Si on émettait, devant les savants de l'école sociétaire, la prétention de réformer les mathématiques dans un langage qui trahit l'ignorance des procédés et des résultats de cette science, on serait sans doute accueilli avec un sourire de pitié. Les phalanstériens ne s'exposeraient-ils pas à quelque chose de semblable, si leur conviction sincère ne commandait pas des égards ? Mais à quoi bon prolonger la discussion contre des adversaires qui se contentent d'opposer des affirmations absolues au raisonnement individuel comme au témoignage unanime des siècles antérieurs ? Vienne donc pour eux le jour de l'expérience ; celui du désenchantement ne tardera pas à le suivre. Après le naufrage de leurs idées, nous verrons les disciples de Fourier, comme les saint-simo-

(1) *Études sur les réformateurs*, pag. 508 et suiv.

niens, chercher un refuge au sein de cette société qu'ils veulent détruire; ils en obtiendront, comme leurs devanciers, les avantages qui sont bien rarement refusés aux hommes de vigueur et de talent, et comme eux encore, ils oublieront aisément qu'en des jours de vertige ils ont ébranlé des idées respectables, semé autour d'eux le doute et l'aigreur, inquiété des intérêts et dérangé des existences.

A. COCHUT.

LA MARSEILLAISE

DE LA PAIX.

Le poëte allemand Becker vient de publier et de dédier à M. de Lamartine un recueil de poésies où il a inséré le chant national qui a eu cet hiver un si grand retentissement sur les bords du Rhin, et qu'on a appelé *la Marseillaise* de l'Allemagne : « Non, les Français ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! » M. de Lamartine vient d'y répondre par les vers suivants qu'il intitule *la Marseillaise de la Paix*. Nous donnons ici les deux pièces, afin que nos lecteurs puissent apprécier les deux points de vue, et faire la part des circonstances dont chaque poëte s'est inspiré. M. de Lamartine est une de ces voix pour lesquelles, amis politiques ou dissidents, il n'y a qu'admirateurs.

LE RHIN ALLEMAND.

« Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, quoi qu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides.

» Aussi longtemps qu'il roulera paisible, portant sa robe verte, aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots,

» Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuvront de son vin de feu ;

» Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant, aussi longtemps que les hautes cathédrales se reflèteront dans son miroir.

» Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées.

» Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues. »

RÉPONSE A M. BECKER.

Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
 Rhin! Nil de l'Occident! coupe des nations!
 Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
 Emporte les défis et les ambitions!

Il ne tachera plus le cristal de ton onde,
 Le sang rouge du Franc, le sang bleu du Germain;
 Ils ne crouleront plus sous le caisson qui gronde,
 Ces ponts qu'un peuple à l'autre étend comme une main!
 Les bombes, et l'obus, arc-en-ciel des batailles,
 Ne viendront plus s'éteindre en sifflant sur tes bords;
 L'enfant ne verra plus, du haut de tes murailles,
 Flotter ces poitrails blonds qui perdent leurs entrailles,
 Ni sortir des flots ces bras morts!

Roule libre et limpide en répétant l'image
 De tes vieux forts verdis sous leurs lierres épais,
 Qui froncent tes rochers, comme un dernier nuage
 Fronce encor les sourcils sur un visage en paix.

Ces navires vivants dont la vapeur est l'âme
 Déploieront sur ton cours la crinière du feu;
 L'écume à coups pressés jaillira sous la rame,
 La fumée en courant léchera ton ciel bleu.
 Le chant des passagers, que ton doux roulis berce,
 Des sept langues d'Europe étourdira tes flots,
 Les uns tendant leurs mains avides de commerce,
 Les autres allant voir aux monts où Dieu te verse
 Dans quel nid le fleuve est éclos?

Roule libre et béni ! Ce Dieu qui fond la voûte
 Où la coupe du gland pourrait te contenir,
 Ne grossit pas ainsi ta merveilleuse goutte
 Pour diviser ses fils, mais pour les réunir !

Pourquoi nous disputer la montagne ou la plaine ?
 Notre tente est légère, au vent va l'enlever ;
 La table où nous rompons le pain est encor pleine ,
 Que la mort, par nos noms, nous dit de nous lever !
 Quand le sillon finit, le soc le multiplie ;
 Aucun œil du soleil ne tarit les rayons ;
 Sous le flot des épis la terre inculte plie ;
 Le linceul, pour couvrir la race ensevelie,
 Manque-t-il donc aux nations ?

Roule libre et splendide à travers nos ruines ,
 Fleuve d'Arminius, du Gaulois, du Germain !
 Charlemagne et César, campés sur tes collines ,
 T'ont bu sans t'épuiser dans le creux de leur main !

Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races
 Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu ?
 De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ?
 Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ?
 Nations ! mot pompeux pour dire barbarie !
 L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?
 Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :
 L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ,
 La fraternité n'en a pas !

Roule libre et royal entre nous tous, ô fleuve !
 Et ne t'informe pas, dans ton cours fécondant ,
 Si ceux que ton flot porte, ou que ton urne abreuve ,
 Regardent sur tes bords l'aurore ou l'occident !

Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières,
 Qui bornent l'héritage entre l'humanité ;
 Les bornes des esprits sont leurs seules frontières,
 Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
 Ma patrie est partout où rayonne la France,
 Où sa langue répand ses décrets obéis !
 Chacun est du climat de son intelligence ,
 Je suis concitoyen de toute âme qui pense :
 La vérité, c'est mon pays !

Roule libre et paisible entre ces fortes races
 Dont ton flot frémissant trempa l'âme et l'acier,
 Et que leur vieux courroux, dans le lit que tu traces,
 Fonde au soleil du siècle avec l'eau du glacier !

Vivent les nobles fils de la grave Allemagne !
 Le sang-froid de leurs fronts couvre un foyer ardent ;
 Chevaliers tombés rois des mains de Charlemagne,
 Leurs chefs sont les Nestors des conseils d'Occident !
 Leur langue a les grands plis du manteau d'une reine,
 La pensée y descend dans un vague profond,
 Leur cœur sûr est semblable au puits de la syrène,
 Où tout ce que l'on jette, amour, bienfait ou haine,
 Ne remonte jamais du fond.

Roule libre et fidèle entre tes nobles arches,
 O fleuve féodal, calme mais indompté !
 Verdis le sceptre aimé de tes rois patriarches ;
 Le joug que l'on choisit est encor liberté !

Et vivent ces essaims de la ruche de France,
 Avant-garde de Dieu, qui devancent ses pas !
 Comme des voyageurs qui vivent d'espérance,
 Ils vont semant la terre, et ne moissonnent pas...
 Le sol qu'ils ont touché germe fécond et libre ;
 Ils sauvent sans salaire, ils blessent sans remord,
 Fiers enfants, de leur cœur l'impatiente fibre
 Est la corde de l'arc où toujours leur main vibre
 Pour lancer l'idée ou la mort !

Roule libre, et bénis ces deux sangs dans ta course ;
 Souviens-toi pour eux tous de la main d'où tu sors :
 L'aigle et le fier taureau boivent l'onde à ta source ;
 Que l'homme approche l'homme, et qu'il boive aux deux bords !

Amis, voyez là-bas ! — La terre est grande et plane !
 L'Orient délaissé s'y déroule au soleil !
 L'espace y laisse en vain la lente caravane,
 La solitude y dort son immense sommeil !
 Là, des peuples taris ont laissé leurs lits vides ;
 Là, d'empires poudreux les sillons sont couverts ;
 Là, comme un stylet d'or, l'ombre des Pyramides
 Mesure l'heure morte à des sables livides
 Sur le cadran nu des déserts !

Roule libre à ces mers où va mourir l'Euphrate,
Des artères du globe enlace le réseau,
Rends l'herbe et la toison à cette glèbe ingrate,
Que l'homme soit un peuple et les fleuves une eau!

Débordement armé des nations trop pleines,
Au souffle de l'aurore envolés les premiers,
Jetons les blonds essaims des familles humaines
Autour des nœuds du cèdre et du tronc des palmiers!
Allons, comme Joseph, comme ses onze frères,
Vers les limons du Nil que labourait Apis,
Trouvant de leurs sillons les moissons trop légères,
S'en allèrent jadis aux terres étrangères
Et revinrent courbés d'épis!

Roule libre, et descends des Alpes étoilées
L'arbre pyramidal pour nous tailler nos mâts,
Et le chanvre et le lin de tes grasses vallées;
Tes sapins sont les ponts qui joignent les climats!

Allous-y, mais sans perdre un frère dans la marche,
Sans vendre à l'oppresser un peuple gémissant,
Sans montrer au retour au dieu du patriarche,
Au lieu d'un fils qu'il aime, une robe de sang!
Rapportons-en le blé, l'or, la laine et la soie,
Avec la liberté, fruit qui germe en tout lieu!
Et tissons de repos, d'alliance et de joie
L'étendard sympathique où le monde déploie
L'unité, ce blason de Dieu!...

Roule libre et grossis tes ondes printanières
Pour écumer d'ivresse autour de tes roseaux,
Et que les sept couleurs qui teignent nos bannières,
Arc-en-ciel de la paix, serpentent dans tes eaux!

AL. DE LAMARTINE.

Saint-Point, 28 mai 1841.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

51 mai 1841.

Les complications de la politique intérieure de l'Angleterre ont nécessairement ralenti la marche des négociations diplomatiques. Les conseils de cabinet, les débats parlementaires, l'agitation des partis, les préoccupations de son propre avenir comme homme d'État, enlèvent lord Palmerston à la politique étrangère. Les diplomates à leur tour doivent désirer de connaître, avant de rien conclure, le sort d'un cabinet dont l'existence est si sérieusement compromise. Jamais peut-être la guerre entre les deux grands partis qui divisent l'Angleterre n'a été plus excessive dans ses moyens; jamais peut-être n'aura-t-elle été plus décisive par ses résultats.

Le ministère, par ses propositions audacieuses, par ses offres inattendues, a vivement appelé à lui tout le parti radical, tout le parti irlandais, tout ce qui veut en Angleterre des réformes qui pénètrent jusqu'au fond des choses, qui attaquent dans ses racines le principe du privilège, principe encore si vivace de l'autre côté de la Manche. Lord John Russel est désormais plus encore le chef des radicaux que le chef des whigs. Il s'est placé, sans point d'appui, sans moyen de résistance, sur une pente où nul homme politique n'a pu jusqu'ici s'arrêter. Il ne peut compter que sur la modération naturelle, sur le bon sens du pays. On lui a dit de s'agiter, et on espère sans doute que l'Angleterre ne s'agitiera pas trop. On lui a promis de grandes choses, et on se flatte probablement de pouvoir en définitive l'apaiser avec beaucoup moins. Probablement aussi le parti whig en est-il à croire que certains privilèges, celui des céréales par exemple, une fois détruits, le pays gardera son vieux respect pour d'autres institutions entachées au fond du même vice; qu'après avoir goûté de l'égalité, il permettra aux whigs de lui administrer cette boisson enivrante par petites doses, selon leurs convenances politiques. Si le parti whig se trompe, il cherchera alors, mais trop tard, à faire sa retraite vers les tories; car il a, lui aussi, des privilèges et des intérêts à défendre. Il est au fond plus loin des radicaux que des conservateurs. Il joue par ambition, par emportement politique, contre lui-même. Il nous rappelle le parlement de Paris se faisant révolutionnaire en 1787.

Les conservateurs, à leur tour, ont perdu toute mesure. Sir Robert Peel lui-même, malgré le calme apparent de ses paroles, vient d'engager une lutte à mort avec le ministère. Il veut s'imposer à la couronne, ou la contraindre à faire cause commune

avec les radicaux, et à appeler à son aide les passions populaires dans les combats des *hustings*.

Un ministère de Tories modérés, faisant, dès son entrée au pouvoir, de franches et larges concessions au pays, ainsi qu'on l'a déjà vu lors de l'émancipation des catholiques, c'est là la ferme espérance de ceux qui se refusent à toute pensée d'un bouleversement politique en Angleterre. Le temps nous apprendra si les partis y ont conservé assez de sagesse et de puissance pour continuer, à travers les luttes de la politique, l'œuvre magnifique d'une révolution qui s'accomplirait peu à peu, par les voies légales, sans violence.

En attendant, notre gouvernement, sans avoir encore donné à Londres une signature qui aurait été prématurée, n'a pas, assure-t-on, perdu de vue les affaires d'Orient. Elles sont, en effet, loin d'être claires, faciles, rassurantes. La secousse qu'on a imprimée à l'empire ottoman y a produit un ébranlement qu'il était si facile de prévoir, et qui pourrait être le précurseur d'une catastrophe. Les populations chrétiennes de la Bulgarie n'ont été réprimées, dans leur légitime résistance à la tyrannie des agents turcs, que par des cruautés et des atrocités révoltantes. Les chrétiens de la Syrie en sont à regretter la domination de Méhémet-Ali. Les Turcs eux-mêmes se rappellent, avec une reconnaissance qu'exalte la détestable administration de la Porte, ces jours où l'être le plus faible, une femme, un enfant, pouvait, sans courir aucun danger, se transporter du pied du Taurus à la Mecque, ces jours où les caravanes des fidèles traversaient avec une égale sécurité les pays des tribus jadis renommées par leurs habitudes d'agression et de pillage, et les sables du désert. Méhémet-Ali est un maître dur, exigeant, égoïste; ainsi que le sultan, il ne veut que des esclaves, mais il les veut du moins tranquilles, laborieux, soumis non au caprice, mais à une règle uniforme et connue. S'il ne conçoit pas la liberté, il conçoit l'ordre, et il le réalisait, car il en avait la volonté et la force. En expulsant Méhémet-Ali, c'est l'ordre qu'on a expulsé de la Syrie et de l'Arabie. L'Europe n'a servi en Orient que la cause de la barbarie et de la violence. Nous l'avons souvent dit; c'était un rêve d'imaginer que la Porte pourrait ressaisir d'une main ferme ces provinces, et y faire oublier le gouvernement fort et régulier du pacha.

Il y a plus : la Thessalie s'agite, Candie est en révolte. C'est la lutte du principe grec et du principe turc, du principe chrétien et du principe mahométan, qui recommence à côté d'un royaume grec fondé et protégé par l'Europe, et lorsque les terribles échos de Navarin retentissent encore sur les côtes de l'Archipel.

Qu'arrivera-t-il si l'insurrection se maintient, si une lutte atroce se prolonge entre les chrétiens et les Turcs? L'Europe, qui a brûlé Beyrouth pour le rendre au sultan, permettra-t-elle aux Candiotes de secouer le joug des Osmanlis? Voudra-t-elle (elle ne l'oserait pas) lancer ses bombes sur des chrétiens, pour livrer ensuite aux Turcs les lambeaux de ces populations mutilées? Se présentera-t-elle sur le champ de bataille comme médiatrice? Bref, interviendra-t-elle?

L'Europe! nous en sommes apparemment. Nous n'avons ni approuvé ni empêché l'expédition de Syrie; nous nous sommes isolés. Dans cette circonstance, nous devons nous isoler. Les suites déplorables de l'expédition prouvent assez combien notre politique était honnête et prévoyante. D'un autre côté, nous n'avons pas un intérêt suffisant pour prendre en main la cause du pacha, et troubler, pour son compte, la paix du monde. Mais si les affaires de Candie prenaient une tournure sérieuse, si les circonstances exigeaient l'intervention de l'Europe, pourrions-nous

permettre cette intervention sans le concours de la France? L'isolement ne serait alors, ce nous semble, qu'une honteuse faiblesse, qu'une abdication de la puissance française. Amis désintéressés de la Porte, nous sommes en même temps les protecteurs anciens et reconnus des chrétiens de l'Orient; nous avons contribué au rétablissement d'un État grec; nous avons glorieusement combattu à Navarin; nous avons aidé la Grèce de nos troupes, de notre trésor, de notre crédit. C'est assez dire que tout ce qui pourrait modifier les rapports de la Porte avec les populations chrétiennes de son empire ne peut s'accomplir sans notre concours; l'intégrité de l'empire ottoman et la protection de ces populations intéressent également notre dignité et notre puissance nationale. Il ne s'agirait plus de savoir si une province turque sera confiée au vassal du Caire ou directement administrée par la Porte. L'intégrité de l'empire ottoman, les conditions de l'équilibre européen, et le partage des légitimes influences que l'Europe exerce sur l'Orient, pourraient en être plus ou moins profondément altérés. L'indifférence serait stupide, l'inaction coupable.

Le ministère n'a pas négligé l'affaire de Candie. D'un côté, il avait des explications à demander sur la conduite quelque peu singulière d'un agent accrédité de l'Angleterre; de l'autre, il avait à faire connaître sans détour que, si l'affaire de Candie devenait assez grave pour exiger une intervention, le droit d'intervenir ne pourrait appartenir à aucune des grandes puissances en particulier: ou il n'y aurait pas d'intervention, ou il y aurait sur ce point concert européen. Si nous sommes bien informés, c'est là, nous ne disons pas la teneur, mais le sens d'une communication verbale à laquelle le cabinet anglais aurait adhéré.

M. Piscatory s'est rendu en Grèce avec une mission du gouvernement. D'un côté, le gouvernement grec est en instance pour obtenir la délivrance de la dernière partie de l'emprunt. Il affirme à cet effet qu'il est parvenu, par la régularité de son administration à ramener l'équilibre dans son budget ordinaire; il a même commencé à rembourser les intérêts qu'on avait garantis à ses créanciers. S'il demande le reste de l'emprunt, c'est uniquement pour l'appliquer à des dépenses extraordinaires, indispensables au pays, à des dépenses sans lesquelles la Grèce ne serait qu'une ferme qu'on prétendrait mettre en culture sans capital suffisant. L'emploi de ces sommes sera plutôt un placement qu'une dépense.

Ces dires, ces faits, sont à vérifier avec d'autant plus de soin et d'exactitude, qu'en Grèce il y a, nous le croyons, une administration des finances régulière, sans qu'il y ait cependant un gouvernement. Tous les fils de l'administration proprement dite sont entre les mains du roi, et le roi, plein de bonnes intentions, n'oublie qu'une chose, c'est de gouverner. Il ne laisse pas gouverner et ne gouverne pas. Ses ministres sont à peine des commis et des commis qu'il ne voit guère, et cependant il ne paraît pas développer l'activité et l'énergie nécessaires pour être son propre ministre. Désirant le bien, se défiant de lui-même, il parle, il consulte, il écoute; mais la résolution ne surgit pas, l'action est nulle. On dirait un étudiant allemand qui se complaît dans le doute. Malheureusement, les intentions les plus louables, le zèle le plus pur, perdent les États, lorsqu'on manque d'activité, de décision, d'énergie.

La Grèce se ressent de la faiblesse du pouvoir bien plus que ne pourrait s'en ressentir un État anciennement et fortement constitué. Les partis agitent un pays qui a besoin, avant tout, d'être organisé et gouverné, et très-probablement des intrigues diverses entretiennent et irritent l'impatience des partis.

Les uns, ceux dont l'esprit, plus subtil que juste, a formé un singulier amalgame des doctrines européennes et des finesses du Phanar, voudraient importer en Grèce un simulacre de constitution anglaise, et singer à Athènes le rôle des Pitt et des Castlereagh.

Les autres, impatients de toute règle, de tout frein, toujours barbares au milieu de la civilisation renaissante de la Grèce, regrettent la puissance et l'indépendance personnelle des Klephtes : au fond, ils préfèrent la Turquie, avec ses brutalités et son laisser-aller, à l'Europe avec ses codes, ses règlements, ses tribunaux, ses prisons.

Mais, il est juste de le reconnaître, ces deux partis ne sont pas la Grèce; les uns rêvent une Grèce qui n'existe pas, les autres une Grèce qui heureusement n'existe plus. La Grèce doit être organisée, elle peut être gouvernée; mais la Grèce n'est nullement préparée aux institutions des nations les plus policées de l'Europe. C'est d'ordre avant tout qu'elle a besoin, et le germe des institutions libérales qui devront peu à peu se développer en Grèce, c'est chez elle, dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans son propre sol, qu'il le faut chercher. Renonçons une fois à cette ridicule importation de chartes étrangères chez des peuples qui ne peuvent en saisir ni le langage ni l'esprit. Bentham pouvait offrir des constitutions et des codes tout faits au monde entier : libre à un philosophe d'être quelquefois ridicule; mais pour des hommes politiques, d'expérience, d'action, de pareilles tentatives ne seraient pas seulement absurdes, elles seraient coupables.

Le vrai parti grec, le parti nombreux, celui qui s'appelle à juste titre le parti national, est celui qui veut avant tout une administration forte et régulière, le gouvernement des hommes du pays, mais des hommes honnêtes, éclairés, cherchant dans les institutions municipales de la Grèce le principe d'une organisation qui, sans affaiblir en rien la force du pouvoir, puisse l'éclairer et lui montrer la route à suivre.

C'est là le parti au sein duquel il importe à la couronne de se placer. C'est là qu'elle trouvera un terme à ses incertitudes, et cette énergie dans les résolutions qui seule peut inspirer aux puissances européennes une ferme confiance dans l'avenir de la Grèce.

Pour en revenir à l'emprunt, il ne suffira pas à notre envoyé de s'assurer que réellement, grâce aux efforts persévérants de l'administration actuelle, l'ordre et l'équilibre ont été rétablis dans les finances du royaume. C'est de l'avenir qu'il faut surtout s'inquiéter; c'est de l'état moral, de la situation politique du pays; la Grèce, avec un gouvernement purement nominal, est toujours au bord d'un abîme. Il faut aux Grecs une royauté intelligente et forte; elle ne peut le devenir que par son intime alliance avec le parti national.

On assure que des instances pressantes ont été faites à notre gouvernement de la part de Montévideo, pour qu'une médiation pacifique, mais puissante, mette cet État à l'abri des attaques de Rosas, et contribue à rétablir la bonne harmonie entre les républiques de la Plata. Notre gouvernement ne pouvait pas fermer l'oreille à ces représentations; si rien ne nous oblige à nous mêler activement, à main armée, des interminables querelles des républiques américaines, il n'est pas moins vrai que ces désordres paralysent les relations commerciales de l'Europe avec le Nouveau-Monde, et enlèvent à notre industrie un débouché qui, après quelques années de paix, prendrait un très-vif essor. M. Guizot a, dit-on, proposé à l'Angleterre de charger les agents anglais et français à Buénos-Ayres de suivre d'accord ces négociations, qui sont également dans l'intérêt des deux pays; ils ne devraient pas

chercher à intervenir dans les arrangements intérieurs, dans l'organisation politique de ces pays; ils ne devraient pas se mêler aux querelles et aux luttes des partis : leurs efforts n'auraient qu'un but, la pacification, la cessation de toute hostilité, la garantie d'un avenir paisible et régulier. Lord Palmerston paraît avoir adhéré aux vues et aux propositions de la France.

La régence s'efforce de donner à l'Espagne ce dont elle a besoin avant tout, une administration capable et régulière. La tâche est difficile. Placé entre les *unitaires* qui l'ont porté au pouvoir et les *trinitaires* qui, mécontents de leur défaite, constituent une opposition nombreuse et formidable, Espartero n'avait à choisir qu'entre deux voies : un ministère purement unitaire qui aurait dissous les cortès et tâché de renforcer ses rangs dans le parlement par les nouvelles élections, et un ministère de fusion, de conciliation, qui aurait cherché à gouverner avec les cortès actuelles. Après plusieurs tentatives dans l'un et l'autre système, M. Gonzalès est parvenu à former le ministère de transaction.

Malheureusement ces transactions ne sont le plus souvent possibles qu'en prenant dans chaque parti ce qu'il y a de moins capable et par cela même de moins saillant. Il n'est que trop vrai que le talent s'allie rarement à la modération : il aime le combat, et il se tient pour battu lorsqu'il ne peut écraser ses adversaires. Le ministère espagnol ne paraît pas inspirer une grande confiance. Le général Infante est sans doute un esprit sage, éclairé, un administrateur habile; mais on aurait peine à en citer un second dans le cabinet. D'ailleurs, il ne paraît pas qu'il y ait un seul orateur dans le ministère; cela est grave en présence d'une opposition nombreuse, puissante, et d'un parti gouvernemental qui est blessé de ne pas avoir seul profité de sa victoire, de l'élévation d'Espartero. Aussi commence-t-on à parler du mécontentement de beaucoup d'*unitaires*, entre autres de Cortina et de Linage. Peuvent-ils, eux dont les vues étaient sans doute des plus ambitieuses, se résigner à l'avènement du ministère Gonzalès, d'un ministère dont ils ne font pas partie, et qui n'est pas composé de leurs créatures?

Le désir de ne pas recourir à la dissolution des cortès était, certes, une pensée sage, honnête. Nous craignons que les événements ne forcent la main à Espartero, et que bientôt l'Espagne ne retrouve dans ses collèges électoraux la lutte des *unitaires* et des *trinitaires*.

Il doit bientôt être question de la tutelle de la reine Isabelle; elle ne peut être confiée au régent. Espartero voudrait y appeler un chef marquant du parti *trinitaire*, et s'en faire ainsi un moyen de transaction. Les hommes monarchiques voudraient confier la personne de la jeune reine à sa tutrice naturelle, à sa mère la reine Christine; mais, pour exercer la tutelle, il faudrait rentrer et vivre en Espagne, en présence du nouveau régent et du parti qui lui a fait de l'exil une nécessité. Ce serait une situation délicate, pleine de difficultés, d'anxiétés, de périls. Les amis de la reine Christine doivent désirer que la tutelle ne lui soit pas offerte en ce moment : il serait difficile de la refuser, imprudent de l'accepter.

Les affaires de la Chine sont loin d'être terminées. Le télégraphe nous apprend que les hostilités ont éclaté de nouveau. Les Anglais se sont portés sur Canton et se sont emparés des factoreries et des forts du Bogue. Sans doute les troupes anglaises obtiendront quelques succès, leur artillerie renversera facilement les ouvrages des Chinois, les Anglais s'empareront sans peine des points qu'ils pourront attaquer; mais quel sera en définitive le résultat de ces expéditions si lointaines, si coûteuses? Que faire, si l'empereur s'obstine à ne pas céder? s'il ordonne aux populations de

se retirer dans l'intérieur du pays? s'il ne craint pas d'abandonner à la dévastation et au pillage quelques lieues carrées de son immense empire? Il est difficile de croire que l'Angleterre trouve une compensation suffisante aux sacrifices qu'elle devra faire en hommes et en argent.

Les affaires de la Suisse paraissent annoncer un arrangement prochain, à la diète de juillet; Argovie n'a pas repoussé le *conclusum* de la diète d'une manière absolue. Pour ceux qui connaissent les formules des conseils de la Suisse, il est évident qu'on a reconnu la convenance, la nécessité d'une transaction, et qu'on se dispose à y souscrire. C'est maintenant aux cantons et à la diète de terminer définitivement un différend qui ne pourrait se prolonger sans exposer le pays aux plus fâcheuses conséquences. La Suisse a bien assez de ses dissentiments politiques, sans y mêler d'autres éléments de discorde, et des éléments qui trouvent affinité et sympathie hors de la Suisse.

La chambre des députés a terminé ses travaux. Elle n'aurait pu les continuer avec dignité. La fatigue était visible, et, après sept mois de session, elle n'était pas sans excuse. Deux faits remarquables ont seuls signalé les dernières délibérations.

L'un est le démenti que M. Guizot a donné aux calomnies de ceux qui accusaient la royauté de juillet d'avoir promis l'évacuation d'Alger. Le démenti a été formel, et il est irrécusable que les paroles du ministre n'ont été contredites par personne. Les explications qu'on donne aujourd'hui de ce silence sont singulières. « On n'a pas eu le temps de demander la parole; M. Sauzet a mis précipitamment l'article aux voix. » C'est ainsi que les légitimistes et les hommes de l'extrême gauche ont permis au président de leur fermer la bouche. Ce sont des hommes dont la parole est si peu habile, des hommes si modestes, si timides! La France ne les a jamais vus demander bruyamment la parole, parler sur la question, sur la position de la question, contre la clôture, interrompre le vote, mettre la chambre en rumeur, quelquefois pour des questions de nulle importance. Ce jour-là, pas un n'a trouvé un mot, une syllabe; cette tribune qu'on a souvent prise d'assaut, au pas de course, nul n'a même fait semblant d'en approcher. Sans doute le regard, la voix de M. Sauzet avaient terrifié l'assemblée. M. Sauzet est un homme si terrible!

L'autre fait n'a rien de politique; c'est un acte d'administration, mais un fait important. Il réalise les vœux que les deux chambres avaient exprimés à plusieurs reprises. Les conseils municipaux avaient trop souvent abusé du pouvoir qu'ils tiennent de la loi de 1835, relativement au traitement de ces instituteurs primaires qui, dans leurs honorables et modestes fonctions, rendent de si grands services au pays, et méritent bien qu'on ne songe pas du moins à amincir le morceau de pain que la loi a voulu leur assurer. Par l'amendement que M. le ministre de l'instruction publique a su obtenir de la chambre, il a mis les instituteurs communaux à l'abri des lésineries de l'esprit municipal, et, en attendant le jour où il sera permis d'améliorer leur sort, il leur a du moins assuré le bénéfice de la loi existante. C'était là l'amendement dont avait essentiellement besoin la loi de 1835. Il assure du pain à plusieurs centaines d'instituteurs primaires et par là un enseignement régulier et consciencieux à des milliers de Français. C'est, à nos yeux, un des résultats les plus solides, les plus utiles, de cette session.

M. le garde-des-sceaux vient de publier une circulaire qui a pour but de préparer une réforme de la plus haute importance, je veux dire la réforme de notre système hypothécaire. C'est à la fois une question de justice et d'économie politique.

Il est inique d'exposer les acheteurs et les prêteurs à des pièges et à des erreurs qu'il n'est pas toujours en leur pouvoir d'éviter, et cela pour accorder à certaines personnes des faveurs exorbitantes.

Il est absurde d'entraver le mouvement des capitaux et de les détourner du sol français par les dangers qui accompagnent chez nous les prêts hypothécaires. On se plaint de l'état de l'agriculture dans plusieurs de nos départements : on dit que l'usure dévore nos campagnes; on remarque que les possesseurs de grands domaines ne demandent pas mieux que de les morceler et de les vendre en détail. Je le crois bien. Comment l'agriculture se relèverait-elle de son abaissement sans capitaux, sans capitaux prêtés à des conditions honnêtes, à bas intérêt? Et comment trouver ces capitaux, si elle ne peut pas offrir aux prêteurs un gage qui les rassure?

Les hommes imprévoyants se résignent aux exigences ruineuses de l'usure, de l'usure qui cherche dans les conditions du contrat la compensation des risques qu'on lui fait courir.

Les hommes mieux avisés morcellent et vendent en détail le domaine dont, faute de capitaux, ils ne peuvent pas tirer bon parti. En le morcelant, ils le vendent à des travailleurs qui, par l'exiguité du lot qu'ils achètent, remplacent l'action du capital par celle de leur travail personnel, et ne réfléchissent pas que le produit qu'ils en tirent n'est pas la *rente* du sol qu'ils ont acquis, mais le maigre salaire d'un travail qui aurait trouvé ailleurs une plus large rétribution.

Nous remercions M. le garde-des-sceaux d'avoir pris ces importantes questions en sérieuse considération. La circulaire signale les points à étudier avec une précision lumineuse. Nous espérons que les cours du royaume seconderont les vues de l'administration, et qu'elles ne se laisseront pas effrayer par les utopies qu'on a jetées dans le public sous des noms divers. Il ne s'agit pas de dénaturer la propriété immobilière. Elle a ses caractères propres; nul ne peut les lui enlever. Il s'agit d'amender notre système hypothécaire et notre procédure d'aliénation des immeubles, volontaire et forcée. Il s'agit de rendre du crédit aux emprunteurs en donnant aux prêteurs toutes les sûretés que commandent la raison et l'équité. On ne demande au fond rien de nouveau. L'expérience est faite, et depuis longtemps dans plus d'un pays. L'esprit de routine paralysa-t-il nos efforts? Nous le craignons. Il n'y a plus de superstitions religieuses; il y en a d'autres, non moins superbes, non moins avengles.



FRANKLIN.

THE WORKS OF B. FRANKLIN,

CONTAINING SEVERAL POLITICAL AND HISTORICAL TRACTS NOT INCLUDED
IN ANY FORMER EDITION, ETC., BY JARED SPARKS (1).

En 1675, il y avait à Londres deux hommes qui préparaient l'avenir de l'Amérique septentrionale; c'étaient Jean Locke, le maître philosophique de Jean-Jacques, et lord Shaftesbury, le type de tous les agitateurs constitutionnels, le modèle de Mirabeau.

Locke rédigeait alors les lois futures de la Caroline du Sud, dont une partie était la propriété de Shaftesbury; ce dernier en corrigeait la rédaction. Voilà des langes de peuple confiés à des mains singulièrement choisies. Sous les yeux et sous les ordres de Shaftesbury, le ministre conspirateur, Jean Locke, le docteur de l'indépendance métaphysique, écrit, non sans prévision, les lois libérales qui doivent régir la colonie anglo-américaine. Il a soin d'y introduire toutes les idées que plus tard l'éloquent Jean-Jacques, le lumineux Voltaire et le hurleur Raynal vont propager à travers le monde, comme des idées hardiment nouvelles, c'est-à-dire la tolérance des opinions religieuses, la liberté de la presse, le jugement par le jury, et l'indépendance individuelle. Locke et Shaftesbury font pénétrer ainsi en 1675 dans les veines de la jeune société d'Amérique la sève qui animait la république de Cromwell, et qui cimentera le trône de Guillaume III; la sève du vieux sang teutonique, ravivée par la rébellion puritaine, et tout ardente d'une liberté longtemps comprimée.

(1) *Œuvres de Benjamin Franklin*, contenant plusieurs documents inédits, etc., par Jared Sparks; 10 vol. grand in-8°; Boston, 1840.

Telle est la généalogie des insurrections britanniques. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la trace, vive encore aujourd'hui, de l'œuvre opérée par ces deux hommes, de leur influence sur l'Amérique, n'a pas été reconnue jusqu'ici. On possède les lettres adressées à ce sujet par Shaftesbury à Locke (1); la constitution rédigée par ce dernier a été imprimée. Les lois qu'il a données à la Caroline du Sud sont encore en vigueur. On sait que Shaftesbury, emprisonné à la Tour, comme conspirateur, demanda à Charles II la permission de se réfugier dans ses propriétés d'Amérique; mais pas un seul historien n'a tiré les conséquences de ce fait. Le dernier biographe de Locke, lord King (2), n'en parle même pas. L'indépendance américaine, pétrie un siècle avant son éruption, sous la main d'un philosophe rationaliste, et sous l'inspiration d'un chef de l'opposition anglaise, méritait cependant un regard.

Il faut, pour apprécier le fait que je cite, se rappeler la situation occupée par Locke et Shaftesbury; l'un était le Sieyès, l'autre le Mirabeau de leur temps. Shaftesbury, qui avait connu Cromwell, se portait, en 1675, l'héritier de cet usurpateur, dont il essayait de régulariser et d'organiser pacifiquement la révolte; Locke, secrétaire de Shaftesbury, et que Charles II devait bientôt chasser comme athée de l'université de Cambridge, tentait d'adoucir et d'épurer, pour les rendre populaires, les théories démocratiques de Milton. C'était des deux côtés le même travail. Locke opérait dans le domaine de la philosophie l'œuvre que Shaftesbury essayait dans le monde politique. Shaftesbury luttait contre Charles II; Locke, contre l'Église anglicane. L'un opposait à la monarchie absolue, si hautement proclamée par Charles II, les obstacles d'une opposition parlementaire, taquine et infatigable; l'autre opposait aux habitudes belliqueuses d'une théologie inexorable et militante ses systèmes de tolérance fondés sur la liberté de penser. Ces deux hommes, représentants du libéralisme le plus avancé, sont les vrais législateurs des États-Unis.

La matière sur laquelle ils opéraient était merveilleusement propre à leur expérience. Le germe de la résistance s'était trouvé déposé au sein de la colonie anglo-américaine dès le premier moment de sa formation. Elle n'avait jamais été qu'un refuge pour les mécontents de l'Angleterre. Là fructifiait ce noyau teutonique, hostile depuis longtemps aux institutions monarchiques. Là vivaient les puritains les plus farouches. Ce fragment tout anglais ne s'était détaché de la souche primitive que par haine de l'autorité religieuse et du trône. Fidèle à l'ancienne obstination pélagienne, à cet entêtement de la volonté qui a toujours caractérisé la Grande-Bretagne, un petit groupe d'hommes croyants et acharnés, avait préféré le désert libre et le labeur affamé à la civilisation sous le joug. Ils frayèrent à tous les mécontents la route vers l'Amérique, et pendant deux cents années, ceux qui pensaient comme eux les suivirent.

Je viens de montrer deux semi-républicains, Locke et Shaftesbury, construisant, en 1675, les lois de l'Amérique du Nord; je viens de dire aussi que le génie rebelle et opiniâtre de la colonie datait de plus loin. Quarante années auparavant, en 1635, une scène touchante annonçait à l'Amérique septentrionale ses destinées de liberté. *Fleur-de-Mai*, petit vaisseau peint en noir, était à l'ancre dans le port de Delft. De semaine en semaine, on y voyait accourir et se placer sur le pont de bonnes gens vêtus de noir aussi, tristes, graves, chantant des psaumes, qui, n'ayant pour cargaison que leur Bible et un peu de jambon salé et d'eau fraîche, traversèrent l'O-

(1) *The Life of the first earl of Shaftesbury*, by B. Martyn; London, 1856; tom. II, pag. 95.

(2) *The Life of John Locke*, by lord King; London, 1825.

céan en chantant leurs psaumes, pour aller fonder Philadelphie et New-York. Ce petit vaisseau *Fleur-de-Mai* m'a toujours paru intéressant et poétique comme le vaisseau des Argonautes. Cinq années plus tard, en 1658, craignant cet exil de son peuple, Charles I^{er}, par une proclamation datée du 1^{er} mai, prohiba l'émigration volontaire, qui peuplait l'Amérique aux dépens de la Grande-Bretagne, et la peuplait des hommes les plus dévoués, les plus héroïques, les plus nobles, les plus braves, les plus honnêtes. Le navire qui devait emporter Cromwell, Hampden, lord Say, lord Brooks, sir Arthur Hasslerig, en un mot tous les chefs du puritanisme libéral, fut arrêté dans le port, et le roi contraignit ceux qui devaient faire tomber sa tête à ne pas quitter le pays. Ils restèrent donc pour son malheur. Ils restèrent pour continuer en Europe, à travers les échafauds et les guerres civiles, la même propagande de résistance que leurs frères importaient dans l'Amérique septentrionale, à travers les savanes et les forêts vierges, sous le tomahawk des sauvages et sous la dent des ours.

C'est là une miraculeuse progression de la destinée humaine, et l'on ne peut qu'admirer la logique sévère qui domine les événements de ce monde. Telle cette nation nouvelle a été semée, telle elle pousse. Elle est née pour la liberté, par la liberté, avec la liberté; elle vivra par la liberté. Elle est, dans son essence, rupture avec l'Europe, rébellion contre le passé, dédain et négation. Telle elle reste, telle elle sera. Protestante, critique, puritaine, bourgeoise, industrielle, industrieuse, faite pour le labeur, lui devant tout, lui demandant tout, elle emprunte au teutonisme sa vieille sève acharnée, la force, la volonté, l'activité et la colère implacable. C'est là sa vraie constitution. Croyez-moi, les constitutions qui ne sont qu'écrites ne vivent guère. Celles qui coulent avec le sang des peuples n'ont pas besoin qu'on les écrive. Ici le teutonisme est le germe; le puritanisme le développe; la résistance et l'opposition l'alimentent; Locke et Shaftesbury lui donnent leurs soins. Vienne le moment favorable, les républiques transatlantiques ne manqueront pas d'éclorre, et c'est là ce que nos pères ont vu; c'est ce que nous voyons. Leur étonnement a été extrême, le nôtre ne l'est pas moins, l'inattention des hommes est incurable.

J'ai marqué sur ce berceau des États-Unis les dates importantes : 1655, 1658, 1675; l'émigration, la persécution, la législation. Peu d'années après cette dernière date, en 1682, un puritain fervent du Northamptonshire, nommé Josiah Franklin, fatigué de ne pouvoir prier à son aise, suivit le torrent de ses frères, et émigra pour la Nouvelle-Angleterre, emmenant avec lui une jeune femme et trois enfants. C'était une famille pauvre, laborieuse, croyante et habituée à braver le pouvoir. Elle en avait la tradition comme l'orgueil. Sous le règne de Marie Tudor, elle avait professé, dans sa cabane du Northamptonshire, les dogmes de Calvin. La bible calviniste était renfermée dans un vieux tabouret de chêne couvert de velours. Le soir, un des enfants se plaçait en vedette à la porte de la chaumière, pour avertir en cas de péril. Le grand-père posait le tabouret sur ses genoux, soulevait le couvercle, tournait les feuillets et faisait la lecture. La sentinelle annonçait la venue de l'appariteur ecclésiastique, chargé de dénoncer ces grands délits; on refermait le couvercle, le tabouret retombait à sa place naturelle, chacun reprenait son travail, et l'appariteur ne voyait rien. Josiah Franklin, l'un des dignes et humbles fils de cette vieille race opposante, alla donc à Boston, s'établir comme fabricant de savon et de chandelles. Il eut dix-sept enfants; le quinzième de ces enfants naquit en 1706, fit beaucoup de bruit dans le monde, et fut *Benjamin Franklin*.

C'est dans ce milieu d'austérités, de labeur, de vigilance, de persistance, de

pauvreté, d'économie, de probité douloureuse, d'industrie souffreteuse, de martyr qui tombe goutte à goutte, d'opposition héréditaire, de critique populaire et de patience indomptable, que s'est élevé, au XVIII^e siècle, entre les années 1706 et 1790, cet homme singulier que le XVIII^e siècle a choisi pour l'un de ses symboles, et qui doit passer pour le représentant le plus exact et le plus complet de son jeune pays.

Franklin, dont le XVIII^e siècle enivré a fait un dieu, ne possède aucune qualité puissante et éclatante. Il a toutes les qualités ingénieuses, patientes, industrielles et pacifiques. Il est le héros de cette société sans héroïsme. Il coïncide plus complètement et plus profondément que Washington avec les goûts et les penchants de sa nation à peine éclosée.

L'épée que Washington est forcé de tenir est à elle seule, et comme symbole guerrier, contraire au génie de l'Amérique, pays de paix. Franklin, c'est la paix elle-même. Froid, sans passions, faisant de la vertu un art, de la probité un commerce, de l'amour des hommes un calcul, combinant sans errer jamais la dose d'habileté conciliable avec l'honnêteté, observateur attentif des autres et de soi-même, de la nature et de la société, respectant avant tout les apparences, il mérite un examen d'autant plus curieux, que, devenu idole, il avait, longtemps avant sa mort, subi la transformation symbolique qui détruit toute netteté dans l'admiration du vulgaire. Je ne prétends ni rabaisser sa vertu, ni obscurcir sa renommée. Sa correspondance particulière et longtemps inédite vient d'être publiée à Boston ; je l'étudie. C'est le droit de l'histoire. Qu'une époque peu favorable à toutes les idolâtries n'oppose pas à la sincérité des jugements l'idolâtrie du lieu-commun !

Il ne me semble point qu'on l'ait bien jugé. Sa réputation de philosophie naïve et de bonhomie gracieuse me paraît devoir faire place à une renommée plus haute ; c'était le meilleur diplomate de son temps. En général, rien de plus amusant que la comédie des réputations, la façon dont elles s'arrangent, les dupes qu'elles attrapent, et les graves auteurs qui se constituent les greffiers de ce procès ridicule. Il faudrait un Molière à cette farce perpétuelle, qui doit inspirer un si profond mépris à ceux qui en sont les héros. Franklin devait rire lorsqu'il voyait toute la France admirer ses souliers sans boucles et ses culottes à boucles de cuivre, lorsqu'il la voyait tomber à genoux devant ce siècle d'or qui devait renaître à la voix de Jean-Jacques et d'Helvétius, lorsqu'il se voyait lui-même tragiquement transformé en Lyeurgue et en Epaminondas, lui, bonhomme caustique, savant expérimentateur, plus malin que tous les marquis héritiers de la régence. Cet engouement s'adressait-il à l'honnête homme, à l'esprit délicat, à l'écrivain charmant, au savant éminent, au convive ingénieux ? Il savait bien que non. Toutes ces qualités appartenaient au même titre à Malesherbes, à Turgot, à Montesquieu surtout, dont le génie était bien autrement puissant que celui de Franklin. Des circonstances accessoires se groupaient heureusement pour captiver la France et la lui livrer : il le savait, en profitait, en riait un peu, et redoublait la fièvre française par l'ingénuité de sa modestie.

C'est que Franklin réunissait en lui tout ce qui pouvait charmer nos pères. Il était physicien, déiste, tolérant, railleur, il venait de loin, et il portait de gros souliers. Il représentait surtout l'analyse ; il ne croyait qu'à elle, ne se fiait qu'à elle, ne voyait qu'elle. D'après la croyance de la France moderne, l'analyse victorieuse devait tout remplacer et suppléer à tout. Franklin analysait et décomposait merveilleusement le feu, la foudre, l'eau, les sons, la lumière, les finances, et jusqu'à la

vertu. C'était l'homme de l'atelier et du laboratoire. N'était-il pas sorti de la boutique? N'y avait-il pas fait son éducation? Et n'était-il pas aussi fin, aussi sagace, aussi gai, aussi brillant, aussi éloquent, aussi distingué que tous les Vergennes du monde? Il réalisait les théories de son temps. Il parut gigantesque.

Il était surtout habile, et c'est ce dont on peut aisément se convaincre en lisant les dix volumes publiés par M. Jared Sparks, l'infatigable éditeur des documents américains. C'est une bibliothèque franklinienne qu'il a publiée; pas un document ne lui a échappé; il ne fait pas grâce au lecteur du plus petit papier.

C'est là qu'on voit apparaître le Franklin véritable, c'est-à-dire un ouvrier qui n'est pas ouvrier, un imprimeur qui n'est pas imprimeur, un homme naïf qui n'est pas naïf; admirable écrivain, dont la malice fine et douce réunit les qualités d'Adisson et de Goldsmith; diplomate populaire, habitué à travailler les hommes comme une matière à expériences physiques; Anglais par la persévérance et le culte de ses intérêts; puritain par la rigueur apparente des observances morales; disciple de Locke par l'amour extrême de la tolérance; doux, intelligent, sachant attendre; ne trompant personne, mais prenant fort bien ses avantages et ne se laissant jamais tromper; disposant son propre bonheur avec un soin digne de Fontenelle; arrangeant sa propre vertu avec une certitude digne de Grandisson; sachant se taire et parler avec une sagacité digne de M. de Talleyrand; prolongeant sa propre vie en homme sûr de dominer ses émotions; placé dans de telles circonstances et les mettant si bien à profit, qu'il a passé, pendant un demi-siècle, pour l'idéal même de l'humanité sublime, et qu'il est presque téméraire aujourd'hui de ne pas l'adorer comme un dieu sans tache.

Ceux qui ont regardé l'insurrection des États-Unis comme un fait imprévu et une catastrophe non préparée, n'ont qu'à lire les mémoires de Franklin, et surtout ses lettres particulières, écrites antérieurement à la déclaration des droits. Ils reconnaîtront sans peine l'inévitable courant qui détachait la colonie de la métropole. Les colons n'avaient plus besoin de leur mère, devenue marâtre. Dans les interminables discussions soulevées entre les propriétaires du sol (résidant à Londres) et les exploitateurs de ce sol, les premiers, toujours vainqueurs devant les tribunaux anglais, avaient cependant le dessous en réalité, puisque leurs ordres ne s'exécutaient pas et que les sentences rendues en leur faveur restaient inefficaces. C'était une position politique tellement fautive, qu'elle ne pouvait subsister longtemps. Les citoyens américains se voyaient assujettis à la loi de quelques familles anglaises, auxquelles les Stuarts avaient concédé la propriété du sol. Pour renverser cette propriété illusoire, on commença par l'opposition légale, on finit par la révolte, et l'appel aux principes primordiaux de la justice divine et de l'équité humaine retentit jusqu'aux régions les plus éloignées. Avant de réussir, les colons, que certaines familles aristocratiques prétendaient soumettre à une dépendance impossible et ridicule, marchèrent constamment dans la voie qui leur était frayée par Locke, Shaftesbury et les fondateurs puritains de la colonie, dans la voie de la liberté. Déjà, lorsque Franklin parut sur la scène politique, l'esprit teutonique et puritain avait accompli en Amérique une grande partie de sa conquête. Ces colons faisaient leurs affaires eux-mêmes, repoussaient les sauvages, se battaient contre les Français du Canada, et réglaient leurs intérêts domestiques; un plan d'union entre les provinces transatlantiques était formé, le mot *United States* était trouvé, la république fédérale existait en réalité, enfin la constitution américaine se trouvait en

mouvement sans être écrite; elle vivait, respirait et marchait, sans que l'on s'en aperçût; l'émancipation n'avait besoin que d'être proclamée, quand la sottise des familles des propriétaires et l'entêtement de George III achevèrent l'œuvre. L'Angleterre déchira le voile d'illusion qui couvrait encore la colonie anglaise; elle leva ses scrupules en l'outrageant. Washington et Franklin prirent cette cause en main. Dans l'explosion insurrectionnelle, ils représentèrent, l'un la prudence civile, l'autre le courage guerrier de leurs concitoyens. Il ne faut pas oublier que tout, avant eux, était fait; instruments de régularisation et d'organisation, ils eurent plus de sagacité que d'héroïsme, et plus de prudence que de génie.

L'époque des monarchies pures, époque transitoire, s'éteignait en Europe, et la monarchie mixte de l'Angleterre touchait à son zénith de gloire et d'opulence commerciale, lorsque Benjamin Franklin naquit, en 1706, à Boston, au moment même où la chevalerie achevait de mourir en Europe. La vie des habitants de Boston était sobre et régulière. Le quinzisième enfant de cette famille pauvre aida son père dans les soins de la fabrication et du commerce, et tâcha d'acquérir un peu d'instruction, c'est-à-dire l'art de lire et celui d'écrire. Il rencontra dans un vieux tiroir de la boutique deux volumes dépareillés, l'un de Daniel de Foë, l'*Essai sur les Projets*, l'autre d'Adisson, un tome du *Spectateur*, et se mit à les lire avec délices à ses moments perdus; il avait douze ans. Ces deux écrivains, qui ont une tendance commune, l'utilité positive de leurs semblables, et qui ont proposé à la société contemporaine une sorte de compromis habile entre la sévérité du devoir et l'élégance des mœurs, l'un et l'autre partisans d'une sévérité douce, d'une application mondaine des préceptes puritains, formèrent l'intelligence de Franklin et la pétrirent dans un moule semblable au leur. Lui-même, fidèle à la sagacité habituelle de son observation, il reconnaît cette généalogie de sa propre pensée, et l'indique dans ses mémoires. Le même jeune homme qui, soumis à une civilisation différente, eût écrit des sonnets dans l'antichambre d'une princesse ou une mauvaise tragédie chez un procureur, s'attacha résolument à la double recherche que lui indiquaient ses deux maîtres moraux, Adisson et de Foë. Il tendit vers une élégance de mœurs supérieure à son état, vers une instruction variée et une moralité délicate.

Cet apprentissage d'ascétisme philosophique commença par le régime pythagorique que Franklin pratiqua dans toute sa pureté jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Son frère s'était établi comme imprimeur. Benjamin, devenu l'apprenti de ce dernier, excita sa jalousie par une supériorité d'intelligence et même de savoir que l'on pardonne malaisément à un inférieur et à un frère cadet. Les frères se séparèrent, et Benjamin se trouva seul dans le monde, sans patrimoine, sans protecteur, sans appui, sans avenir. Leurs grands-parents reposaient dans le cimetière de Boston, et tous les autres frères et sœurs gagnaient leur vie avec assez de peine. Ce fut une première leçon pour Benjamin, qui observait tout, que cette rupture. Il vit que l'on ne gagne rien à blesser ses égaux, ni à éveiller la jalousie de ses supérieurs. Désormais il se fit modeste, et commença ce grand culte de l'apparence, qui le servit admirablement pendant toute sa vie. Les règles qu'il s'imposa à cet égard sont remarquables. Ne jamais dire : « je suis certain, je veux; » donner toujours à autrui l'initiative apparente des projets et des idées que l'on veut faire réussir; s'effacer volontairement pour obtenir l'efficacité et le résultat; prendre mille précautions pour ne pas offenser l'amour-propre des rivaux, et leur laisser l'ombre du pouvoir, afin de saisir la proie réelle : ce sont là des maximes dont son enfance prudente a déjà fait la conquête, et dont il ne s'est jamais départi.

Il avait d'ailleurs une confiance entière dans son activité, sa sobriété, sa patience et sa persévérance; il avait raison. Ce n'était point, comme Jean-Jacques, un enfant passionné, sensible, irritable, prêt à tous les vices et à toutes les vertus, naturellement artiste, éloquent, doué de ces organisations violentes et exquisés qui triomphent dans la poésie et l'éloquence. C'était un petit homme très-fin, très-froid, très-doux, très-courageux et très-spirituel, qui affrontait gaiement la vie, l'isolement et la pauvreté. Comparez la nuit passée par le jeune Jean-Jacques au pied de la madone des environs de Turin, à la belle étoile, avec l'arrivée du jeune Franklin à Philadelphie. L'un et l'autre sont orphelins, l'un et l'autre pauvres, sans fortune et sans espoir. Tous deux deviendront des hommes remarquables. Mais chez Jean-Jacques, quel bouillonnement et quel orage! quelles impressions vives reçues du soleil, de l'air, du vent qui souffle, du voyageur qui passe, de la musique lointaine et du feuillage qui frémit! Le poète est là. Chez Franklin, c'est le diplomate.

Il n'a pas le sou dans sa poche, et ne connaît pas un seul habitant de la ville puritaine. Voyez son entrée.

« La nuit était froide, c'était en octobre, et nous débarquâmes à Philadelphie un dimanche matin, vers neuf heures, devant le marché. J'appuie particulièrement sur les circonstances de mon entrée dans le monde, afin que l'on puisse voir combien ce début ressemblait peu à l'avenir et à la figure que j'ai faite depuis. J'avais ma jaquette de travail, j'étais sale à cause de mon long séjour dans le bateau; mes poches étaient remplies de chemises et de bas, je ne connaissais personne, et je ne savais où loger. Fatigué de marcher, de ramer et de veiller, j'avais grand-faim; toutes mes finances consistaient en un dollar, plus un shilling en petite monnaie. Je donnai le shilling aux bateliers; d'abord ils le refusèrent parce que j'avais ramé avec eux, mais j'insistai. Nous sommes souvent plus généreux quand nous avons peu d'argent que quand nous en avons beaucoup. Je suivis la rue qui se trouvait en face de moi, regardant à droite et à gauche, et je rencontrai enfin un petit garçon qui portait du pain. Il m'était souvent arrivé, d'après mes principes pythagoriques, de déjeuner avec du pain sec. J'arrêtai le petit garçon, et je lui demandai où il avait acheté ce pain; il m'indiqua le boulanger; j'entrai dans la boutique, et, ne connaissant pas les différentes espèces de pain en usage à Philadelphie, j'en demandai pour trois sous: on me donna trois énormes pains dont la taille et la quantité me surprisent. N'ayant pas de place dans mes poches, je m'en allai, un pain sous chaque bras et mangeant le troisième. Marchant ainsi, je passai devant la porte de M. Read, le père de la personne qui devait être un jour ma femme. M^{lle} Read était debout sur le pas de la porte; voyant ce petit bonhomme qui mangeait son pain, portant deux autres pains sous le bras, elle se mit à rire; elle est convenue depuis que j'étais fort ridicule. Je ne m'embarrassais guère de ceux qui me regardaient, et, toujours marchant, je finis par me retrouver à l'endroit même où j'avais débarqué. Je n'avais pas bu pendant tout le cours de mon repas; je me penchai vers la rivière, et j'achevai ainsi mon déjeuner. Comme je n'avais plus faim, je donnai mes deux autres pains à une femme qui avait fait la traversée avec nous, et qui, entre ses deux enfants, était assise sur le quai.

» Je repris ensuite ma promenade, et je trouvai la rue pleine de gens bien vêtus. C'était dimanche. Je suivis la foule qui se dirigeait vers le *meeting-house* ou temple des quakers. Là, je m'assis, et voyant que personne ne bougeait, et que tout le monde se taisait, je fis comme les autres, à cette exception près que je m'endormis du plus

profond sommeil. Mon sommeil dura jusqu'au moment où les frères se séparèrent, et où l'un d'eux, frappant sur mon épaule, eut l'obligeance de m'éveiller. Tel fut mon début à Philadelphie. »

Ce jeune homme si prudent, si vigilant, si actif, trouve bientôt de l'emploi. Le vieil imprimeur qui l'admet comme apprenti ne tarde pas à être supplanté par Benjamin Franklin. Il faut dire que les vices du maître et les qualités de l'élève n'ont pas été pour peu de chose dans ce singulier changement de position qu'il raconte, comme à son ordinaire, avec une apparente naïveté et une extrême finesse. Déjà il s'était brouillé avec son frère pour l'avoir dépassé. Ce frère faisait un journal, et ce journal était mauvais. On n'avait pas grande confiance, ce qui est fort naturel, dans le petit apprenti qui buvait de l'eau et mangeait du pain sec. Il comprit que, s'il se mettait en avant, sa vanité paraîtrait ridicule, et qu'il n'y gagnerait que très-peu de crédit et beaucoup de haine. Il s'y prit beaucoup mieux, et fit parvenir aux rédacteurs du journal, qui étaient de bons et tranquilles bourgeois de Boston, un article anonyme que le matin il glissa lui-même sous la porte de l'imprimerie, et qu'il apporta d'un air ingénu à son frère. L'article eut un grand succès, et bientôt l'apprenti éclipsa le frère aîné. Chez Keymer, l'imprimeur de Philadelphie, il profita de l'expérience acquise et prit soin de ne porter ombrage à personne. Reconnu homme de lettres, il obtint la protection du gouverneur de la province, lord Keith, qui envoya en Angleterre le jeune homme, en le chargeant de se procurer les caractères et les presses nécessaires à fonder une bonne imprimerie à Philadelphie. Depuis ce moment, sa fortune est faite, et c'est un artifice inutile que de vouloir présenter comme se continuant à travers sa vie une lutte terminée dès le premier obstacle vaincu. En effet, à peine s'est-on aperçu qu'un homme d'esprit et de capacité, un écrivain facile, gracieux et spirituel, est né dans la colonie anglo-américaine, il se fait autour de ce phénomène un mouvement rapide et favorable qui ne cesse de porter Benjamin Franklin au succès. Depuis le moment où le gouverneur Keith l'envoie en Angleterre, jusqu'à celui où lord Chatham dans la chambre haute et Mirabeau dans l'assemblée nationale exaltèrent le représentant du Nouveau-Monde, on cherche en vain un obstacle à sa course facile et rayonnante. Les existences vraiment héroïques sont celles qui luttent contre le cours des choses et non celles qui le suivent. De retour à Philadelphie, Franklin succède à Keymer, ouvre le premier cabinet de lecture du pays, prospère dans son commerce, est considéré comme un des premiers bourgeois de sa ville, s'empare, dans la société américaine à peine ébauchée, de cette position de moraliste ingénieux et de prédicateur mondain qui avait si parfaitement réussi au célèbre Addison, son modèle, forme le premier club sous le nom de *Junte*, et groupe autour de lui les principaux citoyens de la province, charmés et enorgueillis de reconnaître dans Franklin le représentant le plus honorable et le plus spirituel de leur patrie.

A défaut de roi héréditaire, dans ce pays tout neuf et sans roi, ne fallait-il pas un roi moral, un symbole, un maître, un chef? Ces républicains eurent le bon esprit de le trouver dans Franklin. Ils reconnurent en lui toutes les conditions de ce pouvoir intellectuel dont la royauté matérielle et légale n'est que l'image et la consécration. Riche, influent, considéré, chef d'une assemblée à la fois populaire et littéraire, commissaire de l'État pour conclure un traité avec les Indiens, directeur de la poste dans sa province, agent de la colonie auprès de la métropole, et réellement le premier personnage de son pays, c'est une plaisanterie singulière de le mettre en scène comme s'il était encore et toujours l'ouvrier imprimeur de Phila-

delphie. Depuis l'année 1726, c'est-à-dire, dès l'âge de vingt ans, il avait dépassé ce rôle. Il s'éleva bien plus haut encore, lorsque, par ses habiles et neuves découvertes, il marqua sa place entre les Newton, les Lavoisier et les Halley. Mais le fait de son origine américaine et l'apparente simplicité de l'ouvrier qui ne l'était plus, entraînaient l'Europe dans une déception générale. Le besoin qu'éprouvaient ses compatriotes d'être dirigés dans la grande lutte qu'ils pressentaient et qu'ils désiraient, les rangea tous sous la bannière de Franklin, et ils eurent l'art de sembler partager l'illusion qui leur était utile.

Ils avaient raison. Franklin fut assurément un des hommes politiques les plus clairvoyants et les plus fins des temps modernes; il suffit, pour apprécier l'habileté de sa conduite, de lire les conseils qu'il donnait en 1775 aux colons ses concitoyens..... « N'allez pas trop vite, leur dit-il, et prenez garde que le temps est à l'orage. Songez que nous sommes dans une situation de croissance, et que bientôt nous nous trouverons assez forts pour qu'on ne nous refuse aucune de nos demandes. Une lutte prématurée pourrait nous arrêter et peut-être nous reculer d'un siècle. De même qu'entre amis tous les torts ne valent pas un duel, entre nations toutes les injustices ne valent pas une guerre, et de gouvernants à gouvernés, toutes les causes de mécontentement ne valent pas une révolte. Pour le moment, il faut nous contenter de soutenir nos droits en toute occasion sans en céder un seul et sans négliger aucun moyen de les rendre chers et appréciables à nos concitoyens. Nous devons cultiver surtout et entretenir avec soin la bonne harmonie intérieure de nos provinces, afin que l'Europe nous compte et que nous ayons du poids relativement à ses affaires. En menant cette conduite, je ne doute pas que dans peu d'années nous n'ayons acquis définitivement tout ce que nous pouvons désirer en fait d'indépendance et de pouvoir. »

Cette direction donnée par Franklin aux affaires de son pays fut le plus éminent service que l'on pût alors lui rendre, et Franklin en a sinon tout l'honneur, du moins la gloire principale. Il désarmait ainsi la jalousie des puissances étrangères, donnait à l'Amérique un renom utile d'équité et d'amour de la paix, et rejetait tous les torts du côté de la métropole. Parfaitement instruit du progrès continu et de l'accroissement de population de l'Amérique septentrionale, il voulait attendre que ce progrès eût acquis un développement capable de soutenir la lutte et d'obtenir la victoire. Dans toute cette affaire, la ruse du serpent était plus utile que la force du lion, et la première de ces qualités distinguait Franklin d'une manière éminente. Il y avait du Talleyrand bourgeois chez celui que l'Europe considérait comme un nouveau Spartacus.

Jusqu'en 1777, toute une vie de préparation et d'observation attentive, antérieure à l'insurrection définitive des États-Unis, est trop bien décrite et analysée dans l'autobiographie de Franklin, pour que nous la gâtons en la répétant. Malheureusement ces confessions charmantes s'arrêtent au moment où la révolte va éclater. C'est de ce moment que date la curiosité la plus piquante des nombreux documents recueillis par M. Sparks.

Franklin, qui n'avait jamais aimé la France, fut chargé de négocier avec elle. Il suffit, pour se faire une idée de ses sentiments à notre égard, de lire cette jolie chanson de Franklin, écrite en 1761, et que M. Jared Sparks a publiée pour la première fois. On y voit combien ce philosophe, que la France devait adopter avec enthousiasme, était réellement anglais, et ce qu'il pensait de ses voisins les Français du Canada. La chanson est curieuse à plus d'un titre. Le refrain et le

rhythme sont puritains et empruntés à une chanson du temps de Cromwell (1):

« Nous avons une vieille mère qui est devenue quinteuse; elle nous bat comme des enfants qui peuvent à peine marcher seuls. Elle oublie que nous sommes grands, et que nous pouvons penser par nous-mêmes; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier!

» Si nous n'obéissons pas à ses ordres, en toute circonstance, elle fronce le sourcil, et gronde, et se met en colère. De temps à autre même elle nous donne une bonne tape sur la joue; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier!

» Ses ordres sont si bizarres, que nous soupçonnons souvent que l'âge a un peu altéré son vœux bon sens. Mais, après tout, c'est notre vieille mère; elle a droit à notre respect; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier!

» Supportons de notre mieux sa mauvaise humeur. Mais pourquoi supporterions-nous les injures de ses valets? Quand les domestiques font des sottises, on leur fait manger du bâton; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier!

» Quant à vous, mauvais voisins (les Français), qui voudriez séparer les fils de la mère, apprenez une chose, c'est qu'elle est toujours notre orgueil, et que, si vous l'attaquez, nous nous mettrons tous de son côté; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier!

» Nous prendrons son parti contre tous ceux qui lui feront la guerre pour lui ôter ce qu'elle a. Car nous savons que tout son bien, nous l'aurons quand elle s'en ira; — ce que personne ne peut nier, ne peut nier! »

Au surplus la sagacité de Franklin prévoyait, sans le dire, que les intérêts des deux pays nécessiteraient tôt ou tard une scission violente. « On aurait dû prendre, à la naissance même de nos colonies, dit-il, des précautions pour l'avenir. Nous ne l'avons pas fait; il est trop tard, et notre situation me rappelle la fameuse *tête* du moine Bacon. Ce dernier, dit la chronique, avait formé le projet d'élever autour de la Grande-Bretagne un mur d'airain pour protéger l'éternelle sécurité de ce pays. La tête de bronze fabriquée par Bacon devait avertir frère Bungey, domestique du sorcier, et lui faire connaître le moment unique favorable à la fonte de la muraille. Mais Bungey s'était endormi. La tête parla et dit : LE TEMPS EST. Bungey dormait toujours. Elle dit encore : LE TEMPS ÉTAIT. Bungey dormait encore. Elle dit enfin : LE TEMPS EST PASSÉ. Et une explosion terrible renversa la maison sur les oreilles du dormeur. » Nous aimons à citer ces charmants apologues, la finesse de Franklin et sa grâce de style y triomphent.

On le voit, les dix volumes de M. Sparks déshabillent de la tête aux pieds l'héroïsme et la sublimité de Franklin; il ne reste plus grand'chose de cette simplicité presque divine qu'on lui a prêtée; le bonhomme disparaît, mais l'homme d'esprit reste, et ce qui subsiste est encore digne d'admiration. Rien de plus ingénieux, de plus fin, de plus froid, de plus calme, de plus maître de soi-même; pas de vie plus occupée, mieux occupée; nulle malice plus honnête, nulle probité plus adroite, nul esprit plus curieux de toutes choses, plus prêt aux finesses comme aux naïvetés du style, plus studieux, plus patient, plus observateur. Quant à son jugement sur cette France qui lui dressait un autel, qui ornait de fleurs le piédestal de sa statue et qui se mettait en frais d'invention pour transformer l'homme habile en

(1)

THE MOTHER-COUNTRY, A SONG.

We have an old mother, that peevish is grown.
She snubs us like children that can scarce walk alone, etc.

léros, il faut voir comment il la traitait et combien peu il partageait la sympathie généreuse qu'il inspirait aux gens de cour et aux femmes à la mode.

Dès son arrivée, le 4 janvier 1777, il écrit à ses amis d'Amérique : « Le cri de la nation est ici pour vous ; la cour ne voudrait pas la guerre avec l'Angleterre, mais elle cédera. » Voilà toute la reconnaissance qu'il témoigne et toute l'amitié qu'il ressent. Le docteur venait faire ses affaires et celles de sa nation, et je crois qu'il riait passablement *dans sa manche*, comme disent les Anglais, lorsqu'il voyait les utopistes de l'OEil-de-Bœuf le changer en apôtre philosophique de l'égalité et de la liberté. C'est cette erreur de la France qui rend si comiques plusieurs passages de la correspondance de Franklin. Pendant que nous admirions sa simplicité américaine, le bonhomme nous exploitait.

Il ne se gêne guère, au surplus, pour nous appeler une *nation d'intrigants*, tant qu'il n'a pas besoin de nous. Il parle très-loyalement du roi d'Angleterre, comme de *son roi*, se glorifie du titre d'Anglais, et ne quitte ces livrées royales qu'au moment de la grande explosion qu'il a prédite.

Les premières impressions que la France laisse dans son esprit ne sont ni très-vives, ni très-brillantes ; les Français lui semblent polis, et voilà tout. « A Versailles comme à Paris, dit-il, on trouve un mélange prodigieux de magnificence et de négligence ; ces gens mettent en pratique toutes les espèces d'élégance, excepté celle de la propreté. A côté du palais de Versailles qui a coûté des millions, vous apercevez d'horribles murs infects et à moitié détruits... Quant au rouge dont vous me parlez, ma chère amie, il est fort à la mode dans ce pays ; si votre intention est d'imiter les dames parisiennes, suivez exactement le conseil que je vais vous donner, et vous leur ressemblerez de point en point. Il faut surtout bien se garder d'imiter la nature, il ne faut point diminuer graduellement, ni nuancer la couleur, depuis l'incarnat vif du milieu de la joue jusqu'aux parties plus pâles du visage, encore moins employer diverses espèces de rouge, selon le teint de la personne qui s'en sert. Je n'ai pas encore eu l'honneur d'assister à la toilette d'une dame pour y recueillir les observations nécessaires à votre instruction, mais je suppose que le procédé suivant doit être excellent pour atteindre le but que vous désirez toucher : faites dans un morceau de papier un trou rond de trois pouces de diamètre, placez ce papier troué sur votre joue, de manière à ce que l'extrémité supérieure se trouve précisément au-dessous de l'œil, ensuite, au moyen d'un pinceau trempé dans le plus beau vermillon, barbouillez tout, le trou et le papier. Quand vous enlèverez le papier, vous verrez qu'il vous restera sur la figure une espèce de tache ronde et rouge, très-hideuse, mais parfaitement à la mode, et qui vous donnera l'œil hagar. C'est ainsi que paraissent les actrices, les beautés, toutes les femmes, en un mot, qui ont la moindre prétention à l'élégance et à la grâce. Je ne connais que la reine qui s'obstine à résister à cette coutume. »

Il n'y a point de perte plus regrettable quant à l'étude du caractère de Franklin que la perte de son journal, dont il ne reste que quelques fragments relatifs à l'année 1784 et à son séjour à Paris. Dans sa correspondance familière, sa prudence et son habileté livrent rarement ses secrets. Il sait la valeur d'une parole. Il ne raconte pas tout ce qu'il a appris, il ne révèle pas tout ce qu'il pense. Contenu dans son épanchement comme dans ses passions, il pratique la discrétion, même dans l'amitié. Le peu de pages qui nous restent de son journal renferment au contraire des révélations fort précieuses, et l'on voit déjà se grouper autour de lui, dans la solitude du sage, les aigles et les vautours que la lutte prochaine attire, les tigres

et les lions de la révolution française, Chamfort, Mirabeau, et, qui le croirait? Marat. L'histoire doit vivement regretter ce document inappréciable qui eût mieux valu que trois volumes de lettres domestiques et familières, et qui nous eût fait assister à l'élaboration secrète et préparatoire de notre révolution. « J'ai reçu ce matin, 15 juillet, dit-il dans ce journal, la visite de MM. de Mirabeau et Chamfort, qui m'ont lu leur traduction du pamphlet américain de M. Ædanus Burke, de la Caroline du Sud, contre l'ordre ou la société de Cincinnatus. Ces messieurs ont fort développé l'original, qu'ils ont changé en une satire contre la noblesse elle-même. L'ouvrage est bien écrit. Ils disent que le général Washington et le marquis de La Fayette auraient dû refuser l'affiliation à cette société, que quelques personnes affectent d'appeler un ordre de chevalerie, et qu'en ne le faisant pas, ils ont manqué (comme ils s'expriment) un beau moment. »

Ce peu de lignes contient divers renseignements qui méritent d'être recueillis. On y voit Mirabeau continuer son œuvre d'emprunt universel à toutes les littératures et à tous les écrivains, dans l'intérêt de sa gloire d'abord, puis dans celui du bouleversement qu'il prépara et pressentit dès sa jeunesse. Ce pamphlet de l'Américain Ædanus Burke, comme tous les pamphlets empruntés à Dumont, à Romilly, à Bentham, à Clavière, et marqués de la griffe ardente de Mirabeau, allait à son tour, flèche incendiaire, frapper le flanc du vaisseau monarchique presque désarmé. On peut remarquer encore le mensonge politique de Chamfort et de Mirabeau qui font d'un club de fermiers un ordre de chevalerie, pour avoir le droit de se moquer de la noblesse, et pour rabaisser la gloire du marquis de La Fayette, alors radiuse et triomphante.

D'autres passages contenus dans ce fragment de journal donnent une idée bien piquante de ce bouillonnement extraordinaire de désirs et d'utopies qui faisait de la France une vaste chaudière de projets régénérateurs. Tous ceux dont le cerveau fécond enfantait quelques théories pour la reconstitution de l'humanité, affluaient à Passy chez le spirituel vieillard, qui les écoutait poliment, les éconduisait de même, et inscrivait ensuite sur son carnet, pour les menus-plaisirs de son ironie personnelle, les inventions de tous ces messieurs.

Samedi, 17 juillet 1784.

« Un bon abbé m'apporte un gros manuscrit contenant un plan de réforme universelle pour les lois, le commerce, les mœurs, l'industrie, le gouvernement, le tout arrangé dans son cabinet, sans qu'il ait vu le monde. J'ai promis d'y jeter les yeux, et il repassera jeudi. C'est vraiment chose merveilleuse que la foule de législateurs qui ont la complaisance de m'apporter de nouveaux plans pour gouverner le monde, et spécialement les États-Unis d'Amérique. J'écrirai aujourd'hui sans y manquer toutes les conversations avec les grands hommes qui m'honoreront de leur visite.

Onze heures du matin.

« Un homme est venu me dire qu'il avait inventé une machine qui allait toute seule, sans poids, sans ressorts, sans rouages, sans employer l'air, le feu, ni l'eau, et qu'il me vendrait son secret 200 louis comptant. Je lui ai répondu que j'en doutais, et que j'irais voir sa machine.

Midi.

» Un M. Coder me propose de lever six cents hommes que l'on armera de fusées incendiaires pour aller dévaster les villages des côtes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Moyen évidemment très-philanthropique, puisqu'il mettrait nécessairement fin à la guerre. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'argent pour cet usage, que le gouvernement français pourrait bien n'être pas d'avis qu'un Américain vint lever des troupes en France, et enfin, que je n'étais pas sûr de l'efficacité de son moyen pour terminer la guerre.

Deux heures.

» Un homme me prie de m'intéresser à une invention importante qu'il a faite et qui changera, dit-il, tout le système de l'art militaire. Il s'agit d'habiller un hussard avec armes et bagages, sans compter les provisions pour vingt-quatre heures, de manière à ce qu'on ne se doute pas de son métier, et à ce qu'il passe pour un voyageur ordinaire. Il suffirait de six ou sept cents voyageurs de cette espèce pour prendre une ville d'assaut sans que personne se doutât de leur arrivée. Je lui ai répondu que je n'étais pas homme de guerre, que je n'entendais rien à l'art militaire, et que je lui conseillais de s'adresser au bureau de la guerre. Il y a chez ce peuple-ci une fertilité de créations qui m'étonne tous les jours, et qui m'enlève une si grande partie de mon temps, que je serai forcé de repousser à la fois tous les créateurs de projets.

Quatre heures.

» On me remet un paquet d'un *philosophe inconnu* qui soumet à mes réflexions un mémoire sur le feu élémentaire, ainsi que le détail de plusieurs expériences faites à la chambre obscure. L'ouvrage est en anglais et d'assez bon style, quoique mêlé de tournures françaises. Il faut que je voie les expériences pour juger du fonds. »

Le philosophe inconnu était Marat.

A défaut de ce journal dont l'intégrité serait un trésor, rien n'est plus intéressant pour nous que cette partie considérable de la correspondance de Franklin qui est datée de Paris et de Passy. La France du xviii^e siècle l'accueillit avec un enthousiasme idolâtre. L'habit noir de Franklin rivalisait avec l'habit marron de Jean-Jacques; on raffolait de cette simplicité nouvelle, et plus les mœurs élégantes de la cour s'éloignaient de la rusticité primitive, plus on était frappé d'une émotion d'enfant à l'aspect de cet ambassadeur qui ne portait ni dentelles ni broderies. Astrée allait redescendre sur la terre; les falbalas des marquises frémissaient de plaisir à côté de la simple étamine du plénipotentiaire américain; toutes les tabatières d'or et tous les jabots des roués s'abaissaient éclipsés devant le simple costume du marchand de Philadelphie. C'était un véritable enfantillage. Tous ces petits messieurs et toutes ces belles dames ne s'apercevaient pas que l'homme au simple costume était plus rusé qu'eux, que le marchand de Philadelphie mettait leur puérilité à profit, que sa douce modestie était un des ressorts les plus certains de son ingénieuse astuce; qu'en étant simple dans sa mise, il n'avait aucun mérite, et qu'il était tout bonnement de son pays; enfin que le diplomate puritain aurait rendu des points aux plus madrés de Versailles.

Le doux et rusé vieillard, dont le calme habituel et le charmant esprit n'étaient

après tout que la contre-partie développée de Fontenelle et son type agrandi, fut fêté par les marquises et couvert des éloges de leur engouement. Il eût demandé deux cents millions à la France qu'elle les lui eût accordés. Disons-le pour être juste, il flattait par son ambassade toutes les idées généreuses et brillantes dont la France était animée ; il caressait toutes ses espérances les plus heureuses, toutes ses chimères les plus dorées, il demandait la liberté pour lui, il apportait la liberté pour nous. Il représentait un peuple encore simple et primitif ; on le croyait du moins. Il n'avait pour religion que la tolérance et la douceur d'âme. La France, tout émue de mille passions et de mille caprices, tomba aux pieds de l'homme qui n'avait ni passions ni caprices : elle en fit son symbole et l'objet de son culte ; elle remplaça le buste du Christ par son buste, et Franklin prit place au-dessus de Voltaire et de Jean-Jacques, à côté de Socrate.

On voit ce qu'il y avait d'honnête, de généreux, d'étourdi, de mensonger, dans cette confusion de toutes les idées que nous venons de rappeler, et dont le tourbillon forma autour du fin et calme philosophe une auréole radieuse dont le reflet n'est pas éteint même de nos jours. Qu'il soit permis de chercher le vrai sous ce nuage. Il y a dans l'esprit de certains observateurs comme une puissance d'analyse chimique à laquelle ne résistent ni l'opinion ni les transformations subies par les caractères. Elle opère le dégagement de la vérité ensevelie dans le mensonge et du mensonge enveloppé dans la vérité ; elle épure et clarifie la grande fiction des annales humaines ; elle détruit tout ce qui, dans la croyance générale, est factice et convenu, et double la valeur de ce qui survit à cette épreuve.

On sait que Franklin habitait à Passy une petite maison avec un grand jardin, et qu'il se plaisait à y recevoir tout ce que la ville et la cour possédaient de plus brillant et de plus aimable. Ses lettres datées de Passy se font remarquer surtout par la causticité ingénieuse avec laquelle il traite le peuple de jolis enfants auquel il se trouve avoir affaire. « Il est vrai, écrit-il à sa fille, que l'on me prend ici pour une *idole*, et comme vous savez que le mot *doll* a toujours voulu dire en anglais *poupée*, je ne doute pas que l'étymologie de ce mot ne soit *i-doll-à-trer*, faire d'un homme une poupée. Je suis la véritable poupée des Parisiens, qui me frisent, me parent, me couronnent, et jouent avec moi de la façon la plus agréable du monde. Ils ont tellement prodigué mon buste, que, si ma tête était mise à prix, il me serait impossible de m'échapper, quelque bonne volonté que j'en eusse. » Non-seulement l'enthousiasme qu'il excite fait sourire notre Américain, mais il s'amuse aux dépens de ceux qui lui demandent des lettres de recommandation pour les États-Unis. Il excelle dans cet art d'ironie calme dont on ressent à peine la morsure, et je ne connais rien de meilleur en ce genre, même chez Voltaire, que le modèle suivant d'une lettre de recommandation dont il faisait usage comme d'une circulaire. On l'a trouvée dans ses papiers, avec le titre même que je transcris :

*Modèle d'une lettre de recommandation pour les gens que
je ne connais pas.*

« Paris, 2 avril 1777.

» MONSIEUR,

» Le porteur de cette lettre, qui va en Amérique, me presse de lui donner une lettre de recommandation, quoique je ne connaisse ni lui ni son nom. Cela peut vous sembler extraordinaire, mais c'est la mode dans ce pays-ci. Il arrive même

assez souvent qu'une personne inconnue vous présente une autre personne inconnue, et qu'elles se recommandent l'une l'autre. Quant au gentilhomme porteur de la présente, je suis obligé de vous renvoyer à lui sur le chapitre de ses vertus et mérites, qu'il connaît certainement mieux que moi. Au demeurant, je vous le recommande comme méritant toutes les politesses auxquelles a droit un étranger sur le compte duquel on n'a point de mauvais renseignements, et je sollicite pour lui de votre part toutes les faveurs et bons offices dont il se montrera digne quand vous le connaîtrez.

» J'ai l'honneur, etc. »

Qu'on se représente l'ardeur enthousiaste de ces braves gentilshommes français qui venaient en foule demander au docteur Franklin la permission de se battre pour l'indépendance des États-Unis. Le vieux docteur reçoit toutes ces offres de service avec une certaine bonhomie railleuse qui contraste singulièrement avec la chevalerie qu'on lui témoigne, et il ne lui arrive pas une seule fois de manifester une sincère gratitude pour cette vive et généreuse étourderie de la France. Tout ce qu'il dit de mieux et de plus fort là-dessus, c'est que la nation française est, après tout, un aimable peuple, avec lequel il est bon de vivre, « qui se fait faire des chapeaux pour les porter sous le bras, qui se fait coiffer de manière à ne pouvoir mettre de chapeau, et qui, tout frivole qu'on puisse le juger, est, en somme, poli et gracieux. » Il avait assurément ses raisons pour se trouver bien chez ceux qui le traitaient comme un dieu, et qui entouraient sa vieillesse de toutes les flatteries et de toutes les voluptés. Son vieux sang teutonique ne coulait point à l'unisson de la civilisation française, et c'était encore l'homme qui plusieurs années auparavant n'avait rien oublié pour arracher aux Français leurs possessions du Canada; œuvre à laquelle ses conseils avaient contribué, comme on le sait. Vous reconnaissez toujours le vieux puritain, le fils des ennemis jurés du catholicisme français et de Louis XIV. La France le prit à gré au moment précis où elle se détachait à la fois de sa vieille foi religieuse et de son vieux principe de gouvernement. Franklin, qui se souvenait fort bien d'avoir entendu dans sa première jeunesse le prédicateur Increase Mather annoncer aux puritains d'Amérique la mort de ce *vieux méchant persécuteur* du peuple de Dieu, Louis XIV, se trouvait d'avance en harmonie avec la philosophie moderne de la France; cette coïncidence constitua sa force.

Le vieux Franklin jouait dans tout ceci le rôle d'un séducteur qui reste calme, et qui se moque doucement de la personne séduite et de l'engouement qu'il fait naître. Il raille fort ce célèbre gentilhomme et ce philosophique papillon de 1789, M. Félix de Nogaret, la providence de tous les almanachs pendant cinquante années, et qui est mort sans gloire sur les roses factices qu'il avait effeuillées pendant sa vie littéraire. Ce M. de Nogaret, attentif à la circonstance, comme tous les petits génies, avait saisi celle que lui présentait l'arrivée de Franklin. Il avait essayé la traduction du vers célèbre :

« Eripuit *cælo* fulmen sceptrumque *tyrannīs*. »

« Il ôte au ciel la foudre, et le sceptre aux tyrans. »

double mensonge; personne n'a encore arraché la foudre aux nuages qui la fabriquent et la recèlent; et si les Anglais, pour avoir maladroitement essayé d'imposer leur colonie, se sont vus forcés de souscrire à son émancipation, on ne peut voir

dans ce fait historique, très-simple et naturel, ni sceptre ni tyrans. Le bonhomme Franklin apercevait toutes ces choses, et il était trop spirituel pour se laisser enivrer par cette atmosphère de brillantes paroles et de mensonges agréables dont on se repaissait alors en France. Mais M. de Nogaret, homme de génie suivant la mode, vivait dans ce nuage de pourpre, dans cette aurore boréale qui préludait par des nuances si vives à la révolution française. M. Félix de Nogaret écrivit donc à Benjamin Franklin une lettre avec commentaires de trois pages sur le vers latin attribué à Turgot, et qui est réellement du poète latin Manilius; il s'étendit beaucoup sur les diverses traductions possibles de ce vers, et sur sa propre traduction, qu'il préférerait à toutes les autres. Voici la petite lettre de Benjamin, en réponse à la prose de M. Félix de Nogaret; il est impossible d'être plus goguenard et plus poli :

« MONSIEUR,

» J'ai reçu la lettre dans laquelle, après m'avoir accablé d'un torrent de compliments qui me causent un sentiment pénible, car je ne puis espérer les mériter jamais, vous me demandez mon opinion sur la traduction d'un vers latin. Je suis trop peu connaisseur, quant aux élégances et aux finesses de votre excellent langage, pour oser me porter juge de la poésie qui *doit* se trouver dans ce vers. Je vous ferai seulement remarquer deux inexactitudes dans le vers original. Malgré mes expériences sur l'électricité, la foudre tombe toujours à notre nez et à notre barbe; et quant au tyran, nous avons été plus d'un million d'hommes occupés à lui arracher son sceptre. Je serai d'ailleurs charmé de recevoir vos vers sur *un éventail* que vous m'avez fait l'honneur de me promettre. Je suis, etc. »

Rien de plaisant comme la description qu'il donne de la fête champêtre à laquelle il assista chez M^{me} d'Houdetot, à Sannois, dans la vallée de Montmorency. Avec moins d'amour-propre et autant de finesse que Voltaire, il ne se laissait pas étourdir par la fumée de cet encens qu'on lui prodiguait, et se contentait de le respirer paisiblement, doublant sa propre jouissance par une maligne et secrète ironie qu'il ne laissait pas trop paraître. S'il eût été le sauveur du monde, on n'eût pas inventé des triomphes plus magnifiques que ceux dont le xviii^e siècle entourait son favori. Le carrosse du docteur était encore sur la grande route, lorsque M^{me} d'Houdetot, accompagnée de tout son monde, y compris l'inévitable Saint-Lambert, fit à peu près un quart de lieue pour venir à sa rencontre. Au moment où il descendit du carrosse, Sophie lui donna la main, et l'accueillit en prononçant ces vers dignes d'être conservés, comme le plus singulier prélude de la révolution française :

Ame du héros et du sage,
O Liberté! premier bienfait des dieux!
Hélas! c'est de trop loin que nous t'offrons des vœux!
Ce n'est qu'en soupirant que nous rendons hommage
Au mortel qui forma des citoyens heureux.

Cette liberté que l'on admirait *de trop loin*, et ces vœux formés par la cour de France elle-même en 1781, annonçaient clairement que la révolution qui n'était pas faite dans les choses était déjà faite dans les esprits. On se mit à table. Les mêmes souhaits furent répétés à tous les services, en vers plus ou moins mauvais, par l'aimable comte de Tressan, l'enjoliveur du moyen âge, le Florian des fabliaux

chevaleresques ; par le vicomte d'Apché, qui soutint en chanson que tous les *chevaliers français* emploieraient volontiers leur épée pour conquérir une *charte anglaise* ; par M^{me} de Pernan, fille de M^{me} d'Houdetot, qui compara Franklin à Jésus-Christ, et par ce bon M. d'Houdetot, qui, en sa qualité de mari, se montra un peu plus ridicule que les autres. Il compara Franklin à Guillaume Tell, faisant observer que Guillaume Tell avait été un sauvage fort désagréable, tandis que Franklin buvait sec et jouait de l'harmonica. L'histoire de l'engouement français serait une très-bonne histoire.

On fit ensuite, après le café, une prodigieuse dépense de petite poésie, composée en partie par M^{me} d'Houdetot elle-même. On déclama entre autres vers ceux-ci, qui étaient gravés sur une colonne de marbre, et devant lesquels on força la modestie de Franklin de s'arrêter :

Recevez le juste hommage
De nos vœux et de notre *encens* ;

poésie de boubonnière, que nous ne citerions assurément pas, si le mot *encens* qui s'y trouve placé ne justifiait ce que nous avons dit précédemment sur l'idolâtrie dont Franklin était l'objet. La poésie de M^{me} d'Houdetot poursuivit le docteur jusque dans son carrosse, et il n'y remonta pas sans avoir entendu les quatre vers suivants :

Législateur d'un monde et bienfaiteur *des deux*,
L'homme dans tous les temps te devra ses hommages ;
Et je m'acquitte dans ces lieux
De la dette de tous les âges.

Ce dut être une scène intéressante que celle où se rencontrèrent ces deux ironies. Voltaire et Franklin, deux vieillards dont l'un avait passé sa vie à persifler l'humanité dans des écrits étincelants de verve, et dont l'autre se moquait d'elle avec bien plus de sang-froid, en épuisant le trésor de Versailles au profit des jeunes institutions républicaines qui devaient ébranler les monarchies d'Europe. Quand ces deux divinités du xviii^e siècle se rencontrèrent, c'était peu de temps avant la représentation d'*Irène* ; M^{me} Denis, Morellet et d'Alembert étaient présents. Voltaire commença la conversation en anglais, et comme M^{me} Denis l'interrompit pour lui dire que le docteur Franklin parlait très-bien français : « Excusez-moi, ma chère, s'écria son oncle, j'ai la vanité de montrer que je sais parler *la langue de Franklin*. » Les rois, les ministres, tout le monde partageait en Europe la même admiration, et c'est surtout dans les mémoires de M^{me} Campan qu'il faut en chercher les véritables causes. « C'est, dit-elle, qu'au milieu de la cour de Versailles il paraissait vêtu comme un fermier américain ; il portait les cheveux plats, longs et sans poudre, un chapeau rond et un habit de drap brun, ce qui contrastait avec les dentelles, les habits brodés et les têtes parfumées et poudrées des courtisanes de Versailles. » — « On ne put s'empêcher de battre des mains, dit Hilliard d'Auberteuil dans ses *Essais historiques et politiques sur la révolution des États-Unis* (1), quand on vit paraître à la cour ce vieillard d'aspect vénérable que la simplicité de son costume et les circonstances singulières et heureuses de sa vie signalaient à l'attention. Les

(1) Tome I, page 550.

Français, le peuple du monde le plus susceptible d'enthousiasme, témoignaient leur admiration de mille manières, et la douce gravité de Franklin augmentait encore cet engouement. Quand il traversa la cour pour se rendre chez le ministre des affaires étrangères, la foule fit entendre de longues acclamations. »

C'est un fait très-curieux pour l'histoire, et prouvé jusqu'à l'évidence par la correspondance de Franklin, que la mystification subie par la cour de France pendant tout le cours de la guerre d'Amérique, et immédiatement après cette guerre; illusion généreuse sans doute, mais tellement contraire aux intérêts de la France, qu'à peine la faute fut-elle commise, le cabinet de Versailles s'en aperçut et s'en repentit. Après avoir donné à l'Amérique septentrionale son argent et ses hommes, après avoir perdu le Canada, le France non-seulement ne gagna rien à cette double dépense, non-seulement elle affaiblit son pouvoir moral en concourant à détruire le sentiment monarchique, mais elle fut traitée avec si peu de considération et de respect par les Américains, dont elle était la bienfaitrice, qu'ils conclurent avec l'Angleterre une paix séparée, et signèrent le traité sans que le cabinet de Versailles en sût un mot. L'éditeur américain, M. Jared Sparks, quelque dévoué qu'il soit aux intérêts de son pays, est étonné de cette violation de toutes les convenances et de cet excès d'ingratitude de la part d'une nation puritaine, républicaine, morale, représentée par le docteur Franklin, l'austère philosophe et le symbole de la vertu. La jeune gravité des États-Unis faisait dupe la vieille et généreuse frivolité de la France. M. de Lacretelle, dont nous respectons d'ailleurs l'autorité historique, ignorait ces faits que le cabinet de Versailles a eu soin de cacher; aussi dit-il expressément que « le ministère français ne s'offensa pas (1) » de ce que M. Jared Sparks appelle avec raison un « outrage et une violation des plus simples règles de la courtoisie. » Le cabinet de Versailles s'en offensa, comme le prouve la lettre de M. de Vergennes que je vais citer; mais tels étaient l'engouement universel, et le pouvoir de l'opinion sur la folie française, qu'au moment même de cette insulte le trésor de Louis XVI, trésor presque vide, versa ce qui lui restait de billets de banque dans la caisse des Américains.

Voici la lettre confidentielle et jusqu'ici inédite que M. de Vergennes écrivit alors à M. de La Luzerne, ministre de France aux États-Unis :

« Versailles, 19 décembre 1782.

» J'ai l'honneur de vous adresser la traduction des articles préliminaires du traité que les plénipotentiaires américains ont conclu avec ceux de la Grande-Bretagne..... Vous verrez sans doute comme moi avec plaisir les nombreux avantages que nos alliés les Américains retirent des clauses de ce traité; mais vous serez surpris, comme moi, de la conduite des commissaires, qui n'auraient certes rien dû faire sans notre participation. Telle était d'ailleurs la promesse positive du congrès. Le roi, comme je vous l'ai dit, ne prétendait exercer d'influence personnelle qu'autant que cela pouvait devenir nécessaire à ses amis; les commissaires américains ne peuvent prétendre que je me sois interposé et moins encore que je les aie fatigués de ma curiosité. Ils se sont tenus à distance autant qu'ils ont pu. L'un d'eux, M. Adams, à son retour de Hollande, où notre ambassadeur l'avait accueilli et fêté, n'imagina pas qu'il me dût la moindre déférence; il avait passé trois semaines à

(1) *Histoire du dix-huitième siècle*, tome IV, page 285.

Paris sans venir me voir, quand je lui fis rappeler que j'existais. Pendant le cours des négociations, toutes les fois que je leur ai parlé de l'affaire, ils se sont contentés de me répondre par des généralités vagues, afin de me laisser croire que le traité n'avancait pas. Jugez de ma surprise quand, le 29 novembre, le docteur Franklin vint m'apprendre que les articles étaient signés, contrairement à la promesse verbale et mutuelle que nous nous étions donnée de ne signer qu'ensemble. Quelques jours après, quand il vint me voir, je lui fis remarquer que cette manière d'agir abrupte et personnelle n'était pas de nature à plaire au roi. Il parut le sentir et s'excusa de son mieux, lui et ses collègues. Notre conversation fut amicale..... Si le roi avait montré aussi peu de délicatesse que les commissaires américains, il y a longtemps qu'il aurait signé avec l'Angleterre une paix séparée; mais il a voulu que ses alliés fussent protégés par ses armes, et a continué la guerre, quelque avantage qu'il pût retirer de la paix.... Informez les membres les plus influents du congrès de la conduite irrégulière des commissaires américains; vous pouvez en parler simplement, comme d'un fait, et sans vous en plaindre. Je n'accuse personne, je ne blâme même pas le docteur Franklin; il a cédé trop facilement à ses collègues, qui ne se sont pas mis à notre égard en frais de courtoisie. Toutes leurs attentions ont été absorbées par les Anglais qui se trouvaient à Paris. Si nous jugeons de l'avenir d'après ce qui vient de se passer sous nos yeux, je crois que nous serons mal payés de tout ce que nous avons fait pour les États-Unis et pour leur assurer une existence nationale.... Les Américains nous demandent encore de l'argent: vous pouvez juger si une conduite semblable à la leur est de nature à nous encourager à leur donner des preuves nouvelles de notre libéralité. »

Telle était la faiblesse de ce gouvernement moins coupable que frivole, que, deux jours après, le même comte de Vergennes écrivait à M. de La Luzerne :

« Vous savez quelle demande pécuniaire le congrès adresse à Sa Majesté. On vent un emprunt de vingt millions. Cette somme dépasse considérablement nos facultés actuelles; néanmoins Sa Majesté, voulant donner aux États-Unis une nouvelle preuve de son sincère désir de leur être utile, a décidé qu'il leur serait avancé six millions de livres pour l'année 1785.

» Le docteur Franklin est chargé d'en transmettre une partie à M. Morris. Je ne puis vous dissimuler que cet effort nous pèse considérablement, surtout après une guerre de cinq ans dont les dépenses ont été et sont encore énormes. »

On était alors à la veille de la banqueroute, sur le bord du déficit qui devait absorber la monarchie et la détruire; et le trône, déjà si chancelant, jetait ses millions à la jeune république qui l'avait joué. Ce vertige auquel la France a été en proie pendant toute la fin du xviii^e siècle, cette ivresse singulière, succédant à l'orgie de la régence, n'ont pas de preuves plus curieuses que la correspondance inédite que nous venons de citer. Tout le monde gagnait à cette affaire, excepté la France; l'Angleterre était délivrée d'une colonie embarrassante, elle gardait le Canada et la Nouvelle-Écosse, elle était libre de porter sur tous les points son activité commerciale; quelques années encore, elle n'aurait su que faire de l'Amérique septentrionale, sa gigantesque fille. Refoulée sur elle-même, la métropole anglaise concentra ses forces, oublia cette colonie qu'elle croyait ingrate et qui n'était qu'émancipée, et reconnut qu'elle avait fait un bénéfice en croyant faire une perte. Quant à la France, elle n'y gagna rien que des millions de moins et cette fièvre d'imitation qui détourna la révolution française de ses voies naturelles.

Non-seulement Franklin savait quel était le résultat futur de cette inoculation

républicaine que la monarchie imprudente opérait sur elle-même, mais il n'oublia rien pour la propager et l'aider. Il obtint du comte de Vergennes la permission de faire traduire sous ses yeux et imprimer à Paris la constitution nouvelle, contenant la déclaration des droits de l'homme. Ce fut le duc de La Rochefoucauld qui se chargea de la direction de l'œuvre, le comte de Vergennes laissa libre carrière à sa circulation à travers tous les rangs de la société française. Ainsi, cette monarchie, fatalement condamnée, courait de toutes les façons à sa perte, tandis que la jeune république, profitant de la crédulité chevaleresque de la France, grandissait à vue d'œil. De ce foyer de la civilisation qui se nomme Paris, l'enthousiasme pour le docteur Franklin et pour l'Amérique se propageait à travers le monde entier, et l'on trouve dans la volumineuse correspondance publiée par M. Sparks, des lettres ou plutôt des hymnes qui étaient adressées au docteur de tous les points du globe, de Manille, de Corfou, d'Égypte, de Bohême; l'une est signée du ministre de l'empereur de Maroc.

Le docteur devait cette immense popularité non-seulement à ses mérites réels, mais à son attention continuelle à ménager *les apparences*. « Souvenez-vous, dit-il souvent dans ses lettres, que ce n'est point assez d'être; — il faut paraître. » Il écrit à une de ses protégées qui l'a chargé de faire imprimer une traduction composée par elle :

« Ma chère enfant, j'avais d'abord envie de publier votre traduction avec votre nom, mais j'ai craint que cela *ne ressemblât à de la vanité*. Je la publie sans votre nom, et j'aurai soin de répandre qu'elle est de vous; cela *ressemblera à de la modestie*. » Fait d'assez peu d'importance en lui-même, mais qui caractérise la nuance de finesse et même, s'il faut le dire, d'hypocrisie morale qui, jointe à une foule de talents exquis et de qualités vraies, a fait le succès de Franklin. Il a été fort honnête homme, sans doute; mais il n'a rien oublié pour sembler parfait. Relativement à la France, il a paru modeste, candide, désintéressé, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le concours de cette puissance et les millions dont il avait besoin; puis, tout à coup, parvenu à ses fins, il a tourné les talons, s'est moqué de nous le plus lestement du monde et a fait sa paix avec l'Angleterre, ne se donnant même pas la peine de rendre visite, une fois le traité signé et l'indépendance de sa patrie reconnue, aux honnêtes ministres qui avaient eu foi dans sa candeur. M. de Vergennes, qui recevait tous les jours sa visite à l'époque de la lutte, fut un peu mortifié de ne plus apercevoir à la cour la figure du docteur Franklin, après la signature du fameux traité. Il témoigna son étonnement et son mécontentement au philosophe par le petit billet que voici :

« Versailles, 5 mai 1785.

» MONSIEUR,

» J'espère avoir l'honneur de vous voir demain à Versailles. J'ose croire que vous pourrez vous y trouver avec les ministres étrangers. On remarque que les commissaires des États-Unis y paraissent rarement, et l'on en tire des conséquences que je suis sûr que vos constituants désavoueraient si elles arrivaient jusqu'à eux. »

Dans une autre lettre du 13 décembre, on trouve ces tristes paroles du comte de Vergennes mystifié : « Vous êtes prudent et sage, monsieur, vous comprenez parfaitement ce qui est dû aux convenances. Vous avez toute votre vie rempli vos devoirs, je vous prie de considérer comment vous avez l'intention de remplir ceux qui sont dus au roi. Je ne veux pas m'étendre sur ces réflexions, je les livre à votre propre intégrité; quand vous voudrez bien m'ôter cette incertitude, je prierai le

roi de satisfaire à vos demandes. » Ce à quoi Franklin répondit, avec le sang-froid de son adresse ordinaire, par les protestations les plus vives de reconnaissance et d'admiration pour le roi, avouant seulement qu'on avait été coupable d'un manque de *bienséance*, en concluant un *traité séparé* avec l'Angleterre. Le mot était bien doux et bien équivoque pour un fait si grave et si contraire aux promesses des États-Unis, et à leur dette morale envers le trône et la France. Le secrétaire des affaires étrangères pour le congrès américain, Robert Livingston, pensa là-dessus comme le comte de Vergennes, et écrivit dans ce sens à Franklin. La réponse de ce dernier indique naïvement tout le fond de sa pensée, et le peu de cas qu'il faisait de la France, tout en se prosternant devant M. de Vergennes. Il dit à Livingston : « Vous désapprouvez les commissaires qui ont signé le traité de paix avec l'Angleterre sans le communiquer à la cour de Versailles. Je ne vois pas, moi, que les Français aient grande raison de se plaindre : rien n'a été stipulé à leur préjudice..... Je pense qu'ils ne se sont pas officiellement plaints de cet acte; si cela était, vous nous eussiez transmis cette plainte afin que nous y puissions répondre. Il y a longtemps que j'ai donné à M. de Vergennes pleine satisfaction là-dessus. Nous avons fait ce que nous avons cru pouvoir faire de mieux dans le moment, et si nous nous sommes trompés, le congrès aura raison de nous censurer après nous avoir entendus. En nommant cinq personnes pour cette affaire, il semble avoir eu quelque confiance en notre propre jugement, puisqu'il aurait suffi d'une seule personne pour traiter avec l'Angleterre sous la direction du ministère français. » C'est un chef-d'œuvre d'escamotage diplomatique que cette réponse qui laisse la question principale dans l'ombre. Le Talleyrand américain rejette la faute, s'il y en a une, sur ses associés; il en réfère au congrès, c'est-à-dire aux États-Unis eux-mêmes, dans la personne de leurs représentants, pour décider si le roi de France a le droit de s'offenser et de se plaindre. Ce qui rend cette comédie parfaite, c'est la position singulière de M. de Vergennes, si renommé pour sa finesse, et qui ne veut pas avouer qu'il a été dupe, ni par conséquent se plaindre. Enfin, pour comble de bizarrerie, pas un historien n'a signalé cette étrange situation dont nos frères des États-Unis ont si bien profité.

La vieillesse et l'enfance de Franklin sont remplies de grâce, de charme et de vertus. On y trouve une beauté idéale qui manque, il faut bien le dire, à son âge mûr. Homme fait, il emploie la ruse, et quoiqu'il s'en serve avec autant de calme, de finesse et d'habileté que le meilleur artiste du plus délicat instrument, on sent cependant qu'il y a d'autres qualités plus héroïques, un dévouement plus sincère, une habileté moins flatteuse pour les forts, une diplomatie moins dissimulée. On se demande où sont les grands sacrifices de cet esprit conciliant et de cette âme passive qui ménage tous les intérêts, qui se prête à tous les amours-propres, et qui prend si bien au piège le subtil Maurepas et l'actif de Vergennes. On ne peut s'empêcher d'avoir une estime plus prononcée pour des qualités plus viriles et moins oudoyantes, pour des résistances plus fières et moins fugitives, pour une tranquillité moins nécessairement alliée à la profonde indifférence et à l'absence totale des passions. Mais dans l'enfance il est courageux; il est riant dans la vieillesse. L'enfant lutte contre l'obscurité et la pauvreté de son sort, le vieillard reçoit les hommages de tout un peuple affranchi. Ces deux spectacles attendrissent le cœur. Enfant, il possède encore la pensée de Dieu, que lui ont léguée ses pères les puritains; vieillard, il la retrouve, et elle ennoblit ses derniers moments. Pour les hommes d'action et d'héroïsme, le milieu de la vie est surtout éclatant; là se concentrent

les grands et puissants rayons. Tels furent dans l'ordre politique César et Napoléon ; dans l'ordre intellectuel, Molière, Pascal et Shakspeare.

Les natures moins élevées, mais distinguées, douces et subtiles, ont besoin du demi-jour de l'enfance et du crépuscule du dernier âge.

« Je trouvai, dit le révérend Manasseh Cutler, botaniste et ami de Franklin, le vieux docteur dans son jardin, assis sur le gazon à l'ombre d'un grand mûrier, entouré de ses amis et de quelques dames. Il avait quatre-vingt-un ans, les cheveux blancs et retombant des deux côtés sur ses épaules, la voix douce, le pas encore ferme, la physionomie ouverte, agréable et riante. Il se leva quand il m'aperçut, me tendit la main et me fit asseoir. Puis nous causâmes librement, et notre conversation fut des plus intéressantes jusqu'au moment où la nuit tomba ; alors on apporta la table à thé, et le thé fut servi sous le mûrier par M^{me} Bache, fille du docteur et qui demeure avec son père. Autour d'elle se trouvaient trois de ses enfants, qui paraissaient aimer extrêmement leur grand-père et qui montaient sur ses genoux. Le docteur me montra une curiosité naturelle qu'il venait de recevoir et qui paraissait l'intéresser singulièrement : c'était un serpent à deux têtes, conservé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, et qu'on avait trouvé au confluent de la rivière Schuylkill. Ce serpent bicéphale éveilla la verve ironique du vieux docteur, qui nous dit : « Je » me représente la triste situation de ce personnage, dans le cas où, engagé au » milieu d'un buisson, sa tête droite voudrait aller à droite et sa tête gauche à » gauche ; supposez que les deux têtes fussent également entêtées, et que ni l'une » ni l'autre ne voulût céder à sa voisine, la guerre civile serait imminente. C'est à » peu près ce qui est arrivé ce matin à la convention, lorsque... » Ici on l'arrêta pour lui faire observer que les affaires et les débats de la convention devaient rester secrets, et il interrompit son charmant apologue du serpent.

» La nuit venue, nous entrâmes dans sa bibliothèque, qui lui sert de cabinet de travail. C'est une grande chambre remplie de livres jusqu'au plafond, non-seulement le long des murailles, mais au milieu même de l'appartement, occupé par trois grands corps de bibliothèque. On y voit plusieurs machines intéressantes, dont quelques-unes ont été inventées par le docteur lui-même, par exemple, une main artificielle placée au bout d'un grand bâton, et qui, au moyen d'un ressort artistement disposé, saisissait et remettait en place les livres de sa bibliothèque sur les rayons les plus élevés ; un fauteuil à bras auquel il imprimait lui-même, quand il le voulait, un mouvement oscillatoire, et surmonté par un large éventail mis en mouvement par le pied de la personne assise... Nous ne parlâmes guère, pendant cette longue visite, que de sujets philosophiques, et surtout d'histoire naturelle que le docteur aimait passionnément. Je ne me lassais pas d'admirer l'étendue de ses connaissances, l'éclat de sa mémoire, la clarté et la vivacité de son esprit, l'aisance de ses manières et cette liberté gracieuse qui semblait répandre autour de lui le calme et le bonheur. Ce qui le caractérisait par-dessus tout, c'était une veine permanente de gaieté vive, brillante, souvent caustique, qui ne le quittait jamais, et qui lui semblait aussi naturelle que l'air qu'il respirait. »

Il mourut doucement en répétant et en commentant des vers du vieux poète semi-puritan Watts sur la toute-puissance divine, comme si cet homme, qui n'a jamais rien fait qu'à propos, avait senti que la mort dépouillée de la pensée religieuse et l'absence de Dieu en face du grand abîme de l'éternité termineraient indignement une vie si convenable et si heureuse. Son dernier mot fut caractéristique :
« Faites mon lit ; que je meure décentement. »

Parmi les hommes politiques que je vois, de siècle en siècle, donner l'impulsion aux choses de ce monde et diriger les rênes ardentes de la destinée sociale, quelle place occupe Franklin ?

Il annonce l'avènement de la classe laborieuse, la chute de la classe héroïque et guerrière, l'ascendant du vasselage, qui triomphe enfin des seigneurs, l'oblitération du sacerdoce dominateur ; il est par conséquent la dernière expression de la révolte protestante et le raffinement extrême du calvinisme mondain.

Sa philosophie n'est autre que le déisme de Locke. Puritain par essence et sans le savoir, Franklin efface le dogme, mais il efface aussi les passions ; c'est là son côté philosophique. Il conserve la morale rigide et la stricte probité, ne s'apercevant pas qu'en faisant presque entièrement disparaître de son code la grande idée de Dieu, source idéale de cette probité terrestre, il la prive de son aliment supérieur et éternel. Une des inventions mécaniques dues à son ingénieuse observation caractérise admirablement son génie et son système ; c'est un vase d'airain dans lequel on allume un brasier dont la flamme, au lieu de se diriger vers le ciel, retourne à la terre. Franklin aussi, dernier disciple de Locke, a replié vers la terre la flamme de l'âme humaine.

Quand on demandait à Franklin quelle était la qualité la plus utile à un homme d'État, il répondait : L'apparence et le renom de la probité. — Il se souvenait qu'en France tout avait été séduit et entraîné par son air philosophique, sa gravité, sa modestie et sa simplicité. Un passage de son journal, daté du 27 juillet 1784, donne toute sa théorie à ce sujet : « Démosthènes, à qui l'on demandait quelle était la principale qualité de l'orateur, répondait d'abord l'action, ensuite l'action, et encore l'action. Je dis que pour l'homme public, c'est l'apparence, l'apparence, et encore l'apparence. Lord Shelburne, un des hommes politiques les plus remarquables de cette époque, passe pour n'être pas sincère, ce qui paralyse totalement son influence. Jamais cependant il ne m'a donné preuve de ce défaut. Pour qu'un homme politique réussisse, il faut qu'on ait foi dans sa parole et dans sa capacité. Cette opinion une fois établie, tous les délais, tous les obstacles, toutes les difficultés, s'évanouiront. Quand même vous parleriez assez mal, vous triompheriez sans peine, par un faux semblant d'intégrité, du plus brillant orateur qui soit au monde. Je suis si persuadé de l'importance du crédit et du règne de l'apparence dans les affaires publiques, que, selon moi, Jean Wilkes aurait pu détrôner George III, si ce dernier n'avait pas eu la réputation d'un bon père de famille, et si Wilkes n'avait pas passé pour un coquin. »

Franklin avait appris ce que valent l'apparence et la confiance ; par elles, il avait tiré de la cour de France, entre 1776 et 1781, 5 millions par an, 4 millions pendant l'année 1781, et de plus un subside de 6 millions, accordé comme don pur et simple par Louis XVI.

La disposition naturelle de Franklin l'inclinant vers un honnête et doux équilibre de toutes les facultés humaines, il imagina faussement que la plupart des hommes lui ressemblaient, et qu'il suffisait de leur apprendre l'art de la vertu, comme on apprend les échecs ou le mécanisme d'un instrument. Mais cet art de la vertu est une erreur ; on rédigerait tout aussi bien l'art du vice et même l'art du crime. Machiavel a donné au monde l'art de la fraude, et Bacon l'art du succès, sous le titre de *Moral Essays*. En détachant l'idée divine du code moral, Franklin a commis une grande faute ; il a enlevé le type suprême du beau et du juste, le sublime et nécessaire couronnement de toutes les théories. Fils d'une race profondément pieuse,

et qui avait tout sacrifié à cet idéal dont je parle, il n'a pas vu que ces vertus de tempérament et d'habitude qui étaient en lui, et qui circulaient comme l'air ambiant à travers la société américaine, n'étaient, après tout, que le résultat du puritanisme, c'est-à-dire du plus sévère idéal que les hommes aient jamais proposé à leur admiration terrestre. De là cette théorie de l'utile, qui a rabaisé chez les nations modernes toutes les idées nobles, courageuses et héroïques; de là cette croyance si dangereuse, qui a transformé l'égoïsme en culte universel. Pour l'homme sans passion, le bonheur et l'utilité sont dans une vie calme, réglée et honnête, telle que Franklin la recommande; pour l'âme violente et les sens fougueux, l'utile, c'est la volupté, l'ambition, l'usurpation, les jouissances.

La philosophie de Franklin nous semble donc pécher par sa base. Mais ces observations, qui nous sont suggérées par la publication de M. Jared Sparks, c'est-à-dire, par les cinq mille pages que nous avons dû lire, si elles détruisent quelques-unes des erreurs populaires qui se sont accréditées dans ces derniers temps, ne peuvent qu'affermir l'estime et l'admiration dues, sous d'autres rapports, à un charmant écrivain, à un moraliste ingénieux, et surtout, ce qui a été beaucoup moins remarqué, au diplomate le plus habile, à celui qui a le mieux réussi du xviii^e siècle tout entier. Si l'on demande à quoi est dû ce succès incontestable et singulier, nous répondrons avec Franklin lui-même : *A l'apparence*. Né sans passions, il a paru sage; le plus fin des hommes, on l'a cru naïf.

En qualité d'homme politique, sa grande œuvre et son plus habile tour de force ont été d'intéresser la monarchie française à cette révolution républicaine qui devait porter un coup mortel aux monarchies.

La cour de Versailles, conduite par cette main habile et douce, s'est suicidée paisiblement et sans même s'en apercevoir. Franklin a eu beaucoup à faire en France, très-pen en Amérique. Il a suivi le flot de ses concitoyens, occupé seulement du soin de les retenir et de les contenir; entraîné par eux, il n'a pas eu grand mérite à réclamer, comme tous les Américains, l'indépendance américaine, devenue nécessaire. Mais le vieux trône de France lui présentait d'autres obstacles : il les a tous vaincus; je le répète, c'est son chef-d'œuvre.

Ce parrain des sociétés futures laisse quelque chose à désirer sous le rapport de la grandeur. Les inspirations supérieures de l'abnégation et du dévouement lui manquent trop. Il sent un peu son origine; il dissimule, il compte, il marchande, et il fait son profit. C'est un héroïsme douteux, on doit l'avouer, que celui qui vient si habilement réclamer de la cour de France les millions qui la tueront plus tard. Jeune, il a fait ses affaires par l'économie et l'adresse; vieux et riche, il réclame avec instance de sa patrie les arrérages de son traitement. L'éclat et la folie de la vertu ne l'ont point signalé. Mais que d'ingénieuses expériences sur le monde et sur les sociétés! Que de talents divers et charmants! Quel style aimable! Le cours de sa vie entière atteste une des plus lucides et des plus subtiles entre les intelligences humaines. Représentant civil d'une masse industrielle et honnête, symbole opposant d'une masse opposante, il plut aux passions de la France, lui qui n'avait aucune de ces maladies qu'on appelle passions; elle vit dans le vieux docteur l'ennemi de ce qu'elle voulait renverser. Séduite, elle lui céda tout, au risque de se blesser elle-même, et il consentit à la séduire, pourvu que l'Amérique anglaise, aidée par la France, échappât à sa métropole. Telle est la vérité, clairement écrite dans ces dix volumes, qui en valent quarante. Le reste nous semble un mirage de l'histoire.

PHILARÈTE CHASLES.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

JEAN - JACQUES ROUSSEAU.

Fragment d'une Réponse à un fragment de Lettre.

FRAGMENT DE LA LETTRE.

« J'allai de là visiter les Charmettes. Pour arriver à l'humble enclos, il faut suivre un petit vallon que traverse un petit ruisseau, et dont les pentes sont tapissées de prairies, semées de jeunes taillis et bordées de vieux arbres. C'est un site frais, solitaire et tranquille, qui rappelle un peu nos traînes de *la Renardière*. Après un quart d'heure de marche, on est en face de la maisonnette. — Un toit en croupe dont l'ardoise ternie imite à s'y méprendre des rebardeaux usés par le temps, des contrevents verts, une petite terrasse fermée par une barrière rustique, et, dans son prolongement, le jardinet où Jean-Jacques aimait à cultiver des fleurs. — Le jardin a toujours ma première visite. J'y cherchai le cabinet de houblon ; mais il a disparu. Je cueillis pour vous quelques rameaux d'un vieux buis, que je suppose être un des plus anciens hôtes de cet enclos. L'on assure que l'intérieur des appartements n'a point été changé : c'est un carreau de pièces iné-

gales, des murs peints à la détrempe, avec des oiseaux et des fleurs imaginaires sur les impostes. A part une petite épinette, où Rousseau s'exerça sans doute bien souvent à déchiffrer la musique de Rameau, le surplus du mobilier rappelle beaucoup celui de Philémon; mais propre et rangé comme si le maître n'était parti que d'hier. Tout ici respire la simplicité, l'innocence et le bonheur. Que de douces et tristes pensées évoque la vue de ces chaumières! leur histoire est celle de nos plus beaux jours! jours trop tôt écoulés, et dont il n'est pas sage de rêver le retour!

» Le chemin que j'ai pris pour retourner à Chambéry doit être celui que suivait Rousseau en faisant sa prière du matin, et l'admirable horizon qui s'y déroule de toutes parts est bien fait pour attirer l'âme au ciel. C'est un cadre de hautes montagnes ceignant une vaste plaine variée de prairies, de vergers, de riches guérets, et que découpent en larges festons les flots capricieux de l'Isère, etc. »

FRAGMENT DE LA RÉPONSE.

« Surtout, cher Malgache, n'oublie pas le rameau de buis. Nous le mettrons en guise de sinet dans cette vieille bible hollandaise que mon grand-père lui prêta pour composer *le Lévitte d'Ephraïm*, et nous lèguerons ces reliques à nos petits-enfants.

» *L'histoire de ces chaumières est celle de nos plus beaux jours!* Ce que tu dis là est bien vrai! Qui de nous n'a pas vécu en imagination aux Charmettes les plus beaux jours de sa jeunesse! Mon Dieu! comme ce livre des *Confessions* nous a impressionnés! Comme il a rempli toute une période de notre vie! Comme nous l'avons aimé ce Jean-Jacques, avec tous ses travers et tous ses défauts! Comme nous avons suivi chacun de ses pas dans la montagne, chacune de ses transformations dans la vie, et comme nous l'avons pleuré en lisant ses dernières pages, les plus belles qu'il ait écrites avec les premiers livres des *Confessions!*

» Comme nous l'avons aimé! dirai-je. Comme nous l'aimons encore? Quant à moi, oui; je lui reste fidèle, ou plutôt je suis revenu à lui après un refroidissement de quelques années. Il a tant de contradictions apparentes, qu'à l'âge où, moins enthousiastes, nous devenons plus sévères, nous sommes un peu effrayés des taches que nous lui découvrons. Te répéterai-je pourquoi et comment j'ai subi ces alternatives de vénération, de terreur et d'amour? Tu le sais: nous avons parlé si souvent des *Confessions* sous nos ombrages de la Vallée-Noire! Souviens-toi que nous tombions toujours d'accord sur ce point, et que c'était même notre conclusion: *Jean-Jacques a été l'un des esprits les plus avancés du siècle dernier, quoiqu'à certains égards il ait conservé des préjugés barbares, qu'il ne faut imputer qu'à l'époque où il écrivait, et qu'il proscrirait aujourd'hui s'il recommençait son œuvre.* Ceci posé et démontré pour nous avec la plus grande évidence, nous nous sentions à l'aise pour entrer avec un respect mêlé de tendresse et de douleur dans la vie privée, dans la conscience intime, dans les *Confessions* de l'immortel ami. L'homme et l'œuvre, c'est-à-dire la conduite et les écrits, si contradictoires en apparence, et si souvent opposés l'un à l'autre dans les déclamations haineuses du temps, nous semblaient au contraire rentrer l'un dans l'autre, et s'expliquer mutuellement, sans qu'il fût besoin de charger la mémoire du grand homme ou de flétrir ceux de ses contemporains qu'il appela ses ennemis, et qui n'eurent d'autre tort que de ne pouvoir le com-

prendre. Quoique la lecture de ses plaintes éloquentes nous identifiait aux douleurs du philosophe persécuté, et nous fit parfois prendre en haine ceux qui concoururent involontairement au lent suicide de sa vie, nous reconnaissons leur devoir beaucoup de ménagements quand nous examinons de près les choses, quand nous lisons les pièces de ce long et amer procès intenté par lui à eux dans les *Confessions*, par eux à lui dans les mémoires où ils ont essayé de le rabaisser pour se justifier, quand nous songions surtout que cette cause est encore pendante devant le tribunal de l'opinion, et qu'elle affecte diversement les esprits sans avoir reçu la solution définitive que les parties ont réclamée avec tant de chaleur, et que Jean-Jacques, en plusieurs endroits, demande à la postérité d'un ton à faire tressaillir les juges les plus farouches.

» Te souviens-tu comme nous avons compulsé le dossier de cette grande affaire dans le précis qui accompagnait l'édition de 1824? Ce soin consciencieux qu'on avait alors de justifier Jean-Jacques par des faits fut très-louable, et il a porté ses fruits. Mais à mesure que le temps marche et que les impressions personnelles, les haines de parti, les susceptibilités de famille et les préjugés de caste s'effacent derrière nous, le jugement des hommes devient plus impartial, et l'auteur d'*Émile*, excusé et justifié sur certains points, reste inexcusable et injustifiable sur certains autres. Quelle sera donc l'impression de nos fils lorsque, fermant ce livre, si attachant et si fatigant, tantôt si brillant de poésie et tantôt si lourd de réalité, cynique et sublime tour à tour, ils se demanderont, au milieu du scepticisme de l'époque, ce que c'est que la grandeur humaine, et à quoi servent l'éloquence, les hautes inspirations, les rêves généreux, si toutes ces choses aboutissent, dans la vie de Jean-Jacques, au crime, au désespoir, à la misère, à l'isolement, à la folie, au suicide peut-être?

» Cette question de toute une jeune génération n'est pas sans importance, et ce serait un devoir sérieux d'y répondre. Le temps n'est plus où l'on se tirait d'affaire en cachant les clefs de la bibliothèque, tandis que le bourreau lacérait solennellement de sa main souillée les protestations de la liberté morale, et qu'un mot de M^{me} de Pompadour étouffait la voix des philosophes. Les modernes arrêts de l'intolérance administrative frappent aujourd'hui plus vainement encore, et nos enfants lisent, malgré les cuistres de tout genre qui aspirent à la direction des idées. Les œuvres de Voltaire et de Jean-Jacques sont dans la poche des étudiants tout aussi bien que sur le bureau des prétendus gardiens de la morale publique. Tous s'y complaisent, ceux qui condamnent sans appel comme ceux qui approuvent sans restriction. Si Jean-Jacques vivait, il irait encore en prison ou en exil; il se trouverait encore des mains pleines de péché pour lui jeter des pierres, et des âmes pleines d'amour pour le consoler. La fureur des uns, l'enthousiasme des autres, le placeraient-ils à son véritable rang? J'en doute beaucoup!

» Mais puisque nous voici sur ce chapitre de causerie, qui en vaut bien un autre, essayons à nous deux de le bien juger, sans avoir recours à des preuves matérielles, sans dresser une enquête, et sans chercher ailleurs que dans l'examen philosophique des *Confessions* le sens de cette vie de philosophe, mêlée de bien et de mal, pleine d'amour et d'égoïsme, et présentant ce contraste monstrueux, ces deux faits : la création d'*Émile* et l'abandon de ses enfants à la charité publique. En un mot, au lieu de nous attacher à la lettre du plaidoyer, efforçons-nous d'en saisir l'esprit. Il se passera encore du temps avant que cette manière d'envisager les causes soit introduite dans la législation, et que les hommes appelés à prononcer sur d'autres hommes aient vraiment l'intelligence du cœur humain, ou se soucient de l'acquiescer.

» De tout temps le progrès s'est accompli, n'est-ce pas ? par le concours de deux races d'hommes opposées en apparence et même en fait l'une à l'autre, mais destinées à se réunir et à se confondre dans l'œuvre commune aux yeux de la postérité ? La première de ces races se compose des hommes attachés au temps présent. Habiles à gouverner la marche des événements et à en recueillir les avantages, ils sont pleins des passions de leur époque, et ils réagissent sur ces passions avec plus ou moins d'éclat. On les appelle communément *hommes d'action*, et, parmi ces hommes-là, ceux qui réussissent à se mettre en évidence sont appelés *grands hommes*. Je te demanderai la permission, pour te faire mieux entendre ma définition, de les appeler *hommes forts*.

» Ceux de la seconde race sont inhabiles à la science des faits présents, incapables de gouverner les hommes d'une façon directe et matérielle, par conséquent de diriger avec éclat et bonheur leur propre destinée et d'élever à leur profit l'édifice de la fortune. Les yeux toujours fixés sur le passé ou sur l'avenir, qu'ils soient conservateurs ou novateurs, ils sont également remplis de la pensée d'un idéal qui les rend impropres au rôle rempli avec succès par les premiers. On les nomme ordinairement hommes de méditation, et leurs principaux maîtres, appelés aussi *grands hommes* dans l'histoire, je les appellerai *grands* par exclusion ; bien que, dans ma pensée, les autres soient aussi revêtus d'une grandeur incontestable, mais parce que le mot de grandeur s'applique mieux, selon moi, à l'homme détaché de toute ambition personnelle, et celui de force à l'homme exalté et inspiré par le sentiment de son individualité.

» Ainsi donc, deux sortes d'hommes illustres : les forts et les grands. Dans la première série, les guerriers, les industriels, les administrateurs, tous les hommes à succès immédiat, brillants météores jetés sur la route de l'humanité pour éclairer et marquer chacun de ses pas. Dans la seconde, les poètes, les vrais artistes, tous les hommes à vues profondes, flambeaux divins envoyés ici-bas pour nous éclairer au delà de l'étroit horizon qui enferme notre existence passagère. Les forts débalaient le chemin, brisent les rochers, percent les forêts ; ce sont les sapeurs de l'ambulante phalange humaine. Les autres tracent des plans, projettent des lignes au loin, et lancent des ponts sur l'abîme de l'inconnu. Ce sont les ingénieurs et les guides. Aux uns la force, aux autres la grandeur et l'élévation du génie.

» Je ne prétends pas que ma définition ne soit pas très-arbitraire dans la forme. Selon ma coutume, je demande que tu t'y prêtes, et que tu ne m'interrompes pas en me citant des noms propres, exceptions apparentes qui ne détruiraient pas mon raisonnement quant au fond. Selon cette définition, Napoléon ne serait qu'un *homme fort*, et je sais parfaitement qu'il serait contraire à tous les usages de la langue française de lui refuser l'épithète de *grand*. Je la lui donnerais d'ailleurs d'autant plus volontiers, qu'à bien des égards, sa vie privée me semble empreinte d'une véritable grandeur de caractère qui me le fait admirer au milieu de ses fautes plus qu'au sein de ses victoires. Mais, philosophiquement parlant, son œuvre n'est pas grande, et la postérité en jugera ainsi. Ce que je dis de lui s'applique à tous les hommes de sa trempe que nous voyons dans l'histoire.

» Ainsi je divise les hommes éminents en deux parts, l'une qui arrange le présent, et l'autre qui prépare l'avenir. L'une succède toujours à l'autre. Après les penseurs, souvent méconnus et la plupart du temps persécutés, viennent des hommes forts qui réalisent le rêve des grands hommes et l'appliquent à leur époque. Pourquoi ceux-là, me diras-tu, ne sont-ils pas grands eux-mêmes, puisqu'ils joignent à la

force de l'exécution l'amour et l'intelligence des grandes idées? C'est qu'ils ne sont point créateurs; c'est qu'ils arrivent au moment où la vérité, annoncée par les penseurs, est devenue évidente pour tous, à tel point que les masses consentent, que tous les esprits avancés appellent, et qu'il ne faut plus qu'une tête active et un bras vigoureux (ce qu'on appelle aujourd'hui une grande *capacité*) pour organiser. L'obstacle au succès immédiat des penseurs et à la gloire durable des applicateurs, c'est l'absence de foi au progrès et à la perfectibilité. Faute de cette notion, les institutions ont toujours été incomplètes, défectueuses, et forcément de peu de durée. L'homme fort a toujours voulu se bâtir des demeures pour l'éternité, au lieu de comprendre qu'il n'avait à dresser que des tentes pour sa génération. A peine avait-il fait un pas, grâce aux grands hommes du passé, que, méconnaissant les grands hommes du présent, les traitant de rêveurs ou de factieux, il asseyait sa constitution nouvelle sur des bases prétendues inamovibles, et croyait avoir construit une barrière infranchissable. Mais le flot des idées, montant toujours, a toujours emporté toutes les digues, et il n'y a plus sur les bords un seul professeur ni un seul écolier qui croient à la perfection de la république de Lycurgue.

» Le jour où la notion du progrès sera consacrée comme principe fondamental de toute législation sur la terre, où la loi, au lieu d'être considérée comme un poteau de mort autour duquel il faut accumuler les cadenas et les chaînes pour enserrer les hommes, mais comme un arbre de vie dont la sève, entretenue avec soin, doit toujours pousser des branches nouvelles pour abriter et protéger l'humanité, ce jour-là les institutions seront revêtues d'un caractère durable, parce que l'essence même de la loi sera le renouvellement perpétuel des formes. Alors il ne sera plus nécessaire qu'une loi tombe en décrépitude et devienne odieuse ou absurde pour être violemment abrogée au milieu des convulsions sociales. Toute loi sera développée, continuée, perfectionnée, et, par là, éternelle dans son essence. Les formes successives qu'elle aura revêtues en traversant les siècles pourront être enregistrées dans les archives de la famille humaine et gardées avec respect comme les monuments du passé, au lieu d'être lacérées et foulées aux pieds dans un jour de colère, comme des prétentions tyranniques et des obstacles injustes.

» Quand ce jour, dont nous saluons l'aube dans notre pensée, sera venu pour nos descendants, cette vaine distinction des hommes forts et des grands hommes, des penseurs et des réalisateurs, des philosophes et des administrateurs, s'effacera comme un rêve de ténèbres. Le penseur, n'étant plus gêné dans son essor, pourra voir la société accepter ses décisions, et il ne sera plus nécessaire dans les vues providentielles que le martyr sanctionne toute démonstration nouvelle, tout essor de grandeur. L'homme d'action pourra donc être un homme de méditation, n'ayant plus à lutter contre les obstacles sans nombre et sans cesse renaissants qui absorbent et tuent aujourd'hui la raison et la vérité dans les âmes les plus énergiques. Et réciproquement, le penseur, n'étant plus livré à la risée des sots ou à la brutalité des puissants, ne risquera plus comme aujourd'hui de s'égarer à travers les abîmes et de tomber, par l'effet d'une réaction inévitable, dans des erreurs ou dans des travers causés par l'amertume et l'indignation de la souffrance. Jusque-là, nous verrons encore souvent, comme nous le voyons toujours dans le passé, ces deux principes en lutte, le présent et l'avenir, et au lieu de s'unir et de s'entendre dans une œuvre commune, les hommes forts et les grands hommes se livrer une guerre acharnée; les premiers, inintelligents et grossiers malgré tout leur génie d'application, ne voyant que le jour présent et ne produisant que des faits éphémères sans valeur et

sans effet le lendemain ; les seconds, injustes ou insensés, ne connaissant point assez les hommes de leur époque faute de pouvoir les étudier en paix et en liberté, présumant ou désespérant trop d'eux, se faisant de trop riantes illusions ou se livrant à de trop sombres découragements ; astres presque toujours voilés, flambeaux tourmentés par le vent, qui presque tous s'éteignent dans l'orage sans avoir éclairé au delà d'un certain point de la route, malgré de rapides éclairs et de brillantes lueurs.

» Disons-le encore une fois et posons-le en fait : cette erreur de la société engendre des vices inévitables chez ces hommes divers. Les hommes de force sont nécessairement enivrés et corrompus par l'ambition. Le besoin d'agir à tout prix sur des hommes ignorants ou vicieux les force d'abjurer dans leur cœur l'amour de la vérité et de la vertu. Voilà pourquoi je ne puis me résoudre à les placer aussi haut qu'ils le voudraient dans la hiérarchie des intelligences. Leur œuvre est facile, parce qu'ils profitent des éléments qu'ils trouvent dans l'humanité, au lieu d'imprimer à l'humanité une grandeur émanée de Dieu et d'eux-mêmes. Ce ne sont que d'habiles arrangeurs ; ils ne créent rien : une conscience timorée est un obstacle qu'ils ne connaissent plus, et cet obstacle mis de côté, on ne sait pas combien la fortune et la puissance sont faciles à conquérir, avec tant soit peu d'intelligence et d'activité. Pour agir dans un milieu corrompu, il est impossible de ne pas se corrompre soi-même, quoiqu'on soit parti avec une bonne intention. — Les penseurs, les grands hommes de leur côté, toujours rebutés par le spectacle de cette corruption, et toujours exaltés par le rêve d'un état meilleur, arrivent aisément à l'orgueil, à l'isolement, au dédain, à l'humeur sombre et méfiante, heureux quand ils s'arrêtent à l'hypocondrie et ne vont pas jusqu'à l'égaré du désespoir.

» De là, Jean-Jacques d'une part ; Jean-Jacques le penseur, l'homme de génie et de méditation. L'homme misérable, injuste et désespéré. De l'autre, Voltaire, Diderot et les *holbachiens*, les hommes du jour, les critiques pleins d'action et de succès (applicateurs de la philosophie du xviii^e siècle), désorganisant la société et sans songer sérieusement au lendemain, pensant, dénigrant et philosophant avec la multitude. hommes puissants, hommes forts, hommes nécessaires, chers au public, portés en triomphe, écrasant et méprisant le misanthrope Rousseau, au lieu de le défendre ou de le venger des arrêts de l'intolérance religieuse, contre lesquels il semble qu'ils eussent dû, conformément à leurs principes, faire cause commune avec lui.

» C'est que ces hommes si forts pour détruire (et la destruction était l'œuvre de cette époque-là, œuvre moins sublime mais aussi utile, aussi nécessaire que l'était l'œuvre de Jean-Jacques), c'est, dis-je, que ces hommes d'activité et de popularité ne méritaient pas, rigoureusement parlant, le titre de philosophes. On les appelait ainsi, parce que c'était la mode : tout ce qui n'était pas catholique ou protestant s'appelait philosophe ; mais ils n'étaient, à vrai dire, que des critiques d'un ordre élevé. Ce qui prouve la différence entre eux et Jean-Jacques, c'est que, dès ce temps, dans le monde, on appelait Jean-Jacques *le philosophe*, comme si on eût senti qu'il était le seul. On disait de Voltaire *le philosophe de Ferney*, il était un de ces philosophes du siècle, le plus grand, le plus puissant dans cet ordre de forces ; mais Jean-Jacques était le philosophe de tous les temps comme celui de tous les pays. Les définitions instinctives d'une époque ont parfois un sens plus profond qu'on ne pense.

» Nous savons quelle était cette époque où naquit Rousseau. Nous savons dans quel milieu il se développa. Il l'a exprimé dans ses *Confessions* avec un cynisme

effrayant. Ce cynisme de certains détails qu'un bon goût susceptible voudrait pouvoir supprimer, est pourtant bien nécessaire pour caractériser l'horreur et l'effroi de cet homme éminemment chaste par nature au milieu des turpitudes de son époque. Je ne pense pas que l'aveu des misères auxquelles il fut entraîné ait jamais été contagieux pour les jeunes gens qui l'ont lu. Lorsque, dépravé secrètement lui-même par l'imprudence ou l'abandon de ceux qui devaient veiller sur lui, il se charge consciencieusement de honte et de ridicule, il est difficile de l'accuser d'impudence. Lorsque, exposé à des dangers immondes, il se sent défaillir de dégoût et d'épouvante, il est impossible de méconnaître le sentiment qu'il veut inspirer à la jeunesse. Lorsque appelé dans les bras de M^{me} de Warens, il éprouve quelque chose qui ressemble au remords de l'inceste, il faut bien reconnaître en lui une admirable pureté de sentiments. Enfin, lorsque à Venise il pleure sur la dégradation d'une belle courtisane, au lieu d'assouvir sa passion, on est vivement pénétré de cette soif de l'idéal, qui, en amour comme en philosophie, en fait de religion comme en fait de socialisme, domine toute la vie de Jean-Jacques Rousseau.

» Il arrive à Paris, au foyer de la civilisation et de la corruption. Le venin de la contagion s'empare de lui, car il est homme, et à quelle foi irait-il demander une force surhumaine? Le catholicisme et le protestantisme tombent en ruines autour de lui, et, comme toutes les intelligences de son temps, il sent que son œuvre est de créer une foi nouvelle. Mais, au sortir d'une existence et d'un entourage comme ceux qu'il nous a dépeints dans la première partie des *Confessions*, où prendrait-il tout à coup cette vertu sauvage, cette réaction ardente contre la société, cette passion de la vérité et de la liberté vers lesquelles nous le voyons, plus tard, aspirer de toutes les forces de son âme?

« Jusque-là j'avais été bon : dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de » la vertu. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans » mon cœur. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée. » Je ne jouai rien : je devins en effet tel que je parus; et pendant quatre ans au » moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau » ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et » moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence: voilà d'où se répandit dans mes pre- » miers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasait, et dont pendant quarante » ans il n'était pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'était pas encore » allumé. »

(*Confessions*, seconde partie, livre IX, 1756.)

« Cette page et les deux qui suivent, combien de fois je les ai méditées! J'y ai vu Jean-Jacques tout entier, se connaissant, se jugeant et se dévoilant lui-même comme aucun homme ne s'est jugé, connu et confessé. Que pourrait lui demander le moraliste exigeant, lorsque après avoir montré comment il devint puissant par l'enthousiasme, il cessa de l'être par lassitude et par douleur? Certes, ce n'est pas là un homme qui se farde ou qui se drape : c'est un homme, un homme véritable, non pas tel que les hommes célèbres enivrés de leur supériorité consentent à se montrer, mais tel que Dieu les fait et nous les envoie. C'est un être sujet à toutes les faiblesses, capable de tous les héroïsmes; c'est l'être *ondoyant et divers* de Montaigne, sensitive divine qui subit les influences délétères ou vivifiantes du milieu où elle s'élève, qui se crispe sous le vent et s'épanouit sous le soleil. Enfin c'est l'homme

vrai, tel que la philosophie chrétienne l'avait en partie découvert et défini, toujours en butte au mal, toujours accessible au bien, libre et flottant entre les deux principes allégoriques d'un bon et d'un mauvais ange.

» Quand la philosophie et la religion de l'avenir auront étendu et développé cette définition, nous connaîtrons mieux nos grands hommes, et nous donnerons à ceux du passé leur véritable place dans un martyrologe nouveau. Jusque-là, nous flottons nous-mêmes entre une puéride intolérance pour leurs fautes, et un aveugle engouement pour leur grandeur. Nous prenons généralement le parti de nier tout ce que nous ne savons pas expliquer, nous nous enrôlons sous des bannières exclusives, nous sommes pour Voltaire ou pour Rousseau comme on était pour Gluck ou pour Piccini, lorsque nous devrions reconnaître que nous avons été engendrés spirituellement par les uns et par les autres, et que, s'il nous est permis d'avoir une sympathie particulière pour certains noms, ce doit être pour ceux qui ont le plus aimé, le plus senti et le mieux compris, plutôt que pour ceux qui se sont fait le plus admirer, le plus voir et le mieux comprendre.

» Acceptons donc les erreurs de Rousseau, nous qui l'aimons ; acceptons même ses crimes, car c'en fut un que l'abandon de ses devoirs de père, et ne cessons pas pour cela de le vénérer, car il a expié ces jours d'erreur par de longs et cuisants remords ; et ne l'eût-il pas fait, il nous faudrait encore vénérer en lui la vertu qui, après ces jours malheureux, vint rayonner dans sa pensée, et l'ardeur sainte qui en consuma les souillures.

» Entraîné par de mauvais exemples, séduit par des sophismes odieux, il avait abandonné ses enfants. Lorsque après des années de méditation, il pesa l'énormité de sa faute, il écrivit l'*Émile*, et Dieu, sinon l'opinion des hommes, fit sa paix avec lui. Peut-être n'eût-il pas donné à son siècle ce livre qui devait faire une si grande révolution dans les idées, et qui, malgré ses défauts, a produit de si heureux résultats, s'il avait élevé paisiblement et régulièrement sa famille. Il eût sauvé quelques individus de l'isolement et de la misère, il n'eût pas songé à améliorer, ainsi qu'il l'a fait, toute une génération, et conséquemment toutes les générations de l'avenir. Ceci justifie la Providence seulement.

» Les remords de Jean-Jacques percent plutôt qu'ils ne sont avoués dans les *Confessions*. C'est dans ses derniers écrits, dans les *Réveries*, que, sans jamais être explicites, ils se révèlent dans toute leur profondeur. A l'endroit des *Confessions* où il fait le récit de cette action capitale et terrible de sa vie, il ne montre pas, comme il l'a fait dans des aveux moins importants, une promptitude naïve et entière à s'accuser lui-même. Il rejette le tort sur les pernicieuses influences au milieu desquelles il s'est trouvé ; il se défend d'avoir, durant plusieurs années, éprouvé le moindre repentir ; enfin il fait valoir des motifs qui pourraient le justifier auprès de ceux-là seulement qui n'auraient jamais senti frémir en eux des entrailles paternelles. Mais ce sentiment-là est au nombre de ceux que l'humanité ne méconnaîtra plus jamais, et cet endroit de la vie de Rousseau n'a pas trouvé grâce devant elle.

» Mais est-il donc nécessaire d'arracher cette page sinistre pour conserver le respect qu'on doit au grand homme infortuné ? Des générations se sont prosternées durant des siècles devant l'effigie de saints qui furent, pour la plupart, les plus grands pécheurs, les plus douloureux pénitents de l'humanité. La postérité n'a pas contesté l'apothéose des pères de l'Église, en dépit des égarements et des turpitudes au sein desquels l'éclair de la grâce divine vint les trouver et les transformer. Le

temps n'est pas loin où l'opinion ne fera pas plus le procès à saint Rousseau qu'elle ne le fait à saint Augustin. Elle le verra d'autant plus grand qu'il est parti de plus bas et revenu de plus loin, car Rousseau est un chrétien tout aussi orthodoxe pour l'Église de l'avenir, que le centenaire Mathieu et le persécuteur Paul le sont pour l'Église du passé. Dans un temps où tout dogme se voile et s'obscurcit sous l'examen de la raison épouvantée, l'âme de Rousseau reste foncièrement chrétienne; elle rêve l'égalité, la tolérance, la fraternité, l'indépendance des hommes, la soumission devant Dieu, la vie future et la justice divine, sous d'autres formes, mais non en vertu d'autres principes que les premiers chrétiens ne l'ont fait. Elle pratique l'humilité, la pauvreté, le renoncement, la retraite, la méditation, comme ils l'ont fait, et il couronne cette vie fortement empreinte de sentiments, sinon de formules chrétiennes, par un acte éclatant de christianisme primitif, par une confession publique. Cherchez un autre philosophe du xviii^e siècle qui, en secouant les lois religieuses, conserve une conduite et des aspirations aussi pieusement conformes à l'esprit de la religion éternelle dont le christianisme est une phase, et où le scepticisme n'est qu'un accident!

» Résumons-nous. De tous les *beaux esprits* qui, des salons du baron d'Holbach, se répandirent sur le siècle, Jean-Jacques est le seul philosophe, parce qu'il est le seul religieux. Enveloppée durant quarante ans dans un milieu détestable, sa grandeur éclate tout d'un coup, se révèle à lui-même et au monde entier. Mais combien d'obstacles ne rencontre-t-elle pas aussitôt, et quelles affreuses luttes ne va-t-elle pas soutenir! L'intolérance et le fanatisme des catholiques et des luthériens se réunissent contre lui; mais c'est trop peu pour son malheur et pour sa gloire. Il ne suffit pas des arrêts du parlement, de la persécution des petites républiques huguenotes, du fanatisme des paysans de Moutiers-Travers, des dépits rancuniers de l'aristocratie; ses plus amers, ses plus dangereux ennemis, ceux-là seuls dont le jugement peut le poursuivre et l'atteindre aux yeux d'une postérité désabusée de l'esprit de secte, ce sont ses anciens amis, ses illustres contemporains, les beaux esprits philosophiques et critiques de l'époque, et, pour rentrer dans ma définition, les hommes forts de son temps.

» Mais pourquoi donc de leur part cette haine mesquine, ou tout au moins ce persiflage cruel qui jeta tant d'amertume dans sa vie et d'égarément dans ses idées? C'est que les hommes d'action et les hommes de méditation sont ennemis naturels par le fait de la société et par l'absence de la notion de perfectibilité. Non-seulement les holbachiens ont nié la supériorité de Rousseau, parce qu'elle blessait leur vanité et irritait en eux les petites passions d'hommes de lettres, mais encore ils l'ont méconnue, parce qu'elle offusquait leurs idées d'hommes du xviii^e siècle. Son amour subit et ardent pour des vertus qu'il n'avait pas pu pratiquer encore, et qui n'étaient pas immédiatement praticables (elles ne le furent pour Rousseau lui-même!) ne pouvait être compris que par des esprits évangéliques de la trempe du sien. Et l'on sait que les mœurs de l'athéisme dominaient alors. Ces hommes de mouvement, ne concevant pas qu'il pût chercher ailleurs que dans la vie réelle et le principe des institutions connues son rêve de grandeur et de félicité, ne comprirent ni ses douleurs, ni ses défaillances, ni ses erreurs de jugement. Ils lui reprochèrent de haïr les hommes, parce qu'il ne tolérait pas les ridicules et les vices de son temps, tout en portant l'humanité future dans ses entrailles. Ils le déclarèrent sauvage, misanthrope, parce qu'il méprisait les enivrements de la vanité et fuyait le théâtre des rivalités puérides. En un mot, ils firent

comme les pharisiens de tous les âges à la venue des prophètes, et Dieu put dire d'eux aussi : « Je leur ai envoyé mon fils, et ils ne l'ont point connu. »

» Mais vous aussi, Jean-Jacques, vous fûtes aveuglé; vous ne comprîtes point l'œuvre de ces hommes qui marchaient devant vous pour vous préparer le chemin. Ils aidèrent à votre œuvre en vous faisant la guerre, et ils déblayaient les obstacles de la route où votre parole devait passer. A vous aussi la foi en l'avenir a manqué. Vous étiez dévoré de la soif du progrès; vous en aviez le religieux instinct, puisque vous écriviez *le Contrat Social* et *l'Emile*. Si vous n'eussiez pas senti au fond de votre âme que l'homme est perfectible (vous qui en étiez une si auguste preuve), vous n'eussiez point cherché les moyens de le rendre heureux et juste; mais votre calice fut si amer, que le découragement s'empara de vous, et que votre âme tomba dans l'angoisse. Au lieu de placer votre idéal devant vous, vous vous retournâtes douloureusement pour le trouver dans le passé, à l'aurore de la vie humaine, au fond de cette forêt primitive que vous alliez cherchant toujours, à l'île Saint-Pierre comme aux Charmettes, à l'ermitage de Montmorency comme à la ferme de Wooton, et qui vous fuyait toujours, parce que votre royaume n'était pas de ce monde, mais bien du monde que vous aviez d'abord aperçu en avant des siècles; non au berceau, mais à l'âge viril de l'humanité!.... »

GEORGE SAND.

ANCIENS

AUTEURS FRANÇAIS.

AMYOT.

Des traductions ont placé Amyot parmi les pères de la prose française; ce n'est pas le seul fait de ce genre qu'on rencontre dans les annales de la littérature, où les traductions tiennent une place distinguée. L'histoire de la traduction serait curieuse et longue à écrire. Il y aurait plus d'une induction philosophique à tirer de la nature et du nombre des ouvrages traduits à chaque époque, dans chaque langue. Il serait intéressant de rechercher les motifs qui déterminent un peuple ou un temps à s'approprier tel écrivain plutôt que tel autre. Les instincts nationaux se révèlent ici par le caractère des emprunts étrangers, et l'originalité du goût se trahit par le choix de l'imitation.

Je ne parle pas des littératures qui ne contiennent guère que des traductions. Les traductions d'ouvrages persans et arabes dominent dans la littérature turque. La littérature sacrée du Thibet paraît n'être qu'une gigantesque reproduction des livres théologiques et poétiques rédigés en sanscrit par les bouddhistes indiens. Les conquérants de la Chine, les Tartares-Mantchoux, ont traduit les principaux ouvrages chinois, se donnant ainsi une littérature toute faite, comme ils se sont emparés du système administratif sans y rien changer, et se contentant, pour ainsi dire, de le traduire à leur profit. Mais, sans sortir de l'Orient, que d'exemples de traductions qui ont joué un rôle important dans diverses littératures riches en productions indigènes! Les Persans avaient traduit, il y a plusieurs siècles, les deux

grandes épopées indiennes, que nulle langue de l'Europe n'a encore reproduites dans leur intégrité. Les contes arabes, dont quelques-uns, sous le nom des *Mille et une Nuits*, sont devenus si populaires en Europe, ces contes contiennent un grand nombre de récits originaires de la Perse ou de l'Inde, qui n'ont point passé en Arabie dans une version écrite, mais dans une traduction arabe improvisée sans dictionnaire, sous un palmier, au bord d'une fontaine, par un marchand ou un pèlerin. Les translations arabes des auteurs grecs, et principalement d'Aristote, sont célèbres ; et bien qu'on ait exagéré leur influence sur la scholastique dans l'Occident, où l'on n'a jamais perdu les ouvrages didactiques d'Aristote, cette influence a été grande, surtout par l'intermédiaire du péripatéticien Averroës, dont le matérialisme eut, parmi les chrétiens du moyen âge, une vogue qui alarmait Pétrarque.

Les Grecs ont très-peu traduit ; ils dédaignaient trop le génie des peuples barbares pour descendre à interpréter leurs pensées, ou même, sauf quelques exceptions, à conserver leur histoire.

Les Romains étaient ainsi pour le reste du monde, mais ils traduisirent les Grecs. On sait que leur poésie fut, à son premier âge, calquée sur la poésie grecque, et qu'elle l'imita toujours ; malgré leur mépris pour tout ce qui n'était pas romain, ils daignèrent parfois faire passer dans leur langue des ouvrages *barbares* ; l'empereur Claude avait traduit les annales étrusques. Des exceptions de ce genre eurent lieu surtout pour des ouvrages d'une utilité pratique. C'est ainsi qu'après la prise de Carthage, Scipion ayant sauvé de l'incendie et apporté à Rome le livre de Magon sur l'agriculture, le sénat ordonna, par un édit solennel, de traduire en latin ce traité, qui paraît avoir contenu les traditions de l'ancienne agriculture babylonienne.

L'histoire de la traduction chez les modernes ne serait pas si tôt épuisée ; il faudrait remarquer surtout quel rôle important diverses traductions célèbres ont joué dans les vicissitudes des langues. On sait que la prose allemande date de la bible de Luther ; Amyot compte dans l'histoire de la nôtre.

On ne l'avait pas attendu cependant pour traduire les anciens et en particulier Plutarque ; d'assez nombreuses versions des auteurs classiques sont mentionnées dans le curieux catalogue de la bibliothèque de Charles V, et c'est d'après ces versions françaises qu'ont été faites un grand nombre de traductions anglaises, comme le reconnaît Warton. Ainsi, le rôle de la France fut constamment de donner l'impulsion aux autres nations de l'Europe. Au moyen âge, elle avait marché à la tête de la scholastique, elle avait semé au dehors les héroïques légendes de l'épopée chevaleresque et les joyeux récits des fabliaux ; au xv^e siècle, elle répandait la connaissance des monuments antiques ; quand elle ne créait pas, du moins propageant, popularisant toujours, tour à tour levier et véhicule, elle ne cessa jamais d'être fidèle à sa mission et à son génie. Oresme avait traduit quelques ouvrages de Plutarque pour Charles V, et George de Selve publia la vie de huit hommes illustres en 1555, avant Amyot.

Amyot ne doit donc pas être considéré isolément, mais être rattaché à toute une famille de traducteurs français qui, depuis plus d'un siècle, avaient commencé à faire passer dans notre langue, et par elle dans les autres langues de l'Europe, les principaux auteurs grecs et latins. Amyot a été le plus célèbre de ces pionniers qui défrichèrent courageusement le terrain encore vierge de l'antiquité ; nul d'entre eux n'accomplit une aussi grande tâche que la sienne, mais nul ne fut aussi bien récompensé : Amyot a eu la fortune de son vivant, la renommée après sa mort, et

aujourd'hui il se recommande encore à notre mémoire à la fois comme l'un des pères de notre langue et comme représentant la première intervention considérable des lettres antiques dans les lettres françaises.

Enfin, il y a une raison particulière de raconter la vie d'Amyot. Cette vie a été brodée d'événements imaginaires, d'aventures entièrement fabuleuses. Le candide et laborieux traducteur a été le héros d'une véritable légende que des écrivains sérieux ont répétée, et dont presque aucune biographie d'Amyot n'est entièrement exempte. Il était juste, ce me semble, d'appliquer une critique rigoureuse à ces récits qu'on croirait empruntés aux pages les plus crédules de Plutarque; il convenait de faire quelque chose pour éclaircir la biographie de celui qui a transporté dans notre langue le plus curieux monument biographique de l'antiquité.

Amyot naquit à Melun en 1514. On ne s'accorde pas sur ce qu'était précisément la condition de ses parents, mais il est certain qu'elle n'était pas très-relevée. Furent-ils bouchers ou corroyeurs, peu nous importe; ce qui nous importe, c'est que leur fils ait traduit Plutarque, Longus et Héliodore. La liste des hommes éminents sortis des rangs du peuple est nombreuse et glorieuse : une humble origine ne saurait être un motif de dédain dans la postérité, mais une telle origine a eu souvent un autre effet; les imaginations, frappées de la distance qui séparait le point de départ et le terme de la carrière, ont agrandi encore cet intervalle. C'est ce qui est arrivé pour Shakespeare. On a prêté à ses premières années peu connues un certain nombre d'anecdotes plus ou moins puérides, et imaginées pour faire ressortir le contraste de son obscurité et de sa gloire. On a supposé, par exemple, qu'il avait été réduit à garder les chevaux des spectateurs à la porte du théâtre, fait que rejettent les meilleurs biographes et que n'appuie aucun témoignage contemporain. S'il était véritable, peu importerait que ce grand génie dramatique eût été rapproché du théâtre par cette étrange voie, de même qu'il importe assez peu que l'auteur du *Contrat social* ait été laquais. Quand de tels faits sont réels, il n'y a aucune raison de les taire; mais, quand ils ne sont pas exacts, il n'est pas nécessaire de les supposer. C'est ce qu'on fait pourtant par ce besoin d'exagération et de contraste qui est dans la nature des imaginations vulgaires. On l'a fait pour Amyot plus peut-être que pour aucun autre écrivain français, et sa vie est devenue une espèce de roman que n'a pas manqué de recueillir Saint-Réal, le très-romanesque historien auquel on doit le *Don Carlos* amant d'Élisabeth, qu'a consacré Schiller et qui est fort différent du véritable don Carlos.

Voici le récit de Saint-Réal, dans son troisième discours sur *l'usage de l'histoire* :

« Cet excellent homme (Amyot) était fils d'un corroyeur de Melun. Étant encore petit garçon, il s'enfuit de la maison de son père de peur d'avoir le fouet; il n'eut pas fait bien du chemin qu'il tomba malade dans la Beauce et demeura étendu au milieu des champs. Un cavalier, passant par là, en eut pitié, le mit en croupe derrière lui et le mena de cette sorte jusqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital pour le faire traiter. Comme son mal n'était que lassitude, le repos l'eut bientôt guéri; il fut congédié en même temps, et on lui donna en partant seize sols pour lui aider à se conduire. C'est en reconnaissance de cette charité que cet illustre prélat, par un ressentiment digne d'un homme qui avait consumé toute sa vie dans l'étude de la sagesse et particulièrement dans la lecture du *Plutarque*, fit depuis un legs de 1,200 écus à cet hôpital par son testament.

» Il fit tant avec ses seize sous, qu'il se rendit à Paris; il n'y fut pas longtemps

sans être réduit à gueuser. Une dame à qui il demandait l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour suivre ses enfants au collège et porter leurs livres. Le génie merveilleux pour les lettres que la nature lui avait donné, le fit profiter de cette occasion avec usure. Il étudia tant et si bien, qu'on le soupçonna d'être de la nouvelle opinion qui commençait d'éclater, *inconvenient commun à tous les beaux esprits de ce temps-là*. Les perquisitions rigoureuses qu'on fit alors des premiers huguenots l'obligèrent à fuir comme beaucoup d'autres, tout innocent qu'il était, et à sortir de Paris... Amyot se retira en Berry chez un gentilhomme de ses amis, qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Durant le temps qu'il y fut, le roi Henri II, faisant un voyage, logea par hasard dans la maison de ce gentilhomme. Amyot, étant prié de faire quelque galanterie pour le roi, composa une épigramme en vers grecs qui lui fut présentée par les enfants de la maison. Aussitôt que le roi, qui n'était pas si savant que son père, eut vu ce que c'était : « C'est du grec, dit-il en le jetant ; à d'autres ! » Il est aisé de juger, par le déplaisir qu'Amyot dut ressentir de cette action du roi, quelle fut sa surprise sur ce qui arriva ensuite. Michel de l'Hôpital, depuis chancelier de France, qui accompagnait le roi dans ce voyage, et qui ouït parler de grec, ramassa ce qu'il avait jeté, il lut l'épigramme et en fut surpris ; il prend Amyot par la tête, et, le regardant fixement, lui demande où il l'a prise. Amyot, qui était encore dans la consternation où l'action du roi l'avait mis d'abord, lui répond en tremblant que c'était lui qui l'avait faite. Sa frayeur ne permit pas à M. de l'Hôpital de douter de sa sincérité. Comme il était grand connaisseur, il ne fit point de difficulté d'assurer le roi que, si ce jeune homme avait autant de vertu que de savoir et de génie pour les lettres, il méritait d'être précepteur des enfants de France. Le roi, qui avait en M. de l'Hôpital toute la confiance qu'il devait avoir, s'enquit du maître de la maison. Comme les mœurs d'Amyot étaient irréprochables, le gentilhomme lui rendit le témoignage qu'il méritait. Il n'y avait que le soupçon qui l'avait fait retirer en ce lieu qui pût lui nuire ; mais quand ce soupçon aurait été su, M. de l'Hôpital, qui était lui-même plus suspect qu'aucun autre, n'était pas pour s'en effrayer. Voilà l'affaire conclue. »

Et voilà une narration fort agréable à laquelle mille petits détails donnent un air de vérité, et qui cependant est fausse dans presque toutes ses parties, comme l'a montré sans peine le terrible Bayle, et comme les dates seules eussent suffi à le prouver sans lui. Passons sur le romanesque récit de la première enfance, récit dont rien ne démontre absolument la fausseté, mais dans lequel la misère du jeune Amyot, qui fut tout simplement un pauvre écolier de l'Université de Paris, paraît avoir été singulièrement exagérée. Il m'en coûterait trop de renoncer à cette touchante anecdote du legs de 1,200 écus fait par l'opulent aumônier de France à l'hôpital où avait été recueilli le pauvre Amyot, en mémoire des 16 sous qui l'avaient empêché de mourir de faim ; mais toute l'aventure avec Henri II chez le gentilhomme du Berry, aventure qui aurait décidé de la destinée du futur traducteur de Plutarque, est une pure imagination. Henri II et l'Hôpital ne découvrirent point le mérite caché d'Amyot dans un château écarté du Berry ; car, plusieurs années avant que Henri II fût monté sur le trône, Amyot avait été recommandé à François I^{er} par sa sœur Marguerite, il avait reçu de lui l'abbaye de Bellosane.

Ce fait est tiré d'une vie manuscrite d'Amyot citée par Bayle, et qui paraît mériter beaucoup plus de confiance que les récits de Saint-Réal. En outre, Amyot lui-même nous apprend, dans sa dédicace des OEuvres morales à Charles IX, qu'il avait commencé la traduction de Plutarque pour François I^{er}. Enfin, ce qui tranche la

question, c'est que Saint-Réal fait confier l'éducation des enfants de Henri II à Amyot immédiatement après la découverte de ce mérite inconnu enfoui dans un château du Berry. Or, Amyot fut nommé précepteur du jeune Charles et du jeune Henri en 1554 (1); et à cette époque, il était déjà connu, depuis cinq ans au moins, par la traduction de *Théagène et Chariclée*, dont il existe une édition de 1549. Devant ce seul fait bibliographique tombe tout l'échafaudage de Saint-Réal. Amyot fut dix ans professeur à Bourges, donnant deux leçons, l'une de littérature latine le matin, l'autre de littérature grecque à midi.

Ce fut apparemment pour se délasser de ce laborieux professorat, dont la pensée seule fait trembler notre génération affaiblie, qu'Amyot traduisit les *Éthiopiennes* d'Héliodore, ce roman où sont racontées les fidèles amours de Théagène et de la belle Chariclée, si chères au jeune Racine, qui les lisait furtivement sous les ombrages de Port-Royal, et qu'il grava dans sa mémoire, d'où la sévérité de Lancelot ne pouvait les arracher. Or, il s'agit d'un roman qui, dans la traduction d'Amyot, n'a pas moins de trois cents pages petit in-folio. Certes un pareil tour d'écolier n'est pas beaucoup à craindre de nos jours. On ne saurait se défendre d'un certain intérêt pour le livre qui charmait à ce point le futur auteur de *Phèdre* et de *Bérénice*. Un roman grec, c'est tout Racine, la passion et l'antiquité.

On cherche avidement dans celui-ci les souvenirs qu'il aurait pu laisser à notre grand poète. Serait-ce trop attribuer aux influences souvent si durables et aux vives impressions des premières lectures, de croire que Racine, en peignant l'amour de Phèdre pour Hippolyte, n'avait pas entièrement oublié la passion de la reine Arsacé pour le beau Théagène, qui a dans Chariclée son Aricie, personnage que Racine ne doit pas à Euripide? Ne pourrait-on pas retrouver avec plus de vraisemblance encore une réminiscence du même épisode dans la situation de Bajazet, obligé de laisser croire à Roxane qu'il l'aime, afin de sauver Atalide, comme Théagène amuse la passion d'Arsacé pour ne pas perdre Chariclée?

Le roman d'Héliodore est tout à fait semblable aux romans modernes, et montre que ce genre de composition n'a pas attendu, pour se produire avec son véritable caractère, la chevalerie, qui a, l'on doit en convenir, puissamment secondé son essor, mais qui ne l'a pas créé. Rien ne manque aux *Éthiopiennes*, ni les aventures enlacées avec art, ni les déguisements, ni les reconnaissances, ni les sentiments exaltés, purs et fidèles, pour en faire quelque chose d'assez semblable à *Zaïde*, composition dans laquelle les pirates jouent un grand rôle, aussi bien que dans *Théagène et Chariclée*. Certaines portions du roman grec ont même à un haut degré la *couleur locale*. Telle est la peinture de l'existence des pirates qui habitent les petites îles cachées parmi les roseaux du Nil, et la prise de Syène au moyen d'une inondation artificielle. Dans ces passages et dans plusieurs autres, on trouve, chez le romancier grec, des tableaux de la vie guerrière, de la vie maritime, de la vie de brigand, qui font penser de loin, non plus seulement au roman à grands coups d'épée du XVII^e siècle, mais aux romans historiques de Walter Scott, et encore plus aux romans descriptifs de Cooper.

On a remarqué, comme une singularité littéraire, que cette histoire d'amour avait été composée par Héliodore, évêque de Trica ou Tricala, et traduite par

(1) Bayle dit vers 1558. Ce fut quatre ans plus tôt. Charles IX naquit le 27 juin 1550, et Amyot, dans la dédicace de la traduction des Œuvres morales de Plutarque, dit au roi : « J'ai été attaché à votre éducation quand vous aviez l'âge de quatre ans. »

Amyot, évêque d'Auxerre; mais très-probablement Héliodore n'était pas encore évêque quand il écrivit les aventures de Théagène et de Chariclée, et Amyot, quand il les fit passer en français, était loin de penser qu'il le serait un jour.

Reprenons le récit de la vie d'Amyot : je retrouve des inexactitudes et des fables pareilles à celles qui ont déjà été relevées. On le fait aller à Trente, chargé d'une mission importante par Henri II, qui, à cette époque, aurait reconnu combien le précepteur de ses enfants justifiait la prétendue recommandation de l'Hôpital. Mais Amyot parut au concile de Trente en 1551, c'est-à-dire trois ans avant l'époque où il fut mis en rapport avec Henri II et chargé de l'éducation des deux fils puînés du roi; la mission d'Amyot lui fut donnée par le cardinal de Tournon et George de Selve, alors ambassadeur. Amyot nous l'apprend lui-même par une lettre qu'il écrivit à M. de Morvillier, maître des requêtes, et on y voit que sa mission, ou plutôt, comme il dit lui-même, sa *commission*, se bornait à lire la protestation du roi de France. Du reste, il n'était pas même nommé dans cette lettre et ne savait ce qu'elle contenait avant de l'ouvrir devant le concile, de sorte, dit-il, *que je ne vis jamais chose si mal cousue*. Pas plus mal cousue du moins que toute cette biographie mensongère qui est une insulte perpétuelle et imméritée au caractère modeste d'Amyot.

Mais cette exagération de l'importance diplomatique d'Amyot n'est rien en comparaison des inventions qui nous restent à examiner. Le récit de Saint-Réal continue en ces termes :

« Voilà l'état auquel était Amyot sous les règnes de ses disciples François II (1) et Charles IX, avantageux à la vérité si l'on se souvient de ses commencements, mais pourtant encore indigne de son mérite, et sa fortune était apparemment pour en demeurer là, sans une rencontre fortuite qui le porta plus haut qu'il n'avait jamais espéré, et qui marque admirablement l'esprit de la cour.

» Un jour la conversation étant tombée sur le sujet de Charles-Quint, à la table du roi où Amyot était obligé d'assister, on loua cet empereur de plusieurs choses, mais surtout d'avoir fait son précepteur pape. C'était Adrien VI. On exagéra si fortement le mérite de cette action, que cela fit impression sur l'esprit de Charles IX, jusque-là même qu'il dit que, si l'occasion s'en présentait, il en ferait bien autant pour le sien; et de fait, peu de temps après, la grande aumônerie de France ayant vaqué, le roi la donna à Amyot. Celui-ci, soit qu'il eût quelque pressentiment de ce qui devait arriver, ou par humilité pure, s'excusa tant qu'il put de l'accepter, disant que cela était trop au-dessus de lui. Mais ce fut inutilement; le roi lui dit que ce n'était encore rien.

» Cependant, cette nouvelle ayant été portée aussitôt à la reine-mère qui avait destiné cette charge ailleurs, elle fit appeler Amyot dans son cabinet et elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : J'ai fait bouquer, lui dit-elle, les Guises et les Châtillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet. Amyot eut beau protester de ses refus, la conclusion fut que, s'il avait la charge, il ne vivrait pas vingt-quatre heures; c'était le style de ce temps-là.

» Les paroles de cette femme étaient des arrêts. Le roi était naturellement opiniâtre. Entre ces deux extrémités, Amyot prit le parti de se cacher pour se dérober également à la colère de la mère et à la libéralité du fils. Un repas passe, et puis

(1) Amyot fut précepteur du jeune Charles et du jeune Henri, et non de François, leur aîné.

un autre, et puis encore un autre avant qu'Amyot paraisse à la table du roi; au quatrième, il le demande et commande qu'on le cherche tant qu'on le trouve; mais ce fut en vain, Amyot ne s'était pas caché afin qu'on le trouvât. Le roi s'avisa aussitôt de ce que ce pouvait être. Quoi! dit-il, parce que je l'ai fait grand-aumônier, on l'a fait disparaître! et sur cela entre dans une telle fureur, comme c'était son naturel, dès qu'il se mettait en colère, que la reine, qui avait assez de peine à le gouverner et qui le craignait autant qu'elle l'aimait, n'eut rien de plus pressé que de faire trouver Amyot à quelque prix que ce fût, en lui donnant toutes les sûretés qu'il voulut pour sa vie. »

Tout cela est fort bien conté, fort détaillé, fort vraisemblable même, car chacun agit et parle dans son caractère; mais si *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*, le vraisemblable peut aussi ne pas être vrai. Rien de pareil à tout ce qu'on vient de lire n'a pu se passer entre Amyot, Catherine et Charles IX. En effet, le récit de Saint-Réal suppose que Charles IX était déjà monté sur le trône depuis quelque temps quand eut lieu la conversation dans laquelle fut mentionné, selon lui, l'exemple de Charles-Quint élevant son précepteur à la papauté. Mais la nomination d'Amyot à la place de grand-aumônier date du second jour du règne de Charles IX, ce qui renverse tout ce que dit Saint-Réal sur les circonstances qui amenèrent cette nomination. Cette date ne montre pas moins évidemment la fausseté de tout ce qui est donné comme l'ayant suivi, car Charles IX avait alors dix ans et demi, et à cet âge il ne peut avoir montré dans le choix de son grand-aumônier l'emportement qu'on lui prête, et la scène qu'on suppose avoir eu lieu entre sa mère et lui cesse d'être possible, à cause de la grande jeunesse du roi. Le discours de Catherine de Médicis à Amyot ne l'est pas davantage. Avant d'être déclarée régente, Catherine de Médicis parle comme elle eût parlé quelques années plus tard. Le règne de François II n'avait pas été pour elle une époque de puissance. L'ascendant appartenait alors tout entier aux Guises, oncles de Marie Stuart. Catherine de Médicis n'avait encore fait *bouquer* personne. Il y a donc dans toute cette histoire un double anachronisme et une double impossibilité.

Je suis entré dans quelques détails sur cette portion de la vie d'Amyot, parce qu'elle a été, comme on voit, falsifiée ou plutôt inventée avec une étrange audace et répétée avec une extrême crédulité par plusieurs biographes. Malgré les décisives objections de Bayle, on en trouve quelque chose jusque dans un article de la *Biographie universelle* écrit par M. Auger en 1811, et celui que j'écris n'empêchera probablement pas qu'on répète les mêmes erreurs dans quelque biographie future.

Le reste de la vie d'Amyot ne nous arrêtera pas. Ce fut un enchaînement d'honneurs et de prospérités que troublèrent, seulement vers la fin, les fureurs de la ligue, auxquelles les bienfaits d'Henri III devaient naturellement l'exposer. Il avait été nommé recteur de l'Université en même temps que grand-aumônier. Henri III le fit commandeur de cet ordre du Saint-Esprit qu'il avait créé et qui devait être le plus brillant des ordres français. Élevé à l'évêché d'Auxerre en 1561, le fils du pauvre bourgeois de Melun mourut en 1595, riche de 200,000 écus. C'est une des plus hautes et des plus éclatantes fortunes que présentent les annales des lettres, et une preuve de la considération dont elles jouissaient au xvi^e siècle. La destinée d'Amyot fait époque dans leur histoire. C'est la première fois que, par l'étude, par la science, en traduisant du grec, on arrive en France aux plus éminentes distinctions et à une immense fortune.

Amyot n'a pas été moins heureux après sa mort que pendant sa vie. La faveur de la postérité succéda à celle des rois. Il a été adopté par elle. Son nom a été populaire; on ne s'est pas contenté de rendre justice à la naïveté de son langage, qualité qu'il partage avec tous les écrivains de son temps, à la clarté et à la fluidité de son style, qui le distinguent avantagement de plusieurs d'entre eux : on en a fait une sorte d'écrivain modèle. Il a été le représentant de la *prose gauloise*, du vieux parler de nos pères. Comme s'il était surprenant qu'un prosateur français du xvi^e siècle eût des qualités remarquables, on s'est émerveillé de celles que possède Amyot, bien qu'il les possède à un moindre degré que plusieurs de ses contemporains. On a semblé oublier qu'il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que, dans le siècle de Rabelais, de Montaigne, de Calvin, de Bonaventure Despériers, de d'Aubigné, de Marguerite de Valois, on sût écrire notre langue. Amyot est bien inférieur à tous ces écrivains : il n'a pas l'invention et la couleur du style comme Montaigne; il n'a pas la souplesse, l'agilité de la période comme Rabelais; ne lui demandez pas davantage la fermeté de Calvin, ni la netteté de Despériers, ni la verve de d'Aubigné, ni cette élégance achevée de la seconde Marguerite, qui par moments fait penser à l'hôtel de Rambouillet, à Voiture, à Balzac, au siècle de Louis XIV. La phrase, chez Amyot, n'est pas encore faite; elle est souvent languissante, se traînant comme un lierre qui rampe au hasard, au lieu de voler au but comme une flèche. Malgré ces défauts, qui ne sont point ceux de l'époque chez les bons écrivains, Amyot a du charme; il est abondant, facile, naturel, et, tout en réclamant pour d'autres plumes contemporaines plus habiles que la sienne, il faut accorder après elles une mention honorable à l'écrivain, duquel Racine disait, peut-être un peu par reconnaissance pour le traducteur de *Théagène et Chariclée* : « Son vieux style a une grâce que je ne crois pas pouvoir être égalée dans notre langue moderne. »

Pour trouver cette grâce dans toute sa fleur, il ne faut pas s'adresser au traducteur de Plutarque, mais au traducteur de Longus. *Daphnis et Chloé* n'est pas un roman, c'est une pastorale, une pastorale, il est vrai, écrite pour un siècle corrompu. L'auteur se plaît à des tableaux naïfs qui sont loin d'être chastes. Leur objet, c'est la *nature* à peu près dans le sens où l'on prenait ce mot au xviii^e siècle, et dans cette nature l'âme tient moins de place que les sens. Longus a su mêler un grand charme de récit et de descriptions à la peinture des émotions naissantes qui agitent deux beaux adolescents dans une solitude, et l'on peut dire de son livre ce que l'abbé Delille a dit de l'île d'Othaiti :

Où l'amour sans pudeur n'est pas sans innocence.

Amyot a très-bien reproduit ce qu'il y a de délicatesse et de simplicité dans l'idylle amoureuse de Longus.

Amyot a, selon moi, beaucoup moins complètement réussi dans sa traduction de Plutarque que dans ses traductions de Longus et d'Héliodore; mais, comme il arrive très-souvent, c'est le moins bon de ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur.

Jamais deux noms littéraires ne furent plus étroitement associés dans la fraternité d'une renommée commune que le nom du rhéteur philosophe de Chéronée et le nom de son naïf interprète. Jamais traduction n'a fait corps avec son original comme la version d'Amyot avec les *Vies parallèles* de Plutarque. L'auteur ancien et l'écrivain moderne se sont prêtés mutuellement, l'un la gloire, et l'autre la popu-

larité; on eût placé le traducteur moins haut, je n'en doute pas, si l'importance d'un recueil qui nous montre l'antiquité en déshabillé pour ainsi dire n'avait communiqué à la reproduction française une part de l'intérêt qui s'attache à l'ouvrage grec, et d'autre part Plutarque eût été moins généralement lu, moins souvent cité, s'il ne nous fût arrivé plus naïf, plus clair, dans la prose diffuse, parfois traînante, mais toujours facile et naturelle d'Amyot. Aussi, voulant parler d'Amyot, je n'ai pu sèparer de lui Plutarque, et ils seront unis dans cet article comme ils le sont dans la mémoire et dans l'imagination de mes lecteurs.

Les succès d'Amyot a été jusqu'à fausser l'opinion sur le compte de Plutarque, et faire de lui, pour quelques-uns, un écrivain semblable à son traducteur, duquel il diffère beaucoup en réalité. Cependant Amyot a-t-il complètement dénaturé son modèle, sa traduction a-t-elle complètement un contre-sens de caractère? Je ne le crois pas; je pense qu'il y a là quelque distinction à faire, quelque nuance à démêler. Les observations qui vont suivre sont de la même nature que celles qu'inspire la comparaison du pinceau d'un grand maître avec le crayon ou le burin qu'il reproduit.

D'abord il faut partir de ce fait : Plutarque était un *rhéteur*. C'était là sa condition, son état; il déclama en grec à Rome sous Domitien et sous Trajan, et un grand nombre de ses *OEuvres morales* sont des *déclamations*. Je ne me sers point de ce mot dans le sens moderne pour en indiquer le caractère, mais dans le sens antique pour en désigner la nature. Les titres de plusieurs morceaux contenus dans les œuvres morales montrent que l'auteur a voulu seulement s'exercer sur une thèse qui lui semblait piquante; tels sont les suivants : *de l'Utilité à tirer de ses ennemis*; *Comme on peut se louer soi-même*, et plusieurs autres. Au reste, le rhéteur se montre bien sensiblement dans la pensée même des *Vies parallèles*, dans cette conception symétrique qui oppose, sans jamais y manquer, un Grec à un Romain, comme si les grands hommes avaient toujours un correspondant et un vis-à-vis pour ainsi dire. Le génie n'a-t-il pas, au contraire, sa nature solitaire et isolée? Plutarque n'a-t-il pas fondé les rapprochements, les *parallèles*, — le mot est resté, — entre les grands hommes; exercice fatigant de l'école et prétentieux triomphe du bel esprit, qui a fait comparer mille fois Horace à Virgile, Corneille à Racine, Rousseau à Voltaire, etc.? Et l'histoire, qui est singulièrement indocile aux rapprochements, ne lui fournissant pas à point nommé un grand homme romain qui pût faire le pendant d'un grand homme grec, et réciproquement, pour éviter que ses héros ne se trouvassent dépareillés, n'a-t-il pas été souvent réduit à de fâcheuses extrémités? Passe pour Thésée et Romulus, Alexandre et César; mais quel rapport peut-on trouver entre Périclès et Fabius Maximus, entre Marius et Pyrrhus? Et n'est-ce pas se moquer que de comparer Cinna à Lucullus, parce que *Cinna se changea de mal en bien*, et *Lucullus au contraire*?

Je sais qu'on a signalé un autre motif à ces rapprochements de Plutarque, le désir d'élever les Grecs au-dessus des Romains, sentiment qui perce avec une injustice pardonnable, mais manifeste, dans l'écrit de Plutarque sur *la Fortune des Romains*. Mais, quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins établi que Plutarque est un rhéteur, et que ses deux ouvrages, les *OEuvres morales* dans leur ensemble, les *Vies des Hommes illustres* dans leur disposition, portent le cachet de la profession de l'auteur.

Or, qu'y a-t-il de moins naïf en soi qu'un rhéteur? Comment concilier ce titre avec la réputation de simplicité, de candeur, qu'on a faite à Plutarque? Faut-il

donc l'attribuer tout entière à une contre-*façon* d'Amyot? Faut-il renoncer absolument à dire le bon Plutarque? Non, ce serait aller trop loin. Plutarque était rhéteur de son état, mais candide et simple de sa nature. Il avait à la fois un bel esprit et un bon cœur. Le désir de briller par les artifices du langage n'exclut pas la bonhomie dans les habitudes et la simplicité du caractère. M. Villemain nous a montré avec beaucoup de justesse Plutarque vivant dans une petite ville de Béotie, en dévot païen, se faisant initier aux mystères, remplissant les fonctions sacerdotales, curieux des antiquités et des traditions : il y avait de cet homme-là sous le rhéteur, et il ne faut pas l'oublier; car, si le rhéteur écrivait, l'autre Plutarque dictait souvent.

C'était celui-ci qui se plaisait aux détails familiers, aux historiettes naïves et parfois puérides, qui racontait les prodiges et y croyait, qui, par exemple, interrompait la sanglante biographie de Sylla pour nous apprendre « qu'il y eut trois corbeaux qui apportèrent leurs petits devant tout le monde, et les mangèrent, puis en emportèrent les reliques dans leur nid; et comme les souris eussent rongé quelques bijoux d'or qui étaient en un temple, les secrétaires, avec une ratoire, en prirent une qui était pleine et fit cinq petits souriceaux dans la ratoire même, dont elle mangea les trois. »

Le Plutarque crédule, dévot, conteur, qui recueille les miracles, compulse les anecdotes et enregistre les bons mots, quelquefois assez insipides, de ses grands hommes, qui a écrit les *apophtegmes* et les *questions* grecques et romaines, ce Plutarque est de la même nature que le bon Amyot, et la traduction le représente avec son vrai caractère. Mais il n'en est pas de même de l'autre Plutarque, du bel esprit, du styliste, de celui qui, à travers ses périodes serrées avec effort et contournées avec art, poursuit un laborieux atticisme, de celui qui a, comme dit Amyot lui-même, *un style plein, serré, philosophique*. Ce Plutarque-là n'est pas à la portée d'Amyot; quand il veut l'imiter, il se guinde et se fausse; le laisser-aller, qui est le charme de son langage, disparaît pour faire place à des périodes embarrassées. Plutarque construit les siennes en écrivain exercé; mais Amyot, qui veut en vain mettre sa phrase au pas de la phrase grecque, la suit d'un pas boiteux et traînant. Cette différence entre les deux styles est surtout remarquable dans les passages où Plutarque se livre à des considérations générales, lorsqu'il affecte de se montrer bel esprit et bien disant, et que le bon Amyot fait de son mieux pour paraître tel après lui.

Je citerai le commencement de la *Vie de Démosthènes* comme un modèle de style entortillé, de périodes enjambant les unes sur les autres, d'incises et de parenthèses multipliées à l'infini et enchevêtrées en tout sens. Il faut qu'on voie comment écrivait parfois celui duquel Conrart, qui ce jour-là eût mieux fait peut-être de ne pas sortir de son *silence prudent*, disait que sa traduction contenait tous les plus beaux tours de la langue française. Je n'ai point d'inimitié personnelle contre Amyot, je le déclare; mais je ne puis me défendre de sentir un peu vivement l'injustice d'une popularité de renommée qui a tenu dans l'ombre cinq ou six écrivains du *xvi^e* siècle bien supérieurs à lui, et qui a commencé au temps de Conrart, quand on s'est mis à oublier et à ignorer ce grand siècle, comme s'il n'eût jamais existé.

Voici une période qu'on lit au début de la *Vie de Démosthènes*. Elle remplit tout juste une demi-page :

« Il est bien vrai que celui qui a entrepris de composer quelque œuvre et d'écrire quelque histoire en laquelle doivent entrer plusieurs choses non familières

en son pays, et qu'on ne trouve pas toujours partout à la main, mais étrangères pour la plus part, dispersées çà et là, et qu'il faut recueillir de la lecture de plusieurs divers lieux (*sic*) et de plusieurs auteurs, à la vérité il faut que premièrement et devant toutes choses il soit demeurant en une grosse et noble cité, pleine de peuple et de grand nombre d'hommes aimant les choses belles et honnestes, afin qu'il aie abondance de toutes sortes de livres, et qu'en cherchant çà et là, et entendant dire de vive voix beaucoup de choses que les autres historiens auront à l'aventure omis d'escrire, et qui seront de tant plus croyables qu'elles seront encore demeurées en la mémoire des hommes vivants, il puisse rendre son œuvre de tout poinet accomplie et non défectueuse de plusieurs choses y nécessaires. »

Se peut-il rien imaginer de plus entortillé, de plus mal articulé, qu'une telle période? Le traducteur n'a pas à sa disposition un instrument capable de lutter contre la langue grecque, et il n'est pas assez habile pour se tirer d'affaire par des équivalents. Il veut laisser chaque mot, chaque incise à sa place, et il en résulte pour lui un encombrement de mots parfois véritablement effrayant. Au lieu de ces deux mots *ὁυ προζέτερον*, Amyot n'en emploie pas moins de onze, *qu'on ne trouve pas toujours partout à la main*. Un peu plus loin, il rend les deux mots *νορτισμέων* et *αμελεησύντων* par deux lignes : « Ils lui dérochèrent une partie de son bien et lui laissèrent aller à mal l'autre en faute d'en avoir tel soin qu'ils devoient. »

Amyot est encore infidèle à Plutarque par un autre endroit; il manque fréquemment de noblesse. Plutarque est souvent familier, mais il n'est jamais bas. Le ton de son récit est simple, mais soutenu. Il n'a rien écrit, par exemple, qui ressemble à ces expressions de son traducteur dans la vie d'Antoine, Cléopâtre *allait battre le pavé* avec lui, et à celle-ci, dans la vie d'Aristide : « Jupiter-Sauveur s'approcha de lui en songe, et lui demanda ce que les Grecs *avoient proposé de frive*. »

Enfin, un dernier défaut d'Amyot, c'est d'intercaler dans le texte des explications de sa façon, de véritables scholies, qui ne sont pas toujours heureuses. Même quand elles ne contiennent pas d'inexactitudes, ces interprétations alanguissent la narration, déjà trop chargée d'incidences. Il semble lire la version d'un écolier qui a transporté dans son *français* les définitions trouvées dans son dictionnaire. La manière d'Amyot ne se montre guère à son avantage que dans les anecdotes, et surtout dans celles qui ont une pointe de gaieté, comme la suivante :

« Il (Antoine) se mit quelquefois à pescher à la ligne, et voyant qu'il ne pouvoit rien prendre, si en estoit fort despit et marri à cause que Cléopatra estoit présente. Si commanda secrètement à quelques pescheurs quand il auroit jeté sa ligne qu'ils se plongeassent soudain en l'eau, et qu'ils allassent accrocher à son hameçon quelques poissons de ceux qu'ils auroient eu pêchés auparavant, et puis retira ainsi deux ou trois fois sa ligne avec prise. Cléopatra s'en aperçut incontinent, toutes fois elle fit semblant de n'en rien savoir, et de s'esmerveiller comme il peschoit si bien; mais à part, elle conta tout à ses familiers, et leur dit que le lendemain ils se trouvaient sur l'eau pour voir l'ébatement. Ils y vindrent sur le port en grand nombre, et se mirent dedans des bateaux de pescheurs, et Antonius aussi lâcha sa ligne, et lors Cléopatra commanda à l'un de ses serviteurs qu'il se hastast de plonger devant ceux d'Antonius, et qu'il allast attacher à l'hameçon de sa ligne quelque vieux poisson salé comme ceux qu'on apporte du pays du Poul. Cela fait, Antonius, qui croyoit qu'il y eut un poisson pris, tira incontinent sa ligne, et alors comme l'on peut penser, tous les assistans se prirent bien fort à rire, et Cléopatra, en riant, lui dit : Laisse-nous, seigneur, à nous autres Égyptiens, habitans du Pharus et du Ca-

nobus, laisse-nous la ligne; ce n'est pas ton métier. Ta chasse est de prendre et conquérir villes et cités, pays et royaumes. »

L'anecdote est charmante, le trait qui la termine plein de grâce; on pourrait, en le retournant, l'adresser à Amyot et lui dire : L'histoire des villes et des empires n'est pas de ton ressort; mais tu excelles dans les petits récits.

Comme cet article est littéraire et non philologique, je me suis attaché à montrer comment Amyot dénaturait le caractère de son auteur. Je n'ai pas attiré l'attention du lecteur sur les nombreux passages où il en altère le sens. Bachet de Méziriac (1) a parfaitement relevé les omissions graves, les additions superflues ou erronées, les distinctions ridicules et les mauvaises liaisons qui fourmillent dans les traductions d'Amyot; il lui a reproché de prendre de la prose pour des vers et des vers pour de la prose, d'ignorer les faits les plus connus de l'histoire et de la mythologie antique, et a cité des preuves foudroyantes de son ignorance dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Tout cela importerait peu à la réputation d'Amyot comme prosateur; il pourrait avoir fait les deux mille contresens que lui reproche Bachet de Méziriac et être un modèle de style. Il pourrait même avoir constamment altéré la physionomie de son auteur, comme Pope l'a fait pour Homère, et devoir à *une belle infidèle* plus que l'estime qui s'attache au traducteur, la gloire qui couronne l'écrivain. Mais les *infidèles* ont besoin d'être tout à fait *belles* pour se faire pardonner leur infidélité, et la traduction d'Amyot ne l'est ni complètement ni toujours. Elle a dû une part de sa popularité à l'injustice qui méconnaissait les grandes qualités de la prose française du xvi^e siècle. Amyot, un peu par hasard, un peu grâce aux mérites de Plutarque, avait échappé presque seul à cette injustice (2). Ce n'est pas toujours le meilleur soldat qui se sauve d'une déroute, et le meilleur matelot qu'épargne le naufrage. Quand le xvi^e siècle aura repris définitivement sa place de *grand aïeul* au foyer de la muse nationale, dans la *salle des ancêtres* de notre littérature, Amyot, entouré de plusieurs contemporains bien supérieurs à lui, perdra cette gloire dont le monopole était un peu usurpé, et qu'une partialité que la comparaison n'éclairait pas assez lui accordait par exception; mais il lui restera, dans le second rang des prosateurs du xvi^e siècle, une place honorable.

Si enfin, séduit par l'imitation de ces parallèles artificiels dans lesquels se complaisait Plutarque, on se laissait aller à établir un parallèle de ce genre entre Plutarque et son traducteur, on trouverait entre eux des rapports réels, et aussi quelques-uns de ces rapports fortuits que ne repoussait pas le rhéteur de Chéronée.

Tous deux eurent une belle âme et aimèrent la vertu, tous deux aussi aimèrent l'antiquité. Plutarque était né dans un siècle où l'on en conservait le souvenir qui commençait à vieillir. Amyot vint à une époque où l'on était occupé à en retrouver et à en rassembler les débris. Chez l'un comme chez l'autre, il y a l'amour, le culte, la *révérence* du passé. Tous deux vécurent dans des temps fort tristes, et dont les calamités n'altérèrent pas la tranquillité de leur vie. Le premier ne souffrit pas plus des crimes de Domitien, que le second des fureurs de la Saint-Barthélemy. Tous deux passèrent un certain temps à Rome, l'un occupé à étudier la langue et la

(1) Voyez un discours lu à l'Académie par Bachet de Méziriac, en 1653, *Menagiana*, tom. III, pag. 524 et suiv.

(2) Montaigne donne de grandes louanges à Amyot; mais c'est surtout pour avoir *choisi* Plutarque, le livre de l'antiquité que goûtait le plus et que cite le plus souvent Montaigne.

littérature latines, l'autre à y chercher un nouveau manuscrit de l'auteur grec de *Théagène et Chariclée*. Enfin tous deux appartinrent au sacerdoce; car, si le Français fut évêque d'Auxerre, le Béotien fut prêtre d'Apollon; et pour terminer ce parallèle par un contraste, ce qui est encore une imitation, Plutarque fut, dit-on, l'instituteur de Trajan, et Amyot fut le précepteur de Charles IX.

J.-J. AMPÈRE.

LES ESCLAVES

DANS

LES COLONIES ESPAGNOLES.

Havane, île de Cuba, 15 juillet 1840 (1).

Les philosophes et les publicistes n'ont pas, ce me semble, examiné d'assez près les questions qui tiennent à la situation des colonies européennes dans les Antilles et à l'esclavage qui s'y trouve établi. L'harmonie magique du mot *liberté* trompe beaucoup d'esprits et leur donne le vertige. Sans approfondir les faits qui se rattachent à ces débats, on part d'une appréciation incomplète, et, de fausse conséquence en fausse conséquence, la philanthropie aboutit à faire égorguer les blancs pour rendre les nègres misérables, en espérant les rendre libres. Je sais qu'à ces mots les enthousiastes crieront anathème contre moi, créole endurcie, élevée dans des idées pernicieuses, et dont les intérêts se rattachent au principe de l'esclavage; mais je les laisserai dire, et m'en rapporterai au bon sens des esprits droits. Si, après avoir lu cet écrit, ils me condamnent, je me livre à eux dans mon humilité, leur demandant grâce pour mon cœur en faveur de cet amour inquiet de la justice qui peut m'égarer, mais qui ne saurait jamais détruire la généreuse pitié dans le cœur d'une femme.

Rien de plus juste que l'abolition de la traite des noirs; rien de plus injuste que

(1) M^{me} la comtesse Merlin, ayant visité l'année dernière l'île de Cuba, où elle est née et où sa famille est depuis longtemps établie, a recueilli pendant son séjour à la Havane des documents intéressants et authentiques sur la situation des esclaves dans les colonies espagnoles. Nos réserves faites, on ne s'étonnera ni de nous voir accueillir ces documents nécessaires au grand débat soulevé par la question de l'esclavage, ni de l'enthousiasme avec lequel l'auteur, créole de naissance et d'origine, parle du pays où elle est née.

l'émancipation des esclaves. Si la traite est un abus révoltant de la force, un attentat contre le droit naturel, l'émancipation serait une violation de la propriété, des droits acquis et consacrés par les lois, une vraie spoliation. Quel gouvernement assez riche indemniserait tant de propriétaires qui seraient ainsi dépouillés d'un bien légitimement acquis? L'achat des esclaves dans nos colonies n'a pas seulement été autorisé, il a été encouragé par le gouvernement, qui en a donné l'exemple en faisant venir les premiers nègres pour le travail des mines.

Après la découverte de l'Amérique, les nations les plus éclairées protégèrent le commerce des esclaves; l'Angleterre obtint notamment le monopole de la traite, et le garda pendant plus d'un demi-siècle. Dans ces temps où le monde était gouverné par la force matérielle, un nègre nourri, habillé par son maître, et qui acquittait ce bienfait par son travail, était plus heureux que le vassal, qui, après une corvée seigneuriale, payait ses redevances, puis mangeait et s'habillait, s'il pouvait trouver de quoi s'habiller et vivre.

Pour porter un jugement équitable sur les faits historiques, il faut se reporter aux temps et aux lieux qui les ont vus naître, examiner le degré de lumière, les usages et même les préjugés de l'époque ou du pays. On a donc autant de tort à blâmer l'Espagne d'avoir été jadis une des premières nations qui ait encouragé le commerce des esclaves, qu'on serait coupable aujourd'hui de le tolérer. Cependant, si l'on réfléchit qu'alors comme maintenant les Africains condamnés à l'esclavage ont été préalablement destinés à être tués et dévorés, on ne sait plus où est le bienfait, où est la cruauté.

Lorsqu'une tribu faisait des prisonniers sur une tribu ennemie, si elle était antropophage, elle mangeait ses captifs; si elle ne l'était pas, elle les immolait à ses dieux ou à sa haine. La naissance de la traite détermina un changement dans cette horrible coutume : les captifs furent vendus. Depuis cette époque, le commerce des esclaves ayant toujours augmenté, et l'amour du gain s'étant développé proportionnellement chez ces barbares, les rois ou chefs de tribus ont fini par vendre leurs propres esclaves aux marchands européens. Le changement de maîtres était un bienfait pour ces captifs; en Afrique, l'esclave est non-seulement plus maltraité que sous la domination des blancs; il est à peine nourri, n'est point habillé, et, s'il devient vieux ou infirme, s'il perd un membre par accident, on le tue, comme on ferait chez nous d'un bœuf ou d'un cheval.

Ainsi, même en abolissant la traite, on sera encore bien loin d'atteindre le but d'humanité que se proposent les nations qui se croient philanthropiques. On connaît les efforts persistants de l'Angleterre pour affranchir les esclaves dans les colonies espagnoles; si la source de ses efforts était pure, la Grande-Bretagne aurait une belle gloire à conquérir, celle de détruire le mal dans sa racine, en proclamant une sainte ligue en Europe. Cette nouvelle croisade aurait pour mission d'aller en Afrique apprendre aux tribus sauvages, soit par la persuasion, soit par la force, que l'homme doit respecter la vie et la liberté des hommes. Sans cela, le résultat de tant de nobles efforts sera incomplet et le but manqué; car, si l'on présente aux malheureux nègres (et ils sont compétents dans l'affaire), si on leur présente, dis-je, la cruelle alternative ou d'être tués et mangés par les leurs, ou de rester esclaves au milieu d'un peuple civilisé, leur choix ne sera pas douteux; ils préféreront l'esclavage.

« Loin d'être un malheur, c'est un bonheur pour l'humanité que l'exportation des Africains esclaves aux Antilles, dit le célèbre Mungo-Park : d'abord parce qu'ils

sont esclaves chez eux, puis parce que les noirs, s'ils n'avaient l'espoir de vendre leurs prisonniers, les massacraient. » Cet aveu n'est pas suspect de la part d'un Anglais élevé par la société africaine à Londres, et nourri de ces maximes philanthropiques qui, sous le voile de l'amour de l'humanité, cachent des vues d'intérêt et de monopole.

Il est hors de doute que l'île de Cuba fait du sucre meilleur et en plus grande quantité que les colonies anglaises de l'Inde, et que l'abaissement de l'industrie coloniale de l'Espagne, livrant aux Anglais le monopole exclusif d'une denrée qui est aujourd'hui de première nécessité dans le monde, deviendrait une source de prospérité pour la leur; car, le sucre de la Nouvelle-Orléans et du Brésil n'étant pas encore comparable à celui de la Havane, l'île de Cuba est la véritable et unique rivale des colonies anglaises. Aussi les tentatives les plus coupables, les plus hostiles, ont été employées contre elle par la rivalité de l'Angleterre. Il est rare qu'une révolte de nègres dans les habitations de l'île n'ait pas été excitée par des agents anglais, quelquefois par des Français. Un amour mal entendu de la liberté sert de mobile à ces derniers; les autres n'obéissent qu'à une impulsion intéressée.

Pendant qu'on cherchait par de perfides instigations à soulever les nègres contre leurs maîtres, le gouvernement anglais, appartenant au culte protestant, comme chacun sait, faisait répandre aux Antilles une prétendue bulle du saint-père contre l'esclavage en Amérique. Cette bulle a-t-elle été véritablement octroyée par sa sainteté? Je serais tentée d'en douter; toutefois elle a été propagée à Cuba en langue latine et en langue anglaise comme pièce authentique. Je regrette de n'avoir pas la copie de cet acte, qui d'ailleurs est imprimé, et qu'on a cherché à répandre clandestinement à la Havane. Cette bulle, apportée par un bâtiment de guerre anglais, est un appel aux sentiments religieux et une menace d'anathème contre le catholique qui n'aiderait pas de toute sa puissance à la destruction de l'esclavage; elle déclare en état de péché mortel les fidèles qui, même *par la pensée*, ne le maudiraient pas.

Un tel mode de prosélytisme, employé dans les colonies, ne peut avoir d'autre résultat que la révolte. Évidemment, il ne s'adresse pas aux maîtres, si intéressés à conserver leurs esclaves, mais aux nègres, chrétiens ignorants, qui croient leurs propres intérêts d'accord avec des maximes ainsi proclamées. Allumer à la clarté divine de la foi le brandon de la haine et de la vengeance, est-ce là, j'en appelle aux gens de bien, aux gens de cœur, à la nation anglaise, des exploits que l'amour de l'humanité admette ou justifie?

L'esclavage est un attentat contre le droit naturel; mais il existe en Asie, il existe en Afrique, il existe en Europe, aux États-Unis, au centre même de la civilisation, et on le tolère; jamais jusqu'ici, que nous sachions, personne n'a osé, à l'aide d'une doctrine religieuse, l'attaquer en Russie. Il n'éveille les réclamations de la philanthropie que contre les colonies d'Amérique, où il fut protégé jadis par les mêmes puissances qui le flétrissent maintenant; et, comme la force de la loi et le droit s'opposent à l'accomplissement de leurs vues, on fait appel au fanatisme, à la sédition, au massacre.

Qu'on abolisse la traite, on n'atteindra pas encore, malheureusement, le but indiqué par les philanthropes, l'affranchissement de l'espèce humaine. Mais, entre une impossibilité et une injustice, on aura fait ce qu'il est possible de faire; les États de l'Europe civilisée auront rempli un devoir, rendu hommage à l'humanité et calmé leur conscience du XIX^e siècle. Toutefois il faut qu'ils commencent, avant tout, par respecter la propriété et la vie de leurs frères.

Je m'aperçois que je m'écarte de l'ordre de mon récit, et j'y reviens.

A peine trente ans s'étaient-ils écoulés après la découverte de l'Amérique, que la race indigène se trouva considérablement diminuée. L'horreur qui s'empara des Indiens lorsqu'ils sentirent leur indépendance enchaînée, les rudes traitements que les Espagnols leur faisaient subir pour les forcer au travail, le désespoir causé par une si violente contrainte à des gens qui avaient toujours vécu dans l'indolence, toutes ces causes, réunies au fléau de la petite vérole qui les décima au commencement du xvii^e siècle, firent bientôt disparaître du globe une race douce et inoffensive. Avant l'arrivée des conquérants, leurs besoins se bornaient à vivre de poissons et de fruits, si abondants sur cette terre bénie. Les fruits, si j'ose m'exprimer ainsi, leur tombaient dans la bouche sans qu'ils eussent la peine de les cueillir, et la pêche était un plaisir sensuel pour un peuple dont toutes les jouissances consistaient dans le repos et dans la contemplation de la nature. Lorsque les maladies, la fatigue et le suicide eurent moissonné un grand nombre d'Indiens, les terres restèrent en friche faute de bras pour les cultiver. L'abandon et la solitude menacèrent de stérilité ces belles contrées, conquises avec tant d'audace et de bonheur par la civilisation européenne. L'évêque de Chiapa, Fray Bartolomé de Las Casas, se constitua l'ardent champion de cette race infortunée; ses paroles évangéliques retentirent jusqu'aux extrémités du monde; dans ces temps de barbare despotisme, il eut le courage de blâmer un roi et de plaindre hautement un peuple malheureux. Ce saint homme fut le premier qui demanda des Africains esclaves pour l'Amérique, d'abord afin de soulager la race indienne qui allait s'éteindre, puis afin d'empêcher les cannibales de dévorer leurs ennemis. L'amour de l'humanité importa en Amérique le germe de l'esclavage, dont l'origine fut due à la pensée charitable d'un homme plein de courage et de vertu. Il faut avouer qu'on était bien loin alors de cet idéal de perfectionnement social vers lequel on marche aujourd'hui avec tant d'ardeur. Mais reconnaissons une vérité importante, c'est qu'en tout temps il y a danger à envisager le bien et le mal d'une manière absolue. Aujourd'hui même, le monde est encore assez mal ordonné pour que l'esclavage doive, comparativement, être regardé comme un bien.

Nous venons de voir comment l'esclavage fut introduit en Amérique. Après de vifs débats dans le conseil du roi don Fernando, on résolut d'envoyer des nègres pour remplacer les indigènes. Depuis 1501 jusqu'en 1506, il fut permis d'en introduire un petit nombre dans Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue, mais sous la triple condition qu'ils seraient choisis parmi les Africains, élevés et instruits dans la religion catholique à Séville, et qu'à leur tour ils instruiraient les Indiens. En 1510, le roi don Fernando expédia encore de Séville cinquante nègres destinés au travail des mines.

Le nombre des Indiens natifs diminuait chaque jour : ils se pendaient aux arbres ou émigraient aux Florides. Le roi ordonna qu'on les ménageât davantage, et surtout qu'on les laissât en liberté; mais ils étaient si faibles et si peu endurcis à la peine, que quatre jours de travail d'un Indien ne valaient pas la journée d'un Africain; on se vit obligé d'augmenter le nombre des nègres que le gouvernement faisait importer pour son compte. A cette époque, le monopole s'empara de la traite. Charles-Quint autorisa les Flamands, en 1516, à introduire quatre mille nouveaux esclaves à Saint-Domingue, et plus tard le même nombre fut concédé aux Génois. Déjà vers ce temps, et bien que nul traité semblable ne fasse mention de l'île de Cuba, les chroniques parlent d'une révolte d'esclaves qui éclata dans la sucrerie de don Diégo.

colon, fils de don Cristobal; ce qui porterait à croire qu'on avait introduit quelques nègres par contrebande. Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'en 1521, immédiatement après la mort de Velasquez (1), que pour la première fois les Flamands amenèrent, avec l'autorisation du roi, trois cents nègres à Cuba. Les immenses bénéfices de la traite avaient attiré en Amérique un si grand nombre de Flamands, que, dans plusieurs contrées, le nombre de ces derniers ayant surpassé celui des Espagnols, ils ne craignirent pas d'attaquer les anciens conquérants, qui les repoussèrent. Néanmoins, la cour d'Espagne prit l'alarme, le système de prohibition prévalut de nouveau dans le conseil du roi, et ce ne fut qu'en 1586 que don Gaspar de Peralta obtint un nouveau privilège pour introduire à Cuba deux cent huit esclaves, moyennant la redevance de 2,540,000 maravedis, ou 6,500 ducats. Un second privilège fut accordé à Pedro-Gomez Reynal, pour vendre trois mille cinq cents esclaves par an pendant neuf années, à condition qu'il paierait au roi 900,000 ducats par an; enfin, en 1615, un troisième monopole fut accordé à Antonio-Rodriguez d'Elvas, moyennant 115,000 ducats par an.

Plus tard, un nommé Nicolas Porcia acheta diverses obligations appelées par les Espagnols *cartillas del pagador*, qui ne lui furent pas délivrées. Pour se rembourser, il obtint le privilège de l'importation des nègres pour cinq ans; mais, n'ayant pas les fonds nécessaires pour l'exploiter, il le céda aux Allemands Kusmann et Becks, qui, après avoir fait fortune, ne payèrent le pauvre Porcia qu'en le faisant incarcérer comme fou par le gouvernement de Carthagène. Il l'était si peu, qu'il parvint à s'échapper de sa prison, aidé par la fille du geôlier qu'il avait séduite, et se rendit à la cour d'Espagne. L'attentat dont il avait été victime excita l'intérêt du gouvernement; on le dédommagea en lui accordant un nouveau privilège pour cinq ans.

On voit que tous ces traités ont peu d'importance, et que, jusqu'au commencement du xvii^e siècle, les esclaves introduits dans les Antilles furent en petit nombre. Il est vrai que l'île de Cuba n'exploitait pas encore de mines, et que l'Espagne, tout occupée des trésors qu'elle tirait du continent, n'avait garde de songer aux parcelles d'or qui roulaient avec le sable de nos rivières. D'ailleurs, elle avait à lutter contre la jalousie des autres puissances qui la harcelaient de toutes façons; guerre ouverte, pirates, flibustiers, tout était bon pour lui faire payer sa belle trouvaille d'outremer. Quoi qu'il en soit, pendant le cours du xvii^e siècle, la traite cessa presque entièrement. Le roi n'octroya plus de privilèges et se borna à faire introduire de loin en loin à la Havane un petit nombre d'esclaves destinés au travail des mines. Cet état de choses dura jusqu'à la guerre de succession, époque où les Français vinrent réveiller notre agriculture, qui, faute d'encouragements, était tombée en léthargie. Ils livrèrent des nègres en échange du tabac, et l'industrie reprit quelque peu de mouvement. Mais à la paix d'Utrecht les Anglais obtinrent le monopole de la traite. C'est à leur activité et au grand nombre d'esclaves qu'ils introduisirent dans l'île, lorsqu'en 1762 ils se rendirent maîtres de la Havane, qu'elle doit le développement nouveau de ses progrès agricoles. En 1765, le nombre des esclaves, qui, en 1521, était de trois cents, fut porté jusqu'à soixante mille.

Que le saint homme de Chiapa me pardonne! l'esclavage qu'il importa fut pour la Havane un déplorable germe; devenu arbre géant, il porte aujourd'hui les fruits

(1) Premier gouverneur de l'île de Cuba, immédiatement après la découverte de Fernand Cortez.

amers de son origine, mais on ne saurait l'abattre sans courir le risque d'en être écrasé. Source inépuisable de douleurs, de graves responsabilités et de craintes, il est en outre, par les excessives dépenses qu'il occasionne, un principe de ruine permanente. Le travail de l'homme libre serait non-seulement un élément plus pur de richesse, mais aussi plus solide et plus lucratif. Si la prohibition de la traite était rigoureusement observée, et que la colonisation fût encouragée avec activité et persistance, l'extinction de l'esclavage s'opérerait sans secousse, sans dommage, et par le seul fait de l'affranchissement individuel. Il faudrait, pour obtenir ce résultat, que l'impéritie et l'amour du gain ne l'emportassent pas sur les vrais intérêts de l'état et sur l'amour de l'humanité; il faudrait qu'en présence du traité solennel qui prohibe la traite, on n'eût pas des *barracones* ou marchés publics de nègres *bozales* (1); il faudrait que les gouverneurs des villes n'autorisassent pas, par la présence d'agents de police, le débarquement des navires négriers; il faudrait, enfin, que le contrebandier marchand d'esclaves ne fût pas imposé d'une once d'or par tête de nègre qu'il introduit dans l'île. Ce honteux marché trouve son prétexte dans le zèle des autorités pour la colonie, qui, disent-elles, périrait sans le commerce des esclaves; zèle dangereux pour ces autorités même, car leur position serait fort compromise, si le gouvernement supérieur venait à connaître leur coupable tolérance. Depuis la nouvelle prohibition de la traite, c'est-à-dire depuis cinq ans, les gouverneurs des villes ont puisé à cette source impure plus d'un million de piastres, somme énorme, mais facile à expliquer, si l'on réfléchit que dans cet espace de temps on a introduit dans nos ports plus de cent mille esclaves, tandis qu'à peine y est-il entré trente à quarante mille colons ou autres émigrants de race blanche.

Il y a diverses causes à cette disproportion.

Une des plus tristes conséquences de l'esclavage, c'est d'avilir le travail matériel. L'agriculture étant la première et la plus générale ressource des classes prolétaires, l'excédant de la population européenne se porterait de préférence dans un pays qui lui offre un bon salaire, le bien-être et une belle nature, plutôt que d'alluer dans les froids déserts de l'Amérique du nord. Mais à peine les prolétaires européens arrivent-ils ici, qu'ils se voient confondus avec une race esclave et maudite; leur orgueil se révolte, ils rougissent de l'affront, puis ils cherchent à leur tour à se faire servir. Le premier usage que fait de ses premières épargnes un pauvre laboureur, c'est l'achat d'un nègre, d'abord pour diminuer ses fatigues, ensuite pour racheter la honte de travailler de ses propres mains. Ainsi à toutes les époques les mêmes abus ont développé les mêmes passions, et nos mœurs rappellent encore, au XIX^e siècle, celles des Grecs, des Romains et des temps féodaux.

Il y a quelques années, un Havanais, patriote éclairé, conçut un projet qui l'honore. Il fit appel dans un journal à cinquante laboureurs de Castille, lieu de son origine. Il leur offrait tous les avantages requis pour venir habiter l'île de Cuba et cultiver la canne à sucre dans ses propriétés. Peu de jours après, dans le même journal, on vit paraître la plus furibonde réclamation de la part d'un Castillan résidant à la Havane. Ce dernier se plaignait amèrement de l'insulte faite à son pays, ajoutant que les honnêtes Castillans n'étaient pas encore réduits à un tel degré de misère et d'avilissement, qu'ils dussent s'appareiller (*aparejarse*) avec les nègres esclaves de l'île de Cuba. Ce superbe dédain des hommes blancs envers les nègres n'est pas

(1) Dénomination qui s'applique aux Africains sans instruction et encore sauvages.

seulement produit par le mépris attaché à l'esclavage, mais par le stigmate de la couleur qui semble perpétuer au delà de l'affranchissement la tache d'une condamnation primitive. On dirait que la nature a signé de sa main l'incompatibilité des deux races. Peut-être un jour devons-nous à la civilisation une fusion fraternelle; malheureusement elle n'est pas encore près d'arriver.

Toutefois, une circonstance digne de remarque, c'est que les blancs créoles dans nos colonies sont plus humains envers les nègres que ne le sont les Européens, soit que le créole devienne plus compatissant à force de voir les hommes d'Afrique vivre et souffrir près de lui, soit que sa vie patriarcale le porte à étendre jusqu'aux noirs la pitié paternelle du foyer domestique. Il se montre non-seulement plus doux, mais moins altier envers ses esclaves. Tout en les traitant avec l'autorité du maître, il y mêle je ne sais quelle nuance d'adoptive protection, je ne sais quel mélange de la sollicitude paternelle et de l'autorité seigneuriale, qui ne manque pas de charme pour ces âmes qui n'ont jamais senti les supplices de l'orgueil humilié.

L'Européen qui apporte à Cuba les exigences raffinées de son pays, commence par témoigner pour le nègre esclave une pitié exaltée; il passe de là, sans transition, au mépris pour son ignorance, ensuite il s'impatiente de sa stupidité; et, comme le pauvre nègre ne le comprend pas, il finit par se persuader qu'un nègre est une sorte de bête de somme, et se prend à le battre comme un chameau. De tels procédés ne sont pas exclusivement le partage des maîtres, ils sont aussi pratiqués par les domestiques européens qu'on amène à Cuba; leur orgueil, révolté à la vue de la domesticité dégradée jusqu'à l'esclavage, les rend insolents et cruels.

Néanmoins, ces inconvénients ne sauraient être insurmontables. Mille préjugés ont été détruits par le temps et par la civilisation, mille difficultés aplanies par les progrès de la raison. Déjà un des plus riches propriétaires de l'île a formé il y a plusieurs années le projet d'établir une *sucrerie modèle*, exploitée seulement par des hommes libres. Mais, au moment où il fut question de faire venir un certain nombre de colons allemands pour cet objet, des difficultés soulevées par l'autorité le forcèrent à y renoncer. D'autres colons, que les ravages causés par le choléra parmi les nègres ont avertis du danger, commencent à faire travailler des hommes salariés, soit à la journée, soit à des prix convenus, mais seulement pour couper, rouler et charrier de la canne; cet essai, qui leur a réussi, trouvera des imitateurs, il ne faut pas en douter, surtout si l'on parvient à attirer dans la colonie des laboureurs allemands, gens paisibles et bons travailleurs.

Malheureusement la politique suivie jusqu'à ce jour a préparé les obstacles qui s'opposent maintenant à ce que le travail des hommes libres vienne remplacer celui des esclaves. Il faudrait que le système actuellement en vigueur fût modifié d'après les nouveaux besoins. Le gouvernement espagnol a toujours redouté pour ses États d'outre-mer le contact étranger, d'abord à cause de la jalousie des autres nations, ensuite par les inspirations d'une politique craintive, soupçonneuse et peu favorable aux idées libérales. Les pertes et les malheurs de l'Espagne ont dû faire disparaître depuis longtemps les sentiments d'envie qu'elle avait inspirés, et les innovations déjà opérées dans ses institutions promettent à sa colonie une réaction heureuse. Quoi qu'il en soit, l'Espagne ancienne, au lieu de favoriser l'introduction des colons de la métropole dans l'île de Cuba, craignant de se dépeupler elle-même, déjà épuisée d'hommes par les émigrations antérieures en Amérique et par tous les fléaux qui ont pesé tour à tour sur sa terre désolée, n'a guère donné à la colonie, jus-

qu'au commencement de ce siècle, d'autres recrues que quelques aventuriers qui fuyaient pour éviter la conscription, et un petit nombre de négociants qui, déjà enrichis sur ce sol, y fixaient leur domicile par reconnaissance.

On en était là, lorsque la révolution de Saint-Domingue éclata. Le développement de notre industrie attirait alors dans l'île un grand nombre de nègres d'Afrique. Allumée chez nos voisins, la lave pouvait se précipiter sur nous et nous engloûtir sous sa couche brûlante. D'un autre côté, les grandes et nouvelles théories françaises, répétées par l'écho des cortès de Cadix, et transmises dans nos villes par la presse, dans nos campagnes par des agents secrets, éveillèrent des idées et des sentiments inconnus jusqu'alors. Le mot *liberté* résonna dans la colonie, et plusieurs révoltes lui répondirent. A ce bruit, notre gouvernement comprit pour un moment tout le danger qui nous menaçait. C'était pendant l'administration de don Alexandro Ramirez, homme d'une haute vertu et d'un zèle infatigable pour le bien public. Sous son influence, on organisa une *junte d'encouragement* en faveur de la colonisation, seul moyen d'accroître la force de la caste blanche en face des hordes africaines, de conserver pour l'avenir la prospérité de la colonie et de détruire l'esclavage. Cette réunion de bons patriotes s'occupa d'abord avec zèle de sa mission. Les établissements de *Nuevitas*, de *Santo-Domingo*, *Isla-Amelia*, *Fernandina*, et d'autres (1), furent offerts aux émigrants. Mais la nouvelle institution avait besoin d'argent : la junte en manqua, et ses efforts restèrent infructueux. Ses fonctions se bornent maintenant à figurer sur la *Guia de Forasteros* (Guide des Étrangers). Par un *decreto real* du 21 août 1817, les fonds provenant de la contribution sur les frais judiciaires furent destinés à encourager la colonisation ; mais on ne tarda pas à leur donner un autre emploi, et les privilèges et franchises offerts aux nouveaux colons par le même décret n'ont pu porter aucun fruit. En attendant, les contrées destinées à recevoir la colonisation restent peuplées d'esclaves. Plus des deux tiers du territoire de cette île, si admirable de beauté et de jeunesse, condamnés à ne point connaître la main de l'homme, étalent encore en splendides forêts vierges, en lianes sauvages et solitaires, l'opulence de sa sève indomptée.

Sous le gouvernement absolu de Ferdinand VII, en 1817, M. de Pizarro étant ministre des affaires étrangères, l'Espagne conclut avec l'Angleterre le traité par lequel elle s'interdisait le commerce des esclaves, et concédait aux Anglais le droit de *visite*. En compensation des dommages qu'allaient éprouver les armateurs et les négociants espagnols, l'Angleterre accordait à l'Espagne soixante-dix mille livres sterling ! sacrifice généreux en apparence, offert au culte de la liberté, mais qui, par sa magnificence même, décelait la véritable idole à laquelle il était consacré. Toutefois, cette somme, au lieu de recevoir sa destination, fut en partie dilapidée, et le reste employé à l'achat de plusieurs vaisseaux russes en fort mauvais état, qui, destinés à porter des troupes en Amérique pour combattre l'indépendance du Mexique et du Pérou, ne sortirent jamais du port de Cadix, et y pourrèrent. Ce marché immoral et frauduleux fut conclu par l'entremise de M. N....., favori du roi, voué aux intérêts de la Russie. Plus tard, les Anglais désirèrent ajouter de nouvelles clauses plus rigoureuses au traité d'abolition, qui, comme nous l'avons déjà dit, était chaque jour violé ostensiblement. Ils insistèrent à plusieurs reprises auprès du gouvernement espagnol ; jusq'en 1854, leurs demandes furent éludées. A cette époque, M. Martinez de la Rosa devint ministre des affaires étrangères. L'Espagne

(1) Établissements formés dans l'intérieur même de l'île.

avait besoin de ménager le gouvernement anglais, qui le premier se prêta au traité de la quadruple alliance, et qui, par son influence, pouvait lui être d'un puissant secours contre le prétendant. Les Anglais, profitant de cette circonstance, devinrent plus pressants. Entre autres exigences, ils demandèrent que les capitaines de bâtiments négriers arrêtés fussent jugés, soit par les lois contre la piraterie, soit par les lois anglaises : clause réciproque en apparence, mais seulement en apparence. L'Espagne, intéressée au commerce des esclaves, avait, depuis l'abolition de la traite, appuyé, sinon protégé, l'arrivée des bâtiments négriers dans ses colonies. Ainsi, ce droit de visite aussi arbitraire qu'humiliant pour notre marine marchande; ce droit, qui sert chaque jour d'excuse à des étrangers pour violer, sous le prétexte du moindre soupçon, le domicile maritime de l'Espagnol, et pour y commettre des actes illégitimes, violents, souvent des larcins; ce droit odieux et flétrissant aurait été enfin complété par celui de pendre ou fusiller, au gré du premier officier anglais de mauvaise humeur, tout Espagnol prévenu de faire le commerce des esclaves; et comme, sur cinq bâtiments, deux au moins sont confisqués sans motif suffisant, il en serait résulté que, sur cinq capitaines, deux auraient peut-être été condamnés injustement à mort.

Pour comprendre tout ce qu'il y a de révoltant dans ce *droit de visite*, il faudrait connaître la multitude de faits, de procès, de réclamations dont il est la source. Quelques mois avant mon arrivée à Cuba, un négociant catalan, après avoir fait sa fortune dans cette île, fréta un bâtiment; il s'embarqua pour retourner dans son pays avec sa famille et son trésor. A peine le navire se trouva-t-il hors du canal, qu'une croisière anglaise l'aborda. L'ayant visité, le commandant anglais décida que, d'après la construction du navire, il était évidemment destiné à la recherche des nègres sur la côte d'Afrique. Était-il vraisemblable qu'un homme entreprit une telle expédition entouré de ses enfants, de ses chiens, de ses oiseaux, et de toutes ces innombrables bagatelles qui accompagnent le foyer domestique? Ces considérations, néanmoins, furent vaines; le navire, en attendant une décision ultérieure, fut confisqué, et, deux jours après, la famille dépouillée et désolée fut rejetée sur les côtes de Cuba.

Le gouvernement espagnol repoussa les deux propositions des Anglais contre les capitaines de bâtiments négriers, l'une comme cruelle, l'autre comme contraire à la dignité nationale; après de vifs débats, il fut convenu qu'une loi espagnole, rendue *ad hoc*, fixerait la peine réservée à ce genre de délit. Il ne convenait pas à l'honneur de la nation anglaise qu'un trafic, dont elle avait eu le monopole pendant plus d'un demi-siècle, fût qualifié de piraterie. Une autre question fort importante fut agitée à ce sujet. Le droit de visite et de prise une fois stipulé, il restait à décider ce que les Anglais feraient des nègres saisis : le premier traité n'avait rien précisé à cet égard. Embarrassés, et peut-être émus d'une sorte de pudeur, les Anglais n'osèrent pas d'abord en faire un emploi lucratif, mais ils s'avisèrent de les lâcher sur nos côtes, sous le nom d'*emancipados*, espérant apparemment que la présence des nègres libres exciterait l'émulation des nègres esclaves et les entraînerait à la révolte. Notre gouvernement réclama contre cet abus; les Anglais, au contraire, voulurent qu'il fût autorisé par une nouvelle clause ajoutée au traité. Le ministre espagnol refusa positivement d'y consentir.

Les cargaisons de nègres dits *émancipés*, déposées ainsi dans l'île sans autorisation légale, étaient livrées au gouverneur lui-même, qui les remettait à son tour à divers colons, moyennant la redevance annuelle d'une once d'or par tête. A l'expi-

ration de la première année, ces nègres sont tenus de se présenter devant le gouverneur, qui, après s'être assuré qu'ils n'ont pas appris un état (ce qu'ils ne font jamais), les livre de nouveau au colon, et toujours pour deux années, d'où il résulte que leur sort est précisément celui de l'esclave, à cette exception près qu'ils manquent des soins et de la protection du maître. Ceux qui se chargent d'eux, n'étant pas intéressés à leur conservation, les soumettent à des travaux bien plus pénibles, et, la ressource de l'affranchissement leur étant interdite, leur esclavage devient éternel par le fait. Aussi, contre toutes les prévisions des Anglais, l'état d'*emancipado*, loin de séduire les esclaves, est-il pour eux un sujet de mépris. Lorsqu'ils veulent adresser une injure à ceux qui portent ce titre, ils les apostrophent en leur disant : « Vous n'êtes que des *emancipados*. » Le sens du mot *liberté* n'est pas nettement compris par le nègre ; il estime le bien-être matériel beaucoup plus que l'indépendance, ou peut-être a-t-il assez de bon sens pour s'apercevoir que le bienfait est dans la *chose* et non dans le *mot*, et que le sort qu'on veut lui faire ne vaut pas celui qu'on lui fait.

Aujourd'hui les Anglais, voyant le peu de succès de leurs plans, commencent à mettre à profit leurs captures nègres, soit en les vendant sous main, soit en les conduisant sur leurs pontons à la Trinité et ailleurs ; là, les nègres captifs sont soumis à de pénibles travaux et à des privations telles, que le sort des esclaves de Cuba leur paraît très-digne d'envie. Une partie de ces cargaisons est destinée à retourner en Afrique ; mais, au lieu de rendre les nègres à leurs foyers, on les conduit dans les établissements anglais des côtes africaines, que les négociants de cette nation, protégés par leur marine royale, remplissent de nègres *loués* pour vingt ou trente ans. Cette dernière condition, exemptant le maître de tout devoir envers le nègre, est mille fois pire que celle de l'esclave.

Le nombre d'esclaves de l'île, nombre qui s'élevait à 60,000 en 1765, était en 1791 de 155,559, et en 1827 de 511,051 ; la population des blancs, relativement aux hommes de couleur, était, en 1827, de 44 sur 56 ; et en 1852, sur 800,000 habitants, on en comptait déjà environ 500,000 de couleur. Depuis, et jusqu'en 1859, le nombre des nègres s'est considérablement accru, comparativement à celui des colons, et je ne crois pas me tromper en le portant aujourd'hui à plus de 700,000.

Bien que, dans leurs théories avouées, les autorités se montrent toujours favorables à la colonisation, elle n'est pas encouragée ; et, si les étrangers qui abordent à Cuba sont reçus sans difficulté, on ne fait rien pour en attirer d'autres. Il est vrai que le plus grand nombre se compose d'Anglais et d'Américains du nord, et que les intérêts des uns et les principes politiques et religieux des autres ne sont nullement en harmonie avec le système adopté à Cuba : on y redoute encore plus l'augmentation de la force des blancs, aidée de leur intelligence, que la force numérique des nègres, que leur ignorance et leur stupidité rendent peu redoutables. Aussi, en négligeant la colonisation, tolère-t-on l'accroissement des esclaves.

Cette politique non-seulement est dépourvue de générosité, mais elle est injuste et nuisible aux vrais intérêts de la métropole à laquelle l'île de Cuba est intimement attachée par les liens d'une race commune, par les mœurs, la religion, les habitudes et les sympathies. Que le gouvernement lui donne des preuves de sollicitude, il la trouvera fidèle. Je ne crois pas me tromper en disant qu'il n'y a pas un habitant de la colonie qui, moyennant quelques salutaires modifications, ne préfère, soit par attachement, soit par la conscience de ses vrais intérêts, la domination de

l'Espagne aux théories libérales, et plus encore au joug de toute autre puissance. D'ailleurs, ses habitants ont donné assez de preuves, en tous temps, de leur amour pour leurs frères d'Espagne, en prodiguant leurs trésors et leur sang pour les secourir dans les tristes débats que la métropole a soutenus. Il est temps que la mère-patrie y songe; c'est chose dangereuse pour elle-même de tenir la foudre trop longtemps suspendue sur la tête des colons. Si elle éclatait un jour, elle blesserait à mort la métropole en détruisant sa belle et fidèle colonie.

L'esclavage, à Cuba, n'est point comme ailleurs un état abject et dégradé; l'esclave est à couvert des caprices ou des fureurs insensées du maître, et l'homme de couleur libre n'est pas dépouillé des droits et garanties du citoyen, parce qu'il a été vendu un jour. Nulle part la voix de la philosophie et de la raison n'exerce autant d'empire sur les préjugés du rang et de la fortune. Tandis que les républicains des États-Unis, tout en portant l'affectation de l'égalité jusqu'au cynisme, accablent la race de couleur d'un intolérable mépris, le Havanaïs, nourri dans le respect des classes aristocratiques, traite le mulâtre en frère, pourvu qu'il soit libre et bien élevé. Il n'est pas sans exemple de voir le sang indien ou africain circuler dans des veines bleues, sous une peau blanche, à la suite d'unions légitimes et avouées. On est surtout frappé de ces sortes de fusions dans l'intérieur de l'île, où les traits des habitants trahissent souvent leur origine indienne; il n'est pas rare qu'un léger reflet doré sur la peau ou que des cheveux épais et crépus révèlent le sang africain. Cette direction tolérante de l'opinion doit être attribuée aux lois éclairées et humaines, jadis accordées en faveur des nègres par le gouvernement de la métropole. Si la nation espagnole a été la première à encourager le commerce des esclaves, elle a été la seule qui ait songé à faire participer au bienfait des institutions européennes ces pauvres déshérités. C'est que nos lois relèvent d'une sainte inspiration, celle de la religion catholique; elle a développé la pieuse humanité de nos colons envers leurs esclaves; là se trouve la force immense qui a seule pu dompter les préjugés de l'orgueil nobiliaire. L'Espagnol, profondément et sincèrement attaché à sa croyance, a subi cette influence dans ses lois comme dans ses mœurs, et c'est à l'application des préceptes d'humanité, de charité et de fraternité imposés par l'Évangile, que l'esclave doit ici la plupart des bienfaits qu'on lui accorde. Livrée à sa propre force, la philosophie a produit des actions héroïques, et fécondé des vertus éclatantes; elle n'est jamais parvenue à abaisser l'orgueil, et à faire éclore l'humilité; cet effort sublime était réservé au puissant levier du sentiment religieux.

Le mot *esclavage* ou *servitude* ne saurait avoir ici le même sens que dans les codes romains, où cette qualification équivalait à l'*exclusion de tout droit civil*, où l'esclave était un *homme sans état*, c'est-à-dire sans patrie et sans famille. Cette acception, bien que modifiée plus tard par les coutumes féodales, a toujours réduit à un état misérable les *esclaves* ou *serfs*, soit dans leurs rapports avec leurs *maîtres* ou *seigneurs*, soit dans leurs relations avec tout homme libre. A Cuba, grâce à de bonnes lois et à la douceur des mœurs, l'esclave ne porte pas ce stigmate de réprobation, et il serait aussi injuste que faux de le confondre non-seulement avec l'esclave romain, mais même avec le vassal des temps féodaux. Par un rescrit royal (*real cedula*) du 51 mai 1789, le maître est obligé non-seulement de nourrir et de bien traiter son esclave, mais encore de lui donner une certaine instruction primaire, de le soigner s'il devient vieux ou infirme, et d'entretenir sa femme et ses enfants, quand même ces derniers seraient devenus libres. L'esclave ne doit être soumis qu'à un travail modéré, et seulement de *sol a sol*, c'est-à-dire pendant le jour, et à

condition qu'il aura, dans le courant de la journée, deux heures de repos. Si l'un de ces points cesse d'être observé, l'esclave a le droit de présenter sa plainte devant le syndic procureur ou *protecteur* des esclaves, désigné par la loi comme son avocat; la plainte étant fondée, le syndic peut obliger le maître à vendre l'esclave, et l'esclave a le droit de se chercher un maître ailleurs; si enfin l'intérêt ou la vengeance portent le maître à demander un trop haut prix, le syndic procureur fait nommer deux experts qui estiment l'esclave à sa juste valeur. Si la plainte n'est pas fondée, il est rendu à son maître. Il est défendu d'infliger des peines corporelles aux esclaves, à moins de fautes graves, et même, dans ce cas, le châtiment est borné par la loi. Cette cruelle condition nous révolte, elle est pourtant d'une impérieuse nécessité, le nègre étant accoutumé à cette rigueur dès sa naissance en Afrique; soit habitude, soit qu'il ne sente pas le poids moral de cette ignominie, il ne la mesure que par la douleur. Aussi sa répugnance au travail et son indolence ne cèdent-elles qu'à la contrainte, qui, d'ailleurs, semble bien plus révoltante aux hommes nés dans les pays civilisés, et pour qui les idées de dignité et de flétrissure ont un sens. Le soldat anglais n'a-t-il pas à supporter *the flogging*, le soldat allemand la *schlag*, et le matelot français les *coups de corde* et la *bouline*? Revenons à nos pauvres nègres. Si le maître frappe son esclave, plus rigoureusement que la loi ne le permet, et qu'il y ait contusion ou blessure, le syndic procureur dénonce le coupable devant les magistrats, et demande, au nom de son client, l'application de la peine. Alors le maître devient responsable devant le tribunal, et l'esclave offensé est revêtu par la loi de tous les droits de l'homme libre.

L'esclave romain ne pouvait rien posséder; tout, chez lui, appartenait à son maître. A Cuba, par la *real cedula* de 1789, et, ce qui est à remarquer, par la coutume antérieure à cette disposition légale, tout ce que l'esclave gagne ou possède lui appartient. Son droit sur sa propriété est aussi sacré devant la loi que celui de l'homme libre; et si un maître, abusant de son autorité, essayait de le dépouiller de son bien, le procureur fiscal exigerait la restitution. Mais un droit encore plus précieux, et qui n'existe dans aucun code connu, est accordé aux esclaves de Cuba: c'est celui de *coartacion*. Cette loi doit encore son origine aux anciennes mœurs des propriétaires et à leur charité naturelle. Non-seulement l'esclave, aussitôt qu'il possède le prix de sa propre valeur, peut obliger son maître à lui donner la liberté; mais, faute de posséder la somme entière, il peut forcer ce dernier à recevoir des à-comptes, au moins de cinquante piastres, jusqu'à l'entier affranchissement. Dès la première somme payée par l'esclave, son prix est fixé, il ne peut plus augmenter. La loi est toute paternelle; car l'esclave, pouvant se libérer par petites sommes, n'est pas tenté de dépenser son pécule à mesure qu'il le gagne, et, par ce moyen, son maître devient pour ainsi dire le dépositaire de ses épargnes. Et puis l'esclave ne se décourage pas, dans ses modestes chances de gain, devant la perspective d'une trop grande somme à réunir; il croit plus rapproché le but de ses espérances, puisqu'il peut l'atteindre par degrés. Il y a plus (et ceci est un bienfait dû non à la loi, mais au maître, et consacré par la coutume), aussitôt qu'un nègre est *coartado*, il est libre de demeurer hors de la maison du maître, de vivre à son compte et de gagner sa vie comme il l'entend, pourvu qu'il paie un salaire convenu, et proportionné au prix de l'esclave; en sorte que, du moment où celui-ci a payé les premières cinquante piastres, il acquiert autant d'indépendance qu'en aurait un homme libre, tenu, moyennant arrangement, à payer une dette à un créancier.

Il est à remarquer que plusieurs de ces lois étaient indiquées d'avance par les

coutumes libérales des colons de Cuba. Guidés par un sentiment paternel, ils encouragent et facilitent l'affranchissement de leurs esclaves; et ce résultat est plus fréquent qu'on ne le pense. Indépendamment de la loi de *coartacion*, le nègre a plusieurs moyens d'acquérir de l'argent. Dans les habitations, chaque nègre a la permission d'élever de la volaille et des bestiaux, qu'il vend au marché à son profit, ainsi que les légumes qu'il cultive en abondance dans son *conuco*, ou jardin potager. Ce terrain est accordé par le maître et attaché au *bojo*, ou chaumière. Les dimanches et les soirs, à la brune, l'esclave, après avoir rempli sa tâche, se livre à ce soin, qui se réduit, sur une terre promise, à semer et à recueillir. Souvent telle est son indolence, qu'il faut les instances du maître pour le décider à profiter de ce bienfait. La loi française, bien plus sévère que la nôtre, refusait à l'esclave, avec le droit de propriété, la faculté de vendre, et, ce qui paraît d'une rigueur inouïe, il ne pouvait disposer de rien, même avec la permission de son maître, sous peine du fouet pour l'esclave, d'une forte amende contre le maître, et d'une amende égale contre l'acheteur (1).

Les nègres et négresses destinés au service intérieur de la maison peuvent employer leur temps libre à d'autres ouvrages pour leur propre compte; ils profiteraient davantage de cette faveur s'ils étaient moins paresseux et moins vicieux. Leur désœuvrement habituel, l'ardeur du sang africain, et cette insouciance qui résulte de l'absence de responsabilité de son propre sort, engendrent chez eux les mœurs et les habitudes les plus déréglées. Ils se marient rarement : à quoi bon ? Le mari et la femme peuvent être vendus, d'un jour à l'autre, à des maîtres différents, et leur séparation devient alors éternelle. Leurs enfants ne leur appartiennent pas; le bonheur domestique ainsi que la communauté des intérêts leur étant interdits, les liens de la nature se bornent chez eux à l'instinct d'une sensualité violente et désordonnée. Une pauvre fille devient-elle grosse, le maître, s'il a des scrupules, en est quitte pour infliger au nom de la morale une punition à la délinquante et pour garder le négillon chez lui. Presque toujours la mère seule est châtiée. La peine à laquelle elle est ordinairement condamnée, et qui lui est le plus sensible, c'est l'exil à la sucrerie pendant des mois, et, en cas de récidive, pendant des années. On commence par faire avouer à la coupable sa faute, à genoux, et, après qu'elle a demandé pardon à Dieu et à son maître, on lui rase la tête; on la dépouille de ses vêtements de ville, qui sont aussitôt remplacés par une chemise de grosse toile et un jupon de *listado* (2). Montée sur une mule, elle est expédiée avec la *requa* (3) qui apporte les provisions de la semaine à la sucrerie. Là, bien que munie d'une recommandation charitable de la *senora* pour le *mayoral* (4), elle est soumise aux travaux de l'habitation. Cette punition ne corrige ni la coupable ni ses compagnes, bien moins encore les complices, et la race continue à croître et multiplier comme il plaît à Dieu (5).

(1) Voir le code noir, pag. 10, chap. XVIII.

(2) Espèce d'étoffe grossière.

(3) Caravane de mules attachées par la queue et portant les provisions et les paquets, de la ville à la campagne.

(4) Chef et directeur des travaux des nègres esclaves; on le choisit toujours parmi les blancs.

(5) Le code noir, dont nous avons signalé plus haut la barbarie à plusieurs égards, contient cependant quelques réglemens très-humains et très-moraux : tel est l'article 47, qui prohibe la vente séparée du mari et de la femme esclaves, et l'article 9, qui condamne

Tandis que cela se passe ainsi dans une partie de l'île, par un contraste de mœurs et de principes digne de remarque, dans un grand nombre d'habitations l'esclave reçoit une récompense pour chaque enfant légitime ou non qu'elle met au monde; on lui donne même la liberté si elle parvient à en produire un certain nombre. Cette prime d'encouragement, fort contraire aux bonnes mœurs, est favorable à l'accroissement de la race et améliore le sort des négresses. A peine sont-elles enceintes qu'on les exempte de tout travail pénible; elles sont nourries plus délicatement et ne reprennent leurs occupations habituelles que quarante jours après leur délivrance. J'ai vu en France, dans les campagnes, de malheureuses jeunes femmes, dans les derniers mois de leur grossesse, passer, sous le poids des chaleurs de la canicule, des journées entières courbées, moissonnant à la faucille! Pour l'ouvrier libre, le jour sans travail est un jour sans salaire, et l'existence d'une pauvre famille dépend souvent du travail de son chef. Mais si un instant, las de cette peine dure et incessante, accablé sous le poids d'une vie chargée d'amertume et de responsabilité, il s'arrête reprendre haleine, la misère fond sur lui et sur les siens, le presse, l'étouffe et l'accable. L'esclave ici, objet de la pitié exaltée des Européens, léger d'avenir et d'ambition, tranquille, insoucieux, vit au jour le jour, se repose sur son maître du soin de sa conservation, et, s'il est alligé d'une infirmité à vingt ans, voit son existence assurée, fût-il destiné à vivre un siècle.

Une des sources de profit du nègre est le vol. Il est rare d'en trouver de fidèles, et, pour des gens dépourvus de principes, la raison est toute simple, c'est l'impunité. Un maître dépourvu par son esclave se garderait bien de le livrer à la justice, convaincu qu'il est d'en être pour l'argent volé, pour son nègre, et pour les frais du procès. Aussi se borne-t-il à fustiger le coupable, qu'il garde chez lui. Le voleur recommence le lendemain; mais si, avant qu'on s'aperçoive du larcin, il l'emploie à son affranchissement, il est libre devant la loi, quand même il serait convaincu du vol, quand même il aurait avoué sa faute un instant après l'avoir commise. On le contraint seulement à payer, avec le produit de son travail, la somme volée. Outre ce moyen illicite de racheter leur liberté, les noirs en ont un autre dans les gratifications d'argent qu'ils reçoivent, à tout propos, de leur maître, du *nino*, de la *nina* (1), des parents, des amis de la maison; et comme les familles sont nombreuses, que, la chaleur étant extrême, tout est ouvert, partout on les rencontre sur ses pas. *Mi amo, un rea pa tabacco!* — *Nina, do rea pa vino!* (Maître, un réal pour du tabac! — Mademoiselle, deux réaux pour du vin!) En disant cela, ils avancent une main, se grattant l'oreille de l'autre, et vous montrent leurs blanches dents avec un regard doux et suppliant qui vous fait venir le sourire sur les lèvres, quelquefois les larmes aux yeux, et toujours porter la main à la bourse.

Le nègre *carabali* est le plus économe, et s'affranchit en peu de temps. Il n'est pas rare qu'un esclave qui garde ses épargnes se trouve en mesure de se racheter deux ou trois ans après son arrivée d'Afrique. Mais souvent il préfère l'esclavage, et dépose son argent entre les mains de son maître; s'il essaie de la liberté, bientôt le repentir le saisit, et il revient près du maître, qu'il supplie de le reprendre. J'ai vu, il y a peu de jours, un ancien esclave de mon oncle qui s'était racheté il y a environ un an. Il était venu voir son maître, et se repentait amèrement de l'avoir

l'homme libre, ayant des enfants d'une négresse, à l'amende et à la perte de l'esclave et des enfants, à moins qu'il n'épouse la femme esclave.

(1) Fils et fille de la maison.

quitté : des larmes brillaient dans ses yeux. « J'étais bien ici, disait-il, *mi amo* me donnait tous les ans deux habillements complets, un bonnet, un madras, *una fre-sada* (couverture), il me nourrissait bien, et, quand je devenais malade, il me faisait guérir. Maintenant, il me faut de l'argent pour tout cela ; si je le gagne, on ne me paie pas comptant ; si je suis souffrant, il faut que je travaille comme si je me portais bien, et, si je suis obligé de m'aliter, le médecin emporte le fruit de ma peine ! *Io fui un caballo de libertar me!* (J'ai été un cheval de m'affranchir). »

Une fois le nègre affranchi et hors de la maison, il est rare que le colon consente à le reprendre chez lui, surtout si le *liberto* a fait partie des esclaves de l'habitation. L'indépendance, jointe à l'ignorance et à la paresse, ne tarde pas à développer chez lui des vices dont l'exemple serait à redouter pour ses compagnons. Il est en général recéleur, et, comme un des penchants dominants des nègres est le vol, il s'y abandonne davantage à mesure qu'il rencontre plus de facilité à le cacher. Le *liberto* a le droit de sortir de l'habitation quand il veut, et il en profite pour aller vendre, dans les villages voisins, le fruit des larcins de ses camarades. Quelquefois il donne asile à l'esclave fugitif ; dans ce cas, on le condamne d'abord à deux, puis à trois mois de prison, et, s'il y a récidive, à six mois, sans que la punition puisse jamais dépasser ce terme. Comparez à ce châtiment la peine infligée jadis, en pareil cas, par la loi française : « Les affranchis ou nègres libres qui auront donné retraite, dans leur maison, aux esclaves fugitifs, seront condamnés, par corps, envers le maître à une amende de 50 livres par chaque jour de rétention, et faute, par lesdits nègres affranchis ou libres, de pouvoir payer l'amende, ils seront réduits à la condition d'esclaves, et vendus. Si le prix de la vente dépasse l'amende, le surplus sera délivré à l'hôpital ! » Et comme la somme exigée était exorbitante et hors de tout rapport avec la pauvreté habituelle de l'affranchi, il payait toujours sa faute de sa liberté. Ainsi, un acte charitable était puni, sous la loi française, par la ruine, par la perte de la liberté et par l'exhérédation de la famille entière. Il faut avouer que, dans nos colonies, les lois de l'humanité ont été mieux observées que dans celles de la France.

Toutefois, le *liberto* n'a que rarement l'occasion d'accueillir sous son toit le nègre marron ; celui-ci préfère au foyer de l'affranchi la savane solitaire. L'herbe haute et touffue, enlacée aux buissons gigantesques de la *cana-brava* (1), lui offre un asile beaucoup plus sûr ; ou bien, réfugié sur les montagnes, il choisit sa demeure au fond des forêts vierges. Là, protégé par les remparts impénétrables des arbres séculaires, abrité par les amples rideaux des lianes sauvages, il défie l'autorité du maître, la rigueur du mayoral et la dent meurtrière du chien. Lorsqu'il se sent harcelé de trop près, il cherche une retraite au fond des cavernes, ossuaires solennels, dépositaires fidèles des tristes reliques d'une race infortunée (2). Mais bientôt la faim et le désespoir l'obligent à se jeter de nouveau dans les campagnes, préférant cette vie vagabonde et périlleuse au joug du travail. Néanmoins, si l'heure du repentir arrive, il implore l'assistance d'un *padrino* (3) qui le ramène au bercail ; moyennant quoi le maître pardonne sans qu'il s'ensuive punition. Le fugitif est-il

(1) Espèce de jonc gigantesque qui s'élève jusqu'à cinquante pieds de haut en bouquets de deux ou trois cents tiges.

(2) Les ossements des indigènes qu'on a trouvés épars dans les plaines et les forêts, ont été déposés dans ces cavernes profondes, situées dans plusieurs parties de l'île.

(3) Parrain.

pris par la force ou se trouve-t-il en récidive, on se borne à lui mettre les fers aux pieds pour l'empêcher de recommencer ; la justice ne s'en mêle pas.

Voici quelle était la peine infligée au marronage dans le code noir : « L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à dater du jour où son maître l'aura dénoncé à la justice, aura les *oreilles coupées* et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule; s'il y a récidive pendant un autre mois, il aura le *jarret coupé*, et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule; et la troisième fois il sera puni de mort! » Le cœur se révolte, les entrailles frémissent à l'idée de ces tortures insensées et cruelles. Certes, si la révolte de Saint-Domingue fut le résultat des principes proclamés par les apôtres de la révolution française, le code noir en avait préparé les voies par des rigueurs qui, chez une nation aussi éclairée que généreuse, semblent à peine croyables.

Mais, si la législation française fut sévère et dure, la loi anglaise est encore plus acerbe et plus inhumaine. Chose remarquable, plus les nations sont gouvernées par des institutions libérales, plus elles resserrent le collier de fer qui opprime leurs esclaves. On dirait que le besoin de domination et l'orgueil humain, comprimés par des lois équitables, cherchent à reprendre leur essor aux dépens de la race asservie. L'Espagne, avec son gouvernement absolu, est la seule nation qui se soit occupée d'adoucir le sort du nègre; l'humanité de nos colons envers leurs esclaves rend la vie matérielle de ces derniers plus heureuse, sans aucun doute, que celle des journaliers français, tandis que les Anglais et les Américains du Nord abreuvent les nègres de dégoût et de douleur par leurs cruels traitements, par leur méprisant orgueil. Ils défendent à leurs esclaves de se chauffer, et, pendant qu'on voit chez eux, comme dans les colonies françaises, ces malheureux marcher les pieds nus et souvent ensanglantés, pendant que de sveltes petites filles, aux luisantes épaules de cuivre, parées de tous les charmes de la jeunesse, mais honteuses (tant l'instinct féminin éclaire l'ignorance), osent à peine avancer leurs petits pieds sur le bord de leur courte jupe, on voit nos heureuses et insouciantes *chinas* (1) étaler coquettement sous les rayons du soleil, au bout de leurs jambes d'ébène, un élégant soulier de satin blanc.

La plupart des esclaves réservés au service intérieur des maisons sont nés dans l'île; on les appelle *criollos* (2). Leur intelligence est plus développée que celle des Africains, et leur aspect franc et familier. Ils mènent une vie douce et sont fort indolents, d'où il résulte qu'il faut soixante ou quatre-vingts nègres pour mal faire le service intérieur d'une maison qui serait bien tenue par six ou huit domestiques d'Europe. Il y a quelques années, par fraude ou par violence, deux fils d'un cacique furent enlevés et amenés ici par un bâtiment négrier portugais. On les vendit. Peu de temps après, une ambassade de *Couloumies* tatoués et habillés de plumes de couleur aborda dans l'île. Ils venaient de la part de leur chef réclamer auprès du gouverneur les deux princes enlevés. Le gouverneur consentit sans difficulté à leur départ; mais les jeunes gens refusèrent de quitter Cuba, où ils jouissaient, disaient-ils, d'un bonheur qu'ils n'avaient jamais goûté dans leur pays. Ainsi, l'état de prince en Afrique ne vaut pas celui d'esclave dans nos colonies.

Ceci ne veut pas dire que l'esclavage soit un état désirable : Dieu me préserve

(1) On appelle ainsi les filles des négresses et des blancs.

(2) Les nègres nés dans l'île sont désignés par ce nom, et leurs enfants par celui de *reltollos*, ce qui équivalait à un titre de noblesse entre eux. Où la vanité-va-t-elle se nicher?

de le penser ! Je me borne seulement à tirer de ce fait une conséquence incontestable ; c'est que les bienfaits de la civilisation et des bonnes institutions corrigent même l'esclavage, et le rendent préférable à l'indépendance dépouillée de tout bien-être matériel, et toujours exposée au caprice et à la brutalité du plus fort. L'exemple que je viens de citer n'est pas unique. J'ai vu à l'établissement gymnastique de Cuba un jeune nègre, fils d'un chef riche et redoutable, vendu jadis aux marchands européens par les ennemis de son père. Depuis que celui-ci a découvert la demeure de son fils, il envoie régulièrement tous les six mois des émissaires pour lui persuader de revenir près de lui. On n'a pas encore réussi à l'y faire consentir. En attendant, et poussé par l'instinct de sa nature primitive, il dompte en amateur les chevaux destinés au manège de la ville.

Les esclaves employés aux labours de la campagne sont tous *bozales*, et peuvent à peine s'exprimer dans notre langue. Leurs traits sont doux, et leur physionomie stupide. La fabrication du sucre, la plus pénible de leurs tâches, est loin de l'être autant que la plupart des travaux mécaniques en Europe. Cette fabrication devient d'ailleurs chaque jour moins laborieuse par l'application de nouvelles machines et de nouveaux instruments qui la simplifient. Quant à la main-d'œuvre agricole, elle exige peu de soins sur une terre qui ne demande aucune préparation, et où le plant de la canne conserve sa sève jusqu'à trente ans, sans qu'on ait besoin de le renouveler. Les paysans de Cuba, ou *Quagiros*, la cultivent comme les fruits et les légumes, pour la vendre au marché.

Un fait m'a frappée. Toutes les fois que j'ai vu le nègre chargé du même travail que le journalier européen, et que j'ai comparé les deux labours, j'ai trouvé, chez le premier, effort, fatigue, accablement, et chez l'autre gaieté, vigueur et courageuse intelligence. D'où vient ce désavantage de la race africaine, si elle est, comme on le dit, plus forte que la nôtre ? Faut-il l'attribuer au climat ? Mais les nègres sont nés sous le soleil brûlant d'Afrique. Est-ce à leur stupide ignorance, qui augmente les difficultés du travail, ou à l'indolence, qui les endort ? Toutes ces causes peuvent y contribuer ; néanmoins la première, la plus influente de toutes, c'est le peu d'habitude que le nègre a contracté du travail. Quelque robuste et bien constitué qu'il soit, il ne peut vaincre ce désavantage. Il est apte à courir, à sauter, à dompter les animaux sauvages ; mais il répugne au travail régulier, pratique, pacifique, fruit de la civilisation et des bonnes institutions. Ses violents exercices une fois accomplis, la fureur de ses passions une fois calmée, il ne tarde pas à retomber dans la plus stupide indolence. De là ces traitements sévères, ces condamnables rigueurs des *mayorales*, quand ils veulent contraindre les nègres à un travail régulier.

Néanmoins, à la surveillance près, le travail des nègres est, dans la colonie de Cuba, aussi modéré, aussi réglé, que celui des journaliers de campagne en France. A cinq heures du matin, le *mayoral* frappe à la porte des *bojios*, et chacun de se lever et d'accourir au *batey* (1). Là on distribue le travail de la journée, et les nègres partent, conduits par le *contra-mayoral*, ou sous-chef. A huit heures, on leur porte un déjeuner composé de viande et de légumes. A onze heures et demie, au son de la cloche, ils se rendent de nouveau au *batey* ; là on leur distribue une ration de viande déjà cuite, pour leur épargner de la peine pendant les deux heures de leur repos. Ils l'emportent dans leur *bojio*, où ils préparent un ragoût abondant

(1) Grand espace de terrain formant le centre des bâtiments de la sucrerie.

mêlé de force bananes, et assaisonné d'*ajonjoli* (1); puis ils ont de la *zambumbia* (2) à discrétion. A deux heures, la cloche les rappelle au travail jusqu'à six heures. En rentrant, ils apportent de l'herbe pour les bestiaux, et se rendent au *hatey* au son de l'*Angelus*. Là, ils font à genoux la prière du soir, toujours sous la surveillance du *mayoral*. C'est un spectacle grand, touchant et étrange. Quatre cents esclaves prosternés prient l'Éternel à haute voix, sous l'ombrage d'arbres séculaires, en face de cette superbe nature, dorée par les derniers rayons du soleil des tropiques. A ces éclatants et sauvages accents, lancés dans les airs, on sent le cœur se prendre d'une terreur secrète. Une voix profonde semble vous dire : « Toutes les captivités se ressemblent, » et l'on est tenté de joindre sa prière à la prière commune, en s'écriant comme les enfants d'Israël : « Seigneur, quand sécheras-tu nos larmes? quand serons-nous délivrés? » Après l'*Angelus*, les nègres rentrent chez eux, font encore un repas, et se reposent jusqu'au lendemain matin. Comme on le voit, l'ordre du travail diffère peu de celui des laboureurs en France, et, si l'esclave est surveillé plus sévèrement, il est sans contredit mieux nourri.

L'époque de la *molienda* (3) est la plus laborieuse, mais aussi la plus désirée. C'est le moment de miséricorde; le maître est là, près des esclaves, qui les écoute, leur fait grâce, s'ils ont mérité punition, et réprime le *mayoral*, toujours âpre et inexorable dans ses rigueurs. Mais leur plus redoutable adversaire est le *contra-mayoral*, esclave comme eux, et par cela même dur et souvent cruel envers ses compagnons, surtout si tel ou tel nègre mis à ses ordres a fait partie jadis de quelque tribu ennemie de la sienne. Alors il devient féroce, implacable, par esprit de vengeance; il harcèle sans cesse sa victime, il ne lui accorde ni repos ni quartier; la communauté de leur destinée, au lieu de calmer sa haine, l'irrite; il profiterait volontiers de sa situation pour exterminer son ennemi vaincu, si ce dernier ne se trouvait placé sous la protection du maître.

Malgré la robuste constitution des nègres, ils sont sensibles aux impressions atmosphériques; la chaleur et le froid leur causent de subites et graves indispositions. Ce serait une curieuse et triste énumération que celle des nègres qui périssent tous les ans, soit par les souffrances qu'on leur fait subir pour les transporter en fraude d'Afrique, soit par toute autre cause. L'observation a prouvé que, malgré les dangers de la fièvre jaune, la mortalité des blancs est beaucoup plus faible proportionnellement que celle des nègres. M. de Saco (4) évalue celle-ci, année commune, à 40 sur 100, ce qui paraît exorbitant de prime abord, et ce qui pourtant est loin d'être exagéré.

Si les Africains n'avaient à lutter, dans l'île de Cuba, que contre l'excès de la chaleur, ils auraient vu l'analogie des climats, un avantage incontestable sur les ouvriers blancs; mais diverses circonstances détruisent cet avantage. Peu importe que la chaleur incommode moins les nègres que les blancs, si, en arrivant à la Havane, ils ont à souffrir d'autres privations, d'autres douleurs. Sans parler des maladies qui leur sont propres et qui exigent tous les soins des colons pour les con-

(1) Sorte de graine piquante et aromatique, qu'ils aiment avec passion.

(2) Jus de la canne fermenté.

(3) On désigne ainsi l'élaboration du sucre.

(4) Patriote éclairé, qui a écrit et publié plusieurs ouvrages remarquables, commerciaux, politiques et scientifiques, notamment *mi primera pregunta, Examenes analitico-politicos*. Plusieurs des renseignements que je reproduis ici sont puisés dans les ouvrages de ce publiciste.

server, une multitude presque innombrable de nègres périssent dans les traversées et dans les *barracoens*, notamment depuis la prohibition de la traite. Avant cette époque, les bâtiments négriers étaient soumis à une surveillance sévère de la part de la police militaire; on vaccinait les nègres à leur arrivée, on soignait les malades, et, si la maladie était contagieuse, on les mettait en quarantaine. Ces excellentes mesures engageaient les capitaines à traiter les nègres avec plus de soin pendant la traversée, et la mortalité était moins considérable. Mais, depuis l'abolition de la traite, le contrebandier négrier, ne songeant qu'à profiter du danger auquel il s'expose, entasse au fond de ses cachots mobiles autant de malheureux qu'ils peuvent contenir, et, après de longs jours et de longues nuits, il arrive au port avec une faible partie de sa cargaison, accablée, mourante, et souvent attaquée de la peste. Alors, jetée sur de solitaires rivages, elle reste sans secours, jusqu'à ce que la maladie et la mort s'en emparent. A ces calamités il faut ajouter les superstitions religieuses et l'influence qu'exercent leurs sorciers et leurs devins sur l'esprit de ces infortunés; on les voit souvent ou se suicider, ou succomber à ces pratiques secrètes et infernales exigées par les affreux mystères de leur *obeah*.

Le plus redoutable fléau pour les Africains, c'est le *choléra*. On ne saurait imaginer les ravages que ce mal a exercés dans nos campagnes. Dans certaines habitations, il a enlevé les deux tiers des esclaves en huit jours, tandis que des infirmiers blancs et leurs maîtres, ne quittant pas les hôpitaux, donnaient des soins assidus aux nègres atteints de la maladie, sans en être eux-mêmes atteints.

Ces éléments de destruction concourent à rendre la mortalité des nègres plus considérable que celle des blancs. Le colon jouit pendant la traversée de soins assidus et d'une nourriture saine; une fois débarqué, il prend toute sorte de précautions pour s'accoutumer au climat, il ne travaille que modérément et à ses heures. On a cherché à répandre dans l'esprit des Européens des craintes exagérées sur les dangers de la fièvre jaune; c'est à tort. Cette maladie est maintenant tellement connue, que, si on ne la néglige point à son origine, elle n'est pas plus à craindre qu'une courbature ou un refroidissement. Tout créole sait la guérir; d'ailleurs, elle ne règne que pendant les mois de la canicule. La plupart des étrangers qui abordent dans l'île à cette époque de l'année n'en sont pas atteints, et ceux qui le sont succombent rarement, surtout s'ils veulent se soumettre à un sage régime hygiénique, et s'éloigner des côtes pendant les premiers mois de leur séjour dans l'île; le danger n'est réellement à redouter que dans l'étroit rayon de deux ou trois lieues sur le bord de la mer. De fréquents exemples viennent à l'appui de cette observation. Un séjour à *Guana-Bacoa*, petite ville située à une demi-lieue du côté opposé à la baie de la Havane, suffit même pour éviter la maladie: circonstance d'autant plus importante, que, les sucreries étant pour la plupart éloignées de la mer, les colons qui se destinent aux travaux agricoles se trouvent en toute sûreté. Les preuves de la bonté de notre climat et de son influence salutaire sur les étrangers sont nombreuses. Les îles Canaries ne nous envoient-elles pas des cargaisons d'hommes accablés par la fatigue, après de longues traversées, et souvent à l'époque des plus fortes chaleurs? Eh bien! le nombre de ceux qui succombent est infiniment plus faible que celui des Africains; pourtant, les uns et les autres sont non-seulement soumis aux rigueurs du climat, mais aussi aux travaux agricoles. Indépendamment de ces exemples, une foule d'Européens et d'Américains du Nord vivent parmi nous, appelés par le commerce et l'appât des richesses. Beaucoup habitent la Havane, même pendant toute l'année. Les étrangers peuvent donc sans crainte venir

cultiver nos campagnes vierges, qui leur offrent des trésors inappréciables et non exploités.

La douceur du colon de Cuba pour son esclave inspire à ce dernier un sentiment de respect qui approche du culte. Ce dévouement de l'esclave est sans bornes; il assassinerait l'ennemi de son maître, dans la rue, en plein jour, aux yeux de tous; il périrait pour lui sous la torture sans sourciller. Le maître est pour l'esclave la patrie et la famille; l'esclave porte le nom du maître, reçoit ses enfants quand ils viennent au monde, les nourrit de son lait, les sert avec adoration dès leur plus tendre enfance, et, lorsque la maladie arrive, veille son maître nuit et jour, lui ferme les yeux à sa mort, puis se traîne par terre, pousse d'affreux hurlements, et, dans son désespoir, se déchire la peau de ses ongles. Mais, si quelque âpre ressentiment s'éveille dans son âme, la férocité du sauvage reparait; il est ardent dans sa haine comme dans son amour. Sa fureur vengeresse n'a presque jamais pour objet son maître. Lorsqu'une révolte n'est pas provoquée par les étrangers, ce qui est rare, c'est l'irritation contre le *mayoral* qui l'excite.

Voici un fait qui prouve la puissance morale du maître sur l'esprit de ces sauvages. Peu de mois avant mon arrivée, les nègres de la sucrerie d'un de mes cousins, don Raphaël, se révoltèrent; c'était un nouvel établissement. Les esclaves, récemment arrivés d'Afrique, étaient presque tous de nation *Couloumie* (1), c'est-à-dire, assez bons travailleurs, mais violents, irascibles, et prêts à se pendre à la moindre contrariété. Cinq heures du matin venaient de sonner, le jour commençait à paraître; Raphaël était parti depuis une demi-heure pour une autre de ses propriétés, et laissait, encore livrés au sommeil, ses quatre enfants et sa femme grosse. Tout à coup Pepyia (c'est le nom de cette dernière) s'éveille en sursaut, au bruit d'horribles vociférations accompagnées de pas précipités. Effrayée, elle sort de son lit, et, ouvrant le *vasistas*, aperçoit tous les nègres de la sucrerie qui se dirigeaient en désordre vers son habitation. Bientôt ses enfants arrivent, pleurent, s'attachent à elle, et poussent des cris. Elle n'avait que des esclaves à son service, et croit sa perte certaine. Mais à peine avait-elle eu le temps de recueillir ses idées, qu'une de ses négresses entra chez elle: « Nina, n'ayez pas peur, lui dit-elle, nous avons tout fermé, et Miguel est allé chercher le maître. » Ses compagnes, qui l'avaient suivie, entourent leur maltresse. Les séditieux avançaient toujours, traînant une sorte de lambeau ensanglanté qu'ils se passaient de main en main, en poussant des sifflements aigus comme les serpents du désert. « C'est le corps du *mayoral*! » s'écrièrent à la fois les négresses qui, toujours groupées autour de Pepyia, tâchaient de calmer ses alarmes, tandis que les nègres, dès le commencement de la révolte, couraient la campagne, à la recherche de leur maître. Les révoltés étaient déjà presque aux portes de la maison, lorsque Pepyia aperçoit par le *vasistas* le *quitrin* (2) ou voiture de son mari, qui s'avancait rapidement. La pauvre créature, qui jusque-là avait attendu la mort avec courage à côté de ses enfants, faiblit à la vue de son mari, sans armes, et venant droit vers ces furieux; elle s'évanouit..... Cependant Raphaël arrivait de front sur les esclaves enivrés de sang et tous armés. Il s'arrête en face d'eux, met pied à terre, et sans prononcer un mot, le regard sévère, du geste seul, il leur indique *la casa de purga* (3)..... Les esclaves cessent aussitôt leurs voci-

(1) *Couloumie*, tribu d'Afrique.

(2) Voiture du pays, fort légère et commode.

(3) Le bâtiment où on épure le sucre.

férations, lâchent le corps du mayoral, et traînant le *machete* (1), la tête basse, se pressent, se poussent et rentrent atterrés! On aurait dit qu'ils voyaient dans cet homme désarmé l'ange exterminateur.

Quoique la révolte eût cédé un moment, Raphaël, qui en ignorait la cause, et qui n'était pas rassuré sur les suites, voulut profiter de cet instant de calme pour éloigner sa famille du danger. Le *quitrin* ne pouvait contenir que deux personnes; il eût été imprudent d'attendre qu'on préparât d'autres voitures. On y transporta donc Pepyia, qui commençait à reprendre ses sens, et on plaça les enfants comme on put. Ils allaient partir, lorsqu'un homme percé de coups, mourant et méconnaissable, se traînant sous une des roues du *quitrin*, s'efforça d'y monter, et se cramponna sur le marche-pied. On lisait sur son visage pâle les signes du désespoir et les symptômes avant-coureurs de la mort; la terreur et l'agonie se disputaient ses derniers moments. C'était le *majordome* blanc assassiné par les nègres, qui, après avoir échappé à leur férocité, faisait ses derniers efforts pour sauver un souffle de vie. Ses plaintes, ses prières étaient déchirantes. C'était pour Raphaël une cruelle alternative que de repousser les supplications d'un mourant, ou de le jeter sur ses enfants tout dégouttant de sang et de fange! La pitié l'emporta. On l'attacha à la hâte sur le devant de la voiture et on partit....

Tandis que ceci se passait dans la sucrerie de Raphaël, le marquis de Cardenas, frère de Pepyia, et dont l'habitation est à deux lieues de celle de sa sœur, avait été prévenu par un esclave du péril qui la menaçait, et accourait à son secours. En approchant de l'habitation, il aperçut un groupe de rebelles qui, poussés par un reste de fureur et par la crainte du châtement, couraient vers les savanes y chercher un asile parmi les nègres marrons. Le marquis de Cardenas, alarmé par la nouvelle du danger que courait sa sœur, n'avait eu que le temps de monter à cheval et de partir, accompagné d'un de ses esclaves. A peine les fuyards aperçurent-ils un homme blanc, qu'ils coururent sus armés jusqu'aux dents. Le marquis s'arrêta pour attendre : c'était témérité. Mais son nègre saisissant vigoureusement par la bride le cheval du maître et le faisant retourner : « *Mi amo*, allez-vous-en!... je m'entendrai avec eux. » Cela dit, il donna un coup de fouet au cheval, qui partit au galop. La horde féroce se trouva face à face avec l'esclave; celui-ci la reçut de pied ferme, pour donner à son maître le temps de s'éloigner. Ce brave et fidèle Joseph, car il est bien de conserver son nom, comme le nom d'un héros, ce vaillant et courageux serviteur, après une défense héroïque contre ces forcenés, resta étendu sur le bord du chemin, frappé de trente-six coups de *machete*, le crâne fendu, une oreille détachée de la tête, les membres brisés... Eh bien! Joseph vit encore, et je le vois tous les jours. Il a plusieurs cicatrices sur le visage; sa physionomie est douce et ouverte; le pauvre nègre paraît heureux. Son maître lui a donné la liberté : d'abord il l'a refusée, et ne l'a acceptée plus tard qu'à la condition de rester auprès de lui, et de le servir comme par le passé.

La révolte, qui n'était point préméditée, n'eut pas de suite; elle n'avait été motivée que par une trop rude punition infligée à un esclave par le mayoral. En se dirigeant vers la maison du maître, les révoltés voulaient seulement lui exposer leurs griefs. Les nègres demandèrent grâce à Raphaël, et, à l'exception de deux ou trois des plus coupables qu'on livra à la justice, les autres furent pardonnés. Un fait à remarquer, et qui prouve l'attachement des esclaves pour leur maître, c'est que la

(1) Arme des nègres, qui a quelque analogie avec le yataghan des Turcs.

première pensée des chefs de la révolte, avant de se soulever, fut d'arrêter le jeu des cylindres et la machine à vapeur. Sans cette précaution, la machine aurait inévitablement fait explosion et détruit la sucrerie.

Non-seulement les colons de Cuba favorisent l'affranchissement de leurs esclaves en leur procurant les moyens d'acquérir de l'argent, mais ils leur donnent souvent la liberté. Un bon service, une preuve de dévouement, la femme esclave qui nourrit un enfant de la famille, les soins qu'elle a prodigués à un de ses membres dans sa dernière maladie, l'ancienneté des services, tout reçoit sa récompense, et cette récompense est toujours la liberté. Souvent l'esclave regarde ce bienfait comme une punition et l'accepte en pleurant. Je pourrais citer une foule de traits où l'affection du maître et la reconnaissance de l'esclave honorent l'humanité. Jusqu'à l'époque où la traite fut abolie, toutes les nations qui possédaient des colonies entraivaient l'affranchissement. Le maître qui accordait la liberté à son esclave était obligé de déboursier en droits de contrôle une somme équivalente au prix de l'esclave. La loi espagnole, plus généreuse, ne soumet ce bienfait à aucune taxe. Elle le réduit à une simple *carta de libertad*, faite et signée par le maître qui la garde dans ses archives et en remet copie au nègre. Nanti de cette pièce, l'affranchi a le droit d'exercer pour son compte toute espèce d'industrie.

Le *liberto* peut, à son tour, posséder des esclaves et des propriétés; il y en a dont la fortune s'élève à 40 et 50,000 piastres. Mais la plus dure des conditions est celle de l'esclave d'un nègre; maître impitoyable, la férocité naturelle de ce dernier s'accroît par le souvenir de sa propre servitude, et fait revivre pour son esclave la cruauté du sauvage africain. Lorsqu'il a obtenu sa liberté par *coartacion*, il tâche de conserver les franchises des esclaves; car, si l'esclave n'a pas de droits, il n'a pas non plus de devoirs, et le nègre, qui par son affranchissement, jouit des uns, voudrait continuer à s'exempter des autres. Ainsi, tout en possédant des esclaves, des maisons, des terres, il a soin de rester débiteur envers son maître d'un *medio* (50 centimes) par jour, comme redevance des dernières 50 piastres à rembourser sur le prix de sa liberté. Cette redevance qui le place encore au nombre des esclaves par rapport au fisc, il ne la paie jamais et s'exempte, par ce moyen, du service militaire et de l'impôt, à titre d'esclave non totalement libéré.

Quoique l'esclave possède le droit de propriété, à sa mort son bien appartient à son maître; mais, s'il laisse des enfants, jamais le colon de Cuba ne profite de cet héritage: il garde soigneusement le pécule de l'esclave défunt, le fait valoir, et, lorsque la somme est suffisante, il affranchit les enfants par rang d'âge. Souvent même le nègre devenu libre laisse de préférence son héritage à son maître. En voici un exemple entre mille: à l'époque où le choléra régnait ici, une vieille infirmière assistait les nègres de mon frère. Elle avait été son esclave; mais, bien qu'affranchie depuis longtemps, elle continuait son service comme par le passé. La maladie s'attaqua à elle; aussitôt elle fit prier son maître de venir la voir: « Mi amo, je vais mourir, lui dit-elle; voici dix-huit onces que j'ai encore amassées; c'est pour vous... Cette petite monnaie, *su merced* la partagera entre mes camarades... Quant à ce bon vieux (son mari), il va mourir aussi (il se portait bien); mais en attendant, si *su merced* veut, elle peut lui donner une once par-ci par-là pour l'aider à tralner sa vie... » La pauvre vieille ne mourut pas, mais elle guérit d'une manière qui mérite d'être racontée. Mon frère, dont la charité angélique se portait partout où l'on souffrait, ne voulut pas quitter la pauvre patiente, et envoya par écrit au médecin des détails sur l'état de la malade, lui demandant de prompts secours pour elle.

Dans la violence du mal, les gens de l'art ne suffisaient pas, et souvent les ordonnances se transmettaient d'un infirmier à l'autre, à quelques modifications près. Mon frère reçut, en réponse à sa lettre, trois paquets de poudre, avec injonction verbale de les administrer d'heure en heure. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'on parvint à les faire prendre à la malade, qui se mourait... Un instant après arrive le médecin. — Eh bien! dit-il. — Elle a tout pris. — Comment? — Avec peine, mais elle a tout avalé. — Avalé! Vous l'avez tuée! Cette potion était destinée à tout autre usage... Et mon frère de se désespérer d'avoir causé la mort de la pauvre vieille femme. Il l'avait sauvée. La négresse se calma un instant après avoir absorbé la dernière potion, dormit profondément, guérit, et maintenant elle continue à soigner ses malades.

Je citerai un autre fait qui prouve à la fois l'élévation et la délicatesse d'âme d'un esclave. Le comte de Gibocoa possédait un nègre qui, voulant s'affranchir, demanda à son maître le prix auquel il l'imposait. — Aucun, lui répondit son maître; tu es libre. — Le nègre ne répondit rien, mais il regarda son maître. Une larme brilla dans ses yeux, puis il partit. Au bout de quelques heures, il rentra accompagné d'un superbe nègre *bozale* qu'il avait été acheter au *barracone* avec l'argent qu'il destinait à son propre affranchissement. — *Mi amo*, dit-il au comte, auparavant vous aviez un esclave, maintenant vous en avez deux!

Les nègres s'identifient avec les intérêts de leurs maîtres et sont prêts à prendre fait et cause dans leurs querelles. Le général Tacon, ancien gouverneur de la Havane, qui a fait tant de choses essentiellement bonnes dans cette colonie, mais dont le caractère dur et inflexible a excité tant de ressentiment, se plaisait à humilier la noblesse par des actes de despotisme. Il avait persécuté le marquis de Casa-Calvo, qui, à force de souffrir, finit par mourir en exil. Quelque temps après, le général Tacon donnait un grand dîner. Plusieurs cuisiniers furent mis en réquisition; mais le meilleur était le nègre Antonio, appartenant à la marquise d'Arcos, fille du malheureux Casa-Calvo. Le gouverneur, ébloui par le prestige de sa haute position, pensa que rien ne devait lui résister, et demanda le cuisinier à sa maîtresse, qui, comme vous le pensez bien, le refusa. Le capitaine-général, piqué au vif, fit offrir à l'esclave, non-seulement la liberté, mais une forte récompense, s'il quittait ses maîtres pour venir chez lui; à quoi l'esclave répondit: « Dites au gouverneur que j'aime mieux l'esclavage et la pauvreté avec mes maîtres, que la liberté et la richesse avec lui. »

Les hommes libres de couleur jouissent parmi nous des garanties et des droits accordés aux colons. Ils font partie de la milice et peuvent s'élever jusqu'au grade de capitaine. Les compagnies de gens de couleur sont toujours les plus empressées à défendre l'ordre public. Plus favorisés, plus heureux que les mulâtres de Saint-Domingue, nos hommes de couleur, loin de chercher à les imiter, sont toujours prêts à sévir contre les révoltes des esclaves. Fiers de se sentir rapprochés de la caste blanche par des lois libérales, ils tâchent de se détacher complètement d'une race dégradée.

Il me reste peu de chose à ajouter sur ce grave sujet; je me bornerai à une dernière observation.

Supposons que les Anglais parviennent à obtenir sans secousse, sans trouble, l'émancipation des esclaves dans nos colonies; quelle sera chez nous l'existence de plus de sept cent mille nègres en face de trois cent mille blancs? Leur premier sentiment, leur premier besoin, quel sera-t-il? Ne rien faire. Je l'ai dit, un travail

régulier leur est insupportable; la force a seule pu les y soumettre. Les colonies anglaises, après avoir répandu plus de 25 millions de francs, n'ont obtenu d'autre résultat que la ruine de l'agriculture et la transformation de l'ancien esclavage en un état d'oisiveté et de vagabondage plus malheureux et plus immoral que la servitude. N'avons-nous pas encore sous les yeux le triste résultat de la révolution de Saint-Domingue, île jadis riche, florissante, splendide, aujourd'hui pauvre, inculte, délaissée, et produisant à peine de quoi nourrir ses oisifs habitants, toujours ivres de vin et de fumée de tabac? La paresse a d'autant plus d'empire sur les nègres, qu'elle n'est pas combattue par le besoin. A Cuba, la nature suffit avec luxe à tous leurs désirs; le sol offre sans culture et en profusion des racines colossales qu'on assaisonne avec des aromates exquis, sans autre peine que celle de se baisser pour les cueillir. Une demeure? ils n'en ont pas besoin sous une atmosphère toujours brûlante, où les nuits sont encore plus belles que les jours. Quatre pieux, quelques feuilles de palmier, voilà tout ce qu'il leur faut pour se garantir de la pluie; puis des tapis de mousse et de fleurs pour se reposer, et la voûte du ciel pour s'abriter. Quant aux vêtements, la chaleur les leur rend inutiles, souvent insupportables. Un nègre indolent et sauvage, étranger à tout désir de progrès, d'ambition, de devoir, s'avisera-t-il jamais de remplacer cette vie imprévoyante, vagabonde et sensuelle, par les rigueurs d'un travail volontaire et d'une existence gagnée à la sueur de son front?

Supposons encore que, par un miracle, l'éducation morale des esclaves affranchis, se développant tout à coup, les amenât à l'amour du travail. Devenus laborieux, les nègres ne tarderaient pas à être tourmentés du désir de devenir propriétaires; de là rivalité, ambition, envie contre les blancs et leurs prérogatives. Sous un régime politique constitutionnel, dans un pays gouverné par des lois équitables, ne pourraient-ils pas réclamer le partage des mêmes institutions? Leur accorderiez-vous tous vos droits, tous vos privilèges? En feriez-vous vos juges, vos généraux et vos ministres? Leur donneriez-vous vos filles en mariage? Ce n'est pas cela que nous voulons, s'écrieront les amis des noirs; qu'ils soient libres sans doute, mais qu'ils se bornent à travailler la terre, à charrier de la canne comme des bêtes de somme! Ils n'y consentiront pas, eux; s'ils font ce métier aujourd'hui, s'ils se trouvent, en s'y soumettant, aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans leur état imparfait d'hommes sauvages, le jour où la lumière de l'intelligence luira pour eux, ils se sentiront hommes comme vous, et vous demanderont compte de leur abaissement; puis, si vous les repoussez, ils vous écraseront, et le champ de bataille restera au plus fort. Faites-y attention; point de quartier entre deux races incompatibles dès qu'elles auront donné le signal du combat.

Nous trouvons un exemple de cette vérité dans les désastres arrivés à New-York en juillet 1854. A peine les nègres se sentirent libres, qu'ils aspirèrent à l'égalité; comment l'orgueil des blancs répondit-il à l'appel? Par le feu et par le fer. Heureusement, le nombre des émancipés étant très-faible (1), la terreur les saisit, et ils s'enfuirent. Mais où allèrent-ils se réfugier? Dans les États à esclaves pour y demander asile, protection et travail. Ainsi, les nègres que la démocratie affranchit dans le Nord sont refoulés par sa tyrannie et son orgueil dans les États du Sud, et ne trouvent d'asile qu'au sein de l'esclavage. Ce précédent a singulièrement calmé

(1) Il n'existe dans l'État de New-York que 44,870 personnes de couleur sur 4,115,000 blancs, et dans la ville de ce nom 15,000 personnes de couleur sur 200,000 blancs.

l'exaltation des *abolitionistes* de l'*anti-slavery society* (société contre l'esclavage). Les philanthropes honnêtes et religieux dont cette société se compose, avaient jusqu'alors attaqué avec un zèle infatigable les préjugés qui séparent les nègres des blancs, et avaient même essayé de mélanger les races par des mariages (1); mais, arrêtés par les conséquences graves de leurs prédications, ils se bornent aujourd'hui à encourager l'exportation des nègres en Afrique. Cette mesure serait la plus sage si elle était praticable, et surtout si elle était compatible avec la conservation de nos colonies. Ainsi, partout où on a essayé de l'émancipation, le résultat a été : cessation de travail et ruine des colons, ou perturbation et désordre social.

J'en étais là, lorsqu'un journal où se trouve le récit d'un procès qui vient d'être jugé à la Martinique me tomba sous la main. Cette relation est accompagnée d'accusations amères contre les colons, et de conclusions en faveur de l'émancipation. Il s'agit d'une négresse qui, après avoir été la concubine de son maître, empoisonne par jalousie le bétail de celui-ci. Le maître impitoyable la jette dans un cachot et la condamne au supplice de la faim. Puis, accusé devant le tribunal, il est absous. Rien de plus révoltant; mais qu'y a-t-il ici de plus odieux, du crime ou du jugement? Sans contredit, le jugement. L'action d'une maîtresse qui empoisonne son amant par jalousie et celle d'un homme qui fait périr sa maîtresse par vengeance sont des crimes horribles, mais des crimes commis sous l'influence des passions; on en voit de semblables parmi les blancs. Ce n'est ni un argument de plus ni une preuve de moins pour ou contre l'esclavage. Quant au jugement, il est inique, car il est le résultat de mauvaises lois, et, si la législation de la colonie est vicieuse, il n'en résulte pas que l'émancipation soit un bien. Corrigez vos codes, rendez-les plus sages, plus justes, plus humains, et vous pourrez, en accordant aux nègres un sort meilleur qu'il ne le serait par l'émancipation, vous abstenir de dépouiller vos colons et de troubler le monde. D'ailleurs, vous avez encore un moyen d'améliorer le sort des esclaves : maintenez rigoureusement l'abolition de la traite; les maîtres veilleront avec plus de soin sur l'esclave, propriété dont la valeur augmentera, et ce qui n'aura pas été obtenu par l'humanité sera dû à l'intérêt.

L'expérience prouve qu'il meurt à Cuba près de moitié de plus d'affranchis que d'esclaves. Pendant les années 1852, 1853 et 1854, il est mort dans l'île un nègre libre sur trente, et un nègre esclave sur cinquante-trois esclaves.

Voici les questions qui se présentent.

Les nègres esclaves sont-ils plus heureux en Afrique que dans nos colonies ?

Une fois arrivés en Amérique, trouvent-ils un avantage réel à être émancipés plutôt qu'esclaves ?

La justice et l'humanité s'accorderont-elles avec l'attentat à la propriété et la lutte sanglante qui résulterait de l'émancipation ?

Est-ce par un sentiment de philanthropie réel que les Anglais agissent contre l'esclavage dans les colonies espagnoles ? et les moyens qu'ils emploient pour arriver à leur but sont-ils compatibles avec les sentiments de philanthropie qu'ils proclament ?

Le bien-être matériel dont les esclaves jouissent à Cuba, la protection que les

(1) De tous les essais des *abolitionistes* pour rapprocher les deux races, celui des mariages a le plus irrité l'orgueil des Américains, comme tendant davantage à l'égalité. Un révérend docteur ayant le premier célébré, à Utica, le mariage d'un nègre avec une jeune fille de couleur blanche, il y eut dans la ville un soulèvement.

lois leur accordent, ne sont-ils pas préférables pour eux aux chances d'une vie vagabonde et misérable, pour les colons aux perturbations horribles que l'existence de ces hordes sauvages, étrangères aux mœurs, aux usages et aux préjugés de la colonie, pourrait y causer?

Sur ces diverses questions, j'ai dit ce que l'expérience m'a suggéré. J'ai exposé mes convictions et mes doutes; l'amour de la vérité a été mon seul guide. La justice abstraite est chose grande et sublime sans doute, mais rarement compatible avec notre faiblesse. Dieu même, pour nous l'accorder ou nous l'imposer, est obligé d'y joindre l'équité qui la tempère.

C¹⁷⁸⁸ M¹⁷⁸⁸ MERCÈDES MERLIN.

DE

LA COUR DES COMPTES

ET

DE SON DERNIER RAPPORT AU ROI.

La cour des comptes vient de soulever une question grave dans son dernier rapport au roi. Ce n'est qu'une question de comptabilité, dont les détails sont nécessairement arides; mais elle a un caractère politique, elle touche aux droits constitutionnels du pays; elle mérite à ce titre un examen sérieux.

Avant d'examiner la question dont il s'agit, il est utile d'expliquer le véritable caractère des attributions de la cour des comptes, d'indiquer l'origine et le but de son institution, de montrer la nature de ses travaux. On nous permettra donc d'entrer dans quelques développements à ce sujet. Nous puiserons plusieurs de nos renseignements dans un excellent livre, publié depuis peu par un honorable pair, M. le marquis d'Audiffret. Ce titre, intitulé *Système financier de la France*, n'est pas seulement consacré à l'examen de la comptabilité publique; c'est de plus un travail d'ensemble sur les finances du pays, travail rempli de vues élevées, d'idées fécondes, que doivent étudier les hommes qui recherchent les meilleurs moyens d'assurer la prospérité de notre patrie.

L'institution de la cour des comptes remonte à une époque fort ancienne de la monarchie. On en trouve la première trace certaine sous saint Louis. Cinquante ans plus tard, on voit deux juridictions distinctes : celle des parlements, chargés des affaires civiles et criminelles, et celle des chambres des comptes, chargées des matières de comptabilité publique. Ces deux juridictions furent d'abord réunies; mais, en se séparant des parlements, les chambres des comptes n'en restèrent pas

moins cours souveraines, jugeant en dernier ressort sur tous les faits de finances. Plusieurs édits, depuis 1375 jusqu'à 1682, attestent l'autorité supérieure donnée à leurs arrêts.

Souveraines et indépendantes, les onze chambres des comptes, qui existèrent jusqu'en 89, avaient des attributions très-étendues. Outre les questions de comptabilité, elles jugeaient les questions domaniales et les crimes de faux et de concussion. De plus, la chambre de Paris enregistrait certains édits de finances, recevait les serments des trésoriers de la couronne, et avait le droit de dénoncer au roi les abus. Aussi les chambres des comptes, et en particulier celle de Paris, firent entendre souvent des remontrances. On les vit plus d'une fois réclamer courageusement contre la tyrannie fiscale de l'ancienne monarchie, et signaler les déprédations qui épuisaient le trésor. Tandis que la prodigalité, l'ignorance et la force maintenaient les abus, l'idée de l'ordre et le sentiment du droit se conservaient dans les chambres des comptes. Elles blâmaient tour à tour, mais vainement, la multiplicité et le poids accablant des impôts, les exactions des collecteurs, la mauvaise foi des comptables, l'emploi des expédients ruineux, parmi lesquels se renouvelaient sans cesse les aliénations du domaine, la refonte frauduleuse des monnaies, la vente des offices, et la rédemption des taxes; unissant leurs plaintes à celles des états généraux et des parlements, elles s'élevaient contre les confiscations, les amendes, les emprunts forcés, les réquisitions pour l'entretien et l'approvisionnement des troupes, le pillage des octrois des villes et la violation des dépôts judiciaires. Ces remontrances étaient du reste peu écoutées. On doit même avouer qu'elles étaient suivies quelquefois de concessions pusillanimes et de transactions honteuses, où les déprédations du fisc trouvaient l'appui de la magistrature même, chargée de les dénoncer et de les punir. C'était le caractère du temps de ne point persévérer dans les luttes contre le pouvoir, et de perdre par des faiblesses les entreprises les plus justes, commencées avec une fermeté apparente. Les chambres des comptes, malgré des droits puissants et plusieurs tentatives honorables, n'eurent donc pas une influence sérieuse sur le gouvernement financier de l'ancienne France. Quant à leur surveillance sur les comptables, elle était ordinairement illusoire. Protégée par les grands, qui avaient une part dans le produit de toutes les rapines, et par le désordre d'une administration où toutes les règles de comptabilité furent longtemps inconnues, la fraude restait presque toujours cachée ou impunie. De grands coupables furent frappés; mais le pouvoir judiciaire des chambres des comptes n'entraîna pour rien dans ces mesures exceptionnelles que dictaient la haine, la vengeance ou la raison d'État.

Divers motifs s'opposaient donc à l'exercice de ce contrôle supérieur que les lois avaient attribué aux anciennes chambres des comptes. Instituées d'abord pour éclairer le pouvoir royal, conservées ensuite pour obéir et non pour résister, elles étaient armées d'une grande autorité que tout rendait inutile entre leurs mains. Après 89 et sous l'empire, des circonstances très-différentes produisirent à peu près le même résultat. La loi du 29 septembre 1791 remplaça les chambres des comptes par un bureau de comptabilité qui ressortissait à l'assemblée nationale. Cinq commissaires de la comptabilité nationale furent ensuite appelés à remplacer ce bureau; une commission de comptabilité leur succéda; enfin la cour des comptes, telle que la France la possède aujourd'hui, fut instituée par la loi du 16 septembre 1807. La commission établie par la république était chargée de contrôler le maniement des fonds de l'État et de dénoncer les abus aux corps politiques; mais la législation.

méconnaissant le principe de la séparation des pouvoirs, se réserva le droit d'arrêter les comptes rendus à la commission. Cette usurpation eut des suites fâcheuses. La commission de comptabilité, espèce de bureau d'examen, sans action supérieure, sans autorité directe, n'ayant d'ailleurs aucune relation régulière avec l'administration des finances, privée par conséquent d'influence et de lumières, se vit réduite à un rôle sans utilité et sans grandeur. La cour des comptes, fondée par l'empire, eut de grands privilèges et des attributions étendues. Elle prit rang immédiatement après la cour de cassation, et eut les mêmes prérogatives. Ses arrêts furent souverains et par conséquent définitifs. Ils ne purent être attaqués que pour violation des formes ou de la loi. Elle eut à juger les comptes de tous les comptables de deniers publics, les comptes des recettes et dépenses des départements, des communes et de divers établissements. En outre, elle fut investie du droit de porter chaque année à la connaissance de l'empereur, par l'entremise de l'archi-trésorier, ses critiques et ses idées de réforme rédigées par un comité de membres pris dans son sein. L'ensemble de ces attributions formait, comme on le voit, un contrôle supérieur; mais le régime impérial n'avait établi ce contrôle que dans un intérêt de gouvernement. Sous les dehors d'une magistrature imposante, chargée de répondre aux citoyens du bon emploi de la fortune publique, l'empire ne voulait instituer qu'un comité de surveillance placé près de l'administration pour la contenir, et pour éclairer le pouvoir. Livrée au développement naturel de son institution, la cour des comptes, dans l'accomplissement de ses devoirs, eut bientôt franchi la limite que lui traçait la pensée impériale; mais on trouva un moyen bien simple d'arrêter ce développement : ce fut de refuser à la cour des comptes les documents nécessaires pour éclairer ses décisions. La cour des comptes, solennellement instituée par l'empire, mais entravée par lui, eut donc à peine, durant plusieurs années, le sentiment du rôle qui lui était réservé. Le gouvernement représentatif lui révéla ce secret.

Les gouvernements absolus ou anarchiques craignent la lumière; les gouvernements constitutionnels la désirent : ce besoin de publicité, sous un régime constitutionnel, est la loi de tous les pouvoirs et leur garantie la plus sûre; il explique le développement que la cour des comptes a reçu depuis 1814. Les phases de ce développement ont été tracées par M. d'Audiffret dans une notice que l'on peut citer comme un des meilleurs documents sur l'histoire de nos finances. Ceux qui liront cette notice y feront une étude curieuse de l'influence des institutions modernes sur les destinées de la cour des comptes. Ils verront la marche progressive d'un corps politique et judiciaire qui a grandi naturellement par la vertu propre de son principe, et que les pouvoirs publics ont fortifié de concert, parce qu'ils ont eu besoin de son secours.

Tout le monde sait que l'ère de 1814 a jeté les véritables fondements de notre administration financière. L'empire nous avait légué de sages méthodes, et une centralisation dont il avait forcé les ressorts. Dès les premières années du gouvernement représentatif, la réforme de nos institutions financières s'étendit sur tous les points, et présenta bientôt ce bel ensemble d'une organisation simple et grande, où le pouvoir, contenu dans de justes limites, ne peut agir que pour le bien du pays, et administre sous les regards de la société tout entière. Cette œuvre d'un gouvernement libre eut pour base la cour des comptes, dont l'institution, confirmée par la loi en 1815, fut développée par une suite de mesures et de circonstances que nous allons expliquer rapidement.

Un des premiers effets du gouvernement représentatif fut que les chambres voulurent tout voir dans le manieient des finances, et que l'administration, devenue responsable, voulut tout ordonner de manière à ne craindre le contrôle sur rien. Aussi, le vote du budget, le règlement des comptes des ministres, l'assiette et la perception des revenus, la liquidation, l'ordonnancement et le paiement des dépenses, l'ensemble des opérations du trésor, la création d'une comptabilité efficace, c'est-à-dire d'un système d'écritures portant la lumière sur tous les faits de recette et de dépense accomplis par l'administration, tous ces points reçurent une solution prompte, soit par les discussions des chambres, soit par les règlements de M. Louis, de M. de Corvetto, de M. Roy et de M. de Villèle. L'administration financière eut dès lors une régularité et une promptitude qu'on n'avait jamais vues; et la clarté de ses opérations fut telle que pour la première fois, en France, le trésor connut d'une manière exacte, et jour pour jour, sa situation. Sûre d'elle-même, l'administration pouvait donc se livrer sans crainte au contrôle des chambres qui, par le règlement annuel des comptes ministériels, s'étaient réservé le jugement politique de tous les actes financiers. Mais les chambres comprirent aussitôt que ce contrôle ne pouvait s'exercer utilement par elles. Comment pouvaient-elles en effet, sans pièces justificatives, vérifier l'immense détail des actes qui leur étaient soumis, découvrir que des recettes ou des dépenses avaient été omises dans les comptes, que telle partie des impôts n'avait pas reçu sa destination réelle, que telles dépenses avaient été faites sans crédit, et que les crédits alloués pour d'autres dépenses avaient été adroitement dépassés? Les chambres, par mille raisons, ne pouvaient se livrer à de semblables recherches. Il parut donc indispensable d'en charger la cour des comptes, et d'invoquer sur ces matières son témoignage public. Aussi la loi du 27 juin 1819 établit qu'à l'avenir l'état des travaux de ce corps judiciaire serait joint au compte annuel des finances. Cette décision importante créa un nouvel ordre de choses. Dès lors la cour des comptes fut en quelque sorte associée à la législature. Ses travaux durent être la base du règlement des budgets. Un ministre, aujourd'hui pair de France, grand partisan de l'institution, dit alors pour annoncer l'influence qu'elle allait prendre : « Ils ont le pied dans l'étrier; tôt ou tard ils seront à cheval. » A propos d'un corps judiciaire dont les habitudes sont très-calmes, et dont la seule ambition est d'être utile, la comparaison était singulière, mais la prédiction était juste.

A dater de ce jour, en effet, les progrès de la cour des comptes sont assurés. Chargée d'une grande responsabilité, elle réclame tous les moyens de juger en connaissance de cause; ces moyens lui sont donnés par l'administration. Déjà plusieurs mesures avaient eu pour effet de traduire directement à sa barre tous les grands comptables du royaume, qui échappaient autrefois à sa juridiction par l'intermédiaire d'un agent administratif, chargé d'examiner leurs gestions et d'en généraliser les résultats dans un compte d'ordre. D'autres règlements eurent pour objet de mettre la cour en état de vérifier l'exactitude matérielle de tous les comptes des agents du trésor. Mais ce fut l'ordonnance du 14 septembre 1822 qui donna à la cour des comptes les plus sûrs moyens de contrôle. Quelques mots suffirent pour indiquer l'importance de ce règlement qu'il faut d'ailleurs connaître pour bien apprécier la justesse des réclamations présentées par la cour des comptes dans son dernier rapport au roi.

Avant l'ordonnance de 1822, les lois de finances étaient votées pour un espace de temps indéterminé que l'on appelait *exercice*. On ne fixait pas la durée de cet

exercice. On ouvrirait des crédits pour des dépenses présumées, c'est-à-dire pour des services à faire, sans limiter le temps pendant lequel les crédits ouverts resteraient applicables à ces services. Il en résultait que les demandes de crédits n'avaient point de bornes précises, que leur emploi n'était pas déterminé d'une manière rigoureuse, que les prévisions des chambres étaient incertaines, et que l'apurement des comptes suivait une marche irrégulière, toujours subordonnée aux circonstances. Le règlement de 1822 fit cesser cette confusion. Il fixa pour la première fois, quant aux dépenses, la durée légale de l'exercice, qui ne dut embrasser que les services faits pendant une année. En d'autres termes, chaque année eut son exercice financier, à qui elle donna son nom; et les crédits ouverts par les chambres pour cet exercice ne purent être appliqués qu'aux services dépendant de cet exercice, c'est-à-dire aux services faits pendant l'année dont il prit le nom. Importante mesure qui limita les demandes de crédits et leur emploi, donna aux prévisions des chambres une base sûre, imposa aux administrateurs des obligations rigoureuses, et régularisa tout le système de la comptabilité. Cette ordonnance prescrivit en outre que les ministres ou leurs délégués ne pourraient accroître, par aucune ressource particulière, le montant des crédits affectés aux dépenses de leurs services respectifs. « Enfin, dit M. d'Audiffret, après avoir ainsi fixé le point de départ, et resserré dans de sages limites la carrière de chaque administrateur, l'ordonnance de 1822 lui indique les formes qu'il doit observer dans la délivrance de ses mandats pour leur imprimer un caractère de régularité qui leur fasse ouvrir les caisses du trésor. Elle exige d'abord la signature du ministre responsable ou celle de son délégué, avec l'indication de l'exercice et du chapitre qui doit supporter l'imputation légale de la dépense; elle prescrit ensuite la production au payeur de toutes les pièces nécessaires pour lui démontrer qu'il acquitte une dette de l'État dans la main d'un créancier réel. Cette justification essentielle, qui est devenue la condition première du paiement, a rendu à la cour des comptes l'exercice de son contrôle général sur les services. A l'aide de cette ingénieuse combinaison, on assure à la fois l'entière vérification des actes des comptables et l'examen des opérations de chaque ordonnateur, sans appeler l'administration à la barre d'un tribunal dont la juridiction se maintient dans la sphère qui lui est tracée. »

M. d'Audiffret ajoute que des instructions détaillées répandirent sur tous les points du service les utiles effets de ces principes d'ordre; « des nomenclatures de pièces justificatives pour chaque article de dépense furent notifiées à tous les agents administratifs et comptables par les différents ministères, et devinrent l'obligation des ordonnateurs et la règle des payeurs du trésor. D'année en année, des preuves plus complètes de la légalité des services et de la réalité des droits des créanciers portèrent au plus haut degré d'évidence chacune des opérations soumises aux investigations de la cour des comptes. »

J'insiste sur ces détails parce que d'abord ils ont une grande valeur dans l'histoire de notre comptabilité, ensuite parce qu'ils font comprendre le caractère des travaux de la cour des comptes, travaux peu connus du public, quelquefois même mal appréciés; et pour mieux démontrer les conséquences pratiques du règlement de 1822, j'emprunte à un écrit remarquable par sa précision et sa netteté les lignes suivantes, où l'on verra clairement l'application des nouvelles règles au travail intérieur de la cour des comptes.

« Voici un comptable dont il s'agit de juger les opérations. Ce comptable a fait des recettes; pourquoi a-t-il reçu? Les contribuables dont les deniers ont été

versés dans les caisses publiques étaient-ils en effet débiteurs du trésor? Oui, si on représente un acte légitime et régulier, en vertu duquel l'impôt a été perçu.

» Le comptable a dépensé pour payer les dettes du trésor; comment a-t-il dépensé? A-t-il obéi aux mandats de l'administrateur qualifié pour disposer des deniers publics? A-t-il appliqué au service payé les crédits de l'exercice auquel ce service appartient, et, parmi les crédits de cet exercice, celui qui lui est spécialement affecté? L'administrateur a-t-il eu raison légale d'ordonner le paiement que le comptable a effectué? Est-ce bien une dette de l'État qu'il fallait éteindre, une dette légitime, une dette régulière, une dette exigible? Le paiement a-t-il été fait avec sûreté? La cour des comptes pose et résout toutes ces questions à l'occasion de chacun des faits de recette ou de dépense qui sont décrits dans les comptes dont la vérification lui est confiée, et c'est ainsi qu'elle est appelée, non à juger, mais à apprécier chacun des actes des administrateurs eux-mêmes. Et si l'on se représente que ces faits occasionnent un mouvement annuel de plus de cinq milliards, on concevra à peine ce qu'il faut de travail opiniâtre pour vérifier les millions de pièces qui les justifient, ce qu'il faut d'attention soutenue pour généraliser les résultats de cette vérification. »

Cependant les moyens de contrôle donnés à la cour des comptes ne suffisaient pas. Investie de la confiance des chambres, chargée de présenter tous les ans l'état de ses travaux pour éclairer la législature, elle était encore gênée dans l'accomplissement de sa mission. Elle jugeait tous les comptables du royaume, elle était saisie de tous leurs actes; mais une partie des opérations centrales du trésor lui échappait. On sait que le mouvement général des fonds de l'État donne lieu nécessairement à des recettes et à des dépenses fictives, résultant de diverses opérations d'ordre qui, en réalité, ne représentent aucune entrée ni aucune sortie matérielle de fonds. Sur ce point, il en est de la comptabilité du trésor comme de toutes les comptabilités des maisons de banque et de commerce. Ces opérations d'ordre, exécutées par de simples virements d'écritures, sans manquement de fonds et sans l'entremise des comptables, n'étaient pas livrées à la connaissance de la cour; et c'était une lacune grave, car la cour, privée de toute lumière sur ce point, ne pouvait arriver à un contrôle complet, qui fût, aux yeux des chambres et du public, l'expression entière de sa pensée sur tous les actes financiers de l'administration. L'ordonnance du 29 juillet 1826 combla cette lacune. Elle prescrivit le dépôt, au greffe de la cour, d'un *résumé général des virements de comptes*, arrêté par le ministre des finances, présenté par un comptable spécial, sous sa propre responsabilité, et dressé dans la forme des autres comptes des deniers publics. A l'aide de ce document, la surveillance de la cour sur la marche de tous les services et sur l'exécution des lois de finances, surveillance si souvent réclamée, si longtemps impossible, dut s'exercer pleinement; aussi, le règlement de 1826 charge-t-il la cour de certifier, par des déclarations solennelles et publiques, *la conformité des faits soumis à ses vérifications avec ceux qui sont annoncés dans les comptes présentés aux deux chambres.*

Ces déclarations, appuyées désormais sur des bases certaines, ouvraient à la cour des comptes une carrière nouvelle, en même temps qu'elles secondaient les chambres dans le règlement des budgets. On sait que la cour des comptes juge les comptables et non les administrateurs, et tout le monde comprend les raisons de cette limite posée à ses arrêts; mais, par ses déclarations publiques, la cour des comptes fut naturellement investie du droit de contredire devant les chambres les actes de l'administration. Ayant à se prononcer sur la conformité des comptes ministériels

avec les résultats mentionnés dans ses arrêts, elle fut nécessairement conduite à relever, à publier les infractions aux lois de finances, les fausses imputations, les interventions de crédits et d'exercices, les omissions de recettes et de dépenses, toutes les irrégularités enfin que les chambres auraient pu reconnaître elles-mêmes dans les comptes des ministres, si elles avaient fait le travail dont la cour était chargée. Ce contrôle politique, franchement établi par le gouvernement lui-même et par les chambres dès les premières années de notre régime constitutionnel, a reçu de la révolution de juillet une nouvelle force par la loi du 21 avril 1832, qui ordonne l'impression et la distribution aux chambres du rapport annuel que la cour des comptes adressait à l'empereur, et que, depuis 1814, son premier président dépose chaque année dans les mains du roi. La publicité de ce rapport annuel, où la cour expose en détail ses critiques et ses vues de réforme sur tous les services financiers, fut le complément de ses attributions politiques; l'importance de ce dernier contrôle n'a pas besoin d'être expliquée.

Enfin, une dernière mesure manquait, non plus pour étendre les attributions de la cour des comptes, mais pour en indiquer l'ensemble et pour consacrer les diverses règles de la comptabilité publique. Ces règles avaient été successivement établies et modifiées depuis vingt-cinq ans; elles étaient éparses dans une foule de lois, d'ordonnances et de décisions ministérielles. Cette confusion pouvait amener des incertitudes et des erreurs; la comptabilité publique devait avoir un code qui présentât l'ensemble des garanties qu'elle offre à la sécurité du pays. Ce code fut rédigé par une commission spéciale, et promulgué par l'ordonnance du 31 mai 1838; cette ordonnance fut contre-signée par M. Laplagne, le ministre habile et justement estimé que l'on vit plus tard, après d'honorables services, reprendre à la cour des comptes, en qualité de conseiller-maitre, le siège qu'il avait quitté. Le règlement du 31 mai 1838 réunit en forme d'articles toutes les mesures déjà prises pour garantir l'ordre dans le maniement des deniers publics, pour éclairer les chambres et pour perfectionner le contrôle de la cour des comptes. C'est une législation spéciale reposant sur des bases fixes, c'est un recueil de lois que chacun peut désormais étudier, comme toutes les lois civiles ou politiques qui touchent aux intérêts des citoyens.

Ainsi la cour des comptes, par suite de tous ces développements que lui a donnés le régime représentatif, est devenue un corps à la fois politique et judiciaire. Organisée en vraie cour de justice, elle reçoit les serments de ses justiciables. Elle traduit à sa barre les comptables qui sont tenus, en qualité de mandataires, de lui rendre compte de leurs gestions. Elle prononce entre eux, réputés défendeurs, et les êtres collectifs dont chacun d'eux tient son mandat, c'est-à-dire l'État, les communes ou les divers établissements publics, réputés demandeurs. Elle fixe la situation des comptables. « Elle les déclare créanciers ou débiteurs, retient ou dégage leurs cautions, affranchit ou grève leurs immeubles (1) : » elle les oblige, suivant les cas, à produire des éléments d'instruction, et les condamne, s'il y a lieu, à des peines déterminées par les lois. C'est là le côté judiciaire des fonctions de la cour des comptes. C'est par là qu'elle est assimilée à la justice ordinaire, dont elle n'est qu'un démembrement, car, sous les premiers rois de France, les jugements des comptes étaient attribués aux magistrats déjà chargés des affaires civiles et criminelles; et, si ces attributions furent divisées par la suite, c'est que la spécialité et

(1) Voyez les opinions de M. Carré et de M. Dupin.

l'étendue des questions soulevées par l'examen des comptes réclamèrent une juridiction spéciale. Le caractère politique des attributions de la cour des comptes n'est pas moins évident. Il réside dans ses déclarations générales et dans son rapport au roi. Un corps indépendant, chargé de comparer les comptes des ministres avec les comptes individuels des comptables, et de déclarer solennellement s'il y a ou non conformité entre ces comptes, chargé en outre de dénoncer au roi et aux chambres les erreurs, les illégalités et les abus commis dans le maniement des fonds de l'État, est essentiellement un corps politique. L'emploi de la fortune publique est confié à sa surveillance. Il est la garantie des contribuables et l'œil des chambres. Hâtons-nous d'ajouter que ce pouvoir est remis entre des mains prudentes, et que la constitution même de la cour des comptes la rend incapable d'abuser des armes puissantes qui lui sont confiées. L'esprit de ce corps est naturellement sage. Des hommes qui pour la plupart ont vécu longtemps dans les affaires, qui connaissent la loyauté, la probité, le zèle de l'administration, qui ont vu de près les difficultés immenses de son travail et qui ont senti le poids de sa responsabilité, sauront toujours distinguer l'erreur de la faute. Ils n'accuseront jamais que des coupables.

Chose singulière, au moment même où la cour des comptes recevait, en 1858, le cede qui publie ses droits et ses devoirs, un débat s'élevait sur le fondement même de ses attributions; un principe aboli ou abandonné depuis vingt ans était remis en vigueur par l'administration, et ce principe, combattu aussitôt par la cour des comptes, est devenu l'objet de cette question dont nous avons parlé, et qu'il nous est facile d'expliquer maintenant : question grave qui tôt ou tard occupera les chambres et le public. Si la cour succombe dans la lutte, si le principe invoqué contre elle est maintenu dans sa rigueur, tout ce que nous venons de dire sur les progrès de la cour des comptes, sur les garanties qu'elle offre aux citoyens, sur le rôle que notre constitution lui donne, tout cela est un mensonge : la cour des comptes n'est plus un pouvoir judiciaire et politique, c'est un bureau de chiffres, qui ne vérifie que des chiffres, et dont l'autorité morale est annulée.

Voici la question dont il s'agit. On a vu qu'aux termes du règlement de 1822, toute ordonnance ou mandat de paiement présentés aux caisses du trésor *doivent être accompagnés de pièces constatant que leur effet est d'acquitter, en tout ou en partie, une dette de l'État régulièrement justifiée.* En vertu de ce principe, conforme aux institutions de notre temps, la cour des comptes, depuis l'ordonnance de 1822, a toujours exigé des comptables la production des pièces justificatives de leurs paiements. La plupart du temps, elle a exigé les pièces indiquées dans les formules ministérielles; mais lorsque ces formules lui ont paru insuffisantes, lorsqu'elle les a trouvées muettes, elle a prescrit l'apport des pièces nécessaires pour éclairer ses jugements, et cette prescription, pendant près de vingt ans, n'a fait naître aucune difficulté. En effet, l'ordonnance de 1822 était formelle. Toutes ses conséquences avaient été prévues par l'administration. Les chambres et le gouvernement étant d'accord pour confier à la cour des comptes un contrôle sérieux, il était naturel, il était juste de lui laisser tous les moyens de l'exercer.

Ces principes, je le répète, avaient fait pendant vingt ans la base des jugements de la cour des comptes, lorsqu'un désaccord survenu en 1858 les a fait mettre en doute par l'administration; et un second désaccord s'est présenté en 1841 : il est mentionné dans le dernier rapport au roi qui vient d'être distribué aux chambres. Je n'entrerai pas dans le détail des questions. Tout se réduit à ceci : l'administra-

tion, d'après l'avis du conseil d'État, chargé par elle de prononcer sur deux pourvois dirigés contre deux arrêts de la cour des comptes, déclare que la cour n'a pas le droit d'exiger, au soutien des recettes et des dépenses soumises à ses jugements, d'autres pièces justificatives que celles dont la production a été prescrite par l'administration elle-même : d'où il suit que la cour ne peut appliquer les lois dans le jugement des comptes si des instructions ministérielles n'ont pas réglé le mode de cette application. En d'autres termes, l'administration s'attribue le droit de régler ou de ne pas régler la nature des justifications à produire à la cour des comptes, ce qui veut dire qu'elle se réserve le droit de ne pas exécuter la loi, si bon lui semble.

Prenons un exemple pour rendre les conséquences de cette prétention plus manifestes. Une loi est votée par les chambres. Cette loi décide que les créances contre l'État seront prescrites à son profit et définitivement éteintes, lorsque, par le fait des ayants droit, elles n'auront pu être liquidées ni ordonnancées dans la période de cinq ans. La loi ajoute que cette disposition n'est pas applicable aux créances dont l'ordonnement et le paiement n'ont pu être effectués, dans les délais déterminés, par le fait même de l'administration ou par suite de pourvois formés devant le conseil d'État. Telle est la loi du 29 janvier 1851. Que doit faire la cour des comptes d'après cette loi? Évidemment, lorsque des créances contre l'État ont été soldées plus de cinq ans après l'ouverture du droit des créanciers, la cour doit rechercher pourquoi ces créances ont été payées, pourquoi elles n'ont pas encouru la déchéance; elle doit vérifier les pièces constatant que ces créances sont dans les cas d'exception prévus par la loi, et si ces pièces n'ont pas été produites, elle doit les réclamer. Tel est le droit de la cour, tel est son devoir : on ne peut comprendre autrement l'application de la loi. Cependant l'administration a un sentiment tout opposé. L'administration n'a pas fait de règlement pour l'exécution de la loi du 29 janvier 1851; elle n'a pas indiqué à ses agents les pièces qu'ils auraient à produire pour justifier la légalité des paiements en matière de créances périmées, non frappées de déchéance : l'administration en conclut qu'aucune pièce n'est exigible, et que la cour des comptes doit allouer les paiements dont il s'agit, effectués sur simples mandats et sans aucune justification des droits des créanciers de l'État.

Sans aucun doute, cette prétention sera jugée excessive; s'appuie-t-elle sur un fondement légal? Nos lecteurs vont en juger. L'administration prétend qu'elle est dans son droit. Elle invoque un article du décret de 1807 ainsi conçu : « La cour ne pourra refuser aux payeurs l'allocation des paiements par eux faits sur les ordonnances revêtues des formalités prescrites et accompagnées des acquits des parties prenantes *et des pièces que l'ordonnateur aura prescrit d'y joindre.* » Interprété dans son sens rigoureux, cet article signifie en effet que les ordonnateurs ont le droit de déterminer les pièces justificatives des paiements soumis au jugement de la cour des comptes, et s'ils ont le droit de déterminer ces pièces, ils ont apparemment le droit de n'en déterminer aucune. Tel est du moins l'argument de l'administration; et si l'on se reporte à l'esprit du décret de 1807 et aux habitudes arbitraires du régime sous lequel il a été rendu, cet argument paraît fondé.

Mais pourquoi donc invoquer ce décret de 1807? n'est il pas abrogé par l'ordonnance de 1822? L'article 18 du décret de 1807 avait dit : Les caisses du trésor s'ouvriront devant les mandats à l'appui desquels l'ordonnateur aura mis pour toute justification le mot *néant*; l'ordonnance de 1822 est venue dire positivement le contraire. Elle a ordonné que tout paiement serait valablement justifié. Elle a fermé

les caisses du trésor devant le mot *néant*. Évidemment, le décret et l'ordonnance ne peuvent se concilier sur ce point. L'article 18 et l'ordonnance ne peuvent exister simultanément. Si l'un est applicable, l'autre ne l'est pas; et de ces deux prescriptions opposées l'une à l'autre, laquelle a pu cesser d'être applicable, si ce n'est la première, qui a été totalement changée par la seconde?

Mais le décret de 1807 est une loi, dites-vous, et l'ordonnance de 1822 n'est qu'une ordonnance; or, les ordonnances n'abrogent pas les lois! Singulier argument, qui a pour effet de mettre le pouvoir dans une situation déloyale, qu'un gouvernement constitutionnel ne peut accepter! Ainsi donc, d'après ce raisonnement, l'article 18 du décret de 1807 et l'ordonnance de 1822 sont deux armes dont l'administration peut disposer à son choix, sans se gêner? Si elle veut que les dépenses soient valablement et régulièrement justifiées, elle invoque l'ordonnance de 1822; elle en recommande l'observation rigoureuse aux comptables; elle en fait la base des arrêts de la cour des comptes? Mais si l'administration trouve ce contrôle embarrassant, elle le supprime d'un seul mot; elle invoque l'article 18 du décret de 1807, et elle casse, en vertu du décret, les arrêts rendus en vertu de l'ordonnance? Cette situation est-elle possible? Qui ne comprend que c'est là une contradiction manifeste, une illégalité commise au nom de la loi même, un abus de pouvoir qu'aucun sophisme ne saurait justifier?

Les formules absolues entraînent souvent des conclusions bien fausses. On croit résoudre la question dont il s'agit par ce principe, qu'il faut une loi pour révoquer une loi, et que le décret de 1807 étant une loi, ce décret n'a pu être abrogé par l'ordonnance de 1822. Mais de quoi s'agit-il au fond? S'agit-il de l'institution même de la cour des comptes, du principe de son inamovibilité, de ses attributions judiciaires, en un mot de ces dispositions fondamentales qui réclament la sanction suprême des lois? Nullement. Il ne s'agit que de l'article 18 du décret, c'est-à-dire d'une disposition purement réglementaire agissant dans le même cercle que l'ordonnance de 1822, contraire, il est vrai, à cette ordonnance, mais se renfermant dans le même objet. Or, s'il a suffi d'une ordonnance en 1822 pour déclarer que les dépenses devaient être justifiées, apparemment une ordonnance eût suffi de même, en 1807, pour déclarer que les justifications n'étaient pas nécessaires. L'article 18 du décret de 1807, bien qu'il soit inséré dans un décret, n'a donc pas une force supérieure aux dispositions réglementaires de l'ordonnance de 1822. C'est la même nature de dispositions; par conséquent, il n'y a aucune supériorité de l'une sur l'autre; elles ont en principe une valeur égale, et par cette même raison l'une a pu être valablement modifiée ou abrogée par l'autre. Ce que l'article 18 du décret de 1807 a réglé, l'ordonnance de 1822 a pu le régler d'une autre façon; et l'ordonnance étant postérieure au décret, le règlement établi par l'ordonnance doit prévaloir. Et comment pourrait-il en être autrement? Pourquoi l'administration elle-même aurait-elle inséré dans l'ordonnance de 1822 des dispositions contraires à l'article 18 du décret de 1807, si elle n'avait pas pensé que l'article 18 était purement réglementaire, de nature à être valablement modifié ou abrogé par une ordonnance? Pourquoi rendre cette ordonnance, si elle devait être inutile; que dis-je, si elle devait être illégale? Car, si l'article 18 ne peut être abrogé que par une loi, l'administration a violé la loi, et elle a frappé d'illégalité et d'injustice les arrêts de la cour des comptes, en promulguant une ordonnance dont les dispositions, fidèlement exécutées depuis vingt ans, sont formellement contraires à l'article 18 du décret de 1807.

Admettons cependant que la prétention soulevée contre la cour des comptes soit juste en principe. Admettons que l'article 18 du décret de 1807 ait encore force de loi, que ce soit une arme dont l'administration puisse se servir légalement. C'est ici que se présente la question de savoir si ce décret peut être sérieusement invoqué dans le régime où nous sommes, devant nos principes en matière judiciaire, devant nos lois, nos mœurs politiques, devant les chambres, qui veulent un examen sérieux du budget, devant cet esprit de contrôle, épreuve obligée de tous les pouvoirs publics, devant l'intérêt même de l'administration, dont le crédit fait la force, et qui perdrait bientôt la confiance du pays, s'il était admis en principe qu'elle peut se refuser à justifier l'emploi des fonds de l'État. Sur cette question, nous n'éprouvons pas le moindre doute, et nous comptons sur l'assentiment de tous les hommes éclairés.

Qu'est-ce que la cour des comptes? Un tribunal qui juge entre l'État et les comptables. Or, pour juger, il faut connaître. Tous les tribunaux ont le droit d'instruction, c'est-à-dire la faculté de réclamer les pièces nécessaires pour éclairer leur conscience. C'est l'opinion du vénérable Henrion de Pansey, que le pouvoir judiciaire réside tout entier dans cette faculté de connaître et de juger. En effet, si le magistrat ne connaît pas, si sa religion n'est pas éclairée, comment veut-on qu'il juge? Quoi! un tribunal est établi pour dire : Tel comptable a payé régulièrement, tel autre aurait dû ne pas payer; et vous voulez que ce tribunal rende son jugement sans preuves! Vous voulez qu'il s'arrête au *pour acquit* d'une ordonnance ou d'un mandat de paiement, sans vérifier, sans constater sur pièces le droit de la partie prenante, sans être convaincu que l'État était débiteur, que le paiement a été fait au véritable créancier de l'État, et que l'État est libéré! Vous voulez donc une justice aveugle ou immorale! Cette prétention ne peut se soutenir. Si la cour des comptes est un tribunal, si les lois qui l'ont instituée, qui l'ont organisée en corps judiciaire, en cour souveraine, avec les formes et tous les privilèges d'une magistrature inamovible, sont en vigueur, il faut évidemment qu'on reconnaisse à la cour des comptes le droit d'instruction, c'est-à-dire le droit de demander aux comptables les pièces qu'elle juge nécessaires pour éclairer ses décisions.

Mais il y a plus. Outre son action directe et immédiate sur les comptables, on a vu que la cour, dans l'intérêt même du gouvernement et des chambres, exerce une action indirecte sur les ordonnateurs. Elle rend ses déclarations publiques; elle présente son rapport au roi. Quel est le but de ses déclarations? D'attester la régularité de toutes les opérations comprises dans les comptes de ses justiciables et dans les comptes des ministres. Quel est le but du rapport? De dénoncer les abus, et d'indiquer des vues de réforme. Or, quelle sera la base de ces déclarations ou de ce rapport, si la cour ne peut connaître la nature des dépenses soldées, si on lui refuse les justifications nécessaires pour apprécier la légalité et la régularité des paiements? Pourquoi ces déclarations publiques, pourquoi ce rapport au roi, si la cour, en principe, doit se borner à vérifier des additions de chiffres, et à comparer des lignes de comptes? Est-ce là l'usage que le gouvernement et les chambres ont voulu faire d'un tribunal supérieur, que la loi nomme la seconde cour du royaume? Cela n'est pas possible.

Le gouvernement et les chambres, depuis 1814, ne sont pas suspects dans les résolutions qu'ils ont prises à l'égard de la cour des comptes. Ils ont voulu lui remettre un contrôle sérieux, et lui donner les moyens de l'exercer pleinement. C'est une vérité qui ressort des faits nombreux que j'ai déjà signalés. Évidemment,

lorsque le gouvernement a promulgué l'ordonnance de 1822, lorsqu'il a prescrit aux comptables de ne payer que sur pièces constatant que l'effet du paiement était d'acquitter une dette de l'État régulièrement justifiée, il a entendu que tout paiement devait être appuyé des titres propres à démontrer sa légalité, sa régularité, et que ces titres devaient être produits à la cour. Le gouvernement, dans cette occasion, était fidèle à son principe constitutionnel. Il voulait que le contrôle de la cour des comptes fût entier. Il ne songeait pas alors à l'article 18 du décret de 1807, qu'il devait du reste oublier pendant vingt ans. De même, les chambres, en invoquant le témoignage public de la cour des comptes, en l'appelant à seconder leurs travaux, en décrétant les lois de 1819 et de 1852 qui ont fait de la cour des comptes un corps politique, voulaient fermement que ce corps eût la liberté de se mouvoir dans ses attributions nouvelles. Les attributions ne sont rien sans les moyens de les exercer. Presque tous les régimes précédents avaient donné à la cour des comptes de grandes attributions. Elle en avait dès le xiv^e siècle. Dès cette époque, nous l'avons vu, elle présentait au roi son rapport annuel. Elle enregistrait les édits de finances sous la monarchie. Elle avait le droit de remontrances. Elle recevait les serments des contrôleurs-généraux. Après 89, elle avait été un instant confondue dans le sein même de la législature. Elle était chargée plus tard de dénoncer les abus aux corps politiques. L'empire enfin avait agrandi sa sphère, et lui avait conféré des devoirs importants. Mais toutes ces attributions, à peu près semblables dans tous les temps, étaient toujours restées inutiles. Pourquoi? parce que les gouvernements faibles ou violents qui les avaient conférées n'étaient point sincères, parce qu'ils cherchaient à se couvrir des apparences de la loyauté et de la justice sans subir la loi d'un contrôle réel. On abandonnait le titre et les prérogatives; mais on refusait l'exercice du droit: c'est l'histoire de toutes les institutions libérales qui ont vécu sous les régimes absolus. Faut-il voir une arrière-pensée de ce genre dans les mesures prises à l'égard de la cour des comptes depuis 1814? Ces mesures sont-elles des concessions hypocrites? Personne ne le supposera. Il est évident que les chambres ont voulu être éclairées, et que le gouvernement a voulu livrer ses actes au grand jour. Il a voulu que sa bonne foi ne fût soupçonnée de personne. Il a voulu que son ascendant, sa dignité, sa force, s'accrussent par la confiance et par l'estime publiques. Je ne puis mieux prouver ces intentions qu'en citant textuellement un passage du rapport qui précède l'ordonnance de 1826. Voici comment le gouvernement s'exprime dans ce rapport :

« Tous les nouveaux comptes des agents de la recette et de la dépense sont maintenant présentés, vérifiés et soumis, le 1^{er} juillet de l'année suivante, à la cour des comptes, qui a prononcé les arrêts avant le 31 décembre; exemple remarquable d'une vaste comptabilité constamment à jour, où *tout est démontré par pièces* avant l'expiration de la seconde année, et qui ne laisse plus subsister aucun doute sur la régularité des opérations, sur les actes d'un seul administrateur, et sur la gestion d'un seul comptable. » Et plus loin le ministre ajoutait : « Il n'échappera pas un seul fait aux investigations de la cour des comptes, elle n'en recevra pas un seul sous une expression obscure ou infidèle; point de réticence ou de dissimulation qui ne doive être aussitôt découverte et dévoilée. A aucune époque et chez aucun peuple, l'administration ne se sera livrée elle-même à une épreuve aussi difficile, si elle n'était pas le meilleur témoignage de la loyauté de ses principes et de la régularité de son action. »

Que dire après de semblables preuves? Faut-il s'étonner que devant des engage-

ments si solennels la cour des comptes, armée par la loi, soutenue par l'administration elle-même, ait pris son rôle au sérieux, et soit entrée dès lors, pour sa part, dans toute la vérité du gouvernement représentatif? Ne faut-il pas s'étonner plutôt que l'on réveille aujourd'hui, après une longue désuétude, cet article 18, que tant d'actes législatifs ou ministériels semblaient avoir abrogé?

Toutefois, cet article a suscité une controverse dont nous devons parler. Généralement, ceux qui l'invoquent le défendent par la raison seule qu'il existe, et par un principe d'obéissance aux lois dont l'abrogation paraît douteuse, principe respectable qui semble avoir dicté les avis rendus par le conseil d'État. D'autres au contraire, c'est le petit nombre, défendent le décret de 1807, parce qu'il leur paraît rationnel et nécessaire. « Sans lui, disent-ils, l'administration est impossible; le service des dépenses souffrirait; les comptables, effrayés de la responsabilité qui pèserait sur eux, ne pourraient plus suffire à leurs devoirs; craignant sans cesse les arrêts de la cour des comptes, ils exigeraient des ordonnateurs, à l'appui des mandats de paiement, des justifications minutieuses que l'administration ne pourrait pas toujours fournir, et dont l'absence suspendrait la marche du service. L'administration agit d'ailleurs sous sa responsabilité: il faut donc qu'elle agisse librement. C'est à elle d'apprécier, selon les circonstances, si elle doit produire ou non les pièces justificatives de ses dépenses. C'est à elle aussi de déterminer la nature de ces pièces, quand elle en produit. Si la cour des comptes juge ces pièces insuffisantes, ou bien, ce qui est à peu près de même, si elle rencontre des paiements qu'aucune pièce ne justifie, elle peut réclamer dans son rapport au roi. Le roi et les chambres apprécieront.

Nous répondons que le roi et les chambres ne pourront pas apprécier, car la cour, ne sachant rien, ne pourra rien dire. Si le rapport de la cour se bornait à venir déclarer une fois par an que les pièces relatives à tels paiements, montant à tel chiffre, n'ont pas été produites, du moment que le droit de refuser ces pièces serait dans la loi, le rapport ne ferait que signaler un fait régulier, légal, qui ne pourrait donner lieu à aucun reproche réel contre l'administration. On pourra, dites-vous, dénoncer les abus; mais comment les reconnaître? Est-ce par l'importance du chiffre des paiements? Ce chiffre ne veut rien dire. On peut commettre de grandes illégalités dans de petites dépenses. Quel moyen de dénoncer ces illégalités, comment les préciser, puisqu'il n'y a point de pièces, et que tout se cache derrière un mandat revêtu d'un simple acquit, espèce de billet au porteur, qui reste muet, et qui fait présumer indifféremment l'erreur, la faute ou la bonne foi? Que dire au roi, que dire aux chambres, sur des faits inconnus, qu'on ne pourra même déclarer suspects? Il faudra nécessairement se borner, dans le rapport, à la mention d'un chiffre. Mais ce chiffre suffira, dites-vous; les chambres demanderont aux ministres des explications. Voilà donc les chambres transformées en bureau de comptabilité! Les voilà chargées de vérifier des comptes à la tribune, de requérir des moyens d'instruction, de procéder à l'examen des pièces, de débattre une foule de cas litigieux avec les ministres chargés de contredire et de réfuter; puis on statuera sur la validité des paiements, et s'il y a des paiements irréguliers, illégaux, on rendra les ordonnateurs responsables! Cependant, si les paiements datent de plusieurs années, que seront devenus les ordonnateurs? et lors même qu'on les tiendrait sous la main, qu'en fera-t-on? Le ministre supportera-t-il la faute d'un délégué obscur, qui aura disposé arbitrairement ou imprudemment des fonds de l'État? Dans toutes ces hypothèses, on le voit, les garanties des citoyens sont sup-

primées ; l'administration reste livrée à elle-même, et le rapport au roi, réduit à une déclaration de chiffres, est un contrôle sans autorité, qui n'éclaire et ne contient personne.

Faut-il croire d'ailleurs qu'on soit placé dans cette alternative rigoureuse d'admettre le décret de 1807, ou de rendre la marche de l'administration impossible ? Nullement. La difficulté a été prévue, et l'ordonnance de 1822 l'a résolue d'une façon bien simple. Que dit l'ordonnance ? Que, dans le cas où le payeur ne trouverait pas un paiement sûr, il pourra refuser de le faire, mais que, de son côté, l'ordonnateur de la dépense pourra requérir le paiement, et qu'alors il sera procédé au paiement sans autre délai. Voilà ce que dit l'ordonnance de 1822. Tout n'est-il pas sagement réglé par ce moyen si naturel ? On présente au payeur un mandat ; il demande les pièces qui prouvent la dette de l'État ; ces pièces, on les lui refuse ; le payeur refuse de payer : en même temps il déclare les motifs de son refus, remet une copie de cette déclaration au porteur du mandat, et en adresse une autre au ministre des finances. Alors que fait l'ordonnateur ? S'il veut qu'on paie, il requiert le paiement, mais sous sa propre responsabilité, et il adresse au payeur un acte de réquisition qui sera joint au mandat et qui passera plus tard sous les yeux de la cour des comptes, comme pièce justificative du paiement. Ainsi tout est prévu, tout est garanti. Le service se fait sans difficulté. L'ordonnateur et le comptable restent chacun dans son droit. Seulement la responsabilité se déplace ; elle passe du comptable à l'ordonnateur, non pas que ce dernier soit soumis au jugement de la cour des comptes, mais la cour examinera les motifs de sa réquisition. Si l'urgence est invoquée, la cour constatera l'urgence. Si le débat soulevé entre l'ordonnateur et le comptable repose sur une question de droit ou de règlement, la cour appréciera si le paiement a compromis ou non l'intérêt de l'État ; et si les résultats de cet examen la conduisent à ne pas approuver l'acte de réquisition, elle exprimera son opinion dans le rapport au roi.

Ce droit de réquisition suffit, on le voit, pour délivrer l'administration de toute entrave. Munie de cette faculté, elle peut tout faire. Quel que soit l'objet du paiement, quel que soit le chiffre de la dépense, devant une réquisition, la cour s'arrête. C'est un acte administratif, c'est un fait de responsabilité ministérielle ; la cour peut le dénoncer dans son rapport, mais non le juger. Il ne faut pas d'ailleurs comparer ce droit de réquisition à l'article 18 du décret de 1807. Ce sont des principes tout opposés. En vertu de l'article 18, l'administration peut faire payer tous ses mandats sans pièces de dépenses. Les caisses de l'État doivent s'ouvrir devant le simple acquit des parties prenantes. Le défaut de pièces n'engage ni la responsabilité du comptable, ni celle de l'ordonnateur. Si la cour demande des pièces, on les lui refuse ; si elle condamne le comptable, on casse son arrêt pour violation de la loi ; si elle dénonce l'ordonnateur, on lui répond qu'elle dénonce un fait légal et régulier. Tels sont les effets de l'article 18. Mais substituez à l'article 18 l'ordonnance de 1822 avec le droit de réquisition, vous aurez un principe et des effets tout différents. Quel sera le principe ? Ce sera que tous les paiements devront être justifiés par pièces valables. Le droit de réquisition sera une faculté ouverte pour des cas de nécessité absolue. Il suivra de là que toute réquisition non motivée sera réputée suspecte. Le droit étant exceptionnel, si l'on s'en sert sans nécessité, et comme par un caprice d'arbitraire, l'abus sera flagrant, et sa mention dans le rapport au roi attirera sur les ministres la sévérité des chambres. Il suivra de là aussi que tout comptable qui aura payé sans preuve et sans réquisition pourra être con-

dammé par la cour, et être constitué débiteur du trésor, sans que l'arrêt de la cour puisse être cassé pour violation de la loi. Cette condamnation, il est vrai, pourra être remise par une décision ministérielle. C'est une dernière voie ouverte à l'administration contre les arrêts de la cour. Mais tout le monde comprend que l'usage de ce droit engage plus que jamais la responsabilité des ministres devant les chambres.

Telles sont, du reste, les règles de comptabilité qui ont prévalu dans la pratique depuis plus de vingt ans. Ont-elles gêné le service des dépenses? ont-elles arrêté un seul paiement utile? Ces règles au contraire ont répandu partout l'exaetitude, la célérité et le bon ordre. Elles ont l'avantage de traer à chacun des devoirs précis et faciles à remplir. On prétend qu'elles imposent aux payeurs des soins minutieux et des recherches au-dessus de leur savoir; il n'en est rien. M. Thiers, alors président du conseil, disait l'an dernier à la tribune : « Le payeur est une espèce de jurisconsulte administratif, obligé d'examiner les pièces des fonctionnaires, des fournisseurs, d'examiner si les pièces sont en règle, si toutes les conditions sont remplies; car le payeur n'est libéré devant la cour des comptes que lorsqu'il a payé sur pièces valables. » Cette définition est on ne peut plus juste. Elle est conforme aux vrais principes de la comptabilité publique; elle trace les devoirs des payeurs et détermine les droits de la cour des comptes. Le payeur, en effet, est un jurisconsulte administratif; il paie sous sa responsabilité, par conséquent il doit payer sûrement, légalement, régulièrement, en présence de tous les titres nécessaires pour établir qu'il a payé entre les mains d'un créancier réel une dette de l'État valablement justifiée.

Toute cette question, comme on voit, peut se réduire à des termes bien simples. Les dépenses de l'État doivent-elles être justifiées, oui ou non, par pièces soumises à l'examen de la cour des comptes? Voilà tout le débat. Il était livré cette année à la discussion des chambres, par le rapport au roi; les chambres n'en ont pas encore parlé (1). Elles ont eu sans doute à traiter de plus grandes affaires : qu'on ne s'y trompe pas cependant. Sous des formes mesquines, sous des détails arides, on trouve ici une question qui mérite d'être discutée gravement. En réalité, il s'agit de savoir si le maniement des finances sera contrôlé d'une manière sérieuse et efficace. Sous d'autres noms et dans des circonstances bien différentes, nous voyons renaître ici la vieille question des *acquits au comptant* qui ruinèrent la France pendant près de deux siècles, et dont le président Nicolaï demandait si énergiquement la suppression en 1787. Sans aucun doute, les intentions ne sont plus les mêmes, et les actes ne peuvent se comparer. Aucune époque, aucun pays n'a vu une administration aussi régulière, aussi exacte et aussi probe que la nôtre. On doit même reconnaître que l'administration, loin d'abuser du décret de 1807, songe à peine à s'en prévaloir, puisqu'elle ne s'en est servie que deux fois pendant vingt

(1) On a parlé de la cour des comptes dans la dernière discussion du budget, mais la question du rapport au roi n'a pas été soulevée. Toutefois, on a traité une question importante, qu'il est permis de regarder comme résolue par l'évidence du vœu de la chambre et par les engagements formels des ministres. Les comptes du matériel de l'État seront livrés au jugement de la cour comme les comptes en deniers. Ce matériel est de 800 millions. C'est une richesse énorme, dont l'emploi, jusqu'ici inconnu et quelquefois suspect, sera désormais entouré de toutes les garanties de publicité et d'examen. Ce résultat est dû en partie à l'insistance louable de M. Étienne fils, qui a trouvé du reste de nombreux appuis dans la chambre, et qui a été secondé par la parole incisive de M. Dupin.

ans, bien qu'elle n'ait pas manqué d'occasions pour l'appliquer ; mais cette tolérance ne peut passer pour une garantie suffisante. On prétend que le droit existe, qu'il est dans la loi ; c'est une arme toujours prête, et qui peut tomber dans toutes les mains : voilà le danger. Nous vivons aujourd'hui dans un temps calme, où tout est régulier ; les finances sont gérées avec ordre ; l'emploi de la fortune publique défie tous les regards ; l'administration, qui puise sa sécurité dans sa loyauté même, appelle un examen scrupuleux sur tous ses actes : dans des circonstances pareilles, l'article 18 du décret de 1807 n'est pas dangereux. Mais supposez des crises politiques, des troubles civils, ou bien un de ces changements plus redoutables qui altèrent la constitution par les tendances secrètes du pouvoir, et qui dénaturent le gouvernement sans violer les lois : dans tous ces cas, l'article 18 du décret de 1807 est un péril pour la société. Il supprime le droit de contrôle au moment même où ce droit est le plus nécessaire. Il désarme la cour des comptes au moment où cette magistrature aurait à remplir une de ces missions qui font la gloire des corps judiciaires, et dont le souvenir se conserve dans l'histoire avec honneur. En effet, qu'un gouvernement violent ou perfide fasse revivre l'article 18 dans toute sa rigueur, le fondement de la comptabilité s'écroule, le principe de l'ordonnement arbitraire se répand dans tous les degrés du service financier ; les fonds des communes et des établissements publics sont dépensés comme ceux du trésor, sans contrôle : à l'appui des paiements, la cour des comptes ne reçoit plus de tous côtés que des chiffres, dont l'exactitude matérielle ne lui est pas même toujours démontrée !

En résumé, ne pas reconnaître à la cour des comptes le droit de faire produire les pièces qui justifient à ses yeux la légalité et la régularité des paiements, c'est enchaîner sa conscience. Comme le dit le rapport au roi, c'est frapper la justice elle-même, car il n'y a point de justice là où l'examen n'est ni libre ni complet. Invoquer l'article 18 du décret de 1807, c'est faire revivre un droit auquel le pouvoir a formellement renoncé ; c'est contredire les termes de l'ordonnance de 1822 et changer tout le système de la comptabilité ; c'est entraver l'exécution de l'ordonnance de 1826 et de la loi de 1852, qui demandent à la cour des déclarations solennelles et un rapport public. L'article 18 du décret de 1807 est en opposition avec tous les principes de notre gouvernement. Il est contraire aux intérêts même de l'administration, qui le défend à peine, car il répugne à sa droiture. Peu nuisible jusqu'à présent, il peut devenir un danger grave. Si donc il est encore applicable, si l'ordonnance de 1822 et toutes les règles du gouvernement représentatif ne l'ont pas abrogé, c'est un mauvais principe qu'il faut effacer de nos lois. Tel est d'ailleurs l'avis de plusieurs jurisconsultes éminents, et entre autres de M. Dupin, qui s'est montré dans tous les temps un défenseur énergique de l'institution de la cour des comptes. Nous rappelons les propres paroles de M. Dupin prononcées à la tribune le 10 avril 1828 : « Il ne manque à la libre action de la cour des comptes que l'abrogation de l'article 18 de la loi du 16 septembre 1807, qui lui prescrit de s'arrêter au *pour acquit* des porteurs de certaines ordonnances, sans lui permettre de vérifier si ces attributions de deniers publics en formes mystérieuses trouvent leur justification au budget. »

La question que nous venons d'examiner est soulevée pour la seconde fois par la cour des comptes dans son dernier rapport au roi. M. d'Audiffret lui consacre un chapitre de son excellent livre, et la décide en peu de mots avec toute l'autorité de son savoir et de ses lumières. Il est inutile d'ajouter que l'honorable pair met dans

sa discussion la réserve qui convient à sa position élevée et à sa profonde estime pour les pouvoirs publics qui sont en cause dans ce débat. On lira avec fruit, sur cette même question, une brochure de M. Eugène Goussard. Cette brochure, qui a paru l'an dernier, embrasse un sujet très-vaste. L'auteur cherche à démontrer que le droit attribué à l'autorité administrative de réformer les arrêts de la cour des comptes pour violation des formes ou de la loi est inconstitutionnel, et que la cour, dans ce cas, présente les moyens de se réformer elle-même. Quant aux recours motivés sur un excès de pouvoir, M. Goussard reconnaît la nécessité de les soumettre à l'autorité administrative. La manière d'envisager la doctrine de M. Goussard dépend beaucoup du caractère que prendra la réforme prochaine du conseil d'État. Tous les bons esprits sont d'accord sur ce point, que les limites naturelles des pouvoirs administratif et judiciaire doivent être respectées, et que l'un ne doit jamais empiéter sur l'autre. Mais cet équilibre est difficile à maintenir scrupuleusement dans la pratique. C'est la loi des gouvernements de ne trouver la vérité qu'en dehors des principes absolus; c'est aussi la loi de certaines institutions, d'un caractère à part, de n'être utiles et même possibles qu'en renonçant à satisfaire quelques-unes des exigences rigoureuses de leur principe. Toutefois, rien n'est plus sacré que les garanties d'une bonne justice, et si l'autorité judiciaire de la cour des comptes devait recevoir dans l'avenir les atteintes graves que semble redouter M. Goussard, si ce débat dont nous avons parlé devenait une lutte ouverte, où l'intérêt du pays fût méconnu, on peut prédire que l'opinion de M. Goussard aurait alors de nombreux partisans.

J. P.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1841.

La politique étrangère n'a rien offert dans la quinzaine qui vient de s'écouler qui annonce une solution immédiate des questions pendantes. Nous avons lu ce qu'on pourrait appeler la *consultation* des signataires du traité du 15 juillet sur les modifications que Méhémet-Ali exige dans l'hatti-shériff d'investiture. Cette note fait sans doute faire un pas à la question, mais ne la résout pas complètement. La Porte s'est-elle décidée enfin, malgré toutes les intrigues du sérail et la vanité musulmane, à déchirer la première investiture et à signer la concession nouvelle? Méhémet-Ali consentira-t-il à des clauses et à des restrictions qui ne laissent pas, surtout en ce qui concerne ses forces militaires, d'être blessantes pour son amour-propre?

Il est difficile de croire que le pacha ignore ce qui se passe soit en Orient, soit en Europe : d'un côté, l'Arabie et les villes saintes secouant de nouveau le joug de la Porte, la Syrie mécontente et agitée, la Thessalie et l'Épire en fermentation, la Bulgarie opprimée, écrasée plus encore que pacifiée, Candie en pleine révolte, et levant hardiment l'étendard du christianisme et de la Grèce; de l'autre côté, l'alliance du 15 juillet dissoute de fait et impatiente de l'être aussi de droit, l'Autriche et la Prusse bien décidées à ne plus se mêler activement de la querelle turco-égyptienne, tenant le traité du 15 juillet pour un fait accompli et qu'on ne saurait renouveler, l'Angleterre agitée à l'intérieur, la Russie voyant de plus en plus approcher le moment où la question orientale éclatera tout entière ailleurs qu'à Alexandrie; enfin la France isolée, mais armée, désirant la paix, voulant la paix, recommandant la paix, franchement, sincèrement, sans doute, mais qui, cependant, n'a pas oublié la guerre; la France, dont l'opinion, pleine au fond de sens et de dignité, imposerait aux sentiments pacifiques comme aux entraînements belliqueux des limites que nul n'aurait le pouvoir de franchir.

En présence de ces faits et de ces complications, serait-il impossible qu'une pensée de résistance vint à germer de nouveau dans la tête du vieux pacha? qu'il aimât encore mieux tenir de son épée que d'une concession offensante ce que désormais nul ne peut lui enlever? S'il nous imitait, si, en conservant son armée, il s'isolait, et si, au lieu de payer des tributs à la Porte, il s'appliquait à faire jouir ses peuples d'une administration plus humaine et plus raisonnable, sa domination sur l'Égypte serait-elle moins assurée et pour lui et pour ses successeurs? posséderont-ils moins

l'Égypte s'ils sont habiles, s'ils sont forts? la garderont-ils malgré l'investiture, s'ils sont incapables et désarmés? L'Orient est livré à la force; le droit y sera inconnu jusqu'au jour où les événements qui s'accompliront, Dieu seul sait quand et comment, le feront entrer définitivement dans le cercle de la civilisation européenne. Ce jour-là, pour l'Égypte aussi commencera une ère nouvelle, et, si un successeur de Méhémet peut alors régner sur ce pays, ce ne sera pas comme vassal d'un empire écroulé, mais comme l'héritier de celui qui s'était fait le représentant et le propagateur de nos idées, et avait devancé en Égypte la révolution que l'Europe prépare depuis longtemps à l'Orient.

Quoi qu'il en soit, tant que les arrangements entre la Porte et le pacha n'auront pas été définitivement conclus et acceptés sans restriction aucune, on ne peut pas dire, légalement du moins, que le traité du 15 juillet est entré sans retour dans le domaine de l'histoire. La question est donc toujours au même point, en apparence du moins, car en réalité les faits nouveaux qui se préparent en Orient rejettent désormais la question égyptienne sur le second plan. Des prévisions plus graves encore, des craintes plus sérieuses, doivent aujourd'hui préoccuper les cabinets, ceux du moins qui désirent sincèrement le repos du monde et qui n'ont point d'arrière-pensées à l'endroit de l'Orient.

Si les événements qui agitent l'empire ottoman prenaient quelque consistance, la politique de l'Angleterre et de la Russie quitterait, bon gré mal gré, les voies souterraines, et devrait se montrer au grand jour. C'est alors qu'il faudrait expliquer ce qu'on entendait par cette phrase sacramentelle qui a servi à déguiser tant de projets et à justifier tant d'erreurs, je veux dire l'intégrité de l'empire ottoman. Et alors on verrait probablement que, tandis que la France entendait parler de la conservation en Orient d'un vaste empire, tout en lui faisant subir dans ses formes, dans ses diverses parties, dans son organisation, les profondes modifications que nous imposent plus ou moins à tous le cours des événements et l'esprit du temps, l'Angleterre et plus encore la Russie entendaient par là le maintien de cet empire avec tous ses vices, ses faiblesses, et ce désordre intérieur qui en détruisait le nerf et la vie, afin que, s'écroulant un jour avec fracas, il pût facilement devenir la proie de ses redoutables voisins.

Si rien de pareil n'était entré dans les projets plus ou moins éloignés de l'Angleterre, elle aurait été la dupe de la politique russe. Ses efforts pour abaisser, pour avilir le pacha d'Égypte, n'auraient été que des fautes grossières. Il était si facile de comprendre que Méhémet-Ali pouvait être l'appui le plus solide de la Porte, et de prévoir que l'ébranlement du pacha donnerait à l'empire tout entier une secousse dont il était impossible de calculer les effets. L'Autriche et la Prusse ont pu signer par faiblesse, qu'on nous passe le mot, par camaraderie politique; l'Angleterre, loin d'éprouver aucune contrainte morale, avait au contraire d'excellentes raisons pour ne pas signer. Encore une fois, ou le cabinet Melbourne a été dupe, ou il avait conçu les arrière-pensées les plus ambitieuses.

L'empereur Nicolas, quelque pacifiques que soient ses penchants, ne peut cependant pas, malgré son autocratie, braver l'opinion de son pays, le sentiment national. Il peut patienter, tergiverser, jouer avec sa proie, caresser sa victime, lui adresser de douces paroles, attendre les événements, désirer même que le cours n'en soit pas précipité; mais là s'arrête nécessairement la longanimité russe. Au delà il y aurait impossibilité morale pour le successeur de Catherine.

Ainsi, en Orient plus qu'ailleurs, la politique est à la merci des événements. Cer-

tains faits venant à s'y accomplir, il est des rôles en quelque sorte obligés : celui de la Russie n'est pas douteux ; l'Angleterre est plus libre dans ses résolutions ; l'opinion publique y est moins absolue sur ce point, moins décidée qu'en Russie ; elle est distraite par plus d'intérêts divers et souvent opposés, éclairée et calmée par des débats contradictoires et subordonnée aux intérêts du parti qui est au pouvoir.

Cette dernière circonstance est d'un grand poids dans ce moment. Les partis sont aux prises en Angleterre ; la lutte est des plus acharnées ; sir Robert Peel et lord John Russel ont fait jouer avec rudesse même les ressorts les plus délicats du système représentatif ; dans le dernier échec que les tories viennent de faire éprouver au cabinet à l'occasion du bill sur l'administration de la justice, le chef des conservateurs, en s'armant de la prérogative des communes, a presque touché à la prérogative de la couronne.

Nous ne savons quel sera le résultat des élections générales qui vont agiter les trois royaumes. Il paraît certain que les tories auraient regagné du terrain dans l'Angleterre proprement dite, et les questions que les whigs ont soulevées ne nous paraissent pas de nature à leur concilier l'opinion des comités agricoles. Bien qu'en définitive les lois des céréales profitent aux propriétaires plus qu'aux fermiers, un brusque changement doit cependant inquiéter ces derniers. D'un côté, ils craignent de trouver des propriétaires d'autant plus difficiles qu'ils seront moins riches ; de l'autre, il est des baux à longs termes dont les propriétaires pourraient vouloir abuser, et des fermes de troisième ou de quatrième qualité que l'abolition du privilège ferait probablement abandonner.

Quoi qu'il en soit, il est difficile que cette lutte acharnée ne soit pas pour la future administration, quelle qu'elle soit, une cause d'embarras. Elle se trouvera en présence d'une opposition nombreuse, irritée, formidable, d'une opposition qui l'attaquera sans hésiter avec les motions les plus propres à soulever les intérêts, à exalter les esprits, à agiter les masses. Les Anglais ont une confiance illimitée dans la solidité de leur édifice politique : ils y croient comme la noblesse française croyait, en 1789, à la monarchie de Louis XIV ; je ne dis pas avec aussi peu de raison, mais avec la même conviction. Aussi les voit-on tenter sans crainte les épreuves les plus périlleuses, convaincus que le combat se terminera toujours par une transaction, que c'est là l'*ultima ratio* du système représentatif, du moins tel que l'ont fait leurs mœurs et leur caractère national. L'avenir nous apprendra si aujourd'hui cette confiance illimitée n'est pas une faute, même en Angleterre. En attendant, ce qui est certain, c'est que la lutte sera vive, opiniâtre : peut-on en conclure que le gouvernement anglais, affaibli, embarrassé à l'intérieur, sera forcé de négliger les questions extérieures ? qu'il évitera au dehors tout ce qui pourrait exiger des forces imposantes et un engagement sérieux ?

Ce serait là, nous le croyons du moins, une illusion. Ce qu'on appelle vulgairement un coup de tête serait plus à craindre d'un cabinet harcelé à l'intérieur que d'une administration forte et franchement acceptée du pays. Les Anglais, malgré leur froideur et leur calme apparents, ont beaucoup de hardiesse politique. Ils savent oser. Ils ont même été plus d'une fois aventureux et téméraires. On les a souvent comparés aux Carthaginois, à cause de leur esprit commercial, et afin de pouvoir lancer contre eux l'épigramme de la foi punique. A vrai dire, l'aristocratie anglaise, et c'est elle encore qui gouverne l'Angleterre, rappelle plutôt le patriciat et le sénat de Rome. Comme lui, elle est habile, persévérante, capable de grandes choses, mais aussi capable de tout en politique. Rome aurait conquis deux Asies

pour faire diversion aux exigences des plébécien ; l'Angleterre tenterait demain la conquête de la Chine, si elle espérait pouvoir ainsi apaiser ses boutiquiers et ses prolétaires. Rome n'a jamais rien ménagé que ses intérêts. L'Angleterre pratique la même doctrine avec le même cynisme politique, et, il est juste de le reconnaître, elle ne trompe personne, car elle ne daigne pas mentir. L'Anglais porte dans la politique cette même horreur du mensonge qui l'honore dans la vie privée. Il sait se taire ; il ne ment pas. Aussi, lorsqu'il est contraint de parler, parle-t-il souvent avec une franchise, pour ne pas dire une brutalité qui étonne. Il se prend à justifier les choses les plus étranges. Il les justifie comme il les fait, sans ménagement aucun. Copenhague, Quiberon, Parga, le droit de visite, le blocus sur le papier, que sais-je ? tout lui est égal, lorsque l'intérêt de son pays lui paraît l'exiger.

C'est ainsi que si un cabinet anglais, si un parti arrivé au pouvoir (en Angleterre, ce ne sont pas des hommes, des individus, qui prennent les affaires, c'est toujours un parti), parvenait à se convaincre, que, pour apaiser les agitations intérieures de son pays et trouver de nouveaux débouchés à sa prodigieuse industrie, il fallût une puissante diversion à l'extérieur, il n'hésiterait pas un instant à engager la lutte, à tort ou à raison, dans l'Occident ou dans l'Orient, peu importe. Les Anglais sont des hommes complètement différents, selon qu'ils se placent au point de vue de la vie privée ou bien au point de vue politique. La politique n'est pour eux qu'une combinaison de l'esprit ; c'est de l'algèbre. Lisez l'histoire de leurs conquêtes dans l'Inde. Machiavel n'est plus qu'un enfant.

On se tromperait également si on croyait que l'état de ses finances serait pour l'Angleterre un obstacle insurmontable à toute entreprise hardie et coûteuse. Aurions-nous donc déjà oublié les énormes sacrifices qu'elle n'a pas craint de faire dans sa lutte avec l'empereur ? Les hommes accoutumés aux grandes affaires et aux gros bénéfices ne redoutent pas les dépenses. En cela aussi ils sont très-hardis. Pour une expédition nationale, et toute conquête est *nationale* en Angleterre, il n'est pas de cabinet qui ne trouve argent et crédit, des prêteurs complaisants et des contribuables résignés. C'est le pays où l'esprit politique détermine un particulier à mettre des sommes énormes au service d'un comité électoral. Ce sont là des moyens de corruption, des mœurs politiques qui nous révoltent. Est-il moins vrai que ces faits prouvent en même temps une ardeur, une énergie, une puissance de volonté contre laquelle il est certes permis de se mettre en garde, au point de vue de la politique extérieure ?

Résumons-nous ; s'il est encore possible que la question d'Orient s'ajourne pour quelques années, que Méhémet-Ali accepte l'hatti-shériff amendé, que les Candiotés soient écrasés ou qu'ils transigent, que les troubles de l'Arabie, de la Syrie, de la Thessalie, de la Macédoine, s'apaisent ou ne s'élèvent pas du moins jusqu'à un fait de révolution, et que la Russie elle-même se résigne à une prolongation du *statu quo*, il n'est pas moins vrai que plus d'un épais nuage paraît s'amonceler dans ce moment à l'horizon du côté de l'Orient. Le traité du 15 juillet, loin de tout calmer, a porté partout le trouble et l'agitation. Les populations chrétiennes n'ont pas vu dans l'expédition de Beyrouth la victoire du souverain sur le vassal, mais le triomphe de la croix sur le croissant. Le bon sens des masses leur a fait comprendre ce que nous avons souvent dit : — En frappant Méhémet-Ali, c'est l'empire que vous affaiblissez. — Si les événements ne sont pas arrêtés dans leur cours, bientôt il ne s'agira plus en Orient de mettre le sultan d'accord avec un de ses pachas, il s'agira

de l'empire lui-même, de l'équilibre européen, de la paix du monde, et cela en présence de deux immenses ambitions, l'ambition russe, l'ambition britannique, prêtes également, selon les circonstances et selon leurs intérêts, à s'allier et à se combattre, à s'allier aujourd'hui, à s'attaquer demain, et réciproquement.

Au milieu de ces circonstances et de ces possibilités, nous ne voulons pas encore dire de ces probabilités, quelle est notre situation ? Nous ne voulons rien exagérer ; nous ne voulons d'injustice pour personne. Si l'optimisme systématique peut quelquefois paraître niais, le pessimisme systématique mériterait une épithète plus sévère encore.

La France, quoi qu'on en dise, possède tous les moyens matériels que la prévoyance politique recommande à une nation qui a souci de ses intérêts et de sa dignité. Le traité du 15 juillet n'a pas été sans utilité pour nous : en nous blessant, il nous a réveillés. Nous nous sommes aperçus tout à coup que les psalmodies des philanthropes et des humanitaires avaient par trop endormi notre esprit politique ; que, s'il nous faut des navettes, il nous faut aussi des fusils ; que les chevaux de diligence ne marcheraient pas longtemps en sûreté si nous manquions de chevaux de dragons et de cuirassiers, et que, s'il est utile de sillonner le pays de chemins de fer, il n'est pas moins nécessaire de réparer nos places fortes et de ne pas laisser dépérir notre marine militaire.

La France est armée, et, quoi qu'on fasse, elle restera armée, sauf à proportionner l'effectif de ses armements aux mouvements de la politique générale. Si le gouvernement n'a pas obtenu pour l'organisation de l'armée, et surtout pour la réserve, les ressources que lui promettait le projet de loi sur le recrutement, il doit se l'imputer. Il n'avait qu'à simplifier son projet, à en extraire les deux ou trois dispositions qui étaient fondamentales, et à réserver tout le reste pour un projet plus mûrement élaboré. La loi ainsi réduite aurait été votée dans cette session. On a insisté ; on a voulu en quelque sorte contraindre la chambre des pairs à voter la loi tout entière sans le moindre amendement. La chambre a usé de son droit ; elle a bien fait. Le gouvernement a retiré le projet : c'était aussi son droit. Nul ne peut s'en plaindre ; le gouvernement peut, sauf la responsabilité des ministres, retirer un projet qui se discute, comme il peut proposer à la couronne de ne pas sanctionner un projet adopté. Seulement il a prouvé, en le retirant, ou que le projet ne lui tenait pas fort à cœur, ou qu'il n'a pas effectivement le pouvoir de rappeler à Paris un nombre suffisant de députés ; c'est dire en d'autres termes qu'en fait la chambre des députés clot elle-même sa session.

Au reste, l'ajournement de ces mesures ne désarme point le pays. Les crédits supplémentaires ont été votés à une grande majorité. La loi sur les travaux publics extraordinaires sera également adoptée. L'essentiel est dans les fortifications et les arsenaux, dans tout ce qui ne peut s'improviser. La France ne manquera jamais d'hommes qui, au bout de quelques semaines, pourront sans fatuité déposer le nom de recrues et s'appeler des soldats.

Si les moyens matériels ne nous manquent pas, si le pays a su prendre, au prix de grands sacrifices, une attitude conforme à ses vrais intérêts et à sa dignité, est-ce la force morale qui pourrait lui faire défaut dans des circonstances que nous sommes loin d'appeler de nos vœux, mais qui ne sont cependant pas chose impossible.

Sans doute le pays veut la paix, il en désire sincèrement le maintien, il en apprécie les bienfaits, et il lui serait douloureux de se voir tout à coup détourné de ces voies d'amélioration et de progrès où il se trouve si heureusement engagé.

Ce sentiment a cependant ses bornes; l'Europe a pu le voir au 15 juillet. Quoi qu'en aient dit les raisonneurs posthumes, la France avait trouvé tout simple que son gouvernement prit immédiatement, même par ordonnance, une attitude imposante, un maintien sévère, vis-à-vis de l'étranger. La France n'est pas ambitieuse de conquêtes, cela est vrai; elle n'éprouve aucune impatience de ses frontières actuelles. La chanson sur le *vert et libre* Rhin n'est bonne tout au plus qu'à charmer l'oisiveté quelque peu niaise des tabagies teutoniques; on lui fait trop d'honneur de la prendre au sérieux.

Mais si la France ne songe pas à s'agrandir, elle est encore moins disposée à s'abaisser. Encore une fois l'Europe le sait, et nous sommes convaincus qu'elle ne voudrait à aucun prix jouer une seconde fois le jeu des Palmerston et des Ponsonby.

Loin de là. Si les complications de l'Orient devenaient de plus en plus sérieuses, c'est vers la France que se tourneraient, avec une juste sollicitude, les regards de tous les cabinets. Le rôle de la France serait des plus importants. Il n'y aurait alors que trois hypothèses possibles : le concert européen; la Russie et l'Angleterre se séparant, par un pacte particulier, des autres puissances; enfin, la Russie et l'Angleterre suivant des routes opposées. Dans cette troisième hypothèse, ce serait sans doute la Russie qui, sous l'inspiration exclusive du principe russe, se détacherait seule de l'alliance européenne. Dans chacune de ces suppositions, l'Europe ne pourrait se passer de la coopération de la France. Elle lui serait également nécessaire et pour régler la question orientale par un accord durable et sérieux, et pour s'opposer avec succès aux efforts de ceux qui essaieraient de troubler à leur profit l'équilibre européen.

La situation de la France, loin d'être mauvaise, serait au contraire de nature à rehausser son influence en Europe, à lui conserver du moins le haut rang qui lui appartient. Si ce résultat n'était pas obtenu, il faudrait reconnaître que le cabinet aurait manqué aux circonstances.

Loin de nous la pensée de rabaisser ces considérations jusqu'au dénigrement et à la satire. Nous nous plaignons à reconnaître tout ce que le cabinet du 29 octobre renferme de capacité, d'expérience, de hautes lumières. Ce que nous redoutons pour lui, et en conséquence pour le pays et pour notre situation en Europe, c'est l'état des partis chez nous, et par là la situation de ces ministères qui se succèdent avec une rapidité qui serait ridicule, si elle n'était pas effrayante. Ce que nous redoutons, c'est la faiblesse qui paraît incurable de ces administrations qu'un rien inquiète, qu'un rien ébranle, qu'un rien peut renverser. Comment se préoccuper fortement, avec suite, avec persévérance, des affaires extérieures, de ces affaires si graves, si délicates, si compliquées, lorsqu'on est tous les jours, à chaque instant, aux prises, non avec des partis forts et compactes, mais avec mille individualités puissantes, lorsqu'il faut parler mille langages, étudier mille nuances, ménager mille caprices, et dépenser en ces misères le temps, la parole, la pensée, le travail et la vie?

Nous ne nous méfions pas des hommes, mais des circonstances où ils se trouvent placés. Ce que nous voudrions, quel que soit d'ailleurs le cabinet, c'est une administration qui parvint enfin à reconstituer dans les chambres une de ces majorités sans lesquelles la politique extérieure ne peut être conduite avec l'esprit de suite et de prévoyance qui doit appartenir au cabinet d'une grande puissance.

DE

L'ARIANISME.

ATHANASE-LE-GRAND

ET L'ÉGLISE DE SON TEMPS EN LUTTE AVEC L'ARIANISME ¹.

L'étude des hérésies est un des spectacles les plus instructifs que puisse présenter à l'esprit l'histoire morale de l'humanité. On y voit les efforts de la pensée humaine, ses résistances, ses révoltes; on la suit dans ses détours les plus ingénieux, dans ses écarts les plus singuliers. Si l'on n'a pas exploré les opinions des hérésiarques dont les doctrines et le nom sont venus jusqu'à nous, on ne connaît pas toutes les ressources de la sophistique et de l'imagination humaine.

Une religion ne saurait prévaloir qu'en établissant son triomphe sur la ruine de quelques grandes opinions qui régnaient sur les hommes avant sa venue. Elle les opprime, elle les absorbe, et pendant un moment ces opinions sont non-seulement vaincues, mais semblent anéanties. Illusion: elles survivent d'une façon latente, mais indestructible. Rien de ce qui a des racines profondes dans la nature humaine ne périt, ne disparaît sans retour, et la moitié de l'histoire religieuse et philosophique est remplie par les résurrections de ce qu'on avait pu croire un instant enseveli dans un irrévocable néant.

(1) Traduit de l'allemand par Jean Cohen, 5 vol. in-8°; Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.

Sans Moïse et sans Platon, le christianisme n'existerait pas. Il est sorti de la loi promulguée par le sauveur des Hébreux, et il s'est incorporé la doctrine orientale façonnée par l'artiste athénien. Tout ce développement historique est du plus haut intérêt. Mûrie par l'action du temps, la loi de Moïse porte ses fruits, dont les germes avaient longtemps grandi avec une puissance réelle, mais secrète. Contraste merveilleux ! La nation juive enfante une doctrine et refuse de l'avouer ; elle ne reconnaît pas ce qu'elle a conçu dans son propre sein. La transformation de la pensée primitive a un tel caractère de nouveauté, qu'aux yeux de ceux devant qui elle se manifeste, elle semble une destruction de la doctrine dont elle annonce toutefois n'être que le complément. Aussi des luttes terribles s'engagèrent entre la loi de Moïse et la parole de Jésus. La victoire se décida pour l'esprit nouveau prêché par saint Paul, et l'Église s'éleva sur la défaite de la synagogue désertée et proscrite. Mais au sein même de la communion chrétienne il resta des traces de la doctrine vaincue. Entre le mosaïsme et le christianisme la filiation était si directe, et dans le combat l'étreinte avait été si rude, que l'esprit novateur de l'Évangile fut, au milieu même de ses triomphes, poursuivi par d'opiniâtres réminiscences de la religion juive. Vers le milieu du troisième siècle vivait à Ptolémaïs, ville de la Thébaïde, qui du temps de Strabon était la plus considérable après Memphis, Sabellius, dont malheureusement le système ne nous est qu'imparfaitement connu. Sabellius, s'il faut en croire Épiphane, avait emprunté sa doctrine à un évangile apocryphe répandu en Égypte, et dont le rédacteur s'était surtout inspiré de la théosophie juive d'Alexandrie (1). D'après cet évangile, l'enseignement du Christ eût été double, comme celui des philosophes grecs. A la foule le Christ aurait annoncé un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; mais aux adeptes d'élite il aurait appris que le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étaient que trois faces, trois applications différentes d'une souveraine unité. C'était une transformation du monothéisme de l'ancienne loi, et les pères de l'Église ne s'y trompaient pas, car ils reprochaient aux sabelliens de judaïser. Le sabellianisme enseignait, autant qu'il est permis de le reconnaître à travers l'obscurité des temps, l'identité du monde et de Dieu. Il disait que le Fils n'avait été qu'une forme de l'unité divine tombée passagèrement dans l'humanité, et que le Saint-Esprit était la présence permanente de la Divinité dans l'Église. D'après Sabellius, le Fils et le Saint-Esprit n'agissaient donc pas, soit avant l'époque de la création, soit avant la rédemption ; ils n'étaient que des révélations ultérieures de Dieu, révélations qui se manifestèrent quand le Père se décida à créer le monde, puis à y intervenir directement. Et quelle est la conséquence de la doctrine sabellienne sur la Trinité ? C'est que l'homme n'est pas tombé. Le christianisme n'est plus une rédemption, mais seulement une évolution nouvelle de la Divinité, évolution qui n'est peut-être pas la dernière.

Ainsi reparaisait la doctrine de l'unité absolue. Avant Sabellius, Praxeas et Noëtus l'avaient enseignée. Le sabellianisme devait être bientôt suivi d'une autre hérésie qui dans l'histoire des débats théologiques se développe sur une ligne parallèle. Sabellius confondait le monde et Dieu ; vint Arius qui isolait Dieu du monde, en plaçant entre Dieu et le monde un être intermédiaire. Cette fois c'était Platon qui faisait invasion dans le dogme chrétien ; c'était sa doctrine riche de tous les développements et de toutes les transformations qu'elle devait aux enseignements et

(1) Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion*, erster Band, dritte Abtheilung, S. 678, etc.

aux systèmes de l'école d'Alexandrie, qui entreprenait, au sein même de l'Église, de modifier profondément les bases du christianisme.

Un théologien allemand, enlevé trop tôt à la science, Jean-Adam Mœhler, a fait sur l'arianisme de profondes études qu'il a livrées au public sous la forme d'une biographie d'Athanase. Dès qu'il commença à s'instruire de l'histoire ecclésiastique. Mœhler, qu'une foi sincère attachait au catholicisme, fut frappé de la grande figure de l'illustre adversaire d'Arius. La vie agitée d'Athanase, son courage, sa doctrine, les trésors de sagesse et d'éloquence renfermés dans ses écrits, produisirent sur le théologien allemand une impression assez profonde pour l'engager à consacrer à ce père de l'Église un ouvrage considérable où il traiterait à fond la question même qui fut l'objet des travaux, la cause des malheurs, la source de la gloire du grand évêque. Mœhler, qui depuis enrichit la théologie catholique d'une *symbolique* à laquelle les écrivains protestants ont répondu par de savantes controverses, commença sa carrière d'écrivain par une histoire d'*Athanase-le-Grand et de l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme*. Ce livre répond tout à fait à ce que les théologiens et les jurisconsultes appellent une histoire interne. Mœhler ne s'est point occupé de rechercher l'ordre chronologique et l'authenticité des écrits d'Athanase. Montfaucon et Tillemont avaient pris ce soin. C'est à la doctrine même de l'évêque d'Alexandrie, à ce qu'elle a de plus intime, de plus profond, de plus spécialement catholique qu'il s'est attaché. Aussi, après la lecture de son livre, on connaît Athanase jusque dans les derniers replis de sa théologie à la fois si orthodoxe et si spirituelle, on a pénétré dans tous les détails de cette polémique industrieuse qui appelle à la défense de la foi toutes les subtilités de l'esprit. On éprouve un singulier plaisir à voir la théologie, cette forme dogmatique de la métaphysique, épuiser toutes les ressources de la logique la plus raffinée pour démontrer ce qui échappe à la démonstration, c'est-à-dire le merveilleux et l'incompréhensible.

Quelle était, avant l'apparition d'Arius, la véritable croyance de l'Église sur le dogme de la Trinité? Mœhler attache la plus grande importance à prouver que la croyance de l'Église a toujours été semblable à elle-même, que les développements, les éclaircissements qu'elle a reçus, n'en détruisent pas l'identité constante à travers les premiers siècles. Il passe en revue tous les pères. Dans les temps les plus rapprochés des apôtres, Clément de Rome, Hermas et Barnabé parlent de Jésus comme du *Seigneur*. Toujours ils le confondent avec Dieu. Quant au Saint-Esprit, il inspire la foi à l'homme et ne laisse subsister dans son cœur ni doute ni hésitation. Rien ne provoquait les successeurs immédiats des apôtres à insister particulièrement sur la distinction du Fils et du Saint-Esprit; la discussion et la polémique n'avaient pas encore porté sur ce point. Avec saint Ignace et saint Irénée, des symptômes de controverse se déclarèrent. Saint Ignace fut contemporain tant des *ébionites* que des *docètes*. Aux yeux des premiers, Jésus était bien un envoyé de Dieu, mais il était né comme les autres hommes. Pour les docètes gnostiques, ils niaient que Jésus-Christ eût pris un corps véritable; il avait dû lui suffire de revêtir des apparences humaines; il ne s'était point uni à une enveloppe charnelle, comme notre âme est unie au corps humain. Cette union eût été indigne de la Divinité, et elle était inutile au but que s'était proposé Dieu d'instruire les hommes. Ignace combattait les ébionites et les docètes. Aux uns il opposait la divinité du Christ, aux autres son humanité, et il élaborait une doctrine complète sous le feu de cette double polémique. Saint Irénée continua la même lutte. Il démontra que le Rédempteur devait être à la fois Dieu et homme : Dieu afin d'unir les hommes au divin

et à l'incorruptible, homme afin de pouvoir réellement servir de modèle à l'humanité dans ses souffrances et ses combats. Au second siècle de l'ère chrétienne, Justin s'éleva non pas contre des hérétiques, mais contre les païens et les juifs. Philosophe, il s'était fait chrétien, et il se proposa de se porter médiateur entre le platonisme et l'Évangile. Selon Justin, Jésus est le *Logos* de Dieu sous une forme particulière, le *Logos* personnifié. Toute sagesse humaine est une émanation, une communication du *Logos*; la philosophie païenne l'est aussi d'une manière imparfaite et tronquée : dans la plénitude des temps, le *Logos* divin a paru lui-même. Mœhler, malgré son désir de trouver Justin parfait catholique, est obligé de convenir que ce martyr a dans sa doctrine plusieurs parties faibles. Ses définitions sont incomplètes; les arguments et les termes dont il se sert s'éloignent parfois des formules et des expressions employées par l'Église. Tatien et Athénagore prodigent aussi dans leurs écrits les formes platoniciennes qui permettent parfois d'élever des doutes et des controverses sur le fond même de leurs pensées.

Mœhler, qui évidemment dans cette partie de son livre continue Bossuet travaillant à réfuter Jurieu, ne craint pas d'affirmer que pendant les deux premiers siècles la doctrine constante et générale de l'Église reposait sur ces trois points : 1° le Christ, vrai fils de Dieu, est vraiment Dieu et un avec le père; 2° il est une personne différente du père, le créateur du monde, et par conséquent celui qui a de tout temps révélé le père, et qui, dans la plénitude des temps, s'est fait homme; 3° le Saint-Esprit est considéré et adoré comme une personne divine. Voilà la croyance : quant aux preuves spéculatives et bibliques sur lesquelles on l'appuyait, Mœhler est obligé de convenir qu'elles ne sont pas toujours bonnes. Les expressions des premiers pères manquent souvent aussi d'exactitude et de clarté; mais il ne faut ni juger trop sévèrement ces expressions et ces preuves, ni vouloir en tirer des inductions contraires à l'orthodoxie. En un mot, la croyance était orthodoxe, mais l'explication de la croyance était souvent défectueuse.

Est-il bien possible (comme le veut l'écrivain catholique) de tracer une ligne de démarcation aussi tranchée entre la croyance et les explications dont elle était l'objet? Nous accordons qu'au fond des catacombes ou au pied des autels informes élevés à la religion nouvelle, la foi était simple et naïve; mais quand il s'agissait de justifier cette foi contre les attaques des soutiens de la sagesse païenne, de la confirmer dans l'esprit des hommes savants qui avaient quitté le portique, l'académie ou le lycée, pour suivre les drapeaux du Christ, alors nécessairement le christianisme recourait aux formules abstraites de l'idéalisme, et, comme Justin le martyr, il portait encore au pied de la croix le manteau de philosophe. Pour peu qu'on ait étudié les rapports de la sagesse antique avec l'Église naissante, on n'ignore pas que Clément d'Alexandrie enseignait que la philosophie prédispose à la foi, et qu'elle devait servir aux Grecs pour les préparer à l'Évangile, comme la loi avait servi aux Hébreux. Mais c'est surtout dans les écrits de son disciple Origène que les idées et les formules philosophiques triomphent au point de déborder la religion elle-même. Pourquoi Mœhler s'épuise-t-il en efforts ingénieux pour défendre l'orthodoxie d'Origène, dont l'Église catholique a souvent condamné les écarts? Au commencement du dernier siècle, un écrivain qui en pareille matière ne saurait être suspect, un jésuite, le père Doucin, dans une *Histoire des Mouvements arrivés dans l'Église au sujet d'Origène et de sa doctrine*, a confessé qu'Origène est tombé dans un nombre prodigieux d'hérésies; il ajoutait que, s'il y est tombé, c'est qu'il voulait sauver de l'insulte des païens les vérités du christianisme, et les

rendre même croyables aux philosophes, tant Origène était convaincu que, s'il parvenait à gagner ceux-ci, il convertirait l'univers. Le père jésuite avait raison : c'est, en effet, pour répondre aux païens qui, par l'organe de Celse, reprochaient aux chrétiens la déification du Christ, qu'Origène s'attachait à distinguer Jésus de Dieu le père, et à le représenter comme tenant un milieu entre ce qui est créé et ce qui ne l'est pas. Selon Origène, Jésus-Christ ne vient que le second dans la hiérarchie divine, il nous transmet les effets de la bonté du père, et lui porte comme un prêtre nos prières et nos vœux. Quant au Saint-Esprit, c'était, aux yeux d'Origène, la première et la plus excellente création du fils. Le disciple de Clément d'Alexandrie concevait donc trois degrés dans la Divinité.

Les célèbres passages d'Origène sur lesquels s'est exercée la controverse depuis saint Jérôme jusqu'à Strauss, seraient moins explicites, que le sens en serait clairement indiqué par tout ce qui s'est passé au sein de l'Église pendant le quatrième siècle. Comment l'explosion de l'arianisme eût-elle été si vive, si générale, et un instant si triomphante, si cette doctrine n'eût pas depuis longtemps germé dans beaucoup d'esprits, même à leur insu ? Suivons l'enchaînement des choses. A côté de la croyance pure et naïve à la divinité du Christ, à son égalité avec le père, les habitudes philosophiques de beaucoup d'hommes du monde et de lettrés qui avaient embrassé la religion nouvelle, avaient enveloppé la parole de l'Évangile de commentaires compliqués et dangereux. Disciple d'un maître profond, Origène entreprit de donner à la doctrine chrétienne les formes, les proportions et la rigueur logique d'un système complet. Il fut dogmatique avec audace, avec imagination. Il eut l'ambition scientifique de faire entrer les plus incompréhensibles mystères dans les déductions de son idéalisme, et il se trouva qu'à force de façonner le dogme suivant la convenance des lois de sa métaphysique, il en vint à le bouleverser et à le dénaturer. Origène est l'expression dernière et puissante du travail de la philosophie dans le cœur même de l'Église. Quand il n'est plus, le mouvement qu'il a fomenté, en partie sans le vouloir, se détermine. Arius n'est ni un métaphysicien original, ni un théologien de premier ordre : c'est un propagateur brillant et courageux d'idées dont la conception ne lui appartient pas. Une grande connaissance de tout ce qui avait été dit avant lui, une dialectique déliée, un style à la fois plein de souplesse et d'éclat, le double talent d'écrire en prose et en vers, tels étaient les avantages avec lesquels se produisit le prêtre lybien, cet Africain qui tenait beaucoup du Grec. Quant à l'esprit de conduite, un grand art pour s'insinuer dans l'esprit des hommes, une persévérance qui savait attendre, souffrir et recommencer à propos, une constance sans raideur et sans vanité qui lui permettaient de faire sur la forme des concessions nécessaires, tout en gardant à l'esprit de sa doctrine une fidélité inflexible : voilà les qualités qui soutinrent Arius dans sa longue et orageuse carrière. C'étaient son génie et sa politique de rester au sein de l'Église tout en la révolutionnant : plutôt que de se séparer, il se rétracta sur plusieurs points ; il s'humilia : c'est comme prêtre, c'est comme membre reconnu de la hiérarchie qu'il veut changer la foi de l'Église et les bases du christianisme.

Voici le début d'un poème d'Arius, qu'il avait intitulé *Thalie* : « Conformément à la croyance des élus de Dieu, de ceux qui ont l'expérience de Dieu, des fils saints, des orthodoxes, de ceux qui ont eu part au Saint-Esprit, j'ai appris ce qui suit de ceux qui possèdent la sagesse, qui ont l'esprit cultivé, de personnes versées dans la science de Dieu, de ceux qui sont savants en toute chose. J'ai marché sur leurs traces ; je suis allé en harmonie avec eux, moi le célèbre qui ai souffert pour la

gloire de Dieu, car, instruit par Dieu, j'ai reçu la sagesse et la connaissance. » On voit dans cet exorde le double orgueil du chef de secte et du littérateur qui aspire ouvertement à subjuguier les esprits. Arius avait encore composé des chants populaires, et il avait réussi à les mettre dans la bouche des matelots, des artisans, des voyageurs. Lui-même, à la manière de Socrate, entrait dans les maisons d'Alexandrie, et répandait ses opinions dans des entretiens familiers. Sur les places publiques, on voyait les partisans d'Arius interroger les femmes et les jeunes gens. Ils disaient aux femmes : « Aviez-vous un fils avant d'en avoir mis un au monde ? Vous n'en aviez pas ; Dieu n'en avait pas non plus avant d'avoir engendré. » Aux jeunes gens ils adressaient ces questions : « Celui qui a l'être a-t-il fait celui qui n'est pas ou celui qui est ? L'a-t-il fait comme un qui était déjà, ou comme un qui n'était pas ? Y a-t-il un incréé, ou deux ? » On sent tout ce que cette ironie, empruntée aux formes de la sagesse socratique et du dialogue athénien, avait de mordant, de cruel et de funeste à la simplicité de la foi chrétienne. Les mystères se trouvaient attaqués par le bon sens se traduisant en railleries. Tout éclatait à la fois, les révoltes incurables de l'esprit humain contre ce qui est incompréhensible, et les dernières conséquences du platonisme longtemps opprimé par l'orthodoxie. Mœhler dit que, tout en admettant que la doctrine arienne s'accorde avec celle de Platon sur la trinité, il ne suffit pas, pour expliquer l'apparition de l'arianisme, de dire qu'il a été créé par les idées de Platon. Nous en tombons d'accord : les dispositions inhérentes à la nature humaine durent compter pour beaucoup dans le succès d'Arius. Que d'esprits furent charmés d'échapper à l'obligation de croire à des mystères qui leur répugnaient, tout en restant dans le sein de la religion nouvelle ! Tous les instincts et toutes les sympathies rationalistes accueillirent avidement une hérésie qui les satisfaisait. Toutefois, en considérant les causes de la propagation rapide des principes de l'auteur de la *Thalie*, il faut maintenir la juste influence du platonisme, qui était à la fois l'origine et la ferme appui des opinions d'Arius. C'était une force immense pour les ardents disciples de l'hérésiarque, c'était pour les prosélytes qu'il faisait un encouragement notable de savoir que des doctrines si séduisantes avaient pour garant le plus profond interprète de la philosophie, et que les matelots du port d'Alexandrie pensaient comme Platon.

Athanase n'occupait pas encore le siège épiscopal d'Alexandrie quand les doctrines d'Arius commencèrent à se répandre. Ce fut l'évêque Alexandre qui, dès l'année 520, dut s'élever contre les opinions et contre les succès du prêtre libyen. Il écrivit plusieurs lettres à Arius ; il convoqua un concile composé des évêques suffragants d'Alexandrie ; mais devant cette assemblée Arius resta ferme et profita de l'occasion pour tracer de ses sentiments un exposé lucide. Alexandre et ses suffragants l'exclurent de la communion de l'Église. Arius, loin d'accepter cette sentence, s'adressa à Eusèbe de Nicomédie pour la faire révoquer. Eusèbe répondit favorablement à cet appel, et entama à ce sujet une correspondance avec Alexandre. De son côté, Arius se donnait beaucoup de mouvement pour sa défense ; il écrivit à plusieurs évêques qui avaient été autrefois ses amis et ses disciples ; il passa en Palestine pour s'assurer de nouveaux partisans ; il se rendit à Nicomédie auprès d'Eusèbe, qui gagna aux nouvelles opinions Constance, sœur de l'empereur. Les femmes en général se déclarèrent pour les innovations de l'arianisme. Épiphané raconte que dès l'origine plusieurs centaines de vierges consacrées au seigneur embrassèrent cette hérésie. Ces défections allumèrent la colère de l'évêque Alexandre, qui, dans sa lettre, parle avec mépris des femmes ariennes. Cependant Eusèbe de Nicomédie,

qui avait tout à fait adopté les doctrines de son protégé, s'adressa à Paulin, évêque de Tyr, pour l'engager à écrire en leur faveur, en s'appuyant sur l'Écriture sainte; en outre, de concert avec l'évêque de Césarée et plusieurs prêtres, il déclara l'innocence d'Arius. Enfin, pour employer les expressions de Théodoret, on ne voyait plus en Égypte et en Palestine combattre comme autrefois les chrétiens et les gentils; mais les chrétiens membres d'un même corps se combattaient entre eux.

Ce fut pour Constantin un rude embarras d'avoir à s'entremettre et à se prononcer entre des discussions aussi ardentes et aussi délicates. Il comblait de faveurs la religion chrétienne; tous ses édits tendaient à l'exalter aux dépens de l'ancien culte. Il avait ordonné que l'on rappelât tous ceux qui avaient été bannis pour avoir embrassé la foi nouvelle, et que l'on rendit les biens des martyrs à leurs familles. Il venait de s'adresser directement aux provinces de l'empire pour exhorter tous ses sujets à renoncer au polythéisme. Dans la lettre qu'Eusèbe de Césarée dit avoir traduite du latin en grec sur l'original écrit de la propre main de l'empereur, Constantin déplorait les persécutions exercées contre les chrétiens, persécutions dont il avait été contraint d'être, pendant sa jeunesse, le spectateur impuissant; il se présentait comme le réparateur de tant de maux, il suppliait Dieu de regarder d'un œil favorable les peuples d'Orient; il exhortait ces peuples à profiter de la paix pour embrasser la vraie religion; toutefois, il laissait une entière liberté de conscience, et il consentait à ce que les temples consacrés au mensonge restassent debout. C'est au milieu de ces pensées et de ces soins que lui parvint la nouvelle des troubles religieux qui désolaient l'Égypte.

Aussi son mécontentement fut vif. Il ordonna aux deux partis de se taire et de ne plus troubler les esprits par leurs opinions. Dans une lettre adressée tout à la fois à Arius et à Alexandre, il donna tort à tous deux, à l'un pour avoir soulevé une question insoluble, à l'autre pour avoir voulu y répondre. Toutes ces controverses, ajoutait-il, étaient vaines et frivoles; elles ne méritaient pas tant de bruit. D'ailleurs ces discussions empêchaient l'empereur d'exécuter son projet de visiter la Syrie et l'Égypte, car il ne voulait pas être le témoin d'aussi déplorables discordes.

C'était la colère d'un homme politique. Comment! le christianisme se divisait et se discréditait au moment où le maître du monde lui tendait la main pour le faire monter au trône! Les païens étaient encore puissants; ils murmuraient, ils frémissaient, et les chrétiens leur rendaient l'espérance par le spectacle de leurs contradictions et de leurs luttes! Constantin avait raison, comme homme d'État, de condamner l'inopportunité d'un pareil schisme; mais, au point de vue du chrétien, il avait tort de déclarer frivole la question qu'agitaient l'un contre l'autre Arius et Alexandre. On voit que le néophyte impérial était encore bien neuf dans les matières théologiques, et l'on reconnaît là le chrétien temporisateur qui attendit l'heure de la mort pour recevoir la grâce efficace du baptême.

Mais les guerres de doctrines et d'idées ne s'apaisent pas au commandement de l'autorité politique, et, comme le raconte l'historien Socrate, ni Arius ni Alexandre ne se laissèrent persuader par la lettre de l'empereur. D'ailleurs, cette question que Constantin réputait futile n'était pas autre chose que le fondement même de la foi chrétienne. Il s'agissait de savoir, comme le dit un historien moderne de l'Église, si Jésus-Christ était dieu ou créature, et si tant de martyrs avaient été idolâtres en adorant une créature, ou s'ils avaient adoré deux dieux, supposé que Jésus étant dieu, ne fût pas le même dieu que le père. Nous ajouterons, pour poser la question en d'autres termes et sous un autre aspect, qu'il s'agissait de savoir si la philosophie

reprendrait par une voie détournée tout le terrain qu'elle avait perdu, et si l'Évangile se trouverait n'être plus qu'une traduction populaire de l'idéalisme platonicien.

Voilà quel était l'intérêt décisif, quand Constantin, sur l'avis de plusieurs évêques, rassembla un concile pour résoudre une question qu'il ne pouvait trancher lui-même. On peut dire qu'avant la première séance tenue à Nicée, la solution était décrétée d'avance dans l'esprit de la majorité des pères. Il y eut environ trois cent dix-huit évêques à Nicée. Sur ce nombre, vingt-deux seulement défendirent les opinions d'Arius, et encore quelques-uns, à la fin du concile, se détachèrent de la minorité. Ce fut donc à une majorité de trois cents voix qu'il fut voté que le Fils était de la même nature que le Père, et qu'il lui était *consubstantiel*. C'était déclarer que le Fils n'avait pas été créé, et que de toute éternité il avait coexisté avec le Père; c'était enfin préférer à une explication rationnelle un mystère incompréhensible, et c'est cela même qui, malgré des révoltes partielles, était conforme aux sentiments et aux désirs du monde tel qu'il se comportait au iv^e siècle. Il est vrai qu'en rédigeant le symbole de Nicée, les prêtres chrétiens prononçaient dans leur propre cause, puisqu'ils travaillaient à rendre plus *merveilleuse* la nature du Christ, dont ils étaient les ministres; mais il faut convenir que dans cette œuvre ils n'avaient pas à lutter contre le courant de leur siècle. La majorité des hommes avait alors plus besoin de foi que d'examen : ce n'était pas un tort à ses yeux que de présenter à son adoration quelque chose qu'elle ne comprenait pas. Où donc eût été la nouveauté et la puissance de la religion chrétienne, si l'on eût pu s'en rendre compte comme du système de Platon? Le rationalisme que représentait Arius pouvait bien inquiéter l'Église et la diviser, mais il n'était pas alors assez puissant pour lui imposer ses commentaires et ses formules.

Il y avait au sein du concile un homme qui comprenait avec profondeur et vivacité l'incalculable portée de ce débat; c'était Athanase. Il avait suivi à Nicée l'évêque Alexandre, il avait discuté avec Arius dans des conférences préparatoires qui avaient précédé l'ouverture officielle de l'assemblée, il avait pénétré tout ce qu'il y avait chez son adversaire de subtilité d'esprit, de souplesse dans la conduite, de persévérance dans la volonté, et il ne partageait pas la confiance de l'empereur, qui s'imaginait que la décision du concile devait tout terminer, tant Constantin connaissait mal les théologiens et les philosophes! Dans la prévision que les ariens saisiraient la première occasion pour se relever et pour faire reparaitre tout ce qu'ils gardaient caché au fond du cœur, Athanase écrivit ce qu'il avait dit au sein du concile, et son argumentation orale devint sous sa plume une polémique complète. Ce qui domine dans les développements d'Athanase, c'est la nécessité de l'entière divinité du Christ, si l'on veut que la religion nouvelle soit efficace et puisse tenir toutes ses promesses. Nous avons besoin d'un rédempteur, dit Athanase, d'un rédempteur qui soit dieu, qui, par sa nature, soit notre seigneur; car si le rédempteur n'était pas vrai dieu, les hommes n'auraient fait que retomber dans une nouvelle idolâtrie. Ce raisonnement conduisit le prêtre orthodoxe à retourner contre les ariens le reproche de polythéisme que ceux-ci dirigeaient contre les chrétiens. Si les partisans d'Arius, ajoutait Athanase, regardent le Fils et le Saint-Esprit comme des créatures nées hors de Dieu, et si cependant ils les adorent, ils introduisent de nouveau plusieurs dieux.

Autre point de vue. Il n'y a que la croyance à la vraie divinité du Christ qui puisse donner aux hommes la certitude que la grâce qui réside en Jésus est immuable et éternelle. Satan faisait une guerre perpétuelle aux hommes, et si un être

fini, une créature, avait été le médiateur, l'homme serait resté toujours soumis à la mort. En un mot, si Jésus-Christ n'est pas le vrai Dieu, tout est incertain, tout chancelle, et c'est seulement en croyant à sa divinité que l'homme peut être sûr de son salut, du rachat de ses péchés, et d'une félicité éternelle.

Cet argument à la fois logique et pratique est reproduit sous mille formes. Il y avait dans Athanase un mélange de subtilité dialectique et de passion chrétienne. Quoi de plus ingénieux que de reprocher aux doctrines rationnelles d'Arius une tendance à l'idolâtrie, et, d'un autre côté, quoi de plus conforme à l'essence même du dogme chrétien que de faire tout dépendre de la divinité du Christ? Cette polémique désigna Athanase comme le défenseur le plus puissant que pouvait trouver l'orthodoxie; elle lui servit de degré pour monter au siège épiscopal que rendit vacant en 326 la mort d'Alexandre, et le choix du peuple l'appela au périlleux honneur de diriger l'Église dans une ville où les sectes et les partis entretenaient une agitation continuelle.

Arius avait été envoyé en exil après le concile de Nicée; mais, quoique banni, il avait gardé ses partisans. Un prêtre qui était fort en crédit auprès de Constance, sœur de l'empereur, représenta à cette princesse l'injustice des traitements dont Arius avait été l'objet. De quoi s'agissait-il? D'une discussion personnelle avec Alexandre, qui avait été jaloux de l'influence d'Arius sur le peuple. Constance goûtait assez ces discours; toutefois elle hésita longtemps avant d'intercéder auprès de l'empereur. Enfin elle s'enhardit, et Constantin, après avoir entendu le prêtre qui était si bien maître de l'esprit de sa sœur, résolut de rappeler Arius. Il lui écrivit pour lui ordonner de venir se réjouir dans la présence de son souverain, et lui offrit pour se rendre auprès de lui l'usage des relais publics. Arius accourut; il protesta qu'il était d'accord avec la croyance de l'Église et rentra en grâce auprès de l'empereur. Deux de ses plus notables partisans, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, recouvrèrent leurs sièges, et les évêques nommés à leur place furent obligés de se retirer. Sans perdre de temps, Eusèbe de Nicomédie proposa à Athanase de rendre la communion à Arius. L'évêque d'Alexandrie répondit qu'il ne ferait rien de contraire au concile de Nicée. On le dénonça auprès de l'empereur, qui lui fit parvenir l'ordre de ne refuser à personne la communion de l'Église.

Plus Arius mettait d'insistance pour rentrer dans le sein de l'Église, plus Athanase déployait de fermeté pour l'en tenir éloigné. Il ne croyait pas aux rétractations de son adversaire; il savait qu'Arius et ses partisans se réservaient toujours de reprendre par des commentaires ultérieurs ce qu'ils paraissaient avoir abandonné. Cette conviction lui inspira la résolution inébranlable de ne jamais permettre qu'Arius reprit dans son diocèse les fonctions sacerdotales. Alors commença entre les catholiques et les ariens un échange d'accusations et de calomnies. Jamais les factions politiques n'ont montré plus d'acrimonie et de haine que n'en répandirent les uns contre les autres ces chrétiens et ces prêtres. Athanase, par son refus opiniâtre de communiquer en aucune façon avec les ariens, semblait aux hommes modérés et conciliants un obstacle fâcheux à la pacification de l'Église. Les partisans d'Arius répondirent à cette opposition intraitable par des agressions furieuses; ils accusèrent Athanase auprès de l'empereur de complots séditeux; ils lui imputèrent le projet d'empêcher l'exportation du blé d'Alexandrie à Constantinople. Constantin, dans un mouvement de colère, prononça l'exil d'Athanase et le relégua à Trèves, dans la Gaule.

Sur ces entrefaites, un accès de colique enleva Arius, et les catholiques se mirent

à crier au miracle. Arius avait obtenu un ordre de l'empereur, qui enjoignait à l'évêque de Constantinople de l'admettre à la communion des fidèles dans l'Église. La veille du jour qui devait éclairer son triomphe, il parcourait la ville environné de nombreux partisans, quand des douleurs d'entrailles le contraignirent à chercher un endroit secret. Ceux qui l'accompagnaient l'attendirent, mais en vain ; il ne revint pas ; il était mort subitement. Ce fut un cri de triomphe de la part des catholiques : Dieu avait frappé l'impie qui se préparait à souiller son temple ! Athanase lui-même ne se refusa pas le plaisir de voir l'intervention divine dans un accident aussi naturel, et Constantin témoigna sa joie d'un événement qui devait, selon lui, couper court à tout débat, comme si les idées se laissaient ensevelir avec la dépouille mortelle de celui qui pendant un instant leur a servi d'interprète ! Au reste, l'empereur suivit de près l'hérésiarque. Constantin mourut l'année suivante, sans avoir jamais rien compris au fond même de la religion qu'il avait couronnée.

Gibbon a raconté en maître le règne de Constance, ses longues incertitudes entre les ariens et les catholiques, sa préférence finale pour les opinions et les partisans d'Arius, les excès des deux partis, les exils successifs d'Athanase. Julien, qui succéda à Constance, rappela tous les bannis, apportant au milieu de ces débats une tolérance facile, car son dédain était égal pour les catholiques et pour les ariens. D'ailleurs il pouvait espérer que la religion chrétienne, qu'il n'aimait pas, trouverait dans ses divisions des causes de discrédit et de faiblesse. Cependant l'influence qu'Athanase exerçait à Alexandrie était si grande, qu'elle effraya l'empereur, qui lui ordonna de quitter la ville. Ce nouvel exil ne dura pas plus que le règne si court de Julien. Enfin le terme des tribulations d'Athanase approchait : Jovien le réintégra dans son siège, et le successeur de Jovien, Valens, bien qu'il penchât pour les ariens, fut obligé de le respecter, dans la crainte de provoquer lui-même à Alexandrie des troubles où le pouvoir impérial eût été méconnu. Après quarante-six ans d'épiscopat, après une vie qui ne fut qu'une longue polémique, Athanase s'éteignit doucement. L'arianisme ne fut pas le seul objet des discussions que soutint l'illustre évêque, qui portait l'effort de sa dialectique partout où il croyait voir l'orthodoxie compromise. Ainsi Athanase écrivit contre les sabelliens ; il réfuta les apollinaristes, qui, pour mieux combattre les ariens, avaient imaginé de refuser à Jésus-Christ une âme humaine pendant qu'il était sur la terre, et ne lui accordaient qu'une âme sensitive. Mœhler expose en détail cette réfutation, qu'Athanase composa un an avant de mourir. Le livre du professeur allemand est une analyse savante et complète de tous les écrits d'Athanase ; voilà son caractère et sa valeur. Il ne faut pas y chercher l'histoire politique de l'époque, l'appréciation des événements et des hommes qui, pendant le iv^e siècle, se sont produits sur la scène du monde. L'ouvrage de Mœhler est une sorte de procès-verbal métaphysique, qui, dans le mouvement actuel des études religieuses, s'adresse non-seulement aux théologiens, mais aux penseurs.

Voilà dix-huit cents ans que le christianisme existe, et l'on peut dire qu'il a toujours eu à lutter contre l'arianisme. Nous entendons ici par arianisme cette tendance rationaliste de l'esprit humain qui n'accepte pas le mystère et qui aspire à tout expliquer. L'homme vit par une contradiction : il se passionne pour l'inconnu, et il veut tout connaître ; ce qui est merveilleux l'attire, puis lui répugne ; tantôt il se prosterne, tantôt il se révolte ; il élève des autels pour les renverser plus tard, et dans la même nature on trouve des abîmes d'humilité aussi bien que des prodiges d'audace. A tous les moments de l'histoire, sous tous les climats, à travers toutes

les formes, coexistent ces deux penchans indestructibles de notre être; ils vivent dans des rapports inégaux; tantôt l'un domine, tantôt l'autre est vainqueur, mais tous deux sont éternels; ni Torquemada ne tue la pensée, ni 95 n'abolit la croix.

Jésus-Christ affirme qu'il est Dieu. Les uns le croient, les autres le nient. Ce n'est pas tout : parmi ceux qui le croient, il y a des divisions et des nuances; cette divinité qu'ils admettent, ils la commentent, ils l'expliquent, et sous l'adoration s'est glissé l'examen. Le dogme porte donc fatalement l'hérésie dans ses flancs; écoutons saint Paul qui nous dit : *Il faut qu'il y ait des hérésies*. Comment, grand apôtre, déjà vous sonnez l'alarme ! A peine le christianisme est né, vous le fondez encore, vous êtes occupé à le constituer sur ses bases, et déjà vous annoncez les contradictions inévitables qui l'attendent ! Jamais mot plus profond n'a honoré l'intelligence humaine. Il est beau d'avoir lu dans l'avenir tous les combats qu'une doctrine aurait à rendre et d'avoir persisté néanmoins à l'offrir à l'adoration des hommes.

La raison au surplus n'a pas fait défaut à l'appel de saint Paul. Avant la venue de Jésus-Christ, la raison humaine avait élevé sur toutes choses des systèmes dont elle croyait pouvoir s'enorgueillir. Aussi ne voulut-elle pas y renoncer : on la vit combattre avec acharnement pour la défense des solutions qu'elle avait trouvées, disputer pied à pied le terrain contre la religion nouvelle, prendre toutes ses formes, paraître quelquefois capituler, mais en gardant toujours les arrière-pensées et l'espoir d'un triomphe à venir. C'est ainsi que l'arianisme devint à quelques époques un semi-arianisme. Ainsi encore d'autres hérésies tentèrent après Arius des explications nouvelles. Au v^e siècle, Nestorius prétendit que dans Jésus-Christ la divinité n'était pas unie étroitement à l'âme humaine, mais qu'elle y habitait comme dans un temple. Il y avait donc dans le Christ deux personnes, le Verbe qui était éternel, infini, incréé, la créature qui était finie et périssable. Aussi Nestorius trouvait-il condamnable de réunir dans une seule personne le Verbe et la nature humaine, et il refusait à la sainte Vierge le titre de mère de Dieu. Le nestorianisme eut de nombreux partisans; il agita l'empire d'Orient, donna de grands embarras à Théodose II, se répandit en Asie et suscita une autre hérésie non moins féconde en troubles politiques. Un moine en grand renom de piété, Eutychès, imagina, pour mieux réfuter Nestorius, d'enseigner qu'il n'y avait dans Jésus-Christ qu'une seule nature, parce que la nature humaine avait été absorbée par la nature divine, comme une goutte d'eau par la mer. Voyez comme l'esprit de l'homme s'acharne à chercher une explication à ce qui est inexplicable, comme il s'agite, comme il se tourmente pour ne pas se soumettre à quelque chose d'incompréhensible.

Les hérésies des six premiers siècles de l'Église sont filles de la philosophie grecque accouplée au mysticisme oriental. Au contraire, les hérésies du monde moderne ont été plutôt suggérées par les protestations instinctives du bon sens; les formules et les abstractions de la science sont venues plus tard.

Le protestantisme donna un nouvel essor aux deux tendances mystique et rationnelle de l'humanité. L'âme de Luther était profondément chrétienne, et c'était par un retour aux sources les plus pures et les plus vives de la foi que ce grand docteur travaillait à la réforme de la religion. Mais en vertu de quel principe retrouvait-il l'esprit sous une lettre morte? En vertu du principe du libre examen. Sans doute il le circonscrivait, et il entendait bien que la raison ne devait spéculer que sur les données de la foi. Beaucoup de chrétiens suivirent sa direction avec do-

cilité; mais d'autres esprits s'emparèrent du principe de liberté, sans accepter le joug sous lequel le père de la réforme voulait le faire fléchir.

Ce fut la destinée du protestantisme d'enfanter au delà des prévisions de ses promoteurs; il se trouva que la conception primitive si fortement empreinte du sceau de Jésus-Christ et de saint Paul eut des conséquences anti-chrétiennes. Aussi, quelles ne furent pas la douleur et la colère des réformateurs à la vue des monstrueux enfants dont on leur imputait la paternité! Calvin brûla Servet, parce qu'il crut apparemment que ce n'était pas trop d'un bûcher pour mettre un abîme entre lui et l'audacieux adversaire de la trinité.

Mais ce n'est pas ici le moment de parler des doctrines du théologien espagnol, doctrines qui lui furent si fatales sans exercer sur les esprits une grande influence. D'un bond, Michel Servet, avec une témérité folle, s'était porté aux dernières limites de l'incrédulité; il n'entraîna personne. Au contraire, les opinions de Fauste Socin, avec une apparence plus modeste et plus pratique, réussirent mieux à s'emparer des âmes. L'année même de la mort de Luther, en 1546, plusieurs personnes d'une assez haute distinction se réunirent à Vicence, ville des États vénitiens, dans une espèce d'académie, pour y conférer sur des questions religieuses. L'autorité connut ces réunions; elle arrêta quelques-uns des membres de l'hérétique assemblée: d'autres s'échappèrent; parmi ces derniers était Lelie Socin, qui, après avoir habité tour à tour la Suisse et la Pologne, mourut à Zurich en laissant à Fauste Socin, son neveu, son bien et ses écrits. Fauste, nanti de la succession de son oncle, goûta d'abord une vie voluptueuse; mais après douze années passées à la cour de Florence, où il avait joui de la faveur du grand-duc, il se mit à parcourir l'Europe; ce n'était plus l'amour de l'éclat et des plaisirs qui le tourmentait, mais le goût des controverses théologiques. Après un séjour de trois ans à Bâle, il traversa l'Allemagne, se rendit en Pologne, et voici ce qu'il y enseigna: — Il n'y a qu'un seul Dieu, et Jésus-Christ n'est le fils de Dieu que par adoption; c'est un homme qui, par les dons dont le ciel l'a comblé, a pu devenir le médiateur, le pontife, le prêtre du genre humain; mais c'est Dieu seul qu'il faut adorer sans distinction de personnes.—Ainsi tombaient la trinité, la consubstantialité du Verbe et la divinité de Jésus-Christ. Tous ces dogmes n'étaient plus que des imaginations étrangères à l'essence même du christianisme.

Le socinianisme dut une propagation rapide à la simplicité de ses doctrines. Il ne s'agissait plus, comme avec l'arianisme, d'introduire des distinctions dans la hiérarchie divine; il n'y avait plus de subtilités métaphysiques sur le Fils engendré de Dieu ou consubstantiel au Père. Le socinianisme était, pour nous servir des expressions du ministre Jurieu, *une religion de plain pied qui aplanissait toutes les hauteurs du christianisme*. Beaucoup d'esprits, qu'avaient fatigués les controverses infinies du xvi^e siècle, se réfugièrent dans une solution aussi élémentaire et aussi simple.

Cependant la religion réformée eut à essayer, de la part des catholiques, de cruels reproches pour avoir été l'occasion déterminante d'une semblable hérésie. Bossuet démontra qu'une des conséquences naturelles de la réforme était une tolérance qui conduisait nécessairement à l'indifférence en matière de religion. Pour se sauver d'une aussi monstrueuse indifférence, la réforme n'avait plus d'autre refuge que le despotisme du magistrat politique statuant souverainement sur les articles de foi, et elle était divisée dans son propre sein par les tolérants et les intolérants. « Les tolérants, dit Bossuet, se soutiennent par les maximes constantes de la réforme; les

intolérants l'autorisent par des faits qui ne sont pas moins incontestables : chaque parti l'emporte à son tour. La réforme a fait tout le contraire de ce qu'elle s'était proposé : elle se vantait de persuader les hommes par l'évidence de la vérité et de la parole de Dieu, sans aucun mélange d'autorité humaine ; c'était là sa maxime, mais dans le fait elle n'a pu s'établir ni se soutenir sans cette autorité qu'elle venait détruire, et l'autorité ecclésiastique ayant chez elle de trop débiles fondements, elle a senti qu'elle ne pouvait se fixer que par l'autorité des princes, en sorte que la religion, comme un ouvrage purement humain, n'ait plus de force que par eux, et qu'à vrai dire elle ne soit plus qu'une politique. Ainsi, la réforme n'a point de principes, et par sa propre constitution elle est livrée à une éternelle instabilité (1). » Bossuet triomphait au point de vue de l'orthodoxie, mais toute l'éloquence de sa polémique était impuissante à arrêter les mouvements de l'esprit humain. Toutes ces sectes dont il se plaignait opéraient une décomposition nécessaire dans les opinions et les sentiments de la chrétienté. C'est surtout en Angleterre que s'accomplit ce travail ; la multiplicité des sectes que Bossuet compare aux vagues de la mer, y inspira à beaucoup d'esprits la pensée d'offrir à tant de dissidents quelques points fondamentaux sur lesquels il suffirait de tomber d'accord pour se trouver chrétien ; c'est dans ce dessein que Locke écrivit le *Christianisme Raisonnable*. Voici l'idée et le but de ce livre qui devint rapidement populaire. — Avant sa chute, Adam habitait le paradis terrestre où était l'arbre de vie ; il en fut chassé pour avoir désobéi à Dieu, et il perdit le privilège de l'immortalité. En effet, dès ce moment avec le péché la mort entra dans le monde ; voilà pourquoi tous les hommes meurent en Adam ; voilà pourquoi, depuis la chute du premier homme, le genre humain ne se perpétue plus que pour mourir. Qu'a fait Jésus ? Il a apporté aux hommes une loi dont l'observation leur rend l'immortalité non pas sur la terre, mais après cette vie. Il faut donc croire que Jésus, fils de Marie, est le *Messie* ; il faut entretenir dans son âme un grand désir de connaître ce qu'il a enseigné, et de pratiquer ses commandements. A ces conditions, on est chrétien ; quant aux dogmes de la consubstantialité du fils avec le père, de la divinité du Christ et de la Trinité, ceux qui les trouvent dans les Écritures doivent continuer à les croire, mais ils ne doivent pas damner ceux qui ne les y voient point. — Telle était la transaction qu'offrait Locke à toutes les sectes : c'était, suivant les expressions d'un critique du temps, « un moyen aisé et infaillible de réunir tous les chrétiens, et d'éteindre à jamais leurs animosités, malgré la différence de leurs opinions. » C'est ainsi qu'à la fureur de se combattre et à la manie de se diviser succédait le désir général d'une fusion où chaque parti était invité à jeter en sacrifice ce qui avait été longtemps l'objet de ses prédilections les plus intolérantes.

Locke ne réussit pas à sceller cette réconciliation chimérique entre les différentes sectes qui se partageaient le christianisme ; mais l'action qu'il exerça n'en fut pas moins puissante dans un autre sens, car il opéra la transition entre l'époque des controverses théologiques et le règne de la philosophie. Vers la fin du xvii^e siècle, entre Bossuet et Voltaire, le célèbre professeur d'Oxford, à la fois chrétien et philosophe, préparait les triomphes du rationalisme. Après lui, l'empire passe ouvertement des théologiens aux penseurs. Il n'y a plus d'hérésies, car l'esprit humain n'a pas besoin de ces détours ; il parle en son propre nom. Toutefois, dans cette expansion des idées et des principes du rationalisme, on peut saisir encore la trace

(1) Sixième avertissement sur les lettres de M. Jurieu, chap. 104.

des causes et des antécédents historiques. C'est un enfant de la réforme, c'est un calviniste, c'est un Genevois qui donna une expression populaire et passionnée aux sentiments de Fauste Socin et de Locke, dans *la Profession de foi du Vicaire savoyard*. La réforme devait aussi, dans un autre hémisphère, aboutir au rationalisme le plus absolu. On n'ignore pas combien dans les États-Unis, au milieu des différentes sectes chrétiennes, celle des *unitaires* est prépondérante. Voici comment Jefferson, dont l'illustration politique ne le cède qu'à la gloire de Washington, s'exprimait sur le caractère du fondateur du christianisme : « Il faut défendre le caractère de Jésus contre les fictions de ses faux disciples qui l'ont exposé à passer pour un imposteur. En effet, s'il était possible de croire qu'il eût réellement autorisé les folies, les impostures, les actes de charlatanisme que ses biographes lui imputent, s'il fallait admettre les fausses interprétations, les interpolations, les théories mystiques des pères des premiers siècles et des fanatiques des siècles suivants, tout esprit sensé serait irrésistiblement conduit à cette conclusion, que Jésus n'était qu'un imposteur. Je n'ajoute aucune foi aux falsifications qu'ils ont commises sur son histoire et sur sa doctrine, et, pour mettre sa réputation hors d'atteinte, je ne demande que la même précaution que l'on apporte à la lecture de toute autre histoire. Quand Tite-Live ou Dion Cassius nous parlent de choses qui s'accordent avec notre propre expérience de l'ordre de la nature, nous avons confiance en leurs paroles, et nous plaçons leurs récits dans les annales de l'histoire croyable; mais quand ils racontent que des veaux ont parlé, que des statues ont sué du sang, quand ils énoncent d'autres faits aussi contraires au cours de la nature, nous rejetons ces merveilles au rang des fables qui n'appartiennent pas à l'histoire.... C'est à ce libre exercice de la raison que j'en appelle pour la justification du caractère de Jésus. Nous trouvons dans les écrits de ses biographes des éléments de deux natures bien distinctes : d'abord une espèce de canevas, tissu grossier d'ignorance vulgaire, de choses impossibles, de superstitions, de fanatisme et d'impostures; puis, se mêlant à tout ce fatras, les idées les plus sublimes sur l'Être suprême, les préceptes de la plus pure morale, sanctionnés par une vie d'humilité, d'innocence et de simplicité de mœurs. Voilà des choses que les écrivains qui les rapportent étaient incapables d'inventer. Devons-nous être embarrassés pour séparer de semblables matériaux, et pour attribuer à chacun ceux qui lui appartiennent? La différence est frappante pour l'œil et pour l'intelligence, et nous pouvons faire en lisant la part de chacun (1). » Quel chemin a parcouru la raison humaine! Elle ne propose plus modestement ses doutes; elle s'érige en souveraine et en règle; elle répudie tout ce qui la choque. Jefferson n'a plus les ménagements de Locke et de Jean-Jacques; à ses yeux, Jésus est un homme supérieur et pur dont l'ignorance et le fanatisme ont défiguré la vie. Jésus, suivant Jefferson, a pu prendre les élans de son beau génie pour des inspirations d'un ordre supérieur, sans avoir eu pour cela l'intention de tromper les hommes. Les opinions de Jefferson sont celles d'un homme positif et pratique qui veut tout expliquer par les vraisemblances et les habitudes de la vie ordinaire. Aussi, dans les conseils qu'il adresse aux unitaires, les conjure-t-il de ne jamais fabriquer de formules de croyance, de professions de foi, enfin de ne jamais abandonner la morale pour les mystères, et Jésus pour Platon.

Mais il est une philosophie supérieure à ces données d'un rationalisme un peu vulgaire. Contemporain de Locke, Spinoza avait sondé la nature des choses à une

(1) *Correspondance de Jefferson*, lettre à William Short.

bien autre profondeur. Quand au milieu du XVII^e siècle, Spinoza publia son *Tractatus theologico-politicus*, la théologie était encore puissante, et l'autorité dont elle jouissait devait contraindre à des ménagements et à des détours jusqu'à l'homme qui a poussé si loin l'essor et l'audace de la pensée. Spinoza a tout mesuré de l'œil; il a construit un système qui est le reflet idéal et complet de l'universalité des choses : Dieu, la religion, l'homme, l'histoire, l'intelligence, la volonté, les passions, les principes éternels, les accidents éphémères, voilà le contenu de la pensée du philosophe. La raison est la source souveraine de toutes choses : révélations, religions, prophéties, tout s'explique par elle. Mais comment le sage d'Amsterdam, quel que soit son courage, osera-t-il produire sa doctrine? C'est ici qu'il faut bien comprendre l'industrie de sa méthode. Cette théologie qu'il frappe au cœur, il la déclare respectable et sacrée; seulement il demande la permission de mettre à côté d'elle la philosophie, mais sans jamais les confondre. Séparer la philosophie de la religion, voilà mon but, dit Spinoza : *Scopum ad quem intendo, nempe ad separandam philosophiam à theologia* (1). Il s'exprime encore d'une autre manière; ni la théologie ne doit être la servante de la raison, ni la raison servante de la théologie : *Nec theologiam rationi, nec rationem theologiæ ancillari* (2). Voilà donc deux domaines, deux principes bien distincts : Spinoza fait le partage entre la raison et la foi. Dans le domaine de la foi, il faut mettre les croyances sans lesquelles on n'obéirait pas à Dieu, et qui impliquent tout ensemble l'obéissance à Dieu et une créance entière à elles-mêmes (3). Mais la philosophie se propose un autre but, elle aspire à la conquête de la vérité, à la certitude, et elle ne peut les demander qu'à la raison (4). Ainsi donc la piété est le lot de la théologie, tandis que le vrai appartient à la philosophie. Il y avait autant de prudence que d'ironie dans cette distinction. Apparemment Spinoza n'ignorait pas que la nature des choses ne se laisse pas ainsi arbitrairement scinder : ne dit-il pas quelque part que la vertu dépend des lois de la raison (5)? Si l'on pouvait conserver encore quelques doutes sur la pensée intime de Spinoza, ces doutes devraient tout à fait disparaître devant la lecture de son *Éthique*, de ce vaste et profond traité de morale où les actes de l'homme sont reconnus comme la conséquence nécessaire de ses idées, où ses devoirs et ses droits sont constitués en harmonie avec les principes de sa nature. Mais Spinoza avait besoin de mettre en avant une distinction qui pût lui servir de sauvegarde; de cette façon il tenait un peu les théologiens en respect, et il savait que les vrais philosophes ne prendraient pas le change.

Cependant le *Tractatus theologico-politicus* avait éveillé dans nombre d'esprits une vive curiosité. On voulait savoir quel était le fond de la pensée de Spinoza sur les sujets les plus délicats, entre autres sur la divinité du Christ. Spinoza répondit à Henri Oldenburg, qui lui avait adressé quelques questions au nom de plusieurs

(1) *Tractatus theologico-politicus*, cap. 2.

(2) *Ibid.*, cap. 15.

(3) « Nempè quod nihil aliud sit (fides), quam de Deo talia sentire, quibus ignoratis tollitur erga Deum obedientia, et hac obedientia posita, necessariò ponuntur. » (*Tract. theologico-polit.*, cap. 14.)

(4) « De veritate autem et certitudine rerum quæ solius sunt speculationis, nullus spiritus testimonium dat præter rationem, quæ sola, ut jam ostendimus, veritatis regnum sibi vindicavit. » (*Ibid.*, cap. 15.)

(5) « Quæ mihi cum ratione convenire videntur, eadem ad virtutem maxime utilia esse credo. » (*Epist.* 19.)

personnes : « Puisque vous voulez connaître mes vrais sentiments, le Christ est à mes yeux la manifestation la plus éclatante de la sagesse divine, et il a communiqué cette sagesse à ses disciples; mais, quand certaines Églises ajoutent que Dieu s'est fait homme, je ne sais plus ce qu'elles veulent dire, et elles ne me paraissent pas moins absurdes que celui qui me viendrait dire qu'un cercle est un carré. Vous savez mieux que moi, ajoutait Spinoza en finissant, si ces explications peuvent convenir aux chrétiens de votre connaissance (1). » Une autre fois, il écrivait au même Oldenburg que, pour exprimer plus énergiquement la manifestation de Dieu dans le Christ, Jean, qui, tout en employant la langue grecque était plein d'hébraïsmes, s'était servi de ces mots : « Le Verbe s'est fait chair (2). » Ce n'est pas le seul point sur lequel les lettres de Spinoza soient un excellent commentaire des pensées fondamentales de ce grand homme.

On se tromperait si dans ces passages de Spinoza on voulait retrouver un véritable arianisme. Spinoza ne s'accorde guère avec Arius; il ne fait pas du Christ un *logos* divin engendré de Dieu, et qui à son tour a créé le monde : si telle était sa pensée, Spinoza ne serait plus qu'un platonicien. Ses réponses à Henri Oldenburg n'ont pas d'autre portée que de faire du Christ le plus *sage*, et en ce sens le plus *divin* de tous les hommes. Si l'on veut trouver dans l'histoire des hérésies une doctrine qui ait des analogies avec celle de Spinoza, il faut s'adresser au sabellianisme. Comme Sabellius, qui s'était inspiré du mosaïsme, le juif d'Amsterdam ne reconnaissait qu'une souveraine unité qui pouvait avoir plusieurs faces, mais non se diviser en *personnes* distinctes. Spinoza identifiait l'intelligence avec la volonté; à ses yeux, l'amour intellectuel de Dieu pour l'homme est le même amour par lequel Dieu s'aime lui-même. Tout tombe donc dans le gouffre de l'éternelle substance, et l'identité de Dieu, de l'homme et du monde repousse toutes les distinctions trinitaires. On peut, au point de vue historique et dans une certaine mesure, estimer qu'avec Spinoza le sabellianisme reparaisait, mais transformé, mais élevé à la puissance d'une réflexion qui a su tout embrasser et tout approfondir.

Il est exact de dire que la théologie catholique est à la fois aux prises avec Platon et Spinoza. Platon, par l'organe de ceux qui ont fondé et soutenu l'arianisme, dit aux chrétiens : Puisque vous adorez le fils de Dieu, distinguez-le du père; ne dites pas qu'il lui est consubstantiel, mais reconnaissez qu'engendré lui-même à son tour, il a créé le monde, et qu'il est le *logos* divin que j'ai emprunté aux doctrines orientales pour le faire régner dans la philosophie grecque. De son côté, voici Spinoza qui s'adresse au christianisme, et sa thèse est celle-ci : Si le christianisme a raison de proclamer l'unité de Dieu, il a tort d'admettre des *personnes* au sein de cette unité, et il ne devrait reconnaître que la substance absolue.

Qu'a fait cependant la philosophie catholique? Elle a entrepris de répondre à Platon par Spinoza et à Spinoza par Platon. Au *logos* divin qui est différent du père, elle oppose le principe de l'unité de Dieu, et d'un autre côté, dans la substance absolue, elle introduit le verbe créateur : voilà le nœud de la question métaphysique.

(1) « Cæterum quod quædam ecclesiæ his addunt quod Deus naturam humanam assumpsit, monui expresse me quid dicant nescire; imo, ut verum fateor, non minus absurdè mihi loqui videntur, quam si quis mihi diceret quod circulus naturam quadrati induerit. » (*Epist.* 21.)

(2) « Quamvis Johannes dum evangelium græce scripserit, hebraizat tamen.... Deus sese maxime in Christo manifestavit, quod Johannes ut efficacius exprimeret, dixit Verbum factum esse carnem. » (*Epist.* 25.)

Au point de vue philosophique, cette solution n'est qu'une transaction dont les termes se contredisent; au point de vue de la religion, elle est un dogme, un mystère.

Depuis le iv^e siècle jusqu'au xix^e, la question de l'arianisme a traversé bien des phases. Les opinions mêmes d'Arius, grâce à la faveur de plusieurs des successeurs de Constantin, jouirent en Orient d'un assez long crédit, puis elles eurent l'insigne fortune de se faire accepter par une partie des peuples barbares qui se jetèrent sur le monde romain. Les Goths les adoptèrent et les répandirent dans l'Illyrie, dans la Pannonie, dans une partie de l'Italie, en Afrique, en Espagne. Dans ses combats contre l'arianisme, le catholicisme eut pour appui le retour définitif des empereurs grecs à l'orthodoxie décrétée par le concile de Nicée, la papauté et l'épée des rois francs. Mais la lutte fut longue, et les derniers vestiges de l'arianisme ne disparurent que vers la moitié du vi^e siècle. Nous touchons au moyen âge. Pendant sept cents ans, l'orthodoxie catholique règne seule jusqu'au moment où brillent, au xv^e siècle, le bûcher de Jean Hus et l'étoile du matin de la réforme (1). Voilà le signal de nouveaux combats. On peut dire qu'au xvi^e siècle l'arianisme reparait, si l'on veut donner ce nom aux mouvements du rationalisme; mais il faut remarquer qu'il ne s'agit plus des idées de Platon ou des opinions d'Arius : la raison humaine reprend sa marche et ses droits en vertu d'elle-même. Dans cette insurrection générale, tout concourt, tout a sa place, sa mission, son influence. Le rationalisme prouve sa force par la diversité de ses doctrines et le nombre de ses représentants : à ceux qui cherchent surtout une religion pratique et claire, il offre le socinianisme et le christianisme raisonnable de Locke; aux fortes intelligences, il présente l'idéalisme de Spinoza; plus tard il aura, pour se populariser, l'inépuisable ironie de Voltaire et les pathétiques élans de Rousseau. Il triomphe, mais sa victoire l'enivre; dans son fol aveuglement, il se dégrade, il se souille, et l'autel qu'il se dresse à lui-même en 1795 devient son écueil et sa honte. Cependant, après tant de tempêtes, le calme a reparu, et il est possible de reconnaître avec impartialité où en sont aujourd'hui l'arianisme et le catholicisme.

Les préoccupations de l'esprit humain sont changeantes : telle question qui à une époque a été l'objet de ses recherches les plus vives, dans un autre temps lui paraît perdre presque toute son importance, ou bien encore les progrès qu'il a faits sur d'autres points lui permettent de transformer la question primitive et de lui assigner une autre place dans le champ de ses spéculations. Or, cela est arrivé pour l'arianisme, et en voici la raison. Jamais l'intelligence de l'histoire n'a été plus profonde que dans notre siècle : tout a concouru à nous donner cette supériorité sur les âges précédents, la marche du temps, les grandes choses dont nous avons été témoins, une philosophie forte et savante. On a d'autant mieux compris les faits qu'on avait plus creusé les idées, et la métaphysique a été la cause d'une meilleure entente du passé. Aussi on a généralement reconnu qu'il était déraisonnable de vouloir retrouver dans des siècles dont nous sommes séparés par un long intervalle les opinions et les sentiments qui nous animent nous-mêmes. L'histoire a été admise avec ses variétés et ses contrastes, on lui a permis d'être originale, et l'on ne s'est plus scandalisé de voir ses monuments porter l'empreinte de conceptions et de pensées que nous ne partageons pas.

Avec cette façon de voir et de juger, le passé s'est ranimé pour ainsi dire, et nous

(1) Wiclif.

avons vu un peu de lumière pénétrer dans les premiers âges. La vieille Asie, cette mère de toutes les religions, n'est pas encore connue, mais du moins elle est présente. Nous sommes prédisposés à comprendre le génie de cet Orient qui porte partout l'empreinte de Dieu, où toujours l'homme s'effaçait devant l'intervention divine, où toujours Dieu était adoré comme la cause unique et souveraine de tout changement dans la nature et dans l'humanité. Aussi nous ne nous étonnons plus si, dans les Écritures qui sont le fondement de la religion chrétienne, nous trouvons partout la présence et le bras de Dieu ; c'est Dieu qui frappe d'épouvante les uns, donne la victoire aux autres ; c'est Dieu qui tonne, qui déchaîne les vents et les tempêtes ; c'est Dieu enfin qui relève les courages, enduret les âmes ; c'est lui qui inspire les projets sublimes et qui révèle les grandes vérités. Qui n'a pas enchanté son imagination avec les récits bibliques, avec leurs grâces naïves et leurs magnificences gigantesques ? Qui n'a pas trouvé dans ces pages de l'histoire humaine des émotions aussi vives que dans les plus belles scènes de la nature ?

Mais ces plaisirs de l'esprit n'ôtent rien à son indépendance. La véritable critique sait à la fois restituer l'histoire et la juger ; elle en décompose les éléments, elle en explique l'origine et la nature. Ainsi nous avons vu de nos jours l'histoire profane et sacrée soumise à la plus savante analyse. Tout ce que les religions contiennent de symboles et de mythologie a été l'objet de nombreuses études ; on a commencé par la Grèce antique, puis on a passé à l'ancien Testament, enfin on est arrivé au nouveau, et le christianisme, dans ses monuments et dans ses textes, a été scientifiquement critiqué. Il y a six ans, le docteur Strauss a publié une *Vie de Jésus-Christ* où il applique au nouveau Testament les mêmes procédés que Heyne, Schelling et Ottfried Müller ont appliqués à la mythologie grecque. Strauss ne s'est pas fait le biographe du Christ, mais le critique des récits évangéliques qui nous ont transmis sa vie. Qu'a-t-il voulu démontrer ? C'est que le nouveau Testament est souvent le reflet de l'ancien, c'est qu'il y avait dans les livres sacrés, dans les traditions et l'esprit du peuple juif, un type idéal du Messie, et que le travail de ceux qui ont écrit sa vie a consisté à la remplir de toutes les circonstances et de toutes les particularités merveilleuses qui étaient dans l'imagination de la nation juive. Il y a donc dans la vie traditionnelle du Christ une partie historique et une partie mythologique.

Quelle est la conséquence de cette manière nouvelle de considérer les choses ? C'est que la partie historique du christianisme perd beaucoup de son importance, tandis que sa partie idéale brille d'un éclat toujours pur. Tout ce qui tient à l'histoire de la religion est rejeté sur le second plan ; les faits de la tradition sont comme un rêve dont le passé a gardé le souvenir ; ils peuvent charmer l'imagination, mais ils ne participent pas à l'essence même des idées qui sont éternelles. L'esprit cherche donc les véritables fondements du christianisme non pas dans l'histoire, mais dans la pensée, ou plutôt l'histoire devient une déduction de ce que l'intelligence conçoit *à priori*, parce que l'esprit est convaincu que tout ce qui est rationnel et nécessaire doit passer dans la réalité.

Il y a des degrés dans le mouvement philosophique de notre siècle. Tous les esprits ne sont pas à la même hauteur dans la contemplation des choses religieuses, mais il y a une disposition générale à chercher surtout dans le christianisme un système moral et rationnel. Les uns donnent de la trinité une explication logique et ne font plus, des trois personnes divines, que trois faces de l'être dans Dieu et dans l'homme : voilà pour la métaphysique. D'autres cherchent surtout dans le christia-

nisme un système social, un idéal politique, et le Christ est pour eux le plus illustre des démocrates.

Par cette double tendance, l'arianisme est à la fois victorieux et transformé; toutes les opinions dominantes du siècle impliquent son triomphe, et en même temps, comme la question n'est plus posée d'une façon directe et irritante, les passions se sont apaisées. Aujourd'hui la religion et la philosophie ne cherchent pas à se détruire, mais à se pénétrer; elles aspirent à exercer l'une sur l'autre une influence qui lui subordonne sa rivale : c'est un nouvel aspect dans la lutte des idées. Entrez dans les églises, vous entendrez les prédicateurs de la foi chrétienne traiter de matières philosophiques : ils parlent de la nature des choses, des lois de la raison humaine; c'est de la métaphysique oratoire. Ouvrez les livres des philosophes, vous les trouvez dissertant sur l'incarnation et la trinité : c'est de la théologie rationnelle. La religion et la philosophie ne reconnaissent plus comme autrefois de domaines distincts; elles vivent perpétuellement l'une chez l'autre. Les orateurs de la religion ont une tendance intime à philosopher, parce qu'ils obéissent à leur insu au rationalisme du siècle; sans abandonner les mystères et les miracles, ils voudraient faire entrer le plus possible la religion dans l'ordre naturel des choses. De leur côté, les philosophes ne veulent plus qu'on leur reproche de tourmenter des abstractions stériles; ils ont à cœur de démontrer que les idées sont la base même des faits les plus importants de la religion et de l'histoire. En un mot, la religion aspire à prouver qu'elle est *vraie*, et la philosophie, qu'elle est applicable et puissante. Cette rivalité ainsi établie ne peut manquer d'être féconde, mais un avenir encore éloigné peut seul en connaître les fruits. En attendant, l'histoire raisonnée de quelques-unes des questions qui depuis dix-huit siècles ont été posées par la religion chrétienne peut être utile : voilà pourquoi nous nous sommes occupé de l'arianisme.

LERMINIER.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. VICTOR HUGO.

Il s'est accompli, il y a peu de jours, dans la sphère de la littérature et de la poésie, un de ces événements rares et éclatants qui ont le privilège d'exciter avant, pendant et longtemps après leur durée, l'attention des esprits sérieux et la curiosité même des gens frivoles. Deux planètes, qui semblaient destinées à décrire dans le champ de l'art une asymptote éternelle, deux principes, puissants l'un et l'autre, mais à des titres opposés, le génie de la tradition et le génie de la poésie vivante et actuelle, le mouvement et la résistance, M. Victor Hugo et l'Académie française se sont rencontrés face à face, et ont opéré, sous la coupole du palais Mazarin, leur laborieuse et mémorable conjonction. Comme on le pense bien, la foule était grande à ce spectacle. Toute l'élite de la société parisienne, qui s'intéresse ou qui a la prétention de s'intéresser aux mouvements supérieurs de la pensée, se pressait dans l'étroite enceinte. On attendait avec anxiété le choc de cette prodigieuse antithèse, arrivée peut-être au moment de s'effacer et de se perdre dans une plus large formule; on était curieux d'entendre les paroles *amies* qu'allaient échanger les deux formidables interlocuteurs. Chacun rêvait à sa manière cet étrange et merveilleux dialogue. On se figurait une autre conférence de Tilsitt où, cette fois, il y aurait un vainqueur et pas de vaincu, et où deux idées souveraines allaient se partager le monde de l'intelligence.

Par une coïncidence qui semblait heureuse, l'illustre académicien dont la vie et les ouvrages devaient servir de texte aux deux harangues, Népomucène Lemercier, se rattachait par ses aventureux essais de poète à l'école réformatrice, tandis que, par ses restrictives et souvent judicieuses opinions de critique, il appartenait à la phalange des conservateurs : beau champ de bataille assurément, terrain neutre s'il en fut jamais, où semblait pouvoir se déployer à l'aise, de part et d'autre, tout ce

qu'il y a de vérités acquises et de prétentions légitimes dans les deux théories adverses. On espérait donc, dans cette mémorable séance, s'abreuver largement aux sources jaillissantes de la littérature et de la poésie, entendre discuter les maîtres et sortir de ce tournoi intellectuel l'esprit mieux affermi dans l'une ou l'autre croyance. Il semblait en effet que ce dût être un bien grand jour dans les fastes de la poésie que celui où la tradition et la réforme, mises en présence, seraient amenées à dire chacune son dernier mot sur elle-même, devant l'ombre apaisée de l'auteur d'*Agamemnon*, de *Christophe Colomb* et de *Pinto*.

Hélas! cette attente a été trompée. Aucune question de théorie littéraire n'a été posée, aucun problème n'a été débattu. Napoléon, à qui personne pourtant ne succédait, Mirabeau et Danton, Malesherbes et Sieyès, voilà les seuls noms qui aient été sérieusement discutés. On se demandait tout bas si c'étaient des littérateurs et des poètes qui parlaient des choses de l'art, ou des pairs et des hommes d'État qui discutaient des matières politiques; on s'est pris à douter si on louait un écrivain célèbre, ou si ce n'était pas plutôt un successeur de Lamoignon ou de Turgot dont on appréciait la carrière; on ne savait pas bien au juste si l'on se trouvait assis dans le sanctuaire des lettres, ou si l'on ne s'était pas, par hasard, fourvoyé dans une enceinte législative.

L'assemblée (et cela fait honneur à ses instincts poétiques) n'a accepté qu'avec un sentiment marqué de surprise et de mécompte ce renversement du programme. « Avec M. Victor Hugo, on doit toujours s'attendre à de l'imprévu, » avait dit un homme d'esprit la veille de la séance; et, cependant, malgré cet avis, l'imprévu annoncé a été accueilli comme une de ces visites que l'on n'attend point. En effet, on avait rêvé toutes les charmantes distractions de la pensée, toutes les vives jouissances de l'imagination, et l'on avait à subir de longs discours de tribune; il n'était pas possible de se tenir pour satisfait.

Gardons-nous, pourtant, d'en trop vouloir à M. Victor Hugo. Peut-être cette substitution de la politique à la littérature était-elle à peu près inévitable, et aurait-elle pu même, avec un peu plus de réflexion, être facilement prévue. Et d'abord, pour que cette passe d'armes littéraire si regrettée offrît l'intérêt puissant et dramatique qu'on s'en promettait, une condition expresse, et à laquelle on n'avait pas songé, était indispensable. Il aurait fallu que le hasard, qui désigne dans ces solennités l'organe de l'Académie, eût opposé au chef de l'école moderne un champion exclusivement dévoué aux principes de conservation et n'ayant donné que peu ou point de gages aux nouveaux systèmes. Or, un conservateur de cette nuance tranchée et sans mélange est aujourd'hui fort difficile à rencontrer, même parmi les membres de l'Académie française. M. de Salvandy, appelé à prendre la parole au nom de ses confrères, n'était pas précisément (et cette remarque est loin d'être un reproche) l'homme de ce rôle austère, de ce rôle de littérateur jacobite dont le regard et l'âme sont tournés vers le passé, et qui ne tient pour française que la langue des écrivains du siècle de Louis XIV. M. de Salvandy, auteur chaleureux, historien et romancier brillant et coloré, dont plusieurs pages heureuses ont eu l'honneur insigne de rappeler le grand restaurateur de la prose au XIX^e siècle, M. de Salvandy, soit par ses antécédents d'écrivain, soit par ses opinions peu prononcées de critique, ne se trouvait pas dans des conditions d'orthodoxie suffisantes pour pouvoir, dans le champ-clos d'une discussion spéciale, opposer aux témérités de *Cromwell* et de *Ruy Blas* la bannière de la pure tradition classique.

Devant cette situation, que le hasard avait faite, M. Victor Hugo paraît avoir été induit à penser que ce serait de sa part un acte de bon goût, et tout à la fois d'ha-

bileté, que de s'abstenir de porter la controverse académique sur la question de principes, question fort délicate pour tout le monde, et plus encore pour le nouvel académicien que pour tout autre, puisqu'elle lui est toute personnelle. M. Hugo, qui a eu si fréquemment, d'ailleurs, occasion d'agiter des théories et de s'expliquer sur presque toutes les questions fondamentales de l'art, ne se sentant pas provoqué par la présence d'un toréador trop irritant, s'est trouvé heureux de pouvoir parcourir paisiblement l'arène. De plus, sachant qu'il allait avoir pour introducteur dans l'Académie un ancien ministre, et apercevant près de lui, parmi ses nouveaux confrères, M. Guizot, M. Molé, M. Thiers, M. Royer-Collard, M. Villemain, M. Cousin, M. Dupin, sans compter les autres notabilités absentes *pour le service du roi*, il a pu croire obéir à une haute convenance en empruntant le langage et les idées de la politique, et en réservant la littérature pour un lieu et pour un moment plus opportuns.

Mais parlons plus sérieusement. Pour que M. Victor Hugo ait cru devoir se séparer, dans une occasion si solennelle, de la poésie, qui a fait sa gloire, il a eu sans doute des raisons graves et puissantes. Quelles sont-elles ? Des personnes qu'on ne peut pas soupçonner de malveillance nous ont donné de ce grand mystère une explication confidentielle par la voie des feuillets. Transfuge de la poésie, nous dit-on, M. Victor Hugo passe à la politique. La harangue qu'il vient de prononcer marque une phase nouvelle dans sa vie et dans son talent ; il a assez pensé, assez écrit ; il veut agir : l'action le réclame. Ce discours, où il avait à louer un poète, et où il évoque tous les souvenirs politiques d'un demi-siècle ; ce discours, où l'on attendait une profession de foi littéraire ; et où il est à peine question de littérature, c'est une abdication solennelle de son passé, c'est un premier pas vers la tribune, une candidature à l'une de nos chambres, peut-être à toutes les deux ; mieux encore, un programme de ministère. — Vous souriez ; mais que signifierait donc cette mystérieuse apparition de Malesherbes à la fin de cette harangue, cette apparition qui ne tient à rien, cette ombre, en quelque sorte, qui passe au fond du discours, comme la litière du cardinal de Richelieu traverse la scène à la fin de *Marion de Lorme*, pour jeter aux spectateurs le mot du drame ? Ici, vous le voyez bien, le mot est PAIRIE et MINISTÈRE.

Je me garderai bien, en vérité, de nier d'une manière trop absolue cette explication, qui a du moins le mérite de donner un sens plausible à des choses qui resteraient inexplicables sans elle. Mais, en consentant à me placer au point de vue qu'on nous indique, et en admettant que l'illustre écrivain ait, en effet, les intentions ultérieures qu'on lui prête, je ne puis supposer que M. Victor Hugo ait une si faible opinion de la position que les lettres lui ont faite, qu'il ait cru avoir besoin de prononcer quelques phrases sur la convention nationale et l'empire, sur les frontières naturelles de la France et le système d'hérédité de branche à branche, pour établir son droit à un siège au Luxembourg, ou pour lever les yeux jusqu'au ministère de l'instruction publique. Je crois donc que, s'il s'est refusé à venir proclamer ses convictions littéraires dans l'éloge de M. Lemercier, s'il a pris un chemin de traverse, et si, contre toutes ses habitudes de stratégie franche et directe, il a, dans cette circonstance, plutôt tourné qu'enlevé la position, c'est tout simplement qu'un sentiment honorable de délicatesse et de bienséance lui a défendu d'entrer dans un sujet où, à moins de rester superficiel, et par conséquent indigne de l'Académie et de lui-même, il lui aurait fallu manquer à la mémoire qui lui était confiée, ou désertier ses opinions et tirer contre son drapeau.

Voyez, en effet, était-il possible que M. Hugo entreprit une appréciation franche

et complète de l'œuvre poétique si embrouillé et si complexe de M. Lemercier, sans poser, tout d'abord, une question capitale, terrible, inexorable, la question des bonnes et des mauvaises innovations en poésie? Eh bien! entamer cette controverse, c'était agiter de nouveau le problème qui divise la littérature depuis le commencement du siècle, et qui a reçu, vers 1820, une solution toute contraire à celle que M. Lemercier a poursuivie obstinément toute sa vie. M. Victor Hugo, réformateur triomphant, porté à l'Académie sur les bras de la foule, pouvait-il sans la plus grave inconvenance, venir contester à son prédécesseur ses tentatives restées sans écho et ses innovations inacceptées? Pouvait-il venir expliquer en quoi le réformateur de 1802 a eu tort, et en quoi, suivant lui, la réforme de 1802 a eu raison? — Non, non. — Ce n'est qu'à nous, si complètement en dehors de ce grand débat, qu'il peut être permis d'indiquer (et encore très-sommairement), pourquoi des douze comédies, des dix poèmes, des quatorze tragédies de M. Lemercier, il ne surnage aujourd'hui que quelques noms. Esprit sagace et indépendant, M. Lemercier a senti, dès 1793, que le contre-coup d'une révolution dans l'État doit être une révolution dans la littérature. Philosophe selon Voltaire, il s'est aperçu qu'il était temps de suivre en poésie une autre loi. Sa vive et prompt intelligence l'avertit que les compositions si sèches, si décolorées, si dépourvues de toute imagination, qu'on recevait encore avec faveur en 1788, ne pouvaient plus causer qu'un insupportable ennui à un peuple qui avait retrouvé le mouvement et l'action, et qui, par l'action, remontait au sentiment vrai de la poésie. Sur le théâtre d'une nation, hier encore opprimée par le démon de la terreur, et qui, à peine délivrée de ce cauchemar, battait des mains au vainqueur d'Arcole et des Pyramides, il ne fallait plus songer à faire admirer les dissertations banales et les lieux communs du drame soi-disant philosophique. Lemercier le comprit; il trouva même dans son âme, troublée par les visions du 2 septembre, un ou deux accents terribles qui répondirent (et c'est là sa gloire) au besoin d'émotions profondes qu'éprouvaient les masses. Rompre avec la poétique du XVIII^e siècle, rajouir par une sève nouvelle et plus énergique la littérature languie de Saurin et de Marmontel, telle a été la seule pensée commune que Lemercier ait eue avec les réformateurs artistes de 1820. Hors de là, et particulièrement sur les moyens de réalisation, tout a été entre eux opposition et contraste. Partisan par système de l'originalité plutôt qu'original, passionné pour l'invention plutôt qu'inventeur, M. Lemercier fit tour à tour des emprunts à Eschyle, à Pétrone, à la Bible, à Alfieri, à Milton, à Shakespeare, à Manzoni. Quant à la langue, au rythme, et à toutes les délicatesses de la forme qui constituent le style, cette condition vitale, cette consécration suprême de la poésie et de l'art, M. Lemercier, par un malheur de son organisation, y fut toujours insensible. Il croyait sincèrement que l'idée a droit sur la langue comme le planteur sur le nègre. Aussi combien d'intentions heureuses, combien de germes qui ne demandaient qu'à éclore, combien d'essais qui auraient mérité de vivre, ne se sont-ils pas glacés sous cette infirmité d'un beau talent!

Par toutes ces raisons, et sans qu'il soit besoin de chercher dans les replis de la pensée du poète je ne sais quelles velléités d'ambition vulgaire, on voit comment le nouvel académicien a été conduit à présenter l'éloge de son devancier par un côté que l'auditoire n'avait pas prévu. Tout en rendant au génie laborieux, opiniâtre et fantasque de l'auteur de *Frédégonde*, de *Plaute* et de la *Panhypocrisiade*, un hommage suffisant et habilement calculé pour se tenir dans une appréciation tout extérieure, M. Victor Hugo a construit l'édifice de son discours de manière à

faire saillir une autre face moins indiquée, quoique certainement aussi remarquable, de la physionomie de son modèle, je veux dire le caractère si plein de noblesse et d'indépendance qui distinguait Lemercier. M. Hugo s'est complu et on le conçoit, à retracer avec détails tout ce qu'il y a eu de loyauté et de sincérité démocratiques dans ce simple littérateur sans position, sans fortune, ami de M^{me} de Beauharnais et du général Bonaparte, commensal de la Malmaison jusqu'à la fin du consulat, qui pouvait avec de telles liaisons arriver à tout, et qui, par une héroïque fidélité à ses principes, devint et demeura un des plus âpres et des plus constants adversaires du grand homme, qu'au fond du cœur il aimait toujours, et dont il disait à la fin de sa vie : « Mon ami le premier consul ! »

Cette manière de concevoir l'éloge de Lemercier une fois admise, il faut convenir que c'était un beau sujet et même un des plus beaux sujets littéraires possibles, que cette glorification de la puissance des lettres, seule résistance que le régime impérial n'ait pu amortir ni briser. M. Victor Hugo semble avoir eu la pensée d'agrandir encore ce cadre. Il était attiré vivement par ce noble et beau problème : déterminer l'attitude que doit garder la littérature vis-à-vis de la société, selon les temps, les lieux et les institutions. Mais il y avait là les éléments d'un livre ; les bornes d'un discours n'y suffisaient pas. Nous ne possédons de ce plan regrettable qu'un long et magnifique exorde, peu en proportion avec les dimensions restreintes d'un remerciement académique, mais qui aurait été le digne péristyle du Panthéon que l'auteur projetait d'élever à l'héroïsme littéraire. La disposition singulière de ce morceau, beaucoup plus lyrique qu'oratoire, n'en a point affaibli l'effet sur l'assemblée. Quand, après avoir déroulé avec une savante lenteur le tableau le plus complet et le plus splendide, le plus minutieux et le plus oriental, que l'on puisse tracer de la gigantesque fortune de Napoléon, M. Victor Hugo a montré, seuls en révolte contre cette volonté colossale, six poètes, n'ayant d'autres armes que la conscience et la pensée, Ducis, Delille, M^{me} de Staël, Benjamin Constant, Châteaubriand, Lemercier, une immense acclamation a couvert ces noms glorieux et salué la noble et généreuse parole de l'auteur.

Quoique le caractère inattendu de cette nouvelle production de M. Victor Hugo ait un peu déconcerté ses amis et ses ennemis, elle a pourtant, et l'on s'en aperçoit, surtout à la lecture, toutes les qualités excellentes, et quelques-uns aussi des défauts réels, qu'on déplore et qu'on admire dans les autres écrits de l'auteur. C'est toujours un casque étincelant, une cuirasse finement et richement ouvragée, un gantelet d'une admirable ciselure. Nous ne dirons pas, avec les détracteurs du grand écrivain, qu'il manque sous ce casque une pensée, une poitrine sous cette cotte de mailles, une main sous ce gantelet. A Dieu ne plaise ! Mais nous dirons, parce que nous l'avons expérimenté, qu'entre l'homme et l'armure il y a du vide en quelques places. Il en résulte des parties creuses, des endroits plus faibles, qui, bien qu'on en dise, ne résistent pas toujours.

Prenons un exemple : M. Hugo n'a énoncé, je crois, dans tout son discours, qu'une seule proposition théorique. A mon avis, elle manque de solidité. Ayant, comme nous l'avons dit, de bonnes raisons pour ne pas vouloir énoncer un jugement sur l'œuvre littéraire de Lemercier, M. Hugo renvoie la décision à la postérité. Cela est fort bien ; mais voici que cet innocent artifice oratoire prend, sous sa parole, naturellement dogmatique et grave, la forme impérieuse et générale d'un axiome. Non-seulement M. Victor Hugo se récuse, mais il refuse aux contemporains le droit de prononcer. Cette négation du droit de critique, s'il ne la restreignait un peu lui-

même, n'irait à rien moins qu'à supprimer une des facultés de l'intelligence humaine. Citons ses paroles : « La postérité seule, — et c'est là encore une de mes convictions, — a le droit définitif de critique et de jugement envers les talents supérieurs. » Plusieurs de nos confrères en critique ont vivement protesté contre cette proposition, dont ils n'ont pas assez vu tout le vide. Que réclamez-vous? M. Hugo ne dénie, apparemment, à aucune créature humaine le droit de critique et de jugement *provisoire*. Voudriez-vous donc le droit de critique *définitive*, que M. Hugo déclare n'appartenir qu'à la postérité? Mais connaissez-vous, par hasard, quelque chose au monde de *définitif*? Les siècles ne se déjugent-ils pas les uns les autres? Et combien faut-il de siècles pour constituer la *postérité*? Boileau, était-ce la postérité pour Ronsard? Sommes-nous bien sûrs d'être la postérité pour André Chénier? Enfin, les *talents supérieurs*, pour lesquels seuls le poète fait des réserves, qui donc les déclarera supérieurs? N'est-ce pas précisément sur l'octroi ou le refus de ce titre que s'élèvent tous les conflits entre la critique et les auteurs? Vous le voyez bien, la proposition de M. Victor Hugo, vraie dans son acception courante et empirique, pour ainsi parler, devient fausse, ou plutôt s'évanouit, dès qu'il prétend lui imposer la forme dogmatique. Toute cette phraséologie factice cède au premier examen; l'armure ne touche pas le corps.

On a reproché récemment à M. Victor Hugo les compartiments symétriques de ses riches périodes, à deux, à trois, à quatre membres, dans lesquels il fait circuler, et, pour ainsi dire, serpenter la pensée. Pour moi, ce que je trouve de vraiment fâcheux dans ce procédé, outre un peu de lourdeur, c'est de rendre la prose sujette à un inconvénient dont elle avait été jusqu'ici préservée, et qui n'avait atteint que les vers; je veux parler du grave inconvénient des chevilles. Le magnifique exorde que j'ai déjà loué comme une des parties les plus artistement travaillées du discours de M. Hugo, contient cependant çà et là, dans sa riche texture, quelques pièces rapportées qui ne font qu'y remplir une case, par exemple : « Alexandre de Russie, *qui devait mourir à Taganrog...* » Et notez encore que la cheville n'est pas toujours, comme ici, une simple inutilité. Elle est quelquefois une erreur ou une contre-vérité. Voyez plutôt : M. Hugo dit, en parlant de la convention : « Assemblée qui a brisé le trône et qui a sauvé le pays, qui a eu un duel avec la royauté, comme Cromwell, et un duel avec l'univers, comme Annibal... » Est-ce donc à dire qu'Annibal ait eu à défendre à la fois tous les points du territoire de sa patrie, comme la convention? Non; mais la symétrie demandait ici un membre de phrase, et le nom de Cromwell exigeait en regard un autre grand nom. L'histoire, il est vrai, n'en fournit aucun qui convienne, parce que rien dans l'histoire ne ressemble à la convention. N'importe! il en faut un. Annibal? soit : la symétrie sera satisfaite; mais la vérité!

M. de Salvandy n'avait pas, pour préférer la politique aux questions d'art et de poésie, les motifs de position et de bienséance qui ont fait à M. Victor Hugo un devoir de s'abstenir. Aussi a-t-il pu, dès les premiers mots de sa réponse, entrer délibérément dans le champ littéraire, ce qui lui a gagné tout d'abord la faveur de l'assemblée. Il faut avouer que M. Hugo, en se taisant sur les choses qui ressortissent plus particulièrement à sa compétence, et où sa parole devait avoir une si grande autorité, avait fait la partie bien belle à son interlocuteur. M. de Salvandy a profité de cette faute; il a usé de tous ses avantages, peut-être même en a-t-il un peu abusé.

Autrefois, dans la bonne et vieille Académie, où tout, jusqu'au nom de *fauteruil*,

rappelait les habitudes de salon, le directeur de la compagnie répondait aux remerciements émus et prosternés du nouvel arrivant par un compliment où l'éloge était affectueux et discret. Cet usage, imité des paranymphes de la Sorbonne et des Facultés, pourrait paraître aujourd'hui assez fade. Il nous a valu cependant la touchante et fraternelle allocution de Racine à Thomas Corneille. Depuis quelques années, des esprits pleins de ressources ont inventé un moyen de donner plus de piquant et d'attraits aux séances de réception. A un spectacle un peu ridicule et suranné, ils en ont substitué un qui paraît fort du goût du public, mais dont on pourrait contester la convenance. On n'a pas encore, il est vrai, renoncé à s'adresser des louanges en face; mais ce sont des louanges créées et éperonnées pour le combat, des louanges aiguës en flèches. On échange encore des compliments; mais ce sont des compliments qui laissent apercevoir de longues griffes sous leur velours. Pour peu que ce système de guerre couverte et de politesse armée se perfectionne, la salle du palais des Quatre-Nations se changera bientôt en une arène: une séance de réception à l'Académie française ressemblera, à s'y méprendre, à la scène d'Arsinoé et de Célimène.

M. de Salvandy, qui faisait son début dans ce genre d'escrime, a enchéri sur tout ce que nous avons entendu de plus vif en ce genre. Il était difficile, en effet, que, selon l'usage, il n'exagérât pas quelque peu ses modèles. Plus il avançait, plus il s'animait, plus il supprimait les adoucissements et les précautions oratoires; plus il laissait se produire la critique sincère et crue. Le discours de M. de Salvandy, spirituel, incisif, brillant de pensées, serait, au point de vue de ses opinions, que nous ne partageons pas, un excellent morceau de critique libre et individuelle; mais du haut du fauteuil du président, il a pu sembler n'être pas suffisamment réservé et sobre.

M. de Salvandy a de plus introduit une innovation que nous regretterions fort, pour notre part, de voir s'établir comme un précédent. Il ne s'est pas contenté de controverser, selon l'usage, quelques points de la harangue qu'on venait d'entendre. Il a tenu à faire de ce discours tout entier une réfutation complète et suivie; il l'a repris par paragraphe, ne laissant pas échapper sans contradiction la pensée la plus simple ni l'anecdote la plus indifférente. Cette négation universelle, ce blâme de parti pris, cet écho contradicteur, qui donnait aux habitués des chambres l'idée d'une réponse à un discours du trône faite par une majorité d'opposition, toute cette petite guerre, qui d'abord avait vivement éveillé l'attention, a fini par paraître un peu prolongée: l'orateur a dû faire quelques coupures et les a exécutées, séance tenante, avec un remarquable à-propos.

Le seul éloge que M. de Salvandy ait accordé au génie de M. Victor Hugo s'est adressé à ses facultés lyriques. Il veut bien admettre son nouveau confrère dans cette triade poétique qu'il compose de M. Casimir Delavigne et de M. de Lamartine, et dans laquelle la France a depuis longtemps placé Béranger. Vous croyez, sans doute, qu'en discernant à M. Victor Hugo cette couronne de poète, M. de Salvandy a songé à l'auteur des *Fenilles d'automne* et des *Orientales*? Détrompez-vous. M. de Salvandy n'a songé qu'à l'auteur adolescent d'un premier recueil d'odes, où de grandes espérances faisaient pardonner l'absence des qualités brillantes qui se sont épanouies plus tard. Tout ce que M. de Salvandy veut bien accorder, c'est qu'il a été donné, par moment, à l'auteur des *Chants du crépuscule*, des *Voix intérieures* et surtout des *Rayons et des Ombres*, de retrouver quelque chose de ses premières inspirations. Que penser? que dire d'un jugement si étrange et qui semble si peu

sérieux? C'est à peu près comme si l'on voulait soutenir que M. de Châteaubriand n'a jamais égalé son premier livre, l'*Essai sur les révolutions*, ou qu'on prétendit que David n'a rien fait de mieux que son grand prix de Rome, que n'ont égalé, comme on sait, ni le *Serment des Horaces* ni *Léonidas*.

Malgré toute la bonne volonté qu'il a mise à trouver le récipiendaire en défaut, M. de Salvandy a laissé passer, que dis-je? il a pris à son compte, par le long et piquant commentaire qu'il y a joint, une assez singulière faute de mémoire échappée à M. Hugo. Ce dernier, après avoir raconté la résistance opposée à Napoléon par les six poètes que nous avons nommés, poursuit en ces termes : « Un esprit vulgaire, appuyé sur la toute-puissance, eût dédaigné peut-être cette rébellion du talent; Napoléon s'en préoccupait; il se savait trop historique pour n'avoir point souci de l'histoire; il se sentait trop poétique pour ne point s'inquiéter des poètes..... l'homme qui, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, eût fait Pascal sénateur et Corneille ministre, avait trop de grandeur en lui-même pour ne pas comprendre la grandeur dans autrui. »

Cette singulière idée de Napoléon, *Corneille ministre*, a fourni à M. de Salvandy l'occasion de plusieurs réflexions fort piquantes et fort applaudies. « Lorsque, dans les caprices de sa puissance et de son génie, Napoléon disait qu'il aurait pris Corneille pour ministre, sans s'en apercevoir, il faisait comme Richelieu, il le persécutait.... Voyez-vous ce génie et cette âme antiques contraints de servir le cardinal ou de se débattre avec la fronde, au lieu de gouverner souverainement les *Horaces* (on doit dire *Horace* à l'Académie), *Cinna*, *Polyeucte*, le *Cid*? Non, non, nous aurions des drames immortels de moins; est-il sûr que nous eussions un grand ministre de plus? »

Eh bien! il se trouve que ce mot tant répété, tant commenté, *Corneille ministre*, et qui a fait dire tant de choses ingénieuses de part et d'autre, n'est pas plus vrai que celui d'*enfant sublime*, que M. de Salvandy a rappelé en l'amendant, et qu'il aurait mieux fait de laisser dans les biographies où il est né. Quant au mot véritable de Napoléon sur Corneille, il est beaucoup plus sensé, beaucoup plus spirituel, et, si j'ose le dire, d'une tournure beaucoup plus française que celui que la préoccupation de M. Hugo lui a substitué. Voici le fait :

Un matin, à Saint-Cloud, et non pas à Sainte-Hélène, à propos de la tragédie d'*Hector*, Napoléon se mit à parler du Théâtre-Français; quelqu'un vint à prononcer le nom de Corneille : « Corneille! s'écria-t-il, Corneille! s'il vivait, je le ferais prince! » Voilà le mot vrai, et je le préfère. Corneille prince! et pourquoi non? Cette alliance de mots est heureuse et naturelle et depuis longtemps admise dans la langue. Corneille n'est-il pas un des princes de la poésie? le prince de la tragédie française? En vérité, Napoléon me paraît avoir ici tout l'avantage, et la meilleure réponse à M. Victor Hugo était la citation du mot textuel.

M. de Salvandy a surtout réuni et concentré ses forces contre un point délicat du discours de M. Hugo. Une poétique et, suivant moi, fort belle et fort innocente appréciation de la convention nationale, a été l'occasion de la *grande bataille*. Attiré, comme tous ces enfants qu'on appelle poètes et peintres, vers tout ce qui a de l'éclat et de la grandeur, M. Hugo, qui venait de tracer la grande figure de Napoléon, a voulu lui donner pour pendant un tableau de cette terrible assemblée que lui-même appelle monstrueuse. Je ne m'explique pas, en vérité, les causes de la contradiction passionnée que cette page a soulevée. M. Hugo n'a pas flatté la convention : il n'exécuse rien, il ne pallie rien; il laisse leur grandeur aux choses et n'en ajoute

aucune aux hommes. Au contraire, personne n'a fait ressortir mieux que lui cette diminution de lumière intellectuelle, cette éclipse de talents qui a marqué les plus mauvais jours de cette assemblée. Personne n'a mieux signalé la propriété qu'ont les lueurs des incendies révolutionnaires, d'attacher de grandes ombres aux plus petits hommes, et de prêter des contours gigantesques aux plus chétives figures. Le tort réel de cette appréciation, c'est, à mon avis, de n'avoir pas indiqué ce qui fait la grandeur véritable de la convention, je veux dire ces grands travaux d'organisation publique, ces belles institutions administratives et scientifiques, honneur et force de notre pays.

M. de Salvandy s'est donné de grandes facilités pour réfuter ce passage. M. Hugo avait parlé de la convention; M. de Salvandy lui a répondu comme s'il n'avait parlé que de 1793. M. Hugo avait montré l'ombre que fait la main de Dieu sur les sociétés condamnées à périr. Cette explication, plutôt biblique que philosophique, M. de Salvandy l'a repoussée, comme si Bossuet ne s'en était jamais servi. M. Hugo avait prononcé le mot *providence* : M. de Salvandy l'a traduit par le mot *fatalité*. Enfin, prenant lui-même l'offensive, M. de Salvandy a adressé à la convention un reproche inouï jusqu'à ce jour. Il l'a accusée d'avoir manqué à sa grande tâche si glorieusement remplie, au salut du territoire! Ombre de Merlin de Thionville, où étiez-vous? Il a représenté comme un abandon de la défense, le mouvement de concentration qui a dû suivre le premier choc de l'invasion universelle; il a parlé des repréailles, mais il a tu leurs dates; il n'a montré Fleurus que dans le lointain; il n'a pas dit que cette victoire, à laquelle se lie la mémoire des savants français, des fondateurs et des premiers élèves de l'École Polytechnique, il n'a pas dit que cette victoire avait sauvé la France avant la chute de Robespierre. Il n'a pas dit que la Flandre et la Hollande étaient reconquises; que Jourdan, avec l'armée de Sambre-et-Meuse, était maître de Liège et de Namur; que Pichegru, avec l'armée du Nord, occupait Anvers avant la délivrance des 9 et 10 thermidor. Il mentionne, il est vrai, Carnot, l'homme en qui s'est personnifié le génie militaire de la convention; mais c'est pour le montrer imposant à la France, en quatorze mois, des levées de quatorze cent mille hommes. Et où de pareils chiffres ont-ils été trouvés? Carnot organisa quatorze armées; mais aucune de ces armées n'avait cent mille combattants. L'armée du Nord n'en avait que soixante-et-dix mille. On s'étonne que des assertions si légères sur des faits si graves aient pu sortir de la plume d'un homme qui a mis la main aux affaires de son pays.

Et cependant, malgré ces critiques, je dois me hâter de dire que tout le discours de M. de Salvandy est conçu et écrit avec cette unité de sentiments et de vues, un peu partiales, il est vrai, qui appartiennent à un homme politique. Il est impossible de mieux saisir qu'il ne l'a fait, la liaison intime de certaines sympathies littéraires et de certaines antipathies politiques. Il a bien été l'homme d'une opinion. Aussi a-t-il reçu constamment d'une partie notable de l'auditoire des marques d'une adhésion complète. M. Victor Hugo, au contraire, a laissé des marques rayonner toutes ses pensées sans parvenir à les concentrer. Il n'a été l'homme d'aucun parti, d'aucune opinion même. On l'accuse d'avoir flatté la convention; on se trompe. Il ne lui a fait grâce du souvenir d'aucun de ses crimes; il n'a oublié ni l'échafaud d'André Chénier, ni le fiacre du 21 janvier, ni la pique du 2 septembre. Il a agi de même avec Napoléon. L'auréole de gloire qui l'entoure ne lui a point caché le fossé de Vincennes. Si, par cette évocation puissante des grandes choses qui ont marqué nos cinquante dernières années, l'auteur a voulu frapper vivement les imaginations,

il a réussi; s'il a cru faire davantage, il se trompe. Singulier contraste! M. Victor Hugo, qui s'est emprisonné dans la politique, n'a fait, en définitive, qu'un grand et beau discours littéraire, et M. de Salvandy, en appréciant des drames, des romans, des poésies lyriques, ce qu'il a fait d'ailleurs en écrivain élégant et littéraire, a obtenu surtout un succès politique.

CHARLES MAGNIN.

LA HOLLANDE.

IV. '

LITTÉRATURE MODERNE.

Je ne connais pas de pays où l'on ait autant mesuré d'hémistiches et façonné de rimes qu'en Hollande ; pauvres et riches, gens de la ville et gens de la campagne, tout le monde rime. Si positif que l'on soit, il faut bien qu'à certaine heure un rayon d'or, un rêve, un son harmonieux ramène le cœur vers les vagues régions du monde idéal. La rime est ce son harmonieux qui vibre comme un accord du monde mystérieux des songes au milieu des occupations matérielles des Hollandais. La rime récrée le marchand à son comptoir et l'ouvrier à son labeur. Vous êtes assis le soir dans une honnête taverne d'Amsterdam avec trois ou quatre bons bourgeois de la cité, fumant de vrais cigares de la Havane, comme il convient à des gens qui ont une position recommandable, et faisant de la simple prose, de la prose comme M. Jourdain, quand tout à coup, après le plus pacifique entretien et le plus innocent verre de genièvre, voilà que l'imagination de vos interlocuteurs s'enflamme, que leur langue s'accroît, se scande, et qu'à la place de cette vulgaire prose, dont vous attendez encore naïvement les longues phrases, résonnent deux fortes rimes comme deux coups d'archet, suivies bientôt de deux autres non moins éclatantes. Vous allez un matin visiter une de ces magnifiques maisons de campagne où les nababs de la finance étalent le luxe de l'Europe et des Indes, et sur la porte d'entrée vous voyez deux rimes solennelles peintes en bleu sur un fond blanc, deux rimes qui vous invitent, comme deux anges de paix, à vous livrer sans arrière-pensée au calme et au bonheur de la vie champêtre. La rime est inscrite aussi sur tous les

(1) Voyez la livraison du 51 mars.

monuments de pierre et de bronze : la rime mythologique embellit le piédestal de tous ces petits dieux si bien coloriés et si bien lavés qui ornent les allées de jardins ; la rime flotte avec le *trekschuit* sur les canaux ; elle orne l'enseigne des cabarets, la couverture des almanachs, la boutique ambulante des kermesses et la feuille d'annonces du journal. Un ancien voyageur raconte que l'hiver, dans le Nord, toutes les paroles que l'on prononce sont aussitôt gelées, tant il fait froid dans ces lointaines régions que nous avons encore la folie d'aimer. Au retour du printemps, l'air pénètre peu à peu dans cet amas de phrases interrompues, le soleil les dégage de leur enveloppe de givre, les paroles prisonnières reprennent leur essor et tourbillonnent, et résonnent dans l'air avec l'accent de joie ou de douleur qui leur fut donné. Je vous laisse à penser quelle singulière musique ce doit être, quel vacarme de mots et d'idées, de reproches qui n'ont déjà plus de sens, de promesses faites solennellement à la face du ciel et à jamais oubliées, de soupirs d'amour exhalés dans l'ombre, entre deux jeunes cœurs, qui viennent indiscrètement frapper l'oreille du passant ! De même en Hollande, quand les saules de la prairie ont revêtu leur feuillage vert, quand le jardinier de Harlem voit poindre hors de leur étroit bourgeon les feuilles riantes de la tulipe, le voyageur entend sur les canaux, sur les grandes routes, au milieu des champs, au sein des cités, un bourdonnement confus de paroles flottantes et accentuées. Ce sont autant de rimes auxquelles le soleil de mai, le vent frais des beaux jours, donne l'essor et le mouvement, et qui s'en vont de tous côtés chantant l'amour, la liberté et la morale. Alors vraiment plus d'un étranger, surpris par cette musique sonore, a bien pu se dire : La Hollande est l'un des pays les plus poétiques qui existent au monde. Il a pu se le dire encore en voyant dans les magasins des libraires, dans les bibliothèques, tous ces poèmes anciens et modernes dont la Hollande s'honore. On les compte par centaines, par milliers, et nulle part ils n'ont été publiés avec tant de luxe. Mais la rime, si musicale qu'elle soit, ne constitue pas la poésie, et le poème le plus élégant, le plus correct, peut bien n'être qu'une œuvre de labeur et de patience dénuée de verve et d'inspiration. Or, tel est souvent le cas en Hollande. La patience est l'une des qualités les plus caractéristiques des habitants de ce pays ; la nature même de leur sol la leur enseigne ; l'entretien de leurs digues, le dessèchement de leurs marais, les forcent à la mettre sans cesse en pratique ; l'art dont ils se glorifient, l'art des Gérard Dow, des Mieris, des Berghem, en est la plus gracieuse, la plus idéale expression, et leurs poèmes épiques, leurs bergeries, leurs strophes didactiques, ont pour la plupart le même caractère d'élaboration calme, régulière, soutenue.

L'organisation sociale de la Hollande, la tendance pratique des esprits, tendance qui se manifeste déjà dans les plus anciennes annales de cette contrée, n'étaient pas de nature à donner un grand essor à l'imagination de ses poètes. Tandis qu'en France, en Allemagne, les grands seigneurs appelaient la poésie dans leur château, dans leurs tournois, et lui donnaient pour ornement l'écharpe brodée par une main chérie, ou le blason conquis sur un champ de bataille ; tandis que la chevaleresque Espagne chantait sous les orangers de Grenade la grandeur des rois maures et le triomphe du Cid ; tandis qu'en Italie Boiardo et Arioste faisaient revivre dans les merveilleux caprices de leur imagination les riantes et glorieuses traditions du moyen âge ; tandis qu'en Angleterre Spencer consacrait dans sa *Reine des Fées* les dogmes symboliques de la chevalerie, et que Shakespeare de sa main gracieuse et puissante broyait tour à tour sur sa palette immortelle les roses de l'Orient et les sombres couleurs du Nord, en Hollande, les grands seigneurs succombaient l'un

après l'autre dans le désordre des guerres civiles. La féodalité était vaincue par le commerce, la noblesse par la bourgeoisie. De bonne heure les villes de Flandre et de Hollande s'élèvent et prospèrent par l'habileté de leurs calculs et les efforts de leur industrie; et s'il y a dans ces villes une corporation qui défend avec intrépidité ses privilèges, un Arteweld qui fait trembler Louis XI, il n'y a point de Médicis.

Cependant, comme il faut que la poésie, cette fleur du ciel, jette partout ses racines et germe sur les rocs sauvages du Nord comme dans les jardins embaumés de Sacountala, sous l'humble toit de l'ouvrier, comme sous les plafonds dorés des châteaux, la poésie éveilla l'attention des bourgeois de Hollande. Ils l'accueillirent avec une grave bienveillance, comme une ingénieuse distraction qui devait être soumise à certaines règles, et qui pouvait avoir ses agréments à certaines heures. Il se forma de côté et d'autre des sociétés littéraires qui faisaient profession de se dévouer au culte des muses, de travailler aux progrès de la langue nationale et au perfectionnement de la poésie. Kops, qui a écrit une histoire de ces sociétés, fait remonter leur origine très-haut. Il y en avait une, dit-il, à Leyde avant l'année 1200, une autre à Diest, fondée en même temps que l'Académie des jeux floraux de Toulouse, la plus ancienne Académie de l'Europe. Cependant nous croyons que l'association des confrères de la passion et des clercs de la bazoche a servi de modèle à la plupart de ces sociétés. Elles prirent seulement à tâche de remplacer ce qu'il y avait de trop aventureux dans les œuvres de leurs confrères de France, de trop gai dans leurs allures, par une tenue décente et des lois respectables. La première avait pris le titre de *chambre de rhétorique*, toutes les autres suivirent son exemple. Ce mot de *rhétorique* n'était pas une expression abstraite. C'était le nom d'une belle et puissante reine qui avait dans son empire des princes renommés, tels que Démosthène et Cicéron, Homère et Virgile. On n'entrait point au service d'une si grande dame sans quelque préliminaire. A moins d'un mérite extraordinaire, on n'arrivait pas tout d'un coup au premier rang. Il fallait monter de grade en grade, gagner ses privilèges par ses services. Mais aussi quelle magnifique perspective s'ouvrait aux regards des fidèles sujets de leur reine *Rhétorique* ! D'abord on était trouveur (trouvère), inventeur de nouveaux sujets et de nouveaux mots. De là on arrivait au grade de doyen qui exerçait déjà une sorte d'autorité magistrale sur les jeunes disciples des muses. Puis on était promu à l'emploi de facteur, et chargé par là de composer les pièces officielles pour les solennités, de préparer le programme des fêtes et des grandes réunions. De cette imposante dignité au titre de prince il n'y avait qu'un pas. Pour une ode, pour une ballade heureusement rimée, on se trouvait un beau matin placé par la société au même rang que Démosthène et Virgile, ce qui ne laissait pas que d'être fort honorable; et en faisant encore un effort, on avait la chance d'être proclamé empereur, c'est-à-dire quelque chose de plus élevé en grade que dame Rhétorique elle-même. L'histoire ne dit point combien d'heureux poètes hollandais sont arrivés à ce rang suprême, ni par quels chefs-d'œuvre il fut mérité.

Outre ces grades littéraires, les chambres de rhétorique avaient un porte-enseigne chargé de faire flotter leur bannière dans les grandes réunions, et un procureur fiscal qui enregistrerait leurs faits et gestes. Elles avaient un nom symbolique, un blason des plus idylliques, et une devise très-morale et très-religieuse. Celle-ci porte dans ses armes une branche d'olivier, et a pour titre : *Ecce gratia*; celle-là prend pour symbole l'églantine, et pour devise : « Nous fleurissons par l'amour. » Une

autre s'appelle le Buisson de Moïse, une quatrième la Vallée de Joie; une quantité d'autres avaient des noms de fleurs : Fleur de Blé, Fleur des Champs, Fleur de Lys. Celle d'Ypres, plus ambitieuse, s'appelait l'*Alpha et l'Oméga*, celle de Lichterwede les *Voyageurs Pacifiques*. Quelques-unes se plaçaient sous le patronage des saints; d'autres enfin, voyant le ciel et la terre envahis par leurs rivales, descendaient dans les réalités de la vie vulgaire. Une société de Louvain s'appelait tout simplement *le Persil*, une autre *le Boudin*. Les devises étaient d'ailleurs toujours une affaire importante à traiter, un grave objet d'examen et de discussion, si grave que quelquefois, pour en finir, il fallait le *deus ex machinâ*. On raconte qu'un jour les membres d'une nouvelle société de Bruges, qui prit le titre de *Saint-Esprit*, s'étant réunis pour aviser à la devise qu'ils adopteraient, virent tout à coup entrer par la fenêtre un pigeon qui leur apporta au bout de son bec ces mots : *Mon œuvre est céleste (myn werk es hemmelick)* (1). De nos jours, on attend encore dans les grandes villes de Flandre et de Hollande les nouvelles des pigeons; ils apportent la cote de la bourse, le taux des actions industrielles et les changements de ministères. C'est l'œuvre céleste de cette époque.

Toutes ces chambres jouissaient de certains privilèges qui donnaient à beaucoup d'honorables citoyens le désir de s'associer à elles. Les princes leur témoignaient aussi une faveur particulière. Le duc Jean de Brabant était inscrit parmi les membres de la société de Bruxelles. Charles-Quint donna lui-même un blason à celle d'Amsterdam, et Guillaume d'Orange s'honorait de faire partie de celle d'Anvers. Mais on n'était reçu dans ces glorieuses confréries qu'à la condition d'offrir certaines garanties prévues par les règlements. Plusieurs sociétés, par exemple, exigeaient de leurs candidats qu'ils fussent mariés depuis au moins un an et un jour. C'était le *sine quâ non* d'éligibilité dans ces temps de mœurs honnêtes; c'était la loi des chastes sœurs. Aujourd'hui, elles sont moins sévères.

Le but des chambres de rhétorique hollandaises et flamandes était, comme nous l'avons déjà dit, de travailler au progrès de la langue et de la poésie; mais leur tendance était, à vrai dire, plus morale encore que littéraire. Elles mettaient au concours des questions de dogme et de charité publique qui ne pourraient occuper aujourd'hui que la faculté de théologie de la Sorbonne, ou la commission du prix Monthyon. Elles faisaient représenter, à la manière de nos anciennes confréries, des drames bibliques et des mystères. Pour récompense, elles distribuaient aux lauréats des coupes d'argent ou d'étain, selon l'état de leur budget. Parfois, pourtant, elles abordaient des questions profanes, elles entraient, au grand scandale de quelques-uns de leurs membres, dans le domaine de la mythologie grecque, et mettaient sur la scène les dieux et les héros à la place des saints et des patriarches. En 1519, une des chambres de Gand représenta un drame qui avait pour titre : *L'Enlèvement de Proserpine par Pluton*. La pièce est précédée d'un long prologue composé d'une foule de maximes fort peu adaptées à un tel sujet, mais fort édifiantes. Puis apparaît un gardien qui s'appelle Monsieur-sait-Tout, et qui chante un hymne à la beauté du printemps et de l'aurore. Un autre personnage symbolique se présente, qui loue, comme un mauvais sujet qu'il est, la volupté des ténèbres; le sage Sait-Tout le réprimande de cette grossière licence de pensée, et l'invite à voir la pièce que l'on va jouer pour son instruction. Ici se termine le premier acte. Les auteurs se retirent. Le public réfléchit, et bientôt voici venir Jupiter,

(1) Kops, *Schets eener Geschiedenisse der Rederijkeren*, pag. 222.

tenant la foudre à la main, Neptune appuyé sur un trident; chacun d'eux dépeignant en longs vers les charmes de son empire. Tout à coup leur dialogue dithyrambique est interrompu par Pluton, qui entre en fureur, le visage noir, les mains noires, gesticulant et criant que ses deux frères ont pris la meilleure part de l'héritage paternel, et qu'il bouleversera le ciel et les ondes, si on ne lui fait justice. — Mais que veux-tu donc? dit Neptune inquiet déjà sans doute d'avoir à prononcer le *quos ego*. — Je veux une femme, s'écrie Pluton en se redressant de l'air d'un lion dont le vent du désert enfle les naseaux. — Allons, allons, mon cher frère, dit le galant Jupiter d'un air assez fat, tu es par trop noir pour rêver une telle conquête. L'impertinente remarque de l'amant de Léda jette Pluton dans un nouveau transport de fureur, et les deux frères, craignant sa vengeance, promettent enfin de le seconder dans ses vœux et de l'aider à enlever Proserpine. Ils appellent à leur secours Phébus, Pan, l'Aurore, Zéphyre, Cybèle et Vénus. L'amoureux Pluton les suit près de la tour de fer où est enfermée Proserpine. Vénus s'avance au milieu des arbres printaniers que l'on nomme : Désir charnel, Plaisir mondain, Tentation ennemie; elle séduit par ses chants perfides l'innocente prisonnière, qui, ne sachant point à quel piège elle est exposée, franchit d'un pied léger le seuil de sa retraite. A l'instant même, Pluton se précipite sur elle, en lui criant d'une voix fort peu galante : « Malédiction sur toi, indigne hypocrite, pécheresse de Sodome! je t'arrache à tes vains plaisirs, je t'emmène dans l'enfer! » Là-dessus reparait l'interprète moral du drame, qui prouve par ce qui vient de se passer que, lorsqu'une jeune fille a été enfermée par une mère prudente dans la tour de fer de la continence, elle ne doit point prêter l'oreille à la voix séduisante qui l'appelle, sous peine d'être emportée par le méchant esprit dans les ténèbres de l'enfer.

Parfois aussi les chambres de rhétorique d'une ville adressaient à celles des autres villes une question à résoudre, s'invitaient, se provoquaient au combat poétique, et alors c'étaient des réunions solennelles, des fêtes inscrites dans les annales de la contrée, des olympiades. Nous empruntons à un ancien historien des Pays-Bas, Emmanuel de Meterem, le récit d'une de ces réunions, qui renferme de curieux traits de mœurs : « La chambre des *violiers* d'Anvers, comme ayant emporté le principal prix à Gand, envoya semblable carte aux villes circonvoysines, en l'an 1562, pour y comparoistre le premier d'aougst, et y apporter leur solution sur cette demande : « Que c'est qui invite l'homme le plus aux arts et sciences. » Il n'y avoit pas seulement des prix pour ceux qui donneroyent la meilleure solution, mais aussi pour ceux qui feroient leur entrée avec le plus de triomphe, de magnificence, et avec le plus de gens, et qui pourroyent le mieux représenter et faire entendre par figure, ou autrement, comment on pourra s'assembler en amitié et départir amiablement. En quatriesme lieu, pour celuy qui représenteroit le plus artistement sa devise. En cinquiesme lieu, pour celuy qui feroit la plus belle et solennelle entrée à l'église. En sixiesme lieu, pour celuy qui feroit le plus beau feu de joye, soit sur l'eau en des batteaux, soit sur terre, à brusler des tonneaux de poix, à faire des fusées, à allumer des torches, des lanternes, paelles à feu, etc. En septiesme lieu, pour celuy qui joueroit le mieux sa comédie. En huitiesme lieu, pour celuy qui, aux prologues de son jeu, pourroit le mieux dire : combien les marchands qui se comportent justement sont profitables aux hommes. Et finalement, pour celuy qui pourroit le plus innocemment ou gaillardement faire le fol, sans injure ou deshonesteté. En quoy l'on proposa des choses merveilleusement subtiles, profondes et doctes, pleines de sens et de science, et plusieurs autres tels prix.

» Sur cest envoy comparurent en Anvers, le troisieme d'aougst, quatorze chambres de rhétoriciens, lesquelles viendrent de diverses villes et seigneuries en Brabant. La chambre de la Guirlande de Marie de Bruxelles emporta le plus grand prix pour avoir fait la plus belle entrée, car ils firent leur entrée estant bien trois cent et quarante hommes à cheval, tous habillés en velour et en soye rouge cramoisie, avec des longues casacques à la polonoise, bordées de passement d'argent, avec des chapeaux rouges, faits à la façon des heaumes antiques; leurs pourpoint, plumages et bottines estoyent blanches; ils avoyent des ceintures de toque d'argent, fort curieusement tissues de quatre couleurs, jaulne, rouge, bleu et blanc; ils avoyent sept chariots faits à l'antique qui estoyent fort gentiment équipés, avec divers personnages qui estoyent portés esdits chariots. Ils avoyent encore septante et huit chariots communs avec des torches; esdits chariots estoyent couverts de drap rouge bordé de blanc; tous les chartiers avoyent des manteaux rouges, et sur ces chariots il y avoit divers personnages, représentant plusieurs belles figures antiques qui donnoyent à entendre: comment on s'assemblera par amitié pour départir amiablement. De Malines vint la chambre appelée la Pione; ils firent leur entrée avec trois cens et vingt hommes à cheval, habillés de robes de fine estamine incarnate, bordées de passement d'or, avec des chapeaux rouges; les pourpoint, les chausses et les plumages estoyent de couleur jaune, les cordons d'or et les bottines noirs. Ceux-cy avoyent sept chariots de plaisance, faits à l'antique, et fort bien enrichis et ornés de personnages. Ils avoyent encore seize autres beaux chariots quarrés par en haut et couverts de drap rouge, chaque chariot ayant huit beaux blasons, et deux de la confrairie assis dedans avec des torches, et derrière il y avoit deux paelles à feu. En telle manière vindrent aussi les autres chambres, mais non en telle magnificence et avec tant de gens, et l'on employa quelques jours à faire des feux de joye, à jouer des comédies, des farces, à faire des choses pour rire, et en des banquets jusques à ce que les prix fussent départis. »

Kops, que nous avons déjà cité, parle aussi de cette réunion, et dit qu'on y vit arriver des députations de onze villes et près de quinze cents membres de différentes chambres de rhétorique, tous à cheval. Ceux de Berchem y arrivèrent suivis d'une belle jeune fille qui s'avançait gravement sous un dais porté par quatre hommes, et qui représentait la reine Rhétorique elle-même.

Les chambres de rhétorique se propagèrent dans toute la Hollande et la Belgique. Bientôt les villages mêmes voulurent en avoir une, et chaque ville en eut plusieurs. On en comptait trois à Amsterdam, quatre à Anvers, quatre à Bruxelles, trois à La Haye et à Harlem, quatre à Gand, six à Louvain; bref, vers le milieu du xvi^e siècle il y avait dans les Pays-Bas près de deux cents chambres de rhétorique ayant leur devise, leur blason, leurs doyens et leurs poëtes. Les plus anciennes s'arrogèrent le droit de donner des statuts et des privilèges aux plus jeunes. C'étaient des métropoles littéraires autorisant des succursales. En 1495, l'archiduc Philippe, père de Charles-Quint, créa à Gand une chambre suprême de rhétorique, dont il donna la direction à un chapelain. Cette chambre s'appelait : *La divin et révééré nom de Jésus avec la fleur de beaume*. Elle devait se composer de quinze membres et de quinze jeunes gens qui seraient tenus d'apprendre l'art de poésie. En outre, il fut décidé que pour honorer notre seigneur Jésus-Christ et la Vierge Marie, on admettrait dans cette religieuse association quinze femmes en mémoire des quinze joies de la sainte Vierge. C'était ainsi que ce pieux moyen âge se dévouait à l'étude des lettres. Il choisissait un prêtre pour président d'une académie, il

plaçait la poésie sur l'autel, la couronne de lauréat dans l'église, et dans sa galanterie même envers la femme il exprimait une pensée de dévotion, il songeait à la mère de Dieu.

Les guerres cruelles du xvi^e siècle portèrent un coup funeste aux chambres de rhétorique. En Belgique, le duc d'Albe, croyant voir surgir dans leur sein des germes de protestantisme, les écrasait de sa main de fer. En Hollande, la nation entière, armée pour défendre sa liberté politique et religieuse, ne pouvait plus guère songer à ces naïves idylles d'autrefois. Les unes devinrent tout simplement d'honnêtes confréries de paroisse qui conservèrent un privilège de préséance dans les processions et le droit d'assister en grande pompe aux fêtes de l'église. D'autres servirent à former de nouvelles associations plus sérieuses et plus utiles, notamment celle qui, en 1766, prit le titre de *Société de littérature néerlandaise*, et qui subsiste encore. D'autres enfin se transformèrent en clubs et en sociétés de lecture. Leurs membres se réunissent chaque soir avec une ponctualité hollandaise dans une salle inondée de journaux. Au lieu de représenter comme autrefois des drames bibliques, ils assistent par la pensée au grand drame des révolutions financières et politiques; au lieu de se donner des questions dogmatiques à traiter, ils se passent mutuellement les contre-façons belges de nos romanciers, et dans leurs plus longues heures de liberté ils jouent au whist.

Cependant avant de déchoir ainsi de leur ancienne grandeur, les chambres de rhétorique servirent encore de modèles aux sociétés qui s'établirent en Allemagne aux xvi^e et xvii^e siècles sous le titre de *sociétés de linguistique (sprachgesellschaften)*, avec les mêmes recherches prétentieuses de symboles, de devises, de blasons.

Le but littéraire que ces sociétés s'étaient proposé, elles ne l'ont jamais atteint. Elles n'ont laissé que des œuvres fades, incorrectes et de mauvais goût, où l'on ne retrouve pas même ces éclairs d'esprit et ces élans de verve qui font supporter les longueurs de nos anciennes poésies. Loin de pouvoir constituer une littérature, elles ne furent pas même en état de maintenir l'entière indépendance de leur langue, de la soustraire aux envahissements de l'influence étrangère. La France les dominait, la France leur imposait ses bergeries, ses ridicules personnifications de vices et de vertus enseignées par le roman de la Rose et reproduites dans tant de mystères; elle leur faisait accepter ses tours de phrase, ses expressions, ses images allégoriques. En vain les partisans zélés de la langue hollandaise s'écriaient en vers et en prose: « Conservons la pureté de notre idiome, éloignons-en les mots empruntés à un autre pays. » En écrivant cette exhortation patriotique, ils trahissaient eux-mêmes leurs errements philologiques, ils proclamaient avec des mots étrangers qu'on ne devait pas faire d'emprunt à ces dialectes étrangers (1).

(1) Bastaerd woorden vreemt,
Uitlands niet neemt.

(Kops, pag. 289.)

Ypey, dans son *Histoire de la langue néerlandaise*, cite un passage curieux d'un poète du xvi^e siècle qui avait le titre de facteur dans une chambre de rhétorique. Il parle de l'histoire de Pyrame et Thisbé, et compare la mort de Thisbé à la passion du Christ:

Om te concludeeren van onze begriipt,
Dees historic moraliserende

Au XVI^e siècle, l'étude ardente de l'antiquité contribua beaucoup encore à entraver le développement de la langue hollandaise. Les savants s'éprirent d'un tel amour pour le latin, que non contents de lui sacrifier la langue dans laquelle ils avaient reçu les premières leçons de leur mère, ils se laissèrent aller au vain plaisir de travestir leur honnête nom de famille, dans l'espoir de ressembler un peu plus à leurs chers maîtres du siècle d'Auguste. Le caustique et mordant auteur de la *Folie* eut lui-même cette folie classique. Il s'appelait Gherard Gherardts, et devint Desiderius Erasmus. Son précepteur lui avait déjà donné l'exemple de cette mascarade philosophique. On ne le connaissait à Rotterdam que sous le nom de Heruanzoon ; il prit celui d'Aurelius. Un autre savant, Jan Oudewater, signa fièrement Johannes Palaeonydorus. Le célèbre Groot fut plus raisonnable, il s'appela Grotius. Mais que dire du renégat Jean de Gorp, qui, après avoir écrit tout un livre pour prouver que la langue du paradis terrestre, la langue dans laquelle Adam adressait son cantique d'amour à Ève et son cantique de reconnaissance à Dieu, était le hollandais, réprovoque cette langue céleste comme indigne de lui, et s'appelle Goropius Becanus ?

Cette étude passionnée de l'antiquité eut sans doute un heureux résultat pour la Hollande ; elle illustra ses écoles, elle donna à ses savants une célébrité qu'ils n'auraient pas eue, s'ils avaient écrit dans l'idiome si peu répandu de leur pays natal ; elle produisit au sein des cités néerlandaises un grand nombre de poésies latines d'un goût pur et d'un style élégant, mais c'était une confiscation de l'idiome national au profit d'une imitation étrangère et lointaine (1).

Enfin, vers les dernières années de ce siècle d'érudition, un homme apparut qui voulut bien faire servir ses études classiques au progrès de la littérature nationale. C'était Dirk Coornhert, noble et courageux caractère, défenseur des idées de tolérance dans un siècle d'intolérance, cultivant avec amour les lettres au milieu des orages politiques, et chérissant son pays jusque dans ses persécutions. Jeune, il avait parcouru l'Espagne et le Portugal, il avait vu de près l'inquisition et ses cruautés, et il en avait éprouvé un tel sentiment d'horreur, que toute sa vie fut employée à défendre la liberté de conscience. Allié par sa femme à l'illustre maison de Brederode, il devint, dès le commencement de la lutte entre la Hollande et l'Espagne, l'un des plus zélés défenseurs de l'indépendance de son pays et de la réforme. Il

Is in den verstand wel *accorderende*
Bij der *passie* van Christus ghebenedijt.

Dans ces quatre vers, il y a cinq mots français. Les suivants, cités par le même auteur, sont plus étranges encore. Je ne crois pas qu'on ait jamais poussé plus loin la bâtardise du langage.

Nu *ghepresupponeert* dat jenant is *eloquent*,
En dat hy in der *rhetorische* is *xellent* (pour excellent),
Dat hy *philosophisch* can *argumenteren*,
Dat hy de *harmonye* der *musiken* kent,
Mitsgaders den loop weet van 't *firmament*,
En dat hi alle hantwercken can *useren*, etc.

Dix mots hollandisés dans six vers ! les naïfs disciples des chambres de rhétorique appelaient cela travailler aux progrès de leur langue !

(1) On a publié récemment en Hollande une histoire très-intéressante de ces poètes latins.

fut tour à tour entraîné dans le conflit des questions religieuses et des intrigues politiques, poursuivi par les catholiques, puis par les calvinistes, honoré un jour comme un homme de cœur et de talent, emprisonné le lendemain comme un schismatique, investi d'un haut emploi et banni de sa terre natale, puis rappelé par la clameur publique, et emprisonné de nouveau. On raconte que, lorsqu'il était dans son cachot, sa femme, à laquelle il avait communiqué son énergie, s'en allait dans un hôpital de pestiférés pour y prendre le germe contagieux et le lui rapporter, afin de le soustraire à la honte de l'échafaud. Après toutes ces cruelles vicissitudes d'une existence qui avait un si noble but, Coornhert eut enfin la liberté de se retirer à Gouda, et y mourut presque oublié.

Les œuvres de Coornhert sont l'expression fidèle des idées de dévouement et de liberté qui l'occupèrent toute sa vie. Elles se composent d'un traité de morale, d'un autre qui a pour titre : *Dialogues sur le bien suprême*. Il traduisit le *de Officiis* de Cicéron, et publia, avec le concours de la chambre de rhétorique d'Amsterdam, dont il était membre, une grammaire hollandaise. Vers le même temps, un typographe savant, originaire de la France et domicilié à Anvers, Plantin, imprima son *Thesaurus lingue teutonicæ*, qui fut modifié, achevé par son prote, Kilian, et publié sous le titre de *Vocabulaire étymologique et grammatical*, ouvrage excellent, que les érudits aiment encore à consulter. Ainsi, sur la fin du xvi^e siècle, la Hollande avait du moins les deux éléments essentiels de sa philologie, la grammaire et le dictionnaire.

Le xvii^e siècle fut pour elle une époque éclatante. Son courage et son opiniâtreté avaient assuré son indépendance. Ses navires parcouraient toutes les mers. Ses amiraux écrasaient, dispersaient les flottes espagnoles ; ses hommes d'État, ses Barneveld, ses Grotius, ses Jean de Witt, étaient célèbres dans l'Europe entière. Ses universités de Leyde, d'Utrecht, de Groningue, de Franeker, se signalaient par leur érudition (1). Ses Elzévir et ses Blauw se faisaient un nom classique dans les annales de l'imprimerie, et tandis que l'art exaltait le génie fécond de Rubens, la pensée mystérieuse de Rembrandt, la littérature, longtemps égarée dans de frivoles jeux de société, prit enfin son essor. Ce fut une de ces époques de gloire et de prospérité comme la Providence en donne, à quelques siècles de distance, une ou deux aux peuples pour les fortifier aux heures de désastre par le souvenir de ce qu'ils ont été et le sentiment de ce qu'ils peuvent être encore.

Au commencement du xvii^e siècle, Hooft fit représenter la première pièce de théâtre à laquelle on pût sérieusement donner le nom de tragédie. Le sujet de cette pièce, qui avait pour titre *Gérard de Velzen*, était tiré d'une tradition hollandaise du moyen âge ; la contexture des scènes, les détails, étaient empruntés à différents pays et à différentes époques. Il y avait là des chœurs comme dans le théâtre grec, des personnages allégoriques comme dans les représentations des clercs de la bazoche, et le style était parsemé d'une foule d'antithèses, de concetti, de tours de phrase galants, en un mot de toutes ces pointes de mauvais goût qui régnaient alors, et que Shakespeare et Calderon eux-mêmes ne surent pas éviter.

Dans sa jeunesse, Hooft avait voyagé en Italie. Il s'était passionné pour les ber-

(1) Niebuhr dit dans son *Histoire Romaine* : « Après l'Italie et la Grèce, aucun lieu ne mérite plus la vénération de ceux qui aiment l'antiquité, que la salle de l'université de Leyde, où les portraits des professeurs, depuis Scaliger jusqu'à Ruhnkenius, sont rangés autour de celui de Guillaume I^{er}. »

geries qu'on écrivait alors dans le pays de Dante et le faux brillant de Marino. On sait ce que Boileau a dit à cet égard :

Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées ;
Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
A ce nouvel appât courut avidement.

Cette invasion littéraire dont Boileau déplorait les suites, la Hollande la subit comme l'Allemagne, comme l'Europe entière. Hooft s'en revint dans sa bonne ville de Muyden, l'esprit ravi de toutes ces jolies bergères aux robes de gaze, aux doigts de rose, qui parlaient si coquettement des flèches de Cupidon et de son sourire perfide. Son premier essai fut une imitation servile de l'*Aminte* du Tasse, et du *Pastor fido* de Guarini. Les deux pièces qu'il écrivit ensuite, *Gérard Velzen* et *Buto*, étaient encore entachées du même défaut ; mais enfin il y avait dans ces compositions un talent de style, une harmonie de langage, et une certaine hardiesse de pensée dont on n'avait encore point eu d'exemple en Hollande : ce sont là les qualités qui assurèrent à Hooft un rang distingué parmi les écrivains de sa nation. Il publia en outre des poésies fugitives, des chansons érotiques qui eurent un grand succès, et qui sont passées de mode avec le mauvais goût qui les inspira. Comme prosateur, il s'est acquis une réputation plus sérieuse et moins contestée. Il écrivit une *Vie de Henri IV*, une histoire des calamités de Florence, qu'il attribuait à l'élévation des Médicis. Les dernières années de sa vie furent employées à retracer les graves événements de la Hollande, à partir de l'abdication de Charles-Quint (1555) jusqu'à l'assassinat de Guillaume I^{er} (1584). Il aurait voulu continuer cette œuvre nationale jusqu'à l'année 1609, époque de la première trêve de la Hollande avec l'Espagne : la mort le surprit au milieu de ses travaux, et l'on ne trouva dans ses papiers que le récit du gouvernement de Leicester.

En se jetant dans cette nouvelle carrière, Hooft avait pris pour modèle Tacite. Il l'avait lu et relu avec amour plus de cinquante fois, dit un de ses biographes, et, pour mieux se familiariser avec son génie, il l'avait traduit. Tous ses livres d'histoire furent écrits sous l'impression de cette longue et ardente étude ; souvent dans sa narration, comme dans les histoires de l'antiquité, l'auteur s'efface. Les personnages entrent en scène ; ils prennent la parole dans les conseils ; ils haranguent les troupes sur les champs de bataille ; l'action tient la place du récit. Si cette manière de dramatiser les événements ôte à l'histoire, du moins en apparence, cette vérité austère qui nous séduit par sa simplicité et nous rassure par sa monotonie, elle lui donne un mouvement, une vigueur qui peut produire de grands effets. Hooft avait de la verve, de l'éloquence. Il avait, d'ailleurs, longuement approfondi chacune des époques dont il retraçait les annales, et ses œuvres historiques furent dignement appréciées. Louis XIII, à qui il fit présenter par Grotius sa *Vie de Henri IV*, lui envoya, avec une reconnaissance filiale, l'ordre de Saint-Michel, une chaîne d'or et des lettres de noblesse. Ses compatriotes lui surent gré d'avoir consacré son génie et ses veilles au récit de leur lutte courageuse. Aujourd'hui encore ils aiment à relire son histoire, et l'on a très-justement observé que Schiller avait eu grand tort de ne pas la consulter pour écrire son livre sur la révolution des Pays-Bas.

Vondel, dont les premières œuvres datent aussi du commencement du xvii^e siècle, avait plus de génie poétique que Hooft et plus de goût. Élevé dans une condition

obscur, il se développa de lui-même, et n'eut pas, comme son noble rival dans la carrière des lettres, l'occasion de se laisser séduire par des modèles brillants et trompeurs. A trente ans, il ne connaissait guère encore que sa langue maternelle; plus tard il apprit un peu de français et de latin, et dès qu'il put donner plus d'extension à ses études, il se tourna vers l'antiquité, cette immortelle source du vrai beau. A l'âge de cinquante ans, il apprit le grec, et publia, en 1659, une traduction de l'Électre de Sophocle. A prendre l'un après l'autre dans l'ordre chronologique chacun de ses drames, on y voit très-bien les transformations progressives qui s'opérèrent dans son esprit. Dans ses premiers essais, il hésite, il va sans savoir où, il est sous l'influence des écoles de rhétorique, les seules qu'il connût alors. Puis peu à peu il s'enhardit, il prend une marche déterminée, l'étude soutient son inspiration, et, s'il tombe encore dans la vulgarité et le mauvais goût, l'éclat de sa chute montre du moins à quelle hauteur il s'était élevé.

Ce qui le charmait dans les tragiques grecs, c'était leur ton solennel et imposant, leur tendance religieuse, l'intervention des dieux dans les événements de la vie humaine, et cette terrible loi du destin qui épouvantait l'Olympe même. Mais il comprenait ce que nous avons eu tant de peine à comprendre, que cette mythologie antique, à laquelle on ne croyait plus, ne pouvait plus produire qu'une émotion factice, qu'une autre société demandait d'autres symboles et d'autres traditions. Il essaya de satisfaire au sentiment chrétien de son époque : il remplaça l'inflexible destinée par la Providence que l'Évangile nous a révélée, par ce pouvoir mystérieux et invisible comme la fatalité des Grecs, mais paternel et indulgent. Au lieu des nymphes et des satyres, des furies vengeresses et des divinités pacifiques, il fit apparaître dans ses drames les anges et les démons, les bons et les mauvais génies du christianisme. La plupart de ses tragédies sont empruntées à l'histoire de la Bible. C'est *Saül*, c'est *Salomon*, c'est *David*, *Joseph*, *Jephté*, et enfin *Lucifer*, son chef-d'œuvre.

Les Hollandais, en parlant de cette pièce, ne manquent pas d'observer qu'elle a précédé de treize années la publication du *Paradis perdu* de Milton (1). S'ils veulent prouver par là que Vondel ne s'est pas mis à la remorque du poète anglais, rien de mieux. S'ils prétendent au contraire insinuer que l'immortel chantre d'Eden aurait bien pu prendre la première idée de son épopée dans le drame de leur compatriote, il faudrait, pour plus de justice, remonter à quelque vingt ans de là, chercher le premier germe de cette idée dans le poème de Grotius qui a pour titre *Adam exilé*, et plus loin encore probablement dans mainte œuvre ignorée. Toutes ces questions d'origine qui intéressent l'esprit méticuleux des bibliographes n'altèrent en rien la gloire des grands poètes. Qu'importe que Shakespeare ait pris le sujet du *Roi Lear* dans une ballade anglaise, le sujet de *Roméo et Juliette* dans un conte italien, le sujet de *Hamlet* dans une page de Saxo le grammairien? qu'importe que Molière se souvienne de Plaute ou de Térence, que Schiller construise tout un drame sur une chronique romanesque, et que Goethe conçoive la mort de Werther en lisant le récit d'un suicide? La vraie gloire du poète ne consiste pas tant à inventer lui-même l'embryon de son œuvre qu'à lui donner la vie, l'essor, l'espace, comme le sculpteur qui d'un bloc de marbre brut fait une Galathée.

Revenons à *Lucifer*. Cette pièce ne peut certes être comparée au *Paradis perdu*, ni pour la hardiesse de l'invention, ni pour la hauteur des pensées, ni pour la pompe

(1) Le *Lucifer* de Vondel fut publié en 1634, le *Paradis perdu* en 1667.

du récit et la fraîcheur des descriptions ; mais, en le plaçant au-dessous de l'épopée anglaise, le drame de Vondel n'en est pas moins une grande et belle œuvre qui suffirait à elle seule pour sauver la littérature hollandaise de l'injurieux oubli auquel nous l'avons si longtemps condamnée.

Le premier acte commence par une exposition imposante. Lucifer a envoyé un de ses anges vers la terre récemment créée pour examiner la nouvelle race à laquelle Dieu vient de donner le jour. Le messenger tarde à revenir, les esprits célestes s'impatientent, et Belzébuth se plaint, quand tout à coup Béliel s'écrie : « Voici venir Apollion, votre envoyé ; de sphère en sphère, il s'élève à nos yeux, son vol est plus prompt que le vent, ses ailes effleurent ou écartent les nuages, et laissent partout un sillon de lumière. Il sent déjà l'air plus pur que nous respirons, il voit ce jour plus beau, ce soleil radieux dont les rayons se jouent dans un azur limpide. Les globes célestes le regardent étonnés de son essor gracieux, de son aspect divin. Ce n'est pas un ange qu'ils croient voir, mais un feu rapide. Nulle étoile ne file aussi vite. Le voilà qui s'approche un rameau d'or à la main ; il a heureusement terminé son voyage. »

Belzébuth accourt au-devant du messenger aérien, l'interroge, et Apollion lui décrit avec enthousiasme les richesses de la terre, la saveur de ses fruits, l'éclat de ses pierres précieuses ; puis, quand il en vient à parler de l'homme, son langage exprime l'admiration et l'envie. « J'ai vu, dit-il, le lion ramper aux pieds de son maître et le caresser ; devant lui, le tigre cessait d'être cruel, le taureau baissait humblement ses cornes, et l'éléphant sa trompe ; le griffon et l'aigle s'approchaient pour écouter les accents de l'homme, et avec eux venaient aussi le dragon, le béhémoth et le léviathan. Je ne parle pas des louanges que les oiseaux des bois donnent à l'homme dans les modulations harmonieuses de leurs chants, tandis que les soupirs du vent dans le feuillage et du ruisseau dans son lit bordé de fleurs forment une musique que l'oreille ne se lasse pas d'entendre.

» Jamais un habitant des régions célestes n'enchantait mes yeux comme les deux habitants de la terre. Dieu seul a pu joindre avec tant d'art l'âme et le corps et créer de doubles anges d'os et d'argile. La science du créateur se révèle dans la noble attitude de l'homme et brille surtout sur son visage, miroir de l'âme. Si chaque partie de son corps étonnait mes regards, celle-ci avait pour moi un charme inexprimable, car elle réunit toutes les beautés. Un esprit céleste éclate dans les yeux de l'homme, et l'immortalité respandit sur sa face. Tandis que les animaux, muets et privés de raison, penchent leur tête vers la terre, lui seul élève fièrement la sienne vers le ciel, vers Dieu, qui lui a donné la vie, et dont il chante les louanges.

— Que pensez-vous, dit Belzébuth, de la femme sortie de ses flancs ?

— Hélas ! répond Apollion, quand je l'ai vue conduite par Adam sous le feuillage des arbres, j'ai de mes deux ailes voilé mes yeux et mon visage pour comprimer ma pensée et vaincre mes désirs. De temps à autre, Adam s'arrêtait pour la contempler, et alors une flamme sainte s'allumait dans son cœur. Il embrassait son épouse, et tous deux célébraient leur hymen avec une ardeur et une félicité que vous pouvez deviner, mais que je ne puis dépeindre. Que la solitude est triste ! Nous ne connaissons pas l'union des sexes, l'alliance de la vierge et de l'époux. Hélas ! nous sommes mal partagés, nous ignorons les jouissances de l'hymen dans un ciel sans femmes !

Apollion parle ensuite de la beauté de la femme avec un tel ravissement, que Belzébuth s'écrie : « On dirait que vous brûlez d'amour pour elle ! »

— Oui, reprend le malheureux messenger, j'y ai brûlé mes ailes. Ce n'est pas sans peine que j'ai pu me résoudre à quitter la terre pour remonter dans les régions célestes. En m'éloignant des lieux habités par l'homme, je les regrettais, et j'ai détourné la tête plus de trois fois pour les revoir encore. Non, dans toute l'étendue des sphères sublimes, il n'y a pas un séraphin que l'on puisse comparer à la femme. Ses cheveux dorés entourent sa tête comme une auréole et retombent sur ses flancs. Quand elle paraît, on dirait qu'elle sort du sein de la lumière et que sa présence donne au jour un nouvel éclat. La perle et la nacre sont l'image de la pureté, mais la femme est plus pure que la nacre et plus blanche que la perle. »

Les riantes images d'Eden, le récit du bonheur de l'homme, le tableau des hautes destinées que Dieu lui réserve, éveillent dans l'âme de Belzébuth une jalousie violente, qui bientôt s'empare aussi de Lucifer.

Au second acte, ce prince glorieux des anges apparaît pour donner des ordres aux cohortes qui lui sont soumises, et l'orgueil révolté, la colère, éclatent dans chacune de ses paroles. « Esprits rapides, s'écrie-t-il, arrêtez ici notre char. Déjà notre tête a porté assez haut l'étoile du matin. Il est temps que Lucifer courbe le front devant cette double constellation qui de là-bas s'élève vers les régions supérieures pour faire pâlir la lumière céleste. Ne brodez plus de couronnes dans mon manteau, n'entourez plus mon front d'une auréole d'étoiles et de rayons devant laquelle les archanges s'inclinent. Une autre clarté vient de naître, qui efface la nôtre comme le soleil efface l'éclat des étoiles aux yeux des mortels. La nuit s'étend sur les anges et sur les soleils célestes. Les habitants du nouveau paradis ont gagné le cœur du maître; l'homme est l'ami de Dieu; notre esclavage commence. Allez, servez et honorez cette nouvelle race comme il convient à d'humbles sujets. L'homme est créé pour Dieu, et nous sommes créés pour l'homme. Le temps est venu où les habitants de la terre prendront le cou de l'ange pour marche-pied. Veillons sur eux, élevons-les sur nos bras et sur nos ailes vers les trônes éthérés. Notre héritage leur appartient; notre droit d'aînesse est aboli, et le fils du sixième jour, si semblable au père, porte la couronne. »

Bientôt la jalouse colère de Lucifer éclate sans contrainte. Excité par ses conseillers, séduit par les adulations des milliers d'anges soumis à ses ordres, il ne parle plus de courber le front devant Dieu et de remettre son sceptre aux mains de l'homme; il veut, dans l'exaltation de son orgueil, lever l'étendard de la révolte, écraser l'homme et régner dans le ciel. « Oui, dit-il, c'en est fait, je placerai mon trône au plus haut de la voûte céleste, entre les sphères éthérées et les astres étincelants. Mon palais sera dans l'empirée et l'arc-en-ciel sera mon siège; les constellations orneront ma demeure, la terre sera mon marche-pied. Assis sur les nuages rapides, fendant les airs et la lumière, je veux, avec ce tonnerre, réduire en poudre tout ce qui s'opposera à nous, soit en haut, soit en bas, quand ce serait le chef lui-même. Oui, avant qu'on me voie céder, cette voûte d'azur dont les arches sont si solidement construites s'écrasera sous mes yeux, la terre ne sera plus qu'une masse informe, et le monde rentrera dans le chaos. »

La lutte est décidée. Les anges rebelles se rassemblent autour de Lucifer, les bons anges suivent l'étendard lumineux de Michel. Au moment où l'attaque va commencer, Raphaël s'avance un rameau d'or à la main, et tâche de prévenir cette lutte funeste; ses paroles de paix, de miséricorde, pénètrent dans le cœur de Lucifer et l'ébranlent. Un instant, le chef de la rébellion se sent ému, il hésite, il regarde en arrière; mais la voix de ses soldats et la voix de l'orgueil raniment sa

résolution : il donne le signal du combat, et s'élançe à la tête de ses troupes.

Au cinquième acte, Uriel vient raconter la bataille. Le récit de ce combat céleste ressemble à celui d'un combat humain, mais il a cependant de la grandeur et de l'éclat. Trois fois Lucifer est revenu, avec le courage du désespoir, attaquer l'armée de Dieu, trois fois il a été repoussé. Après ces vains efforts, cerné, pressé, battu de tous les côtés, il abandonne le champ de bataille, il fuit, il se retire avec ses troupes éparses et meurtries dans une enceinte de nuages sombres, et là, pour se venger, il jure d'anéantir la félicité de l'homme. Béliâl part pour accomplir ses ordres : Béliâl va chercher le plus rusé des animaux, le serpent, et lui souffle son esprit satanique. Adam et Eve succombent, mais après leur chute on voit reparaitre le chœur des anges, dont les regards plongent dans l'avenir, et le drame se termine par un chant d'espoir et de miséricorde : « Gloire à vous, Seigneur ! un jour vous écraserez la tête du serpent, vous délivrerez le genre humain du péché héréditaire d'Adam, et une demeure splendide s'ouvrira dans le ciel pour les rejetons d'Eve. Nous compterons les siècles, les années, les jours, les heures, jusqu'à ce que votre grâce se manifeste, que votre bonté infinie ranime et glorifie la nature languissante dans les corps comme dans les âmes, et replace de nouveaux anges sur les trônes qui viennent d'être abandonnés. »

Vondel avait composé cette pièce pour le théâtre d'Amsterdam. Elle fut jouée deux fois ; à la troisième, le clergé protestant, qui la trouvait peu orthodoxe, en fit interdire la représentation. Cette défense fut plus utile que nuisible au poète. *Lucifer* est une de ces pièces qu'il est difficile de mettre sur la scène, et qu'il faut lire dans une sorte de recueillement pour en comprendre l'imposant ensemble et les grandes et vraies beautés.

La vie de Vondel est une page de plus à ajouter à la douloureuse légende des hommes de génie. Son père était chapelier à Anvers et faisait partie de la secte des anabaptistes. Effrayé des rigueurs que les Espagnols exerçaient envers tous ceux qui ne professaient pas ouvertement le catholicisme, il quitta sa ville natale et se retira en Cologne. Ce fut là que naquit, en 1587, l'auteur de *Lucifer*. Quelques années après, la puissance de l'Espagne étant déjà contre-balancée par l'énergie des Hollandais, le chapelier d'Anvers crut pouvoir, sans trop de danger, retourner dans sa patrie. Il employa le peu d'argent qu'il possédait à louer une charrette pour porter son jeune enfant et son bagage. Lui-même marchait à pied avec sa femme, priant et récitant des versets de la Bible, et l'honnête charretier qui les conduisait, touché de leur douceur, de leur piété, du visage riant et candide de leur fils, les comparait naïvement à saint Joseph et à la Vierge emmenant l'enfant Jésus en Égypte (1).

De bonne heure, Vondel se distingua par ses dispositions littéraires. A l'âge de quinze ans, on le comptait déjà parmi les meilleurs poètes de la Hollande. Il fut admis, peu de temps après, dans la chambre de rhétorique d'Amsterdam, puis se maria, et, tout en étudiant les auteurs latins et français, fit le commerce de la bonneterie. Sa première tragédie, intitulée *la Destruction de Jérusalem*, date de 1620. C'était un essai timide et informe où brillait çà et là une lueur de vrai talent. Quelques années après, il en composa une autre qui produisit dans toute la Hollande une violente rumeur. Elle portait le nom de *Palamède*. C'était, sous un titre supposé, l'histoire touchante de ce noble et vertueux Olden Barneveld qui mourut victime

(1) *Vondels Leven*, van Brandt.

de son patriotisme et de l'ambition de Maurice, prince d'Orange. Les amis de Maurice intentèrent un procès au poëte. Il prit la fuite et s'en alla d'abord chercher un refuge chez son beau-père, qui, dans son effroi, refusa de le recevoir, puis chez d'autres parents, qui ne furent pas plus courageux. Enfin, il trouva un asile dans la demeure d'un de ses amis. Pendant ce temps, on agitait au tribunal la question de sa culpabilité. Un magistrat qui avait les mêmes opinions que lui représenta que le drame de *Palamède* n'était autre chose qu'une histoire grecque à laquelle le poëte avait fait de légers changements. Vondel en fut quitte pour une amende de trois cents florins. La première édition de sa tragédie fut saisie, mais quinze jours après il en parut une seconde, et dans l'espace de quelques années, il s'en répandit en Hollande des milliers d'exemplaires.

En 1627, il fit un voyage en Danemark et en Suède, et fut accueilli avec distinction par Gustave-Adolphe. En 1658, il ouvrit le théâtre d'Amsterdam par une pièce nationale, *Gilbert d'Amstel*, que l'on joue encore chaque année une fois sur ce théâtre avec ce pieux respect que les Hollandais conservent aux traditions de leur contrée. Ses dernières années se passèrent dans d'amères sollicitudes. La mauvaise conduite de son fils le ruina. Affaibli par l'âge, épuisé par le travail, le poëte dont les œuvres étaient dans toutes les familles, et dont le nom jouissait d'une gloire incontestée, fut réduit à implorer un petit emploi au mont-de-piété. Sur la fin de sa vie, il se fit catholique comme Stolberg, comme Werner, comme tant d'autres hommes d'imagination dont le cœur s'est senti mal à l'aise dans la sécheresse dogmatique du protestantisme. Ce fut dans ces idées qu'il écrivit sa tragédie des *Vierges* et un poëme que l'on regarde comme une de ses meilleures productions, et qui a pour titre *Mystères de l'autel*. Au milieu de ses souffrances physiques et morales, le pauvre Vondel avait encore une crainte, une singulière crainte, celle de mourir. Sans doute, tandis que les heureux financiers d'Amsterdam le regardaient passer avec ses cheveux blancs, son front ridé, et se disaient dans leur cruelle pitié : Le malheureux ! plaise au ciel de lui envoyer la mort pour le délivrer de sa misère ; sans doute il entendait encore vibrer confusément au fond de son cœur les sons harmonieux de sa lyre idéale, et mourir, c'était dire adieu à tous ces chants inachevés, à tous ces rêves poétiques dont il se promettait peut-être encore un rayon de gloire ou une nouvelle sympathie.

Il mourut en 1679, et fut enterré dans l'église neuve d'Amsterdam. Un siècle après, ses admirateurs lui firent ériger un monument avec cette plate épitaphe classique :

Vir Phœbo et musis gratus Vondelius hic est.

Soyez donc un poëte national et un poëte chrétien pour que cent ans après votre mort les beaux esprits d'un institut, se rappelant un jour le mérite de vos œuvres, latinisent votre nom et le placent par arrêt académique sous le patronage des vieilles divinités olympiennes.

Cats, qui vivait dans le même temps que Hooft et Vondel, est de tous les poëtes hollandais celui qui est resté le plus populaire. Sa naissance, sa carrière brillante, l'éloignaient cependant du peuple et de la bourgeoisie. Né en 1577 à Brouwershaven d'une famille patricienne, il fut envoyé à Orléans pour y terminer ses études en droit, et devint successivement pensionnaire de Middelbourg, ambassadeur en Angleterre et grand pensionnaire de Hollande ; mais dans l'exercice de ces hautes

fonctions il conservait un sentiment poétique noble et touchant, et le soir, au sortir du conseil, après avoir traité avec les députés des provinces les affaires du pays, il écrivait une leçon de morale pour le peuple, une fable, un axiome plein de douce sagesse. A l'âge de soixante-quinze ans, il demanda à se démettre de ses emplois, et, lorsque le stathouder eut accédé à ses vœux, il se jeta à genoux au milieu de l'assemblée des états et remercia le ciel de l'avoir soutenu pendant sa longue et laborieuse carrière. Quelques jours après, il était à sa maison de campagne, heureux d'avoir fait son devoir, lisant, rêvant et tirant de chacune de ses lectures et de chacun de ses rêves quelque réflexion utile.

Il mourut en 1660, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. L'admiration des Hollandais pour lui est un trait de mœurs caractéristique. Qu'on se figure deux volumes in-folio serrés et compactes, remplis de quatrains, de fables sentencieuses, de madrigaux, qui, sous un voile mythologique, renferment un précepte de morale, de descriptions souvent très-froides; çà et là, des vers latins, des inscriptions, des idylles : ce sont les œuvres de Cats. En France, le plus intrépide lecteur reculerait devant un tel déluge de vers, et si nous essayions d'en traduire des fragments, je crois qu'ils sembleraient bien fades au public qui a besoin de tant d'accents passionnés pour s'é mouvoir. Mais les Hollandais aiment ces compositions didactiques et sérieuses, ces stances qui gravent dans leur souvenir une pensée utile, un dogme de la vie pratique. En Hollande, chacun lit les vers de Cats; on les retrouve dans toutes les familles à côté de la Bible, on les apprend par cœur, et, lorsqu'on parle de lui, on ne l'appelle que le bon père Cats. Un écrivain hollandais a dit : « Les œuvres de Cats donnent la lumière à plus d'aveugles et font honte à plus de fous que celles de tous les poètes réunis. » C'est pousser l'admiration un peu loin; ce qu'on peut louer sans crainte d'être démenti, c'est le sentiment d'honnêteté, de vertu, qui éclate à chaque page dans ces œuvres, la douce et sage morale qu'elles expriment, le bien-être que l'on éprouve à rechercher aux jours de doute et de tristesse les pieux enseignements qu'elles renferment, et je le demande : y a-t-il une destinée de poète plus touchante que celle de l'homme qui, au bout de deux siècles, donne encore des consolations aux vieillards, des préceptes aux jeunes gens, et dont toute une nation ne parle qu'avec un sentiment de respect et d'amour filial?

Au xviii^e siècle, la Hollande retomba sous la domination de la France. Boileau fut son maître, Racine et Corneille ses idoles, et la littérature classique son idéal. Désormais, au lieu toutes ces tentatives d'indépendance qui avaient fait la gloire de Hooft et de Vondel, et ce caractère national que Cats imprimait à ses œuvres. Les écrivains nouveaux s'étonnent de l'outréculance de leurs prédécesseurs et se replacent comme des écoliers dociles sous la férule de la France. On imite la France dans ses modes et ses constructions, dans ses fêtes et ses caprices. Les jardins sont divisés en losanges de fleurs, et les plates-bandes de gazon coupées comme des branches d'éventail; les arbres, taillés par le ciseau, s'arrondissent en voûte, s'é lancent en pyramides, à la grande honte de la bonne nature, qui n'avait pas pensé à leur donner ces formes raffinées. Les nymphes et les muses ornent la façade de chaque maison ou mirent leur visage de marbre dans l'eau trouble d'un étang. Cupidon apparaît au fond d'un bosquet, tenant son arc en main prêt à percer le cœur du premier bourgeois qui passera par là, avec sa canne à pomme d'or et son habit à paillettes. Plus loin c'est la chaste Diane, dont les épaules nues grelottent huit mois de l'année sous un ciel pluvieux, et Vénus plus nue encore, dont le givre a flétri les traits, dont la gelée a disloqué les membres, et qui est devenue, par

suite de ces malheurs, une divinité fort morale, car elle ôte à ceux qui la regardent l'envie de la suivre à Cythère. Toute la mythologie grecque, repoussée par le bon sens de Vondel, reparait dans les livres, dans les peintures de plafonds, dans les madrigaux qu'un amant envoie à sa maîtresse, dans les conseils qu'un père donne à son fils. Vondel lui-même est banni de la scène comme un ignorant, et ses drames religieux sont remplacés par des pièces d'une galanterie achevée.

Que de tragédies imitées ou copiées servilement du français! que d'épopées qui commencent par une invocation aux muses et se terminent par le triomphe d'un héros! que d'idylles langoureuses où les moutons soupirent auprès d'un berger qui soupire encore plus fort qu'eux pour une cruelle Philis! Pardonnez-moi, mes chers amis de Hollande, de traverser en toute hâte ce temps de froides et fausses contre-façons. Je me sens saisi d'une indicible terreur rien qu'à voir l'énorme in-4° qui contient à peine les douze chants de Hoogvliet sur le patriarche Abraham, rien qu'à voir les descriptions de M^{me} de Merken, les traductions de Jaen Nomsz, et même les poésies fugitives de M^{me} de Lannoy. S'il y a dans ces œuvres, qui faisaient la joie de vos pères, une trace d'originalité, je me déclare coupable, et je vous demande de nouveau pardon.

Le poète qui, à cette époque, avait incontestablement le plus de verve et d'esprit, était Langendyk. Il écrivit des comédies humoristiques dont quelques-unes peignent assez bien certains ridicules; mais il a peu d'invention, et il tombe souvent dans des détails de mœurs par trop grossiers.

Douze vers de Voltaire m'obligent à parler d'un autre écrivain du xviii^e siècle, dont les productions sont aujourd'hui très-oubliées ou tout au moins très-négligées. Il s'appelait Guillaume Van Haren. Une partie de son temps fut employée à remplir des fonctions diplomatiques, une autre à écrire en vers fort durs un long poème épique intitulé *Friso*. C'est le récit des aventures fabuleuses de ce héros batave dont nous avons parlé dans un précédent article, qui des rives fleuries de l'Inde vint peupler les plaines marécageuses de la Hollande. Quelques critiques néerlandais, dans une effusion de patriotisme en vérité on ne peut plus touchant, ont eu la bonté de dire que cette épopée pourrait bien être placée non loin de l'Énéide. Je pense que, pour lui donner cet éloge, ils ne se seront pas crus obligés de la lire, et il est probable aussi que Voltaire s'était dispensé du même labeur de patience lorsqu'il adressait cette flatteuse épître à l'auteur :

Démosthène au conseil et Pindare au Parnasse,
L'auguste vérité marche devant tes pas.
Tyrnée a dans ton sein répandu son audace,
Et tu tiens sa trompette organe des combats.
Je ne puis t'imiter, mais j'aime ton courage;
Né pour la liberté, tu penses en héros;
Mais qui naquit sujet ne doit penser qu'en sage,
Et vivre obscurément s'il veut vivre en repos.
Notre esprit est conforme aux lieux qui l'ont vu naître;
A Rome on est esclave, à Londres citoyen,
La grandeur d'un Batave est de vivre sans maître,
Et mon premier devoir est de servir le mien.

Guillaume Van Haren avait un frère, qui fit comme lui des poésies lyriques et une épopée. Celle-ci n'a pas moins de vingt-quatre chants, divisés en octaves comme

la *Jérusalem délivrée*. Le sujet en est emprunté à l'une des époques les plus mémorables de l'histoire de Hollande, au temps où une troupe de protestants zélés, portant avec orgueil le titre de *gueux* qui leur avait été donné par les seigneurs espagnols, engageaient énergiquement la lutte qui devait affranchir leur pays. Il y a dans ce poëme des scènes tracées avec fermeté, des incidents qui ont une certaine grandeur; mais, pour le sauver des ténèbres de la mort, des poëtes modernes en ont refait en grande partie le style, et il faudrait en faire autant pour l'épopée de *Friso*, qui éveilla la muse de Voltaire. O Voltaire, quel mensonge de plus à mettre sur votre conscience!

J'aimerais à citer Poot comme un homme de talent, si les critiques hollandais, par les éloges outrés qu'ils lui ont donnés, ne m'ôtaient la possibilité de lui assigner la place qu'il mérite. N'ont-ils pas été, dans leur enthousiasme, jusqu'à le mettre en parallèle avec Robert Burns? Comparer Poot à Burns, c'est comparer un de ces jolis arbrisseaux des jardins du xviii^e siècle, façonnés à la main, taillés et peignés, au chêne des montagnes qui grandit sans entraves, et dont les larges branches s'étendent sur l'eau des lacs. Burns et Poot ont été tous deux fermiers, voilà le point de ressemblance qui existe entre eux; mais le premier a chanté d'une voix pure et fraîche comme le souffle des vents, dans son vallon d'Écosse, les plus touchantes, les plus naïves émotions de l'âme, et le second a souvent noyé dans une vaine phraséologie des idées qui, pour avoir quelque charme, devraient être exprimées très-simplement.

Bellamy, enfant du peuple comme Poot, a plus de sentiment et d'animation; il naquit à Flessingue, en 1757. Son père était boulanger, et voulait qu'il fût boulanger comme lui; mais le jeune poëte, sentant sa vocation, n'accomplissait qu'à regret la tâche qui lui était imposée, et, dès qu'il avait une heure de loisir, il lisait et s'essayait à faire des vers. Un chant qu'il composa pour une fête anniversaire de sa cité natale attira sur lui l'attention d'un homme généreux et éclairé qui l'enleva à son humble profession et lui fit faire ses études. Le talent dont la nature avait doué Bellamy acquit alors les qualités qui lui manquaient : la pureté d'expression, la grâce, l'harmonie. Malheureusement le poëte mourut au moment où il donnait le plus d'espérances, à l'âge de vingt-huit ans. Il a laissé quatre petits volumes de poésies lyriques, parmi lesquelles il y a plusieurs pièces touchantes, entre autres une qui a pour titre *Rosette*. C'est l'histoire d'une pauvre jeune fille qu'un pêcheur emporte en riant au milieu des flots de la grève, et qui meurt dans ce jeu cruel. On cite aussi, comme un morceau plein d'une noble et ardente indignation, l'ode suivante, intitulée *le Traître à la patrie* :

« Ce fut pendant la nuit que ta mère t'enfanta, pendant la nuit la plus sinistre ! Les esprits infernaux assistaient à ta naissance, l'oiseau des ténèbres fit entendre par trois fois son cri de fatal augure, la mer trembla, les flots mugirent. Une sombre rumeur pénétra jusque dans le cœur des anges. Ta mère te regarda, et la vie s'enfuit de son cœur désolé. Ton père gémit, te regarda de plus près et fut terrassé par la douleur, car alors une voix résonnait dans sa demeure comme un coup de tonnerre, et cette voix disait : Que chacun s'éloigne de ce monstrueux enfant. Le ciel dans sa colère l'a mis au monde pour le malheur du peuple. Le plus cruel démon de l'abîme sera son guide sur la terre. Cet enfant trahira sa patrie, et frappera la liberté au cœur. L'or ne rassasiera pas son âme avide de richesses. Toute sa vie jouet de son ambition, il sera l'ardent esclave des princes. Son cœur ne sera que fausseté, sa bouche ne vomira que mensonges. Sans crainte et sans pudeur, il s'écriera avec orgueil : L'action est à moi ! En vain vous essaieriez de détruire son œuvre, en vain vous lui opposerez la force

et les remparts. Il est né pour le malheur de sa patrie, pour la calamité du peuple. Traître, monstre maudit, honteuse création de la nature, que la colère de Dieu qui t'épargne dans ce monde, te précipite un jour dans les flammes éternelles ! Mais non, il vaut mieux que tu comprennes la noirceur de ton crime. Que la foudre vengeresse ne l'atteigne pas, tu ne peux craindre la foudre. Non, il faut que ton âme se contracte, se tourmente elle-même dans le sentiment de ton indignité, qu'elle éprouve dans sa torture le pouvoir de Dieu, et, quand viendra le dernier jour, on lira sur ta tombe : Ci-gît celui qui fut la malédiction de ses amis et de ses proches, celui qui donna la mort à sa patrie ! »

Van Alphen, grand seigneur comme Cats, procureur général à la cour d'Utrecht, puis pensionnaire de Leyde, publia plusieurs recueils de poésies religieuses et morales, et des fables naïves, des contes pour les enfants, qui sont très-souvent réimprimés et très-recherchés dans toute la Hollande ; mais on ne saurait, à vrai dire, les compter parmi les œuvres d'art.

Feith, qui jouit encore en Hollande d'une grande réputation, essaya d'aborder le théâtre et n'y réussit guère ; il fut plus heureux dans ses poésies lyriques, dans quelques odes inspirées par un ardent patriotisme, comme celles qui ont pour titre : *Aux ennemis de la Néerlande, Hymne à la Liberté, la Victoire de Doggersbank, l'Amiral de Ruyter*, et dans quelques élégies. C'est l'un des poètes les plus mélancoliques que la Hollande ait jamais eu. Il aimait *les Nuits* d'Young, la tristesse de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il écrivit un roman sentimental, *Ferdinand et Constanca*, qui parut une véritable hérésie aux yeux des positifs Hollandais. L'idée de la mort revient souvent dans ses œuvres ; tantôt il la montre sous un voile funèbre, au milieu d'un chant d'amour, tantôt il l'exprime en quelques vers brefs et sentencieux, comme ceux-ci :

« La race humaine tombe comme les feuilles des arbres. Nous naissons et nous passons. Le berceau touche à la tombe. Entre ces deux limites, un rêve nous séduit, un drame se déroule dans le cœur. Notre existence va de l'affliction à la joie et de la joie à l'affliction ; le roi monte sur son trône, l'esclave se courbe devant lui, — la mort souffle sur le théâtre, et tous deux ont cessé d'être. »

Feith a écrit aussi un poème en quatre chants, intitulé *les Tombeaux*, plus imposant que les *Méditations* d'Hervey, et d'une tendance d'idées plus générales que les *Sepolcri* d'Ugo Foscolo (1).

Helmerts, né à Amsterdam en 1767, a consacré la plupart de ses chants à célébrer la gloire ou à déplorer les malheurs de son pays. En 1795, il peignit, dans un poème intitulé *de Geest des Kwads* (le Génie du Mal), la révolution qui allait éclater en Hollande. Plus tard, il raconta en vers enthousiastes la lutte que les Hollandais ont soutenue contre la France en 1672 et 1678. Son œuvre capitale, *De Hollandische Natie* (la Nation hollandaise), est une sorte de panégyrique en six chants long et froid, dans lequel l'auteur retrace les vertus caractéristiques, les actions d'éclat de ses compatriotes, et les époques les plus brillantes de leur histoire. La pensée de patriotisme qui l'inspira en a fait le succès. Ce poème me rappelle une anecdote qui ajoute un trait assez curieux à tout ce que l'on a déjà raconté des susceptibilités de la police impériale. Dans le second chant, le poète gémit sur la décadence de sa nation ; mais il espère que cet état de douleur et d'affaissement ne sera que

(1) Ce poème a été traduit en vers français par un écrivain de Maëstricht, M. Clavareau.

de courte durée. L'ombre de Vondel se montre à ses yeux et lui présage l'apparition prochaine d'un astre réparateur. La censure impériale exigea que l'auteur joignît une note à ce passage, une petite note fort douce, où il était dit que l'astre réparateur annoncé par Vondel venait de luire, et que c'était Napoléon.

Ajoutons aux divers ouvrages que nous venons de citer, une très-grande quantité de traductions d'ouvrages français, allemands, anglais, une longue histoire des Pays-Bas par M. Wagenaar, qui est, comme l'a dit un spirituel écrivain anglais, une sorte de procès-verbal de l'histoire rédigé par un clerc de notaire : voilà, si je ne me trompe, tout ce qu'a produit à peu près le XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e siècle dans les silencieuses plaines de Hollande.

L'époque actuelle est plus hardie et plus vivace ; le souffle du romantisme a pénétré au sein de ces cités où siégeaient autrefois, sur leur chaire curule ornée d'emblèmes ingénieux, les chambres de rhétorique, et Bilderdyk a donné l'impulsion à plusieurs écrivains de talent ; Bilderdyk, l'un des hommes les plus prodigieux qui aient jamais voué leurs veilles aux muses et pris le bonnet de docteur dans une université : poète, jurisconsulte, médecin, historien, astronome, antiquaire, chimiste, dessinateur, philologue, ingénieur et critique, il semble qu'il ait été saisi par le démon de Faust, emporté de région en région dans les domaines de l'étude sans pouvoir jamais apaiser sa soif de science. Sa vie ne fut qu'une longue et infatigable exploration, une sorte de course au clocher à travers les broussailles les plus ardues de l'érudition et les précipices de l'erreur, pour arriver à découvrir tantôt les lois de l'organisme animal, tantôt les phénomènes de la végétation, aujourd'hui une nouvelle glose sur Homère, demain une interprétation ignorée d'une page de Cujas. Sa fortune fut comme son génie, incertaine, capricieuse, bizarre. A vingt ans, couronné avec éclat dans un concours, il abandonne soudain la poésie qui venait de lui faire si vite une si grande réputation : il se jette dans la politique ; il émigre avec le stadhouder et donne des leçons de langue, de dessin, de jurisprudence, pour vivre. L'Angleterre l'ennuie, il va en Allemagne. Le romantisme allemand l'irrite, il retourne en Hollande. Le roi Louis l'appelle à sa cour, le reçoit avec distinction, lui donne un traitement considérable, un titre honorifique. Le voilà riche et heureux ; mais Louis quitte la Hollande, et Bilderdyk, qui était un peu comme la cigale, aimant mieux chanter que de songer aux mauvais jours, tombe dans la misère. Il sollicite une chaire à l'université de Leyde, et on la lui refuse. Enfin, le gouvernement lui accorde une pension, et, à l'aide de ce modique secours, il continue ses études, ses recherches, il écrit des vers, de la prose, des tragédies, des idylles, et, à l'âge de soixante-dix ans, peu de temps avant sa mort, il commençait un poème épique sur la destruction du monde primitif. Ses œuvres se composent de plus de trente volumes d'art, de science, de littérature : il a touché à toutes les questions, discuté toutes les théories et jeté au milieu des paradoxes parfois les plus étranges les éclairs les plus merveilleux. Pour oser apprécier dans l'ensemble tant de travaux si disparates, il faudrait des années d'étude, et les fragments que nous pourrions en extraire n'en donneraient qu'une idée faible. Force nous est donc de passer à côté de ce singulier écrivain comme on passe à côté d'un chêne séculaire, sans en compter les rameaux et sans en mesurer la hauteur. Dans sa vieillesse, il était fort préoccupé de pensées religieuses, de pensées mystiques, et il les a semées dans l'âme de plusieurs jeunes gens qui venaient, comme des disciples dévoués, interroger son expérience et recueillir ses entretiens. Sur d'autres, il a agi par ses principes d'esthétique ou ses tendances politiques ; et ce qu'il n'a

pu faire par la parole, il le fait chaque jour encore par ses œuvres; il est le premier guide d'une foule de jeunes esprits studieux et entreprenants, il est le chef d'une nouvelle littérature.

Dans tout ce qui s'écrit aujourd'hui en Hollande, il y a bien plus de véritable sentiment de nationalité qu'il n'y en avait dans les œuvres élégantes du xviii^e siècle. Les poètes, les érudits, comprennent enfin que l'on a assez fait parader sur la scène les Alexandre et les Artaxerce, et qu'ils peuvent, sans se compromettre, en venir à une époque un peu moins éloignée, nous montrer d'autres héros et d'autres traditions. Une société de Leyde s'occupe avec zèle des questions de philologie et de littérature hollandaise. Un écrivain habile et érudit, M. de Clercq, a publié un excellent travail sur l'influence des diverses littératures étrangères en Hollande. M. de Jonghe, l'archiviste du royaume, écrit, après vingt années de recherches patientes et éclairées, une histoire complète de la marine hollandaise. C'est sans aucun doute l'un des livres les plus consciencieux qu'on ait jamais faits. D'autres ouvrages, entrepris dans une même pensée de patriotisme, ont obtenu un légitime succès. Dans le nombre, je distingue l'*Histoire de la Poésie néerlandaise*, de M. J. de Vries, le *Dictionnaire biographique et anthologique*, de M. Geysbeck, une *Histoire de la Littérature hollandaise*, par M. Siegenbeck, et une autre en français, par M. s'Gravenwaert, qui joint à ses titres de critique et de philologue habile celui de poète élégant; un très-bon travail de M. Van der Berg sur les traditions néerlandaises du moyen âge, et un recueil des anciens chants populaires, par M. Lejeune.

M. J. Van Lennep est l'un des écrivains actuels les plus féconds et les plus goûtés de la Hollande. Il n'a que quarante ans, et il a déjà publié quatre romans et neuf volumes de poésies. Né à Amsterdam d'une famille patricienne qui s'est acquis un honorable renom dans la magistrature et l'enseignement, M. Van Lennep se trouva, dès sa première enfance, placé dans les conditions les plus favorables pour acquérir promptement une brillante et sérieuse instruction. La société éclairée au milieu de laquelle il vivait, les leçons de son père, professeur à l'athénée d'Amsterdam, littérateur érudit et poète aimable, tout contribua à développer bien vite dans l'âme du futur romancier de la Hollande l'amour de l'étude et le sentiment de la poésie. Son premier ouvrage date de 1820; c'est un recueil plus remarquable par la netteté et la facilité du style que par la pensée. Mais le style a toujours été, pour les Hollandais, une question de la plus grande importance, et ce début du jeune écrivain fut accueilli avec faveur. Bientôt sa muse s'enhardit et s'élança vers un plus large espace; il se mit à étudier l'histoire de son pays et trouva dans les annales du moyen âge des pages héroïques, des faits mémorables qui souriaient tout à la fois à son patriotisme et à son imagination. Le sujet de chacune de ses œuvres est emprunté à cette source féconde; ses poèmes sont des épopées en vers lyriques qui racontent les péripéties d'une guerre nationale, l'éclat d'une victoire et la renommée d'un héros. Ses romans peignent les sites illustrés par quelque événement traditionnel, et retracent avec une rare vérité les croyances, les mœurs des anciens Hollandais, et les coutumes de certaines provinces (1). On voit que, dans ces divers récits, il a essayé de faire pour la Hollande ce que Walter Scott a fait avec tant d'éclat pour l'Écosse, et, s'il est resté au-dessous de son modèle, il n'en a pas moins le mérite d'avoir frayé, dans la littérature de son pays, une nouvelle route et ravivé

(1) Un des plus récents et des meilleurs romans de M. Van Lennep, *la Rose de Dékama*, a été traduit en allemand et en français, et l'on en a rendu compte dans cette *Revue*.

habilement des noms glorieux, des faits poétiques, des usages touchants, naguère encore méconnus ou ignorés.

M. Bogaers, né à Rotterdam à peu près à la même époque que M. Van Lennep, n'a écrit que deux petits poèmes et un ouvrage en prose; mais ces trois ouvrages sont travaillés avec un soin extrême, et cités déjà comme des productions classiques. Dans le premier de ses poèmes, l'auteur raconte la dernière navigation et les dernières heures de Heemskerk, le noble amiral de Hollande, qui, après avoir exploré jusqu'à la Nouvelle-Zemble les mers polaires, s'en alla mourir à Gibraltar. Dans le second, il retrace avec grâce et sentiment l'histoire de Moïse sauvé des eaux du Nil. Son volume en prose est un traité sur la déclamation. Ces trois ouvrages ont été couronnés par des sociétés littéraires.

Dans cette même ville de Rotterdam, où M. Bogaers écrit ses vers si châtiés et si corrects, habite Tollens, le poète le plus populaire de la Hollande. Tollens est né à Rotterdam en 1778. Il a publié des odes et des chansons, les unes tendres et gracieuses, les autres empreintes d'un profond sentiment de patriotisme, presque toutes remarquables par la simplicité de la forme, et presque toutes chéries du peuple. C'est lui qui a composé le chant national hollandais qui est pour son pays ce qu'est le *Gode save the king* pour l'Angleterre, et que j'ai souvent entendu entonner en chœur dans les rues par les ouvriers, dans les écoles par des centaines d'enfants. Qu'on me permette d'en citer au moins quelques strophes non-seulement comme œuvre poétique, mais comme expression d'une pensée populaire.

« Que celui dont les veines renferment un vrai sang hollandais pur de toute contagion étrangère, que celui dont le cœur palpite pour la patrie et pour le roi unisse sa voix à la nôtre. Qu'il vienne à nous avec une âme libre et chante le chant de fête qui plaît au ciel, le chant du prince et de la patrie!

» Frères, entonnez tous avec la même pensée ces accords entendus du maître suprême. Il a aux yeux de Dieu une vertu de moins, celui qui oublie le prince et la patrie. Il n'a dans sa froide poitrine nul amour pour ses frères, celui qui ne s'émeut pas à notre chant, à notre prière pour le prince et pour la patrie.

» Dieu, protège, garde le sol où nous vivons, le coin de terre où s'éleva notre berceau, où l'on creusera notre tombe. Nous t'adressons notre prière avec une âme émue, ô Dieu, conserve notre prince et notre patrie!

» Protège le roi sur son trône. Que sa puissance ait constamment pour base la justice. Qu'il se montre toujours à nos yeux moins brillant par l'or de sa couronne que par ses vertus! Soutiens et dirige le sceptre entre ses mains. Anime et défends le prince et la patrie.

» Dans un même vœu nos cœurs se confondent. Dans la joie et dans la douleur, nous n'avons qu'une même pensée : le prince et la patrie. Écoute, ce n'est pas un cri qui souffre un désaccord, c'est une parole d'amour, c'est un même chant pour le prince et pour la patrie. »

Parmi les poètes dont la Hollande aime à prononcer le nom, je dois citer M. Da Costa, disciple de Bilderdyk, écrivain austère et religieux dont l'âme s'attendrit sur les douleurs de la vie humaine, puis s'élançait avec enthousiasme vers les régions éternelles; Beets, qui joint dans ses vers la mélancolie de la pensée allemande à la pureté du style classique; Withuys, à qui l'on doit plusieurs chants lyriques d'un ton très-ferme, entre autres un sur le pavillon de Hollande, qui est fort aimé de ses compatriotes.

Et maintenant, hélas ! il faut le dire : cette poésie dont je tâche d'énumérer avec la plus rigoureuse impartialité les titres, dont j'essaie d'établir, comme un généalogiste, les preuves de noblesse, cette poésie n'entrera qu'une des dernières dans le grand chapitre des muses. Les critiques de Hollande ont beau lui mettre la couronne sur la tête, et lui élever avec une naïve piété des arcs de triomphe dans leurs journaux, l'honnête fille ne croit pas elle-même à sa souveraineté, et n'ose passer la frontière de peur de se voir contester son sceptre, son manteau, et traitée comme une vassale présomptueuse de la France et de l'Allemagne. Mais de même que le voyageur, après avoir traversé de larges et riches contrées, se réjouit, lorsqu'il arrive sur une terre moins féconde, de trouver encore une gerbe d'épis, un bouquet de fleurs, de même, quand des hautes régions où nous emporte le génie des grands poètes anciens et modernes, nous redescendons dans les cités de Hollande, nous nous plaisons à découvrir çà et là, au milieu des entrepôts du commerce et des machines de l'industrie, une fleur de poésie, dût cette fleur ne pas avoir le même parfum ni le même éclat que celles de France ou d'Angleterre.

Ajoutons à ceci que la littérature hollandaise, à travers les différentes phases par lesquelles elle a passé, au milieu même de son penchant à l'imitation, a toujours conservé une physionomie distincte et des qualités sérieuses qu'on ne retrouve pas ailleurs si durables et si continues, l'élégance dans le style et la moralité dans la pensée. Là les œuvres de l'imagination sont dominées par la raison. La littérature se traite un peu comme les affaires, avec calme et prudence. C'est une distraction agréable pour quelques-uns; un besoin plus impérieux pour quelques autres, mais un besoin auquel on ne sacrifie qu'une partie de son temps et de ses rêves. Là, tous ceux qui écrivent ont une fortune indépendante ou une tâche régulière à remplir qui pourvoit aux besoins matériels de leur existence. L'étude des lettres est un titre honorifique, quelquefois un moyen d'avancement dans une carrière, jamais une profession. Vondel, comme nous l'avons dit, était bonnetier, Hooft était gouverneur de Muiden. De nos jours, les poètes, les romanciers hollandais, cherchent également à se faire une position administrative, commerciale, pour pouvoir suivre avec plus de sécurité leur penchant littéraire. M. Van Lennep est procureur fiscal à Amsterdam, M. s'Gravenwaert conseiller d'État, M. Bogaers avocat, M. Beets pasteur dans un village, et M. Tolleus est épicier à Rotterdam. Dans un tel état de choses et dans un pays où tout prend naturellement une attitude grave et contenue, la littérature ne peut pas avoir les capricieux élans, la fougue ardente et désordonnée qu'elle a souvent en Angleterre, en France et en Allemagne. Ces hommes qui vivent d'une vie si régulière, le jour assis à un bureau, le soir retirés dans leur famille, ne voudraient pas publier des œuvres qui seraient réprochées par leurs sages parents, par leurs sages amis, et qui les compromettraient inutilement aux yeux de ceux dont ils attendent un appui. Ils s'appliquent donc à suivre les anciennes règles, et ils n'écrivent pas un livre dont la mère puisse défendre la lecture à sa fille. Il y a en Hollande quatre mille poètes inscrits dans les fastes littéraires, et des milliers de poèmes imprimés sur grand papier vélin, ornés de vignettes, cités avec éloge, avec enthousiasme même, par les critiques du pays, et l'on n'en noterait peut-être pas vingt dont la tendance ne soit essentiellement sérieuse, morale et pratique. Si cette austère physionomie d'une littérature est fort respectable, elle finit, il faut le dire, par devenir passablement monotone; et, pour mon compte, j'avoue qu'en parcourant les œuvres en prose ou en vers que les Hollandais recommandaient le plus à mon admiration, j'ai souvent regretté de ne pas y trouver un de ces très-graves,

mais charmants péchés de raison, comme on en voit dans Schiller, dans Byron et dans quelques-uns de nos poètes modernes. Quoi qu'il en soit de ces lacunes, la littérature hollandaise, par cela même qu'elle n'a pas suivi le mouvement impétueux des autres, est importante à signaler, comme l'expression fidèle et constante de l'un des peuples les plus estimables qui existent.

X. MARMIER.

MÉMOIRES SECRETS.

MARIE - LOUISE ,

DUCHESSÉ DE PARME.

Austria's mournful flower!

(BYRON.)

Il y a des femmes qui traversent notre monde comme si elles ne s'appartenaient pas. Leur destinée, leurs plaisirs, leurs larmes, ce qu'elles cachent de plus secret dans leur cœur, ce qu'elles éprouvent de plus noblement humain dans leur exil terrestre, rien de tout cela ne paraît être leur propriété. Elles ressemblent aux pauvres filles que notre première révolution métamorphosait subitement en déesses et qui étaient obligées, en vertu d'une constitution démocratique, de se produire en spectacle, quoique leur nature fût modeste et leur vie obscure. Ce sont des victimes désignées. Les plus faibles baissent la tête, acceptent le fardeau sans se plaindre et meurent silencieusement à la peine; les plus alliées ne s'indignent et ne se révoltent que pour être plus tôt brisées. Car la fatalité n'a pas d'exception.

L'époque de la restauration fut peut être la plus féconde de notre histoire en martyres de ce genre, parce que l'introduction d'une noblesse militaire et d'une nouvelle dynastie dans la vieille société de l'Europe dut provoquer des déchirements de famille plus douloureux au moment où, par la chute de Napoléon, l'antique hiérarchie se rétablit de tous côtés. Prises entre des traditions séculaires et des affections récentes comme entre deux cylindres de moulin, les femmes furent impitoyablement écrasées. Je ne saurais donc mieux ouvrir ces mémoires que par le récit de leur sacrifice.

Fatigué de la résistance extravagante de l'archiduc Maximilien, qui était chargé

par l'empereur François de tenir dans Vienne, en 1809, contre l'armée française, Napoléon avait fait construire deux batteries afin de réduire cette place. Les boulets et les bombes pleuvent avec fracas sur la ville. Bientôt un parlementaire se montre ; il annonce que l'archiduchesse Marie-Louise, atteinte de la petite vérole, n'a pu suivre son père et qu'elle est exposée dans le *Burg*, ou palais impérial, au feu de l'artillerie. A cette nouvelle, par égard pour la malade, Napoléon change la position des mortiers, et les bombes, au lieu d'éclater sur l'édifice, vont au delà porter l'incendie dans la ville. Telle fut la première rencontre des deux époux. Il y avait là tout un pressentiment.

Marie-Louise avait alors dix-huit ans ; sa taille était au-dessus de la moyenne, sa fraîcheur admirable. On ne réfléchissait pas que la bonhomie de sa lèvre autrichienne s'éteindrait avec l'âge dans l'insouciance, et que le doux éclat de ses yeux fendus à la chinoise cachait pour le moment de plus expressives langueurs. Par un hasard étrange, sa main et son pied avaient déjà servi de modèle à Canova pour une statue de la *Paix* ! Toutes choses, dans les commencements de sa vie, la prédisposaient à la fin qu'elle ne prévoyait pas, mais qui la trouva prête sans qu'elle se fût doutée de cet acheminement. Son séjour même en France, qui l'embellit d'assez d'attraits parisiens pour que la séparation lui ait été regrettable, lui laissa des séductions acquises dont l'Autriche n'aurait su que faire, et qui durent trouver leur emploi. Il n'est pas jusqu'au charmant billet qu'elle écrivit de Rambouillet à M. Isabey, en lui envoyant pour adieu un agenda de poche, où ne perce trop de sensibilité réelle, pour qu'on ne puisse y lire, indépendamment de l'expression d'une aimable reconnaissance, les rêveries précoces d'une Allemande qui s'est fait expliquer Millevoye.

Le traité de Fontainebleau, art. 5, réglait ainsi le sort de Marie-Louise : « Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla appartiendront en toute propriété et souveraineté à sa majesté l'impératrice. Ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince son fils prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla. »

Marie-Louise protesta publiquement, à Blois, contre cet article. Le lendemain du jour où la protestation fut donnée, les frères de Napoléon voulurent que l'impératrice quittât Blois et se retirât derrière la Loire. Marie-Louise fit appeler M. de Beausset, préfet du palais. C'était le premier Français qu'elle eût admis dans son intimité. Elle l'avait connu au moment de son passage à Braunau.

— M. de Beausset, lui dit-elle avec une énergie fort imprévue, vous êtes mon plus ancien ami. Je compte sur votre dévouement. Mes deux beaux-frères et l'archichancelier sont là, dans ce salon. Ils me proposent de quitter Blois à l'instant même ; comme je refusais de partir, on a parlé de me transporter de force avec mon fils dans la voiture...

— Quelle est la volonté de votre majesté ? répondit M. de Beausset d'une voix émue.

— Je veux rester à Blois et y attendre les ordres de l'empereur.

Hélas ! elle reçut effectivement les ordres d'un empereur, mais ce furent ceux de l'empereur de Russie. Le seul éclair de fermeté napoléonienne que Marie-Louise eût fait luire dans sa vie avait provoqué l'enthousiasme de la garde et du général Caffarely. Par malheur, M. de Schouwalow, aide-de-camp d'Alexandre, et M. de Saint-Aignan, envoyé par le gouvernement provisoire, apportèrent la nouvelle de la ratification du traité. Il n'y avait plus d'empire français. Marie-Louise revint à

Rambouillet, mais la femme de César ne pouvait l'être maintenant que de cœur. On sait trop qu'elle n'a pas rempli cette mission.

On a prétendu que le comte Neipperg accompagnait déjà l'empereur François et le prince Metternich lorsque Marie-Louise vint recevoir ces deux personnages à la dernière marche de l'escalier du palais. Ceci est du roman : ne gâtons pas de touchantes scènes. Encore animée par l'indignation de la garde de Caffarely, Marie-Louise prit son fils avec vivacité des bras de M^{me} de Montesquiou, et, au moment où François descendait de voiture, elle poussa le jeune prince à la rencontre de son grand-père avec un geste si entraînant que le ministre lui-même fut interdit.

— J'ai rempli, s'écria-t-elle, tous mes devoirs d'épouse et de mère. Je ne voulais pas quitter Paris et j'étais prête à courir toutes les chances de la capitale et de l'empire. Le conseil de régence m'a exilée sur les bords de la Loire ; puisque la victoire maintenant a décidé de mon sort, je m'y résigne, et je ne pense plus qu'à mon fils !

Telle fut la substance d'une entrevue que les apologistes de Marie-Louise ont seuls pu nous transmettre. A partir de ce moment, surtout de la visite de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, l'impératrice s'éloigne peu à peu, et l'archiduchesse reparait. Il faut avouer que le prince Metternich n'oublia rien pour que la modification fût aussi rapide que complète. Le général Kinsky, les comtes de Wrba et de Tosi reçurent Marie-Louise aux bords du Rhin et s'employèrent avec une galanterie toute spéciale à réveiller les souvenirs germaniques de la fille de François dans l'acception la plus étendue de la vie allemande. Traditions locales, hommages populaires, fêtes religieuses, cérémonies poétiques, entrées triomphales, banquets, compliments, pluies de fleurs, se succédèrent sans interruption sous les pas de l'archiduchesse comme autant de joies flétries que son retour faisait renaître. Les Tyroliens principalement, que Napoléon avait détachés de l'Autriche pour les réunir à la Bavière, se distinguèrent par leur enthousiasme. Il y en eut plusieurs d'écrasés sous la voiture de Marie-Louise, à Inspruck. Mais avant de passer le Rhin l'impératrice s'était permis de faire un accroc subit à l'itinéraire officiel de son voyage. Ici nous entrons avec impartialité dans un nouvel ordre d'événements.

C'était dans l'automne de 1814. Napoléon, confiné dans l'île d'Elbe, y recevait pieusement sa mère, ses sœurs, plusieurs de ses amis, beaucoup de ses anciens serviteurs et de ses vétérans. On vit même, sur la fin du mois d'août, une assez jolie femme, tenant par la main un bel enfant blond, y aborder mystérieusement. Elle venait des côtes de l'Italie. Napoléon accueillit l'étrangère avec une vive émotion ; il serra tendrement l'enfant dans ses bras. La mère et le fils passèrent deux jours dans l'île, en gardant le plus sévère incognito, au milieu de la curiosité générale vainement excitée. Leur départ fut accompagné de circonstances romanesques. Napoléon voulut y assister ; il se tint sur la jetée du port tant que leur navire fut en vue ; il y était encore, immobile et pensif, quand la voile ne blanchissait plus à l'horizon. Mais cet enfant, ce n'était pas le roi de Rome ; cette femme, ce n'était pas Marie-Louise. Tout ce que les convenances de l'histoire nous permettent de dire, c'est que la fidélité au malheur forme le trait distinctif du caractère des nobles filles de la Pologne.

A cette époque, les oisifs et les malades réunis aux bains d'Aix, en Savoie, qui allaient le soir admirer le soleil se couchant dans le lac du Bourget, s'arrêtaient toujours avec quelque surprise devant un promeneur solitaire qui parcourait à cheval, aux mêmes heures et au même endroit, la route de Genève à Chambéry.

Enfin, dans un après-midi brûlant, une suite poudreuse de voitures se montra tout à coup sur la chaussée de cette route; la caravane passa sous les yeux du promeneur immobile comme une ronde d'esprits aux regards d'un démon supérieur, et la berline principale s'étant remise dans le vestibule d'une hôtellerie, à deux postes d'Aix, l'inconnu descendit précipitamment de cheval pour en ouvrir lui-même la portière avec cet élan contenu de tout homme de caractère qui touche à un but longtemps et ardemment convoité. Je n'ai pas besoin de nommer le comte de Neipperg.

Adam Albrecht, comte Neipperg, lieutenant-général de cavalerie légère hongroise, avait un peu plus de quarante-deux ans; son extérieur était martial, sa tournure pleine de distinction. L'élégant uniforme de hussard et une chevelure blonde et bouclée dissimulaient avec grâce la sérénité de sa physionomie : il avait perdu l'œil droit d'un coup de lance dans les récentes guerres contre la France; mais, vue de profil, à gauche, sa figure offrait le type de la plus mâle beauté. Il fallait bien que cette figure eût réellement du charme, puisque, malgré le déplaisant effet d'un bandeau noir qui coupait transversalement son front, le comte excitait partout, au milieu des femmes, un très-vif intérêt de coquetterie. Son histoire antérieure était aussi singulière que fut étrange sa dernière mission diplomatique.

Issu d'une famille ancienne de Wurtemberg qui s'était attachée au service de l'Autriche, il se fit remarquer par la souplesse du talent et la finesse de l'esprit dans la chancellerie du prince Metternich. Son premier pas dans la vie fut imprimé sur le colosse déjà chancelant de l'empire; le comte donna les mains au traité d'OEBREBRO qui détachait Bernadotte de la France. *Gentleman* accompli, doué de ces manières fluides, de ce langage caressant et de cet attrait inexplicable qui dorent pour ainsi dire certains hommes d'État comme des bronzes, il se glissa dans le monde à Stockholm, où il était ministre d'Autriche, avec autant d'adresse que de succès. Le comte Neipperg s'y maria même avec une femme dont le premier époux vivait encore en 1814.

Quand le comte rencontra par hasard Marie-Louise aux bains d'Aix, on disait que le prince Metternich voulait éteindre moralement l'intérêt que la femme et le fils de Napoléon excitaient dans toute l'Europe. L'empereur François, qui n'était pas dans le secret du congrès de Vienne, avait même déjà jeté les yeux sur le chef d'une famille illustre par sa généalogie et par l'éclat qui rejaillit d'une fortune énorme, quoique dérangée, sur le prince Nicolas Esterhazy. Mais les chancelleries surent à quoi s'en tenir à cet égard lorsque le comte Neipperg, après avoir passé six semaines aux bains d'Aix avec Marie-Louise, l'accompagna ensuite dans un voyage d'agrément que cette princesse fit en Suisse, dont elle visita les cantons les plus pittoresques. Avoué par le premier ministre, parlant au nom d'un père, s'exprimant dans la langue maternelle, que l'impératrice avait cessé d'entendre depuis quatre années, possédant au suprême degré l'art de plaire aux femmes, faisant valoir ces avantages au milieu de la mélancolie de la situation politique et vis-à-vis des glaciers brumeux de Wallenstadt, il devient explicable que le comte se soit rendu nécessaire comme un ami. Des scènes piquantes du congrès de Vienne révélèrent aux moins clairvoyants ou aux plus incrédules le véritable état de la question.

A Schenbrunn, dans une galerie de la même salle qui vit en 1809 les fiançailles de Marie-Louise avec Napoléon, les vieux domestiques du palais montrent encore l'endroit où la duchesse de Parme, cachée derrière un rideau, assistait, en 1815, au spectacle mémorable qu'offraient les ennemis de son mari assemblés là, en congrès, pour célébrer sa ruine et partager la peau du lion. On ajoute, mais il serait pénible

de le croire, que Eugène Beauharnais, duc de Leuchtenberg et fils de Joséphine, y était présent lui-même. C'est à travers les plis de ce rideau que Marie-Louise put juger à son aise des formes aimables et de la distinction séduisante d'un homme qui semblait, malgré son rang inférieur, y marcher l'égal des rois et des plénipotentiaires par l'ascendant de ses paroles, de sa personne et de son esprit, et qui stipulait, avec autant de chaleur que d'habileté, pour les intérêts mêmes de la duchesse, dont il était le mandataire accrédité auprès du congrès.

S'il faut en croire mistriss Trollope, une dame de la haute noblesse de Vienne lui aurait montré le portrait de Napoléon, miniature d'un travail exquis, envoyé à l'archiduchesse comme présent nuptial. Ce portrait est toujours entouré de la monture en argent qui enchâssait des diamants d'une grosseur vraiment impériale, et, au dos, sur un morceau de ruban rouge de la Légion-d'Honneur, on aperçoit une mèche des cheveux du héros. Cette dame acheta le médaillon chez un bijoutier de Vienne auquel auraient été vendus les diamants et le portrait par-dessus le marché. Le bijoutier tenait le portrait de l'homme que Marie-Louise regardait avec assiduité derrière le rideau. C'était le promeneur sentimental du Bourget.

Le comte ne manquait pas une seule occasion de gagner du terrain dans l'esprit, et, faut-il le dire? dans le cœur de la femme de Napoléon. La comtesse Brignole avait suivi Marie-Louise à Vienne comme dame du palais. M^{me} Brignole était la belle-mère de M. Dalberg, l'un des plénipotentiaires français. Un soir, en revenant du congrès, et devant le comte, M. Dalberg parla chez sa belle-mère des prétentions de Marie-Louise, et s'écria même :

— L'archiduchesse n'obtiendra pas son duché, et il est superflu qu'elle persiste dans sa demande. Les alliés ne souffriront jamais que la famille Bonaparte possède en Europe une principauté indépendante?

A ces paroles, le comte Neipperg prit son chapeau, salua froidement M. Dalberg, et, retournant au congrès, discuta de nouveau sur les droits de Marie-Louise à une principauté indépendante, avec tant de chaleur et d'habileté, que la question fut dès ce moment indécise. Or le doute était à peu près une victoire. Le comte joignit à ce succès d'orateur l'influence plus calme d'une note de chancellerie parfaitement rédigée et que Marie-Louise, dont il avait sollicité l'assentiment, ne put lire sans éprouver pour l'auteur un mouvement de gratitude qui renchérisait avec un à-propos fatal sur les entrevues des bains d'Aix et sur les pérégrinations en Helvétie. Telle était la faiblesse tendre de l'impératrice, lorsque la nouvelle du retour de Napoléon en France éclata comme une bombe au milieu du congrès.

On a prétendu, mais de semblables imputations ne sauraient être prouvées, on a prétendu que d'une part les résistances de M. Dalberg et de l'autre les plaidoiries du comte étaient une feinte diplomatique dans le but de n'accorder le duché de Parme à Marie-Louise que sous la condition de ne point s'y faire accompagner par son fils. Du reste, le retour de Napoléon servit de prétexte au congrès pour séparer le roi de Rome de sa mère; et le jour où le pauvre enfant quitta Schœnbrunn pour le *Burg* et Marie-Louise pour son grand-père, le comte Neipperg montant au même instant chez l'impératrice par un escalier secret, venait exiger qu'elle signât une protestation formelle contre la fuite du prisonnier de l'île d'Elbe. La postérité croira difficilement que tant de finesse ait été déployée par les premiers diplomates du monde contre une bonne Allemande sans malice et un enfant de quatre ans. C'est le cas ou jamais de dire avec Byron : — *Truth is strange, stranger than fiction.* — La vérité est étrange, plus étrange que la fiction.

L'acte signé, Neipperg, pour qui l'empereur était désormais un ennemi personnel, monta en chaise de poste et alla prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée autrichienne que le prince Metternich opposait en Italie à Murat. Le comte étant resté un personnage historique, et sous ce rapport appartenant à la controverse, on ne saurait taire ici d'autres bruits qui ont couru sur l'importance de ce rôle militaire. En 1814, il avait quitté la Suède pour Naples et s'était mêlé aux conférences qui entraînèrent le beau-frère de Napoléon dans sa défection célèbre. Quand Murat eut mis son nom au bas du traité du 11 janvier, le comte Neipperg parut subitement à Mantoue, et, muni d'une lettre du roi de Bavière pour son gendre, il se présenta chez le vice-roi en lui disant :

— Prince, sa majesté le roi de Bavière, votre beau-père, et le roi Murat, votre parent, ont accédé à la coalition qui a pour objet de pacifier l'Europe. Le roi de Naples a même joint ses troupes aux armées des puissances. D'ailleurs, Napoléon ayant abdiqué, toute résistance de votre part serait désormais inutile.

— Je ne sais pas si l'empereur Napoléon a réellement abdiqué, répondit gravement Eugène; mais je sais qu'il a une femme et un fils. Mon devoir est de soutenir les droits de l'impératrice et du roi de Rome.

Il était donc fort habile au prince de Metternich de mettre en face de Murat l'homme doublement intéressé à ce que le roi de Naples fût victime de sa propre perfidie. L'événement prouva la sagacité du ministre et l'adresse du général diplomate. Neipperg entra le premier à Naples; il en fut même quelque temps gouverneur. Durant son séjour, une correspondance très-suivie ne laissa pas un seul instant Marie-Louise privée de ses lumières. On croit avec raison que la délicatesse des sentiments entretenus par un semblable commerce de lettres dans l'âme du comte, ne fut pas sans influence sur la conduite pleine d'humanité qu'il tint, au moment de l'invasion du Midi, vis-à-vis des Français protestants du département du Gard. C'est au point qu'à l'époque de son départ pour retourner à Vienne, Neipperg fut contraint de passer sous des arcs de triomphe de fleurs tressées par la main des femmes qu'il avait ravies aux fureurs réactionnaires. Voilà sous quels auspices le promeneur du Bourget reparut à Schœnbrunn.

Waterloo fut son dernier marche-pied. On venait de régler, au congrès, que la réversibilité des États de Parme aurait lieu, après la mort de Marie-Louise, au profit du duc de Lucques, descendant des Bourbons d'Espagne, qui en avaient été dépossédés par Napoléon. Rien ne s'opposait plus à ce que la vie de l'ex-impératrice rentrât dans les conditions ordinaires de l'existence de toutes les femmes. La Providence compléta la singularité de cette position. La comtesse Neipperg vivait encore; les derniers loisirs du congrès de Vienne s'étaient passés en débats secrets sur cette difficulté de forme. A la fin, il avait été convenu que si Marie-Louise se remariait du vivant de la première comtesse, l'ex-impératrice perdrait son titre de duchesse de Parme. On ne tenait, du reste, aucun compte de Napoléon.

Mais en 1815, après deux jours seulement de maladie, la comtesse Neipperg mourut. Les idées de Marie-Louise furent bientôt fixées. Quand le deuil de la comtesse Neipperg expira, son mari était installé à Parme dans ses fonctions de grand chambellan et de secrétaire privé de la duchesse. C'était au commencement de 1816. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que Marie-Louise préférerait de beaucoup les ombrages de Sala et le parc de Colorno aux honneurs embarrassants dont son peuple de fraîche date lui prodiguait l'hommage avec plus de zèle que de mesure. Le cabinet de Vienne, mis en demeure par la mort de la comtesse, ne demanda

pas mieux que de tout couvrir par un mariage, et les deux amants, dit-on, furent unis avec mystère dans une petite église de Naples.

Cet événement se passait avant le *cinq mai* 1821. Mais quand on se rappelle combien les plaines du Taro et de l'Enza se parfument au printemps d'irrésistibles aromes, quand on revoit par l'imagination ces arbres épais, noueux et branchus d'où retombent en murailles de grappes et de pampres les vignes qui les ont amoureusement enlacés, quand on s'endort aux molles caresses de ce climat dont le soleil a chauffé le berceau de l'Arioste et du Corrège, sans excuser l'impératrice, on comprend que la femme ait pu se préparer des regrets.

Vraie ou fausse, l'intimité de Neipperg et de la duchesse de Parme fut, dans ses apparences, de la plus grande utilité pour le peuple qu'ils semblaient gouverner avec un égal pouvoir, bien que le comte gardât les travaux et les haines, tandis que l'impératrice recueillait les bénédictions et les suppliques. Le chambellan était un homme toujours préoccupé du soin de faire oublier le diplomate. Si, dans les longues soirées d'hiver, il lisait complaisamment à Marie-Louise les pamphlets où le caractère de Napoléon était défiguré avec le plus odieux talent, et qui venaient de tous les points de l'Europe grossir avec une singulière ponctualité la bibliothèque du Palazzo Giardmo, en revanche, on ne saurait qu'admirer la florissante vie dont ses dix années de secrétariat ont doté l'éphémère et accidentelle royauté de Parme.

Au mois de septembre 1828, en revenant d'un voyage à Vienne, où il avait suivi Marie-Louise, le comte Neipperg éprouva les premières atteintes de la maladie dont il fut victime. Malgré sa faiblesse, il voulut accompagner en Piémont la duchesse, qui s'obstina, cruellement peut-être, à entreprendre durant l'hiver cette excursion nouvelle; car son chambellan avait cinquante-sept ans. Neipperg habitait avec Marie-Louise une des maisons de plaisance du roi de Sardaigne, lorsque son mal prit un caractère tellement grave que les médecins parurent en désespérer. Le déplacement du moribond fut alors impérieusement exigé par cette ridicule étiquette de cour qui établit des distinctions même dans la mort, et qui ne souffre pas qu'un individu étranger aux dynasties royales meure dans une résidence souveraine. A l'exemple de M. de Maurepas, qui sortit en chaise à porteurs de Versailles pour expirer dans le voisinage, le comte Neipperg fut transporté à Turin. On dit que le roi de Sardaigne, qui avait conçu pour cet homme, assurément remarquable, la plus jalouse antipathie, était caché derrière une fenêtre, sous les tentures d'un rideau, tandis que le malheureux chambellan sortait en litière du palais, et qu'à la vue de cette ruine il laissa échapper les marques d'une secrète joie. Abandonné, comme par un équitable retour de la Providence, à son heure dernière et au milieu des souffrances les plus aiguës, Neipperg implora de ses domestiques, restés seuls fidèles, la grâce d'expirer sous le ciel de Parme, vis-à-vis des monuments qu'il avait bâtis, aux regards du peuple qui lui devait une espèce de bonheur administratif. Il succomba dans cette ville le 22 novembre 1828. Ses parents, que le bruit de sa maladie avait attirés, son régiment, ses courtisans assistèrent aux funérailles qui, du reste, eurent tout l'éclat d'un événement politique pour l'Autriche. Un cheval de bataille, suivant la coutume allemande, fut immolé sur sa tombe. Marie-Louise était déjà repartie pour Vienne.

« Vous avez peut-être entendu dire, s'écriait naguère un charmant écrivain perdu pour notre littérature, que Vienne est en Autriche ou en Allemagne? Ne le croyez pas. Vienne est en Italie, peut-être du côté de Florence, peut-être même près de Naples et de la chaude mer de Sicile. Soyez bien sûrs que cette belle et riante ville,

toute parsemée d'arbres verdoyants, toute hérissée d'églises peintes et dorées, de palais garnis de tableaux et de mosaïques, pleine de musique et de danse, n'est pas une cité allemande. Le ciel coloré et éclatant qui jette le soir de longs rayons rouges sur les montagnes de la Bohême, est un ciel d'Italie. Ces femmes avides de plaisirs, d'harmonie, de fleurs, élégantes, voluptueuses, ces femmes qui laissent échapper de leurs yeux quelques étincelles du soleil de Portici ou de Velletri, qui pronoucent la vieille langue souabe avec le doux accent de la Toscane, ne sont pas non plus les filles des Huns et des Saxons. Tout ce que les invasions germaniques ont enlevé à l'Italie se retrouve dans cette douce et belle ville de Vienne. Les jeunes filles que les soldats impériaux ont arrachées aux plus nobles maisons, les familles illustres qu'ils ont gardées en otages, les divins chanteurs qu'ils ont liés à la queue de leurs chevaux et traînés dans le nord pour se distraire dans leurs orgies, les statues, les peintures, tout est là : l'Allemagne n'a rien en de ce butin, Vienne a tout pris, tout conservé : on dirait qu'on lui a apporté aussi le ciel sans nuages, l'air de fête et de joie, et les douces langueurs des molles latitudes méridionales. Ne cherchez plus les jeunes sénateurs de Venise et les nobles filles des doges sur les eaux dormantes des lagunes, dans l'obscurité des gondoles, ou sous les arceaux des longues galeries procuratives ; les Montecchi et les Capuletti, les Foscari et les Doria, les Grimani, les Tiepolo sont dans les salons de Vienne ; les femmes spirituelles de Milan sont à Vienne aussi ; les savants et les seigneurs de Padoue, les ducs de Mantoue, les princes de Vérone, les divins musiciens de Crémone, les bouffons de Bergame, tout cela est à Vienne. »

Là est l'Italie entière, mais l'Italie riche, grasse et bien nourrie, sans marais pontins qui la dévorent, sans Vésuve qui la brûle, l'Italie sans Allemands qui l'oppriment et la dépouillent. Là vous trouvez cette élégance, ce goût des arts et des plaisirs, cette sûreté de commerce, cette facilité de vivre que la pauvre Italie n'a plus depuis longtemps, une noblesse sans morgue, douce et bonne enfant parce que rien de ce qu'elle a ne lui est contesté, et un mélange de sang, de mœurs et de races, qui donne une merveilleuse originalité à cette société unique au monde. On y voit des Polonaises de la Gallicie, fines, légères et moqueuses comme des Parisiennes, des grands seigneurs hongrois, glorieux comme des Gascons et naïfs comme des Suisses, des grandes dames autrichiennes, nées en Italie, élevées en France, qui savent tout Racine, tout Alfieri, tout Shakespeare, et qui pourraient à peine lire Schiller dans leur langue maternelle. Là, les affaires se font en latin, les plaisirs en français, et les amours dans la langue du Tasse et de Pétrarque. Quant aux Allemands, j'ai bien ouï dire qu'il s'en trouve quelques-uns à Vienne ; mais je vous prévient qu'il faudra prendre quelque peine pour les rencontrer.

Marie-Louise reparut dans cette atmosphère de bonheur avec l'enivrement d'une belle esclave du sérail qui, pour la première fois, depuis quatorze ans, obtint du grand-seigneur la permission d'ôter son voile dans le quartier franc. Le joug de Neipperg lui avait pesé. On a même été jusqu'à dire que bientôt elle le remplaça dans son cœur. Ce fut à partir de la mort du secrétaire intime que la duchesse adopta un genre de vie cosmopolite qui porta une atteinte irréparable à sa popularité. Parme était le lieu du monde où elle résidait le moins. Le successeur de Neipperg dans l'administration du duché fut également une créature du prince Metternich, mais il ne cumula pas cet emploi avec des relations plus dominantes, et Marie-Louise, libre d'elle-même à quarante ans, voulut, comme on dit spirituellement en France, jouir un peu de son reste. Tantôt, c'était le besoin maternel d'em-

brasser le duc de Reichstadt qui la ramenait à Vienne; tantôt, le désir pieux de consulter sa dévote sœur de Munich; ou bien l'estimable idée de rendre ses devoirs à son cousin de Naples. Mais de pareils voyages n'entraînaient pas moins à la suite de Marie-Louise une coûteuse et ridicule caravane de femmes, de pages, de grooms, de chevaux, de carrosses, de chiens, de perroquets et de moines; et, par un contraste fort étrange, à une époque où les plus puissants monarques de l'Europe se regardent comme trop heureux d'étendre aussi loin que possible le privilège de l'incognito, la duchesse de Parme affichait l'orgueilleux plaisir de trancher de l'impératrice.

On ne lui épargna même pas les plus sévères leçons. Dans un printemps où les brises du golfe de Gènes semblaient plus embaumées que de coutume, elle eut la faiblesse de louer à grands frais au roi de Sardaigne une élégante frégate pour visiter Naples à la manière de Cléopâtre. La moisson avait été mauvaise, l'hiver très-rude : le peuple murmura. La veille du départ, comme Marie-Louise soupait au palais ducal, elle trouva sous le pli de sa serviette un papier manuscrit : c'était un sonnet où les sentiments populaires s'exprimaient avec énergie. La duchesse lut le papier, devint pâle et pleura même de dépit. La petite cour fut toute la soirée dans la plus profonde consternation. Mais, au lever du soleil, Marie-Louise était sur la route de Gènes, et trois jours après, la frégate mouillait coquettement dans la baie de Naples.

C'est au milieu de ce refroidissement des sujets pour leur souveraine qu'éclata la dernière insurrection, celle de 1851. Si nous ne parlons pas des sanglantes affaires de 1821, c'est que la sagesse de Neipperg préserva le duché de Parme des échafauds que l'Autriche fit ériger dans les Deux-Siciles et en Sardaigne. On sait qu'en 1851 un événement inattendu hâta fatalement l'explosion du mouvement révolutionnaire et tourna l'impatience des amis de la liberté italienne contre le succès de leur noble cause. Charles-Félix, roi de Sardaigne, était mourant; son neveu et son héritier, Charles-Albert, prince de Carignan, qui avait épousé les idées réformatrices en 1821, qu'on avait même proclamé par enthousiasme roi d'Italie et qui avait juré à ce titre d'importer dans ses nouveaux États la constitution exotique des cortès espagnoles de 1812, se trouvait en quelque sorte mis en demeure de tenir son serment. Quoiqu'il eût trahi sa parole en favorisant la croisade du duc d'Angoulême, les patriotes italiens espéraient que, par ambition personnelle, Charles-Albert réclamerait encore la direction du nouveau mouvement. On comptait que la mort du vieux roi Charles-Félix arrêterait l'effusion du sang en Piémont et que le prince de Carignan prendrait ses mesures pour contenir l'armée autrichienne en Lombardie. Les choses par malheur ne se passèrent pas tout à fait ainsi.

En février 1851, l'Italie semblait uniquement préoccupée de l'élévation du cardinal si populaire Mauro Capelluri à la dignité de souverain pontife sous le nom de Grégoire XVI, lorsqu'un beau matin, quelques jours après son triomphe au conclave, les étudiants de l'université de Bologne se rassemblant à la hâte et sans armes dans un café, se précipitèrent ensuite avec de grands cris vers le palais du légat et lui signifèrent leur résolution de ne plus obéir à aucun gouvernement papal. Le légat étant absent pour la tenue du conclave, ce fut le pro-légat qui reçut ce compliment. Il ne répondit pas un mot, demanda son carrosse et des chevaux de poste, et bientôt on le vit fuyant à toute bride sur la route de Rome. La garnison du Saint-Père fut désarmée; on chanta des hymnes révolutionnaires; un gouvernement provisoire et une garde civique s'installèrent dans la ville. Ce mouvement se propagea à Faenza, à Rimini, à Ravenne; les troupes papales d'Ancône firent cause commune avec les

insurgés, et en moins de quinze jours l'ardente jeunesse de la Romagne était en vue du Vatican. L'ambassadeur de France obtint du répit de ses chefs, mais le gant était jeté. Les insurgés comprirent qu'il fallait vaincre ou succomber.

Dans le Nord, le duc de Modène, le seul souverain de l'Europe qui jusqu'à présent ait refusé de reconnaître Louis-Philippe, et qui, s'il faut en croire les Mémoires d'Henri Misley, avait été prévenu, avant que la révolution de juillet éclatât, du plan des conjurés italiens, mais dont l'orgueil, après l'événement, s'humilia de si bonne grâce aux pieds du prince Metternich, le duc de Modène, cet homme qui a de si petits États et un si vaste palais, était déjà en guerre ouverte avec ses sujets. Pour exprimer la disproportion des États et du palais de ce prince, une femme d'esprit me disait que les insurgés avaient résolu de ne pas démolir son château, parce que les pierres en seraient tombées chez les nations voisines. Ce fut un peu là l'histoire de la conspiration même dans son duché; on voulut démolir le duc de Modène, et les éclaboussures allèrent frapper Marie-Louise.

L'extrême étendue du château de ce prince ne permettant sans doute à aucune maison de sa petite capitale d'échapper à ses regards, il découvrit facilement que les insurgés, au nombre de trente-cinq, s'étaient réunis chez l'un des principaux habitants de la ville, nommé Cyrus Menotti. Toute l'armée du duc de Modène, sous les ordres du colonel Stanzani, marcha aussitôt contre cette maison, qui fut cernée et d'où les patriotes engagèrent une vive fusillade avec leurs agresseurs. Mais le colonel leur ayant déclaré qu'il réduirait en morceaux ce faible édifice en le battant en brèche, au risque d'écraser les femmes et les enfants qui s'y trouvaient logés, Menotti dut céder.

Le petit duc, *il duchino*, comme disent les habitants de Modène, reprenait haleine de cet exploit, lorsque la nouvelle des affaires de Bologne vint troubler les premières joies du triomphe. A l'instant, il se mit à la tête de ses troupes, et, suivi de ses trésors, de ses enfants, de Menotti et des autres prisonniers, qu'une bonne escorte garantissait de toute surprise, il quitta ses États lilliputiens, *il regna di dragone*, pour se réfugier au delà du Pô, sous la protection des armes de l'Autriche. Le prince avait nommé une régence provisoire. Mais à peine fut-il parti que le peuple de Modène, revenant de sa frayeur, dévasta le palais du duc, chassa la régence, établit un gouvernement révolutionnaire, qui était composé, chose assez curieuse, d'un dictateur et de trois consuls, et supprima les douanes postées sur les frontières du duché de Parme et des provinces de l'Église. En quelques jours, l'insurrection grondait sous les fenêtres de Marie-Louise.

On s'aperçut alors combien Neipperg lui manquait. Les rancunes de la population étaient à ce moment parvenues malheureusement à leur comble. Le successeur du célèbre chambellan, trop docile aux errements de la cour de Vienne, avait eu recours au papier-monnaie pour faire face aux besoins du trésor épuisé par les folles dépenses de la duchesse. Une émente formidable la contraignit à en suspendre l'émission. Des désordres politiques éclatèrent dans l'université; les plus mutins parmi les élèves furent enfermés dans une forteresse des Apennins. C'est au milieu de cette émotion générale que le drapeau tricolore se déploya tout à coup sur le pont de l'Enza, entre Parme et Reggio, à deux lieues de la capitale de Marie-Louise, mais encore dans les limites du duché de Modène.

A la vue de ce drapeau, que les carbonari nommèrent l'arc-en-ciel de la liberté, les habitants de Parme se précipitèrent vers le pont. Les jeunes filles attachaient des rubans vert, rouge et blanc aux boutonnières des jeunes gens, qui chargeaient

leurs carabines et affilaient leurs couteaux. Marie-Louise, épouvantée, fit armer douze cents soldats, braquer les six canons de son artillerie, et harangua même cette petite armée sur la place du palais. Ses dragons organisaient des patrouilles, le sabre nu à la main et portant des torches durant la nuit. Un silence de mort régnait dans la ville; pas un habitant ne traversait les rues; il semblait que la population s'y fût subitement éteinte. Après trois jours de ce métier, la patrouille, hommes et chevaux, se trouva sur les dents. La duchesse alors demanda du renfort à la garnison autrichienne de Plaisance. Mais, comme la France et le prince Metternich ne s'étaient pas encore suffisamment entendus sur la question, le commandant de la place fit à la fille bien-aimée de l'empereur son maître cette singulière réponse :— Je n'ai pas d'ordres.

Telle est la force aveugle du gouvernement central de l'Autriche. On aurait étranglé Marie-Louise que le commandant de Plaisance n'eût pas brûlé une cartouche. La réponse de ce chef militaire fut à peine connue que le deuil lugubre de la ville se rompit comme par enchantement. En un clin d'œil toutes les fenêtres se rouvrirent; le peuple s'y montra, couchant en joue la garnison. Un coup de fusil partit d'une croisée; ce fut un signal pour tout le monde. A l'instant mille autres coups lui répondirent. On sauta des fenêtres dans les rues, on se jeta sur les dragons. L'imitation de la bataille parisienne était flagrante. Poursuivies de passage en passage, de carrefour en carrefour, les troupes autrichiennes se concentrèrent à la fin sur la place du Palais. Là une suspension d'armes fut tacitement convenue des deux côtés; chaque parti éprouvait comme le besoin de se préparer à la lutte définitive dont l'issue douteuse n'enflammait que davantage les patriotes. Au moment où le feu allait reprendre avec vivacité, les croisées du palais qui donnent sur le grand balcon sont précipitamment ouvertes; une femme paraît, la fille de l'empereur François, la veuve de l'empereur Napoléon. Marie-Louise, hors d'elle-même, pleurant, tombe à genoux sur ce balcon; elle étend les mains vers le peuple de Parme, elle implore sa pitié. Mais, soit que cette humiliante démarche indignât les âmes italiennes, soit que le spectacle de quelques cadavres étendus déjà sur le pavé eût exaspéré la foule, des sifflets accueillirent le désespoir de la duchesse. Bientôt, sous ses yeux, les dragons et les soldats, acculés sans coup férir contre les murs du palais, livrèrent leurs armes et reçurent la vie. On ne croisa pas seulement une baïonnette. Quand Marie-Louise se retira du balcon, elle était prisonnière.

Le lendemain, une garde nationale et un gouvernement provisoire furent établis; la duchesse, cédant à la force, sanctionna ces mesures. Néanmoins, le rapprochement étrange de l'ex-impératrice captive et du peuple souverain ne pouvait durer sans épisode dramatique; les cœurs chevaleresques des jeunes meneurs de l'insurrection ne résistèrent pas au tableau d'une pareille infortune, et dès le troisième jour, malgré les remontrances énergiques de quelques vieux carbonari, qui parlaient avec raison de garder la duchesse comme otage, afin de traiter avec l'Autriche, on relâcha Marie-Louise. Une voiture du palais, escortée par la garde nationale et pavoisée des couleurs révolutionnaires, la conduisit au delà du Pô. Là, tandis qu'une musique militaire jouait la *Marseillaise*, les jeunes gens de Parme firent avec courtoisie des adieux formels à leur souveraine. De tous les griefs du prince Metternich contre l'insurrection, cette politesse, qui rappelait Cherbourg, fut, selon lui, le moins pardonnable.

Pendant un mois, le duché se gouverna tout seul, et il se gouverna très-bien. Cet intervalle fut employé par l'Autriche et par la France en ménagements réci-

proques, dont l'issue n'est ignorée de personne. Les troupes autrichiennes passèrent le Pô au commencement de mars. Tandis que le baron Frimont, commandant en chef, marchait sur Bologne avec vingt mille hommes, une division de son armée occupa Parme et Modène. Le premier sang versé mouilla le territoire de Marie-Louise. Un détachement de gardes nationaux, composé d'étudiants, de paysans et de déserteurs, en vint aux mains, près de Fiorenzuola, avec un régiment d'infanterie hongroise. Les suites de cette rencontre ne pouvaient être un moment douteuses. Ceux des braves patriotes qui échappèrent au choc du régiment furent conduits, la corde au cou, à Plaisance, où Marie-Louise s'était réfugiée avec les débris de sa petite cour. On imagine facilement l'effet que dut produire sur le peuple de Parme cette nouvelle de la rupture de la non-intervention par l'Autriche.

Jamais illusion ne fut plus amèrement dissipée. Huit jeunes gens, la rage dans le cœur, s'armèrent jusqu'aux dents et se jetèrent masqués, durant la nuit, sur le territoire disputé, aux environs de Casal-Maggiore, d'où ils enlevèrent l'évêque de Guastala, prélat autrichien et confesseur chéri de Marie-Louise. Au milieu de son diocèse, en plein jour et sur une voiture découverte, le pauvre évêque fut conduit en triomphe à Parme. C'était un otage dont l'approche des troupes du baron Frimont rendait le prix inestimable. Bientôt on contraignit l'évêque à faire part de sa captivité burlesque à la duchesse dans une lettre écrite de sa main où il la suppliait d'épargner les prisonniers du combat de Fiorenzuola, parce que sa propre vie répondait à Parme de leur salut. Marie-Louise était fort attachée à son confesseur. Malgré les remontrances des chefs militaires, elle fit relâcher les prisonniers et on lui renvoya l'évêque. Mais à peine le prélat fut-il en liberté que loin de prouver sa gratitude à Marie-Louise en revenant avec la cour à Parme, il franchit au contraire les Alpes, ne s'arrêta pas qu'il n'eût touché le territoire de la vieille Autriche, et les prières de la duchesse furent impuissantes sur son âme épouvantée.

Le 20 mars, au point du jour, l'infanterie autrichienne, détachée en deux colonnes, se présenta aux deux principales portes de Parme. On ne pouvait faire aucune résistance; l'ennemi entra dans la ville l'arme au bras. Marie-Louise ne tarda pas à le suivre : sa réapparition se fit dans une entière solitude, au milieu du plus morne silence. Toutes les boutiques étaient fermées. Au théâtre, les courtisans crièrent à plusieurs reprises : Vive Marie-Louise ! mais pas une voix ne leur répondit. La duchesse se renferma dans son palais ; elle ne semblait occupée que du soin de châtier les rebelles. La plus grande partie avait dédaigné de fuir. Ils furent traduits devant les tribunaux ordinaires et jugés d'après les lois en vigueur. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce procès, c'est que les accusés ne cherchèrent pas un seul instant à se défendre et que les accusateurs ne songèrent jamais à invoquer des mesures exceptionnelles. Marie-Louise, toutes opinions réservées, est une âme bienveillante : elle donna une amnistie, dont trente et un insurgés cependant ne purent obtenir le bénéfice, parce qu'ils étaient personnellement antipathiques à la souveraine. La souveraine pardonna cependant, mais la femme se vengeait.

Cette clémence, quoique imparfaite, était louable vis-à-vis des stupides réactions de Modène et de Rome. Corrigée par le malheur, la duchesse diminua le nombre de ses officiers, entreprit des travaux utiles, bâtit deux ponts magnifiques, sur le Taro et sur la Trebbia, et enfin paya ses dettes ! Toutefois, la rancune populaire n'était pas éteinte. Un de ses ministres favoris fut poignardé en plein midi dans le quartier le plus fréquenté de la ville. Des rixes journalières s'élevaient entre les Autrichiens et les Italiens. Les fléaux du ciel même, les tremblements de terre, la famine, le

choléra-morbus, signalèrent désormais son règne. La Providence fut encore plus impitoyable : elle lui envoya cette mort si prématurée du duc de Reichstadt !

Marie-Louise avait eu des enfants de son second mariage, et on pouvait raisonnablement supposer que cette nouvelle famille partageait ses sympathies maternelles avec le fils de Napoléon. La correspondance secrète qui passe pour avoir existé entre le duc de Reichstadt et le prince Louis-Napoléon, après l'insurrection de 1851, n'était pas un fait de nature à réchauffer les affections de la duchesse de Parme. Quoi qu'il en soit, les approches de la mort douloureuse dont Schœnbrunn fut le théâtre l'émurent singulièrement. Appelée à Vienne par les lettres pressantes de l'archiduchesse Sophie, elle partit en toute hâte. Une grave maladie la retint à Trieste, où le deuil empreint déjà sur la figure de l'empereur François, qui s'y trouvait à son passage, ne la prépara que trop aux scènes pénibles de la séparation éternelle. Marie-Louise arriva le 24 juin 1852 à Schœnbrunn, dans ce palais où elle avait épousé Napoléon, où elle avait aimé Neipperg, où elle venait fermer les yeux au roi de Rome !

Ce qui nous surprend, c'est que l'organisation physique d'une femme ait résisté à ce triple fardeau de sa vie. L'entrevue fut moins déchirante qu'on ne l'avait pensé, parce que le duc de Reichstadt était déjà trop affaibli pour que cette secousse l'ébranlât beaucoup. Quand il expira, le 22 juillet, Marie-Louise n'était pas dans la chambre mortuaire. Elle n'arriva que pour entendre : *Ma mère ! ma mère !* et soit que ce fût pour l'ex-impératrice une cause de remords, soit que réellement la malheureuse femme succombât à tant d'émotions contraires, elle tomba sur ses genoux à l'entrée de la chambre. On l'emporta au château de Persenberg.

Marie-Louise fut l'héritière de son fils pour une fortune d'un million de florins de revenu. Elle ne reparut à Vienne que trois ans plus tard pour une autre séparation, pour la mort de son père, l'empereur François. Depuis cette époque, il semble que la singulière fatalité qui l'a fait survivre à toutes les existences intimement mêlées à la sienne ait comme étonné son âme et brisé son égoïsme. Le peuple de Parme a lu clairement dans cet esprit orageux ; il lui pardonne maintenant et, pour ainsi dire, en a pitié. L'un pleurant sa liberté, et l'autre sur sa vie, se consolent mutuellement avec ces deux ruines désormais inséparables dans leurs chutes solidaires.

Quand je passai à Salzburg, il y a quelques années, le propriétaire du *Gasthaus*, à l'*Archiduc Charles*, assez confortable hôtel de cette ville, entra un matin dans ma chambre d'un air mystérieux et me pria de descendre pour une station de quelques minutes sous la voûte de la porte cochère. C'était en 1856, au mois d'août ; la sœur et les enfants de don Carlos habitaient alors Salzburg, dans une maison particulière. Je crus d'abord qu'il s'agissait de l'héritier contesté du trône de toutes les Espagnes.

La garnison entière, cent cinquante hommes environ, était rangée dans la rue, devant l'hôtel, en grande tenue, tambours et musique en tête et chaque soldat avait à son shako la branche de buis que les militaires autrichiens, suivant un usage pittoresque de leur pays, portent dans les occasions solennelles. Quand je vins me placer sous l'arcade, le passage était rempli d'officiers, tous revêtus de brillants uniformes. Au bout de peu d'instant, je vis descendre par le grand escalier un homme court et mince, également en grand uniforme. A son aspect tout le monde mit chapeau bas. Ce personnage dit aux officiers quelques mots à voix méthodique et se dirigea vers l'escalier, où ils le suivirent avec empressement pour être présentés à la *fleur funèbre d'Autriche*, à la veuve de Napoléon, à la veuve de

Neipperg, à l'ex-impératrice de France, à la duchesse de Parme, à Marie-Louise.

On comprendra que je fusse ému d'une rencontre si fortuite avec une femme qui certainement ne peut manquer d'être, pour l'avenir, l'héroïne de plus d'un roman ou le mauvais génie de plus d'une épopée; le choix dépendra de la patrie du poète. Elle était venue à Salzburg pour rendre visite à la famille exilée de don Carlos.

L'audience obtenue par les officiers ne fut pas de longue durée, et ils revinrent se poster sous la voûte, où les rejoignit bientôt le personnage en uniforme. Alors, ordre fut donné à la troupe de présenter les armes, et la musique joua. Mon cœur battait.

Il y avait au pied de l'escalier un simple coupé olive, doublé en soie de la même couleur. La portière était déjà ouverte, et c'était le personnage court et mince qui en tenait respectueusement le bouton. A sa vue, il me fut impossible de ne pas me rappeler que Napoléon avait ouvert lui-même à Soissons, en 1810, la portière de la voiture de l'archiduchesse Marie-Louise, et que le général Neipperg, aux bains d'Aix, avait également ouvert la portière de la berline de voyage où l'attendait l'ex-impératrice de France. Un hasard si étrange me fit regarder le pauvre homme avec envie. Mais à peine la musique de la garnison avait-elle joué douze mesures qu'un nouveau fonctionnaire, celui-ci de la ville de Salzburg et vêtu en bourgeois, vint parler, toujours à voix basse, au groupe d'officiers. Sur-le-champ, un contre-ordre fut donné; la musique cessa, et un moment après, ce petit échantillon de l'armée autrichienne était en marche, feuilles de buis, tambours, orchestre et tout. Évidemment, les officiers avaient pris sur eux de rendre galamment à la duchesse de Parme plus d'honneurs que le prince Metternich ne lui en laisse.

Elle parut enfin !... Ma bouche murmurait involontairement la phrase de Byron : *She too had bent!* (elle aussi est penchée!) mais mon désappointement surpassa ma curiosité. Au lieu d'une fleur poétiquement, mélancoliquement inclinée sur sa tige, et toutefois encore éclatante ou panachée, j'aperçus une vieille dame à la figure placide et terne, au regard ennuyé, clair et distrait. Elle avait une robe ou douillette puce, à collet montant, comme les Anglaises, une capote de soie gris de lin et un immense châle vert. Cette toilette frileuse était en harmonie avec le climat du Tyrol, où Marie-Louise reparaisait dans des circonstances et sous un costume qu'assurément elle ne prévoyait pas en 1814. J'ignore si la duchesse de Parme, en quittant Salzburg, écrasa sous les roues de son coupé olive de nouveaux fanatiques adorateurs de la famille de Lorraine, mais sous la voûte du *Gasthaus*, il ne se fit entendre aucune exclamation, si ce n'est le jappement du plus microscopique de tous les chiens bichons que Marie-Louise ne perdait pas de vue et dont les caprices préoccupaient les gens de sa suite. Le bichon ne voulait pas entrer dans la voiture; on l'y plaça le premier cependant, et sur la banquette du fond. Puis l'intéressant animal appuya son museau sur le châssis de la portière et me regarda fixement avec l'impertinence d'un vieux favori.

Ce chien, qui succédait dans les sympathies actuelles de Marie-Louise à Neipperg, à l'empereur François et qui disputait même le cœur de la duchesse aux souvenirs de son second mariage, ce petit chien vengeait Napoléon.

MOUNY-ROBIN.

L'autre soir à l'Opéra, j'étais placé entre un bourgeois de Paris qui disait, d'un air profond, au second acte du *Freyschtuz* : Faut-il que ces Allemands soient simples pour croire à de pareilles sornettes! — Et un bon Allemand qui s'écriait avec indignation, en levant les yeux et les bras au ciel, c'est-à-dire au plafond : — Ces Français sont trop sceptiques ; ils ne conçoivent rien au merveilleux.—Le bourgeois scandalisé reprenait, s'adressant à sa femme : — Vraiment, ce hibou qui roule les yeux et bat des ailes est indigne de la scène française! — L'Allemand outragé reprenait de son côté, s'adressant aux étoiles, c'est-à-dire aux quinquets : — Ce hibou bat des ailes à contre-mesure, et ses yeux regardent de travers. Il aurait besoin d'être soumis à l'opération du strabisme. Un public allemand ne souffrirait pas une pareille négligence dans la mise en scène! — Les Allemands n'ont pas de goût, disait le bourgeois parisien. — Les Français n'ont pas de conscience, disait le spectateur allemand.

— A qui en ont ces messieurs? demandai-je dans l'entr'acte à un spectateur cosmopolite qui se trouvait derrière moi, et qui, par parenthèse, est fort de mes amis. Comment se fait-il que la mauvaise tenue de ce hibou les occupe plus que l'esprit du drame, si admirablement rendu par la musique?

— L'Allemand n'est pas content de certaines parties de l'exécution, me répondit le cosmopolite, et il s'en prend au décor. C'est bien de l'indulgence ou de la retenue de sa part. Quant au bourgeois, il va à l'Opéra pour voir le *spectacle*, et il écoute la musique avec les yeux.

— Eh bien! pour ne parler que du *spectacle*, repris-je, que vous en semble? Vous qui avez vu représenter ce chef-d'œuvre sur les premières scènes de l'Europe, trouvez-vous qu'il soit mal *monté* (comme on dit) sur la nôtre?

— Je ne suis pas du tout mécontent de ce sabbat, répondit-il, quoique j'y trouve trop peu de diablerie. Les apparitions du premier plan sont trop négligées, trop rares, et ne sont pas combinées à point avec les paroles du drame et avec l'intention du compositeur. Je n'ai pas vu le sanglier dont le rugissement sauvage est si bien exprimé dans la musique. S'il a passé, c'est si vite, que je ne l'ai point aperçu. A la place de l'apparition d'Agathe, je n'ai vu qu'un revenant quelconque. Ces squelettes et ces lutins sont beaucoup plus laids qu'il ne faut, et ne produisent pas du tout l'effet que produisent en Allemagne les chiens et les oiseaux innombrables qui

s'élançant sur la scène. Les aboiements et le bruit des ailes sont pourtant indiqués dans l'orchestre, et c'est traiter un peu lestement la pensée de Weber que de lui retirer ses manifestations nécessaires. Voilà de quoi l'Allemand se plaint, et il a raison. Mais, ce qui pour moi fait compensation, c'est la beauté de ce paysage, la profondeur de ces toiles, la transparence de ces brouillards, ce je ne sais quoi d'artiste, de poétique et d'élevé qui préside à la composition du tableau. Sur aucune autre scène, on n'aurait mis autant de goût et d'intelligence à peindre le site en lui-même. Cette cascade dont le bruit sec et froid vous pénètre et vous glace, ces rideaux de brume qui s'éclaircissent et s'épaississent tour à tour, cela est vu et senti grandement par le décorateur. C'est que le Français a plus que l'Allemand le sentiment de la vraie beauté dans la nature, témoin les grands paysagistes que la France seule a produits depuis quelques années. Il y a une véritable renaissance de ce côté-là. L'Allemand voit les choses autrement ; il veut embellir la nature. Elle ne suffit pas à son imagination, il la peuple de fantômes, il donne aux objets réels eux-mêmes des formes fantastiques. La scène allemande essaie minutieusement de réaliser cette pensée du poète, et je crois qu'ici on a bien fait de ne pas le tenter. Il eût fallu sacrifier des effets de vérité à des effets de fantaisie, et peut-être eût-on perdu ces beaux effets sans atteindre au bizarre effrayant des effets contraires. En résumé, on peut dire que chaque peuple a son fantastique, et qu'il serait plus que difficile de concilier les deux.

— Si vous parlez de Paris et de Vienne, répondis-je, je vous accorde que ces différences sont tranchées ; mais si vous allez au cœur de notre peuple, si vous pénétrez dans nos provinces, au fond de nos campagnes, vous y trouverez des traditions si semblables à celles de l'Allemagne et de l'Écosse, que vous reconnaîtrez bien que ces poèmes populaires ont une source commune. Les poètes et les artistes des diverses nations s'en inspirent plus ou moins. L'Angleterre a Shakespeare et Byron, l'Allemagne Goethe, la Pologne Mickiewicz, l'Écosse Ossian et Walter Scott. Nous n'avons rien de semblable. Nos superstitions n'ont point eu d'illustre interprète et n'en auront pas ; l'esprit voltairien leur a porté le dernier coup, et notre moderne école fantastique n'a été qu'une pâle imitation de celles de nos voisins. Elle n'a rien produit de durable ; c'est une affaire de mode. Le Français des hautes classes et celui des classes moyennes rient des contes des revenants, et défendent aux valets d'en troubler la cervelle des enfants. L'Allemand éclairé n'y croit pas davantage, mais il n'en rit pas ; il les aime. Personne, à cet égard, n'a mieux peint l'esprit allemand que Henri Heine.

Quant à nous, continuai-je, nous avons lu les contes d'Hoffmann avec un plaisir extrême ; mais l'impression que nous en avons reçue n'a pas modifié nos habitudes de logique, notre impérieux besoin de la recherche des causes, et, par conséquent, cette raison un peu froide et railleuse qui scandalise l'Allemand. J'avoue que rien n'est plus risible que l'esprit fort qui veut tout expliquer sans rien savoir ; mais il y a une autre faiblesse qui consiste à s'interdire toute explication, bien qu'on ne manque pas de science, et qui n'est pas moins ridicule. Voilà, je crois, la différence entre les deux nations. Le Français, par amour du vrai, nie ou méconnaît toute vérité nouvelle ; l'Allemand, par amour du fabuleux, refuse de constater la vérité qui contrarie ses chimères. Mais, je vous le répète, descendez au cœur du peuple ; vous trouverez dans les grandes villes une population intelligente et active, qui, bien qu'initiée à la raison et à la logique des hautes classes, se souvient encore des traditions de son enfance et des contes de sa nourrice villageoise. Et si vous voulez

aller au village, sans vous éloigner beaucoup de Paris, vous trouverez la fable de *Freyschutz* aussi vivante dans les imaginations rustiques que vous venez de la voir sur ce théâtre.

— Je serais curieux de m'en assurer, dit mon cosmopolite.

— Eh bien ! repris-je, allez un peu causer avec les gardes forestiers et les bûcherons de la forêt de Fontainebleau. Ils vous raconteront qu'ils ont entendu, dans les nuits brumeuses de l'automne, passer la chasse fantastique du grand-veneur. Il en est même qui ont rencontré cette chasse terrible, ces biches épouvantées fuyant devant la meute bruyante, et ces grands lévriers dont la race est perdue et qui devançant la course des feux follets, et les chasseurs avec leurs trompes au son funèbre, et le grand-veneur en personne, avec son habit rouge, son panache flottant et son cheval noir comme la nuit, piaffant, reniflant, et faisant fumer la bruyère sous ses pieds autour de ces arbres séculaires qui forment, au plus obscur de la forêt, le *carrefour du Grand-Veneur*.

— J'ai souvent passé sous ces beaux arbres, répondit mon interlocuteur, lorsqu'ils étaient couverts de soleil et de verdure, et je n'aurais jamais cru que les morts osassent venir prendre leurs ébats aussi près de la capitale.

— Si vous voulez me promettre de ne pas vous moquer de moi, lui dis-je, je vais vous dire comme quoi j'ai été tout près de croire à une fable conforme, à bien des égards, au poème du *Freyschutz*.

— Je vous en prie, me dit-il, et je vous promets tout ce que vous voudrez.

— Eh bien ! continuai-je, franchissez en imagination une distance de quatre-vingts lieues. Nous voici au centre de la France, dans un vallon vert et frais, au bord de l'Indre, au bas d'un coteau ombragé de beaux noyers qui s'appelle la côte d'Urmont, et qui domine un paysage tout à fait doux à l'œil et à la pensée. Ce sont d'étroites prairies bordées de saules, d'aulnes, de frênes et de peupliers. Quelques chaumières éparses, l'Indre, ruisseau profond et silencieux, qui se déroule comme une couleuvre endormie dans l'herbe, et que les arbres pressés sur chaque rive ensevelissent mystérieusement sous leur ombre immobile ; de grandes vaches ruminant d'un air grave, des poulains bondissant autour de leur mère, quelque meunier cheminant derrière son sac sur un cheval maigre, et chantant pour adoucir l'ennui du chemin sombre et pierreux ; quelques moulins échelonnés sur la rivière, avec les nappes de leurs écluses bouillonnantes et leurs jolis ponts rustiques que vous ne franchiriez peut-être pas sans un peu d'émotion, car ils ne sont rien moins que solides et commodes ; quelque vieille filant sa quenouille, accroupie derrière un buisson, tandis que son troupeau d'oies maraude à la hâte dans le pré du voisin : voilà les seuls accidents de ce tableau rustique. Je ne saurais vous dire où en est le charme, et pourtant vous en seriez pénétré, surtout si, par une nuit de printemps, un peu avant les fauchailles, vous traversiez ces sentiers de la prairie où l'herbe, semée de mille fleurs, vous monte jusqu'aux genoux, où le buisson exhale les parfums de l'aubépine, et où le taureau mugit d'une voix désolée. Par une nuit de la fin d'automne, votre promenade serait moins agréable, mais plus romantique. Vous marcheriez dans les prés humides, sur une grande nappe de brume blanche comme l'argent. Il faudrait vous méfier des fossés grossis par le débordement de quelque bras de la rivière, et dissimulés par les jones et les iris. Vous en seriez averti par l'interruption subite des coassements des grenouilles, dont votre approche troublerait le concert nocturne. Et si par hasard vous voyez passer à vos côtés, dans le brouillard, une grande ombre blanche avec un bruit de chaînes, il ne faudrait

pas vous flatter trop vite que ce fût un spectre ; car ce pourrait bien être la juvénile blanche de quelque fermier trainant les fers dont ses pieds de devant sont entravés.

Le plus mystérieux et le plus pittoresque de ces moulins cachés sous le feuillage et abrités par le versant rapide du coteau d'Urmont (eh ! mon Dieu, si quelque rustique habitant de notre Vallée Noire était là pour m'entendre prononcer ce nom, vous le verriez dresser l'oreille comme un cheval ombrageux), le plus joli, dis-je, de ces moulins, celui qui fut jadis le plus prospère et qui désormais ne l'est plus, c'est le moulin Blanchet. Hélas ! il n'a pas toujours de l'eau maintenant dans les chaudières de l'été, et pourtant jamais il n'en a manqué du temps que Mouny-Robin en était le meunier. Le moulin qui est au-dessus et celui de Lamballe, qui est au-dessous en remontant et en suivant le même cours d'eau, en manquaient souvent. Les meuniers maudissaient la saison, ils tourmentaient en vain leurs écluses, ils épuisaient jusqu'à la dernière goutte de leurs réservoirs sans pouvoir contenter leurs clients, et pendant ce temps la roue du moulin Blanchet tournait triomphante et chassait à grand bruit des flots d'écume. Mouny-Robin satisfaisait toutes ses pratiques, et voyait, comme de juste, venir à lui toutes celles de ses confrères malheureux ; c'est que Mouny-Robin était sorcier, c'est qu'il s'était donné à *Georgeon*.

Qu'est-ce que *Georgeon* ? Qu'est-ce que *Samiel* ? *Georgeon* est un diable bien malin. Je n'ai jamais pu réussir à le voir, quoique j'y aie fait mon possible. Mais tant d'autres l'ont vu, que l'on ne saurait révoquer en doute son existence, et son intervention dans les affaires de nos paysans. C'est lui qui donne de l'eau au moulin, de l'herbe au pré, de l'embonpoint aux bestiaux, et surtout du gibier au chasseur, car il est particulièrement l'Esprit de la chasse. Il trotte dans les guérets, il rôde dans les buissons, il contrarie les chasseurs maladroits, il gambade la nuit dans les prés avec les poulains, et, quand il parcourt la forêt, il est toujours accompagné d'au moins cinquante loups, lors même qu'il n'y en a pas un seul dans le pays. Lorsqu'on le surprend dans cet équipage, on s'assemble de tous les hameaux environnants pour faire une battue ; mais, quoi qu'on fasse, les loups deviennent invisibles, et le Malin se moque des chasseurs. C'est que les favoris de *Georgeon* ne se mêlent jamais de ces battues ; ils n'ont à discrétion des perdrix et des lièvres qu'à la condition de respecter les loups et de les aider à se soustraire à la persécution. A quoi bon battre le bois et se donner tant de peine ? vous dira-t-on. Nous ne trouverons pas un seul loup aujourd'hui. C'est *un tel* qui les a serrés dans sa grange. Allez-y. Vous en trouverez là plus de cent à la crèche.

Ah ! combien de loups Mouny-Robin a ainsi hébergés et soustraits à nos recherches ! C'est grâce à lui, sans doute, que nous n'en avons jamais vu un seul à quatre lieues à la ronde, et, sous ce rapport, c'était un sorcier bien utile aux moutons du pays.

Mais un sorcier est toujours réputé méchant et nuisible, et Mouny-Robin fut toujours vu de mauvais œil. C'était pourtant la plus douce et la plus obligeante créature du monde. Lorsque je l'ai connu, il était encore jeune ; c'était un homme assez grand, mince, et d'une apparence délicate, quoique d'une force rare. Je me souviens qu'un jour, voulant traverser son pré pour éviter de faire un long détour, je me trouvai empêché par un très-large fossé, rempli d'eau et de vase. Tout à coup je le vis sortir de derrière un saule. — Vous ne passerez pas là, mon enfant, me dit-il, c'est impossible. — Cela ne me paraissait pas impossible ; mais quand j'essayai de poser les pieds sur les pierres aiguës et glissantes qui, jetées çà et là dans le fossé,

formaient une sorte de sentier, je trouvai la chose plus difficile que je ne l'avais pensé. J'étais avec un enfant plus jeune que moi, qui me dit : N'essayez pas de passer. Mouny ne veut pas ; c'est un endroit ensorcelé par lui, et, quoiqu'il n'y ait pas beaucoup d'eau, s'il le veut, nous allons nous y noyer.

Comme nous étions en plein jour, et que je n'ai jamais eu peur à cette heure-là, je me moquai de cet avertissement, et j'appelai Mouny. — Viens ici, lui dis-je, et si tu es un brave sorcier, fais-moi passer par le meilleur chemin, puisque tu le connais. — Il fut très-satisfait de cette déférence. — Je savais bien, dit-il, d'un air triomphant, que vous ne passeriez pas là sans moi. — Et venant à moi, quoiqu'il fût très-pâle et parût exténué par une fièvre qui le rongeaît depuis plus d'un an, il me prit à la lettre entre ses mains, m'enleva en l'air comme il eût fait d'un lièvre, et, marchant sur les pierres jalonnées avec une parfaite sécurité malgré ses gros sabots, il me passa à l'autre bord sans broncher. — Toi, dit-il à l'autre, suis-moi, et ne crains rien. — L'autre passa, et ne trouva pas la moindre difficulté. Le sort était levé. Depuis ce jour, j'avais alors dix-sept ans, Mouny-Robin me témoigna toujours la plus grande amitié.

Si j'insiste sur la physionomie de ce personnage, ce n'est pas que je l'aie jamais cru sorcier ; mais c'est qu'il y avait en lui bien certainement quelque chose d'extraordinaire, sinon comme intelligence, du moins comme *faculté mystérieuse*. Je vous expliquerai au fur et à mesure ce que j'entends par là. Il était, quant à l'extérieur, au langage et aux manières, bien différent de tous les autres paysans, quoiqu'il eût toujours vécu dans les mêmes conditions d'ignorance et d'apathie. Il s'exprimait avec une certaine distinction, quoique avec une sorte de cynisme rabelaisien qui ne manquait pas de sel. Il avait la voix douce et l'accent agréable ; son humeur était enjouée, et ses allures familières, sans être insolentes. Bien opposé aux habitudes de servilité craintive de ses pareils, qui ne rencontrent jamais un chapeau à forme haute sans soulever leur chapeau plat à grands bords, je ne crois pas qu'il ait jamais dit à personne *monsieur* ou *madame*, ni qu'il ait jamais porté la main à son bonnet pour saluer. Si le bourgeois lui plaisait, il l'appelait « mon ami, » sinon il l'appelait Gagneux, Daudon ou Massicot tout court. Il ne procédait pas ainsi par esprit d'insurrection. Vraiment, il ne s'occupait point de politique, ne lisait pas de journaux, et pour cause. La chasse l'absorbait tout entier, et j'ai toujours pensé que, comme chacun de nous a une certaine analogie de caractère, d'instincts, et même de physionomie avec un animal quelconque (Lavater et Grandville l'ont assez prouvé), il y avait dans Mouny une grande tendance à rapprocher le type du chien de chasse de l'espèce humaine. Il en avait l'instinct, l'intelligence, l'attachement, la douceur confiante, et ce sens mystérieux qui met le chien sur la piste du gibier. Ceci mérite explication.

Quelques années après mon aventure du fossé (si aventure il y a), mon frère, étant venu se fixer dans le pays, fut pris d'une grande passion pour la chasse. C'était dans les commencements une passion malheureuse ; car, dans nos vallons coupés de haies et semés de pacages buissonneux, le gibier a tant de retraites, que la chasse est fort difficile. Il ne suffit pas de savoir tirer juste, il faut connaître les habitudes du gibier, combattre ses tactiques par une tactique d'observation et d'expérience, développer en soi la ruse, la présence d'esprit, la patience, n'avoir pas de distraction, savoir tirer *au juger* parmi les broussailles, ou viser si juste et si vite, qu'un lièvre à la course apparaissant, pour une ou deux secondes, dans un *éclairci* de quelques pieds d'ouverture, il tombe là, sans quoi il ira se *remiser* dans des fourrés

impénétrables. La perdrix aux champs n'est qu'une chasse d'enfants. Mais le lièvre au pacage est une chasse de maîtres. Il faut y être bien rompu, bien retors, et le plus habile chasseur de plaine y perdra son latin et sa poudre, à moins que, pour abrégé de longues années d'apprentissage, il ne fasse intervenir Georgeon dans ses affaires.

— C'est encore là le plus sûr, nous disait notre ami le garde champêtre. Quant à moi, je n'ai pas la science qu'il faut pour ça; et puis ça commence bien, mais ça finit toujours mal avec le *camarade*. Voilà Mouny-Robin qui vous fera tuer du gibier tant que vous voudrez, et Dieu sait qu'il n'y a pas de plus fin braconnier en Europe et même en France; mais, voyez-vous, il a après lui un vilain monsieur. Qu'il y prenne garde! Un beau jour il trouvera son maître, et Georgeon finira par le *tourer* (1).

Au sortir d'un régiment de hussards, on n'est pas superstitieux. Mon frère, voulant passer maître à la chasse, se fit l'écolier de Mouny, et moi, qui ai toujours aimé à battre les champs et les prés, à fumer à l'ombre parfumée d'un noyer, ou à lire un roman le long de la rivière, je me mis de la partie sans songer à mal.

— D'abord, mes enfants, nous dit Mouny-Robin, il faut se mettre en chasse à l'heure de la grand'messe, si ça ne vous fait pas trop de peine.

A la bonne heure, pensai-je, voilà qui sent le sorcier. Nous partimes pendant que la cloche du village appelait les fidèles à l'église et nous garantissait au moins contre des concurrents incommodes. — C'est trop tôt, nous dit Mouny-Robin. Laissez entrer tout le monde; avant que le premier coup de fusil soit tiré, il ne nous faut rencontrer ni fille ni femme.

Malgré cette précaution, et quoique, pour complaire au sorcier dont les pratiques nous divertissaient, nous fissions de grands détours pour éviter de nous croiser dans notre marche avec quelque paysanne attardée se rendant à l'église, nous nous trouvâmes tout à coup face à face avec une bergère qui gardait ses moutons à l'angle d'une prairie. — Comme elle ne marche pas, dit mon frère, cela ne peut pas s'appeler une rencontre. — C'est égal, dit Mouny, c'est bien mauvais, et la chance est contre nous. Nous allons être deux heures sans rien tuer.

Deux heures se passèrent en effet sans que nous pussions abattre une seule pièce. C'était à qui de nous tirerait le plus mal, et Mouny n'était pas le moins maladroit. — Puisque tu es sorcier, lui dis-je, au lieu de conjurer les mauvaises rencontres, tu devrais avoir des balles qui portent juste. On dit que Georgeon en donne à ses amis.

— Est-ce que vous croyez à Georgeon, vous autres? dit-il en haussant les épaules. Pour moi, je regarde tout ce qu'on en dit comme autant de contes pour faire peur aux enfants.

— Mais pourquoi évites-tu les rencontres? pourquoi chasses-tu pendant la messe? pourquoi crois-tu aux mauvaises chances?

— Vois-tu, mon petit, reprit-il, tu parles sans savoir. La chasse est une chose à laquelle personne ne connaît rien. Il y a des chances, voilà tout ce que je peux t'en dire. T'ai-je averti que nous aurions deux mauvaises heures? Elles sont passées; regarde au soleil. Eh bien! voilà une pie sur un arbre. Je vais la tirer, et la chance sera pour nous; si je la manquais, nous ferions aussi bien de rentrer; nous manquerions à tout coup.

(1) *Se tourer*, en berrichon, lutter ensemble; *être touré*, être terrassé dans la lutte.

Il abattit la pie. — Ne la ramassez pas, n'y touchez pas, nous dit-il. Cela n'est bon qu'à lever un sort.

— Ah ça, la bergère était donc sorcière? lui demandai-je.

— Non, me dit-il, il n'y a ni sorciers ni sorcières; mais elle avait une mauvaise influence. Ce n'est pas sa faute. L'influence est détruite; à présent nous allons trouver deux perdrix à la Croix-Blanche.

— Comment! à une demi-lieue d'ici? dit mon frère.

— Pardine, je le sais bien, répliqua Mouny; mâle et femelle! Vous pouvez rencontrer qui vous voudrez à présent, et tirer comme vous pourrez, vous tuerez ces perdrix-là, je vous les donne.

Nous les trouvâmes à la place qu'il avait désignée, et mon frère les tua.

— Maintenant, dit-il, nous ne verrons rien d'ici à une demi-heure; regardez à vos montres.

La demi-heure écoulée: — Je veux tuer un lièvre, dit-il; il faut que je le tue, ce diable de lièvre!

Le lièvre passa à une telle distance, que mon frère cria: Ne tirez pas, c'est inutile; il est hors de portée.

Le coup partit.

— Il a beau être sorcier, dit mon frère, il n'abattrà pas celui-là. C'est tout à fait impossible.

— Cherche, Rageot! dit Mouny à son chien.

— Oui, oui, cherche! dit mon frère en riant.

Rageot partit comme un trait; c'était un bien bel épagneul blanc avec deux taches jaunes. Il passa la rivière à la nage, car Mouny avait tiré par-dessus; il flaira les buissons, poussa un cri de joie, fit vaillamment le plongeon dans les épines, et rapporta le lièvre criblé du gros plomb de Mouny.

Ma foi, je commençais à croire que Georgeon s'était mis de la partie.

Il nous fit plusieurs autres prédictions qui se réalisèrent comme les précédentes. Au retour, notre chien Médor tomba en arrêt sur une compagnie de perdrix.

— Laissez-moi tirer là-dessus, dit Mouny en retenant mon frère. Il nous en faut au moins six.

Il en abattit sept.

— Bah! c'est trop facile! disait-il tranquillement en les ramassant.

— S'il n'est pas sorcier ou diable, disais-je à mon frère en revenant, il a du moins quelque pratique secrète que je ne devine pas.

— Bah! répondit mon frère, il a tant étudié les allures du gibier, qu'il en connaît toutes les remises et toutes les habitudes. Les animaux libres ont une vie très-régulière, et il suffit de suivre une de leurs journées pour savoir l'emploi de tous leurs autres jours.

— Mais le lièvre atteint hors de portée?

— C'est que son fusil porte extraordinairement loin comparativement aux nôtres.

— Mais les sept perdrix?

— C'est qu'il a tiré au plus serré du bataillon. Je ne lui conteste pas d'être plus adroit que nous.

— Mais ses prédictions?

— Le hasard aide les gens heureux, et le bonheur est aux insolents.

— Avec cela, on expliquerait toutes choses, et pourtant il me semble que cela n'explique rien.

— Attends à demain ou à la semaine prochaine, pour voir comment notre sorcier gouvernera le hasard. Tu verras qu'il ne tombera pas toujours aussi juste qu'aujourd'hui, et que son Georgeon lui fera *fasco* plus d'une fois.

Nous nous mîmes à chasser presque tous les jours avec Mouny. Nous y trouvions un plaisir extrême, mon frère, parce qu'il lui faisait rencontrer beaucoup de gibier, moi, parce qu'il nous conduisait dans les sites les plus charmants et les plus ignorés de la Vallée Noire. Il continuait son système de conjuration contre les influences pernicieuses, et ses prédictions. Je dois dire, pour la vérité du fait, que celles-ci ne se réalisèrent pas toujours parfaitement, mais qu'elles se réalisèrent vingt-cinq fois sur trente, et cela dura non quatre jours, mais quatre ans et demi, pendant lesquels Mouny-Robin prit sur nous, comme chasseur, et peut-être aussi un peu comme sorcier, un ascendant que peu à peu nous cessâmes de combattre. En étudiant avec lui les mœurs du gibier, nous pûmes bientôt nous convaincre que ses habitudes n'étaient pas aussi régulièrement tracées que nous l'avions cru d'abord. Plus nous examinions notre guide, plus nous remarquions en lui une sorte de divination, à l'endroit de la chasse, dont il semblait parfois travaillé et tourmenté comme d'une souffrance, comme d'une maladie. Il n'était pas charlatan le moins du monde, il n'employait aucune manigance cabalistique, et, s'il croyait à Georgeon, il s'en cachait bien et n'en parlait pas volontiers. Un phénomène qui s'opérait en Mouny-Robin nous mit, quoique vaguement, sur la voie de ce que je crois aujourd'hui devoir approcher de la vérité.

Un jour (nous avions apparemment toutes les mauvaises influences contre nous), nous fîmes quatre ou cinq mortelles lieues de pays sans rien rencontrer. Il semblait que tout le gibier eût été frappé d'une plaie d'Égypte, car nous ne pûmes pas seulement viser une alouette. Rageot était d'une humeur de dogue, et Médor nous regardait d'un air mélancolique. Deux ou trois fois, pour tromper leur ennui, ils tombèrent en arrêt sur des hérissons et sur des couleuvres; mais Mouny nous interdisait de tirer sur ces viles bestioles, prétendant que cela gâtait la main. Au dire des paysans, il protégeait, par malice de sorcier, les mauvaises bêtes vouées au diable, car Georgeon livre au chasseur qu'il protège le plus noble gibier, à condition qu'il respectera les animaux immondes dont il fait sa société dans les nuits de sabbat : les chouettes, les chats sauvages, les crapauds, les serpents, les renards, les loutres, les chauves-souris, les loups, etc. Ce jour-là, Mouny-Robin était triste, accablé, plus pâle qu'à l'ordinaire, et nonchalant comme il ne l'était pas souvent.

— Écoutez, nous dit-il, il faut changer tout cela, je vais me *retirer*.

— Qu'appelles-tu te *retirer*? lui dis-je. Quitter la chasse?

— Non, mon fils, répondit-il, je vais me retirer dans ce taillis; vous, vous allez suivre par en bas, et vous n'entrerez pas sous bois; autrement, tout ira mal.

Nous étions habitués à ses façons de parler : nous suivîmes la lisière du bois, comptant qu'il allait en faire sortir quelque lièvre de sa connaissance; mais il n'en sortit rien, et au bout d'un quart d'heure, nous le vîmes revenir à nous dans un état singulier de trouble et d'agitation. Il tremblait de tous ses membres et semblait brisé de fatigue, de souffrance, ou d'effroi. Sa blouse était souillée de terre, et ses cheveux remplis de brins de mousse, comme s'il eût été terrassé dans une lutte violente. Son front était ruisselant de sueur, et cependant ses dents claquaient de froid. — Eh bien! qu'est-ce donc, s'écria mon frère, est-ce que tu viens de te colleter avec l'autorité?

Nous n'avions entendu aucun bruit; mais, comme nous chassions la plupart du

temps sans port d'armes et hors de saison, en véritables apprentis braconniers, nous pouvions faire la rencontre de quelque gendarme, garde champêtre, ou de tout autre fonctionnaire public, et nous nous apprêtions à prendre le large, lorsque Mouny nous arrêta. — Rien, rien ! nous dit-il d'une voix éteinte, ce n'est rien ! — Et faisant un grand effort, il se secoua comme un homme qui chasse une vision, essuya son front, empoigna son fusil d'une main qui tremblait encore, et s'écria, comme s'il eût été inspiré : — Tout va bien, mes amis ! nous allons faire une bonne chasse ! Il y aura de beaux coups de fusil. — Puis, reprenant son air doux et narquois : — Vous, dit-il à mon frère, vous ne rentrerez pas sans plumes à la maison ; et quant à toi, ajouta-t-il en me regardant, tu verras pour la première fois de ta vie tomber deux lièvres du même coup.

— Et qui fera ce beau coup ? demandai-je.

— Quelqu'un qui s'appelle Mouny-Robin et qui se moque de bien des choses, répondit-il en secouant la tête.

— Et quand cela arrivera-t-il ? demanda mon frère.

— Tout de suite, répondit-il. — Un lièvre parut, il l'ajusta et l'abattit.

— Cette fois il n'y en a qu'un, dit mon frère.

— Entrez dans le buisson, répondit Mouny ; s'il n'y en a pas deux, je veux que celui-là soit le dernier que je tuerai de ma vie.

Nous cherchâmes dans le buisson, il y avait un second lièvre dont il avait cassé les reins du même coup qui avait fracassé la cervelle du premier.

— Comment diable avais-tu fait pour le voir ? lui dis-je ; tu as de meilleurs yeux que nous !

— Des yeux ? répondit-il. Mettez telles lunettes que vous voudrez, et si vous voyez ce que je vois, je vous fais cadeau de mon chien et de ma femme. Allons, allons, vous, dit-il à mon frère, armez votre fusil, la plume n'est pas loin.

Au bout de cent pas, nous trouvâmes une bande de canards sauvages. Mouny s'abstint de tirer. Mon frère en tua plusieurs, et revint souper avec son carnier plein de canards, de bécasses et de pluviers.

— Quand je vous ai dit que vous ne rentreriez pas sans plumes ! observa Mouny, je savais bien que vous ne tueriez pas de perdrix. C'est égal, vous ne devez pas être mécontent. Pour ma peine, vous allez me promettre, si nous rencontrons ma femme, de ne pas lui dire un mot de ce que nous avons fait à la chasse.

Il nous avait tant de fois recommandé le secret à cet égard-là, que nous n'avions garde d'y manquer. Il ne cachait point à sa femme le gibier qu'il avait tué ; mais de quelle façon il l'avait abattu, avec quel plomb, à quelle heure, en quel endroit, et après quelles paroles, voilà les mystères qu'il fallait lui faire, chaque jour, le serment de ne pas révéler. Il ne chassait guère qu'avec nous, et c'était une grande marque de confiance qu'il nous donnait. — Tu te crois donc sorcier, que tu caches ainsi ton savoir-faire ? lui disions-nous. — Non, répondait-il ; mais il ne faut pas qu'une femme sache rien des affaires de la chasse : cela porte malheur.

Cet homme offrait dans ses idées au premier abord un singulier assemblage de crédulité et de scepticisme. Il ne croyait vraiment pas au diable, ni aux mauvais esprits, mais à la fatalité, ou plutôt à des influences pernicieuses ou bienfaisantes, qu'aucune science, je crois, n'a jamais reconnues, faute peut-être de les avoir observées. Il eût été bien important que nous fussions assez éclairés pour examiner ou reconnaître les propriétés qu'il attribuait à certains corps, à certaines émana-

tions, à certains contacts. Quand on l'examinait de près, on voyait bien qu'il n'était pas superstitieux le moins du monde, et qu'il agissait en vertu d'une théorie physique vraie ou fausse. Les résultats étaient la plupart du temps si extraordinaires, que, selon toute apparence, il ne se trompait pas souvent dans l'application. Je ne crois pas qu'il ait cherché jamais à remonter aux causes; mais il avait certainement une science d'instinct ou d'observation. D'où la tenait-il? Nous n'avons jamais pu le savoir, et j'ignore s'il le savait lui-même. A cet égard, ses réponses étaient évasives, et comme il était plus fin que nous, nous n'en tirâmes jamais rien.

Toutes les fois que la chasse était mauvaise, il *se retirait* (c'était son expression), c'est-à-dire qu'il se cachait à nos regards, soit dans un buisson, soit dans un fossé, soit dans quelqueasure déserte, et qu'après y être resté un certain temps, il en sortait pâle, anéanti, frissonnant, respirant et marchant à peine, mais nous annonçant des rencontres et des victoires superbes qui se réalisaient toujours, et quelquefois avec une exactitude de détails qui tenait du prodige. Un jour, nous résolûmes de l'observer pour voir s'il avait quelque pratique secrète d'une superstition grossière, ou s'il préparait quelque jonglerie. Nous feignîmes de nous éloigner, et nous fîmes un détour pour le surprendre. Nous parvînmes jusqu'à lui sous le taillis avec des précautions tout à fait inutiles, car l'état où nous le trouvâmes ne lui permettait pas de nous voir et de nous entendre. Il était étendu à terre, et paraissait en proie à une angoisse inexplicable. Il se tordait les bras, faisait craquer ses jointures, bondissait sur le dos comme une carpe, respirait avec effort, la face pâmée et les yeux éteints. Nous crûmes qu'il était épileptique; mais les choses n'en vinrent pas là. Il n'eut ni écume à la bouche, ni rugissements, ni atonie. Ce fut une simple attaque de nerfs, une agitation convulsive, un étouffement pénible, quelque chose de plus douloureux qu'effrayant à voir, et dont il se tira en moins de cinq minutes. Nous le vîmes ensuite se relever peu à peu, s'étendre, se calmer, se *ravoir*, comme on dit, et rester là encore quelques minutes, comme partagé entre une grande fatigue et une sorte de bien-être. Quand il quitta la place pour nous chercher, nous allâmes le rejoindre par un assez long détour, afin de ne pas l'inquiéter, et il dit à mon frère en l'abordant : Aujourd'hui, si je ne m'en mêle pas, vous ne tuerez rien.

En effet, mon frère tira plus de douze coups de fusil dont pas un seul ne porta. — Je suis donc le dernier des maladroits! s'écria-t-il en frappant la terre de la crosse de son arme. Ah çà, maître Mouny, tâchez de me désensorceler.

— C'est bien aisé, mon ami, répondit Mouny de sa voix douce et agréable. Donnez-moi cela. De quel côté voulez-vous que je charge?

Il chargea le côté gauche qu'on lui indiqua, et mon frère chargea l'autre.

— Avec celui-ci, dit Mouny en montrant celui qu'il venait de charger, vous ne manquerez pas.

— Et avec l'autre? dit mon frère.

— Avec l'autre, vous ne toucherez pas, répondit-il.

Un vanneau passa, mon frère l'abattit; puis une grive, et il la manqua. Le coup chargé par Mouny avait porté, l'autre avait été casser une branche dix pieds trop haut.

— Et maintenant, chargez le côté droit, dit mon frère. Il est possible que par là le fusil soit meilleur.

— A votre aise, dit Mouny-Robin. Il chargea le droit, et mon frère le gauche. Avec le gauche il toucha, avec le droit il ne toucha point. L'épreuve fut répétée toujours en sens contraire, cinq ou six fois de suite, et le résultat fut toujours celui

que Mouny avait annoncé. A la septième : — Cette fois, dit-il, vous allez tuer avec votre charge et manquer avec la mienne ; je suis fatigué.

Le fait suivit et confirma la prédiction.

De pareilles expériences ne pouvaient pas être attribuées obstinément au hasard et à l'adresse. Mouny était parfois lui-même d'une maladresse incroyable, et il n'en paraissait ni surpris ni humilié. *Je sentais cela*, disait-il. Il n'y mettait pas d'autre amour-propre. Il était beau chasseur comme on est beau joueur. Nous lui accordions d'être plus exercé et plus habile que nous ; cela ne suffisait pas pour expliquer les faits de divination véritable dont nous étions témoins tous les jours. Il me serait difficile de traduire nettement l'impression que ces faits produisirent sur nous à la longue. Il n'y a pas de fait si remarquable auquel on ne s'accoutume, et pourtant rien au monde n'est aussi difficile à vérifier et à constater qu'un fait de ce genre. Les continuelles et consciencieuses recherches de certains partisans du magnétisme, qui ne sont ni des fous, ni des charlatans, ont bien assez prouvé que la simple conquête d'un fait patent et incontestable peut être l'œuvre de toute une vie. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce fait à peine conquis entre d'emblée dans les esprits simples et droits sans y produire ni étonnement ni inquiétude. Je ne sais pas si les savants s'y soumettent aussi facilement, j'en doute. Leur orgueil a trop à faire pour s'accommoder des découvertes qui bouleversent leurs théories. Quant à moi, qui n'avais aucune théorie à perdre et aucune science à contrarier, j'ai été témoin d'un de ces faits après lesquels le doute n'est plus possible. J'avais vu Mouny-Robin exercer la faculté de seconde vue, ou d'odorat porté jusqu'à la puissance canine, sans être bien convaincu qu'il y eût dans l'humanité des instincts aussi exceptionnels et outrepassant les bornes connues de nos facultés communes. Dix ans plus tard, je jouai aux cartes avec une somnambule dont la vue semblait tout à fait interceptée, et, quoiqu'elle fit des prodiges, je me repentis, en sortant, d'avoir signé le procès-verbal. Il me vint des méfiances que je n'avais pas eues tout de suite. Je soupçonnai sa mère d'être de connivence avec elle pour duper le public, et je me demandai avec une partie des opposants, quoique le bandeau fût impénétrable, si les contorsions qu'elle avait faites n'avaient pas un peu décollé l'appareil en dessous.

Mais, il y a deux mois, j'ai vu chez un médecin que je sais être un homme de conscience et de vertu, et que de nombreuses supercheries ont rendu plus méfiant que nous tous, une autre somnambule qui, malgré plusieurs bandeaux impénétrables, et privée de l'assistance de tout compère, exerça la faculté de la vue avec autant de netteté que je puis le faire avec d'excellents yeux et une clarté splendide. Cette fois, je poussai mon examen du fait jusqu'à la minutie, jusqu'à l'insolence, et je pourrais citer des détails qui ne laisseraient aucune prise au soupçon de jonglerie. Je suis donc persuadé, je suis donc sûr aujourd'hui, autant qu'il est donné à l'homme de l'être d'un fait d'expérience personnelle attentive et lucide, que certains individus de notre espèce peuvent voir (et pourtant pourquoi pas entendre, pourquoi pas sentir?) dans des conditions où l'exercice des sens serait interdit à la généralité des autres individus. Eh bien ! depuis ce temps, j'admire ma tranquillité. Il m'avait semblé qu'un tel fait me paraîtrait surnaturel, qu'il bouleverserait ma raison, qu'il me rendrait accessible à toutes les billevesées du monde, et je craignais d'arriver à la certitude que je cherchais. Voilà qu'il se trouve que rien de pareil ne s'est opéré en moi. Je ne crois à aucune puissance surnaturelle, et je me dis, avec tous ceux qui ont assisté à l'épreuve, qu'il y a sans doute dans la nature bien d'autres secrets non encore révélés, qui de longtemps ne seront pas explicables. Que dis-je.

de longtemps? ne le seront-ils pas toujours? Un fait constaté entraîne-t-il autre chose qu'une analyse des effets et des causes saisissables? et n'y a-t-il pas au-dessus de ces causes saisissables une cause première qui est le secret même de la Divinité? Qui nous dira comment le blé pousse, et comment l'homme est conçu? Nous voyons bien germer et poindre un brin d'herbe dans le sein d'une graine, nous voyons bien un enfant naître du flanc de sa mère; mais la puissance de la vie, mais la perpétuation et le renouvellement de l'être, mais ces propriétés impérissables de l'esprit et de la matière, d'où viennent-elles?

Quand on aura analysé l'œil de l'extatique, quand on aura trouvé dans ses nerfs, ou dans sa rétine, ou dans son cerveau, une faculté particulière de voir à travers les obstacles et en dépit des distances, que saura-t-on? Ce qu'on savait il y a trois mille ans : c'est qu'il y a des pythies, des devins, des augures, des visionnaires et des prophètes qui n'exploitent pas tous la crédulité des hommes, et qui sont vraiment mus par une puissance intime et incontestable. On ne dira plus : C'est Apollon, c'est Isis, c'est Jéhovah, c'est Magog qui parle. Les savants diront : C'est un fait naturel qui se produit. Mais, en vérité, à qui donc remonte la puissance dont ce fait émane? Ne sera-ce pas jusqu'à Dieu, aussi bien que tous les faits de la vie dans l'univers?

Ce n'est donc pas dans une étude matérielle de la cause première qu'il faut chercher le progrès. Ce progrès ne sera jamais qu'une confirmation de plus en plus éclatante et universelle de la foi en Dieu, conquête primitive, durable, éternellement modifiable et perfectible de l'humanité. Mais ce qu'il appartient à la science humaine d'analyser et d'expliquer par les moyens qui lui sont propres, c'est d'une part le mécanisme des causes naturelles procédant des causes divines, et de l'autre le mécanisme des effets naturels procédant des unes et des autres. La science fera ce progrès quand les savants auront vu un assez grand nombre de faits nouveaux et incontestables pour rougir de leur scepticisme, comme ils rougiraient aujourd'hui de leur naïveté, si naïfs ils pouvaient être.

J'en étais là de mon explication, quand je vis que mon auditeur cosmopolite était profondément endormi. Je l'avais magnétisé, sans le vouloir, par mes réflexions sur le magnétisme. Ce fut à grand-peine que je l'arrachai au sommeil délicieux que lui procurait ma logique, pour lui faire entendre le final admirable du *Freyschutz*. Quand le rideau fut tombé : — Vous me devez la fin de l'histoire de Mouny-Robin-Gaspard et de Georgeon-Samiel, me dit-il en passant son bras sous le mien; nous irons nous asseoir à Tortoni, et vous me l'achèverez.

— Je ne saurais, répondis-je, la raconter dans un lieu livré à des influences aussi contraires à l'effet qu'elle doit produire, et je crois, pour continuer le système de mon braconnier extatique, qu'au contact de toutes ces élégances parisiennes, je perdrais la mémoire des jours de ma jeunesse campagnarde. Venez avec moi en plein air; la lune donne sur les toits, et je réussirai peut-être à sortir de mon explication....

— Je vous en dispense, dit le cosmopolite, qui commençait à en avoir assez. Il me semble que j'ai compris, tout en dormant; vous attribuez à votre homme une sorte de seconde vue qui s'exerçait à la chasse, et qui se produisait chez lui au moyen de certaines crises nerveuses. Vous pouviez dire cela en deux mots; je ne suis pas tellement sceptique, que je n'accepte cette donnée préférablement à bien d'autres.

— Eh bien! repris-je, puisque ma tâche à cet égard est terminée, la fin de l'his-

toire viendra bien vite. Le garde champêtre et toutes les têtes fortes de l'endroit nous avaient bien prédit que cela finirait mal, et que Georgeon *tourerait* son compère Mouny. Un beau soir, comme la lune brillait au ciel, Mouny alla comme de coutume lever la pelle de son moulin ; mais, au moment où l'eau s'élançait et mettait la roue en mouvement, Georgeon, qui était mécontent de lui (sans doute parce qu'il ne le trouvait pas assez méchant pour un homme voué au diable), le poussa par derrière, l'enfonça dans l'eau la tête la première et le fit passer sous la roue de son moulin, d'où il sortit suffoqué, brisé et frappé à mort. On le trouva de l'autre côté du moulin, échoué sur l'herbe du rivage, disloqué, immobile et près d'expirer. Il passa pourtant six mois dans son lit, où il finit par succomber aux lésions profondes que la roue du moulin avait faites à la poitrine et à la moelle épinière. — On te l'avait bien prédit, mon pauvre homme, lui disait sa femme à son lit de mort, que Georgeon finirait par te tourer !

— Il n'y a pas de Georgeon qui tienne ! répondait le moribond. Je ne saurai jamais comment cela m'est arrivé, pas plus, ajouta-t-il, que je n'ai su le reste !

Le fait est que l'accident tragique du pauvre Mouny n'a jamais été bien expliqué. Il faut être non pas maladroit, mais bien déterminé au suicide pour passer ainsi par la pelle de nos moulins. Il vous suffirait de voir celui de Mouny, pour vous convaincre qu'il faut s'y lancer ou y être précipité avec une grande force, la tête en avant, pour ne pas pouvoir se retenir aux ais du pont, quelle que soit la force de l'eau. Tout s'expliquerait si Mouny eût été ivre ; mais il ne s'enivra pas, je crois, une seule fois dans sa vie. Il avait horreur du bruit et de l'odeur des tavernes, et, quand il s'y asseyait un instant, il en sortait en disant : « La tête me sonne ! » Je n'ai pas vu un autre paysan aussi délicatement organisé qu'il l'était à certains égards.

— N'avait-il pas un ennemi, un héritier, un rival ? me dit mon auditeur complaisant.

— Hélas ! il en avait plus d'un, répondis-je. Jeanne Mouny était jolie comme un ange, et d'une délicatesse d'organisation aussi exceptionnelle que celle de son mari. Elle était petite, fluette, et blanche comme les narcisses de son pré. Vivant toujours à l'ombre des grands arbres qui croissent dans cette région fraîche et touffue, elle avait préservé son cou et ses bras des morsures du soleil, et, quand elle était vêtue le dimanche d'une robe blanche et d'un tablier à fleurs, elle ressemblait plus à une villageoise d'opéra qu'à une meunière du Berry. Pour rester dans le vrai, ce n'était ni l'une ni l'autre ; mais c'était mieux, c'était quelque chose de fin, de propre et de charmant, avec une voix douce et des manières gracieuses. Il semblerait que ce rapport d'organisation eût dû les rendre précieux l'un à l'autre. J'ai la douleur de vous avouer que M^{me} Mouny préférait à son époux un gros garçon de moulin, noir, rauque et crépu, auquel Mouny ne témoigna jamais la moindre jalousie. Ceci est encore une particularité du caractère de notre ami. Il n'avait aucun préjugé sauvage sur l'honneur conjugal. Il ne se croyait obligé ni de haïr, ni d'injurier, ni de battre, ni d'étrangler sa femme, parce qu'elle lui était infidèle. Il nous parla souvent de sa position prétendue ridicule, et la manière dont il l'envisageait ne l'était nullement. — Jeanne est beaucoup plus jeune que moi, disait-il ; elle est jolie, et je l'ai toujours négligée. Que voulez-vous ? Je l'aime de tout mon cœur, mais j'aime encore mieux la chasse. La chasse, voyez-vous, mes enfants, celui qui s'y adonne ne peut pas s'adonner à autre chose. Si vous êtes amoureux, si vous êtes jaloux, faites-moi cadeau de vos fusils et de vos chiens, car vous ne serez jamais que de mauvais chasseurs.

Si bien qu'en raisonnant avec cet esprit de justice, il eut pour sa femme les procédés qu'un grand seigneur du temps de Louis XV aurait eus pour la sienne. Il n'est donc pas présumable qu'il ait été assassiné par son rival. Cela n'est venu à l'esprit de personne. Jeanne ne pouvait que perdre à la mort de son mari.

— Alors que présumez-vous de cette mort?

— Je présume que Mouny était somnambule ou cataleptique d'une certaine façon, et qu'il a été surpris par la crise extatique au moment où il levait la pelle de son moulin. Quoi qu'il en soit, sa fin a été mystérieuse comme sa vie, et il n'est aucun de nos paysans qui ne l'attribue encore aujourd'hui à une lutte avec l'esprit malin, le diable chasseur, le terrible Georgeon de la Vallée Noire. Je vous disais que notre peuple des campagnes possède son fantastique tout comme un autre, et que les Allemands n'en ont pas le monopole. Je pourrais vous conter d'après eux des histoires encore plus effrayantes, mais il est trop tard pour cette nuit. Bonsoir.

GEORGE SAND.

MARCUS CRASSUS ,

TRAGÉDIE (A FAIRE)

EN CINQ ACTES ET EN VERS.

Puisque aussi bien personne ne fait plus ni drame ni tragédie, pas même M. Alexandre Dumas qui se contente de copier mot à mot les comédies de Marivaux; puisque le vaudeville même s'en repose, car il a peur de ce maudit printemps qui revient toujours, m'est avis que la critique fera bien d'écrire elle-même ses tragédies, ses drames, ses comédies, si elle ne veut pas manquer de pâture. Qu'en dites-vous, lecteurs? Et moi je réponds tout de suite que, seulement pour l'étrangeté de l'entreprise, la critique devrait le tenter. Oh! oh! dira-t-on, accourez, accourez donc! venez voir de singuliers drames! venez entendre de la belle poésie! la critique est en mal d'enfant! Et pourquoi pas, s'il vous plaît? La critique est plus jeune que le drame, plus jeune que la comédie, plus jeune de vingt-quatre heures tout au moins.

Moi qui vous parle, j'ai trouvé un admirable sujet de tragédie, tout simplement, tout bêtement, comme faisaient nos grands poètes dramatiques, en lisant Plutarque et les vieux historiens de la Grèce et de Rome. Si j'avais su quelque poète contemporain qui fût digne de traiter ce sujet là, — un sujet de tragédie à la taille de Shakespeare, à coup sûr j'aurais été humblement lui porter ma découverte. Mais où est le poète, de nos jours, qui soit à la hauteur de ces détails tout remplis de gaieté, de cette biographie toute remplie d'incidents divers, de cette action dramatique toute sanglante, et surtout de ce dénoûment pour lequel il sera nécessaire d'invoquer Euripide en personne? Par le ciel! je tiens ma découverte, et, à défaut d'un meilleur poète, j'en profiterai tout le premier. Après quoi, tant mieux pour moi et pour lui si quelque jeune poète, venant à trouver cette analyse anticipée, se met à

la revêtir du brillant manteau de la poésie, moitié pitié, moitié terreur, pâle tissu qui se compose des larmes, des soupirs, de l'ambition, de l'amour, de toutes les espérances, de tous les délires, de toutes les angoisses de l'humanité.

Le héros de ma tragédie s'appelle Marcus Crassus. Quoi! direz-vous, tout de suite, Marcus Crassus, un héros de tragédie! mais juste ciel! il est cent fois trop riche pour la tragédie : songez donc qu'en partant pour sa dernière expédition, il possédait sept mille sept cents talents, c'est-à-dire quatre millions deux cent soixante mille écus de notre monnaie! — Je sais cela aussi bien que vous, mon lecteur; mais c'est justement parce que Marcus Crassus est si riche que vous le dites, que l'on sera tout disposé à le suivre du commencement à la fin de notre drame. L'argent! Quel intérêt savez-vous plus grand que celui-là, de nos jours? Ainsi mon héros est choisi à merveille pour monter sur le théâtre. Il y a deux siècles, on l'eût trouvé trop riche en effet et pas assez amoureux; il y a cent ans, on l'eût trouvé trop grand calculateur et pas assez grand philosophe; c'est un héros tel qu'il nous le faut aujourd'hui. Chacun sera flatté de voir un homme d'argent brave, intrépide et mourant d'une belle mort, comme s'il n'avait rien à perdre. D'ailleurs il n'est pas inutile de prouver, par de bons exemples, qu'il y a de l'héroïsme dans tous les états. Il y avait bien un publicain parmi les apôtres du christianisme naissant. Va donc pour Marcus Crassus! Une fois que vous l'aurez adopté, vous verrez qu'il y a de beaux vers à écrire à son sujet. Par exemple, n'a-t-il pas été amoureux comme un fou de la vestale Licinia? Témoin l'accusation formelle du jeune citoyen Plotinus, qui voulait faire du bruit en sa qualité d'orateur novice. Il est vrai que les méchantes langues ont soutenu que notre héros n'allait si souvent chez la belle Licinia que pour acheter à meilleur prix un beau jardin dont il avait grande envie, et qu'en effet il a fini par acheter. Mais en sa qualité d'homme riche, d'homme éloquent et de bon soldat, Crassus avait tant d'envieux! Donc, il sera très-permis au poète d'écrire une belle tirade sur la vestale; sauf à prendre parti pour ou contre Crassus, selon les besoins de la tirade tragique. Une autre accusation qu'on pourra lui porter, c'a été d'avoir acheté comme qui dirait toutes sortes de biens d'é migrants, lorsque ce terrible Sylla mit en vente les terres, les maisons, les palais du parti vaincu. Sous ce rapport encore, Marcus Crassus est tout à fait un héros moderne. Que si le poète qui doit écrire cette tragédie veut entrer dans les mille détails de la poésie à la mode, la poésie utilitaire, alors il nous montrera Marcus Crassus achetant de préférence pour ses esclaves des architectes, des maçons, des charpentiers, si bien que toutes les fois, ce qui était commun à Rome, on criait : *Au feu!* Crassus accourait au lieu de l'incendie; il achetait à vil prix la maison qui brûlait encore, pour la revendre le double un mois après, quand ses esclaves l'avaient rebâtie. Vous jugez quel parti, pour ou contre Crassus, on peut tirer de cette armée d'architectes, de maçons et de manœuvres de tout genre. Tous ces petits détails, qui vous paraissent tant soit peu bourgeois et constitutionnels, seront les très-bien-venus dans une tragédie moderne, soyez-en sûrs. Le bourgeois ne sera pas fâché qu'on lui enseigne en même temps la façon d'être un héros et de faire sa fortune. Une bonne petite tirade de cinquante ou soixante vers où il sera démontré que l'administration d'un royaume et d'un ménage c'est même chose, qu'il faut autant d'art, de talent et de bonheur pour bien louer ses maisons que pour bien parler dans le sénat, serait une tirade très-bienvenue de messieurs du parterre. Ce petit côté rétréci de la question, loin d'être évité, devrait, au contraire, être rappelé à chaque instant comme on fait pour un refrain favori. Cependant, au plus fort de ces

intéressants détails d'une fortune bien faite, reviennent Cinna et Marius, arrivent les guerres civiles, les tumultes, les proscriptions; c'en est fait, il faut céder à l'orage, sauf à revenir plus tard, *proscrit, pour proscrire à son tour*. Ce dernier hémistiche ferait très-bien une jolie petite fin de vers tragique, à mon sens.

Ainsi nous arrivons au second acte. La scène (écoutez bien !) représente les bords de la mer, — une côte nue et désolée, — une forêt dans le lointain, et sur le devant du théâtre, deux rochers qui « venant à se joindre et à couvrir la mer, reçoivent au-dedans un peu de vent doux et gracieux; il y a une fontaine de fort bonne eau qui coule au long du rocher, et les naturelles fendasses s'entr'ouvrent à l'endroit où les rochers se viennent à joindre, reçoivent la clarté du dehors et la transmettent au-dedans. » C'est là en effet, dans ces cavernes, que s'est réfugié Marcus Crassus, en compagnie de son maître de philosophie, nommé Alexandre. Si cet Alexandre-là n'est pas tout à fait Alexandre-le-Grand, c'est du moins un grand philosophe. Celui-là nous servira, s'il vous plaît, de gracioso et de bouffon. Il égaiera les sombres terreurs du drame de ses saillies philosophiques. Il arrangerait tout Aristote à la taille des infortunes de son maître. En effet, jamais de son vivant cet Alexandre n'a quitté Crassus. Il l'accompagnait au bain, au sénat, dans les champs, à l'armée, dans l'exil, partout. Crassus, de son côté, pour ne déranger en rien la philosophie de son maître, ne lui donna même pas la valeur de dix écus une fois donnés. Il le maintint dans le mépris des biens de ce monde, à ce point que lorsqu'il lui avait prêté un chapeau pour sortir, il lui reprenait ce chapeau en rentrant. Grâce à ces aimables circonstances de la générosité de son patron, le philosophe Alexandre sera le bienvenu dans notre second acte; nous pourrions même le conserver pendant tout le drame, et en faire *ad libitum* soit un poltron qui tient à la vie parce qu'il est sage, soit un homme brave qui ne tient pas à la vie parce qu'il en juge. Quant au traitement fait à Crassus dans cette caverne, ce traitement est des plus honnêtes. Le gouverneur de l'Espagne, la scène est en Espagne, nommé Vibius Palliacus, est resté fidèle à son amitié pour Crassus. Non-seulement il épargne le proscrit, mais encore il lui envoie chaque soir, sous son rocher, un souper abondant, et, qui plus est, pour que le philosophe et son élève prennent le temps en patience, il leur envoie en même temps deux jeunes filles qui, à peine entrées dans la caverne, demandent à parler à leur maître. — C'est moi, répond Crassus; et moi donc? répond le philosophe, chacun n'est-il pas le maître en exil? Ici vous pouvez donner tout à fait raison au philosophe; même si vous savez votre métier de poète dramatique, vous lui ferez jouer le plus beau rôle: il aura l'amour, il aura l'esprit, il aura l'espérance, il aura le courage; sauf à vous, au sortir de cette caverne et de cet exil, à dédommager quelque peu Marcus Crassus.

Ce second acte se termine par un de ces changements de fortune si communs dans l'histoire romaine, et surtout à ce moment-là. Cinna est tué; par cette mort Marcus Crassus est délivré de crainte. Il quitte aussitôt sa caverne, suivi de son philosophe Alexandre; Alexandre suit son maître, suivi lui-même des deux belles esclaves; l'un et l'autre ils vont rejoindre Sylla, qui leur fait bon visage, et même c'est alors que Sylla fit cette réponse mémorable à Marcus Crassus; tâchez seulement, mon poète, de la mettre en beaux vers. — « Je te donne, lui dit Sylla, pour t'accompagner, ton père, ton frère, tes parents et amis, qui ont été méchamment et malheureusement mis à mort, et dont je poursuis à main armée la vengeance » et les meurtriers qui les ont occis! » Puis, en réponse à cette belle parole, vous pourrez écrire une réplique. où vous direz : — « Mais quel Romain n'a donc pas

pour sa garde une pareille garde prétorienne? etc. » Ceci dit, bien et convenablement développé, peut fournir vingt ou trente beaux vers tout au moins.

Ici, car nous faisons de la tragédie moderne et en conséquence il nous faut à chaque instant de nouveaux personnages, vous verrez paraître pour la première fois, faites silence! le jeune Pompée, le même qui doit être plus tard le grand Pompée, et le jeune César. Quoi! Sylla, Pompée, César, Crassus dans la même tragédie! y pensez-vous, mon bon ami; mais avec la moitié d'un seul de ces hommes-là, les anciens maîtres du théâtre faisaient toute une tragédie? Rien n'est plus vrai: mais voyez la révolution! Nous autres, avec ces quatre hommes-là, et ces quatre hommes sont entiers, c'est à peine si nous saurons remplir un seul acte de nos cinq actes, tant le drame moderne est un vase qu'il faut remplir jusqu'aux bords avides à chaque instant.

Remarquons cependant que ces quatre hommes, ou pour parler le langage de la rhétorique moderne, cette quadrilogie, pourrait nous donner tout à la fois chacune des nuances de l'ambition humaine, telle que l'ambition se comporte de nos jours, et telle qu'elle s'est comportée, à peu près la même, dans tous les temps. Sylla, c'est l'homme fatigué de réussir, qui s'ennuie de tout, même de la gloire, de la gloire plus que de tout le reste. Cet homme-là ne tient plus à rien de ce qu'il a fait, de ce qu'il est, de ce qu'il peut être, — et il va jeter là, tout à l'heure, cet empire du monde que les autres vont se disputer avec un acharnement égal à la chose en litige. Pompée, c'est le gentilhomme que pousse l'ambition hors de toutes les sphères de l'ambition; mais rien ne pourra le forcer à appeler à son aide d'autres ressources que ses propres ressources; il est dédaigneux de tout ce qui est étranger à Pompée; il ne croit qu'à sa propre force, à son propre génie, à sa propre fortune: tout ce qui n'est pas lui, il le méprise. César, tout au rebours: il regarde le genre humain tout entier, comme si le genre humain était fait pour lui servir de marche-pied et de piédestal. Il n'y a rien de si petit que dédaigne César pour s'élever, car il sait bien que le grain de sable a son prix dans le monceau. César seul fait le flatteur empressé du peuple romain, car il sait bien que le peuple rend à usure flatterie pour flatterie, bassesse pour bassesse. — César est le gentilhomme du hasard. Que si vous demandez quel sera le rôle de Marcus Crassus entre ces trois-là, baissez-vous, regardez le premier bourgeois qui passe, vous avez Marcus Crassus. Celui-là n'emporte pas la position, il la tourne. Celui-là est loin de mépriser les hommes à la façon de Pompée, car il fait lui-même partie des hommes que Pompée méprise. Celui-là est loin d'estimer les hommes comme les estime César, car il aurait peur, si une fois il se mêlait à la foule, d'être absorbé par elle. Crassus nage entre deux eaux, comme un homme habile. Il ne méprise personne, il ne se courbe trop bas devant personne. Il sait très-bien que la première place ne sera jamais pour lui, s'il y a une première place; mais aussi fait-il en sorte qu'il y ait beaucoup de secondes places, et il s'arrange pour avoir dans ces secondes places une des premières. Tout ce que je vous dis là n'est pas très-clair peut-être, mais le premier poète venu peut comprendre mon idée et la développer en quatre ou cinq cents vers, tout au plus.

Or, au-dessus de tous ceux-là, et comme une expiation nécessaire à ce Sylla blasé, à ce Pompée dédaigneux, à ce César fauteur d'intrigues, à ce Crassus qui aime l'or et l'argent plus que la vertu et la liberté, vous avez Cicéron, le beau rêveur, homme d'État à ses heures quand il oublie qu'il est le plus grand artiste de son siècle, surtout vous avez Caton, le Caton d'Utique, le plus grand, le plus sincère et le plus

vertueux des Romains. Mais de celui-là je vous fais grâce, qui que vous soyez, un homme seul au monde en a parlé dignement, et cet homme, c'est le poète Horace.

Ainsi donc nous voilà au milieu de ces trois brigues, les graves et les prudents avec Pompée, les plus pressés et les volages avec César, les accapareurs de terres et d'argent avec Crassus. Si quelque événement vous manquait pour votre troisième acte, vous pourriez appeler à votre aide la révolte de Spartacus, le chef éphémère et formidable des Thraces et des Gaulois révoltés, ce qui vous donnera occasion de faire de la couleur locale et de comparer tout à l'aise Brennus et Spartacus. Dans tous les cas, vous aurez soin de faire remarquer l'habileté de Crassus, contre Spartacus qui gagne la bataille et qui en laisse l'honneur à Pompée, qui, en récompense, fit de Crassus un consul. Je vous ai déjà dit qu'en prenant Crassus pour notre héros, nous avons choisi là un héros du second plan : or, ce sont là les bons héros pour les poètes dramatiques qui n'ont pas un grand génie. Caché derrière quelque honnête personnage peu éblouissant de son naturel, le poète peut facilement faire parler et faire agir les plus éloquents et les plus braves. Le spectateur est presque toujours la dupe bienveillante de cette tricherie poétique. Vous lui annoncez Marcus Crassus, un homme à la taille de votre talent ; le spectateur ne s'inquiète pas du reste ; et quand, à l'aide de cet homme si riche, vous faites passer sous nos yeux Pompée, Sylla, César, nous ne sommes pas sur nos gardes, si bien que vous vous en tirez à bien meilleur marché que vous n'eussiez fait sans cela.

Acte quatrième. — Maintenant, comment donc viendrons-nous à bout de ce quatrième acte ? Avec qui ? avec quoi ? grands dieux ! Ah ! je vous entends, vous êtes insatiable ; vous pensez déjà à Catilina ; il vous faut en même temps Catilina, Céthégus, Cicéron ; car les uns et les autres, ils rentrent tous dans le sujet que vous avez choisi. En effet, Marcus Crassus, froissé par Pompée, obligé de lui tendre la main le premier, en plein Forum, et de lui demander pardon, Crassus songe à se venger de cet insolent rival pour son propre compte, mais à se venger comme un roturier se venge d'un gentilhomme, comme un bourgeois se venge d'un héros. *Il a du foin à la corne*, disait un journaliste de ce temps-là, un certain Sicinius, grand courtier d'élections, grand entremetteur des affaires de la chose publique ; et ce Sicinius connaissait bien Crassus. Aussi, quand s'agita Catilina dans les ténèbres romaines, quand il eut rêvé de faire en petit l'immense révolution qu'entrevoit Jules César, Catilina trouva-t-il un fauteur secret dans Marcus Crassus. Crassus n'aurait pas osé tenter cette révolution du dernier ordre, mais il eût été bien aise d'en profiter. Par ses soins, car notre Crassus était un peu un usurier, ou du moins donnait-il l'alerte et le ton à tous les usuriers de la ville éternelle, — éternels comme la ville, Catilina fut bientôt sans ressource. Pas une bourse ne lui fut ouverte, il n'eût pas trouvé à crédit une toge, un dîner, une esclave, — tout au plus un poignard. Voilà ce que c'est que d'être riche dans les républiques en désordre, que lorsqu'on est assez riche pour payer une armée, on est un homme aussi important que si en effet on marchait à la tête d'une armée. Avec son argent, Crassus pousse Catilina ; avec son argent, Crassus retient César. A celui-ci, il coupe les vivres et il le jette dans la révolte ; à celui-là, il prête son crédit et il le soutient dans la révolte. Vous auriez donc bien soin, en poète habile, et si vous vouliez tenir votre parterre attentif, de passer légèrement sur les plus grands noms de la république ; mais en revanche vous appuieriez très-fort sur cette toute-puissante et grande faveur de l'argent, le seul héros auquel on s'intéresse véritablement aujourd'hui. ▲

Acte cinquième. — Quand je dis acte cinquième, je me trompe, je veux et je dois appeler, cet acte V, 1^{er} tableau du IV^e acte. Ainsi agissent les plus célèbres dramaturges. Pour peu qu'ils aient besoin de trois ou quatre actes de plus qu'il ne faudrait, ils appellent ces actes-là des tableaux, et tout est dit; si trois tableaux ne suffisent pas, ils ajoutent un prologue, et si tout n'est pas dit encore, vite un petit épilogue. Quoi de plus simple et de plus naturel? Voici donc qu'au premier tableau du quatrième acte, Crassus, à force de se pousser entre Pompée et César, finit par être nommé gouverneur de la Syrie. Aussitôt, à ce bonheur inespéré, voilà la tête qui tourne à notre proconsul. Le drame change encore une fois d'aspect, de caractère, de passions. Jusqu'à présent vous avez eu sous les yeux un homme sage, prudent, habile, entendant à merveille ses intérêts grands et petits; maintenant vous allez avoir une espèce d'écervelé qui marche à sa ruine de gaieté de cœur. Que lui a-t-il donc manqué, à celui-là, pour être sage jusqu'à la fin? Il lui a manqué d'être fidèle à sa passion, l'argent. Il a négligé un instant cet amour de toute sa vie, il a voulu être un héros purement et simplement, un héros sans arrière-pensée, à la façon, non pas de Pompée, non pas de César, mais de Caton lui-même, et sa vanité l'a perdu. Ici mon poète, si vous voulez être bien compris, vous indiquerez habilement ce changement si brusque dans le caractère de Crassus. Vous nous montrerez Crassus enivré de son nouveau titre et s'écriant tout haut qu'il veut surpasser Lucullus vainqueur de Tigraue, Pompée vainqueur de Mithridate; vous nous le montrerez aspirant déjà à la conquête de la Bactriane jusqu'aux Indes, jusqu'à la grande mer, du côté du soleil levant. Il en dit tant, il en fait tant, que César, du fond des Gaules où il avait bien affaire (César avait ses moments de gaieté), lui écrit pour l'encourager dans ses vastes projets. Pompée, de son côté, lui fait bon visage. Quelle admirable scène de comédie, César et Pompée poussant de toutes leurs forces ce bon Crassus à devenir un héros!

Ainsi fait Crassus, il ne se le fait pas dire à deux fois. Ici même, toujours en supposant que vous teniez à la couleur locale, vous pourrez nous montrer, en dépit de Crassus, le tribun Ætius, placé aux portes de la ville pour arrêter le proconsul. Et comme celui-ci veut passer outre, nonobstant cet obstacle, le tribun jette les entrailles des victimes dans un brasier allumé, en vouant Crassus aux dieux infernaux. Ce qui vous fournira une belle occasion de finir crânement votre quatrième acte.

Le cinquième acte se composera, s'il vous plaît, de trois tableaux, et malgré l'amoncellement de tous ces hommes, de toutes ces idées, de tous ces faits historiques, malgré ces cinq actes et ces quatre tableaux, cela sera encore moins long et moins compliqué que *Caligula*, soyez-en sûrs.

Premier tableau de l'acte V. — Crassus a quitté Rome; il jette un pont sur l'Euphrate; il entre dans la Mésopotamie sans coup férir, sinon une ville prise d'assaut, dont il vend les habitants à l'encan pour grossir quelque peu son épargne. Il passe l'hiver en Syrie, et là il est rejoint par son fils Publius Crassus, un des capitaines de Jules-César dans les Gaules. L'hiver se passe vite et bien, car tout ce temps-là fut employé par le général romain à peser aux poids et à la balance l'or et l'argent du trésor de la déesse de Hierapolis. Même Marcus Crassus mit tant de zèle à ce dépouillement, qu'un jour en entrant dans le temple de la déesse il tombe sur le nez, et par-dessus lui tombe son fils, et par-dessus son fils tombe une jeune princesse du sang des Arsacides, venue tout exprès avec l'ambassadeur des Parthes insulter le général romain. Je sais bien qu'au premier abord cette chute sur le nez de ces trois personnes sérieuses n'est pas très-facile à transporter dans une tragédie;

mais d'abord la tragédie moderne s'accommode de tout ce qui est un peu nouveau, et ensuite le poète peut toujours s'en tirer aussi bien que l'historien, en disant : *C'est un présage!* Quand on a dit c'est un présage, on a tout dit. Vous lisez ce fait-là dans les histoires antiques, et vous ne riez pas. Pourquoi donc voulez-vous qu'on rie de ce même accident dans votre tragédie? Ayez seulement assez de talent pour le bien raconter, et vous verrez que l'on ne rira pas.

Je n'ai pas besoin de vous dire que l'entrevue du frère de Crassus et de la princesse des Arsacides, doit être tendre et fière tout à la fois, ceci est l'*A b c* du métier; seulement soyez assuré, prenez ceci en grande considération, je vous en supplie, que tout notre cinquième acte, qui sera le plus beau et le plus dramatique dénouement du monde, devra rouler tout entier sur l'amour de la princesse des Arsacides pour Publius Crassus. Quant à la scène de l'ambassadeur des Parthes, c'est là une scène qui est des plus faciles à bien faire. Crassus est vieux, cassé, morose, insolent comme un Romain qui a beaucoup vécu; l'ambassadeur des Parthes est jeune, ardent, vigoureux, très-heureux de vivre et de se battre, en un mot, insolent comme un Parthe qui brûle d'envie de se mesurer avec les Romains. Crassus est traité comme un vieux bonhomme par ce vilain Parthe qui est tout à fait de la même opinion sur l'héroïsme de Crassus que Pompée et César, mais qui le dit plus franchement.

A cet ambassadeur Crassus répond qu'il traitera avec les Parthes dans la ville de Séleucie. — Avant ce temps, il poussera du poil dans le creux de ma main, répond l'ambassadeur, et ceci dit il s'en va, emmenant avec lui la princesse qui regarde tendrement le beau Publius Crassus.

Deuxième tableau. — La guerre est engagée. Crassus s'est mis à la poursuite des Parthes, qui fuient toujours, non pas sans lancer une grêle de traits qui percent tout ce qu'ils rencontrent. Déjà murmurent tout haut les soudards romains, qui s'étaient figurés que les Parthes ressemblaient tout à fait aux soldats de l'Arménie ou de la Cappadoce, tant battus et tant pillés par Lucullus. — On passe l'Euphrate au milieu des tonnerres et des éclairs, le vent amoncelant les nuages dans le ciel et la foudre tombant sur le pont avec un grand fracas. Crassus, plus obstiné que jamais, brise le pont une fois que l'armée l'a passé, se coupant ainsi toute retraite, comme s'il eût été Pompée ou César. Pour comble de maux, arrive au malheureux général romain un traître, un espion des Parthes, nommé Ariamnes, selon Plutarque, Acbarus, s'il faut en croire Appien. Mais Ariamnes, ou Acbarus, c'est bien le plus grand fourbe qui se puisse voir. Ici vous ferez bien d'opposer Acbarus au philosophe Alexandre, que vous avez toujours conservé auprès de Crassus. Acbarus entraîne Crassus à toutes les folies, en louant César, Caton, Pompée, et surtout en lui parlant de l'or, des esclaves et de l'argent des Parthes. Par ces paroles dorées et mensongères, notre homme conduit le général romain à travers toutes sortes d'embûches. Il l'éloigne de la rivière pour le mener à travers les sables brûlants de la plaine; il l'égare à plaisir dans des campagnes sans eau, sans ombrage, sans fin ni terme, « ny prés, ny arbres, ny rivière ou ruisseau, ni cousteau de montagne, ny » herbe ou plante verdoyante, ains une mer infinie d'arènes désertes. » Seulement, vous aurez soin d'attraper dans vos vers la couleur et l'énergie de la prose d'Amyot.

A la fin, quand l'armée romaine est bien empétrée dans ce désert, le traître Acbarus la plante là et s'enfuit à toutes jambes. Maintenant courez après « les beaux ruisseaux, les fraîches fontaines, les petits bocages, les bains naturels et les bonnes

hôtelleries » que ce gueux-là vous avait promis, braves Romains. — Nous sommes sur les confins déserts de l'Arabie et de l'Assyrie.

Que vous dirai-je de plus? vous aurez à ce moment-là l'admirable récit de Plutarque à mettre en beaux vers. C'est cela, prenez votre courage à deux mains. Montrez-nous ces Romains et ces Parthes dans la mêlée, couverts de sang et de poussière; ceux-ci calmes et percés de toutes parts, ceux-là rendus plus furieux par la victoire.—Horrible choc où la valeur romaine ne peut rien.—Montrez-nous, dans la mêlée, le jeune Publius Crassus à la tête des dix mille soldats de César, les flèches, les dards, les cuirasses, les morts, les mourants, la nuit, l'épouvante, les chevaux bondissants, Parthes et Romains se prenant corps à corps, et enfin toute cette défaite si complète que les plus braves capitaines de cette armée expirante en sont réduits à se tuer de leurs mains.

Cependant que fait Crassus? Crassus voit périr son armée sans pouvoir la tirer de ce pas difficile; il voit mourir son fils sans pouvoir le secourir; il entend tomber sur lui cette armée de Parthes comme tombe le tonnerre. A ce moment solennel se montrent de nouveau le soldat, l'homme de courage, le Romain; c'en est fait, tout est perdu, il faut mourir. Le reste de cette armée invincible s'est réfugié sur une hauteur. Les barbares entourent ce monticule de toutes parts en s'écriant: — Crassus! Crassus!—J'y vais, répond le général, et en même temps il se met à marcher vers l'ennemi, non pas sans renvoyer en lieu sûr les sergents qui le suivaient. Il fut tué d'un coup d'épée dans le cœur. On lui coupa la tête et la main, comme un honneur rendu à son courage. Ici finit le cinquième acte de notre tragédie. — Restent sur la place Crassus, son fils, et vingt mille Romains, c'est bien assez.

Épilogue. — Cependant (et ici soyez attentifs, car voilà enfin la partie la plus dramatique de notre tragédie), à la cour du roi des Parthes, savez vous comment on s'inquiétait de l'invasion romaine? A l'heure même où les deux armées étaient aux prises, le roi des Parthes mariait sa fille à Pacorus, fils d'Artabaze, roi d'Arménie! Or, les fêtes de ce peuple barbare, et ceci va vous jeter dans un étonnement étrange, consistaient surtout dans la représentation animée des chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Euripide. Ce jour-là, on jouait à la cour *les Bacchantes*, d'Euripide. Nous autres, qui pensons avoir tout inventé, nous ignorons peut-être que dans la tragédie grecque il y avait une certaine espèce de drame où le rire marche à côté de la terreur, où l'éloge du vin et de ses joies s'allie très-bien avec les larmes les plus douces comme les plus amères. Il y a tantôt trois mille ans qu'Homère, le grand poète, a parlé de ce *sourire mouillé de larmes*, et ce sourire a porté ses fruits. Cette tragédie des *Bacchantes* est une tragédie satyrique. Bacchus en est le héros; on y célèbre les vendanges et leurs licéces. Si le drame se fait jour à la fin de ces bacchanales, c'est presque à l'insu du poète. — Donc, à la cour des Parthes, on jouait *les Bacchantes*. — La princesse des Arsacides, la nouvelle épousée, s'était chargée du rôle d'Agavé, la propre mère de Penthée.

Le drame commence, et c'est là une belle occasion s'il en fut de transporter sur notre théâtre un des plus curieux chefs-d'œuvre de la tragédie antique. Bacchus paraît et il dit lui-même: « Je suis Bacchus, fils de Sémélé, fille de Cadmus. Je suis né d'un coup de tonnerre; j'ai quitté les vallons de la Lydie et les champs phrygiens pour conduire jusqu'à Thèbes mes bacchantes hurlantes, armées du thyrses redoutable. Malheur à qui ne me rendra pas les honneurs qui me sont dus! je lui prouverai bientôt que je suis le fils de Jupiter! » Ainsi il dit, et voici le chœur qui commence à se faire entendre. Le chœur célèbre Bacchus, Junon, Thèbes la florissante:

il dit aussi le vin, le lait, le nectar des abeilles et l'encens de la Syrie. Vous aurez soin d'écrire tous ces chœurs en petits vers à rimes croisées, car il ne faut pas oublier que ce sont des bacchantes qui chantent.

Ainsi vous donnerez tout d'abord à votre parterre une légère esquisse de la tragédie d'Euripide, pour que le spectateur soit tout à fait dans l'intelligence de ce qui va venir. Vous nous montrerez Penthée, l'audacieux, qui s'oppose au culte du nouveau dieu. Il ne veut pas de ce délire, de ces clameurs, de ces poésies hurlées, de ces bacchantes enivrées. Il se méfie de ce nouveau venu aux blonds cheveux, au teint fleuri et plein de gaieté, dont les yeux respirent la bonne humeur et l'amour. Bref, Penthée n'est rien moins qu'un novateur. Certes, ce n'est pas celui-là qui couronnera sa tête de lierre et du pampre vert. En même temps le chœur s'assemble de nouveau. On met aux voix l'impiété du jeune prince; n'a-t-il pas osé faire arrêter Bacchus en personne? Mais le dieu du vin a tendu lui-même, avec un sourire, ses belles mains aux fers dont on les chargeait, il a pris en silence le chemin de la prison, seulement sa prison s'est ouverte, ses fers sont tombés d'eux-mêmes, il est le maître de la ville. « En quels lieux, ô Bacchus, conduis-tu les chœurs sacrés? » Est-ce dans les forêts de Nyssa, dans les fraîches vallées de l'Olympe, où le divin » Orphée exerça jadis sur les rochers et sur les arbres insensibles la toute-puissance de ses chants? »

Ainsi les bacchantes se rassemblent pour célébrer les mystères de leur dieu. Penthée, qui veut avoir le secret de ces orgies, comme il les appelle, se couvre d'un perfide déguisement que lui donne Bacchus. Il fait de sa noire chevelure une crinière flottante, il se couvre d'une peau de cerf tachetée, et le malheureux prince, ainsi transformé, s'en va donner tête baissée dans le piège qui lui est tendu : « Tel » qu'une biche folâtre qui joue sur l'herbe fleurie, heureuse et fière d'avoir franchi » les filets des chasseurs. » D'abord, à la faveur de son déguisement, Penthée se mêle au chœur des bacchantes; mais bientôt le profane est découvert. Les bacchantes, ivres de vin et de fureur, déchirent l'impie de leurs mains : vengeons-nous, vengeons-nous! Agavé et ses sœurs, suivies de toutes les bacchantes, se précipitent à travers les torrents et les rochers, agitées d'un souffle divin; elles s'élancent, elles volent, elles déchirent Penthée en lambeaux; Agavé, plus acharnée que les autres, tranche la tête du malheureux prince, et.....

A cet instant du drame, tout rempli du délire tragique, quand le vers d'Euripide brille et brûle comme une flamme, arrive à la cour du roi des Parthes, Sillae, le messager porteur de la victoire. — Il prête l'oreille, il arrive en plein théâtre, et pour ne pas interrompre le drame commencé, même par l'annonce d'une si grande bataille, il se contente de jeter sur la scène la tête du jeune Crassus. De cette tête, Agavé, ou plutôt la princesse des Arsacides, s'empare toute sanglante. On dirait que non-seulement la poésie d'Euripide, mais encore la fureur des bacchantes a passé dans son âme; et maintenant que la tragédie suivé son cours :

Agavé : Femmes de l'Asie! — *Le chœur* : Que veux-tu? — *Agavé* : J'apporte de la montagne une proie honorable, un lion que j'ai mis en pièces, de mes mains. — *Le chœur* : Dans quel désert? — *Agavé* : Le Cythéron. — *Le chœur* : O glorieux trophée! — *Agavé* : Viens prendre part au festin! — Telle est cette scène formidable. Et cependant la bruit de la défaite de l'armée romaine s'est déjà répandu dans l'assemblée. Les Parthes ont déjà reconnu à la main de la reine la tête du jeune Crassus; vous jugez de la joie unanime, des applaudissements, du délire! C'est une tragédie en partie double, comme la tragédie d'*Hamlet*. Mais quelle dif-

férence entre Hamlet et ce peuple entier qui foule à ses pieds la Rome guerrière! Cependant, tout entière à son rôle, Agavé poursuit ses imprécations :

Agavé au chœur des bacchantes : Voyez ma proie! regardez la tête de mon lion! comme il a l'air jeune et beau! comme sa crinière flottante lui donne un air sauvage! — *Le chœur* : Quels transports! — *Agavé* : Oui, ces transports sont éclatants comme ma victoire! Puis elle ajoute en élevant au-dessus de sa tête cet épouvantable trophée : « Vous tous qui habitez l'enceinte de ces glorieux remparts, » accourez, venez contempler l'animal féroce que les filles de Cadmus ont saisi » sans filets et sans javelots, de leurs mains délicates! Vantez-nous maintenant » votre force et votre valeur! Que servent ces lances et ces javelots travaillés avec » art? Ma main a suffi pour vaincre ce lion et pour le mettre en pièces. Où est mon » père? où est mon fils? Qu'ils se hâtent d'escalader ces murs et d'arracher aux » trygliphes du palais la dépouille du lion que je viens de terrasser. »

A ces mots que *je viens de terrasser*, un soldat se lève dans l'assemblée et s'écrie : — *Non, non, ce n'est pas toi qui l'as tué, mais bien moi!* Alors chacun de battre des mains en signe de victoire et de joie; alors la malheureuse princesse de regarder enfin cette tête qu'elle porte à la main, comme si ce n'était que la tête de Penthée, et de reconnaître le jeune et beau Publius Crassus. Vous jugez de l'épouvante de la princesse, de la joie des spectateurs, des éclats de voix de ceux-ci, des larmes de celle-là. Eh! ces larmes ne sont-elles pas dans Euripide lui-même, quand Evoé s'écrie, à la vue du cadavre de son fils qu'elle reconnaît enfin : — « Je vois » un objet funeste!... ô douleur! ô malheureuse!... Je vois Penthée... je reconnais » ses traits chéris!... Qui l'a tué? Pourquoi ces tristes restes se trouvent-ils dans » mes mains? » Mais déjà les Parthes, ivres de joie, ne veulent plus rien entendre; que leur importe la douleur vraie ou fausse de cette femme? Rome est vaincue, voilà la grande affaire; et toute l'assemblée se met à boire jusqu'au lendemain en chantant, d'un ton ironique, ces paroles du chœur : « Les destinées se manifestent » sous mille formes différentes, les dieux accomplissent bien des destins contre » l'attente des mortels; ce qu'on désire n'arrive point; un dieu trouve une issue » alors qu'on désespère; c'est ainsi que se sont offerts à nos yeux les événements » de ce jour! »

Avouez que c'est là un vaste et admirable sujet de tragédie! Convenez avec moi qu'il est impossible de rencontrer nulle part un plus merveilleux et plus dramatique dénouement que cette bacchanale du grand poète Euripide, jouée par ces barbares au milieu d'une si grande victoire! Noble et toute-puissante tragédie, en vérité! Que si vous me demandez pourquoi donc je ne l'ai pas faite, je vous répondrai tout simplement par l'histoire du cheval à Janot. Janot, le paysan, avait trouvé dans les champs un beau cheval, et aussitôt le rustre voulut le monter; mais le beau cheval, monté par ce cavalier maladroit, se cabra et menaça de briser la tête à Janot. Que fit Janot? Il descendit de cheval. — Par Dieu, dit-il, tu vas être bien attrapé; tu ne veux pas me porter, nous irons à pied tous les deux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

50 juin 1841.

Méhémet-Ali s'est empressé d'accepter la nouvelle investiture que la Porte lui a octroyée sous l'inspiration des puissances. Rien de ce qui pourrait blesser, irriter, révolter un Européen, n'a été épargné au vieux pacha dans l'hatti-shériff du jeune sultan. Le langage en est superbe et dédaigneux, les concessions en sont très-limitées; le vainqueur de Nézib ne pourra pas nommer un général de brigade; les lois organiques de la Turquie seront obligatoires pour l'Égypte; l'armée égyptienne ne pourra pas dépasser dix-huit mille hommes; en un mot, Méhémet n'est qu'un pacha de l'empire qui transmettra à son fils l'administration de l'Égypte, si toutefois il ne plaît pas à la Porte de déclarer qu'il a violé une des clauses de la concession et encouru la déchéance.

Un Européen aurait probablement repoussé une concession qui ressemble à un outrage; vieux guerrier, il se serait indigné à la pensée de se prosterner ainsi sous le talon d'un prince imberbe et impuissant. Méhémet-Ali n'a pas eu l'air d'hésiter; il a fait publier l'hatti-shériff avec pompe et solennité, sauf à régler plus tard la quotité du tribut et à déployer toute son habileté dans les voies souterraines et tortueuses du sérail.

Nous le disions il y a longtemps; Méhémet-Ali est avant tout un Turc; il s'est résigné sans honte comme sans regret apparent. Ce qui aurait pu blesser un Européen lui est indifférent. La parole hautaine de la chancellerie du sultan lui paraît chose toute naturelle et sans importance. La forme n'est rien pour lui, il ne s'attache qu'au fond. Les concessions sont très-limitées sans doute; on pourra les élargir plus tard, de gré ou de force, lorsque l'occasion sera favorable, le danger nul, le succès certain. Il faut attendre : savoir attendre, c'est le grand secret de la politique orientale. A l'aide de ce moyen, si on ne vit pas toujours avec honneur, avec éclat, on vit du moins longtemps.

Méhémet-Ali a promptement accepté; il n'a pas moins mûrement délibéré, et plus d'une fois hésité. Sa profonde dissimulation et son calme apparent n'ont pas caché à des yeux clairvoyants les incertitudes de son esprit. Si nous sommes bien informés, aucune des chances que lui offrait l'état actuel des affaires en Europe et en Orient n'a échappé aux calculs du pacha. Peut-être même la pensée d'une lutte nouvelle l'aurait-elle emporté dans son esprit, si son âge ne lui commandait pas la prudence et le repos, si les talents et les goûts d'Ibrahim étaient plus en rapport avec les conceptions hardies et profondes de son vieux père.

Méhémet-Ali a considéré que le hatti-shériff, quelles qu'en soient d'ailleurs les clauses et la teneur, lui faisait octroi du point capital, la possession héréditaire de l'Égypte. Il a pris acte de la concession. Le voilà légitime aux yeux de ceux qui cher-

chent la légitimité plus encore dans les parchemins que dans les faits. Si le sultan fait trop valoir les droits du souverain, Méhémet-Ali trouvera dans l'hatti-shériff le droit de résistance qui appartient à un vassal reconnu. Méhémet-Ali serait le duc de Bourgogne de la Porte, et il n'est pas probable que les Turcs trouvent dans leurs sultans l'habileté des rois de France.

Méhémet-Ali a d'ailleurs pensé, dit-on, que sa résistance dans ce moment n'aurait fait que resserrer les liens qui unissaient les signataires du traité du 15 juillet, et confirmer ce protectorat armé de l'empire ottoman qu'ils s'étaient arrogé, et dont la France paraissait plus que jamais décidée à ne pas trop s'émouvoir. Il a craint de se trouver de nouveau tout seul aux prises avec les quatre puissances. Le pacha a compris qu'il fallait attendre des occasions plus propices; que l'Orient était gros d'événements, de vicissitudes, de catastrophes; que tout effort prématuré ferait en quelque sorte avorter l'avenir et empêcherait d'en profiter; que le rôle le plus habile dans ces circonstances est celui de spectateur, non de spectateur oisif et niais, mais de spectateur intelligent qui a l'œil à tout, qui répare ses forces sans bruit, et se prépare en silence à profiter de tous les incidents favorables. Si l'âge ne le trahit pas, Méhémet-Ali fera encore parler de lui.

Quoi qu'on pense de la politique du pacha, toujours est-il que l'affaire égyptienne doit être considérée comme finie. Ce n'est pas en Égypte que s'agite dans ce moment la question d'Orient; c'est ailleurs.

C'est sur l'île de Candie, c'est vers la Syrie, c'est sur toutes les provinces de l'empire ottoman où à côté du croissant s'élève la croix, c'est partout où l'Europe se trouve directement représentée par des populations chrétiennes, c'est là où notre civilisation reconnaît les enfants de cette Grèce qui l'a nourrie de son sein et bercée de ses chants harmonieux, que se fixent de nouveau tous les regards; des hommes religieux, des amis de l'humanité de tous les pays, de toutes les opinions, donnent le signal. Si la lutte se prolonge, si les faits sont autre chose qu'une révolte éphémère, si, comme dans la première révolution grecque, il y a durée, persévérance, dévouement, sacrifice, n'en doutons pas, l'issue sera la même. L'élan se propagera de proche en proche; il ne sera ni anglais, ni allemand, ni français; il sera européen; il pénétrera peu à peu dans les cabinets; la froide diplomatie, la dédaigneuse politique, s'en moqueront, elles ne seront pas moins contraintes de le suivre; et, dût-elle voir se renouveler ce combat de Navarin dont nul ne voulait repousser la gloire ni accepter la responsabilité, ce combat livré en réalité, comme nous le disait un illustre amiral, par l'opinion publique dont *on redoutait les sifflets*, la Porte devra encore une fois, sous une forme ou sous une autre, signer l'émancipation du chrétien.

On aurait tort, ce nous semble, de vouloir solliciter l'intervention immédiate des gouvernements. Si le mouvement n'est pas sérieux, la démarche serait repoussée, et les cabinets, qui, dans ce moment, veulent avant tout le *statu quo*, donneraient avec plus d'empressement encore à la Porte le conseil, peut-être les moyens, de le comprimer. S'ils n'osaient pas lui prêter des hommes, leurs scrupules ne seraient pas les mêmes pour des secours moins faciles à reconnaître.

Si le mouvement est sérieux, il faut le laisser grandir et se développer. La Porte n'a pas les moyens de réprimer un mouvement sérieux. Les succès fussent-ils divers, incertains, peu importe; il n'est pas nécessaire de faire subir aux Turcs de sanglantes défaites, de remporter sur eux de brillantes et décisives victoires. Nous ne portons pas nos espérances si haut. Ce qui importe, c'est de lutter, de lutter sans cesse, avec une courageuse opiniâtreté. Le temps et la durée sont pour les bonnes causes :

aujourd'hui plus que jamais. Le jour viendra où l'Europe entière assistera à ces combats, en spectatrice pleine d'anxiété et d'impatience, prête à s'élançer dans l'arène. C'est alors que l'intervention des gouvernements sera opportune, car l'opinion publique les dominera tous également; ils seront contraints d'agir, et ils n'oseront pas agir trop mal.

Aujourd'hui leur intervention, à supposer qu'elle eût lieu, ne servirait qu'à tout rapetisser et à tout gêner. D'un côté, il serait plus que difficile dans ce moment d'obtenir des cinq puissances une intervention unanime, quelque peu sincère et désintéressée; d'un autre côté, toute intervention particulière de l'un ou de l'autre des grands États européens serait un fait de la plus haute gravité. La moindre conséquence qu'il pût produire serait d'entretenir un esprit de défiance et de soupçon qui obligerait chaque puissance à se tenir debout, tout armée, toute prête au combat. Et comme un pareil état de choses serait onéreux et antipathique à l'esprit du siècle, des explications seraient demandées, seraient données, et ne tarderaient pas à se convertir, sous la main souple et complaisante de la diplomatie, en je ne sais quelle convention dont sans doute la cause de la religion et de l'humanité ne pourrait pas s'enorgueillir.

Les affaires de l'Orient pourraient en effet se prêter à des solutions très-diverses. Pour ne parler ici que de Candie, que pourrait-on espérer dans ce moment, lorsqu'il n'est pas encore prouvé qu'il est impossible à la Porte de ressaisir, avec ses moyens, la domination paisible de cette île? La réunion de l'île au royaume de Grèce? Dans ce moment, ce n'est qu'un rêve. L'Angleterre en particulier s'y opposerait de toutes ses forces, et sa résistance embarrasserait fort tous ceux qui n'ont cessé de proclamer l'intégrité de l'empire ottoman. Après avoir, au nom de ce principe, violemment enlevé la Syrie à l'administration régulière du pacha, enlèverait-on aujourd'hui Candie à la Porte, parce que quelques milliers de chrétiens y sont en révolte contre l'autorité du sultan?

Imaginerait-on pour les Candiotes une sorte d'hospodorat sous la protection de je ne sais quelle puissance, de l'Angleterre, de la Russie? Est-ce la France qui pourrait consentir à pareil arrangement? Et à supposer que la France pût oublier à ce point ses intérêts et sa dignité, est-ce là ce qu'il faut désirer pour les Grecs? Nous préférerions un pacha turc à un proconsul anglais, à un hospodar que la Russie tirerait du Phanar. La tyrannie du premier serait plus facile à contenir; il serait aussi plus facile un jour de l'expulser.

Bref, dans ce moment, on ne pourrait rien espérer d'honorable et de décisif pour ces populations. Elles n'ont pas encore acquis des titres suffisants, aux yeux de la politique du moins, pour aspirer soit à l'indépendance, soit à l'incorporation dans le royaume de Grèce. Il faut d'autres épreuves, une plus longue résistance: il faut que les faits qui ne sont jusqu'ici que partiels, isolés, puissent se lier, se coordonner, s'unir dans une cause commune; il faut que le cri de l'humanité retentisse dans l'Europe entière, que l'opinion publique, profondément émue, se lève dans toute sa puissance et impose silence aux sarcasmes de la politique et aux clameurs des intérêts matériels. C'est aux particuliers, aux hommes intelligents, riches, habiles de toutes les opinions, de tous les pays, qu'il appartient, à cette heure, de venir en aide à la cause de l'humanité et de la religion. Le rôle des gouvernements commencera plus tard. Les gouvernements ne doivent pas toujours précéder l'opinion; s'ils doivent souvent essayer de l'éclairer et de la diriger, ils doivent aussi plus d'une fois l'attendre et la suivre.

L'état incertain et périlleux de l'Orient doit influencer sur les négociations entamées à Londres à l'effet de faire rentrer la France dans le concert européen. Nous le reconnaissons, l'affaire égyptienne étant terminée, et le pacha ayant solennellement accepté les concessions de la Porte, la France jouerait le rôle de don Quichotte, si elle se préoccupait plus que le pacha lui-même des intérêts de Méhémet-Ali. La France n'a plus aujourd'hui à s'occuper que de ses propres intérêts et de tout ce qui peut toucher à l'équilibre européen, et cela en présence des faits nouveaux qui se sont montrés en Orient, et qui pourraient d'un instant à l'autre y prendre un développement inattendu.

Une crise venant à éclater en Orient, nous ne pourrions y rester étrangers sans abaisser notre pays au delà de ce que pourraient supporter les esprits les plus humbles. Dès lors deux voies nous sont ouvertes : l'action isolée ou le concert européen. L'alliance particulière de la France avec telles ou telles puissances, c'est probablement la solution que la question recevra un jour, du cours des événements, par la force des choses. Mais, dans ce moment, ce serait un rêve que d'y penser. Aujourd'hui, en repoussant le concert européen, la France demeurerait isolée ; elle garderait la position qu'elle a prise, qu'elle a eu raison de prendre et de garder jusqu'ici. La question est donc de savoir si elle doit la garder encore, l'Orient étant devenu le théâtre de luttes nouvelles et qui intéressent éminemment les populations chrétiennes, ces populations que la France a toujours protégées.

Si la lutte, comme nous le disions et comme nous aimons à l'espérer, se prolongeait, si le sang de nouveaux martyrs de la civilisation et du christianisme soulevait enfin l'Europe indignée, que ferait la France isolée ? Son isolement aurait, par une conséquence toute naturelle, resserré les liens des quatre puissances. Un pacte nouveau et plus intime serait probablement signé sous l'influence des alarmes qu'exéciterait la France isolée et armée. Ce pacte ne serait rompu que le jour où des intérêts incompatibles viendraient à détacher la Russie de l'Angleterre. Ainsi, à moins de rompre en visière à l'Europe, l'isolement maintenu aujourd'hui ne serait qu'une politique expectante et d'observation jusqu'au jour d'une rupture possible entre l'Angleterre et la Russie.

C'est là une politique qui peut en effet se concevoir. Elle a ses avantages, elle a aussi de graves inconvénients. Elle éloigne de nous, à la veille peut-être d'événements majeurs, l'Autriche et la Prusse, lorsqu'il est notoire qu'elles n'ont rien omis pour amener un rapprochement, rapprochement dont lord Palmerston (nous ne disons pas l'Angleterre) se souciait assez peu, et la Russie moins encore. Mais le ministre anglais, comme le cabinet russe, n'ont pas osé donner un libre cours à leurs antipathies, à leurs rancunes ou à leur ambition.

Si la question d'Orient était ajournée pour longtemps, la France pourrait sans inconvénient ajourner toute résolution et demeurer isolée. Elle le pourrait encore si une crise venant à éclater en Orient, et les quatre puissances intervenant sans elle, elle était décidée, dût-elle troubler profondément la paix du monde, à jouer seule le rôle que ses intérêts et sa dignité lui commandent. Ilors de ces deux hypothèses, nous l'avons déjà dit, et nous le répétons aujourd'hui, en présence des affaires d'Orient, la politique de l'isolement ne serait plus ni digne ni sérieuse.

Nous insistons sur les affaires d'Orient, car, dussions-nous être pris en pitié par les hommes d'État, nous le dirons ; une pensée d'humanité, de liberté, de christianisme, nous préoccupe. Nous ne savons pas si le mouvement qui agite celles des provinces de l'empire ottoman qui recèlent dans leur sein les éléments de la civi-

lisation européenne, est de nature à pouvoir faire éclore et fructifier ces germes ; mais, ce qui est certain, c'est qu'en secouant leurs chaînes et en levant le bras contre leurs oppresseurs, les chrétiens de l'Orient tournent avec anxiété leurs regards vers l'Europe. Aperçoivent-ils quelques marques d'intérêt, quelques lueurs d'espérance ? leur courage s'anime, leurs efforts redoublent, la voix des chefs est entendue, les esprits incertains se déterminent, les hommes faibles se rassurent. Qu'ils désespèrent au contraire de nous, que l'Europe leur apparaisse insouciant de leurs souffrances, sourde à leurs plaintes, indifférente au succès de leurs efforts, le découragement les saisit, et le sabre du Turc ne rencontre que quelques hommes désespérés et des masses abattues et résignées.

Or certes on peut, sans vanité nationale, affirmer qu'entre toutes les puissances européennes c'est sur nous que se portent avec le plus d'espérance les regards de ces populations opprimées. Quoi qu'on fasse, le monde n'oubliera jamais que l'or et l'épée de la France n'ont pas manqué aux peuples qui travaillaient sérieusement, en temps opportun, à leur affranchissement. Aux États-Unis comme dans la Suisse française, dans la Suisse française comme en Grèce, on ne peut songer à l'indépendance du pays sans se rappeler l'intervention de la France. Ajoutez que les populations chrétiennes de l'Orient sont accoutumées depuis des siècles à compter sur la protection française. Il y a là des traditions qui remontent aux croisades.

Qu'arrivera-t-il si ces populations apprennent que la France demeure isolée, que les mouvements de la Bulgarie, de la Thessalie, de l'île de Candie, de la Syrie, ne l'ont pas déterminée à prendre part aux décisions de l'Europe, à faire entendre de nouveau sa voix dans ces conférences où, à tort ou à raison, on décide aujourd'hui de la destinée des peuples qui ne peuvent pas seuls braver le monde entier ? Croiront-elles, ces populations, que la France, bien qu'isolée, écoutera leurs plaintes et interposera au besoin son épée entre le bourreau et la victime ? Ou bien ne penseront-elles pas que l'isolement n'est autre chose qu'une complète inaction, qu'un abandon fait aux autres puissances de la question orientale et de l'avenir des populations chrétiennes, courbées sous le cimenter des Osmanlis ?

C'est cette seconde pensée, nous le craignons fort, qui seule s'emparerait de l'esprit des Orientaux et des Grecs. Ils croiraient entendre le canon de Beyrouth retentir de nouveau à leurs oreilles, le canon des Anglais, des marchands de Parga. Ils finiraient par croire que l'Orient est désormais un fief de l'Angleterre et de la Russie, que c'est à ces maîtres qu'il faut complaire, si mieux on n'aime se résigner au despotisme brutal d'un pacha. Ils sentiraient faillir leur courage, ou bien leur courage viendrait en aide aux vues ambitieuses de l'une ou de l'autre puissance.

En résumé, la politique que nous préférons est celle qui n'enlèverait pas aux populations chrétiennes de l'Orient toute espérance d'une intervention amicale et puissante. Si nous savons être actifs, vigilants, fermes toujours, fiers au besoin, même dans l'isolement, qu'on y persiste ; si c'est un rôle plein de périls, il est aussi plein de grandeur, et la France peut le jouer avec dignité, avec succès. Si l'isolement devait au contraire nous rendre inactifs, le moment d'en sortir est arrivé, car l'Orient peut exiger l'intervention de l'Europe, si ce n'est immédiatement, à une époque plus ou moins rapprochée, et nous ne pourrions pas permettre que l'Europe intervint sans la France. Il ne s'agirait plus alors d'arranger une querelle entre le sultan et le pacha ; il s'agirait de l'avenir de l'empire ottoman et des populations chrétiennes.

FRAIS-FONTAINE.

SIMPLE HISTOIRE.

Certaines parties de la Haute-Bourgogne sont plus dignes d'attention qu'on ne pense. Si l'on s'écarte un peu de la route usée qui mène en Suisse et si l'on se perd dans les vignes du côté de Tonnerre, de Chablis, de Noyers, on trouve un petit pays qui a de grandes raisons pour être modeste, mais qui gagne à cela ce qu'on y gagne presque toujours : l'avantage d'être étudié à part et de plaire comme une découverte. Restez là quelques jours, et vous ne verrez pas sans charme et vous ne quitterez pas sans regret cette terre onduleuse, ces aspects bornés, ces prairies étroites, ces eaux mélancoliques, ce chemin rocailleux que suivent la carriole du notaire, le cheval du médecin, les pieds du curé; vous aimerez ces vallons bizarres qui s'ouvrent tout à coup devant vos pas et du fond desquels pointe un clocher; le village silencieux où votre passage n'éveille pas même l'aboïement d'un chien, mais non loin duquel vous trouvez toute la population gaiement éparpillée dans une chénevière, dans un pré, dans un canton de vigne; toute cette topographie enfin, qui prépare le voyageur aux ténébreuses beautés des alentours d'Avallon, à l'effet sauvage des solitudes du Morvan.

Il y a vingt-cinq ans, on mettait bien six jours à faire le voyage pour aller de Paris à ce pays-là. On cheminait au petit trot, plus souvent au pas, dans une patache qui vous berçait en cadence de son tangage et de son roulis; on parlait, on chantait, on mangeait dans la voiture; on prenait patience; on avait surtout pitié du cheval, on descendait à toutes les montées pour alléger sa charge, on s'arrêtait pour laisser souffler le pauvre animal, pour lui faire respirer du vinaigre, pour déjeuner, pour dîner, pour souper et pour dormir; on campait à Mongeron, à Lieusaint, au Châtelet; on faisait des repas sur l'herbe, on cueillait des noisettes dans les bois et du raisin dans les vignes; puis, le soir on causait, assis en rond sur des chaises devant

la porte de l'auberge, dans la grande rue des petites villes, aujourd'hui à Pont-sur-Yonne, demain à Villeneuve-le-Roi; ou bien on se baignait dans l'Yonne, dans la Seine, où l'on pouvait; et le matin, on partait à l'heure de la rosée, et, quand on finissait par arriver, c'était dommage, car on s'était créé pour ainsi dire une famille dans la carriole. Mais le progrès s'en est mêlé, on n'a plus mis que trois jours à fournir cet énorme trajet de cinquante lieues; et puis, voyez le sacrilège, on n'a plus mis que vingt-quatre heures; enfin, voici qu'on trace un chemin de fer à ces pauvres gens, et l'on ira chez eux en cinq heures. Heureusement on ne fait guère qu'y passer, et les communications secondaires restent très-imparfaites; aussi restent-ils, eux, aussi parfaits que possible. Ils sont encore aujourd'hui honnêtes, gais, simples et affables par excellence, aujourd'hui qu'ils ont des billards et des marchandes de modes. Qu'on juge de ce qu'ils devaient être en 1787, lorsque Joseph Pichon y vivait dans le magnifique château du comte de Tanlay.

C'était un jeune homme du village de Rugey, à trois ou quatre lieues de ce château. Il avait perdu de bonne heure son père et sa mère, et s'était trouvé tout d'un coup à la charge de sa tante Gertrude; une vieille femme qui avait du bien, et dont il était seul héritier. Comme M^{lle} Gertrude pouvait vivre à rien faire, elle filait quelque peu et priait beaucoup. C'était une grande dévote, pleine de foi et d'espérance, mais de charité, fort peu, et qui ne savait comment s'y prendre pour se débarrasser saintement du pauvre neveu qui lui tombait sur les bras. Elle l'avait adressé à son curé, qui l'avait recommandé au chapelain du comte de Tanlay. Alors Joseph Pichon était venu tout enfant dans l'opulent manoir pour en assister le digne aumônier. Peu à peu celui-ci l'avait pris en amitié, l'avait élevé, adopté, instruit même; et, aujourd'hui qu'il avait dix-neuf ans, Joseph était pourvu de tout ce qu'il fallait pour devenir par la suite un membre distingué du clergé: de tout, excepté de la véritable vocation peut-être. Car c'était un joli garçon, ayant des cheveux bruns, bien fournis, l'œil noir et animé, la taille moyenne, la tournure élégante, l'esprit vif et l'âme poétique, possédant surtout cette naïveté maligne, cette innocence avisée, qui caractérisaient les jeunes hommes au bon vieux temps.

Comme il ne tenait pas beaucoup à visiter sa tante Gertrude, se trouvant bien au château, il n'en était pas sorti depuis sept ans, et coulait mollement ses jours, soit dans la société du chapelain, soit dans la bibliothèque dont on lui avait confié le soin, et qui était, grâce à lui, un second sanctuaire, aussi aimé, aussi bien desservi que celui de la chapelle; soit enfin dans le parc fastueux qui accompagne la noble demeure. C'est si beau, Tanlay, dans ce pays si simple et si modeste!

Cependant il vint un jour où Joseph s'ennuya dans ce palais. Ce jour-là, la famille de ses maîtres était absente, et le chapelain en profitait pour faire, suivant le digne et fraternel usage du diocèse, une tournée gastronomique dans les presbytères. La tentation était nouvelle et l'occasion bonne. Ce jour-là, le bonheur et la vie étaient au dehors; ce jour-là on était au mois de juin; ce jour-là, Joseph avait dix-neuf ans; l'âge et la saison faisaient rêver le jeune homme de fleurs, de liberté, d'amour: il ne trouva rien de mieux à faire que d'aller voir sa tante Gertrude, ou plutôt le village où il était né.

Le voilà donc qui se met en voyage, sans se rappeler bien précisément la route qu'il devait suivre, mais sachant bien qu'il suffisait d'abord de remonter la rivière de Tanlay jusqu'à Quincy. Là, ses souvenirs le guideraient; car, dans son enfance, il avait fait plus d'une fois et de plusieurs manières le trajet qui le séparerait encore de son village. En effet, une heure après son départ, il marchait d'un pas dé-

libéré sur la chaussée de l'étang de Quincy, et saluait, en passant, ici le moulin, et là le monastère, gaiement assis au bord de ces belles eaux, dans la vallée plus riante et plus large, avec ses prairies fraîches, où règnent le silence et le recueillement, avec ses peupliers murmurants, avec ses bois bénis où se cachent des carrières de truffes.

Joseph s'arrêta un instant : c'était là qu'il fallait choisir un chemin et consulter sa mémoire locale. Le plus sûr était bien encore de continuer sa marche en côtoyant le même cours d'eau jusqu'au val de Quenoult, où la rivière de Rugny vient se jeter dans le fleuve de Tanlay ; mais cette route faisait un coude immense et c'était trop facile. Il valait bien mieux couper court à travers les bois, par les sentiers tant de fois parcourus lorsqu'on allait aux noisettes ou qu'on dressait les jeunes ânes. Joseph s'y engagea donc ; mais il fallait obliquer à gauche, si bien qu'il s'égarait tout à fait vers la droite. Il se trouvait dans un lieu découvert, que les gens du pays appellent Frais-Fontaine. C'est un ruisseau d'une extrême limpidité qui donne son nom à tout le vallon boisé qui le conduit jusqu'à l'étang de Quincy. De toutes parts, les hauts taillis amoncelés sur les pentes enferment cet espace accidenté, que tapisse une herbe fine et fraîche. La solitude y est profonde. A la lisière du bois seulement, et d'un côté de la prairie, s'élèvent des pyramides de fagots, régulièrement entassés, qui recouvrent des fauldes à charbon, et du sommet desquelles on voit sortir lentement un éternel filet de fumée bleuâtre. Le ruisseau de Frais-Fontaine coule de l'autre côté sous des cressons, non loin des huttes de charbonniers.

Joseph connaissait bien Frais-Fontaine ; mais il y a dans les bois tant de sites qui se ressemblent, et il y avait si longtemps qu'il n'avait visité celui-ci, que, pour se bien rassurer, il dut se diriger vers l'endroit où il savait trouver un indice certain, je veux dire vers l'endroit où était le ruisseau. Il avait beau s'en rapprocher et le chercher des yeux, il ne voyait partout que de la verdure, à cause des cressons qui le recouvrent et qui se fondent avec les herbes, lorsque tout à coup une apparition singulière vint tout à la fois fixer son attention et dérouter ses conjectures.

En tournant un massif d'oseraie, seul et dernier obstacle qui pût lui cacher encore quelque chose, il vit une jeune fille debout à la place même où il avait supposé que coulait le ruisseau. Frais-Fontaine s'était-il tari, ou la jeune fille avait-elle les pieds dans l'eau ?

En s'approchant davantage, Joseph vit à n'en pas douter que la seconde hypothèse était la véritable. Le lit du ruisseau, de huit pouces de profondeur, était plein, comme autrefois, d'une eau cristalline qu'envahissaient les cressons et qui ne se montrait qu'au milieu, étroite et fuyante comme un mobile ruban de moire ; et là, dans le courant qui se divisait en frissonnant à l'entour de ses jambes nues, une toute jeune paysanne, et des plus charmantes, se tenait debout, marchant avec précaution, à petits pas, tâtonnant de la pointe de son pied délicat, qu'on distinguait parfaitement, le fond caillouté du ruisseau, et, d'une main relevant par derrière sa jupe de futaine rayée, tandis que de l'autre elle faisait le geste crautif de quelqu'un qui tient à conserver son équilibre. Sa physionomie distinguée avait un caractère tendre et rêveur, avec une nuance de malice ; ses yeux, quoique baissés, conservaient une expression spirituelle et animée ; son front était virginal, son teint d'un rose vif en ce moment ; et sa respiration, un peu oppressée par le saisissement que lui causait la fraîcheur du ruisseau, se trahissait doucement au bord de son corset de drap bleu. Au sourire qui effleurait ses lèvres, à la mine pensive et lutine qu'elle faisait

en regardant son liquide sentier, on voyait bien qu'elle avait la conscience de sa fantaisie d'enfant, et qu'elle songeait, l'espiègle, à ce que dirait un garçon du village, s'il la surprenait dans cette belle occupation. Qu'on juge de l'impression que lui causa la vue inopinée de notre voyageur.

Joseph, pour aller voir sa tante Gertrude, s'était mis dans ses atours du dimanche : il avait une chemise blanche, un gilet blanc, une culotte de velours gris, des bas blancs, des guêtres de toile écrue, et même un peu de poudre à ses cheveux, le châtelain ! et en route il avait ôté son habit brun à boutons d'argent, à cause de la chaleur. Dans ce moment il était arrêté au bord du ruisseau, l'œil ravi. la cravate lâche, le tricorne sur l'oreille, et portant sur l'épaule son bâton chargé de l'habit brun et du paquet de voyage dans un mouchoir rouge à carreaux.

Quand elle releva la tête en le regardant, il vit que ses yeux étaient d'un bleu foncé et d'une douceur caressante qui allait droit au cœur ; il vit en même temps son excessif embarras, de sorte que, malgré sa timidité, il osa dire :

— Oh ! n'ayez pas peur, mademoiselle, et que je ne vous dérange pas ; je voudrais seulement savoir par où il faut prendre pour aller à Rugny.

Examinant mieux alors et jugeant tout de suite le gentil garçon qui l'appelait *mademoiselle*, la jeune fille reprit son assurance et ne crut pas même nécessaire de se déranger.

— Il faut vous retourner bien vite, répondit-elle, et vous en aller par où vous êtes venu.

— Mais je viens de Quincy, dit Joseph en souriant.

— Bon, bon, vous m'entendez bien. Prenez la prairie et suivez-la jusqu'au bout. Vous trouverez les chénevières et vous verrez l'église, parce que chez nous l'église est en bas. Vous n'aurez plus qu'à monter à droite par le chemin de tout le monde. Adieu, monsieur.

Mais Joseph ne répondait rien et ne bougeait pas ; je crois même qu'il n'écoutait que la voix de la jeune fille et nullement ses paroles.

— Si vous aimez mieux, continua-t-elle, arriver par le moulin, il faudrait monter par ici, du côté des charbonniers, et entrer dans les bois de M. le marquis de Louvois ; mais vous vous perdriez. Eh bien ! décidez-vous donc, ajouta-t-elle en riant, mais en rougissant, quand elle vit que le voyageur restait là et ne la quittait pas des yeux.

— Il faut bien... que je vous embrasse pour vous remercier, dit enfin Joseph avec un grand courage et en rougissant aussi.

— Oui-dà ! — Et elle se prit à rire. — Eh bien ! venez jusqu'à moi si vous l'osez, continua-t-elle malignement, car elle se croyait parfaitement défendue par le rempart liquide que formait le ruisseau autour d'elle. Ne faut-il pas que ce soit moi qui me dérange ?

— Qu'à cela ne tienne ! s'écria le jeune homme. Vous ne vous sauverez pas ?

— Non, dit-elle avec gaieté et ne pensant pas être prise au mot.

Mais notre chevalier ne se le fit pas dire deux fois ; il se mit à marcher dans l'eau aussi facilement que saint Pierre marchait dessus, et, en trois pas, il fut auprès de la jeune fille, qui se laissa religieusement embrasser sur les deux joues. Une honnête fille n'a que sa parole. L'intrépide voyageur passa ensuite sous son bras le bras potelé de la baigneuse et lui dit :

— Comme je n'ai pas entendu un mot de ce que vous m'avez dit, vous allez me conduire vous-même jusqu'à Rugny, n'est-ce pas ?

— Vraiment! mais si je voulais continuer à me promener dans l'eau?

— Eh bien! je serais encore votre cavalier. Le plus fort est fait. Mais vous allez venir, n'est-ce pas?

— Il le faut bien, dit la jeune fille que le dévouement aquatique du jeune homme avait singulièrement flattée. Mais prenez garde d'écraser la salade.

Joseph sourit, et tous deux, ayant foulé avec précaution le tapis flottant de verdure, mirent le pied sur la terre ferme. Comme la petite continuait à marcher sans cérémonie :

— Eh quoi! dit Joseph en montrant des yeux les perles qui ruisselaient sur ses jambes, vous vous en allez ainsi?

— Oh! que non! j'ai mes sabots là-bas au bout de la prairie.

— Au bout de la prairie? A la bonne heure! mais si quelque passant...

— Ou n'oserait pas. Jacqueline est là qui les garde.

— Qu'est-ce que c'est que Jacqueline?

— C'est quelqu'un qui a des cornes.

— Une chèvre? Et si Jacqueline s'en allait vagabonder?

— Il n'y a pas de danger que Jacqueline quitte mes sabots.

— Ah bien! Jacqueline garde les sabots, et les sabots gardent Jacqueline.

— Absolument.

— Et comme ça, vous êtes de Rugny, vous?

— Oui, et vous?

— Moi aussi.

— Tiens, comme ça se trouve! Moi, je suis Félicie Duchemin. Et vous?

— Félicie! s'écria le jeune homme en suspendant sa marche et en considérant plus attentivement sa compagne; Félicie qui n'a jamais pu supporter une paire de bas? Félicie qui courait toujours sans sabots dans les prés? *Félicie-les-Pieds-Nus*, comme on vous appelait dans ce temps-là?

— Et comme on m'appelle encore. Mais vous, qui étiez-vous donc dans ce temps-là? dit-elle en l'examinant à son tour.

— J'étais Joseph Pichon, et je le suis toujours.

— Mon cousin Pichon!

— Ma cousine Duchemin!

— Holà, holà, holà, mon Dieu! Voilà une rencontre! s'écria Félicie d'une façon toute bourguignonne et en se laissant prendre les deux mains.

— Comme tu es devenue gentille! dit le jeune homme en hésitant un peu.

— Comme vous êtes... changé! reprit-elle en baissant les yeux.

Et voyez la bizarrerie, à partir de ce moment, toute aisance, toute familiarité, disparurent entre eux; une contrainte invincible s'établit de l'un à l'autre. Ils s'étaient beaucoup aimés dans l'enfance, aimés sans arrière-pensée; ils s'étaient promis d'être mari et femme; aujourd'hui ils se le rappelaient tout bas, chacun de son côté, et ils n'osaient s'en souvenir ensemble et tout haut. Leur silence même n'était-il pas le plus doux des aveux?

Eux qui avaient débuté par s'embrasser, ils osaient à peine se regarder maintenant. Cependant Joseph reprit le bras de Félicie, et ils firent quelques pas sans rien dire, Joseph le cœur gros de joie et de surprise, Félicie toute rouge et toute tremblante d'émotion.

Hélas! n'est-on pas coupable envers soi-même quand on perd, faute d'un aveu,

faute d'un mot, ces bonnes, faciles et uniques occasions de se faire un bonheur de toute la vie? Mais n'empêchons pas sur la morale de cette historiette.

— Il faut vous dire, continua enfin Félicie en prenant de haut sa respiration, que votre tante Gertrude, qui est la belle-sœur de ma vieille mère, puisqu'elle était sœur du père Duchemin et de la mère Pichon, est donc ma tante du côté paternel comme elle est la vôtre du côté maternel. Vous savez ça; mais ce que vous ne savez pas, c'est que, depuis quatre ans que mon père est mort, ma mère a vendu la vigne et la chénevière qui lui revenaient, à la tante Gertrude, pour une rente viagère de quatre cents livres. Ça fait que ma pauvre mère Duchemin, qui est toujours bonne et gaie comme vous l'avez connue, mais qui ne peut plus travailler, vit tranquille avec moi; mais ça fait aussi que la tante Gertrude, qui est toute en Dieu, ne peut pas la souffrir, ni moi par contre-coup, et qu'elle ne dit pas à son confesseur où elle voudrait voir ma pauvre mère. Aussi je lui rends bien ce qu'elle nous prête, à votre tante Gertrude!

Et tout ce rude langage, et tous ces gros noms de campagne avaient un charme inexprimable, prononcés par la voix argentine et par les lèvres roses de Félicie-les-Pieds-Nus.

Joseph lui répondit d'un air surpris :

— Mais d'après cela, ma cousine, quand la mère Duchemin ne sera plus, vous n'aurez plus rien?

— Que les yeux pour pleurer et les bras pour travailler.

— Vos bras travailler! reprit douloureusement le jeune homme.

— Oh! mon Dieu, oui! La chaumière où nous sommes ne m'appartiendra même pas.

— Mais alors, ce sera à la tante Gertrude, dont je suis l'héritier, moi!

— Vous!... Ah! c'est vrai.

Et Félicie se tut, comprenant la seule conséquence qui pût être tirée de la question ainsi posée.

— Et qui vous recueillera? dit Joseph.

— Oh! ma mère dit que la tante Gertrude n'oserait pas m'abandonner, et qu'elle me fera un sort.

— Dieu sait lequel! murmura le jeune homme.

On était aux chénevières. Jacqueline était accourue en bondissant, et frottait sa tête cornue contre les genoux de Félicie. Joseph quitta le bras de sa compagne, qui reprit ses sabots :

— Adieu... Félicie, dit-il.

— Adieu... mon cousin, dit-elle en soupirant. Êtes-vous pour longtemps au pays?

— Oh! non, pour trois ou quatre jours tout au plus. C'est bien peu!

— Dame! oui, répondit naïvement la jeune fille. Viendrez-vous voir... ma mère?

— Pouvez-vous le demander! répliqua le jeune homme.

Et ils se séparèrent; et cinq minutes après Joseph entra chez la tante Gertrude.

La maison était propre et rangée comme une cellule. La tante était une vieille, d'un air froid et dédaigneux, qui, après sept ans de séparation, ne sut donner au fils de sa sœur que le bonjour suivant :

— Ah! c'est vous, Joseph? On vous a donc permis de vous promener?

— Oui, ma tante, répondit le déserteur en s'avançant pour l'embrasser.

La vieille se laissa faire avec un peu moins de grâce que la baïgeuse de Frais-Fontaine; puis, regardant son neveu de la tête aux pieds :

— Ah çà, dit-elle, d'où sortez-vous donc? Il fait sec partout, et vous êtes mouillé jusqu'aux genoux!

— Ce n'est rien, ma tante; c'est que j'ai marché sur du cresson.

— Oui, ce n'est rien! Voyez comme il est rouge, et comme ses mains tremblent! Il arrive avec la fièvre! C'est bien agréable!

— N'ayez pas peur, ma tante: cela se passera.

Joseph ne savait ce qu'il disait; car la fièvre qu'il avait ne se passe guère. C'était la fièvre de cœur.

Une question de sa tante le rappela durement à la réalité de sa position.

— Eh bien! lui demanda-t-elle, entrez-vous bientôt dans les ordres?

Cette question si naturelle suffit pour troubler le rêve d'or qu'il venait de commencer. Elle contenait dans son sens bref et foudroyant tous les engagements du passé, tous les orages de l'avenir. Le peu de mots qu'ajouta sa sévère parente n'étaient pas faits pour amortir le coup qu'il recevait. Comme il lui répondait en baissant les yeux:

— Oui, ma tante, monsieur l'abbé et monseigneur de Tanlay sont contents de moi, et ils espèrent que cela ne tardera pas....

— C'est bien, reprit la sainte femme en se déridant. Maintenant, puisque vous voilà ici, amusez-vous, allez à tous les offices, buvez, mangez, promenez-vous; mais n'oubliez pas que je vous défends formellement de mettre les pieds chez votre tante Duchemin.

— Pourquoi donc? s'écria malgré lui le jeune homme tout saisi.

— Pourquoi?... parce que je le veux, d'abord; ensuite parce qu'il y a dans cette maison une personne... qui est damnée!

Joseph comprit que la dévote voulait parler de Félicie, et il se dit naïvement en lui-même:

— Ah! mon Dieu! c'est pourtant parce qu'elle va les pieds nus!

Or, la maison de Félicie était précisément sur le chemin de l'église, et comme un des divertissements de Joseph devait être d'aller à tous les offices, il en résulta que de temps en temps le jeune clerc sacrifia ce dernier plaisir à celui de désobéir à sa tante. Comme il lui était permis aussi de se promener à discrétion, il rencontra souvent, mais toujours par hasard, sa cousine dans les bois. Je ne parle pas des réunions du soir dans la grande rue du village, où les filles et les garçons venaient rire et jaser après le travail, et où Félicie brillait comme une fleur étrangère. Ce n'était pas qu'elle fût moins riieuse ou plus fière que les autres, mais ses manières conservaient toujours une distinction naturelle, et sa gaieté, surtout depuis l'arrivée de Joseph, était nuancée d'une mélancolie involontaire qui provoquait la rêverie. Si bien qu'à la fin de son séjour, Joseph Pichon était sérieusement amoureux de Félicie Duchemin. Il la trouvait bien un peu coquette; mais il se disait qu'on n'était pas damné pour cela, et qu'après tout, le désir de plaire prouvait seulement l'indulgence du cœur.

Tous deux s'étaient dit bien des choses depuis leur première rencontre; et cependant le mot solennel n'était pas encore prononcé. Ils étaient trop jeunes, et l'opposition de la tante Gertrude était trop certaine aux yeux de Joseph, qui par délicatesse s'était bien gardé de révéler l'anathème lancé par la dévote. Comment faire pour concilier l'avenir de leurs intérêts avec celui de leur bonheur; la pensée d'un mariage avec le *reto* de la terrible tante?

Joseph n'en prit pas moins un parti décisif. Il attendrait sa majorité qui devait

arriver dans deux ans, réunirait ses économies qui ne laisseraient pas alors que d'être assez rondes, implorerait la protection de l'abbé son protecteur et du seigneur son maître, et demanderait hardiment la main de Félicie ! Qui sait ? cela pouvait réussir. Mais, dans le cas contraire, Joseph renonçait à l'héritage de sa tante pour lui, et à son appui pour sa cousine. Il déclarait sa volonté, proclamait son indépendance, obtenait le consentement de la mère Duchemin et se mariait à sa guise. Cette combinaison arrêtée, il était important d'en instruire Félicie et sa mère, afin que la jeune fille attendit son fiancé, et qu'elle fit même tous ses efforts pour rentrer en grâce auprès de l'austère parente, dût-elle pour cela mettre des bas tous les jours.

Il s'agissait donc de faire un aveu, une demande formelle en présence de la mère et de la fille, et Joseph crut qu'il en aurait le courage. Dès le matin du jour fixé pour son départ, il fit ses adieux à la tante Gertrude, qu'il laissa près de son rouet, et au lieu de descendre jusqu'au bout la grande rue du village, comme c'était son chemin, il tourna à droite dans celle qui mène à l'église et entra vite dans une des premières maisons de cette rue. Il était chez Félicie.

Là s'évanouit toute sa résolution. La mère n'avait pas de prétexte pour le mettre sur la voie ; la fille affectait l'indifférence pour ne pas trahir inutilement son émotion ; Joseph sentit tout à coup la difficulté de parler de mariage à dix-neuf ans, et aussi de faire connaître à la tante Duchemin les dispositions de la tante Gertrude ; il crut qu'il serait plus hardi avec Félicie, et tout ce qu'il put faire fut de dire au dernier moment :

— Ma tante, voulez-vous permettre à Félicie de m'accompagner jusqu'à Frais-Fontaine ?

A cette demande, passablement expressive du reste, et dont l'accent ému du jeune homme eût suffi pour indiquer la portée, Félicie rougit et regarda sa mère ; la vieille leva le nez et examina à travers ses lunettes la mine embarrassée de son neveu et de sa fille, et comme c'était une petite femme vive, maligne et bonne, d'un esprit juste et d'un cœur élevé, elle répondit à tous les deux, comme si tous les deux eussent fait la même prière :

— Allez, mes enfants, allez. Vous, monsieur, soyez discret, et vous, mademoiselle, soyez franche au retour.

C'était dire assez clairement qu'elle comprenait la pensée de Joseph.

Celui-ci embrassa vivement la bonne vieille, et, donnant le bras à sa tremblante cousine, il sortit avec elle de la chaumière.

Mais ils n'avaient pas fait dix pas en remontant la rue de l'église pour gagner une ruelle écartée qui devait les conduire en sûreté jusqu'à l'entrée des prairies, qu'ils virent paraître devant eux la tante Gertrude en personne.

C'était une fatalité, car elle n'avait pas coutume de se rendre à l'église aussi matin ; mais peut-être avait-elle soupçonné quelque chose.

Elle s'arrêta devant les deux jeunes gens interdits, et s'adressant d'une voix sévère à son neveu, sans même regarder Félicie :

— Ne vous avais-je pas défendu, dit-elle, de mettre le pied dans cette maison ? Partez devant moi ; et songez bien que si vous retombez jamais dans ce piège du démon, vous n'aurez de moi ni héritage ni bénédiction.

Il fallut obéir ; mais avant de se séparer de sa cousine, il eut le temps de lui serrer la main et de lui dire tout bas :

— A Frais-Fontaine.

La tante Gertrude remonta la rue derrière lui et le suivit des yeux jusque dans la prairie. Félicie resta longtemps immobile à la même place, la rougeur au front et les larmes aux yeux, se répétant à elle-même ces deux pensées désespérantes :

— On lui avait défendu de me voir ! On le déshériterait et il sera maudit s'il me revoit jamais !

Joseph attendit longtemps sa cousine au rendez-vous. Elle ne vint pas. Il interrogea plusieurs fois du regard l'étendue de la prairie et la profondeur des bois : il ne vit rien. L'inquiétude et l'obstination s'emparèrent de lui. Il jeta par terre son chapeau et son bâton, se coucha sur l'herbe et se dit : J'attendrai jusqu'au soir. Mais le soir vint, et Félicie ne parut pas.

Alors Joseph se leva, plein de douleur et de colère, et par trois fois il appela dans le silence des forêts :

— Félicie ! Félicie ! Félicie !...

L'écho seul répéta au loin le nom de Félicie, et Joseph dit en levant la main vers le ciel :

— Je ne puis et ne veux la revoir que dans deux ans, quand je serai libre ; mais je jure que je la reverrai.

Puis il s'éloigna rapidement.

Et Félicie était venue, cependant. Cachée dans les sombres taillis qui entouraient et dominaient la clairière, elle avait vu en pleurant son cousin l'attendre et la chercher des yeux. Elle avait entendu son nom retentir trois fois et se prolonger tristement dans les vallées. A chacun de ces cris, elle avait senti comme une grande force qui l'attirait vers Joseph ; mais elle ressentait aussi un grand amour dont la voix intérieure lui disait : « Laisse-le partir, il t'oubliera, et il ne sera ni maudit ni déshérité. Ne le pousse pas à la misère et à la révolte ; il ne saurait t'aimer assez pour supporter avec toi la vie du répronvé ! » Félicie n'avait pas eu foi dans l'amour de Joseph ; et, par amour même, elle l'avait renié trois fois.

Deux ans après, Joseph revenait par le même chemin, avec une conscience calme et un esprit décidé. Il ne faut qu'une passion vraie et une volonté contrariée pour faire un homme d'un enfant. Dans la poche de sa veste blanche à grands ramages était un portefeuille assez bien garni, grâce aux bontés du comte de Tanlay, et dans ce portefeuille étaient aussi deux lettres pour la tante Gertrude. L'une avait été écrite par le chapelain, l'autre par monseigneur lui-même ; toutes deux rendaient hommage au caractère et au mérite du jeune homme, lui prodiguaient des expressions d'estime et d'attachement, et, après avoir reconnu que sa vocation lui commandait de vivre dans le monde, après lui avoir rendu sa liberté, terminaient en demandant pour lui la main de la jeune fille qu'il aimait.

Joseph ne se faisait pas d'illusion ; il remplissait un devoir. En arrivant au village, il marcha droit à la demeure de sa tante Gertrude, qu'il trouva encore devant son rouet, le fuseau planté dans la ceinture, comme s'il ne l'avait quittée que la veille. Cette fois, elle le vit entrer sans lui adresser un mot de bienvenue. Lui-même la salua froidement et se contenta de lui donner les deux lettres dont nous venons de parler. La vieille en prit connaissance d'un bout à l'autre, sans laisser paraître aucun signe d'étonnement ou de mauvaise humeur. Seulement, quand elle eut fini, elle regarda son neveu par-dessus ses lunettes, sans presque lever le menton, et lui dit d'une voix claire :

— Est-ce que vous ne savez pas que votre tante Duchemin est morte ?

— Que dites-vous, s'écria Joseph; ma tante Duchemin est morte, et je n'en ai rien su!

— J'avais chargé Roland le messager de vous en instruire. Il paraît qu'il la oublie.

Joseph n'essaya pas de relever cette excuse qui ressemblait à une dérision. Il demanda d'une voix contenue :

— Et... ma cousine?

— J'avais promis de lui faire un sort, répondit la dévote, et la Providence m'a fourni promptement une occasion de tenir ma promesse.

— Ah! nous y voilà, pensa le jeune homme.

— Quelques jours après la mort de sa mère, une grande dame dont la piété vous est connue, dont les domaines sont en Bourgogne, M^{me} la marquise d'Aiglonne, a écrit de Paris à MM. les curés des environs de son château, pour qu'ils eussent à lui adresser par le coche une jeune fille, pure et irréprochable, digne enfin d'entrer à son service comme fille de compagnie, pour l'accompagner à l'église et lui faire de saintes lectures, quand l'éducation qu'on promettait de lui donner l'aurait mise à même de remplir cette partie de ses fonctions. Malgré les scrupules de ma conscience, ou plutôt par les ordres de cette conscience, qui me prescrivait de prévenir la chute de l'innocente dont je pouvais répondre encore, j'ai obtenu pour M^{lle} Duchemin...

— Bien, ma tante.

— Cela n'a pas été si facile, monsieur. Remarquez bien qu'on avait écrit à plusieurs curés, et qu'il a fallu toute l'influence du nôtre, sans compter mes instances auprès de lui, pour faire distinguer M^{lle} Félicie, qui le méritait certes moins que toute autre par ses dispositions. Songez qu'il a fallu dompter sa propre résistance; car elle ne voulait pas, monsieur, s'en aller à Paris. Mais elle avait besoin de bons exemples, et...

— Et vous en avez fait une servante, à Paris!

— J'ignorais alors, monsieur, et ne pouvais deviner l'intérêt que lui accorderaient plus tard les personnes recommandables qui m'écrivent aujourd'hui.

— C'est bien, dit Joseph qui retenait à grand-peine sa colère et son mépris en entendant les cruelles explications de sa tante, c'est bien. Elle vous était soumise, elle était alligée, elle a dû vous obéir et prendre la condition que vous lui imposiez. Mais moi, je suis maître de ma conduite. J'irai trouver cette noble dame dont vous parlez, et je lui demanderai de me donner pour femme celle qui était ma fiancée.

— Vous! dit la tante Gertrude, forcée enfin de démentir le sang-froid qu'elle affectait; mais les maîtres de mademoiselle Duchemin vous demanderont si vous lui apportez une dot, et ce ne sera pas moi qui vous mettrai à même de répondre à cette question.

— Aussi je n'ai jamais eu l'audace d'y compter, monseigneur a tout prévu et m'a rendu plus riche qu'il ne faut pour ce que je désire.

A ces mots la vieille changea de couleur et se leva toute droite.

— Je ne vous demande que votre bénédiction, ajouta le rebelle neveu en s'inclinant d'un air presque ironique.

— Et vous ne l'aurez jamais! s'écria d'une voix aiguë et tremblante la dévote poussée à bout. Puis se reprenant à propos :

— Mon Dieu! dit-elle en joignant les mains, faites-moi la grâce de ne pas me mettre en colère!

— Dieu vous fera cette grâce, ma tante, dit encore le jeune homme, car je me retire et vous laisse seule avec le souvenir de vos bonnes œuvres. Vivez en paix!

Lorsqu'il fut sorti, sans s'être reposé, sans avoir secoué la poussière de ses souliers, Joseph se mit tout de suite en route pour Paris, où était Félicie, en disant du fond de son cœur : — Dieu veuille que la protection du méchant ne lui ait pas été funeste !

Il arriva le sixième jour, et se logea dans une hôtellerie du faubourg Saint-Antoine. On sait que la route de Bourgogne entre dans Paris de ce côté-là. Après avoir pris quelque repos, Joseph demanda tout de suite à ses hôtes s'ils ne connaîtraient pas le nom et la demeure de M^{me} la marquise d'Aiglonne. Mais ni ces braves gens ni leurs voisins n'avaient garde, au fond de leur quartier campagnard et derrière les remparts de la Bastille, de connaître quelqu'un de la cour. C'est tout au plus s'ils parlaient des petites maisons, et pourtant il n'en manquait pas, comme on sait, du côté de Charenton. Ils dirent à Joseph que, s'il voulait découvrir quelqu'un dans Paris, il n'avait qu'à s'en aller du côté du Palais-Royal. C'était alors comme aujourd'hui, sous ce point de vue-là, du moins quand il s'agissait de grands seigneurs; quoique le Palais-Royal, suivant une spécialité assez bizarre, ait presque toujours résumé à l'avance la couleur de chaque époque, et qu'il donnât dès lors le signal des concessions et des confusions. Jusqu'en 1780, vaste et aristocratique jardin, circonscrit par les riches hôtels de la rue de Richelieu et de celle des Bons-Enfants, dont les nobles habitants tenaient exclusivement du prince propriétaire la jouissance de l'enceinte privilégiée et le droit d'y introduire des promeneurs choisis, enfin, symbole du *privilège*, ce n'était plus tout cela en 1787; ce n'était pas encore non plus ce *forum* bruyant de la république, au milieu duquel s'élevait le fameux Cirque, entouré de jets d'eau déclarés suspects parce qu'ils décrivait des fleurs de lys. C'était, nous venons de le dire, le jardin des Concessions, du Palais-Marchand, l'enfance du Jardin-Égalité. Le beau monde s'y pressait toujours, mais le peuple pouvait y entrer. Le palais s'y enfermait, mais c'était un palais ouvert, et la rue tournait à l'entour. La rue même y pénétrait avec décence; c'était bien l'époque. Joseph s'était habillé de son mieux, et dès le même soir, sans oublier son précieux portefeuille, il avait pu se diriger vers le Palais-Royal.

C'était vers l'extrémité où s'élève maintenant la Rotonde que se portait principalement la foule. Là, sur un tiers à peu près de la longueur du jardin, se dessinait un carré dont le centre était occupé par un bassin, dont les quatre angles étaient marqués chacun par un grand pavillon circulaire revêtu de treillage. Dans les deux qui occupaient à peu près l'emplacement moderne des deux kiosques de lecture, venait de s'établir le jeune café de Foy; un troisième servait de cabinet littéraire. Il n'y avait pas alors beaucoup de journaux, mais il y avait des brochures, Dieu sait combien! et le quatrième était envahi par une marchande de modes. Le café, la presse, la grisette, tels étaient les trois premiers pouvoirs populaires qui avaient osé planter là le javelot du fécial.

Les deux autres tiers de la longueur, au milieu, étaient consacrés au classique boulingrin. Après cela, sur les côtés du jardin, s'allongeaient les royales avenues de marronniers, autrefois triples, aujourd'hui simples, depuis que le palais neuf avait usurpé partout les limites de l'enceinte féodale, c'est-à-dire depuis le premier incendie de l'Opéra, qui avait fort à propos déblayé la cour des Fontaines et ses alentours.

L'effet que produisit sur notre jeune Bourguignon ce foyer parisien, fut cette ti-

midité qu'inspire toujours aux gens honnêtes une majorité de bonne compagnie. Et soyons justes, le peuple était volontiers de bonne compagnie. Pour s'en aller côtoyer tous ces beaux seigneurs, il se faisait beau, lui aussi, il y mettait du sien, ce fier peuple, et l'on n'eût trop su dire lequel des deux souverains fraternisait avec l'autre. Là, dans ce jardin, tourbillonnaient poliment l'ancien régime et le nouveau, tous deux bons enfants, tous deux bons voisins, plus tard ennemis féroces, comme cela finit presque toujours entre voisins; la duchesse avec ses dentelles, la marchande avec ses rubans; l'état-major de Lafayette avec les philosophes; les paniers, les parasols, les manuscrits, les petits collets, les bibis, les litières; les jeunes hommes d'en-haut s'humanisant, ceux d'en-bas s'enthousiasmant, les vieux de tous les rangs observant, souriant, tranchant du Voltaire.

Joseph ne s'y trompa pas. Avec l'instinct du jeune homme, il s'en alla droit à un petit vieillard assis auprès d'un marronnier, le menton sur sa canne, et qui ruminait en silence les pensées du pamphlet du jour, méthodiquement ployé sur ses genoux.

— Monsieur, lui dit-il, en ôtant son tricorne, ne connaissez-vous point par hasard M^{me} la marquise d'Aiglonne, et ne pourriez-vous me l'indiquer?

— Monsieur, répondit le vieux de la régence en ôtant aussi son tricorne, je ne la connais point par hasard et je ne puis vous la montrer, attendu qu'elle vient de monter dans sa chaise à l'instant même pour rentrer à son hôtel.

— Son hôtel! dit Joseph; ne pourriez-vous...

— Ah! je ne la connais pas jusque-là, surtout par hasard! Mais tenez, M. le vicomte son fils, après lui avoir donné la main jusqu'à sa chaise, est revenu dans le jardin, et s'il vous est indifférent qu'on soit de la famille...

— Oh! mon Dieu, oui, monsieur, dit gracieusement notre petit clerc; ce n'est que pour un renseignement...

— Eh bien, tenez, le voici qui passe devant nous, et en belle compagnie. Le vicomte est à la mode, parce qu'il a gagné un singulier pari. Il a trouvé une chose très-rare, à laquelle on ne croit plus, malgré M. de Florian. Allez, jeune homme, allez, n'ayez pas peur; ces messieurs sont aimables aujourd'hui.

— Je n'oserai jamais, il y a trop de monde, dit encore Joseph en tournant machinalement ses regards vers le brillant groupe de promeneurs. Puis tout à coup il chancelle et recule, pâle, égaré. Adossé au marronnier près duquel le vieillard assis le contemple avec étonnement, il reste semblable à une statue.

C'est que là, au milieu de ce groupe d'habits brodés qu'il avait enfin osé regarder, une forme gracieuse et mignonne de femme lui était apparue; c'est que, dans cette femme mollement appuyée sur le bras du vicomte, simple mais riche, petite et craintive mais enivrante de grâce et de distinction, radieuse de toilette, mais triste de visage, mais fatiguée de diamants, mais chaussée de satin... il avait retrouvé Félicie-les-Pieds-Nus!

Le vicomte d'Aiglonne promenant à travers le Palais-Royal Félicie-les-Pieds-Nus, c'était bien le plus hardi témoignage de cette confusion sociale dont nous parlions tout à l'heure.

Mais quelle différence entre la promeneuse du Palais-Royal et la baigneuse de Frais-Fontaine! Celle-là était plus attrayante de richesse et de langueur, plus adorable cent fois pour ses nouveaux amis; mais il semblait que l'ange eût perdu son auréole; l'éclat humide et sacré de la jeunesse n'était plus celui qui rayonnait dans son regard, le même sourire n'habitait plus sur ses lèvres; et puis ce n'était plus l'herbe foncée de la prairie que foulait ses petits pieds; ce n'étaient plus les

bois frais de la Bourgogne qui encadraient sa promenade; l'eau de Frais-Fontaine, la brise du soir, les mésanges des sainfoins, qui murmuraient autour d'elle. Quelle différence aussi entre les deux théâtres de sa vie! Et combien le pauvre Joseph se sentait éperdu en la retrouvant au milieu de cette vision fantastique et incompréhensible!

— Tout ceci n'a rien de miraculeux, disait le vieillard après avoir observé Joseph, sans bien comprendre sa stupéfaction. Que le vicomte ait enlevé cette jeune fille à la dévote marquise, dont elle faisait la consolation par sa naïveté toute primitive; que le fils ait dérobé la camériste de madame sa mère, cela me paraît, pour être poli, très-insignifiant. J'oserai même dire que c'est bien vieux, puisque ce n'est pas même de mon temps; mais ce qui est assez piquant, c'est que le fils ait imaginé, toujours pour gagner sa gageure, de faire découvrir par sa pieuse mère le trésor dont on lui imposait l'acquisition, c'est qu'il y soit admirablement parvenu, et que personne ici n'ose lui contester le succès. La bonne dame avait écrit à tous les curés de Bourgogne. C'est drôle, n'est-ce pas? Quoi qu'il en soit, la belle Félicie, comme on l'appelle, me paraît bien mélancolique aujourd'hui. Or, il y a huit jours, le vicomte lui a donné un hôtel, des laquais et des diamants. Pourquoi cette mélancolie subite? Est-ce de l'ennui? est-ce du remords?..

— Je vous remercie, monsieur! interrompit le jeune homme, mais avec un accent si sérieux, un visage si pâle, une contenance si glacée, et en même temps avec un salut si triste, si profondément triste, qu'il semblait dire: Je vous demande pitié! et que le vieillard ne sut que se lever en le saluant de son côté avec respect.

Puis ce dernier se rassit et se mit de nouveau à réfléchir.

A quelques pas de là, sous les marronniers, la belle Félicie s'était assise, capricieuse et fatiguée. Sa cour dorée se tenait debout autour d'elle. L'heureux vicomte avait le privilège de s'appuyer du bras sur le dossier de sa chaise.

— Comme vous êtes triste, madame! disait-il.

— Comme il est gai! disait un jeune seigneur à l'oreille de son voisin.

— Je ne sais, répondait la belle Félicie; je vous supplie de ne pas m'en vouloir, monsieur le vicomte; cela se passera peut-être.

Joseph s'était mis à marcher instinctivement de ce côté; il passa en regardant Félicie, puis alla s'asseoir un peu plus loin dans la sombre allée, posa son coude sur son genou, son front sur sa main, et resta ainsi.

— Eh bien, dit le vicomte, voici que vous ne me regardez plus; vous tremblez, vous pâlissez, ma belle... on dirait que vous venez de voir un fantôme. Voulez-vous que je vous conduise à votre voiture?

— Au contraire, M. le vicomte, au contraire; c'est moi qui veux vous conduire à la vôtre. Oui, j'ai besoin de solitude; pardon, messieurs, mais... c'est un caprice! je voudrais respirer l'air, toute seule, dans ce jardin, quand la foule se sera écoulée.

Et en parlant ainsi, elle tournait vaguement les yeux vers l'endroit où s'était assis le pauvre Bourguignon.

— Il faut obéir, messieurs, c'est un caprice! dit à la Richelieu le vicomte, en se tournant vers ses amis. Puis, s'adressant tout bas à Félicie: Quoi, pas même jusqu'à votre voiture?

— Pas même jusque-là, répliqua la jeune fille en se levant avec un sourire indéfinissable.

— Répondez-moi, enfant, continuait le vicomte, enivré de l'attention qu'elle con-

centrait sur elle, tant elle était naïve et vraie; et il lui parlait à l'oreille tandis qu'elle s'appuyait de nouveau sur son bras;—répondez-moi : d'où viennent ces nuages qui ternissent l'éclat de vos yeux, ma belle amie?

— Vous le saurez, monsieur le vicomte, répondit-elle à voix basse, mais avec énergie. Vous le saurez, mais demain seulement. Venez demain dans cette maison que vous m'avez donnée, dans ce temple dont je suis la divinité, vous y trouverez, monseigneur, l'explication que vous désirez.

—Demain, soit! répliqua le vicomte sans comprendre, quoique aujourd'hui même j'eusse été heureux de vous consoler.

Et le vicomte d'Aiglonne s'inclina pour baiser la main de la pauvre Félicie, qui le suivit d'un regard froid et abattu, jusqu'à ce qu'il eût disparu avec ses amis.

La soirée avançait et les promeneurs devenaient plus rares sous les marronniers.

Un seul laquais veillait sur Félicie et attendait ses ordres. Quand elle se fut bien assurée que personne ne l'observait plus, qu'elle était isolée sous cette avenue presque déserte, elle marcha d'un pas décidé vers le lieu où Joseph s'était assis :

— Vous êtes venu!... dit-elle seulement au pauvre jeune homme, qui leva alors ses grands yeux pour la regarder.

— Vous en doutiez! répondit-il.

Félicie baissa la tête avec confusion.

— Il y a deux ans, poursuivit le jeune homme, quand je vous ai priée de venir à ce rendez-vous de Frais-Fontaine, c'était là ce que je voulais vous promettre; mais vous n'êtes pas venue.

— Je suis venue, répondit-elle d'une voix tremblante, je vous ai vu, j'ai pleuré en vous voyant...

— Est-il possible! Et vous avez eu le courage de rester cachée, de ne pas accourir auprès de moi!...

— J'ai cru que vous pourriez m'oublier... Je n'ai pas voulu être cause de votre malheur dans ce monde...

— Ah! Félicie, interrompit Joseph, je suis bien jeune et bien novice dans la vie profane, mais il me semble que cette vie a de saintes obligations, comme celle que j'ai répudiée pour vous. Aimer n'est rien, Félicie, quand on ne croit pas à celui qui vous aime.

Et comme la coupable restait là sans répondre et sans lever les yeux, laissant même couler quelques larmes, l'ignorant jeune homme se leva et lui dit en hésitant :

— Le mal n'est pas grand, Félicie, surtout si vous le regrettez ainsi. Ne pleurez pas; vous ne m'en avez pas moins attendu, vous n'êtes pas moins fidèle, et moi, me voici. Je viens parler à ceux qui vous ont recueillie dans leur maison comme dans un port, je viens les supplier de vous donner à moi; j'apporte ma dot et je viens chercher ma fiancée...

A ces mots, Félicie pâlit et recula en étendant les bras vers Joseph :

— Les voir! s'écria-t-elle, leur parler!... Vous!... Oh! jamais! Fuyez... fuyez, au contraire, et laissez-moi, laissez-nous!...

Joseph la regardait et l'écoutait avec stupéfaction, lorsque, tout à coup, elle se reprit rapidement en venant à lui et en saisissant son bras :

— Ou plutôt, non! c'est Dieu qui vous envoie... Emmenez-moi... partons ensemble... Venez, Joseph, venez!...

— Que signifie cela?... Vous n'êtes pas libre? balbutia Joseph.

— Oh! si, si, je suis libre, je vous le dis; croyez-moi, et partons ensemble; tout à l'heure, Joseph, quand nous serons loin d'ici, je vous parlerai.

Éperdu, agité par de sinistres pressentiments, le jeune homme l'emmena, sans ajouter un mot. La nuit tombait; mais le crépuscule régnait encore. Elle le fit monter dans sa voiture, donna un ordre au valet-de-pied, et l'emmena. Durant tout le trajet, ils ne se dirent pas un mot. On s'arrêta dans un faubourg écarté, à la porte d'une maison de coquette apparence. Est-il besoin de dire que c'était dans le faubourg Saint-Antoine, près du lieu où s'était arrêté Joseph en arrivant, et près de la route de Bourgogne?

Deux laquais ouvrirent la portière et soutinrent la jeune dame, souveraine de cette maison, pendant qu'elle descendait de sa voiture. Joseph la suivit jusqu'à une pièce d'introduction, où elle lui dit seulement de l'attendre. Puis elle disparut.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que tous les serviteurs épars dans cette habitation avaient aussi disparu, sans doute d'après je ne sais quel ordre secret et sans appel. Joseph était seul. Félicie, vêtue en paysanne, comme aux beaux jours de Frais-Fontaine, arriva près de lui, et, lui parlant avec une vivacité convulsive :

— Ici, dit-elle, il y a de l'or, des bijoux, des trésors de luxe et d'élégance, des valets, des équipages, une maison tout entière avec ses jardins, ses fleurs et ses boudoirs! tout cela est à moi. Eh bien! je repousse tout cela! Venez, Joseph, venez!

Elle l'entraîna, ils sortirent seuls, dans la rue, sur la route de Bourgogne.

Quand ils furent arrivés dans la campagne, en un lieu tout à fait isolé, Félicie arrêta Joseph et quitta son bras :

— C'est assez, dit-elle, je n'étais pas même digne de vous accompagner jusqu'ici.

— Que dites-vous! s'écria le jeune homme épouvanté. Cette pieuse marquise, ce noble vicomte...

Félicie reprit avec amertume :

— Cette pieuse marquise a été trompée; ce noble vicomte est un homme du jour, une de ces natures calmes et ivres qui raisonnent le mal, qui ne respectent pas la croyance et la vie de leurs semblables; il s'est servi de sa noble mère pour découvrir une innocente jeune fille, ce vicomte! Il était bien sûr que la vertueuse dame saurait réussir à cela. Il a gagné un lâche pari, ce vicomte! une de ces gageures qu'ils font entre eux, lorsque, dans leurs orgies de gens raffinés, ils imaginent de ces choses qui réchauffent leur vieille existence; j'ai lutté cependant, mais enfin ils m'ont prodigué de ces joies, de ces festins, de ces sociétés qui donnent le vertige, et moi...

— Et vous? dit Joseph, qui peu à peu s'était détourné pendant cette révélation.

— Et moi, répondit la jeune fille d'une voix éteinte... votre tante Gertrude avait raison; moi... je suis damnée!

Joseph se couvrit le visage de ses deux mains. Félicie se laissa tomber à genoux dans la poussière.

— Si celle qui devait me protéger, dit-elle encore d'un accent navré, si celle qui remplaçait ma mère n'eût pas été si sévère pour vous et pour moi, elle n'eût pas commis cette sincère mais cruelle erreur, ou du moins j'aurais pu compter sur vous,

haïr la séduction, me sauver à temps... Vous demandiez si j'étais libre; oh! oui, je le suis, car je n'ai plus d'illusions; je les ai données en retour. Allez, il ne me cherchera pas;... et maintenant, monsieur Joseph, il me reste une prière à vous adresser...

— Laquelle? dit le malheureux jeune homme en laissant retomber ses deux bras le long de son corps, mais sans se retourner ni relever sa tête, qui demeurait penchée sur sa poitrine.

— Puisque vous veniez pour m'épouser et que vous apportiez votre dot, je vous prie de me la donner, pour que j'épouse le Seigneur et que je puisse passer ma vie à me repentir.

A cette naïve et dernière demande, Joseph ne parut ni s'étonner ni s'attendrir davantage, il ne répondit pas un mot et ne changea pas d'attitude; seulement sa main droite s'éleva lentement jusqu'à la poche du gilet où se trouvait le portefeuille, qu'il tendit à Félicie.

Celle-ci, toujours à genoux, le prit et garda encore quelques instants cette noble main dans les siennes, en la baisant et en pleurant, puis elle la laissa retomber, et Joseph s'éloigna sans retourner la tête.

Deux autres années ne s'étaient pas écoulées que tous les couvents étaient fermés et que beaucoup même étaient démolis. Un jeune religieux, vêtu de la robe de novice, sortit le dernier du monastère de Quincy, en jetant un coup d'œil de regret sur la paisible retraite où sans doute il avait espéré mourir, puis il s'enfonça dans le sentier qui mène à Frais-Fontaine. C'était Joseph. Il voulait saluer aussi de ses adieux la place où son sort avait été changé. Plus il s'en rapprochait, plus ses souvenirs lui rendaient actuelle la riante scène qui s'y était passée. Il se plaisait à suivre le même chemin, à se figurer qu'il cherchait encore à découvrir le ruisseau, et il arriva ainsi jusqu'au massif d'oseraie qui lui avait masqué la jeune fille debout dans l'eau. Oh! si, en tournant ce dernier obstacle, il allait encore retrouver la même vision! si tout ce qui avait eu lieu n'était qu'un rêve! si Félicie, pure et innocente, était encore là!...

Il y a de ces souhaits ardents, exagérés, que le ciel semble exaucer à plaisir, et qui possèdent comme un droit surnaturel de se voir réalisés. En tournant le massif et en jetant les yeux sur le ruisseau, Joseph recula, frappé de stupeur. Une forme blanche de femme se détachait sur la verdure, à l'endroit précis vers lequel s'était dirigé son regard. Seulement, en s'approchant davantage, il vit que cette apparition n'était pas debout, et qu'elle se tenait immobile sur le bord de Frais-Fontaine.

C'était une jeune religieuse, portant aussi la robe blanche de novice, et qui paraissait épuisée de fatigue et de souffrance. Elle était affaissée sur ses genoux, dans l'attitude de la Madeleine repentante; son voile était tombé sur le gazon, ses cheveux étaient défaits et sa tête se penchait toute pâle sur son épaule gauche; elle tenait mollement dans ses mains détendues les grains de son rosaire, et regardait d'un œil éteint l'eau cristalline qui passait en murmurant. On eût dit qu'elle regardait aussi les fraîches années de sa jeunesse, qui s'écoulaient devant elle.

On devine bien que c'était Félicie. Chassée aussi de son couvent, où sa douleur morale et les rigueurs de la pénitence avaient déjà épuisé en elle les sources de la vie, elle était partie, elle avait fait un long chemin pour venir à Frais-Fontaine, elle avait marché pieds-nus; car le hasard moqueur qui préside à nos destinées avait voulu qu'elle entrât dans un ordre de sœurs mendiantes, et qu'elle pût être nommée

jusqu'au dernier moment *Félicie-les-Pieds-Nus* ; et maintenant ce même hasard voulait que Joseph se rencontrât avec Félicie.

Joseph a promptement senti son étonnement changer de nature, et, de joyeux, devenir funèbre, car il ne sait si cette créature qui est là respire encore, si elle sommeille pour un instant ou pour l'éternité.

— Félicie!... dit-il en hésitant, mais heureux de pouvoir prononcer encore ce nom, Félicie!...

— Joseph ! répondit elle, toujours immobile et sans le regarder, comme si sa voix venait d'un autre monde. Cette fois-ci, je vous attendais ; je savais bien que vous viendriez. J'ai tant souffert, j'ai tant prié, que je le méritais.

— Moi aussi, j'ai prié, dit Joseph.

— Voyez-vous, mon ami, continua-t-elle, Dieu a pardonné à la femme adultère et à Madeleine, mais il ne m'a pas pardonné, à moi, parce que j'ai profané mon cœur et brisé celui de mon frère, parce que Dieu est amour et que je n'ai pas cru à l'amour : c'est là ma faute. Oh, si j'étais venue à cette place il y a quatre ans, lorsque vous étiez assis où je suis maintenant, et que vous appeliez : Félicie!... Félicie!... Félicie!...

— Vous avez brisé le cœur de votre frère, dit Joseph, mais il n'a pensé qu'à vous ; vous avez disposé de son sort, mais il a eu pitié du vôtre ; vous avez été coupable pour vous et pour lui, mais il a prié avec vous. Deux pénitences valent bien une absolution. Félicie, ranime-toi ; j'ai toujours pardonné, moi, et je te dis maintenant que Dieu te pardonne. Félicie, la face du monde est changée depuis hier ; une révolution nous arrache nos cilices ; nous sommes libres encore, et tout est expié, Félicie ; viens, sois ma femme, nous travaillerons, nous serons heureux...

Elle se levait lentement et comme soutenue par une force étrangère, tandis qu'il parlait ainsi, et quand elle fut debout, elle l'interrompit en disant :

— Pardonnée!... pardonnée!... Oh oui, je le suis, car je puis mourir dans ses bras.

Et, se laissant tomber en effet dans les bras de Joseph, elle expira, comme il posait ses lèvres sur son front.

Joseph s'agenouilla lentement devant ce corps sans vie qu'il posa sur l'herbe de la prairie ; puis il marcha vers le village, et s'en fut à la maison de sa tante Gertrude.

Cette maison était tendue de noir. La tante Gertrude venait de mourir aussi ; et, comme elle avait laissé tout son bien à l'Église, les prêtres bravaient la persécution qui commençait à peser sur eux en entourant son cercueil de tout le cérémonial possible. Le clergé du village était dans la chambre de la sainte femme, lorsque Joseph arriva dans ses habits de moine, et dit, d'une voix triste et sévère en se tenant sur le seuil :

— Une prière aussi pour *Félicie-les-Pieds Nus*, qui vient de mourir à Frais-Fontaine.

Félicie fut enterrée dans le même cimetière et à l'ombre du même temple que Gertrude.

Joseph se fit soldat de la république.

Le vicomte d'Aiglonne fut guillotiné.

Le ruisseau de Frais-Fontaine coule toujours sous des cressons, non loin des huttes de charbonniers.

MAURICE SAINT-AGUET.

VOYAGE

DANS

L'ABYSSINIE MÉRIDIONALE.

—•—

JOURNAL INÉDIT DE M. ROCHET D'HÉRICOURT.

—•—

Les alternatives de prospérité et de décadence, d'éclipses et de retours de fortune, qui affectent la vie des peuples et des individus, semblent aussi atteindre parfois et transformer certaines zones de territoire. On croirait les voir, après un long sommeil, se réveiller et tressaillir, comme si elles avaient, dans le repos des siècles, retrouvé les éléments d'une nouvelle fécondité. Plusieurs contrées présentent de nos jours le phénomène de cette renaissance, et, dans le nombre, il faut placer au premier rang la mer Rouge et l'isthme de Suez.

Le rôle que joua le bassin arabe, dans l'enfance de la navigation, ne fut pas sans éclat et sans importance. En dehors même des souvenirs bibliques et des traditions miraculeuses qui s'y rattachent, cette mer fut le siège d'un grand mouvement commercial et maritime. Les flottes de Salomon la sillonnèrent dans toutes les directions. Elles partaient d'Asiongaber pour se rendre à Ophir, pays de la poudre d'or, dans les ports sabéens, où elles recueillaient l'encens et les aromates, aux îles de Tyros et d'Arados, célèbres par leurs pêcheries de perles. Par Adulis, le golfe Arabique se mettait en communication avec Axoum et le royaume de Méroë, par Thapsacus avec le Haut-Euphrate, par Ocenis, Cané et Aden avec toute la presqu'île

asiatique, par Azania et Ptolémaïs avec le littoral africain. Les voiles de Juda et d'Israël franchirent même ces limites, s'il faut en croire Mannert et Heeren; elles visitèrent les bords du Gange et les grands archipels de l'Océan indien. On sait avec quel faste la reine de Saba parcourut ces rivages, et quels riches présents encombraient ses vaisseaux. Les Pharaons et les Ptolémées ne laissèrent pas à leur tour cette mer inactive, et Arsinoë, la Suez actuelle, fut le point de départ de divers périples, qui eurent pour objet tantôt les côtes de l'Asie, tantôt celles de l'Afrique. Sous les calyfes, ce mouvement de navigation ne s'arrêta point, et la jonction des deux mers, devant laquelle le génie moderne semble hésiter, fut réalisée, assure-t-on, par un souverain fatimite, à l'aide d'un canal qui unissait Suez au Nil. Ainsi, l'activité du bassin arabe semblait survivre aux chutes d'empires et aux révolutions de dynasties. Pour le frapper d'impuissance, il fallut que Vasco de Gama, doublant le cap des Tempêtes, ouvrit aux flottes marchandes la route maritime de l'Inde.

Voici qu'aujourd'hui, la vapeur aidant, les chances tournent de nouveau. L'isthme et les deux mers qui le baignent se couvrent de paquebots rapides. Une seconde fois les habitudes commerciales se déplacent, et un agent mécanique bouleverse la carte routière du globe. L'Europe a renoué ses communications avec l'Inde par les eaux arabiques. Les dépêches, les passagers, les marchandises précieuses, ont déjà adopté cette voie; le cap de Bonne-Espérance est condamné au service le plus vulgaire. Le vrai lien entre l'Angleterre et le Bengale est désormais l'isthme de Suez: la fortune passe de ce côté; les plans de Leibnitz et d'Albuquerque triomphent des découvertes de Vasco. Bombay est à quarante jours de Londres, et la vie entre la métropole et sa gigantesque vassale a redoublé d'énergie avec les moyens de circulation. Le temps ne peut qu'ajouter à ce résultat. Le perfectionnement des transports, l'amélioration de la viabilité, les travaux d'art venant en aide à la nature, enfin l'union des deux mers, compléteront une révolution que nous avons vu commencer et que consacreront les siècles. On peut déjà deviner quelle activité merveilleuse régnera dans ces parages quand ils seront témoins de tout le mouvement de l'Europe vers l'Inde, de l'Inde vers l'Europe. Les prévisions les plus poétiques seraient ici au-dessous de la réalité.

Avec quelle intelligence l'Angleterre a pressenti cet avenir, et comme elle cherche à le faire incliner dans le sens de son intérêt! A peine pouvait-on entrevoir la possibilité d'une communication régulière par l'Égypte et la Syrie, que des agents anglais étaient sur les lieux, les uns au nom et sous les ordres de leur gouvernement, les autres obéissant à des inspirations et à cet instinct d'entreprises qui n'abandonne jamais le peuple le plus remuant du globe. Dès 1828, le colonel Chesney remontait l'Euphrate avec un bateau à vapeur, en éclairait la navigation, puis reconnaissait le cours de l'Oronte et son embouchure dans les mers de Syrie. Le plan du pays, avec ses reliefs, ses accidents, ses moindres détails, était dressé par des ingénieurs qui y ajoutaient le tracé des lignes navigables et des lignes de fer. En même temps de grands travaux d'hydrographie se poursuivaient dans la mer Rouge et donnaient naissance à une carte, chef-d'œuvre de méthode et de patience, dont l'amirauté a voulu vainement se réserver l'usage exclusif. Ainsi, des deux côtés, l'Angleterre cherchait à assurer ses positions. Depuis ce premier éveil, chaque année a été marquée d'un empiètement nouveau. Vers l'Euphrate, deux villes importantes, deux riches entrepôts, Mascate et Bassora, n'ont pu résister à son influence et repousser son patronage. Vers la mer Rouge, elle a pris possession d'Aden, qui en est la clef, et qu'un

chef arabe lui a cédé, sans coup férir, à prix d'argent. Le pavillon anglais a bientôt flotté sur tous les comptoirs du bassin arabique; et, si récemment le chérif de Moka a eu le courage de protester contre cet emblème d'oppression prochaine, il est à croire qu'il expiera cruellement ce moment de révolte et l'expulsion d'un consul que Calcutta et Londres lui imposaient.

Il ne faut pas chercher ailleurs le mobile qui a fait agir l'Angleterre dans le traité du 15 juillet. L'autorité que la France et les idées françaises s'étaient ménagée en Égypte pesait au cabinet de Londres et inquiétait sa politique. Si l'occupation armée de l'isthme de Suez n'était pas encore possible, il importait du moins à nos rivaux que son gardien fût un homme dévoué, un de ces souverains médiatisés et nominaux comme ceux qui règnent dans les Indes. Méhémet-Ali se refusant à accepter ce rôle, l'Angleterre ne pouvait hésiter. Son intérêt lui conseillait de faire un exemple, et le triomphe de sa politique a été d'y intéresser trois puissances de l'Europe. Il se peut que cette alliance soit éphémère, mais le coup n'en est pas moins porté. Saint-Jean-d'Acre a encore une garnison anglaise qui chaque jour en améliore l'armement et les ouvrages de défense; des colonels, des majors de l'armée d'invasion parcourent le pays, examinent les fortifications, relèvent les points stratégiques. C'est surtout vers le littoral arabique que se dirige le principal effort, et, aujourd'hui que Méhémet-Ali a évacué les villes saintes, on peut dire que les échelles maritimes situées entre Yambo et Moka n'ont réellement plus de maître. Une tentative violente sur ces ports, qui bordent le chemin de l'Inde, est donc à la fois indiquée par la politique et favorisée par la circonstance. Elle aura lieu, et, négligé par la France, dominé par l'ascendant anglais, Méhémet-Ali n'y opposera sans doute qu'une résistance inefficace.

Jusqu'ici les vues des Anglais semblent toutefois s'être concentrées sur le littoral arabique; ils ont négligé la côte opposée, la côte abyssine. Sur ce point, par une exception assez rare, notre influence domine, notre nom passe avant le leur. Cela tient à divers voyages aventureux que depuis dix ans des Français y ont exécutés. Le gouverneur du Tigré, Oubi, semble avoir gardé d'eux et de leur nation une impression favorable, et, s'il est vrai que quinze jeunes Abyssiniens soient maintenant en route pour la France, on pourrait croire à la réalité et à la sincérité de ces dispositions. Les races qui habitent les plateaux élevés du Samen, de l'Amhara et du Tigré ont d'ailleurs plus d'un point d'affinité avec les races européennes, et leur caractère se rapproche surtout du nôtre. Le christianisme, tempéré par des coutumes bibliques, y règne depuis un temps immémorial. Les mœurs sont douces, faciles, le caractère grave et sûr. Oubi, qui commande à dix mille cavaliers et à vingt mille fantassins, se chargerait, dit-on, d'assurer la tranquillité de la côte, et de protéger les comptoirs européens qui pourraient s'y fonder. Il l'a offert, il tiendra parole. La plage est fiévreuse; mais quelques soins conjurent le danger, qui d'ailleurs n'existe plus à un mille dans les terres. Les mouillages abrités, les rades spacieuses, les havres naturels, abondent, surtout à l'ouverture de la mer Rouge. On pourrait s'y établir, créer un commerce avec l'intérieur, et attirer, par la perspective de débouchés certains, les caravanes qui sillonnent le milieu de l'Afrique. On tiendrait ainsi en respect la cupidité anglaise, et à l'occupation de l'un des côtés du canal arabique, on répondrait par l'occupation de l'autre côté. Peut-être est-ce là un projet hardi et qui a besoin d'être éclairé par des études plus sérieuses que ne le sont les impressions des voyageurs, mais il est digne de fixer l'attention du gouvernement. Nos agents consulaires dans la mer Rouge, et l'un d'eux surtout,

M. Fresnel, observateur si judicieux, seraient d'un précieux secours pour la direction de cette enquête.

L'Abyssinie septentrionale n'est plus, d'ailleurs, couverte d'un voile impénétrable. Depuis un siècle elle a été traversée à peu près dans tous les sens : des missionnaires luthériens s'y sont fixés, des Européens l'habitent. Les premiers voyages connus remontent aux Portugais et à Pierre de Covilham, qui demeura à Gondar et ne revit plus sa patrie. Le père Alvarez séjourna à son tour près de six années dans les États abyssins, et de retour en Europe, vers 1540, y publia une relation dans laquelle il ne faut puiser qu'avec défiance. Pendant le cours de ce siècle, l'Abyssinie fut livrée, pour ainsi dire, à des auxiliaires portugais dont ses rois avaient accepté les services contre les musulmans. A la suite des soldats avaient marché des missionnaires de l'ordre des jésuites, qui s'étaient emparés du pouvoir religieux pendant que les généraux imposaient une dictature militaire. C'est à cette époque qu'il faut rattacher plusieurs édifices d'un style évidemment européen qui se rencontrent dans les principales villes du Tigré et du Samen. D'autres monuments appartiennent à une civilisation antérieure, qui, suivant les uns, coïncidait avec celle de l'Égypte, et suivant d'autres remontait à l'établissement des Juifs en Abyssinie vers l'an 600 avant notre ère. Il est inutile d'ajouter que ce sont là de simples hypothèses, quoiqu'elles aient donné lieu à des recherches curieuses et à d'ingénieuses analogies.

Parmi les explorateurs qui se rattachent à la période portugaise, il en est trois qu'il serait injuste d'oublier. L'un, le père Fernandez, poussa ses découvertes jusque dans l'Anaria ou Narea, le Djingiro et le Cambat, c'est-à-dire vers des États de l'Afrique centrale que personne n'a revus après lui. Il espérait rejoindre ainsi l'Océan indien et aboutir à Mélinde, mais des obstacles insurmontables le forcèrent à revenir sur ses pas. Le second, le père Paëz, découvrit le premier les sources du Nil bleu; le troisième, le père Lobo, erra longtemps chez les Gallas pour se dérober aux recherches des rois abyssins, et a laissé un intéressant récit de ses aventures. Après eux il se fait une lacune, et il faut arriver à la dernière année du xvii^e siècle pour retrouver en Abyssinie un Européen, le médecin Poncet, envoyé par le consul de France pour guérir le roi de Gondar d'une maladie cutanée. Poncet remplit l'objet de sa mission et parcourut le pays avec tous les honneurs dus au sauveur du prince. Sur son récit, Lenoir du Roule voulut partir en 1704, mais il fut massacré, dans le Sennaar, avec toute sa suite, devant le palais du melek ou roi du pays. De du Roule à Bruce il y a un nouveau vide, mais de Bruce jusqu'à nous les tentatives abondent. Le célèbre voyageur écossais n'a pourtant été surpassé ni par ceux qui l'ont précédé, ni par ceux qui l'ont suivi : sa relation est encore le document le plus exact, le plus complet qui existe sur l'Abyssinie. Le principal mérite de MM. Combes et Tamisier est de l'avoir copié quelquefois; leur plus grand tort est de ne l'avoir pas copié plus souvent. Bruce entra en Abyssinie par le Tigré, franchit le Tacazzé, affluent du Nil, traversa les montagnes de Lamalmon, les plateaux du Woggora, et arriva à Gondar. Le souverain qui y résidait l'accueillit avec bienveillance et lui donna toutes les facilités nécessaires pour explorer la contrée. Bruce visita le lac de Tazna, la plus vaste nappe d'eau qui existe dans ces montagnes, et gagnant les rives du Nil, il crut avoir trouvé la source de ce fleuve près du village de Ghich. C'était en effet la source du Nil bleu (*Bahr-el-Azrek*); mais la source du Nil blanc (*Bahr-el-Abiad*), c'est-à-dire la plus importante et la plus lointaine, restait encore à trouver. Le mystérieux problème subsiste donc, même après Bruce. Le voyageur

fut plus heureux dans son travail sur les chroniques abyssines, travail dont l'érudition a défrayé presque toutes les relations postérieures.

Salt succéda à Bruce, et ne fit guère que suivre le même itinéraire à deux reprises différentes. Seulement, averti par les dangers que son devancier avait courus, il évita de retourner par le Sennaar et de se confier aux sables du désert libyque. Ses excursions ne dépassèrent pas le Tigré, et son livre se compose plutôt de commentaires que de découvertes. Les détails en sont pourtant finement touchés, et l'observation n'y manque pas de délicatesse. A son voyage se rattachent ceux de lord Valentia, de Nathaniel Pearce et de Coffin : ces deux derniers se fixèrent dans le pays vers 1810. Coffin y vit encore : marié à une indigène, il habite tantôt Adoua, tantôt Devra-Damo, tantôt Gondar. M. Samuel Gobat, missionnaire de la société biblique de Londres, le rencontra en 1850, et en 1858 MM. Dufey et Aubert eurent avec lui des relations assez fréquentes. Durant ces dix dernières années, les voyages dans ces plateaux africains se sont succédé presque sans interruption. Nous venons de citer M. Gobat, qui y séjourna trois ans, et MM. Dufey et Aubert, dont la relation n'a pas été imprimée ; il faut y ajouter M. Rüppel, savant géologue et minéralogiste, M. Schimper, naturaliste allemand, le baron de Katte, MM. Graffs et Isenberg, pasteurs anglicans, M. Lefèvre, officier de marine, M. Kilmayer, M. Wellsted, M. d'Abadie, dont les vues sont plus particulièrement tournées vers la propagande catholique, enfin MM. Combes et Tamisier, qui ont récemment écrit sur l'Abyssinie un livre de compilations mêlées à quelques observations personnelles.

Puisque le nom de ces deux jeunes voyageurs se rencontre ici, on nous permettra d'exprimer le regret qu'ils n'aient pas pris leur rôle plus au sérieux. Avec un sentiment plus vrai des choses, ils n'auraient pas entrepris de corriger Bruce et Salt et auraient rendu plus de justice à ces voyageurs intelligents qu'ils ne faisaient guère que reproduire. La jeunesse n'excuse pas les appréciations légères, surtout quand elles portent sur des autorités respectables et consacrées. Plus d'une fois, pour donner plus de relief à leurs aventures, MM. Combes et Tamisier ont exagéré les obstacles qu'ils rencontraient, les difficultés qu'ils avaient à vaincre ; ils ont pris souvent les démonstrations inoffensives des naturels pour des menaces réelles, leurs petites ruses pour de la violence, et donné à l'invention une part trop grande dans les scènes de leur itinéraire. Le succès d'une relation ne se puise que dans les faits mêmes, et c'est surtout quand on est dépourvu du sentiment de l'art et de la forme qu'il faut se défier des écarts de l'imagination. MM. Combes et Tamisier ne se sont pas assez défendus de cet écueil, et un coup d'œil jeté sur des rapports plus récents prouve combien leur observation a été superficielle. Ainsi ils assurent avoir vu à Arkeko un naïb du nom d'Hetman, « bel homme, disent-ils, et plein de majesté. » Il n'y a jamais eu à Arkeko de naïb de ce nom : celui qui y commandait lors de leur passage se nommait Yaba-Aga, vieillard sec, maigre et maladif. Ainsi, dans le chiffre de six mille habitants qu'ils donnent à Gondar après M. Rüppel, ils demeurent de deux tiers au moins au-dessous de la vérité : la ville musulmane seule compte près de dix mille habitants. Tout l'ouvrage est semé d'erreurs pareilles. Les parties les plus irréprochables sont celles où les auteurs copient Salt et Bruce, et encore ont-ils le tort de défigurer d'une manière tout à fait arbitraire l'orthographe des noms que ces savants n'avaient adoptée qu'après des études approfondies et un long séjour sur les lieux. La carte de Salt elle-même n'a été appropriée à leur livre qu'avec des travestissements dont aucun n'est sérieusement justifié.

On le voit, les parties de l'Abyssinie qui confinent à la mer Rouge n'ont pas manqué de visiteurs récents, vrais ou colorés, exacts ou pittoresques. Mais l'Abyssinie méridionale, celle qui débouche, par le pays des Adels, sur le golfe d'Aden, était bien moins fréquentée et bien moins connue. Limitée au nord par des annexes de l'empire de Gondar, au sud par les États de l'Afrique centrale, entourée sur presque tous les points d'une ceinture de tribus indépendantes, Gallas, Saumalis ou Adels, cette portion de l'Abyssinie est le siège d'un royaume important, celui de Choa, dont le souverain balance en autorité les rois ou les chefs qui règnent dans la zone supérieure du Beghemder, du Samen et du Tigré. Ni Bruce, ni ceux qui le suivirent, ne se sont avancés jusque-là. L'un des titres de MM. Combes et Tamisier est d'avoir osé y pénétrer sur les traces des Portugais ; mais, soit pour l'aller, soit pour le retour, ils ont suivi la route de Massouah et des plateaux intermédiaires, et ils n'ont pas cru devoir s'aventurer au travers du pays des Adels pour aboutir à l'un des trois ports arabes situés au sud du Bab-el-Mandel, Barbara, Zeïla et Toujourra. Cette prudence s'explique. L'opinion locale s'accordait à représenter cette voie comme impraticable, infestée de meurtriers, pleine de périls. Les tribus qui occupent cette zone sont de race danakile ou adel, nom que les Portugais ont composé des deux mots *ad-ali*. Il restait donc à s'assurer si cet itinéraire était aussi sombre, ces peuples aussi farouches qu'on le disait. Ce problème géographique séduisit le courage de M. Rochet d'Héricourt, qui résolut d'entrer dans le Choa par ce chemin, presque au même moment où le jeune Dufey le prenait pour en sortir. Dufey est mort en Arabie, à son retour, en ne laissant que des notes tracées à la hâte ; M. Rochet d'Héricourt a écrit un journal que nous avons sous les yeux, et qu'il compte livrer à la publicité. C'est à ce document, inédit encore, que nous empruntons les détails qui vont suivre.

Arrivé à Suez, le 25 février 1859, M. Rochet n'y séjourna que le temps nécessaire pour trouver une caïque arabe qui le conduisit à Moka. Cette navigation sur des barques non pontées n'est pas sans périls, mais elle permet de mieux saisir, de mieux reconnaître les paysages de la côte. Le passage des paquebots anglais est d'ailleurs fixé à des prix si excessifs, que beaucoup de voyageurs préfèrent les cahoteurs indigènes, dont les conditions sont plus discrètes. Il en coûta à M. Rochet vingt-neuf talaris (le talari vaut 5 francs), pour aller de Suez à Moka. Les diverses échelles du littoral arabe se succédèrent bientôt sous ses yeux. Il vit El-Torra, hameau composé de vingt maisons en ruines et peuplé de Coptes, mais dont le port doit jouer un rôle dans le mouvement commercial de l'Inde vers l'Europe ; il toucha à Yambo, station des pèlerins qui se rendent à Médine, et arriva le 15 avril à Djedda, la ville la plus importante du golfe Arabe. L'activité de ce marché ne semble pas suivre une progression ascendante, et les revenus de la douane, qui, en 1851, s'élevaient à 450,000 talaris environ (2,100,000 francs), n'ont pas dépassé, en 1858, 260,000 talaris (1,500,000 francs). A Djedda, M. Rochet changea de bâtiment, et, après avoir mouillé à Hodeïda, entrepôt qui acquiert de l'importance, il aborda au port de Moka, où il devait séjourner pendant un mois. Toute cette ligne du littoral arabe est trop connue, elle a été trop souvent décrite pour nous arrêter longtemps : il faut se hâter d'arriver à la partie du voyage où M. Rochet marche sur son propre terrain.

Cependant il n'est pas sans intérêt de constater ici à l'aide de quels procédés les Anglais cherchent à fonder dans ces mers leur prépondérance commerciale et politique. Comme une intervention directe de leur part effraierait les chefs turcs ou

arabes qui se partagent le gouvernement du pays, ils ont soin d'y envoyer, comme représentants et précurseurs, des banians hindous, race d'hommes doués au plus haut degré de l'esprit de commerce, et qui, membres d'une sorte de corporation marchande, disposent de vastes ressources et d'un immense crédit. Au moyen de tels agents, l'Angleterre s'empare des affaires de la contrée et les soumet à son influence. Ces banians, en leur qualité d'armateurs, salarient et gouvernent la population maritime, à l'aide des raïs ou capitaines qui leur sont dévoués. En même temps, des bricks de guerre promènent le pavillon anglais sur toutes ces eaux, et, quand il le faut, en imposent le respect par l'emploi de la force. C'est ainsi que nos rivaux savent, de longue main, ménager leur avènement et préparer leur domination.

Durant son séjour à Moka, M. Rochet avait pris des renseignements sur les moyens de poursuivre son voyage. Parmi les routes qui conduisent au royaume de Choa, on lui cita celle du pays des Adels comme la plus courte, mais aussi comme la moins sûre. Des caravanes arabes la parcouraient de temps à autre; mais on ne citait point encore d'Européen qui eût pris cette voie. Loin de détourner notre voyageur, cette considération l'affermir dans son dessein. Il loua une barque qui allait mettre à la voile pour Toujourra, l'un des ports qui servent d'entrepôt à l'Abysinie méridionale, franchit le célèbre détroit de Bab-el-Mandel, et, le 4 juin, après trois jours de traversée, débarqua sur la plage africaine. L'aspect du paysage n'avait rien d'encourageant : jamais grève plus morne ne s'offrit au regard. Quelques huttes sur un sol blanchâtre au premier plan, et dans le lointain des monts volcaniques disposés de l'est à l'ouest en gradins dépouillés, voilà Toujourra. Du reste, peu ou point de végétation; quelques arbustes étiolés se montraient seuls de loin en loin comme pour faire ressortir cette aridité désolante.

Toujourra obéit à un sultan qui gouverne en maître les trois cents huttes de ce village. M. Rochet fut conduit en sa présence, et eut à s'expliquer sur ses projets. Quand le sultan les connut, il éleva objections sur objections, et déclara qu'avant le retour des pluies, le chemin du pays des Adels n'était pas praticable. En effet, les sources du désert se trouvant taries, il y aurait eu de l'imprudence à s'y aventurer. Notre voyageur s'installa donc tant bien que mal dans une cabane à peine close et sous une atmosphère de 40 à 48 degrés de chaleur. Toujourra est peuplé de musulmans livrés au commerce et à la navigation des côtes : les caravanes de l'Abysinie méridionale y viennent échanger les denrées africaines contre les produits de l'Arabie. Le principal trafic est celui des esclaves. La rade est vaste sans être sûre : cependant le fond est de bonne tenue. Aucune culture n'anime les environs, ce qui oblige les habitants à tirer les denrées de première nécessité, soit de l'intérieur de l'Afrique, soit des côtes de l'Yémen.

Les naturels de Toujourra se rapprochent moins, par leurs habitudes, de la turbulence passionnée des Arabes que de l'esprit calculateur du banian hindou. Une sobriété extrême, une économie sordide, les caractérisent. Ils ont proscrit le plaisir de la pipe comme trop coûteux, mais ils se permettent, de loin en loin, la prise de tabac. Leur générosité va parfois jusqu'à offrir quelques grains de la pincée qu'ils retiennent fortement entre les doigts, jamais jusqu'à mettre à la discrétion du prochain la bourse qui leur sert de tabatière. Leur costume, des plus simples, consiste en deux pièces d'étoffe, l'une pour se draper, l'autre pour se couvrir : ils ne se coiffent pas du turban et laissent croître leur chevelure naturellement frisée. Les femmes, qui jouissent d'une liberté inconnue dans presque tous les pays musul-

mans, portent de vastes blouses et n'attent leurs cheveux avec un certain soin; elles vont le visage découvert. L'intérieur des habitations offre peu de meubles : quelques vases pour recevoir le lait, des pliants en osier ou en courroies de cuir que l'on nomme *serir*, parfois aussi des nattes de diverses couleurs, ouvrage des femmes, enfin le bouclier et la lance, armes obligées des naturels, voilà le luxe ordinaire de leurs chaumières. Le sultan lui-même n'est guère plus favorisé sous ce rapport que ses administrés, et la cabane qu'il loua à notre voyageur ne se distinguait point par l'élégance de son mobilier. Il est vrai qu'après avoir élevé ses prétentions jusqu'à trois cents talaris, il finit par réduire à huit le prix de son hospitalité. Sous un chef qui possède à ce point l'instinct du commerce, il est impossible que les sujets ne soient pas d'habiles brocanteurs.

Quelques formes tutélaires limitent le pouvoir de ce sultan; quand il s'agit d'un cas grave, le village entier délibère, et la majorité fait loi. Toujourra s'attribue en outre une part de suzeraineté sur le royaume des Adels; mais ce n'est là qu'une autorité nominale. Les Adels ou Danakiles forment une collection de tribus indépendantes les unes des autres, et qui n'ont de commun que le nom. Chacune d'elles obéit à son *ras*, comme les Bédouins obéissent à leurs *cheiks*. Diverses analogies rapprochent ces nomades africains des nomades asiatiques. La loi du sang ou du talion se retrouve chez eux avec son caractère implacable. Ils ont aussi horreur de la vie sédentaire et promènent leurs tentes sur les divers points de ce désert, toujours à la recherche des eaux ou des pâturages. Du reste, ils sont plus avides que sanguinaires, plus fourbes que cruels.

Les environs de Toujourra semblent porter l'empreinte d'un grand bouleversement volcanique, surtout vers une gorge qui conduit à la montagne de Debenet. La plus grande partie des arbrisseaux qui parent cette gorge aride sont des gommifères très-chétifs, dont le sommet se termine en éventail. On y rencontre aussi l'arbre empoisonneur, qui a reçu des indigènes le nom de *soummi*. Sa grosseur est celle de nos chênes d'Europe; son écorce est raboteuse et rougeâtre, ses feuilles elliptiques ressemblent à celles du citronnier. Un animal qui broute ce feuillage, ce qui arrive quelquefois, meurt, dix minutes après, dans d'horribles convulsions. Cet arbre fournit aux Bédouins le poison de leurs flèches. Ils en pilent les racines, les font bouillir avec de l'eau, puis ils en tirent une sorte d'extrait. Quand la substance vénéneuse est bien préparée, elle doit décomposer le sang à vue d'œil et en changer la couleur. Les Bédouins trempent leurs flèches dans cette matière, et une seule immersion suffit pour les rendre mortelles.

Dans les premiers jours d'août, quelques orages ayant rempli les réservoirs du désert, M. Rochet put enfin quitter Toujourra et s'acheminer vers l'Abyssinie méridionale. Deux guides l'accompagnaient: l'un était un Bédouin danakile, l'autre un musulman du littoral. A une grande distance du rivage, le paysage garde encore toute sa sévérité: une suite de sommets nus fatigue l'œil par leur monotonie et semble enchaîner le voyageur aux mêmes sites. De Toujourra au royaume de Choa, la direction générale est sud-sud-ouest. La petite caravane franchit ainsi Ambabo, Doulloule, Gabtima et Daffaré, sans que la végétation et la configuration de la contrée eussent subi de grands changements. La pluie commençait à tomber par torrents, et plus d'une fois elle força notre voyageur à suspendre sa marche. Étendant alors deux peaux de bœuf, l'une comme matelas, l'autre comme couverture, il attendait que le ciel eût fermé ses écluses et retrouvé son azur. Plus il avançait dans la direction d'un grand lac salé que fréquentent les caravanes danakiles, plus

la lave prenait le dessus dans la formation des terrains. Après une halte sur les bords de ce lac, où quelques Bédouins grossirent sa caravane, M. Rochet poursuivit son voyage et arriva à l'embranchement des chemins de Choa et d'Aoussa. Aoussa, qui ne se trouvait alors qu'à treize lieues de distance, est la ville principale du pays des Adels ou Danakiles. Au dire des naturels, elle se compose de quinze cents chaumières et compte six mille âmes de population. Les habitants, adonnés au commerce et à l'agriculture, trouvent un moyen d'irrigation naturelle dans les débordements périodiques d'un grand lac qui, à l'instar du Nil, féconde et engraisse les terres. On ajoute qu'à l'extrémité du lac se trouve une écluse pour retenir les eaux jusqu'à ce que le sol soit convenablement imbibé. L'excédant va se déverser dans un étang situé à trois lieues plus bas. Grâce à ce système, les champs environnants se couvrent de magnifiques récoltes, et Aoussa peut fournir du dourah presque à toute la contrée.

M. Rochet laissa à sa droite le chemin d'Aoussa et vint coucher à Nehellé, sur la route de Choa. Nehellé a une source d'eau chaude qui marque 55° au thermomètre de Réaumur. Plus loin, à Segadarra, existe une mine de cuivre carbonaté dans une couche d'argile ferrugineuse. A Abi-Joussouf, le voyageur reçut la visite du chef de la tribu Debenet, qui lui fit présent de quelques provisions et reçut en échange des pièces d'étoffes, des rasoirs, un couteau et un miroir. Cet homme fut si enchanté de ces dons, qu'il voulut lui-même servir d'escorte à l'Européen. Rien de curieux jusqu'à Haoullé, où se trouvent, au pied d'une montagne composée de granit, de trachyte et de basalte, quatorze sources d'eau thermale dont quatre bouillonnent au point que les Bédouins y font cuire leurs aliments au bain-marie. Ces naturels attribuent à ces eaux sulfureuses de grandes vertus médicinales; ils les croient souveraines pour toutes les maladies. La plus grande source a cent soixante-sept pieds de circonférence sur trois à quatre de profondeur.

Dans ces solitudes, les journées se suivent et se ressemblent. Les seuls êtres vivants qu'on y rencontre sont des hyènes tachetées qui rôdent sans relâche autour des caravanes. La nuit, elles viennent enlever les provisions, sous la tête même des Bédouins endormis. A Hasen-Mera, le chef de l'endroit conseilla au voyageur de prendre une escorte, afin d'éviter une embuscade de Gallas-Itou qui l'attendaient à quelques lieues de là avec des intentions hostiles. M. Rochet ne se refusait pas à accepter ce secours, mais il voulait que les marchands de sel qui faisaient partie de la caravane contribuassent à la dépense dans la proportion de l'intérêt qu'ils avaient à la sécurité commune. Les débats de cette grave affaire durèrent deux jours, au bout desquels il fut décidé que l'on accepterait l'escorte et que les frais en seraient prélevés à raison de tant par tête de chameau. Le séjour à Hasen-Mera fut d'ailleurs marqué par une suite de fêtes. Le campement se composait de trois à quatre cents individus, et chaque soir, au coucher du soleil, la danse commençait. Les Bédouins s'étant formés en cercle, l'un d'eux entonnait une chanson que les autres répétaient en chœur. Alors, se serrant l'un contre l'autre, ils trépiñaient des pieds et battaient des mains; puis ils allaient recueillir les témoignages d'approbation des femmes et des jeunes filles qui assistaient à ce spectacle.

Au delà de ce point, la caravane de M. Rochet présentait une masse imposante. Elle s'accrut encore à Bourdouda de vingt-une personnes, ce qui la portait à cent individus environ. Ce nombre était suffisant pour conjurer toutes les attaques. La physionomie du pays avait changé. Ce n'était plus la région aride et volcanique des environs de Toujourra, mais des plaines couvertes d'une riche verdure naturelle,

Ces terres, que les Bédouins négligent, se prêteraient aux plus magnifiques cultures. Aujourd'hui elles sont le domaine des éléphants, des zèbres et des chamois. Rien ne saurait donner une idée du gibier qu'elles recèlent. On y voit des gazelles, des lièvres, des autruches, des troupeaux de pintades, des francolins, pigeons verts d'Abysinie, plusieurs rolliers africains à longue queue, des veuves du Cap, des cardinaux de plusieurs variétés, des pernoptères, et autres oiseaux magnifiques. Quand on les traverse, on croirait, au milieu de ce luxe de créatures vivantes, assister au premier réveil de la création; l'homme seul y manque.

Sur le territoire des Modéitos, l'une des plus farouches tribus de la contrée, on retrouve les couches de basalte, et la nature change encore d'aspect. Cependant tous les arbustes n'ont pas disparu, et çà et là on remarque, tantôt une agave filamenteuse, tantôt un aloès, tantôt un de ces grevias dont les fruits jaunes et rouges, de la grosseur d'un pois, contiennent un miel végétal excellent. Ce fut aussi sur ce plateau que notre voyageur tua une antilope comparable, pour les dimensions, à un beau cerf d'Europe. A la halte du soir, ce magnifique gibier fut dépecé et rôti sur un gril improvisé. Les biftecks d'antilope, préparés de cette façon, sont, au dire de M. Rochet, un mets exquis. Il faut l'en croire, sauf toutes les réserves qui accompagnent désormais les biftecks inconnus. Cette chère homérique semble d'ailleurs avoir été l'occasion d'une aventure nocturne. Les reliefs du repas attirèrent ce soir-là, en plus grand nombre que de coutume, les hyènes ou les loups-tigres, pour adopter la dénomination du voyageur. La lune éclairait ce spectacle, et c'était le cas de faire payer à ces animaux les insomnies qu'ils avaient occasionnées depuis le commencement du voyage. M. Rochet ajusta le premier qui s'offrit à lui et le tua : il voulut aller le ramasser, mais déjà trois compagnons du mort se disputaient cette proie. Le voyageur fit feu de nouveau et ne fut pas moins heureux; une seconde hyène tomba et alla mourir dans les broussailles, où elle fut sans doute aussi dévorée par le reste de la bande. Notre adroit chasseur désirait couronner cette lutte par un troisième succès. Il tenait en arrêt une hyène énorme que cachait un buisson touffu, lorsque l'animal, trompant sa vigilance, s'élança pour le surprendre par derrière. Le cri d'un Bédouin avertit heureusement M. Rochet; il se retourne, tire et frappe, à trois pas de distance, la hyène, qui tomba raide morte : c'était une nuit féconde en trophées.

La caravane arriva enfin sur les bords de l'Hawache, cours d'eau important qui peut passer pour la limite naturelle des États de Choa. A l'époque des grandes pluies, l'Hawache déborde et couvre le pays; mais dans son étiage, il ne conserve pas au delà d'un mètre de profondeur. Rien n'est plus beau que la vallée où coule cette rivière, et la magnificence du site frappe surtout comme contraste, quand on vient de traverser le triste désert du pays des Adels. L'aspect d'une végétation vigoureuse donne un avant-goût des cultures du territoire de Choa. Pour la première fois on entendit rugir le lion, et M. Rochet ne déguise pas l'impression profonde que fit sur lui ce rugissement. Les animaux de la caravane semblaient, à cette voix, agités d'un tremblement convulsif. Dans ces plaines où le gibier abonde, le lion se défend contre l'homme, mais ne l'attaque pas. Il se promène devant les caravanes d'un air majestueux et d'un pas tranquille; puis, quand il a fièrement passé sa revue, il disparaît. L'Abysinie est habitué à ces allures impériales; il s'en accommode, et moyennant ce pacte tacite, lions et naturels vivent fort bien ensemble.

L'Hawache n'ayant ni pont ni barques, ce n'était pas une petite besogne que de le faire franchir à une nombreuse caravane. On improvisa de petits radeaux avec du bois

sec que l'on parvint à maintenir au-dessus de l'eau au moyen d'outrés gonflés. Des nageurs poussèrent les radeaux d'une rive à l'autre, et, de cette façon, les bagages comme les marchandises traversèrent la rivière sans avarie. Restaient encore les femmes. On leur plaça des outrés sous les aisselles; puis, à l'aide d'une corde passée autour des reins, on leur donna la remorque exactement comme à des navires. Ce devait être un curieux spectacle, que celui de ces amphitrites, dont le buste nu s'élevait au-dessus de l'onde, et que des nageurs, faisant l'office de tritons, entraînaient sous des voûtes de verdure. M. Rochet assure qu'à lui seul il a ainsi promené sur les flots dix Abyssiniennes. Il ne pouvait faire un plus galant début et une entrée plus chevaleresque dans le Choa. Le lendemain, la caravane se reposait de ses fatigues à Tiannou, village dépendant de ce royaume. C'était le 29 septembre 1859, cinquante-sept jours après le départ de Toujourra.

Notre voyageur venait de parcourir les cent lieues de désert qui forment ce que l'on nomme le royaume d'Adel. Huit tribus, comprenant une population de soixante-dix mille âmes, occupent ce territoire. Les Bédouins de la tribu Ad-Ali, qui campent aux environs de Toujourra, sont noirs et de taille moyenne : ils ont les cheveux crépus et le front découvert comme la plupart des Danakiles ; ce sont des musulmans fort relâchés. La tribu Debenet se rapproche davantage de la zone centrale ; la loi du sang est strictement observée chez elle. La tribu Achemali vient ensuite, et se distingue par des mœurs plus douces ; celle de Buéma a des habitudes farouches, et se rattache aux Ad-Ali par le type ; les Hasen-Meras composent la plus belle race de cette contrée, et pourront un jour la dominer ; les Ras-Bidar sont un mélange de noirs, de cuivrés et de basanés ; les Takaidés, qui bordent les rives de l'Hawache, passent pour fort enclins au vol et à l'assassinat. Enfin, les Saumalis, qui occupent les montagnes situées au nord du désert d'Adel, ont sur les autres tribus tous les avantages que donne une organisation supérieure unie à un courage éprouvé. Les Danakiles sont des peuples pasteurs ; ils n'ont aucune industrie, et leur commerce se borne à la fonction de conducteur de caravanes. Les femmes sont fort belles dans ces tribus ; elles n'ont, dans leurs traits, aucune trace du caractère nègre. L'ovale du visage est régulier, les lignes sont assez pures ; les yeux ont de l'éclat, les dents sont d'une blancheur élatante. Une peau de bœuf assouplie leur sert de vêtement, et laisse presque toujours le buste à découvert. Tous les habitants du pays d'Adel parlent le même dialecte, dialecte particulier qui n'est ni l'arabe, ni l'amharic, ni le galla. On retrouve chez eux le mot de *kabile*, formé de *qobayl* (tribu), mot usité dans l'Atlas comme dans l'Arabie, et qui pourrait rattacher ces nomades épars, quelles que soient les distances qui les séparent, à une origine commune.

M. Rochet touche enfin au but ; il entre dans le royaume de Choa ; ses efforts n'ont pas été vains. A la richesse, à la symétrie des cultures, il reconnaît sur-le-champ un pays civilisé. La main de l'homme y est non-seulement patiente, mais intelligente, et l'art a beaucoup ajouté à la plus admirable nature. Tiannou élève ses toits coniques du sein d'un massif verdoyant, la plaine étale au loin ses richesses, et des montagnes chargées de forêts occupent toutes les lignes de l'horizon. A quelque distance du village, le voyageur vit venir à lui un chef abyssin : c'était le lieutenant du gouverneur qui le conduisit, avec les plus grands égards, dans une habitation où il devait attendre les ordres du roi de Choa. Dès ce jour, la table de l'Européen fut largement défrayée ; on tua un bœuf en son honneur, on lui servit de l'hydromel, du très-bon pain et du miel excellent. Son habitation, comme toutes

celles de l'Abyssinie, était construite en palissades de bois parfaitement jointes et crépies à l'intérieur à l'aide d'un mélange de terre et de sable blanchâtre. Ces demeures sont cylindriques : le chaume qui les surmonte se termine en cône. Basses, quoique assez spacieuses, elles n'ont point de fenêtres et reçoivent le jour par une large porte d'entrée. Au delà du seuil règne une galerie circulaire qui fait le tour de la maison ; le corps de logis se divise en compartiments qui débouchent sur ce corridor. Au centre se trouve une espèce de rotonde qui sert à la fois de salle de réception, de salle à manger et de cuisine. L'ameublement est de la plus grande simplicité : le *sévir*, pliant en cuir qui sert à la fois de lit et de siège, en est le principal élément. Des armures suspendues aux murailles, des vases en terre cuite d'une forme très-élégante, des paniers en osier finement tressé, complètent ce mobilier. Un petit jardin clos de haies accompagne ordinairement les habitations ; des bananiers, des mimosas, les ombragent, et cette verdure les pare mieux que ne pourrait le faire la main des hommes.

Les ordres du roi étaient arrivés. Sahlé-Salassi, souverain de Choa, attendait le voyageur européen ; le gouverneur du district devait lui servir d'introducteur et de guide. On partit le lendemain, et l'on parcourut le pays le plus accidenté, le plus pittoresque du monde, des Alpes sous le tropique. Tantôt les mules se frayaient un chemin au milieu de montagnes de basalte ou de ravins qu'animaient des eaux vives, tantôt elles traversaient des champs de thèfle (petite graine dont on fait un pain mucilagineux), des carrés de dourah, d'orge, de lin, de fèves, de coton, ou de cannes à sucre gigantesques. Sur bien des points, la plaine ressemblait à une immense corbeille de fleurs. Les jasmins, les roses, emplissaient l'air de parfums ; des plantes grasses, prodiguées le long des sentiers, récréaient l'œil par leurs beaux fruits rouges et jaunes. Sur les hauteurs, des bouquets de coussotiers offraient, à cette époque de l'année, un spectacle merveilleux. Haut et vaste comme un chêne, cet arbre produit de longues grappes de fleurs, grappes coniques, de toutes nuances, vertes, pourprées, fauves, se mêlant et foisonnant sur les mêmes branches.

Vers la fin du deuxième jour, M. Rochet arriva à Angolala, résidence du roi. L'habitation du souverain ne se distingue de celles de ses sujets que par ses dimensions. De vastes cours, fermées par de hautes palissades, lui servent d'avenue. Cet espace était alors occupé par les officiers, les gouverneurs, les soldats et l'essaim des curieux. Le voyageur traversa cette foule, et fut introduit dans une salle circulaire, où se pressaient deux cents individus armés d'énormes flambeaux qui inondaient l'enceinte de torrents de lumière. Le roi, à l'approche de M. Rochet, se leva, lui prit les deux mains, les serra affectueusement, et lui demanda des nouvelles de sa santé. Sahlé-Salassi, souverain de Choa, est dans la maturité de l'âge : son port a de la majesté, sa figure est d'une régularité parfaite ; sa chevelure noire, frisée avec soin, est relevée et fixée sur le sommet de sa tête. Il est fâcheux seulement qu'une ophthalmie incurable l'ait privé de l'œil gauche. Un air de bienveillance et de gravité respire dans les traits de ce prince. Son costume, drapé à la romaine, ajoutait encore à cet ensemble plein de dignité. Une pièce d'étoffe de coton, d'une blancheur éclatante, et bordée de bandes rouges, l'enveloppait de ses plis et flottait avec grâce. Quand M. Rochet se fut assis auprès de lui, Sahlé-Salassi lui adressa plusieurs questions, lui parla de la France et de son roi, de nos lois, de notre système de gouvernement, de notre état militaire, de nos arts mécaniques. Ce dernier point semblait surtout l'intéresser. Après une heure d'entretien, il congédia son hôte, et le fit ramener dans la maison qu'il lui avait destinée. Là, un

excellent souper et un bon lit formé de peaux d'hippopotame achevèrent de remettre le voyageur et de réparer les fatigues du désert.

Désormais M. Rochet était le commensal, l'ami de Sahlé-Salassi. Le lendemain, le roi le reçut sur son trône, qui se compose de peaux de bœuf superposées, et d'une espèce d'appendice qui sert à la fois de dôme et de dossier. Une étoffe de satin rouge à bandes jaunes recouvre le siège, une autre de soie bleue brochée d'or garnit le baldaquin. La conversation fut reprise au point où on l'avait laissée la veille. Le roi parla à son hôte de l'infortuné Dufey, qui avait quitté le Choa quelques mois auparavant, et qui se mourait alors sur les côtes d'Arabie. Il revint ensuite sur les procédés industriels de l'Europe, sur la manière dont on fabriquait les canons, les fusils, les sabres. Ses questions étaient toujours posées de la manière la plus judicieuse, et il paraissait entrer parfaitement dans l'esprit des explications qui lui étaient fournies. M. Rochet se donna même le souci de l'initier au jeu de notre mécanisme constitutionnel, en lui détaillant le rôle des deux chambres et l'équilibre des trois pouvoirs. C'étaient là de très-graves problèmes pour un Abyssin : il paraît que le roi de Choa y prit quelque intérêt. Cependant il apprécia mieux encore divers présents que notre voyageur s'était empressé de lui offrir : un moulin à poudre, trois fusils doubles, six pistolets, deux sabres, des instruments de chimie et de mathématiques. En retour de ces objets, le soir même le roi envoya à son hôte trois chevaux et une mule sellés et bridés. Sahlé-Salassi ne s'était pas montré moins généreux envers le jeune Dufey. Au moment des adieux, il l'avait conduit dans la casaba où il dépose ses trésors, et lui avait dit : « Que veux-tu pour ton voyage? demande. » Dufey hésitait; enfin il parla de cent talaris, qui lui furent comptés sur-le-champ. Le roi ne se contenta pas de cela; il y ajouta un anneau d'or d'une valeur au moins double, et il reprit : « Tu vas traverser un pays de voleurs. Attache cet anneau à ta jambe, et entoure-le de bandes imprégnées de miel; on croira que tu as une plaie; personne n'y touchera. » Voilà comme on allie en Abyssinie la générosité à la prudence, et un riche présent à un bon conseil.

La magnificence de Sahlé-Salassi ne s'exerce pas seulement vis-à-vis des étrangers; elle défraie encore les officiers de sa maison dans des festins qui rappellent ceux d'Homère. Notre voyageur assista à plusieurs de ces galas de cour dans lesquels la poudre de piment rouge jouait un rôle essentiel. Le repas était servi sur de grandes tables en osier, élevées de deux pieds au-dessus du sol. Sur ces tables figuraient sept ou huit vases énormes, remplis de viandes diversement apprêtées; puis, entre les plats, des piles gigantesques de galettes, faites les unes avec de la farine de blé, les autres avec celle de thèfle. Parmi ces vases, les uns contenaient de petits morceaux de bœuf découpés et saupoudrés de piment; d'autres, des gigots de mouton qui, détachés par petites bandes retenues à l'os, ressemblaient à un martinet à plusieurs branches. Ailleurs des quartiers de veau nageaient dans une sauce pimentée ou dans de la graisse fondue. Quelquefois même on remplaçait ces viandes à demi cuites par de la viande crue ou *broudo*, que les Abyssins mangent avec délices en la trempant dans du piment. Pour boisson, on servait de l'hydromel et une autre liqueur fermentée assez semblable à la bière.

Dans ces repas, les convives s'accroupissent autour de la table, sur le sol tapissé d'herbe fraîche, les jambes croisées à la manière des Turcs. Le banquet dure près de quatre heures et comprend trois séries de convives qui s'en approchent à tour de rôle. La première série se compose des principaux officiers et gouverneurs de province, la seconde des officiers subalternes et gouverneurs de village, la troisième

des soldats, ouvriers, laboureurs, hommes de peine. Ainsi Sahlé-Salassi donne à diner à tout son peuple. Quant à lui, assis sur son trône, il préside au repas sans y prendre part. A ses côtés, des musiciens entretiennent un tapage infernal en jouant, les uns de la trompette, les autres de la flûte; des chanteurs et chanteuses ajoutent au bruit en y mêlant leurs voix, tandis que le bouffon du prince égaye l'auditoire par ses saillies.

M. Rochet habitait Angolala depuis trois semaines, lorsque le roi lui offrit de l'accompagner dans une expédition fiscale vers le pays des Gallas de l'ouest. L'armée abyssinienne se trouva bientôt en campagne. Vingt mille cavaliers armés de lances et cinq cents soldats avec des fusils à pierre la composaient. Le roi, monté sur une magnifique mule, couverte d'un caparaçon d'or, marchait à leur tête. Il portait de larges braies de soie verte, avec une ceinture de satin rouge à laquelle était suspendu un sabre recourbé dont le fourreau était garni en argent. Drapé dans une pièce d'étoffe que recouvrait une peau de lionne, il avait l'aspect le plus noble, le plus martial. Douze écuyers portant un bouclier garni d'argent, et six prêtres que distinguait le turban sacerdotal, s'avançaient à ses côtés. La maison du roi, les femmes, les eunuques, la musique, le bouffon, venaient ensuite. C'était la guerre antique, comme nous venons de voir le repas antique. Il n'y avait pas jusqu'aux livres sacrés qu'on ne crût devoir faire figurer dans ces circonstances. Un cheval, entouré d'un peloton de fantassins, ouvrait la marche, portant, dans un panier recouvert d'un drap rouge, les livres saints des trois églises d'Ankobar : *Séné Mariam* (Sainte-Marie), *Séné Marquose* (Saint-Marc), *Séné Mikaël* (Saint-Michel). Ainsi défilaient les phalanges d'Aaron sous la sauvegarde de l'Arche d'alliance.

Cette armée abyssinienne, montée sur d'excellents chevaux, offrit un beau coup d'œil quand les premiers rayons du matin vinrent dorer ses vingt mille lances. Elle se dirigea vers le nord-ouest, traversa une petite rivière, puis entra sur le territoire des Gallas qui s'empressèrent de se soumettre aux approches de cette formidable cavalerie. On poussa l'excursion jusqu'au Nil. Sur ce point, le fleuve coulait dans un lit de soixante-dix mètres de large sur trois mètres de profondeur. On visita le couvent de Devra-Libanos; puis, revenant sur ses pas, le roi fit sa rentrée solennelle à Angolala. Ces tribus gallas, qu'on venait de visiter, sont des idolâtres qui ont emprunté diverses pratiques à l'islamisme et à l'Évangile. Ils observent scrupuleusement le dimanche, et invoquent Dieu ce jour-là pour obtenir d'abondantes moissons. Les formes extérieures de leur culte sont bizarres. Ils placent sous leurs bras, hommes et femmes, quelques poignées d'herbes vertes, puis ils prennent un petit bâton que l'homme tient par un bout, la femme par l'autre, après quoi les couples ainsi liés dansent en rond autour d'un arbre sacré en criant : *Aouqué, c'est-à-dire*, « Dieu, veille sur nos troupeaux, sur nos moissons, etc. » Les Gallas passent d'ailleurs pour la plus belle race de l'Afrique. D'une haute taille, cuivrés plutôt que noirs, avec le front large, le nez aquilin, les traits réguliers, les lèvres bien proportionnées, ils sont aussi bons cavaliers que bons agriculteurs, et se rendraient bientôt maîtres de la contrée, s'ils pouvaient s'entendre; mais, isolés et attaqués en détail, ils se voient obligés de subir la loi des rois abyssins. Les femmes gallas sont de fort belles créatures, renommées dans ces plateaux par leurs formes à la fois élégantes et vigoureuses.

La rentrée du roi à Angolala, au retour de sa pacifique campagne, ne s'accomplit pas sans de grandes cérémonies religieuses. Aux portes de la ville, il ceignit son diadème en argent incrusté d'or, et dans cet appareil il fut reçu par le clergé, qui

bénit ses armes. Les soldats, à leur tour, défilèrent devant les prêtres et retournèrent dans leurs quartiers. La religion chrétienne, dominante en Abyssinie, y a conservé des formes simples comme celles qui prévalurent dans les premiers âges de l'Église. Elle y est si profondément enracinée, que le nom même d'une grande division du pays, *Amhara*, est synonyme de chrétien. Le rite local est le rite cophte, et se rattache au schisme des monophysites. Les Abyssins croient à la Trinité, mais ils ne reconnaissent en Jésus-Christ qu'une nature, la nature humaine. Leur culte d'adoption est celui de la Vierge (*Sené Mariam*), qui, en qualité de mère du Christ, a, disent-ils, plus de droits que son fils à la vénération des fidèles. Ils baptisent les enfants en les lavant de la tête aux pieds dans de l'eau bénite, et leur passent ensuite une chemise blanche : ce baptême est renouvelé chaque année, et le 18 janvier toute la population va se baigner à cette intention dans la rivière. La circoncision se pratique sur les hommes et sur les femmes. Quoique le mariage soit ordinairement béni par les prêtres, il n'est pas rare que les naturels se passent de cette cérémonie. Le samedi et le dimanche sont deux jours fériés consacrés aux exercices religieux. Il y a dans ce rite deux carêmes, l'un de quarante jours qui précède Pâques, l'autre de dix-huit jours pendant l'Avent. L'un et l'autre sont observés avec une fidélité scrupuleuse ; tant qu'ils durent, les fidèles ne font qu'un repas par vingt-quatre heures et après le coucher du soleil : la viande, le laitage, les œufs, sont interdits ; il faut se contenter de légumes à l'huile ou au piment.

Les prêtres sont ordonnés par un évêque cophte que le patriarche du Caire envoie à Gondar, et de qui relève tout le clergé local. Aujourd'hui ce poste est vacant, et l'Église n'a plus de supérieur. Cela vient de ce qu'à chaque extinction l'Abyssinie devait, de temps immémorial, payer un tribut au patriarche du Caire, afin d'obtenir de lui l'installation d'un nouveau prélat. Or, au décès du dernier évêque, le patriarche a voulu élever des prétentions exorbitantes, et les Abyssiniens ont refusé de s'y soumettre. Les chrétiens de l'Amhara se résignent à recevoir un chef spirituel, mais ils ne veulent pas être rançonnés à cette occasion. Pour peu que cette lutte dure encore, l'Abyssinie apprendra sans doute à se passer de la médiation du Caire, et organisera dans son sein une Église indépendante. Comme architecture, les édifices consacrés au culte n'ont pas une grande valeur : ceux qui sont dignes de quelque attention ont été bâtis par des ouvriers portugais, à l'époque où les jésuites gouvernèrent les plateaux de l'Amhara. Les autres se composent de constructions circulaires, avec un toit conique surmonté d'une croix, le tout bâti dans le même style que les autres habitations. Une vaste salle avec un petit autel au fond recouvert d'une nappe d'étoffe de soie, tel est l'intérieur d'une église. Quelques-unes de ces églises sont crépies de plâtre blanc ou badigeonnées de peintures grossières. On n'y voit de sièges d'aucune espèce ; le sol est en terre battue.

Peu de temps après l'expédition vers les bords du Nil, M. Rochet fut invité à se rendre, avec le roi, à Ankobar, qui a été longtemps la capitale du Choa. Cette ville, comme son nom l'indique (1), formait jadis l'extrême limite du royaume du côté de l'est : à la suite d'une extension de territoire, elle est devenue presque centrale. Son site est des plus heureux : bâtie en amphithéâtre sur une montagne boisée, elle présente, avec ses toits coniques, l'aspect d'une agglomération de ruches encadrées dans un fond de verdure. Les maisons du roi dominent cet ensemble ; on dé-

(1) *Anko*, bois ; *bar*, péage. C'est à Ankobar qu'on percevait les droits de péage. Presque toutes les géographies écrivent *Ankober* au lieu d'Ankobar. C'est une erreur à rectifier.

couvre de là un pays mollement ondulé, coupé de bouquets d'ifs vigoureux qui ont le port de nos sapins d'Europe. Notre voyageur s'établit dans l'un de ces belvédères contigu au palais même du souverain.

Cependant Sahlé-Salassi songeait à tirer parti de la présence du visiteur européen. Parmi les cadeaux qu'il avait reçus se trouvait un moulin à poudre, et il était impatient de voir fonctionner cette machine. M. Rochet alla au-devant de ses désirs : avec le secours de quelques charpentiers du pays, il fit construire un hangar propre à cette manutention, se procura facilement du nitre, qui abonde sur divers points, et du soufre d'une qualité excellente, puis il se mit à l'œuvre. Au bout de quelques jours, il obtint de la poudre fine, ce qui jeta le roi dans une joie inexprimable. Jus- qu'alors les artificiers arabes n'avaient pu, faute de connaître les moyens de purification, fabriquer que de la grosse poudre ; le procédé de M. Rochet était donc pour eux une véritable découverte. Une seconde surprise fut la fabrication du sucre en pain. Roi d'une contrée où la canne atteint les plus beaux développements, Sahlé-Salassi se voyait obligé de tirer de Moka sa petite provision de sucre raffiné. Notre voyageur voulut l'affranchir de cette servitude. Il fit fabriquer par les potiers d'Ankobar vingt formes en terre. On coupa les cannes, on les écorça, on les pila dans des mortiers, et le roi mit lui-même la main à la besogne. La trituration achevée, on plaça le tout dans de fortes toiles de coton que l'on soumit à la presse. Le jus coula, fut filtré dans un capuchon de laine, puis soumis à l'évaporation et à la cuisson, enfin versé dans les formes à cristalliser. Quelques jours après, la matière fut retirée des formes, et, quoique médiocrement blanche, elle n'en avait pas moins la solidité voulue et toutes les qualités essentielles pour un bon emploi. Ces deux expériences frappèrent d'étonnement le roi et ses sujets, et dès ce moment l'industriel étranger fut placé dans l'opinion à un haut degré d'estime.

Il n'y eut plus dès lors de fête où il ne fût prié. Un jour, le roi lui dit : « Rochet, nous allons mettre ton adresse à l'épreuve. Viens avec moi chasser aux *gourezas*. » Ces gourezas sont des singes d'une agilité extrême, et qui semblent mettre le chasseur au défi. Or, Sahlé-Salassi se pique d'être un tireur adroit, et, en effet, il fit plus d'une fois ses preuves devant son hôte. La partie, comme on le pense, fut acceptée, et il en résulta une sorte de gageure. Le rendez-vous de chasse était dans une forêt de cèdres et d'oliviers sauvages située à trois lieues d'Ankobar. On y arriva vers le milieu de la matinée. Les singes abondaient, on les voyait de loin s'élan- cer d'un arbre à l'autre, grimper, effrayés, vers le sommet des cèdres, avec la conscience du danger qui les menaçait. La chasse fut ouverte, et chacun eut la liberté de la suivre à sa fantaisie ; seulement, à un signal donné, il fallait se retrouver au point du départ. Quand ce moment fut venu, les chasseurs se présentèrent avec leur gibier. Le roi était vaincu ; M. Rochet apportait deux singes, et Sahlé-Salassi n'en avait qu'un à lui opposer. Aussi ce dernier s'exécuta-t-il sur-le-champ, en donnant à l'heureux tireur une fort belle mule. Telle est la règle des chasses royales en Abyssinie. Dans cette excursion, M. Rochet reconnut un arbuste saponi- fère nommé *indote*, qui sert à la fabrication d'un savon en usage dans le pays. C'est un végétal peu élevé dont les branches commencent à un demi-pied du sol, et s'étendent horizontalement. L'écorce en est d'un vert lisse argenté, les feuilles sont elliptiques ; les grappes, allongées, sont pleines de graines attachées au pédoncule commun et assez semblables à la graine de pavot. Quand le fruit est mûr, on le récolte, on le fait sécher, on le pulvérise dans un mortier en bois, pour en tirer une pâte qui écume comme le savon, et blanchit le linge.

Le roi emmena encore M. Rochet avec lui dans une campagne contre les Gallas du sud-ouest, sur la ligne de l'Hawache, où nul Européen n'avait encore pénétré. L'armée se mit en marche le 24 janvier 1840, et eut à essayer en route un de ces ouragans de sauterelles qui interceptent les rayons du soleil, et rappellent l'une des sept plaies historiques de l'Égypte. Quatre jours après, elle était en face de l'ennemi, et engageait avec lui une affaire d'avant-garde. Des deux parts, les combattants montrèrent de la fermeté et du courage. Les cavaliers de Choa entonnèrent leur chant national, puis, brandissant leurs lances, s'élançèrent au petit galop sur les Gallas. Arrivés à quatre-vingts pas l'un de l'autre, les deux partis se précipitèrent au combat avec un acharnement sans exemple. Une grêle de javelots siffla dans les airs, et de nombreuses victimes jonchèrent le champ de bataille. Mais ce n'était pas tout : aux yeux de ces peuples, une victoire n'est complète que lorsqu'on possède un trophée qui en fasse foi. Les Arabes de l'Atlas coupent les têtes, les Kabyles les oreilles ; les Abyssins tiennent à constater la virilité des vaincus, et ils pratiquent de temps immémorial l'émasculatation des ennemis morts. Ces insignes vont ensuite parer la porte de leurs demeures, sans que la pudeur publique en soit blessée. C'est l'usage. Un guerrier qui n'a pas en sa possession au moins une de ces dépouilles est fort peu considéré dans le pays. Il est astreint à se faire raser les cheveux tous les mois ; il n'est qu'un homme incomplet. Celui, au contraire, qui fournit cette preuve de courage personnel, acquiert le droit de porter les cheveux longs, la chevelure tressée ou nattée, tous signes distinctifs d'une certaine position militaire et sociale.

Les Gallas n'avaient pas pu soutenir le choc : à la suite de cette escarmouche, ils se replièrent, laissant sur la place quarante-trois des leurs : il est vrai que l'armée de Choa comptait de son côté trente morts. Enfin, une capitulation fut conclue, et, au lieu de donner la chasse aux hommes, le roi et ses officiers purent poursuivre les buffles sauvages. M. Rochet profita de cette diversion pour se rendre avec une escorte aux sources de l'Hawache, qu'il trouva et reconnut au milieu de marais situés au sud d'Ankobar. Ainsi, il y aurait erreur dans les cartes, qui font dériver ce cours d'eau du lac de Saouë. L'armée devait d'abord porter la guerre vers ce point éloigné, où se trouvent, au dire des naturels, les manuscrits les plus précieux de toute l'Abyssinie ; mais la soumission complète des Gallas arrêta les vainqueurs à mi-chemin.

Après ces reconnaissances de détail, il ne reste plus qu'à examiner, avec M. Rochet, le royaume de Choa dans son ensemble. Les provinces qui composent cet État forment une contrée à peu près circulaire, ayant cent lieues environ de diamètre. Cette surface présente cinq principaux systèmes de montagnes : la première chaîne, celle d'Ankobar, allant du sud au nord, pénètre dans la province des Gallas-Ouello, enclave de Gondar, et s'abaisse progressivement du côté du pays des Adels ; la seconde, parallèle à celle-ci et distante de quarante lieues, est la chaîne des Garogorfo ; une troisième chaîne, oblique à l'égard de celles qui précèdent, va de l'est-sud-est à l'ouest-sud-ouest ; elle paraît renfermer les pics les plus élevés du système ; une quatrième chaîne, les monts Moguère, court de l'est à l'ouest sur une étendue de vingt lieues ; enfin, une dernière chaîne, celle des Soddo-Gallas, complète cette orographie.

Parmi les cours d'eau du royaume de Choa, on compte le Nil, qui en effleure la frontière ; l'Hawache, la plus importante rivière du pays, qui va se perdre dans le lac d'Aoussa ; le Robie Ouanze, qui s'échappe du pied de l'Indotto, et se jette partie dans l'Hawache, partie dans le Nil ; enfin, le Thia-Thia et l'Aaoudé, affluents de

l'Hawache. Les lacs de Saouë, Leado, El-Lobellou et Mafoute, sont aussi des réservoirs qui ne manquent pas d'importance. Le terrain du royaume de Choa est, en général, de formation primitive; mais, vers le pays des Adels, les accidents volcaniques se présentent. A dix-neuf lieues à l'est d'Ankobar, existe un volcan en combustion appelé Dofané; à huit lieues vers le sud-sud-est, on trouve des sources d'eau bouillante; il s'en rencontre également sur divers autres points, et la route des Adels en est parsemée. On doit en induire que cette portion de l'Afrique a été le siège d'un feu interne qui n'est point encore éteint. La population entière du royaume de Choa peut s'évaluer à quinze cent mille âmes.

Les Abyssins de Choa forment une belle race, d'une taille élevée et d'une constitution vigoureuse. Leur figure bronzée et presque noire se distingue par des traits réguliers, des yeux expressifs, un front bien modelé, une chevelure bien fournie. Leur physionomie, douce en général, ne manque ni de fermeté ni de noblesse. Leur costume se compose, comme on l'a vu, d'un large pantalon, d'une ceinture et d'une *taube*, grande pièce de coton dans laquelle ils se drapent. Les femmes ajoutent à cette beauté du type la grâce et la délicatesse des formes : leurs dents, d'un blanc de lait, tranchent avec le corail de leurs lèvres et la couleur de leur peau. Une blouse et des caleçons composent tout leur ajustement; le grand luxe est d'y joindre des bracelets d'étain, un collier de verroterie et des boucles d'oreille composées de petites sphères d'argent. Les musulmanes portent la tunique bleue et les cheveux tressés; les chrétiennes, la chevelure courte et frisée, avec la tunique blanche.

Les manières d'un Abyssin de haut rang sont celles d'un Européen bien élevé; il y a en lui une distinction naturelle qui supplée au travail de l'éducation. Grave, sincère, judicieux, il a conservé quelque chose de cette raison supérieure qui régna si longtemps dans le monde antique. Auprès d'une civilisation matérielle fort arriérée, il s'est ménagé, comme contre-poids, une culture intellectuelle qui étonne. Bloqué par l'islamisme et replié sur lui-même, ce peuple a su garder sa foi intacte, comme les oasis conservent leur verdure au milieu des sables du désert. Quand un Européen arrive sur ces plateaux après avoir traversé les populations fanatiques et farouches de l'Asie et de l'Afrique musulmanes, il est à la fois surpris et charmé de rencontrer cette tolérance, cette sûreté de relations, cette bienveillance, cette franchise, cette sérénité. Ce peuple constitue dans l'Orient une anomalie vivante, ou plutôt il y représente le vieil Orient, à qui nous devons tant de choses, la religion, l'histoire, la poésie.

Ne flattons personne : ce peuple a ses défauts : il est intéressé, avide de gain, parfois indolent et de mœurs très-relâchées. Cette dernière tendance lui a été reprochée surtout. Il est vrai que, dans l'Abyssinie septentrionale, la vertu d'une femme n'est pas une chose qu'on évalue bien haut, et les peuples du Tigré la croient, dit-on, suffisamment indemnisée par le simple don d'une chemise. Nous pensons que, même pour cette zone, les aventures galantes ont été l'objet de beaucoup d'exagérations; mais, ce qu'il y a de certain dans tous les cas, c'est qu'à Choa les choses ne se passent point ainsi. Sans affecter du rigorisme, on y respecte du moins les convenances; les mariages se contractent régulièrement, et le roi seul a le droit d'avoir des concubines. Quant aux liaisons secrètes, il en existe sans doute à Choa, et comment pourrait-il en être autrement, dans un pays où il n'y a pas de courtisanes (1), et où ce nom même n'a point d'équivalent? Mais ces liaisons sont

(1) MM. Combes et Tamisier ont commis une erreur en traduisant *ouichema* par le mot

moins fréquentes qu'on ne le croit, et le mystère dont on cherche à les couvrir indique seul le caractère qu'on y attache.

Le gouvernement de Choa est absolu dans toute l'acception de ce mot. La seule autorité réelle réside dans le souverain et dans les hommes qu'il se substitue. Il n'y a point de grand seigneur, à proprement parler; l'aristocratie de sang est inconnue. Le roi seul fait et défait les nobles, c'est-à-dire s'entoure de dignitaires dévoués, et congédie ceux dont les services ne lui conviennent plus. Ce régime, qui paraît, au premier coup d'œil, despotique, est tempéré par des habitudes populaires qui ont de profondes racines dans le pays. Le rôle du roi est celui d'un patriarche, et sa puissance est avant tout paternelle. Le chef de l'État n'est en réalité que le chef d'une grande famille; et l'on a vu que, quand il donne un festin, c'est son peuple entier qu'il traite. Cependant, à côté du roi, existe un pouvoir constitué à l'état de caste, celui du clergé; mais il est l'objet d'une surveillance sévère. Les prêtres sont chargés de l'enseignement, et cette fonction leur assure une grande influence dans la direction des esprits.

Les Abyssins de Choa écrivent avec des roseaux, comme les Arabes. Très-ignorants en fait de science, ils cultivent avec ardeur la littérature. Sahlé-Salassi passe pour l'un des meilleurs poètes de son royaume, et les bons improvisateurs ne sont pas rares à Ankobar et à Angolala. L'organisation militaire est très-simple dans le pays de Choa : on n'y compte qu'un petit nombre de troupes permanentes, formées en grande partie d'esclaves achetés par le roi. Le reste de l'armée se compose de tous les hommes qui peuvent monter à cheval. Sur un ordre du souverain, on en voit accourir vingt, trente, quarante mille : dans un cas urgent, cent mille cavaliers se lèveraient, car la guerre est une véritable passion pour ces peuples belliqueux. Ces escadrons improvisés sont soutenus par la troupe d'élite qui forme la garde du roi, corps d'hommes choisis, disciplinés et d'un courage à toute épreuve. Parmi les chefs abyssins, celui de Choa est incontestablement en première ligne pour la puissance militaire. Le Tigré compte plus de fantassins, mais ils sont encore armés de fusils à mèche, qui se posent sur une fourchette volante comme autrefois les mousquets de rempart. Sahlé-Salassi a moins d'infanterie, mais elle est exercée et se sert de fusils à pierre. Quant à la cavalerie, le royaume de Choa marche sans rival sur ce point, et les Gallas seuls, s'ils se liguèrent, pourraient balancer son armée pour le courage et pour le nombre.

La propriété est reconnue dans le Choa, consacrée, entourée de toutes les garanties. Des contributions perçues au nom du roi servent à l'entretien de sa maison, de ses dignitaires, des officiers de sa garde. Quand ses revenus présentent un excédant, Sahlé-Salassi le distribue aux pauvres. M. Rochet le vit donner un jour sept mille bœufs à ses sujets. Sa fortune particulière est colossale pour le pays; son domaine est immense. Ses produits en denrées et en bétail suffisant et au delà à ses dépenses, il thésaurise chaque année et recueille trois cent mille talaris en impôts et en droits de passage sur les caravanes. Ces sommes reposent dans un caveau creusé dans la montagne et situé à trois lieues au nord d'Ankobar. Sahlé-Salassi y conduisit le voyageur français. L'argent y est entassé dans des jarres placées sur deux rangs; à vue d'œil, on pouvait y compter deux cents jarres, contenant chacune de cinq à six mille talaris. Jusqu'ici les souverains faisaient fondre les écus quand la

de courtisane. *Ouichema* est un nom amical, que l'on peut donner à toute femme sans que la chose se prenne en mauvaise part.

jarre était pleine, de manière à convertir en lingots l'argent monnayé; mais Sahlé-Salassi n'a pas tardé à comprendre que c'était là une perte gratuite, un anéantissement de valeurs, et il conserve maintenant les talaris tels qu'on les verse dans ses coffres.

La richesse véritable du royaume de Choa, c'est son agriculture. Grâce au climat, on y fait chaque année deux moissons de céréales. Tous les six mois, des pluies abondantes viennent féconder les plaines, et le soleil achève ce que l'eau a commencé. Les arbres sont toujours verts sur ces plateaux; deux fois par an ils portent des fruits et des fleurs. La culture du sol y est d'ailleurs partout dans l'état le plus élémentaire; les terres sont naturellement si fécondes, qu'elles n'ont pas besoin d'engrais. Les Abyssins labourent avec la charrue antique, qui ouvre à peine un léger sillon. Les produits hisannuels sont le blé, l'orge, le thèfle, le dourah, les fèves et le lin. Le coton et le lin que l'on recueille pour le tissage sont de la plus belle qualité. L'indigo croit naturellement à l'état sauvage, et le caféier réussirait à souhait. Les étoffes se tissent par les méthodes les plus simples; le fer se forge à la catalane, et les femmes excellent à tresser des paniers d'osier.

Le commerce de Choa, limité à des échanges intérieurs, n'a pas encore pu prendre un grand essor. Son éloignement de la mer et les difficultés du chemin qui l'en séparent sont les motifs les plus réels de cette langueur. Cependant au sud-ouest du Choa existe un pays musulman, l'Harrar, qui entretient avec la côte, et surtout avec les ports de Barbara et de Zeïla, un mouvement très-actif de caravanes. Depuis que ce débouché a été ouvert, les marchands de l'intérieur de l'Afrique ont négligé les marchés du Choa et pris le chemin de l'Harrar. La population industrielle de ce petit État s'est ainsi emparée du commerce de l'Afrique; chaque jour elle visite le Combat, le Djingiro, l'Anaria, et pénètre, à ce que l'on assure, jusqu'à la région équatoriale. De quel intérêt ne serait-il pas de nouer des relations avec un peuple qui fraie des voies si nouvelles au commerce et à la science!

Les maladies les plus fréquentes que l'on rencontre dans l'Abyssinie méridionale sont la lèpre, la syphilis et le ténia. La lèpre est assez commune dans le Choa, à cause de la tolérance du roi qui n'interdit pas l'entrée de ses frontières aux malheureux atteints de cette affection hideuse. La syphilis y est fréquente sans être dangereuse. La variole y exerce aussi quelques ravages; mais l'affection la plus singulière de ces contrées, c'est le *ténia* ou ver solitaire. Tous les Abyssins y sont sujets. On attribue cette endémie à l'usage de la viande crue, du piment et du pain de thèfle, qui est très-mucilagineux. Heureusement la nature a placé le remède à côté du mal. Une infusion de la fleur du coussotier suffit pour expulser le ténia, seulement il faut recommencer sur de nouveaux frais au bout de deux mois. Ainsi la vie de l'Abyssin s'écoule tout entière dans une lutte contre le ver solitaire. Les étrangers qui séjournent dans le pays ou qui le traversent ne se dérobent pas à ses atteintes.

Depuis cinq mois, M. Rochet habitait le Choa, et la bienveillance du roi à son égard ne s'était pas un instant démentie. Cependant rien ne le retenait plus d'une manière sérieuse, et il résolut de partir. Le Choa n'était pour lui qu'une première étape vers l'intérieur de l'Afrique, et il voulait retourner en France pour y préparer cette entreprise. Il s'ouvrit donc à Sahlé-Salassi, qui essaya d'abord de le retenir, et qui, le trouvant inébranlable, voulut au moins le charger de divers cadeaux pour le roi des Français. M. Rochet fit ses adieux à tous ses amis de l'Abyssinie, puis il alla voir la reine-mère dans sa résidence de Debrabrame, vieille capitale

ruinée comme Tegoulet, et qui n'offre pas plus que cette dernière de traces des édifices dont parle la relation très-suspecte du père Alvarez.

Quand les préparatifs du départ furent achevés, Sahlé-Salassi fit remettre au voyageur les présents qu'il destinait à sa majesté Louis-Philippe. C'étaient deux beaux manuscrits in-folio sur parchemin, ouvrages écrits en gnèse (éthiopique), dont l'un, intitulé *Sankesar*, renferme l'histoire des saints de l'Abyssinie, et l'autre, appelé *Fatâ Negueuste*, c'est-à-dire le jugement des rois, est tombé du ciel, à ce que prétendent les Abyssins, sous le règne de l'empereur Constantin; puis, avec ces deux ouvrages, un très-beau cheval sellé et bridé, un bouclier en cuir d'hippopotame, garni en argent, deux lances royales, un sabre courbe avec un fourreau plaqué d'argent, un bracelet et un cercle en argent, une peau de *mélas* ou panthère noire, doublée de satin rouge, et une peau de lionne sans doublure, toutes deux servant de manteau; enfin une pièce d'étoffe. Ces divers cadeaux étaient accompagnés d'une lettre adressée au roi des Français, et qui fut dictée par Sahlé-Salassi à un officier de sa cour, en présence de M. Rochet. Quand cette missive fut prête, on l'enveloppa d'une couverture de satin rouge, et on la remit au voyageur; en voici la traduction (1) :

*Negueuste Sahlé-Salassi, roi de Choa, à Louis-Philippe,
roi des Français.*

« Je vous envoie ce message après avoir entendu parler de votre grandeur par M. Rochet; mon cœur est déjà porté vers vous et désire votre amitié. Il est d'usage qu'entre personnes éloignées les présents en soient les premiers gages. Je vous envoie donc quelques objets de mon pays. Ces objets sont un bouclier, un sabre, un anneau d'argent et un bracelet de guerrier, une taube, une peau de panthère noire, une peau de lionne, deux lances, un cheval, deux livres appelés, l'un *Sankesar*, l'autre *Fatâ Negueuste*. Je ne regarde pas ces choses comme des présents dignes de vous, mais comme des objets de curiosité. Ce sont des produits de notre industrie que je vous fais parvenir.

» Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du regard et de la parole, mais seulement celle de l'écriture, puisque nous ne pouvons nous voir. Mais nos yeux seront les caractères tracés par la plume, et notre parole, celle de Rochet à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le-moi bientôt, et lorsqu'il viendra, dites-lui ce que vous voulez avoir de mon pays et que l'on ne trouve pas dans le vôtre. Je m'empresserai de satisfaire vos désirs et de vous renvoyer à mon tour cette personne.

» Que la bénédiction de Dieu notre Père, que celle de Jésus-Christ notre Sauveur soient avec nous.

» SAHLÉ-SALASSI,
» Roi de Choa. »

Cette lettre, dont l'authenticité est hors de doute, atteste chez le monarque abyssin un sentiment réel des convenances, un grand fonds de bon sens, de gravité, de dignité. Ses procédés pour M. Rochet furent jusqu'au bout d'une délicatesse ex-

(1) Cette traduction a été faite par M. Lefebvre, officier de marine, qui a habité l'Abyssinie; c'est celle qui a été présentée au roi.

trême. La veille du départ, il le fit appeler, et, se mettant à sa discrétion, il lui demanda ce qu'il désirait pour son voyage. M. Rochet n'abusa pas de la générosité royale, et se contenta d'accepter deux cents talaris en espèces, et une valeur de trois cents talaris en ivoire qu'il réalisa sur le marché de Moka. Notre voyageur quitta les États de Choa le 4 avril 1840.

Son second passage dans le pays stérile et désert des Adels ne fut signalé par aucun incident remarquable. La caravane dont il faisait partie se composait de 750 Bédouins, de 240 esclaves et de 1,250 chameaux chargés de blé, de dourah, de café, de cire, d'ivoire et de peaux de bœuf : elle se déployait sur une ligne immense et présentait un spectacle imposant. Sur le lac d'El-Lobellou on vit des hippopotames que l'on chercha vainement à tuer : la balle glissait sur leur peau comme sur une cuirasse. Ni le bruit, ni le choc des projectiles ne semblaient les troubler ; ils continuaient à fendre les flots du lac par escadrons, plongeant et reparaissant par intervalles, et lançant en l'air de petites colonnes d'eau qui retombaient en gerbes. Plus loin on rencontra la rivière de l'Hawache, alors dans son étiage, et que l'on franchit facilement.

On se trouvait dans la saison sèche, et les réservoirs du désert étaient presque tous taris. Ce fut là une des souffrances les plus cruelles de cette traversée. — Heureusement, à peu de journées de l'Hawache, cette grande caravane se sépara : le gros des Bédouins prit la route de l'Harrar, et il ne resta plus autour du voyageur que trente-deux compagnons de route. Si M. Rochet n'avait pas suivi un itinéraire bien arrêté, il aurait profité d'une occasion aussi précieuse pour visiter le pays d'Harrar, curieux à connaître, et dont l'émir semblait favorablement disposé en faveur de l'Européen. La ville d'Harrar, au rapport des Bédouins de la caravane, peut compter quarante mille habitants. Ses maisons, construites avec plus d'art que celles des pays abyssins, sont en pierre, élevées d'un étage, blanchies à la chaux, et couronnées d'une terrasse à l'orientale. Elle est à une distance de cinquante lieues de Barbara, et de trente seulement de Zeïla.

Dans les dix derniers jours de route à travers ces âpres solitudes, l'eau manqua absolument, et il fallut creuser le sable jusqu'à dix pieds de profondeur pour se procurer quelques verres d'une boisson bourbeuse. M. Rochet demeura soixante heures sans porter une goutte d'eau à ses lèvres. Enfin, quittant la caravane et forçant sa marche, il parvint à Toujourra, exténué de fatigue. Quelques jours après, il s'embarqua pour Zeïla et Barbara, où il comptait trouver une barque qui pût le conduire à Aden. Zeïla est un point important de cette côte : quatre mauvais canons la défendent. Elle a deux ports, l'un pour les embarcations du pays, placé sous la ville ; l'autre, pour les gros navires, situé un peu plus au sud, et où des bâtiments de trois cents tonneaux trouvent un bon mouillage. Cinquante Bédouins, armés de fusils à mèche, composent la garnison de Zeïla. Naguère ce port relevait du gouverneur de Moka, qui y percevait un tribut ; mais dans l'état de désorganisation où se trouvent aujourd'hui les pouvoirs de l'Yémen, Zeïla demeure abandonnée à elle-même. C'est un marché intéressant où les caravanes de l'intérieur de l'Afrique versent quelques marchandises. Cependant, sous ce rapport, Zeïla est bien inférieure à Barbara, qui, d'octobre en février, offre le spectacle d'une foire importante, fréquentée par les banians de l'Inde. Dix à douze gros bricks sous pavillon anglais viennent y prendre des cargaisons, et l'on assure que ce commerce donne lieu à des transactions nombreuses, source d'un bénéfice considérable. C'est l'Harrar qui approvisionne le marché de Barbara.

Arrivé à Aden, le 2 mai, M. Rochet ne semble pas y avoir éprouvé les tracasseries auxquelles un autre Français, M. Lombard, s'est trouvé récemment en butte. Le capitaine Jenkins, commandant en second de la place, se montra bienveillant et affable à son égard. La ville d'Aden est défendue dans une portion de l'enceinte par des rochers volcaniques qui forment un rempart naturel. Le gouverneur, le capitaine Henze, y a ajouté au nord une muraille crénelée. Une citadelle imposante, placée sur un îlot, complète ce système de défense. La population d'Aden est de six cents âmes; la garnison anglaise compte deux mille soldats. Avec une force pareille et une puissante artillerie, cette ville n'a rien à redouter des escarmouches des Arabes. Le plus cruel ennemi de l'occupation anglaise, c'est le climat. Les fièvres des tropiques déciment les cadres des régiments; l'affreuse plaie de l'Yémen ulcère les jambes des soldats. C'est à peine si l'on parvient à se procurer pour boisson une eau malsaine et saumâtre. Hors des murs de la ville, il n'y a de sûreté pour personne : les Arabes massacrent impitoyablement les promeneurs isolés. Conserver Aden est donc pour l'Angleterre une tâche laborieuse; mais ce point importe à sa domination, et l'on peut être assuré qu'elle s'y maintiendra contre tous les obstacles.

Après un court séjour dans cette forteresse anglaise, notre voyageur regagna la mer Rouge, et revit Moka et Djedda. Dans ce dernier port, il fut accueilli de la manière la plus bienveillante par M. Fresnel, notre agent consulaire, dont la distinction égale l'érudition. Au dire de M. Rochet, les connaissances de ce consul dans la langue arabe sont telles, que les chérifs des villes saintes viennent parfois le consulter sur les passages du Koran qui présentent un sens obscur et se prêtent à des interprétations douteuses. On comprend quelle influence doit donner à un fonctionnaire une science si éprouvée, unie au caractère le plus honorable. Djedda fut la dernière halte de M. Rochet dans la mer Rouge, il s'embarqua pour Suez, et remit les pieds sur le sol de l'Égypte, après douze mois de courses aventureuses.

Tel est l'itinéraire de M. Rochet. Il mérite, à divers titres, d'être étudié, et fournira sans doute des documents utiles à la géographie. Rien n'était plus incertain, dans les traités et sur les cartes, que la position de ce royaume de Choa, dont l'existence est entièrement distincte de celle de l'Abysinie septentrionale, et qui a sa force propre, sa physionomie, son caractère. Ce qu'en disent Maltebrun et M. Balbi est à la fois erroné et incomplet. On peut s'en assurer par une simple comparaison avec les renseignements que renferme ce travail. La carte de Salt, qui semble avoir servi de calque aux cartes plus récentes, est une œuvre de pure fantaisie, quant à la délimitation générale et au gisement des villes. Salt n'était point allé dans le Choa, et il a dû tracer ses lignes géographiques un peu au hasard, en s'aidant des vieux auteurs portugais. Ainsi, le cours de l'Hawache, que M. Rochet a éclairé, se trouve entièrement fautif chez Salt. La latitude du lac d'Aoussa, dans lequel cette rivière va se perdre, doit être reportée à deux degrés environ vers le nord. M. Rochet a pu s'assurer de cette différence, et il l'eût mieux précisée, s'il avait eu à sa disposition des instruments astronomiques. Mais ce voyageur n'est pas homme à s'en tenir là. Dans une première excursion, il a indiqué la topographie, à peu près inconnue, du désert des Adels; il veut retourner dans cette contrée encore pleine de mystères. Au sud du Choa s'étend une suite de plateaux dont le père Fernandez semble seul avoir eu connaissance. Ce sont le Combat, le Djingiro, l'Anaria, improprement nommé Narea, qui, en acceptant comme vraies les indications actuelles des cartes, devrait toucher aux fabuleuses montagnes de la Lune. Vers le sud-ouest du Choa

gît un pays beaucoup plus connu, celui d'Harrar, dont il a été question, mais d'où le fanatisme religieux a jusqu'ici éloigné les voyageurs. M. Rochet veut parcourir ces régions ignorées, et asseoir enfin cette portion de la carte d'Afrique sur autre chose que des hypothèses. Cette fois, il part avec des instruments de précision, que l'Académie des Sciences lui a fait remettre à la suite d'un rapport où les résultats géologiques de son voyage sont sagement appréciés. Notre voyageur rêve plus encore; il ose se promettre de traverser l'Afrique dans sa largeur, en allant de l'Abysinie à la côte de Gabon. C'est une ambition bien grande, bien dangereuse; mais une semblable disposition d'esprit n'en mérite pas moins les sympathies de l'opinion et les encouragements de l'État.

Il est aussi d'une bonne politique d'accréditer, à l'aide de nos voyageurs, l'influence française dans cette contrée. En retour des présents que le roi du Choa a envoyés au roi des Français, M. Rochet portera d'autres présents. Notre gouvernement a songé déjà à une alliance avec les souverains dont les États débouchent sur la mer Rouge. Oubi, gouverneur du Tigré, nous semble dévoué, et un agent consulaire, M. Alexandre Deboutin, occupe la résidence de Massouah. La corvette *la Favorite* est en route pour la station des mers arabiques et de l'Océan Indien; notre commerce lui-même s'éveille, et des armements se préparent pour cette destination; enfin, la propagande religieuse se mêle à ces divers efforts, et M. d'Abadie, actuellement sur les lieux, y oppose l'apostolat catholique à la prédication luthérienne. Pour que l'Abysinie entière soit influencée dans le même sens, il importe qu'on agisse également sur le royaume de Choa, qui, par l'Harrar et le pays des Adels, aboutit au golfe d'Aden. Réunis dans un intérêt commun, ces divers États pourraient armer deux cent mille cavaliers, et descendre au besoin dans la vallée de l'Égypte pour s'y opposer aux empiétements de la politique anglaise.

Un but commercial des plus importants pourrait en outre se rattacher à cette négociation. On a parlé d'établir des paquebots à vapeur entre l'île Bourbon et l'isthme de Suez. Ce serait un grand effort pour un résultat limité. Il faut accroître l'importance de nos colonies dans les mers des Indes, avant de songer à ce dispendieux service, et il serait puéril d'avoir le luxe d'un commerce dont nous n'avons pas les éléments. Que cette ligne de paquebots se fonde, soit, mais qu'elle se féconde en même temps. Madagascar est à nous : la date, les souvenirs, les sacrifices, les traités politiques, tout y protège nos établissements. Le climat seul nous en a éloignés jusqu'ici; mais, en cherchant une zone salubre, et Madagascar en renferme plusieurs, cet obstacle disparaîtrait. Cette île, dont le sol est des plus riches, offrirait à la fois un grand foyer de production, un entrepôt considérable et une suite d'excellents mouillages qui suppléeraient à l'insuffisance des rades de l'île Bourbon. Barbara et Zeïla, entrepôts des pays d'Harrar et de Choa, pourraient à leur tour ressortir de ce mouvement d'affaires et entrer dans cette combinaison : Massouah, comme port du Tigré et du Samen, compléterait le nombre des échelles intermédiaires. Ainsi, d'une part tous les produits coloniaux, de l'autre les objets précieux que fournit l'intérieur de l'Afrique, défraieraient avantageusement cette ligne qui aboutirait, par l'isthme de Suez, à la Méditerranée et à nos ports français.

Il est temps d'y songer : quand le monde entier s'agite, notre pays ne peut pas demeurer seul immobile. Au milieu des grandes ambitions, des prétentions insatiables qui se produisent, il est impossible de mettre sa gloire à regarder les autres agir. Les puissances de l'Europe rêvent toutes ou un agrandissement de territoire ou un développement de commerce : plusieurs aspirent à ces deux conquêtes. Loïn

de cacher leurs projets, elles les poursuivent à visage découvert, sans tenir compte des existences qu'elles doivent briser sur leur chemin. L'Angleterre assure partout ses positions; c'est à la France de songer aux siennes. La politique l'exige, les intérêts le commandent. Un cordon de surveillance britannique enlace aujourd'hui l'Égypte et la Syrie; on bloque ces deux provinces à la fois par la mer Rouge et par la Méditerranée. Si notre gouvernement pouvait rompre sur quelque point, par des alliances politiques ou commerciales, les mailles de ce réseau, il agirait dans la limite de son droit et dans une juste prévision de l'avenir. Comme représailles de la brusque occupation d'Aden, on pourrait acheter à vil prix, sur la côte abyssinienne, un îlot facile à fortifier, et qui deviendrait le siège d'une station navale. A l'ombre de cette protection, le commerce de nos ports irait tenter avec plus de confiance la fortune de ces marchés lointains, et notre pavillon deviendrait familier à ces parages. Contenir l'Angleterre dans l'Orient, la suivre dans les mers dont elle rêve la suprématie, voilà quel doit être aujourd'hui notre principal effort; et si l'empire de l'islamisme n'est plus qu'une dépouille, prouvons par notre attitude qu'on n'en disposera pas sans compter avec la France.

LOUIS REYBAUD.

GALILÉE

SA VIE ET SES TRAVAUX.

Michel-Ange mourut le jour où naquit Galilée. Ce fut là comme un grand pronostic destiné à annoncer que désormais les arts, qui avaient fait la gloire de l'Italie, devaient céder le sceptre aux sciences, et que le règne de la philosophie allait commencer. Les artistes immortels qui ont fait la gloire du siècle de Léon X préparèrent cette révolution par l'étude de la nature qui fut toujours leur guide, et par le sentiment du beau qu'ils excitèrent à un si haut degré chez leurs contemporains, et qui a contribué puissamment, à toutes les époques, au développement des facultés de l'intelligence. Mais le passage ne pouvait se faire tout à coup : ces hommes à imagination ardente et avides de merveilles cherchèrent surtout les prodiges, et portant l'enthousiasme dans la philosophie, ils se firent une poésie dans les sciences. Négligeant la sévère et simple vérité qui s'offrait à leurs yeux, ils cherchèrent partout un éclat qui éblouit et qui est souvent trompeur. Excepté Léonard de Vinci, grand artiste et grand penseur, qui porta un regard scrutateur sur toutes les branches de la philosophie naturelle, et qui aurait hâté le renouvellement des sciences, si, au lieu de cacher ses découvertes à une génération peu disposée à les accueillir, il les avait annoncées hardiment et s'était fait chef d'école, les savants les plus illustres du xvi^e siècle semblèrent plus occupés d'attirer les regards de la foule ou de flatter ses superstitions, que de connaître la vérité. Voyez Tartaglia et Cardan, qui ont tant contribué aux progrès de l'algèbre ! Tartaglia faisait proclamer ses découvertes dans les rues au son des fanfares, et proposait des problèmes par des hérauts. L'autre, esprit audacieux qui voulait tout renverser et qui s'en prenait même aux dieux, avait un démon familier et se laissait mourir de faim pour réaliser une de ses prédictions. On ne sait ce qui doit frapper le plus dans Kepler, de ses lois immortelles ou des erreurs affligeantes qu'il répandit dans tous ses écrits : Porta, infatigable chercheur de secrets ; Giordano Bruno et Campanella, qui expièrent dans les

tourments la hardiesse de leurs opinions, avaient pu, par la pénétration de leur esprit, découvrir des vérités importantes; mais ces succès n'étaient dus qu'à des efforts individuels, et, malgré leurs travaux, la véritable philosophie naturelle n'était pas encore créée. Il n'y avait pas de méthode; l'erreur était partout mêlée à la vérité, et l'on ignorait encore les règles qui doivent guider l'esprit dans l'étude de la nature. Le défaut de philosophie est ce qui frappe surtout dans les ouvrages scientifiques du xvi^e siècle, et l'on comprend à peine comment des hommes qui, dans les arts et dans les lettres, faisaient preuve d'un talent si admirable, d'un goût si exquis, pouvaient adopter, sans examen, les opinions les plus erronées, et paraître quelquefois même indifférents à l'erreur et à la vérité. Dans l'antiquité comme au moyen âge, en Orient comme en Occident, on a cherché le merveilleux dans la nature plutôt que le vrai, qui semblait vulgaire et peu digne de l'attention des philosophes. On s'est aperçu bien tard que les phénomènes les plus extraordinaires sont dus généralement aux mêmes causes qui produisent les effets que nous observons tous les jours, et que, pour expliquer les uns, il était indispensable d'étudier les autres. Ces faits étranges et rares qui frappent l'imagination, exercèrent seuls pendant longtemps les esprits, et tel savant qui passait sa vie à rechercher et à expliquer des espèces de miracles, aurait cru déroger en étudiant la chute d'une pierre, phénomène qui cependant devait conduire à la découverte des principales lois de la nature. Non-seulement on admettait deux physiques, l'une *illustre et royale*, comme l'appelaient Porta, l'autre vulgaire; non-seulement on supposait que des causes particulières et distinctes présidaient aux phénomènes les plus remarquables, mais on croyait encore que les forces qui agissent sur notre globe sont bien différentes de celles qui animent les autres astres. Cette absence de lien, ces fausses idées, qui tendaient à multiplier outre mesure les causes physiques, et à séparer les phénomènes les uns des autres, ne permettaient point de poser les véritables bases de la philosophie naturelle. Les qualités occultes qui avaient envahi la physique, l'autorité d'Aristote soutenue par l'Église, qui semblait s'opposer à tout changement, à tout progrès, étaient des obstacles encore plus graves qu'il fallait vaincre pour opérer la révolution qui devait changer la face des sciences.

Cette grande révolution est due à Galilée, immortel génie qui a fait et préparé tant de belles découvertes, et qui doit surtout être signalé à la reconnaissance de la postérité pour avoir banni l'erreur de son école et créé la philosophie des sciences. Il a été dans les sciences le maître de l'Europe. Avant lui, les hommes les plus éminents paraissaient incapables de distinguer l'erreur de la vérité, et ne cherchaient que l'extraordinaire. Après Galilée, on s'appliqua surtout à éviter les erreurs en physique; et, à mesure que son influence se fit sentir, on vit diminuer le nombre de ces esprits qui admettaient les faits sans discussion. Ses adversaires seuls restèrent attachés aux anciennes doctrines; mais en Italie, comme dans le reste de l'Europe, les principes de Galilée furent adoptés par tous les hommes qui ont contribué aux progrès des sciences. Le caractère spécial de ce brillant génie, c'est la critique des faits; son œuvre, la philosophie scientifique. Il n'a pas été seulement astronome ou physicien, il s'est montré grand philosophe, et c'est pour cela qu'il disait *avoir étudié plus d'années la philosophie que de mois les mathématiques*. Il a régénéré les sciences, et il est le maître de tous ceux qui, depuis deux siècles, cultivent la philosophie naturelle. D'autres auraient pu calculer la chute des corps ou découvrir les satellites de Jupiter; mais aucun de ses rivaux, pas même Kepler ni Descartes, n'a su s'astreindre à ne chercher, comme lui, que la vérité. On ne peut assez le répé-

ter, car le caractère de son esprit ne semble pas avoir été bien saisi, Galilée ne fut pas seulement géomètre, astronome et physicien, il fut le réformateur de la philosophie naturelle, qu'il assit sur de nouvelles bases, l'observation, l'expérience et l'induction, et dans laquelle il introduisit le premier l'esprit géométrique et la mesure.

Des écrivains peu familiarisés avec ces matières ont avancé à tort que le renouvellement des sciences était dû à François Bacon. D'abord il faut remarquer que l'antériorité appartient à Galilée, qui, depuis quinze ans, répandait du haut de la chaire sa nouvelle philosophie sur des milliers d'auditeurs de toutes les nations, et qui avait découvert les lois de la chute des corps, observé l'isochronisme des oscillations du pendule, et inventé le thermomètre longtemps avant que le chancelier d'Angleterre eût commencé à publier ses ouvrages philosophiques. Lorsque le *Novum Organum* parut pour la première fois, Galilée avait publié le *Compas de proportion*, le *Nuncius siderens*, le *Discours sur les corps flottants*, l'*Histoire des taches solaires*; il avait deviné le télescope, inventé le microscope, découvert les phases de Vénus et les satellites de Jupiter; il avait posé les bases de la mécanique; il s'était appliqué à toutes les branches de la physique et de la philosophie naturelle, et, par ses succès, il était parvenu à soulever contre lui les moines et les péripatéticiens, et à provoquer une première sentence de l'inquisition. Qu'a fait Bacon pour les sciences? Les admirables préceptes répandus dans ses écrits, et qui avaient pour objet de faire de l'observation la base de toutes nos connaissances, ne l'ont pas empêché de se tromper fréquemment dans les applications. Bacon a nié le mouvement de la terre, et dans les ouvrages où il a traité des sujets scientifiques, il est resté dans les généralités et n'a su s'élever à aucune découverte. Il a dit aux autres, avec un talent admirable, comment il fallait marcher, mais il n'a pas fait un pas; tandis que Galilée s'est avancé rapidement de découverte en découverte, joignant le précepte à la pratique et détruisant partout les vieux préjugés. L'influence de Bacon s'est fait sentir surtout au xviii^e siècle: l'empirisme et l'école sensualiste en sont les résultats. Mais la grande révolution scientifique du siècle précédent s'est opérée sans que cet illustre philosophe y ait pris part; cette révolution est due à Galilée. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les écrivains qui, au xvii^e siècle, ont contribué le plus au renouvellement des sciences. Tous parlent de Galilée, ils s'appuient sur ses découvertes, ils adoptent sa philosophie, tandis qu'ils ne citent Bacon que bien rarement. Bacon a été sans doute un des plus beaux génies qui aient brillé sur la terre, cependant on n'a compris toute l'importance de ses ouvrages que lorsque la révolution qu'il voulait produire s'était accomplie déjà dans la philosophie naturelle. Les physiciens, les géomètres, obligés de résister aux attaques et aux persécutions des péripatéticiens, crurent pendant longtemps que la philosophie rationnelle leur serait toujours hostile, et c'est peut-être là une des causes qui les ont éloignés de Bacon. Galilée se garda d'exposer son système d'une manière abstraite, et se borna à déclarer qu'il n'y avait d'autre livre infailible que la nature, où toute la philosophie était écrite en caractères mathématiques. Ce fut un grand trait d'habileté de sa part, voulant combattre les scholastiques, d'opposer l'univers à leurs livres, au lieu d'attaquer l'autorité par l'autorité.

Les services immenses rendus par Galilée à la philosophie ont été proclamés dans la patrie même de Bacon. Il suffira, à cet égard, de citer Hume, historien subtil et philosophique, qui a déclaré sans hésitation que Galilée était supérieur à

Bacon, et que le philosophe anglais doit principalement sa gloire à l'esprit national de son pays; car, plus heureuse que l'Italie, l'Angleterre peut protéger les hommes illustres pendant leur vie, et les honorer librement après leur mort.

Galileo Galilei naquit à Pise le 18 février 1564, d'une famille de Florence qui avait figuré autrefois sous la république, mais à laquelle il ne restait plus qu'une noblesse sans fortune. Vincent Galilei, son père, était instruit dans les littératures grecque et latine, et très-versé dans la musique pratique et théorique, sur laquelle il a fait paraître des ouvrages estimés. Soit qu'à l'époque de la naissance de son fils il se trouvât à Pise pour y exercer le commerce, soit, comme quelques écrivains l'ont affirmé, qu'il occupât dans cette ville un emploi du gouvernement, il n'y fit qu'un court séjour et retourna promptement à Florence, où il devint père de plusieurs autres enfants. C'est à Florence que Galilée fut élevé. Il montra dès son enfance une grande disposition pour la mécanique, et on le voyait sans cesse occupé à construire des modèles de machines.

Son père, qui voulait l'appliquer au commerce, commença cependant par lui faire apprendre le latin sous la direction de Jacques Borghini, maître inhabile dont la médiocrité n'empêcha pas l'élève de faire de rapides progrès. Galilée étudia les classiques latins; il s'appliqua ensuite au grec, et devint aiasi par ses propres efforts très-habile dans les langues d'Athènes et de Rome. De telles études lui furent d'une grande utilité dans la suite: elles contribuèrent sans doute à former ce style admirable auquel le grand philosophe toscan doit en partie ses succès. Les progrès qu'il fit dans les langues savantes et dans la logique, qu'il étudia sous un moine de Vallombrosa, son aptitude à la peinture et à la mécanique, ses succès étonnants dans la musique, élevèrent les espérances de son père, qui, abandonnant l'idée de faire de lui un marchand de laine, voulut qu'il se livrât à la médecine, seule science qui pût alors mener à la fortune. On ne saurait s'empêcher de remarquer ces facultés multiples d'un homme destiné à produire une révolution complète dans les sciences, et à devenir en même temps le premier écrivain italien de son siècle; d'un homme qui a mérité que les plus illustres peintres, les Bronzino, les Cigoli, le consultassent avec déférence, et qui était à la fois le plus habile joueur de luth et le plus subtil dialecticien de son temps; esprit singulier, capable de méditer profondément sur les plus sublimes vérités de la philosophie naturelle, et d'improviser une comédie. Ces facultés si éminentes et si diverses ne pourraient-elles pas faire penser qu'il y a dans l'homme un principe unique susceptible d'être appliqué à toute chose sans que les dispositions qu'on appelle naturelles soient appelées à jouer un rôle prédominant? Sans sortir de l'Italie, Dante, Politien, Léonard de Vinci, Galilée, Magalotti, Redi et tant d'autres qu'on pourrait nommer, ne semblent-ils pas prouver qu'une haute intelligence, réunie à une volonté forte, triomphe de tous les obstacles, et que les hommes ainsi doués peuvent s'illustrer également dans toutes les branches des connaissances humaines?

Envoyé à dix-sept ans par son père à l'université de Pise pour y étudier la médecine, Galilée suivit d'abord les cours de philosophie, qui comprenaient alors les sciences métaphysiques et mathématiques. Excepté un seul, tous ses professeurs, qui étaient péripatéticiens, expliquaient Aristote. Jacques Mazzoni, qui exposait les doctrines des pythagoriciens, devint le guide de Galilée. Il lui enseigna cette physique que l'on connaissait alors; et Galilée se livra d'abord aux généralités et aux applications avant de posséder cet instrument précieux, les mathématiques, que dans la suite il ne cessa d'appliquer à l'étude de la philosophie naturelle. Cependant son

esprit observateur devança les années, et il n'étudiait encore que la médecine, lorsqu'un jour, ayant vu dans la cathédrale de Pise une lampe suspendue que le vent agitait, il remarqua que les oscillations, grandes ou petites, s'effectuaient en des temps sensiblement égaux. Cette remarque, qui a eu de si importantes conséquences, fut dès l'origine appliquée par l'inventeur à la médecine et particulièrement à la mesure de la vitesse du pouls.

Une circonstance singulière porta bientôt Galilée vers l'étude des mathématiques. Son père connaissait l'abbé Hostilius Ricci, qui enseignait la géométrie aux pages du grand-duc, et qui les accompagnait l'hiver à Pise lorsque la cour s'y rendait. Dès que l'abbé Ricci fut arrivé à Pise, Galilée s'empressa d'aller le visiter, mais il le trouva donnant sa leçon aux pages dans une salle où les étrangers ne pouvaient pénétrer. Il renouvela plusieurs fois ses visites, et comme il trouvait toujours le professeur avec ses élèves, Galilée, s'arrêtant à la porte, se mit à écouter ce que l'on disait dans la salle. La géométrie était faite pour plaire à son esprit; il retourna fréquemment au palais, et ces leçons d'un nouveau genre se continuèrent pendant deux mois. Bientôt il se procura un Euclide, et sous prétexte de consulter Ricci sur une difficulté, il lui fit connaître par quels moyens il s'était introduit dans l'étude de la géométrie. Fier d'un tel élève, Ricci l'engagea à suivre ouvertement le cours et s'offrit à lui aplanir les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Galilée avait alors dix-neuf ans, et la géométrie captiva tellement son attention, que bientôt il négligea tous ses autres travaux. Informé de ce relâchement sans en connaître la cause, son père vint à Pise pour le ramener à l'étude, mais il fut bien surpris de le trouver plus appliqué que jamais. Après des combats inutiles, on permit à Galilée de suivre exclusivement les sciences, et Ricci lui fit cadeau d'un Archimède. Le jeune mathématicien fut tellement stimulé par la lectures des écrits de l'illustre géomètre de Syracuse, que désormais il ne voulut plus avoir d'autre guide, disant que quiconque suit Archimède peut marcher hardiment sur la terre et dans le ciel.

Sous ce grand maître, il fit des pas de géant; à vingt-un ans, il avait perfectionné la théorie des centres de gravité des solides, et comme le bruit de ses succès commençait à se répandre, Vincent Galilée, qui succombait sous la charge d'une nombreuse famille, demanda une bourse pour son fils; le grand-duc la lui refusa. Pauvre et ne recevant aucun encouragement, Galilée se vit bientôt forcé de quitter l'université sans s'être fait recevoir docteur.

Cependant son nom devenait célèbre. A vingt-quatre ans, il était en correspondance avec le père Clavius, habile astronome, avec le géographe Ortelius, et avec d'autres savants bien dignes d'apprécier son talent. Mais le plus ardent de ses admirateurs, le plus utile de ses amis, fut le marquis Del Monte, géomètre distingué, qui l'appelait l'*Archimède de son temps*, et qui affirmait que, depuis la mort du géomètre sicilien, on n'avait jamais vu un génie pareil. Les mathématiciens jugeaient du mérite de Galilée d'après les ouvrages que, trop pauvre pour les faire imprimer, il leur communiquait en manuscrit. Après plusieurs tentatives inutiles de Del Monte et de son frère le cardinal, pour faire nommer Galilée professeur à Bologne, ses amis parvinrent, en 1589, à lui faire obtenir la chaire de mathématiques dans l'université à Pise, avec soixante écus de traitement. Tandis que des professeurs de médecine recevaient douze mille francs par an, on donnait à Galilée vingt sous par jour!

Bien que son cours n'ait pas été imprimé, on sait, par quelques fragments qui

restent encore, que Galilée se déclara ouvertement contre Aristote. Déjà Benedetti, savant vénitien d'un grand mérite, avait voulu démontrer par le raisonnement que tous les corps tombent de la même hauteur dans des temps égaux. Galilée agrandit le sujet, et, après avoir confirmé ce résultat, par l'expérience, il prouva, chose bien plus importante et plus difficile, que dans la chute des corps, les vitesses sont proportionnelles aux temps, et que les espaces parcourus par le mobile sont entre eux comme les carrés des vitesses. Ces propositions sont les bases de la dynamique, science que Galilée créait ainsi à vingt-cinq ans. Dans ces recherches, il appelait à son secours l'expérience et le raisonnement ; il faisait tomber des corps de la tour penchée de Pise, qui est très-propre à ces sortes d'observations. Les élèves et les professeurs qui assistaient à ces belles expériences n'y étaient guère préparés, et l'on dit qu'irrités contre ce fier adversaire d'Aristote, ils l'accueillirent plusieurs fois par des sifflets. Une chose digne de remarque, c'est que ces découvertes, qu'il avait consignées dans des dialogues conservés encore inédits à Florence, n'aient été publiées par lui que vers la fin de ses jours. Nous verrons plus d'une fois ce fait se renouveler dans la vie de Galilée ; et comme il communiquait très-volontiers des recherches qu'il ne faisait pas imprimer, il eut souvent à se plaindre de certaines personnes qui abusaient de sa confiance. Si on n'a pas cherché à lui dérober toutes ses inventions, c'est qu'il y en avait de tellement extraordinaires, que ceux qui auraient pu être tentés de se les approprier les regardèrent d'abord comme des erreurs.

Dans ces premiers *Dialogues*, dont il inséra une partie dans les *Discours sur deux nouvelles sciences*, qui parurent cinquante ans après, Galilée traitait des oscillations du pendule, de la chute des corps suivant la verticale et sur un plan incliné, et des principes du mouvement. On doit vivement désirer que ses essais soient enfin publiés ; car, indépendamment de la vénération bien naturelle qui nous porte à recueillir les moindres productions des hommes de génie, rien ne serait plus intéressant comme étude philosophique, que de connaître les premiers pas de Galilée dans ce monde inconnu où il a fait tant d'admirables découvertes. Ses méthodes méritent toute notre attention, et chez les inventeurs elles se révèlent principalement dans les premières tentatives.

A cette époque, les professeurs étaient encore, comme au moyen âge, engagés pour un temps déterminé. L'engagement de Galilée ne durait que trois ans, et, bien que son traitement fût très-modique, les besoins de sa famille lui faisaient vivement désirer de voir renouveler cet engagement. Cependant il n'hésita pas à risquer son avenir par amour pour la science et pour la vérité ; Jean de Médicis, cet enfant naturel de Côme I^{er}, qui se croyait un grand architecte et un très-habile ingénieur, avait inventé une machine à draguer dont Galilée, chargé de l'examiner, fit connaître les défauts. Une telle franchise blessa l'auteur, qui se plaignit au grand-duc ; et comme tous les péripatéticiens de la Toscane appuyaient ces réclamations, Galilée se vit au moment d'être renvoyé. Il céda donc à l'orage, et se retira à Florence. Le marquis Del Monte vint encore une fois à son secours, et l'aïda à obtenir à Padoue la chaire de mathématiques, devenue vacante par la mort de Moleti, professeur dont le nom mérite d'être conservé pour ses tentatives de réforme en mécanique. Le grand-duc, qui fut consulté, laissa partir sans regret un homme dont il ne comprenait pas le mérite. Galilée se rendit à Venise dans l'été de 1592, et il se plaisait à raconter dans sa vieillesse que la malle qu'il emporta en partant de Florence ne pesait pas cent livres : elle renfermait tout son avoir.

Après s'être arrêté peu de temps à Venise, Galilée se rendit à Padoue, pour ouvrir son cours. Tous les écrivains contemporains s'accordent à proclamer le succès de ses leçons. Dans une science difficile et à la portée d'un petit nombre d'esprits, il s'attacha un nombre d'auditeurs qui parut extraordinaire, même à l'université de Padoue, alors si célèbre et si fréquentée.

Pendant les premières années de son engagement, Galilée composa le *Traité des fortifications*, la *Gnomonique*, un *Abrégé de la sphère* et un *Traité de mécanique*; mais, bien qu'il donnât copie de ces ouvrages à tous ceux qui le désiraient, et qu'il ne cessât d'en exposer la substance dans ses leçons, il n'en fit imprimer aucun. Le *Traité de mécanique*, où il appliquait le principe des vitesses virtuelles, qu'il considéra le premier comme une propriété générale de l'équilibre des machines, ne parut qu'environ quarante ans après, traduit en français par les soins du père Mer-senne. Le *Traité des fortifications* n'a été imprimé que dans notre siècle. La *Gno-monique* est perdue, et le *Traité de la sphère*, qu'on a publié sous le nom de Galilée, n'est certainement pas de lui; car non-seulement on y trouve des opinions diamétralement opposées à celles qu'il professa toujours, mais on y remarque aussi une méthode de raisonnement qui ne pouvait être la sienne. Cette indifférence pour la publication de ses ouvrages et cette libéralité de communication caractérisent Galilée. Nous ne nous lasserons jamais de constater ce fait, afin de pouvoir plus facilement combattre les prétentions de ceux qui ont voulu lui ravir la gloire de ses découvertes.

Suivant tous les biographes, ce fut pendant les premières années de son séjour à Padoue que Galilée imagina un instrument fort important en lui-même, et plus important encore parce que c'était un des premiers exemples de l'application d'un phénomène physique à la mesure de l'intensité d'une cause. Il s'agit ici du thermomètre, dont l'invention a été attribuée à un si grand nombre de personnes, mais qui semble indubitablement appartenir à Galilée.

Jusqu'alors on s'était presque toujours borné à estimer l'intensité des causes physiques et des forces qui agissent sur les corps naturels, d'après l'impression qu'elles produisent sur nos sens. Cette évaluation ne pouvait avoir rien de précis, car il aurait fallu avoir de plus un autre instrument propre à mesurer les rapports des sensations entre elles. Et d'ailleurs les hommes ne conservant qu'imparfaitement le souvenir des impressions qui se succèdent, toute comparaison devenait impossible, même dans un seul individu, et pourtant on ne peut mesurer sans établir des rapports. Quant aux sensations éprouvées par différentes personnes, il n'y avait aucun moyen de les comparer entre elles. Parmi les phénomènes qu'on observe habituellement, il n'y en a pas qui aient plus d'importance pour nous que les phénomènes calorifiques. La santé des hommes et des animaux, les travaux de l'agriculture, les arts les plus utiles et les plus nécessaires, dépendent surtout de la chaleur; et cependant jusqu'au moment où Galilée inventa le thermomètre, il n'y avait aucun moyen de déterminer la température, et tout se bornait à dire: « J'ai chaud ou j'ai froid. » Ce grand physicien ayant remarqué que l'air, comme tous les corps en général, se raréfie par la chaleur et reprend son volume primitif en se refroidissant, fonda sur cette observation très-simple l'instrument destiné à rendre sensibles à la vue les variations de la température. Cet instrument se composait d'un tube de verre de petit diamètre, ouvert à l'une de ses extrémités, et terminé à l'autre bout par une boule. Après y avoir introduit un peu d'eau, on plongeait l'extrémité du tube dans un vase rempli d'eau, en maintenant l'instrument dans une position ver-

ticale. La pression de l'air extérieur retenait le liquide dans le tube, et le thermomètre était construit. En effet, en approchant un corps chaud de la boule de cet instrument, l'air intérieur se dilatait, et chassait le liquide, qui descendait dans le tube et qui remontait ensuite par le refroidissement. Galilée avait gradué le tube pour pouvoir faire des observations. Cet instrument n'était pas, comme disent les physiciens, *comparable*; car, étant dépourvu de points fixes dans l'échelle, on ne pouvait pas comparer entre elles les observations faites avec deux de ces appareils : c'était un thermoscope plutôt qu'un thermomètre. De plus, il servait à la fois de thermoscope et de baromètre. Le liquide montait ou descendait dans le tube, suivant les variations du poids de l'atmosphère et d'après l'évaporation qui s'opérait à l'intérieur. On était encore loin des thermomètres actuels, et pourtant la véritable physique, la physique du poids et de la mesure, ne prit naissance que du jour où cet instrument fut inventé; car jusqu'alors les instruments qu'on avait imaginés pour mesurer les effets naturels ou les propriétés des corps étaient des objets de curiosité qu'on n'employait presque jamais, tandis que le thermomètre devint bientôt d'un usage journalier par l'influence de Galilée, qui ne se lassait pas d'insister sur la nécessité d'introduire la mesure dans la philosophie naturelle, et qui ne cessa pendant toute sa vie d'imaginer de nouveaux instruments propres à l'observation et à la mesure des effets naturels.

Il n'existe peut-être pas une découverte qui ait eu autant de prétendants que celle-ci. Elle fut attribuée à Bacon, à Fludd, à Drebell, à Sanctorius, à Sarpi. Mais des témoignages irrécusables prouvent que Galilée avait construit son thermomètre avant 1597, et il résulte de pièces authentiques qu'en 1603, au plus tard, il en avait montré les effets au père Castelli. On voit par une lettre de Sagredo que, dès 1615, cet ami zélé de Galilée faisait à Venise des observations avec le thermomètre *inventé* par Galilée, et qu'il avait déjà déduit de ces observations des résultats fort importants pour la météorologie. Il est vrai qu'on ne lit pas la description du thermomètre dans les œuvres de Galilée; mais on sait aussi que la plupart des ouvrages du grand philosophe toscan ont péri, et il ne faut pas s'étonner si, préoccupé de ses découvertes sur le système du monde, il ne songea pas à donner la description d'un instrument qu'il avait communiqué à un si grand nombre de personnes. D'ailleurs, on ne doit jamais oublier qu'un professeur n'a pas besoin d'imprimer ses travaux pour les rendre publics : du haut de sa chaire, il les expose, et les répand ainsi dans le monde. Pendant vingt ans, Galilée ne cessa de publier de cette manière ses découvertes, et l'on conçoit que les idées d'un maître célèbre, auprès duquel les élèves accouraient de toutes les parties de l'Europe, devaient se propager avec une merveilleuse rapidité. C'est ce qui arriva pour les expériences sur le pendule qu'il avait faites à Pise, et pour le thermomètre, qu'on ne trouve cependant mentionné chez d'autres auteurs que longtemps après.

Bacon n'a parlé qu'en 1620 des *Filva Kalendaria*, et il les cite comme une chose déjà connue. Fludd, qui voyagea en Italie, et qui était de retour en Angleterre en 1605, n'a commencé à publier ses travaux que beaucoup plus tard. Drebell, auquel on a attribué tant de découvertes merveilleuses, fit paraître en 1621 la description de ce qu'on a appelé son thermomètre, et qui n'était qu'un appareil destiné à montrer la faculté qu'a l'air de se dilater en s'échauffant. Au reste, Drebell semble avoir presque copié une indication qui se trouvait déjà dans les *Pneumatiques* de Porta. Avant tous ces auteurs, Sanctorius, homme du plus grand mérite, si connu pour sa médecine statique, avait décrit cet instrument dès l'année 1612;

enfin Sarpi, qui n'en parla jamais dans ses ouvrages imprimés, paraît s'en être occupé en 1617.

Ces dates suffisent pour assurer la priorité à Galilée; mais il n'est pas moins vrai que cette invention fut divulguée par d'autres, et qu'on ne la trouve pas dans les ouvrages de ce grand physicien. Cependant on a toujours omis de mentionner l'écrivain qui l'a d'abord fait connaître. C'est dans la traduction italienne des *Pneumatiques* de Porta qu'en 1606 parut pour la première fois l'indication d'une espèce de thermomètre. On se tromperait cependant si l'on voulait attribuer à Porta une telle découverte. Le physicien napolitain avait l'habitude de reproduire les inventions de ses contemporains sans les citer. D'ailleurs, le thermomètre ne se trouvant pas indiqué dans la première édition de cet ouvrage, qui avait paru en latin en 1601, il est bien probable que, dans l'intervalle, l'auteur avait eu connaissance, d'une manière imparfaite au moins, de l'instrument que Galilée montrait à Castelli en 1605.

Si nous nous sommes arrêté sur ce point, ce n'est pas seulement à cause de l'importance du sujet, mais encore afin de prouver par cet exemple combien de prétentions mal fondées on a élevées contre Galilée. Heureusement, pour revendiquer sa propriété, l'illustre professeur de Padoue n'a eu que rarement besoin d'invoquer le témoignage de ses amis : le plus souvent on n'a réclamé la priorité que pour des savants qui avaient fait paraître leurs écrits après la publication des ouvrages de Galilée, ou lorsque ses découvertes étaient connues et répandues généralement.

Non-seulement ce grand observateur se livrait à l'étude de la physique et de la mécanique rationnelle, mais il s'occupait aussi de mécanique appliquée. En 1594, il obtint du doge de Venise un privilège de vingt ans pour une machine hydraulique de son invention, et peu de temps après il imagina le *compas de proportion*, instrument fort utile aux ingénieurs, qui eut alors un succès extraordinaire, et dont Galilée enseigna la pratique à un grand nombre de personnes.

En 1599, il avait pris un artiste chez lui pour lui faire construire plusieurs de ces instruments. Après en avoir envoyé dans toute l'Europe, il en donna enfin la description en 1606, et cependant il se trouva des personnes qui voulurent se l'approprier. De ce nombre fut Balthazar Capra, Milanais, qui en 1607 publia la description d'un instrument semblable. Galilée, qui avait été déjà attaqué par Capra, en 1604, à propos d'une question d'astronomie, se plaignit hautement de ce plagiat. Une commission fut chargée d'examiner cette affaire, et Capra fut accablé. Galilée prouva lumineusement que l'ouvrage de ce plagiaire était une copie du sien, auquel une main ignorante n'avait fait qu'ajouter de lourdes bévues. Il donna dans cette dispute le premier exemple de la dialectique irrésistible qu'il devait employer plus tard contre les péripatéticiens. Se servant surtout de la méthode socratique, s'armant tour à tour du ridicule et de la géométrie, il confondit son adversaire, qui fut condamné publiquement.

La relation authentique de ce débat a été publiée : il en résulte que Capra ignorait les éléments de la géométrie, et il peut sembler extraordinaire que le philosophe toscan consentit à lutter contre un tel adversaire. Mais il paraît qu'il y avait derrière Capra un ennemi plus redoutable, que Galilée ne nomme pas. D'ailleurs, non-seulement celui-ci aimait la discussion qui lui donnait de nouvelles forces, mais dans la position où il se trouvait, critiquant Aristote et voulant tout réformer, il était forcé de repousser les attaques pour faire triompher son système, et de ne jamais refuser le combat.

Après les six premières années, Galilée fut confirmé dans sa chaire pour un temps égal avec une augmentation de traitement. Son enseignement avait tant de succès, que plusieurs princes du Nord quittèrent leur patrie pour aller écouter cet illustre professeur : de ce nombre fut Gustave de Suède. Galilée était suivi constamment par des élèves avides de l'entendre, et tellement nombreux qu'on ne trouvait point de salle assez vaste pour les contenir tous. Ils l'entouraient même à table; et, comme ce grand homme n'avait guère de linge, il donnait à ses trop nombreux convives des feuilles de papier en guise de serviettes. Ses leçons sur la nouvelle étoile du Serpentaire eurent surtout un succès extraordinaire et lui suscitèrent de bien vives oppositions. Dans ces leçons, il s'était proposé de prouver, contrairement à la doctrine d'Aristote, que les cieus ne sont pas incorruptibles, puisqu'ils admettent des changements. Cette étoile, qui fut visible pendant dix-huit mois, et qui disparut ensuite, avait été considérée par les uns comme une lumière située dans les régions inférieures du ciel, et par les autres comme une ancienne étoile. Galilée démontra que c'était une véritable étoile, et qu'on ne l'avait jamais vue auparavant. Il fut combattu à ce sujet par Cremonino et par Delle Colombe, péripatéticiens fanatiques; ce fut là le premier motif de ses disputes avec Capra. Les leçons qu'il fit sur ce sujet n'ont pas été imprimées; on en trouve un extrait dans la réponse de Galilée à Capra, relative au compas de proportion.

Dès sa première jeunesse, Galilée avait adopté le système de Philolaüs et de Copernic, et en 1597 il écrivit à cet égard une lettre à Kepler, qui lui répondit en l'encourageant à publier ses méditations en Allemagne. Mais Galilée refusa de suivre ce conseil, dans la crainte, disait-il, d'être, comme Copernic, couvert de ridicule. Il y a dans cette réponse de quoi faire réfléchir sur la popularité dans les sciences; car alors le véritable système du monde était tellement *impopulaire*, qu'en Allemagne on avait introduit l'immortel astronome polonais dans des farces où on lui faisait jouer le rôle de bouffon, et que Galilée dut affronter le ridicule et les sifflets pour annoncer aux hommes les plus sublimes vérités. Bientôt cependant, un instrument nouveau dont il devina la construction, et qu'il dirigea le premier vers le ciel, lui permit de donner à l'hypothèse du mouvement de la terre un plus grand degré de probabilité.

Après la publication du *Compas de proportion*, Galilée avait continué avec un succès toujours croissant ses leçons à Padoue, sans cesser pour cela de s'occuper de physique et de mécanique. La chute des corps, l'isochronisme des oscillations du pendule, les centres de gravité des solides, la théorie de l'aimant, l'occupèrent tour à tour. On a publié deux lettres où ce grand physicien décrit des effets singuliers qu'il avait observés, à cette époque, dans un aimant. Ces observations, qui ont excité l'attention de Leibnitz, mériteraient encore de nos jours d'être étudiées et répétées par les savants, car elles semblent présenter de graves difficultés. En 1609, les travaux de Galilée prirent tout à coup une nouvelle direction : au commencement de cette année, la nouvelle se répandit à Venise qu'on avait présenté en Flandre, à Maurice de Nassau, un instrument construit de manière que les objets éloignés se voyaient comme s'ils étaient rapprochés. On n'ajoutait rien sur la forme de cet appareil. Dans un voyage qu'il fit à Venise, Galilée apprit cette nouvelle, qui lui fut confirmée par une lettre de Paris. De retour à Padoue, il y réfléchit une nuit entière, et le lendemain le télescope qui a pris son nom était construit. Cet instrument, qu'il perfectionna bientôt de manière à pouvoir obtenir un grossissement de mille fois en surface, produisit à Venise la plus grande sensation et

excita un enthousiasme universel. Le sénat décréta que désormais Galilée garderait sa chaire durant toute sa vie, avec un traitement de mille florins. Les tours et les clochers de Venise étaient convertis de gens qui, le télescope en main, regardaient les vaisseaux voguant sur la mer Adriatique. A l'aide de cet instrument merveilleux, les Vénitiens espéraient pouvoir toujours surprendre ou éviter leurs ennemis.

L'histoire de cette invention a été racontée par Galilée lui-même, qui ne s'en est jamais attribué le premier honneur, mais qui a toujours affirmé, et ses assertions sont appuyées par tous les témoignages contemporains, qu'il avait deviné le secret et perfectionné la construction de cet instrument. L'artiste du comte de Nassau fut bientôt oublié, et de tous les points de l'Europe on s'adressa à Galilée pour avoir des télescopes. Des documents authentiques prouvent que celui qui avait d'abord construit le télescope en Hollande pouvait à peine grossir cinq fois le diamètre des objets. En 1637, on ne savait pas encore faire en Hollande des lunettes propres à observer les satellites de Jupiter, qui sont cependant si faciles à voir. Ce fait démontre les droits incontestables de Galilée à l'invention du télescope, qui, sans lui, serait resté longtemps inutile entre les mains d'un ouvrier inexpérimenté.

Le sénat de Venise songeait surtout à s'assurer, par le télescope, la domination de la mer : à l'aide de cet instrument, Galilée voulut régner dans le ciel. Ce fut certes une idée aussi simple que féconde qui porta ce grand astronome à tourner son télescope vers les astres. On avait pensé jusqu'alors que le ciel offrait des phénomènes tout particuliers, et que, par leur constitution et par la distance à laquelle ils étaient placés, les astres se trouvaient hors de l'atteinte des mortels. Ce fut donc un beau jour pour le philosophe que celui où l'on démontra que l'homme pouvait franchir les barrières qui le séparent du ciel.

Galilée avait construit son premier télescope au mois de mai 1609. Il dut passer quelque temps à le perfectionner, et cependant son ardeur fut telle, que, moins de dix mois après, il publiait un livre rempli des plus belles découvertes astronomiques. Dirigeant d'abord son télescope vers la lune, il y vit des montagnes plus élevées que les montagnes de la terre, et y reconnut des cavités et des aspérités considérables ; cependant il ne se laissa pas entraîner par cette analogie du corps lunaire et du globe terrestre : il fit remarquer qu'un astre dans lequel chaque point de la surface restait presque quinze jours dans les ténèbres, après avoir été éclairé par le soleil pendant un égal intervalle de temps, devait éprouver de telles variations de température, qu'aucun des corps organisés qui se rencontrent à la surface de la terre n'aurait pu les supporter. Ces premières observations de Galilée furent critiquées par divers professeurs et par des jésuites qui ne les comprenaient pas, et qui, par leur opposition, portèrent ce grand astronome à les reprendre et à les continuer. Pendant près de trente ans, la lune fut pour lui un champ de découvertes remarquables, parmi lesquelles il faut principalement mentionner cette espèce de balancement que les astronomes appellent libration.

En publiant ses premières observations sur la lune, Galilée y joignit d'autres découvertes encore plus importantes. Après avoir reconnu que la voie lactée est un amas de petits astres, et que les lunettes ne grossissent pas les étoiles fixes, il découvrit, le 7 janvier 1610, trois des satellites de Jupiter ; six jours après, il observa le quatrième. Bientôt il détermina les orbites et les temps des révolutions de ces satellites, et il appliqua les éclipses de ces astres à la recherche des longitudes, problème de la plus haute importance pour la navigation, et dont tous les savants cherchaient depuis longtemps la solution. Malgré les motifs qu'avait eus Galilée de se

plandre du grand-duc de Toscane, il voulut rendre immortelle une famille à laquelle il devait si peu, et les satellites de Jupiter reçurent de lui le nom d'*astres des Médicis*.

Après la publication de l'ouvrage qui contenait des observations si intéressantes, si inattendues, Galilée s'occupa de Saturne; et l'imperfection de son télescope, qui n'avait pas un grossissement suffisant, ne lui permettant pas de distinguer la forme de l'anneau, il crut que les deux parties de cet anneau qu'il voyait en saillie sur le corps de la planète y adhéraient, et que cet astre était *tricorps*. Il annonça cette observation par un anagramme que personne ne devina, et dont l'empereur Rodolphe II fit demander l'explication. Ces découvertes, qui se succédaient avec une si étonnante rapidité, excitèrent à la fois l'émulation et l'envie de plusieurs savants, l'admiration des amis de Galilée et les clameurs de ses ennemis. On fit des tentatives malheureuses pour trouver de nouvelles planètes ou du moins des satellites, et dans l'impossibilité d'y réussir, on annonça avec pompe des astres qui n'étaient point nouveaux. Le grand-duc de Toscane témoigna par de riches présents sa satisfaction au professeur de Padoue, et le roi de France lui fit demander des astres qui porteraient son nom. Les poètes célébrèrent à l'envi les découvertes de l'illustre astronome, et on représenta les satellites de Jupiter dans des ballets et des mascarades. Ces faits divers montrent quelle était l'impression produite par de telles découvertes dans toutes les classes de la société. Cependant les péripatéticiens les nièrent avec colère. Il semblait qu'il n'y eût qu'à regarder pour être convaincu; mais les uns ne voulurent pas mettre l'œil à une lunette, les autres prétendirent que ce n'étaient là que des espèces d'illusions diaboliques produites par les verres des télescopes. L'ignorance le disputait ainsi à la mauvaise foi.

Devenu célèbre par de si brillants travaux, vivant dans l'aisance que lui procurait l'exercice de ses talents, entouré d'amis puissants et dévoués, Galilée semblait irrévocablement fixé à Padoue, et destiné à vivre désormais sous les lois de la république de Venise; car nulle part il ne pouvait trouver autant de liberté pour ses opinions philosophiques, ni des amis tels que Sagredo et Sarpi. Admirateur de ce grand astronome, et plein d'enthousiasme pour la nouvelle physique, Sagredo n'avait pas cessé un seul instant de l'appuyer dans le sénat de toute l'autorité de son nom, de toute l'influence de sa famille. Sarpi, que son histoire du concile de Trente a rendu si célèbre, aimait et cultivait les sciences avec succès : esprit universel, il s'est occupé à la fois d'astronomie, d'algèbre, de physique, d'anatomie, et s'est associé à quelques-unes des plus importantes découvertes qui ont été faites de son temps. La grande réputation dont il jouissait comme théologien et comme homme d'État, le rendait très-influent à Venise, et il usa de son crédit pour protéger Galilée contre les attaques dont celui-ci était l'objet; et pourtant, malgré tant de motifs qui devaient le retenir à Padoue, Galilée commit la faute irréparable de retourner en Toscane : une telle faute a été la source de tous ses malheurs. Les causes qui le portèrent à cette fatale détermination ne sont pas bien connues; mais on pourrait croire que, fatigué par un enseignement qui lui prenait une partie notable de son temps, il désira s'en affranchir, et que, ne pouvant y parvenir à Padoue, il chercha à s'entendre avec le grand-duc. On ne sait pas bien de quel côté vinrent les premières propositions; déjà Galilée avait profité, à plusieurs reprises, des vacances pour aller passer quelques mois en Toscane. Dans ces voyages, il avait été reçu à la cour, et avait même donné des leçons aux fils du grand-duc. Ces rapides excursions durent réveiller en lui l'amour du pays natal, qui devient toujours de plus en

plus vif chez les hommes obligés de vivre longtemps parmi des étrangers. D'ailleurs les Médicis éprouvaient le désir de rappeler à Florence un homme si célèbre : après l'avoir délaissé lorsque leur appui lui aurait été utile, ils voulurent partager sa gloire et son éclat quand il n'avait plus besoin de protection. Cependant ils ne se laissèrent pas entraîner trop loin, car, après d'assez longs pourparlers, Galilée, qui venait de faire de si étonnantes découvertes, et qui en avait préparé beaucoup d'autres, fut nommé, le 10 juillet 1610, premier mathématicien et philosophe du grand-duc de Toscane, avec un traitement inférieur à celui qu'il avait à Padoue et aux émoluments dont jouissaient quelques-uns des professeurs de l'université de Pise.

Cette résolution de Galilée indisposa vivement les Vénitiens. Sagredo voyageait alors dans le Levant ; à son retour, il écrivit au grand astronome une lettre où, en témoignant le chagrin que lui avait causé son départ, il exprimait des craintes qui ne tardèrent pas à se réaliser. Avec cette prévoyance et cette mesure qui ont toujours caractérisé l'aristocratie vénitienne, Sagredo fit sentir à son ami l'imprudence qu'il avait commise en quittant un pays libre où les chefs du gouvernement avaient pour lui la plus grande déférence, pour aller se mettre à la merci d'un prince jeune et inconstant, dans un pays où les jésuites exerçaient un si grand pouvoir. Sarpi, profond politique, alla plus loin encore, et, ayant appris peu de temps après que Galilée voulait se rendre à Rome pour convaincre ses adversaires, il pressentit que la question du mouvement de la terre deviendrait bientôt une affaire de religion, et que le mathématicien du grand-duc de Toscane serait forcé de se rétracter pour échapper à l'excommunication.

Galilée revint à Florence vers le milieu du mois de septembre 1610, et il reprit ses recherches avec une telle ardeur, qu'au bout de quelques jours il avait découvert les phases de Vénus, qu'il ne fit connaître aux astronomes que sous le voile d'un anagramme. Bientôt il remarqua des changements notables dans le diamètre apparent de Mars et dans l'éclat de cette planète. A Padoue, il avait découvert déjà les taches du soleil qu'il avait fait voir à Sarpi et à d'autres savants. Il poursuivit ces observations en Toscane, et pendant le séjour qu'il fit à Rome en 1611, au printemps, il montra ces taches à un grand nombre de personnes et à plusieurs cardinaux avides de voir toutes ces nouveautés dans le ciel, que les péripatéticiens s'obstinaient encore à regarder comme incorruptible.

L'étonnement universel que causèrent ces découvertes, à une époque où l'on croyait encore que le ciel et les astres se montraient à nos yeux tels qu'ils sont, la sensation qu'elles produisirent à Rome, les discussions qui s'établirent à cette occasion sur l'immobilité de la terre que Galilée n'adoptait pas, finirent par exciter l'attention de quelques ecclésiastiques influents qui craignirent que ce que Galilée leur montrait ne fût une espèce d'illusion peu conforme aux dogmes de l'Église. Le cardinal Bellarmin s'adressa à quatre jésuites, parmi lesquels se trouvait l'astronome Clavius, pour demander leur avis sur ces découvertes : leur réponse a été publiée, et elle prouve qu'à cette époque ils ne repoussaient pas les nouvelles observations. Bientôt Galilée retourna en Toscane couvert de gloire. Il laissait à Rome des amis et des admirateurs enthousiastes, et une association puissante, l'académie des *Lincei*, qui se proposait pour but un progrès indéfini en toute chose et qui avait adopté ce grand homme pour guide ; mais il y laissait aussi des ennemis, des envieux, et dans les chefs de l'Église une méfiance sourde et cachée qui devait grandir peu à peu et se transformer enfin en une persécution ouverte et acharnée.

C'est probablement à son retour de Rome que Galilée inventa le microscope. Cet instrument que, d'après des témoignages beaucoup trop postérieurs, on a attribué à Zacharie Jans de Middelbourg, et que Drebell aurait vu en 1619 en Angleterre comme une chose nouvelle, avait été construit au moins sept ans auparavant par Galilée, qui, suivant Viviani, en envoya un en 1612 au roi de Pologne. Cette date a été contestée, mais des ouvrages publiés dans la même année prouvent que le microscope était connu alors en Italie, et dès lors l'antériorité ne saurait être disputée à Galilée. Il paraît cependant que ce ne fut qu'en 1624 qu'il perfectionna cet instrument, et qu'il lui donna la forme qu'il a longtemps conservée.

Bien qu'il dût désirer surtout de continuer ses observations astronomiques et d'achever les ouvrages qu'il avait commencés, Galilée fut promptement détourné de ses travaux. Le grand-duc, qui aimait les sciences, réunissait volontiers des savants pour les entendre discuter divers points de philosophie et de physique. Dans une de ces réunions, les péripatéticiens prétendirent que la figure d'un corps plongé dans un liquide influait principalement sur la faculté qu'il avait de surnager. Galilée, qui, dans sa jeunesse, s'était déjà occupé d'hydrostatique, soutint l'opinion contraire, et cette discussion produisit un ouvrage qui a pour titre : *Discours sur les choses qui surnagent ou qui se meuvent dans l'eau*. Dans ce livre, qui essuya les plus amères, les plus injustes critiques, non-seulement Galilée établit la véritable théorie de l'équilibre des corps flottants, mais, pour répondre à ses adversaires, il cite une foule de faits intéressants qu'il avait observés, et qu'il explique d'après les véritables principes de la physique. Lagrange a déclaré que, dans cet ouvrage, Galilée, auteur du principe des vitesses virtuelles, en avait déduit les principaux théorèmes d'hydrostatique.

Bien que tour à tour attaqué par Grazia, Delle Colombe, Coresio et Palmerini, péripatéticiens ignorants, dont le nom n'est connu que grâce à leur illustre antagoniste, Galilée ne répondit pas directement à ses adversaires. Son élève et ami Castelli, moine de l'ordre du Mont-Cassin, qui s'est acquis une juste célébrité par ses écrits sur l'hydraulique, se chargea de publier une réponse que Galilée avait probablement rédigée, mais où son nom ne paraissait pas. Cette polémique ne l'empêcha pas de continuer ses travaux astronomiques. Déjà, dans l'ouvrage sur les corps flottants, il avait mentionné la découverte des taches solaires, d'où il déduisait la rotation de cet astre autour de son axe, et il avait fait connaître les phases de Vénus ainsi que le temps qu'emploient les satellites de Jupiter à parcourir les orbites qu'ils décrivent autour de cette planète. Mais le jésuite Scheiner ayant fait paraître trois lettres où il s'attribuait la découverte des taches du soleil, Galilée envoya à l'académie des Lincei son *Histoire des taches solaires*, dont la publication fut entravée par les censeurs, et qui ne parut qu'au commencement de 1615. Dans la préface, les Lincei réclamaient l'antériorité en faveur de Galilée, qui, disaient-ils, avait fait voir à Rome ces taches à une foule de personnes. Galilée, dans cet écrit, exposait ses observations et réfutait les opinions erronées de Scheiner, qui, partant de l'axiome admis dans les écoles que le soleil était un corps dur et invariable, avait avancé que les taches étaient des astres tournant autour du soleil. La priorité de Galilée, établie sur les preuves les plus convaincantes, ne saurait être révoquée en doute; mais lors même que ce grand astronome n'eût pas été le premier à observer ces taches, il aurait surpassé tous ses rivaux pour les conséquences importantes qu'il sut en déduire relativement à la constitution physique du soleil et au mouvement de rotation de cet astre. Galilée s'abstint de faire aucune hypothèse sur la

cause inconnue jusqu'aujourd'hui de ce phénomène. Néanmoins son ouvrage sur les taches solaires est digne encore d'être consulté par les savants, et tous ceux qui veulent rechercher l'explication de ces apparences singulières doivent lire d'abord l'écrit de Galilée, qui, par des observations répétées, a su découvrir les circonstances principales de l'apparition et du mouvement de ces taches.

Galilée ne pouvait s'avancer aussi rapidement dans la voie de la vérité sans s'exposer aux plus graves dangers. Battus dans les discussions scientifiques, les péripatéticiens eurent recours aux arguments plus terribles de la religion. On a déjà vu que, depuis longtemps, Galilée avait adopté la théorie du mouvement de la terre : bien qu'il n'eût pas encore soutenu publiquement cette opinion, cependant il n'avait jamais cessé de l'inculquer à ses élèves et à ses amis. Or, tant que cette théorie était restée à l'état d'hypothèse, l'Église ne crut pas devoir intervenir, et quoiqu'elle professât généralement la doctrine opposée, elle permit au cardinal de Cusa de soutenir le mouvement de la terre, et à Copernic de publier sa théorie dans un ouvrage dont le pape accepta la dédicace ; car alors le public, rejetant ces théories, s'en tenait à l'immobilité de la terre ; et comme cette ignorance universelle, qui s'efforçait de couvrir Copernic de ridicule, arrêta longtemps Galilée, l'Église n'avait aucun motif sérieux d'inquiétude et dédaignait ces impuissantes tentatives. Mais enfin le philosophe toscan, comme tous les grands esprits, secouant ce joug de la multitude, sut, par son courage, par son génie, par son amour ardent de la vérité, réformer l'opinion générale, et son ascendant lui ayant acquis le concours de tous les hommes de talent, le système de Ptolémée et la philosophie d'Aristote furent menacés à la fois. Galilée se vit alors en butte à une de ces persécutions dont tous ceux qui avaient tenté jusqu'alors d'opérer la réforme de la philosophie étaient devenus l'objet.

Nous avons déjà dit que, durant son séjour à Padoue, il avait eu à soutenir plusieurs combats contre des professeurs de l'université et contre des jésuites ; le gouvernement du moins était resté neutre, et même en certains cas, le novateur se vit appuyé par l'autorité. Il n'en fut pas de même en Toscane, où les Médicis, soumis au pape et au clergé, avaient plusieurs fois sacrifié leurs intérêts et leurs amis aux exigences et aux rancunes de la cour de Rome. Côme II estimait sans doute Galilée, mais jeune, sans expérience et entouré d'ailleurs de gens attachés à l'ancienne philosophie et au pape, ce prince ne pouvait guère le protéger. Cependant tant qu'il vécut, la vraie philosophie n'eut pas à essayer de trop violentes persécutions ; mais après sa mort, pendant la régence de Christine de Lorraine, sous le règne de Ferdinand II, Galilée dut souffrir des traitements odieux, sans que le gouvernement toscan osât jamais le défendre autrement que par des prières et en tremblant.

Bien que plusieurs jésuites eussent combattu les doctrines de Galilée, ce ne furent d'abord néanmoins que des attaques isolées, et l'on a vu que ses découvertes avaient été confirmées par des astronomes de la compagnie de Jésus. Rome ne pouvait goûter ces nouveautés ; mais elle hésitait encore à prendre un parti dans une question qui paraissait purement mathématique : cependant elle fut bientôt entraînée par les clameurs des partisans de l'ancienne philosophie, qui étaient en même temps les hommes les plus orthodoxes et les plus fermes soutiens de l'Église. Il paraît même que les premiers symptômes de persécution religieuse se manifestèrent en Toscane. L'archevêque de Florence, Marzimedici, Gherardini, évêque de Fiesole, et d'Elei, proviseur de l'université de Pise, en furent les promoteurs. Il est vrai que le père Foscarini, le père Castelli et monsignor Ciampoli prirent la défense

de Galilée, et que le cardinal Conti parut assez indifférent au système du mouvement de la terre ou à l'hypothèse de Ptolémée. Mais bientôt les dominicains, s'étant déclarés hautement contre Galilée, entraînent tout par leur violence. Le père Caccini prêcha publiquement à Florence contre le grand astronome, et son sermon, dans lequel il se proposait de prouver que « la géométrie est un art diabolique, et que les mathématiciens devraient être bannis de tous les États comme auteurs de toutes les hérésies, » commençait par ces paroles de saint Luc : *Viri Galilæi, quid statis adspicientes in cælum?* L'ignorance de ces pères égalait leur fanatisme. On ne cessait de répéter le *terra in æternum stat* de l'Écriture, aussi bien que ce passage où il est dit que Josué commanda au soleil de s'arrêter, et l'on ne savait même pas le nom des auteurs dont on condamnait les doctrines. Galilée répliqua et ménagea peu ses adversaires. Dans les lettres qu'il adressait à ses amis, et dont les copies se répandaient partout avec une grande rapidité, il s'attachait principalement à prouver que l'on avait jusqu'alors mal interprété les Écritures, et il démontrait très-habilement qu'en prenant à la lettre le passage de Josué, les jours auraient été raccourcis et non pas allongés. Ces discussions théologiques, dans lesquelles il était si dangereux d'avoir raison, ne firent qu'irriter davantage ses adversaires, et l'on sait que de tous les écrits de Galilée, il n'y en a aucun qui ait été aussi sévèrement interdit que la lettre qu'il adressa en 1615 à la grande-duchesse Christine, et où il examinait surtout le côté théologique de la question. Cette pièce, qui ne fut publiée que longtemps après, est un modèle de dialectique, et peut être comparée aux lettres si célèbres par lesquelles un autre illustre géomètre, Pascal, confondit, quelques années plus tard, d'autres théologiens.

La cour de Rome suivait attentivement toutes ces controverses et ne voulait pas que l'interprétation des Écritures fût remise aux mains des séculiers. C'était là la véritable difficulté, car il ne manquait pas d'ecclésiastiques disposés en faveur de la théorie du mouvement de la terre ; mais tous prétendaient conserver à l'Église le droit exclusif d'interprétation. Cependant le cardinal Bellarmin, jésuite très-influent, pensait que le système de Copernic était contraire à la foi, et comme, malgré les assurances qu'on lui donnait, Galilée craignait qu'on n'en vint à condamner cette théorie, il se rendit à Rome pour la défendre, muni de lettres de recommandation du grand-duc de Toscane.

A son arrivée dans cette ville, Galilée trouva les choses plus avancées qu'il ne l'avait supposé. Dans une lettre qu'il adressa, au commencement de l'année 1616, à Picchena, secrétaire du grand-duc, il parlait des calomnies qu'on avait répandues contre lui, et de l'espoir qu'il avait de les dissiper ; mais cet espoir ne devait pas se réaliser. Malgré les plus belles promesses, les cardinaux ses protecteurs finirent par l'abandonner successivement. Les moines qui l'avaient attaqué en Toscane, se rendirent à Rome pour couronner leur œuvre, et, bien que le père Caccini, dans une entrevue avec Galilée, lui fit des excuses formelles et feignit hypocritement de vouloir se réconcilier avec lui, il n'en continua pas moins dans l'ombre la persécution qu'il avait commencée du haut de la chaire et au grand jour. Soutenu par le prince Cesi, président de l'académie des Lincei, Galilée cherchait, à l'aide du raisonnement et de l'expérience, à démontrer la vérité du système de Copernic ; mais son activité et le zèle dont il était animé pour le triomphe de la vérité, lui nuisirent. Le cardinal Orsini, qui seul osa élever la voix auprès du pape pour défendre ce système, fut accueilli froidement, et on alla même jusqu'à lui imposer silence. Enfin, le 5 mars 1616, la congrégation de l'*Index* suspendit le

livre de Copernic jusqu'à ce qu'il fût corrigé, interdit l'écrit du père Foscarini en faveur de Galilée, et prohiba en général tous les ouvrages où le mouvement de la terre serait soutenu.

Galilée n'avait publié aucun ouvrage où ce mouvement fût adopté, et le décret ne pouvait l'atteindre. Cependant on répandit que le philosophe toscan avait dû abjurer et qu'il avait été puni. Pour répondre à ces bruits, il se fit délivrer un certificat par le cardinal Bellarmin. Cette pièce porte que Galilée n'avait été condamné en aucune manière, mais qu'on lui avait notifié la déclaration du pape promulguée par la congrégation de l'Index, et d'après laquelle l'opinion du mouvement de la terre était déclarée contraire à l'Écriture sainte, et qu'il était défendu de la soutenir.

Une telle sentence, rendue par des hommes qui n'avaient aucune notion d'astronomie, exaspéra Galilée, mais le pape se déclara si ouvertement contre lui, que Guicciardini, ministre de Toscane à Rome, crut devoir rendre compte au grand-duc des dangers auxquels on pouvait s'exposer en protégeant encore Galilée. La lettre qu'écrivit à ce sujet l'ambassadeur ne fait pas honneur à son courage : elle est très-curieuse. Après avoir parlé de la condamnation et des circonstances qui l'ont amenée, Guicciardini dit que le ciel de Rome est fort dangereux, surtout « sous un pape qui abhorre les lettres et les talents, et qui ne peut souffrir ni les nouveautés ni les subtilités, de sorte que chacun cherche à l'imiter, et que ceux qui savent quelque chose, s'ils ont un peu d'esprit, font semblant d'être ignorants pour ne pas donner des soupçons et pour éviter d'être persécutés. » Il ajoute que les moines sont ennemis de Galilée, et qu'en restant à Rome, celui-ci pourrait mettre dans l'embarras le gouvernement toscan, qui s'est toujours fait remarquer par sa déférence envers l'inquisition. Il prie le grand-duc d'engager le prince Charles, son frère, que le pape venait de nommer cardinal et qui devait aller à Rome, à fuir les savants, et il répète que le pape les aime si peu, que chacun s'efforce de paraître ignorant. Enfin, il montre le péril qu'il y aurait pour le nouveau cardinal à prendre Galilée sous sa protection.

Le pape dont Guicciardini fait un tel portrait, était ce Paul V, sous le pontificat duquel Sarpi fut assassiné à Venise par des sicaires qui ensuite trouvèrent asile dans les États de l'Église. On sait que, par ses dissensions avec la république de Venise, ce pape fut sur le point de bouleverser l'Italie, et que, pour soutenir ses violences théologiques, il fit périr sur l'échafaud d'illustres victimes qu'il avait attirées à Rome par trahison. Galilée, qui persistait, après la sentence contre Copernic, à rester à Rome et à soutenir le système du mouvement de la terre avec cette ardeur que donne le culte de la vérité, qu'il professa toujours, aurait peut-être fini par payer cher son insistance, si le grand-duc n'eût résolu de le soustraire promptement aux dangers qui le menaçaient. Une lettre qu'il lui fit écrire par son secrétaire, et où les moines n'étaient pas ménagés, décida enfin le philosophe à revenir en Toscane.

Galilée renouvela alors les propositions qu'il avait déjà faites en 1612 au roi d'Espagne, relativement à la détermination de la longitude en mer à l'aide des satellites de Jupiter. Après vingt années environ de négociations, il dut se convaincre qu'on ne comprenait pas même sa méthode, et nous verrons plus tard qu'il n'obtint pas plus de succès en s'adressant à la Hollande. La sentence de l'inquisition, et la haine dont il était l'objet, ne firent que fortifier ses dispositions naturelles à ne pas publier ses recherches, qu'il se bornait à communiquer à ses amis dans des

lettres qui étaient copiées et répandues dans toute l'Europe. L'apparition de trois comètes en 1618 ne pouvait manquer de fournir à son esprit un sujet de méditations; mais étant indisposé à cette époque, et ne voulant pas d'ailleurs s'exposer à de nouvelles tracasseries, Galilée se borna à faire connaître ses idées à diverses personnes, et entre autres à Marius Guiducci, consul de l'académie de Florence. Guiducci publia une dissertation sur les comètes où l'on critiquait un jésuite influent, le père Grassi, qui, dans un opuscule sur le même sujet, n'avait pas fait mention de Galilée à propos des dernières découvertes astronomiques. Cette attaque contre les jésuites fit trembler avec raison les amis de Galilée. Grassi répondit et alla chercher le maître derrière le disciple; alors Galilée, bien que souffrant, écrivit en réponse le *Saggiatore*, qui, suivant les règlements de l'académie des *Lincei*, dont Galilée était le principal ornement, fut publié à Rome par les soins de cette société. Grassi, vivement irrité, répliqua de nouveau, et, comme il se trouva devant un adversaire qui peut-être n'a jamais eu d'égal dans la polémique scientifique, il ne cessa, pour se venger, de susciter des ennemis à Galilée.

Le discours de Guiducci et le *Saggiatore* ont pour objet de réfuter les assertions des anciens philosophes, d'Aristote principalement, sur les comètes, et de montrer que l'opinion la plus probable est que ces comètes sont des apparences produites par des exhalaisons émanées des astres, répandues dans l'espace et éclairées par le soleil, et qu'on n'en saurait déterminer la distance à la terre par le moyen des parallaxes, avant d'avoir prouvé que ce ne sont pas des phénomènes de position comme l'arc-en-ciel. Bien que Galilée se tienne toujours dans une grande réserve en fait d'hypothèses, on voit cependant qu'il préfère celle-ci. A la vérité, les faits manquaient à l'époque où parurent les trois comètes de 1618, et la santé de Galilée l'avait contraint de s'en rapporter à d'autres pour les observations qui, seules, pouvaient décider la question. Déjà cette opinion avait été émise par Rothmann, astronome du landgrave de Hesse-Cassel et ami de Tycho-Brahé, et par Snellius, habile mathématicien hollandais qui s'est illustré par la découverte de la véritable loi de la réfraction : elle fut ensuite soutenue par le célèbre astronome de Dantzick, Hevelius, et adoptée par Cassini, qui ne l'abandonna que plus tard.

Le *Saggiatore* n'est pas un ouvrage dogmatique, c'est un écrit polémique rédigé avec un talent inimitable, et l'on conçoit le ressentiment de Grassi. Les jésuites, dont l'animosité pour Galilée s'accrut de plus en plus par suite d'une telle polémique, s'efforcèrent de faire interdire cet ouvrage à propos d'une certaine citation de la Bible, mais ils n'y réussirent pas. Même après avoir perdu l'intérêt de la circonstance, le *Saggiatore* conserve un charme particulier, car on reconnaît à la fois dans son auteur le penseur profond, le grand écrivain et l'homme d'esprit. Ce livre est rempli d'une foule d'observations physiques du plus haut intérêt; il contient des doctrines philosophiques qui ont été attribuées plus tard à Descartes et qui appartiennent à Galilée. Nous nous bornerons à citer ici ce principe si célèbre dans le cartésianisme, que les qualités sensibles ne résident point dans les corps, mais sont en nous.

L'impression du *Saggiatore* avait été retardée par diverses circonstances, et, lorsqu'en 1625 il fut enfin sur le point de paraître, les cardinaux venaient d'élire pour pontife le cardinal Barberini, qui prit le nom d'Urbain VIII. Trois ans auparavant, le cardinal Barberini avait composé un poème latin en l'honneur de Galilée, dont il s'était toujours montré l'ami. Profitant de son élection, les Lincei lui dédièrent le *Saggiatore*, et Galilée s'empressa de se rendre à Rome pour féliciter le

nouveau chef de la chrétienté, qui le reçut parfaitement, lui fit des présents, et promit à son fils une pension qui se fit attendre longtemps. Lorsque Galilée retourna à Florence, le pape lui remit un bref adressé au grand-duc, et qui contenait de grands éloges du savoir et de la piété du philosophe toscan. Ce voyage avait encore pour Galilée un autre but. Bien que réduit au silence par la condamnation du livre de Copernic, il n'avait jamais cessé de soutenir le mouvement de la terre, et depuis longtemps il préparait un ouvrage sur cette matière. L'élection de Barberini le remplit d'espoir : pendant son séjour à Rome, il avait plusieurs fois abordé ce sujet et s'était efforcé de faire reconnaître que le mouvement de la terre n'était pas une hérésie. Il obtint des espérances, mais rien de plus. De retour à Florence, il s'appliqua principalement à terminer l'ouvrage où il voulait exposer ses idées à ce sujet. Pour entretenir le pape dans ses bonnes dispositions, et afin de se concilier l'esprit des cardinaux, il fit deux autres voyages à Rome en 1628 et en 1650. Dans le dernier, il présenta à la censure le manuscrit de son *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*; tel était le titre de l'ouvrage qu'il venait d'achever, et qui, comme à l'ordinaire, aurait été imprimé à Rome par les soins des Lincei, si la mort du prince Cesi, arrivée alors, n'avait été le signal de la dissolution de cette illustre société. Le manuscrit fut examiné à plusieurs reprises par le *maître du sacré palais* et par différents censeurs qui corrigèrent le texte en différents endroits; on assure même que le pape le lut et le corrigea aussi. Enfin l'ouvrage fut approuvé, et l'on en permit l'impression. Mais, après la mort de Cesi, il était survenu un autre obstacle bien plus grand : le pape avait fait établir des cordons sanitaires aux frontières de ses États à cause de la maladie contagieuse qui régnaît alors en Toscane, et Galilée, ne pouvant se rendre à Rome pour surveiller l'impression de son ouvrage, obtint l'autorisation de le faire imprimer à Florence, où il parut en 1652, après avoir été de nouveau approuvé par divers censeurs et par l'inquisiteur général de Florence. On vit à cette occasion ce qui s'est si souvent renouvelé depuis : des censeurs ignorants, chargés d'examiner un livre au-dessus de la portée de leur esprit, l'approuvèrent sans s'apercevoir combien il était funeste aux idées qu'ils voulaient défendre. Les interlocuteurs de ce dialogue, divisé en quatre journées, étaient deux amis de Galilée, Sagredo et Salviati, dont il regrettaît la perte, et un péripatéticien nommé Simplicius. Tous les arguments en faveur du mouvement de la terre sont avancés par Salviati et Sagredo, et combattus par Simplicius. Les deux premiers raisonnent à merveille et semblent toujours sur le point d'accabler leur faible adversaire. Cependant, malgré leur supériorité incontestable, ils finissent par céder. Ce résultat, qui étonne le lecteur, lui fait deviner un pouvoir occulte et irrésistible qui commande même à la logique et au raisonnement. Il y a dans tout cela beaucoup d'art et de finesse; aussi ne faut-il pas s'étonner si les censeurs y furent pris. Ce qui paraît surtout les avoir décidés à donner leur approbation, c'est l'*avertissement au lecteur* qui commence de la manière suivante :

« On a promulgué à Rome, il y a quelques années, un édit salutaire où, pour obvier aux scandales dangereux de notre siècle, on imposait silence à l'opinion pythagoricienne du mouvement de la terre. Il y eut des gens qui avancèrent avec témérité que ce décret n'avait pas été le résultat d'un examen judicieux, mais d'une passion mal informée; et l'on a entendu dire que des conseillers tout à fait inexperts dans les observations astronomiques ne devaient pas, par une prohibition précipitée, couper les ailes aux esprits spéculatifs. Mon zèle n'a pas pu se taire en entendant de telles plaintes. J'ai résolu, comme pleinement instruit de cette prudente détermination,

de paraître publiquement sur le théâtre du monde pour rendre témoignage à la vérité. J'étais alors à Rome, où je fus entendu et même applaudi par les plus éminents prélats : ce décret ne parut pas sans que j'en fusse informé. Mon dessein, dans cet ouvrage, est de montrer aux nations étrangères, que sur cette matière on en sait, en Italie, et particulièrement à Rome, autant qu'il a été possible d'en imaginer ailleurs. En réunissant mes spéculations sur le système de Copernic, je veux faire savoir qu'elles étaient toutes connues avant la condamnation, et que l'on doit à cette contrée, non-seulement des dogmes pour le salut de l'âme, mais encore des découvertes ingénieuses pour les délices de l'esprit. »

Ce *Dialogue* ne contient pas seulement un examen des deux systèmes astronomiques de Copernic et de Ptolémée : on y pose les bases de la dynamique, on y traite par incidence d'une multitude de phénomènes que Galilée avait observés pour la première fois, ou dont il tirait de nouvelles conséquences. C'est une critique victorieuse de tous les anciens systèmes de philosophie naturelle. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'effet immense que produisit un tel ouvrage, et de la colère des péripatéticiens. Les hommes les plus illustres de cette époque s'empressèrent de féliciter Galilée au sujet de ce *Dialogue* qui suscita tant de discussions, et contre lequel les partisans des anciennes doctrines publièrent un si grand nombre d'écrits. Ces éloges, ces discussions qui étaient encore un succès, irritèrent de plus en plus les moines, qui ne tardèrent pas à faire comprendre à la cour de Rome le danger de ce livre. Mais, au lieu de reconnaître l'erreur et de laisser aux astronomes à décider un point sur lequel ils étaient seuls juges compétents, on persista dans la fausse voie. En s'obstinant à faire intervenir la religion, et à déclarer contraire au texte des livres saints un système inattaquable, on compromit la dignité de la religion elle-même, qu'on rendait ainsi le soutien de l'erreur. Jusqu'alors il n'y avait eu que du ridicule dans cette affaire; mais à ce moment commença une persécution odieuse qui couvrit d'ignominie la cour de Rome, et dont le souvenir devra être toujours présent à l'esprit de ceux qui prétendent enchaîner le génie et bâillonner la vérité.

Avant de procéder directement contre l'auteur du *Dialogue*, le pape, auquel on avait fait croire que Galilée avait voulu le rendre ridicule sous le nom de Simplicius, nomma une commission composée uniquement d'ardents péripatéticiens, qu'il chargea du soin d'examiner cette affaire. Il appela même près de lui Chiaramonti, professeur à Pise, qui avait déjà écrit contre la nouvelle philosophie. Lorsque cette démarche fut connue à Florence, elle fit une vive impression sur l'esprit de Ferdinand II, qui avait de l'affection pour Galilée. Ce prince se hâta de donner à Niccolini, son ambassadeur à Rome, l'ordre de prendre la défense de l'auteur du *Dialogue*, et l'on doit reconnaître que dans toute cette affaire Niccolini ne cessa pas d'agir avec zèle et intelligence en faveur du philosophe toscan. Malheureusement l'ambassadeur ne put faire autre chose que prier et supplier, car le grand-duc, à peine âgé de vingt-deux ans, manquait de force pour faire respecter son droit de protection en faveur de ses sujets, et son ministre Cioli trahissait ses intentions. Cette affaire prit bientôt un aspect défavorable. Le pape se montra très-irrité contre Galilée, et le grand-duc essaya vainement de fléchir le saint-père en lui représentant combien il était cruel de sévir contre un vieillard de soixante-dix ans, dont le seul crime était d'avoir publié un ouvrage approuvé par l'inquisition. Avec une brutalité inouïe, le pape exigea sans délai que Galilée, dont les médecins attestaient les souffrances, se mit en route au cœur de l'hiver, s'exposât aux atteintes de la

maladie contagieuse qui sévissait alors en Toscane et aux incommodités des quarantaines, pour aller comparaître à Rome devant l'inquisition. Galilée arriva dans cette ville le 15 février 1633, et descendit chez l'ambassadeur toscan; mais au mois d'avril il fut contraint de se rendre dans les prisons de l'inquisition, où il resta environ quinze jours, et où il subit un interrogatoire. On le renvoya ensuite chez l'ambassadeur; enfin, le 20 juin suivant, il fut ramené à l'inquisition pour entendre l'arrêt qui proscrivait son livre et condamnait l'auteur à la détention dans les prisons du saint-office, suivant le bon plaisir du pape. On lui fit aussi abjurer ses erreurs, et promettre en chemise et à genoux de ne jamais parler ni écrire sur le mouvement de la terre, que la sentence condamnait comme une opinion *fausse, absurde, formellement hérétique et contraire aux Écritures*.

Cette condamnation, qui révolta tous les esprits élevés, et dont les conséquences rejaillirent sur tous ceux qui avaient coopéré à la publication de ce Dialogue, fut publiée par des mandements. On la promulgua publiquement à Florence dans l'église de *Santa-Croce*, devant les amis et les élèves de Galilée, que l'inquisiteur avait convoqués. Elle fut transmise avec apparat à toutes les cours et aux corps les plus illustres, et, par une singularité remarquable, le célèbre Jansénius, qui bientôt devait être condamné à son tour, fut chargé de la communiquer à l'université de Louvain. Une telle rigueur a fait naître un doute bien grave sur la question de savoir si, pendant le procès, Galilée avait été soumis à la torture. Les uns ont été plus frappés de certaines concessions faites à Galilée, que de la sévérité exercée contre lui. La permission de rester chez l'ambassadeur Niccolini, la prompte délivrance des prisons du saint-office, la permutation de la peine (car, au lieu de le retenir en prison, on le relégua d'abord dans le jardin de la *Trinità dei Monti*, et bientôt on lui permit d'aller à Sienne chez l'archevêque Piccolomini, d'où il partit pour se retirer dans une maison de campagne près de Florence), ont semblé à des savants distingués exclure toute possibilité de torture sur un homme protégé spécialement par le grand-duc de Toscane.

D'autre part, les écrivains qui ont eu à leur disposition la correspondance inédite de Galilée, et qui ont pu consulter les pièces originales, se sont déclarés pour l'opinion contraire. Le sénateur Nelli surtout, qui a composé un grand travail sur Galilée, a cru que le philosophe avait été torturé, et son autorité est d'un grand poids dans cette question. Il serait impossible de reproduire ici tous les arguments qui ont été développés en faveur de l'une ou de l'autre opinion, d'autant plus qu'actuellement les pièces manquent, et que, dès le commencement, le procès de Galilée a été enveloppé dans un mystère impénétrable. On sait par la correspondance de Niccolini que le pape avait voulu que toutes les dépêches fussent écrites exclusivement de la main de cet ambassadeur, auquel il avait ordonné, sous peine d'excommunication, de ne révéler qu'au grand-duc ce qu'il pouvait apprendre sur ce procès. Niccolini dit aussi qu'on avait imposé silence à Galilée, et que non-seulement celui-ci ne voulait pas parler des interrogatoires qu'il avait subis, mais qu'il se refusait même à faire savoir si on lui avait défendu oui ou non de parler. Jamais Galilée ne voulut rien dire sur son procès. Une seule fois, exaspéré par la continuité des persécutions, il s'écria : *On me forcera à quitter la philosophie pour me faire l'historien de l'inquisition!* Mais il se garda bien de réaliser ce dessein. Napoléon avait fait venir à Paris le procès original de Galilée, et voulait le publier; à la restauration, ce manuscrit, qui était dans le cabinet de l'empereur, fut égaré ou caché, et on n'a jamais pu le retrouver depuis; on a seulement su par Delambre, qui l'avait eu entre les mains,

que ce procès était incomplet et qu'il ne contenait pas les interrogatoires. N'a-t-on pas quelque motif de supposer que tout ce mystère était destiné à cacher au public quelque fait grave? Et que pouvait-on vouloir cacher dans un procès dont le résultat était proclamé, par les nonces du pape et par les inquisiteurs, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, sinon quelque acte de barbarie, quelque raffinement de cruauté? D'ailleurs on a exagéré la protection du grand-duc. Si Ferdinand II avait voulu protéger efficacement Galilée, il aurait dû se borner à ne pas livrer à un tribunal étranger ce grand philosophe, qui était né son sujet. Ce même Cioli, que nous avons déjà cité, et qui dirigeait toutes les affaires de la Toscane, écrivait à Niccolini qu'il ne fallait plus nourrir Galilée aux frais du grand-duc. L'ambassadeur répondit noblement qu'il se chargeait de la dépense. Mais ces deux lettres en disent assez sur les dispositions des Médicis pour Galilée. S'ils ne pouvaient rester indifférents à une gloire qui rejaillissait sur eux-mêmes, ils n'ont jamais prouvé qu'ils fussent justement honorer cet illustre vieillard, dont les plaintes semblèrent parfois les importer. Même en laissant de côté les circonstances étrangères au procès, on trouve dans le texte de la sentence les plus fortes raisons de croire que Galilée a été soumis à la torture. Dans un passage de cette sentence, on lit ce qui suit : « Et, comme il nous a semblé que tu n'avais pas dit entièrement la vérité sur ton intention, nous avons jugé nécessaire de procéder au *rigoureux examen* contre toi. » Or, non-seulement dans tous les ouvrages spéciaux en matière d'inquisition le *rigoureux examen* s'explique par la *torture*, qui n'est jamais appelée autrement, mais, de plus, d'après la procédure du saint-office, il aurait été impossible aux inquisiteurs de ne pas faire ainsi subir la torture à Galilée, dès qu'ils le soupçonnaient *sur son intention*. Nous possédons le manuscrit original d'un procès de l'inquisition de Novare de l'année 1705, ainsi que les dépositions des témoins et les interrogatoires, accompagnés de la correspondance autographe des inquisiteurs de Novare avec la cour de Rome, au sujet d'une femme qui avait épousé une autre femme. Le délit était constant, et l'accusée avouait tout; cependant elle fut soumise au *rigoureux examen* dès le moment où on la soupçonna *sur l'intention*, car on voulait s'assurer si la femme qui avait joué le rôle de mari, à l'aide de certains artifices qu'il nous est impossible d'exposer ici, savait qu'elle commettait un péché en épousant une autre femme. C'est là ce qu'on appelait le *doute sur l'intention*. Au milieu des tortures, cette malheureuse déclara toujours qu'elle savait commettre un péché, et échappa ainsi au supplice. Si elle avait paru ignorer que ce mariage fût un péché, elle aurait été considérée comme hérétique et livrée aux flammes. Dans le procès de Novare, il n'y a pas d'équivoque possible sur la torture; dans l'interrogatoire, les inquisiteurs ont même eu soin d'enregistrer les cris et les lamentations de la victime. Voici le passage original qui retrace les souffrances de cette infortunée :

« Alors, les susdits seigneurs (les inquisiteurs), après avoir répété la protestation précédente, et y persistant fermement, ordonnèrent qu'elle (l'accusée) fût élevée en haut; et étant ainsi suspendue, elle commença à crier et à dire : *Ahi, ahi! mon Dieu, ahi!* »

La séance se termine par le récit fort calme des soins qu'on donnait aux personnes qui avaient subi la torture : « Et comme on ne pouvait en tirer autre chose, les susdits seigneurs ordonnèrent qu'elle fût descendue de l'instrument du supplice, qu'on la détachât, qu'on lui remit les bras, qu'on la rhabillât et qu'on la reconduisit en prison. »

Nous sommes convaincu que, si l'on possédait en entier le procès original de Ga-

lilée, on y trouverait un récit analogue. On ne doit pas omettre que dans la sentence de l'inquisition de Novare il n'est pas plus question de torture que dans la condamnation de Galilée. Tout cela était si régulier et si ordinaire dans les procès de l'inquisition, qu'on ne prenait pas la peine d'en parler. Il n'y a d'allusion à ce sujet que dans un passage commun aux deux sentences, où il est dit : « Qu'interrogé sur l'intention, l'accusé a répondu catholiquement. »

Pour lever les doutes à cet égard, il faut lire l'*Arsenal sacré*, qui est le code de procédure de l'inquisition. Dans cet ouvrage, devenu absolument introuvable en Italie, et dont nous possédons une édition faite à Rome en 1750, on trouve les preuves de ce que nous avançons, c'est-à-dire que, selon leurs terribles lois, les inquisiteurs auraient été absolument répréhensibles, si, dans la position où était Galilée, ils ne l'avaient pas soumis à la torture pour connaître son intention. Pour caractériser cet ouvrage, d'après lequel on a condamné un des plus grands esprits qui aient honoré l'humanité, il suffira de dire qu'on y parle des gens *qui tiennent le diable dans des bagues, dans des miroirs ou dans des carafes*.

Au reste, ce fait se rencontre plusieurs fois dans le même siècle. Sans rappeler Giordano Bruno et Dominis, tous les deux philosophes et physiciens, morts également victimes de l'inquisition, du vivant de Galilée, il suffira de citer Oliva, physicien éminent et membre de la célèbre académie *del Cimento*, qui, longtemps après le procès de Galilée, fut amené à Rome devant l'inquisition, et soumis à des tourments si affreux, que, pour en prévenir le retour, il mit fin à ses jours en se jetant par une fenêtre. Nous le répétons, les inquisiteurs n'ont pu, sans manquer à leurs cruels devoirs, s'empêcher de soumettre Galilée à la torture, et, au lieu de s'en défendre, ils l'ont avoué dans leur langage en disant qu'ils l'avaient soumis au *rigoureux examen*.

Le courage de Galilée ne se démentit jamais durant cette terrible persécution, et à peine était-il arrivé à Sienne, qu'il reprit ses travaux. Pendant les cinq mois qu'il resta dans cette ville, il poursuivit ses recherches sur la résistance des solides, mais ce qu'il avait écrit à ce sujet est perdu. Il dut croire que ses ennemis s'apaisaient un peu lorsque, vers la fin de l'année, il obtint du pape la permission d'habiter, près de Florence, une maison de campagne qu'on lui assigna pour prison. Mais la rigueur ne tarda pas à reparaitre, car ayant sollicité l'autorisation d'aller dans la ville, ou au moins la faculté de recevoir ses amis, il reçut pour réponse l'injonction de s'abstenir désormais de toute demande, sous peine de se voir contraint de retourner à Rome dans la prison véritable de l'inquisition. Cette réponse, qui lui fut transmise par l'inquisiteur le jour même où les médecins lui annonçaient qu'une fille chérie, qui l'aidait à supporter ses malheurs, n'avait plus que quelques heures à vivre, le plongea dans la consternation. Cependant, hien qu'accablé par l'âge, par les chagrins et les infirmités, il consacra tous ses instants à composer de nouveaux ouvrages, fruit de ses méditations, et quoique, vers la fin de 1657, il perdit totalement la vue, qui s'était affaiblie de plus en plus depuis sa condamnation, il ne cessa de dicter des écrits admirables et de former des élèves tels que Torricelli et Viviani, qui héritèrent de sa gloire et continuèrent ses découvertes.

Nous avons dit que la cour d'Espagne n'avait jamais examiné le projet relatif au problème de la détermination des longitudes en mer. Après vingt années de pourparlers, les amis de Galilée se décidèrent à proposer sa méthode à la Hollande. Les états généraux nommèrent une commission pour examiner le projet, mais les persécutions qu'éprouva Galilée et sa cécité firent encore échouer la négociation.

En butte à l'adversité, tout l'accablait à la fois. Sa famille éprouva une longue suite de malheurs; son fils, pour lequel il avait fait de grands sacrifices, eut une conduite déréglée. Quant à lui, condamné à languir dans sa prison solitaire d'Arceetri, le grand-duc, qui allait le visiter, n'osait pas lui permettre de franchir le cercle tracé par l'inquisition de Rome; il se faisait redemander plusieurs fois quelques bouteilles de vin nécessaires à la santé de l'illustre vieillard, et qu'il lui avait promises. Les moines persécutaient Galilée sans relâche, et ne voulaient permettre nulle part l'impression d'aucun de ses écrits; partout où il envoyait ses ouvrages arrivait un ordre de Rome pour en interdire l'impression. Vainement les esprits élevés de tous les pays luttèrent pour lui; les oppresseurs étaient trop puissants, nul ne pouvait rien contre eux. Parmi les voix qui s'élevèrent alors en faveur de la vérité, la France peut revendiquer les plus illustres, les plus courageuses. Cependant il y avait du danger, même en France, à prendre la défense de Galilée, car Richelieu s'était prononcé contre le mouvement de la terre; il alla jusqu'à vouloir le faire proscrire par la Sorbonne, et l'on sait qu'il possédait des moyens infailibles pour réduire au silence ses contradicteurs. Pourtant Gassendi ne craignit point d'adopter les doctrines du grand aveugle de Florence. Mersenne traduisit ses écrits et les publia en donnant de justes louanges à l'auteur. Carcavi, qui devint plus tard bibliothécaire de Louis XIV, voulut donner une édition de ses œuvres. Diodati, avocat au parlement de Paris et savant distingué, qu'on a parfois confondu avec Jean Diodati, auteur d'une traduction de la Bible, dont on a beaucoup parlé, ne cessa jamais de prendre publiquement sa défense. Le comte de Noailles se chargea de faire imprimer les *Discours et démonstrations mathématiques sur deux nouvelles sciences*, ouvrage immortel qui justifie pleinement son titre, car on y trouve pour la première fois les véritables principes de la science du mouvement, et qui ne put paraître qu'à la condition qu'on déclarerait que le manuscrit en avait été dérobé à l'auteur. Mais de tous les amis de Galilée, aucun ne montra autant de courage que Peiresc. Ce célèbre magistrat, qui était animé d'un si grand zèle pour les progrès de toutes les connaissances humaines, avait formé en tout genre de magnifiques collections, qui depuis ont été dispersées ou négligées. Il avait été en Italie dans sa jeunesse et s'était arrêté à Padoue pour entendre Galilée. Là, vivant avec des hommes érudits, Aleandro, Pignoria, Pinelli, il était devenu un des admirateurs les plus passionnés du célèbre professeur de mathématiques.

De retour en France, Peiresc entretint avec tous les savants de l'Europe une correspondance qui devint un des monuments littéraires les plus importants du XVII^e siècle, et qui, longtemps négligée, finira peut-être par disparaître sans qu'on ait fait usage des trésors qu'elle renferme. Lorsque Peiresc apprit que le plus illustre de ses amis, Galilée, était persécuté, il s'adressa au cardinal Barberini, qu'il connaissait particulièrement, pour le prier d'obtenir du pape qu'on laissât au moins mourir en paix l'auteur de tant d'immortelles découvertes. Les sollicitations d'un magistrat aussi respectable par ses talents que par son caractère, d'un homme pieux et sincèrement attaché à la religion catholique, qui s'exprimait avec une noble franchise, semblaient devoir faire une vive impression sur l'esprit d'Urbain VIII, qui le connaissait et qui avait appris à l'estimer; malheureusement elles ne produisirent aucun résultat : on lui répondit à peine. Vainement Peiresc prédisait hardiment, avec une justesse remarquable, qu'une telle persécution serait une tache pour le pontificat d'Urbain VIII, et que la postérité la comparerait à la condamnation de Socrate. Galilée aveugle ne fut pas moins contraint de passer ses

derniers jours relégué à la campagne, loin de toute consolation, n'osant pas recevoir ses amis ni leur écrire, tremblant même de communiquer à qui que ce fût ses découvertes, de crainte de tomber dans les embûches de l'inquisition. Et cependant ni sa cécité, ni son grand âge, ni les rigueurs du saint-office, ne purent l'empêcher un seul instant de se livrer à ses profondes et fertiles méditations, d'animer ses élèves à la recherche de la vérité, de cette vérité que, d'après le témoignage même de ses ennemis, il prêchait avec un ascendant irrésistible, et dont il fut le martyr. Où trouve-t-on un autre exemple, depuis que le monde existe, d'un homme pliant sous le faix des années, aveugle, traqué par les inquisiteurs, et, nonobstant cela, capable de publier ces *Discours et Démonstrations mathématiques* dont Lagrange a dit qu'il fallait un génie extraordinaire pour les composer, et qu'on ne pourra jamais assez admirer ? Lorsque, le 8 janvier 1642, cet illustre vieillard descendit au tombeau, sa gloire pouvait défier la rage de ses ennemis ; car, lors même qu'on eût traîné son corps à la voirie, comme on le voulait à Rome, que tous ses ouvrages eussent été détruits, comme on essaya de les détruire, l'œuvre de son génie ne pouvait plus périr ; il avait créé la philosophie naturelle, les hommes avaient appris de lui comment ils doivent étudier la nature ; enfin, il laissait une école florissante, composée d'élèves idolâtres de sa mémoire et imbus de ses préceptes, qui n'eurent qu'à suivre ses glorieuses traces pour se rendre célèbres. Des cendres de Galilée naquit bientôt cette société qui s'est rendue immortelle sous le nom d'*Académie del Cimento*.

Les difficultés nombreuses qu'offre l'appréciation des travaux de Galilée sont encore augmentées par la perte de la plus grande partie de ses écrits. Nous avons vu que, plus occupé de faire des découvertes que de les livrer à l'impression, Galilée se contenta pendant longtemps de les communiquer à ses élèves et à ses amis, de sorte que, se répandant ainsi partout, elles furent souvent reproduites par des plagiaires, qui tentèrent de se les approprier. Plus tard, lorsqu'il songea enfin à réunir et à publier ses manuscrits, l'inquisition l'arrêta et le condamna au silence. Après sa mort, des élèves dévoués voulurent recueillir les ouvrages qu'il avait préparés, et ces lettres où il avait si souvent exposé ses plus ingénieuses découvertes : mais l'inquisition intervint encore d'une manière odieuse et barbare. Renieri, à qui il avait confié les observations des satellites de Jupiter, et qui devait les réduire en tables, vit à son lit de mort ses papiers mis au pillage et dispersés par les suppôts du saint-office. Plus tard, le petit-fils de Galilée, étant entré dans les ordres, brûla, par scrupule de religion, plusieurs manuscrits, parmi lesquels il paraît certain que se trouvaient des écrits inédits du philosophe toscan. Enfin Viviani, qui ne cessa de montrer un si vif attachement à la mémoire de son maître, s'étant appliqué pendant longues années à rassembler les manuscrits de Galilée dans la vue d'en donner une édition complète, se vit forcé de les enfouir dans un silo pour les soustraire aux recherches actives des moines, si puissants en Toscane sous Côme III. Après la mort de Viviani, ces précieux manuscrits, découverts par un domestique, furent en grande partie vendus par lui à un charcutier, qui les employa aux plus ignobles usages. Un jour quelques savants de Florence voulurent aller dîner au cabaret. En passant, par hasard, devant la boutique de ce charcutier, ils entrèrent pour acheter du saucisson. Le sénateur Nelli, qui était de la partie, s'aperçut que le papier dans lequel on enveloppait ce qu'on leur vendait était une lettre autographe de Galilée. Il ne dit rien, et, s'esquivant sous un prétexte pendant le dîner, il courut chez le charcutier, acheta tout ce qui restait de ces manuscrits dans la boutique, et ne tarda pas à se

procurer ce qu'il y avait encore dans le silo. Plus tard il ajouta à cette collection les manuscrits de Viviani et d'autres savants, qui avaient été dispersés avec une impardonnable incurie. Nelli puisa dans ces documents, et surtout dans la correspondance de Galilée, qu'il avait retrouvée presque en entier, les éléments d'une grande biographie de Galilée en deux volumes in-quarto, qui fut imprimée en 1795, et qui devait être suivie d'un volume de correspondance et de *preuves*. Malheureusement il mourut avant d'avoir pu compléter son travail, et des revers de fortune ayant frappé ses héritiers, les manuscrits de Galilée furent saisis, ainsi que l'ouvrage encore en feuilles, et ce ne fut que plus de vingt ans après que, le séquestre ayant été levé. L'ouvrage de Nelli fut livré au public. Les manuscrits passèrent alors dans une bibliothèque où ils sont encore cachés, sans qu'on pense à les publier. On doit s'étonner qu'on n'ait pas songé à donner une édition complète des écrits qui restent encore du plus grand philosophe de l'Italie, dans laquelle devraient naturellement être compris les travaux inédits de ses plus illustres disciples, qui furent les dépositaires de ses pensées. Une telle publication honorerait le pays qui l'entreprendrait, et serait le plus beau monument qu'on pût y élever aux sciences. Ces reliques ne sont pas aussi minimes qu'on pourrait le croire : la collection manuscrite dont nous parlons se compose d'un grand nombre de volumes, parmi lesquels les ouvrages inédits abondent; et l'on sait que des hommes tels que Galilée, Torricelli et Viviani, consignaient dans tous leurs écrits, dans leurs lettres et jusque dans les moindres fragments, des idées nouvelles et dignes d'être répandues. Il faut qu'on n'oublie pas, en Toscane, qu'une grande réparation est due à Galilée, et que la meilleure manière de protester contre ses persécuteurs, de se montrer plus avancé que les Médicis, et de rendre un digne hommage à la gloire du penseur qu'ils n'osèrent préserver d'une injuste persécution, c'est de conserver et de transmettre à la postérité tous les débris, les moindres reliques de ce martyr de la science.

Au reste, le hasard, qui se plaît à cacher et à faire découvrir tour à tour les manuscrits de Galilée, nous a procuré récemment le plaisir de retrouver cette correspondance de Galilée que Nelli avait citée et que l'on croyait perdue pour le public. Elle était enfouie dans une campagne de la Toscane, et nous venons d'en faire l'acquisition. Si quelque obstacle imprévu ne vient encore s'opposer à ce dessein, nous comptons la publier en entier à la suite d'une histoire complète de la vie et des travaux de Galilée. Il y a là plus de mille lettres inédites des plus illustres savants du xvii^e siècle; elles forment, par leur ensemble, une espèce d'histoire scientifique de cette époque. La vie privée de Galilée, ses persécutions, ses travaux, se trouvent expliqués et mis dans un jour entièrement nouveau à l'aide de cette correspondance. Ici c'est un moine qui s'oppose au mouvement de la terre et qui écrit à Galilée que l'opinion d'*Ipernie* (au lieu de *Copernic*) est contraire aux Écritures; là c'est Maraffi, général des dominicains, qui, ayant appris qu'un de ses moines avait prêché publiquement contre Galilée, écrit au philosophe toscan qu'il en est extrêmement peiné, car, dit-il, *pour mon malheur, je participe à toutes les bêtises que font ou que peuvent faire trente ou quarante mille moines*. Dans ses lettres, Galilée nous raconte des faits entièrement inconnus. Il nous montre sa fille bien-aimée mourant de douleur par suite de cette cruelle sentence de l'inquisition dont on avait tant vanté la douceur; il nous fait connaître la véritable cause de ses malheurs, lorsqu'il répète ces paroles du père Gremberger, mathématicien du collège des jésuites à Rome, qui disait : « Si Galilée avait su conserver l'affection des pères de ce collège, il jouirait de toute sa gloire. Il n'aurait éprouvé aucune de ces adversités, il

aurait pu écrire à son gré sur tous les sujets, voire même sur le mouvement de la terre. » C'était pendant qu'on tenait ces propos que d'autres jésuites annonçaient dans leurs ouvrages que le mouvement de la terre était une hérésie plus horrible et plus dangereuse que tout ce qu'on peut dire contre l'immortalité de l'âme et contre la création, et qu'il ne faut pas parler de ce mouvement, même pour le combattre !

La perte de tant de précieux ouvrages que nous avons cités serait moins déplorable, si les amis et les élèves de Galilée avaient écrit sa vie d'une manière exacte et complète; malheureusement ils ne l'ont pas fait. La terreur inspirée par l'inquisition était si profonde alors, que nul n'osa tracer exactement l'histoire de la vie et des travaux de Galilée. Quelques pages écrites par un chanoine de Florence nommé Gherardini, qui avait reçu les confidences de Galilée, sont ce qui nous reste de plus authentique sur ce grand homme. Mais Gherardini n'était nullement savant, et, en écrivant ses souvenirs longtemps après la mort de son illustre ami, il a parfois commis des erreurs; cependant ces mémoires, qui ne parurent que vers la fin du siècle dernier, sont ceux qui contiennent le plus de renseignements sur la vie de Galilée. Viviani, qui composa pour le prince Léopold de Médicis une notice biographique sur le philosophe toscan, se vit forcé de taire la plupart des faits relatifs à la sentence de l'inquisition, et de donner des louanges à des princes qui s'étaient montrés si pusillanimes, et si indifférents au mérite de ce grand homme. Viviani fut réduit à déclarer que, si Galilée avait montré quelques dispositions à soutenir le mouvement de la terre, c'est parce que, s'étant élevé jusqu'au ciel par ses admirables découvertes, *la Providence éternelle avait permis qu'il se rattachât à la nature humaine par ses erreurs*. On comprend le sens de cette phrase à une époque où l'inquisition était encore l'effroi de tous les penseurs; une biographie tracée sous l'influence de telles craintes ne peut guère inspirer de confiance. Plus tard, il est vrai, on a publié divers écrits sur Galilée, mais ce ne sont trop souvent que des analyses sommaires ou des expositions incomplètes; les plus considérables de ces biographies, étant rédigées d'après des documents inédits par des hommes presque étrangers aux sciences, sont dénuées de preuves, et l'on peut craindre de voir souvent les idées de l'auteur dénaturées par l'interprétation de l'historien.

On sait généralement que Galilée a inventé le thermomètre, le compas de proportion et le microscope; que, sur une vague indication, il a deviné et perfectionné le télescope, et qu'armé de ce puissant instrument qu'il dirigea le premier vers le ciel, il a découvert les satellites de Jupiter, les phases de Vénus, les taches et la rotation du soleil, les montagnes et la libration de la lune. On sait aussi qu'après avoir découvert l'isochronisme des oscillations du pendule, il appliqua cette remarque à la mesure du temps et à la musique, comme il a appliqué les observations des satellites de Jupiter à la détermination des longitudes en mer; qu'il a posé les bases de l'hydrostatique, créé la dynamique en donnant la théorie de la chute des corps, et appliqué le principe des vitesses virtuelles au calcul des effets des machines. Ces faits sont rapportés par les biographes et consignés dans tous les ouvrages d'histoire littéraire. Mais on sait moins que Galilée s'était occupé de toutes les branches de la philosophie naturelle, qu'il avait composé des traités spéciaux sur l'optique, sur le choc des corps, sur le magnétisme, sur le mouvement des animaux, et que, si ces ouvrages ont péri, on en retrouve la substance dans ses autres écrits. Ce n'est qu'en lisant les ouvrages qui nous restent de lui que l'on peut se faire une idée de la pénétration de son esprit, et de la sagacité avec laquelle il savait tirer des phénomènes les plus communs des conséquences singulières et inattendues.

Affirmant que le plus beau de tous les livres était la nature, et qu'en l'observant on était sûr de découvrir la vérité, Galilée ne négligeait rien de ce qui lui tombait sous les yeux. Un morceau de bois abandonné dans un coin de l'arsenal de Venise, une grappe de raisin que le soleil faisait mûrir dans un champ, une lampe que le vent faisait osciller, un instrument à l'aide duquel un jeune homme glissait le long d'une corde, lui fournissaient également matière à d'utiles et profondes méditations. On doit lui savoir gré d'avoir conservé, dans ses écrits, le souvenir de ses premières observations, d'avoir montré par quel hasard il y avait d'abord été conduit, car non-seulement ces excursions philosophiques intéressent au plus haut degré et respont l'esprit par la facilité, l'abandon même qui semble présider aux plus grandes découvertes, mais on peut y puiser les plus utiles exemples de la méthode des inventeurs et du grand art d'observer. Il est vrai qu'à part la perfection du style, les ouvrages de Galilée, lorsqu'on ne les lit pas avec une attention particulière, semblent d'abord ne rien offrir d'extraordinaire, tant ils paraissent simples et clairs ; mais c'est en cela surtout que ces écrits sont admirables, car, composés à une époque où l'on admettait les causes occultes, où l'on raisonnait à *priori*, ils se distinguent par une logique si simple et par une si juste application des principes du sens commun à la philosophie naturelle, qu'on les croirait sortis de la plume de quelque illustre savant des temps modernes plutôt que de celle d'un homme entouré de ténèbres et obligé de lutter sans cesse contre des erreurs victorieuses. Ce n'est qu'en se reportant à l'époque où il vécut, et en comparant ses écrits avec ceux de ses adversaires, que l'on peut comprendre combien cette simplicité qui les distingue était difficile alors, combien ces vérités, si répandues aujourd'hui, étaient alors cachées et sublimes. D'ailleurs, plusieurs des observations qu'il a consignées dans ses écrits, et qui ont passé presque inaperçues, ont servi plus tard, entre les mains d'autres savants, de base à d'importantes théories.

Bien que Galilée considérât surtout les mathématiques comme un instrument propre à mesurer les phénomènes naturels et à rechercher les causes qui les produisent, cependant, même comme géomètre, il s'est placé à la tête de ses contemporains. Il n'aurait fait que déterminer la trajectoire décrite par un corps qui ne suit pas la verticale en tombant, que cette découverte eût suffi pour lui assurer l'immortalité. Mais Galilée avait aussi imaginé le *calcul des indivisibles* ; et quoiqu'il n'ait jamais publié ses recherches à ce sujet, il est certain qu'elles avaient précédé celles de Cavalieri, qui s'est rendu si célèbre par ses travaux sur la même matière. Les persécutions dont Galilée fut la victime l'empêchèrent seules d'achever l'ouvrage que depuis longtemps il préparait sur les indivisibles ; il avait commencé aussi à s'occuper du calcul des probabilités : en cherchant à résoudre un problème qui se rattache à la partition des nombres, il avait distingué fort à propos les *arrangements des combinaisons*, et l'on voit, par ses lettres, qu'il s'était longtemps occupé d'une question délicate et non encore résolue, relative à la manière de compter les erreurs en raison géométrique ou en proportion arithmétique, question qui touche également au calcul des probabilités et à l'arithmétique politique.

Dans les mathématiques appliquées, dans la physique, Galilée a fait une foule de remarques ingénieuses dont on essaierait en vain de faire l'énumération. Ici, c'est un procédé pour déterminer le poids de l'air ; là, des recherches sur la chaleur rayonnante, qui, dit-il, traverse l'air sans l'échauffer, et qui est différente de la lumière ; plus loin, des considérations sur la vitesse de la lumière, dont il ne croit pas la propagation instantanée. Sa méthode pour apprécier la cohésion des corps,

l'observation à l'aide de laquelle il détermine les rapports des vibrations, en les rendant sensibles à l'aide des intersections des ondes qui se forment à la surface d'un liquide, aussi bien que ses idées sur le magnétisme terrestre, et sur la force par laquelle tous les corps agissent les uns sur les autres, sont bien dignes de remarque. Après avoir découvert ce fait si important pour l'explication de la formation de notre système planétaire, que les astres qui le composent tournent dans le même sens dans lequel s'effectue la rotation du soleil sur son axe, rotation dont on lui devait aussi la découverte, il avait aussi considéré le mouvement que fait la terre, accompagnée de la lune, autour du soleil, comme analogue à celui que ferait, autour d'un centre fixe, un pendule dont la longueur serait variable. Qui sait jusqu'où il serait parvenu en fait de connaissances sur le système du monde, et combien il aurait enrichi encore toutes les branches de la physique et de la philosophie naturelle, si l'on n'avait pas comprimé l'essor de son génie? Que d'idées ingénieuses, de germes féconds anéantis avec les écrits de ce grand philosophe!

Malgré les efforts d'une persécution acharnée, Galilée nous apparaît encore comme un des esprits les plus vastes et les plus sublimes qui soient jamais descendus sur la terre. Grand astronome et grand géomètre, créateur de la véritable physique et de la mécanique, réformateur de la philosophie naturelle, il fut en même temps un des plus illustres écrivains de l'Italie, et il força ses adversaires à reconnaître que l'on pouvait être à la fois géomètre et homme d'esprit. Poète enjoué et auteur comique plein de verve et de sel, il composa, comme plus tard Torricelli, des comédies qu'on a eu le tort de ne jamais publier. Il excella dans la théorie et dans la pratique de la musique, et se distingua dans les arts du dessin. Il fut le modèle et le maître des savants du xvn^e siècle, des Torricelli, des Viviani, des Redi, des Magalotti, des Rucellai, des Marchetti, qui apprirent de lui à faire marcher de front et avec un égal succès les sciences et les lettres, et qui appliquèrent ses préceptes à toutes les branches des connaissances humaines.

La philosophie scolastique ne put jamais se réveiller du coup que Galilée lui avait porté, et l'Église, qui malheureusement se fit l'instrument de la haine des péripatéticiens, partagea leur défaite. Comment, en effet, oser prétendre à l'infaillibilité, après avoir déclaré *fausse, absurde, hérétique et contraire à l'Écriture*, une des vérités fondamentales de la philosophie naturelle, un fait incontestable et admis désormais par tous les savants? La persécution contre Galilée fut odieuse et cruelle, plus odieuse et plus cruelle même que si l'on eût fait périr la victime dans les tourments, car la nature humaine a les mêmes droits chez tous les individus, et il n'y a pas de privilèges en fait de souffrances physiques. Galilée, dans les tourments, ne mériterait donc pas d'exciter une plus grande commisération que tant d'autres victimes moins célèbres de l'inquisition : aussi, ce ne fut pas sur le corps seul de Galilée qu'on s'acharna; on voulut le frapper au moral, on lui interdit de faire des découvertes, et, l'enfermant dans un cercle de fer, on le laissa aveugle et isolé se consumer dans les angoisses d'un homme qui connaît sa force, et auquel il est défendu d'en faire usage. Cette fatale vengeance, qui pesa si longtemps sur Galilée, avait pour but de le rendre muet; elle effraya ses successeurs et retarda le progrès de la philosophie; elle a privé l'humanité des vérités nouvelles que cet esprit sublime aurait pu découvrir. Enchaîner le génie, effrayer les penseurs, arrêter les progrès de la philosophie, voilà ce que tentèrent de faire les persécuteurs de Galilée. C'est là une tache dont ils ne se laveront jamais.

LETTRES

SUR

L'ÉGYPTE EN 1841.

QOSSEYR. — LES MINES D'ÉMERAUDES.

Février 1841.

Je vous dois le récit de mon excursion sur deux des principales routes de communication entre le Nil et la mer Rouge : je réserve les détails archéologiques pour les rapports que j'adresse au ministre de l'instruction publique ; mais vous aurez un récit fidèle des obstacles que j'ai rencontrés, des fatigues que j'ai souffertes, et

(1) L'auteur de ces lettres, M. Nestor L'Hôte, fut envoyé en 1838, par M. de Salvandy, pour compléter le voyage de Champollion, en copiant les bas-reliefs et inscriptions hiéroglyphiques que ce savant n'avait pu faire dessiner. Le résultat de cette première mission a été exposé par M. L'Hôte dans ses *Lettres écrites d'Égypte* (chez Firmin Didot), ouvrage qui, sous un petit volume, renferme un grand nombre d'observations du plus haut intérêt.

Outre environ cent cinquante dessins, ce voyageur avait pris, sur les monuments mêmes, près de cinq cents empreintes en papier, qui formaient la plus riche et la plus curieuse partie de son bagage archéologique. Par un déplorable accident de mer, ces empreintes furent entièrement détruites au retour.

M. L'Hôte, plein de zèle et de dévouement à la science, et ne pouvant se consoler d'une

vous pourrez vous faire une idée juste de l'état d'anarchie où l'intérieur de l'Égypte est à présent tombé.

Arrivé à Edfou, l'ancienne *Apollon opolis magna*, j'ai voulu poursuivre ma route jusqu'à Syène et l'île de Philæ (première cataracte), que j'avais le plus grand désir de revoir, en souvenir de mon premier voyage avec Champollion. Après avoir recueilli dans ces lieux et sur divers points du trajet des dessins et des notes, je suis redescendu à Edfou. Alors ont commencé mes négociations avec les Arabes et un cheik Ababdeh, qui devaient me fournir des chameaux et me conduire aux *mines d'émeraudes*. Mais j'ai trouvé des gens d'une cupidité révoltante; il y avait des contradictions évidentes dans les renseignements qu'ils me donnaient sur la route et sur la durée du voyage; enfin, tout trahissait en eux le projet de me rançonner le plus possible. Comme d'ailleurs il n'y avait pas à Edfou d'autorité turque pour me soutenir dans le débat et me protéger au besoin, je conçus d'abord des inquiétudes; puis, le jour du départ venu, voyant qu'après avoir exigé d'avance la paie de cinq chameaux (pour six journées), ils n'en amenaient que deux, je me déterminai, quoiqu'à regret, à renoncer à ce voyage; je parvins à me faire rendre l'argent avancé, circonstance qu'il faut regarder comme un miracle, et je retournai à Thèbes, de là à Qenéh, d'où je me disposai à partir pour Qosseyr, sur la mer Rouge.

Ce n'est pas une petite affaire que le voyage du désert à entreprendre lorsqu'on se trouve en quelque sorte abandonné à ses propres forces et privé de ces précieux auxiliaires, *cavus, drogmans, factotum, domestiques entendus*, gens très-voleurs, il est vrai, mais zélés par la même raison, et qui vous épargnent du temps, des fatigues, et surtout l'ennui de voir tout par soi-même. Pour un voyage au désert, il faut d'abord se procurer, et longtemps à l'avance, pour qu'elles soient éprouvées, des outres en peau de bouc. Je m'en étais pourvu au Caire, mais elles n'étaient pas confectionnées; il avait fallu tour à tour les faire coudre et fermer, les mettre à l'épreuve et les nettoyer en les remplissant et vidant chaque jour. Pendant ces épreuves, il se fait des percées qu'il faut réparer; puis enfin, pour que les outres soient en état de résister au poids de l'eau, à la suspension et au ballonnement prolongé de la marche, on corde les pattes en forme d'anses, et on les barde de jones nattés pour ménager le frottement. J'ajoute qu'après toutes ces opérations renouvelées à plusieurs reprises et continuées depuis le Caire jusqu'au moment de partir pour Qosseyr, mes outres laissaient encore à désirer; elles communiquaient surtout à l'eau une couleur rougeâtre et un goût *sui generis* fort apprécié sans doute des amateurs de vins de Chypre, mais très-désagréable au buveur d'eau; et, comme personne ne m'en avait charitablement averti, j'ai dû l'apprendre par expérience en buvant de cette eau pendant onze jours. Après l'eau, il faut songer au pain, c'est-à-dire au biscuit, car le pain se moisit en trois jours. La viande et tout comestible humide sont également interdits, et, à moins que vous ne rencontriez en chemin, ce

perte qui lui enlevait les plus beaux fruits de son voyage, demanda, malgré l'affaiblissement de sa santé, et obtint de M. Villemain la faculté de retourner sur les bords du Nil pour reprendre tout ce qu'il avait perdu.

Cette seconde mission, il l'a remplie avec un succès dont les rapports qu'il a envoyés à M. le ministre de l'instruction publique (insérés au *Moniteur* le 24 et le 25 juin dernier) donnent une idée complète. Il est parvenu à reprendre toutes les empreintes, il en a même augmenté le nombre, et il a fait en outre des excursions dans le Delta, dans le Faïoum, à Qosseyr, aux *mines d'émeraudes*, et il se propose, avant de revenir, de visiter les carrières d'albâtre et les oasis.

qui arrive, des perdrix ou des pigeons, ou que vous ne soyez pourvu des conserves d'Appert, il faut vous réduire à la diète sèche et en tout simplifier le bagage. Les provisions faites, il s'agit de passer marché pour les chameaux. Si vous n'avez besoin que de trois, on vous en imposera six ; puis, comme vous les prenez à la journée, ce qui est indispensable au voyageur qui veut explorer sa route, attendez-vous à toutes les ruses que l'esprit de calcul et d'avarice arabe peut imaginer pour amener des incidents et ralentir la marche, à moins que vous n'ayez des janissaires bâtonniers. Examinez bien aussi l'état des chameaux qu'on vous fournit, car ils pourraient vous laisser en chemin ; la route de Qosseyr est bordée sur toute son étendue des dépouilles de ces animaux qui ont, depuis des siècles, succombé à la fatigue et aux fardeaux dont les accable une imprévoyante cupidité.

Après avoir fait prix pour quatre chameaux à la journée, je suis parti avec ma suite, composée de quatre serviteurs et d'un chamelier ; j'avais aussi mon âne, comme monture de délassement. Le chamelier m'avait amené des animaux déjà meurtris sous le bât par de larges plaies, et pour éviter la charge des outres, il ne voulut pas prendre d'eau du Nil, assurant que j'en trouverais un peu plus loin, à Bir-Ambar. Il y en avait, en effet, d'excellente ; mais il n'en remplit qu'une outre des quatre, disant que l'eau des puits que nous trouverions en chemin était très-douce ; j'eus la bonhomie de le croire. Je m'aperçus bientôt du mauvais goût de mon eau, mais ce fut bien pis encore le lendemain, aux puits de Laghittah ; je vis que l'eau annoncée comme très-douce était saumâtre et sulfureuse, nos montures seules en burent avec plaisir ; j'insistai néanmoins pour en faire remplir trois outres, et nous continuâmes notre chemin. J'avais pris des vivres pour six ou huit jours, mais mon chamelier, comptant se nourrir à mes dépens, s'était bien gardé d'en prendre pour lui. Je fus obligé de pourvoir à sa voracité ; mon biseuit blanc et le peu d'accessoires que j'y joignais avaient de quoi affriander un pauvre Arabe ne vivant d'ordinaire que d'un pain grossier de dourah. Ainsi cet homme avait visé à me pressurer de toutes les façons. Voulant aussi marcher à petites journées, afin d'augmenter ses bénéfices, pour mieux atteindre son but, il faisait le malade et se couchait au milieu du chemin, restant étendu comme un mort. Je le laissais sans faire mine de l'avoir vu, et il fallait bien ensuite qu'il courût pour nous rejoindre. Il trouvait d'ailleurs à chaque instant des prétextes pour s'arrêter : prendre de l'eau, renouveler quelque corde détachée. Enfin, ralentir la marche étant son idée fixe, il parvenait bon gré mal gré à gagner du temps, et nous n'arrivâmes que le quatrième jour à l'Hamмамât, station antique où il y a un puits dont l'eau est encore plus détestable que celle de Laghittah. Personne n'en put boire, pas même les animaux, et nous dûmes, mourant de soif, nous contenter de l'eau de Bir-Ambar, devenue rouge, et qui exhalait une odeur de vieux bouc.

Le puits de l'Hamмамât est situé au milieu de hautes montagnes basaltiques, à croupes arrondies ou pyramidales, noirâtres comme des amas de houilles et de cendres. Ces montagnes sont un produit igné dont le trapp et la serpentine forment la base, et qui, à une époque peut-être récente, géologiquement parlant, s'est fait jour à travers un plateau calcaire, puis, le divisant en deux parties, a rejeté l'une vers l'orient, où elle forme le littoral de la mer Rouge, et laissé l'autre à l'occident, où ses flancs escarpés bordent la vallée du Nil. Le puits de l'Hamмамât est au centre d'un carrefour où aboutissent deux vallées secondaires et que traverse la route de Qosseyr. Ce puits est remarquable par sa profondeur et sa construction, analogue à celle du puits de Joseph, dans la citadelle du Caire. On y descend par un escalier

qui tourne en spirale et qu'éclaircit des jours pris sur le puits; cela est effrayant à regarder. Il existe autour de l'ouverture, d'un diamètre de vingt-cinq pieds au moins, un dallage dans les matériaux duquel on remarque plusieurs caisses et couvercles de sarcophages en basalte, ayant la forme de momies, restés à l'état d'ébauche et jadis abandonnés par les Égyptiens qui exploitaient les carrières voisines. Le nom d'Hamamât (*les bains*) vient probablement de ces cuves, prises pour des baignoires par les Arabes. Il y en a une autre beaucoup plus grande et de forme carrée, abandonnée sur le chemin. Le puits de l'Hamamât est de construction en apparence nouvelle, nulle dégradation notable ne s'y fait remarquer; mais, eu égard au climat et à l'isolement de la route, on peut croire qu'il a été seulement réparé à une époque peu reculée, et qu'il existait dès la plus haute antiquité, comme l'indique le voisinage des carrières, dont l'exploitation entretenait sur ce point une population permanente d'ouvriers. C'est de ces carrières que sont sortis tous les sarcophages, statues, chapelles et autres monolithes de basalte si fréquents en Égypte et dans nos collections d'Europe; je citerai particulièrement les nombreuses caisses de momies trouvées dans la nécropole de Memphis et appartenant à l'époque de Psammétik, dont on lit le nom dans les carrières en question parmi les noms d'autres rois d'Égypte, mais ceux-là si anciens, qu'on n'a pu encore les classer dans l'immense série chronologique des Pharaons.

Les carrières, ou plutôt la partie à ciel ouvert exploitée par les anciens, bordent la route entre l'Hamamât et Foakhyr, à une lieue et demie environ du puits dont je viens de parler. C'est là qu'on trouve, gravées sur les rochers, des inscriptions hiéroglyphiques et des noms royaux de toutes les époques, des hommages au dieu Ammon-Générateur, patron du lieu, et des inscriptions grecques, courtes, mais assez nombreuses, tracées en l'honneur d'Ammon, d'Isis, de Sérapis et autres divinités égyptiennes.

Ce lieu était le but essentiel de mon voyage, mais je ne pus m'y arrêter longtemps, car l'eau et le pain allaient me manquer. Nous étions au cinquième jour et à deux journées seulement de Qosseyr. Rétrograder, c'eût été manquer mon but d'abord, et exposer ma caravane à mourir de faim à moitié route; je me bornai donc à prendre copie de quelques inscriptions, et je me dirigeai sur Qosseyr. J'eus occasion de reconnaître, en chemin, les traces nombreuses d'exploitation laissées par les anciens; on les aperçoit de distance en distance, sur un espace de plusieurs lieues, jusqu'à un détour de la vallée nommée Foakhyr. Sur ce point, à en juger par les amas de fragments travaillés et de pièces manquées de tous genres qu'on y retrouve, la variété des roches offrit aux anciens un choix de matériaux dont ils profitèrent, le granit aux nuances variées, le basalte-serpentin gris et vert, et une brèche verte de la plus belle pâte.

À quelques lieues de Foakhyr, on traverse, au milieu des montagnes, un passage déchiré, une gorge que les torrents ont ouverte et creusée. Au point le plus bas et le plus étroit du ravin, il y a un réservoir naturel d'eau de pluie où les chameaux et les Arabes s'abreuvent avec délices, malgré la couleur verdâtre et la mauvaise qualité de l'eau, car elle est peut-être pire que celle de Laghittah et d'Hamamât; elle est si fade, que j'éprouvai des nausées en la buvant, et je m'estimai encore une fois heureux de recourir à l'eau rouge, d'ailleurs si mauvaise, de mon outre réservée; le ballonnement l'avait rafraîchie, c'était du moins un avantage.

Plus loin, on trouve encore d'autres puits; nous y couchâmes sans en goûter l'eau. Qui croirait que des Arabes passent là leur vie, en compagnie de quelques

chèvres broutant des épines, et de leur chien, ami fidèle, dévoué au sort de ses maîtres? J'avais aussi amené mon chien, encore tout jeune et lourd sur ses pattes, mais de bonne race pour la garde, et que je voulais former à la marche; dès le second jour, le pauvre animal avait des ampoules aux pattes et pouvait à peine se tenir debout.

A la dernière couchée, je fis lever mon conducteur à minuit, malgré ses protestations; nous chargeâmes et partîmes au clair de la lune. Mon impatience d'arriver était extrême; cet homme n'ayant fait que mentir et retarder la marche depuis notre départ, je ne l'écoutais plus, et je le pressais comme si nous eussions été encore à une journée de Qosseyr. Nous y arrivâmes cependant de bon matin.

L'approche de la mer s'annonce de quelques lieues par l'abaissement des montagnes et par l'aplanissement des vallées d'où la mer s'est retirée; ce retrait des eaux indique un exhaussement opéré depuis la formation et le soulèvement du terrain qui sépare le Nil de la mer Rouge. L'étude géologique de cette contrée m'a paru intéressante sous plusieurs rapports, et j'ai recueilli des notes et des coupes dont un homme de la science pourra tirer parti.

Rien n'est plus triste que l'aspect de la mer et de cette plage aride et déserte, où la petite ville de Qosseyr semble se cacher derrière les dunes, et s'abriter sous le fort qui la domine. Onze canons font toute la défense de cette chétive citadelle où je n'ai pas aperçu un seul factionnaire; un brick de quarante hommes d'équipage suffirait pour prendre en un coup de main la forteresse et la ville. Celle-ci n'a d'ailleurs, pour toute population, que mille cinq cents habitants environ, et le port ne contenait, quand je l'ai vu, que sept ou huit bâtiments, espèces de canges dont la voilure triangulaire ne se hisse au mât qu'au moment de partir, ce qui ajoute à l'air d'abandon qui règne partout ici.

Les ressources du lieu sont en rapport avec sa population et sa faible importance commerciale. Hormis le poisson, tout ce qui peut servir à la nourriture, farine, viande, légumes, vient de Qenéh par convois de chameaux qu'on rencontre assez fréquemment sur la route. L'eau douce vient de six lieues de là; elle coûte fort cher, et son goût est fétide; c'est de l'eau de pluie corrompue et saumâtre, dont l'aéreté se communique au pain et à tous les aliments qu'elle a servi à cuire. Pour moi, qui comptais réparer un peu le mauvais régime de la route, j'éprouvai là une véritable déception; obligé pourtant de céder à la faim et à la soif, je ne le faisais qu'avec un extrême dégoût.

Le commerce de l'endroit consiste dans l'entrepôt et l'expédition des blés venus de Qenéh et envoyés dans l'Hedjaz, d'où l'on rapporte du café. Ce commerce est même aujourd'hui presque nul, depuis que le café de l'Hedjaz a pris une autre voie et qu'il devient rare en Égypte. Il faut que l'homme soit bien malheureux ou bien cupide pour venir habiter un pareil séjour: je me suis hâté de le quitter dès le lendemain, bénissant encore mon étoile de m'avoir laissé naître sous l'heureux ciel de France, où j'espère bien aussi mourir.

Je dois toutefois rendre justice et payer mon tribut de reconnaissance à l'agent consulaire de France à Qosseyr, dont le bon accueil et l'hospitalité m'ont, autant que possible, évité les inconvénients de ce misérable pays. Il est Syrien, et se propose, il le dit du moins, de retourner sur ses vieux jours à Jérusalem, sa patrie. Notez qu'il a bien soixante ans. Du reste, il est parfaitement acclimaté depuis vingt-cinq ans de résidence, et il ne se doute pas que son eau est mauvaise, ce qui me fait croire qu'il mourra ici, comme tous les Syriens, Arméniens, Grecs et autres

étrangers venus pour faire fortune et qui meurent en Égypte. C'est M. Mimant qui a conféré à ce brave homme le titre d'agent consulaire, mais j'ignore le genre d'avantage qu'il en tire. Ses fonctions, du reste, ne l'occupent guère, et depuis son installation, qui date de dix ans, il n'a eu que rarement occasion de recevoir des voyageurs français; cependant il a fait bâtir à leur intention un logement très-convenable, et l'on doit lui en savoir gré. Le registre où s'inscrivent les voyageurs auxquels il donne asile est à peu près blanc : j'y ai compté environ dix noms, ce qui fait une visite par an. Assurément, ce n'est pas trop pour la dépense et pour le profit. Il se nomme Élias, il est grand, maigre, au nez long et pointu. Son confrère, l'agent anglais, au contraire, reçoit les voyageurs de l'Inde, fait de gros bénéfices, s'engraisse en un mot, comme l'attestent d'ailleurs son air d'importance et son embonpoint sphérique.

J'avais en soin de congédier mon chamelier, à sa grande surprise, et d'en prendre un autre avec de nouveaux compagnons garantis par l'agent consulaire; cette fois, je fus bien servi, et nous revînmes à Qenéh en trois jours, non compris la station convenue d'une journée aux rochers sculptés d'Hammat, où je compléai ma récolte hiéroglyphique.

En quittant Edfou pour Qosseyr, j'avais renoncé avec regret au voyage projeté des *mines d'émeraudes*. L'absence d'autorités locales et de garanties pour ma sûreté m'y obligeait, mais je souhaitais, par une sorte de scrupule de conscience, d'y revenir faire une nouvelle tentative, en m'appuyant de la recommandation du gouverneur d'Esné, que je devais rencontrer sur mon chemin. Mon regret et mon désir allaient toujours croissant, à mesure que je m'éloignais; c'était à en perdre le sommeil. Il s'agissait, en effet, de parcourir une route peu connue, et sur laquelle, suivant les cartes, je devais trouver des monuments égyptiens, et surtout de nombreuses inscriptions gravées sur les rochers et occupant une vaste étendue; c'était une riche moisson à faire. Le gouverneur d'Esné, que je vis en descendant, avait promis de me procurer, si je revenais, tous les moyens de faire le voyage avec sûreté; cette assurance me confirma dans mon projet, que j'ai exécuté, sans me douter des déceptions qui m'attendaient.

25 mars 1841.

Enfin j'arrive de ces fameuses mines d'émeraudes après dix-sept jours passés dans le désert et cent cinquante lieues de marche. Le voyage de Qosseyr, auprès de celui-là, n'est qu'une partie de plaisir, et peu de gens se doutent de ce qu'il coûte d'ennuis, de privations et de fatigues. Toutes les intempéries des climats extrêmes m'ont assailli. De grandes chaleurs le jour et de grands froids la nuit; le vent, la poussière, la brume et la pluie; de l'eau putride, du biscuit moisi, une marche très-pénible, soit à dos de chameau, soit à pied, tel a été mon régime habituel. J'étais une partie du temps obligé de descendre pour exciter les bêtes et les gens également paresseux; les Ababdehs, n'ayant fait payer les chameaux à la journée, mettaient dans la marche le plus de lenteur possible, et je ne saurais dire tout le mauvais sang que j'ai fait, tout ce que j'ai dépensé de colère dans ce voyage qui, de plus, me coûte fort cher, malgré ou plutôt à cause de la protection du gouverneur. En passant à Esné, j'étais allé le prévenir de mon projet, et il m'avait remis une lettre pour le cheik des Ababdehs, demeurant à Rédésyéh, lieu de départ. Cette lettre lui enjoignait de m'accompagner en personne et de me ramener à ma barque

sain et sauf, moi, mes gens et mon bagage, le rendant responsable de ce qui pourrait m'arriver de fâcheux. C'était plus que je n'avais demandé; une simple recommandation eût suffi, tandis que j'ai dû héberger mon satellite et payer 20 piastres par jour l'honneur qu'il me faisait. Ce cheik venait de se mettre en bonne odeur auprès du gouvernement en assassinant son oncle, chef révolté d'une tribu voisine. C'est sous une pareille sauvegarde que je me suis mis en route; je le savais, mais, craignant encore plutôt son avarice que sa cruauté, j'avais pris mes précautions. Du reste, ces gens se sont assez bien comportés, les conventions étant réglées d'avance; mais ils m'ont tenu le plus longtemps possible en route, se levant tard, se couchant tôt, marchant du pas le plus lent et ne tenant aucun compte de mes observations ni de mes menaces; plusieurs fois même il y eut entre nous des querelles assez vives, et je dois dire que, s'ils m'ont volé de moitié, ils l'ont fait avec une apparence d'égards digne de ces brigands italiens qui dévalisent les voyageurs en les traitant de *seigneuries* et d'*excellences*.

La route que j'avais à parcourir étant beaucoup plus longue et plus difficile que celle de Qosseyr, j'ai dû prendre huit chameaux ayant chacun son conducteur, un *sakka* ou porteur d'eau, pour veiller au chargement des outres et à la distribution économique du liquide; enfin un *kabir* ou guide. Le porteur d'eau, vieux Bédouin grisonnant et jadis brigand du désert, avait pillé et tué maintes fois; il s'en vantait et mangeait encore de la chair crue comme un sauvage. Je l'ai vu dépecer à belles dents toute une épaule de mouton et en ronger l'omoplate. Le *kabir* marchait toujours en avant; c'était un dévot tenant le chapelet d'une main, la lance de l'autre, et grommelant nuit et jour des prières. Il veillait tandis que nous dormions, et, infatigable à la marche, le nez au vent, il nous guidait avec une sûreté rarement en défaut, à travers les sinuosités d'une route dont la trace était souvent effacée par les pluies. Cet homme m'a été fort utile, car, sans lui, nous nous fussions vingt fois égarés, même avec la boussole dont je m'étais muni et avec les cartes qui sont fausses. Le pays présente un labyrinthe de vallées et de montagnes engrenées les unes dans les autres et suivant les directions les plus diverses, souvent sans issue, de manière qu'une fois perdu, il faudrait, pour regagner le Nil, non-seulement se diriger à l'ouest, mais consulter la pente générale du terrain, et mieux, prendre en ligne droite à travers des gorges profondes, gravir ou tourner au plus près des montagnes infranchissables..... Que Dieu préserve tout voyageur d'une pareille situation!

Quant au cheik, je le répète parce que cela me tient à cœur, il m'a été parfaitement inutile, mais j'ai dû le subir; il fallait en effet, d'une façon ou d'autre, payer son tribut à la horde des Ababdehs et à leur chef. C'est, au surplus, une honte pour un gouvernement qui prétend à la civilisation que d'offrir si peu de sécurité aux étrangers dès qu'ils s'écartent du Nil, dont les rives elles-mêmes ne sont pas partout également sûres.

J'aurais probablement supporté moins amèrement les lenteurs et les inconvénients du voyage, si les résultats archéologiques que je m'en promettais m'eussent procuré un dédommagement; mais, je dois le dire à mon éternel regret, je n'ai rencontré dans tout le parcours de cette longue route qui menait à l'ancienne Bérénice qu'un seul monument égyptien, et encore sa position, à une journée du Nil, m'eût-elle permis d'y aller et de revenir en trois jours. Mais les cartes indiquent, à une ou deux stations plus loin, une longue suite de rochers portant des inscriptions hiéroglyphiques: j'allai jusqu'au lieu présumé, et, ne trouvant rien, je continuai de

poursuivre ma chimère jusqu'aux *monts Zabarah*, où, pour comble de disgrâce, je ne trouvai ni inscriptions, ni monuments, ni même d'émeraudes, ce qui du moins eût payé les frais du voyage.

Ces mines, successivement ouvertes et abandonnées par les Égyptiens, les Grecs et les kalifes, et plus récemment par Méhémet-Ali, ne paraissent pas avoir jamais produit d'émeraudes de quelque valeur. Aujourd'hui, c'est tout au plus si l'on rencontre, en cherchant beaucoup et en fouillant les veines de mica et de quartz qui leur servent de gangue, quelques parcelles de primule d'émeraude, et la seule que j'aie trouvée n'excède pas la grosseur d'une petite tête d'épingle. S'il en est ainsi de tous les gisements de pierres précieuses, je ne m'étonne plus de leur excessive cherté, car la moindre pierre doit représenter bien des journées d'ouvriers. Je n'engagerai donc personne à chercher fortune ici, à moins que les hautes montagnes accumulées de ce côté, et si variées dans leur composition, ne renferment quelque autre richesse minérale inexploitée, ne fût-ce que le plomb, qui devient or dans le commerce. Cette variété de terrains a pour base l'élément dit primitif ou plutôt volcanique, en partant du grès voisin d'Edfou et passant tour à tour des schistes aux granits, de ceux-ci aux trapp, serpentine, basalte, et à leurs composés, qui semblent n'avoir été dans leur état primitif qu'un limon jeté hors de terre à l'état de boue, remué et durci à différents degrés par le feu subjaçant; le tuf volcanique apparaît aussi au centre de cette région montagneuse, où il montre çà et là ses dômes culminants. La pente générale des vallées se dirige vers le Nil, et ce n'est qu'aux approches de la mer Rouge, entre le Gebbel-Zabarah et Sekkêt, situé à une journée vers le sud, que le versant des vallées prend une direction opposée en inclinant vers la mer Rouge et l'est. La mer n'est qu'à une journée de Sekkêt, auprès du Gebbel-Kébrijt (la montagne de soufre), dont elle baigne le pied, et dont la présence achève de caractériser la formation plutonique et volcanique du terrain compris entre le Nil et la mer.

Du Gebbel-Zabarah j'ai voulu poursuivre encore jusqu'à Sekkêt; c'était une journée de plus, et il n'a tenu qu'à mon excessive fatigue et au dépit d'être vainement venu de si loin, que je ne continuasse jusqu'à la montagne de Soufre. Qui sait même où je me serais arrêté, une fois lancé? Mais je ne pouvais plus me tenir, ni debout, ni assis, et déjà les nuits ne suffisaient plus à réparer mes forces. Je fis donc de Sekkêt mon point d'arrêt. Il y avait là aussi des mines d'émeraudes, dont l'exploitation paraît avoir eu quelque activité du temps des Grecs. Ils y ont laissé deux petits temples ou spéos de style dorique, taillés dans le tuf, et un certain nombre de maisons appartenant aux ouvriers mineurs, et bâties avec une régularité, un soin remarquable. Les auteurs des cartes que j'ai sous les yeux ont appelé ce lieu Sekkêt-Bendar-el-Kébir, et en font une ville ruinée; cela est aussi vrai que les inscriptions hiéroglyphiques indiquées pour la mystification des pauvres voyageurs. Au sujet des prétendues inscriptions, j'ai vu, il est vrai, en plusieurs endroits, des images de barques ou de chameaux, grossièrement tracées sur quelques roches, mais ce n'est pas là ce qu'on appelle des inscriptions hiéroglyphiques. Je dois même ajouter qu'à partir de quelques heures, au sud du petit temple égyptien que j'ai mentionné en commençant, les rochers ne présentent plus aucune surface qui permette d'y rien graver, leur composition n'offrant que des matériaux feuilletés ou délités par fragments cubiques de petites dimensions.

Les deux petits temples-speos de Sekkêt n'ont été qu'ébauchés, sans autre ornement qu'un simulateur de globe, avec les uræus sculptés sur le tympan cintré des

portes ; cela forme, avec les colonnes doriques, une triple anomalie digne de l'époque et de ceux qui ont bâti ces édifices. Ces grottes m'ont fourni, la première, une inscription grecque, tracée en rouge et indéchiffrable ; la seconde, quatre inscriptions gravées en creux sur le bandeau de sa double porte d'entrée. Je n'ai pu copier ces inscriptions qu'avec beaucoup de peine, et il s'y trouve même des lacunes ; mais M. Letronne, à qui je les envoie, saura les rétablir en les traduisant, si déjà il ne l'a fait, car Belzoni, Cailliaud, Wilkinson et d'autres voyageurs ont dû les copier avant moi.

C'est donc là tout ce que j'ai trouvé d'antique sur ce point, et il m'a fallu, pour si peu de chose, faire une marche de neuf jours consécutifs et en avoir autant en perspective, et je ne me suis pas pendu ! Hélas ! non ; je n'ai pas juré, je n'ai pas crié : *Abas le gouvernement !* Mais par une grâce d'état sans doute, avec résignation, j'ai de nouveau plié bagage et rebroussé chemin, méditant philosophiquement sur les déceptions de la vie.

Le petit temple, seul monument égyptien qui se trouve à une journée du Nil, a été creusé dans le roc, avec un portique bâti de pierres de taille, sous le règne du père de Sésostris, Ménéptah I^{er}. J'ai copié la majeure partie de la décoration de cet édifice, notamment une grande inscription hiéroglyphique, portant la date de l'an IX du règne de Pharaon. On remarque dans les cartouches renfermant le nom propre de ce prince cette figure parfaitement conservée du dieu à longues oreilles et au bec recourbé, qui, dans presque tous les monuments, se trouve martelée, comme si pendant le règne de Ménéptah le culte de ce dieu eût été supprimé. Cette figure est d'ailleurs très-rare sur les monuments des autres époques ; Champollion l'appelle *Seth*. — J'ai vainement cherché, à la station qui précède celle-ci, les restes d'un monument signalé par M. Wilkinson, et offrant la légende d'un très-ancien roi nommé *Amon-t-oukh*, frère supposé d'Aménophis-Memnon (Danaüs). Ou ce monument n'existe plus, ou j'ai mal cherché. Le savant voyageur anglais le cite, du reste, comme offrant peu d'intérêt : cela me console.

Revenu à Edfou, je voulais faire à tous mes Arabes une réduction de paie calculée sur le temps qu'ils m'avaient volé ; cela revenait à un tiers du total, et faisait une assez forte somme ; mais, le hakem et nulle autorité n'étant sur les lieux, j'ai dû passer par les fourches caudines, n'ayant d'autre satisfaction, si c'en est une, que de maudire cette canaille, et de la menacer de porter plainte, vaine menace que j'ai oubliée une fois parti. D'ailleurs, je me trouvais si heureux d'être revenu et de pouvoir m'étendre indéfiniment sur mon matelas de coton, que je m'absorbais dans cette jouissance, et que je restais indifférent à tout le reste ; je dois dire pourtant que ce bonheur même n'était pas sans mélange, car mes rêves, véritables cauchemars, me reportaient constamment dans le désert ; je voyais sans cesse devant moi des vallées sans fin, un horizon sans bornes, et je me réveillais épouvanté.

Je ne sais si d'après les détails qui précèdent vous avez pu vous faire une idée juste du désert, de ses ennuis et du mode de transport. Je ne connais rien de plus pénible et d'une monotonie plus abrutissante que cette manière de voyager au pas égal et silencieux du chameau. Son allure fatigante donne au corps, qui fléchit sur lui-même, un balancement rude qui ne permet ni de prendre des notes, ni même de lire. L'œil et l'esprit sont également fatigués de cette continuité de plaines ou de vallées se succédant les unes aux autres pendant des journées sans fin. Vous arrivez à l'horizon, et devant vous reparaît un horizon semblable. L'ennui d'une grande route en diligence n'est rien auprès de celui-là. Le désert, toutefois, n'est pas aussi

dépourvu de variété qu'on pourrait le croire, surtout quand on passe des plaines dans la région montagneuse, où les accidents pittoresques se produisent par intervalles. Vous voyez de noirs sommets, des crêtes bizarrement découpées, s'échelonner dans le lointain et se perdre dans l'azur de l'air ; l'imagination cherche des géants au fond des sombres précipices, et voudrait remettre en action la guerre des titans et des dieux, mais Pélion sur Ossa ne seraient que des collines auprès des énormes montagnes qu'ici les feux de la terre ont soulevées contre le ciel.

Ce qui ajoute encore au caractère gaudiose de ces lieux, c'est une végétation tellement abondante en certains endroits, qu'on se croirait dans un pays riche et fertile. Devant un tel spectacle, je n'ai plus taxé de mensonge les peintres qui nous ont représenté le désert peuplé de grands arbres, et je rends la justice qu'ils méritent aux Mola, aux Carrache et aux Poussin. J'ai été surpris, je l'avoue, d'une pareille végétation. On y voit en effet des arbres de toutes les grandeurs et de tous les âges, un peu disséminés, il est vrai, mais assez nombreux pour offrir, à quelque distance, l'aspect de vastes fourrés, tandis que le sol est couvert d'épaisses touffes d'absinthe, d'hysope, de petite camomille et d'autres plantes dont l'éclatante verdure contraste avec le sable et l'aridité du sol qu'elles recouvrent. Cette végétation est due aux averses qui tombent tout au plus une fois dans l'année, mais avec une telle abondance, qu'elles forment des torrents, balayant tout sur leur passage, enlevant hommes et chameaux, quand il s'en trouve, et déracinant les arbres. Les plantes qui ont fléchi sans rompre, les arbres qui ont résisté au choc, puisent dans cette espèce de fléau les éléments d'une nouvelle vigueur.

Redescendu de Qenéh à Siouth, j'en partis le lendemain de Pâques pour le Caire, avec l'intention de m'arrêter en quelques endroits afin de compléter mes documents archéologiques ; mais de nouvelles contrariétés m'attendaient du côté de Mellaouy-el-Arich, au village d'Ajy-Kandy, voisin des ruines de Psinaula. J'avais dû, lors de mon dernier passage, abandonner mon travail presque achevé à cause des menaces que me faisaient les habitants de l'endroit. Ils prétendaient me reprendre l'or que j'allais, selon eux, faire chaque jour à la montagne, et, sous ce prétexte, ils m'auraient pillé ; ils sont connus pour leur méchanceté. En quittant ces lieux, je comptais bien y revenir, et j'y fis effectivement arrêter ma barque il y a quelques jours. Hélas ! cette fois, c'était bien pis ; le village était en révolte ; les femmes, enfants et bestiaux, réfugiés au désert ; les hommes armés, et prêts à l'attaque comme à la défense. Le gardien de nuit qu'il m'avait fallu prendre parmi eux, commença par exiger un salaire excessif, et, sur ma réclamation, d'autres vinrent, tenant les propos les plus hardis et les plus sanglants contre le pacha, contre les Francs, et menaçant de piller ma barque, ou au moins de prendre mon âne, si je ne les satisfaisais pas. Déjà ils avaient dit que je méritais la mort pour ne leur avoir pas encore offert la pipe, le café et l'eau-de-vie. Ils prétendaient aussi m'escorter à la montagne au nombre de dix, et pour une somme exorbitante, ajoutant que, si je m'avisais d'aller seul aux monuments, je n'en reviendrais pas. Leurs discours à main armée n'étaient rien moins que rassurants, et quoiqu'il m'en coûtât de renoncer à mon projet pour une demi-journée de travail, je jugeai prudent de gagner le large, non sans une lutte préalable et qui faillit devenir sanglante ; il fallut néanmoins payer le garde de nuit et transiger, pour tirer, des mains des uns, mon âne, des mains des autres, la corde de ma barque, qu'ils ne voulaient point lâcher. Une fois libre, je leur adressai deux coups de fusil à balles ; mais ils s'y attendaient et avaient disparu dans les blés.

Je dus passer sans toucher à Mellaouy, où la peste faisait de grands ravages; ainsi, je naviguais entre deux fléaux. La nuit suivante, j'eus encore une alerte; je m'étais arrêté auprès des ruines d'une ancienne ville au sud de Minieh (Koñan-el-Almar), où il y a des tombeaux très-anciens que je voulais visiter le lendemain; mais vers minuit (c'est l'heure des crimes), je fus éveillé par des bruits confus. Des voleurs nus se tenaient blottis derrière des masures, se disposant à venir, en plongeant, faire main basse à bord. Bientôt une grêle de pierres vint tomber sur la barque, et quelles pierres! des rochers capables de la faire sombrer. Il fallut déguerpir au plus vite, n'ayant pas à mes ordres une compagnie de tirailleurs à dépêcher dans les buissons. Dans la bagarre, j'ai dû abandonner mon chat qui s'amusa au bord de l'eau, et que ces barbares auront éventré pour lui prendre son or: les chats des Francs ont ce privilège dans leur opinion.

Je vais, pour en finir, vous raconter une autre aventure où se montre encore l'insolence des Arabes, toujours croissante depuis que l'autorité du pacha est en déclin. Ici, je n'ai été que témoin, mais le fait intéressera mes compatriotes; le voici en peu de mots: M. Prisse, architecte français, habite Louqsor depuis plusieurs années; il n'était pas dans les bonnes grâces du *naser* (percepteur de l'impôt), et devait au gouvernement ture une petite somme pour un achat de blé qu'il avait voulu semer. Le *naser* fit réclamer d'un Copte prête-nom de M. Prisse la somme due; le Copte dit qu'on s'adressât à ce dernier, mais on ne l'écouta point, et il fut mis en prison. M. Prisse envoya son domestique réclamer le prisonnier et annoncer le paiement demandé; le domestique fut à son tour saisi, bâtonné et jeté en prison. M. Prisse se rendit alors chez le *naser*, qu'il trouva entouré d'Arabes, de cheiks et d'amis; il lui demanda pourquoi il avait agi de cette manière. Le *naser* lui répondit: *Qu'est-ce que cela te fait, chien?* M. Prisse, qui tenait un petit bâton à la main, en donna sur le visage du *naser*; celui-ci voulut riposter, une lutte s'engagea, et M. Prisse, attaqué de toutes parts, se défendit d'abord, il déchira même d'un coup de poignard le bras d'un des assaillants; il succomba sous le nombre et aux coups de bâton, fut enchaîné et jeté en prison à côté du Copte et de son domestique. Il y avait alors en ce moment à Louqsor un artiste français, M. de Vergennes, qui, apprenant d'un domestique effaré que M. Prisse était en péril, prit un fusil et se dirigea vers la maison du *naser*; mais il fut assailli en chemin par une foule d'Arabes furieux: on le désarma, on le battit, on lui arracha la barbe; enfin, sans qu'il pût savoir ce dont il s'agissait, car il ne connaît pas un mot de la langue, il fut enchaîné et mis en prison à côté de M. Prisse.

Le gouverneur d'Esné, informé de l'événement par des récits mensongers, manda vers lui le *naser* et ses partisans, et envoya une barque avec un chef de cavas chercher M. Prisse et son compagnon; ils furent laissés dans les fers, transportés ainsi sur la barque et conduits à Esné, où j'étais précisément alors, de retour de mon voyage aux mines d'émeraudes. Je vis arriver la barque, j'y descendis aussitôt, et je trouvai M. Prisse et M. de Vergennes la chaîne au cou, et près d'eux, attachés aux mêmes fers, le Copte et les autres Arabes à leur service. Je ne saurais dire combien cette vue me fut pénible; je me hâtais d'aller réclamer auprès du gouverneur la mise en liberté de mes compatriotes, quand un envoyé vint de sa part les dégager et les inviter à se rendre auprès de lui. Ces messieurs refusèrent par le motif qu'ils avaient été amenés de force et qu'ils entendaient ne rendre compte de ce qui s'était passé qu'à l'agent consulaire de France, qu'ils avaient mandé à Louqsor, où ils voulaient retourner immédiatement. Le gouverneur, que j'allai voir, m'assura que

ces messieurs étaient libres de rester ou de partir, ajoutant qu'il était l'ami de M. Prisse, et qu'il aurait désiré entendre de lui-même le récit des faits pour en rendre compte à son gouvernement. M. Prisse resta jusqu'au lendemain; je partis le soir même, ramenant à Louqsor M. de Vergennes, qui, peu de jours après, redescendit au Caire. L'agent consulaire de Qenéh vint à Louqsor, où il rédigea un rapport qui vient d'être envoyé au consul-général à Alexandrie; M. Prisse et M. de Vergennes ont aussi adressé leur plainte, et j'ai, de mon côté, rendu compte de ce que je savais de l'affaire.

En résumé, la chose est grave. Deux Français ont été violemment saisis, meurtris de coups et jetés dans les fers par un agent subalterne de l'autorité turque : une satisfaction éclatante sera demandée et obtenue; mais il résulte de tout ceci que, si l'on n'y met ordre, l'Égypte ne sera bientôt plus abordable aux Européens.

NESTOR L'HÔTE.

REVUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES NOUVELLES.

Assurément il n'y a pas au monde de labeur moins encouragé que celui de la poésie : la première prière qu'adresse au ciel un père qui pense à l'avenir de son enfant, est pour supplier Dieu qu'il ne soit pas poète, et la seule instruction que l'on reçoive dans les collèges, c'est d'apprendre à ne pas faire de vers français. A la proposition fabuleuse d'éditer un volume de poésie, les libraires prennent des mines rébarbatives, hérissées et soureilleuses. Les cabinets de lecture vous repoussent ; les trente journaux qui analysent consciencieusement et minutieusement le plus mince vaudeville, le plus épais mélodrame, n'ont pas le moindre petit coin à consacrer aux volumes de vers dont les couches plus vierges que la neige des Alpes s'étendent en silence sur la table des feuilletonistes dans l'espoir toujours déçu d'une mention, d'une réclame ou d'un article. Et cependant, malgré de tels obstacles et une défaveur si marquée, chaque mois il paraît pour le moins une douzaine de volumes beurre-frais, paille, serin, gris de perle, et autres nuances délicates affectées spécialement à la poésie. Les poètes sont les gens les plus désintéressés du monde, puisqu'ils n'ont d'autre récompense de leur travail que le plaisir qu'ils en retirent. On fait de la prose pour les autres et des vers pour soi ; la poésie est une maîtresse dédaigneuse pour laquelle on se ruine, la prose une honnête femme qui vous nourrit, et ce n'est pas celle-là qu'on aime, car l'esprit de l'homme est aussi ingrat que son cœur.

Les esprits dits sérieux, qui souvent déraisonnent en pauvre style sur une foule de sujets plus ou moins soporifiques, ont toujours trouvé que la poésie était une occupation d'oisifs, un amusement de songe-creux, une espèce de casse-tête chinois intellectuel tout à fait méprisable, en quoi ils se sont parfaitement trompés ; la poésie est plus utile que les religions, que les lois, que les sciences et toutes les in-

ventions industrielles; la poésie, c'est la beauté, l'intelligence et l'harmonie; c'est par l'image, la compréhension de la nature, par l'idée, la philosophie, par le rythme, la musique, plus le sentiment de la difficulté vaincue, l'orgueil de l'esprit se faisant jour malgré la matière : Homère, Virgile, Horace ont mieux mérité de l'humanité que les théosophes, les législateurs et les savants : depuis deux mille ans, ils révèlent aux âmes l'idée du beau par la perfection de leur forme; ils arrêtent la marée toujours montante de la barbarie moderne, ils allègent les heures de l'ennui et de la solitude, et procurent à l'intelligence humaine les plus hautes jouissances où elle puisse aspirer; ils ont duré plus que leurs dieux, plus que leur civilisation, et quand Horace s'écriait dans un noble mouvement d'orgueil : « J'ai fait un monument plus durable que l'airain, l'on dira mes vers tant que le pontife montera l'escalier du Capitole, accompagné de la vestale silencieuse, tant que la langue romaine sera parlée dans l'univers, » il a été trop modeste, car il y a longtemps que la vestale silencieuse ne monte plus les degrés de marbre du Capitole, le latin n'est plus parlé que par les magnats de Hongrie, et on lit toujours les odes d'Horace chez tous les peuples de la terre, et le globe s'est enrichi d'un nouveau monde pour fournir de nouveaux lecteurs au poète. — Certainement les jeunes gens qui font paraître de petits volumes de vers, essais, préludes, échos, etc., ne sont pas dans ce cas, mais intérieurement chacun se dit : — Qui sait? je serai peut-être un de ceux-là. Et puis comme l'a dit si bien un poète connu des lecteurs de cette *Revue* :

La Muse est toujours belle,
Même pour l'insensé, même pour l'impuissant,
Car sa beauté pour nous, c'est notre amour pour elle.

N'est-ce pas une noble et sainte passion que celle de la poésie, et le dédain que l'on affecte pour les poètes qui débutent n'a-t-il pas son côté odieux et ridicule? L'on admet trois ou quatre noms désormais consacrés pour se débarrasser de toute admiration secondaire, et le respect exagéré pour l'œuvre des grands génies sert de prétexte pour déverser sur tout le reste un mépris affecté. Et pourtant, il faut en convenir, jamais en littérature comme en art les disciples n'ont marché de plus près sur les talons des maîtres, jamais il n'y a eu une pareille diffusion de talent, et ce mouvement est si invincible, si fatalement impérieux, qu'il s'accomplit en dépit de tous les obstacles : ni l'indifférence du public, ni le dédain des libraires et de la critique, ni la certitude de l'inconnu et de l'insuccès n'ont arrêté cette marche toujours ascendante, et de cette innombrable armée poétique cinq ou six noms à peine sont parvenus au public.

M. Auguste Barbier, dont nous avons à nous occuper à propos des *Chants civils et religieux* qu'il vient de faire paraître, a eu le bonheur, et ces bonheurs-là n'arrivent qu'à ceux qui les méritent, de débiter par un coup d'éclat qui attira tout d'abord sur lui l'attention générale et lui conquit soudainement sa réputation. Nous voulons parler de *la Curée*, qui est restée une des plus belles œuvres du poète. M. Auguste Barbier offre cette particularité singulière dans l'histoire physiologique de la poésie, que son talent a donné des fruits sans avoir produit de fleurs : il n'a pas eu les tâtonnements de la première manière, on n'a pas vu chez lui les transformations successives par lesquelles l'artiste arrive à formuler complètement son idéal. Chose rare, sa première pièce contient l'expression la plus violente de sa pensée, toutes ses qualités et aussi tous ses défauts! Il n'a pas brûlé ses vaisseaux, et

s'est mis dans l'impossibilité d'aller plus loin. Il ne peut pas ajouter une spirale à la spirale inférieure de son œuvre, et monter ainsi par un mouvement progressif jusqu'au sommet souhaité et prévu d'avance. D'un bond, il s'est élancé à son but, et l'on peut même dire qu'il l'a dépassé. Mûri par le brûlant soleil de juillet, le talent de M. A. Barbier a éclaté comme ces gigantesques fleurs d'aloès qui s'ouvrent avec un coup de tonnerre. L'art même semble étranger à ce développement que le poète pouvait fort bien ne pas avoir prévu ! Et c'est une position difficile que celle des écrivains qui débute par leur chef-d'œuvre.

M. Auguste Barbier est avant tout moraliste et rhéteur ; chez lui l'indignation fait le vers aussi souvent que chez Juvénal ou Perse : tout a un but visible, un dessein transparent. Le penseur, préoccupé trop fortement de la difformité morale, oublie la beauté éternelle de la création et laisse dans l'ombre les profils souriants et les perspectives heureuses. Le fougueux hippogriffe de l'hyperbole, fouaillé à grands coups d'iambes, l'emporte hors de la réalité dans le domaine grimaçant de l'horrible. Le besoin de frapper fort pour stygmatiser le vice, pousse le poète à des excès de paroles qui ne sont pas dans les limites de l'art. Assurément nous ne sommes pas de ceux qui demandent des périphrases ou des équivalents ; nous n'avons pas d'horreur académique pour le mot propre, et nous trouvons que les idées sont déjà bien assez difficiles à traduire, sans décimer le vocabulaire ; mais M. Barbier ne se contente pas toujours du mot *propre*, il va jusqu'au mot sale : ainsi il mettra soufl pour ivre, charogne pour cadavre, gueux pour pauvre, etc. Nous ne faisons qu'indiquer la nuance ; mais ces quelques exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, suffiront pour nous faire comprendre. Avec ce parti pris de style hardiment mené jusqu'au bout, M. Barbier a produit des effets nouveaux dans la langue et d'une énergie extraordinaire ; sa phrase est large, ample, éloquente, d'une trivialité robuste, d'un mouvement soudain, se prêtant à tous les emportements de l'indignation et de la satire ; mais quelquefois la force est remplacée par la violence, la franchise par le cynisme (cynisme honnête et toujours bien intentionné), la propriété des termes devient de la crudité, la liberté de la négligence, l'art disparaît, et l'intention morale reste seule ; ce n'est pas assez, car il faut bien se pénétrer de cette vérité que sans la beauté du style, la perfection de la forme et l'innovation perpétuelle du détail, toutes les déclamations sur la vénalité, la corruption et autres infamies de l'époque, ne sont guère que des lieux communs dont le fonds se retrouve en prose dans les *premiers Paris* des journaux ; l'éloquence d'ailleurs ne suffit pas pour la poésie, il faut encore la prosodie, le rythme et la rime ; outre la pensée, il faut la musique. Les vers de M. Barbier renferment plusieurs fautes de quantité et beaucoup de négligences de facture impardonnables dans une époque où la perfection matérielle du vers a été portée à un si haut degré. Il n'est pas possible de revenir sur un progrès acquis.

Aux *Iambes* écrits d'un bout à l'autre sur le mode infernal, comme le dit l'auteur lui-même, et dont le fragment d'André Chénier sur les pauvres moutons égorgés, — pendus aux crocs sanglants du charnier populaire, — semble avoir donné le ton, a succédé le *Pianto*, composé pendant un voyage en Italie. Ici ce n'est plus de la déclamation pure comme dans les *Iambes* ; la mélancolie remplace la colère. La grande fureur du premier volume est tombée, la philosophie générale succède à l'imprécation directe. La beauté des horizons et des terrains, la splendeur du ciel, la vue des chefs-d'œuvre de l'art, cette heureuse facilité de la vie italienne à laquelle nul désespoir ne résiste, semblent avoir adouci l'humeur âpre et farouche du poète ; il

laisse refléter à son vers plus d'azur et de clarté; ces hideuses peintures de faubourgs malsains, de *voyous* livides, de dogues aux mulles sanglants, aux babines haveuses, de poitrines velues et de bras rouges jusqu'aux coudes, sont déjà bien loin. Le dialogue de Salvator et du pêcheur a la sérénité mélancolique et la mâle noblesse d'une églogue antique : le bleu de la mer et le bleu du ciel y brillent de toute leur splendeur napolitaine; c'est un heureux mélange de la pensée et de la nature extérieure, mélange sans lequel on est un métaphysicien, un philosophe, un moraliste, mais non pas un poète. Dans l'histoire de Bianca, M. A. Barbier a su trouver sur sa sombre palette des tons clairs et charmants pour peindre Venise. Les sonnets sur les peintres et les musiciens, à part quelques irrégularités de forme, sont très-beaux et très-poétiques : les pièces sur le Campo-Santo, le Campo-Vaccino, déparées çà et là par quelques inutiles brutalités de style, renferment des beautés de premier ordre, et, quoique moins susceptibles d'agir sur la masse que *la Curée*, nous paraissent d'une exécution supérieure et d'une pensée plus élevée. Sans vouloir déprécier les *Iambes*, *il Pianto* est le livre de M. A. Barbier qui jusqu'à présent lui donne le plus de titres au nom et à la gloire de poète; dans *Lazare*, il a fait des efforts trop souvent malheureux pour jeter du lyrisme sur un sujet ingrat dont les données, toutes modernes et toutes prosaïques, offrent une grande résistance à l'idéalisation. Certes, la pitié pour les malheureux part d'une belle âme et peut fournir de nobles inspirations, mais cette déploration perpétuelle devient monotone et fatigante, et ces peintures rembrunies sans contraste finissent par vous paraître de pures exagérations de rhéteur. — C'est un triste sujet de poésie que l'Angleterre industrielle avec ses obélisques de briques rouges, son ciel de houille, ses tuyaux noirs, ses machines aux dents acérées qui vomissent fumée et feu, ses milliers de bobines fébriles pirouettant sans repos; Birmingham et Manchester ne valent pas Amalfi et Sorrente; tous les bateaux à vapeur de Londres ne valent pas la moindre barque de pêcheur à la voile latine, blanche étincelle qui tremble sur l'azur inaltérable; les pâles prostituées qui errent sous le gaz de Regent's-Park sont bien laides à côté des nobles paysannes de Castel-Gandolfe ou de Tivoli. — Il eût fallu, pour tirer parti de telles données, une habileté technique et une patience d'exécution que M. A. Barbier ne possède pas. Aussi *Lazare* est-il bien inférieur aux *Iambes* et au *Pianto*. *Les Chants civils et religieux* sont encore au-dessous de *Lazare* : dans les *Iambes*, il est rhéteur à la façon de Juvénal, dans le *Pianto* poète, dans *Lazare* humanitaire, et dans *les Chants civils et religieux* moraliste seulement. Le mélange de l'idée et de l'image qui forme la poésie ne se rencontre avec de justes proportions que dans le *Pianto*; ce n'est point à dire que les autres œuvres de M. A. Barbier soient dénuées de poésie; mais les défauts, ou, si vous aimez mieux, les qualités que nous avons indiquées, y prédominent.

Dans une courte préface, M. A. Barbier explique l'intention de son œuvre. « Les poètes anciens, dit-il, épiques ou lyriques, tels qu'Homère, Hésiode, Alcée et Pindare, et les auteurs dramatiques, tels qu'Eschyle et Sophocle, Aristophane et Ménandre, n'ont donné aucune place à *moi* dans leur œuvre. Ils se sont effacés complètement derrière leur sujet, et ont chanté, sans s'y mêler en rien, les dieux et les héros, la nature des choses, l'agriculture, les mystères religieux, les gloires de la patrie, ou stigmatisé les ridicules et les vices de leurs concitoyens. La poésie individuelle est de création plus moderne, et l'on doit l'attribuer au jeu plus important de la conscience, à la réflexion profonde, à l'examen de soi-même inspiré aux hommes par le christianisme. » Cela est vrai, sans doute; mais la conséquence que M. A. Barbier

en tire ne nous paraît pas juste. Chaque chose a son temps; nous croyons que celui des épopées, des théogonies et des géorgiques est passé. Les généralités ont été traitées mille fois, et n'offrent plus rien de neuf. D'ailleurs, nous n'avons plus grand-foi aux dieux ni aux héros; l'agriculture n'intéresse que les fermes-modèles, et les poésies religieuses ne nous plaisent que par les peintures de l'âme humaine et des souffrances intimes qui s'y trouvent jointes. Des vers orthodoxes et purement dogmatiques nous ennuieraient fort.

Les anciens, dont nous admirons le mérite plus que personne, avaient l'avantage d'habiter une planète plus jeune de deux ou trois mille ans, et de vivre dans un temps où l'art de l'imprimerie n'était pas inventé. Ils n'étaient pas gênés par les travaux de leurs devanciers, et leurs inspirations, reproduites lentement à un petit nombre d'exemplaires par la copie manuelle, gardaient leur fraîcheur plus longtemps et ne se vulgarisaient pas avec autant de promptitude. En outre, ils avaient à leur service d'admirables instruments, des langues homogènes, abondantes, sonores, prosodiques, avec des facilités d'inversion et de rythme dont nous sommes privés. Ils jouissaient d'une vie générale et publique qui n'existe pas dans notre civilisation, où tout pousse à l'isolement, à la concentration. Les anciens ne connaissaient pas le chez soi, ils vivaient au soleil, dans la rue et sur les places; ils produisaient leurs vices et leurs vertus au grand air. L'axiome fondamental des sociétés modernes est que la vie privée doit être murée. Dans un monde ainsi fait, la poésie générale n'a pas beaucoup de chances de succès. L'important est de savoir ce qui se passe dans ces âmes ainsi retranchées, sous ces poitrines toujours couvertes, derrière ces murs opaques et ces fenêtres si bien closes. L'art antique était nu, l'art moderne est habillé; ce qui fait que nous n'atteindrons jamais à la perfection de formes des Grecs, ni même des Romains. Bien peu de gens aujourd'hui sont capables de juger de la beauté d'un contour, car le christianisme, dans son horreur exagérée du matérialisme, a supprimé la chair, et fait un crime de la nudité. Dans la vie moderne, comme elle est arrangée, on peut très-bien arriver à la fin de ses jours sans avoir aperçu, tel que Dieu l'a fait, le corps humain, cet admirable poème, cette éternelle adoration de l'antiquité païenne. Ce que nous disons là de la forme purement plastique, s'applique également à la forme littéraire. A l'exception des poètes eux-mêmes, il n'y a que très-peu de juges en fait de style. Nous sommes des barbares. Nos vers n'ont ni longues, ni brèves, ni pieds, ni césure. Ils n'ont que la supputation arithmétique des syllabes, l'hémistiche, coup grossier de couperet donné au milieu de la ligne, et la rime périodique, invention de bas-empire et de décadence. Nos vers ont donc besoin, pour être supportables, d'un soin excessif dans la facture, et il faut toutes les ressources du rythme et du style pour en dissimuler la monotonie. Des vers français ne peuvent donc être qu'excellents ou excécrables. Dans les langues antiques, des vers dont la pensée est presque nulle, ou du moins fort ordinaire, peuvent avoir un charme infini par la beauté matérielle de la phrase. L'épithète insignifiante acquiert de la valeur par la quantité ou l'euphonie. En français, où la moitié des mots finit par des sons sourds et s'éteint misérablement dans l'e muet, il faut toujours une composition plus compliquée, des détails plus rares, des images serrées de plus près; les généralités deviennent fort aisément des lieux communs, et c'est ce que M. Barbier n'a pas toujours évité dans les *Chants civils et religieux*.

Ses hymnes à la terre, au soleil, à la mer, aux montagnes, au travail, au froment, à la vigne, à la liberté, à la famille, au mariage, dont le sujet ressemble en quelque

sorte aux sujets de composition que l'on donne aux élèves de rhétorique ou à ces lieux communs que les faiseurs d'épopées intercalent dans les vides de leur action, ne pouvaient acquérir une importance littéraire que par une exécution parfaite et une constante nouveauté de forme et de détails. Tout le monde sait que la vigne et le froment sont d'une grande utilité; personne n'a mis en doute la beauté du soleil, de la mer et des montagnes; la sainteté de la famille et du mariage est universellement reconnue; ces vérités axiomatiques sont dans toutes les mémoires. Proclamer des principes suffit à la morale, mais la poésie exige davantage : ce n'est pas assez de donner de bons préceptes, il faut donner de bons vers, car à ce compte les lignes du décalogue, les quatrains de Pibrac et les doctes sentences du conseiller Matthieu seraient les plus admirables poésies du monde. La moralité de l'art ne consiste pas, on ne saurait trop le répéter, en sentences religieuses ou sociales, mais à élever l'homme par l'admiration du beau et l'attrait des jouissances intellectuelles les plus nobles et les plus pures de toutes. Une idylle de Théocrite où deux bergères se disputent une coupe de hêtre, une houlette à nœuds d'airain, remplit ce but tout aussi bien et mieux qu'une pièce farcie de sentences morales ou de préceptes philosophiques.

Nous ne blâmons pas l'intention de M. A. Barbier, elle est honnête et louable. D'ailleurs, tout sujet est bon. Seulement nous regrettons que, préoccupé de son idée, l'auteur des *Chants civils et religieux* se soit laissé aller à de telles négligences de forme et de style. Nous aurions en outre souhaité que ces hymnes ne fussent point écrits en alexandrins à rimes plates ou mêlées et en vers libres; il serait impossible de les mettre en musique et de les réciter, et l'intention du poète a dû être qu'on les chantât aux moissons, aux vendanges, aux mariages, etc., etc. : les strophes lyriques auraient eu l'avantage de pouvoir s'adapter à la mélodie, et par leur forme nette et précise resserreraient et contiendraient l'inspiration trop vagabonde de l'écrivain. Le style de M. A. Barbier, autrefois nerveux, robuste et coloré à l'excès, est devenu incertain, languissant et pâle; la périphrase abonde, l'épithète de remplissage accroche à tous les hémistiches ses rameaux parasites, les rimes sont plus douteuses que de coutume, et la facture porte presque partout le cachet de la négligence et de la précipitation; l'inspiration réelle est absente, et l'on voit que l'auteur remplit un cadre tracé d'avance.

Cette suite d'hymnes sur le ton admiratif a quelque chose de fatigant. Nul poète, si longue que soit son haleine, ne pourrait donner de la variété à cette exclamation perpétuelle. Sans doute, il est bon de louer les belles choses, mais le dithyrambe est, de toutes les variétés de l'ode, la plus difficile à soutenir; l'idée philosophique est d'ailleurs trop visible dans ces pièces si monotones de ton : c'est comme si, dès les premiers vers d'une fable, on en devinait le sens et la morale. Dans le chant adressé au *poète* se trouve la strophe suivante :

Où, le poète est libre ; ô philosophes blêmes,
Ténébreux constructeurs de mondes incomplets,
Essayez de le prendre en vos étroits systèmes
Comme l'oiseau dans les filets !
Et pareil au sultan des plaines éternelles,
Pareil à l'aigle altier il étendra les ailes,
Et dans l'azur des cieus emportera vos rets.

Il serait à désirer que M. Barbier dit vrai, mais il est lui-même un exemple funeste

du contraire; il s'est laissé prendre dans les filets d'un système philosophique, il a trop écouté les ténébreux constructeurs d'utopies; et cependant, l'aile ne lui manque pas, et, quand il le voudra, il peut, d'un seul essor, remonter dans le ciel bleu de la vraie poésie. Nous sommes bien sévère pour un écrivain dont nous aimons le talent; mais, comme les *Chants civils et religieux* semblent provenir d'un parti pris plutôt que produits par une inspiration spontanée, nous en disons notre avis sans ménagement, espérant que ce livre ne sera qu'un accident, un écart dans la vie littéraire de l'auteur des *Iambes* et du *Pianto*. Il est encore temps pour lui de s'arrêter dans cette voie; qu'il soit persuadé que la forme est de la plus haute importance en poésie, et qu'elle fait toute la différence de l'admirable au médiocre; qu'il relise ses propres œuvres, et il verra que ses meilleurs passages, ses élans les plus sublimes, ses apostrophes les plus éloqu岸tes sont d'une facture parfaite, d'une rime riche, d'une opulence extrême de détail et de couleur. La facilité d'une rime pauvre, d'un style lâche, un tour incorrect n'ont jamais amené la moindre beauté ni permis de se produire à une idée que la correction la plus sévère n'eût exprimée cent fois mieux; les endroits remarquables qui étincellent çà et là dans les *Chants civils et religieux* sont encore les plus ciselés et les plus étudiés; tout le monde a des idées poétiques, mais les poètes ont seuls les moules où se jettent les idées, — le penseur ne peut se passer de l'artiste. Que M. Barbier laisse l'esthétique et la philosophie; qu'il regarde le ciel et la mer, le vert feuillage, les belles femmes et les beaux enfants; qu'il s'inquiète de la blancheur du marbre de Paros et de l'ambre jaune de Venise, des madones de Raphaël et des Vénus du Titien, qu'il lise Homère, qu'il écoute, sans s'occuper de l'humanité en général, battre son propre cœur dans sa poitrine émue; qu'il fréquente les ateliers des peintres et les galeries de statues antiques, et il aura bientôt retrouvé sa poésie oubliée plutôt que perdue.

M. Barbier n'est pas toujours absent de son œuvre; on le retrouve dans maint endroit, au détour d'une strophe ou d'une amplification philosophique, au moment le plus inattendu. Vous êtes ébloui par une lueur subite d'ancienne flamme que la cendre grise d'une esthétique mal comprise ne couvre pas toujours. La personification hardie de l'homme amoureux de la terre symbolisée sous la figure de la jeune Cybèle, rappelle la hardiesse de métaphore de la *Popularité* et des iambes du bon temps. L'ode au *Travail* se termine par un tableau du bœuf de labour rentrant à l'étable après une longue journée de courageux efforts, qui a la netteté et la simplicité de lignes d'un bas-relief antique; le dernier morceau de l'*Hymne au Mariage* est d'un grand charme et d'une grande délicatesse. Nous ne pouvons résister au plaisir de la citer :

Il est doux, il est beau de monter la colline
 Ensemble, et le bras sur le bras;
 Il est doux, il est beau, lorsque le jour décline,
 De la descendre ensemble et de dormir au bas,
 Comme ces vieux époux aux tranquilles figures,
 Que l'on voit côte à côte et se donnant la main
 Dormir d'un si bon cœur et d'un front si sercin
 Sur les antiques sépultures.

Les *Poésies sociales des Ouvriers*, recueillies par M. Olinde Rodrigue, auraient paru, il y a quelques années, les plus prodigieuses du monde. Le menuisier de Ne-

vers a été considéré par le xvii^e siècle comme un phénomène, et cependant il n'y avait en somme rien de fort étonnant à ce qu'un ouvrier tournât agréablement quelques refrains bachiques. Mais c'était une idée enracinée en France, et qui subsiste encore aujourd'hui, qu'un travail manuel est incompatible avec les travaux de l'intelligence. Nous ne sommes pas surpris, pour notre part, que des ouvriers puissent faire des poésies, et l'exercice d'un métier quelconque ne nous semble pas s'opposer à l'inspiration : le boulanger de Nîmes et d'autres brillants exemples prouvent le contraire. Nous pensons même que raboter une planche ou coudre un soulier est une occupation plus favorable à la poésie que de faire des feuillets ou d'être employé à quelque travail intellectuel subalterne.

Nous avons été assez désappointé en lisant les *Poésies sociales des Ouvriers*. Nous nous attendions à de la nouveauté, à du pittoresque, à de l'énergie, à du naturel, enfin à toutes les qualités non littéraires. Nous avons trouvé des vers bien faits, académiques, incolores et vides, tels que pourraient les faire des poètes par état. Si l'on ne voyait pas au bas de chaque pièce un tel, cordonnier ou menuisier, on prendrait aisément ce recueil pour un almanach des muses quelconque. L'imitation de Lamartine et de Victor Hugo s'y fait sentir à chaque ligne; ce sont des méditations, des rêveries qui ne rappellent en rien la profession et la situation particulière de ceux qui les ont écrites. Ce titre de sociales, que M. Olinde Rodrigue a inscrit sur ces pièces, n'est guère justifié. Il est vrai que les mots avenir, progrès, capacité, exploitation, oppression, s'y présentent assez fréquemment; mais ce bagage, ramassé dans les premiers Paris et les articles de fonds des journaux utilitaires, n'est rien moins que social. Est-il quelque chose au monde de plus subversif et de plus funeste que cette fiévreuse préoccupation de l'avenir qui dégoûte du présent et vous rend la vie insupportable par l'espérance de félicités chimériques? — Les riches sont-ils bien des ogres et des cannibales, des monstres pétris de vices, comme on les représente toujours? Les prolétaires ont-ils donc toutes les vertus? L'inégalité des conditions est une loi fatale, qu'il faut accepter comme la différence de taille et de force, de beauté et de laideur. Il y a un hasard social comme il y a un hasard naturel; vous naissez pauvre comme vous naissez bossu, sans raison apparente, et vous aurez beau changer les formes de la société et du gouvernement, il en sera toujours ainsi. — C'est avec chagrin que nous voyons toutes ces idées malsaines d'injustice et d'oppression germer dans les cerveaux de la classe inférieure, ou qui se croit telle. — Personne n'a intérêt à étouffer une intelligence, et nous ne croyons guère au génie méconnu. Le talent mène à tout; la médiocrité elle-même, quand elle est laborieuse et persévérante, réussit.

Les poésies des ouvriers nous auraient plu davantage si elles n'avaient pas été *sociales*, et se fussent contentées d'être tout simplement des poésies. Certes, c'est une chose louable à des gens occupés d'ouvrages manuels, d'aspirer aux plaisirs de l'intelligence et de trouver à faire des vers un divertissement que d'autres vont demander au vin bleu des cabarets et aux danses obscènes des guinguettes, mais il ne faudrait pas pour cela qu'ils se crussent des anges déchus, des génies incompris, des êtres injustement traités par le sort, et qu'ils ne vinsent à dédaigner le métier honnête qui les nourrit. Un bon bottier vaut mieux qu'un littérateur médiocre; la poésie ne doit être pour eux qu'une consolation, qu'un amusement comme de jouer de la flûte et du violon, et non une surexcitation de vanité malade. — Entrons maintenant dans quelques détails. Au nombre des morceaux remarquables il faut compter les pièces de M. Savinien Lapointe, cordonnier, de M. Louis Festeau, hor-

loger, de M. Ponty, ouvrier en vidanges, qui a fait une méditation sur le *to be or not to be* d'Hamlet, où il est question de la monade de l'Androgyne et autres métaphysiques des plus abstraites; mais la meilleure pièce est le dialogue de l'*Épée* et du *Marteau* de M. Francis Tourte, peintre sur porcelaines et commis-négociant; l'idée est ingénieuse et bien rendue; le *Chant des Compagnons* par M. Piron, blancher-chamoiseur, dit Vendôme la Clef-des-Cœurs, est incolore et vague, et n'a pas la franchise énergique et la jovialité familière qu'exigeait le sujet: c'était là, à coup sûr, qu'aurait dû se déployer dans tout son luxe la poésie ouvrière; mais, chose étrange en littérature, la dernière chose à quoi l'on pense, c'est au naturel; des gens illettrés essayant de faire des vers, font de la poésie académique et miriltonnent des lieux communs. Ce n'est qu'à force d'art et d'études qu'on peut arriver à ce qui devrait être le point de départ; pour décrire une mansarde de couturière, il faut être Victor Hugo: la couturière véritable fera des vers dans le genre de Delille ou d'Esménard. Les vieilles chansons populaires pleines de fautes, de rimes inexactes et d'assonances hasardées improvisées par des compagnons en voyage, des bergers en contemplation, renferment mille fois plus de poésie que le gros volume colligé par M. O. Rodrigue. On y sent au moins les amers parfums de l'aubépine et l'odeur des fraises nouvelles; il y a de l'épanouissement, de la vie, des idées imprévues qui s'élancent brusquement du bout d'un vers comme un oiseau effrayé qui part d'une haie. Le littérateur est absent, et quand les plus grands poètes peuvent faire une strophe valant un de ces couplets-là, ils s'estiment les plus heureux du monde.

Les *Échos lyriques* de M. Eugène Borel sont une espèce d'anthologie allemande, un petit bouquet de fleurettes germaniques de Goethe, de Schiller, d'Uhland, de Heine, de Schubart, de Heilty, d'Eichendorff, de Ruckert, et autres poètes peu connus en France; le texte allemand est sur une page, et la traduction française sur l'autre. Les pièces sont rendues presque toujours dans la même mesure et avec le même nombre de vers, avec assez d'exactitude; cependant il nous semble que le pénétrant parfum germanique, cette forte saveur de vin du Rhin qui vous monte à la tête lorsqu'on ouvre les poètes de la terre des chênes, ne se trouve pas dans les traductions trop francisées de M. Eugène Borel; un peu de rudesse et de barbarie ne messied pas quand il s'agit de ces âpres langues du nord toutes chargées de rêverie et de pensées. Nous croyons aussi que M. Eugène Borel eût pu faire un choix plus singulier et plus caractéristique. La moisson est immense dans ces champs presque inexplorés, et eût pu nous rapporter une gerbe mieux fournie et plus riche.

Les *Chants du Voyageur*, de M. Delâtre, à travers beaucoup d'inexpérience, laissent voir un bon sentiment poétique, une certaine nouveauté d'images et de comparaisons, qui permettent de bien espérer du premier volume que fera paraître l'auteur. —L'on en peut dire autant des *Cloches*, de M. Lacreteille fils, supérieur à M. Delâtre comme versification et comme rythme, et qui n'a besoin, pour bien faire, que de se dégager de l'imitation involontaire où l'admiration du modèle préféré entraîne presque toujours les jeunes talents.

Nous terminerons cette revue poétique par l'analyse d'un charmant petit livre tout mince et tout coquet, nouvelle étoile de la pléiade de légendes illustrées qui brille au ciel de la boutique de Curmer. C'est la *Légende de Rosemonde*, par M. Henri Blaze, avec des eaux fortes de M. Jacques.

Vous ouvrez le livre, et vous voyez d'abord en manière de frontispice la belle Rosemonde assise au milieu d'un paradis de fleurs, sous deux arbres flûets dont les branches se contournent en capricieuses arabesques; elle étend nonchalamment la

main, et coupe de son ongle d'agathe la tige d'un grand pavot pour le joindre aux touffes d'hyacinthes, d'œillets, de roses et de marguerites qui encombrant son giron. La guirlande aboutit, en s'éparpillant et en s'effeuillant, à cet affreux hiatus noirâtre, à cette gueule formidable qui avale sans jamais se rassasier la jeunesse et la beauté du monde. Le nom de l'auteur et celui de la légende, écrits en caractères rustiques et bizarres, complètent cette eau forte d'une finesse extrême. Puis on tourne la page et l'on voit la chambre de Rosemonde. Voilà le petit lit virginal, avec ses quatre colonnes torsées et ses pentes de serge, le buffet de noyer miroitant de propreté, la fenêtre aux étroits vitraux de plomb où le jasmin en fleur frappe de sa petite main d'argent, comme pour se faire ouvrir, le plafond rayé de solives, la table aux pieds croisés en x, le lourd flambeau de cuivre, le pot de grès au couvercle d'étain, le grand fauteuil à tapisserie de l'aïeule et l'escabeau de la jeune fille. Ne vous semble-t-il pas entendre bourdonner le rouet de Marguerite dans cet intérieur si calme, si doux, dans ce blanc paradis de jeunesse et d'innocence.

L'histoire commence après cette vignette qui n'est que la traduction des premières pages du récit. — L'on est au printemps : la nature, qui craint d'être en retard et de ne pouvoir fournir au mois de mai sa belle robe de fleurs, a passé la nuit comme une ouvrière à qui une grande dame a commandé de beaux ajustements pour une fête dont l'époque est rapprochée ; elle lace autour de la taille des jeunes roses leur petit corset de velours vert, elle pique les pointes d'argent dans le cœur d'or des marguerites, fourbit les étoiles rouillées par l'hiver, satine le gazon de la prairie, délivre les cascades de leurs prisons de cristal et se donne une peine extrême pour arriver à temps. Rosemonde, tout en filant son rouet, se sent émue par cet épanouissement de la nature ; elle pense à son bien-aimé Valentin que l'amour de la peinture a entraîné à Rome. L'aïeule s'endort dans son fauteuil, et la folle brise qui entre par la fenêtre entre-bâillée joue avec les feuillettes d'un riche missel, historié de miniatures admirables, posé sur la table ; ce missel est un cadeau de Valentin. Par un hasard inquiétant, le vent ouvre toujours la page à l'endroit de l'office des morts. — Rosemonde, le cœur envahi par une mélancolie pleine de pressentiments, se met à chanter une longue et douce complainte, une « chanson de saule et d'amour malheureux, » où elle raconte l'histoire de ses amours avec Valentin et son départ pour l'Italie où il demeure depuis trois ans ; dans son exaltation, elle demande des nouvelles de Valentin au rossignol, à l'étoile, à la rose : le rossignol se tait, l'étoile s'efface, la rose se fane. Rosemonde troublée laisse choir sa quenouille qui se brise, et se lève pour fermer la fenêtre, car l'haleine de la nuit envoie d'étranges soupirs dans la petite chambrette, la lampe prend de singulières nuances : en se penchant à la fenêtre, Rosemonde croit entendre un bruit de pas dans le feuillage : Est-ce toi, Valentin ? s'écrie-t-elle haletante d'espoir et d'amour.

Non, répondit alors une voix solennelle,
Mais quelqu'un qu'il envoie auprès de toi, ma belle.

Qui êtes-vous ? continue Rosemonde inquiète.

Je suis celle qui va frapper à chaque porte,
A qui l'effroi tient lieu d'amour et de respect,
Et qui du même pied descend un bourg infect
Et monte l'escalier de l'alcôve dorée ;
Celle à qui nul valet ne refuse l'entrée,

Lorsque dans le château des papes et des rois
 Elle vient, en traînant à ses pieds nus et froids
 Quelque paille enlevée au fumier de Lazare ;
 Celle qui n'a d'amour ni de haine, et sépare
 La chose que sa sœur a liée autrefois ;
 Que le soldat défie au son de la fanfare,
 Les pâles débauchés aux lampes des repas ;
 Celle qui fait pâlir les fronts sous la thiare
 Qu'on méprise tout haut et que l'on craint tout bas,
 Celle que Hans Holbein a peinte en botaniste,
 Arrosant dès le jour ses tulipes en fleurs,
 Et dont le vieux Dürer a fait plus tard ailleurs
 Un morne cavalier qu'un chien suit à la piste.

Eh bien ! répond Rosemonde, pouvez-vous me conduire vers lui ? — Je le peux. — Laissez-moi dire ma prière, embrasser ma vieille mère et ma petite sœur endormie, et nous partirons ensemble. — Dépêche-toi, dit la mort ; j'entends déjà hennir les chevaux du matin. — L'endroit où repose Valentin est loin d'ici, nous n'arriverons pas. — Descends donc. — Me voici, dit Rosemonde en livrant sa main blanche et fluette à la noueuse étreinte du spectre.

Cette légende est arrangée avec beaucoup d'adresse et un fin sentiment de la narration. Mille petits détails jetés incidemment dans le cours du récit éveillent et inquiètent l'attention du lecteur ; le missel s'ouvre à un endroit funèbre, la lampe grésille, les fleurs répandent des parfums énervants et délétères, le chant du rossignol ressemble au sanglot ; tout prépare l'esprit à une triste catastrophe. — Quelques négligences et quelques afféteries de style déparent çà et là cette charmante nouvelle, mais la narration permet plus de laisser-aller que l'ode ou le discours.

Ce n'est plus le mois de mai, et cependant tous les poètes sont en fleurs. Parmi les nombreux volumes qui viennent de paraître, nous devons citer encore le recueil des frères Deschamps, *les Sentiers perdus* de M. Arsène Houssaye, et les *Heures de Poésie* de M. A. Renée. M. Brizeux, l'auteur de *Marie*, fait aussi imprimer un recueil sous le titre de *Morgana*. — Vous voyez bien que la poésie n'est pas tout à fait morte comme le prétend la critique, qui a ses raisons pour cela.

T. GAUTIER.

LE RHIN.

A M DE LAMARTINE.

Au premier coup de bec du vautour germanique,
Qui vient te disputer ta part d'onde et de ciel,
Tu prends trop tôt l'essor, roi du chant pacifique,
Noble cygne de France, à la langue de miel.
Quoi! sans laisser au moins une plume au rivage,
Gardant pour ta couvée à peine un grain de mil,
Des roseaux paternels tu cèdes l'héritage ;
Et sur l'aile de l'hymne agrandi dans l'orage,
Du Rhin tu fuis jusques au Nil!

Ah! qu'ils vont triompher de ta blanche élégie!
Que l'écho de Leipsig rira de notre peur!
Déjà l'or de ton chant transformé par l'orgie,
Dans l'air m'est renvoyé comme une balle au cœur.
J'écoutais l'avenir dans ta voix souveraine,
Au joug harmonieux me soumettant d'abord ;
Mais la douleur m'éveille au sein de la syrène ;
Ma lèvre, en pâissant, repousse encore pleine
La coupe où tu verses la mort.

Ne livrons pas si tôt la France en sacrifice
A ce nouveau Baal qu'on appelle unité.
Sur ce vague bûcher où tout vent est propice,

Ne brûlons pas nos dieux devant l'humanité.
 L'holocauste n'est plus le culte de notre âge.
 Comme Isaac pliant sous le glaive jaloux,
 Pourquoi tenir courbé ce peuple sous l'outrage ?
 Est-ce pour l'immoler, sans revoir son visage,
 Que vous l'avez mis à genoux ?

Si patrie est un mot inventé par la haine,
 Tente vide, en lambeaux, que l'amour doit ployer ;
 S'il faut des nations briser la forme vaine,
 Arrache donc aussi la famille au foyer !
 De tout champ limité condamne la barrière.
 Mandis le jeune hymen dès que son temple est clos.
 Au lare domestique interdis la prière ;
 Tous ensemble, au hasard, mêlant notre poussière,
 Fraternisons dans le chaos.

Regarde ! dans ton vol, les cieux que tu visites,
 Par des rivières d'or divisent l'infini.
 Ces royaumes profonds dont tu sais les limites,
 Désertent-ils l'azur que Dieu même a béni ?
 Le Bélier au Verseau cède-t-il sa frontière ?
 Au vain rugissement de l'Ourse ou du Lion,
 Quand vit-on reculer le sanglant Sagittaire,
 Ou fuir les deux Gémeaux s'inclinant jusqu'à terre,
 Dans la cité du Scorpion ?

L'humanité n'est pas la feuille vagabonde,
 Sans pays, sans racine, enfant de l'aquilon.
 C'est le fleuve enfermé dans le lit qu'il féconde,
 Parent, époux des cieux mêlés à son limon.
 Au peuple ne dis pas : « Abandonne ta rive. »
 Quand l'herbe boit le flot promis à l'Océan,
 C'est qu'aux sommets sacrés d'où l'avenir dérive,
 La source de l'idée a tari toute vive
 Dans l'esprit glacé du géant.

Du cœur des nations la lutte est l'harmonie ;
 Dans mille chants rivaux, d'où naissent leurs concerts,
 Chaque peuple a sa voix, sa note, son génie.
 Tout, dans l'immense accord, paraît un et divers.
 L'un parle-t-il trop bas par la voix du prophète,
 A l'hymne de la peur enchaîne-t-il ses jours,
 La danse des cités, en chancelant, s'arrête.
 De leurs fronts de granit, ridés par la tempête,
 Tombe une couronne de tours.

Sur la lyre accordée aux prières des femmes,
 Pourquoi de tant d'encens nourrir notre sommeil?
 De trop de voluptés ne chargeons pas nos âmes.
 Après le songe heureux es-tu sûr du réveil?
 Que sais-tu si l'aspic ne dort pas sous la rose,
 Si la lutte est finie entre l'homme et le Dieu?
 Convive du banquet que plus d'un pleur arrose,
 Sur le mur prophétique où cette main se pose,
 Ne vois-tu pas des traits de feu?

Pour désarmer nos cœurs, apprivoise le monde.
 D'avance à l'avenir as-tu versé la paix?
 Et du Nord hérissé le sanglier qui gronde,
 De ta muse de miel a-t-il léché les traits?
 Au soc de la charrue a-t-il courbé le glaive?
 Albion, sur sa nef, détruit-il son rempart?
 Parmi les flots d'airain que l'Orient soulève,
 Orphée a-t-il enfin marié sur la grève
 L'aigle blanc et le léopard?

Le Rhin sous ta nacelle endort-il son murmure?
 Que le Franc puisse y boire en face du Germain.
 L'baigne du glacier rouillant leur double armure,
 Deux races aussitôt se donneront la main.
 Nous ne demandons pas tout l'or de la montagne
 Du Nil de l'Occident nous ne voulons qu'un bord,
 Pour que les cieux de France et les cieux d'Allemagne,
 Sous les eaux partageant l'astre de Charlemagne,
 Roulent ensemble au même port.

Aux troupeaux divisons la source de nos pères.
 Quand ils ont sur la rive assis la liberté,
 Craignaient-ils d'éveiller les gothiques vipères?
 Goûtons l'eau du torrent par droit de parenté.
 Avec les rois germaines tout nous réconcilie,
 Dans leur nid féodal nos aigles sont éclos.
 Sans qu'au bruit de leurs pas notre écho s'humilie,
 Consentons que leur ombre à notre ombre s'allie
 Dans le sein pavoisé des flots.

Mais si lui-même en vain le torrent nous appelle,
 Si l'onde du glacier ne coule pas pour tous,
 Et s'il faut nous sevrer du lait de la Cybèle,
 Quand ce peuple aura soif, où l'abreuverons-nous?
 Au pays des palmiers tu penses le conduire!
 Notre Dieu ne veut pas qu'on nous mène en exil.

Pendant que tu chantaï, tout près de nous séduite,
Sur son flanc irrité j'ai vu son glaive luire.

La France en aiguisait le fil.

Tu pars, dis-tu? — Marchons, au vent de tes bannières,
Non pas, comme Joseph, en sa captivité,
Au joug du Pharaon liant ses onze frères ;
Il pleurait, dans Memphis, sur Jacob insulté.
Mais ainsi que Moïse, au sortir du servage,
Loin d'Apis entraîné par le serpent d'airain,
Fais-nous rentrer, joyeux, dans l'ancien héritage,
Et le glaive épousant les lyres au rivage,
Allons revoir notre Jourdain.

EDGAR QUINET.

HYMNE A LA FAMILLE.¹

Quand tous les saints autels qu'on encense sur terre
Tour à tour s'en iraient jusqu'à la moindre pierre
Joncher le vaste sol de leurs débris fumants,
Il en est un pourtant dont la base imposante
Résistera toujours à l'action constante
Des passions de l'homme et des siècles changeants.

C'est toi, sublime table, autel de la famille,
Où la loi primitive éternellement brille
D'un radieux éclat, d'un splendide rayon ;
Toi que Dieu construisit avec magnificence
Le jour, le jour fameux où sa toute-puissance
De l'homme et de la femme eut conçu l'union !

Hélas ! depuis l'instant où la terre féconde
A tracé par les airs sa courbe vagabonde,
Et roulé son grand corps dans les plaines du temps,
Ta face a vu passer bien de sombres orages,
Et bien des coups de foudre émanés des nuages
De leurs jaunes éclairs ont sillonné tes flancs.

Souvent le vil torrent des passions obscures
Est venu de ses flots couvrir les flammes pures
Qu'allumaient sur ton front de paisibles humains ;
Souvent les fruits dorés de l'offrande céleste
Ont été renversés de ton sommet agreste
Par l'envie implacable et ses sanglantes mains.

Souvent l'atroce guerre, en ses courses brutales,
A frappé ton pavé de ses dures saudaes,

(1) Cette pièce fait partie d'un nouveau recueil, *Chants civils et religieux*, que M. Auguste Barbier vient de publier.

HYMNE A LA FAMILLE.

Et, prenant aux cheveux un vieillard gémissant,
 Elle a courbé ses reins sur l'angle de la pierre,
 Et, sous le fer aigu, la lance meurtrière
 Comme le sang d'un bœuf fait couler son vieux sang.

Puis mille fois la peste et sa sœur la famine
 Ont tout autour de toi promené la ruine,
 Entassé les douleurs et les corps en monceaux ;
 Et mille fois, hélas ! les pâles multitudes
 Ont livré tes flancs nus, au sein des solitudes,
 Aux outrages impurs des immondes pourceaux.

Enfin du globe entier la ténébreuse masse
 A changé mille fois de posture et de face ;
 La terre a chancelé comme un homme insensé ;
 L'Océan jusqu'au ciel a jeté ses tempêtes ;
 Les nations se sont défaites et refaites ;
 Les races ont péri ; les dieux même ont passé ;

Mais toi seul es resté, debout, inébranlable,
 Plus ferme qu'au milieu de leurs plaines de sable
 Les éternels tombeaux des puissants Pharaons,
 Plus ferme que les rocs du superbe Caucase,
 Et plus solide enfin que ne l'est sur sa base
 Le grand Himalaya dominateur des monts.

Ah ! certes, ta structure est une œuvre divine.
 Certainement c'est Dieu qui planta ta racine
 Si fort avant sous terre, et c'est sa large main
 Qui tailla dans le vif tes pierres immortelles,
 Les mit l'une sur l'autre, et les unit entre elles
 Par un ciment plus fort que le ciment romain.

Frères, rassurez-vous ; frères, prenez courage ;
 Non, tout n'est pas perdu ; non, par le grand orage
 Qui menace aujourd'hui la planète de mort,
 Tout n'est pas emporté par la barque en dérive ;
 Et dans l'ombre et les vents une lumière vive
 Comme un phare sauveur peut vous montrer le port.

Rassurez-vous, il est, dans la chaleur ardente
 Qui brûle de nos jours la terre palpitante,
 Un pilier à l'abri duquel on peut s'asseoir,
 Un sanctuaire ombreux, un refuge tranquille
 Où le calme de l'âme et le bonheur facile
 Peuvent vous rafraîchir comme les vents du soir.

En vain l'œil rutilant, et la face rougie,
 Les nymphes du plaisir et les dieux de l'orgie

Hurleront, bondiront autour du saint autel :
 Avant que son sommet ne s'éroule et ne tombe,
 Les pieds froids des danseurs descendront dans la tombe,
 Et leurs cris monstrueux se perdront sous le ciel.

En vain les charlatans de l'auguste pensée,
 Sophistes et rhéteurs, de leur langue insensée
 Viendront contre sa base appliquer le marteau :
 La pierre inaltérable et plus forte et plus dure
 Ébrêchera leur langue, et de leur langue impure
 Mettra comme un haillon le sophisme en lambeau.

Rapprochons-nous donc tous du monument sublime ;
 D'un élan mutuel, d'un concert unanime
 Alimentons sur lui le foyer de l'amour ;
 Le feu, qui tant de fois sembla près de s'éteindre,
 Doit renaître plus vif et peut-être se teindre
 D'aussi pures couleurs que les rayons du jour.

Jadis, au temps jadis, l'inexorable père
 Du sang de ses enfants pouvait rougir la terre :
 Aujourd'hui l'amitié remplace le bourreau.
 Le père également partage sa fortune,
 Et la mère, sans choix et d'une amour commune,
 Allait également ses enfants au berceau.

Que la blanche concorde et la pure innocence,
 La vénération, la sainte obéissance,
 Entourent nuit et jour l'autel chéri des cieux,
 Et que, sous le giron de ces vierges charmantes,
 Les peuples, réunis en phalanges aimantes,
 Des fruits d'or de la paix couvrent son front pieux.

Et la flamme luira splendide, et la fumée,
 Qui tourbillonnera vers la voûte embaumée,
 Sera, comme l'encens au flocon argenté,
 Le parfum le plus doux que, dans sa paix profonde,
 Le Dieu conservateur de la masse du monde
 Reçoive de la terre et de l'humanité.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1841.

Les élections anglaises sont achevées, et bien que nous n'en connaissions pas encore le résultat final, nous pouvons tenir la victoire des tories pour certaine. Ils auront en définitive gagné plus de vingt-cinq sièges dans le parlement, c'est-à-dire une majorité de cinquante à soixante voix. Si ce n'est pas là une majorité très-forte, elle peut suffire du moins pour fonder, avec l'appui de la chambre des lords, un gouvernement qui n'est pas sans quelque chance de durée. Cependant l'opposition sera redoutable, violente; elle soulèvera des tempêtes; elle s'efforcera de jeter à tout risque le ministère sur les écueils qui peuvent le briser. La manœuvre sera difficile, laborieuse; il y aura des dangers partout, sur la place publique, dans le parlement, à la cour, en Angleterre, en Irlande. Il faut un pilote aussi calme, aussi habile, aussi persévérant que sir Robert Peel pour inspirer confiance à ceux qui doivent affronter avec lui les périls d'une si grande aventure.

Nous ne partageons pas toutes les opinions de l'illustre baronnet; nous sommes convaincus qu'il tient pour inviolables des limites que l'Angleterre franchira invinciblement, à une époque moins éloignée peut-être que ne le pense l'aristocratie anglaise. Est-il moins vrai que, comme chef de parti, comme homme politique, il a été admirable de sagacité, d'habileté, et de cette patience digne, calme, prévoyante, qui est le véritable cachet de l'homme d'État?

Une grande épreuve l'attend. Il peut écrire une belle page de sa biographie, si, comme premier ministre, il conserve sur les siens la même influence qu'il a exercée comme chef de parti, s'il parvient à les plier aux idées de transaction, de conciliation, qui sont à la fois dans la nature de son esprit et dans son caractère; s'il peut ainsi, sous sa conduite, sans bouleversement, sans secousses, faire faire un pas de plus à l'Angleterre dans cette carrière que désormais aucune puissance humaine ne peut fermer aux peuples civilisés.

Une transaction raisonnable et franchement offerte par les tories pourrait amener de singuliers résultats. Si elle peut enlever au cabinet Peel les suffrages de ces

hommes ardents, aveugles, opiniâtres, qui dans tout pays ont toujours été un cruel embarras pour le parti conservateur, elle peut aussi lui procurer l'adhésion d'un certain nombre de whigs. Des hommes considérables, très-riches, ont-ils pu assister sans une certaine défiance, sans quelque crainte et quelque hésitation, aux derniers exploits du cabinet qui se meurt? Ces mesures qui, quelque justes et bonnes qu'elles fussent en elles-mêmes, s'annonçaient d'une manière si inattendue, si soudaine, si révolutionnaire, cet appel aux masses et aux passions populaires, ce langage d'une violence inouïe dans la bouche des hommes du pouvoir, des gardiens de la paix publique, ont dû être pour plus d'un whig matière à graves réflexions. Et lorsque dans le nouveau parlement on verra les whigs les plus ardents et les plus irrités de la défaite d'aujourd'hui chercher leur point d'appui dans les rangs des radicaux et des Irlandais les plus fougueux, il se peut que les whigs modérés et sans passions se sentent refoulés vers les Stanley et les Graham, et aillent bon gré mal gré grossir la majorité du cabinet qui est sur le point de se former.

On le voit, le parti whig aussi rencontrera ses orages et ses écueils; mais entre les Tories modérés et les radicaux, attiré (nous le pensons du moins) d'un côté par des offres raisonnables, et de l'autre par de séduisantes promesses de secours, pourra-t-il suivre sa route sans voir ses rangs s'amincir, sans cacher son drapeau et arborer des couleurs qui ne sont pas les siennes? Il est permis d'en douter.

Il est impossible de jeter les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre sans être frappé d'une remarque que fait naître dans tout esprit réfléchi l'étude de l'histoire. Les hommes qui ont le gouvernement des choses de ce monde font si souvent autre chose que ce qu'ils voulaient faire, que ce qu'ils s'imaginent avoir fait! L'histoire est pleine de ces mécomptes de l'orgueil humain. Le cabinet de lord Melbourne est pour les hommes d'État un nouvel enseignement d'humilité et de modestie. Par le traité du 15 juillet, il comptait se rallier et se préparer un long et brillant avenir; il s'est suicidé: il voulait s'arroger sur l'empire ottoman une influence exclusive et permanente, et l'empire ottoman, ébranlé par la secousse que lui a donnée sa violente intervention, menace de s'écrouler et d'ouvrir une large brèche à la Russie; il espérait ôter à la France toute action sur les affaires de l'Orient, et déjà l'Europe, effrayée des funestes suites du traité, est impatiente de le voir relégué parmi ces faits accomplis dont on ne veut pas même garder le souvenir, convaincue désormais que le concours de la France peut seul préparer à la question orientale une solution qui ne compromette pas le repos du monde.

C'est là l'exacte vérité. Le traité du 15 juillet nous a enfin déterminés à des armements que nous avons trop négligés, et dont, quoi qu'on en dise, nous devons nous féliciter tous les jours; nos armements ont forcé l'Angleterre à augmenter les siens, et cette dépense, venant s'ajouter à celles qu'exigeaient l'expédition de Syrie, la guerre de la Chine, a produit ce *déficit* que le cabinet anglais cherchait à combler par les mesures qui l'ont renversé.

Lord Palmerston, le véritable auteur de cette politique fantasque et aventureuse, a tristement achevé sa longue et trop longue carrière ministérielle. Il laisse à ses successeurs la guerre avec la Chine, l'empire d'Orient ébranlé, l'alliance de l'Angleterre avec la France brutalement brisée et remplacée par des méfiances et des récriminations fâcheuses, par un retour déplorable de ces vieilles antipathies nationales qui ont fait tant de mal à deux grands pays qui n'ont rien à s'envier, et qui peuvent se respecter sans faiblesse et s'honorer l'un l'autre avec dignité.

Lord Palmerston a eu soin de nous éclairer lui-même sur les passions qui l'agi-

tent, et sur sa ferme résolution de tout sacrifier à ses intérêts d'homme de parti. Qu'on lise son discours à ses électeurs, ces incroyables paroles qu'un ministre de la reine d'Angleterre a osé jeter à la populace qui hurle autour des *hustings*. Certes, la France et son armée ont le droit de mépriser ces diatribes, et nous ne nous abaisserons pas jusqu'à la réfutation; mais que penser d'un homme d'État, d'un ministre des affaires étrangères, qui s'exprime de la sorte sur le compte d'une nation qu'il appelle amie et avec laquelle il négocie et se dit à la veille de signer un traité? Est-ce là une extravagance ou un calcul? L'un et l'autre. Il a voulu à la fois satisfaire ses passions, ses rancunes, et servir ses intérêts.

Lord Palmerston n'a jamais pardonné au gouvernement français de l'avoir contrarié dans ses projets sur l'Espagne. L'amitié du noble lord est toujours à une condition, c'est qu'on secondera tous les élans de sa fougueuse imagination. Il aime à forcer la main aux cabinets étrangers comme il l'a forcée à ses collègues pour le traité du 15 juillet. Lui résister, c'est un crime; ne pas le seconder, c'est rompre avec lui. Son ressentiment devint plus amer et plus violent encore lorsque le ministère du 12 mai, au lieu de s'unir étroitement à lui pour régler les affaires d'Orient, préféra, à tort ou à raison, les traiter dans une conférence européenne. Dès ce moment, la France n'a trouvé en lui qu'un ennemi, un ennemi contenu pendant quelque temps par le bon sens et la loyauté de ses collègues, mais un ennemi persévérant, qui est enfin parvenu à surmonter leurs répugnances et à leur faire signer la rupture de l'alliance française. Après le traité du 15 juillet, il s'est encore irrité de l'irritation de la France. Il aurait voulu la voir tout à fait passive, désarmée, obséquieuse, abattue. C'est ainsi qu'il l'avait promise à ses complices. La France lui a donné une sorte de démenti. Si elle n'a rien fait, elle s'est émue; si elle n'a pas eu recours aux armes, elle les a du moins préparées; si elle n'a pas effrayé l'Europe, elle a donné à penser. L'Europe a compris que la garantie de la paix du monde est à Paris, et que la pensée de toucher aux grandes questions européennes sans le concours de la France est une de ces hardiesses, pour ne pas dire de ces folies, qu'il est sage de ne pas prolonger.

C'est avec tous ces mécomptes, ces irritations, et avec la perspective de la ruine prochaine de son cabinet, que lord Palmerston est arrivé sur les *hustings*. Homme passionné, il a voulu se donner une facile satisfaction; candidat, il a caressé les préjugés nationaux de ses électeurs; ministre, il a parlé à ses amis politiques en Europe. Il leur a dit implicitement: — Vous me trouverez toujours le même, l'ennemi du gouvernement français; entre lui et moi, il n'y a ni trêve ni paix; ses ennemis peuvent compter sur moi et comme ministre et comme chef de l'opposition. — Nous ne savons pas quel sera l'avenir politique de lord Palmerston; nous savons seulement que, si sa vie publique n'est pas terminée, ses inconvenantes paroles, que la France doit regarder comme l'expression d'une colère impuissante et ridicule, n'auront d'autre effet que d'être un embarras pour lui.

Il serait prématuré de rechercher quelles seront, à l'égard de la politique extérieure, les dispositions du cabinet que les élections vont très-probablement donner à l'Angleterre. Nous n'en connaissons pas encore tous les éléments et toutes les nuances. D'un côté, il est difficile que la retraite de lord Palmerston et de ses trop dociles collègues nous laisse des regrets; de l'autre, nous ne pouvons pas oublier que nos tendances, nos doctrines, nos sympathies politiques, ne sont pas celles des conservateurs anglais, surtout si les tories absolus prenaient quelque influence dans la nouvelle administration. A tout prendre, nous pouvons être tranquilles observa-

teurs des péripéties de la lutte anglaise. La justice comme la prudence nous commandent d'attendre les faits.

Au surplus, l'occasion de s'expliquer catégoriquement peut se présenter d'un instant à l'autre. Les affaires d'Orient sont toujours en suspens. Si les populations chrétiennes n'ont pas chassé les Turcs, les Turcs à leur tour n'ont pu dompter toutes les insurrections. Les Candiotes résistent; quelques secours leur arrivent de leurs coreligionnaires, et si l'Europe ne sent pas se réveiller pour eux cet élan qui seconda si puissamment la première insurrection grecque, il y a du moins pitié et sympathie. Il s'est même élevé à leur égard une polémique que nous avons quelque peine à comprendre, tant les rôles nous paraissent nettement tracés par la force même des choses.

Et d'abord, quoi qu'on dise, l'Europe ne confondra jamais l'insurrection des populations chrétiennes contre la stupide et cruelle domination des Turcs avec les menées et les émeutes de la démagogie. Déjà, lors de la première insurrection, les polices européennes voulurent, soit par erreur, soit par ruse, établir cette confusion d'idées; l'Europe ne prit point le change; elle ne le prendra pas davantage aujourd'hui. Qu'il y ait en Grèce je ne sais quel émissaire de je ne sais quel comité directeur, cela est possible. Qu'est-ce que cela prouve? On dit que les vautours suivent les armées; décident-ils de la paix et de la guerre? livrent-ils les batailles?

L'Europe ne sait qu'une chose: c'est que le gouvernement ture, malgré la comédie de Gulhané, est toujours un gouvernement ignorant et barbare; qu'aujourd'hui il est en outre impuissant; que voulût-il quelque bien, il est hors d'état de l'accomplir, et que les populations chrétiennes sont livrées, sans protection aucune, à une soldatesque effrénée et à la cupidité féroce de tyrans subalternes. Un gouvernement au nom duquel on commet impunément les atrocités qu'on a commises en Bulgarie, ne peut accuser personne que lui-même de l'insurrection de ceux qui ont le malheur d'être ses sujets. Croire qu'aujourd'hui on entendra sans émotion les cris des chrétiens que les féroces Arnauts égorgent sur le seuil de l'Europe, ce serait méconnaître son temps et se repaître d'odieuses chimères.

Ainsi, que les particuliers s'émeuvent, qu'ils fassent des vœux pour les opprimés que le désespoir a poussés à la révolte, que sans violer les lois de leur pays, sans compromettre leur gouvernement, ils leur soient utiles s'ils le peuvent, il n'y a qu'à les en louer. La religion et l'humanité ont leurs droits, et si la Porte redoute l'appui moral de l'Europe, qu'elle cesse une fois d'insulter par ses actes aux mœurs, aux opinions, aux sentiments, aux croyances des Européens.

Nous serions loin d'approuver ceux qui pousseraient les sujets paisibles de la Porte à l'insurrection. Si jamais il était permis de donner un semblable conseil, ce ne serait qu'à la condition d'en partager les périls; l'opprimé seul peut mesurer ses souffrances, ses moyens, son droit. Les véritables insurrections ne se font ni par émissaires ni par lettres; elles naissent de la nécessité, qui seule les légitime. Mais pousser à l'insurrection des populations paisibles et résignées, ou sympathiser avec elles lorsque l'insurrection est éclatée et qu'on en reconnaît la légitimité, sont deux faits parfaitement différents. La France de juillet excita les sympathies des peuples. L'Europe fut-elle coupable en applaudissant à la révolution de juillet?

S'il ne faut pas pousser à la révolte les populations paisibles de l'Orient, encore moins faudrait-il décourager ceux que le désespoir a soulevés, et leur conseiller de se mettre à la merci des Turcs. Qui ne connaît leur perfidie et leur cruauté? Qui ne connaît des faits récents, des faits (nous le savons) que les diplomates eux-mêmes

n'osent plus nier, des faits qui rappellent toute l'atrocité d'un autre âge? Un conseil de soumission est encore une de ces responsabilités que nul n'a le droit de prendre, si ce n'est un gouvernement fort, et qui serait bien décidé à faire respecter par la Porte les lois de l'humanité.

Au reste, quant aux gouvernements, nous ne pouvons que le répéter, le moment ne nous semble pas arrivé de solliciter leur intervention. Si l'insurrection n'est pas sérieuse, ils refuseront d'intervenir si ce n'est par quelque recommandation insignifiante et dont les Turcs ne tiendraient aucun compte. Si elle est sérieuse, une intervention intempestive peut la compromettre. C'est par de longs et pénibles efforts qu'il faut gagner la liberté. Les diplomates peuvent un jour la reconnaître; ils ne la donnent pas.

Les gouvernements, on ne peut se le dissimuler, sont dans une position très-délicate et très-difficile. Amis de la Porte, ils doivent respecter son droit. D'un autre côté, une juste jalousie les préoccupe à l'égard de l'Orient. Toute modification du *status quo* leur présente d'énormes difficultés. Tout ébranlement peut entraîner une grande ruine. Et si l'empire ottoman s'écroule, que devient l'Europe? Que devient-elle aujourd'hui que ce malheureux traité du 15 juillet a brisé la clef de la voûte, l'alliance qui seule était la véritable garantie de la paix du monde?

Ainsi nous comprenons facilement les regrets et peut-être le dépit que donnent aux hommes d'État les troubles de l'Orient. Ces troubles les prennent au dépourvu. C'est un compte nouveau qui s'ouvre malgré eux avant qu'ils aient eu le temps de solder celui du 15 juillet.

Les cabinets se retranchent dans le grand mot, dans ce mot que nous avons tous prononcé souvent avec plus ou moins d'emphase, bien qu'avec des significations assez diverses; je veux dire l'intégrité de l'empire ottoman. La diplomatie invoque toujours ce même principe, mais sa foi est bien affaiblie; elle ne l'avoue pas tout haut, mais le doute s'est glissé dans son cœur. Elle a raison de douter: c'est le traité du 15 juillet qui a brisé le talisman. La démonstration est bien simple.

Il y a longtemps que l'intégrité de l'empire ottoman, en prenant l'expression dans sa stricte signification, n'est plus qu'une chimère. Il y a longtemps que la Serbie, la Moldavie, la Valachie, l'Égypte, la Grèce, l'Arabie et tout récemment Samos, la Syrie, ont été ou détachées de l'empire, ou réduites pour le sultan à des possessions presque nominales. Il y a longtemps que la Porte est hors d'état de reconquérir toute province qui veut sérieusement se séparer: il a fallu que quatre puissances européennes se réunissent pour lui rendre la Syrie, la Syrie qu'on a enlevée à Méhémet-Ali sans que pour cela le sultan ait la force de la ressaisir. Bref, il n'y a pas d'homme sensé qui ne reconnaisse que l'intégrité de l'empire ottoman est une pensée qui ne pouvait plus se réaliser que sous une seule forme.

C'était en resserrant dans des limites proportionnées à la faiblesse du gouvernement central le territoire directement gouverné par le sultan, et en permettant que les parties qui échappaient à sa puissance directe fussent gouvernées par des vassaux, par des princes tributaires, qu'on pouvait maintenir à l'égard de l'Europe l'intégrité de l'empire du croissant. Le lien du vassal avec le sultan aurait été encore plus intime et plus solide, s'il y avait eu entre eux identité de vues et de religion. Ainsi Méhémet-Ali remplissait toutes les conditions désirables. Turc par sa naissance, par ses habitudes, par ses mœurs, par ses croyances, il avait en même temps l'esprit ouvert aux idées européennes. Loïn d'affaiblir l'empire, il le fortifiait, et il était aussi intéressé que le sultan à le défendre envers et contre tous.

Qu'importe à l'Europe la forme de l'empire? Ce qui importe à ceux qui désirent sincèrement en conserver l'intégrité, c'est qu'aucune des puissances ne puisse être tentée de le morceler à son profit, c'est que toute occasion ou prétexte de démembrement soit éloigné. Le problème se trouvait ainsi résolu.

Le traité du 13 juillet a renversé ce système. On a ébranlé le pacha sans raffermir le sultan. Il n'y a plus de force dans l'empire; le suzerain et le vassal sont également impuissants. La seule forme sous laquelle l'intégrité réelle de l'empire ottoman était encore possible a été brisée à Londres. On ne la retrouvera plus. C'est ainsi qu'on peut dire que cette expression, « l'intégrité de l'empire ottoman, » n'a plus de sens aujourd'hui. La chute définitive n'arrivera peut-être pas demain, c'est un mourant qui à force de soins peut encore traîner pendant quelques jours une existence misérable; mais la vie, mais la santé, nul ne peut les lui rendre. Méhémet-Ali aurait comprimé, contenu du moins l'élément chrétien; le sultan laissera commettre d'horribles cruautés, et ne le comprimera pas. L'Europe se sentait partagée entre ses tendances chrétiennes et son admiration pour Méhémet-Ali. Aujourd'hui, elle est toute à ses sentiments et à ses penchants naturels. L'opinion de l'Europe est une puissance; c'est un ennemi que les Turcs ne dompteront pas: il est plus redoutable que la plus redoutable des croisades.

Au résumé, le traité du 13 juillet porte ses fruits; c'est à ce traité que la diplomatie doit aujourd'hui les graves pensées qui commencent à la préoccuper. L'empire d'Orient est encore debout, mais un accident peut le faire tomber demain: il est hors d'état de résister à un accident.

Les gouvernements ont raison d'être inquiets et très-réservés; ils ont raison de regarder avec un œil de méfiance les troubles de l'Orient. Aussi ne sommes-nous pas de ceux qui songent à leur demander de prendre à l'instant même un parti. Nous voudrions seulement qu'on n'eût pas la pensée, fort vaine d'ailleurs dans les pays de liberté, d'imposer silence à la pitié et de lier les mains à la charité chrétienne. A chacun son rôle: la politique aux hommes d'État, la neutralité aux gouvernements, la charité aux âmes pieuses et libérales, s'il s'en trouve encore.

Au reste, le sort des chrétiens de l'Orient peut dépendre, en partie du moins, de l'issue des négociations toujours pendantes à Londres. Une fois le traité du 13 juillet relégué dans le domaine de l'histoire, les dispositions des puissances à l'égard des faits qui se développent en Orient, seront naturellement subordonnées à la situation relative de ces mêmes puissances en Europe. L'isolement serait peut-être une cause nécessaire de soupçons, de retenue et de méfiance. On surveillerait très-attentivement ses voisins, et on éviterait avec un soin scrupuleux et même cruel de leur offrir le moindre prétexte de soupçon. Toute intervention à Constantinople, même la plus mitigée, la plus contenue, ne fût-elle qu'une prière, qu'un pur acte d'humanité, pourra paraître, si elle est isolée, un fait grave, une tentative d'empiétement, un danger pour l'équilibre européen. On préférera s'abstenir.

Quoi qu'il en soit, nous le répétons, nous sommes loin de souhaiter dans ce moment l'intervention des puissances, soit isolées, soit réunies. Si la cause de la chrétienté et de la civilisation doit réellement triompher en Orient, il faut qu'elle grandisse par ses propres forces, par son élan naturel, et qu'elle se fasse accepter des puissances sinon comme une cause gagnée, du moins comme une cause qu'on ne peut plus rayer du rôle des affaires européennes, et qu'il faut promptement décider.

La Suisse a été le théâtre de nouveaux troubles. La contre-révolution, encouragée peut-être par l'aspect général des affaires et par de coupables instigations, a tenté un coup de main dans le canton du Tessin. Elle a honteusement succombé devant la prévoyante fermeté du gouvernement et l'énergie de la grande majorité du pays. Il faut espérer que les vainqueurs n'abuseront pas de leur facile victoire par des condamnations excessives et multipliées. Une justice calme et clémente peut seule mettre fin aux troubles civils.

La diète suisse vient de prendre, dit-on, une détermination grave : elle a sommé le canton d'Argovie de se conformer dans un bref délai aux résolutions de la diète dernière. L'arrêté aurait été adopté par une majorité composée de douze voix et de deux demi-voix. C'est le canton de Zurich, aujourd'hui conservateur, qui aurait pris l'initiative. Saint-Gall aurait appuyé la proposition; Genève l'aurait repoussée, ainsi que les grands cantons voisins de l'Argovie, Berne et Vaud. Les meilleurs esprits ont pu sans doute se diviser d'opinion sur la question de savoir s'il fallait débiter par une sommation ou par des moyens plus conciliants et plus doux; mais une fois la question résolue et l'arrêté rendu, il n'est pas un ami de la Suisse qui ne doive conseiller aux cantons dissidents de se réunir à la majorité. Il faut, avant tout, vouloir être une nation; et que deviendrait la nationalité de la Suisse, si une résolution de la diète extraordinaire, confirmée par un arrêté de la diète ordinaire, pouvait être tenue pour non avenue, le canton récalcitrant trouvant appui et faveur dans un grand nombre de cantons? Ce serait enlever à la confédération toute dignité comme toute autorité : une guerre civile serait une issue plus douloureuse sans doute, mais moins déplorable qu'un pareil affaissement de l'autorité fédérale. L'arrêté de la diète n'impose pas au gouvernement d'Argovie des obligations très-précises : il en exige seulement des résolutions, des mesures qui *soient en harmonie* avec le décret du 2 avril. Cela laisse aux Argoviens une certaine latitude; les Argoviens doivent en user avec modération, et la diète à son tour doit se contenter d'un *à-peu-près* raisonnable. Les confédérations ne peuvent vivre que de transactions.

Nous aussi nous avons eu nos troubles. Une ville considérable, Toulouse, en a été le théâtre. Nous n'avons pas besoin de dire combien ces manifestations violentes et brutales nous paraissent condamnables. Nous condamnons également le but et les moyens. Toutes ces manifestations contre des mesures qui n'ont en réalité d'autre objet que l'égalité répartition des impôts, prouvent assez ce que l'esprit municipal ferait, pour peu qu'on lui mit la bride sur le cou, de notre puissante centralisation, de notre admirable unité nationale, œuvre et gloire de la révolution.

On parle d'une promotion de pairs, qui ne serait pas, dit-on, nombreuse; on parle également de changements dans le personnel des préfetures et des sous-préfetures. Ces bruits ont fait de nouveau supposer que le cabinet préparait la dissolution de la chambre des députés. Malgré ces apparences, nous persistons à croire que ce n'est pas là la pensée du cabinet. Ce serait une témérité aussi dangereuse qu'inutile. Il n'obtiendrait pas une chambre plus compacte; il s'exposerait au risque de voir grossir les rangs de l'opposition. Ce qui manque depuis longtemps aux cabinets, c'est la confiance générale dans leur durée. Ils ne peuvent guère inspirer un sentiment qu'au fond ils n'ont pas eux-mêmes. Si le ministère peut affronter la nouvelle session, s'il parvient (hypothèse très-hasardée) à la traverser, c'est alors qu'il pourra tenter la dissolution. On aura commencé à croire en lui.

Un autre sujet de conversations incessantes dans un certain monde, ce sont les mouvements qu'on attend dans notre diplomatie. Nous n'avons aucune envie de répéter tous ces bruits, tous ces propos, disons-le, toutes ces misères. Nous dirons seulement que ce sont là de ces incertitudes et de ces débats auxquels il est urgent de mettre un terme. Peu nous importe le résultat : l'essentiel est d'en finir; la dignité du gouvernement l'exige.

FIN DU TOME SECOND.



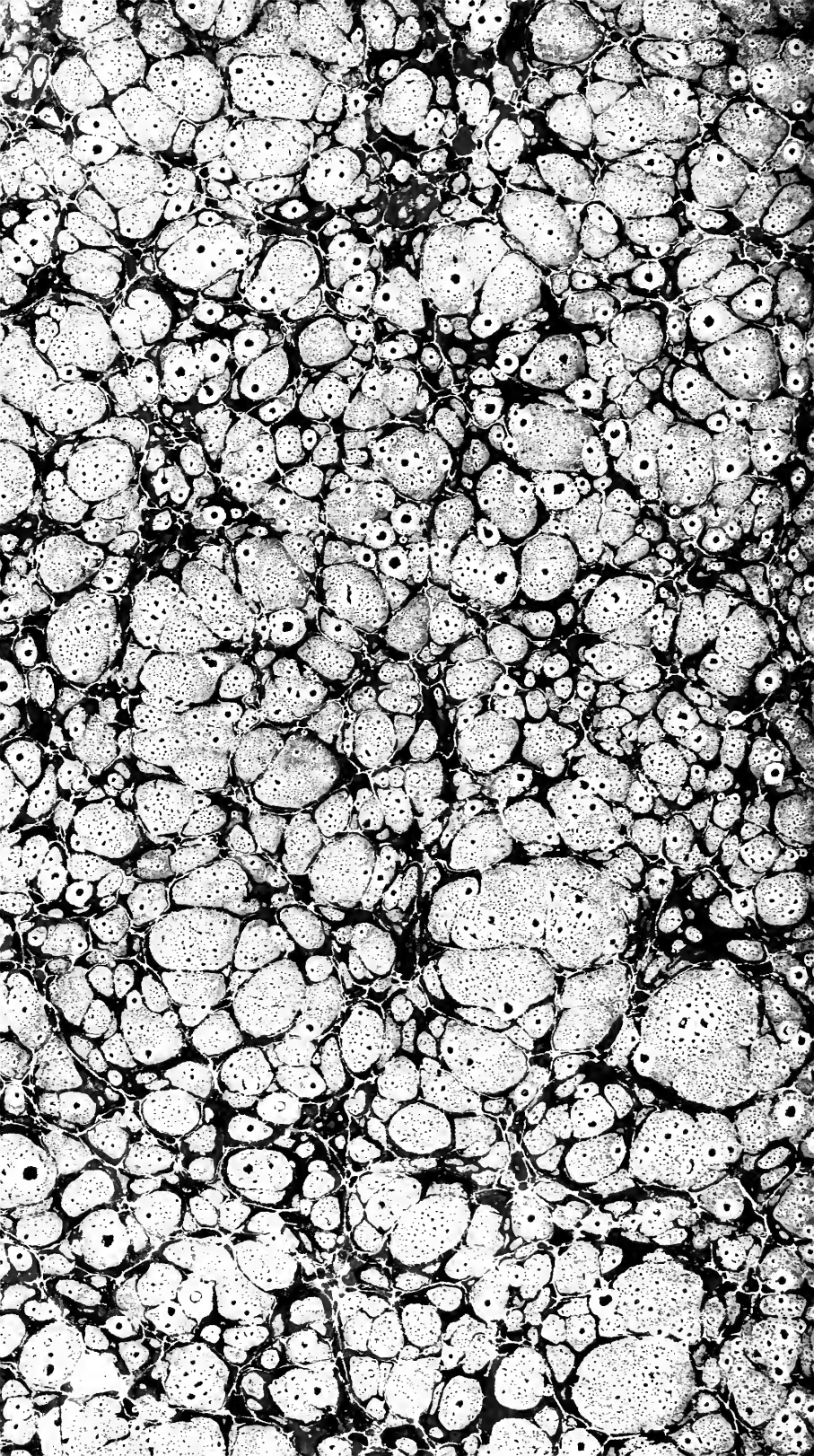
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages
THÉOPHILE GAUTIER.—La divine Épopée, de M. Alexandre Soumet.	5
PHILARÈTE CHASLES. — Scènes de la vie privée dans l'Amérique du Nord. — <i>The Clockmaker, by Haliburton.</i>	20
A. DE JANCIGNY. — De la puissance anglaise en Chine et dans l'Inde en 1840. — I. Expédition en Chine. — II. Les Indes anglaises en 1840.	54
PAUL DE MUSSET. — Madame de La Guette.	74
LÉON GOZLAN. — Le capitaine Gneux.	98
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	114
CHARLES MAGNIN. — Historiens modernes de la France. — I. Augustin Thierry.	117
FRÉDÉRIC MERCEY. — L'Écosse en 1840.	155
SAINT-MARC GIRARDIN. — De la domination des Carthaginois et des Romains en Afrique comparée avec la domination française. — I. De la domination carthagi- noise.—II. De l'Afrique sous les Romains.	165
P. DUVERGIER DE HAURANNE. — Du gouvernement représentatif en France et en Angleterre, de M. L. de Carné.	192
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	209
LÉONCE DE LAVERGNE. — Le cardinal Ximénès.	221
SAINTE-BEUVE. — Anciens poètes français. — Jean Bertaut.	237
ARTHUR DE GOBINEAU. — Capodistrias. — I. Correspondance politique et privée du comte Capodistrias. — II. Mémoires sur le comte Capodistrias.	275
A. COCHUT. — Revue littéraire. — Études sur les réformateurs contemporains, de M. Louis Reybaud.	506
AL. DE LAMARTINE. — La Marseillaise de la paix	521
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	526
PHILARÈTE CHASLES. — Franklin.	555
GEORGE SAND. — Quelques réflexions sur Jean-Jacques Rousseau. — Fragment d'une réponse à un fragment de lettre.	557
J.-J. AMPÈRE. — Anciens auteurs français. — Amyot.	567

	Pages.
CECILE MERCÉDÈS MERLIN. — Les esclaves dans les colonies espagnoles.	380
J.-P. — De la Cour des comptes et de son dernier rapport au roi.	406
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	425
LERMINIER. — De l'Arianisme. — Athanase-le-Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'Arianisme.	429
CHARLES MAGNIN. — Académie française. — Réception de M. Victor Hugo.	448
X. MARMIER. — La Hollande. — IV. Littérature moderne.	458
ANDRÉ DELRIEU. — Mémoires secrets. — Marie-Louise, duchesse de Parme.	482
GEORGE SAND. — Mouny-Robin.	496
J. JANIN. — Marcus Crassus, tragédie (à faire) en cinq actes et en vers.	510
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	520
MAURICE SAINT-AGUET. — Frais-Fontaine. — Simple histoire.	525
LOUIS REYBAUD. — Voyage dans l'Abysinie méridionale. — Journal inédit de M. Rochet d'Héricourt.	542
G. LIBRI. — Galilée, sa vie et ses travaux.	567
NESTOR L'HOTE. — Lettres sur l'Égypte en 1841. — Qosseyr. — Les mines d'émeraudes.	596
T. GAUTIER. — Revue littéraire. — Poésies nouvelles.	608
EDGAR QUINET. — Le Rhin.	619
AUGUSTE BARBIER. — Hymne à la famille.	625
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	626

FIN DE LA TABLE.



Revue des deux mondes

1841.^{*}
2

